CAL STATE HAYWARD LIBRARY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

Failure to return books on the date due will
result in assessment of overdue fees.

CALIFORNIA STATE COLLEGE AT HAYWARD
LIBRARY

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
ERNEST RENAN

TOME V

OEUVRES COMPLÈTES

DE

ERNEST HELLO

TOME V

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
ERNEST RENAN

TOME V

ÉDITION DÉFINITIVE ÉTABLIE PAR
HENRIETTE PSICHARI

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER - PARIS

AC
20
R38
V.5

Tous droits de traduction, adaptation et reproduction réservés
pour tous pays, y compris la Russie (U. R. S. S.).

CALIFORNIA STATE COLLEGE AT HAYWARD
LIBRARY

CE VOLUME CONTIENT :

LES ÉVANGILES
ET LA SECONDE GÉNÉRATION CHRÉTIENNE

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

MARC-AURÈLE

HISTOIRE DES ORIGINES
DU CHRISTIANISME

LIVRE CINQUIÈME

LES ÉVANGILES

ET LA SECONDE GÉNÉRATION CHRÉTIENNE

1877

DEPUIS LA DESTRUCTION DE
LA NATIONALITÉ JUIVE JUSQU'A
LA MORT DE TRAJAN (74-117)

INTRODUCTION [1]

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR LES DOCUMENTS ORIGINAUX DE CETTE HISTOIRE

J'AVAIS d'abord cru pouvoir terminer en un volume cette histoire des *Origines du christianisme;* mais la matière s'est agrandie à mesure que j'avançais dans mon œuvre, et le présent volume ne sera que l'avant-dernier. On y verra l'explication, telle qu'il est possible de la donner, d'un fait presque égal en importance à l'action personnelle de Jésus lui-même : je veux dire de la façon dont la légende de Jésus fut écrite. La rédaction des Évangiles est, après la vie de Jésus, le chapitre capital de l'histoire des origines chrétiennes. Les circonstances matérielles de cette rédaction sont entourées de mystère; bien des doutes, cependant, ont été levés dans ces dernières années, et on peut dire que le problème de la rédaction des Évangiles dits synoptiques est arrivé à une sorte de maturité. Les rapports du christianisme avec l'Empire romain, les premières hérésies, la disparition des derniers disciples immédiats de Jésus, la séparation graduelle de l'Église et de la synagogue, les progrès de la hiérarchie ecclésiastique, la substitution du presbytérat à la communauté primitive, les premiers commencements de l'épiscopat, l'avènement avec Trajan d'une sorte d'âge d'or pour la société civile; voilà les grands faits que nous verrons se dérouler devant nous. Notre sixième et dernier volume contiendra l'histoire du christia-

1) *Les Évangiles* parurent en 1877 chez Calmann-Lévy (N. de l'éd.).

nisme sous les règnes d'Adrien et d'Antonin; on y verra le commencement du gnosticisme, la rédaction des écrits pseudo-johanniques, les premiers apologistes, le parti de saint Paul aboutissant par exagération à Marcion, le vieux christianisme aboutissant à un millénarisme grossier et au montanisme; au travers de tout cela, l'épiscopat prenant des développements rapides, le christianisme devenant chaque jour plus grec et moins hébreu, une « Église catholique » commençant à résulter de l'accord de toutes les Églises particulières et à constituer un centre d'autorité irréfragable, qui déjà se fixe à Rome. On y verra enfin la séparation absolue du judaïsme et du christianisme s'effectuer définitivement lors de la révolte de Bar-Coziba, et la haine la plus sombre s'allumer entre la mère et la fille. Dès lors on peut dire que le christianisme est formé. Son principe d'autorité existe; l'épiscopat a entièrement remplacé la démocratie primitive, et les évêques des différentes Églises sont en rapport les uns avec les autres. La nouvelle Bible est complète; elle s'appelle le *Nouveau Testament*. La divinité de Jésus-Christ est reconnue de toutes les Églises, hors de la Syrie. Le Fils n'est pas encore l'égal du Père; c'est un dieu second, un vizir suprême de la création; mais c'est bien un dieu. Enfin deux ou trois accès de maladies extrêmement dangereuses que traverse la religion naissante, le gnosticisme, le montanisme, le docétisme, la tentative hérétique de Marcion, sont vaincus par la force du principe interne de l'autorité. Le christianisme, en outre, s'est répandu de toutes parts; il s'est assis au centre de la Gaule, il a pénétré dans l'Afrique. Il est une chose publique; les historiens parlent de lui; il a ses avocats qui le défendent officiellement, ses accusateurs qui commencent contre lui la guerre de la critique. Le christianisme, en un mot, est né, parfaitement né; c'est un enfant, il grandira beaucoup encore; mais il a tous ses organes, il vit en plein jour; ce n'est plus un embryon. Le cordon ombilical qui l'attachait à sa mère est coupé définitivement. Il ne recevra plus rien d'elle : il vivra de sa vie propre.

C'est à ce moment, vers l'an 160, que nous arrêterons

cet ouvrage. Ce qui suit appartient à l'histoire, et peut sembler relativement facile à raconter. Ce que nous avons voulu éclaircir appartient à l'embryogénie, et doit en grande partie se conclure, parfois se deviner. Les esprits qui n'aiment que la certitude matérielle ne doivent pas se plaire en de pareilles recherches. Rarement, pour ces périodes reculées, on arrive à pouvoir dire avec précision comment les choses se sont passées; mais on parvient parfois à se figurer les diverses façons dont elles ont pu se passer, et cela est beaucoup. S'il est une science qui ait fait de nos jours des progrès surprenants, c'est la science des mythologies comparées; or cette science a consisté beaucoup moins à nous apprendre comment chaque mythe s'est formé qu'à nous montrer les diverses catégories de formation, si bien que nous ne pouvons pas dire : « Tel demi-dieu, telle déesse est sûrement l'orage, l'éclair, l'aurore, etc. »; mais nous pouvons dire : « Les phénomènes atmosphériques, en particulier ceux qui se rapportent à l'orage, au lever et au coucher du soleil, etc., ont été des sources fécondes de dieux et de demi-dieux. » Aristote avait raison de dire : « Il n'y a de science que du général. » L'histoire elle-même, l'histoire proprement dite, l'histoire se passant en plein jour et fondée sur des documents, échappe-t-elle à cette nécessité? Non certes, nous ne savons exactement le détail de rien; ce qui importe, ce sont les lignes générales, les grands faits résultants et qui resteraient vrais quand même tous les détails seraient erronés.

Ainsi que je l'ai dit, l'objet le plus important de ce volume est d'expliquer d'une manière plausible la façon dont se sont formés les trois Évangiles appelés synoptiques, qui constituent, si on les compare au quatrième Évangile, une famille à part. Certes, beaucoup de points restent impossibles à préciser dans cette recherche délicate. Il faut avouer cependant que la question a fait, depuis vingt ans, de véritables progrès. Autant l'origine du quatrième Évangile, de celui qu'on attribue à Jean, reste enveloppée de mystère, autant les hypothèses sur le mode de rédaction des Évangiles dits synoptiques ont atteint un haut degré de vraisemblance. Il y a eu en réalité trois sortes d'Évan-

giles : 1° les Évangiles originaux ou de première main, composés uniquement d'après la tradition orale et sans que l'auteur eût sous les yeux aucun texte antérieur (selon mon opinion, il y eut deux Évangiles de ce genre, l'un écrit en hébreu ou plutôt en syriaque, maintenant perdu, mais dont beaucoup de fragments nous ont été conservés traduits en grec ou en latin par Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, Épiphane, saint Jérôme, etc.; l'autre écrit en grec, c'est celui de saint Marc); 2° les Évangiles en partie originaux, en partie de seconde main, faits en combinant des textes antérieurs et des traditions orales (tels furent l'Évangile faussement attribué à l'apôtre Matthieu et l'Évangile composé par Luc); 3° les Évangiles de seconde ou de troisième main, composés à froid sur des pièces écrites, sans que l'auteur plongeât par aucune racine vivante dans la tradition (tel fut l'Évangile de Marcion; tels furent aussi ces Évangiles, dits apocryphes, tirés des Évangiles canoniques par des procédés d'amplification). La variété des Évangiles vient de ce que la tradition qui s'y trouve consignée fut longtemps orale. Cette variété n'existerait pas, si tout d'abord la vie de Jésus avait été écrite. L'idée de modifier arbitrairement la rédaction des textes se présente en Orient moins qu'ailleurs, parce que la reproduction littérale des récits antérieurs ou, si l'on veut, le plagiat y est la règle de l'historiographie (1). Le moment où une tradition épique ou légendaire commence à être mise par écrit marque l'heure où elle cesse de produire des branches divergentes. Loin de se subdiviser, la rédaction obéit dès lors à une sorte de tendance secrète qui la ramène à l'unité par l'extinction successive des rédactions jugées imparfaites. Il existait moins d'Évangiles à la fin du IIe siècle, quand Irénée trouvait des raisons mystiques pour établir qu'il y en avait quatre et qu'il ne pouvait y en avoir davantage (2), qu'à la fin du Ier, quand Luc écrivait au commencement de son récit : Ἐπειδήπερ πολλοὶ ἐπεχείρη-

(1) C'est ce qu'on observe dans la série des historiens arabes depuis Tabari, dans Moïse de Khorène, dans Firdousi. L'écrivain postérieur absorbe complètement et sans y rien changer les récits de ceux qui l'ont précédé.

(2) Irénée, *Adv. haer.*, III, xi, 8.

σαν... (1). Même à l'époque de Luc plusieurs des rédactions primitives avaient probablement disparu. L'état oral produit la multiplicité des variantes; une fois qu'on est entré dans la voie de l'écriture, cette multiplicité n'est plus qu'un inconvénient. Si une logique comme celle de Marcion eût prévalu, nous n'aurions plus qu'un Évangile, et la meilleure marque de la sincérité de la conscience chrétienne est que les besoins de l'apologétique n'aient pas supprimé la contradiction des textes en les réduisant à un seul. C'est que, à vrai dire, le besoin d'unité était combattu par un désir contraire, celui de ne rien perdre d'une tradition qu'on jugeait également précieuse dans toutes ses parties. Un dessein, comme celui que l'on prête souvent à saint Marc, l'idée de faire un abrégé des textes reçus antérieurement, est ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit d'un temps comme celui dont il s'agit. On visait bien plutôt à compléter chaque texte par des additions hétérogènes, comme il est arrivé pour Matthieu (2), qu'à écarter du petit livre que l'on avait des détails que l'on tenait tous pour pénétrés de l'esprit divin.

Les documents les plus importants pour l'époque traitée dans ce volume sont, outre les Évangiles et les autres écrits dont on y explique la rédaction, les épîtres assez nombreuses que produisit l'arrière-saison apostolique, épîtres où, presque toujours, l'imitation de celles de saint Paul est visible. Ce que nous dirons dans notre texte suffira pour faire connaître notre opinion sur chacun de ces écrits. Une heureuse fortune a voulu que la plus intéressante de ces épîtres, celle de Clément Romain, ait reçu, dans ces derniers temps, des éclaircissements considérables. On ne connaissait jusqu'ici ce précieux document que par le célèbre manuscrit dit *Alexandrinus*, qui fut envoyé, en 1628, par Cyrille Lucaris à Charles Ier; or ce manuscrit présentait une lacune considérable, sans parler de plusieurs endroits détruits ou illisibles, qu'il fallait remplir par conjecture. Un nouveau manuscrit découvert au Fanar, à

(1) *Luc*, I, 1.
(2) Voir saint Jérôme, *Praef. in evang. ad Damasum.*

Constantinople, contient l'ouvrage dans son intégrité (1). Un manuscrit syriaque, qui faisait partie de la bibliothèque de feu M. Mohl, et qui a été acquis par la bibliothèque de l'Université de Cambridge, s'est trouvé renfermer aussi la traduction syriaque de l'ouvrage dont nous parlons. M. Bensly est chargé de la publication de ce texte. La collation qu'en a donnée M. Lightfoot (2) présente les résultats les plus importants qui en sortent pour la critique.

La question de savoir si l'épître dite de Clément Romain est réellement de ce saint personnage n'a qu'une médiocre importance, puisque l'écrit dont il s'agit se présente comme l'œuvre collective de l'Église romaine et que le problème se borne par conséquent à savoir qui tint la plume en cette circonstance. Il n'en est pas de même des épîtres attribuées à saint Ignace. Les morceaux qui composent ce recueil ou sont authentiques ou sont l'œuvre d'un faussaire. Dans la seconde hypothèse, ils sont d'au moins soixante ans postérieurs à la mort d'Ignace, et telle est l'importance des changements qui s'opèrent dans ces soixante années, que la valeur documentaire desdites pièces en est absolument changée. Il est donc impossible de traiter l'histoire des origines du christianisme sans avoir à cet égard un parti décidé.

La question des épîtres de saint Ignace est, après la question des écrits johanniques, la plus difficile de celles qui tiennent à la littérature chrétienne primitive. Quelques-uns des traits les plus frappants d'une des lettres qui font partie de cette correspondance étaient connus et cités dès la fin du IIe siècle (3). Nous avons, d'ailleurs, ici le témoignage d'un homme qu'on est surpris de voir allégué sur un sujet d'histoire ecclésiastique, celui de Lucien de Samosate. La spirituelle peinture de mœurs que ce charmant écrivain a intitulée *la Mort de Pérégrinus* renferme

(1) Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κλήμεντος, ἐπισκόπου Ῥώμης, αἱ δύο πρὸς Κορινθίους ἐπιστολαί, ἐκ χειρογράφου τῆς ἐν Φαναρίῳ Κωνσταντινουπόλεως βιβλιοθήκης τοῦ παναγίου Τάφου, νῦν πρῶτον ἐκδιδομέναι πληρεῖς..... ὑπὸ Φιλοθέου Βρυεννίου, μητροπολίτου Σερρῶν, Constantinople, 1875. Voir *Journal des Savants*, janv. 1877.

(2) *S. Clement of Rome. An appendix.* Londres, 1877.

(3) Irénée, V, XXVIII, 4.

des allusions presque évidentes au voyage triomphal d'Ignace prisonnier et aux épîtres circulaires qu'il adressait aux Églises (1). Ce sont là de fortes présomptions en faveur de l'authenticité des lettres dont il s'agit. D'un autre côté, le goût pour les suppositions d'écrits était si répandu en ce temps parmi la société chrétienne, qu'on doit toujours se tenir en garde. Puisqu'il est prouvé qu'on ne se fit nul scrupule d'attribuer des lettres et d'autres écrits à Pierre, à Paul, à Jean, il n'y a pas d'objection préjudicielle à élever contre l'hypothèse d'écrits prêtés à des personnages de haute autorité, tels qu'Ignace et Polycarpe. C'est l'examen des pièces qui seul permet d'exprimer une opinion à cet égard. Or il est incontestable que la lecture des épîtres de saint Ignace inspire les plus graves soupçons et soulève des objections auxquelles on n'a pas encore bien répondu.

Pour un personnage comme saint Paul, dont nous possédons, de l'aveu de tous, quelques morceaux étendus, d'une authenticité indubitable, et dont la biographie est assez bien connue, la discussion des épîtres contestées a une base. On part des textes irrécusables et du cadre bien établi de la biographie; on y compare les écrits douteux; on voit s'ils concordent avec les données admises de tout le monde, et, dans certains cas, comme dans celui des épîtres à Tite et à Timothée, on arrive à des démonstrations très satisfaisantes. Mais nous ne savons rien de la vie ni de la personne d'Ignace; parmi les écrits qu'on lui attribue, il n'y a pas une page qui échappe à la contestation. Nous n'avons donc aucun critérium solide pour dire : Ceci est ou n'est pas de lui. Ce qui complique beaucoup la question, c'est que le texte des épîtres est extrêmement flottant. Les manuscrits grecs, latins, syriaques, arméniens, d'une même épître, diffèrent considérablement entre eux. Ces lettres, durant plusieurs siècles, semblent avoir particulièrement tenté les faussaires et les interpolateurs. Les pièges, les difficultés s'y rencontrent à chaque pas.

Sans compter les variantes secondaires et aussi quelques ouvrages d'une fausseté notoire, nous possédons deux

(1) Voir ci-après, p. 333.

collections d'inégale longueur d'épîtres attribuées à saint Ignace. L'une contient sept lettres adressées aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniotes, à Polycarpe. L'autre se compose de treize lettres, savoir : 1° les sept précédentes, considérablement augmentées; 2° quatre nouvelles lettres d'Ignace aux Tarsiens, aux Philippiens, aux Antiochéniens, à Héron; 3° enfin une lettre de Marie de Castabale à Ignace, avec la réponse d'Ignace. Entre ces deux collections il n'y a guère d'hésitation possible. Les critiques, depuis Usserius, sont à peu près d'accord pour préférer la collection de sept lettres à la collection de treize. Nul doute que les lettres qui sont en plus dans cette dernière collection ne soient apocryphes. Quant aux sept lettres qui sont communes aux deux collections, le vrai texte doit certainement en être cherché dans la première collection. Beaucoup de particularités des textes de la seconde collection décèlent avec évidence la main de l'interpolateur; ce qui n'empêche pas que cette seconde collection ait une véritable valeur critique pour la constitution du texte; car il semble que l'interpolateur avait entre les mains un manuscrit excellent, et dont la leçon doit souvent être préférée à celle des manuscrits non interpolés actuellement existants.

La collection de sept lettres est-elle, du moins, à l'abri du soupçon? Il s'en faut de beaucoup. Les premiers doutes furent soulevés par la grande école de critique française du XVII^e siècle. Saumaise, Blondel élevèrent les objections les plus graves contre certaines parties de la collection de sept lettres. Daillé (1), en 1666, publia une dissertation remarquable, où il la rejetait tout entière. Malgré les vives répliques de Pearson, évêque de Chester, et la résistance de Cotelier, la plupart des esprits indépendants, Larroque, Basnage, Casimir Oudin, se rangèrent à l'opinion de Daillé. L'école qui, de nos jours, en Allemagne, a si doctement appliqué la critique à l'histoire des origines du christianisme, n'a fait que marcher sur ces traces, vieilles de près

(1) J. Dallæus, *De scriptis quae sub Dionysii Areopagitae et Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur.*

de deux cents ans. Neander et Gieseler restèrent dans le doute; Christian Baur nia résolument; aucune des épîtres ne trouva grâce devant lui. Ce grand critique, à vrai dire, ne se contenta pas de nier; il expliqua. Pour lui, les sept épîtres ignatiennes furent un faux du IIe siècle, fabriqué à Rome en vue de créer des bases à l'autorité chaque jour grandissante de l'épiscopat. MM. Schwegler, Hilgenfeld, Vaucher, Volkmar, et plus récemment MM. Scholten, Pfleiderer, ont adopté la même thèse avec des nuances légères. Plusieurs théologiens instruits, cependant, tels que Uhlhorn, Hefele, Dressel, persistèrent à chercher dans la collection des sept épîtres des parties authentiques ou même à la défendre tout entière. Une découverte importante sembla un moment, vers 1840, devoir trancher la question dans un sens éclectique et fournir un instrument à ceux qui tentaient l'opération difficile de séparer, dans ces textes en général peu accentués, les parties sincères des parties interpolées.

Parmi les trésors que le Musée britannique avait tirés des couvents de Nitrie, M. Cureton découvrit trois manuscrits syriaques contenant tous les trois une même collection des épîtres ignatiennes, beaucoup plus réduite que les deux collections grecques. La collection syriaque trouvée par Cureton ne comprenait que trois épîtres, l'épître aux Éphésiens, celle aux Romains, celle à Polycarpe, et ces trois épîtres s'y montraient plus courtes que dans le grec. Il était naturel de croire que l'on tenait enfin l'Ignace authentique, un texte antérieur à toute interpolation. Les phrases citées comme d'Ignace par Irénée, par Origène, se trouvaient dans cette version syriaque. On croyait pouvoir montrer que les passages suspects ne s'y trouvaient pas. Bunsen, Ritschl, Weiss, Lipsius, dépensèrent, pour soutenir cette thèse, une ardeur extrême; M. Ewald prétendit l'imposer d'un ton impérieux; mais de très fortes objections y furent opposées. Baur, Wordsworth, Hefele, Uhlhorn, Merx, s'attachèrent à prouver que la petite collection syriaque, loin d'être le texte primitif, était un texte abrégé, mutilé. On ne montrait pas bien, il est vrai, quelles vues avaient dirigé l'abréviateur dans ce travail

d'extraits. Mais, en recherchant tous les indices de la connaissance qu'eurent les Syriens des épîtres en question, on arriva à ce résultat, que non seulement les Syriens n'avaient pas possédé un Ignace plus authentique que celui des Grecs, mais que même la collection qu'ils avaient connue était la collection de treize lettres, d'où l'abréviateur découvert par Cureton avait tiré ses extraits. Petermann contribua beaucoup à ce résultat en discutant la traduction arménienne des épîtres en question. Cette traduction a été faite sur le syriaque. Or elle contient les treize lettres avec leurs parties les plus faibles. On est aujourd'hui à peu près d'accord pour ne demander au syriaque, en ce qui concerne les écrits attribués à l'évêque d'Antioche, que des variantes de détail.

On voit, d'après ce qui vient d'être dit, que trois opinions divisent les critiques sur la collection de sept lettres, la seule qui mérite d'être discutée. Pour les uns, tout y est apocryphe. Pour d'autres, tout ou à peu près tout y est authentique (1). Quelques-uns cherchent à distinguer des parties authentiques et des parties apocryphes. La seconde opinion nous paraît insoutenable. Sans affirmer que tout est apocryphe dans la correspondance de l'évêque d'Antioche, il est permis de regarder comme une tentative désespérée la prétention de démontrer que tout y est de bon aloi.

Si l'on excepte, en effet, l'épître aux Romains, pleine d'une énergie étrange, d'une sorte de feu sombre, et empreinte d'un caractère particulier d'originalité, les six autres épîtres, à part deux ou trois passages, sont froides, sans accent, d'une désespérante monotonie. Pas une de ces particularités vives qui donnent un cachet si frappant aux épîtres de saint Paul et même aux épîtres de saint Jacques, de Clément Romain. Ce sont des exhortations vagues, sans rapport personnel avec ceux à qui elles sont adressées, et toujours dominées par une idée fixe, l'accroissement du pouvoir épiscopal, la constitution de l'Église en une hiérarchie.

(1) M. Zahn a sans succès relevé cette opinion. *Ignatius von Antiochien*, Gotha, 1873.

Certainement la remarquable évolution qui substitua à l'autorité collective de l'ἐκκλησια ou συναγωγή la direction des πρεσβύτεροι ou ἐπίσκοποι (deux termes d'abord synonymes), et qui, parmi les πρεσβύτεροι ou ἐπίσκοποι, en mit un hors de ligne pour être par excellence l'ἐπισκοπος ou inspecteur des autres, commença de très bonne heure. Mais il n'est pas croyable que, vers l'an 110 ou 115, ce mouvement fût aussi avancé que nous le voyons dans les épîtres ignatiennes. Pour l'auteur de ces curieux écrits, l'évêque est toute l'Église; il faut le suivre en tout, le consulter en tout : il résume la communauté en lui seul. Il est le Christ lui-même (1). « Là où est l'évêque, là est l'Église, comme là où est Jésus-Christ, là est l'Église catholique (2). » La distinction des différents ordres ecclésiastiques n'est pas moins caractérisée. Les prêtres et les diacres sont entre les mains de l'évêque comme les cordes d'une lyre (3); de leur parfaite harmonie dépend la justesse des sons que rend l'Église. Au-dessus des Églises particulières, enfin, il y a l'Église universelle, ἡ καθολικὴ ἐκκλησια (4). Tout cela est bien de la fin du IIe siècle, mais non des premières années de ce siècle. Les répugnances qu'éprouvèrent sur ce point nos anciens critiques français étaient fondées, et partaient du sentiment très juste qu'ils avaient de l'évolution successive des dogmes chrétiens.

Les hérésies combattues par l'auteur des épîtres ignatiennes avec tant d'acharnement sont aussi d'un âge postérieur à celui de Trajan. Elles se rattachent toutes au docétisme ou à un gnosticisme analogue à celui de Valentin. Nous insistons moins sur ce point; car les épîtres pastorales (5) et les écrits johanniques combattent des erreurs fort analogues; or nous croyons ces écrits de la première

(1) *Ad Eph.*, § 6.
(2) *Ad Smyrn.*, § 8.
(3) *Ad Eph.*, § 4. Voir encore *Ad Trall.*, § 3, 7; *Ad Eph.*, § 3, 5; *Ad Magn.*, § 3, 6, 7; *Ad Polyc.*, § 4, 6, etc.
(4) *Ad Smyrn.*, § 8.
(5) M. Pfleiderer (*Der Paulinismus*, Leipzig, 1873, p. 482 ss.) a bien montré les rapports des épîtres ignatiennes avec les épîtres pastorales attribuées à Paul, surtout en ce qui concerne les erreurs combattues.

moitié du IIe siècle. Cependant l'idée d'une orthodoxie hors de laquelle il n'y a qu'erreur apparaît dans les écrits dont il s'agit avec un développement qui semble bien plus rapproché des temps de saint Irénée que de l'âge chrétien primitif.

Le grand signe des écrits apocryphes, c'est d'affecter une tendance; le but que s'est proposé le faussaire en les composant s'y trahit toujours avec clarté. Ce caractère se remarque au plus haut degré dans les épîtres attribuées à saint Ignace, l'épître aux Romains toujours exceptée. L'auteur veut frapper un grand coup en faveur de la hiérarchie épiscopale; il veut accabler les hérétiques et les schismatiques de son temps sous le poids d'une autorité irréfragable. Mais où trouver une plus haute autorité que celle de cet évêque vénéré dont tout le monde connaissait la mort héroïque? Quoi de plus solennel que des conseils donnés par ce martyr, quelques jours ou quelques semaines avant sa comparution dans l'amphithéâtre? Saint Paul, de même, dans les épîtres supposées à Tite et à Timothée, est présenté comme vieux, près de mourir (1). La dernière volonté d'un martyr devait être sacrée, et cette fois l'admission de l'ouvrage apocryphe était d'autant plus facile, que saint Ignace passait en effet pour avoir écrit diverses lettres dans son voyage vers la mort.

Ajoutons à ces objections des invraisemblances matérielles. Les salutations aux Églises et les rapports que ces salutations supposent entre l'auteur des lettres et les Églises ne s'expliquent pas bien. Les traits circonstanciels ont quelque chose de gauche et d'émoussé, ainsi que cela se remarque dans les fausses épîtres de Paul à Tite et à Timothée. Le grand usage qui est fait, dans les écrits dont nous parlons, du quatrième Évangile et des épîtres johanniques, la façon affectée dont l'auteur parle de la douteuse épître de saint Paul aux Éphésiens (2), excitent également le soupçon. Par contre, il est bien étrange que l'auteur, cherchant à exalter l'Église d'Éphèse, relève les rapports

(1) *II Tim.*, IV, 6, 8.
(2) *Ad Eph.*, § 12.

de cette Église avec saint Paul et ne dise rien du séjour de saint Jean à Ephèse, lui qu'on suppose si lié avec Polycarpe, disciple de Jean (1). Il faut avouer enfin qu'une telle correspondance est bien peu citée par les Pères, et que l'estime que paraissent en avoir faite les auteurs chrétiens jusqu'au IVe siècle n'est pas en proportion de ce qu'elle eût mérité, si elle avait été authentique. Mettons toujours à part l'épître aux Romains, qui, selon nous, ne fait point partie de la collection apocryphe; les six autres épîtres ont été peu lues; saint Jean Chrysostome et les écrivains ecclésiastiques d'Antioche semblent les ignorer (2). Chose singulière! l'auteur même des Actes les plus autorisés du martyre d'Ignace, de ceux que Ruinart publia d'après un manuscrit de Colbert, n'en a qu'une connaissance très vague (3). Il en est de même de l'auteur des Actes publiés par Dressel (4).

L'épître aux Romains doit-elle être comprise dans la condamnation que méritent les autres épîtres ignatiennes? On peut lire la traduction d'une partie de cette pièce dans notre texte (5). C'est là certainement un morceau singulier, et qui tranche sur les lieux communs des autres épîtres attribuées à l'évêque d'Antioche. L'épître aux Romains tout entière est-elle l'œuvre du saint martyr? On en peut douter; mais il semble qu'elle renferme un fond original. Là, et là seulement, on reconnaît ce que M. Zahn accorde trop généreusement au reste de la correspondance ignatienne, l'empreinte d'un puissant caractère et d'une forte personnalité. Le style de l'épître aux Romains est bizarre, énigmatique, tandis que celui du reste de la correspondance est simple et assez plat. L'épître aux Romains ne renferme aucun de ces lieux communs de discipline ecclésiastique où se reconnaît l'intention du faussaire. Les fortes expressions qu'on y rencontre sur la divinité de Jésus-Christ et sur l'eucharistie ne doivent pas trop nous surprendre. Ignace

(1) Scholten, *De Apostel Joh. in Klein-Azië*, p. 25-27.
(2) Voir Zahn, op. cit., p. 34, 35, 62, 67.
(3) Voir Zahn, p. 54, 55.
(4) *Patrum apostolicorum opera*, p. 368 ss.
(5) Ci-après, p. 330 ss.

appartenait à l'école de Paul, où les formules de théologie transcendante étaient bien plus de mise que dans la sévère école judéo-chrétienne. Encore moins faut-il s'étonner des nombreuses citations et imitations de Paul que présente l'épître d'Ignace dont nous parlons. Nul doute qu'Ignace ne fît sa lecture habituelle des grandes épîtres authentiques de Paul. J'en dis autant d'une citation de saint Matthieu (§ 6), qui, du reste, manque dans plusieurs traductions anciennes, et d'une allusion vague aux généalogies des synoptiques (§ 7). Ignace possédait sans doute les λεχθέντα ἢ προχθέντα de Jésus, tels qu'on les lisait de son temps, et, sur les points essentiels, ces récits différaient peu de ceux qui sont venus jusqu'à nous. Plus grave assurément est l'objection tirée des expressions que l'auteur de notre épître paraît emprunter au quatrième Évangile (1). Il n'est pas sûr que cet Évangile existât déjà vers l'an 115. Mais des expressions comme ὁ ἄρχων αἰῶνος τούτου, des images comme ὕδωρ ζῶν pouvaient être des expressions mystiques employées dans certaines écoles dès le premier quart du IIe siècle, et avant que le quatrième Évangile les eût consacrées.

Ces arguments intrinsèques ne sont pas les seuls qui nous obligent à faire, pour l'épître aux Romains, une catégorie à part dans la correspondance ignatienne. A quelques égards, cette épître contredit les six autres. Au paragraphe 4, Ignace déclare aux Romains qu'il les présente aux Églises comme voulant lui enlever la couronne du martyre. On ne trouve rien de semblable dans les épîtres à ces Églises. Ce qui est bien plus grave, c'est que l'épître aux Romains ne semble pas nous être parvenue par le même canal que les six autres lettres. Dans les manuscrits qui nous ont gardé la collection des lettres suspectes, ne se trouve pas l'épître aux Romains (2). Le texte relativement sincère de cette épître ne nous a été transmis que par les Actes dits *colbertins* du martyre de saint Ignace. Il a été repris de là

(1) Voir le paragraphe 7, surtout la fin depuis ὕδωρ δὲ ζῶν.

(2) Dressel, p. XXXI, LXI-LXII. Le manuscrit du Fanar d'où le métropolite Philothée Bryenne a tiré les épîtres clémentines contient aussi la collection des treize lettres ignatiennes, c'est-à-dire la collection interpolée.

et intercalé dans la collection des treize lettres. Mais tout prouve que la collection des lettres aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Philadelphiens, aux Smyrniotes, à Polycarpe, ne comprit pas d'abord l'épître aux Romains, que ces six lettres constituèrent à elles seules une collection, ayant son unité, composée par un seul auteur, et que ce n'est que plus tard qu'on fondit ensemble les deux séries de correspondance ignatienne, l'une apocryphe (de six lettres), l'autre peut-être authentique (d'une seule lettre). Il est remarquable que, dans la collection des treize lettres, l'épître aux Romains vient la dernière (1), quoique son importance et sa célébrité eussent dû lui assurer la première place. Enfin, dans toute la tradition ecclésiastique, l'épître aux Romains a une destinée particulière. Tandis que les six autres épîtres sont très peu citées, l'épître aux Romains, à partir d'Irénée, est alléguée avec un respect extraordinaire; les traits énergiques qu'elle renferme pour exprimer l'amour de Jésus et l'ardeur du martyre font en quelque sorte partie de la conscience chrétienne et sont connus de tous. Pearson et, après lui, M. Zahn (2) ont même constaté un fait singulier, c'est l'imitation qu'on trouve dans le paragraphe 3 de la relation authentique du martyre de Polycarpe, écrite par un Smyrniote en l'an 155 (3), d'un passage de l'épître d'Ignace aux Romains. Il semble bien que le Smyrniote, auteur de ces *Actes*, avait dans l'esprit quelques-uns des passages les plus frappants de l'épître aux Romains, surtout le cinquième paragraphe (4).

Ainsi tout assigne à l'épître aux Romains dans la littérature ignatienne une place distincte. M. Zahn reconnaît

(1) Zahn, p. 85, 94.

(2) Ouvr. cité, p. 517.

(3) C'est la date que les travaux de M. Waddington assignent à la mort de Polycarpe. Voir ci-après, p. 290, note 4.

(4) Ce qui infirme ce raisonnement, c'est que, dans ces mêmes Actes (§ 22), se trouve une phrase qui en rappelle beaucoup une autre de l'épître prétendue d'Ignace aux Éphésiens, § 12 (un des endroits dont il est le plus difficile d'admettre l'authenticité). Nous croyons qu'ici c'est le faussaire qui s'est souvenu des Actes de Polycarpe; mais, dès lors, nous serions faibles devant un adversaire qui nous soutiendrait qu'il en a été de même pour le passage précité de l'épître aux Romains.

cette situation particulière; il montre très bien, à divers endroits (1), que cette épître ne fit jamais complètement corps avec les six autres; mais il n'a pas tiré la conséquence de ce fait. Son désir de trouver la collection des sept lettres authentique l'a engagé dans une thèse imprudente, savoir que la collection des sept lettres doit être adoptée ou rejetée dans son ensemble. C'est renouveler, dans un autre sens, la faute de Baur, de Hilgenfeld, de Volkmar; c'est compromettre gravement un des joyaux de la littérature chrétienne primitive, en l'associant à des écrits souvent médiocres, et qu'on peut tenir pour à peu près condamnés.

Ce qui semble donc le plus probable, c'est que, dans la littérature ignatienne, il n'y a d'authentique que l'épître aux Romains. Cette épître même n'est pas restée exempte d'altérations. Les longueurs, les redites qu'on y remarque, sont peut-être des blessures infligées par un interpolateur à ce beau monument de l'antiquité chrétienne. Quand on compare le texte conservé par les Actes colbertins au texte de la collection des treize épîtres, aux traductions latines et syriaques, aux citations d'Eusèbe, on trouve des différences assez considérables. Il semble que l'auteur des Actes colbertins, en enchâssant dans son récit ce précieux morceau, ne s'est pas fait scrupule de le retoucher sur bien des points. Dans la suscription, par exemple, Ignace se donne le surnom de Θεοφόρος. Or, ni Irénée, ni Origène, ni Eusèbe, ni saint Jérôme, ne connaissent ce surnom caractéristique; il apparaît pour la première fois dans les Actes du martyre, qui font rouler la partie la plus importante de l'interrogatoire de Trajan sur ladite épithète. L'idée de l'appliquer à Ignace a pu venir de passages des épîtres supposées, tels que *Ad Eph.*, § 9. L'auteur des Actes, trouvant ce nom dans la tradition, s'en est emparé, et l'a ajouté au titre de l'épître qu'il insérait dans son récit : Ἰγνάτιος ὁ καὶ Θεοφόρος. Je pense que, dans la rédaction primitive des six épîtres apocryphes, ces mots ὁ καὶ Θεοφόρος ne faisaient pas non plus partie des titres. Le

(1) Zahn, p. 54, 95, 96, 116, 166, 492.

post-scriptum de l'épître de Polycarpe aux Philippiens, où Ignace est mentionné, et qui est de la même main que les six épîtres, comme nous le verrons plus loin, ne connaît pas cette épithète.

Est-on en droit de nier absolument que, dans les six épîtres suspectes, il n'y ait aucune partie empruntée à des lettres authentiques d'Ignace? Non, sans doute; cependant, l'auteur des six épîtres apocryphes n'ayant pas connu, à ce qu'il semble, l'épître aux Romains, il n'y a pas grande apparence qu'il ait possédé d'autres lettres authentiques du martyr. Un seul passage, le § 19 de l'épître aux Éphésiens, me paraît trancher sur le fond terne et vague des épîtres suspectes. Ce qui concerne les τρία μυστήρια κραυγῆς est bien de ce style obscur, singulier, mystérieux, rappelant le quatrième Évangile, que nous avons remarqué dans l'épître aux Romains. Ce passage, comme les traits brillants de l'épître aux Romains, a été fort cité (1). Mais c'est là un fait trop isolé pour qu'il y ait lieu d'y insister.

Une question qui a un lien étroit avec celle des épîtres attribuées à saint Ignace, est la question de l'épître attribuée à Polycarpe. A deux reprises différentes (§ 9 et § 13), Polycarpe, ou celui qui a supposé la lettre, fait une mention nominative d'Ignace. Une troisième fois (§ 1), il semblerait encore y faire allusion. On lit dans un de ces passages (§ 13 et dernier) : « Vous m'avez écrit, vous et Ignace, pour que, si quelqu'un d'ici part pour la Syrie, il y porte vos lettres. Je m'acquitterai de ce soin, si j'en trouve le moment opportun, soit par moi-même, soit par un messager que j'enverrai pour moi et pour vous. Quant aux épîtres qu'Ignace nous a adressées, et aux autres que nous possédons de lui, nous vous les envoyons, comme vous nous l'avez demandé; elles sont jointes à cette lettre. Vous en pourrez tirer beaucoup de fruit; car elles respirent la foi, la patience, l'édification en Notre-Seigneur. » La vieille version latine ajoute : « Mandez-moi ce que vous savez touchant Ignace et ceux qui sont avec lui. » Ces lignes correspondent notoirement au passage de la lettre d'Ignace

1) Dressel, p. 136, notes.

à Polycarpe (§ 8) où Ignace demande à ce dernier d'envoyer des courriers dans diverses directions. Tout cela est suspect. Comme l'épître de Polycarpe finit très bien avec le § 12, on est amené presque nécessairement, si l'on admet l'authenticité de cette épître, à supposer qu'un post-scriptum a été ajouté à l'épître de Polycarpe par l'auteur même des six épîtres apocryphes d'Ignace (1). Aucun manuscrit grec de l'épître de Polycarpe ne contient ce post-scriptum. On ne le connaît que par une citation d'Eusèbe et par la version latine. Les mêmes erreurs sont combattues dans l'épître à Polycarpe et dans les six épîtres ignatiennes; l'ordre d'idées est le même. Beaucoup de manuscrits présentent l'épître de Polycarpe jointe à la collection ignatienne en guise de préface ou d'épilogue (2). Il semble donc ou que l'épître de Polycarpe et celles d'Ignace sont du même faussaire, ou que l'auteur des lettres d'Ignace a eu pour plan de chercher un point d'appui dans l'épître de Polycarpe, et, en y ajoutant un post-scriptum, de créer une recommandation pour son œuvre. Cette addition concordait bien avec la mention d'Ignace qui se trouve dans le cœur de la lettre de Polycarpe (§ 9). Elle cadrait mieux encore, au moins en apparence, avec le premier paragraphe de cette lettre, où Polycarpe loue les Philippiens d'avoir reçu comme il fallait des confesseurs chargés de chaînes qui passaient chez eux (3).

De l'épître de Polycarpe ainsi falsifiée et des six lettres censées d'Ignace, se forma un petit *Corpus* pseudo-ignatien, parfaitement homogène de style et de couleur, vrai plaidoyer pour l'orthodoxie et l'épiscopat. A côté de ce recueil, se conservait l'épître plus ou moins authentique d'Ignace

(1) Le § 13, en effet, cadre mal avec l'ensemble de l'épître. L'épithète de μακαριος, appliquée à Ignace au § 9, suppose Ignace mort, tandis que le § 13, surtout dans la version latine, suppose Ignace encore vivant.

(2) Zahn, p. 91, 92. Une telle réunion, cependant, ne paraît pas fort ancienne et, comme nous l'avons dit, le post-scriptum manque dans ces sortes de copies des lettres de Polycarpe.

(3) Il n'est nullement sûr que, dans ce passage, l'auteur ait pensé à Ignace, il est parlé des confesseurs au pluriel, tandis qu'Ignace ne paraît pas avoir eu de compagnon de chaîne et de martyre. La manière dont le nom d'Ignace revient, au § 9, écarte l'idée qu'il ait déjà été question de lui au § 1er.

aux Romains. Un indice porte à croire que le faussaire a connu cet écrit (1); il paraît néanmoins qu'il ne jugea pas à propos de le joindre à sa collection, dont elle dérangeait l'économie et dont elle démontrait la non-authenticité.

Irénée, vers l'an 180, ne connaît Ignace que par les traits énergiques de l'épître aux Romains : « Je suis le froment de Christ, etc. » Il avait sans doute lu cette épître, quoique ce qu'il dit s'explique suffisamment par une tradition orale. Irénée, selon toutes les apparences, ne possédait pas les six lettres apocryphes, et probablement il lisait l'épître vraie ou supposée de son maître Polycarpe aux Philippiens sans le post-scriptum : Ἐγράψατε μοι . . . . . Origène admettait l'épître aux Romains et les lettres apocryphes. Il cite la première dans le prologue de son commentaire sur le *Cantique des Cantiques*, et l'épître prétendue aux Éphésiens dans son homélie VI^e^ sur saint Luc (2). Eusèbe connaît le recueil ignatien dans l'état où nous l'avons, c'est-à-dire composé de sept lettres; il ne se sert pas des *Actes du martyre;* il ne distingue pas entre l'épître aux Romains et les six autres. Il lisait l'épître de Polycarpe avec le post-scriptum.

Un sort particulier semblait désigner le nom d'Ignace aux fabricateurs d'apocryphes. Dans la deuxième moitié du IV^e^ siècle, vers 375, une nouvelle collection d'épîtres ignatiennes se produisit : c'est la collection de treize lettres, à laquelle la collection de sept lettres a notoirement servi de noyau. Comme ces sept lettres offraient beaucoup d'obscurités, le nouveau faussaire se fit aussi interpolateur. Une foule de gloses explicatives s'introduisirent dans le texte et le chargèrent inutilement. Six nouvelles lettres furent fabriquées d'un bout à l'autre, et, malgré leurs choquantes invraisemblances, se virent universellement adoptées. Les remaniements que l'on fit ensuite ne furent que des abrégés des deux collections précédentes. Les Syriens, en particulier, se complurent dans une petite édition de trois lettres abrégées, à la confection de laquelle

(1) Comparez *Ad Rom.*, § 10, et *Ad Eph.*, § 2, mention de Crocus.
(2) T. III, 30 D. et 938 A, éd. de La Rue.

ne présida aucun sentiment juste de la distinction de l'authentique et de l'apocryphe. Quelques ouvrages indignes de toute discussion vinrent plus tard encore grossir l'œuvre ignatienne. On ne les possède qu'en latin.

Les *Actes* du martyre de saint Ignace n'offrent pas moins de diversité que le texte même des épîtres qu'on lui attribue. On en compte jusqu'à huit ou neuf rédactions. Il ne faut pas attribuer beaucoup d'importance à ces récits; aucun n'a de valeur originale; tous sont postérieurs à Eusèbe et composés avec les données fournies par Eusèbe, données qui n'ont elles-mêmes d'autre base que la collection des épîtres et surtout l'épître aux Romains. Ces *Actes*, dans leur forme la plus ancienne, ne remontent pas au delà de la fin du IVe siècle. On ne saurait en aucune manière les comparer aux Actes du martyre de Polycarpe et des martyrs de Lyon, relations vraiment authentiques et contemporaines des faits rapportés. Ils sont pleins d'impossibilités, d'erreurs historiques et de méprises sur la situation de l'empire à l'époque de Trajan.

Dans ce volume, comme dans ceux qui précèdent, on a cherché à tenir le milieu entre la critique qui emploie toutes ses ressources à défendre des textes depuis longtemps frappés de discrédit, et le scepticisme exagéré, qui rejette en bloc et à priori tout ce que le christianisme raconte de ses premières origines. On remarquera en particulier l'emploi de cette méthode intermédiaire en ce qui concerne la question des Clément et celle des Flavius chrétiens. C'est à propos des Clément que les conjectures de l'école dite de Tubingue ont été le plus mal inspirées. Le défaut de cette école, parfois si féconde, est de rejeter les systèmes traditionnels, souvent il est vrai bâtis en matériaux fragiles, et de leur substituer des systèmes fondés sur des autorités plus fragiles encore. Dans la question d'Ignace, n'a-t-on pas prétendu corriger les traditions du IIe siècle avec Jean Malala? Dans la question de Simon le Magicien, des théologiens d'ailleurs sagaces n'ont-ils pas résisté jusqu'au dernier moment à la nécessité d'admettre l'existence réelle de ce personnage? Dans la question des Clément, on passe de même, aux yeux de certains critiques,

pour un esprit borné, si on admet que Clément Romain a existé et si on n'explique pas tout ce qui le concerne par des malentendus et des confusions avec Flavius Clemens. Or ce sont, au contraire, les données sur Flavius Clemens qui sont indécises, contradictoires. Nous ne nions pas les lueurs de christianisme qui semblent sortir des obscurs décombres de la famille flavienne; mais, pour tirer de tout cela un grand fait historique au moyen duquel on rectifie les traditions incertaines, il a fallu un étrange parti pris, ou plutôt ce manque de mesure dans l'induction qui nuit si souvent, en Allemagne, aux plus rares qualités de diligence et d'application. On repousse de solides témoignages, et on y substitue de faibles hypothèses; on récuse des textes satisfaisants, et on accueille presque sans examen les combinaisons hasardées d'une archéologie complaisante. Du nouveau, voilà ce que l'on veut à tout prix, et le nouveau, on l'obtient par l'exagération d'idées souvent justes et pénétrantes. D'un faible courant bien constaté dans quelque baie écartée, on conclut à l'existence d'un grand courant océanique. L'observation était bonne, mais on en tire de fausses conséquences. Loin de moi la pensée de nier ou d'atténuer les services que la science allemande a rendus à nos difficiles études; mais, pour profiter réellement de ces services, il faut y regarder de très près et y appliquer un grand esprit de discernement. Il faut surtout être bien décidé à ne tenir aucun compte des critiques hautaines d'hommes à système, qui vous traitent d'ignorant et d'arriéré, parce que vous n'admettez pas d'emblée la dernière nouveauté, éclose du cerveau d'un jeune docteur, et qui peut être bonne tout au plus à servir d'excitation à la recherche, dans les cercles d'érudits.

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS AU LENDEMAIN DE LA DESTRUCTION DU TEMPLE

Jamais peuple n'éprouva une déception comparable à celle qui frappa le peuple juif le lendemain du jour où, contrairement aux assurances les plus formelles des oracles divins, le temple, que l'on supposait indestructible, s'écroula dans le brasier allumé par les soldats de Titus. Avoir touché à la réalisation du plus grand des rêves, et être forcé d'y renoncer; au moment où l'ange exterminateur entr'ouvrait déjà la nue, voir tout s'évanouir dans le vide; s'être compromis en affirmant par avance l'apparition divine, et recevoir de la brutalité des faits le plus cruel démenti, n'était-ce pas à douter du temple, à douter de Dieu? Aussi les premières années qui suivirent la catastrophe de l'an 70 furent-elles remplies d'une fièvre intense, la plus forte peut-être que la conscience juive eût traversée. *Édom* (c'était le nom par lequel les juifs désignaient déjà l'Empire romain) (1), l'impie Édom, l'éternel ennemi de Dieu, triomphait. Les idées que l'on croyait les plus indéniables étaient arguées de faux. Jéhovah semblait avoir rompu son pacte avec les fils d'Abraham. C'était à se demander si même la foi d'Israël, la plus ardente assurément qui fut jamais, réussirait à faire volte-face contre l'évidence et, par un tour de force inouï, à espérer contre tout espoir.

Les sicaires, les exaltés avaient presque tous été tués; ceux qui avaient survécu passèrent le reste de leur vie

(1) *IV Esdr.*, VI, 8 ss. Voir Buxtorf, *Lex. chald. talm. rabb.*, au mot *Édom*. Grâce à la ressemblance du *daleth* et du *resch*, les deux noms présentaient une sorte d'analogie pour l'œil.

dans cet état de stupéfaction morne qui suit, chez le fou, les accès furieux. Les sadducéens avaient à peu près disparu, en l'an 66 (1), avec l'aristocratie sacerdotale qui vivait du temple et en tirait tout son prestige. On a supposé que quelques survivants des grandes familles se réfugièrent avec les hérodiens dans le nord de la Syrie, en Arménie, à Palmyre, restèrent longtemps alliés aux petites dynasties de ces contrées et jetèrent un dernier éclat par cette Zénobie, qui nous apparaît, en effet, au IIIe siècle, comme une juive sadducéenne, haïe des talmudistes, devançant par son monothéisme simple l'arianisme et l'islamisme (2). Cela est très possible; mais, en tout cas, de tels débris plus ou moins authentiques du parti sadducéen étaient devenus presque étrangers au reste de la nation juive; les pharisiens les traitaient en ennemis.

Ce qui survécut au temple et demeura presque intact après le désastre de Jérusalem, ce fut le pharisaïsme, la partie moyenne de la société juive, partie moins portée que les autres fractions du peuple à mêler la politique à la religion, bornant la tâche de la vie au scrupuleux accomplissement des préceptes. Chose singulière! les pharisiens avaient traversé la crise presque sains et saufs; la révolution avait passé sur eux sans les atteindre. Absorbés dans leur unique préoccupation, l'observance exacte de la Loi, ils s'étaient enfuis presque tous de Jérusalem avant les dernières convulsions et avaient trouvé un asile dans les villes neutres de Iabné, de Lydda. Les zélotes n'étaient que des individus exaltés; les sadducéens n'étaient qu'une classe; les pharisiens, c'était la nation. Pacifiques par essence, adonnés à une vie tranquille et appliquée, contents pourvu qu'ils pussent pratiquer librement leur culte de famille, ces vrais israélites résistèrent à toutes les épreuves; ils furent le noyau du judaïsme qui a traversé le moyen âge et est arrivé intact jusqu'à nos jours.

La Loi, voilà, en effet, tout ce qui restait au peuple juif

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1295.

(2) Geiger, *Jüdische Zeitschrift*, t. IV, 1866, p. 219-220; Derenbourg, dans le *Journal asiatique*, mars-avril 1869, p. 373 ss.

*

du naufrage de ses institutions religieuses. Le culte public, depuis la destruction du temple, était impossible; la prophétie, depuis le terrible échec qu'elle venait de recevoir, ne pouvait qu'être muette; hymnes saints, musique, cérémonies, tout cela était devenu fade ou sans objet, depuis que le temple, qui servait d'ombilic à tout le *cosmos* juif, avait cessé d'exister. La *Thora*, au contraire, dans ses parties non rituelles, était toujours possible. La *Thora* n'était pas seulement une loi religieuse : c'était une législation complète, un code civil, un statut personnel, faisant du peuple qui s'y soumettait une sorte de république à part. Voilà l'objet auquel la conscience juive s'attachera désormais avec une sorte de fanatisme. Le rituel dut être profondément modifié; mais le droit canonique fut maintenu presque en entier. Commenter, pratiquer la Loi avec exactitude, passa pour le but unique de la vie. Une seule science fut estimée, celle de la Loi (1). La tradition devint la patrie idéale du juif. Les subtiles discussions qui, depuis environ cent ans, remplissaient les écoles ne furent rien auprès de celles qui suivirent. La minutie religieuse et le scrupule dévot se substituèrent chez les juifs à tout le reste du culte (2).

Une conséquence non moins grave de l'état nouveau où vécut désormais Israël fut la victoire définitive du docteur sur le prêtre. Le temple avait péri; mais l'école se sauva. Le prêtre, depuis la destruction du temple, voyait ses fonctions réduites à peu de chose. Le docteur, ou pour mieux dire le juge, interprète de la *Thora*, devenait, au contraire, un personnage capital. Le tribunal (*beth-dîn*) est à cette époque la grande école rabbinique. L'*ab-beth-dîn*, président du tribunal, est un chef à la fois civil et religieux. Tout rabbin titré a le droit d'entrer dans l'enceinte; les décisions sont prises à la pluralité des voix. Les disciples, debout derrière une barrière, écoutent et apprennent ce qu'il faut pour être juges et docteurs à leur tour.

(1) Josèphe, *Ant.*, XX, XI, 2.
(2) Voir *Épître à Diognète*, c. 4.

« Une citerne étanche (1), qui ne laisse pas échapper une goutte d'eau », voilà dorénavant l'idéal d'Israël. Il n'y avait pas encore de manuel écrit pour ce droit traditionnel. Plus de cent ans s'écouleront avant que les discussions des écoles arrivent à former un corps, qui s'appellera la *Mischna* par excellence (2); mais le fond de ce livre date bien de l'époque où nous sommes. Quoique compilé en Galilée, il est en réalité né à Iabné. Vers la fin du 1er siècle, il existait des petits cahiers de notes, en style presque algébrique et remplis d'abréviations, qui donnaient les solutions des rabbins les plus célèbres pour les cas embarrassants. Les mémoires les plus robustes fléchissaient déjà sous le poids de la tradition et des précédents judiciaires. Un tel état de choses appelait l'écriture. Aussi voyons-nous, dès cette époque, mentionner des *mischna*, c'est-à-dire des petits recueils de décisions ou *halakoth*, lesquels portent le nom de leur auteur. Telle était celle de Rabbi Éliezer ben Jacob, que, dès la fin du 1er siècle, on qualifiait de « courte, mais bonne (3) ». Le traité mischnique *Eduïoth*, qui se distingue de tous les autres en ce qu'il n'a pas de sujet spécial, et qu'il est à lui seul une *mischna* abrégée, a pour noyau les *éduïoth*, ou « témoignages », relatifs à des décisions antérieures, qui furent recueillis à Iabné et soumis à une revision lors de la destitution de Rabbi Gamaliel le Jeune (4). Vers le même temps, Rabbi Éliézer ben Jacob composait de souvenir la description du sanctuaire qui fait le fond du traité *Middoth* (5). Siméon de Mispa, à une époque plus ancienne encore, paraît l'auteur de la première rédaction du traité *Ioma*, relatif à la fête du grand Pardon, et peut-être du traité *Tamid* (6).

(1) *Pirké Aboth*, II, 8; *Aboth de-rabbi Nathan*, c. XIV; comparez *Talm.* de Bab., *Sukka*, 28 *b*.

(2) Le sens de *Mischna* est « loi répétée par cœur, non écrite », par opposition à *Mikra* « loi lue, par conséquent écrite ».

(3) Buxtorf, *Lex.*, col. 1948; *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 49 *b*.

(4) Cf. *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 28 *a*.

(5) *Talm.* de Bab., *Ioma*, 16 *a;* Derenbourg, *La Palestine d'après les Thalmuds*, p. 374.

(6) Mischna, *Péah*, II, 6; *Talm.* de Jér., *Ioma*, II, 1; *Talm.* de Bab., *Ioma*, 14 *b;* Derenbourg, op. cit., p. 375.

L'opposition entre ces tendances et celles du christianisme naissant était celle du feu et de l'eau. Les chrétiens se détachaient de plus en plus de la Loi; les juifs s'y cramponnaient avec frénésie. Une vive antipathie paraît avoir existé chez les chrétiens contre l'esprit subtil, sans charité, qui chaque jour tendait à prévaloir dans les synagogues. Jésus déjà, cinquante ans auparavant, avait choisi cet esprit pour point de mire de ses traits les plus acérés. Depuis, les casuistes n'avaient fait que s'enfoncer de plus en plus dans leurs vaines arguties. Les malheurs de la nation n'avaient rien changé à leur caractère. Disputeurs, vaniteux, jaloux, susceptibles, s'attaquant pour des motifs tout personnels, ils passaient leur temps, entre Iabné et Lydda, à s'excommunier pour des puérilités. Le nom de « pharisien » avait été jusque-là pris par les chrétiens en bonne part (1). Jacques et en général les parents de Jésus furent des pharisiens très exacts. Paul lui-même se vante d'être « pharisien, fils de pharisien (2) ». Mais, depuis le siège, la guerre fut ouverte. En recueillant les paroles traditionnelles de Jésus, on se laissa dominer par ce changement de situation. Le mot « pharisien », dans les Évangiles ordinaires, comme plus tard le mot « juif » dans l'Évangile dit de Jean, est employé comme synonyme d'ennemi de Jésus. La dérision de la casuistique fut un des éléments essentiels de la littérature évangélique et une des causes de son succès. L'homme vraiment vertueux, en effet, n'a rien tant en horreur que le pédantisme moral. Pour se laver à ses propres yeux du soupçon de duperie, il a besoin de douter par moments de sa propre œuvre, de ses propres mérites. Celui qui prétend faire son salut par des recettes infaillibles lui semble l'ennemi capital de Dieu. Le pharisaïsme devient ainsi quelque chose de pire que le vice, car il rend la vertu ridicule, et rien ne nous plaît comme de voir Jésus, le plus vertueux des hommes, narguer en face une bourgeoisie hypocrite en laissant entendre que la règle dont elle est fière est peut-être, comme tout le reste, une vanité.

(1) Voir *Saint Paul*, 794, 797, 1059.
(2) *Act.*, XXIII, 6; XXVI, 5; *Phil.*, III, 5.

Une conséquence de la situation nouvelle faite au peuple juif fut un redoublement de séparation et d'esprit exclusif. Haï, honni du monde, Israël se renferma de plus en plus en lui-même. La *perischouth*, l'insociabilité, devint une loi de salut public (1). Ne vivre qu'entre soi dans un monde purement juif, rendre les communications avec les païens de plus en plus rares, ajouter à la Loi de nouvelles exigences, la rendre difficile à pratiquer, tel fut le but des docteurs, et ils l'atteignirent savamment. Les excommunications furent multipliées (2). Observer la Loi fut un art si compliqué que le juif n'eut plus le temps de penser à autre chose. Telle est l'origine des « dix-huit mesures », code complet de séquestration, dont on rapporte l'établissement aux temps qui précèdent la destruction du temple (3), mais qui n'eurent, ce semble, leur application qu'après 70. Ces dix-huit mesures étaient toutes destinées à exagérer l'isolement d'Israël. Défense d'acheter les choses les plus nécessaires chez les païens, défense de parler leur langue, d'accueillir leur témoignage et leurs offrandes, défense d'offrir des sacrifices pour l'empereur (4). On regretta ensuite plusieurs de ces prescriptions; on alla jusqu'à dire que le jour où elles furent adoptées avait été aussi funeste aux israélites que celui où ils fondirent le veau d'or; mais on ne les abrogea pas. Un dialogue légendaire exprima les sentiments opposés des deux partis qui divisaient les écoles juives à cet égard : « En ce jour-là, dit Rabbi Éliézer, on remplit la mesure. — En ce jour-là, dit Rabbi Josué, on la fit déborder. — Un tonneau plein de noix, dit Rabbi Éliézer, peut encore contenir autant d'huile de sésame qu'on veut. — Quand un vase est rempli d'huile, répliqua Rabbi Josué, en y versant de l'eau on répand l'huile (5). » Malgré toutes les protestations, les dix-huit mesures prirent une telle autorité qu'on alla jusqu'à dire qu'aucun pouvoir

(1) Tacite, *Hist.*, V, 5.
(2) *Talm.* de Bab., *Moëd katon*, 15 *b* ss.; comp. *Jean*, IX, 22, 34; XVI, 2.
(3) Mischna, *Aboda zara*, II, 5 et 7.
(4) *Talm.* de Jér., *Schabbath*, I, 7; cf. Grætz, *Gesch. der Juden*, III (2e éd.), p. 494-495; Derenbourg, op. cit., p. 272 ss, 474.
(5) *Talm.* de Jér., *Schabbath*, I, 7; cf. *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 17 *a*.

n'avait le droit de les abolir (1). Peut-être certaines de ces mesures furent-elles inspirées par une sourde opposition contre le christianisme et surtout contre les libérales prédications de saint Paul. Il semble que plus les chrétiens s'efforçaient de faire tomber les barrières légales, plus les juifs travaillaient à les rendre infranchissables.

C'est surtout en ce qui concerne les prosélytes que le contraste était sensible. Non seulement les juifs ne cherchent plus à en gagner; mais ils ont contre ces nouveaux frères une défiance à peine dissimulée. On ne dit pas encore que « les prosélytes sont une lèpre pour Israël (2) »; mais, loin de les encourager, on les dissuade; on leur parle des dangers et des difficultés sans nombre auxquels ils s'exposent en s'affiliant à une nation bafouée (3). En même temps, la haine contre Rome redouble. Les pensées qu'on nourrit à son égard sont des pensées de meurtre et de sang.

Mais, comme toujours dans le courant de sa longue histoire, Israël avait une minorité admirable, qui protestait contre les erreurs de la majorité de la nation. La grande dualité qui fait le fond de la vie de ce peuple singulier se continuait (4). Le charme, la douceur du bon juif restaient à toute épreuve. Schammaï et Hillel, bien que morts depuis longtemps (5), étaient comme les têtes de file de deux familles opposées (6), l'une représentant le côté étroit, malveillant, subtil, matérialiste, l'autre le côté large, bienveillant, idéaliste du génie religieux d'Israël. Le contraste était frappant. Humbles, polis, affables, mettant toujours le sentiment des autres avant le leur, les hillélites, comme les chrétiens, avaient pour principe que Dieu élève celui qui s'humilie et humilie celui qui s'élève, que les grandeurs fuient devant celui qui les recherche et recherchent celui qui les fuit, que celui qui veut presser le temps n'obtient

(1) *Talm.* de Jér., *Schabbath*, 1, 7.
(2) *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 47 *b*, etc.
(3) *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 47 *a*; *Masséketh Gérim*, init.
(4) Voir *Saint Paul*, p. 740.
(5) Il faut tenir compte de cela pour bien apprécier la valeur de ces expressions « disciples de Hillel », « disciples de Schammaï », qui, si on les prenait à la lettre, donneraient à la vie des deux maîtres une longueur démesurée.
(6) Voir l'opinion des nazaréens, dans saint Jérôme, sur *Is.*, VIII, 14.

rien de lui, tandis que celui qui sait reculer devant le temps l'a pour auxiliaire (1).

Chez les âmes vraiment pieuses, des sentiments singulièrement hardis se faisaient jour parfois. D'une part, cette libérale famille des Gamaliel qui avait pour principe, dans ses rapports avec les païens, de soigner leurs pauvres, de les saluer avec politesse, même quand ils adorent leurs idoles, de rendre les derniers devoirs à leurs morts (2), cherchait à détendre la situation. Portée aux transactions, cette famille s'était déjà mise en relation avec les Romains. Elle ne se fit aucun scrupule de demander aux vainqueurs l'investiture d'une sorte de présidence du sanhédrin et, avec leur agrément, de reprendre le titre de *nasi*. D'un autre côté, un homme extrêmement libéral, Johanan ben Zakaï, était l'âme de la transformation qui s'opérait. Déjà, bien avant la destruction de Jérusalem, il avait joui d'une autorité prépondérante dans le sanhédrin. Pendant la révolution, il fut un des chefs du parti modéré qui se tenait en dehors des questions politiques et il fit son possible pour qu'on ne prolongeât pas une résistance qui devait amener la destruction du temple. Échappé de Jérusalem, il prédit, assure-t-on, l'empire à Vespasien; une des faveurs qu'il lui demanda fut un médecin pour soigner le vieux Sadok, qui, dans les années avant le siège, avait ruiné sa santé par les jeûnes (3). Ce qui paraît certain, c'est qu'il entra dans les bonnes grâces des Romains, et qu'il obtint d'eux le rétablissement du sanhédrin à Iabné (4). Il est douteux qu'il ait été réellement élève de Hillel (5); mais il fut bien le continuateur de son esprit. Faire régner la paix entre les hommes était sa maxime favorite (6). On contait de lui que jamais personne n'avait pu le saluer le premier, pas même un païen au marché (7). Sans être

(1) *Talm.* de Bab., *Erubin*, 13 *b*.
(2) *Talm.* de Jér., *Gittin*, v, 9; comparez *Talm.* de Bab., *Gittin*, 61 *a*.
(3) *Talm.* de Bab., *Gittin*, 56 *b*.
(4) Midrasch, *Eka*, 1, 5; *Talm.* de Bab., *Gittin*, 56 *a* et *b*; *Aboth de-rabbi Nathan*, c. IV.
(5) *Talm.* de Bab., *Succa*, 28 *a*.
(6) Mechilta, sur *Exode*, XX, 22.
(7) *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 17 *a*.

chrétien, il fut un vrai disciple de Jésus. Il allait, dit-on, par moments, à l'exemple des anciens prophètes, jusqu'à supprimer l'efficacité du culte et à reconnaître que la justice avait pour les païens les mêmes effets que le sacrifice pour les juifs (1).

Un peu de soulagement rentra de la sorte dans l'âme affreusement troublée d'Israël. Des fanatiques, au risque de la vie, se hasardaient à s'introduire dans la ville silencieuse, et allaient furtivement sacrifier sur les ruines du Saint des Saints (2). Quelques-uns de ces fous rapportèrent au retour qu'une voix mystérieuse était sortie des décombres et avait témoigné accepter leurs sacrifices (3); mais, en général, on blâmait ces excès. Certains s'interdisaient toute jouissance (4), vivaient dans les larmes et le jeûne, ne buvaient que de l'eau. Johanan ben Zakaï les consolait : « Ne t'attriste pas, mon fils, disait-il à un de ces désespérés; à défaut des holocaustes, il nous reste un moyen d'expier nos péchés, qui vaut bien l'autre, les bonnes œuvres. » Et il rappelait le mot d'Isaïe : « J'aime mieux la charité que le sacrifice (5). » Rabbi Josué était dans les mêmes sentiments. « Mes amis, disait-il à ceux qui s'imposaient des privations exagérées, à quoi bon vous abstenir de viande et de vin? — Comment! lui répondait-on, nous mangerions la chair dont on faisait le sacrifice sur l'autel détruit aujourd'hui? nous boirions le vin avec lequel on offrait la libation sur ce même autel? — Eh bien, répliquait Rabbi Josué, ne mangeons pas alors de pain, puisqu'il n'est plus possible de faire des offrandes de farine! — En effet, on pourrait se nourrir de fruits. — Que dites-vous? Les fruits ne sont pas permis davantage, puisqu'on ne peut plus en offrir les prémices au temple (6). » La force des choses s'imposait. On maintenait théoriquement l'éternité de la Loi; on soutenait qu'Élie même n'en pourrait abroger un article;

(1) *Talm.* de Bab., *Baba bathra*, 10 *b*.
(2) Cf. *Apoc. de Baruch*, § 35, etc.
(3) Mechilta, sur *Exode*, XVIII, 27.
(4) Mischna, *Sota*, IX, 15; Tosiphta, *ibid.*, XV.
(5) *Aboth de-rabbi Nathan*, c. IV.
(6) *Talm.* de Bab., *Baba bathra*, 60 *b*.

mais la destruction du temple supprimait de fait une portion considérable des anciennes prescriptions; il ne restait plus de place que pour une casuistique morale de détail ou pour le mysticisme. La cabale développée est sûrement d'un âge plus moderne. Mais dès lors beaucoup s'adonnaient à ce qu'on appelait « les visions du char (1) », c'est-à-dire aux spéculations sur les mystères qu'on rattachait aux symboles d'Ézéchiel. L'esprit juif s'endormait dans les rêves, se créait un asile hors d'un monde détesté. L'étude devenait une délivrance. Rabbi Nehounia mit en vogue ce principe que celui qui s'impose le joug de la Loi se dégage ainsi du joug de la politique et du monde (2). Quand on arrive à ce point de détachement, on n'est plus un révolutionnaire dangereux. Rabbi Hanina avait coutume de dire : « Priez pour le gouvernement établi; car sans lui les hommes se mangeraient (3). »

La misère était extrême. Une lourde capitation pesait sur tous (4), et les sources de revenus étaient taries. La montagne de Judée restait inculte et couverte de ruines (5); la propriété même y était très incertaine (6). En la cultivant, on se fût exposé à se voir évincé par les Romains (7) . Quant à Jérusalem, elle n'était qu'un monceau de pierres entassées (8). Pline en parle comme d'une ville qui avait cessé d'exister (9). Dès lors, sans doute, les juifs qui eussent tenté de venir habiter en groupes considérables sur ses décombres eussent été expulsés (10). Cependant les histo-

(1) Derenbourg, *Palestine*, p. 309, note 3; 314, note; 386-387, note 4.
(2) *Pirké Aboth*, III,
(3) *Ibid.*, III, 2.
(4) Mechilta, sur *Exode*, XIX, 1. Voir *l'Antéchrist*, p. 1446.
(5) Pline, *Hist. nat.*, V, XV, 2.
(6) Mischna, *Gittin*, V, 7; cf. Derenbourg, p. 475 ss.
(7) Voir *l'Antéchrist*, p. 1446.
(8) *Ibid.*, p. 523. Voir *Apoc. de Baruch*, § 32.
(9) « *Orine, in qua fuere Hierosolyma, longe clarissima urbium Orientis, non Judaeae modo* ». Pline, *Hist. nat.*, V. 70. On sent là un peu d'exagération adulatoire pour Titus, à qui l'ouvrage est dédié; cf. saint Épiphane, *De mensuris*, c. 14.
(10) Il n'y a pas de texte formel pour cette époque. Mais certainement, s'il eût été possible aux juifs de s'établir dans la ville ruinée, ils l'eussent fait. Or c'est à Iabné, à Béther, etc., qu'ils s'agglomérèrent. Le système d'Eusèbe, selon lequel Jérusalem n'aurait été interdite aux juifs qu'à partir d'Adrien (*Démonstr. évang.*, VI, 18), ne repose que sur des raisons à priori. Voir *l'Antéchrist*, p. 1437, note 2.

riens qui insistent le plus sur la totale destruction de la ville reconnaissent qu'il y resta quelques vieillards, quelques femmes. Josèphe nous montre les premiers assis et pleurant sur la poussière du sanctuaire, et les secondes réservées par les vainqueurs pour les derniers outrages (1). La légion X^e^ *Fretensis* continuait à tenir garnison dans un coin de la ville déserte (2). Les briques qu'on a trouvées au timbre de cette légion (3) prouvent qu'elle construisit. Il est probable que des visites furtives aux fondements encore visibles du temple (4) étaient tolérées ou permises à prix d'argent par les soldats. Les chrétiens, en particulier, gardaient le souvenir et le culte de certains lieux, notamment du Cénacle, sur le mont Sion, où l'on croyait que les disciples de Jésus s'étaient réunis après l'Ascension (5), ainsi que de la tombe de Jacques, frère du Seigneur, près du temple (6). Le Golgotha, probablement, n'était pas non plus oublié. Comme on ne rebâtissait pas dans la ville ni aux environs, les énormes pierres des grandes constructions restaient intactes à leur place, si bien que tous les monuments étaient encore parfaitement reconnaissables.

Chassés ainsi de leur ville sainte et de la région qu'ils affectionnaient, les juifs se répandirent dans les villes et les villages de la plaine qui s'étend entre le pied de la montagne de Judée et la mer (7). La population juive s'y multiplia (8). Une localité surtout fut le théâtre de cette

(1) Josèphe, *B. J.*, VII, VIII, 7; cf. Eusèbe, *Théoph.*, IX (col. 648-649, Migne).

(2) Saulcy, *Revue archéologique*, oct. 1869; *Numismat. de la Palestine*, p. 82-83; pl. V, n^os^ 3 et 4; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 162. On a cru posséder un témoignage des dérisions que la légion victorieuse n'épargnait pas aux vaincus dans les pièces contre-marquées par cette légion où l'on voit un porc; mais cet emblème était romain, légionnaire, et n'impliquait aucune raillerie antijuive. Madden, *History of Jewish coinage*, p. 212.

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p.161 ss. Il est vrai que cette légion resta longtemps à Jérusalem. On trouve des vestiges de son séjour dans Ælia Capitolina après Adrien.

(4) Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 15; S. Cyrille de Jérusalem, *Catech.*, XV, 15.

(5) Saint Épiphane, *De mensuris*, c. 14.

(6) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, II, XXIII, 18.

(7) « *Magna pars Judaeae vicis dispergitur.* » Tacite, *Hist.*, V, 8. Cf. Dion Cassius, LXIX, 14.

(8) *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8; Midrasch, *Eka*, II, 2; Midrasch, *Schir haschirim*, I, 16.

espèce de résurrection du pharisaïsme et devint la capitale théologique des juifs jusqu'à la guerre de Bar-Coziba. Ce fut la cité, primitivement philistine, de Iabné ou Jamnia (1), à quatre lieues et demie au sud de Jaffa (2). C'était une ville considérable, habitée par des païens et des juifs; mais les juifs y dominaient, bien que la ville, depuis la guerre de Pompée, eût cessé de faire partie de la Judée. Les luttes y avaient été vives entre les deux populations (3). Dans ses campagnes de 67 et de 68, Vespasien avait dû se montrer pour y établir son autorité (4). Les vivres y abondaient (5). Dans les premiers temps du blocus, plusieurs savants paisibles, tels que Johanan ben Zakaï, que la chimère de l'indépendance nationale n'abusait pas, vinrent s'y réfugier (6). C'est là qu'ils apprirent l'incendie du temple. Ils sanglotèrent, déchirèrent leurs vêtements, prirent le deuil (7), mais trouvèrent qu'il valait encore la peine de vivre pour voir si Dieu réservait un avenir à Israël. Ce fut, dit-on, à la prière de Johanan que Vespasien épargna Iabné et ses savants (8). La vérité est qu'avant la guerre une école rabbinique florissait déjà dans Iabné (9). Pour des raisons que nous ignorons, il entra dans la politique des Romains de la laisser subsister, et, à partir de l'arrivée de Johanan ben Zakaï, elle prit une importance majeure.

Rabbi Gamaliel le Jeune mit le comble à la célébrité de Iabné, en prenant la direction de son école après Rabbi

(1) Aujourd'hui village. C'est l'*Ibelin* des croisés.

(2) Comme d'autres villes philistines, elle avait son port ou *maïouma*, distant d'une lieue et demie environ.

(3) Philon, *Leg. ad Caïum*, § 30; Josèphe, *B. J.*, I, VII, 7; VIII, 4; II, IX, 1; *Ant.*, XIV, IV, 4; XVII, VIII, 1; XVIII, II, 2.

(4) Josèphe, *B. J.*, IV, III, 2; VIII, 1.

(5) *Talm.* de Jér., *Demaï*, II, 4; Tosiphta, *ibid.*, c. I; *Bereschith rabba*, c. LXXVI; Midrasch Ialkout, I, 39 *a*.

(6) *Aboth de-rabbi Nathan*, c. IV.

(7) *Ibidem*.

(8) *Talm.* de Bab., *Gittin*, 66 *a*. Il y a là des dates peu concordantes. Les circonstances de l'évasion de Johanan supposeraient la ville déjà bloquée (Midrasch rabba, sur *Kohéleth*, VII, 11, et sur *Eka*, I, 5; cf. *Talm.* de Bab., *Gittin*, 56 *a* et *b*). Or, à cette époque, Vespasien n'était plus en Judée. En 67 et 68, au contraire, il passa par Iabné.

(9) *Aboth de-rabbi Nathan*, IV; *Talm.* de Bab., *Gittin*, 56 *b*; Mischna, *Sanhédrin*, XI, 4.

Johanan (1), qui se retira à Berour-Haïl (2). Iabné devint, à partir de ce moment, la première académie juive de la Palestine (3). Les juifs des diverses contrées s'y rendaient pour les fêtes, comme autrefois on se rendait à Jérusalem, et de même qu'autrefois on profitait du voyage à la ville sainte pour prendre l'avis du sanhédrin et des écoles sur les cas douteux, de même à Iabné on soumettait les questions difficiles au *bet-dîn* (4). Ce tribunal n'était qu'improprement et rarement appelé du nom de l'ancien *sanhédrin;* mais il avait une autorité incontestée; les docteurs de toute la Judée s'y réunissaient parfois, et donnaient alors au *bet-dîn* le caractère d'une cour suprême. On garda longtemps le souvenir du verger où se tenaient les audiences de ce tribunal et du pigeonnier à l'ombre duquel s'asseyait le président (5).

Iabné semblait ainsi une sorte de petite Jérusalem ressuscitée. Pour les privilèges et aussi pour les obligations religieuses, on l'assimila complètement à Jérusalem (6); sa synagogue fut considérée comme la légitime héritière de celle de Jérusalem, comme le centre de la nouvelle autorité religieuse. Les Romains eux-mêmes se prêtèrent à cette manière de voir, et accordèrent au *nasi* ou *ab-bet-dîn* de Iabné une autorité officielle. Ce fut le commencement du patriarcat juif (7), qui se développa plus tard et devint

(1) Les causes de la rivalité de ces deux docteurs sont obscures. Voir Derenbourg, *Palestine*, p. 306 ss.

(2) Village situé non loin de Iabné, en inclinant, ce semble, vers Kulonié (Midrasch, *Koh.*, VII, 7; *Aboth de-rabbi Nathan*, c. XIV).

(3) Dans la liste des migrations du sanhédrin que la tradition juive a dressée, figure à la première place celle de Jérusalem à Iabné. *Talm.* de Bab., *Rosch has-schana*, 31 *a*.

(4) Mischna, *Para*, VII, 6; Tosiphta, *ibid.*, c. VI. Cf. Derenbourg, op. cit., p. 319.

(5) Sifré, § 118; *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 23 *b*; *Schabbath*, 33 *b*, 138 *b*, etc.; Mechilta sur *Exode*, XIV, 22; Benjamin de Tudèle, t. I, p. 79, Asher; Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 74; Derenbourg, *Palestine*, p. 380-381.

(6) Mischna, *Rosch has-schana*, IV, 1, 2, 3, 4; *Sanhédrin*, XI, 4; *Succa*, III, 12; *Talm.* de Bab., *Rosch has-schana*, 21 *b*, 31 *b*; *Sota*, 40 *a*, *b*; *Keritôt*, 9 *a*; Derenbourg, *Palestine*, p. 304 ss.

(7) Mischna, *Eduïoth*, VII, 7; *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 11 *a*. Cf. Mischna, *Rosch has-schana*, II, 7; IV. 4; Épiphane, hær. XXX, 4. Il est douteux que le titre officiel ait existé à l'époque où nous sommes. Notez cependant la lettre d'Adrien dans Vopiscus, *Saturn.*, 8 (*ipse ille patriarcha*).

une institution fort analogue à ce que sont de nos jours les patriarcats chrétiens de l'Empire ottoman. Ces magistratures à la fois religieuses et civiles, conférées par le pouvoir politique, ont toujours été en Orient le moyen employé par les grands empires pour se débarrasser de la responsabilité de leurs raïas. Cette existence d'un statut personnel n'avait rien d'inquiétant pour les Romains, surtout dans une ville en partie idolâtre et romaine, où les juifs étaient contenus par des forces militaires et par l'antipathie du reste de la population. Les conversations religieuses entre juifs et non juifs paraissent avoir été fréquentes à Iabné. La tradition nous montre Johanan ben Zakaï soutenant de fréquentes controverses avec les infidèles, leur fournissant des explications sur la Bible, sur les fêtes juives. Ses réponses sont souvent évasives, et parfois, seul avec ses disciples, il se permet de sourire des solutions peu satisfaisantes qu'il a données aux objections des païens (1).

Lydda eut ses écoles, qui rivalisèrent de célébrité avec celles de Iabné, ou plutôt qui en furent une sorte de dépendance (2). Les deux villes étaient à environ quatre lieues l'une de l'autre; quand on était excommunié à Iabné, on se rendait à Lydda. Tous les villages, danites ou philistins, de la plaine maritime environnante, Berour-Haïl, Bakiin, Gibthon, Gimso, Bené-Berak, tous situés au sud d'Antipatris, et qui jusque-là étaient à peine considérés comme faisant partie de la terre sainte, servaient également d'asile à des docteurs célèbres (3). Enfin le Darom, ou partie méridionale de la Judée, située entre Éleuthéropolis et la

(1) *Bereschith rabba*, ch. XVII; *Bammidbar rabba*, IV, X; Midrasch rabba, sur *Deutér.*, XXVIII, 12; *Talm.* de Bab., *Bechoroth*, 5 *a; Houlin*, 26 *b; Baba kama*, 38 *a; Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, I, 4, *Baba kama*, IV, 3; Derenbourg, *Palestine*, p. 316-317, 322.

(2) Cf. Derenbourg, p. 341, note 5; 366, 368, 373, note; 380, 384; Neubauer, *Géographie du Talm.*, p. 79. Jusqu'au IIIe siècle, l'embolisme du calendrier se fit à Lydda. *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, I, 2.

(3) *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 32 *b*, 74 *a; Hagiga*, 3 *a;* Midrasch, *Bereschith rabba*, c. LXI; *Talm.* de Jér., *Pesahim*, III, 7; *Schebiit*, IV, 2; *Demaï*, III, 1; *Maaseroth*, II, 3; Tosiphta, *ibid.*, c. II; *Ketouboth*, I, 5; *Hagiga*, I, 1; *Pesikta rabbathi*, ch. VIII. Cf. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 72-73, 78-80, 82; Derenbourg, *Palestine*, p. 306-307, note, 312.

mer Morte, reçut beaucoup de juifs fugitifs (1). C'était un riche pays, loin des routes fréquentées par les Romains et presque à la limite de leur domination.

On voit que le courant qui porta le rabbinisme vers la Galilée ne se faisait pas sentir encore. Il y avait des exceptions : Rabbi Éliezer ben Jacob, le rédacteur d'une des premières Mischna, paraît avoir été Galiléen (2). Vers l'an 100, on voit déjà les docteurs mischniques se rapprocher de Césarée et de la Galilée (3). Ce n'est pourtant qu'après la guerre d'Adrien que Tibériade et la haute Galilée deviennent par excellence le pays du *Talmud*.

(1) Derenbourg, p. 384. ss.
(2) Derenbourg, *Palestine*, p. 375.
(3) Derenbourg, p. 307, note; 366, note 3; 384.

CHAPITRE II

BÉTHER — LE LIVRE DE JUDITH — LE CANON JUIF

Dès les premières années qui suivirent la guerre, se forma, à ce qu'il semble, près de Jérusalem, un centre de population qui devait, cinquante ou soixante ans plus tard, jouer un rôle important. A deux lieues et quart de Jérusalem (1), dans la direction ouest-sud-ouest, était un village jusque-là obscur du nom de Béther (2). Il paraît

(1) Les données du *Talmud* sur la situation de Béther (*Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8; *Talm.* de Bab., *Gittin*, 57 *a;* Midrasch, *Eka*, II, 2) sont si inexactes, si absurdes, si contradictoires, qu'on n'en peut rien tirer. Eusèbe (*Hist. eccl.*, IV, VI, 3) tranche la question par ce qu'il dit, d'après Ariston de Pella, sur la proximité de Béther et de Jérusalem. Cf. Estori Parhi, *Kaftor ouaphérah*, ch. XI. Le récit *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8, sur les terrains achetés par les Hiérosolymites à Béther suppose la même proximité. Cf. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 103 ss.

(2) Βαιθήρ ou Βεθήρ de *Josué*, XV, 60, selon les Septante (cf. saint Jérôme, *In Mich.*, V, 2); aujourd'hui Bittir, petit village, à l'ouverture du ouadi Bittir, près duquel sont des ruines appelées *Khirbet el-Yahoud*, « les ruines des juifs. » Voir Ritter, *Erdkunde*, XVI, p. 428-429. La distance « quarante milles de la mer », donnée par les Talmuds, se vérifie pour Bittir. Une autre opinion identifie Béther avec Beth-schémesch, en s'appuyant sur la traduction grecque de *II Sam.*, XV, 24 (cf. *I Sam.*, VI, 12), et de *I Chron.*, VI, 59. Beth-schémesch est à près de cinq lieues de Jérusalem, dans la direction de Bittir. Il y a eu sans doute une confusion dans l'esprit du traducteur grec (comp. *Jos.*, XV, 10 et 60, selon les Septante). — Quant aux hypothèses qui cherchent Béther au nord de Jérusalem, elles sont réfutées par cette circonstance que la vente des captifs de Béther eut lieu à *Ramet el-Khalil*, près d'Hébron (saint Jérôme, *In Zach.*, XI, 4. Cf. *In Jerem.*, XXXI, 15, et *Chron. pascale*, p. 253-254). Il est vrai que Robinson (*Biblical Researches*, III, p. 266-271) n'a pas trouvé le site actuel de Bittir répondant, surtout pour l'approvisionnement d'eau, à ce que l'on attend dans l'hypothèse de Bittir = Béther. Mais on peut faire presque les mêmes objections contre le site de Jotapata, qui pourtant n'est pas douteux. Tobler (*Dritte Wanderung*, p. 103) a cru découvrir des citernes dans l'acropole. M. Guérin (*Description de la Palestine*, Judée, II, p. 387 ss) a levé toutes les difficultés en montrant que la ville prise par les Romains pouvait renfermer le village actuel, l'acropole et le plateau

que, plusieurs années avant le siège, un grand nombre de bourgeois riches et paisibles de Jérusalem, prévoyant l'orage qui allait fondre sur la capitale, y avaient acheté des terrains pour s'y retirer (1). Béther était, en effet, situé dans une vallée fertile, en dehors des routes importantes qui joignaient Jérusalem au Nord et à la mer. Une acropole dominait le village, bâti près d'une belle source, et formait une sorte de fortification naturelle; un plateau inférieur servait d'assise à la ville basse. Après la catastrophe de l'an 70, une masse considérable de fugitifs s'y donna rendez-vous. Il s'établit des synagogues, un sanhédrin, des écoles (2). Béther devint bien vite une ville sainte, une sorte d'équivalent de Sion. La colline escarpée se couvrit de maisons, qui, s'épaulant à d'anciens travaux dans le roc et à la disposition naturelle de la colline (3), formèrent une espèce de citadelle que l'on compléta avec des assises de gros blocs. La situation écartée de Béther permet d'admettre que les Romains ne se soient pas préoccupés de ces travaux; peut-être d'ailleurs une partie était-elle antérieure au siège de Titus (4). Appuyée par les grandes communautés juives de Lydda, de Iabné, Béther devint ainsi une assez grande ville (5) et comme le camp retranché du fanatisme en Judée. Nous verrons le judaïsme y livrer à la puissance romaine un dernier et impuissant combat.

A Béther semble avoir été composé un livre singulier, parfait miroir de la conscience d'Israël à cette époque, où se retrouvent le puissant ressouvenir des défaites passées et le pressentiment fougueux des révoltes futures, je veux

inférieur que l'acropole domine. Il faut songer que la ville détruite par les Romains n'eut d'importance que durant quelques années, que sa population était très pauvre, que les fortifications furent improvisées (Dion Cassius, LXIX, 12), enfin que les récits du *Talmud* sont remplis d'exagération.

(1) *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8.

(2) *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8; *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 17 *b*; Jellinek, *Beth ham-midrasch*, IV, p. 146.

(3) Cf. Robinson, III, p. 266; Guérin, II, p. 386, 387.

(4) Les grands travaux d'excavation et de terrassement ne se firent qu'au moment du soulèvement, en 132. Dion Cassius, LXIX, 12.

(5) *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8; Midrasch, *Eka*, II, 2 (énormes exagérations), Cf. saint Jérôme, *In Zach.*, VIII, 19.

parler du *Livre de Judith* (1). L'ardent patriote qui a composé cette *agada* en hébreu (2) a calqué, selon l'usage des *agadas* juives, une histoire bien connue, celle de Débora, sauvant Israël de ses ennemis en tuant leur chef (3). Ce sont à chaque ligne des allusions transparentes. L'antique ennemi du peuple de Dieu, Nabuchodonosor (type parfait de l'Empire romain, lequel, selon les juifs, n'était qu'une œuvre de propagande idolâtrique) (4) veut assujettir le monde entier à son empire et se faire adorer, à l'exclusion de tout autre Dieu. Il charge de l'entreprise son général Holopherne (5). Tous s'inclinent, excepté le peuple juif. Israël n'est pas un peuple militaire (6); mais c'est un peuple montagnard, difficile à forcer. Tant qu'il observe la Loi, il est invincible.

Un païen sensé et qui connaît Israël, *Achior* (frère de la lumière), tâche d'arrêter Holopherne. L'essentiel, selon lui, est de savoir si Israël manque à la Loi; en ce cas, il est facile à vaincre; sinon, il faut se garder de l'attaquer. Tout est inutile; Holopherne marche sur Jérusalem. La clef de Jérusalem est une place située dans le Nord, du côté de Dothaïm, à l'entrée de la région montagneuse, au sud de la plaine d'Esdrelon. Cette place s'appelle *Beth-éloah* (maison de Dieu) (7). L'auteur la conçoit exactement sur

(1) Josèphe ne connaît pas encore le *Livre de Judith*. Or, si ce livre avait été publié avant 70, il serait inconcevable que Josèphe ne l'eût pas connu, et plus inconcevable encore que, l'ayant connu, il n'en eût pas fait usage, ce livre rentrant parfaitement dans son objet fondamental, qui est de relever l'héroïsme de ses compatriotes et de montrer qu'à cet égard ils ne le cédèrent en rien aux Grecs et aux Romains. D'autre part, vers l'an 95, Clément Romain (*I ad Cor.*, 55 et 59, éd. de Philothée Bryenne) cite le *Livre de Judith*. Ce livre a donc été composé vers l'an 80. La constitution juive qui résulte du récit est bien celle qui devait plaire aux survivants de la révolution de 66. Israël, selon l'auteur, n'a d'autre gouvernement que la γερουσία centrale et le grand prêtre (IV, 6, 8).

(2) Le texte grec porte des traces évidentes d'une traduction de l'hébreu, par exemple III, 9, et dans les noms propres de lieu. Le texte chaldéen dont parle saint Jérôme (*Praef.*), s'il a existé, n'était pas l'original. La version de saint Jérôme n'a ici aucune valeur; le grec seul fait autorité. C'est d'après le grec que nous citons. Voir Fritzsche, *Libri apocr. Vet. Test.*, p. 165 ss.

(3) Voir surtout *Juges*, IV, 9.

(4) Se rappeler l'*Apocalypse* de Jean.

(5) Ce nom est persan. L'auteur se soucie peu de l'anachronisme.

(6) *Judith*, V, 23.

(7) En grec Βετυλούα ou Βαιτυλούα, par iotacisme, pour Βαιτηλώα. Le nom du village de Βετομεσθαΐμ (IV, 6), parallèle à Beth-éloah, paraît aussi symbolique

le modèle de Béther. Elle est assise à l'ouverture d'un ouadi (1), sur une montagne au pied de laquelle coule une fontaine indispensable à la population (2), les citernes de la ville haute étant peu considérables. Holopherne assiège *Beth-éloah* qui est bientôt réduite par la soif aux dernières extrémités. Mais le caractère de la Providence divine est de choisir pour faire les plus grandes choses les êtres les plus faibles. Une veuve, une zélote, *Judith* (la Juive) se lève et prie; elle sort et se présente à Holopherne comme une dévote rigide qui n'a pu supporter les manquements à la Loi dont elle était témoin dans la ville. Elle va lui indiquer un moyen sûr pour vaincre les juifs. Ils meurent de faim et de soif, ce qui les entraîne à manquer aux préceptes sur les aliments et à manger les prémices réservées aux prêtres. Ils ont bien envoyé demander l'autorisation du sanhédrin de Jérusalem; mais à Jérusalem aussi on est relâché; on leur permettra tout; alors il sera facile de les vaincre (3). « Je prierai Dieu, ajoute-t-elle, de me faire savoir quand ils pécheront (4). » Puis, à l'heure où Holopherne se croit assuré de toutes ses complaisances, elle lui coupe la tête. Dans cette expédition, elle n'a pas manqué une seule fois à la Loi. Elle prie et fait ses ablutions aux heures voulues; elle ne mange que les mets qu'elle a portés avec elle; même le soir où elle va se prostituer à Holopherne, elle boit son vin à elle. Judith vit encore après cela cent cinq ans, refusant les mariages les plus avantageux, heureuse et honorée. Durant sa vie et longtemps après elle, personne n'ose inquiéter le peuple juif. Achior est aussi récompensé d'avoir bien connu Israël. Il se fait circoncire et devient enfant d'Abraham à perpétuité.

et ne semble pas désigner une localité géographique. Parmi les nombreux systèmes imaginés pour donner de la réalité à cette topographie fantastique, un seul système, celui de Schultz, a quelque plausibilité. *Bétylua*, dans ce système, serait *Beit-Ilfah*, au nord des monts Gelboé (*Zeitschrift der d. m. G.*, III, 1849, p. 48-49, 58-59; Ritter, *Erdkunde*, XV, p. 423 ss; cf. van De Velde, *Memoir to accompany the map of the Holy land*, p. 229); encore ce système ne résiste-t-il pas aux objections.

(1) *Judith*, x. 10; xii, 7. Voir ci-dessus p. 48, note 2.
(2) *Judith*, v, 1; vi, 11; vii, 3, 10 ss. Cf. xii, 7; xv, 3.
(3) *Judith*, xi, 12 ss. Cf. *Esther*, texte grec, interpolation après iv, 17.
(4) *Judith*, xi, 16-17. Cf. xii, 2, 9, 18-19.

L'auteur, par son penchant à imaginer des conversions de païens (1), par sa persuasion que Dieu aime surtout les faibles, qu'il est par excellence le dieu des désespérés (2), se rapproche des sentiments chrétiens. Mais par son attachement matérialiste aux pratiques de la Loi (3), il se montre pharisien pur. Il rêve pour les israélites une autonomie sous l'autorité de leur sanhédrin et de leur *nasi*. Son idéal est bien celui de Iabné. Il y a un mécanisme de la vie humaine que Dieu aime; la Loi en est la règle absolue; Israël est créé pour l'accomplir. C'est un peuple comme il n'y en a pas d'autre, un peuple que les païens haïssent, parce qu'ils savent bien qu'il est capable de séduire le monde entier (4), un peuple invincible, pourvu qu'il ne pèche pas (5). Aux scrupules du pharisien se joignent le fanatisme du zélote, l'appel au glaive pour défendre la Loi, l'apologie des plus sanglants exemples de violences religieuses (6). L'imitation du *Livre d'Esther* perce dans tout l'ouvrage; l'auteur lisait ce livre, non tel qu'il existe dans l'original hébreu, mais avec les interpolations qu'offre le texte grec (7). L'exécution littéraire est faible; les parties banales, lieux communs de l'*agada* juive, cantiques, prières, etc., rappellent par moments le ton de l'Évangile selon saint Luc. La théorie des revendications messianiques est cependant peu développée; Judith est encore récompensée de sa vertu par une longue vie. Le livre dut être lu avec passion dans les cercles de Béther et de Iabné; mais on conçoit que Josèphe ne l'ait pas connu à Rome; on le dissimula sans doute, comme plein d'allusions dangereuses. Le succès, en tout cas, n'en fut pas durable chez les juifs; l'original hébreu se perdit bientôt (8); mais la traduction grecque se fit une place dans le canon chrétien.

(1) *Judith*, XI, 23; XIV, 6.
(2) *Judith*, IX, 11.
(3) *Judith*, VIII, 5; XI, 12 ss.
(4) *Judith*, X, 19.
(5) *Judith*, V, 17 ss; XI, 10 ss.
(6) *Judith*, IX, 2, 3, 4.
(7) Josèphe de même. *Ant.*, XI, VI, 1 ss.
(8) Origène, *Epist. ad Africanum*, 13. Ce que dit saint Jérôme (*Praef.*) est un tissu d'inexactitudes.

Nous verrons, vers l'an 95, cette traduction connue à Rome (1). En général, c'est au lendemain de leur publication que les ouvrages apocryphes étaient accueillis et cités; ces nouveautés avaient une vogue éphémère, puis tombaient dans l'oubli.

Le besoin d'un canon rigoureusement délimité des livres sacrés se faisait sentir de plus en plus. La *Thora*, les prophètes, les psaumes (2), étaient la base admise de tous. *Ézéchiel* seul excitait quelques difficultés par les passages où il n'est pas d'accord avec la Thora. On s'en tira par des subtilités (3). On hésita pour *Job*, dont la hardiesse n'était plus d'accord avec le piétisme du temps. Les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques* subirent un assaut bien plus violent (4). Le tableau libre esquissé au chapitre VII des *Proverbes*, le caractère tout profane du *Cantique*, le scepticisme de l'*Ecclésiaste* paraissaient devoir priver ces écrits du titre de livres sacrés. L'admiration heureusement l'emporta. On les admit, si l'on peut s'exprimer ainsi, à correction et à interprétation. Les dernières lignes de l'*Ecclésiaste* semblaient atténuer les crudités sceptiques du texte. On se mit à chercher dans le *Cantique* des profondeurs mystiques (5). Pseudo-Daniel avait conquis sa place à force d'audace et d'assurance (6); il ne put cependant forcer la ligne déjà impénétrable des anciens prophètes, et il resta dans les dernières pages du volume sacré, à côté d'*Esther* et des compilations historiques les plus récentes (7). Le fils de Sirach n'échoua que pour avoir avoué trop franchement sa rédaction moderne (8). Tout cela constituait une petite bibliothèque sacrée de vingt-

(1) Clément Romain, *I ad Cor.*, 55, 59 (éd. Philothée Bryenne).
(2) Comp. *Luc*, XXIV, 44; Josèphe, *Contre Apion*, I, 8.
(3) *Talm.* de Bab., *Menahoth*, 45 *a*; *Hagiga*, 13 *a*; Sifré, sur *Deut.*, § 294.
(4) *Aboth de-rabbi Nathan*, c. 1; Mischna, *Eduïoth*, v, 3; *Iadaïm*, III, 5; Tosiphta, *Iadaïm*, II; *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 30 *b*; *Megilla*, 7 *a*; Midrasch *Vayyicra* rabba, 161 *b*; Midrasch sur *Koh.*, I, 3; sur *Levit.*, XXVIII; *Pesikta de-rabbi Cahana*, p. 68 *a* (éd. Buber); *Pesikta rabbathi*, c. XVIII.
(5) Aquiba, cité dans Mischna, *Iadaïm*, III, 5.
(6) Mischna, *Ioma*, I, 6.
(7) Voir l'ordre des Bibles hébraïques.
(8) *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, X (XI), 1; *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 100 *b*.

quatre ouvrages, dont l'ordre fut dès lors irrévocablement fixé (1). Beaucoup de variantes existaient encore (2); l'absence de points-voyelles laissait planer sur de nombreux passages une regrettable ambiguïté, que les différents partis exploitaient dans le sens de leurs idées. Ce n'est que plusieurs siècles plus tard que la Bible hébraïque forma un volume presque sans variantes et dont la lecture était arrêtée jusque dans ses derniers détails.

Quant aux livres exclus du canon, on en interdit la lecture et l'on chercha même à les détruire. C'est ce qui explique comment des livres essentiellement juifs et qui avaient tout autant de droits que *Daniel* et *Esther* à rester dans la Bible juive, ne se sont conservés que par les traductions grecques ou faites sur le grec. Ainsi les histoires macchabaïques, le *Livre de Tobie*, les livres d'*Hénoch*, la *Sagesse* du fils de Sirach, le *Livre de Baruch*, le livre appelé « troisième d'Esdras », diverses suites que l'on rattacha au *Livre de Daniel* (les trois enfants dans la fournaise, Susanne, Bel et le dragon), la prière de Manassé, la lettre de Jérémie, le *Psautier de Salomon*, l'*Assomption de Moïse*, toute une série d'écrits agadiques et apocalyptiques, négligés par les juifs de la tradition talmudique, n'ont été gardés que par des mains chrétiennes. La communauté littéraire qui exista durant plus de cent ans entre les juifs et les chrétiens faisait que tout livre juif empreint d'un esprit pieux et inspiré par les idées messianiques était accepté sur-le-champ dans les Églises. A partir du IIe siècle, le peuple juif, voué exclusivement à l'étude de la Loi et n'ayant de goût que pour la casuistique, négligea ces écrits. Plusieurs Églises chrétiennes, au contraire, persistèrent à y attacher un grand prix et les admirent plus ou moins officiellement dans leur canon. Nous verrons, par exemple, l'*Apocalypse d'Esdras*, œuvre d'un juif exalté, comme le *Livre de Judith*,

(1) *Talm.* de Bab., *Baba bathra*, 14 *b*. Cf. Josèphe, *Contre Apion*, I, 2. Les versets *Kohéleth* XII, 11-14, paraissent une clausule des *Ketoubim*, écrite vers ce temps.

(2) Les écarts qu'on observe entre les différentes versions en sont la preuve. Voir Mechilta et Sifré, avec les observations critiques de M. Geiger, *Urschrift und Uebersetzungen der Bibel*, Breslau, 1857.

n'être sauvée de la destruction que par la faveur dont elle jouit parmi les disciples de Jésus.

Le judaïsme et le christianisme vivaient encore ensemble comme ces êtres doubles, soudés par une partie de leur organisme quoique distincts pour tout le reste. L'un des êtres transmettait à l'autre des sensations, des volontés. Un livre sorti des passions juives les plus ardentes, un livre zélote au premier chef, était immédiatement adopté par le christianisme, se conservait par le christianisme, s'introduisait grâce à lui dans le canon de l'Ancien Testament (1). Une fraction de l'Église chrétienne, à n'en pas douter, avait ressenti les émotions du siège, partageait les douleurs et les colères des juifs sur la destruction du temple, gardait de la sympathie pour les révoltés; l'auteur de l'*Apocalypse*, qui probablement vivait encore, avait sûrement le deuil au cœur, et supputait les jours de la grande vengeance d'Israël. Mais déjà la conscience chrétienne avait trouvé d'autres issues; ce n'était pas seulement l'école de Paul, c'était la famille du maître qui traversait la crise la plus extraordinaire, et transformait selon les nécessités du temps les souvenirs mêmes qu'elle avait gardés de Jésus.

(1) Une réflexion analogue peut être faite sur le livre essentiellement juif de Tobie; mais la date de ce livre est très difficile à fixer.

CHAPITRE III

ÉBION AU DELA DU JOURDAIN

Nous avons vu, en 68, l'Église chrétienne de Jérusalem, conduite par les parents de Jésus, fuir la ville livrée à la terreur et se réfugier à Pella, de l'autre côté du Jourdain (1). Nous avons vu l'auteur de l'*Apocalypse*, quelques mois après, employer les plus vives et les plus touchantes images pour exprimer la protection dont Dieu couvrait l'Église fugitive, le repos dont elle jouissait dans son désert (2). Il est probable que ce séjour se prolongea plusieurs années après le siège. La rentrée à Jérusalem était impossible, et l'antipathie entre le christianisme et les pharisiens était déjà trop forte pour que les chrétiens se portassent avec le gros de la nation du côté de Iabné et de Lydda. Les saints de Jérusalem demeurèrent donc au delà du Jourdain. L'attente de la catastrophe finale était arrivée au plus haut degré de vivacité. Les trois ans et demi que l'*Apocalypse* fixait comme échéance à ses prédictions conduisaient jusque vers le mois de juillet 72.

La destruction du temple avait sûrement été pour les chrétiens une surprise. Ils n'y avaient pas cru plus que les juifs. Par moments, ils s'étaient figuré Néron l'Antéchrist revenant de chez les Parthes, marchant sur Rome avec ses alliés, la saccageant, puis se mettant à la tête des armées de Judée, profanant Jérusalem et massacrant le peuple des justes rassemblé sur la colline de Sion (3) ; mais personne

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1301.
(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1369, 1370.
(3) *Carmina sibyllina*, V, 146-153.

ne supposait que le temple disparaîtrait (1). Un événement aussi prodigieux, une fois arrivé, dut achever de les mettre hors d'eux-mêmes. Les malheurs de la nation juive furent regardés comme une punition du meurtre de Jésus et de Jacques (2). En y réfléchissant, on se prit à trouver que Dieu avait été en tout cela d'une grande bonté pour ses élus. C'était à cause d'eux qu'il avait bien voulu abréger des jours qui, s'ils avaient duré, eussent vu l'extermination de toute chair (3). L'affreuse tourmente qu'on avait subie resta dans la mémoire des chrétiens d'Orient et fut pour eux ce que la persécution de Néron avait été pour les chrétiens de Rome, « la grande angoisse (4) », prélude certain des jours du Messie.

Un calcul, d'ailleurs, semble avoir vers cette époque beaucoup préoccupé les chrétiens. On songeait à ce passage d'un psaume : « Aujourd'hui du moins écoutez ce qu'il vous dit : « N'endurcissez pas vos cœurs comme à Meriba, comme au jour de Massa dans le désert... Pendant quarante ans, j'ai eu cette génération en dégoût, et j'ai dit : C'est un peuple errant de cœur; ils ignorent mes voies. Aussi ai-je juré dans ma colère qu'ils n'entreront pas dans mon repos (5) ». On appliquait aux juifs opiniâtres ce qui concernait la rébellion des israélites dans le désert, et, comme à peu près quarante années s'étaient écoulées depuis la courte mais brillante carrière publique de Jésus, on croyait l'entendre adresser aux incrédules cet appel pressant : « Voilà quarante ans que je vous attends; il est temps; prenez garde (6). » Toutes ces coïncidences, qui faisaient tomber l'année apocalyptique vers l'an 73, les souvenirs récents de la révolution et du siège, l'accès

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1365.

(2) Hégésippe (judéo-chrétien), dans Eusèbe, *H. E.*, II, XXIII, 18. Il fallait que cette idée fût bien répandue pour que Mara, fils de Sérapion, qui n'était, ce semble, pas chrétien, l'ait adoptée (Cureton, *Spicil. syriac.*, p. 73-74). Cet auteur appartient, selon nous, à la seconde moitié du IIe siècle.

(3) *Matth.*, XXIV, 22; *Marc*, XIII, 20; Épître de Barnabé, 4. Cf. *Vie de Jésus*, p. 47, note 1; *l'Antéchrist*, p. 1301.

(4) Θλῖψις μεγάλη, hébr. *sara guedola*.

(5) *Ps.* XCV, 7 ss.

(6) *Hébr.*, III, 7 ss. Cf. *Saint Paul*, p. 743.

étrange de fièvre, d'exaltation, de folie, qu'on avait traversé, et ce comble du prodige, que, après des signes si évidents, les hommes eussent encore le triste courage de résister à la voix de Jésus qui les appelait, tout cela paraissait inouï et ne s'expliquait que par un miracle. Il était clair que le moment approchait où Jésus allait paraître et le mystère des temps s'accomplir.

Tant que l'on fut sous le coup de cette idée fixe et que l'on envisagea la ville de Pella comme un asile provisoire où Dieu lui-même nourrissait ses élus et les préservait de la haine des méchants (1), on ne pensa point à s'éloigner d'un endroit que l'on croyait avoir été désigné par une révélation du Ciel (2). Mais, quand il fut clair qu'il fallait se résigner à vivre encore, un mouvement se fit dans la communauté; un grand nombre de frères, y compris les membres de la famille de Jésus, quittèrent Pella et allèrent s'établir à quelques lieues de là, dans la Batanée, province qui relevait d'Hérode Agrippa II (3), mais tombait de plus en plus sous la souveraineté directe des Romains. Ce pays était alors très prospère; il se couvrait de villes et de monuments; la domination des Hérodes y avait été bienfaisante et y avait fondé cette civilisation brillante qui dura depuis le premier siècle de notre ère jusqu'à l'islam (4). La ville choisie de préférence par les disciples et les parents de Jésus fut Kokaba, voisine d'Astaroth-Carnaïm (5), un peu au delà d'Adraa (6), et très près des confins du royaume des Nabatéens (7). Kokaba n'était qu'à treize ou quatorze

(1) *Apoc.*, XII, 14.
(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1302, 1303.
(3) Josèphe, *Ant.*, XX, VII, 1.
(4) Voir Waddington, *Inscr. grecques de Syrie*, nos 2112, 2135, 2211, 2305, 2329, 2364, 2365, surtout le no 2329. Cf. *les Apôtres*, p. 585.
(5) Aujourd'hui *Tell Aschtéreh*.
(6) Aujourd'hui *Deraat*.
(7) Κωκάβα, Χωχάβα, Κωχάβα. Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, VII, 14; Eusèbe, *Onomast.*, au mot Χωβά; Épiphane, hær. XVIII, 1; XIX, 1-2; XXIX, 7; XXX, 2, 18; XL, 1; LIII, 1. Les passages d'Épiphane, qui avait voyagé dans ces contrées, fixent le site de Kokaba avec beaucoup de précision, et rectifient les inexactitudes de Jules Africain et d'Eusèbe. C'est bien à tort qu'on a supposé qu'il s'agissait ici de Kokab, à quatre lieues au sud-ouest de Damas. Épiphane, XXX, 2, 18; XL, 1, s'y opposent; d'ailleurs, cette localité ne faisait pas partie de la Batanée. Encore moins faut-il songer aux nombreux villages du nom de Kokab

lieues de Pella, et les Églises de ces deux localités purent rester longtemps dans des rapports étroits. Sans doute beaucoup de chrétiens, dès le temps de Vespasien et de Titus, regagnèrent la Galilée et la Samarie (1); cependant ce n'est qu'après Adrien que la Galilée devint le rendez-vous de la population juive, et que l'activité intellectuelle de la nation s'y concentra.

Le nom que se donnaient à eux-mêmes ces pieux gardiens de la tradition de Jésus était celui d'*ébionim* ou « pauvres (2) ». Fidèles à l'esprit de celui qui avait dit « Heureux les *ébionim!* (3) » et qui avait attribué en propre aux déshérités de ce monde le royaume du ciel et la propriété de l'Évangile (4), ils se faisaient gloire de leur mendicité et continuaient, comme la primitive Église de Jérusalem, à vivre d'aumônes (5). Nous avons vu saint Paul toujours préoccupé de ces pauvres de Jérusalem (6), et saint Jacques prendre le nom de « pauvre » pour un titre de noblesse (7). Une foule de passages de l'Ancien Testament où le mot *ébion* est employé pour désigner l'homme pieux et par extension l'ensemble du piétisme israélite, la réunion des saints d'Israël, chétifs, doux, humbles, méprisés du monde, mais aimés de Dieu, étaient rapportés à la secte (8). Le mot « pauvre » impliquait une nuance de tendresse, comme quand nous disons « le pauvre chéri! ». Ce « pauvre de Dieu », dont les prophètes et les psalmistes avaient raconté les misères, les humiliations, et annoncé les grandeurs futures, passa pour la désignation symbolique de la petite Église transjordanienne de Pella et de Kokaba,

situés à l'ouest de l'Anti-Liban et du Jourdain, et au Khoba de *Gen.*, XIV, 15. Kruse (*Commentare zu Seetzen's Reisen*, p. 15, 25, 36, 37, 139, 140; cf. p. XVII. XVIII, XIX) identifie notre Kokaba avec Ktébé ou Koteibé. On pourrait aussi songer à Hibbé, à deux lieues au sud de Ktébé. Voir les cartes de Van de Velde et de Wetzstein.

(1) Voyez ci-dessus, p. 47.

(2) En grec πτωχοί. Voir *Vie de Jésus*, p. 198.

(3) *Matth.*, V, 3; *Luc*, VI, 20.

(4) *Matth.*, XI, 5; *Luc*, IV, 18.

(5) Épiphane, haer., XXX, 17.

(6) *Gal.*, II, 10; *Act.*, XI, 29; *Rom.*, XV, 25, 26.

(7) *Jac.*, II, 5, 6.

(8) Voir surtout *Ps.* IX, 19; XL, 18; LXX, 6; LXXXVI, 1; CVII, 41; CIX, 22; CXIII, 7; *Amos.*, II, 6.

continuatrice de celle de Jérusalem. De même que, dans la vieille langue hébraïque, le mot *ébion* avait reçu une signification métaphorique pour désigner la partie pieuse du peuple de Dieu (1); de même la sainte petite congrégation de la Batanée, se considérant comme le seul véritable Israël, « l'Israël de Dieu (2) », héritier du royaume céleste, s'appela le pauvre, le chéri de Dieu. *Ébion* était ainsi souvent employé au sens collectif (3), à peu près comme *Israël*, ou comme l'ont été chez nous des personnifications telles que « Jacques Bonhomme ». Dans les parties éloignées de l'Église, pour lesquelles les bons pauvres de Batanée furent bientôt des étrangers, Ébion devint un personnage, prétendu fondateur de la secte des ébionites (4).

Le nom par lequel les sectaires étaient désignés chez les autres populations de la Batanée était celui de « nazaréens » ou « nazoréens (5) ». On savait que Jésus, ses parents, ses premiers disciples étaient de Nazareth ou des environs; on les désignait par leur lieu d'origine (6). On a supposé, non sans raison peut-être, que le nom de « nazaréens » s'appliqua surtout aux chrétiens de Galilée réfugiés en Batanée (7), tandis que le nom d'*ébionim* continua d'être le titre que se donnaient les saints mendiants de Jérusalem (8). Quoi qu'il en soit, « nazaréens » resta toujours en Orient le mot générique pour désigner les chrétiens; Mahomet n'en connut pas d'autre, et les musulmans s'en servent

(1) Passage des *Psaumes* précités; *Isaïe*, XXV, 4; XXVI, 6; XLI, 17; *Jérémie*, XX, 13. Il en était de même des mots *dal* et *ani* ou *anav*. Voir *Ps.* IX-X et *Vie de Jésus*, p. 198.

(2) *Gal.*, VI, 16.

(3) Épiphane, haer. XXX, 18.

(4) Voir *Vie de Jésus*, p. 198. Ajoutez à la liste des Pères qui ont cru à l'existence d'un Ébion, Victorin de Pettau, *Bibl max. Patrum*, III, p. 418, et l'interpolateur d'Ignace, *Ad Philad.*, § 6. Le raisonnement d'Hégésippe (dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5) explique cette erreur. C'est ainsi qu'Hégésippe lui-même suppose un *Masbothée* pour expliquer les *masbothéens*.

(5) Voir *les Apôtres*, p. 613.

(6) Épiphane, haer. XXIX, 1, 4, 5, 6; Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, VII, 14. C'est par confusion et faute de connaître l'orthographe hébraïque que l'on a cru voir une relation entre ce mot et l'ascétisme des *nazirs*.

(7) Voir *l'Antéchrist*, p. 1291.

8) *Gal.*, II, 10.

encore de nos jours. Par un bizarre contraste, le nom de « nazaréens », à partir d'une certaine époque (1), présenta, comme celui d' « ébionites », un sens fâcheux à l'esprit des chrétiens grecs ou latins. Il était arrivé dans le christianisme ce qui arrive dans presque tous les grands mouvements; les fondateurs de la religion nouvelle, aux yeux des foules étrangères qui s'y étaient affiliées, n'étaient plus que des arriérés, des hérétiques; ceux qui avaient été le noyau de la secte s'y trouvaient isolés et comme dépaysés. Le nom d'*ébion*, par lequel ils se désignaient, et qui avait pour eux le sens le plus élevé, devint une injure et fut hors de Syrie synonyme de sectaire dangereux; on en fit des plaisanteries, et on l'interpréta ironiquement dans le sens de « pauvre d'esprit (2) ». L'antique dénomination de « nazaréens », à partir du IVe siècle, designa de même pour l'Église catholique orthodoxe des hérétiques à peine chrétiens (3).

Ce singulier malentendu s'explique quand on considère que les *ébionim* et les nazaréens restaient fidèles à l'esprit primitif de l'Église de Jérusalem et des frères de Jésus, d'après lesquels Jésus n'était qu'un prophète élu de Dieu pour sauver Israël, tandis que, dans les Églises sorties de Paul, Jésus devenait de plus en plus une incarnation de Dieu. Selon les chrétiens helléniques, le christianisme se substituait à la religion de Moïse comme un culte supérieur à un culte inférieur. Aux yeux des chrétiens de la Batanée,

(1) Cela ne s'observe pas avant saint Épiphane.

(2) Origène, *De principiis*, IV, 22 (Opp., I, 183) *Contre Celse*, II, 1; *Philocalie* d'Origène, I, 17; Eusèbe, *H. E.*, III, XXVII, 6; l'interpolateur d'Ignace *Ad Phil.*, § 6; Épiphane haer. XXX, 17.

(3) Épiphane, haer. XXIX et XXX, et *Resp. ad Acac. et Paul.*, sub. fin. L'identité primitive des *ébionim* et des nazaréens est entrevue par Épiphane, haer. XXX, 1, 2; puis il la méconnaît. Rien de plus confus que le système de ce Père, égaré par son fanatisme orthodoxe. Ailleurs il admet des nazaréens purement juifs (haer. XVIII); les rapprochements qu'il fait entre eux et les ossènes (haer. XIX) sont superficiels. Il ne veut à aucun prix que les sectaires judaïsants,qu'il déteste, soient la descendance directe de la famille et des vrais disciples de Jésus. Le passage de Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, VII, 14, malgré ses inexactitudes, associe les nazaréens, Kokaba et les parents de Jésus. Kokaba était le séjour commun de trois catégories de personnes, au fond identiques : les nazaréens, les *ébionim* et les δεσπόσυνοι. Les rapprochements qu'on a faits entre les nazaréens et les *nosaïris* ou *ansariés* sont sans fondement.

c'était là un blasphème. Non seulement ils ne tenaient pas la Loi pour abolie, mais ils l'observaient avec un redoublement de ferveur. Ils regardaient la circoncision comme obligatoire, célébraient le sabbat en même temps que le dimanche (1), pratiquaient les ablutions et tous les rites juifs (2). Ils étudiaient l'hébreu avec soin (3), et lisaient la Bible en hébreu. Leur canon était le canon juif; déjà peut-être ils commençaient à y faire des retranchements arbitraires (4).

Leur admiration pour Jésus était sans bornes; ils le qualifiaient de prophète de vérité par excellence, de Messie, de fils de Dieu, d'élu de Dieu; ils croyaient à sa résurrection, mais ne sortaient pas pour cela de l'idée juive selon laquelle un homme-Dieu est une monstruosité. Jésus, dans leur pensée, était un simple homme, fils de Joseph, né dans les conditions ordinaires de l'humanité, sans miracle (5). C'est tardivement qu'ils expliquèrent sa naissance par une opération du Saint-Esprit (6). Quelques-uns admettaient que, le jour où il fut adopté par Dieu, l'Esprit divin ou le Christ était descendu en lui sous la forme visible d'une colombe (7), si bien que Jésus ne fut fils de Dieu et oint du Saint-Esprit qu'à partir de son baptême (8). D'autres, se rapprochant plus encore des conceptions bouddhiques, pensaient qu'il était arrivé à la dignité de Messie et de fils de Dieu par sa perfection, par des progrès succes-

(1) Eusèbe, *H. E.*, III, 27.

(2) Justin, *Dial. cum Tryph.*, 47, 48; Irénée, I, XXVI, 2; III, XXI, 1; IV, XXXIII, 4; Tertullien, *Praescr.*, 33; *De carne Christi*, 14; Origène, *Adv. Celsum*, I, 2; V, 61, 65; *De principiis*, l. IV, c. 22; *Philosophumena*, VII, 8, 34 (comp. ce qui regarde Théodote, copiste des ébionites, *ibid.*, VII, 35); X, 22; *Constitutions apostoliques*, VI, 6; Eusèbe, *H. E.*, III, 27; VI, 17; Épiphane, haer. XVIII, 1; XXIX, 5, 7, 8, 9; XXX, 2, 3, 13, 16, 17, 18, 21, 32; Théodoret, *Haereticae fabulae*, II, 1; Philastre, *De haer.*, 8; saint Jérôme, *In Is.*, I, 12; VIII, 14; IX, 1; XXIX, 20; *In Matth.*, prol.; *De viris ill.*, c. 3; *Epist. ad August.*, 89 (74), Martianay, IV, 2e partie, col. 617 ss, et réponse de saint Augustin, *ibid.*, p. 630 ss.

(3) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 7.

(4) Épiphane, haer. XXX, 18.

(5) Épiphane, XXX, 2, 3.

(6) Épiphane, XXX, 3, 13, 14, 16, 34; Eusèbe, *H. E.*, III, 27; Origène, *Contre Celse*, l. c.; Théodoret, l. c.

(7) Épiphane, XXX, 16; *Évangile des Hébreux*, Hilgenfeld, p. 15, 21.

(8) *Évangile des Hébr.*, Hilgenfeld, p. 15, 16.

sifs (1), par son union avec Dieu, et surtout en faisant le tour de force d'observer toute la Loi. A les entendre, Jésus seul avait résolu ce problème difficile. Quand on les poussait, ils avouaient que tout autre homme qui pourrait en faire autant obtiendrait le même honneur. Ils s'efforçaient en conséquence, dans leurs récits sur la vie de Jésus, de le montrer accomplissant la Loi tout entière; ils lui mettaient, à tort ou à raison, dans la bouche ces mots : « Je suis venu, non abolir la loi, mais l'accomplir (2) ». Plusieurs, enfin, portés vers les idées gnostiques et cabalistes, voyaient en lui un grand archange (3), le premier de ceux de son ordre, être créé à qui Dieu avait donné pouvoir sur toutes les choses créées et qu'il avait chargé spécialement d'abolir les sacrifices.

Leurs églises s'appelaient « synagogues », leurs prêtres, « archisynagogues (4) ». Ils s'interdisaient l'usage de la chair (5) et pratiquaient toutes les abstinences des *hasidim*, abstinences qui firent, comme on sait, la plus grande partie de la sainteté de Jacques, frère du Seigneur. Ce Jacques était pour eux la perfection de la sainteté (6). Pierre aussi obtenait tous leurs respects (7). C'est sous le nom de ces deux apôtres qu'ils mettaient leurs révélations apocryphes (8). Au contraire, il n'y avait malédiction qu'ils ne

(1) Κατὰ προκοπήν. Épiphane, XXX, 18; Eusèbe, *H. E.*, III, XXVII, 2. Cf. Ἰησοῦς προέκοπτεν, *Luc*, II, 52. Paul de Samosate se servait de la même expression (ἐκ προκοπῆς), Saint Athanase, *De synod.*, 4 (Opp., t. I, 2e partie p. 739). Cf. Justin, *Dial.*, 47 (ἐκλογή).

(2) *Évang. des Hébr.*, p. 16, 21, 22.

(3) Épiphane, XXX, 3, 16; Hermas, *Pasteur*, Simil. V, 4; VIII, 1, 2; IX, 12; X, 1, 4; Mand. V, 1, etc. La formule XMΓ, fréquente surtout en Syrie, paraît devoir se résoudre en Χριστός, Μιχαήλ, Γαβριήλ, et appartenait peut-être aux judéo-chrétiens. Voir Waddington, *Inscr. gr. de Syrie*, nos 2145, 2660, 2663, 2665, 2674, 2691; *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. II; de Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 2e série, t. I (1870), p. 8-31, 115-121.

(4) Épiphane, XXX, 18. Ce fut un usage général dans la Syrie, même chez les sectes les moins judaïsantes. Συναγωγὴ Μαρκιωνιστῶν à Deïr-Ali, à une journée au sud de Damas (Waddington, *Inscr. gr. de Syrie*, no 2558, daté de l'an 318). Comparez كنيسة = כנסת. Il en fut de même en Égypte. Voir Zoega, *Catal. cod. copt. Mus. Borg.*, p. 380, ligne 19; 393, l. 21; 398, l. 10; 399, l. 12.

(5) Épiphane, XVIII, 1; XXX, 15, 18.

(6) Épiphane, XXX, 2, 16; *Homélies* pseudo-clémentines, lettres préliminaires.

(7) Épiphane, XXX, 15, 21.

(8) Épiphane, XXX, 16; *Homélies* pseudo-clém., lettres prélim.; Sacy, *Chrest. arabe*, I, p. 306, 346.

prononçassent contre Paul. Ils l'appelaient « l'homme de Tarse », « l'apostat »; ils racontaient sur lui les histoires les plus ridicules; ils lui refusaient le titre de juif, et prétendaient que, soit du côté de son père, soit du côté de sa mère, il n'avait eu pour ascendants que des païens (1). Un juif véritable parlant de l'abrogation de la Loi leur paraissait une impossibilité absolue.

Nous verrons bientôt une littérature sortir de cet ordre d'idées et de passions. Les bons sectaires de Kokaba tournaient obstinément le dos à l'Occident, à l'avenir. Leurs yeux étaient toujours dirigés vers Jérusalem, dont ils espéraient sans doute la miraculeuse restauration. Ils l'appelaient « la maison de Dieu » et, comme ils se tournaient vers elle dans la prière, on devait croire qu'ils lui avaient voué une espèce d'adoration (2). Un œil pénétrant aurait pu dès lors apercevoir qu'ils étaient en train de devenir des hérétiques et qu'un jour ils seraient traités de profanes dans la maison qu'ils avaient fondée.

Une différence totale séparait, en effet, le christianisme des nazaréens, des *ébionim*, des parents de Jésus, de celui qui triompha plus tard. Pour les continuateurs immédiats de Jésus, il s'agissait non de remplacer le judaïsme, mais de le couronner par l'avènement du Messie. L'Église chrétienne n'était pour eux qu'une réunion de *hasidim*, de véritables israélites, admettant un fait qui, pour un juif non sadducéen, devait paraître fort possible : c'est que Jésus, mis à mort et ressuscité, était le Messie, qui dans un bref délai devait venir prendre possession du trône de David et accomplir les prophéties. Si on leur eût dit qu'ils étaient des déserteurs du judaïsme, ils se fussent sûrement récriés et eussent protesté qu'ils étaient les vrais juifs, les héritiers des promesses. Renoncer à la loi mosaïque eût été, d'après leur manière de voir, une apostasie; ils ne songeaient pas plus à s'en affranchir qu'à en délivrer les autres. Ce

(1) Irénée, I, XXVI, 2; III, XV, 1; Eusèbe, *H. E.*, III, 27; Épiphane, XXX, 17, 25; Théodoret, *Haeret. fab.*, II, 1; saint Jérôme, *In Matth.*, XII, init. Cf. *Saint Paul*, p. 927.

(2) Irénée, I, XXVI, 2.

qu'ils croyaient inaugurer, c'était le triomphe complet du judaïsme, et non une religion nouvelle, abrogeant celle qui avait été promulguée sur le Sinaï.

Le retour à la ville sainte leur était interdit; mais, comme ils espéraient que les empêchements ne dureraient pas, les membres importants de l'Église réfugiée continuaient à faire corps ensemble et s'appelaient toujours l'Église de Jérusalem (1). Dès l'époque du séjour à Pella (2), on donna un successeur à Jacques, frère du Seigneur, et naturellement on choisit ce successeur dans la famille du maître. Rien de plus obscur que tout ce qui touche à ce rôle des frères et des cousins de Jésus dans l'Église judéo-chrétienne de Syrie (3). Certains indices (4) feraient croire que Jude, frère du Seigneur et frère de Jacques, fut quelque temps chef de l'Église de Jérusalem. Il n'est pas facile de dire quand ni dans quelles circonstances. Celui que toute la tradition désigne comme ayant été le successeur immédiat de Jacques sur le siège de Jérusalem est Siméon, fils de Clopas (5). Tous les frères de Jésus, vers l'an 75, étaient probablement morts. Jude avait laissé des enfants et des petits-enfants (6). Pour des motifs que nous ignorons, ce ne fut pas dans la descendance des frères de Jésus qu'on prit le chef de l'Église. On suivit le principe de l'hérédité orientale. Siméon, fils de Clopas, était probablement le dernier des cousins germains de Jésus qui vécût encore. Il

(1) C'est ainsi que, de nos jours, le patriarche des maronites, dans le Liban, s'appelle toujours « patriarche d'Antioche », quoique les maronites aient quitté Antioche depuis des siècles.

(2) Eusèbe, *H. E.*, III, 1. Cf. *Chron.*, an 7 de Néron. La contradiction entre ces deux textes n'est qu'apparente. Le second fait est donné par anticipation.

(3) Voir l'Appendice à la fin du volume.

(4) Surtout l'épisode raconté par Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 32. Notez αἱρετικῶν τινες dans Eusèbe, III, XIX, et III, XXXII, 2, 3, 6, impliquant une confusion de Jude et de Siméon (voir ci-après, p. 367 ss.). L'épiscopat de Siméon est bien long, s'il commença vers 72; Hégésippe est obligé de donner 120 ans de vie à ce personnage (Eusèbe, III, XXXII, 3). Eusèbe avoue que la liste des évêques de Jérusalem avait peu d'authenticité (*H. E.*, IV, 5). Cette liste (elle se retrouve dans la *Chronique* d'Eusèbe, à l'année 7 d'Adrien, et dans Samuel d'Ani) a peu de vraisemblance. De 33 à 105, Jérusalem aurait eu deux évêques; de 105 à 122, elle en aurait eu treize.

(5) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXII, 3, 6; IV, XXII, 4; Eusèbe, III, 11, 22, 35; IV, 5; Eusèbe, *Chron.*, à l'an 7 de Néron; *Constit. apost.*, VII, 46.

(6) Hégésippe, dans Eusèbe, III, 19, 20. Voir l'Appendice à la fin du volume.

pouvait avoir vu et entendu Jésus dans son enfance (1). Quoique l'on fût au delà du Jourdain, Siméon se considéra comme chef de l'Église de Jérusalem et comme l'héritier des pouvoirs singuliers que ce titre avait conférés à Jacques, frère du Seigneur.

Les plus grandes incertitudes règnent sur le retour de l'Église exilée (ou plutôt d'une partie de cette Église) dans la ville, à la fois coupable et sainte, qui avait crucifié Jésus et devait néanmoins être le siège de sa gloire future. Le fait du retour n'est pas douteux (2); mais l'époque où il s'effectua est inconnue. A la rigueur, on pourrait en reculer la date jusqu'au moment où Adrien décida la reconstruction de la ville, c'est-à-dire jusqu'à l'an 122 (3). Il est plus probable cependant que la rentrée des chrétiens eut lieu peu de temps après la complète pacification de la Judée. Les Romains se relâchèrent sans doute de leur sévérité pour des gens aussi paisibles que les disciples de Jésus. Quelques centaines de saints pouvaient bien demeurer sur le mont Sion, dans ces maisons que la destruction avait respectées (4), sans que pour cela la ville cessât d'être considérée comme un champ de ruines et de désolation. La légion 10e *Fretensis*, à elle seule, devait former autour d'elle un certain groupe de population. Le mont Sion,

(1) Eusèbe l'affirme (*H. E.*, III, 32), et l'âge de 120 ans qu'Hégésippe prête à Siméon au moment de sa mort (dans Eusèbe, *ibid.*) rendrait la chose toute simple, si cette longévité était admissible. Il est probable que Clopas était plus jeune que son frère Joseph, et que ses fils étaient en moyenne plus jeunes que Jésus et ses frères. On en a la certitude pour Jacques, qui paraît avoir été l'aîné des Cléophides, et qu'on surnomma ὁ μικρός pour le distinguer de son cousin germain du même nom.

(2) Épiphane, *De mensuris*, c. 14, 15. Le passage de *Matth.*, XXVII, 8, et celui d'Hégésippe, dans Eusèbe, II, XXIII, 18, supposent chez les chrétiens une connaissance familière de Jérusalem après le siège de Titus.

(3) L'argument qui milite en faveur de cette opinion, c'est qu'Adrien trouva la ville ἠδαφισμένην, à l'exception d'un petit nombre d'οἰκίσματα qu'Épiphane énumère. Mais ἠδαφισμένην reste d'une exactitude suffisante, en supposant que la population chrétienne qui revint ne fut pas fort nombreuse et vécut retirée dans un coin des ruines. Les textes d'Eusèbe (*Démonstr. évang.*, III, voir p. 124; *H. E.*, III, XXXV) sur la continuité de l'Église de Jérusalem jusqu'à la guerre d'Adrien ne s'expliquent pas sans un retour partiel. Un *in partibus* trop prolongé se comprendrait difficilement.

(4) Épiphane, l. c. Cf. saint Jérôme, *Epist. ad Dard.*, Opp., t. II, p. 610, éd. Martianay.

*

comme nous l'avons déjà dit, faisait une exception dans l'aspect général de la ville. Le Cénacle des apôtres (1), plusieurs autres constructions et en particulier sept synagogues, restées debout comme des masures isolées, et dont une se conserva jusqu'au temps de Constantin, étaient presque intacts et rappelaient ce verset d'*Isaïe :* « La fille de Sion est délaissée comme une cabane dans une vigne (2). » C'est là, on peut le croire, que se fixa la petite colonie chrétienne qui fit la continuité de l'Église de Jérusalem. On peut aussi supposer, si l'on veut, qu'elle résida dans une de ces bourgades de juifs, voisines de Jérusalem, telles que Béther, qu'on identifiait idéalement avec la ville sainte (3). En tout cas, cette Église du mont Sion fut, jusqu'au temps d'Adrien, bien peu nombreuse. Le titre de chef de l'Église de Jérusalem paraît n'avoir été qu'une sorte de pontificat honorifique, une présidence d'honneur, n'impliquant pas une vraie charge d'âmes. Les parents de Jésus, en particulier, semblent être restés pour la plupart au delà du Jourdain.

L'honneur de posséder dans leur sein des personnages aussi marquants inspirait aux Églises de Batanée un orgueil extraordinaire (4). Il est probable qu'au moment du départ de l'Église de Jérusalem pour Pella, quelques-uns des « Douze », c'est-à-dire des apôtres choisis par Jésus, Matthieu par exemple, vivaient encore et firent partie de l'émigration (5). Certains des apôtres pouvaient être plus jeunes que Jésus, et par conséquent n'être pas fort âgés à l'époque où nous sommes (6). Les données que nous avons sur les apôtres sédentaires, sur ceux qui restèrent en Judée et n'imitèrent pas l'exemple de Pierre et de Jean, sont si

(1) Cf. saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* XVI, 4; Vogüé, *Les Églises de Terre sainte*, p. 323.

(2) *Isaïe*, I, 8.

(3) Ainsi Eusèbe considère la πολιορκία de Béther comme une πολιορκία de Jérusalem (voir *Revue historique*, t. II, p. 112 ss). Le martyrologe romain (7 kal. oct.) fait mourir Cléophas à Emmaüs (Nicopolis); mais cela vient d'une confusion : cf. *Luc*, XXIV, 13, 18.

(4) Eusèbe, *H. E.*, III, 11, 19, 20, 32.

(5) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 32, le suppose, mais sans précision. Eusèbe, *H. E.*, III, 11; *Démonstr. évang.*, VI, XVIII, p. 287, le suppose également.

(6) *Matth.*, XVI, 28; *Marc*, IX, 1.

incomplètes, qu'on ne peut cependant l'affirmer. « Les Sept », c'est-à-dire les diacres choisis par la première Église de Jérusalem, étaient aussi sans doute morts ou dispersés. Les parents de Jésus héritèrent de toute l'importance qu'avaient eue les élus du fondateur, ceux du premier Cénacle. De l'an 70 à l'an 110 environ, ils gouvernent réellement les Églises transjordaniques, et forment une sorte de sénat chrétien (1). La famille de Clopas surtout jouissait dans ces cercles pieux d'une autorité universellement reconnue (2).

Ces parents de Jésus étaient des gens pieux, tranquilles, doux, modestes, travaillant de leurs mains (3), fidèles aux plus sévères principes de Jésus sur la pauvreté (4), mais en même temps juifs très exacts, mettant le titre d'enfant d'Israël avant tout autre avantage (5). On les révérait fort et on leur donnait un nom (peut être *maraniin* ou *moranoïé*) dont l'équivalent grec était δεσπόσυνοι. Déjà, depuis longtemps, sans doute même du vivant de Jésus, on avait dû supposer que Jésus descendait de David (6), puisqu'il était reçu que le Messie serait de la race de David. L'admission d'une telle descendance pour Jésus (7) l'impliquait pour sa famille. Ces bonnes gens en étaient fort préoccupés et un peu vaniteux (8). Nous les voyons sans cesse occupés à construire des généalogies qui rendissent vraisemblable la petite fraude dont la légende chrétienne avait besoin. Quand on était trop embarrassé, on se réfugiait derrière les persécutions d'Hérode, qui, prétendait-on, avait détruit les livres généalogiques. Aucun système arrêté ne prit le dessus à cet égard. Tantôt on soutenait que le travail avait été fait de mémoire, tantôt qu'on avait eu pour le construire

(1) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, xx, 8.
(2) Le même, *ibid.*, III, xxxii, 6.
(3) Le même, *ibid.*, III, 20.
(4) *Évang. des Hébr.*, Hilgenfeld, p. 16, 17, 25; *Récognitions*, II, 29.
(5) Saint Jacques en fut l'idéal. Voir l'épître attribuée à ce dernier. Cf. *l'Antéchrist*, ch. III.
(6) Voir *Vie de Jésus*, p. 232. En 58, la légende était sûrement déjà formée. Cf. *Rom.*, I, 3; *Hebr.*, VII, 14; *Apoc.*, V, 5. Notez *Marc*, X, 47, 48; XI, 10.
(7) La préoccupation de la race de David est assez vive vers l'an 100. *Talm.* de Jér., *Kilaïm*, IX, 3 (Derenbourg, p. 349).
(8) Φανητιῶντες (Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, VII, 11).

des copies des anciennes chroniques. On avouait qu'on avait fait « le mieux qu'on avait pu (1) ». Deux de ces généalogies nous sont parvenues, l'une dans l'Évangile dit de saint Matthieu, l'autre dans l'Évangile de saint Luc, et il paraît qu'aucune d'elles ne satisfaisait les *ébionim*, puisque leur Évangile ne les contenait pas, et qu'il y eut toujours contre ces généalogies une forte protestation dans les Églises de Syrie (2).

Ce mouvement, tout inoffensif qu'il était en politique, excita des soupçons. Il semble que l'autorité romaine eut plus d'une fois l'œil ouvert sur les descendants vrais ou prétendus de David (3). Vespasien avait entendu parler des espérances que les juifs fondaient sur un représentant mystérieux de leur antique race royale (4). Craignant qu'il n'y eût là un prétexte pour de nouveaux soulèvements, il fit, dit-on, rechercher tous ceux qui semblaient appartenir à cette lignée ou qui s'en targuaient. Cela donna lieu à beaucoup de vexations, qui peut-être atteignirent les chefs de l'Église de Jérusalem réfugiés en Batanée (5). Nous verrons ces poursuites reprises avec beaucoup plus de rigueur sous Domitien.

L'immense danger que renfermaient pour le christianisme naissant ces préoccupations de généalogies et de descendance royale n'a pas besoin d'être démontré. Une sorte de noblesse du christianisme était en voie de se former. Dans l'ordre politique, la noblesse est presque nécessaire à l'État, la politique ayant trait à des luttes grossières qui en font une chose plus matérielle qu'idéale. Un État n'est bien fort que quand un certain nombre de familles, par privilège traditionnel, ont pour devoir et pour intérêt de suivre ses affaires, de le représenter, de le défendre. Mais, dans l'ordre de l'idéal, la naissance n'est rien : chacun

(1) Ἐ'ς ὅσον ἐξιχνοῦντο. Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, VII, 14.
(2) Voir *Vie de Jésus*, p. 234. L'origine royale de Jésus est admise des juifs dès le commencement du IIIe siècle. *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 43 *a* (cf. Derenbourg, p. 349, note 2).
(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 232.
(4) Voir *l'Antéchrist*, p. 1418.
(5) Eusèbe, *H. E.*, III, 12, d'après Hégésippe; Orose, VII, 10. Cf. Eusèbe, *H. E.*, III, 19, 20, 32.

y vaut en proportion de ce qu'il découvre de vérité, de ce qu'il réalise de bien. Les institutions qui ont un but religieux, littéraire, moral sont perdues, quand les considérations de famille, de caste, d'hérédité viennent à y prévaloir. Les neveux et les cousins de Jésus eussent causé la perte du christianisme, si déjà les Églises de Paul n'avaient eu assez de force pour faire contrepoids à cette aristocratie, dont la tendance eût été de se proclamer seule respectable et de traiter tous les convertis en intrus. Des prétentions analogues à celles des Alides dans l'islam se fussent produites. L'islamisme eût certainement péri sous les embarras causés par la famille du Prophète, si le résultat des luttes du Ier siècle de l'hégire n'eût été de rejeter sur un second plan tous ceux qui avaient tenu de trop près à la personne du fondateur. Les vrais héritiers d'un grand homme sont ceux qui continuent son œuvre, et non ses parents selon le sang. Considérant la tradition de Jésus comme sa propriété, la petite coterie des nazaréens l'eût sûrement étouffée. Heureusement ce cercle étroit disparut de bonne heure; les parents de Jésus furent bientôt oubliés au fond du Hauran. Ils perdirent toute importance et laissèrent Jésus à sa vraie famille, à la seule qu'il ait reconnue, à ceux qui « entendent la parole de Dieu et qui la gardent (1) ». Beaucoup de traits des Évangiles, où la famille de Jésus est présentée sous un jour défavorable (2), peuvent venir de l'antipathie que les prétentions nobiliaires des *desposyni* ne manquèrent pas de provoquer autour d'eux.

(1) *Luc*, XI, 28.
(2) Voir *Vie de Jésus*, p. 169, 182.

CHAPITRE IV

RAPPORTS ENTRE LES JUIFS ET LES CHRÉTIENS

Les relations de ces Églises tout hébraïques de Batanée et de Galilée avec les juifs devaient être fréquentes. C'est aux judéo-chrétiens que se rapporte une expression fréquente dans les traditions talmudiques, celle de *mînim*, répondant à « hérétiques (1) ». Les *mînim* sont représentés comme des espèces de thaumaturges et de médecins spirituels, guérissant les malades par la puissance du nom de Jésus et par des applications d'huile sainte. On se rappelle que c'était là un des préceptes de saint Jacques (2). Ces sortes de guérisons, ainsi que les exorcismes, étaient le grand moyen de conversion employé par les disciples de Jésus, surtout quand il s'agissait de juifs (3). Les juifs s'appropriaient ces recettes merveilleuses, et, jusqu'au IIIe siècle, on trouve des médecins juifs guérissant au nom de Jésus (4). Cela n'étonnait personne. La croyance aux miracles journaliers était telle, que le *Talmud* prescrit la prière que chacun doit faire quand il lui arrive des « miracles particuliers (5) ». La meilleure preuve que Jésus crut accomplir des prodiges, c'est que les gens de sa famille et ses disciples les plus authentiques eurent en quelque sorte la spécialité

(1) *Minaei* de saint Jérôme. *Epist. ad August.*, 89 (74), col. 623 de Martianay (t. IV, 2e part.).

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1157. Tosiphta *Cholin*, II; *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 17 *a*, 27 *b*; Justin, *Dial.*, 39.

(3) Notez ce qui concerne Jacob de Caphar-Schekania, etc., ci-après, p. 358, et l'exemple d'Aquila, Épiphane, *De mensuris*, ch. 15. Il en était encore ainsi au IVe siècle. Voir le curieux récit d'Épiphane, haer. XXX, 4-12. Cf. Quadratus, cité par saint Jérôme, *De vir. ill.*, c. 19.

(4) *Talm.* de Jér., *Aboda zara*, II, 2 (fol. 40 *d*).

(5) *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 54 *a*, 56 *b*, 57 *a*.

d'en faire. Il est vrai qu'il faudrait aussi conclure d'après le même raisonnement que Jésus fut un juif étroit, ce à quoi l'on répugne.

Le judaïsme, du reste, renfermait dans son sein deux directions, qui le mettaient à l'égard du christianisme dans des relations opposées. La Loi et les prophètes restaient toujours les deux pôles du peuple juif. La Loi provoquait cette scolastique bizarre qu'on appelait la *halaka*, et d'où allait sortir le *Talmud*. Les prophètes, les psaumes, les livres poétiques inspiraient une ardente prédication populaire, des rêves brillants, des espérances illimitées; c'est ce qu'on appelait l'*agada*, mot qui embrasse à la fois les fables passionnées, comme celle de Judith, et les apocalypses apocryphes qui agitaient le peuple. Autant les casuistes de Iabné se montraient dédaigneux pour les disciples de Jésus, autant les agadistes leur étaient sympathiques. Les agadistes avaient en commun avec les chrétiens l'aversion contre les pharisiens, le goût pour les explications messianiques des livres prophétiques, une exégèse arbitraire qui rappelle la façon dont les prédicateurs du moyen âge jouaient avec les textes, la croyance au règne prochain d'un rejeton de David. Comme les chrétiens, les agadistes cherchaient à rattacher la généalogie de la famille patriarcale à la vieille dynastie (1). Comme eux, ils cherchaient à diminuer le fardeau de la Loi. Leur système d'interprétations allégoriques, qui transformait un code en un livre de préceptes moraux, était l'abandon avoué du rigorisme doctoral (2). Au contraire, les halakistes traitaient les agadistes (et les chrétiens pour eux étaient des agadistes) comme gens frivoles, étrangers à la seule étude sérieuse, qui était celle de la *Thora* (3). Le talmudisme et le christianisme devenaient ainsi les deux antipodes du monde moral; la haine entre eux croissait de jour en jour. Le dégoût qu'inspiraient aux chrétiens les recher-

(1) *Talm.* de Jér., *Schabbath*, XVI, 1 (fol. 15 *c*).
(2) Derenbourg, *Palestine*, p. 349, 352-354.
(3) Derenbourg, op. cit., p. 350-352.

ches subtiles de la casuistique de Iabné s'est écrit dans les Évangiles en traits de feu.

L'inconvénient des études talmudiques était la confiance qu'elles donnaient, le dédain qu'elles inspiraient pour le profane : « Je te remercie, Éternel, mon Dieu, disait l'étudiant en sortant de la maison d'étude, de ce que, par ta grâce, j'ai fréquenté l'école au lieu de faire comme ceux qui traînent dans les bazars. Je me lève comme eux; mais c'est pour l'étude de la Loi, non pour des motifs frivoles. Je me donne de la peine comme eux; mais j'en serai récompensé. Nous courons également, mais moi, j'ai pour but la vie future, tandis qu'eux ils n'arriveront qu'à la fosse de la destruction (1) ». Voilà ce qui blessait si fort Jésus et les rédacteurs des Évangiles, voilà ce qui leur inspirait ces belles sentences : « Ne jugez pas et vous ne serez point jugé », ces paraboles où l'homme simple, plein de cœur, est préféré au docteur orgueilleux (2). Comme saint Paul, ils voyaient dans les casuistes des gens qui ne servaient qu'à damner plus de monde, en exagérant les obligations au delà de ce que l'homme peut porter (3). Le judaïsme ayant pour base ce fait, prétendu expérimental, que l'homme est traité ici-bas selon ses mérites, portait à juger sans cesse, puisque l'équité des voies de Dieu ne se démontrait qu'à cette condition. Le pharisaïsme a déjà dans la théorie des amis de Job et de certains psalmistes (4) des racines profondes. Jésus, en rejetant l'application de la justice de Dieu à l'avenir, rendait inutiles ces critiques inquiètes de la conduite d'autrui. Le royaume des cieux réparera tout; Dieu jusque-là sommeille; mais fiez-vous à lui. Par horreur de l'hypocrisie, le christianisme arriva même à ce paradoxe de préférer le monde franchement vicieux, mais susceptible de conversion, à une bourgeoisie faisant parade de son apparente honnêteté. Beaucoup de traits de la légende conçus ou développés sous l'influence de Jésus furent de cette idée.

(1) *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 28 *b*.
(2) *Luc*, XVIII, 9 ss.
(3) *Matth.*, XXIII, 4, 15.
(4) Voir, en particulier, le *Ps.* LXXIII, surtout le v. 12.

Entre gens de même race, partageant le même exil, admettant les mêmes révélations divines et ne différant que sur un seul point d'histoire récente, les controverses étaient inévitables. On en trouve des traces assez nombreuses dans le *Talmud* et dans les écrits qui s'y rattachent (1). Le plus célèbre docteur dont le nom paraisse mêlé à ces disputes est Rabbi Tarphon. Avant le siège de Jérusalem, il avait rempli les fonctions sacerdotales. Il aimait à rappeler ses souvenirs du temple, en particulier comment il avait assisté, sur l'estrade des prêtres, au service solennel du grand Pardon. Le pontife avait, ce jour-là, la permission de prononcer le nom ineffable de Dieu. Tarphon racontait que, malgré les efforts qu'il fit, il ne put rien saisir, le chant des autres officiants l'ayant empêché d'entendre (2).

Après la destruction de la ville sainte, il fut une des gloires des écoles de Iabné et de Lydda. A la subtilité il joignit, ce qui vaut mieux, la charité (3). Dans une année de famine, il se fiança, dit-on, à trois cents femmes, afin que, grâce au titre de futures épouses de prêtre, elles eussent le droit de prendre part aux offrandes sacrées (4); naturellement, la famine passée, il ne donna pas suite aux fiançailles. Beaucoup de sentences de Tarphon rappellent l'Évangile. « Le jour est court, le travail long; les ouvriers sont paresseux; le salaire est grand, le maître presse (5) ». « De notre temps, ajoutait-il, quand on dit à quelqu'un : « Ote le fétu de ton œil », on s'entend dire : « Ote la poutre du tien (6) ». L'Évangile place une telle réplique dans la bouche de Jésus, réprimandant les pharisiens (7), et l'on est tenté de croire que la mauvaise humeur de Rabbi Tarphon venait d'une réponse du même genre qui lui avait été faite par quelque *mîn*. Le nom de Tarphon, en effet, fut

(1) Par exemple, Midrasch sur *Ps.* x (Derenbourg, p. 356-357).
(2) Midrasch sur *Kohéleth*, III, 1; sur *Bammidbar*, XI; *Talm.* de Jér., *Ioma*, III, 7.
(3) Tosiphta *Hagiga*, vers la fin; *Semahot*, II, 4.
(4) *Talm.* de Jér., *Jebamoth*, IV, 14.
(5) *Pirké Aboth*, II, 15.
(6) *Talm.* de Bab., *Érachin*, 15 *b*.
(7) *Matth.*, VII, 4.

célèbre dans l'Église. Au IIe siècle, Justin, voulant dans un dialogue mettre aux prises un juif et un chrétien, choisit notre docteur comme défenseur de la thèse juive et le mit en scène sous le nom de *Tryphon* (1).

Le choix de Justin et le ton malveillant qu'il prête à ce *Tryphon* contre la foi chrétienne sont justifiés par ce que nous lisons dans le *Talmud* des sentiments de Tarphon. Ce rabbi connaissait les Évangiles et les livres des *mînim* (2); mais, loin de les admirer, il voulait qu'on les brûlât. On lui faisait remarquer que pourtant le nom de Dieu y était souvent répété. « Je veux bien perdre mon fils, dit-il, si je ne jette au feu tous ces livres, dans le cas où ils me tomberaient sous la main, avec le nom de Dieu qu'ils contiennent. Un homme poursuivi par un assassin, ou menacé de la morsure d'un serpent, doit plutôt chercher un abri dans un temple d'idoles que dans les maisons des *mînim;* car ceux-ci connaissent la vérité et la renient, tandis que les idolâtres renient Dieu, faute de le connaître (3) ».

Si un homme relativement modéré comme Tarphon se laissait emporter à de tels excès, qu'on imagine ce que devait être la haine dans ce monde ardent et passionné des synagogues, où le fanatisme de la Loi était porté à son comble. Le judaïsme orthodoxe n'eut pas assez d'anathèmes contre les *mînim* (4). De bonne heure s'établit l'usage d'une triple malédiction, prononcée dans la synagogue le matin, à midi et le soir, contre les partisans de Jésus, compris sous le nom de « nazaréens (5) ». Cette

(1) Le titre ἀρχηγοῦ τῶν Ἰουδαίων (cf. Eusèbe, *H. E.*, IV, XVIII, 6) prouve bien qu'il s'agit dans Justin du célèbre Tarphon. Le nom de *Tarphon* était-il primitivement Τρύφων, ou bien est-ce là une assimilation artificielle de Justin? On en peut douter. Le nom de *Tryphon* a été porté par des juifs (Philon, *In Flaccum*, 10), mais n'était pas ordinaire. Le nom de *Tarphon* n'a été porté en hébreu que par notre docteur. Derenbourg, p. 376, note 1. — Le nom de Rabbi Tarphon se retrouve estropié dans saint Jérôme (*Delphon.*) *In Is.*, VIII, 14.

(2) הגליונין וספרי מינים. Le mot הגליונין, « les Évangiles », est du rédacteur de la Gémare, et non de Tarphon.

(3) *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 116 *a.*

(4) Saint Épiphane, haer. XXIX, 9.

(5) Épiphane, XXIX, 9; saint Jérôme, *In Is.*, V, 18,19; XLIX, 7; LII, 4 SS. Je pense que c'est aussi à cet usage que se rapporte ce que dit Justin (*Dial. cum*

malédiction s'introduisit dans la prière principale du judaïsme, l'*amida* ou *schemoné esré*. L'*amida* se composa d'abord de dix-huit bénédictions ou plutôt de dix-huit paragraphes. Vers le temps où nous sommes (1), on intercala entre le onzième et le douzième paragraphe une imprécation ainsi conçue :

« Aux délateurs pas d'espérance ! Aux malveillants la destruction ! Que la puissance de l'orgueil soit affaiblie, brisée, humiliée, bientôt, de nos jours ! Sois loué, ô Éternel, qui brises tes ennemis et abaisses les orgueilleux ! »

On suppose, non sans apparence de raison, que les ennemis d'Israël visés dans cette prière furent à l'origine les judéo-chrétiens (2), et que ce fut là une sorte de *schibboleth* pour écarter des synagogues les partisans de Jésus. Les conversions de juifs au christianisme n'étaient point rares en Syrie. La fidélité des chrétiens de ce pays aux observances mosaïques fournissait à cela de grandes facilités. Tandis que le disciple incirconcis de saint Paul ne pouvait avoir de relations avec un juif, le judéo-chrétien pouvait entrer dans les synagogues, s'approcher de la *téba* et du lutrin où se tenaient les officiants et les prédicateurs, faire valoir les textes qui favorisaient ses idées. On prit à cet égard diverses précautions (3). La plus efficace put être d'obliger tous ceux qui voulaient prier dans la synagogue à réciter une prière qui, prononcée par un chrétien, eût été sa propre malédiction.

En résumé, malgré ses apparences étroites, cette Église

Tryph., c. 16, 47, 137) des anathèmes que les juifs vomissent dans leurs synagogues contre Christ. Cf. saint Jérôme, *In Is.*, XVIII, 19.

(1) On attribue l'intercalation en question au patriarche Rabbi Gamaliel II, et on suppose qu'elle fut faite à Iabné (*Berakoth*, cité ci-après).

(2) On l'appelle aussi « la bénédiction des sadducéens ». *Megilla*, 17 *b*; *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 28 *b* ss (comp. *Talm.* de Jér., *Berakoth*, IV, 3; Schwab, p. 178 ss). Les mots de *sadducéens*, *philosophes*, *épicuriens*, *samaritains* (*koutiim*), *minim*, sont mis souvent l'un pour l'autre dans le *Talmud*. Le premier mot de la malédiction, dans les rituels juifs, est *oulem* [*als*] *inim* (les délateurs), qu'on suppose avoir été substitué, par l'addition de deux lettres, à *oulemînim* (Derenbourg, p. 345, 346). Dans Mischna, *Berakoth*, IX, 9, *minim* désigne réellement les sadducéens.

(3) Mischna, *Megilla*, IV, 9; Derenbourg, p. 354-355.

nazaréo-ébionite de Batanée avait quelque chose de mystique et de saint, qui dut frapper beaucoup. La simplicité des conceptions juives sur la divinité la préservait de la mythologie et de la métaphysique, où le christianisme occidental ne devait pas tarder à verser. Sa persistance à maintenir le sublime paradoxe de Jésus, la noblesse et le bonheur de la pauvreté, avait quelque chose de touchant. C'était là peut-être la plus grande vérité du christianisme, celle par laquelle il a réussi et par laquelle il se survivra. En un sens, tous, tant que nous sommes, savants, artistes, prêtres, ouvriers des œuvres désintéressées, nous avons encore le droit de nous appeler des *ébionim*. L'ami du vrai, du beau et du bien n'admet jamais qu'il touche une rétribution. Les choses de l'âme n'ont pas de prix; au savant qui l'éclaire, au prêtre qui la moralise, au poète et à l'artiste qui la charment, l'humanité ne donnera jamais qu'une aumône, totalement disproportionnée avec ce qu'elle reçoit. Celui qui vend l'idéal et se croit payé pour ce qu'il livre est bien humble. Le fier *Ébion*, qui pense que le royaume du ciel est à lui, voit dans la part qui lui est échue ici-bas non un salaire, mais l'obole qu'on dépose dans la main du mendiant.

Les nazaréens de Batanée avaient ainsi un inappréciable privilège, c'était de posséder la tradition vraie des paroles de Jésus; l'Évangile allait sortir de leur sein. Aussi ceux qui connurent directement l'Église d'au delà du Jourdain, tels que Hégésippe (1), Jules Africain (2), en parlent-ils avec la plus grande admiration. Là principalement leur sembla être l'idéal du christianisme; cette Église cachée au désert, dans une paix profonde, sous l'aile de Dieu, leur apparut comme une vierge d'une pureté absolue. Les liens de ces communautés écartées avec la catholicité se brisèrent peu à peu. Justin hésite sur leur compte; il connaît peu l'Église judéo-chrétienne; mais il sait qu'elle existe; il en parle avec égards; du moins il ne rompt pas la com-

(1) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, 32; IV, 22.

(2) Jules Africain paraît avoir été en rapport avec les nazaréens et avoir reçu leurs traditions orales. Voir Eusèbe, *H. E.*, I, VII, surtout les §§ 8 et 11.

munion avec elle (1). C'est Irénée qui ouvre la série de ces déclamations, répétées après lui par tous les Pères grecs et latins, et auxquelles saint Épiphane met le comble par l'espèce de rage qu'excitent chez lui les seuls noms d'*Ébion* et de nazaréens. Une loi de ce monde veut que tout fondateur devienne vite un étranger, un excommunié, puis un ennemi dans sa propre école, et que, s'il s'obstine à vivre longtemps, ceux qui sortent de lui soient obligés de prendre des mesures contre lui, comme contre un homme dangereux.

(1) Justin, *Dial. cum Tryph.*, 47, 48.

CHAPITRE V

FIXATION DE LA LÉGENDE ET DES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS

Quand une grande apparition de l'ordre religieux, moral, politique, littéraire s'est produite, la seconde génération éprouve d'ordinaire le besoin de fixer le souvenir des choses mémorables qui se sont passées au début du mouvement nouveau. Ceux qui ont assisté à l'éclosion première, ceux qui ont connu selon la chair le maître que tant d'autres n'adorent qu'en esprit, ont une sorte d'aversion pour les écrits qui diminuent leur privilège et prétendent livrer à tous une tradition sainte qu'ils gardens précieusement dans leur cœur. C'est quand les derniers témoins des origines menacent de disparaître qu'on s'inquiète de l'avenir et qu'on cherche à dessiner l'image du fondateur en traits durables. Une circonstance, pour Jésus, dut contribuer à retarder l'époque où s'écrivent d'ordinaire les mémoires des disciples et en diminuer l'importance; c'était la persuasion d'une fin prochaine du monde, l'assurance que la génération apostolique ne passerait pas sans que le doux Nazaréen fût rendu comme pasteur éternel à ses amis.

On a remarqué mille fois que la force de la mémoire est en raison inverse de l'habitude qu'on a d'écrire. Nous avons peine à nous figurer ce que la tradition orale pouvait retenir aux époques où l'on ne se reposait pas sur les notes qu'on avait prises ou sur les feuillets que l'on possédait. La mémoire d'un homme était alors comme un livre; elle savait rendre même des conversations auxquelles on n'avait point assisté. « Des Clazoméniens avaient entendu parler d'un Antiphon, lequel était lié avec un certain Pythodore, ami

de Zénon, qui se rappelait les entretiens de Socrate avec Zénon et Parménide, pour les avoir entendu répéter à Pythodore. Antiphon les savait par cœur et les répétait à qui voulait les entendre. » Tel est le début du *Parménide* de Platon. Une foule de personnes qui n'avaient point vu Jésus le connaissaient ainsi, sans le secours d'aucun livre, presque aussi bien que ses disciples immédiats. La vie de Jésus, quoique non écrite, était l'aliment de son Église; ses maximes étaient sans cesse répétées; les parties essentiellement symboliques de sa biographie se reproduisaient dans de petits récits en quelque sorte stéréotypés et sus par cœur. Cela est certain pour ce qui regarde l'institution de la Cène (1). Il en fut aussi probablement de même pour les lignes essentielles du récit de la Passion; du moins l'accord du quatrième Évangile et des trois autres sur cette partie essentielle de la vie de Jésus porte à le supposer.

Les sentences morales, qui formaient la partie la plus solide de l'enseignement de Jésus, étaient encore plus faciles à garder. On se les récitait assidument. « Vers minuit, je me réveille toujours de moi-même, fait dire à Pierre un écrit ébionite composé vers l'an 135, et le sommeil ensuite ne me revient plus. C'est l'effet de l'habitude que j'ai prise de rappeler à ma mémoire les paroles de mon Seigneur que j'ai entendues, afin de pouvoir les retenir fidèlement (2). » Cependant, comme ceux qui avaient reçu directement ces divines paroles mouraient chaque jour, et que beaucoup de mots, d'anecdotes, menaçaient de se perdre, on sentit la nécessité de les écrire. De divers côtés il s'en forma de petits recueils. Ces recueils offraient, avec des parties communes, de fortes variantes; l'ordre et l'agencement surtout différaient; chacun cherchait à compléter son cahier en consultant les cahiers des autres,

(1) *I Cor.*, XI, 23 ss, passage écrit avant qu'aucun Évangile existât, et que Paul déclare tenir de tradition première, παρέλαβον ἀπὸ τοῦ κυρίου. Voir *l'Antéchrist*, p. 1160. Voyez aussi *I Thess.*, V, 2, οἴδατε, à propos d'une comparaison familière à Jésus. L'Église conserva jusqu'au Ve siècle l'usage de formules non écrites et sues par cœur, surtout en ce qui touche la Cène. Saint Basile, *De Spir. sancto*, c. 27; saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* V, 12; saint Jérôme, *Epist.* 61 (37) *ad Pamm.*, c. 9, Martianay, IV, 2e part., col. 323.

(2) *Récognitions*, II, 1. Comp. *Luc*, II, 19.

et naturellement toute parole vivement accentuée, qui naissait dans la communauté, bien conforme à l'esprit de Jésus, était avidement saisie au vol et insérée dans les recueils. Selon certaines apparences, l'apôtre Matthieu aurait composé un de ces mémoriaux, qui aurait été généralement accepté (1). Le doute cependant à cet égard est permis; il est même plus probable que toutes ces petites collections de paroles de Jésus restèrent anonymes, à l'état de notes personnelles, et ne furent pas reproduites par les copistes comme des ouvrages ayant une individualité.

Un écrit qui peut nous donner quelque idée de ce premier embryon des Évangiles, c'est le *Pirké Aboth*, recueil des sentences des rabbins célèbres, depuis les temps asmonéens jusqu'au IIe siècle de notre ère. Un tel livre n'a pu se former que par des additions successives. Le progrès des écritures bouddhiques sur la vie de Çakya Mouni suivit une marche analogue. Les soutras bouddhiques répondent aux recueils des paroles de Jésus; ce ne sont pas des biographies; ils commencent simplement par des indications comme celle-ci : « En ce temps-là, Bhagavat séjournait à Çravasti, dans le vihâra de Jétavana... etc. » La partie narrative y est très limitée; l'enseignement, la parabole sont le but principal. Des parties entières du bouddhisme ne possèdent que de pareils soutras. Le bouddhisme du Nord et les branches qui en sont issues ont de plus des livres comme le *Lalita vistara*, biographies complètes de Çakya Mouni, depuis sa naissance jusqu'au moment où il atteint l'intelligence parfaite. Le bouddhisme du Sud n'a pas de telles biographies, non qu'il les ignore, mais parce que l'enseignement théologique a pu s'en passer et s'en tenir aux soutras.

(1) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, xxxix, 16 : Ματθαῖος μὲν οὖν ἑβραΐδι διαλέκτῳ τὰ λόγια συνεγράψατο, ἡρμήνευσε δ'αὐτὰ ὡς ἦν δυνατὸς ἕκαστος. On ne peut dire que Papias entende par τὰ λόγια un simple recueil de sentences sans récit. En effet, Papias, commentant les λόγια κυριακά, n'était amené à parler dans sa préface que de ce qui l'intéressait. Sa phrase peut très bien s'appliquer à un Évangile mêlé de sentences et de récits. Parlant de *Marc* (*ibid.*, xxxix, 15), Papias dit que son livre contenait τὰ ὑπὸ τοῦ χριστοῦ ἢ λεχθέντα ἢ πραχθέντα (cf. Platon, *Phédon*, 2), ce qui ne l'empêche pas d'employer à propos de ce livre les mots de σύνταξις τῶν κυριακῶν λόγων. L'ouvrage même de Papias, intitulé Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεις, renfermait des récits (Routh, *Rel. sacrae* p. 7 ss.).

Nous verrons, en parlant de l'Évangile selon Matthieu, que l'on peut encore se figurer à peu près l'état de ces premiers soutras chrétiens. C'étaient des espèces de fascicules de sentences et de paraboles, sans beaucoup d'ordre, que le rédacteur de notre Matthieu a insérés en bloc dans son récit. Le génie hébreu avait toujours excellé dans la sentence morale; en la bouche de Jésus, ce genre exquis avait atteint la perfection. Rien n'empêche de croire que Jésus parlât en effet de la sorte. Mais la « haie » qui, selon l'expression talmudique, protégeait la parole sacrée était bien faible. Il est de l'essence de tels recueils de croître par une concrétion lente, sans que les contours du noyau primitif se perdent jamais. Ainsi le traité *Éduïoth*, petite mischna complète, noyau de la grande Mischna, et où les dépôts des cristallisations successives de la tradition sont très visibles, se retrouve comme traité à part dans la grande Mischna. Le Discours sur la montagne peut être considéré comme l'*éduïoth* de l'Évangile, c'est-à-dire comme un premier groupement artificiel, qui n'empêcha pas des combinaisons ultérieures de se produire ni les maximes ainsi réunies par un fil léger de s'égrener de nouveau.

En quelle langue étaient rédigés ces petits recueils des sentences de Jésus, ces *Pirké Iéschou*, s'il est permis de s'exprimer ainsi? Dans la langue même de Jésus (1), dans la langue vulgaire de la Palestine, sorte de mélange d'hébreu et d'araméen, que l'on continuait d'appeler « hébreu (2) », et auquel les savants modernes ont donné le nom de « syro-chaldaïque ». Sur ce point le *Pirké Aboth* est peut-être encore le livre qui nous donne le mieux l'idée des Évangiles primitifs, bien que les rabbins qui figurent dans ce recueil, étant des docteurs de la pure école juive, y parlent peut-être une langue plus rapprochée de l'hébreu que ne le fut

(1) Quelques particularités des λόγια, surtout la nuance de ὁ πλησίον (hébreu) רֵעַ dans *Matth.*, v, 43, et même dans *Luc*, x, 27-37, supposent que ces sentences furent d'abord conçues et prononcées en hébreu.

(2) Ἑβραϊστί. Voir *Vie de Jésus*, p. 105. C'est ce qu'on appelait ἡ πάτριος γλῶσσα. *Act.*, XXII, 40; Josèphe, *Ant.*, XX, XI, 2, etc. Voir *Histoire des langues sémitiques*, II, I, 5; III, I, 2.

celle de Jésus (1). Naturellement, les catéchistes qui parlaient grec traduisaient ces paroles comme ils pouvaient et d'une façon assez libre (2). C'est ce qu'on appelait les *Logia kyriaka*, « les oracles du Seigneur », ou simplement les *Logia*. Les recueils syro-chaldaïques de sentences de Jésus n'ayant jamais eu d'unité, les recueils grecs en eurent encore moins, et ne furent écrits que d'une façon individuelle, sous forme de notes, pour l'usage personnel de chacun. Il n'était pas possible que, même d'une façon passagère, Jésus fût résumé tout entier en un écrit gnomique; l'Évangile ne devait pas se renfermer dans le cadre étroit d'un petit traité de morale. Un choix de proverbes courants ou de préceptes, comme le *Pirké Aboth*, n'eût pas changé l'humanité, le supposât-on rempli de maximes de l'accent le plus élevé.

Ce qui, en effet, caractérise Jésus au plus haut degré, c'est que l'enseignement fut pour lui inséparable de l'action. Ses leçons étaient des actes, des symboles vivants, liés d'une manière indissoluble à ses paraboles, et certainement, dans les plus anciens feuillets qui furent écrits pour fixer ses enseignements, il y avait déjà des anecdotes, des petits récits. Bientôt d'ailleurs, ce premier cadre devint totalement insuffisant. Les sentences de Jésus n'étaient rien sans sa biographie. Cette biographie était le mystère par excellence, la réalisation de l'idéal messianique; les textes des prophètes y trouvaient leur justification. Raconter la vie de Jésus, c'était prouver sa messianité, c'était faire aux

(1) Les mots de Jésus conservés en dialecte sémitique dans les Évangiles grecs ῥακα, λαμα σαβαχθανί. αββᾶ, ἐφφαθά, ταλιθὰ κοῦμι se rapprochent beaucoup plus de l'araméen que de l'hébreu. La même observation s'applique aux mots évangéliques ou apostoliques, ὡσαννά, κορβανᾶς, Γολγοθᾶ, μαμμωνᾶς, σατον. Βαριωνᾶ, Κηφᾶ, Γαββαθᾶ, Βηθεσδά, Ῥαββονί, Ἀκελδαμά, Ταβιθά. μαραναθά. Les passages que cite saint Jérôme de l'Évangile hébreu sont araméens. Cf. Hilgenfeld, *Novum Testamentum extra Canonem receptum*, IV, p. 17, 26. Cf. *Gesta Pilati*, A, 4, p. 210-211, éd. Tischendorf. On ne peut rien conclure de *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 116 *a* et *b;* car il n'est pas du tout sûr que le talmudiste cite le texte du λόγιον — Le passage sur Hégésippe (Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 7) prouve que le syriaque abondait dans la langue des Évangiles dits hébreux. — Les gens parlant syriaque comprenaient parfaitement les gens de Galilée. Josèphe, *B. J.*, IV, I, 5.

(2) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16.

yeux des juifs la plus complète apologie du mouvement nouveau.

Ainsi se dressa de fort bonne heure un cadre, qui fut en quelque sorte la charpente de tous les Évangiles (1) et où l'action et la parole étaient entremêlées (2). Au début, Jean-Baptiste (3), précurseur du royaume de Dieu, annonçant, accueillant, recommandant Jésus; puis Jésus se préparant à sa mission divine par la retraite et l'accomplissement de la Loi; puis la brillante période de la vie publique, le plein soleil du royaume de Dieu, Jésus au milieu de ses disciples, rayonnant de l'éclat doux et tempéré d'un prophète fils de Dieu. Comme les disciples n'avaient guère que des souvenirs galiléens, la Galilée fut le théâtre presque unique de cette exquise théophanie. Le rôle de Jérusalem fut presque supprimé. Jésus n'y allait que huit jours avant de mourir. Ses deux derniers jours étaient racontés presque heure par heure. La veille de sa mort, il célébrait la Pâque avec ses disciples, et instituait le rite divin de la communion mutuelle. Un de ses disciples le trahissait; les autorités officielles du judaïsme obtenaient sa mort de l'autorité romaine; il mourait sur le Golgotha; il était enseveli. Le surlendemain, son tombeau était trouvé vide; c'est qu'il était ressuscité, monté à la droite de son Père. Plusieurs disciples étaient ensuite favorisés des apparitions de son ombre errante entre le ciel et la terre.

Le commencement et la fin de l'histoire étaient, comme on le voit, assez arrêtés. L'intervalle, au contraire, était à l'état de chaos anecdotique, sans nulle chronologie. Pour toute cette partie, relative à la vie publique, aucun ordre n'était consacré; chacun distribuait la matière à sa guise. L'ensemble du récit était ce qu'on appelait « la bonne nouvelle », en hébreu *besora*, en grec *évangélion* (4), par

(1) *Marc*, I, 1; *Act.*, I, 21-22; X, 37-42; *I Cor.*, XV, 1-7.

(2) Λεχθεντα ἢ πραχθεντα. Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 15; ποιεῖν τε καὶ διδάσκειν. *Act.*, I, 1.

(3) *Matth.*, XI, 12-13; *Luc*, XVI, 16; Canon de Muratori, lignes 8-9. L'Évangile ébionite débutait aussi par Jean-Baptiste. Épiphane, haer. XXX, 13, 14.

(4) *Marc*, I, 1. Cf. *Matth.*, XXVI, 13; *Marc*, XIV, 9.

allusion au passage du second *Isaïe* (1) : « L'esprit de Jéhovah est sur moi; Jéhovah m'a sacré pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour guérir ceux dont le cœur est brisé, prêcher aux captifs la liberté, aux prisonniers la délivrance; pour annoncer l'année propice de Jéhovah, le jour de la revanche de notre Dieu; pour consoler tous ceux qui pleurent. » Le *mebasser* ou « évangéliste (2) » avait pour rôle spécial d'exposer cette histoire excellente, qui fut, il y a dix-huit cents ans, le grand instrument de la conversion du monde, qui reste encore le grand argument du christianisme, en sa lutte des derniers jours.

La matière était traditionnelle; or la tradition est par essence une matière molle et extensible. Aux paroles authentiques de Jésus se mêlaient chaque année des dires plus ou moins supposés. Se produisait-il dans la communauté un fait nouveau, une tendance nouvelle, on se demandait ce que Jésus en eût pensé; un mot se répandait, on ne se faisait nulle difficulté de l'attribuer au maître (3). La collection de la sorte s'enrichissait sans cesse, et aussi s'épurait. On éliminait les paroles qui choquaient trop vivement les opinions du moment, ou que l'on trouvait dangereuses. Mais le fond restait ferme. Il avait réellement une base solide. La tradition évangélique, c'est la tradition de l'Église de Jérusalem transportée en Pérée. L'Évangile naît au milieu des parents de Jésus, et, jusqu'à un certain point, est l'œuvre de ses disciples immédiats.

C'est ce qui donne le droit de croire que l'image de Jésus telle qu'elle résulte des Évangiles est ressemblante à l'original dans ses traits essentiels. Ces récits sont à la fois histoire et figure. De ce que la fable s'y mêle, conclure que rien n'y est véritable, c'est errer par trop de crainte de l'erreur. Si nous ne connaissions François d'Assise que par le livre des *Conformités*, nous devrions dire que c'est là

(1) *Is.*, LXI, 1 ss.
(2) *Act.*, XXI, 11; *Eph.*, IV, 11; *II Tim.*, IV, 5.
(3) On voit l'analogie avec les *hadith* de Mahomet. Mais, comme Mahomet laissa un volume authentique, le Coran, qui a tout écrasé de son autorité, les lois qui président d'ordinaire à la rédaction des traditions orales furent déroutées; les *hadith* n'arrivèrent pas à former un code consacré. Si Jésus avait écrit un livre, les Évangiles n'auraient pas existé.

une biographie comme celle du Bouddha ou de Jésus, une biographie écrite à priori, pour montrer la réalisation d'un type préconçu. Pourtant François d'Assise a certainement existé. Ali, chez les schiites, est devenu un personnage totalement mythologique. Ses fils Hassan et Hossein se sont substitués au rôle fabuleux de Tammuz. Cependant Ali, Hassan, Hossein sont des personnages réels. Le mythe se greffe fréquemment sur une biographie historique. L'idéal est quelquefois le vrai. Athènes offre l'absolu du beau dans les arts, et Athènes existe. Même les personnages qu'on prendrait pour des statues symboliques ont pu, à certains jours, vivre en chair et en os. Ces histoires se passent, en effet, selon des espèces de patrons réglés par la nature des choses, si bien que toutes se ressemblent. Le babisme, qui est un fait de nos jours, offre dans sa légende naissante des parties qu'on dirait calquées sur la vie de Jésus; le type du disciple qui renie, les détails du supplice et de la mort du Bab, semblent imités de l'Évangile; ce qui n'empêche pas que ces faits ne se soient passés comme on les raconte (1).

Ajoutons qu'à côté des traits d'idéal qui composent la figure du héros des Évangiles, il y a aussi des traits de temps, de race et de caractère individuel. Ce jeune juif, à la fois doux et terrible, fin et impérieux, naïf et profond, rempli du zèle désintéressé d'une moralité sublime et de l'ardeur d'une personnalité exaltée, a bel et bien existé. Il aurait sa place dans un tableau de Bida, la figure encadrée de grosses boucles de cheveux. Il fut juif, et il fut lui-même. La perte de son auréole surnaturelle ne lui a rien ôté de son charme. Notre race rendue à elle-même, et dégagée de tout ce que l'influence juive a introduit dans ses manières de penser, continuera de l'aimer.

Certes, en écrivant de pareilles vies, on est sans cesse amené à se dire comme Quinte-Curce (2) : « *Equidem plura transscribo quam credo.* » D'un autre côté, par un excès de

(1) Les récits que nous en avons m'ont été confirmés par deux témoins oculaires.

(2) Quinte-Curce, IX, 1, 34.

scepticisme, on se prive de bien des vérités. Pour nos esprits clairs et scolastiques, la distinction d'un récit réel et d'un récit fictif est absolue. Le poème épique, le récit héroïque, où l'homéride, le trouvère, l'*antari*, le *cantistorie* se meuvent avec tant d'aisance, se réduisent, dans la poétique d'un Lucain, d'un Voltaire, à de froids agencements de machines de théâtre qui ne trompent personne. Pour le succès de tels récits, il faut que l'auditeur les admette; mais il suffit que l'auteur les croie possibles. Le légendaire, l'agadiste, ne sont pas plus des imposteurs que les auteurs des poèmes homériques, que Chrétien de Troyes ne l'étaient. Une des dispositions essentielles de ceux qui créent les fables vraiment fécondes, c'est l'insouciance complète à l'égard de la vérité matérielle. L'agadiste sourirait, si nous lui posions notre question d'esprits sincères : « Ce que tu racontes est-il vrai? » Dans un tel état d'esprit, on ne s'inquiète que de la doctrine à inculquer, du sentiment à exprimer. L'esprit est tout; la lettre n'importe pas. La curiosité objective, qui ne se propose d'autre but que de savoir aussi exactement que possible la réalité des faits, est une chose dont il n'y a presque pas d'exemple en Orient.

De même que la vie d'un Bouddha dans l'Inde était en quelque sorte écrite d'avance, de même la vie d'un Messie juif était tracée à priori; on pouvait dire ce qu'il devait faire, ce qu'il était tenu d'accomplir. Son type se trouvait avoir été sculpté en quelque sorte par les prophètes, sans que ceux-ci s'en fussent doutés, grâce à une exégèse qui appliquait au Messie tout ce qui se rapportait à un idéal obscur. Le plus souvent, cependant, c'était le procédé inverse qui prévalait chez les chrétiens. En lisant les prophètes, surtout les prophètes de la fin de l'exil, le second Isaïe, Zacharie, ils trouvaient Jésus à chaque ligne. « Réjouis-toi, fille de Sion; saute de joie, fille de Jérusalem; voici que ton roi vient à toi, juste et apportant le salut; il est la douceur même; sa monture est un âne, le petit de l'ânesse (1). » Ce roi des pauvres, c'était Jésus, et l'on

(1) *Zach.*, IX, 9. Le vrai Zacharie finit avec le chapitre VIII. Les chapitres IX-XIV paraissent d'une main plus ancienne.

croyait se rappeler une circonstance où il accomplit cette prophétie (1). — « La pierre qu'ils avaient mise au rebut est devenue une pierre d'angle », lisait-on dans un psaume (2). « Ce sera une pierre de scandale, lisait-on dans *Isaïe* (3), un achoppement pour les deux maisons d'Israël, un piège, une cause de ruine pour les habitants de Jérusalem; beaucoup s'y heurteront et tomberont. » Que le voilà bien! se disait-on. On repensait surtout ardemment aux circonstances de la Passion pour y trouver des figures. Tout ce qui se passa heure par heure dans ce drame terrible arriva pour accomplir quelque texte, pour signifier quelque mystère. On se rappelait qu'il n'avait pas voulu boire la *posca*, que ses os n'avaient pas été rompus, que sa robe avait été tirée au sort. Les prophètes l'avaient prédit. Judas et ses pièces d'argent (vraies ou supposées) suggéraient des rapprochements analogues. Toute la vieille histoire du peuple de Dieu devenait une sorte de modèle que l'on copiait. Moïse, Élie, avec leurs lumineuses apparitions, faisaient imaginer des ascensions de gloire. Toutes les théophanies antiques avaient eu lieu sur des points élevés (4); Jésus se révéla principalement sur les montagnes, se transfigura sur le Thabor (5). On ne reculait pas devant ce que nous appellerions des contresens : « J'ai appelé mon fils de l'Égypte », disait Jéhovah dans Osée (6). Il s'agissait là d'Israël; mais l'imagination chrétienne se figura qu'il s'agissait de Jésus, et on le fit transporter enfant en Égypte. Par une exégèse plus lâche encore, on trouvait que sa naissance à Nazareth avait été l'accomplissement d'une prophétie (7).

Tout le tissu de la vie de Jésus fut ainsi un fait exprès,

(1) *Vie de Jésus*, p. 319.
(2) *Ps.* CXVIII, 22. Cf. *Matth.*, XXI, 42; *Marc*, XII, 10; *Luc*, XX, 17; *Act.*, IV, 11; *I Petri*, II, 7.
(3) *Isaïe*, VIII, 14-15. Cf. *Luc*, II, 34; *Rom.*, IX, 32; *I Petri*, II, 8.
(4) Le Sinaï, le Moria, le Théou-prosopon (*Phanuel*) de Phénicie, etc.
(5) *Évang. des Hébr.*, p. 16, ligne 17, p. 23 (Hilgenfeld). Le nom du Thabor a disparu dans les Évangiles grecs. Il a reparu dans la tradition, à partir du IVe siècle.
(6) *Osée*, XI, 1.
(7) *Matth.*, II, 23.

une sorte d'arrangement surhumain disposé pour réaliser une série de textes anciens, censés relatifs à lui (1). C'est le genre d'exégèse que les juifs nomment *midrasch*, où toutes les équivoques, tous les jeux de mots, de lettres, de sens, sont admis. Les vieux textes bibliques étaient pour les juifs de ce temps, non comme pour nous un ensemble historique et littéraire, mais un grimoire d'où l'on tirait des sorts, des images, des inductions de toute espèce. Le sens propre pour une telle exégèse n'existait pas; on touchait déjà aux chimères du cabaliste, pour lequel le texte sacré n'est qu'un amas mystérieux de lettres. Inutile de dire que tout ce travail se faisait d'une façon impersonnelle et en quelque sorte anonyme. Légendes, mythes, chants populaires, proverbes, mots historiques, calomnies caractéristiques d'un parti, tout cela est l'œuvre de ce grand imposteur qui s'appelle la foule. Assurément chaque légende, chaque proverbe, chaque mot spirituel a un père, mais un père inconnu. Quelqu'un dit le mot; mille le répètent, le perfectionnent, l'affinent, l'aiguisent; même celui qui l'a dit n'a été en le disant que l'interprète de tous.

(1) De là la formule ἵνα ou ὅπως πληρωθῇ, si fréquente dans *Matthieu*. Comp. les formules juives analogues, לתמם חזיונות לקיים מה שנאמר, etc.

CHAPITRE VI

L'ÉVANGILE HÉBREU

Cette exposition de la vie messianique de Jésus, entremêlée de textes des anciens prophètes, toujours les mêmes, et susceptible d'être récitée en une seule séance, arriva de bonne heure à se fixer en des termes presque invariables, au moins pour le sens (1). Non seulement le récit se déroulait selon un plan déterminé, mais de plus les mots caractéristiques étaient arrêtés, si bien même que tel mot guidait souvent la pensée et survivait aux modifications du texte. Le cadre de l'Évangile exista ainsi avant l'Évangile, à peu près comme, dans les drames persans de nos jours sur la mort des Alides, la marche de l'action est réglée, tandis que les parties banales sont laissées à l'improvisation de l'acteur. Destiné à la prédication, à l'apologie, à la conversion des juifs, le récit évangélique eut toute son individualité avant d'être écrit. On eût parlé aux disciples galiléens, aux frères du Seigneur, de la nécessité d'avoir des feuillets où ce récit fût revêtu d'une forme consacrée, ils eussent souri. Avons-nous besoin d'un papier pour retrouver nos pensées fondamentales, celles que nous répétons ou appliquons tous les jours? Les jeunes catéchistes pouvaient recourir pendant quelque temps à de pareils aide-mémoire; les vieux maî-

(1) L'*Apocalypse*, écrite sûrement avant les synoptiques, a plus d'une consonance avec eux. Comp. *Apoc.*, III, 3, à *Matth.*, XXIV, 42-44; *Apoc.*, XIV, 14-17, à *Matth.*, XIII, 30; *Apoc.*, XIX, 7, à *Matth.*, XXII, 2, et XXV, 1; *Apoc.*, XXII, 4, à *Matth.*, V, 8. Il en est de même de l'épître de Jacques. Comp. *Jac.*, V, 12, à *Matth.*, V, 34. Voir aussi *Jac.*, I, 17,19-20, 22; II, 13; IV, 4, 10; V, 2.

tres n'éprouvaient que du dédain pour ceux qui s'en servaient (1).

Voilà comment il se fait que, jusqu'au milieu du IIe siècle, les paroles de Jésus continuent à être citées de souvenir, avec des variantes considérables (2). Les textes évangéliques que nous possédons existaient; mais d'autres textes du même genre existaient à côté d'eux, et d'ailleurs, pour citer les paroles ou les traits symboliques de la vie de Jésus, on ne se croyait nullement obligé de recourir à ces textes écrits. La tradition vivante (3) était le grand réservoir où tous puisaient. De là l'explication de ce fait, en apparence surprenant, que les textes qui sont devenus ensuite la partie la plus importante du christianisme se sont produits obscurément, confusément, et n'ont été entourés d'abord de presque aucune considération (4).

Le même phénomène se retrouve, du reste, dans presque toutes les littératures sacrées. Les Védas ont traversé des siècles sans être écrits; un homme qui se respectait devait les savoir par cœur. Celui qui avait besoin d'un manuscrit pour réciter ces hymnes antiques faisait un aveu d'ignorance; aussi les copies n'en ont-elles jamais été estimées. Citer de mémoire la Bible, le Coran, est encore de nos jours un point d'honneur pour les Orientaux (5). Une partie de la *Thora* juive a dû être orale, avant d'être rédigée. Il en a été de même pour les *Psaumes*. Le *Talmud*, enfin, exista près de deux cents ans sans être écrit. Même après qu'il fut écrit, les savants préférèrent longtemps les discours traditionnels aux paperasses qui contenaient les opinions des docteurs. La gloire d'un savant était de pouvoir citer de mémoire le plus grand nombre possible de solutions de casuistes. En présence de ces faits, loin de s'étonner du dédain de Papias pour les textes évangéliques existant de

(1) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 4.

(2) C'est ce que l'on verra dans *l'Église chrétienne*, surtout à propos de saint Justin.

(3) Ζωσῃ φωνῇ καὶ μενούσῃ. Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 4. Comp. La lettre d'Irénée à Florinus, Eusèbe, *H. E.*, V, 20.

(4) Voir surtout Papias, dans Eusèbe, endroit cité.

(5) La plupart des citations de l'Ancien Testament qui se trouvent dans les écrits du Nouveau sont faites de mémoire.

son temps, textes parmi lesquels étaient sûrement deux des livres que la chrétienté a ensuite si fort révérés, on arrive à le trouver parfaitement conforme à ce qu'on devait attendre d'un homme de tradition, d'un « homme ancien », comme l'appellent ceux qui ont parlé de lui.

Nous doutons que, avant la mort des apôtres et avant la destruction de Jérusalem, tout cet ensemble de récits, de sentences, de paraboles, de citations prophétiques ait été mis par écrit. C'est vers l'an 75 que nous plaçons par conjecture le moment où l'on esquissa les traits de l'image devant laquelle dix-huit siècles se sont prosternés. La Batanée, où résidaient les frères de Jésus et où s'étaient réfugiés les restes de l'Église de Jérusalem, paraît avoir été le pays où s'exécuta cet important travail. La langue dont on se servit (1) fut celle dans laquelle étaient conçues les paroles mêmes de Jésus, que l'on savait par cœur, c'est-à-dire le syro-chaldaïque, qu'on appelait abusivement l'hébreu. Les frères de Jésus, les chrétiens hiérosolymites fugitifs parlaient cette langue, peu différente, au reste, de celle des Batanéotes qui n'avaient pas adopté la langue grecque. C'est dans un dialecte obscur et sans culture littéraire que fut tracé le premier crayon du livre qui a charmé les âmes. Certes, si l'Évangile fût resté un livre hébreu ou syriaque, sa fortune eût bientôt trouvé des limites. C'est en grec que l'Évangile devait arriver à sa perfection, à la

(1) Les preuves de l'existence d'un Évangile hébreu sont les textes suivants : Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 7; Pantænus (?), selon Eusèbe, *H. E.*, V, X, 3 (saint Jérôme, *De viris ill.*, c. 36); Irénée, III, I, 1; Origène, dans Eusèbe, VI, XXV, 4; *In Joan.*, t. II, 6 (Opp., IV, 63 ss); *In Matth.*, t. I (Opp., III, 440); Eusèbe, *H. E.*, III, XXIV, 6; XXVII, 4; *In Psalm.* LXXVIII, 2; *Quaest. ad Marinum*, II, 1; *Theoph.*, XXII (col. 685, Migne); Théophanie syriaque (Lee), IV, 12; Épiphane, haer. XXVIII, 5; XXIX, 9; XXX, 3, 6, 13; LI, 5; Théodoret, *Haeret. fab.*, II, 1; saint Jean Chrysostome, *Hom. in Matth.*, I, 3; saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.*, XIV, 15; saint Grégoire de Nazianze, *Carm.*, p. 261, Paris, 1840; saint Augustin, *De cons. Evang.*, I, 4; II, 128; Théophylacte, *In Matth.*, procem.; saint Jérôme, voir ci-après, p. 95. — Cf. Tischendorf, *Notitia editionis codicis sinaïtici*, Leipzig, 1860, p. 58. C'est bien à tort qu'on a supposé que la version syriaque de saint Matthieu publiée par Cureton (Londres, 1858) a été faite sur l'original araméen de saint Matthieu. L'idée qu'elle serait cet original même est tout à fait chimérique. — Pour la tradition arabe d'un Évangile hébreu, voir *Histoire générale des langues sémitiques*, l. IV, c. II, § 3, *initio;* Ibn Khaldoun, *Prolégom.*, trad. Slane, I, p. 472.

forme dernière qui a fait le tour du monde. Il ne faut pas oublier cependant que l'Évangile fut d'abord un livre syrien, écrit en une langue sémitique. Le style évangélique, ce tour charmant de narration enfantine qui rappelle les pages les plus limpides des vieux livres hébreux, pénétrées d'une sorte d'éther idéaliste que le vieux peuple ne connut pas, n'a rien d'hellénique. L'hébreu en est la base. Une juste proportion de matérialisme et de spiritualisme, ou plutôt une indiscernable confusion de l'âme et des sens, fait de cette langue adorable le synonyme même de la poésie, le vêtement pur de l'idée morale, quelque chose d'analogue à la sculpture grecque, où l'idéal se laisse toucher et aimer.

Ainsi fut ébauché par un génie inconscient ce chef-d'œuvre de l'art spontané, l'Évangile, non pas tel ou tel Évangile, mais cette espèce de poème non fixé, ce chef-d'œuvre non rédigé, où chaque défaut est une beauté, et dont l'indécision même a été la principale condition de succès. Un portrait de Jésus fini, arrêté, classique, n'aurait pas eu tant de charme. L'*agada*, la parabole, ne veulent pas de contours nets. Il leur faut la chronologie flottante, la transition légère, insoucieuse de la réalité. C'est par l'Évangile que l'*agada* juive est arrivée à la vogue universelle. Cet air de candeur a séduit. Celui qui sait conter s'empare de la foule. Or savoir conter est un rare privilège; il faut pour cela une naïveté, une absence de pédantisme, dont n'est guère capable le docteur solennel. Les bouddhistes et les agadistes juifs (les évangélistes sont de vrais agadistes) ont seuls possédé cet art au degré de perfection qui fait accepter un récit à l'univers entier. Tous les contes, toutes les paraboles qui se répètent d'un bout de la terre à l'autre n'ont que deux origines, l'une bouddhique, l'autre chrétienne, parce que seuls les bouddhistes et les fondateurs du christianisme eurent souci de la prédication populaire. La situation des bouddhistes relativement aux brahmanes avait quelque chose d'analogue à celle des agadistes relativement aux talmudistes. Les talmudistes n'ont rien qui ressemble à la parabole évangélique, pas plus que les brahmanes ne fussent arrivés d'eux-mêmes au tour si

agile, si leste, si coulant de la narration bouddhique. Deux grandes vies divines bien racontées, celle de Bouddha, celle de Jésus, voilà le secret des deux plus vastes propagandes religieuses qu'ait vues l'humanité.

La *halaka* n'a converti personne; seules, les épîtres de saint Paul n'eussent pas acquis cent adeptes à Jésus. Ce qui a conquis les cœurs, c'est l'Évangile, ce délicieux mélange de poésie et de sens moral, ce récit flottant entre le rêve et la réalité dans un paradis où l'on ne mesure pas le temps. Il y a eu sûrement en tout cela un peu de surprise littéraire. Il faut faire dans le succès de l'Évangile une part à l'étonnement causé chez nos lourdes races par l'étrangeté délicieuse de la narration sémitique, par ces habiles arrangements de sentences et de discours, par ces chutes si heureuses, si sereines, si cadencées. Étrangers aux artifices de l'*agada*, nos bons ancêtres en furent si charmés, qu'à l'heure présente nous avons peine encore à nous persuader combien ce genre de récit peut être vide de vérité objective. Mais, pour expliquer que l'Évangile soit devenu chez tous les peuples ce qu'il est, le vieux livre de famille dont les feuillets usés ont été mouillés de pleurs et où le doigt des générations s'est imprimé, il a fallu plus que cela. La fortune littéraire de l'Évangile tient à Jésus lui-même. Jésus a été, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'auteur de sa propre biographie. Une expérience le prouve. On fera longtemps encore des *Vies de Jésus*. Or la *Vie de Jésus* obtiendra toujours un grand succès, quand un écrivain aura le degré d'habileté, de hardiesse et de naïveté nécessaires pour faire une traduction de l'Évangile en style de son temps. On cherchera mille causes à ce succès; il n'y en aura jamais qu'une, c'est l'Évangile lui-même, son incomparable beauté intrinsèque. Que le même écrivain fasse ensuite et avec les mêmes procédés une traduction de saint Paul, le public ne sera pas entraîné. Tant il est vrai que la personne éminente de Jésus, tranchant vigoureusement sur la médiocrité de ses disciples, fut bien l'âme de l'apparition nouvelle et en fit toute l'originalité.

Le protévangile hébreu se conserva en original jusqu'au v^e^ siècle parmi les nazaréens de Syrie. Il en exista des tra-

ductions grecques (1). Un exemplaire s'en trouvait dans la bibliothèque du prêtre Pamphile de Césarée (2); saint Jérôme dit avoir copié le texte hébreu à Alep et même l'avoir traduit (3). Tous les Pères de l'Église ont trouvé que cet Évangile hébreu ressemblait beaucoup à l'Évangile grec qui porte le nom de saint Matthieu. Ils en tirent le plus souvent la conséquence que l'Évangile grec dit de saint Matthieu a été traduit de l'hébreu (4). C'est là une conséquence erronée. La génération de notre Évangile selon saint Matthieu a suivi des voies plus compliquées. La ressemblance de cet Évangile avec l'Évangile selon les Hébreux n'allait pas jusqu'à l'identité (5). Notre Évangile selon saint Matthieu n'est rien moins qu'une traduction. Nous expliquerons plus tard comment, de tous les textes évangéliques, il est celui qui se rapproche le plus du prototype hébreu.

La destruction des judéo-chrétiens de Syrie amena la disparition de ce texte hébreu. Les traductions grecques et latines, qui faisaient une dissonance désagréable à côté

(1) C'est ce que prouvent les nombreuses citations des Pères. Voir en particulier Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, IX, 45; Origène; *In Joan.*, t. II, 6 (Opp., IV, 63 ss); Eusèbe, *H. E.*, III, XXV, 5; saint Jérôme, endroits cités ci-après, note 3. Cf. Tischendorf, l. c.; *Stichométrie* de Nicéphore, dans Credner, *Gesch. des neut. Kan.* p. 243; Nicéphore Calliste. *ibid.*, p. 256.

(2) Voir un autre curieux mais contestable renseignement sur des écritures chrétiennes en langue hébraïque, conservées à Tibériade au IVe siècle, dans Épiphane, haer. XXX, 6.

(3) *De viris ill.*, c. 2, 3, 16 (cf. Pseudo-Ignace, *Ad Smyrn.*, 3); *In Matth.* prol., et VI, 11; XII, 13; XXIII, 35; XXVII, 16, 51; *In Mich.*, VII, 6; *In Ezech.*, XXVIII, 7; *In Eph.*, V, 4; *Adv. Pelag.*, III, 2; *Epist. ad Hedibiam* (Opp., Martianay, IV, 1re part., col. 173 et 176); *Epist. ad Damasum* (Opp., IV, 1re part., col. 148); *Epist. ad Damasum alia* (Opp., III, col. 519); *Epist. ad Algasiam* (Opp., IV, 1re part., 190); *In Isaïam*, l. XVIII, prol. (Opp., III, 478); *In Isaïam*, XI, 1. Comparez Épiphane, haer. XXIX, 9; XXX, 13,14,16. Voir, au contraire, Théodore de Mopsueste, dans Photius, cod. 177. Cf. Eusèbe, *Theoph.*, XXII (col. 685, Migne); syr., IV, 12. Voir ci-dessus, p. 92, note 1.

(4) Voir surtout Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16; Apollinaris, dans *Chron. pasc.*, p. 6 (Paris); Irénée, I, XXVI, 2; III, XI, 7; Épiphane, haer. XXVIII 5; XXIX, 9; XXX, 3, 6, 13, 14; saint Jérôme, passages cités.

(5) Si les deux ouvrages avaient été identiques, saint Jérôme n'eût pas pris la peine de traduire l'Évangile des Hébreux. Les fragments que nous possédons de ce dernier Évangile s'écartent souvent beaucoup de saint Matthieu (par exemple, XXVIII, 1-10, 18-20). Dans Matthieu, le πνεῦμα ἅγιον joue le rôle de père de Jésus; dans l'Évangile hébreu, il jouait le rôle de mère, par suite du genre féminin du mot *rouah*. Voir ci-dessus, p. 93.

des Évangiles canoniques, périrent également. Les nombreuses citations qu'en font les Pères permettent jusqu'à un certain point de se figurer l'ouvrage original (1). Les Pères avaient raison de le rapprocher du premier de nos Évangiles. Cet Évangile des Hébreux, des nazaréens, ressemblait en effet beaucoup à celui qui porte le nom de Matthieu pour le plan et l'ordonnance. Pour la longueur, il tenait le milieu entre Marc et Matthieu (2). On ne peut assez regretter la perte d'un pareil texte. Il est certain cependant que, quand même nous posséderions encore l'Évangile hébreu vu par saint Jérôme, notre Matthieu devrait lui être préféré. Notre Matthieu, en effet, s'est conservé intact depuis sa rédaction définitive, dans les dernières années du Ier siècle, tandis que l'Évangile hébreu, vu l'absence d'une orthodoxie, jalouse gardienne des textes, dans les Églises judaïsantes de Syrie, a été remanié de siècle en siècle, si bien qu'à la fin il n'était pas fort supérieur à un Évangile apocryphe.

A l'origine, il paraît avoir eu les caractères qu'on s'attend à trouver dans une œuvre primitive. Le plan du récit était conforme à celui de Marc, plus simple que celui de Matthieu et de Luc. La naissance virginale de Jésus n'y figurait pas (3). En ce qui concerne les généalogies, la lutte fut vive. La grande bataille de l'ébionisme se livra sur ce point. Quelques-uns admettaient les tables généalogiques dans leurs exemplaires; d'autres les rejetaient (4). Comparé à l'Évangile qui porte le nom de Matthieu, l'Évangile hébreu, autant que nous en pouvons juger par les fragments qui nous restent, était moins raffiné dans le symbolisme (5),

(1) Voir le recueil des fragments qui en restent, dans Hilgenfeld, *Novum Test. extra Canonem receptum*, fascic. IV, p. 5-31.

(2) *Stichométrie* de Nicéphore, l. c.

(3) Hilgenfeld, op. cit., p. 6.

(4) Voir *Vie de Jésus*, p. 99, note 3, 233. Épiphane, qui n'avait pas vu d'exemplaire de cet Évangile hébreu, reste dans le doute sur ce point, en ce qui concerne les nazaréens. Haer. XXIX, 9.

(5) Ainsi c'est l'ὑπερῷον, le linteau de la grande porte du temple, qui se brise au moment de la mort de Jésus (Hilgenfeld, 17, 28). Les trois synoptiques y ont substitué le καταπέτασμα, le voile, pour marquer que Jésus déchire le voile des mystères antiques et supprime ce que le judaïsme avait d'étroit, d'exclusif, de fermé. Cf. *Hébr.* VI, 19 ss; IX, 6 ss; X, 19 ss.

plus logique (1), moins sujet à certaines objections d'exégèse (2), mais d'un surnaturel plus étrange, plus grossier, plus analogue à celui de Marc. Ainsi la fable que le Jourdain prit feu lors du baptême de Jésus, fable chère à toute la tradition populaire des premiers siècles, s'y trouvait (3). La forme sous laquelle on supposait que l'Esprit divin, à ce moment-là, entra en Jésus comme une force distincte de lui, paraît aussi avoir été la plus vieille conception nazaréenne. Pour la transfiguration, l'Esprit, mère de Jésus (4), prend son fils par un cheveu, selon une imagination qui se trouve dans *Ézéchiel* (5) et dans les additions au *Livre de Daniel* (6), et le transporte sur le Thabor (7). Quelques détails matériels sont choquants (8), mais tout à fait dans le goût de Marc. Enfin certains traits restés sporadiques dans la tradition grecque, tels que l'anecdote de la femme adultère, qui s'est attachée tant bien que mal au quatrième Évangile, avaient leur place dans l'Évangile hébreu (9).

Les récits des apparitions de Jésus ressuscité offraient évidemment dans cet Évangile un caractère à part. Tandis que la tradition galiléenne, représentée par Matthieu, voulait que Jésus eût donné rendez-vous à ses disci-

(1) Comparez surtout *Matth.*, XVIII, 22, et le passage parallèle de l'Évangile des Hébreux (Hilgenfeld, 16, 24); *Matth.*, XIX, 16-24, et le passage parallèle (Hilgenfeld, p. 16-17, 24-26). Au lieu de la pénible invention, qu'on trouve dans le Matthieu canonique, d'une garde romaine mise au tombeau sur la réquisition du sanhédrin, nous voyons dans l'Évangile hébreu le grand prêtre placer simplement quelques-uns de ses domestiques auprès du tombeau (Hilgenfeld, p. 17, 28-29).

(2) Ainsi il ne contient pas l'inexactitude de Zacharie, fils de Barachie (*Matth.* XXIII, 35; Hilgenfeld, p. 17,26). Il donne aussi la vraie forme du nom de *Barabbas*.

(3) Hilgenfeld, p. 15, 21. Cf. *Carm. sibyll.*, VII, 81-83; *Cerygma Pauli*, dans Pseudo-Cyprien, *De non iterando baptismo* éd. Rigault, Paris, 1648, Observ. ad calc., p. 139; saint Justin, *Dial.*, 88; Eusèbe, *De solemn. paschali*, 4; saint Jérôme, *In Is.*, XI, 1. Cf. Évangile ébionite (Hilgenfeld, p. 34).

(4) Origène, *In Jer.*, homil. XV, 4. Le mot *rouah* (esprit) est féminin en hébreu. L'Esprit de Dieu chez les elchasaïtes était aussi une femme. *Philosophumena*, IX, 13; Épiphane, haer. XIX, 4; XXX, 17; LIII, 1.

(5) *Ézéchiel*, VIII, 3.

(6) *Bel et le Dragon*, 36 (chap. XIV, 35, Vulgate).

(7) Hilgenfeld, p. 16, 23-24. C'est à tort qu'on a rapporté ce fragment au récit de la tentation.

(8) Hilgenfeld, p. 16, ligne 37.

(9) Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16.

ples en Galilée, l'Évangile des Hébreux, sans doute parce qu'il représentait la tradition de l'Église de Jérusalem, supposait que toutes les apparitions eurent lieu dans cette ville et attribuait la première vision à Jacques. L'une des finales de l'Évangile de Marc et l'Évangile de Luc placent de même toutes les apparitions à Jérusalem (1). Saint Paul suivait une tradition analogue (2).

Un fait bien remarquable, c'est que Jacques, l'homme de Jérusalem, jouait dans l'Évangile hébreu un rôle plus important que dans la tradition évangélique qui a survécu (3). Il semble qu'il y a eu chez les évangélistes grecs une sorte de parti pris d'effacer le frère de Jésus ou même de laisser supposer qu'il joua un rôle odieux (4). Dans l'Évangile nazaréen, au contraire, Jacques est honoré d'une apparition de Jésus ressuscité; cette apparition est la première de toutes; elle est pour lui seul; elle est la récompense du vœu, plein de foi vive, que Jacques avait fait de ne plus manger ni boire, jusqu'à ce qu'il vît son frère ressuscité. On pourrait être tenté de regarder ce récit comme un remaniement assez moderne de la légende, sans une circonstance capitale. Saint Paul, en l'an 57, nous apprend également que, selon la tradition qu'il avait reçue, Jacques avait eu sa vision (5). Voilà donc un fait important que les évangélistes grecs ont supprimé et que l'Évangile hébreu racontait. En revanche, il semble que la première rédaction hébraïque renfermait plus d'une allusion contre Paul. Des gens ont prophétisé et chassé les démons au nom de Jésus; au grand jour, Jésus les repousse « parce qu'ils ont pratiqué l'illégalité (6) ». La parabole de l'ivraie est plus caractéristique encore. Un homme n'a semé dans son champ

(1) Voir *les Apôtres*, p. 492, note 4.
(2) *I Cor.*, XV, 5-8.
(3) Hilgenfeld, p. 17, 18, 27-28, 29.
(4) Voir *Vie de Jésus*, p. 169, 182, 295.
(5) *I Cor.*, XV, 7.
(6) Ἐργαζόμενοι τὴν ἀνομίαν. *Matth.*, VII, 21-23 (comp. *Ps.* XIV, 4. trad. grecque). Ce passage est habilement retourné par Luc contre les juifs. Luc, XIII, 24 ss. L'expression de ἄνομοι, υἱοὶ ανομιας, etc., était le nom que les ébionites donnaient aux disciples de Paul. C'est peut-être exprès que *Luc* (XIII, 37) change cette expression en ἐργάται ἀδικίας.

*

que de la bonne semence; mais, pendant qu'il dort, « l'homme ennemi » vient, sème l'ivraie dans le champ et s'en va. « Maître, disent les serviteurs, tu n'as semé que du bon grain; d'où vient donc cette ivraie? — C'est l'homme ennemi qui a fait cela, répond le maître. — Veux-tu que nous allions cueillir ces mauvaises herbes? — Non; car en même temps vous arracheriez le froment. Laissez-le tout croître jusqu'à la moisson; alors je dirai aux moissonneurs : « Cueillez d'abord l'ivraie et liez-la en gerbe pour la brûler; quant au froment, rassemblez-le dans mon grenier (1). » Il faut se rappeler que l'expression « l'homme ennemi (2) » était le nom habituel par lequel les ébionites désignaient Paul (3).

L'Évangile hébreu fut-il considéré par les chrétiens de Syrie qui s'en servaient comme l'ouvrage de l'apôtre Matthieu? Aucune raison sérieuse ne porte à le croire (4). Le témoignage des Pères de l'Église ne prouve rien dans la question présente. Vu l'extrême inexactitude des écrivains ecclésiastiques quand il s'agit d'hébreu, cette proposition vraie : « L'Évangile hébreu des chrétiens de Syrie ressemble à l'Évangile grec connu sous le nom de saint Matthieu », devait se transformer en celle-ci, qui est loin d'en être synonyme : « Les chrétiens de Syrie possèdent l'Évangile de saint Matthieu en hébreu »; ou bien : « Saint Matthieu écrivit en hébreu son Évangile (5). » Nous

(1) *Matth.*, XIII, 24 ss., 36 ss. Le semeur d'ivraie manque dans *Marc*, IV, 26-29. Le rédacteur de Matthieu l'a sans doute pris dans l'Évangile hébreu. *Luc* omet le tout.

(2) Ἐχθρὸς ἄνθρωπος.

(3) Voir *Saint Paul*, p. 931. Le verset *Matth.*, XIII, 39 n'est pas une raison de repousser toute allusion à Paul. Ὁ διάβολος peut être une atténuation du dernier rédacteur. Τοὺς ποιοῦντας τὴν ἀνομίαν du verset 41 est bien significatif. Voir ci-dessus, p. 98, note 5.

(4) Il faudrait pour le prétendre supposer que les circonstances décisives qui nous empêchent d'admettre que l'apôtre Matthieu ait écrit l'Évangile grec qui porte son nom, tel que nous le lisons aujourd'hui (voir *Vie de Jésus*), p. 185, note 5), et en particulier la façon dont la conversion de l'apôtre Matthieu y est racontée (*Matth.*, IX, 9), n'existaient pas dans l'Évangile hébreu. Or Épiphane, haer. XXX, 13, invite à croire le contraire. Voir ci-après, p. 164.

(5) C'est déjà la formule de Papias. Ce que Papias avait entre les mains était le κατὰ Ματθαῖον grec, qu'il regarde comme une traduction de l'hébreu. Il était donc inévitable qu'il crût que l'original hébreu portait aussi le nom de

croyons que le nom de saint Matthieu ne fut appliqué à une des rédactions évangéliques que quand la rédaction grecque qui porte maintenant son nom fut composée, ainsi qu'il sera dit plus tard (1). Si l'Évangile hébreu porta jamais un nom d'auteur ou plutôt une désignation de garantie traditionnelle, ce fut le titre d' « Évangile des douze Apôtres (2) », parfois aussi peut-être le nom d' « Évangile de Pierre (3) ». Encore croyons-nous que ces noms ne lui furent donnés que tard, quand les Évangiles portant des noms d'apôtres, comme celui de Matthieu, eurent la vogue. Une manière décisive de conserver au vieil Évangile sa haute autorité était de le couvrir de l'autorité du corps apostolique tout entier.

Comme nous l'avons déjà dit, l'Évangile hébreu fut mal gardé. Chaque secte judaïsante de Syrie y fit des additions et des suppressions, si bien que les orthodoxes le présentent tantôt comme interpolé et plus long que Matthieu (4), tantôt comme mutilé (5). C'est surtout entre les mains des ébionites du second siècle que l'Évangile hébreu arriva au dernier degré de l'altération. Ces hérétiques s'en firent une rédaction grecque (6), dont la tournure paraît avoir été gauche, pesante, chargée, et où du reste on ne se fit pas faute d'imiter Luc et les autres Évangiles grecs (7). Les

Matthieu. — Épiphane, haer. xxx, 13, est équivoque, et d'ailleurs il s'agit là de la forme la plus moderne de l'Évangile ébionite. L'Évangile nazaréen ne portait aucune désignation claire, puisque saint Jérôme appelle cet Évangile *secundum apostolos, sive, ut plerique autumant, juxta Matthaeum. Adv. Pelag.*, III, 2. Cf. *Praef. in evang. ad Damasum.*

(1) Voir ci-après, p. 138 ss.

(2) Préface de l'Évangile ébionite. Hilgenfeld, p. 33, 35; saint Jérôme, *Adv. Pelag.*, III, 2; *In Matth.*, procem. Cf. Origène, *Homil.* I *in Lucam* (Opp., III, 933); saint Ambroise, *In Luc.*, I, 2; Théophylacte, *In Luc.*, procem. — Notez l'expression ἀπομνημονεύματα τῶν ἀποστόλων, fréquente en saint Justin, pour désigner les Évangiles.

(3) Saint Justin, *Dial.*, 106 (αὐτοῦ, douteux). Voir ci-après, p. 101.

(4) Épiphane, haer. xxviii, 5; xxix, 9.

(5) Épiphane, haer. xxx, 13. Épiphane attribue l'Évangile complet aux nazaréens et l'Évangile mutilé aux ébionites. Cf. Eusèbe, *H. E.*, VI, 17.

(6) Ἀκρίδες confondu avec ἐγκρίδες. Épiphane, haer. xxx, 13.

(7) Épiphane, *ibid.*: Hilgenfeld, *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 32 ss. Saint Jérôme, *In Matth.*, xii, 13, exagère l'identité de l'Évangile des nazaréens et de celui des ébionites.

Évangiles dits « de Pierre (1) » et « selon les Égyptiens (2) » provinrent de la même source; ils présentaient également un caractère apocryphe et de médiocre aloi.

(1) Origène, *In Matth.*, t. X, 17, Opp., III, 462; *De princ.*, I, praef., 8, trad. de Rufin, Opp., I, 49 (cf. Ignace, *Ad Smyrn.*, 3; saint Jérôme, *De viris ill.*, 16; *In Is.*, l. XVIII, prol.); Eusèbe, *H. E.*, III, 3, 25, 27; VI, 12; Théodoret, *Haeret. fab.*, II, 2; saint Jérôme, *De viris ill.*, 1; *Décret* de Gélase, ch. 6; Hilgenfeld, op. cit., IV, p. 39-42.

(2) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, 9, 13 (cf. Clément Romain, *Ep. II*, 12); Origène, *In Luc.*, 1; *Philosophumena*, V, 7; Épiphane, haer. LXII, 2; saint Jérôme, *In Matth.*, prol., *init.*; Théophylacte, *In Luc.*, proœm.; Hilgenfeld, IV, p. 43-44.

CHAPITRE VII

L'ÉVANGILE GREC — MARC

Le christianisme des pays grecs (1) avait encore plus besoin que celui des pays syriens d'une rédaction écrite de la vie et de l'enseignement de Jésus. Il semble, au premier coup d'œil, qu'il eût été bien simple de traduire, pour satisfaire à ce besoin, l'Évangile hébreu qui, peu après la ruine de Jérusalem, avait pris une forme arrêtée. Mais la traduction pure et simple n'était pas précisément le fait de ces temps; aucun texte n'avait assez d'autorité pour se faire préférer aux autres; il est douteux d'ailleurs que les petits livrets hébreux des nazaréens eussent passé la mer et fussent sortis de Syrie. Les hommes apostoliques qui étaient en rapport avec les églises d'Occident se fiaient à leur mémoire, et sans doute n'apportaient pas avec eux ces ouvrages qui eussent été inintelligibles pour leurs fidèles. Quand la nécessité d'un Évangile en grec se fit sentir, on le composa de toutes pièces. Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, le plan, le cadre, le livre presque entier étaient tracés d'avance. Il n'y avait au fond qu'une seule manière de raconter la vie de Jésus, et deux disciples l'écrivant séparément, l'un à Rome, l'autre à Kokaba, l'un en grec, l'autre en syro-chaldaïque, devaient produire deux ouvrages ayant entre eux beaucoup d'analogies.

Les lignes générales, l'ordre du récit n'étaient plus à fixer. Ce qui était à créer, c'était le style grec, le choix des mots essentiels. L'homme qui fit cette œuvre importante,

(1) Nous ne parlons pas des pays latins. Le christianisme, à l'heure où nous sommes, n'a touché que Rome en fait de terre latine, et les chrétiens de Rome parlaient grec.

ce fut Jean-Marc, le disciple, l'interprète de Pierre (1). Marc, ce semble, avait vu, étant enfant, quelque chose des faits évangéliques; on peut croire qu'il avait été à Gethsémani (2). Il connaissait personnellement ceux qui avaient joué un rôle dans le drame des derniers jours de Jésus (3). Ayant accompagné Pierre à Rome (4), il y resta probablement après la mort de l'apôtre et traversa dans cette ville les crises terribles qui suivirent. Ce fut là que, selon toutes les apparences, il rédigea le petit écrit de quarante ou cinquante pages qui a été le premier noyau des Évangiles grecs.

L'écrit, bien que composé après la mort de Pierre, était en un sens l'œuvre de Pierre (5); c'était la façon dont Pierre avait coutume de raconter la vie de Jésus. Pierre savait à peine le grec; Marc lui servait de drogman; des centaines de fois il avait été le canal par lequel avait passé cette histoire merveilleuse. Pierre ne suivait pas dans ses prédications un ordre bien rigoureux; il citait les faits, les paraboles, selon que les besoins de l'enseignement l'exigeaient (6). Cette liberté de composition se retrouve dans le livre de Marc. La distribution logique des matières y fait défaut; à quelques égards, l'ouvrage est très incomplet, puisque des parties entières de la vie de Jésus y manquent; on s'en plaignait déjà au IIe siècle (7). Au contraire, la

(1) Voir *Vie de Jésus*, p. 330; *les Apôtres*, p. 621, 639; *Saint Paul*, p. 764, 770; *l'Antéchrist*, p. 1140, 1168, 1182, 1190, 1196; tradition de *Presbyteros Joannes*, rapportée par Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 15; *Constit. apost.*, II, 57. Marc n'eut pas assez d'importance pour qu'on ait cru relever un écrit en le lui attribuant.

(2) C'est probablement le νεανίσκος de *Marc*, XIV, 51-52. Voir *Vie de Jésus*, p. 330.

(3) Notez surtout ce qu'il dit de Simon de Cyrène, « père d'Alexandre et de Rufus » (XV, 21), sa connaissance particulière des saintes femmes, de Joseph d'Arimathie.

(4) *I Petri*, V, 14.

(5) Papias, dans Eusèbe, III, XXXIX, 15; Irénée, III, 1, 1; Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, 14; Eusèbe, *H. E.*, II, 15; saint Jérôme, *De viris ill.*, 8; *Ad Hedibiam*, quaest. 11; Gloses finales des manuscrits (Scholtz et Matthaei, *Evang. sec. Marcum*, p. 8). Le passage de Justin, *Dial.*, 106, donne lieu à beaucoup de doutes.

(6) Tradition de *Presbyteros Joannes*, rapportée par Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 15.

(7) Papias, l. c.

netteté, la précision de détail, l'originalité, le pittoresque, la vie de ce premier récit ne furent pas dans la suite égalés. Une sorte de réalisme y rend le trait pesant et dur (1); l'idéalité du caractère de Jésus en souffre; il y a des incohérences, des bizarreries inexplicables. Le premier et le troisième Évangile surpassent beaucoup celui de Marc pour la beauté des discours, l'heureux agencement des anecdotes; une foule de détails blessants y ont disparu; mais, comme document historique, l'Évangile de Marc a une grande supériorité (2). La forte impression laissée par Jésus s'y retrouve tout entière. On l'y voit réellement vivant, agissant.

Le parti qu'a pris Marc d'abréger si singulièrement les grands discours de Jésus nous étonne. Ces discours ne pouvaient lui être inconnus; s'il les a omis, c'est qu'il a eu quelque motif pour cela. L'esprit de Pierre, un peu étroit et sec, est peut-être la cause d'une telle suppression. Ce même esprit est sûrement l'explication de l'importance puérile que Marc attache aux miracles. La thaumaturgie, dans son Évangile, a un caractère singulier de matérialisme lourd, qui fait songer par moment aux rêveries des magnétiseurs. Les miracles s'accomplissent péniblement, par phases successives. Jésus les opère au moyen de formules araméennes, qui ont un air cabalistique. Il y a une lutte entre la force naturelle et la force surnaturelle; le mal ne cède que peu à peu et sur des injonctions réitérées (3). Ajoutez à cela une sorte de caractère secret, Jésus défendant toujours à ceux qui sont l'objet de ses faveurs d'en parler (4). On ne saurait le nier, Jésus sort de cet

(1) Par exemple, *Marc*, III, 20.

(2) Voir, par exemple, *Marc*, I, 20, 29; II, 4, 14; III, 17; V, 22, 37, 42; VI, 45; VII, 26, 31; VIII, 10, 14; IX, 6; X, 46; XI, 4; XII, 28; XIII, 3; XV, 14, 21, 25, 42, en comparant les endroits parallèles des autres synoptiques. Notez surtout dans *Marc* le récit de la mort de Jean-Baptiste, la seule page absolument historique qu'il y ait dans tous les Évangiles réunis. Remarquez l'expression « fils de Marie » (VI, 3); voir l'Appendice, p. 366.

(3) Ainsi pour le démoniaque de Gergésa, *Marc*, V, 1-20; pour l'épileptique, IX, 14-29, et surtout pour l'aveugle de Bethsaïde, VIII, 22-26 (notez surtout la naïve réponse du verset 24).

(4) Cette injonction se retrouve dans *Matthieu*, mais moins expresse et moins logique. Comp. *Marc*, I, 44; III, 12, à *Matth.*, VIII, 4; XII, 16.

Évangile, non comme le délicieux moraliste que nous aimons, mais comme un magicien terrible. Le sentiment qu'il inspire le plus autour de lui, c'est la crainte; les gens, effrayés de ses prodiges, viennent le supplier de s'éloigner de leurs frontières.

Il ne faut pas conclure de là que l'Évangile de Marc soit moins historique que les autres; tout au contraire. Des choses qui nous blessent au plus haut degré furent de premier ordre pour Jésus et ses disciples immédiats. Le monde romain était encore plus que le monde juif dupe de ces illusions. Les miracles de Vespasien sont conçus exactement sur le même type que ceux de Jésus dans l'Évangile de Marc. Un aveugle, un boiteux, l'arrêtent sur la place publique, le supplient de les guérir. Il guérit le premier en crachant sur ses yeux, le second en marchant sur sa jambe (1). Pierre semble avoir été principalement frappé de ces prodiges, et il est permis de croire qu'il insistait beaucoup là-dessus dans sa prédication. De là, dans l'œuvre qu'il a inspirée, une physionomie tout à fait à part. L'Évangile de Marc est moins une légende qu'une biographie écrite avec crédulité. Les caractères de la légende, le vague des circonstances, la mollesse des contours frappent dans Matthieu et dans Luc. Ici, au contraire, tout est pris sur le vif; on sent qu'on est en présence de souvenirs (2).

L'esprit qui domine dans le livret est bien celui de Pierre. D'abord, Céphas y joue un rôle éminent et paraît toujours à la tête des apôtres. L'auteur n'est nullement de l'école de Paul, et pourtant, à diverses reprises, il s'en rapproche bien plus que de la direction de Jacques, par son indifférence à l'égard du judaïsme, par sa haine pour le pharisaïsme, par son opposition vive aux principes de la théocratie juive (3). Le récit de la Chananéenne (4), qui signifie évidemment que le païen obtient grâce pourvu qu'il ait la foi, qu'il soit humble, qu'il reconnaisse le privilège

(1) Tacite, *Hist.*, IV, 81-82; Suétone, *Vespasien*, 7.
(2) Notez le récit domestique, si personnel, *Marc*, I, 29-34.
(3) *Marc*, II, 16-III, 6; VII, 1-23; VIII, 11-21; XII, 1-17; XIII, 10, 14 ss.
(4) *Marc.*, VII, 24 ss. Cf. *Matth.*, XV, 21-28.

antérieur des fils de la maison, est bien d'accord avec le rôle que joue Pierre dans l'histoire du centurion Corneille (1). Pierre, il est vrai, sembla plus tard à Paul un timide; mais il n'en avait pas moins été, à sa date, le premier à reconnaître la vocation des gentils.

Nous verrons plus tard quel genre de modifications on se crut obligé d'introduire dans cette première rédaction grecque, afin de la rendre sans inconvénients pour les fidèles, et comment de cette révision sortirent l'Évangile dit de Matthieu et celui de Luc. Un fait capital de la littérature chrétienne primitive, c'est que ces textes corrigés et en un sens plus complets ne firent pas disparaître le texte primitif. L'opuscule de Marc se conserva, et bientôt, grâce à l'hypothèse commode, mais tout à fait erronée, qui fit de lui « un divin abréviateur », il eut sa place dans le quatuor mystérieux des Évangiles. Est-il sûr que l'écrit de Marc soit resté pur de toute interpolation, que le texte que nous lisons aujourd'hui soit purement et simplement le premier Évangile grec? Il serait téméraire de l'affirmer. En même temps qu'on sentit le besoin de composer, en prenant Marc pour base, d'autres Évangiles portant d'autres noms, il est très possible qu'on ait retouché Marc lui-même, tout en laissant son nom en tête du livre. Beaucoup de particularités semblent supposer une sorte d'influence rétroactive exercée sur le texte de Marc par les Évangiles composés d'après Marc. Mais ce sont là des hypothèses compliquées, que rien ne démontre (2). L'Évangile de Marc offre une parfaite unité, et, à part certains points de détail où les manuscrits diffèrent, à part ces petites retouches que les écrits chrétiens presque sans exception

(1) *Act.*, x, 1 ss. Il est vrai qu'il faut ici faire une part aux tendances personnelles de l'auteur des *Actes*.

(2) C'est bien à tort qu'on prétend que le *Marc* actuel ne répond pas à ce que dit Papias. Le désordre dont se plaint l'évêque d'Hiérapolis n'est que trop réel. Les anecdotes de la vie de Jésus sont rangées d'une façon tout arbitraire. — Il en est de même, dira-t-on, dans le *Matthieu* actuel, et cependant Papias ne lui fait pas le même reproche. — C'est que, quand il s'agit de *Matthieu*, il y a une considération qui prime toutes les autres aux yeux de Papias et l'empêche de parler du reste : c'est la façon complète dont Matthieu rend les λογια. On suppose toujours que Papias a fait un article *ex professo* sur les Évangiles; or il en parle uniquement du point de vue commandé par son sujet.

ont souffertes, il ne semble pas qu'il ait reçu d'addition considérable depuis qu'il a été composé.

Le trait caractéristique de l'Évangile de Marc était dès l'origine l'absence de la généalogie et des légendes relatives à l'enfance de Jésus. S'il était une lacune qu'il fût urgent de remplir pour des lecteurs catholiques, c'était celle-là; et pourtant on se garda de le faire. Beaucoup d'autres particularités gênantes au point de vue de l'apologiste ne furent pas effacées. Seuls les récits de la résurrection se présentent dans Marc avec des traces évidentes de violences. Les meilleurs manuscrits s'arrêtent après les mots ΕΦΟΒΟΥΝΤΟΓΑΡ (XVI, 8). On ne peut guère admettre que le texte primitif finît d'une manière aussi abrupte. Il est probable qu'il y avait dans la suite quelque chose qui devint choquant pour les idées reçues; on le retrancha; mais la chute ἐφοβοῦντο γάρ étant très peu satisfaisante, on supposa diverses clausules, dont aucune n'eut assez d'autorité pour chasser les autres des manuscrits (1).

De ce que Matthieu et surtout Luc omettent tel passage qui est actuellement dans Marc, on en a conclu que ces passages n'étaient pas dans le proto-Marc. Erreur; les rédacteurs de seconde main choisissaient, omettaient, guidés par le sentiment d'un art instinctif et par l'unité de leur œuvre. On a osé dire, par exemple, que la Passion manquait dans le Marc primitif, parce que Luc, qui l'a suivi jusque-là, ne le suit plus dans le récit des dernières heures de Jésus. La vérité est que Luc a pris pour la Passion un autre guide plus symbolique, plus touchant que Marc; or Luc était trop bon artiste pour brouiller les couleurs. La Passion de Marc, au contraire, est la plus vraie, la plus ancienne, la plus historique. La seconde rédaction, en pareil cas, est toujours plus émoussée, plus dominée par les raisons à priori que celles qui ont précédé. Les traits de précision sont indifférents aux générations qui n'ont pas connu les acteurs primitifs. Ce qu'ils veulent avant tout,

(1) Voir *les Apôtres*, p. 474, note 4. Cf. saint Jérôme, *Ad Hedibiam*, Quaest. 3; saint Grégoire de Nysse, *In resurr.*, II, Opp., Paris, 1638, t. III, p. 411 B.

c'est un récit aux contours arrondis et significatif dans toutes ses parties.

Tout porte à croire que Marc n'écrivit son Évangile qu'après la mort de Pierre. Papias le suppose, quand il nous dit que Marc écrivit « de souvenir (1) » ce qu'il tenait de Pierre. Irénée dit la même chose (2). Enfin, ce qui est décisif quand on admet l'unité et l'intégrité de l'ouvrage, l'Évangile de Marc présente des allusions évidentes à la catastrophe de l'an 70 (3). L'auteur met dans la bouche de Jésus, au chapitre XIII, une sorte d'apocalypse où se croisent les prédictions relatives à la prise de Jérusalem (4) et à la prochaine fin des temps (5). Nous croyons que cette petite apocalypse, conçue en partie pour décider les fidèles à se retirer à Pella, se répandit dans la communauté de Jérusalem vers l'an 68 (6). Certainement elle ne renfermait pas alors l'annonce de la destruction du temple. L'auteur de l'*Apocalypse* johannique, si bien au courant de la conscience chrétienne, ne croit pas encore, dans les derniers jours de 68 ou les premiers de 69, que le temple sera détruit (7). Naturellement, tous les recueils sur la vie et les paroles de Jésus qui adoptèrent ce morceau comme prophétique le modifièrent dans le sens des faits accomplis, et y mirent une prédiction nette de la ruine du temple. Il est probable que l'Évangile hébreu, dès sa première rédaction, contenait déjà le discours apocalyptique dont il s'agit. L'Évangile hébreu, en effet, contenait certainement le passage relatif au meurtre de Zacharie, fils de Barachie (8), trait qui prit naissance dans la tradition vers le

(1) Ὅσα ἐμνημόνευσεν,..... ὡς ἀπεμνημόνευσεν.

(2) *Adv. haer.*, III, 1, 1.

(3) D'autres allusions se rapporteraient aux tremblements de terre de Laodicée et de Pompéi, au meurtre de Jacques et peut-être à la persécution de Néron. Ces événements appartiennent aux années 60-64.

(4) Ce qu'on appelait la θλῖψις (comp. *Assomption de Moïse*, 3). Les couleurs étaient empruntées à *Ézéchiel*, XXXII, 7-8, à *Isaïe*, II, 9; XXXIV, 4; à *Osée*, X, 8. On y peut voir, si l'on veut (particulièrement *Marc*, XIII, 8, 24-27), des imitations de l'*Apocalypse* johannique.

(5) La théorie des signes du Messie se trouve déjà dans l'*Assomption de Moïse*, apocalypse écrite vers l'an de notre ère (ch. 10).

(6) Voir *l'Antéchrist*, p. 1300.

(7) Voir *ibid.*, p. 1365.

(8) Saint Jérôme, *In Matth.*, XXIII, 35.

même temps que le discours apocalyptique en question (1). Marc n'eut garde de négliger un trait aussi frappant. Il supposa que Jésus, dans les derniers jours de sa vie, eut la vue claire de la ruine de la nation juive et prit cette ruine pour mesure du temps qui devait s'écouler jusqu'à sa seconde apparition. « En ces jours-là, après cette catastrophe (2)..., on verra le fils de l'homme... » Une telle formule suppose notoirement que, au moment où l'auteur écrit, la ruine de Jérusalem est accomplie, mais accomplie depuis peu de temps (3).

D'autre part, l'Évangile de Marc a été composé avant que tous les témoins oculaires de la vie de Jésus fussent morts (4). On voit par là dans quelles limites étroites la date possible de la rédaction du livre se trouve resserrée. De toutes les manières, on est ramené aux premières années de calme qui suivirent la guerre de Judée. Marc pouvait n'avoir pas alors beaucoup plus de cinquante-cinq ans (5).

Selon toutes les apparences, ce fut à Rome que Marc composa ce premier essai d'Évangile grec qui, tout imparfait qu'il était, renfermait les lignes essentielles du sujet. Telle est la vieille tradition, et elle n'a rien d'invraisemblable (6). Rome était après la Syrie le point capital du christianisme. Les latinismes sont plus fréquents dans l'opuscule de Marc que dans aucun autre écrit du Nouveau Testament (7). Les textes bibliques auxquels il est fait allusion se rapprochent des Septante. Plusieurs particu-

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1301.

(2) Ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις μετὰ τὴν θλῖψιν ἐκείνην. *Marc*, XIII, 24.

(3) Il est vrai que de telles phrases (*Matth.*, XXIV, 29, en est la preuve) se laissent facilement copier par les rédacteurs qui se succèdent. Notre raisonnement prouve une seule chose avec certitude, c'est que la première rédaction du discours apocalyptique eut lieu très peu de temps après la fin de la guerre de Judée.

(4) *Marc*, IX, 1, répété en *Matth.*, XVI, 28; *Luc*, IX, 27.

(5) En 33, selon une hypothèse plausible, il était un νεανίσκος. *Marc*, XIV, 51-52.

(6) Irénée, III, 1, 1; Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, 14; Eusèbe, *H. E.*, II, 15; *Démonstr. évang.*, III, 5; Jérôme, Épiphane, etc.; gloses finales des manuscrits, voir ci-dessus p. 103, note 5.

(7) Σπεκουλάτωρ, ξέστης, κῆνσος, φραγελλόω, κεντυρίων, τῷ ὄχλῳ τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι.

larités font supposer que l'écrivain avait en vue des lecteurs connaissant peu la Palestine et les usages juifs (1). Les citations expresses de l'Ancien Testament, faites par l'auteur lui-même, se réduisent à une (2); les raisonnements exégétiques qui caractérisent Matthieu et même Luc manquent dans Marc; le nom de la Loi ne vient jamais sous sa plume (3). Rien donc n'oblige de croire que ce soit à un ouvrage sensiblement différent du nôtre que s'applique ce que *Presbyteros Joannes*, dans les premières années du IIe siècle, disait à Papias (4) : « Le *Presbyteros* disait encore ceci : Marc, devenu interprète de Pierre, écrivit exactement, mais sans ordre, tout ce qu'il se rappelait des paroles ou des actions du Christ. Car il n'entendit pas et ne suivit pas le Seigneur; mais plus tard, comme je l'ai dit, il suivit Pierre, qui faisait ses *didascalies* selon les besoins du moment et non comme s'il eût voulu dresser un recueil méthodique des discours du Seigneur; si bien que Marc n'est nullement en faute s'il n'a ainsi écrit qu'un petit nombre de traits, tels qu'il se les rappelait; car il n'eut qu'un souci, ne rien omettre de ce qu'il avait entendu et n'y rien laisser passer de faux. »

(1) *Marc*, VII, 2-4; XII, 38; XIII, 3; XIV, 12; XV, 42. Au lieu de χειμῶνος μηδὲ σαββάτῳ, *Matth.*, XXIV, 20, *Marc*, XIII, 18, a seulement χειμῶνος.

(2) *Marc*, I, 2-3. Le verset XV, 28, est une interpolation. Il manque dans le *Vaticanus* et le *Sinaïticus*.

(3) L'expression rabbinique βασιλεία τῶν οὐρανῶν (*malkouth hasch-schamaïm*) devient toujours, dans *Marc*, βασιλεία τοῦ θεοῦ.

(4) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 15.

CHAPITRE VIII

LE CHRISTIANISME ET L'EMPIRE SOUS LES FLAVIUS

Loin de diminuer l'importance des juifs à Rome, la guerre de Judée n'avait contribué en un sens qu'à l'augmenter. Rome était de beaucoup la plus grande ville juive du monde; elle avait hérité de toute l'importance de Jérusalem. La guerre de Judée avait jeté en Italie des milliers d'esclaves juifs. De 65 à 72, tous les prisonniers faits durant la guerre avaient été vendus en masse. Les lieux de prostitution étaient pleins de juifs et de juives des familles les plus distinguées. La légende se plut à bâtir sur cette donnée des reconnaissances romanesques (1).

A part la lourde capitation qui pesait sur les juifs, et qui valait aux chrétiens plus d'une avanie (2), le règne de Vespasien ne fut marqué pour les deux branches de la famille d'Israël par aucune tourmente (3). Nous avons vu que la nouvelle dynastie, loin de puiser en ses origines le mépris du judaïsme, avait été amenée par le fait de la guerre de Judée, inséparable de son avènement, à contracter des obligations envers un grand nombre de juifs. Il faut se rappeler que Vespasien et Titus, avant d'arriver au pouvoir, étaient restés près de quatre ans en Syrie et y avaient formé beaucoup de liens. Tibère Alexandre était l'homme à qui les Flavius devaient le plus. Il continuait d'occuper un rang de premier ordre dans l'État; sa statue

(1) Midrasch rabba sur *Éka*, 1, 16; IV, 2; *Talm.* de Bab., *Gittin*, 58 *a*.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1446.

(3) Tertullien, *Apol.*, 5; Eusèbe, *H. E.*, III, 17. Les Actes des prétendus martyrs qui auraient souffert sous le règne de ce prince n'ont pas d'autorité. L'opinion d'après laquelle le Colisée aurait été bâti par des prisonniers juifs n'apparaît que tard, et n'a de valeur que comme conjecture.

était une de celles qui décoraient le forum. *Nec meiere fas est* (1) ! disaient avec colère les vieux Romains, irrités de cette intrusion des Orientaux. Hérode Agrippa II, tout en continuant à régner et à battre monnaie à Tibériade, à Panéas, vivait à Rome (2), entouré de coreligionnaires, menant grand train, étonnant les Romains par la pompe et l'ostentation avec lesquelles il célébrait les fêtes juives (3). Il montrait dans ses relations une certaine largeur, puisqu'il eut pour secrétaire le zélote radical Juste de Tibériade (4), lequel ne se fit aucun scrupule de manger le pain d'un homme qu'il avait sûrement plus d'une fois accusé de trahison. Agrippa fut décoré des ornements de la préture (5), et reçut de l'empereur une augmentation de fiefs du côté de l'Hermon (6).

Ses sœurs, Drusille et Bérénice, vivaient également à Rome. Bérénice (7), malgré son âge déjà mûr, exerçait sur le cœur de Titus un tel empire, qu'elle avait la prétention de l'épouser et que Titus le lui avait, dit-on, promis; il n'était arrêté que par des considérations politiques (8). Bérénice habitait le palais et, elle si pieuse, vivait publiquement avec le destructeur de sa patrie (9). La jalousie de Titus était vive et paraît avoir contribué non moins que la politique au meurtre de Cæcina (10). La favorite juive jouissait encore pleinement de ses droits régaliens. Des causes ressortissaient à sa juridiction, et Quintilien raconte qu'il plaida devant elle un procès où elle était juge et partie (11). Son luxe étonnait les Romains; elle

(1) Juvénal, sat. I, 128-130. Voir *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XXVI, 1re partie, p. 294 ss. Sur sa famille, voir *ibid.*, p. 302.
(2) Josèphe, *B. J.*, III, III, 1, 5; VII, v, 1; *Vita*, 65; Madden, *Jewish coinage*, p. 121-133; Eckhel, III, 493 ss; de Saulcy, dans les *Mém. de la soc. franç. de num. et d'arch.*, 1869, p. 26 ss; le même, *Numism. de la Terre sainte*, p. 315, 316.
(3) Juvénal, v, 179-184. Cf. VI, 159-160.
(4) Josèphe, *Vita*, 65.
(5) Dion Cassius, LXVI, 15.
(6) Juste de Tibériade, dans Photius, cod. XXXIII.
(7) Voir *l'Antéchrist*, p. 1417.
(8) Tacite, *Hist.*, II, 2, 81; Suétone, *Titus*, 7; Dion Cassius, LXVI, 15; Aurelius Victor, *Épit.*, X, 7.
(9) Dion Cassius, LXXI, 13, 15. Voir Josèphe, *B. J.*, II, XV, 1.
(10) Aurelius Victor, *Épit.*, X, 4.
(11) Quintilien, *Instit. orat.*, IV, I, 2.

réglait la mode; une bague qu'elle avait portée au doigt se vendait des prix fous; mais le monde sérieux la méprisait et qualifiait tout haut d'inceste ses rapports avec son frère Agrippa (1). D'autres hérodiens vivaient encore en Italie, peut-être à Naples, en particulier cet Agrippa, fils de Drusille et de Félix, qui périt lors de l'éruption du Vésuve (2). Enfin tous ces dynastes de Syrie, d'Arménie, qui avaient embrassé le judaïsme (3), restaient avec la nouvelle famille impériale dans des relations journalières d'intimité.

Autour de ce monde aristocratique, rôdait comme serviteur complaisant le souple et prudent Josèphe. Depuis son entrée dans la domesticité de Vespasien et de Titus, il avait pris le prénom de Flavius (4), et, à la manière d'une âme médiocre, il conciliait des rôles contradictoires, à la fois obséquieux pour les bourreaux de son pays, vantard quand il s'agissait de souvenirs nationaux. Sa vie domestique, jusque-là fort peu assise, prenait enfin de la règle. Après sa défection, il avait eu le tort d'accepter de Vespasien une jeune captive de Césarée, qui le quitta dès qu'elle put. A Alexandrie, il prit une autre femme, de laquelle il eut trois enfants, dont deux moururent jeunes, et qu'il répudia vers 74, pour incompatibilité de caractère, dit-il. Il épousa alors une juive de Crète, à laquelle il trouva enfin toutes les perfections, et qui lui donna deux enfants (5). Son judaïsme avait toujours été large et le devenait de plus en plus; il était bien aise de faire croire que, même à l'époque du plus grand fanatisme galiléen, il avait été un libéral, empêchant de circoncire les gens de force et proclamant que chacun doit adorer Dieu selon le culte qu'il a choisi. Cette idée, que chacun choisit son culte (6), inouïe

(1) Juvénal, sat. VI, vers 156-160.
(2) Josèphe, *Ant.*, XX, VII, 2.
(3) Voir *les Apôtres*, p. 624.
(4) Minucius Félix, 33 (texte douteux, voir l'éd. de Halm); Origène, *In Matth.*, t. X, 17, Opp., III, p. 463; *Cohortatio ad Graecos*, faussement attribuée à saint Justin, 9; Photius, cod. LXXVI.
(5) Josèphe, *Vita*, 1, 75, 76.
(6) Δεῖν ἕκαστον ἄνθρωπον κατὰ τὴν ἑαυτοῦ προαίρεσιν τὸν θεὸν εὐσεβεῖν, ἀλλα μὴ μετα βίας. *Vita*, 23.

à Rome (1), gagnait du terrain et servait puissamment à la propagande des cultes fondés sur une idée rationnelle de la divinité.

Josèphe avait une instruction hellénique superficielle sans doute, mais dont il savait tirer parti en homme habile; il lisait les historiens grecs; cette lecture provoquait son émulation; il voyait la possibilité d'écrire de cette manière l'histoire des dernières catastrophes de sa patrie. Trop peu artiste pour sentir la témérité de son entreprise, il se jeta en avant, comme il arrive parfois aux juifs qui font leurs débuts littéraires dans une langue étrangère pour eux, en homme qui ne doute de rien. Il n'avait pas encore l'habitude d'écrire le grec, et ce fut en syro-chaldaïque qu'il fit la première rédaction de son ouvrage; puis il en donna l'édition grecque qui est venue jusqu'à nous. Malgré ses protestations, Josèphe n'est pas l'homme de la vérité. Il a le défaut juif, le défaut le plus opposé à la saine manière d'écrire l'histoire, une personnalité extrême. Mille préoccupations le dominent : d'abord le besoin de plaire à ses nouveaux maîtres, Titus, Hérode Agrippa; puis le désir de se faire valoir et de montrer à ceux de ses compatriotes qui lui faisaient mauvais visage qu'il n'avait agi que par les plus pures inspirations du patriotisme (2); puis un sentiment honnête à beaucoup d'égards, qui le porte à présenter le caractère de sa nation sous le jour le moins compromettant aux yeux des Romains. La révolte, prétend-il, a été le fait d'une minorité de forcenés; le judaïsme est une doctrine pure, élevée en philosophie, inoffensive en politique; les juifs modérés, loin de faire cause commune avec les sectaires, ont été leurs premières victimes. Comment seraient-ils les ennemis irréconciliables des Romains, eux qui demandent aide et protection aux Romains contre les révolutionnaires? Ces vues systématiques faussent à chaque page la prétendue impartialité de l'historien (3).

L'ouvrage fut soumis (Josèphe du moins veut que nous

(1) « *Sua cuique civitati religio est, nostra nobis.* » Cicéron, *Pro Flacco*, 23.
(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1426, note 5.
(3) Voir *l'Antéchrist*, ch. x, xii, xviii, xix.

le croyions) à la censure d'Agrippa et de Titus, qui, à ce qu'il paraît, l'approuvèrent. Titus serait allé plus loin : il aurait signé de sa main l'exemplaire qui devait servir de type, pour montrer que c'était d'après ce volume qu'il entendait qu'on racontât l'histoire du siège de Jérusalem (1). On sent là l'exagération. Ce qui apparaît avec évidence, c'est l'existence autour de Titus d'une coterie juive qui le flattait, voulait lui persuader que, bien loin d'avoir été le destructeur cruel du judaïsme, il avait voulu sauver le temple, que le judaïsme s'était tué lui-même, et qu'en tout cas un décret supérieur de la Divinité, dont Titus n'avait été que l'instrument, planait sur tout cela. Titus se plaisait évidemment à entendre soutenir cette thèse. Il oubliait volontiers ses cruautés et l'arrêt qu'il avait, selon toute apparence, prononcé contre le temple, quand ses vaincus eux-mêmes venaient lui suggérer de telles apologies. Titus avait un grand fond d'humanité; il affectait une modération extrême (2); il fut sans doute bien aise que cette version se répandît dans le monde juif; mais il était bien aise aussi quand, dans le monde romain, on racontait la chose d'une tout autre manière et qu'on le représentait sur les murs de Jérusalem comme un vainqueur altier, ne respirant que l'incendie et la mort (3).

Le sentiment de sympathie que tout cela suppose chez Titus pour les juifs devait aussi s'étendre aux chrétiens. Le judaïsme tel que l'entendait Josèphe se rapprochait par plusieurs côtés du christianisme, surtout du christianisme de saint Paul. Comme Josèphe, la plupart des chrétiens avaient condamné l'insurrection, maudit les zélotes; ils professaient hautement la soumission aux Romains. Comme Josèphe, ils tenaient la partie rituelle de la Loi pour secondaire et entendaient la filiation d'Abraham dans un sens moral. Josèphe lui-même paraît avoir été favorable aux chrétiens et semble avoir parlé des chefs de la secte

(1) Josèphe, *Vita*, 65. Cf. *Contre Apion*, I. 9.
(2) Philostrate, *Vie d'Apollonius*, VI, 29.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1427, 1431.

avec sympathie (1). Bérénice, de son côté, et son frère Agrippa avaient eu pour saint Paul un sentiment de curiosité bienveillante (2). La société intime de Titus était donc plutôt favorable que défavorable aux disciples de Jésus. Ainsi s'explique un fait qui paraît incontestable, c'est que, dans la famille flavienne elle-même, il y eut des chrétiens. Rappelons que cette famille n'appartenait pas à la haute aristocratie romaine; elle faisait partie de ce qu'on peut appeler la bourgeoisie provinciale; elle n'avait pas contre les juifs et les Orientaux en général les préjugés de la noblesse romaine, préjugés que nous allons voir bientôt reprendre tout leur pouvoir sous Nerva, et qui amèneront contre les chrétiens cent ans de persécution presque continue. Cette dynastie admettait pleinement le charlatanisme populaire. Vespasien ne se fit aucun scrupule de ses miracles d'Alexandrie, et, quand il se souvenait que des jongleries avaient eu une grande part à sa fortune, il n'éprouvait sans doute qu'un accès de cette gaieté sceptique qui lui était habituelle.

Les conversions qui portèrent la foi en Jésus si près du trône ne se produisirent probablement que sous le règne de Domitien. L'Église de Rome se reformait lentement. L'inclination que les chrétiens avaient pu éprouver vers l'an 68 (3) à fuir une ville sur laquelle allait incessamment tomber le feu de la colère de Dieu, s'était affaiblie. La génération fauchée par les massacres de 64 était remplacée par l'apport continuel que Rome recevait des autres parties de l'empire. Les survivants des massacres de Néron respiraient enfin; ils s'envisageaient comme dans un petit paradis provisoire, et se comparaient aux israélites ayant traversé la mer Rouge (4). La persécution de 64 se présentait à eux comme une mer de sang, où tous avaient

(1) Outre les passages plus ou moins contestés, sur Jean-Baptiste, sur Jésus, sur Jacques, on peut alléguer la prompte adoption de Josèphe par les chrétiens, adoption qui n'eût pas eu lieu si les exemplaires primitifs eussent porté beaucoup de traces d'hostilité contre le christianisme.

(2) Voir *Saint Paul*, p. 1073 ss.

(3) *Apoc.*, XVIII, 4.

(4) *Apoc.*, XV, 3

failli être suffoqués. Dieu avait interverti les rôles, et, comme à Pharaon, il avait donné à leurs bourreaux du sang à boire (1); c'était le sang des guerres civiles qui, de 68 à 70, avait coulé par torrents.

La liste exacte des anciens *presbyteri* ou *episcopi* de l'Église romaine est inconnue. Pierre, s'il a été à Rome (comme nous le croyons), y occupa une place exceptionnelle, et n'eut sûrement pas de successeur proprement dit. Ce n'est que cent ans après, quand l'épiscopat fut régulièrement constitué, qu'on tint à présenter une liste suivie d'évêques de Rome, successeurs de Pierre (2). On n'avait de souvenirs précis qu'à partir de Xyste, mort vers 125. L'intervalle entre Xyste et saint Pierre fut rempli avec des noms de *presbyteri* romains, qui avaient laissé quelque réputation (3). Après Pierre, on mit un certain Linus (4), dont on ne sait rien de certain, puis Anenclet (5), dont le nom a été estropié plus tard, et dont on a fait deux personnages, *Clet* et *Anaclet*.

Un phénomène qui se manifestait de plus en plus, c'est que l'Église de Rome devenait l'héritière de celle de Jérusalem, et s'y substituait en quelque sorte. C'était le même

(1) *Apoc.*, XVI, 6.

(2) Hégésippe dressa sa διαδοχή sous Anicet, vers 160; elle est perdue; mais il est probable qu'elle ne différait pas de la liste qui fut classique en Orient; autrement Eusèbe l'aurait dit. Irénée dressa la sienne sous Éleuthère, vers 180. Eusèbe, saint Épiphane et les Pères vraiment instruits suivent la liste d'Irénée (III, III, 3) : « Linus, Anenclet, Clément, Évareste, Alexandre, Xyste, etc. » C'est par erreur qu'on a quelquefois transposé Anenclet entre Clément et Évareste. Comme, d'un autre côté, le nom d'Ἀνέγκλητος s'altéra de bonne heure en Κλῆτος (Épiphane, haer. XXVII, 6), on fut amené à prendre *Clet* et *Anaclet* pour deux personnages, l'un prédécesseur, l'autre successeur de Clément, ce que contredit Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXVIII, 3. Quant à l'opinion, répandue surtout chez les Latins, d'après laquelle Clément aurait été consacré par saint Pierre (*Constit. apost.*, VII, 46; Tertullien *Praescr.*, 32; cf. saint Jérôme, *De viris ill.*, 15), elle fut une conséquence des liens que la littérature pseudo-clémentine établit entre Clément et le chef des apôtres. La liste authentique d'Irénée exclut absolument ce système. Les chiffres marquant la durée des pontificats ont été introduits postérieurement. Voir Lipsius, *Chronologie der römischen Bischöfe*, Kiel, 1869.

(3) Irénée, *Adv. haer.*, III, III, 3.

(4) Peut-être identique au personnage nommé dans *II Tim.*, IV, 21. Voir *l'Antéchrist*, p. 1132.

(5) Ἀνέγκλητος « irréprochable ». Cf. *Corp. inscr. gr.*, n° 1240; de Rossi, *Bull.*, 1865, p. 39. C'était, ce semble, un nom servile. Cf. *Arch. des miss. scient.*, nouv. série, t. III, p. 413, 415, note.

esprit, la même autorité traditionnelle et hiérarchique, le même goût de l'autorité. Le judéo-christianisme dominait à Rome comme à Jérusalem. Alexandrie n'était pas encore un grand centre chrétien. Éphèse, Antioche même ne pouvaient lutter contre une prépondérance que la capitale de l'empire, par la force des choses, tendait de plus en plus à s'arroger.

Vespasien arrivait à une vieillesse avancée, estimé de la partie sérieuse de l'empire, réparant au sein d'une paix profonde, avec l'aide d'un fils actif et intelligent, les maux que Néron et la guerre civile avaient faits. La haute aristocratie, sans avoir beaucoup de sympathie pour une famille de parvenus capables, mais sans distinction et de mœurs assez communes, le soutenait et le secondait. On était enfin délivré de la détestable école de Néron, école d'hommes méchants, immoraux, sans gravité, administrateurs et militaires pitoyables. Le parti honnête qui, après la cruelle épreuve du règne de Domitien, arrivera définitivement au pouvoir avec Nerva, respirait enfin, et déjà presque triomphait. Seuls les fous et les débauchés de Rome, qui avaient aimé Néron, riaient de la parcimonie du vieux général, sans songer que cette économie était toute simple et on peut presque dire louable. Le fisc de l'empereur n'était pas nettement distinct de sa fortune privée; or le fisc sous Néron avait été tristement dilapidé. La situation d'une famille sans fortune, comme les Flavius, portée au pouvoir dans de telles circonstances, devenait fort embarrassante. Galba, qui était de grande noblesse, mais d'habitudes sérieuses, s'était perdu, parce qu'un jour, au théâtre, il offrit à un joueur de flûte fort applaudi cinq deniers, qu'il tira lui-même de sa bourse. La foule l'accueillit par la chanson

Onésime vient du village,

dont les spectateurs répétèrent tous en chœur le refrain. — Il n'y avait moyen de plaire à ces impertinents que par le faste et les manières cavalières. On eût plus facilement pardonné à Vespasien des crimes que son bon sens un peu vulgaire et cette espèce de gaucherie que garde d'ordinaire

l'officier pauvre engagé dans les rangs du grand monde par son mérite. L'espèce humaine encourage si peu dans les souverains la bonté et l'application, qu'il est surprenant que les fonctions de roi et d'empereur trouvent encore des hommes consciencieux pour les remplir.

Une opposition plus importune que celle des badauds de l'amphithéâtre et des adorateurs de la mémoire de Néron était celle des philosophes ou pour mieux dire du parti républicain (1). Ce parti, qui avait régné trente-six heures à la mort de Caligula, reprit, à la mort de Néron et durant la guerre civile qui en fut la suite, une importance imprévue (2). On vit des hommes hautement considérés comme Helvidius Priscus et sa femme Fannia (la fille de Thraséas) se refuser aux fictions les plus simples de l'étiquette impériale, affecter à l'égard de Vespasien une attitude tracassière et pleine d'effronterie. Il faut rendre cette justice à Vespasien qu'il ne sévit qu'à regret contre de grossières provocations qui ne se produisaient que grâce à la bonté et à la simplicité de cet excellent souverain. Les philosophes croyaient de la meilleure foi du monde, avec leurs petites allusions littéraires (3), défendre la dignité de la nature humaine; ils ne voyaient pas qu'ils ne défendaient en réalité que le privilège d'une aristocratie et qu'ils préparaient le règne féroce de Domitien. Ils voulaient l'impossible, une république municipale gouvernant le monde, un esprit public dans un immense empire, composé des races les plus diverses, les plus inégales. Leur folie était presque aussi grande que celle des écervelés que nous avons vus de nos jours rêver Paris commune libre au milieu d'une France que Paris a formée à la monarchie. Aussi les bons esprits du temps, Tacite, les deux Pline, Quintilien, virent-ils bien la vanité de cette école politique. Tout en étant pleins de respect pour les Helvidius Priscus, les Rusticus, les Sénécion, ils abandonnèrent la chimère républicaine. Ne cher-

(1) Dion Cassius, LXVI, 12, 13, 15; Suétone, *Vespasien*, 13, 15; Arrien, *Dissert. Epict.*, I, c. 2; Philostrate, *Apoll.*, V, 22. Comp. Lucien, *Peregrinus*, 18.
(2) Voir *Revue numismatique*, 1862, p. 197 ss.
(3) Voyez *Dialogue des orateurs*, c. 2, 10.

chant plus qu'à améliorer le principat, ils en tirèrent les plus beaux fruits durant près d'un siècle.

Hélas! le principat avait un défaut capital, c'était de flotter déplorablement entre la dictature élective et la monarchie héréditaire. Toute monarchie aspire à être héréditaire, non seulement par suite de ce que les démocrates appellent égoïsme de famille, mais parce que la monarchie n'a pour les peuples tous ses avantages qu'avec l'hérédité. L'hérédité, d'un autre côté, est impossible sans le principe germanique de la fidélité. Tous les empereurs romains visèrent à l'hérédité; mais l'hérédité ne put jamais aller au delà de la deuxième génération, et elle n'amena guère que des conséquences funestes. Le monde ne respira que quand, par suite de circonstances particulières, l'adoption (le système le mieux accommodé au césarisme) l'emporta; ce ne fut là qu'un hasard heureux; Marc-Aurèle eut un fils et perdit tout.

Vespasien était uniquement préoccupé de cette question capitale (1). Titus, son aîné, âgé de trente-neuf ans, n'avait pas d'enfant mâle. Domitien, à vingt-sept ans, n'avait pas non plus de fils. L'ambition de Domitien aurait dû se satisfaire de telles espérances. Titus le déclarait hautement son successeur et se contentait de désirer qu'il épousât sa fille Julia Sabina (2). Mais la nature s'était livrée dans cette famille, sous tant de rapports favorisée, à un jeu atroce. Domitien était un scélérat auprès duquel Caligula et Néron pouvaient sembler des facétieux. Il ne cachait pas sa prétention de déposséder son père et son frère. Vespasien et Mucien avaient mille peines à l'empêcher de gâter tout.

Comme il arrive aux bonnes natures, Vespasien gagnait chaque jour en vieillissant. Même sa plaisanterie, qui était souvent, faute d'éducation, d'un genre grossier, devenait juste et fine. On vint lui dire qu'une comète s'était montrée au ciel : « C'est le roi des Parthes, répondit-il, que cela concerne; il porte de longs cheveux. » Puis, son état s'aggravant : « Je crois que je deviens dieu », fit-il en sou-

(1) Suétone, *Vespasien*, 25; Dion Cassius, LXVI, 12.
(2) Suétone, *Domitien*, 22.

riant. Il s'occupa d'affaires jusqu'à la fin; et, se sentant défaillir : « Un empereur doit mourir debout », dit-il. Il expira en effet entre les bras de ceux qui le soutenaient (1); grand exemple de ferme tenue et de virile attitude au milieu de temps troublés et qui paraissaient presque désespérés! Les juifs seuls gardèrent son souvenir comme celui d'un monstre, qui avait fait gémir la terre entière sous le poids de sa tyrannie (2). Il y eut sans doute quelque légende rabbinique sur sa mort; il mourut dans son lit, avouait-on; mais il n'échappa point aux tourments qu'il avait mérités (3).

Titus lui succéda sans difficulté. Sa vertu n'était pas une vertu profonde, comme celle d'Antonin ou de Marc-Aurèle. Il se forçait pour être vertueux, et quelquefois le naturel prenait le dessus (4). Néanmoins on augurait un beau règne. Chose rare, Titus s'améliora en arrivant au pouvoir (5). Il avait beaucoup d'empire sur lui-même, et débuta par faire à l'opinion le plus difficile des sacrifices. Bérénice renonçait moins que jamais à son espérance d'être épousée; elle agissait en tout cas comme si elle l'eût déjà été. Sa qualité de juive, d'étrangère, de « reine », titre qui, comme celui de « roi », sonnait mal aux oreilles d'un vrai Romain et rappelait l'Orient (6), créaient à cette fortune un obstacle insurmontable. On ne parlait d'autre chose dans Rome, et plus d'une impertinence osait se produire tout haut. Un jour, en plein théâtre, un cynique nommé Diogène, qui s'était introduit dans Rome malgré les décrets d'expulsion portés contre les philosophes, se leva et, devant tout le peuple, vomit contre les deux amoureux un torrent d'injures; on le fouetta. Héras, autre cynique, qui crut pouvoir jouir de la même liberté au même prix, eut la tête tranchée (7). Titus céda, non sans peine, aux murmures

(1) Suétone, *Vespasien*, 22, 24.
(2) *IV Esdr.*, XI, 32; XII, 23-25.
(3) *IV Esdr.*, XII, 26. Peut-être rapportait-on à Vespasien le supplice du moucheron. Voir ci-après, p. 126.
(4) Suétone, *Titus*, 1, 6, 7.
(5) Suétone, *Titus*, 1, 7; Dion Cassius, LXVI, 18.
(6) Voir *les Apôtres*, p. 620.
(7) Dion Cassius, LXVI, 15. On se demande pourtant si αὐτούς ne se rapporte pas à ἀνδρῶν. Le texte paraît mutilé.

du public. La séparation fut d'autant plus cruelle que Bérénice résista. Il fallut la renvoyer (1). Les relations de l'empereur avec Josèphe et probablement avec Hérode Agrippa restèrent ce qu'elles avaient été avant ce déchirement (2). Bérénice elle-même revint à Rome, mais Titus n'eut plus de rapports avec elle (3).

Les honnêtes gens se sentaient revivre. Avec des spectacles et un peu de charlatanisme, on contentait le peuple (4), et on le tenait tranquille. La littérature latine, qui, depuis la mort d'Auguste, avait subi une si forte éclipse, était en voie de renaissance. Vespasien encourageait sérieusement les sciences, les lettres et les arts. Il institua les premiers professeurs payés par l'État, et fut ainsi le créateur du corps enseignant; en tête de cette illustre confrérie brille le nom de Quintilien (5). La fade poésie des épopées et des tragédies artificielles se continuait piteusement. Des bohèmes de talent, tels que Martial et Stace, tout en excellant dans les petits vers, ne sortaient pas d'une littérature basse ou sans portée. Mais Juvénal atteignait, dans le genre vraiment latin de la satire, une maîtrise incontestée de force et d'originalité. Un haut esprit romain, étroit, si l'on veut, fermé, exclusif, mais plein de tradition, patriotique, opposé aux corruptions étrangères, respire dans ses vers. La courageuse Sulpicia osera défendre les philosophes contre Domitien. De grands prosateurs surtout se formèrent, rejetèrent ce qu'il y avait d'excessif dans la déclamation du temps de Néron, en gardèrent ce qui ne choquait pas le goût, animèrent le tout d'un sentiment moral élevé, préparèrent enfin cette noble génération qui sut trouver et entourer Nerva, qui fit les règnes philosophiques de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle. Pline le jeune, qui ressemble si fort aux esprits cultivés de notre XVIII^e siècle; Quintilien, l'illustre péda-

(1) « *Dimisit invitus invitam.* » Suétone, *Titus*, 7; Dion Cassius, LXVI, 15, 18; Aurelius Victor, *Épit.*, X, 7; Julien, *Caes.*, init.
(2) Il est remarquable que Josèphe n'y fait aucune allusion.
(3) Dion Cassius, LXVI, 18.
(4) C'est ce que Vespasien appelait *plebeculam pascere*. Suétone, *Vespasien*, 18.
(5) Suétone, *Vespasien*, 18; Eusèbe, *Chron.*, an 8 de Dom.

gogue, qui a tracé le code de l'instruction publique (1), le maître de nos maîtres dans le grand art de l'éducation; Tacite, l'incomparable historien; d'autres, comme l'auteur du *Dialogue des orateurs*, qui les égalaient, mais dont les noms sont ignorés, ou dont les écrits sont perdus (2), grandissaient dans le travail ou portaient déjà leurs fruits. Une gravité pleine d'élévation, le respect des lois morales et de l'humanité remplacèrent la haute débauche de Pétrone et la philosophie à outrance de Sénèque. La langue est moins pure que dans les écrivains du temps de César et d'Auguste; mais elle a du trait, de l'audace, quelque chose qui devait la faire apprécier et imiter des siècles modernes, lesquels ont conçu le ton moyen de leur prose sur une note plus déclamatoire que celle des Grecs.

Sous ce règne sage et modéré, les chrétiens vécurent en paix. Le souvenir que Titus laissa dans l'Église ne fut pas celui d'un persécuteur (3). Un événement arrivé sous lui fit surtout une vive impression : ce fut l'éruption du Vésuve. L'année 79 vit le phénomène peut-être le plus frappant de l'histoire volcanique de la terre. Le monde entier en fut ému. Depuis que l'humanité avait une conscience, on n'avait pas été témoin de quelque chose d'aussi singulier. Un vieux cratère, éteint depuis un temps immémorial, se remit en activité avec une violence sans égale, comme si, de nos jours, les volcans de l'Auvergne recommençaient leurs plus furieuses manifestations (4). Nous avons vu, dès l'an 68, la préoccupation des phénomènes volcaniques remplir l'imagination chrétienne et laisser sa trace dans *l'Apocalypse*. L'événement de l'an 79 fut également célébré par les voyants judéo-chrétiens et provoqua une sorte de recrudescence de l'esprit apocalyptique. Les sectes judaïsantes surtout considérèrent la catastrophe des villes italiennes englouties comme la punition de la destruction de Jérusalem (5). Les fléaux qui continuaient de s'abattre

(1) *Instit. orat.*, I, II et III.
(2) Voir le *Dialogue des orateurs*.
(3) Eusèbe, *H. E.*, III, 17.
(4) Dion Cassius, LXVI, 24; Suétone, *Titus*, 8; Pline, *Epist.*, VI, 16, 20; Tacite, *Hist.*, I, 2.
(5) *Carm. sibyll.*, IV, 136.

sur le monde justifiaient jusqu'à un certain point de pareilles imaginations. La terreur produite par ces phénomènes était extraordinaire. La moitié des pages qui nous restent de Dion Cassius est consacrée aux pronostics. L'an 80 vit le plus grand incendie que Rome eût éprouvé, après celui de l'an 64. Il dura trois jours et trois nuits; toute la région du Capitole et du Panthéon brûla (1). Une peste effroyable ravagea le monde vers le même temps; on crut que c'était la plus terrible épidémie qu'il y eût jamais eu (2). Les tremblements de terre faisaient rage de toutes parts (3); la famine sévissait (4).

Titus tiendrait-il jusqu'au bout sa gageure de bonté? Voilà ce qu'on se demandait. Plusieurs prétendaient que le rôle de « Délices du genre humain » est difficile à garder, et que le nouveau César suivrait la voie des Tibère, des Caligula, des Néron qui, après avoir bien commencé, finirent au plus mal. Il fallait, en effet, l'âme absolument blasée de philosophes désabusés de tout, comme Antonin et Marc-Aurèle, pour ne pas succomber aux tentations d'un pouvoir sans bornes. Le caractère de Titus était d'une trempe rare; sa tentative de régner par la bonté, ses nobles illusions sur l'humanité de son temps furent quelque chose de libéral et de touchant; sa moralité n'était cependant pas d'une parfaite solidité; elle était voulue. Il réprimait sa vanité et s'efforçait de proposer à sa vie des fins purement objectives. Mais un tempérament philosophe et vertueux vaut mieux qu'une moralité de parti pris. Le tempérament ne change pas, et le parti pris change. On a donc pu supposer que la bonté de Titus ne fut que l'effet d'un arrêt de développement; on s'est demandé si, au bout de quelques années, il n'eût pas tourné comme Domitien.

(1) Dion Cassius, LXVI, 24; Suétone, *Titus*, 8; Eusèbe, *Chron.*, à la deuxième année de Titus.

(2) Dion et Suétone, l. c., *Carm. sibyll.*, IV, 142; Eusèbe, *Chron.*, année 9 de Vesp.

(3) *Carm. sibyll.*, IV, 128-129, 143-144, 151; Eusèbe, *Chron.*, à l'année 8 de Vesp.; Orose, l. VII, c. 9; Philostrate, *Apoll.*, VI, 16, 17; Malala, X, 10; Georges le Syncelle, p. 647 (Bonn).

(4) *Carm. sibyll.*, IV, 150-151.

Ce ne sont là cependant que des appréhensions rétrospectives. La mort vint soustraire Titus à une épreuve qui, trop prolongée, lui eût peut-être été fatale (1). Sa santé dépérissait à vue d'œil. A chaque instant, il pleurait, comme si, après avoir atteint contre les désignations apparentes le premier rang du monde, il voyait la frivolité de toutes choses. Une fois surtout, à la fin de la cérémonie d'inauguration du Colisée, il fondit en larmes devant le peuple (2). Dans son dernier voyage pour se rendre à Rieti, il était accablé de tristesse. A un moment, on le vit écarter les rideaux de sa litière, regarder le ciel, jurer qu'il n'avait pas mérité la mort (3). Peut-être était-ce épuisement, énervation produite par le rôle qu'il s'imposait; la vie de débauches qu'il avait menée à diverses reprises avant d'arriver à l'empire le laisserait croire. Peut-être aussi était-ce la protestation qu'une âme noble avait dans un pareil temps le droit d'élever contre la destinée. Sa nature était sentimentale et aimante. L'affreuse méchanceté de son frère le tuait. Il voyait clairement que, s'il ne prenait les devants, Domitien les prendrait. Avoir rêvé l'empire du monde pour s'en faire adorer, voir son rêve accompli, en apercevoir alors la vanité et reconnaître qu'en politique la bonté est une erreur, voir le mal se dresser devant soi sous la forme d'un monstre qui vous dit : « Tue-moi, ou je te tue! » quelle épreuve pour un bon cœur! Titus n'avait pas la dureté d'un Tibère ou la résignation d'un Marc-Aurèle. Ajoutons que son régime hygiénique était des plus mauvais. En tout temps et surtout à sa maison près de Rieti, où les eaux étaient très froides, Titus prenait des bains capables de tuer les hommes les plus vigoureux (4). Tout cela dispense assurément de recourir, pour expliquer sa mort prématurée, à la supposition d'un empoisonnement (5). Domitien ne fut pas fratri-

(1) Dion Cassius, LXVI, 18; Ausone, *De duod. imp.*, p. 866 (éd. Migne).
(2) Suétone, *Titus*, 10; Dion Cassius, LXVI, 26.
(3) Suétone, *Titus*, 10.
(4) Plutarque, *De sanitate praec.*, 3. Vespasien était mort aussi de l'abus de ces eaux froides. Suétone, *Vespasien*, 24.
(5) Dion Cassius, LXVI, 26; Philostrate, *Apoll.*, VI, 32; Aurelius Victor, *Caes.*, X, 5 (le même, *Épit.*, X, 15, se contredit). Suétone ne parle pas de ce

cide au sens matériel; il le fut par sa haine, par sa jalousie, par ses désirs non dissimulés. Son attitude, depuis la mort de son père, était une conspiration perpétuelle (1). Titus n'avait pas encore rendu l'esprit que Domitien obligeait tout le monde à l'abandonner comme mort, et, montant à cheval, se rendait en hâte au camp des prétoriens (2).

Le monde porta le deuil; mais Israël triompha. Cette mort inexpliquée, par épuisement et mélancolie philosophique, n'était-elle pas un jugement manifeste du Ciel sur le destructeur du temple, sur l'homme le plus coupable qui fût au monde? La légende rabbinique à cet égard prit, comme de coutume, une tournure puérile, qui cependant n'était pas sans quelque justesse. « Titus le méchant », assurent les agadistes, mourut par le fait d'un moucheron, qui s'introduisit dans son cerveau et le fit expirer dans d'atroces tortures (3). Toujours dupes des bruits populaires, les juifs et les chrétiens du temps crurent généralement au fratricide. Selon eux, le cruel Domitien, meurtrier de Clemens, persécuteur des saints, fut de plus l'assassin de son frère, et cette donnée, comme le parricide de Néron, devint une des bases du nouveau symbolisme apocalyptique, ainsi que nous le verrons plus tard (4).

bruit. Plutarque (l. c.) l'exclut, et déclare tenir ses renseignements des médecins mêmes de Titus. Tacite y ferait allusion, par exemple, *Hist.*, I, 2. [1]Le récit du coffre plein de neige (Dion Cassius, LXVI, 26; cf. Zonaras, II, p. 498 c, Bonn) s'explique par Plutarque (l. c.).

(1) Suétone, *Titus*, 9; *Domitien*, 2; Dion Cassius, LXVI, 26.

(2) Suétone, *Domitien*, 2; Dion Cassius, LXVI, 26.

(3) *Bereschith rabba*, ch. X; *Vayyikra rabba*, ch. XXII; *Tanhouma*, 62 *a*; *Talm.* de Bab., *Gittin*, 56 *b*.

(4) *IV Esdr.*, XI, 35; XII, 27-28; *Carm. sibyll.*, XII, 120-123.

CHAPITRE IX

PROPAGATION DU CHRISTIANISME — L'ÉGYPTE LE SIBYLLISME

La tolérance dont jouit le christianisme sous le règne des Flavius fut éminemment favorable à son développement. Antioche, Ephèse, Corinthe, Rome surtout, étaient des centres actifs où le nom de Jésus prenait de jour en jour plus d'importance, et d'où la foi nouvelle rayonnait. Si l'on excepte les ébionites exclusifs de la Batanée, les relations entre les judéo-chrétiens et les païens convertis devenaient chaque jour plus faciles; les préjugés tombaient; la fusion s'opérait. Dans beaucoup de villes importantes, il y avait deux presbytérats et deux *episcopi*, l'un pour les chrétiens de provenance juive, l'autre pour les fidèles d'origine païenne. On supposait que l'*episcopos* des païens convertis avait été institué par saint Paul, et l'autre par quelque apôtre de Jérusalem (1). Il est vrai qu'au IIIe et au IVe siècle, on abusa de cette hypothèse pour sortir des embarras où les Églises se trouvèrent, quand elles voulurent faire des successions régulières d'évêques avec les éléments disparates de la tradition. Néanmoins la duplicité de certaines grandes Églises paraît avoir été un fait réel. Telle était la diversité d'éducation des deux fractions de la communauté chrétienne, que les mêmes pasteurs ne pouvaient guère donner aux deux l'enseignement dont elles avaient besoin (2).

(1) Épiphane, haer. LXVIII, 7; *Constit. apost.*, VII, 46.

(2) Vers l'an 200, le prêtre Caïus est ordonné à Rome ἐθνῶν ἐπίσκοπος. Photius, cod. XLVIII.

Les choses se passaient surtout ainsi quand, à la différence d'origine, se joignait la différence de langue, comme à Antioche, où l'un des groupes parlait grec, l'autre syriaque. Antioche paraît avoir eu deux successions de *presbyteri*, l'une se rattachant idéalement à saint Pierre, l'autre à saint Paul. La constitution de ces deux listes se fit par les procédés mêmes qui servirent à dresser la liste des évêques de Rome. On prit les plus anciens noms de *presbyteri* dont on se souvenait, celui d'un certain Evhode, fort respecté (1), celui d'Ignace, qui eut beaucoup plus de célébrité, et on en fit les chefs de file de deux séries (2). Ignace ne mourut que sous le règne de Trajan; saint Paul vit pour la dernière fois Antioche en l'an 54. Il se passa donc pour Ignace la même chose que pour Clément, pour Papias et pour un grand nombre de personnages de la deuxième et de la troisième génération chrétienne; on força les dates pour qu'ils fussent censés avoir reçu des apôtres leur institution ou leur enseignement.

L'Égypte, qui fut longtemps très en retard avec le christianisme (3), reçut probablement sous les Flavius le germe de la croyance nouvelle. La tradition de la prédication de Marc à Alexandrie (4) est une de ces inventions tardives par lesquelles les grandes Églises cherchèrent à s'attribuer une antiquité apostolique. On sait assez bien les lignes générales de la vie de saint Marc; c'est vers Rome, non vers Alexandrie, qu'on le voit se diriger. Quand toutes les grandes Églises prétendirent avoir eu des fondateurs apostoliques, l'Église d'Alexandrie, devenue très considérable à son tour, voulut suppléer au titre de noblesse qu'elle n'avait pas. Marc était presque le seul entre les personnages de l'histoire apostolique qui n'eût pas encore été adopté. En réalité, la cause de cette absence

(1) Épître supposée d'Ignace aux Antiochéniens, § 7.

(2) Cette διαδοχή n'eut jamais la fixité de celle des évêques supposés de Rome. Origène, Eusèbe, Théodoret, saint Jean Chrysostome et saint Jérôme n'y concordent pas bien.

(3) Voir *les Apôtres*, p. 642 ss.

(4) Eusèbe, *H. E.*, II, 16; Épiphane, haer. LI, 6, saint Jérôme, *De viris ill.* 8; Nicéphore, *H. E.*, II, 15, 43. L'*adhuc judaïzantem* de saint Jérôme est aussi probablement une supposition à priori.

du nom de l'Égypte dans les récits des *Actes des Apôtres* et dans les épîtres de saint Paul est que l'Égypte eut une sorte de pré-christianisme, qui la tint longtemps fermée au christianisme proprement dit. Elle avait Philon, elle avait les thérapeutes, c'est-à-dire des doctrines si semblables à celles qui se produisaient en Judée et en Galilée, qu'elle était comme dispensée d'accorder à celles-ci une oreille attentive. Plus tard on soutint que les thérapeutes n'étaient autre chose que les chrétiens de saint Marc (1), dont Philon aurait décrit le genre de vie. C'était là une étrange hallucination. Dans un certain sens, cependant, cette bizarre confusion n'était pas tout à fait aussi dénuée de vérité qu'on pourrait le croire au premier coup d'œil.

Le christianisme, en effet, paraît avoir eu longtemps en Égypte un caractère indécis. Les membres des vieilles communautés de thérapeutes du lac Maréotis, s'il faut admettre leur existence, devaient paraître des saints aux disciples de Jésus; les exégètes de l'école de Philon, comme Apollos, côtoyaient le christianisme, y entraient même, sans toujours y rester; les auteurs juifs alexandrins de livres apocryphes se rapprochaient beaucoup des idées qui prévalurent, dit-on, au concile de Jérusalem. Quand des juifs animés de pareils sentiments entendaient parler de Jésus, ils n'avaient pas à se convertir pour sympathiser avec ses disciples. La confraternité s'établissait d'elle-même. Un curieux monument de cet esprit particulier à l'Égypte nous a été conservé dans l'un des poèmes sibyllins, poème daté avec une grande précision du règne de Titus ou des premières années de Domitien, et que les critiques ont pu avec des raisons presque égales regarder comme chrétien et comme essénien ou thérapeute. La vérité est que l'auteur est un sectaire juif, flottant entre le christianisme, le baptisme, l'essénisme, et inspiré avant tout par l'idée dominante des sibyllistes, qui était de prêcher aux païens le monothéisme et la morale sous le couvert d'un judaïsme simplifié.

(1) Philon était mort depuis longtemps à la date où l'apostolat de saint Marc à Alexandrie aurait pu avoir lieu.

Le sibyllisme naquit à Alexandrie vers le temps même où le genre apocalyptique naissait en Palestine. Ces deux genres parallèles durent leur création à des situations d'esprit analogues. Une des règles de toute apocalypse est l'attribution de l'ouvrage à quelque célébrité des siècles passés. L'opinion de ce temps est que la liste des grands prophètes est close, qu'aucun moderne ne peut avoir la prétention de s'égaler aux anciens inspirés. Que fait alors l'homme possédé du désir de produire sa pensée et de lui donner l'autorité qui lui manquerait s'il la présentait comme sienne? Il prend le manteau d'un ancien homme de Dieu, lance hardiment son livre sous un nom vénéré. Cela ne causait pas une ombre de scrupule au faussaire, qui, pour répandre une idée qu'il croyait juste, faisait abnégation de sa propre personne. Loin qu'il crût faire injure au sage antique dont il prenait le nom, il pensait lui faire honneur en lui attribuant de bonnes et belles pensées. Et quant au public auquel de tels écrits s'adressaient, l'absence complète de critique faisait qu'il ne s'élevait pas une ombre d'objection. En Palestine, les autorités choisies pour servir de prête-nom à ces révélations nouvelles furent des personnages réels ou fictifs dont la sainteté était acceptée de tous, Daniel, Hénoch, Moïse, Salomon, Baruch, Esdras. A Alexandrie, où les juifs étaient initiés à la littérature grecque, et où ils aspiraient à exercer une influence intellectuelle et morale sur les païens, les faussaires choisirent des philosophes ou des moralistes grecs renommés. C'est ainsi que l'on vit Aristobule alléguer de fausses citations d'Homère, d'Hésiode, de Linus, et qu'on eut bientôt un pseudo-Orphée, un pseudo-Pythagore, une correspondance apocryphe d'Héraclite, un poème moral attribué à Phocylide (1). Le but de tous ces ouvrages est le même;

(1) Pour les deux derniers ouvrages, voir les éditions de Bernays. Pour les autres, voir le *De monarchia* attribué à saint Justin, 2; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, ch. 14; Eusèbe, *Praep. evang.*, XIII, ch. 12. Les citations fausses ou falsifiées des poètes grecs, épiques, tragiques, comiques, si fréquentes dans les Pères apologistes, peuvent provenir aussi de la fabrique juive alexandrine, en particulier d'Aristobule. Voir surtout Clément d'Alexandrie, *Strom.*, l. V; Eusèbe *Praep. evang.*, l. XIII et le *De monarchia* entier.

*

il s'agit de prêcher aux idolâtres le déisme (1) et les préceptes dits *noachiques*, c'est-à-dire un judaïsme mitigé à leur usage, un judaïsme réduit presque aux proportions de la loi naturelle. On maintenait seulement deux ou trois abstinences qui, aux yeux des juifs les plus larges, passaient presque pour faire partie de la loi naturelle (2).

Les sibylles devaient s'offrir d'elles-mêmes à l'esprit de faussaires en quête d'autorités incontestées sous le couvert desquelles ils pussent présenter aux Grecs les idées qui leur étaient chères. Il courait déjà dans le public des petits poèmes, prétendus cuméens, érythréens, pleins de menaces, présageant aux différents pays des catastrophes. Ces dictons, dont l'effet était grand sur les imaginations, surtout lorsque des coïncidences fortuites semblaient les justifier, étaient conçus dans le vieil hexamètre épique, en une langue qui affectait de ressembler à celle d'Homère. Les faussaires juifs adoptèrent le même rythme, et, pour mieux faire illusion à des gens crédules, semèrent dans leur texte quelques-unes de ces menaces que l'on croyait provenir des vierges fatidiques de la haute antiquité.

La forme de l'apocalypse alexandrine fut ainsi le sibyllisme. Quand un juif ami du bien et du vrai, dans cette école tolérante et sympathique, voulait adresser aux païens des avertissements, des conseils, il faisait parler une des prophétesses du monde païen, pour donner à ses prédications une force qu'elles n'auraient pas eue sans cela. Il prenait le ton des oracles érythréens, s'efforçait d'imiter le style traditionnel de la poésie prophétique des Grecs, s'emparait de quelques-unes de ces menaces versifiées qui faisaient beaucoup d'impression sur le peuple, et encadrait le tout dans des prédications pieuses. Répétons-le, de telles fraudes à bonne intention ne répugnaient alors à personne. A côté de la fabrique juive de faux classiques, dont l'artifice consistait à mettre dans la bouche des philosophes et des moralistes grecs les maximes qu'on désirait

(1) Voir surtout le beau passage de Ménandre ou Philémon, probablement de fabrique juive alexandrine, dans *De monarchia*, 4; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, 14; Eusèbe, *Praep. evang.* XIII, 13.

(2) Voir *Saint Paul*, p. 804, 805.

inculquer, il s'était établi, dès le IIe siècle avant Jésus-Christ, un pseudo-sibyllisme dans l'intérêt des mêmes idées (1). Au temps des Flavius, un Alexandrin reprit la tradition depuis longtemps interrompue et ajouta aux oracles antérieurs quelques pages nouvelles. Ces pages sont d'une remarquable beauté (2).

« Heureux qui adore le grand Dieu, celui que les mains des hommes n'ont pas fabriqué, qui n'a pas de temple, que l'œil des mortels ne peut voir, ni leur main mesurer! Heureux ceux qui prient avant de manger et de boire, qui, à la vue des temples, font un signe de protestation, et ont horreur des autels souillés de sang! Le meurtre, les gains honteux, l'adultère, les crimes contre nature leur font horreur. Les autres hommes, livrés à leurs désirs pervers, poursuivent ces saintes gens de leurs rires et de leurs injures; dans leur folie, ils les accusent des crimes qu'ils commettent eux-mêmes; mais le jugement de Dieu s'accomplira. Les impies seront précipités dans les ténèbres; les hommes pieux, au contraire, habiteront une terre fertile, l'Esprit de Dieu leur donnant vie et grâce. »

Après ce début, viennent les parties essentielles de toute apocalypse : d'abord une théorie sur la succession des empires, sorte de philosophie de l'histoire, imitée de Daniel; puis les signes au ciel, les tremblements de terre, les îles émergeant du fond des mers, les guerres, les famines, tout l'appareil qui annonce l'approche du jugement de Dieu. L'auteur mentionne en particulier le tremblement de terre de Laodicée, arrivé en l'an 60, celui de Myre, les invasions de la mer en Lycie qui eurent lieu en 68 (3). Les malheurs de Jérusalem lui apparaissent ensuite. Un roi puissant, meurtrier de sa mère, s'enfuit d'Italie, ignoré, inconnu, sous le déguisement d'un esclave, et se réfugie au delà de l'Euphrate. Là, il attend caché, tandis que les compétiteurs de l'empire se font des guerres sanglantes. Un chef romain livrera le temple aux flammes, détruira la nation juive. Les

(1) *Carm. sibyll.*, III, §§ 2 et 4.
(2) *Carm. sibyll.*, livre IV entier.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1321, 1326. Pour le tremblement de terre de Chypre, voir Eusèbe, *Chron.*, à l'année 76, 77 ou 78 (éd. Schœne).

entrailles de l'Italie se déchireront; une flamme en sortira, montera jusqu'au ciel, consumant les villes, faisant périr des milliers d'hommes; une poussière noire remplira l'atmosphère; des *lapilli* rouges comme du minium tomberont du ciel. Alors, il faut l'espérer, les hommes reconnaîtront la colère du Dieu Très-Haut, colère qui est tombée sur eux parce qu'ils ont détruit l'innocente tribu des hommes pieux. Pour comble de malheur, le roi fugitif, caché derrière l'Euphrate, tirera sa grande épée et repassera l'Euphrate avec des myriades d'hommes.

On voit quelle suite immédiate cet ouvrage fait à l'*Apocalypse* de Jean. Reprenant les idées du Voyant de 68 ou 69, le sibylliste de l'an 81 ou 82, confirmé dans ses sombres prévisions par l'éruption du Vésuve, relève la croyance populaire de Néron vivant au delà de l'Euphrate et annonce son retour comme prochain. Quelques indices, en effet, font croire qu'il y eut un faux Néron sous Titus. Une tentative plus sérieuse eut lieu en 88, et faillit amener une guerre avec les Parthes (1). La prophétie de notre sibylliste est sans doute antérieure à cette date. Il annonce, en effet, une guerre terrible; or l'affaire du faux Néron, sous Titus, si elle eut lieu, ne fut pas sérieuse, et, quant au faux Néron de 88, il ne causa non plus qu'une fausse alerte (2).

Quand la piété, la foi, la justice auront entièrement disparu, quand personne n'aura plus souci des hommes pieux, que tous chercheront à les tuer, prenant plaisir à les insulter, plongeant les mains dans leur sang, alors on verra le bout de la patience divine; frémissant de colère, Dieu anéantira la race des hommes par un vaste incendie (3).

« Ah! malheureux mortels, changez de conduite; ne poussez pas le grand Dieu aux derniers accès de la fureur; laissant là les épées, les querelles, les meurtres, les violences, baignez dans les eaux courantes votre corps tout entier; tendant vos mains vers

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1315, note 6.
(2) « *Mota prope Parthorum arma falsi Neronis ludibrio.* » Tacite, *Hist.*, I, 2.
(3) *Carm. sibyll.*, IV, 161 ss.

le ciel, demandez le pardon de vos œuvres passées, et guérissez (1) par vos prières (2) votre funeste impiété. Alors Dieu reviendra sur sa résolution et ne vous perdra pas. Sa colère s'apaisera, si vous cultivez (3) dans vos cœurs la précieuse piété. Mais, si, persistant dans votre mauvais esprit, vous ne m'obéissez pas, et que, chérissant votre folie, vous receviez mal ces avertissements, le feu se répandra sur la terre, et voici quels en seront les signes. Au lever du soleil, des épées au ciel, des bruits de trompette; le monde entier entendra des mugissements et un fracas terrible. Le feu brûlera la terre; toute la race des hommes périra; le monde sera réduit à une poussière noirâtre.

» Quand tout sera en cendres, et que Dieu aura éteint l'énorme incendie qu'il avait allumé, le Tout-Puissant rendra de nouveau la forme aux os et à la poussière des hommes et rétablira les mortels comme ils étaient auparavant. Alors aura lieu le jugement par lequel Dieu lui-même jugera le monde. Ceux qui se seront abandonnés aux impiétés, la terre répandue sur leur tête les recouvrira; ils seront précipités dans les abîmes du sombre Tartare et de la géhenne, sœur du Styx. Au contraire, ceux qui auront pratiqué la piété revivront dans le monde du grand Dieu éternel, au sein du bonheur impérissable, Dieu leur donnant, en récompense de leur piété, l'esprit, la vie et la grâce. Alors tous se verront eux-mêmes, les yeux fixés sur la lumière charmante d'un soleil qui ne se couchera pas. O heureux l'homme qui vivra jusqu'à ce temps-là! »

L'auteur de ce poème était-il chrétien? Il l'était assurément de cœur; mais il l'était à sa manière. Les critiques qui voient dans ce morceau l'œuvre d'un disciple de Jésus s'appuient principalement sur l'invitation adressée aux gentils de se convertir et de se laver le corps entier dans les fleuves (4). Mais le baptême n'était pas exclusivement propre aux chrétiens. Il y avait, à côté du christianisme, des sectes de baptistes, d'hémérobaptistes, à qui le vers sibyllin conviendrait mieux, puisque le baptême chrétien n'était administré qu'une fois, tandis que le baptême dont

(1) Ἰάσασθε renferme peut-être une allusion au nom des thérapeutes (θεραπεύειν) ou des esséniens (*asaïa*, médecins).
( ) Εὐλογίαις.
(3) Ἀσκήσητε.
(4) *Carm. sibyll.*, IV, 164.

il est question dans le poème paraît avoir été, comme la prière qui l'accompagne (1), une pratique pieuse effaçant les péchés, un sacrement susceptible d'être renouvelé, et qu'on s'administrait soi-même. Ce qui serait tout à fait inconcevable, c'est que, dans une apocalypse chrétienne de près de deux cents vers, écrite au commencement du règne de Domitien, il ne fût pas une seule fois question de Jésus ressuscité, venant en Fils de l'homme sur les nuées du ciel juger les vivants et les morts. Ajoutons à cela un emploi d'expressions mythologiques, dont il n'y a pas d'exemple chez les écrivains chrétiens du Ier siècle, un style artificiel, pastiche du vieux style homérique, qui suppose chez l'auteur la lecture des poètes profanes et un long séjour aux écoles des grammairiens d'Alexandrie (2).

La littérature sibyllique paraît donc avoir eu son origine dans les communautés esséniennes ou thérapeutes (3); or les thérapeutes, les esséniens, les baptistes, les sibyllistes, vivaient dans un ordre d'idées fort analogues à celles des chrétiens, et ne différaient de ceux-ci que par le culte de la personne de Jésus. Plus tard, sans doute, toutes ces sectes juives se fondirent dans l'Église. De plus en plus, il ne restait que deux classes de juifs : d'une part, le juif observateur strict de la Loi, talmudiste, casuiste, le pharisien en un mot; de l'autre, le juif large, réduisant le judaïsme à une sorte de religion naturelle ouverte aux païens vertueux. Vers l'an 80, il y avait encore, surtout en Égypte, des sectes qui se plaçaient à ce point de vue, sans pourtant adhérer à Jésus. Bientôt il n'y en aura plus et l'Église chrétienne contiendra tous ceux qui veulent se soustraire aux exigences excessives de la Loi sans cesser d'appartenir à la famille spirituelle d'Abraham.

Le livre coté le quatrième dans la collection sibylline n'est pas le seul écrit de son espèce qu'ait produit l'époque de Domitien. Le morceau qui sert de préface à la collection tout entière et qui nous a été conservé par Théophile,

(1) *Ibid.*, IV, 165-166.
(2) Les épîtres de saint Jacques et de saint Jude offrent cependant une grécité un peu du même genre.
(3) Cf. Josèphe, *B. J.*, II, VIII, 12.

évêque d'Antioche (fin du IIe siècle), ressemble beaucoup au livre quatrième et se termine de la même manière (1) : « Une trombe de feu fondra sur vous; des torches ardentes vous brûleront durant l'éternité; mais ceux qui auront adoré le vrai Dieu infini hériteront de la vie, habitant à jamais le riant jardin du Paradis, mangeant le doux pain qui descend du ciel étoilé (2). » Ce fragment semble, au premier coup d'œil, présenter en quelques expressions des indices de christianisme; mais on trouve dans Philon des expressions tout à fait analogues. Le christianisme naissant eut, en dehors du rôle divin prêté à la personne de Jésus, si peu de traits spécialement propres, que la rigoureuse distinction de ce qui est chrétien et de ce qui ne l'est pas devient par moments extrêmement délicate.

Un détail caractéristique des apocalypses sibyllines, c'est que, d'après elles, le monde finira par une conflagration. Plusieurs textes bibliques conduisaient à cette idée (3). On ne la rencontre pas néanmoins dans la grande *Apocalypse* chrétienne, celle qui porte le nom de Jean. La première trace qu'on en trouve chez les chrétiens est dans la seconde épître de Pierre, écrit supposé bien tardivement (4). La croyance dont il s'agit paraît ainsi s'être développée dans le milieu alexandrin, et l'on est autorisé à croire qu'elle vint en partie de la philosophie grecque; plusieurs écoles, en particulier les stoïciens, avaient pour principe que le monde serait consumé par le feu (5). Les esséniens avaient adopté la même opinion (6); elle devint en quelque sorte la base de tous les écrits attribués à la Sibylle (7), tant que cette fiction littéraire continua de servir de cadre aux rêves des esprits inquiets de l'avenir. C'est là et dans les écrits du faux Hystaspe que les docteurs chrétiens la trouvèrent.

(1) *Carm. sibyll.*, procem., v. 81-87; comp. IV, 160, 161 ss.
(2) Cf. Philon, *Allégories de la Loi*, III, § 59; *Carm. sibyll.*, VIII, 403 ss.
(3) *Deutér.*, XXVII, 22 (Justin, *Apol. I*, 44, 60); *Isaïe*, LXVI, 15.
(4) *II Petri*, III, 7, 12.
(5) Ἐκπύρωσις. Cf. Cicéron *Quaest. acad.*, II, 37; Ovide, *Metam.*, I, 256 ss; Sénèque, *Consol. ad Marciam*, 26; *Quaest. nat.*, III, 28; *De monarchia*, attribué à saint Justin, 3.
(6) *Philosophumena*, IX, 27; Josèphe, *B. J.*, II, VIII, 11.
(7) Voir, par exemple, II, 194 ss; III, 72 ss, 82 ss; VII, 118 ss; 141 ss; VIII, 203 ss; 217 ss, 337 ss.

Telle était l'autorité de ces oracles supposés qu'ils le prirent naïvement pour révélée (1). L'imagination de la foule païenne était hantée par des terreurs du même genre, exploitées également par plus d'un imposteur (2).

Annianus, Avilius, Cerdon, Primus, qu'on donne pour successeurs à saint Marc (3), furent sans doute d'anciens *presbyteri*, dont le nom s'était conservé, et dont on fit des évêques, quand il fut reçu que l'épiscopat était d'institution divine et que chaque siège devait montrer une succession non interrompue de présidents, jusqu'au personnage apostolique qui était censé en être le fondateur (4). Quoi qu'il en soit, l'Église d'Alexandrie paraît avoir eu tout d'abord un caractère tranché. Elle était fort antijuive; c'est de son sein que nous verrons sortir, dans quatorze ou quinze ans, le plus énergique manifeste de séparation complète entre le judaïsme et le christianisme, le traité connu sous le nom d' « Épître de Barnabé ». Ce sera bien autre chose dans cinquante ans, quand le gnosticisme y naîtra, proclamant que le judaïsme est l'œuvre d'un dieu mauvais et que la mission essentielle de Jésus a été de détrôner Jéhovah. Le rôle capital d'Alexandrie ou, si l'on veut, de l'Égypte dans le développement de la théologie chrétienne se dessinera clairement alors. Un Christ nouveau apparaîtra, ressemblant à celui que nous connaissons jusqu'ici comme les paraboles de Galilée ressemblent aux mythes osiriens ou au symbolisme de la mère d'Apis.

(1) Cf. Justin, *Apol. I*, 20, 44; *Apol. II*, 7; Lactance, *De ira Dei*, 23; *Div. Inst.*, VII, 18.
(2) Jules Capitolin, *Marc-Aurèle*, 13.
(3) Eusèbe, *H. E.*, II, 24; III, 14, 21; IV, 1, 4; *Constit. apost.*, VII, 46.
(4) Voir ci-dessus, p. 117 et p. 128.

CHAPITRE X

L'ÉVANGILE GREC SE CORRIGE ET SE COMPLÈTE (MATTHIEU)

Les défauts et les lacunes de l'Évangile de Marc devenaient chaque jour plus choquants. Ceux qui connaissaient les beaux discours de Jésus tels que les rapportaient les écritures syro-chaldaïques, regrettaient la sécheresse du récit sorti de la tradition de Pierre. Non seulement les plus belles prédications y figuraient écourtées, mais des parties de la vie de Jésus qu'on était arrivé à regarder comme essentielles ne s'y trouvaient pas représentées. Pierre, fidèle aux vieilles idées du premier âge chrétien, attachait peu d'importance aux récits de l'enfance, aux généalogies. Or c'était surtout dans ce sens que travaillait l'imagination chrétienne. Une foule de récits nouveaux s'étaient formés; on voulait un Évangile complet qui, à tout ce que renfermait Marc, ajoutât ce que savaient ou croyaient savoir les meilleurs traditionistes de l'Orient.

Ce fut l'origine de notre texte dit « selon Matthieu (1) ». L'auteur de cet écrit a pris pour base de son travail l'Évangile de Marc. Il le suit dans l'ordre, dans le plan général, dans les expressions caractéristiques, d'une façon qui ne permet pas de douter qu'il n'eût sous les yeux ou dans la mémoire l'ouvrage de son devancier. Les coïncidences dans les moindres détails durant des pages entières sont si

(1) La date approximative résulte : 1° du verset XVI, 28, qui devait être vrai encore à l'époque de la rédaction; 2° de l'εὐθέως (XXIV, 29-30), qui empêche de trop s'éloigner de la guerre de Judée (comparez *Luc*, XXI, 24). La circonstance de l'Évangile prêché partout (XXIV,14) ne donne rien de précis.

littérales, qu'on est par moments tenté d'affirmer que l'auteur possédait un manuscrit de Marc (1). D'un autre côte, certains changements de mots, de nombreuses transpositions, certaines omissions dont il est impossible d'expliquer le motif, feraient plutôt croire à un travail fait de souvenir (2). Cela est de peu de conséquence. Ce qui est capital, c'est que le texte dit de Matthieu suppose celui de Marc comme préexistant et ne fait guère que le compléter. Il le complète de deux manières, d'abord en y insérant ces longs discours qui faisaient le prix des Évangiles hébreux, puis en y ajoutant des traditions de formation plus moderne, fruits des développements successifs de la légende, et auxquelles la conscience chrétienne attachait déjà infiniment de prix. La rédaction dernière a du reste beaucoup d'unité de style; une même main s'est étendue sur les morceaux fort divers qui sont entrés dans la composition (3). Cette unité porte à croire que, pour les parties étrangères à Marc, le rédacteur travaillait sur l'hébreu; s'il avait utilisé une traduction, on sentirait des différences de style entre le fond et les parties intercalées. D'ailleurs, le goût du temps était plutôt aux remaniements qu'aux traductions proprement dites (4). Les citations bibliques de pseudo-Matthieu supposent à la fois l'usage du texte

(1) Ainsi, dans les citations de l'Ancien Testament, l'accord est remarquable. Comp. *Matth.*, XV, 8, et *Marc*, VII, 6; *Matth.*, XIX, 5, et *Marc*, X, 7; *Matth.*, XXI, 13, et *Marc*, XI, 17; *Matth.*, XXII, 32, et *Marc*, XII, 26; *Matth.*, XXII, 44, et *Marc*. XII, 36; *Matth.*, XXI, 42, et *Marc*, XXII, 10-11; *Matth.*, XXVI, 31, et *Marc*, XIV, 27; *Matth.*, XXIV, 15, et *Marc*, XIII, 14. Pour comprendre ce que ces coïncidences ont de frappant, se rappeler que Jésus parlait araméen et non grec.

(2) Bizarres consonances de mots employés en des circonstances plus ou moins parallèles, mais bouleversés : ἀπήγγειλαν, *Marc*, VI, 30 et *Matth.*, XIV, 12; ἐξέστη et ἐξίσταντο. *Marc*, III, 21; *Matth.*, XII, 23.

(3) Voir les tableaux dressés par M. Réville, *Études crit. sur l'Évang. selon saint Matthieu*, p. 2 ss.

(4) Que le Matthieu actuel ne soit pas une simple traduction d'un original hébreu, c'est ce que prouvent, outre l'emploi des Septante dans les citations de la Bible, beaucoup d'autres particularités; par exemple, le rôle de père attribué au Saint-Esprit, contrairement au genre de l'hébreu *rouah* (cf. *Évang. des Hébr.*, Hilgenfeld, p. 16, 23-24; voir ci-après, p. 145). D'un autre côté, la fidélité de l'interprétation quant au sens général résulte des contradictions que le rédacteur n'a pas effacées. Le plus souvent, il subordonne *Marc* aux λόγια; ceux-ci constituent son objet principal. Mais Papias atteste qu'il y avait des traductions fort diverses des λογια (dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX

hébreu (ou d'un targum araméen) et de la version des Septante (1); une partie de son exégèse n'a de sens qu'en hébreu (2).

La façon dont l'auteur opère l'intercalation des grands discours de Jésus est singulière. Soit qu'il les prenne dans les recueils de sentences qui peuvent avoir existé à un certain moment de la tradition évangélique, soit qu'il les tire tout faits de l'Évangile hébreu, ces discours sont insérés par lui comme de grandes parenthèses dans la narration de Marc (3), à laquelle il pratique pour cela des espèces d'entailles. Le principal de ces discours, le Discours sur la montagne, est évidemment composé de parties qui n'offrent entre elles aucun lien et qui ont été artificiellement rapprochées. Le chapitre XXIII contient tout ce que la tradition avait conservé des reproches que Jésus, à diverses occasions, adressa aux pharisiens. Les sept paraboles du chapitre XIII n'ont sûrement pas été proposées par Jésus le même jour et de suite (4). Qu'on nous permette une comparaison familière qui seule rend notre pensée. Il y avait, avant la rédaction du premier Évangile, des paquets de discours et de paraboles, où les paroles de Jésus étaient classées d'après des raisons purement extérieures (5). L'auteur du premier Évangile trouva ces paquets déjà faits, et les inséra dans le texte de Marc, qui lui servait de canevas, tout ficelés, sans briser le fil léger qui les reliait. Quelquefois le texte de Marc, tout

16). Le λόγιον *Matth.*, V, 37, paraît avoir été mal traduit par l'auteur du premier Évangile. Cf. *Jac.*, V, 12; Justin, *Apol. I*, 16; *Homél. pseudoclém.*, III, 55; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, VII, 11.

(1) *Matth.*, I, 21, 23 (*Hébr.* et Sept.); II, 6 (*Hébr.* et Sept.); II, 15 (*Hébr.*); II, 18 (*Hébr.* et Sept.); II, 23 (*Hébr.*); IV, 15-16 (*Hébr.* et Sept.); VIII, 17 (*Hébr.*); XII, 17-21 (*Hébr.* et Sept.); XIII, 35 (*Hébr.* et Sept.); XXI, 5 (*Hébr.*); XXIII, 35 (Sept.); XXVII, 9-10 (*Hébr.* et Sept.); XXVII, 43 (*Hébr.* et Sept.). Dans les récits historiques, quand l'auteur copie Marc, il lui emprunte aussi ses citations.

(2) Ναζωραῖος κληθήσεται (II, 23), tiré de *Isaïe*, XI, 1; LX, 21.

(3) Comp. *Marc*, I, 21-22, à *Matth.*, V, 2; VII, 28; *Marc*, X, 31-32, à *Matth.*, XIX, 30; XX, 17; *Marc*, XI, 33; XII, 1, à *Matth.*, XXI, 28-33 (cf. *Luc*, XX, 7-9). L'intercalation des instructions apostoliques dans *Marc*, III (comp. *Matth.*, à partir de IX, 37), n'est pas moins sensible.

(4) Notez la formule du v. 52.

(5) Ch. XIII, d'après la forme parabolique; ch. XXIII, d'après l'analogie du sujet (pharisiens); ch. XVIII, *init.*, idée d'enfance.

abrégé qu'il est en fait de discours, contenait quelques parties des sermons que le nouveau rédacteur prenait en bloc dans le recueil des *logia*. Il en résultait des répétitions. Le plus souvent, le nouveau rédacteur se soucie peu de ces répétitions (1) ; d'autres fois, il les évite au moyen de retranchements, de transpositions et de certaines petites habiletés de style.

L'insertion des traditions inconnues au vieux Marc se fait dans le pseudo-Matthieu par des procédés plus violents encore. En possession de quelques récits de miracles ou de guérisons dont il ne voit pas l'identité avec ceux qui sont déjà racontés dans Marc, l'auteur aime mieux s'exposer à des doubles emplois que d'omettre des faits auxquels il tient. Il veut avant tout être complet et ne s'inquiète pas de tomber, en agençant ainsi des traits de provenances diverses, dans des contradictions et des embarras de narration. De là ces circonstances, obscures au moment où elles sont introduites, qui ne s'expliquent que par la suite de l'ouvrage (2) ; ces allusions à des événements dont il n'est rien dit dans la partie historique (3). De là ces singuliers doublets qui caractérisent le premier Évangile : deux guérisons de deux aveugles (4), deux guérisons d'un démoniaque muet (5) ; deux multiplications des pains (6) ; deux demandes d'un signe miraculeux (7) ; deux invectives contre le scandale (8) ; deux sentences sur le divorce (9). De là aussi peut-être cette façon de procéder par couples, qui produit l'effet d'une sorte de diplopie narrative : deux

(1) Comp. *Matth.*, x, 38-39, et xvi, 24-25, avec *Marc*, viii, 34-35 ; *Matth.*, v, 29-30 et xviii, 8-9, avec *Marc*, ix, 43-47 ; *Matth.*, v, 31-32 et xix, 8-9, avec *Marc*, x, 11 ; *Matth.*, xxiii, 11, et xx, 16, avec *Marc*, x, 43 ; *Matth.*, x, 22, et xxiv, 9-13, avec *Marc*, xiii, 13.

(2) Ainsi *Matth.*, x, 1, est peu naturel, avant qu'il ait été question des apôtres ; au contraire, *Marc*, iii, 14 ; vi, 7, est logique. Comp. de même, *Matth.*, x, 25 ; xii, 24 ss.

(3) *Matth.*, x, 25 ; xi, 21 ; xxiii, 37.

(4) *Matth.*, ix, 27-30 ; xx, 29-34.

(5) *Matth.*, ix, 32-34 ; xii, 22-24.

(6) *Matth.*, xiv, 13-21 ; xv, 32-39.

(7) *Matth.*, xii, 38-42 ; xvi, 1-4.

(8) *Matth.*, v, 29-30 ; xviii, 8-9.

(9) *Matth.*, v, 32 ; xix, 9.

aveugles de Jéricho et deux autres aveugles (1); deux démoniaques de Gergésa (2); deux disciples de Jean (3); deux disciples de Jésus (4); deux frères (5). L'exégèse harmonistique produisait dès lors ses résultats ordinaires, la redondance, la pesanteur. D'autres fois, on remarque l'incision toute fraîche, l'opération de greffe par laquelle s'est faite l'addition. Ainsi le miracle de Pierre (Matth., XIV, 28-31), récit que Marc ne possède pas, est intercalé entre Marc, VI, 50 et 51, de telle façon que les bords de la plaie sont restés béants. Il en est de même pour le miracle du statère (6), pour Judas se désignant lui-même et interrogé par Jésus (7), pour Jésus blâmant le coup d'épée de Pierre, pour le suicide de Judas, pour le songe de la femme de Pilate, etc. Qu'on retranche tous ces traits, fruits d'un développement postérieur de la légende de Jésus, il restera le texte même de Marc.

Ainsi entrèrent dans le texte évangélique une foule de légendes qui manquaient dans Marc : la généalogie (I, 1-17), la naissance surnaturelle (I, 18-25), la visite des mages (II, 1-12), la fuite en Égypte (II, 13-15), le massacre de Bethléem (II, 16-18), Pierre marchant sur les eaux (XIV, 28-31), les prérogatives de Pierre (XVI, 17-19), le miracle de la monnaie trouvée dans la bouche d'un poisson (XVII, 24-27), les eunuques du royaume de Dieu (XIX, 11-12), l'émotion de Jérusalem à l'entrée de Jésus (XXI, 10-11), les miracles hiérosolymites et le triomphe enfantin (XXI, 14-16), divers traits légendaires sur Judas, en particulier son suicide (XXVI, 25-50; XXVII, 3-10), l'ordre de remettre l'épée au fourreau (XXVI, 52-53), l'intervention de la femme de Pilate (XXVII, 19), Pilate se lavant les mains et le peuple juif prenant toute la responsabilité de la

(1) *Matth.*, IX, 27; XX, 30; cf. *Marc*, X, 46-53; *Luc*, XVIII, 35-43.
(2) *Matth.*, VIII, 28; cf. *Marc*, V, 1-10.
(3) *Matth.*, XI, 2.
(4) *Matth.*, XXI, 1.
(5) *Matth.*, IV, 18. Cf. δύο πλούσιοι *Évang. des Naz.*, Hilgenfeld, p. 16, lignes 30-31. Comparez la même chose dans le *Schah nameh*, épisode de Siawusch. Mohl, II, préf., p. VII-VIII (nouv. éd.).
(6) *Matth.*, XVII, 24, 27, inséré dans *Marc*, I, X, 33.
(7) Comp. *Matth.*, XXVI, 24-26, 49-50, à *Marc*, XIV, 21-22, 45-46.

mort de Jésus (XXVII, 25), le grand rideau du temple déchiré, le tremblement de terre et les saints qui ressuscitent au moment de la mort de Jésus (XXVII, 51-53), la garde mise au tombeau et la corruption des soldats (XXVII, 62-66; XXVIII, 11-15). Dans toutes ces parties, les citations sont faites selon les Septante (1). Le rédacteur, pour son usage personnel, ne se servait que de la version grecque; mais, quand il traduisait l'Évangile hébreu, il se conformait à l'exégèse de cet original, qui souvent aurait manqué de base dans les Septante.

Une sorte de surenchère dans l'emploi du merveilleux, le goût pour des miracles de plus en plus éclatants, une tendance à présenter l'Église comme déjà organisée et disciplinée dès les jours de Jésus, une répulsion toujours croissante pour les juifs, dictèrent la plupart de ces additions au récit primitif. Nous l'avons déjà dit, il y a des moments dans la croissance d'un dogme où les jours valent des siècles. Une semaine après sa mort, Jésus avait une vaste légende; de son vivant, la plupart des traits que nous venons d'indiquer étaient déjà écrits d'avance (2).

Un des grands facteurs de la création de l'*agada* juive, ce sont les analogies tirées des textes bibliques. Ce procédé servit à combler une foule de lacunes dans les souvenirs. Les bruits les plus contradictoires, par exemple, couraient sur la mort de Judas (3). Une version domina bientôt; Achitophel, le traître à David, y servit de prototype (4). Il fut reçu que Judas se pendit comme lui. Un passage de *Zacharie* (5) fournit les trente deniers, le fait de les avoir jetés dans le temple, ainsi que le champ du potier, et rien ne manqua plus au récit.

L'intention apologétique fut une autre source féconde d'anecdotes et d'intercalations. Déjà les objections contre la messianité de Jésus se produisaient et exigeaient des réponses. Jean-Baptiste, disaient les mécréants, n'avait

(1) Voir surtout *Matth.*, IV, 4, 6, 7, 10; XVIII, 16; XXI, 16
(2) *Vie de Jésus*, p. 234.
(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 358.
(4) Comp. *II Sam.*, XVII, 23 (trad. grecque) et *Matth.*, XXVII, 5.
(5) *Zach.*, XI, 12-13.

pas cru en lui ou avait cessé d'y croire; les villes où l'on prétendait qu'il fit des miracles ne s'étaient pas converties; les savants et les sages de la nation se sont moqués de lui; s'il a chassé des démons, c'est par Béelzeboub; il promettait des signes au ciel qu'il n'a point donnés. — On avait réponse à tout cela (1). On flattait les instincts démocratiques de la foule. Ce n'est pas la nation qui a repoussé Jésus, disaient les chrétiens; ce sont les classes supérieures, toujours égoïstes, qui n'ont pas voulu de lui. Les simples gens auraient été pour lui; alors les chefs ont usé de ruse pour le prendre; car ils craignaient le peuple (2). « C'est la faute du gouvernement », voilà une explication qui en tout temps est facilement acceptée.

La naissance de Jésus et sa résurrection étaient la cause d'objections sans fin de la part des âmes basses et des cœurs mal préparés. La résurrection, nul ne l'avait vue; les juifs soutenaient que les amis de Jésus avaient emporté le cadavre en Galilée. On répondit à cela par la fable des gardiens, auxquels les juifs auraient donné de l'argent pour dire que les disciples avaient enlevé le corps (3). — Quant à la naissance, deux courants d'opinion contradictoires se dessinaient; mais, comme tous les deux répondaient à des besoins de la conscience chrétienne, on les conciliait tant bien que mal. D'une part, il fallait que Jésus fût descendant de David (4); de l'autre, on ne voulait pas que Jésus eût été conçu dans les conditions ordinaires de l'humanité. Il n'était pas naturel que celui qui n'avait pas vécu comme les autres hommes fût né comme les autres hommes. La descendance de David s'établissait par une généalogie où Joseph était rattaché à la souche davidique. Joseph était père de Jésus (5); pour rattacher Jésus à

(1) *Matth.*, XI, 7-30; XII, 25-37, 39-45.
(2) *Matth.*, IX, 34; XII, 14-15; XIV, 35-XV, 1; XV, 30-XVI, 1; XIX, 2-3; XXI, 14-15; XXVI, 1; XXVII, 20.
(3) *Matth.*, XXVII, 62-66; XXVIII, 11-15.
(4) *Rom.*, I, 3; *Apoc.*, V, 5; *Act.*, II, 30. Cf. *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, 43 *a*.
(5) *Luc* (III, 23) atténue la difficulté par son ὡς ἐνομίζετο. Cérinthe et Carpocrate étaient ici parfaitement logiques. Épiphane, haer. XXX, 14. Peut-être la rédaction du v. 16 du premier chapitre de *Matthieu* était-elle plus précise dans l'Évangile nazaréen dont se servaient Cérinthe et Carpocrate. Voir Hilgenfeld, p. 15, 19.

David, il s'agissait donc simplement d'y rattacher Joseph. Cela n'était guère satisfaisant dans l'hypothèse de la conception surnaturelle, Joseph et ses ascendants supposés n'ayant dans une telle hypothèse contribué en rien à la naissance de Jésus. C'est Marie qu'il aurait fallu rattacher à la famille royale; or aucune tentative ne fut faite au Ier siècle pour cela (1), sans doute parce que les généalogies étaient fixées avant que l'on prêtât d'une manière sérieuse à Jésus une naissance en dehors de l'union régulière des deux sexes, et qu'on ne contestât à Joseph ses droits à une réelle paternité. L'Évangile hébreu, au moins à la date où nous sommes, laissait toujours Jésus fils de Joseph et de Marie (2); l'Esprit-Saint, dans la conception de cet Évangile était pour Jésus-Messie (personnage distinct de l'homme-Jésus) (3) une mère, non un père (4). L'Évangile selon Matthieu, au contraire, s'arrête à une combinaison tout à fait contradictoire. Jésus chez lui est fils de David par Joseph, qui n'est pas son père. L'auteur sort de cet embarras avec une naïveté extrême (5). Un ange vient lever les peines d'esprit que Joseph, en un cas si étrange, avait le droit de concevoir.

La généalogie que nous lisons dans l'Évangile dit selon saint Matthieu n'est sûrement pas l'ouvrage de l'auteur de cet Évangile. Il l'a prise dans un document antérieur. Était-ce dans l'Évangile hébreu lui-même? On en peut douter (6). Une grande fraction des chrétiens hébreux de Syrie garda toujours un texte où de telles généalogies ne

(1) Les passages *Luc*, I, 27, et II, 4, impliquent même l'opinion contraire. La logique reprit ses droits au IIe siècle; on crée alors, ou du moins l'on suppose à Marie une descendance davidique. *Protévangile de Jacques*, c. 10 (p. 19, Tischendorf); *Évang. de la Nat. de Marie*, c. 1 (p. 106); Évang. de pseudo-Matth., c. 12 (p. 73); saint Justin, *Dial.*, 23, 43, 45, 100, 101, 120; *Apol. I*, 32; Irénée, III, XXI, 5; Tertullien, *Adv. Marc.*, III, 17, 20; IV, 1, 7, 19; V, 8; *Adv. Jud.*, 9; *De carne Christi*, 22. (Hilgenfeld, *Krit. Untersuch. über die Evang. Justin's*, etc., p. 100, 101, 140 ss, 153 ss, 156 ss).

(2) Épiphane, haer. XXX, 14. Toutes les sectes ébionites adoptèrent cet Évangile; or une partie au moins de ces sectes niait la naissance surnaturelle de Jésus.

(3) Voir ci-dessus, p. 62, 95, note 5; 97, note 4; 139, note 4.

(4) Ἡ μήτηρ μου τὸ ἅγιον πνεῦμα. Hilgenfeld, p. 15 (ligne 22), 16 (ligne 15 ss), 20, 23

(5) *Matth.*, I, 16, 18, 25.

(6) Voir ci-dessus, p. 96. Épiphane, haer. XXVIII, 5; XXIX, 9; XXX, 3, 6, 14.

figuraient pas; mais, très anciennement aussi, certains manuscrits nazaréens présentèrent, en guise de préface, un *sépher toledoth* (1). Le tour de la généalogie de Matthieu est hébraïque; les transcriptions des noms propres ne sont pas celles des Septante (2). Nous avons vu d'ailleurs (3) que les généalogies furent probablement l'œuvre des parents de Jésus, retirés en Batanée et parlant hébreu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce travail des généalogies ne fut pas exécuté avec beaucoup d'unité ni d'autorité; car deux systèmes tout à fait discordants pour rattacher Joseph aux derniers personnages connus de la lignée davidique sont parvenus jusqu'à nous. Il n'est pas impossible que le nom du père et du grand-père de Joseph fussent connus (4). A cela près, de Zorobabel à Joseph, tout a été fabriqué. Comme, depuis la captivité, les écrits bibliques ne fournissaient plus de chronologie, l'auteur croit l'espace plus court qu'il n'est en réalité, et y met trop peu d'échelons (5). De Zorobabel à David, on s'est servi des *Paralipomènes*, non sans diverses inexactitudes ou bizarreries mnémoniques (6). La *Genèse*, le *Livre de Ruth*, les *Paralipomènes* ont fourni la tige jusqu'à David. Une singulière préoccupation de l'auteur de la généalogie contenue dans Matthieu a été de nommer par privilège exceptionnel ou même d'introduire de force (7) dans la ligne ascendante de Jésus quatre femmes pécheresses, infidèles ou d'une conduite qu'un pharisien aurait pu critiquer, Thamar, Rahab, Ruth et Bethsabé (8). C'était une invitation aux pécheurs à ne

(1) Βίβλος γενέσεως.

(2) Βοὲς et non Βοόζ.

(3) Ci-dessus, p. 68. Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, 7.

(4) Cela est peu probable, cependant; car, dans *Luc*, la divergence commence au père même de Joseph.

(5) *Luc* en met davantage. En général, la généalogie de *Luc* est la plus étudiée. Il semble qu'on y cherche à corriger celle de *Matthieu* d'après des vues réfléchies. Eusèbe donne de ces divergences voulues une explication qui montre bien ce que ces généalogies eurent d'artificiel. *Quaest. ad Steph.*, 3.

(6) Les séries de quatorze (*Matth.*, I, 17) ne sont obtenues qu'en faisant violence à l'histoire des rois de Juda. La correction que présente ici le texte syriaque curetonien est tout apologétique.

(7) C'est ce qui a lieu pour Rahab.

(8) La synagogue cherchait, au contraire, à supprimer autant que possible de la Bible le souvenir de ces femmes et en particulier les traces de mariages

jamais désespérer d'entrer dans la famille élue. La généalogie de Matthieu donne encore à Jésus pour ancêtres les rois de Juda, descendants de David, à commencer par Salomon; mais bientôt on ne voudra plus de cette généalogie trop empreinte de gloire profane, et on rattachera Jésus à David par un fils peu connu, Nathan, et par une ligne parallèle à celle des rois de Juda.

Du reste, la conception surnaturelle prenait chaque jour une telle importance que la question du père et des ancêtres charnels de Jésus devenait en quelque sorte secondaire. On croyait pouvoir conclure d'un passage d'*Isaïe*, mal rendu par les Septante (1), que le Messie naîtrait d'une vierge. Le Saint-Esprit, l'Esprit de Dieu avait tout fait (2). Joseph, en réalité, paraît avoir été assez âgé quand Jésus naquit (3); Marie, qui semble avoir été sa seconde femme, pouvait être fort jeune (4). Ce contraste rendait l'idée du miracle facile. Certes, la légende se serait créée sans cela; cependant, comme le mythe s'élaborait dans un milieu de gens qui avaient connu la famille de Jésus, une telle circonstance d'un vieux mari et d'une jeune femme n'était pas indifférente. Un trait fréquent dans les histoires hébraïques était de relever la puissance divine par la faiblesse même des instruments qu'elle employait. On se plaisait ainsi à faire naître les grands hommes de parents vieux ou longtemps stériles. La légende de Samuel engendra celle de Jean-Baptiste (5), celle de Jésus, celle de Marie elle-même (6). Tout cela, d'un autre côté, provoquait l'objection des malveillants. La fable grossière inventée par les adversaires du christianisme, qui faisait naître Jésus d'une aventure scandaleuse avec le soldat Pan-

avec des étrangères. Geiger, *Urschrift und Uebersetzungen der Bibel*, p. 361 ss. Voir Mischna, *Megilla*, 4 et la Tosiphta sur ce passage.

(1) *Isaïe*, VII, 14.

(2) Sur les générations ἐξ οὐδενὸς ὄντος, voir Philon, *De cherubim*, § 12 ss.

(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 130, et l'Appendice à la fin de ce volume.

(4) Les mariages disproportionnés quant à l'âge des conjoints ne sont nullement appréciés en Orient comme chez nous.

(5) *Luc*, I.

(6) *Evang. de la Nat. de Marie*, dans Tischendorf, p. 106 ss. Au moyen âge, on remonta plus haut encore. Voir *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVIII, p. 834 ss.

thère (1), sortit sans trop d'effort du récit chrétien, récit qui présentait à l'imagination le tableau choquant d'une naissance où le père n'avait qu'un rôle apparent. Cette fable ne se montre clairement qu'au IIe siècle; dès le Ier, cependant, les juifs paraissent avoir malignement présenté la naissance de Jésus comme illégitime. Peut-être argumentaient-ils pour cela de l'espèce d'ostentation avec laquelle, en tête du livre des *toledoth* de Jésus, on étalait les noms de Thamar, de Rahab, de Bethsabé, en omettant ceux de Sara, de Rebecca, de Lia.

Les récits de l'enfance, nuls dans Marc, se bornent dans Matthieu à l'épisode des mages, lié à la persécution d'Hérode et au massacre des innocents. Tout ce développement paraît d'origine syrienne; le rôle odieux qu'y joue Hérode fut sans doute une invention des parents de Jésus, réfugiés en Batanée. Ce petit groupe semble, en effet, avoir été une source de calomnies haineuses contre Hérode. La fable sur l'origine infâme de son père, contredite par Josèphe et Nicolas de Damas (2), paraît être venue de là (3). Hérode était devenu le bouc émissaire de tous les griefs chrétiens. Quant aux dangers dont on supposait que fut entourée l'enfance de Jésus, c'était là une imitation de l'enfance de Moïse, qu'un roi aussi voulut faire mourir, et qui fut obligé de se sauver à l'étranger. Il arriva pour Jésus comme pour tous les grands hommes. On ne sait rien de leur enfance, par la raison fort simple qu'on ne prévoit jamais la célébrité future d'un enfant; on y supplée par des anecdotes conçues après coup. L'imagination, d'ailleurs, aime à se figurer que les hommes providentiels ont grandi au travers des périls, par l'effet d'une protection particulière du Ciel (4).

(1) *Acta Pilati*, A, 2; Celse, dans Origène, *Contre Celse*, I, 28, 32; *Talm.* de Jér., *Schabbath*, XIV, 4; *Aboda zara*, II, 2; Midrasch, *Koh.*, X, 5; Épiphane, haer., LXXVIII, 7; saint Jean Damascène, *De fide orthod.*, IV, 15.

(2) Josèphe, *Ant.*, XIV, I, 3; *B. J.*, I, VI, 2. Cf. *Ecclésiaste*, X, 16. Ce livre peut être du temps d'Hérode.

(3) Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, I, VI, 2, 3; VII, 11, 12. Cf. Macarius Magnès, ch. XI, p. 77, Paris, 1876 (emprunte-t-il à Eusèbe ou à l'Africain, ou à une source indépendante de l'Africain?), et Justin, *Dial.*, 52.

(4) Voir la *Vie de Zoroastre*, traduite par Anquetil-Duperron; se rappeler Cyrus, Romulus, etc.

Un conte populaire relatif à la naissance d'Auguste (1) et divers traits de cruauté d'Hérode (2) purent donner origine à la légende du massacre des enfants de Bethléhem.

Marc, dans sa rédaction singulièrement naïve, a des bizarreries, des rudesses, des passages qui s'expliquent mal et prêtent à l'objection. Matthieu procède par retouches et atténuations de détail. Comparez, par exemple, Marc, III, 31-35, à Matthieu, XII, 46-50. Le second rédacteur efface l'idée que les parents de Jésus le crurent fou et voulurent le lier. L'étonnante naïveté de Marc, VI, 5 : « Il ne put faire là (à Nazareth) aucun miracle, etc. », est adoucie dans Matthieu, XIII, 58 : « Il ne fit pas là beaucoup de miracles (3). » L'étrange paradoxe de Marc (4) : « Amen, je vous le dis, il n'est personne qui, ayant abandonné maison, frères, sœurs, mère, père, enfants, champs, à cause de moi et à cause de l'Évangile, ne doive recevoir au centuple, dès maintenant, maisons, frères, sœurs, mères, enfants, champs, dans le temps présent avec des persécutions de la part des hommes, et dans le monde à venir la vie éternelle », devient dans Matthieu (5) : « Quiconque abandonne maison, frères, sœurs, père, mère, enfants, champs, à cause de mon nom, le recevra multiplié bien des fois et héritera de la vie éternelle. » Le motif assigné à la visite des femmes au tombeau (6), impliquant nettement qu'elles ne s'attendaient pas à la résurrection, est remplacé dans Matthieu (7) par une expression insignifiante. Le scribe qui interroge Jésus sur le grand commandement le fait, dans Marc, à bonne intention. Dans les deux autres

(1) Suétone, *Auguste*, 94, d'après Julius Marathus.

(2) *Vie de Jésus*, p. 235, note 4.

(3) Comparez encore *Marc*, XIII, 12, à *Matth.*, XVI, 4 (cf. XII, 40); *Marc*, IX, 12-13, à *Matth.*, XVII, 11-12; *Marc*, XIII, 32, à *Matth.*, XXIV, 36 (omission de οὐδὲ ὁ υἱός. remis plus tard); *Marc*, XIV, 11, à *Matth.*, XXVI, 15 (promesse devenant une réalité); *Marc*, XIV, 41, à *Matth.*, XXVI, 41 (suppression de l'obscur ἀπέχει ; *Marc*, XV, 34, à *Matth.*, XXVII, 46 (correction destinée à mieux expliquer le malentendu); *Marc*, XIII, 14, à *Matth.*, XXIV, 15; *Marc*, XIV, 49, à *Matth.*, XXVI, 56.

(4) *Marc*, X, 29-30.

(5) *Matth.*, XIX, 29.

(6) Ἵνα ἐλθοῦσαι ἀλείψωσιν αὐτόν. *Marc*, XVI, 1.

(7) Θεωρῆσαι τὸν τάφον.

évangélistes, il le fait pour tenter Jésus. Les temps ont marché; on ne peut plus admettre qu'un scribe ait agi sans malice. L'épisode où le jeune riche appelle Jésus « bon maître », et où Jésus le reprend par ces mots : « Dieu seul est bon », parut plus tard scandaleux. Matthieu arrange cela d'une manière moins choquante. La façon dont les disciples sont sacrifiés dans Marc (1) est également atténuée dans Matthieu. Enfin ce dernier commet quelques contresens pour obtenir des effets pathétiques : ainsi le vin des condamnés, dont l'institution était humaine et bienveillante (2), devient chez lui un raffinement de cruauté pour amener l'accomplissement d'une prophétie.

Les saillies trop vives de Marc sont ainsi effacées; les lignes du nouvel Évangile sont plus larges, plus correctes, plus idéales. Les traits merveilleux se multiplient (3); mais on dirait que le merveilleux cherche à devenir plus acceptable. Les miracles sont moins pesamment racontés (4); certaines prolixités sont omises (5). Le matérialisme thaumaturgique, l'emploi des moyens naturels pour produire les miracles, signes caractéristiques de Marc, ont disparu ou à peu près dans Matthieu. Comparé à l'Évangile de Marc, l'Évangile attribué à Matthieu offre des corrections de goût et de tact (6). Diverses inexactitudes sont rectifiées (7); des particularités esthétiquement faibles ou inexplicables sont supprimées ou éclaircies (8).

(1) *Marc*, IV, 13,40; VI, 52; VIII, 17 ss; IX, 6, 32; X, 32; XIV, 40.

(2) Comp. *Marc*, XV, 23, à *Matth.*, XXVII, 34. *Luc*, XXIII, 36-37, commet la même erreur.

(3) Dans *Marc* (III, 10), Jésus guérit « beaucoup de malades »; dans *Matthieu* (XII, 15), il guérit « tous les malades ».

(4) Comp. *Matth.*, VIII, 18-27, à *Marc*, IV, 35-40; *Matth.*, VIII, 28-34, à *Marc*, V, 1-20; *Matth.*, IX, 2 ss, à *Marc*, II, 3-4; *Matth.*, IX, 20 ss, à *Marc*, V, 25-26; *Matth.*, IX, 23 ss, à *Marc*, V, 40-43; *Matth.*, IX, 27-31, à *Marc*, VIII, 22-26; *Matth.*, IX, 32-33, à *Marc*, VII, 32-37 (cf. *Matth.*, XII, 22); *Matth.*, XV, 28, à *Marc*, VII, 30; *Matth.*, XVII, 14-18, à *Marc*, IX, 16-29; *Matth.*, XX, 29 ss, à *Marc*, X, 46.

(5) *Matth.*, XXVI, 18, comparé à *Marc*, XIV, 13-15.

(6) Comp. *Matth.*, XIX, 16-24, et l'endroit parallèle dans *Marc*, X, 17, dans *Luc*, XVIII, 18, et dans l'*Évangile des Hébreux* (Hilgenfeld, p. 16-17). La préoccupation du manger (*Marc*, III, 20; V, 43; VI, 31) a disparu. Le foulon (*Marc*, IX, 2) disparaît aussi.

(7) Comp. *Marc*, II, 26, et *Matth.*, XII, 4.

(8) *Marc*, XI, 13 ss; *Matth.*, XXI, 19 ss. *Luc* (XIII, 6 ss) va plus loin; il moralise toute l'histoire du figuier et en fait une charmante parabole. — La façon particulière de chasser le démon muet (*Marc*, IX, 29) est généralisée (*Matth.*, XVII, 20).

On a souvent considéré Marc comme un abréviateur de Matthieu. C'est le contraire qui est vrai; seulement l'addition des discours fait que l'étendue de l'abrégé est plus considérable que celle de l'original. Que l'on compare les récits du démoniaque de Gergésa, du paralytique de Capharnahum, de la fille de Jaïre, de l'hémorrhoïsse, de l'enfant épileptique (1), on se convaincra de ce que nous disons. Souvent aussi Matthieu réunit en un seul acte des circonstances qui, dans Marc, constituent deux épisodes (2). Quelques récits qui, au premier coup d'œil, paraissent lui appartenir en propre, ne sont en réalité que des calques dénudés et appauvris des longues narrations de Marc (3).

C'est surtout à l'égard du paupérisme qu'on découvre dans le texte de Matthieu des précautions et des inquiétudes. En tête des célestes béatitudes, Jésus avait hardiment placé la pauvreté. « Heureux les pauvres » fut probablement le premier mot qui sortit de sa bouche divine quand il commença de parler avec autorité. La plupart des sentences de Jésus (comme il arrive toutes les fois qu'on veut donner à la pensée une forme vive) prêtaient au malentendu; les *ébionim* purs tiraient de celle-là des conséquences subversives. Le rédacteur de notre Évangile ajoute un mot pour prévenir certains excès. Les « pauvres » dans le sens ordinaire deviennent les « pauvres en esprit (4) », c'est-à-dire les pieux israélites, jouant dans le monde un rôle humble et qui contraste avec l'air orgueilleux des puissants du jour. Dans une autre béatitude, « ceux qui ont faim » deviennent « les affamés de justice (5) ».

Le progrès de la réflexion est donc sensible dans Matthieu; on entrevoit chez lui une foule d'arrière-pensées,

(1) Comp. aussi *Matth.*, XII, 15-16, et *Marc*, III, 7-12; *Matth.*, XV, 34 et *Marc*, VIII, 57; *Matth.*, XIII, 58, et *Marc*, VI, 5.

(2) Comp. *Matth.*, IX, 18, à *Marc*, V, 23, 35; *Matth.*, XII, 46, à *Marc*, III, 21. 31; *Matth.*, XVIII, 1, à *Marc*, IX, 33-34; *Matth.*, XXI, 18-19, à *Marc*, XI, 12-14 et 20.

(3) Comp. *Matth.*, IX, 27-31, à *Marc*, VIII, 22-26; *Matth.*, IX, 32-33, à *Marc*, VII, 32-37.

(4) *Matth.*, V, 3. Comp. *Luc* (VI, 20), resté ici fidèle au texte primitif des λόγια. A vrai dire, πτωχός rend médiocrement la nuance d'*ébion*, ce dernier mot impliquant une idée religieuse, une acception pieuse et presque mystique.

(5) *Matth.*, V, 6. Comp. *Luc*, VI, 21. Ἐ κεν, *Matth.*, V 22, est une autre atténuation, mais postérieure et due à certains copistes.

l'intention de parer à certaines objections, une exagération dans les prétentions symboliques (1). Le récit de la tentation au désert s'est développé et a changé de physionomie (2); la Passion s'est enrichie de quelques beaux traits (3). Jésus parle de « son Église » comme d'un corps déjà constitué et fondé sur la primauté de Pierre (4). La formule du baptême s'est élargie et comprend sous une forme assez syncrétique les trois mots sacramentels de la théologie du temps, le Père, le Fils, le Saint-Esprit (5). Le germe du dogme de la Trinité est ainsi déposé dans un coin de la page sacrée et deviendra fécond. Le discours apocalyptique prêté à Jésus sur la guerre de Judée en rapport avec la fin des temps est plutôt renforcé et précisé qu'affaibli (6). Nous verrons bientôt Luc employer tout son art pour atténuer ce qu'avaient d'embarrassant ces assertions téméraires sur une fin qui ne venait pas.

(1) Comparez le récit du baptême de Jésus, simple et nu dans *Marc*, I, 11-12 plus riche et plus accentué dans *Matth.*, III, 14-15, et dans l'Évangile ébionite (Épiphane, hær. XXX, 13).
(2) *Marc*, I, 12-13.
(3) *Matth.*, XXVI, 50, 52.
(4) *Matth.*, XVI, 18; XVIII, 17. Les autres évangélistes ne mettent jamais le mot ἐκκλησία dans la bouche de Jésus.
(5) *Matth.*, XXVIII, 19.
(6) *Matth.*, XXIV, 14, 29 (εὐθέως), 30. Comp. *Luc*, XXI, 9, 24.

CHAPITRE XI

SECRET DES BEAUTÉS DE L'ÉVANGILE

Ce qui est sensible par-dessus tout dans le nouvel Évangile, c'est un immense progrès littéraire. L'effet général est celui d'un palais de fées, construit tout entier en pierres lumineuses. Un vague exquis dans les transitions et les liaisons chronologiques donne à cette compilation divine l'allure légère du récit d'un enfant. « A cette heure-là », « en ce temps-là », « ce jour-là », « il arriva que... », et une foule d'autres formules qui ont l'air d'être précises sans l'être, font planer la narration, comme un rêve, entre ciel et terre. Grâce à l'indécision des temps (1), le récit évangélique ne fait que frôler la réalité. Un génie aérien, qu'on touche, qu'on embrasse, mais qui ne se heurte jamais aux cailloux du chemin, nous parle, nous ravit. On ne s'arrête pas à se demander s'il sait ce qu'il nous raconte. Il ne doute de rien et ne sait rien. C'est un charme analogue à celui de l'affirmation de la femme qui nous fait sourire et nous subjugue. C'est en littérature ce qu'est en peinture un enfant du Corrège ou une Vierge de seize ans de Raphaël.

La langue est du même ordre et parfaitement appropriée au sujet. Par un vrai tour de force, l'allure claire et enfantine de la narration hébraïque, le timbre fin et exquis des proverbes hébreux ont été transportés en un dialecte hellénique assez correct sous le rapport des formes grammaticales, mais où la vieille syntaxe savante est totalement

(1) Il en est de même des désignations de lieu. Ἐν ταῖς πόλεσιν αὐτῶν. *Matth.*, XI, 1.

brisée. On a remarqué que les Évangiles sont le premier ouvrage écrit en grec vulgaire. L'antique grécité y est en effet modifiée dans le sens analytique des langues modernes. L'helléniste ne peut se défendre de trouver cette langue plate et faible; il est certain que, au point de vue classique, l'Évangile n'a ni style, ni plan, ni beauté; mais c'est un chef-d'œuvre de littérature populaire, et en un sens le plus ancien livre populaire qui ait été écrit. Cette langue désarticulée a d'ailleurs l'avantage que le charme s'en conserve dans les différentes versions, si bien que, pour de tels écrits, la traduction vaut presque l'original.

Cette naïveté de la forme ne doit pas faire illusion. Le mot de vérité n'a pas pour l'Oriental le même sens que pour nous. L'Oriental raconte avec une adorable candeur et avec l'accent du témoin une foule de choses qu'il n'a pas vues et dont il n'a aucune certitude. Les récits de fantaisie de la sortie d'Égypte que l'on fait dans les familles israélites durant la veillée de Pâques ne trompent personne, et n'en ravissent pas moins ceux qui les entendent. Chaque année, les représentations scéniques par lesquelles on célèbre en Perse les martyres de la famille d'Ali sont enrichies de quelque invention nouvelle destinée à rendre les victimes plus intéressantes et les meurtriers plus odieux.

On se passionne à ces épisodes tout autant que si on ne venait pas de les imaginer. C'est le propre de l'*agada* orientale de toucher profondément ceux qui savent le mieux qu'elle est fictive. C'est son triomphe d'avoir fait un tel chef-d'œuvre, que tout le monde s'y est trompé et que, faute de connaître les lois du genre, le crédule Occident a pris pour une enquête testimoniale le récit de faits qu'aucun œil n'a jamais pu voir.

Le propre d'une littérature de *logia*, de *hadith*, est de grossir toujours. Après la mort de Mahomet, le nombre de mots que les « gens du banc » lui attribuèrent fut innombrable. Il en fut de même pour Jésus. Aux charmants apologues qu'il avait réellement prononcés, et où il avait surpassé Bouddha lui-même, on en ajouta d'autres conçus dans le même style, et qu'il est fort difficile de distinguer des authentiques. Les idées du temps s'exprimèrent sur-

tout dans ces sept admirables paraboles du royaume de Dieu, où toutes les innocentes rivalités de cet âge d'or du christianisme ont laissé leur trace. Quelques personnes étaient blessées du peu de qualité de ceux qui entraient dans l'Église; les portes des églises de saint Paul, ouvertes à deux battants, leur paraissaient un scandale; elles eussent voulu un choix, un examen préalable, une censure. Les schammaïtes de même voulaient qu'on n'admît à l'enseignement juif que des hommes intelligents, modestes, de bonne famille et riches (1). A ces difficiles, on répondait par la parabole de l'homme qui a préparé un dîner et qui, en l'absence des convives régulièrement convoqués, invite les boiteux, les vagabonds, les mendiants (2) — ou bien par celle du pêcheur, qui prend les poissons bons et mauvais, sauf à choisir ensuite (3). La place éminente que Paul, d'anciens adversaires de Jésus, des tard venus dans l'œuvre évangélique, occupaient parmi les fidèles des premiers jours excitait des murmures. Ce fut l'occasion de la parabole des ouvriers de la dernière heure, récompensés à l'égal de ceux qui ont porté le poids du jour. Un mot de Jésus : « Il y a des premiers qui seront les derniers, des derniers qui seront les premiers (4) », y donna origine. Le propriétaire d'une vigne sort à diverses heures de la journée afin de racoler des ouvriers pour sa vigne. Il prend tout ce qu'il trouve, et, le soir, les derniers venus, qui n'avaient travaillé qu'une heure, sont payés autant que ceux qui avaient travaillé tout le temps (5). La lutte des deux générations chrétiennes se voit ici avec évidence. Quand les convertis semblaient se dire avec tristesse que les places étaient prises et qu'il ne leur restait qu'une part secondaire, on leur citait cette belle parabole, d'où il résultait qu'ils n'avaient rien à envier aux anciens.

La parabole de l'ivraie signifiait aussi à sa manière cette

(1) *Aboth de-rabbi Nathan*, ch. II, fin.
(2) *Matth.*, XXII, 1-10; *Luc*, XIV, 15-24.
(3) *Matth.*, XIII, 47-50.
(4) *Matth.*, XIX, 30; XX, 16; *Marc*, X, 31; *Luc*, XIII, 30. Ce proverbe avait cours chez les juifs messianistes dans un sens un peu différent. *IV Esdr.*, V, 41. Voir ci-après, p. 250.
(5) *Matth.*, XX, 1-16.

composition mélangée du royaume, où Satan lui-même a parfois le pouvoir de jeter quelques graines. Le sénevé exprimait sa grandeur future; le levain, sa force de fermentation; le trésor caché et la perle pour laquelle on vend tout, son prix inestimable; le filet, son succès, mêlé de dangers pour l'avenir. « Les premiers seront les derniers », « beaucoup d'appelés, peu d'élus (1) », telles étaient les maximes qu'on aimait à répéter. L'attente de Jésus surtout inspirait des comparaisons vives et fortes. Les images du voleur qui arrive quand on n'y pense pas, de l'éclair qui paraît à l'Occident sitôt qu'il a brillé en Orient, du figuier dont les jeunes pousses annoncent l'été, remplissaient les esprits. On se redisait enfin l'apologue charmant des jeunes filles prudentes et des jeunes folles (2), chef-d'œuvre de naïveté, d'art, d'esprit, de finesse. Les unes et les autres attendent l'époux; mais, comme il tarde, toutes s'endorment. Or, au milieu de la nuit, éclate le cri : « Le voici! le voici! » Les vierges sages, qui ont emporté de l'huile dans des fioles, allument bien vite leurs lampes; mais les petites étourdies restent confondues. Il n'y a pas de place pour elles dans la salle du festin.

Nous ne voulons pas dire que ces morceaux exquis ne soient pas de Jésus. La grande difficulté d'une histoire des origines du christianisme est de distinguer dans les Évangiles, d'une part, ce qui vient de Jésus, de l'autre, ce qui a été seulement inspiré par son esprit. Jésus n'ayant rien écrit, et les rédacteurs des Évangiles nous ayant transmis pêle-mêle ses paroles authentiques et celles qui lui ont été prêtées, il n'y a pas de critique assez subtile pour opérer en pareil cas un discernement sûr. La vie de Jésus et l'histoire de la rédaction des Évangiles sont deux sujets qui se pénètrent de telle sorte qu'il faut laisser entre eux la limite indécise, au risque de paraître se contredire. En réalité, cette contradiction est de peu de conséquence. Jésus est le véritable créateur de l'Évangile; Jésus a tout fait, même ce qu'on lui a prêté; sa légende et lui-même sont

(1) *Matth.*, XX, 16; XXII, 14.
(2) *Matth.*, XXV, 1 SS.

inséparables; il fut tellement identifié avec son idée, que son idée devint lui-même, l'absorba, fit de sa biographie ce qu'elle devait être. Il y eut en lui ce que les théologiens appellent « communication des idiomes ». La même communication a lieu entre le premier et l'avant-dernier livre de cette histoire. Si c'est là un défaut, c'est un défaut tenant à la nature du sujet, et nous avons cru que ce serait un trait de vérité de ne pas trop chercher à l'éviter. Ce qui frappe, en tout cas, c'est la physionomie originale de ces récits. Quelle que soit la date de leur rédaction, ce sont là des fleurs vraiment galiléennes, écloses aux premiers jours sous les pas embaumés du rêveur divin.

Les instructions apostoliques, telles que notre Évangile les présente (1), semblent à quelques égards procéder d'un idéal de l'apôtre formé sur le modèle de Paul. L'impression laissée par la vie du grand voyageur évangélique avait été profonde. Plusieurs apôtres avaient déjà souffert le martyre pour avoir porté aux peuples les appels de Jésus (2). On se figurait le prédicateur chrétien comparaissant devant les rois, devant les tribunaux les plus élevés, et là proclamant Christ (3). Le premier principe de cette éloquence apostolique était de ne pas préparer ses discours. L'Esprit saint devait sur l'heure inspirer au missionnaire ce qu'il devait dire. En voyage, nulle provision, nul argent, pas même une sacoche, pas même un vêtement de rechange, pas même un bâton (4). L'ouvrier mérite son pain quotidien. Quand le missionnaire apostolique est entré dans une maison, il peut sans scrupule y rester, mangeant et buvant ce qu'on lui sert, sans se croire obligé de donner en retour autre chose que la parole et des souhaits de salut. C'était bien là le principe de Paul (5); mais ce principe, il ne l'appliquait qu'avec les personnes dont il était tout à fait sûr, par exemple avec les dames de Philippes. Comme

(1) *Matth.*, x, 5-42; ajoutez ix, 37-38.
(2) *Matth.*, xxii, 6.
(3) Comp. Épître de Clément Romain, ch. 5.
(4) Notez l'exagération croissante de *Marc*, vi, 8, à *Matth.*, x, 10, et à *Luc*, ix, 3.
(5) Voir *Saint Paul*, p. 837, 880, 1016.

Paul, le voyageur apostolique est couvert, dans les dangers de la route, par une protection divine, il se joue des serpents, les poisons ne l'atteignent pas (1). Son lot sera la haine du monde, la persécution... Le dire traditionnel exagère toujours le trait primitif. C'est là en quelque sorte une nécessité mnémotechnique, la mémoire retenant mieux les mots fortement aiguisés et hyperboliques que les sentences mesurées. Jésus était trop profond connaisseur des âmes pour ne pas savoir que la rigueur, l'exigence est la meilleure manière de les gagner et de les retenir sous le joug. Nous ne croyons pas cependant qu'il soit jamais allé aux excès qu'on lui attribue (2), et le feu sombre qui anime les instructions apostoliques nous paraît en partie un reflet des ardeurs fiévreuses de Paul.

L'auteur de l'Évangile selon Matthieu n'a pas de parti arrêté dans les grandes questions qui divisaient l'Église. Il n'est ni juif exclusif à la manière de Jacques, ni juif relâché à la façon de Paul (3). Il sent la nécessité de rattacher l'Église à Pierre et insiste sur la prérogative de ce dernier (4). D'un autre côté, il laisse percer certaines nuances de malveillance contre la famille de Jésus et contre l'orgueil de la première génération chrétienne (5). Il efface, en particulier, dans le récit des apparitions de Jésus ressuscité (6) le rôle de Jacques, que les disciples de Paul tenaient pour un ennemi déclaré. Les thèses opposées peuvent trouver chez lui des arguments également valables. Par moments, il est parlé de la foi comme dans les épîtres de saint Paul (7). L'auteur accepte de la tradition

(1) Finale postérieure de *Marc*, XVI, 18. Ces deux traits paraissent faire allusion à l'aventure de Paul à Malte et au miracle de Joseph Barsabas que les filles de Philippe racontèrent à Papias. Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 9. Cf. *Luc*, IX, 19.

(2) Voir *Vie de Jésus*, p. 277.

(3) On peut citer, dans le sens juif strictement légal : V, 17-20; VII, 6; X, 5-6, 23; XXIV, 20; dans le sens de saint Paul : III, 9; VIII, 10-12; IX, 13, 16-17; XI, 13; XII, 1-13; XV, 11, 16-20, 24; XIX, 8; XX, 1-16; XXI, 43; XXII, 37-40, 43; XXIII, 23; XXIV, 14; XXVIII, 19.

(4) *Matth.*, XVI, 18-19.

(5) Voir ci-dessus, p. 70, 155.

(6) Comp. *I Cor.*, XV, 7, et ci-dessus p. 134, 135.

(7) *Matth.*, VIII, 10, 13; IX, 2, 22; XV, 28.

les dires, les paraboles, les miracles, les décisions en sens contraires, pourvu qu'ils soient édifiants, sans chercher à les concilier. Ici il est question d'évangéliser Israël (1), là le monde (2). La Chananéenne (3), accueillie d'abord par de dures paroles, est exaucée ensuite, et une histoire commencée pour prouver que Jésus n'a été envoyé qu'en vue d'Israël, finit par l'exaltation de la foi d'une païenne (4). Le centurion de Capharnahum (5) trouve tout d'abord grâce et faveur. Les chefs légaux de la nation ont été plus contraires au Messie que des païens tels que les mages, Pilate, la femme de ce dernier. Le peuple juif prononce lui-même la sentence de sa malédiction (6). Il n'a pas voulu du festin du royaume de Dieu, préparé pour lui; des gens de grand chemin (les gentils) prendront sa place (7). La formule : « Il a été dit aux anciens..., moi, je vous dis... » est placée avec insistance dans la bouche de Jésus (8). Le cercle auquel l'auteur s'adresse est un cercle de juifs convertis. La polémique contre les juifs non convertis le préoccupe beaucoup. Ses citations de textes prophétiques (9), ainsi qu'un certain nombre de circonstances rapportées par lui ont trait aux assauts que les fidèles avaient à subir de la part de la majorité orthodoxe, et surtout à la grande objection tirée de ce que les représentants officiels de la nation avaient refusé de croire à la messianité de Jésus.

L'Évangile de saint Matthieu, comme presque toutes les compositions fines, a été l'ouvrage d'une conscience en quelque sorte double. L'auteur est à la fois juif et chrétien; sa nouvelle foi n'a pas tué l'ancienne et ne lui a rien ôté de sa poésie. Il aime deux choses en même temps. Le spectateur jouit de cette lutte sans tourments. État

(1) *Matth.*, x, 5, 6, 23.
(2) *Matth.*, xxiii, 38; xxviii, 19.
(3) *Matth.*, xv, 21-28.
(4) *Matth.*, xv, 24-28. *Marc*, vii, 27, est ici moins dur que *Matthieu*, xv, 24, 26.
(5) *Matth.*, viii, 5-10.
(6) *Matth.*, xxvii, 24-25.
(7) *Matth.*, xxii, 1-10.
(8) *Matth.*, v. 21, 27, 33.
(9) Ἵνα πληρωθῇ formule chère à notre auteur.

charmant que celui où l'on est, sans être encore rien de déterminé! Transition exquise, moment excellent pour l'art que celui où une conscience est le paisible champ de bataille sur lequel les partis contraires se heurtent, sans qu'elle soit elle-même ébranlée! Quoique le prétendu Matthieu parle des juifs à la troisième personne comme d'étrangers (1), son esprit, son apologétique, son messianisme, son exégèse, sa piété sont essentiellement d'un juif. Jérusalem est pour lui « la ville sainte », « le lieu saint (2) ». Les missions sont à ses yeux l'apanage des Douze; il ne leur associe pas saint Paul; et il n'accorde sûrement pas à ce dernier de vocation spéciale, quoique les instructions apostoliques, telles qu'il les donne, contiennent plus d'un trait tiré de la vie du prédicateur des gentils. Son aversion contre les pharisiens ne l'empêche pas d'admettre l'autorité du judaïsme. Le christianisme est chez lui à l'état d'une fleur éclose, mais qui porte encore les enveloppes du bouton d'où elle s'est échappée.

Et ce fut là une de ses forces. L'habileté suprême, dans les œuvres de conciliation, est à la fois de nier et d'affirmer, de pratiquer l'*Ama tanquam osurus* du sage antique. Paul supprime tout le judaïsme et même toute religion, pour tout remplacer par Jésus. Les Évangiles hésitent et restent dans une pénombre bien plus delicate. La Loi subsiste-t-elle? Oui et non. Jésus la détruit et l'accomplit. Le sabbat, il le supprime et le maintient. Les cérémonies juives, il les observe et ne veut pas qu'on y tienne. Tous les réformateurs religieux ont dû observer cette règle; on ne décharge les hommes d'un fardeau devenu impossible à porter qu'en le prenant pour soi-même sans réserve ni adoucissement. La contradiction était partout. Quand le *Talmud* a cité sur la même ligne des opinions qui s'excluent absolument, il finit par cette formule : « Et toutes ces opinions sont parole de vie. » L'anecdote de la Chananéenne est l'image vraie de ce moment du christianisme. Elle

(1) *Matth.*, XXVIII, 15. C'est la constante manière de parler du quatrième Évangile.

(2) *Matth.*, IV, 5, XXIV, 15; XXVII, 53.

prie. « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël », lui répond Jésus. Elle s'approche de lui et l'adore : « Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens. — Sans doute; mais les petits chiens mangent bien les miettes qui tombent sous la table de leur maître. — O femme, ta foi est grande; qu'il soit fait selon ce que tu désires (1) ». Le païen converti finissait par l'emporter, à force d'humilité et à condition de subir d'abord le mauvais accueil d'une aristocratie qui voulait être flattée, sollicitée.

Un tel état d'esprit ne comportait à vrai dire qu'une seule haine, la haine du pharisien, du juif officiel. Le pharisien ou pour mieux dire l'hypocrite (car ce mot avait pris un sens abusif, comme chez nous le nom de « jésuite » s'applique à une foule de gens qui ne font pas partie de la compagnie fondée par Loyola) devait paraître le coupable par excellence, l'opposé en tout de Jésus. Notre Évangile groupe en une seule invective, pleine de virulence, tous les discours qu'à diverses reprises Jésus prononça contre les pharisiens (2). L'auteur prit sans doute ce morceau dans quelque recueil antérieur qui n'avait pas le cadre ordinaire. Jésus y est censé avoir fait de nombreux voyages à Jérusalem; le châtiment des pharisiens est prédit d'une façon vague, qui nous reporte avant la révolution de Judée (3).

De tout cela résulte un Évangile infiniment supérieur pour la beauté à celui de Marc, mais d'une valeur historique beaucoup moindre. Marc reste, pour les faits, le seul document authentique de la vie de Jésus. Les récits que pseudo-Matthieu ajoute à ceux de Marc ne sont que légende; les modifications qu'il apporte aux récits de Marc ne sont que des façons de dissimuler certains embarras. L'assimilation des éléments que l'auteur puise hors de Marc est faite de la manière la plus grossière; la digestion, si on peut s'exprimer ainsi, n'est pas achevée; les morceaux sont

(1) *Matth.*, XV, 21-28. Cf. *Marc*, VII, 24-30, moins accusé.
(2) *Matth.*, ch. XXIII entier.
(3) Le discours entier, surtout les versets 2, 3, 5, 15, 16, 18, 21, 23, 27, 29, 34, supposent l'organisation de la nation encore intacte.

restés entiers, et on peut les reconnaître. Sous ce rapport, Luc introduira de très grands perfectionnements. Mais ce qui fait le prix de l'ouvrage attribué à Matthieu, ce sont les discours de Jésus, conservés avec une fidélité extrême, et probablement dans l'ordre relatif où ils furent d'abord écrits.

Cela était plus important que l'exactitude biographique, et l'Évangile de Matthieu, tout bien pesé, est le livre le plus important du christianisme, le livre le plus important qui ait jamais été écrit. Ce n'est pas sans raison que, dans la classification des écrits de la nouvelle Bible, on lui a donné la première place (1). La biographie d'un grand homme est une partie de son œuvre. Saint Louis ne serait pas ce qu'il est dans la conscience de l'humanité sans Joinville. La vie de Spinoza par Colerus est le plus bel ouvrage de Spinoza. Épictète doit presque tout à Arrien, Socrate à Platon et à Xénophon. Jésus de même a été en partie fait par l'Évangile. En ce sens, la rédaction des Évangiles est, après l'action personnelle de Jésus, le fait capital de l'histoire des origines du christianisme; j'ajouterai de l'histoire de l'humanité. La lecture habituelle du monde est un livre où le prêtre est toujours en faute, où les gens comme il faut sont tous des Tartuffes, où les autorités laïques se montrent comme des scélérats, où tous les riches sont damnés. Ce livre, le plus révolutionnaire et le plus dangereux qu'il y ait, l'Église catholique l'a prudemment écarté; mais elle n'a pu tout à fait l'empêcher de porter ses fruits. Malveillants pour le sacerdoce, railleurs pour le rigorisme, indulgents pour l'homme relâché qui a bon cœur, les Évangiles ont été le perpétuel cauchemar de l'hypocrite. L'homme évangélique a été un adversaire de la théologie pédante, de la morgue hiérarchique, de l'esprit ecclésiastique tel que les siècles l'ont fait. Le moyen âge l'a brûlé. De nos jours, la grande invective du vingt-troisième chapitre de saint Matthieu contre les pharisiens est encore la sanglante satire de ceux qui se couvrent du nom de

(1) Irénée, III, 1, 1.

*

Jésus et que Jésus, s'il revenait au monde, poursuivrait de ses fouets.

Où l'Évangile selon saint Matthieu fut-il écrit? Tout semble indiquer que ce fut en Syrie, pour un cercle juif, qui ne savait guère que le grec, mais qui avait quelque idée de l'hébreu (1). L'auteur se sert d'originaux évangéliques écrits en hébreu; or il est douteux que les originaux hébreux des textes évangéliques soient jamais sortis de Syrie. Dans cinq ou six cas, Marc avait conservé des petites phrases araméennes prononcées par Jésus; le prétendu Matthieu les efface toutes, excepté une seule. Le caractère des traditions propres à notre évangéliste est essentiellement galiléen. Selon lui, toutes les apparitions de Jésus ressuscité ont lieu en Galilée (2). Ses premiers lecteurs semblent avoir dû être des Syriens. Il n'a pas ces explications de coutumes et ces notes topographiques qu'on trouve dans Marc. Au contraire, il a des traits qui, dénués de sens à Rome, avaient de l'intérêt en Orient (3). On peut donc supposer que notre Évangile fut rédigé quand l'Évangile de Marc, composé à Rome, arriva en Orient. Un Évangile grec parut une chose précieuse; mais on fut frappé des lacunes de celui de Marc; on le compléta. L'Évangile qui résulta de ces additions mit du temps à revenir à Rome. Par là s'explique que Luc ne l'ait pas connu, dans cette ville, vers 95.

Par là s'explique aussi que, pour relever l'écrit nouveau et opposer au nom de Marc un nom d'une autorité encore supérieure, on ait attribué le texte dont il s'agit à l'apôtre Matthieu. Matthieu était un apôtre judéo-chrétien, menant une vie ascétique analogue à celle de Jacques, s'abstenant de chair, ne vivant que de légumes et de pousses d'arbre (4). Peut-être sa qualité d'ancien publicain fit-elle penser que, habitué à écrire, il avait dû plus qu'un autre songer à fixer

(1) *Matth.*, I, 23; XV, 5 (comp. *Marc*, VII, 11); XVII, 46. Σώζειν ἀπὸ τῶν ἁμαρτιῶν. (*Matth.*, I, 21) est bien peu hébreu.
(2) *Matth.*, XXVIII, 16 ss.
(3) Comp. *Matth.*, II, 5, et *Marc*, I, 5; *Matth.*, IV, 25, et *Marc*, III, 7-8; *Matth.*, XIX, 1, et *Marc*, X, 1. Notez le trait palestinien sur Haceldama, XXVII, 8.
(4) Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, II, 1.

des faits dont il était censé avoir été témoin. Certes Matthieu ne fut pas le rédacteur de l'ouvrage qui porte son nom. L'apôtre était mort depuis longtemps quand l'Évangile fut composé, et d'ailleurs l'ouvrage repousse absolument un tel auteur (1). Jamais livre ne fut aussi peu d'un témoin oculaire. Comment, si notre Évangile était d'un apôtre, y trouverait-on un canevas si défectueux de la vie publique de Jésus? Peut-être l'Évangile hébreu avec lequel l'auteur compléta Marc portait-il le nom de Matthieu (2). Peut-être la collection des *logia* portait-elle ce nom. L'addition des *logia* étant ce qui faisait le caractère du nouvel Évangile, le nom de l'apôtre garant de ces *logia* aura pu être conservé pour désigner l'auteur de l'ouvrage qui tirait son prix de ces additions (3). Tout cela est douteux. Papias (4) croit réellement l'ouvrage de Matthieu; mais, au bout de cinquante ou soixante ans, les moyens de démêler une question aussi compliquée devaient lui manquer.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'œuvre attribuée à Matthieu n'eut pas l'autorité que son titre ferait supposer et ne passa pas pour définitive. Il y eut beaucoup de tentatives analogues que nous n'avons plus (5). Le nom même d'un apôtre ne suffisait pas pour recommander un travail de ce genre (6). Luc, qui n'était pas apôtre, et que

(1) Comp. surtout *Matth.*, IX, 9; X, 3; *Marc*, II, 14; III, 18; *Luc*, V, 27; VI, 15; *Act.*, I, 13. Le rédacteur du premier Évangile a substitué le nom de Matthieu à celui de Lévi fils d'Alphée (voir *Vie de Jésus*, p. 187, note 5); donc, ce rédacteur n'est pas l'apôtre Matthieu. L'Évangile ébionite (Épiphane, XXX, 13) admettait que le texte actuel du premier Évangile fût l'ouvrage de Matthieu; mais c'est là une autorité moderne et sans valeur. Voir ci-dessus, p. 100-101.

(2) Voir ci-dessus, p. 99-101.

(3) Le mot κατα indiquerait bien une telle nuance. Ce mot implique seulement la garantie sous laquelle le livre était placé. Les titres κατὰ τοὺς δώδεκα ἀποστόλους, καθ' Ἑβραίους, κατ' Αἰγυπτίους, en sont la preuve.

(4) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16. Nous avons montré (ci-dessus, p. 81, note 1) que c'est bien de notre texte que parle Papias.

(5) Πολλοί. *Luc*, I, 1-2. Matthieu n'est pas un de ces πολλοί (voir ci-après, p. 189 ss); Marc en était un. Luc distingue nettement les rédacteurs d'Évangiles, dont aucun n'était apôtre, des αὐτόπται et ὑπηρέται τοῦ λόγου, dont les πολλοί ont reçu la παράδοσις.

(6) L'auteur de l'Épître dite de Barnabé (ch. 4, 7, etc.), écrite, ce semble, vers 97, cite surtout l'Évangile de Matthieu. Cependant il rapporte des mots de

nous verrons bientôt reprendre la tentative d'un Évangile résumant les autres et les rendant inutiles, ignorait, selon toutes les probabilités, l'existence de l'Évangile dit selon Matthieu.

Jésus plus conformes à *Luc* qu'à *Matthieu* (ch. 19). Son système sur la résurrection et l'ascension (ch. 15) est conforme au troisième Évangile. Il a des mots de Jésus qui lui sont propres (ch. 6). L'auteur de la *II Petri* (1, 21) se sert aussi de *Matthieu*.

CHAPITRE XII

LES CHRÉTIENS DE LA FAMILLE FLAVIA
FLAVIUS JOSÈPHE

La loi fatale du césarisme s'accomplissait. Le roi légitime s'améliore en vieillissant sur le trône; le César commence bien et finit mal. Chaque année signalait en Domitien le progrès des mauvaises passions. L'homme avait toujours été pervers; son ingratitude envers son père et son frère aîné fut quelque chose d'abominable; cependant son premier gouvernement ne fut pas d'un mauvais souverain (1). C'est peu à peu que la jalousie sombre contre tout mérite, la perfidie raffinée, la noire malice qui étaient dans sa nature, se décelèrent. Tibère avait été très cruel, mais par une sorte de rage philosophique contre l'humanité, qui eut sa grandeur et ne l'empêcha pas d'être à quelques égards l'homme le plus intelligent de son temps. Caligula fut un bouffon lugubre, à la fois grotesque et terrible, mais amusant et peu dangereux pour ceux qui ne l'approchaient pas. Sous le règne de cette incarnation de l'ironie satanique qui s'appela Néron, une sorte de stupeur tint l'âme du monde en suspens; on avait la conscience d'assister à une crise sans précédents, à la lutte définitive du bien et du mal. Après sa mort, on respira; le mal semblait enchaîné; la perversité du siècle paraissait adoucie. Qu'on songe à l'horreur qui s'empara de toutes les âmes honnêtes quand on vit la Bête renaître (2), quand on reconnut que l'abnégation de tous les gens de bien de l'empire n'avait abouti

(1) Suétone, *Domitien*, 3, 8, 9; Dion Cassius, Eutrope et Aurélius Victor.
(2) « *Subnero, portio Neronis, Nero calvus.* » Tertullien, *Apol.*, 5; Juvénal, IV, 38.

qu'à livrer le monde à un souverain bien plus digne d'exécration que les monstres qu'on croyait relégués dans les souvenirs du passé.

Domitien est probablement l'homme le plus méchant qui ait jamais existé (1). Commode est plus odieux, car il est fils d'un père admirable, mais Commode est une sorte de brute; Domitien est un homme fort sensé, d'une méchanceté réfléchie. Chez lui, il n'y avait pas l'atténuation de la folie; sa tête était parfaitement saine, froide et claire. C'était un homme politique sérieux et logique. Il n'avait pas d'imagination et si, à une certaine époque de sa vie, il s'exerça en quelques genres de littérature et fit d'assez bons vers, ce fut par affectation, pour paraître étranger aux affaires (2); bientôt il y renonça et n'y pensa plus (3). Il n'aimait pas les arts; la musique le laissait indifférent (4); son tempérament mélancolique ne se plaisait que dans la solitude. On l'observait des heures se promenant seul; on était sûr alors de voir éclater quelque plan pervers. Cruel sans phrases, il souriait presque toujours avant de tuer. On sentait reparaître une basse extraction. Les Césars de la maison d'Auguste, prodigues et avides de gloire, sont mauvais, souvent absurdes, rarement vulgaires. Domitien est bourgeois dans le crime; il en tire profit. Peu riche, il fait argent de tout, pousse l'impôt à ses dernières limites (5). Sa face sinistre ne connut jamais le fou rire de Caligula. Néron, tyran fort littéraire, toujours préoccupé de se faire aimer et admirer du monde, entendait la raillerie et la provoquait; celui-ci n'avait rien de burlesque; il ne prêtait pas au ridicule; il était trop tragique (6). Ses mœurs ne valaient pas mieux que celles du fils d'Agrippine; mais à l'infamie il joignait l'égoïsme sournois, une affectation hypocrite de sévérité, des airs de censeur rigide (*sanctis-*

(1) Suétone, *Domitien;* Dion Cassius, livre LXVII; Tacite, *Agricola*, 45, etc.; Pline le Jeune, *Panég. de Traj.*; Philostrate, *Vie d'Apollonius*, VII et VIII.
(2) Tacite, *Hist.*, IV, 86; Suétone, *Domitien*, 2. Cf. Pline, *Hist. nat.*, præf.; Quintilien, *Inst.* IV, præf.; X, 1, 6; Valérius Flaccus, I, 12.
(3) Suétone, *Domitien*, 20.
(4) Philostrate, *Apoll.*, VII, 2.
(5) Suétone, *Domitien*, 12.
(6) Philostrate, *Apoll.*, VII, 12.

simus censor) (1), qui n'étaient que des prétextes pour faire périr des innocents (2). C'est quelque chose de pénible à supporter que le ton de vertu austère que prennent ses adulateurs, Martial, Stace, Quintilien, quand ils veulent relever le titre auquel il tenait le plus, celui de sauveur des dieux et de restaurateur des mœurs.

Sa vanité ne le cédait pas à celle qui poussa Néron à tant de pitoyables équipées, et elle était beaucoup moins naïve. Ses faux triomphes, ses victoires prétendues, ses monuments pleins d'une adulation menteuse, ses consulats accumulés étaient quelque chose de nauséabond, de beaucoup plus irritant que les dix-huit cents couronnes de Néron et sa procession de périodonique.

Les autres tyrannies que l'on avait traversées s'étaient montrées bien moins savantes. Celle-ci était administrative, méticuleuse, organisée. Le tyran jouait lui-même de sa personne le rôle de chef de police et de juge instructeur. Ce fut une Terreur juridique. On procédait avec la légalité dérisoire du tribunal révolutionnaire. Flavius Sabinus, cousin de l'empereur, fut mis à mort pour un lapsus du crieur, qui le proclama *imperator* au lieu de *consul;* un historien grec, pour certaines images qui parurent obscures; tous les copistes furent mis en croix. Un Romain distingué fut tué parce qu'il aimait à réciter les harangues de Tite-Live, qu'il avait chez lui des cartes de géographie, et qu'il avait donné à deux esclaves les noms de Magon et d'Annibal; un militaire fort estimé, Sallustius Lucullus, périt pour avoir souffert que son nom fût donné à des lances d'un nouveau modèle, dont il était l'inventeur (3). Jamais l'industrie des délateurs ne fut portée si loin; les agents provocateurs, les espions pénétraient partout. La folle croyance que l'empereur avait dans les astrologues redoublait le danger. Les suppôts de Caligula et de Néron avaient

(1) Quintilien, *Inst.*, IV, praef. Cf. Martial, VI, 2, 4, 7; VIII, 80; IX, 7, 104; Stace, *Silves*, III, IV, 74; IV, III, 213; Suétone, *Domitien*, 7. Le titre de *censor* figure dans la plupart des inscriptions et des monnaies de Domitien (Orelli nos 766, 768; Cohen, I, 387 ss.)

(2) Dion Cassius, LXVII, 8.

(3) Suétone, *Domitien*, 10.

été de vils Orientaux, étrangers à la société romaine et satisfaits quand ils étaient riches. Les délateurs de Domitien, sortes de Fouquier-Tinville, sinistres et blêmes, frappaient à coup sûr. L'empereur concertait avec les accusateurs et les faux témoins ce qu'il fallait qu'ils dissent; il assistait ensuite lui-même aux tortures, se divertissait de la pâleur peinte sur tous les visages et semblait compter les soupirs qu'arrachait la pitié. Néron s'épargnait la vue des crimes qu'il ordonnait. Celui-ci voulait tout voir. Il avait des raffinements de cruauté sans nom. Son esprit était tellement dissimulé qu'on l'offensait également en le flattant et en ne le flattant pas; sa défiance, sa jalousie, n'avaient pas de bornes. Tout homme estimé, tout homme de cœur était pour lui un rival (1). Néron, du moins, n'en voulait qu'aux chanteurs et ne tenait pas nécessairement tout homme d'État, tout militaire supérieur, pour un ennemi.

Le silence, pendant ce temps, fut effroyable. Le Sénat passa quelques années dans une morne stupeur. Ce qu'il y avait de terrible, c'est qu'on n'entrevoyait aucune issue. L'empereur avait trente-six ans. Les accès de fièvre du mal qu'on avait vus jusque-là avaient été courts; on sentait que c'étaient des crises, qu'elles ne pouvaient durer. Cette fois, il n'y avait pas de raison pour que cela finît. L'armée était contente, le peuple indifférent (2). Domitien, il est vrai, n'arriva jamais à la popularité de Néron et, en l'an 88, un imposteur croyait avoir des chances de le renverser en se présentant comme le maître adoré qui avait donné au peuple de si belles journées (3). Néanmoins on n'avait pas trop perdu. Les spectacles étaient tout aussi monstrueux qu'ils l'avaient jamais été. L'amphithéâtre flavien (le Colisée), inauguré sous Titus, avait même vu des progrès dans l'art ignoble d'amuser le peuple (4). Nul danger

(1) Tacite, *Agricola*, 41.
(2) Suétone, *Domitien*, 23.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1143.
(4) Dion Cassius, LXVI, 25; LXVII, 8; Suétone, *Domitien*, 4. Cf. Martial, VI, 4; Stace, *Silves*, IV, IX, et le livre *De spectaculis*, recueil de petites pièces de divers auteurs, en tête de Martial. Cf. *Mém de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, sav. étr., t. VIII, 2e part., p. 144, 153-155.

donc de ce côté (1). Lui, cependant, ne lisait que les Mémoires de Tibère (2). Il avait du mépris pour la familiarité qu'encouragea son père Vespasien; il traitait d'enfantillage la bonté de son frère Titus et l'illusion qu'il avait eue de prétendre gouverner l'humanité en se faisant aimer. Il prétendait connaître mieux que personne les exigences d'un pouvoir sans constitution, obligé de se défendre, de se fonder chaque jour.

On sentait, en effet, que ces horreurs avaient leur raison politique, que ce n'était pas les caprices d'un frénétique. La hideuse image de la souveraineté nouvelle, telle que l'avaient faite les nécessités du temps, soupçonneuse, craignant tout de tous, tête de Méduse qui glaçait d'effroi, apparaissait en ce masque odieux, injecté de sang, dont le savant terroriste semblait avoir cuirassé son visage contre toute pudeur (3).

C'était principalement sur sa propre maison que se portaient ses fureurs (4). Presque tous ses cousins ou neveux périrent. Tout ce qui lui rappelait Titus l'exaspérait. Cette famille singulière, qui n'avait pas les préjugés, le sang-froid aristocratiques, la profonde désillusion de la haute noblesse romaine, offrait des contrastes étranges. D'épouvantables tragédies s'y jouaient. Quel destin, par exemple, que celui de cette Julia Sabina, fille de Titus, traînée de crime en crime, finissant comme l'héroïne d'un roman de bas étage, dans les douleurs de l'avortement (5)! Tant de perversité provoquait d'étranges réactions. Les parties sentimentales et tendres de la nature de Titus se retrouvaient chez quelques membres de la famille, surtout dans la branche de Flavius Sabinus, frère de Vespasien. Flavius Sabinus, qui fut longtemps préfet de Rome, et tint en particulier cette fonction l'an 64 (6), put déjà connaître les chrétiens; c'était un homme doux, humain, et auquel

(1) Juvénal, IV, 153-154, se rapporte aux derniers mois de Domitien.
(2) Suétone, *Domitien*, 20.
(3) Tacite, *Agricola*, 45; Philostrate, *Apoll.*, VII, 28.
(4) Pline, *Panégyr.*, 48, 68.
(5) Suétone, *Domitien*, 22; Dion Cassius, LXVII, 3; Pline, *Epist.*, IV, 11.
(6) Borghesi, *Œuvres complètes*, t. III, p. 372 ss.

on adressait déjà ce reproche « de bassesse d'âme (1) », qui devait perdre son fils. Pour la férocité romaine un tel mot était synonyme d'humanité. Les nombreux juifs qui entraient dans la familiarité de la famille flavienne devaient trouver surtout de ce côté des auditeurs déjà préparés et attentifs (2).

Il est hors de doute, en effet, que les idées chrétiennes ou judéo-chrétiennes pénétrèrent dans la famille impériale, surtout dans la branche collatérale de cette famille. Flavius Clemens, fils de Flavius Sabinus, et par conséquent cousin germain de Domitien, avait épousé Flavia Domitilla, sa petite-cousine, fille d'une autre Flavia Domitilla, fille elle-même de Vespasien, morte avant l'avènement de son père à l'empire (3). Par des voies qui nous sont inconnues, mais qui probablement se rattachaient aux relations de la famille Flavia avec les juifs, Clemens et Domitilla adoptèrent les mœurs juives, c'est-à-dire sans doute ce judaïsme

(1) « *Haudquaquam erecto animo,... mitem virum,... in fine vitae suae segnem.* » Tacite, *Hist.*, III, 65, 75.

(2) Il est vrai que Josèphe ne parle pas des Clemens. La cause en est sans doute dans la jalousie féroce de Domitien. Chez Quintilien (IV, præf.), de même, l'expression *sororis suae nepotes* semble indiquer la crainte d'exciter la jalousie de Domitien en nommant Clemens ou Domitilla.

(3) On connaît avec certitude trois Flavie Domitille : 1° la femme de Vespasien, 2° sa fille, 3° sa petite-fille, femme de Clemens. La Flavie Domitille qui semble être le personnage principal de l'inscription n° 776 d'Orelli (Gruter, 245, 5), serait la femme de Clemens (de Rossi, *Bull.*, 1865, p. 21, 22, 23; *Journ. des sav.*, janv. 1870, p. 24; *Corpus inscr. lat.*, t. VI, n° 948; la restitution qu'on propose offre des difficultés venant de la place insolite des mots *filia* et *neptis*). Quant à une Flavie Domitille distincte de la femme de Clemens, et vierge selon la légende, elle n'a pas de réalité; il y faut voir un pur dédoublement de Flavie Domitille, petite-fille de Vespasien et femme de Flavius Clemens. C'est par erreur que Bruttius (*Chron.* d'Eusèbe, p. 160,163, éd. de Schœne, en observant que la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe présente un texte différent de celui qu'a suivi saint Jérôme) fait de la Domitille qui fut persécutée une nièce de Flavius Clemens. L'Église a saisi avec empressement l'assertion de Bruttius, pour laisser subsister la vieille légende d'une Flavie Domitille vierge et vouée à la vie religieuse. Beaucoup de critiques, il est vrai, donnent raison à Bruttius contre Dion. Dans leur système, Flavie Domitille, femme de Clemens, n'aurait rien souffert; la Flavie chrétienne aurait bien été une nièce de Clemens. Mais Suétone indirectement et Philostrate enveloppent Flavie Domitille, femme de Clemens, dans la disgrâce de son mari; l'erreur de Dion serait en elle-même bien plus inexplicable que celle de Bruttius. Cf. Mommsen, *Corpus inscr. lat.*, VI, p. 172-173. — Les nouvelles découvertes dans le champ de l'archéologie et de l'épigraphie flaviennes (de Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1875, 69; *Revue archéol.*, mars 1876, p. 172-174) n'ont rien changé à ces résultats.

mitigé, qui ne différait du christianisme que par l'importance attachée au rôle de Jésus. Ce judaïsme des prosélytes, borné aux préceptes *noachiques*, était justement celui que prêchait Josèphe, le client de la famille Flavia (1). C'était celui que l'on représentait comme ayant été défini par l'accord de tous les apôtres à Jérusalem (2). Clemens s'y laissa séduire. Peut-être Domitille alla-t-elle plus loin, et mérita-t-elle le nom de chrétienne (3). Il ne faut rien exagérer cependant. Flavius Clemens et Flavia Domitilla ne paraissent pas avoir été de véritables membres de l'Église de Rome. Comme tant d'autres Romains distingués, ils sentaient le vide du culte officiel, l'insuffisance de la loi morale qui sortait du paganisme, la repoussante laideur des mœurs et de la société du temps. Le charme des idées judéo-chrétiennes agit sur eux. Ils reconnurent de ce côté la vie et l'avenir; mais sans doute ils ne furent pas

(1) *Ant.*, XX, II, et *Vita*, 23.

(2) Le livre où se trouve ce canon prétendu de Jérusalem (*Act.*, XV) fut justement rédigé à Rome vers ce temps. Voir ci-après, p. 304.

(3) Dion Cassius, LXVII, 14; Suétone, *Domitien*, 15, n'impliquent rien qui dépasse le judaïsme. On a cru reconnaître notre Clemens dans le père du célèbre Onkélos, fils de Calonyme, prétendu neveu de Titus, qui, dit-on, se serait converti du judaïsme (*Talm.* de Bab., *Gittin*, 56 *b*; *Aboda zara*, 11 *a*). Transcrits en hébreu, les noms de *Clemens* et de *Calonyme* diffèrent à peine; mais on n'obtient cette combinaison qu'en attribuant à Calonyme ce qui est dit d'Onkélos, Le passage de Bruttius, allégué par Eusèbe (*Chron.*, loc. cit., *Hist. eccl.*, III, 18), ferait nettement de Domitille une chrétienne; mais Eusèbe ne le cite pas textuellement. En tout cas, il est singulier qu'Eusèbe ne parle pas en même temps du christianisme de Clemens, qu'il a occasion de nommer. La traduction arménienne de la *Chronique* ne semble l'impliquer que par suite de fautes et de corrections arbitraires. Comment Eusèbe, dans l'*Histoire ecclésiastique*, et saint Jérôme auraient-ils omis une particularité aussi importante, si elle avait été dans la *Chronique?* Le silence de Tertullien, qui avait tant d'occasions de parler d'un tel fait dans *l'Apologétique*, et des Pères de l'Église est aussi bien bizarre. Le souvenir des Flavius chrétiens est sensible, il est vrai, dans les *Homélies* pseudo-clémentines, *Hom.*, IV, 7; XII, 8; XIV, 10, mais fort interverti. Ce que dit saint Jérôme (*Ad Eustoch. Epit. Paulae*, p. 672, Martianay, IV, 2e part.) est un écho d'Eusèbe. Depuis le IVe siècle, du reste, Domitille obtient les honneurs de la sainteté. Un sectaire, ennemi du mariage, comme il y en eut toujours beaucoup à Rome, s'empara tardivement d'elle, en fit une vierge martyre, et construisit sur cette donnée le roman des saints Nérée et Achillée. Quant à Clemens, l'opinion de sa sainteté eut beaucoup de peine à s'établir. Le Syncelle (p. 650, Bonn) en fait expressément un martyr. L'inscription trouvée sous l'autel de saint Clément en 1725 (Greppo, *Trois mém.*, p. 174 ss; de Rossi, *Bull.*, 1863, p. 39, et 1865, p. 23) fut mise au moyen âge sur un corps qu'on crut être le sien, et qu'on transporta dans l'église de son homonyme saint Clément Romain.

ostensiblement chrétiens. Nous verrons plus tard Flavie Domitille agir plus en Romaine qu'en chrétienne et ne pas reculer devant l'assassinat d'un tyran. Le seul fait d'accepter le consulat était pour Clemens accepter l'obligation de sacrifices et de cérémonies essentiellement idolâtres (1). Clemens était la seconde personne de l'État. Il avait deux enfants que Domitien destinait à lui succéder, et auxquels celui-ci avait déjà donné les noms de Vespasien et de Domitien (2). L'éducation de ces enfants était confiée à un des hommes les plus corrects du temps, au rhéteur Quintilien (3), à qui Clemens fit accorder les insignes honoraires du consulat (4). Or Quintilien poussait l'horreur des idées juives au même degré que l'horreur des idées républicaines. A côté des Gracques, il place « l'auteur de la superstition judaïque » parmi les révolutionnaires les plus néfastes (5). Quintilien pensait-il à Moïse ou à Jésus (6)? Peut-être ne le savait-il pas exactement lui-même. « Superstition judaïque » était encore la catégorie générale qui comprenait les juifs et les chrétiens (7). Les chrétiens n'étaient pas, du reste, les seuls qui pratiquassent la vie juive sans s'imposer la circoncision. Beaucoup de ceux qu'attirait le mosaïsme se bornaient à l'observation du sabbat (8). Une même pureté de vie, une même horreur contre le polythéisme (9) réunissaient tous ces petits groupes d'hommes pieux, dont

(1) Ovide, *Fastes*, I, 79-86; *Pont.*, IV, IV, 23-42. Comp. Tertullien, *De idol.*, 17-20; Origène, *Contre Celse*, VIII, 74, 75.

(2) Suétone, *Domitien*, 15. Cf. Mionnet, t. III, p. 223, nos 1246, 1247.

(3) Quintilien *Instit. orat.*, l. IV, præf.

(4) Ausone, *Grat. actio ad Grat. pro cons.*, col. 940, Migne. Cf. Juvénal, VII, 197.

(5) « *Et est conditoribus urbium infame contraxisse aliquam perniciosam celeris gentem, qualis est primus Judaïcae superstitionis auctor; et Gracchorum leges invisae* » (III, VII, 21).

(6) Il ne s'agit plus probablement de Moïse. Cf. Juvénal, XIV, 102.

(7) « *Sub umbraculo insignissimae religionis certe licitae.* » Tertullien, *Apol.*, 21, Cf. Dion Cassius, LXVIII, 1; Spartien, *Caracalla*, 1; Origène, *Contre Celse*, I, 2; Sulpice Sévère, II, 31; Orose, VII, 6. — Tacite, qui distingue nettement les juifs et les chrétiens, regarde la circoncision comme essentielle aux prosélytes juifs (*transgressi in morem eorum*), Tacite, *Hist.*, V, 5.

(8) « *Metuens sabbata.* » Juvénal, XIV, 96. Ces observateurs du sabbat, qui ne sont ni juifs complets ni chrétiens décidés, sont peut-être ceux que Hégésippe appelle *masbothéens* (dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5 et 6)

(9) *Homél. pseudo-clem.*, IV 24.

les païens superficiels se contentaient de dire : « Ils mènent la vie juive (1). »

Si les Clemens furent chrétiens, ce furent donc, on l'avouera, des chrétiens bien indécis. Ce que vit le public de la conversion de ces deux personnes illustres fut peu de chose. Le monde distrait qui les entourait ne savait pas bien dire s'ils étaient juifs ou chrétiens. Ces sortes de changements se reconnaissaient seulement à deux symptômes, d'abord une aversion mal dissimulée pour la religion nationale, un éloignement de tout rite apparent, qu'on supposait tenir au culte secret d'un Dieu intangible, innommable (2); en second lieu, une apparente indolence, un total abandon des devoirs et des honneurs de la vie civique, inséparables de l'idolâtrie (3). Goût de la retraite, recherche d'une vie paisible et retirée, aversion pour les théâtres, pour les spectacles et pour les scènes cruelles que la vie romaine offrait à chaque pas, relations fraternelles avec ces personnes d'un rang humble, n'ayant rien de militaire, que les Romains méprisaient, éloignement des affaires publiques (4), devenues choses frivoles pour celui qui croyait à la prochaine venue du Christ, habitudes méditatives, esprit de détachement, voilà ce que le Romain désignait d'un seul mot, *ignavia*. Selon les idées du temps, chacun était obligé d'avoir autant d'ambition que le comportaient sa naissance et sa fortune. L'homme d'un rang élevé qui se désintéressait de la lutte de la vie, qui craignait de répandre le sang, qui prenait un air doux et humain était un paresseux, un homme avili, incapable d'aucune entreprise (5). Impie et

(1) « *Judaïcam vivere vitam.* » Suétone, *Domitien*, 12. Οἱ ἐς τὰ τῶν Ἰουδαίων ἔθη ἐξοκελλοντες. Dion Cassius, LXVII, 14. Ἰουδαϊκὸς βίος, *ibid.*, LXVIII, 1. Comp. Josèphe, *Ant.*, XX, II, 5 : χαίρειν τοῖς Ἰουδαίων ἔθεσιν..... ζηλοῦν τὰ πατρια τῶν Ἰουδαιων. Notez aussi γυνή μου θεοσεβής ἐστιν καὶ μᾶλλον ἰουδαΐζει, dans les *Acta Pilati*, A, ch. II, 1. Tischendorf, *Evang. apocr.*, p. 214.

(2) Ἀθεότης Dion Cassius, LXVII, 14. Cf. Justin, *Apol. I*, 6, 8, 10, 13; *Actes de saint Polycarpe*, 3, 9, 12; Tertullien, *Apolog.*, 24; Arnobe, *Adv. nat.*, III, 28; Minucius Félix, *Octav.*, 8, 10, 12.

(3) « *Contemptissima ignavia.* » Suétone, *Domitien*, 15.

(4) Tertullien, *Apol.*, ch. 38, 42, 43.

(5) Voir, par exemple, Tacite, *Hist.*, III, 65, 75. La cause principale de la mort de Sénécion fut qu'il ne demandait pas les fonctions auxquelles il avait droit. Dion Cassius, LXVII, 13.

lâche, telles étaient les qualifications qui s'attachaient à lui, et qui, dans une société très vigoureuse encore, devaient infailliblement finir par le perdre.

Clemens et Domitilla ne furent pas, du reste, les seuls que le coup de vent du règne de Domitien inclina vers le christianisme. La terreur et la tristesse des temps fléchissaient les âmes. Beaucoup de personnes de l'aristocratie romaine prêtaient l'oreille à des enseignements qui, au milieu de la nuit qu'on traversait, montraient le ciel pur d'un royaume idéal (1). Le monde était si sombre, si méchant! Jamais, d'ailleurs, la propagande juive n'avait été aussi active (2). Peut-être faut-il rapporter à ce temps la conversion d'une dame romaine, Veturia Paulla, qui se convertit à l'âge de soixante et dix ans, prit le nom de Sara et fut mère des synagogues du Champ de Mars et de Volumnus, durant seize ans encore (3). Une grande partie du mouvement de ces immenses faubourgs de Rome, où s'agitait un bas peuple bien supérieur en nombre à la société aristocratique renfermée dans l'enceinte de Servius Tullius (4), venait des enfants d'Israël. Relégués près de la porte Capène (5), le long du ruisseau malsain de la fontaine Égérie (6), ils étaient là, mendiant, exerçant des métiers interlopes, des arts de Tziganes, disant la bonne aventure, levant des contributions sur les visiteurs du bois d'Égérie, qu'on leur avait loué. L'impression produite sur les esprits par cette race étrange était plus vive que jamais (7) : « Tel à qui le sort a donné pour père un observateur du sabbat, non content d'adorer le Dieu du ciel et de mettre au même rang la chair de porc et la chair humaine,

(1) Dion Cassius, LXVII, 11 : πολλοί.
(2) Juvénal, VI, 541 ss; XIV, 96 ss.
(3) Orelli, n° 2522. L'inscription paraît postérieure à l'époque des Flavius; malheureusement on n'en possède plus l'original. On a identifié cette Véturie avec la *Bélurit* du *Talmud*, qui se convertit avec tous ses esclaves et eut des entretiens avec Gamaliel sur les Écritures. Graetz, *Gesch. der Jud.*, IV, p. 123, 506, 507.
(4) On évalue cette dernière à 280.000 âmes.
(5) Au-dessous de la villa Mattei. Voir *Saint Paul*, p. 810; Lévy, *Epigr. Beiträge*, p. 307.
(6) Juvénal, III, 11 ss. Cf. VI, 542 ss.
(7) Voir *les Apôtres*, p. 645 ss.

se hâte bientôt de se débarrasser du prépuce. Habitué à mépriser les lois romaines, il étudie et observe avec tremblement le droit juif que Moïse a déposé dans un volume mystérieux. Là, il apprend à ne montrer le chemin qu'à celui qui pratique la même religion que lui et, quand on lui demande où est la fontaine, à n'y conduire que les circoncis. La faute en est au père qui adopta le repos du septième jour et s'interdit ce jour-là tous les actes de la vie (1) ».

Le samedi, en effet, malgré toute la mauvaise humeur des vrais Romains, ne ressemblait pas, à Rome, aux autres jours (2). Le monde de petits marchands qui, les jours ordinaires, remplissait les places publiques semblait rentrer sous terre. Cette irrégularité, plus encore que leur type facilement reconnaissable, attirait l'attention et faisait de ces bizarres étrangers l'objet de la conversation des oisifs.

Les juifs souffraient, comme tout le monde, de la dureté des temps. L'avidité de Domitien fit porter à l'excès tous les impôts, et en particulier la capitation, nommée *fiscus judaïcus*, à laquelle les juifs étaient sujets (3). Jusque-là, on n'avait exigé ce tribut que de ceux qui s'avouaient juifs. Beaucoup dissimulaient leur origine et ne le payaient pas. Pour écarter cette tolérance, on eut recours à des constatations odieuses. Suétone se souvenait d'avoir vu, dans sa jeunesse, un vieillard de quatre-vingt-dix ans mis à nu devant une nombreuse assistance, pour que l'on vérifiât s'il était circoncis. Ces rigueurs eurent pour conséquence de faire pratiquer, dans un grand nombre de cas, l'opération de l'épispasme; le nombre des *recutiti* à cette date est très considérable (4). De telles recherches, d'un autre côté, amenèrent les fonctionnaires romains à une découverte qui les étonna : c'est qu'il y avait des gens menant en tout la vie juive et qui pourtant n'étaient pas circoncis. Le fisc décida que cette catégorie de personnes, les *improfessi*,

(1) Juvénal, XIV, 96-106.
(2) Voir *les Apôtres*, p. 649.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1446. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XII, 111-113.
(4) Martial, VII, XXIX, 4; *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 72 *a*.

ainsi qu'on les appelait (1), payeraient la capitation comme les circoncis (2). « La vie juive », et non la circoncision, fut ainsi taxée, et les chrétiens se virent assujettis à l'impôt. Les plaintes que soulevèrent ces abus émurent même les hommes d'État les moins sympathiques aux juifs et aux chrétiens; les libéraux furent choqués de ces visites corporelles, de ces distinctions faites par l'État sur le sens de certaines dénominations religieuses et mirent la suppression de cet abus à leur programme pour l'avenir (3).

Les vexations introduites par Domitien contribuèrent beaucoup à enlever au christianisme le caractère indécis qu'il avait encore. A côté de l'orthodoxie sévère des docteurs de Jérusalem, puis de Iabné, il y avait eu jusque-là, dans le judaïsme, des écoles analogues au christianisme sans être identiques avec lui. Apollos, au sein de l'Église, fut un exemple de ces juifs chercheurs qui essayaient beaucoup de sectes sans se tenir résolument à aucune. Josèphe, quand il écrivait pour les Romains, réduisait son judaïsme à une sorte de déisme, avouant que la circoncision et les pratiques juives étaient bonnes pour les juifs de race, que le vrai culte est celui que chacun adopte en toute liberté. Flavius Clemens fut-il chrétien dans la rigueur du mot? On en peut douter. Il aimait la « vie juive », il pratiquait les mœurs juives : voilà ce qui frappa ses contemporains. Ils n'approfondirent pas davantage, et peut-être Clemens lui-même ne sut-il jamais bien à quelle catégorie de juifs il appartenait. La clarté ne se fit que quand le fisc s'en mêla. La circoncision reçut ce jour-là un coup fatal. L'avidité

(1) Suétone, *Domitien*, 12. La leçon *uti professi* est une faute (voir l'édition de Roth). On entend quelquefois cette *professio* d'une déclaration que les prosélytes auraient dû faire devant un magistrat; mais l'ensemble de la phrase prouve que *professio* signifie ici ce qui constituait la profession complète du judaïsme, dont le signe était la circoncision. Ces *improfessi* étaient ceux qu'on appelait aussi οἱ σεβόμενοι (Josèphe, *Ant.*, XIV, VII, 2; *Act.*, X, 2), *religioni judaïcae metuentes* (Orelli, nº 2523; *Corpus inscr. lat.*, V, 88, en observant les erreurs de Lévy, *Epigr. Beiträge*, p. 312-313, et d'Apianus, p. 358; cf. *Corp.*, V, 240, 123, 88, 102, 161), ou simplement *metuentes* (cf. Juvénal, XIV, 96, 101). Les mots *intra Urbem* qu'on lisait autrefois dans le passage de Suétone doivent être biffés.

(2) Suétone, *Domitien*, 12.

(3) Voir ci-après, p. 243.

de Domitien étendit l'impôt des juifs, le *fiscus judaïcus*, même à ceux qui, sans être juifs de race et sans être circoncis, pratiquaient les mœurs juives. Alors les catégories furent tranchées; il y eut le juif pur, dont on établissait la qualité par des visites corporelles, et le juif par à peu près, l'*improfessus*, qui ne prenait du judaïsme que sa morale honnête et son culte épuré.

Les peines édictées par une loi spéciale contre la circoncision des non juifs contribuèrent au même résultat. On ignore la date précise de cette loi; mais elle paraît bien être de l'époque des Flavius. Tout citoyen romain qui se fait circoncire est puni de la déportation perpétuelle et de la perte de tous ses biens. Un maître s'expose à la même peine en permettant à ses esclaves de se soumettre à l'opération; le médecin opérateur est puni de mort. Le juif qui fait circoncire ses esclaves non juifs s'expose également à la mort (1). Cela était bien conforme à la politique romaine, tolérante envers les cultes étrangers, quand ils se renfermaient dans le cercle de leurs nationaux; sévère, dès que ces cultes faisaient de la propagande. Mais on conçoit combien de telles mesures étaient décisives dans la lutte des juifs circoncis et des incirconcis ou *improfessi*. Ces derniers seuls pouvaient exercer un prosélytisme sérieux. Par loi d'empire, la circoncision était condamnée à ne plus sortir de la famille étroite des enfants d'Israël.

Agrippa II et probablement Bérénice moururent vers ce temps (2). Ce fut une perte immense pour la colonie juive, que ces hauts personnages couvraient de leur crédit

(1) *De seditiosis*, dans Paul, *Sentent.*, V, XXII, §§ 3 et 4. Antonin renouvelle les mêmes défenses. Digeste, XLVIII, VIII, 11.

(2) Agrippa II était sûrement mort avant que Josèphe écrivît son autobiographie (ch. 65). Il l'était même probablement avant que Josèphe achevât ses *Antiquités* (notez XX, IX, 4). Le passage *Contre Apion*, I, 9, ne prouve rien. L'assertion de Photius, cod. XXXII, qui fait mourir Agrippa en l'an 100, est inconciliable avec Josèphe. Les dernières monnaies connues d'Agrippa, émises sous le règne de Domitien, correspondraient, selon M. Madden (*Jewish coinage*, p. 133; cf. p. 113 ss), à l'année 95, et, selon M. de Saulcy (*Numism. de la Terre sainte*, p. 316), à l'année 86. Les points de départ des ères qui figurent sur les monnaies d'Agrippa donnent lieu aux difficultés les plus graves. D'un autre côté, les indications qu'on croit tirer de la *Chronique* d'Eusèbe pour le faire mourir peu après la prise de Jérusalem reposent sur des malentendus. Les monnaies s'y opposent absolument.

auprès des Flavius. Quant à Josèphe, au milieu de cette lutte ardente, il redoublait d'activité. Il avait cette facilité superficielle qui fait que le juif, transporté dans une civilisation qui lui est étrangère, se met avec une merveilleuse prestesse au courant des idées au milieu desquelles il se trouve jeté, et voit par quel côté il peut les exploiter. Domitien le protégeait, mais fut probablement indifférent à ses écrits. L'impératrice Domitia le comblait de faveurs (1). Il était, en outre, le client d'un certain Épaphrodite, personnage considérable (2), supposé identique à l'Épaphrodite de Néron, que Domitien avait pris à son service (3). Cet Épaphrodite, esprit curieux, libéral et qui encourageait les études historiques, s'intéressait au judaïsme. Ne sachant pas l'hébreu, et probablement ne comprenant pas bien la version grecque de la Bible, il engagea Josèphe à composer une histoire du peuple juif. Josèphe accueillit une telle pensée avec empressement. Elle répondait parfaitement aux suggestions de sa vanité littéraire et de son judaïsme libéral. L'objection que faisaient aux juifs les personnes instruites, imbues des beautés de l'histoire grecque et de l'histoire romaine, était que le peuple juif n'avait pas d'histoire, que les Grecs ne s'étaient pas souciés de le connaître, que les bons auteurs ne prononçaient pas son nom, qu'il n'avait jamais eu de rapport avec les peuples nobles, qu'on ne trouvait pas dans son passé d'histoires héroïques comme celles de Cynégire et des Scævola. Prouver que le peuple juif, lui aussi, avait une haute antiquité, qu'il possédait le souvenir de héros comparables à ceux de la Grèce, qu'il avait eu dans le cours des siècles les plus belles relations de peuple à peuple, que beaucoup d'Hellènes savants avaient parlé de lui; tel fut le but que

(1) Josèphe, *Vita*, 76.

(2) Josèphe, *Ant.*, I, prœm., 2; *Contre Apion*, II, 41; *Vita*, 76.

(3) Le nom d'Épaphrodite était très commun. Si l'Épaphrodite de Josèphe avait rempli une fonction importante (*a libellis*, Suétone, *Domitien*, 14) auprès de Domitien, Josèphe le dirait. Il dit seulement que son Épaphrodite a été mêlé à de grandes affaires, et a traversé des fortunes diverses, dans lesquelles il a montré beaucoup de force et de vertu. Il serait surprenant, d'un autre côté, qu'un tel personnage ne nous fût pas connu d'ailleurs. L'Épaphrodite, maître d'Épictète, n'a rien à faire ici.

le protégé d'Épaphrodite réalisa en une vaste composition, divisée en vingt livres et intitulée *Archéologie judaïque*. La Bible en fournit naturellement la base; Josèphe y fait des additions, sans valeur pour les temps antiques, puisqu'il n'avait sur ces temps d'autres documents hébreux que ceux que nous possédons nous-mêmes, mais qui, pour les périodes plus modernes, sont d'un intérêt de premier ordre, puisqu'elles remplissent une lacune dans la série de l'histoire sacrée.

Josèphe ajouta à ce curieux ouvrage, en guise d'appendice, une autobiographie ou plutôt une apologie de sa propre conduite (1). Ses anciens ennemis de Galilée, qui, à tort ou à raison, le qualifiaient de traître, vivaient encore et ne lui laissaient pas de repos. Juste de Tibériade, écrivant de son côté l'histoire de la catastrophe de sa patrie, l'accusait de mensonge et présentait sa conduite en Galilée sous le jour le plus odieux (2). Il faut rendre cette justice à Josèphe qu'il ne fit rien pour perdre ce dangereux rival, ce qui lui eût été facile, vu la faveur dont il jouissait en haut lieu. Josèphe, d'un autre côté, est assez faible quand il se défend contre les accusations de Juste, en invoquant les approbations officielles de Titus et d'Agrippa. On ne peut trop regretter qu'un écrit qui nous eût montré l'histoire de la guerre de Judée écrite au point de vue révolutionnaire soit perdu pour nous (3). Il semble du reste que les témoins de cette catastrophe étrange éprouvassent le besoin de la raconter. Antonius Julianus, un des lieutenants de Titus, en fit un récit qui servit de base à celui de Tacite (4), et que le sort nous a pareillement envié.

La fécondité de Josèphe était inépuisable. Comme beaucoup de personnes élevaient des doutes sur ce qu'il disait dans son *Archéologie* et objectaient que, si la nation juive eût été aussi ancienne qu'il la faisait, les historiens grecs

(1) Cet écrit est antérieur à la mort de Domitien (voir ch. 76).

(2) Josèphe, *Vita*, 9, 17, 37, 65, 70, 74.

(3) Diogène Laërce, II, v, 41; Photius, cod. XXXIII; Comment. sur l'œuvre des six jours, attribué à Eustathe, *init.*, Lyon, 1629, p. 1; saint Jérôme, *De viris ill.*, 14; Suidas, au mot Τιβεριας.

(4) Minucius Félix, 33. Voir *l'Antéchrist*, p. 1430, note 2. Vespasien et Titus avaient, à ce qu'il paraît, écrit des mémoires sur le même sujet. Josèphe, *Vita*, 65.

en auraient parlé, il entreprit à ce sujet un mémoire justificatif, qu'on peut regarder comme le premier monument de l'apologétique juive et chrétienne. Déjà, vers le milieu du IIe siècle avant Jésus-Christ, Aristobule, le péripatéticien juif, avait soutenu que les poètes et les philosophes grecs avaient connu les écrits hébreux et y avaient emprunté tous les passages de leurs écrits qui ont une apparence monothéiste. Pour le prouver, il forgea sans scrupule des passages d'auteurs profanes, d'Homère, d'Hésiode, de Linus, qu'il prétendait empruntés à l'Écriture (1). Josèphe reprit la tâche avec plus d'honnêteté, mais aussi peu de critique. Il fallait réfuter des savants qui, comme Lysimaque d'Alexandrie, Apollonius Molon (vers cent ans avant Jésus-Christ), s'étaient exprimés d'une manière défavorable sur le compte des juifs. Il fallait surtout détruire l'autorité du savant égyptien Apion, qui, cinquante ans avant le temps où nous sommes, avait, soit dans son histoire d'Égypte, soit dans un traité distinct, déployé une immense érudition pour contester l'ancienneté de la religion juive. Aux yeux d'un Égyptien, d'un Grec, cela équivalait à lui enlever toute noblesse. Apion avait eu des relations à Rome avec le monde impérial; Tibère l'appelait « la cymbale du monde » (2); Pline trouvait qu'il eût mieux valu l'en appeler le tam-tam (3). Son livre pouvait être encore lu à Rome sous les Flavius.

La science d'Apion était celle d'un pédant vaniteux et léger (4); mais celle que Josèphe lui oppose ne vaut guère mieux. L'érudition grecque était pour lui une spécialité improvisée, puisque sa première éducation avait été juive et toute consacrée à la Loi (5). Son livre n'est et ne pouvait être qu'un plaidoyer sans critique; on sent à chaque page le parti pris de l'avocat, faisant flèche de

(1) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, 14; Eusèbe, *Praep. evang.*, XIII, 12.
(2) « *Cymbalum mundi.* »
(3) « *Tympanum famae.* » Pline, *Hist. nat.*, præf., 25.
(4) Pline, *Hist. nat.*, præf., l. c. ; Sénèque, *Epist.* 88; Aulu-Gelle, VI, 8; VII, 8.
(5) Saint Jérôme en fait la remarque, *Epist.* 84 (Martianay, IV, 2e part., col. 655) : « *Tanta saecularium profert testimonia ut mihi miraculum subeat quomodo vir hebraeus et ab infantia sacris litteris eruditus cunctam Graecorum, bibliothecam evolverit* ». Cf. *Ant.*, XX, XI, 2.

tout bois. Josèphe ne fabrique pas de textes; mais il reçoit de toute main; les faux historiens, les classiques frelatés de l'école juive d'Alexandrie, les documents sans valeur entassés dans le livre « sur les juifs » qui circulait sous le nom d'Alexandre Polyhistor (1), sont par lui avidement acceptés; par lui cette littérature suspecte des Eupolème, des Cléodème, des soi-disant Hécatée d'Abdère, Démétrius de Phalère, etc., fait son entrée dans la science et la trouble gravement. Les apologistes et les historiens chrétiens, Justin, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Moïse de Khorène le suivront dans cette mauvaise voie. Le public auquel s'adressait Josèphe était superficiel en fait d'érudition; il se contentait facilement; la culture rationnelle du temps des Césars avait disparu; l'esprit humain baissait rapidement et offrait à tous les charlatanismes une proie assurée.

Telle était cette littérature de juifs lettrés et libéraux, groupés autour des principaux représentants d'une dynastie libérale elle-même en son origine, mais pour le moment dévorée par un furieux. Josèphe formait des projets d'ouvrages sans fin. Il avait cinquante-six ans. Avec son style artificiel et bigarré de lambeaux hétérogènes, il se croyait sérieusement grand écrivain; il s'imaginait savoir le grec, dont il n'avait qu'un usage d'emprunt. Il voulait reprendre sa *Guerre des juifs*, l'abréger, en faire une suite de son *Archéologie* et raconter tout ce qui était arrivé aux juifs depuis la fin de la guerre jusqu'au moment où il écrivait. Il méditait surtout un ouvrage philosophique en quatre livres sur Dieu et son essence, selon les opinions des juifs, et sur les lois mosaïques, afin de rendre compte des prohibitions qui y sont contenues et qui étonnaient fort les païens (2). La mort l'empêcha sans doute d'exécuter ses nouveaux desseins. Il est probable

(1) Si l'on croit qu'un Περὶ Ἰουδαίων a été écrit par Polyhistor, il faut admettre au moins que ce célèbre érudit a été grossièrement trompé par les fraudes des juifs d'Alexandrie. Voir *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXIII, 2e partie, p. 318.

(2) Josèphe, *Ant.*, procem., 4; I, 1, 1; x, 5; III, v, 6; VI, 6; VIII, 10; IV, VIII 4; XX, XI, 2 (cf. XX, II, 6); *Contre Apion*, I, 14.

que, s'il avait composé ces écrits, ils nous seraient arrivés comme les autres. Josèphe, en effet, eut une destinée littéraire fort étrange. Il resta inconnu à la tradition juive talmudique; mais il fut adopté par les chrétiens comme un des leurs, et presque comme un écrivain sacré. Ses écrits complétaient l'histoire sainte, laquelle, réduite aux documents bibliques, n'offre qu'une page blanche pour certains siècles. Ils formaient une sorte de commentaire des Évangiles, dont la suite historique eût été inintelligible sans les données que fournissait l'historien juif sur l'époque des Hérodes. Ils flattaient surtout une des théories favorites des chrétiens et fournissaient une des bases de l'apologétique chrétienne, par le récit du siège de Jérusalem (1).

Une des idées, en effet, auxquelles les chrétiens tenaient le plus, c'est que Jésus avait prédit la ruine de la ville rebelle à sa voix (2). Quoi de plus fort, pour montrer l'accomplissement littéral de cette prophétie, que le récit, fait par un juif, des atrocités inouïes qui accompagnèrent la destruction du temple (3)? Josèphe devint ainsi un témoin fondamental et un supplément de la Bible. Il fut lu et copié assidûment par les chrétiens. Il s'en fit, si j'ose le dire, une édition chrétienne, où l'on put se permettre certaines corrections pour les passages qui choquaient les copistes. Trois passages surtout présentent sous ce rapport des doutes que la critique n'a pas encore levés complètement : ce sont les passages relatifs à Jean-Baptiste, à Jésus et à Jacques (4). Certes, il est possible que ces passages, au moins celui qui est relatif à Jésus, soient des interpolations faites par les chrétiens à un livre qu'ils s'étaient en quelque sorte approprié. Nous préférons croire cependant qu'aux trois endroits en question il était parlé

(1) Saint Justin ne paraît pas avoir connu les écrits de Josèphe; mais l'auteur du roman de Clément les avait lus (*Homél.* v, 2). La première citation expresse est dans Théophile, *Ad Autol.*, III, 23. Puis viennent Minucius Félix, 33 (passage douteux, voir Halm); *Cohortatio ad Graecos* (faussement attribuée à Justin), 9; plus tard, Eusèbe, saint Chrysostome, saint Augustin.

(2) *Matth.*, XXIII, 38; *Luc*, XIII, 35; XXIII, 27 ss, et les discours apocalyptiques.

(3) Minucius Félix, 33; Eusèbe, *Démonstr. évang.*, VI, ch. 18; *Théophanie* 8 et 9.

(4) *Ant.*, XVIII, III, 3; V, 2; XX, IX, 1.

en effet de Jean-Baptiste, de Jésus et de Jacques, et que le travail de l'éditeur chrétien, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'est borné à retrancher du passage sur Jésus certains membres de phrase, à modifier quelques expressions choquantes pour un lecteur orthodoxe (1).

Quant au cercle réduit des prosélytes aristocratiques, d'un goût littéraire médiocre, pour qui Josèphe composa son livre, la satisfaction dut y être entière. Les difficultés des vieux textes étaient habilement déguisées. L'histoire juive prenait l'allure d'une histoire hellénique, semée de harangues, conduite selon les règles de la rhétorique profane. Grâce à un étalage charlatanesque d'érudition, à un choix de citations douteuses ou légèrement falsifiées, on avait réponse à toutes les objections. Un rationalisme discret jetait un voile sur les merveilles trop naïves des anciens livres hébreux; après avoir lu le récit des plus grands miracles, on restait libre d'en croire ce qu'on voulait (2). Pour les non-israélites, jamais un mot blessant; pourvu qu'on veuille bien reconnaître la noblesse historique de sa race, Josèphe est satisfait. A chaque page, une douce philosophie, sympathique à toute vertu, envisageant les préceptes rituels de la Loi comme un devoir pour les seuls israélites, et proclamant hautement que chaque homme juste a la qualité essentielle pour devenir fils d'Abraham. Un simple déisme métaphysique et rationaliste, une morale purement naturelle, voilà ce qui remplace la sombre théologie de Jéhovah. La Bible, ainsi rendue tout humaine, paraissait au transfuge de Jotapata

(1) Surtout ἦν pour ἐνομίζετο. Voir *Vie de Jésus*, p. 45, 46. Cf. saint Jérôme, *De viris ill.*, c. 13. La transition par laquelle reprend le paragraphe suivant (*Ant.*, XVIII, III, 4) semble supposer que l'apparition de Jésus était présentée comme un événement fâcheux pour la nation (ἕτερόν τι δεινόν), et même comme une œuvre d'imposture, puisque le fait que Josèphe est amené à raconter pour suivre le même ordre d'idées est une supercherie religieuse. Que la nature de cette supercherie renferme, comme on l'a quelquefois supposé, une allusion à la conception surnaturelle de Jésus, c'est ce qui est tout à fait invraisemblable. Il y a plus : si Josèphe s'était exprimé sur le compte de Jésus d'une façon tout à fait désavantageuse, les chrétiens l'eussent traité en ennemi et ne l'eussent pas adopté. On n'admet à correction que les écrivains qui ne sont pas tout à fait pervers.

(2) Voir surtout *Ant.*, II, XVI, 5.

devenue plus acceptable. Il se trompait ; son livre, précieux pour le savant, ne dépasse point en valeur, aux yeux de l'homme de goût, une de ces Bibles fades du XVII^e siècle, où les vieux textes les plus terribles sont traduits en une langue académique et décorés de vignettes en style rococo.

CHAPITRE XIII

L'ÉVANGILE DE LUC

Comme nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de le remarquer, les écrits évangéliques, à l'époque où nous sommes arrivés, étaient nombreux (1). La plupart de ces écrits ne portaient pas des noms d'apôtres; c'étaient des essais de seconde main, fondés sur une tradition orale, qu'ils n'avaient pas la prétention d'épuiser (2). Seul l'Évangile de Matthieu se présentait comme ayant le privilège d'une origine apostolique; mais cet Évangile n'était pas fort répandu; écrit pour les juifs de Syrie, il n'avait pas encore, ce semble, pénétré à Rome. C'est dans ces conditions qu'un des membres les plus marquants de l'Église de Rome entreprit, lui aussi (3), de faire son Évangile, en combinant les textes antérieurs, et en ne s'interdisant pas plus que ses devanciers d'y intercaler ce que lui fournissaient la tradition et ses propres sentiments. Cet homme n'était autre que Lucanus ou Lucas, ce disciple que nous avons vu s'attacher à Paul en Macédoine, le suivre dans ses voyages, dans sa captivité, et jouer en sa correspondance un rôle important. On a le droit de supposer que, après la mort de Paul, il resta à Rome, et, comme il pouvait être jeune quand Paul le connut (vers l'an 52) (4), il n'aurait guère eu vers l'époque où nous sommes plus de soixante ans. Il n'est pas permis en de pareilles questions

(1) Πολλοί. *Luc*, I, 1.
(2) *Luc*, I, 1-2. Ἐπεχείρησαν, etc.
(3) Ἔδοξε κἀμοί... *Luc*, I, 3.
(4) *Saint Paul*, p. 827 ss, 1046 ss, etc. Canon de Muratori, lignes 3 ss (lisez *itineris socium*, avec Bunsen). Irénée, III, 1, 1.

de s'exprimer avec certitude; rien de très grave, pourtant, ne s'oppose à ce qu'on tienne Luc pour l'auteur de l'Évangile qu'on lui attribue (1). Luc n'avait pas assez de célébrité pour qu'on exploitât son nom en vue de donner de l'autorité à un livre, ainsi que cela eut lieu pour les apôtres Matthieu et Jean, plus tard pour Jacques, Pierre, etc.

La date ne saurait non plus laisser place à beaucoup d'incertitude. Tout le monde admet que le livre est postérieur à l'an 70 (2); mais d'un autre côté il ne peut être de beaucoup postérieur à cette année, sans cela les annonces sur la proximité de l'apparition du Christ dans les nues, que l'auteur du troisième Évangile copie sans broncher dans les documents plus anciens (3), seraient des non-sens. L'auteur rejette le moment du retour de Jésus à un avenir indéterminé; « la fin (4) » est reculée le plus possible; mais la connexion entre la catastrophe de Judée et le bouleversement du monde est maintenue (5). L'auteur conserve également l'assertion de Jésus d'après laquelle la génération qui l'écoute ne passera pas sans que les prédictions sur la fin des temps s'accomplissent (6). Malgré l'extrême latitude que se donnait l'exégèse apostolique dans l'interprétation des discours du Seigneur, il n'est pas admissible qu'un rédacteur aussi intelligent que l'est celui du troisième Évangile, un rédacteur qui sait si bien faire subir aux paroles de Jésus les changements exigés par les nécessités des temps, eût transcrit une phrase qui contenait contre le don de prophétie attribué au maître une objection péremptoire.

Ce n'est sûrement que par conjecture que nous rattachons Lucanus et son Évangile à la société chrétienne de Rome au temps des Flavius. Il est certain cependant que le

(1) Voir *Vie de Jésus*, p. 50 ss.
(2) *Luc*, XIX, 43-44; XXI, 20, 24; XXIII, 27 ss, etc. Cf. *l'Antéchrist*, p. 1160, note 2.
(3) Voir ci-dessus, p. 108, 109.
(4) Τὸ τέλος.
(5) Comp. *Marc*, XIII, 24; *Matth.*, XXIV, 29, à *Luc*, XXI, 9, 23, 24, 28, 29-32. Notez *Luc*, XVII, 20-21. Cf. *Vie de Jésus*, p. 50, 51. Le trait *Luc*, XXI, 24, fixe l'année de la reconstruction d'Ælia Capitolina comme limite en deçà pour la composition de l'ouvrage.
(6) *Luc*, IX, 27.

caractère général de l'œuvre de Luc répond bien à ce qu'exige une telle hypothèse. Luc, nous l'avons déjà remarqué, a une sorte d'esprit romain; il aime l'ordre, la hiérarchie; il a un profond respect pour les centurions, pour les fonctionnaires romains et se plaît à les montrer favorables au christianisme (1). Par un tour habile, il réussit à ne pas dire que Jésus a été crucifié, insulté par les Romains (2). Entre lui et Clément Romain, il y a de sensibles analogies. Clément cite souvent les paroles de Jésus d'après Luc ou une tradition analogue à celle de Luc (3). Le style de Luc, d'un autre côté, par ses expressions latines, sa tournure générale, ses hébraïsmes, rappelle le *Pasteur* d'Hermas (4). Le nom même de Lucanus est romain et peut se rattacher, par un lien de clientèle ou d'affranchissement, à quelque M. Annæus Lucanus, parent du célèbre poète; ce qui ferait une relation de plus avec cette famille Annæa, qu'on trouve partout sur ses pas quand on fouille la vieille poussière de la Rome chrétienne (5). Les chapitres XXV et XXVI des *Actes* feraient croire que l'auteur eut des relations, comme Josèphe, avec Agrippa II, Bérénice et la petite coterie juive de Rome (6). Il n'y a pas jusqu'à Hérode Antipas dont il ne cherche à diminuer les méfaits et à présenter l'intervention dans l'histoire évangélique comme bienveillante à quelques égards (7). Ne peut-on pas trouver enfin une pratique romaine dans cette dédicace à Théophile, qui rappelle celle de Josèphe à Épaphrodite, et paraît tout à fait en dehors des habitudes syriennes et palestiniennes au Ier siècle de notre ère?

(1) Voir *les Apôtres*, p. 445; *Saint Paul*, p. 829.

(2) *Luc*, XXIV, 20. Il supprime *Marc*, XV, 16-19; cf. *Luc*, XXIII, 25, 26, 32, 33. Aux versets 36-37, 47, les soldats figurent, mais le centurion joue un rôle quasi chrétien. La flagellation infligée par les Romains est supprimée. La mention du recensement de Quirinius (*Luc*, II, 1-2)) est destinée à faire de l'effet sur les Romains, en rattachant à un fait connu les incidents singuliers de l'enfance de Jésus.

(3) Clément Romain, *I ad Cor.*, 13 (*Luc*, VI 31 37, 38), 24 (*Luc*, VIII, 5), 46 (*Luc*, XVII, 2).

(4) Hermas, *Pasteur*, *vis.* III, 1.

(5) Voir *l'Antéchrist*, p. 1131.

(6) Notez aussi *Luc*, VIII, 3.

(7) *Luc*, IX, 7-9 (comparé à *Marc*, VI, 14 ss), XXIII, 6-16. Luc supprime le récit du meurtre de Jean-Baptiste par Antipas.

On voit, du reste, combien une telle situation rappelle celle de Josèphe. Luc et Josèphe, écrivant presque en même temps, racontent l'un les origines du christianisme, l'autre la révolution juive, avec un sentiment fort analogue, modération, antipathie contre les partis extrêmes, ton officiel, impliquant plus de souci des positions à défendre que de la vérité, respect mêlé de crainte envers l'autorité romaine, dont on s'efforce de présenter les rigueurs mêmes comme des nécessités excusables, et dont on affecte d'avoir été plusieurs fois le protégé. C'est ce qui nous fait croire que le monde où vivait Luc et celui où vivait Josèphe étaient fort voisins l'un de l'autre et devaient avoir plus d'un point de contact.

Ce Théophile est inconnu d'ailleurs; son nom peut n'être qu'une fiction (1) ou un pseudonyme pour désigner quelqu'un des adeptes puissants de l'Église de Rome, par exemple un des Clemens. Une petite préface explique nettement l'intention et la situation de l'auteur :

« Plusieurs ayant déjà essayé de rédiger le récit des choses accomplies parmi nous, comme nous l'ont transmis ceux qui, dès le commencement, en ont été les témoins et les acteurs, j'ai cru bon, moi aussi, après avoir tout examiné avec soin depuis l'origine, de t'en écrire une narration suivie, cher Théophile, pour que tu reconnaisses la solidité des enseignements que t'ont donnés ceux qui t'ont catéchisé. »

Il ne suit pas rigoureusement de cette préface que Luc ait eu sous les yeux, en travaillant, ces écrits « nombreux » dont il nous atteste l'existence; mais la lecture du livre ne laisse aucun doute à cet égard. Les coïncidences verbales du texte de Luc avec celui de Marc et, par suite, avec Matthieu sont très fréquentes. Nul doute que Luc n'ait eu sous les yeux un texte de Marc qui différait très peu du nôtre. On peut dire qu'il se l'est assimilé tout entier, excepté la partie Marc VI, 45-VIII, 26, et le récit de la

(1) Ces adresses à des personnages imaginaires ne sont pas rares dans la première littérature chrétienne. Comp. Justin. *Dial. cum Tryph.*, 141; *Epître à Diognète*, 1.

Passion, pour lequel il a préféré une ancienne tradition. Dans le reste la coïncidence est littérale, et, quand il y a variante, on voit facilement le motif qui a déterminé Luc à corriger, en vue de son public, l'original qu'il avait entre les mains. Dans les passages parallèles des trois textes, les détails que Matthieu ajoute à Marc, Luc ne les a pas (1); ce que Luc semble ajouter à Matthieu, Marc l'a toujours (2). Dans les passages qui manquent chez Marc, il y a chez Luc une autre recension que chez Matthieu (3). En d'autres termes, dans les parties communes aux trois Évangiles, Luc n'offre un accord sensible dans les termes avec Matthieu que quand celui-ci présente un accord semblable avec Marc. Luc n'a pas certains passages de Matthieu, sans qu'on puisse concevoir pourquoi il les aurait négligés (4). Les discours de Jésus sont fragmentaires dans Luc comme dans Marc; il serait incompréhensible que Luc, s'il avait connu Matthieu, eût toujours brisé les grands discours que nous donne celui-ci. Luc, il est vrai, rappelle une foule de *logia* qui ne se lisent pas chez Marc; mais ces *logia* n'étaient pas venus à sa connaissance dans l'arrangement que nous trouvons chez Matthieu. Ajoutons que les légendes de l'enfance et les généalogies n'ont dans les deux Évangiles en question rien de commun. Comment Luc se fût-il exposé de gaieté de cœur à des objections évidentes?

(1) Comp. *Matth.*, XII, 1-8; *Marc*, II, 23-28; *Luc*, VI, 1-5; — *Matth.*, XVIII, 1-14; *Marc*, IX, 38-50; *Luc*, IX, 46-50; — *Matth.*, XIX, 16-30; *Marc*, X, 17-31; *Luc*, XVIII, 18-30; — *Matth.*, XXIII entier; *Marc*, XII, 38-40; *Luc*, XX, 45-47. — Remarquez encore *Matth.*, XII, 33 ss; XIII, 12; XVI, 17 ss, 27; XXI, 28 ss.

(2) Comp. *Matth.*, IX, 1-8; *Marc*, II. 1-12; *Luc*, V, 17-26; — *Matth.*, VIII, 28-34; *Marc*, V, 1-20; *Luc*, VIII, 26-39; — *Matth.*, IX, 18-26; *Marc*, V, 21-43; *Luc*, VIII, 40-56; — *Matth.*, XIX, 13-15; *Marc*, X, 13-16; *Luc*, XVIII, 18-30; — *Matth.*, XX, 19-34; *Marc*, X, 46-52; *Luc*, XVIII, 35-43.

(3) *Luc*, VII, 1 ss; XIV, 1 ss; XIX, 11 ss. *Luc*, III, 7-17, comparé à *Matth.*, III, 7-12, constitue une difficulté. Il se peut qu'il y ait eu là un effet rétroactif, comme saint Jérôme croit qu'il s'en est produit beaucoup. *Praef. in evang. ad Damasum. Luc.*, XIX, 20 et *Matth.*, XVIII, 11, offrent un autre exemple de ces interpolations de *Luc* en *Matthieu*. Comp. aussi *Luc*, IX, 57-60, et *Matth.*, VIII, 19-22. Enfin les deux récits de la tentation, *Matth.*, IV, 1-11; *Luc*, IV, 1-13, sont bien semblables.

(4) Exemples : *Matth.*, IX, 27-34, 47 ss; XIII, 24-35; XVII, 24-27; XVIII, 10-35; XX, 1-16; XXI, 17-22; XXII, 34-40; XXV, 1-13, 31-48; XXVI, 6-13; XXVII, 28-31; XXVIII, 11-15, 16-20, surtout XIV, 22-XVI, 12, et le passage XX, 1-16, qui répond si bien à l'idée dominante de Luc.

Cela permet de conclure que Luc ne connaissait pas notre Matthieu; et, en effet, les essais dont il parle dans son prologue pouvaient porter des noms de disciples d'apôtres; aucun d'eux ne portait un nom comme celui de Matthieu, puisque Luc distingue nettement les apôtres, témoins et acteurs (1) de l'histoire évangélique et auteurs de la tradition (2), des rédacteurs, qui n'ont fait que coucher par écrit la tradition à leurs risques et périls et sans titre spécial pour cela (3).

A côté du livre de Marc, Luc avait sûrement sur sa table d'autres récits du même genre (4), auxquels il fait aussi de larges emprunts. Le long morceau de IX, 51, à XVIII, 14, par exemple, a été copié dans une source antérieure, car on y remarque un grand désordre; Luc compose mieux que cela quand il ne suit que la tradition orale. On a calculé qu'un tiers du texte de Luc ne se trouve ni dans Marc ni dans Matthieu. Quelques-uns des Évangiles perdus pour nous, à qui Luc fait des emprunts, contenaient des traits fort précis : « ceux sur qui une tour tomba en Siloé » (XIII, 4); « ceux dont Pilate mêla le sang à leurs sacrifices » (XIII, 1). Plusieurs de ces documents n'étaient que des remaniements de l'Évangile hébreu, fortement empreint d'ébionisme, et se rapprochaient ainsi de Matthieu. Par là s'expliquent en Luc certains passages analogues à Matthieu, qui ne figurent pas en Marc (5). La plupart des *logia* primitifs se retrouvent en Luc, non disposés sous forme de grands discours comme dans notre Matthieu, mais découpés, taillés, rattachés à des circonstances particulières. Non seulement Luc n'a pas eu entre les mains notre Évangile de Matthieu, mais il ne semble pas qu'il ait utilisé aucun recueil des Discours de Jésus où déjà les grandes suites de maximes dont nous avons constaté l'insertion

(1) Αὐτόπται καὶ ὑπηρέται.
(2) Καθὼς παρέδοσαν.
(3) Ἐπεχείρησαν.
(4) *Luc*, I, 1.
(5) Par exemple, le centurion de Capharnahum, *Matth.*, VIII, 5 ss; *Luc*, VII, 1-10; la parabole des conviés, *Matth.*, XXII, 1 ss; *Luc*, XIV, 15 ss; la brebis perdue, *Matth.*, XVIII, 12-14; *Luc*, XV, 4-7.

dans notre Matthieu fussent constituées. S'il a possédé de tels recueils, il les a négligés. D'un autre côté, Luc se rapproche parfois de l'Évangile hébreu, surtout dans les cas où celui-ci est supérieur à Matthieu (1). Peut-être eut-il entre les mains une traduction grecque de l'Évangile hébreu.

On voit d'après cela que Luc occupe à l'égard de Marc une position analogue à celle que Matthieu occupe à l'égard de ce même Marc. De part et d'autre, Marc a été grossi par des additions empruntées à des documents dérivant plus ou moins de l'Évangile hébreu. Pour expliquer ces additions nombreuses que Luc fait au fonds commun de Marc et qui ne sont pas dans Matthieu, il faut aussi attribuer une large part à la tradition orale. Luc plongeait pleinement dans cette tradition; il y puisait; il s'envisageait comme sur le même pied que les nombreux auteurs d'essais d'histoire évangélique qui existèrent avant lui. S'est-il fait scrupule d'insérer dans son texte des récits de son invention, afin d'inculquer à l'œuvre de Jésus la direction qu'il croyait la vraie? Non certes. La tradition elle-même ne s'était pas faite autrement. La tradition est œuvre collective, puisqu'elle exprime l'esprit de tous; mais il y a eu pourtant quelqu'un qui a émis pour la première fois tel beau mot, telle anecdote significative. Luc a été souvent ce quelqu'un. La source des *logia* était tarie, et, à vrai dire, nous croyons que, hors de la Syrie, il ne s'en produisit jamais beaucoup (2). Au contraire, la liberté de l'*agada* se montre tout entière dans le droit que Luc se donne de remanier ses documents selon ses convenances, de tailler, d'intercaler, de transposer, de combiner à sa guise, pour obtenir l'arrangement qui lui paraît le meilleur. Pas une fois il ne se dit : « Si l'histoire est vraie comme ceci, elle ne

(1) Hilgenfeld, p. 24, 26, 27, 29 (pluries), 36, surtout le passage p. 18, lignes 3-8. Comparez aussi un passage de l'Évangile ébionite, *ibid.*, p. 33, lignes 18-19, à *Luc*, chap. I. Voir ci-après, p. 204.

(2) Pas un seul des *logia* qui n'ait une forte empreinte syrienne. Notez, par exemple, le toit syrien dans *Matth.*, x. 27; *Luc*, XII, 3; image qui n'a de sens ni en Asie Mineure, ni en Grèce, ni en Italie, ni même à Antioche. Les toits plats cessent avant l'embouchure de l'Oronte. Antioche a déjà les toits inclinés.

l'est pas comme cela. » Le vrai matériel n'est rien pour lui; l'idée, le but dogmatique et moral sont tout. J'ajouterai même : l'effet littéraire. Ainsi il est possible que ce qui l'a porté à ne pas admettre les faisceaux de *logia* constitués avant lui, ou même à les diviser violemment, soit un scrupule de son goût délicat, qui lui a fait trouver ces groupements artificiels et un peu lourds. Rien n'égale l'habileté avec laquelle il découpe les recueils antérieurs, crée des encadrements aux *logia* ainsi désagrégés, les enchâsse, les sertit comme de petits brillants dans des récits délicieux qui les provoquent, les amènent. L'art de l'arrangeur n'a jamais été porté plus loin. Naturellement, cependant, cette façon de composer entraîne chez Luc — comme chez Matthieu et en général dans tous les Évangiles de seconde main, rédigés artificiellement d'après des documents écrits antérieurs — des répétitions, des contradictions, des incohérences venant des documents disparates que le dernier rédacteur cherche à fondre ensemble (1). Marc seul, par son caractère primitif, est exempt de ce défaut, et c'est la meilleure preuve de son originalité.

Nous avons insisté ailleurs (2) sur les erreurs que l'éloignement des lieux fait commettre à l'évangéliste romain. Son exégèse ne repose que sur la version des Septante, qu'il suit dans ses plus grandes erreurs (3). L'auteur n'est pas un juif de naissance; il écrit sûrement pour des non-juifs; il n'a qu'une connaissance superficielle de la géographie

(1) Comp. *Luc*, v, 29-30, et xv, 1-2; ix, 45, et xviii, 34; ix, 46, et xxii, 24; x, 16, et ix, 48; x, 25, et xviii, 18; xi, 33, et viii, 16; xii, 2, et viii, 17; xiv, 11, et xviii, 14. Notez surtout la contradiction de ix, 50, et de xi, 23. Comme exemple d'incohérence, remarquez *Luc*, iv, 23, supposant qu'il a été question de Capharnahum auparavant.

(2) *Vie de Jésus*, p. 71. On s'était exagéré quelques-unes de ces erreurs. Pour Lysanias, voir *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVI, 2e partie. L'image du temple conçu comme un oratoire peut se défendre par *Apoc.*, xi, 1. Ce qui concerne Emmaüs, au contraire, n'est justifiable dans aucune hypothèse topographique. Voir *l'Antéchrist*, p. 1305, note 1. Kulonié est à six kilomètres de Jérusalem (Guérin, *Palestine*, I, p. 259); or soixante stades valent dix kilomètres. Ἑκατὸν ἑξήκοντα du *Sinaïticus* est une correction apologétique. Ἰωαννα (*Luc*, viii; xxiv, 10) est un féminin difficile à admettre. Dans son récit v, 19, *Luc* suppose par distraction le toit couvert de tuiles, par conséquent incliné. Les toits plats sont toujours en terrasse.

(3) *Act.*, xiii, 41 (comp. *Habacuc*, i, 5).

de la Palestine (1) et des mœurs des juifs; il omet tout ce qui serait sans intérêt pour des non-israélites (2), et il ajoute des notes insignifiantes pour un Palestinien (3). La généalogie qu'il prête à Jésus suppose qu'il s'adressait à des gens qui ne pouvaient pas facilement vérifier un texte biblique (4). Il atténue ce qui montre l'origine juive du christianisme et, quoiqu'il ait pour Jérusalem bien des traits d'une compassion tendre (5), la Loi n'existe plus pour lui que comme un souvenir.

L'esprit qui a inspiré Luc est ainsi bien plus facile à déterminer que celui qui a inspiré Marc et l'auteur de l'Évangile selon Matthieu. Ces deux derniers évangélistes sont neutres, sans parti dans les querelles qui déchiraient l'Église. Les partisans de Paul et ceux de Jacques auraient pu également les adopter. Luc, au contraire, est un disciple de Paul, disciple modéré assurément, tolérant, plein de respect pour Pierre, même pour Jacques, mais partisan décidé de l'adoption dans l'Église des païens, des samaritains, des publicains, des pécheurs et des hérétiques de toute sorte. Chez lui se trouvent ces miséricordieuses paraboles du bon Samaritain, de l'enfant prodigue, de la brebis égarée, de la drachme perdue (6), où la position du pécheur repentant est presque mise au-dessus de celle du juste qui n'a point failli (7). Sûrement, Luc était en cela d'accord avec l'esprit même de Jésus; mais il y a de sa part préoccupation, parti pris, idée fixe. Son coup le plus hardi a été de convertir un des larrons du Calvaire. Selon Marc et Matthieu, les deux malfaiteurs insultaient Jésus. Luc prête à l'un d'eux un bon sentiment : « Nous, nous l'avons mérité; mais ce juste !... » En retour, Jésus lui promet que ce jour-là

(1) *Luc*, XVII, 11.
(2) Par exemple, les longues disputes de Jésus et des pharisiens, *Marc*, VII, 1-23.
(3) *Luc*, IV, 31; XIX, 29; XXII, 1.
(4) Ainsi il suffisait d'avoir une Bible pour voir que Salathiel était fils de Jéchonias (*I Chron.*, III, 17; *Matth.*, I, 12) et non de Néri (*Luc*, III, 27).
(5) *Luc*, XIX, 41-44; XXIII, 27-30.
(6) Chapitres XV et XVI, où réside la grande originalité de *Luc*. De ces paraboles, *Matthieu* n'a que celle de la brebis égarée, et encore est-elle chez lui beaucoup moins accentuée.
(7) *Vie de Jésus*, p. 72.

*

même il sera avec lui dans le paradis (1). Jésus va plus loin encore : il prie pour ses bourreaux « qui ne savent ce qu'ils font ». Dans Matthieu (2), Jésus semble malveillant pour la Samarie, et recommande à ses disciples d'éviter les villes des Samaritains comme la voie des païens. Chez Luc, au contraire, Jésus est en rapports fréquents avec les Samaritains; il parle d'eux avec éloge (3). C'est au voyage en Samarie que Luc rattache une foule d'enseignements et de récits. Loin d'emprisonner Jésus en Galilée, comme Marc et Matthieu, Luc obéit à une tendance antigaliléenne et antijudaïque, tendance qui sera plus visible encore dans le quatrième Évangile. A beaucoup d'autres égards, l'Évangile de Luc forme une sorte d'intermédiaire entre les deux premiers Évangiles et le quatrième, qui semble d'abord n'avoir aucun trait d'union avec eux (4).

A peine est-il une anecdote, une parabole propre à Luc qui ne respire cet esprit de miséricorde et d'appel aux pécheurs. La seule parole un peu dure qui ait été conservée de Jésus (5) devient chez lui un apologue plein d'indulgence et de longanimité. L'arbre infructueux ne doit pas être trop vite coupé; un bon vigneron s'oppose aux emportements du propriétaire, et demande à fumer la terre au pied de l'arbre malheureux avant de le condamner tout à fait (6). L'Évangile de Luc est par excellence l'Évangile du pardon et du pardon obtenu par la foi. « Il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence (7). » « Le Fils de l'homme est venu, non pas perdre les âmes, mais les sauver (8). » Toutes les détorses lui sont bonnes pour faire de chaque histoire évangélique une his-

(1) *Luc.*, XXIII, 39-43.
(2) *Matth.*, X, 5.
(3) *Luc*, IX, 51-56; X, 33; XVII, 16. Comp. *Jean*, IV, 9 ss; VIII, 48; *Act.*, VIII, 25.
(4) Voir *Vie de Jésus*, l'Appendice.
(5) *Marc*, XI, 12-14, 20-21; *Matth.*, XXI, 18-20.
(6) *Luc*, XIII, 6-9. Il y a là probablement une allusion aux juifs qui, en présence de Jésus, sont restés stériles, mais que la prédication apostolique améliorera peut-être.
(7) *Luc*, XV, 7.
(8) *Luc*, IX, 54 (authenticité douteuse); mais *Luc*, XIX, 20, est certain, et paraît avoir été interpolé dans *Matth.*, XVIII, 11.

toire de pécheurs réhabilités. Samaritains, publicains, centurions, femmes coupables, païens de bonne volonté, tous les méprisés du pharisaïsme sont ses clients. L'idée que le christianisme a des pardons pour tout le monde est bien la sienne. La porte est ouverte; la conversion est possible pour tous. Il ne s'agit plus de la Loi; une dévotion nouvelle, le culte de Jésus, l'a remplacée. Ici, c'est le Samaritain qui fait la bonne action, tandis que le prêtre et le lévite passent indifférents (1). Là, le publicain sort du temple justifié par son humilité, tandis que le pharisien irréprochable, mais orgueilleux, sort plus coupable (2). Ailleurs, la femme pécheresse est relevée par son amour pour Jésus et est admise à lui donner des marques particulières de tendresse (3). Ailleurs encore, le publicain Zachée devient d'emblée fils d'Abraham par le seul fait d'avoir montré de l'empressement à voir Jésus (4). L'offre d'un pardon facile a toujours été le principal moyen de succès des religions. « L'homme même le plus coupable, dit Bhagavat, s'il vient à m'adorer et à tourner vers moi tout son culte, doit être cru bon (5). » Luc y joint le goût de l'humilité. « Ce qui est haut aux yeux des hommes est abomination aux yeux de Dieu (6). » Le puissant sera renversé de son trône; l'humble sera exalté (7) : voilà pour lui le résumé de la révolution opérée par Jésus. Or l'orgueilleux, c'est le juif fier de descendre d'Abraham; l'humble, c'est le gentil, qui ne tire aucune gloire de ses ancêtres et doit tout ce qu'il est à sa foi en Jésus.

On voit la parfaite conformité de ces vues avec celles de Paul. Assurément, Paul n'avait pas d'Évangile dans le

(1) *Luc*, x, 30 ss. On entrevoit derrière le récit de Luc la trilogie juive : « le *cohen*, le *lévite* et l'*israël* ». *Luc* substitue à l'*israël* « le samaritain ». Comparez l'ἀληθῶς Ἰσραηλίτης (*Jean*, I, 48), qui n'est ni cohen, ni lévite.

(2) *Luc*, XVIII, 10 ss.

(3) *Luc*, VII, 37 ss.

(4) *Luc*, XIX, 1-10.

(5) *Bhagavadgita*, IX, 30. Lire tout ce chapitre pour comprendre comment les religions chargées de rituel n'ont qu'un moyen pour se dégager du fardeau des œuvres, c'est le culte unique ou la *gnosis* d'un principe proclamant qu'il est à la fois le rite et l'objet du rite.

(6) *Luc*, XVI, 15. Cf. *Luc*, XIV, 7 ss.

(7) *Luc*, I, 52.

sens où nous prenons ce mot (1). Paul n'avait pas entendu Jésus (2), et à dessein il mit beaucoup de réserve dans ses rapports avec les disciples immédiats (3). Il les avait très peu vus, n'avait passé que quelques jours au centre des traditions, à Jérusalem. A peine entendit-il parler des *logia;* de la tradition évangélique il ne connut que des fragments. Il faut dire au moins que ces fragments coïncident bien avec ce que nous lisons dans Luc (4). Le récit de la Cène comme Paul le donne est identique, sauf des détails de très peu d'importance, à celui du troisième Évangile (5). Luc évite sans doute avec soin tout ce qui pourrait blesser le parti judéo-chrétien et réveiller des controverses qu'il désire assoupir; il est aussi respectueux qu'on peut l'être pour les apôtres (6); il craint pourtant qu'on ne leur fasse une place trop exclusive. Sa politique à cet égard lui a inspiré l'idée la plus hardie. A côté des Douze, il crée de sa propre autorité soixante-dix disciples (7), à qui Jésus donne une mission qui, dans les autres Évangiles, est réservée aux Douze seuls.

C'était là une imitation du chapitre des *Nombres* où Dieu, afin de soulager Moïse d'un fardeau devenu trop pesant, répand sur soixante-dix anciens une partie de l'esprit de gouvernement qui jusque-là avait été le don de Moïse seul (8). Comme pour rendre plus sensible ce partage et cette similitude de pouvoirs, Luc divise entre les Douze et les Soixante-Dix les instructions apostoliques qui, dans les collections de *logia,* ne faisaient qu'un seul

(1) « Mon Évangile » (*Rom.*, II, 16; XVI, 25; *I Cor.*, XV, 1; *II Cor.*, IV, 3; *Gal.* I, 11; II, 2) signifie « mon genre de prédication orale ». Si quelque ouvrage devait être pris pour type de ce que Paul entendait par là, ce serait l'Épître aux Romains. Cf. Clément Romain, *I ad. Cor.*, c. 47.

(2) Voir *les Apôtres*, p. 576.

(3) *Gal.*, I, 17 ss.

(4) Irénée, III, I, 1; Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 5; Origène, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XXV, 6; Eusèbe, *H. E.*, III, IV, 8; Saint Jérôme, *De viris ill.*, 7.

(5) *I Cor.*, XI, 23-26; *Luc*, XXII, 17-20. *Luc*, X, 8; ἐσθίετε τα παρατιθέμενα ὑμῖν; *I Cor.*, X, 27 : πᾶν παρατιθεμενον ὑμῖν ἐσθίετε.

(6) Le trait d'ambition des fils de Zébédée est supprimé.

(7) *Luc*, X, 1-24; καὶ ἑτερους ἑβδομήκοντα. Le *Codex Vaticanus* porte ἑβδομήκοντα δύο. Cf. *Récognitions*, II, 42; *Homél.* pseudo-clém., XVIII, 4.

(8) *Nombres*, XI, 17, 25.

discours adressé aux Douze (1). Ce chiffre de soixante et dix ou de soixante et douze (2) avait d'ailleurs l'avantage de répondre au nombre des nations de la terre, comme le chiffre douze répondait aux tribus d'Israël. C'était une opinion, en effet, que Dieu avait partagé la terre entre soixante et douze nations, à chacune desquelles préside un ange (3). Ce chiffre était mystique; outre les soixante et dix anciens de Moïse (4), il y avait les soixante et onze membres du sanhédrin, les soixante et dix ou soixante et douze traducteurs grecs de la Bible. La pensée secrète qui a dicté à Luc cette addition si grave aux textes évangéliques est donc évidente. Il s'agit de sauver la légitimité de l'apostolat de Paul, de présenter cet apostolat comme parallèle au pouvoir des Douze, de montrer qu'on peut être apôtre sans être des Douze, ce qui était justement la thèse de Paul. Les Soixante et Dix chassent les démons et ont les mêmes pouvoirs surnaturels que les apôtres (5). Les Douze, en un mot, n'épuisent pas l'apostolat; la plénitude de leurs pouvoirs n'empêche pas qu'il n'y en ait pour d'autres..., « et, du reste, se hâte d'ajouter le sage disciple de Paul, ces pouvoirs eux-mêmes ne sont rien; ce qui importe, c'est d'avoir, comme chaque fidèle, son nom écrit dans le Ciel (6) ». La foi est tout; or la foi est un don de Dieu, qui la donne à qui il veut (7).

Sous un tel point de vue, le privilège des Abrahamides se réduisait à bien peu de chose (8). Jésus, repoussé par les siens, n'a trouvé sa vraie famille que parmi les gentils. Des hommes de pays éloignés (les gentils de Paul) l'ont accepté pour roi, tandis que ses compatriotes, ceux dont il était le souverain naturel, lui ont signifié qu'ils ne vou-

(1) *Luc*, IX, 1-6; X, 1 ss.
(2) Ces deux nombres se confondaient souvent. Comparez les Septante, qui sont au nombre de soixante et douze dans pseudo-Aristéas.
(3) *Récognitions* et *Hom.*, l. c. Cf. notes de Cotelier. Dans *Genèse*, X, on comptait soixante et dix peuples. Cf. Horapollon, *Hierogl.*, I, 14.
(4) Comp. *Epist. Petri ad Jac.*, 1, 2 (en tête des *Homélies* pseudo-clémentines).
(5) *Luc*, X, 17 ss.
(6) *Luc*, X, 20.
(7) *Luc*, XVII, 5; XXII, 32.
(8) *Luc*, III, 8-9; ce passage se retrouve dans *Matthieu*, III, 7-10; peut-être y a-t-il été reporté de *Luc*.

laient pas de lui. Malheur à eux! Quand le roi légitime reviendra, il les fera mettre à mort en sa présence (1). Les juifs s'imaginent que, parce que Jésus a bu, mangé parmi eux, enseigné dans leurs rues, ils auront toujours leur privilège; erreur! Des gens du Nord et du Midi prendront place à la table d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et eux se lamenteront à la porte (2). L'impression vive des malheurs arrivés à la nation juive se retrouve à chaque page, et ces malheurs, l'auteur trouve que la nation les a mérités par le fait de n'avoir pas compris Jésus et la mission dont il était chargé pour Jérusalem (3). Dans la généalogie, Luc évite de faire descendre Jésus des rois de Juda. De David à Salathiel, la descendance s'opère par des collatéraux.

D'autres signes plus cachés décèlent des intentions favorables à Paul. Ce n'est point sans doute par hasard que, après avoir rapporté comment Pierre fut le premier à reconnaître Jésus pour le Messie, l'auteur ne donne pas les fameuses paroles : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église », paroles qui déjà prenaient place dans la tradition (4). Le trait de la Chananéenne, que l'auteur avait certainement lu dans Marc, est omis (5), à cause des mots si durs qu'il contient et que la fin miséricordieuse ne compense pas suffisamment. La parabole de l'ivraie, qui semble avoir été imaginée contre Paul, ce semeur fâcheux, qui venait derrière les semeurs autorisés et faisait d'une moisson pure une moisson mêlée (6), est également négligée. Un autre passage où l'on croit voir une injure contre les chrétiens qui s'affranchissaient de la Loi est rétorqué et devient une sortie contre les judéo-chrétiens (7). La rigueur des principes de Paul sur l'esprit apostolique est encore poussée plus loin que dans Matthieu (8), et ce qu'il y a de

(1) *Luc*, XIX, 11-27.
(2) *Luc*, XIII, 24 ss.
(3) *Luc*, XIX, 43-44; XXI, 24; XXIII, 27 ss.
(4) *Matth.*, XVI, 17-19.
(5) *Marc*, VII, 24-30. Cf. *Matth.*, XV, 21-28.
(6) Voir ci-dessus, p. 99.
(7) *Luc*, XIII, 27; comp. *Matth.*, VII, 23. Voir ci-dessus, p. 98.
(8) *Luc*, IX, 62. *Luc*, IX, 59-60, se retrouve dans *Matth.*, VIII, 21-22; mais peut-être est-ce là un effet rétroactif de *Luc* sur *Matthieu*. Voir ci-dessus, p. 190, note 3.

grave, c'est que des préceptes adressés ailleurs au petit groupe des missionnaires s'appliquent ici à l'universalité des fidèles. « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple (1). » « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple (2). » Et, après ces sacrifices, il faut dire encore : « Nous n'avons fait que notre devoir; nous sommes des serviteurs inutiles (3). » Entre l'apôtre et Jésus, du reste, nulle différence. Celui qui entend l'apôtre entend Jésus; celui qui méprise l'apôtre méprise Jésus, et méprise celui qui l'a envoyé (4).

La même exaltation se remarque dans tout ce qui touche à la pauvreté (5). Luc hait la richesse, regarde le simple attachement à la propriété comme un mal. Quand Jésus vient au monde, il n'y a pas de place pour lui dans l'hôtellerie (6); il naît au milieu des êtres les plus simples, des bœufs, des moutons. Ses premiers adorateurs sont des bergers (7). Toute sa vie il fut pauvre (8). L'épargne est une absurdité, puisque le riche n'emporte rien avec lui (9); le disciple de Jésus n'a rien à faire avec les biens de la terre; il doit renoncer à ce qu'il possède (10). L'homme heureux, c'est le pauvre (11); le riche est toujours coupable; l'enfer est son lot assuré (12). Aussi la pauvreté de Jésus fut-elle absolue (13). Le royaume de Dieu sera le festin des pauvres; une substitution de couches sociales, un avènement de nouvelles classes aura lieu. Chez les autres évangélistes, les gens que l'on substitue aux conviés pri-

(1) *Luc*, XIV, 26. *Matth.*, X, 37, est bien plus doux.
(2) *Luc*, XIV, 33.
(3) *Luc*, XVII, 10.
(4) *Luc*, X, 16. *Matth.*, X, 40, est moins fort.
(5) Voir *Vie de Jésus*, p. 72.
(6) *Luc*, II, 7. Cf. Justin, *Dial. cum Tryph.*, 78.
(7) *Luc*, II, 8 ss.
(8) *Luc*, II, 24.
(9) *Luc*, XII, 16-21.
(10) *Luc*, VI, 30; XII, 13-15. 22 ss; 33; XVI, 13; XVIII, 22.
(11) *Luc*, VI, 20-21.
(12) *Luc*, VI, 24-25; XVI, 19-25. Cf. *Vie de Jésus*, p. 192.
(13) *Luc*, VIII, 2-3; IX, 58.

mitifs sont des gens racolés sur les chemins, les premiers venus; chez Luc, ce sont les pauvres, les estropiés, les aveugles, les boiteux (1), tous les disgraciés du sort. Dans ce royaume nouveau, il vaudra mieux s'être fait des amis parmi les pauvres, même par l'injustice, que d'avoir été un économe correct (2). Ce ne sont pas les riches qu'il faut inviter à ses dîners; ce sont les pauvres, pour que cela vous soit rendu dans la résurrection des justes (3), c'est-à-dire dans le règne de mille ans (4). L'aumône est le précepte suprême; l'aumône a même la force de purifier les choses impures; elle est au-dessus de la Loi (5).

La doctrine de Luc est, on le voit, le pur *ébionisme*, la glorification de la pauvreté. Selon les ébionites, Satan, roi du monde, est le grand propriétaire du monde; il en donne les biens à ses suppôts (6). Jésus est le prince du monde à venir. Participer aux biens du monde diabolique équivaut à s'exclure de l'autre. Satan est l'ennemi juré des chrétiens et de Jésus; le monde, les princes, les riches sont ses alliés dans l'œuvre d'opposition au royaume de Jésus. La démonologie de Luc est matérielle et bizarre (7). Sa thaumaturgie a aussi quelque chose de la crudité matérialiste de Marc; elle fait peur (8). Luc ne connaît pas à cet égard les tons adoucis de Matthieu.

Un admirable sentiment populaire, une fine et touchante poésie, le son clair et pur d'une âme tout argentine, quelque chose de dégagé de la terre et d'exquis, empêchent de songer à ces taches, à plusieurs manques de logique, à des contradictions singulières. Le juge et la veuve importune (9), l'ami aux trois pains (10), l'économe infidèle, l'enfant prodigue, la pécheresse pardonnée, beaucoup de combi-

(1) *Luc*, XIV, 15 ss.
(2) *Luc*, XVI, 1 ss.
(3) *Luc*, XIV, 12-14.
(4) *Apoc.*, XX, 5.
(5) *Luc*, XI, 41.
(6) *Luc*, IV, 6.
(7) *Luc*, IV, 1-13 (notez les particularités des versets 6, 13, en comparant *Matthieu*, IV, 1 ss), 34-35; X, 18-19; XXII, 3, 53; XXII, 31-32.
(8) *Luc*, V, 8 ss, 26; VII, 16; VIII, 25, 37, 45 ss.
(9) *Luc*, XVIII, 1 ss.
(10) *Luc*, XI, 5-8.

naisons propres à Luc, paraissent d'abord à des esprits positifs peu conformes à une raison scolastique et à une étroite moralité; mais ces apparentes faiblesses, qui ressemblent aux défaillances aimables de la pensée d'une femme, sont un trait de vérité de plus, et peuvent bien rappeler le ton ému, tantôt expirant, tantôt haletant, le mouvement tout féminin de la parole de Jésus, menée par l'image et le sentiment bien plus que par le raisonnement. C'est surtout dans les récits de l'enfance et de la Passion que l'on trouve un art divin. Ces épisodes délicieux de la crèche, des bergers, de l'ange qui annonce aux humbles la grande joie, du ciel descendant sur terre auprès de ces pauvres gens pour chanter le cantique de la paix aux hommes de bonne volonté; puis ce vieillard Siméon, respectable personnification du vieil Israël, dont le rôle est fini, mais qui s'estime heureux d'avoir fait son temps, puisque ses yeux ont vu la gloire de son peuple et la lumière révélée aux nations; et cette veuve de quatre-vingts ans qui meurt consolée; et ces cantiques si purs, si doux, « *Magnificat...*, *Gloria in excelsis...*, *Nunc dimittis...*, *Benedictus Dominus Deus Israël...* », qui vont servir de bases à une liturgie nouvelle; toute cette exquise pastorale, tracée d'un contour léger au fronton du christianisme, tout cela est bien l'œuvre de Luc. On n'inventa jamais plus douce cantilène pour endormir les douleurs de la pauvre humanité.

Le goût qui portait Luc vers les narrations pieuses l'amena par une pente naturelle à créer pour Jean-Baptiste des « enfances » analogues à celles de Jésus (1). Élisabeth et Zacharie longtemps stériles, la vision du prêtre à l'heure de l'encens, la visite des deux mères, le cantique du père de Jean-Baptiste, furent comme des propylées avant le portique, imités du portique lui-même et en reproduisant les lignes principales. On n'entend pas nier que Luc n'ait trouvé dans les documents dont il se servait le germe de ces jolis récits, qui ont été une des principales sources de l'art chrétien. En effet, le style des « enfances » de Luc,

(1) Le *Protévangile de Jacques* et l'*Évang. de la Nat. de Marie* appliquent les mêmes procédés d'amplification à la naissance de Marie, mère de Jésus.

coupé, chargé d'hébraïsmes, n'est guère celui du prologue. De plus, cette partie de l'ouvrage est plus juive que le reste : Jean-Baptiste est d'origine sacerdotale; les rites de la purification, de la circoncision, sont soigneusement accomplis; les parents de Jésus vont chaque année au pèlerinage (1); plusieurs anecdotes sont tout à fait dans le goût juif (2). Un trait remarquable, c'est que le rôle de Marie, nul dans Marc, grandit peu à peu, à mesure qu'on s'éloigne de la Judée et que Joseph perd son rôle paternel. La légende a besoin d'elle et se laisse entraîner à parler longuement d'elle. On ne peut se figurer que la femme que Dieu a choisie pour la féconder par l'Esprit soit une femme ordinaire; c'est elle qui sert de garant à des parties entières de l'histoire évangélique (3); on lui crée dans l'Église un rôle chaque jour plus considérable (4).

Très beaux et tout aussi peu historiques sont les récits propres au troisième Évangile sur la Passion, la mort et la résurrection de Jésus. En cette partie de son livre, Luc a presque abandonné son exemplaire de Marc et a suivi d'autres textes. Il en résulte un récit plus légendaire encore que celui de Matthieu. Tout y est exagéré. A Gethsémani (5), Luc ajoute l'ange, la sueur de sang, la guérison de l'oreille coupée. La comparution devant Hérode Antipas est toute de son invention. Le bel épisode des filles de Jérusalem, destiné à présenter la foule comme innocente de la mort de Jésus et à en rejeter tout l'odieux sur les grands et les chefs (6), la conversion d'un des malfaiteurs (7), la prière de Jésus pour ses bourreaux (8), tirée d'Isaïe, LIII, 12, sont des additions réfléchies. Au sublime cri de désespoir :

(1) *Luc*, II, 41.
(2) Ainsi *Luc*, II, 42 ss. De tout temps, les juifs ont aimé les enfants prodiges, en remontrant pour la science de la Loi aux docteurs. Josèphe, *Vita*, 2.
(3) *Luc*, II, 19, 51.
(4) *Luc*, ch. I et II (comp. *Matth.*, I et II); *Act.*, I, 14; Justin, *Dial. cum Tryph.*, 100.
(5) *Luc.*, XX, 36-46.
(6) *Luc*, XXIII, 27-30.
(7) *Luc*, XXIII, 39-43.
(8) *Luc*, XXII, 34. Ce verset manque dans le manuscrit du Vatican et dans quelques autres. Le *Sinaïticus* l'a; Irénée le connaît. Cf. *Act.*, VII, 60. Voir *l'Antéchrist*, p. 1160, note 2.

« *Elohi, elohi lamma sabacthani* », qui n'était plus en rapport avec les idées qu'on se faisait de la divinité de Jésus, il substitue un texte plus calme : « Père, entre tes mains je remets mon esprit (1) ». Enfin la vie de Jésus ressuscité est racontée sur un plan tout à fait artificiel, conforme en partie à celui de l'Évangile des Hébreux (2), d'après lequel cette vie d'outre-tombe n'aurait duré qu'un jour et se serait terminée par une ascension que Marc et Matthieu ignorent tout à fait (3).

L'Évangile de Luc est donc un Évangile amendé, complété, fortement engagé déjà dans la voie de la légende. Comme pseudo-Matthieu, Luc corrige Marc, en prévenant des objections (4), en effaçant des contradictions réelles ou apparentes (5), en supprimant les traits plus ou moins choquants, les détails vulgaires, exagérés ou insignifiants (6), Ce qu'il ne comprend pas, il le supprime, ou le tourne avec art (7). Il ajoute des traits touchants et délicats (8). Il invente peu, mais modifie beaucoup. Les transformations esthétiques qu'il opère sont surprenantes. Le parti qu'il a tiré de Marie et de Marthe, sa sœur, est chose merveilleuse; aucune plume n'a laissé tomber dix lignes plus charmantes (9). Son arrangement de « la femme qui verse des parfums (10) » n'est pas moins exquis. L'épisode des disciples d'Emmaüs (11) est un des récits les plus fins, les plus nuancés qu'il y ait dans aucune langue.

L'Évangile de Luc est le plus littéraire des Évangiles.

(1) *Luc*, XXIII, 46.
(2) Voir ci-dessus, p. 97.
(3) Voir *les Apôtres*, p. 33, note; 490, note 3; 502, note 5; 503.
(4) Addition de ὡς ἐνομίζετο. *Luc*, III, 23.
(5) Οὗ ἦν τεθραμμένος. IV, 16.
(6) Ainsi il supprime, dans *Marc*, la perpétuelle préoccupation du manger (*Marc*, III, 20; V, 43; VI, 31), l'oreiller sur lequel Jésus dormait sur le lac (*Marc*, IV, 38). Dans la description des vêtements blancs de la Transfiguration, il n'est plus dit « qu'il n'est pas de foulon sur la terre qui puisse en faire d'aussi blancs » (*Marc*, IX, 2).
(7) Ainsi l'anecdote du figuier, inintelligible dans *Marc*, XI, 12-14, 20-21, et *Matth.*, XXI, 18 20, est remplacée par la douce parabole, *Luc*, XIII, 6-9.
(8) Par exemple, *Luc*, XXII, 61, le regard de Jésus.
(9) *Luc*, X, 38-42.
(10) *Luc*, VII, 37 ss.
(11) *Luc*, XXIV, 13-35.

Tout y révèle un esprit large et doux, sage, modéré, sobre et raisonnable dans l'irrationnel. Ses exagérations, ses invraisemblances, ses inconséquences tiennent à la nature même de la parabole et en font le charme. Matthieu arrondit les contours un peu secs de Marc; Luc fait bien plus; il écrit, il montre une vraie entente de la composition. Son livre est un beau récit bien suivi, à la fois hébraïque et hellénique (1), joignant l'émotion du drame à la sérénité de l'idylle. Tout y rit, tout y pleure, tout y chante; partout des larmes et des cantiques; c'est l'hymne du peuple nouveau, l'*hosanna* des petits et des humbles introduits dans le royaume de Dieu. Un esprit de sainte enfance, de joie, de ferveur, le sentiment évangélique dans son originalité première répandent sur toute la légende une teinte d'une incomparable douceur. On ne fut jamais moins sectaire. Pas un reproche, pas un mot dur pour le vieux peuple exclu; son exclusion ne le punit-elle pas assez? C'est le plus beau livre qu'il y ait. Le plaisir que l'auteur dut avoir à l'écrire ne sera jamais suffisamment compris.

La valeur historique du troisième Évangile est sûrement moindre que celle des deux premiers. Cependant, un fait remarquable, qui prouve bien que les Évangiles dits synoptiques contiennent vraiment un écho de la parole de Jésus, résulte de la comparaison de l'Évangile de Luc et des *Actes des Apôtres*. De part et d'autre, l'auteur est le même. Or, que l'on rapproche les discours de Jésus dans l'Évangile et les discours des apôtres dans les *Actes;* la différence est complète : ici le charme du plus naïf abandon; là (je veux dire dans les discours des *Actes*, surtout vers les derniers chapitres) une certaine rhétorique, par moments assez froide. D'où peut venir cette différence? Évidemment, de ce que, dans le second cas, Luc tire les discours de lui-même, tandis que, dans le premier cas, il suit une tradition. Les paroles de Jésus étaient écrites avant Luc; celles des apôtres ne l'étaient pas. Une induction considérable,

(1) Le préambule est d'un style tout hellénique (comparez, par exemple, le prologue du traité *De la matière médicale* de Dioscoride); dans le reste de l'ouvrage, ce sont les documents utilisés par l'auteur qui font la couleur hébraïque.

d'ailleurs, se tire du récit de la Cène dans la première épître de saint Paul aux Corinthiens (1). Voilà le texte évangélique le plus anciennement écrit qu'il y ait (la première épître aux Corinthiens est de l'an 57); or ce texte coïncide bien avec celui de Luc (2). Luc peut donc avoir sa valeur de fond, même quand il se sépare de Marc et de Matthieu.

Luc marque bien le dernier degré de rédaction réfléchie où pouvait arriver la tradition évangélique. Après lui, il n'y a plus que l'Évangile apocryphe, procédant par la pure amplification et la supposition à priori, sans user de documents nouveaux. Nous verrons plus tard comment les textes du genre de Marc, de Luc, de pseudo-Matthieu ne suffirent pourtant pas à la piété chrétienne, et comment il naquit un nouvel Évangile qui eut la prétention de les surpasser. Nous aurons surtout à expliquer comment aucun des textes évangéliques ne réussit à supprimer les autres, et comment l'Église chrétienne s'exposa, par sa bonne foi, aux formidables objections qui naissent de leur diversité.

(1) *I Cor.*, XI, 23 ss.
(2) Voir ci-dessus, p. 80.

CHAPITRE XIV

PERSÉCUTION DE DOMITIEN

Les monstruosités du « Néron chauve » suivaient une effrayante progression (1). Il arrivait à la rage, mais à une rage sombre, réfléchie. Jusque-là, il y avait eu dans ses fureurs des intervalles; maintenant, c'était un accès continu (2). La méchanceté, avec ce quelque chose de fiévreux, de colère, qui semble un des fruits du climat de Rome, le sentiment d'être ridicule par sa nullité militaire et par les triomphes menteurs qu'il se décernait, le remplissaient contre tout homme honnête ou sensé d'une haine implacable. On eût dit un vampire s'acharnant sur le cadavre de l'humanité expirante (3); une guerre ouverte était déclarée à toute vertu. Faire la biographie d'un grand homme était un crime; il semblait que l'on voulût abolir l'esprit humain et enlever à la conscience sa voix. Tout ce qu'il y avait d'illustre tremblait; le monde était plein de meurtres et d'exils (4). Il faut dire à l'honneur de notre pauvre espèce qu'elle traversa cette épreuve sans fléchir. La philosophie se reconnut et s'affirma plus que jamais dans sa lutte contre les tourments; il y eut des épouses héroïques, des maris dévoués, des gendres constants, des esclaves fidèles. La famille de Thraséas et de Barea Soranus était toujours au premier rang de l'opposition vertueuse. Helvidius Priscus (le fils), Arulenus Rusticus, Junius

(1) Tacite, *Agricola*, 44; Pline, *Panégyr.*, c. 95.
(2) Tacite, *Agricola*, 44.
(3) Juvénal, IV, 37.
(4) Tacite, *Agricola*, 2, 44, 45, 82; *Hist.*, I, 2; Pline, *Epist.*, I, 5; III, 11; VII, 19, 33; IX, 13; Suétone, *Domitien*, 10; Dion Cassius, LXVII, 3, 13.

Mauricus, Sénécion, Pomponia Gratilla, Fannia, toute une société de grandes et fortes âmes, résistaient sans espérance. Épictète leur répétait chaque jour de sa voix grave : « Supporte et abstiens-toi. Douleur, tu ne me feras pas convenir que tu es un mal. Anytus et Melitus peuvent me tuer; ils ne peuvent me nuire (1). »

C'est une chose bien honorable pour la philosophie et le christianisme que, sous Domitien de même que sous Néron, ils aient été persécutés de compagnie. Comme dit Tertullien (2), ce que de tels monstres condamnèrent dut être quelque chose d'excellent. Il est un comble de méchanceté dans le gouvernement qui ne permet pas au bien de vivre, même sous sa forme la plus résignée. Le nom de philosophe impliquait dès lors une profession de pratiques ascétiques, un genre de vie particulier, un manteau. Ces espèces de moines séculiers, protestant par leur renoncement contre les vanités du monde, furent, durant tout le Ier siècle, les plus grands ennemis du césarisme. La philosophie, disons-le à sa gloire, ne prend pas facilement son parti de la bassesse de l'humanité et des tristes conséquences que cette bassesse entraîne dans la politique. Héritiers de l'esprit libéral de la Grèce, les stoïciens de l'époque romaine rêvaient des démocraties vertueuses, dans un temps qui ne comportait que la tyrannie (3). Les politiques, qui ont pour principe de se renfermer dans les bornes du possible, avaient naturellement une forte antipathie contre une telle manière de voir. Tibère a déjà les philosophes en aversion. Néron (en 66) chassa ces importuns, dont la présence était pour sa vie un perpétuel reproche (4). Vespasien (en 74) eut des raisons meilleures d'agir de même. Sa jeune dynastie était sapée chaque jour par l'esprit républicain que le stoïcisme entretenait; il ne fit que se défendre en prenant les précautions contre ses plus mortels ennemis.

Domitien, pour être porté à persécuter les sages, n'eut

(1) *Manuel*, c. 1, 5, 21, 53, etc.
(2) *Apol.*, 5.
(3) Exemple de Maternus. Dion Cassius, LXVII, 12. Lire surtout Philostrate, *Vie d'Apollonius*.
(4) Ce ne fut pas par un édit en règle, comme Philostrate le ferait croire.

besoin que de sa propre méchanceté. Il avait de bonne heure eu la haine des gens de lettres (1); toute pensée était une condamnation tacite de ses crimes et de sa médiocrité. Dans les derniers temps, il n'y put tenir. Un décret du Sénat chassa les philosophes de Rome et de l'Italie (2). Épictète, Dion Chrysostome, Artémidore partirent. La courageuse Sulpicia (3) osa élever la voix pour les bannis et adresser à Domitien des menaces prophétiques. Pline le Jeune n'échappa que par miracle au supplice que méritaient sa distinction et sa vertu (4). La pièce d'*Octavie*, composée vers ce temps, renferme de cruels accès d'indignation et de désespoir (5) :

Urbe est nostra mitior Aulis
Et Taurorum barbara tellus :
Hospitis illic caede litatur
Numen superum; civis gaudet
Roma cruore.

Il n'est pas surprenant que les juifs et les chrétiens aient subi le contre-coup de ces redoutables fureurs. Une circonstance rendait la guerre inévitable : c'est que Domitien, imitant la folie de Caligula, voulait recevoir les honneurs divins. Le chemin du Capitole était encombré de troupeaux qu'on menait à sa statue pour être immolés; le formulaire des lettres de sa chancellerie commençait par : « *Dominus et Deus noster* (6) ». Il faut lire la monstrueuse préface que met en tête d'un de ses volumes l'un des meilleurs esprits du temps, Quintilien, le lendemain du jour où Domitien

(1) Pline, *Panégyr.*, ch. 95; Tacite, *Agricola*, 2.
(2) Dion Cassius, LXVII, 13; Tacite, *Agricola*, 2; Suétone, *Domitien*, 10; Pline, *Epist.*, III, 11; *Panégyr.*, 47; Aulu-Gelle, XV, 11; Arrien, *Mém. sur Épictète*, IV, 1; Lucien, *Peregrinus*, 4, 18; Philostrate, *Apoll.*, VII, 1, 4; *Vies des sophistes*, I, 7; Suidas, au mot Δομετιανός; Eusèbe, *Chron.*, aux années 9 et 13 de Dom. L'opinion qu'il y eut deux expulsions des philosophes ne repose que sur une erreur d'Eusèbe.
(3) Satire, dans Wernsdorf, etc.
(4) Pline, *Epist.*, III, 11; VII, 27; *Panégyr.*, 95.
(5) Derniers vers.
(6) Suétone, *Domitien*, 13; Dion Cassius, LXVII, 13; Pline, *Panégyr.*, 11; saint Jérôme, *Chron.*, année 6 de Dom.; Aurelius Victor, *Caes.*, XI, 2; Orose, VII, 10; Philostrate, *Apoll.*, VII, 24, 32.

l'a chargé de l'éducation de ses héritiers adoptifs, les fils de Flavius Clemens (1) : « ...Et maintenant ce serait ne pas comprendre l'honneur des appréciations célestes que de rester au-dessous de ma tâche. Quels soins exigeront des mœurs qui doivent obtenir l'approbation du plus saint des censeurs! Quelle attention je devrai donner aux études pour ne pas tromper l'attente d'un prince très éminent dans l'éloquence comme en tout le reste! On ne s'étonne pas que les poètes, après avoir invoqué les muses au début, renouvellent leurs vœux quand ils arrivent aux passages difficiles de leur ouvrage... On me pardonnera de même d'appeler à mon secours tous les dieux et, en premier lieu, celui qui se montre plus qu'aucune autre divinité propice à nos études. Qu'il souffle en moi le génie que font attendre les fonctions qu'il m'a confiées; qu'il m'assiste sans cesse; qu'il me fasse ce qu'il m'a cru. »

Voilà le ton que prenait un homme « pieux » selon la nuance du temps. Domitien, comme tous les souverains hypocrites, se montrait sévère conservateur des vieux cultes (2). Le mot d'*impietas*, surtout à partir de son règne, eut en général une signification politique (3), et fut synonyme de lèse-majesté. L'indifférence religieuse et la tyrannie en étaient venues à ce point que l'empereur était le seul dieu dont la majesté fût redoutée. Aimer l'empereur, voilà la piété; être soupçonné d'opposition ou seulement de froideur, voilà l'impiété. Et l'on ne croyait pas que le mot eût perdu pour cela son sens religieux. L'amour de l'empereur, en effet, impliquait l'adoption respectueuse de toute une rhétorique sacrée qu'aucun esprit sensé ne pouvait plus prendre au sérieux. On était révolutionnaire, si on ne s'inclinait devant ces absurdités, dont on avait fait une routine d'État; or le révolutionnaire, c'était

(1) Quintilien, *Instit. orat.*, IV, præf.

(2) Suétone, *Domitien*, 4, 15; Martial, VI, 10; VIII, 80; Dion Cassius, LXVII, 1; Philostrate, *Apoll.*, VII, 24; VIII, 25. De là vint, autant que de sa cruauté, sa sévérité pour les vestales. Suétone, *Domitien*, 8; Pline, *Epist.*, IV, 11; Philostrate, *Apoll.*, VII, 6.

(3) Pline, *Epist.*, I, 5. *Pietas*, dans Quintilien (III, VII, 2), c'est le soin que Domitien a eu d'élever un temple à la *gens Flavia*. Cf. ασεβεία, dans Philostrate, *Apoll.*, IV, XLIV, 1.

l'impie. L'empire en venait à une sorte d'orthodoxie, à une pédagogie officielle, comme la Chine. Admettre ce que voulait l'empereur avec une sorte de *loyalisme* semblable à celui que les Anglais affectent envers leur souverain et leur Église établie, voilà ce qu'on appelait *religio* (1), ce qui valait à un homme le titre de *pius*.

Dans un tel état du langage et des esprits, le monothéisme juif et chrétien devait paraître la suprême impiété. La religion du juif et du chrétien s'attachait à un dieu suprême, dont le culte était une sorte de larcin fait au dieu profane. Adorer Dieu, c'était donner un rival à l'empereur; adorer d'autres dieux que ceux dont l'empereur était le patron légal constituait une injure pire encore. Les chrétiens, ou plutôt les juifs pieux, se croyaient obligés de faire un signe de protestation plus ou moins apparent en passant devant les temples (2); au moins s'interdisaient-ils absolument le baiser que les païens pieux envoyaient à l'édifice sacré en passant devant lui (3). Le christianisme, par son principe cosmopolite et révolutionnaire, était bien « l'ennemi des dieux, des empereurs, des lois, des mœurs, de la nature tout entière (4) ». Les meilleurs empereurs ne sauront pas toujours démêler ce sophisme et, sans le savoir, presque sans le vouloir, seront persécuteurs. Un esprit étroit et méchant comme celui de Domitien devait l'être avec pédantisme et avec une sorte de volupté.

La politique romaine avait toujours fait, dans la législation religieuse, une différence fondamentale. Que le provincial pratiquât sa religion dans son pays, sans esprit de prosélytisme, les hommes d'État romains n'y voyaient aucun mal. Quand ce même provincial voulait exercer son culte en Italie et surtout à Rome, la chose devenait déjà plus délicate; les yeux du vrai Romain étaient choqués du spectacle de cérémonies bizarres, et de temps en temps

(1) Quintilien, *Instit. orat.*, IV, præf. Lire surtout l. III, c. VII, pour prendre une idée des niaiseries incroyables que ce très honnête homme veut que l'on conserve et respecte.

(2) Οἳ νηοὺς μὲν ἅπαντας ἀπαρνήσονται ἰδόντες. *Carm. sibyll.*, IV. 26; Minucius Félix, 8.

(3) Apulée, *De magia*, 56. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 2.

(4) Tertullien, *Apol.*, 2.

des coups de police venaient balayer ce que ces aristocrates envisageaient comme des ignominies. Les religions étrangères avaient d'ailleurs un grand attrait pour la basse population, et on regardait comme une nécessité d'État d'y opposer des digues. Mais ce qu'on tenait pour tout à fait grave, c'est que des citoyens romains, des personnages de marque abandonnaient la religion de Rome pour ces superstitions orientales. Il y avait là crime d'État. Le Romain était encore la base de l'empire. Or le Romain n'était complet qu'avec la religion romaine; pour lui, passer à un culte étranger était une trahison de la patrie. Ainsi un citoyen romain ne pouvait être initié au druidisme (1). Domitien, qui aspirait à passer pour un restaurateur du culte des dieux latins (2), ne devait pas manquer une si belle occasion de se livrer à sa joie suprême, qui était de punir.

Nous savons, en effet, avec certitude qu'un grand nombre de personnages ayant embrassé les mœurs juives (les chrétiens étaient fréquemment rangés dans cette catégorie) furent mis en jugement (3) sous l'accusation d'impiété ou d'athéisme (4). Comme sous Néron, ce furent des calomnies venant peut-être de faux frères qui furent la cause du mal (5). Les uns furent condamnés à mort, les autres

(1) Suétone, *Claude*, 25.

(2) Voir ci-dessus, p. 163.

(3) Dion Cassius, LXVII, 14; Brettius ou Bruttius (?), cité par Eusèbe, *Chron.*, p. 160-163, éd. Schœne; Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 9; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XX, 7; Tertullien, *Apol.*, 5; Lactance, *De mort. persecut.*, ch. 3; Eusèbe, *H. E.*, III, ch. 17, 18, 19, 20; Théodoret, *De cura graec. aff.*, serm., IX (t. IV, p. 611-612, Paris, 1642); Sulpice Sévère, II, 31; Orose, VII, 10; *Chron. pasc.*, p. 250, Paris, 1688. Nous croyons que c'est à la persécution de Domitien que se rapportent les premiers mots de l'Épître de Clément Romain : Διὰ τὰς ἀφνιδίους καὶ ἐπαλλήλους γενομένας ἡμῖν συμφορὰς καὶ περιπτώσεις (*I ad Cor.*, ch. 1). Comparez les passages nouvellement découverts, p. 104, 105, 107, de l'édition de Philotée Bryenne. Le passage de Pline (*Epist.*, X, XCVII, 6) sur des apostasies qui auraient eu lieu vingt ans avant la date où il écrivait, et les allusions du faux Hermas (Vis. II, 3; IV, 3) se rapportent également à la persécution de Domitien.

(4) Le synonyme légal d'*impietas* était ἀσεβεία; ἀθεότης s'en rapprochait beaucoup. Ailleurs (LXVIII, 1), Dion, racontant l'abolition par Nerva des lois de Domitien, rapproche encore ἀσεβεία et ἰουδαϊκὸς βίος. Évidemment ces deux délits n'en faisaient qu'un.

(5) Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 9.

exilés ou privés de leurs biens. Il y eut quelques apostasies (1). En l'an 95, justement, Flavius Clemens était consul. Dans les derniers jours de son consulat (2), Domitien le fit mourir, sur les plus légers soupçons (3) venant de basses délations (4). Ces soupçons étaient assurément politiques; mais le prétexte fut la religion. Clemens avait sans doute montré peu de zèle pour les formes païennes que revêtait chez les Romains tout acte civil; peut-être s'était-il abstenu de quelque cérémonie jugée capitale. Il n'en fallut pas davantage pour lancer contre lui et contre Flavie Domitille l'accusation d'impiété. Clemens fut mis à mort. Quant à Flavie Domitille, elle fut reléguée dans l'île de Pandatarie (5), qui avait déjà vu l'exil de Julie, fille d'Auguste, d'Agrippine, femme de Germanicus, d'Octavie, femme de Néron. Ce fut le crime que Domitien paya le plus cher (6). Domitille, quel que fût le degré de son initiation au christianisme, était une Romaine. Venger son mari, sauver ses enfants, compromis par les caprices d'un monstre fantasque, lui parut un devoir. De Pandatarie, elle continua d'entretenir des relations avec le nombreux personnel d'esclaves et d'affranchis qu'elle avait à Rome et qui paraît lui avoir été fort dévoué.

(1) Pline, l. c.; Clément Romain, *Epist.*, ch. 59, τοὺς πεπτωκότας (éd. Philothée Bryenne).

(2) Dion dit ὑπατεύοντα; Suétone : « *tantum non in ipso ejus consulatu.* » Il était rare que l'on tînt alors le consulat plus de six mois.

(3) Suétone, *Domitien*, 15; Dion Cassius, LXVIII, 14; Philostrate, *Apoll.*, VIII, 25; le Syncelle, p. 650 (les mots αὐτός τε Κλήμης ὑπὲρ Χριστοῦ ἀναιρεῖται sont du Syncelle et non de la *Chron.* d'Eusèbe, comp. saint Jérôme et l'arménien). Voir ci-dessus p. 172, note 3.

(4) Méliton, l. c.

(5) Dion Cassius, LXVII, 14; cf. Tacite, *Agricola*, 45. On a mal compris Philostrate, *Apoll.*, VIII, 25. Domitien n'ordonne pas que Domitille, « trois ou quatre jours après la mort de Clemens, épouse un autre mari »; il ordonne « qu'elle aille rejoindre son mari » (κἀκείνην ἐς ἀνδρὸς φοιτᾶν); c'est-à-dire il la fait mettre à mort, assertion qui, n'ayant pour elle que le romancier Philostrate, a peu de valeur. — Pandatarie est aujourd'hui Ventotene, entre le cap Circello et le cap Misène. Bruttius, cité par Eusèbe (*Chron.*, loc. cit.; *Hist. eccl.*, III, 18), assigne pour lieu de déportation à Flavie Domitille l'île Pontia, située près de Pandatarie, et qui fut le lieu d'exil de Néron, fils de Germanicus, et des sœurs de Caligula. Ce fut la version adoptée par l'Église (saint Jérôme, *Epit. Paulae*, Opp., IV, 2, p. 672; martyrologes, légende des saints Nérée et Achillée, tradition actuelle).

6. Suétone, l. c.; Philostrate, *Apoll.*, VIII, 25.

De toutes les victimes de la persécution de Domitien, nous n'en connaissons qu'une par son nom; c'est Flavius Clemens. Le mauvais vouloir du gouvernement semble s'être porté bien plus sur les prosélytes romains entraînés vers le judaïsme ou le christianisme (1), que sur les juifs et les chrétiens orientaux établis à Rome. Il ne paraît pas qu'aucun des *presbyteri* ou *episcopi* de l'Église ait subi le martyre (2). Parmi les chrétiens qui souffrirent, aucun ne paraît non plus avoir été livré aux bêtes dans l'amphithéâtre; car presque tous appartenaient aux classes relativement élevées de la société. Comme sous Néron, Rome fut le lieu principal de ces violences; il y eut cependant des vexations dans les provinces (3). Quelques chrétiens faiblirent et quittèrent l'Église, où ils avaient un moment trouvé consolation pour leur âme, mais où il était trop dur de rester. D'autres, au contraire, furent héroïques de charité, dépensèrent leurs biens pour nourrir les confesseurs, et se mirent dans les fers pour délivrer des captifs qu'ils jugeaient plus précieux à l'Église qu'ils ne l'étaient eux-mêmes (4).

L'année 95 ne fut pas sûrement pour l'Église aussi solennelle que l'an 64; elle eut cependant son importance. Ce fut comme une seconde consécration de Rome. A trente et un ans d'intervalle, le plus fou et le plus méchant des hommes semblèrent s'entendre pour détruire l'Église de Jésus, et, en réalité, la fortifièrent, si bien que les apologistes pourront faire cet argument spécieux : « Tous les monstres nous ont haïs; donc nous sommes le vrai. »

Ce furent probablement les renseignements que Domitien eut à ce propos sur le judéo-christianisme qui lui firent connaître les bruits qui circulaient sur l'existence de descendants encore vivants de l'ancienne dynastie

(1) Ἄλλοι ἐς τὰ τῶν Ἰουδαίων ἤθη ἐξοκέλλοντες πολλοί. Dion Cassius, LXVII, 14.

(2) Inutile de faire remarquer que le système des Pères de l'Église sur le bannissement et les épreuves de saint Jean sous Domitien vient de la fausse idée que l'*Apocalypse* se rapporte à la persécution de ce prince. Il a été prouvé jusqu'à l'évidence qu'elle se rapporte à la persécution de Néron.

(3) Cela résulte de Pline, *Epist.*, X, XCVII, 6, « *non nemo etiam ante viginti* ».

(4) Clément Romain, *I ad Cor.*, ch. 55.

de Juda. L'imagination des agadistes se donnait, en effet, carrière sur ce point, et l'attention qui, durant des siècles, ne s'était guère portée sur la famille de David, était maintenant fort attirée de ce côté (1). Domitien en prit ombrage et ordonna de mettre à mort ceux qui lui furent désignés (2); mais bientôt on lui signala, parmi ces descendants supposés de l'antique race royale de Jérusalem, des gens que leur caractère inoffensif aurait dû assurément mettre en dehors de ses soupçons. C'étaient les petits-fils de Jude, frère de Jésus, paisiblement retirés en Batanée (3). Le défiant empereur avait d'ailleurs entendu parler de la venue triomphante de Christ; tout cela l'inquiétait. Un *evocatus* (4) vint chercher les saintes gens en Syrie; ils étaient deux; on les mena vers l'empereur. Domitien leur demanda d'abord s'il était vrai qu'ils fussent descendants de David. Ils répondirent que oui. L'empereur les questionna ensuite sur leurs moyens d'existence. « Entre nous deux, dirent-ils, nous possédons seulement neuf mille deniers, dont chacun de nous a la moitié. Et, cette valeur, nous la possédons non pas en argent, mais en la forme d'une terre de trente-neuf arpents, sur laquelle nous payons les impôts et nous vivons de notre propre travail (5). » — Puis ils montrèrent leurs mains, couvertes de callosités et dont la peau rugueuse témoignait d'habitudes de travail. Domitien les interrogea sur le Christ et son royaume, sur sa future apparition, sur les temps et les lieux de cette apparition. Ils répondirent que le royaume dont il s'agissait n'était pas de ce monde, qu'il était céleste, angélique; qu'il se révélerait à la fin des siècles, quand Christ viendrait dans sa gloire juger les vivants et les morts, et rendre à chacun selon ses œuvres.

(1) Derenbourg, *Palestine*, p. 348 ss. Voir ci-dessus, p. 68 ss.

(2) Eusèbe, *H. E.*, III, 19; *Chron.*, an 14 ou 16 de Dom.

(3) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 19, 20 et 32. Eusèbe (ch. 19) veut que la dénonciation soit venue « de certains hérétiques »; mais le texte d'Hégésippe, qu'il cite (ch. 20), donne un sujet indéterminé à ἐδηλατόρευσαν. Les τῶν αἱρετικῶν τινες du ch. 19 viennent d'une autre citation d'Hégésippe qu'il fait au ch. XXXII, §§ 3 et 6, et dont il force le sens. Comp. *Chron. pasc.*, p. 252.

(4) Cf. César, *De bello gall.*, VII, LXV, 5; Suétone, *Galba*, 10; Dion Cassius, XLV, 12.

(5) Cf. *Constit. apost.*, II, 63, titre.

Domitien n'eut que du mépris pour une telle simplicité; il fit remettre en liberté les deux petits-neveux de Jésus. Il paraît que cet idéalisme naïf le rassura complètement sur les dangers politiques du christianisme, et qu'il donna ordre de cesser la persécution contre des rêves (1).

Certains indices, en effet, portent à croire que Domitien, vers la fin de sa vie, se relâcha de ses rigueurs (2). On ne peut cependant rien dire de certain à cet égard; car d'autres témoignages font penser que la situation de l'Église ne s'améliora que par l'avènement de Nerva (3). Au moment où Clément écrit sa lettre, le feu paraît avoir diminué (4). On est comme au lendemain d'une bataille; on compte ceux qui sont tombés; on s'apitoie sur ceux qui sont encore dans les fers; mais on est loin de croire que tout soit fini, on prie Dieu de détourner les desseins pervers des gentils (5) et de délivrer son peuple de ceux qui le haïssent injustement (6).

La persécution de Domitien frappa également les juifs et les chrétiens (7). La maison flavienne mit ainsi le comble à ses crimes, et devint pour les deux branches d'Israël la plus hideuse représentation de l'impiété (8). Il n'est pas impossible que Josèphe ait été victime des dernières fureurs de la dynastie qu'il avait adulée. Passé l'année 93 ou 94, il n'est plus question de lui. Les ouvrages qu'en 93 il comptait exécuter, il ne les a pas écrits. A la date de 93, sa vie avait déjà été mise en danger par le fléau du temps.

(1) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, xx, 7.

(2) Hégésippe, l. c.; Tertullien, *Apol.*, 5.

(3) Lactance (*De mort. persecut.*, 3) et Eusèbe (*H. E.*, III, xx, 10,11) le supposent, et Clément d'Alexandrie (dans Eusèbe, *H. E.*, III, xxiii, 6) est avec eux. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que Dion Cassius (LXVIII, 1) attribue l'acquittement de ceux qui étaient accusés d'ἀσεβεία, le rappel des exilés et l'édit de tolérance à Nerva. Si les *cerdones* de Juvénal (iv, 153) ont quelque chose à faire ici, ce serait là aussi une preuve que les sévérités contre les chrétiens ne finirent qu'avec la mort du tyran.

(4) Au lieu de γενομένας (ch. 1, init.), la traduction syriaque suppose la leçon γινομένας, comme si la persécution durait encore.

(5) Clément Romain, *Epist.*, 59 (éd. Phil. Bryenne) : τοὺς ἐν θλίψει ἡμῶν σῶσον... τοὺς πεπτωκότας ἔγειρον... λύτρωσαι τοὺς δεσμίους ἡμῶν.

(6) *Ibid.*, ch. 60.

(7) Dion Cassius, l. c.

(8) *IV Esdr.*, xii, 23-25.

les délateurs. Deux fois il échappa au péril; ceux qui l'avaient accusé furent même punis (1); mais l'habitude abominable de Domitien était, en pareil cas, de revenir sur les acquittements qu'il avait prononcés, et, après avoir châtié le délateur, de faire périr l'accusé. L'effroyable rage de meurtre que Domitien montra en 95 et 96 contre tout ce qui tenait au monde juif et à sa famille, permet à peine de supposer qu'il ait laissé sans le frapper un homme qui avait parlé de Titus sur le ton du panégyrique (crime, à ses yeux, le plus irrémissible de tous) (2), et ne l'avait loué lui-même qu'en passant (3). La faveur de Domitia, qu'il détestait et qu'il avait résolu de faire mourir (4), était d'ailleurs un grief suffisant. Josèphe, en 96, n'avait que cinquante-neuf ans. S'il avait vécu sous le règne tolérant de Nerva, il eût continué ses écrits et probablement expliqué quelques-uns des sous-entendus que la crainte du tyran lui avait imposés.

Aurions-nous un monument de ces sombres mois de terreur, où tous les adorateurs du vrai Dieu ne songèrent qu'au martyre, dans ce discours sur *l'Empire de la raison* qui porte dans les manuscrits le nom de Josèphe (5)? Les pensées du moins sont bien du temps où nous sommes. Une âme forte est maîtresse du corps qu'elle anime et ne se laisse pas vaincre par les plus cruels supplices. L'auteur prouve sa thèse par les exemples d'Éléazar et de la mère qui, dans la persécution d'Antiochus Épiphane, endura courageusement la mort avec ses sept fils, histoires

(1) Josèphe, *Vita*, 76.
(2) Dion Cassius, LXVII, 2.
(3) Josèphe, *B. J.*, VII, IV, 2.
(4) Dion Cassius, LXVII, 3.
(5) Cf. Eusèbe, *H. E.*, III, X, 6; saint Jérôme, *De viris ill.*, 13. Le principal argument sur lequel on se fonde pour retirer l'ouvrage à Josèphe, contrairement au témoignage des manuscrits, n'est pas décisif. Josèphe, dit-on, énumère soigneusement les ouvrages qu'il a composés ou qu'il composera, et ne mentionne pas celui-ci. Mais il est possible que Josèphe ait conçu l'idée de cette exhortation au martyre durant la persécution de l'an 95-96, dont il fut peut-être victime, comme un ouvrage de circonstance auquel il n'avait pas pensé auparavant. Une objection plus sérieuse est que très rarement, dans les manuscrits, ce traité est réuni aux œuvres authentiques de Josèphe. Les preuves qu'on croit tirer des ch. 14, 4, 7 (p. 294, 28 ss, 277, 21 ss, 276, 28 ss, 283, 7 ss, éd. Bekker), pour établir que le livre a été composé avant 70, sont bien faibles.

racontées aussi aux chapitres VI et VII du deuxième *Livre des Macchabées* (1).

Malgré le ton déclamatoire et certains hors-d'œuvre qui sentent trop la leçon de philosophie, le livre contient de belles doctrines. Dieu se confond avec l'ordre éternel qui se manifeste à l'homme par la raison; la raison est la loi de la vie; le devoir consiste à la préférer aux passions. Comme dans le second *Livre des Macchabées*, les idées de récompenses futures sont d'un ordre tout spiritualiste (2). Les justes morts pour la justice vivent à Dieu, pour Dieu, au regard de Dieu, Ζῶσι τῷ Θεῷ (3). Dieu, pour l'auteur, est en même temps le Dieu absolu de la philosophie et le dieu national d'Israël (4). Le juif doit mourir pour sa loi, d'abord parce que c'est la loi de ses pères, puis parce qu'elle est divine et vraie (5). Les viandes défendues par la Loi l'ont été parce qu'elles sont nuisibles à l'homme; en tout cas, violer les lois dans les petites choses est aussi coupable que de les violer dans les grandes, puisque, dans les deux cas, l'autorité de la raison est également méconnue (6). On voit combien une telle manière de voir se rapproche de celle de Josèphe et des juifs philosophes. Par la colère qui éclate à chaque page contre les tyrans, par les images de tortures qui obsèdent l'esprit de l'auteur, le livre se rapporte bien au moment culminant des fureurs de Domitien (7). Nous ne voyons rien d'impossible à ce que la composition

(1) L'auteur du discours ne paraît pas avoir consulté directement le deuxième *Livre des Macchabées*. Les auteurs des deux ouvrages semblent puiser à une source commune, Jason de Cyrène. Dans les œuvres certaines de Josèphe, on ne trouve non plus aucune connaissance du deuxième *Livre des Macchabées*.

(2) Ch. 20 : ψυχας αγνας καὶ ἀθανατους.

(3) Comparez *Luc*, XX, 38 : πάντες γαρ αὐτῷ ζῶσιν. Se rappeler : « *Animas proelio aut suppliciis peremptorum aeternas putant.* » Tacite, *Hist.*, V, 5. Voir *l'Antéchrist*, p. 1405.

(4) Πατρῷος θεός, ch. 12, p. 292, 10.

(5) Ch. 5, 6, 9.

(6) Principe stoïcien.

(7) Certains procédés d'amplification, surtout l'emploi des exemples de l'Ancien Testament, rappellent Clément Romain. On observe des ressemblances avec les Évangiles. Ainsi *Matth.*, XXII, 31 ss, trouve un écho dans le ch. 16; *Matth.*, X, 28, dans le ch. 13, et *Luc*, XVI, 22, aussi dans le ch. 13. — L'influence du stoïcisme est sensible. Or, dans la première école des juifs hellénisés, chez Philon par exemple, c'est le platonisme, non le stoïcisme qui domine. Le stoïcisme ne pénétra chez les juifs qu'à Rome sous Domitien.

de ce bel écrit ait été la consolation des derniers jours de Josèphe, quand, à peu près sûr de mourir dans les supplices, il cherchait à recueillir toutes les raisons que le sage peut avoir de ne pas craindre la mort.

Le livre réussit chez les chrétiens (1); sous le titre de *Quatrième livre des Macchabées*, il entra presque dans le canon (2); beaucoup de manuscrits grecs du Vieux Testament le contiennent (3). Moins heureux cependant que le *Livre de Judith*, il ne sut pas y garder sa place; le second *Livre des Macchabées* ne lui laissait pas une suffisante raison d'être à côté de lui. Ce qui en fait pour nous l'intérêt, c'est qu'on y peut voir le premier type d'un genre de littérature, plus tard fort cultivé, des exhortations au martyre où l'orateur fait valoir, pour exciter à souffrir, l'exemple d'êtres faibles qui se sont montrés héroïques, ou, mieux encore, de ces *Acta martyrum* devenus des pièces de rhétorique, ayant pour but l'édification, procédant par l'amplification oratoire sans aucun souci de la vérité historique, et demandant aux hideux détails de la torture antique les ferments d'une volupté sombre et des moyens d'émotion.

Un écho indistinct de tous ces événements se retrouve dans les traditions juives (4). Au mois de septembre ou d'octobre, quatre anciens de Judée, Rabbi Gamaliel, patriarche du tribunal de Iabné, Rabbi Éléazar ben Azaria, Rabbi Josué, Rabbi Aquiba, plus tard si célèbre, se rendent à Rome. Le voyage est décrit en détail : chaque soir, à

(1) Eusèbe, *H. E.*, III, x, 6; saint Jérôme, *De viris ill.*, 13. Saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome en font usage.

(2) Philostorge, *Hist. eccl.*, I, 1 (abrégé fait par Photius); le Syncelle, p. 529 (Bonn); *Synopsis* de saint Athanase (mention douteuse); textes publiés par Cotelier, *Patres apost.*, I, p. 197, 452, note 4. Pour les manuscrits, voir Freudenthal, *Die Flav. Jos. beigelegte Schrift über die Herrschaft der Vernunft*, Breslau, 1869, p. 117 ss.

(3) Fritzsche, *Libri apocr. Vet. Test.*, p. xxi.

(4) Mischna, *Érubin*, iv, 1; *Maaser schéni*, v, 9; *Aboda zara*, iv, 7; baraïta, *ibid.*, 54 *b*; *Debarim rabba*, c. ii; *Midrasch Jalkout*, sur *Ps.* xvii, 10; *Bereschith rabba*, c. xx; *Schemoth rabba*, c. xxx; *Talm.* de Jér., *Succa*, 52 *d*; Tosiphta, *ibid.*, c. ii; *Érubin*, i, 7 (19 *b*); *Aboda zara*, 44 *a*; Mechilta, sur *Exode*, xx, ch. vi (p. 76, éd. Weiss); *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 10 *b*; *Maccoth*, 24 *b*; *Succa*, 23 *a*, 41 *b*; *Horaïoth*, 10 *a*; Sifré, sur *Deutér.*, § 43; Sifra, sur *Emor.*, c. xvi, § 2; Graetz, *Monatsschrift*, I, p. 192 ss; *Gesch. der Juden*, III, 435 ss; Derenbourg, *Hist. de la Palestine*, p. 334 ss.

cause de la saison, on relâche dans un port; au jour de la fête des Tabernacles, les rabbins trouvent moyen de dresser sur le pont du navire une hutte de feuillage, que le vent emporte le lendemain; le temps de la navigation se passe à discuter sur la manière de payer la dîme et de suppléer au *loulab* (1), dans un pays où il n'y a pas de palmiers. A cent vingt milles de la ville, les voyageurs entendent un roulement sourd; c'est le bruit du Capitole qui vient jusqu'à eux. Tous alors versent des larmes; Aquiba seul éclate de rire. « Comment ne pas pleurer, disent les rabbins, en voyant heureux et tranquilles des idolâtres qui sacrifient aux faux dieux, tandis que le sanctuaire de notre Dieu a été consumé par le feu et sert de tanière aux bêtes des champs? — Eh bien, dit Aquiba, c'est cela même qui me fait rire. Si Dieu accorde tant de grâces à ceux qui l'offensent, quelle destinée attend ceux qui font sa volonté et à qui appartient le royaume? »

Pendant que ces quatre anciens sont à Rome, le Sénat de l'empereur décrète qu'il n'y aura plus de juifs dans le monde entier. Un sénateur, homme pieux (Clemens?) (2), révèle à Gamaliel ce redoutable secret. La femme du sénateur, plus pieuse encore que lui (Domitille??), lui conseille de se donner la mort en suçant un poison qu'il garde dans sa bague, ce qui sauvera les juifs (on ne voit pas comment). Plus tard, on eut la conviction que ce sénateur était circoncis, ou, selon l'expression figurée, « que le vaisseau n'avait pas quitté le port sans avoir payé l'impôt ». Selon un autre récit, le César ennemi des juifs dit aux grands de son empire : « Si l'on a un ulcère au pied, faut-il amputer le pied ou garder son pied au risque de souffrir? » Tous furent pour l'amputation, excepté *Katia ben Schalom* (3). Ce dernier fut mis à mort par ordre de l'empereur, et dit en mourant : « Je suis un vaisseau qui a payé son impôt; je puis me mettre en route. »

(1) Palme entourée de branches de saule et de myrte, qu'on porte à la main le jour de la fête des Tabernacles.

(2) Cette identification et celles qui suivent, si problématiques en elles-mêmes, seraient encore infirmées si Clemens figurait déjà dans le *Talmud* sous le nom de Calonyme. Voir ci-dessus, p. 172, note 3.

(3) Ce mot paraît signifier *curtus filius integri*.

Ce sont là de bien vagues images et comme les souvenirs d'un hémiplégique. Quelques-unes des controverses que les quatre docteurs eurent à Rome sont rapportées. « Si Dieu désapprouve l'idolâtrie, leur demande-t-on, pourquoi ne la détruit-il pas?

— Mais il faudrait alors que Dieu détruisît le soleil, la lune, les étoiles. — Non, il pourrait détruire les idoles inutiles et laisser subsister les idoles utiles. — Mais ce serait justement ériger en divinités les choses nécessaires qui n'auraient pas été détruites. Le monde va son train. La semence volée germe comme toute autre; la femme impudique n'est pas stérile parce que l'enfant qui naîtra d'elle sera un bâtard. » En prêchant, un des quatre voyageurs émit cette pensée : « Dieu n'est pas comme les rois terrestres, qui font des édits et ne les observent pas eux-mêmes. » Un *mîn* (un judéo-chrétien?) entendit ces paroles, et, au sortir de la salle, dit au docteur : « Pourtant Dieu n'observe pas le sabbat, puisque le monde marche le samedi. — N'est-il pas permis à chacun de remuer le jour du sabbat tout ce qu'il a dans sa cour? — Oui, dit le mîn. — Eh bien, le monde entier est la cour de Dieu (1). »

(1) *Schemoth rabba*, c. xxx. Ce dialogue est rapporté à Aquiba et à Tyrannus Rufus dans *Bereschith rabba*, c. xi, source meilleure que *Schemoth rabba*.

CHAPITRE XV

CLÉMENT ROMAIN — PROGRÈS DU PRESBYTÉRAT

Les listes les plus correctes des évêques de Rome, forçant un peu (1) la signification du mot d'évêque pour des temps aussi reculés, placent après Anenclet un certain Clément (2), que la similitude de nom et le rapprochement des temps ont fait nombre de fois confondre avec Flavius Clemens. Ce nom n'était point rare dans le monde judéo-chrétien (3). On peut, à la rigueur, supposer une relation de clientèle entre notre Clément et Flavius Clemens (4). Mais il faut écarter absolument et l'imagination de certains critiques modernes, qui ne veulent voir dans l'évêque Clément qu'un personnage fictif, un dédoublement de Flavius Clemens (5), et l'erreur qui, à diverses reprises, se fait jour dans la tradition ecclésiastique, d'après laquelle l'évêque Clément aurait été de la famille flavienne (6).

(1) Irénée, III, III, 3; Épiphane, haer., XXVII, 6, etc. Voir ci-dessus, p. 117 128 ss.

(2) C'est fautivement que certaines listes placent Clément entre Linus et Anenclet, ou bien entre le prétendu Clet et Anaclet. Voir ci-dessus, p. 117.

(3) *Phil.*, IV, 3. L'identification de Clément Romain avec le Clément de *Phil.*, IV, 3, est tout à fait arbitraire.

(4) C'est peu probable. Le *presbyteros*, en ce cas, se serait appelé *Flavius* et non pas *Clemens*.

(5) L'épître ne saurait en aucune façon être de Flavius Clemens. Elle est beaucoup trop juive pour cela. Le ch. LXI de la partie nouvelle publiée par Philothée Bryenne détonnerait tout à fait dans la bouche d'un membre de la famille impériale.

(6) *Récognitions*, VII, 8; IX, 35; *Homélies* pseudo-clém., V, 7; XII, 8; XIV, 10; saint Eucher, *De contemptu mundi*, 32 (*Max. bibl. Patr.*, Lyon, VI, p. 859); légende des SS. Nérée et Achillée (*Acta SS. Maii*, III, p. 4 ss); Nicéphore, II, 33; III, 18. L'évêque Clément n'est jamais appelé *Flavius*. Il est singulier, au contraire, que Clément d'Alexandrie porte les prénoms de *Titus Flavius* (Eusèbe, *H. E.*, VI, XIII, 1; Photius, cod. CXI).

Clément Romain ne fut pas seulement un personnage réel, ce fut un personnage de premier ordre, un vrai chef d'Église, un évêque, avant que l'épiscopat fût nettement constitué, j'oserais presque dire un pape, si ce mot ne faisait ici un trop fort anachronisme. Son autorité passa pour la plus grande de toutes en Italie, en Grèce, en Macédoine, durant les dix dernières années du Ier siècle (1). A la limite de l'âge apostolique, il fut comme un apôtre (2), un épigone de la grande génération des disciples de Jésus, une des colonnes de cette Église de Rome, qui, depuis la destruction de Jérusalem, devenait de plus en plus le centre du christianisme.

Tout porte à croire que Clément était d'origine juive (3). Sa familiarité avec la Bible, le tour du style de certains passages de son épître (4), l'usage qu'il y fait du *Livre de Judith* et des apocryphes tels que l'*Assomption de Moïse* ne conviennent pas à un païen converti. D'un autre côté il paraît peu hébraïsant (5). Il semble donc qu'il était né à Rome d'une de ces familles juives qui habitaient la capitale du monde depuis une ou plusieurs générations (6). Ses connaissances en cosmographie (7) et en histoire profane (8)

(1) Pseudo-Hermas, vis. II, 4 ; Irénée, *Adv. haer.*, III, III, 3 ; Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, XXIII, 11 ; Tertullien, *Praescr.*, 32.

(2) Ὁ ἀπόστολος ; Κλήμης. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, XVII, init. Saint Jérôme l'appelle « *Vir apostolicus* ». *In Is.*, III, 13.

(3) Notez surtout, dans son épître, l'expression ὁ πατὴρ ἡμῶν Ἰακώβ (ch. 4) et ce qu'il dit du temple de Jérusalem (ch. 40, 41). Le récit des *Homélies* pseudo-clém., XII, 8, est de pure invention, sauf un vague souvenir de ce fait qu'il y avait eu des chrétiens dans la branche des Clemens de la famille flavienne. Les noms de Mattidie, de Faustinus, des Faustinianus, trahissent une date postérieure aux Flavius. Le *Liber pontificalis* emprunte le nom du père de Clément aux *Homélies* et indique le quartier qu'il habitait d'après le site de l'église de saint Clément.

(4) Par exemple, ch. III.

(5) L'hébraïsme οὐ ἡ πνοὴ αὐτοῦ, ch. 21, fin, vient peut-être d'une citation tacite d'un texte biblique. Les hébraïsmes comme τοῖς υἱοῖς τῶν ἀνθρώπων (ch. 61, éd. Philothée Bryenne), ἐνώπιόν σου (*ibid.*) ἐν τῷ ἀπολιπεῖν (ch. 3), τίς οὖν... (ch. 54), l'emploi de ἐν dans le sens du *be* hébreu, etc., peuvent être des imitations de la traduction grecque de la Bible.

(6) Ch. 40, 41, l'auteur de l'épître parle du temple comme existant, parce qu'il ne le connaissait que par les livres.

(7) Voir surtout ch. 20 et en particulier le passage sur « les mondes situés derrière l'Océan ». Notez la comparaison du phénix, ch. 25.

(8) Ch. 55.

supposent une éducation soignée. On admit qu'il avait été en relation avec les apôtres, surtout avec Pierre (1), sans avoir peut-être à cet égard de preuve bien décisive. Ce qui est hors de doute, c'est le haut rang qu'il eut dans la hiérarchie toute spirituelle de l'Église de son temps et le crédit sans égal dont il jouit. Son approbation faisait loi (2). Tous les partis se l'attribuèrent et voulurent se couvrir de son autorité. Un voile épais nous dérobe ses opinions particulières; son épître est un beau morceau neutre, dont les disciples de Pierre et ceux de Paul durent se contenter également. Il est probable qu'il fut un des agents les plus énergiques de la grande œuvre qui était en train de s'accomplir, je veux dire de la réconciliation posthume de Pierre et de Paul et de la fusion des deux partis, sans l'union desquels l'œuvre du Christ ne pouvait que périr.

L'extrême importance à laquelle Clément était arrivé résulte surtout de la vaste littérature apocryphe qu'on lui attribua. Quand, vers l'an 140, on prétendit réunir en un corps d'écritures revêtues d'un caractère ecclésiastique les traditions judéo-chrétiennes sur Pierre et son apostolat, on choisit Clément pour auteur supposé de l'ouvrage. Quand on voulut codifier d'anciens usages ecclésiastiques et faire passer le recueil ainsi formé pour un *corpus* de « constitutions apostoliques », c'est Clément qui fut le garant de cette œuvre apocryphe. D'autres écrits, tous plus ou moins relatifs à l'établissement d'un droit canonique, lui furent également attribués (3). Le fabricateur d'apocryphes cherche à donner du poids aux écrits qu'il fabrique. Le nom qu'il met en tête de ses compositions est toujours une célébrité. La sanction de Clément nous apparaît ainsi comme la plus haute qu'on imaginât au IIe siècle pour recommander un livre. Aussi, dans le *Pasteur* du faux Hermas, Clément a-t-il pour fonction spéciale

(1) Irénée, l. c., Irénée a besoin, pour sa thèse sur la tradition apostolique, que ces relations aient eu lieu. Tertullien, *Praescr.*, 32; Origène, *De principiis*, II, 6; Rufin, *De adult. libr. Orig.*, p. 50 (Delarue, t. IV, appendice).

(2) Pseudo-Hermas, vis. II, 4.

(3) Les deux épîtres sur la virginité, les épîtres dites décrétales, etc. (Voir l'édition de Cotelier).

d'envoyer les livres nouvellement éclos dans Rome aux autres Églises et de les leur faire accepter (1). Sa littérature supposée, bien qu'il n'en doive pas porter personnellement la responsabilité, est une littérature d'autorité, inculquant à chaque page la hiérarchie, l'obéissance aux prêtres, aux évêques. Toute phrase qu'on lui attribue est une loi, une décrétale. On lui accorde pleinement le droit de parler à l'Église universelle. C'est le premier type de « pape » que présente l'histoire ecclésiastique. Sa haute personnalité, grandie encore par la légende, fut, après celle de Pierre, la plus sainte image de la primitive Rome chrétienne. Sa face vénérable fut pour les siècles suivants celle d'un législateur doux et grave, une prédication perpétuelle de soumission et de respect.

Clément traversa la persécution de Domitien sans en souffrir (2). Quand les rigueurs s'apaisèrent, l'Église de Rome reprit ses relations avec le dehors. Déjà l'idée d'une certaine primauté de cette Église commençait à se faire jour. On lui accordait le droit d'avertir les autres Églises, de régler leurs différends. Pareils privilèges, on le croyait du moins (3), avaient été accordés à Pierre entre les disciples. Or un lien de plus en plus étroit s'établissait entre Pierre et Rome. Des dissensions graves déchiraient l'Église de Corinthe (4). Cette Église n'avait guère changé depuis saint Paul (5). C'était le même esprit d'orgueil, de dispute, de légèreté. On sent que la principale opposition contre la hiérarchie résidait en cet esprit grec, toujours mobile, frivole, indiscipliné, ne sachant pas réduire une foule à l'état de troupeau. Les femmes, les enfants étaient en pleine révolte. Des docteurs transcendants s'imaginaient posséder sur toute chose des sens profonds, des secrets mystiques,

(1) *Pasteur*, vis. II, 4. Ἐκείνῳ γὰρ ἐπιτέτραπται.

(2) Épître, ch. I. Selon la traduction de saint Jérôme, Eusèbe (*Chron.*, p. 160-163, éd. Schœne) plaçait la mort de Clément en la deuxième année de Trajan. Selon la traduction arménienne, cette mort eut lieu en l'an 14 de Domitien. Irénée (III, III, 3) ne connaît qu'un seul évêque de Rome martyr : c'est saint Télesphore.

(3) *Luc*, XXII, 32.

(4) Hégésippe, dans Eusèbe, *H.E.*, III, 16; IV, 22.

(5) Voir *Saint Paul*, ch. XIV. Comp. Clément, *Ép.*, I, 2, 3, 14, 46, 47, 54.

analogues à la glossolalie et au discernement des esprits. Ceux qui étaient honorés de ces dons surnaturels méprisaient les anciens et aspiraient à les remplacer. Corinthe avait un presbytérat respectable, mais qui ne visait pas à la haute mysticité. Les illuminés prétendaient le rejeter dans l'ombre et se mettre à sa place; quelques anciens furent même destitués (1). La lutte de la hiérarchie établie et des révélations personnelles commençait, et cette lutte remplira toute l'histoire de l'Église, l'âme privilégiée trouvant mauvais que, malgré les faveurs dont elle est honorée, un clergé grossier, étranger à la vie spirituelle, la domine officiellement. Non sans analogie avec le protestantisme, les révoltés de Corinthe faisaient Église à part ou du moins distribuaient l'eucharistie hors des lieux consacrés (2). L'eucharistie avait toujours été l'écueil de l'Église de Corinthe (3). Cette Église avait des riches et des pauvres; elle s'accommodait difficilement du mystère d'égalité par excellence. Enfin les novateurs, fiers à l'excès de leur haute vertu, exaltaient la chasteté au point de déprécier le mariage (4). C'était, on le voit, l'hérésie du mysticisme individuel, maintenant les droits de l'esprit contre l'autorité, prétendant s'élever au-dessus du commun des fidèles et du clergé ordinaire, au nom de ses rapports directs avec la divinité.

L'Église romaine, consultée sur ces troubles intérieurs, répondit avec un sens admirable. L'Église romaine était dès lors l'Église de l'ordre, de la subordination, de la règle. Son principe fondamental était que l'humilité, la soumission valent mieux que les dons les plus sublimes (5). L'épître adressée à l'Église de Corinthe était anonyme; mais une tradition des plus anciennes veut que Clément ait tenu la plume pour l'écrire (6). On chargea trois anciens

(1) Clément Romain, *I ad Cor.*, ch. 44.
(2) Clément Romain, *I ad Cor.*, ch. 40 ss.
(3) Voir *Saint Paul*, p. 976.
(4) Clément Romain, *I ad Cor.*, ch. 38, 48. Cf. ch. 1, 21.
(5) Clément Romain, *I ad Cor.*, ch. 38, 48.
(6) Peu d'écrits sont aussi authentiques : Denys de Corinthe (dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXIII, 11), Hégésippe (dans Eusèbe, *H. E.*, III, XVI, IV, XXII, 1), Irénée (*Adv. haer.*, III, III, 3), Clément d'Alexandrie (*Stromates*, I, 7; IV, 17-19;

*

des plus considérés, Claudius Ephebus, Valerius Biton et Fortunatus, de porter la lettre, et on leur donna les pleins pouvoirs de l'Église de Rome pour opérer la réconciliation (1).

L'Église de Dieu qui demeure a Rome a l'Église de Dieu qui demeure a Corinthe, aux élus sanctifiés par la volonté de Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ, que la grace et la paix vous viennent en abondance du Dieu tout-puissant par Jésus-Christ.

« Les malheurs, les catastrophes imprévues qui nous ont accablés coup sur coup, frères, ont été cause que nous nous sommes occupés tardivement des questions que vous nous avez adressées, chers amis, touchant l'impie et détestable révolte, maudite des élus de Dieu, qu'un petit nombre de personnages insolents et audacieux ont allumée et portée jusqu'à ce point d'extravagance, que votre nom si fameux, si vénérable et si aimable à tous, en a souffert un grand dommage. Quel était celui qui, ayant demeuré parmi vous, n'estimât votre vertu et la fermeté de votre foi? Qui n'admirait la sagesse et la modération chrétienne de votre piété? Qui ne publiait la largeur de votre hospitalité? Qui ne vous estimait heureux pour la perfection et la sûreté de votre science? Vous faisiez tout sans acception de personne, et vous marchiez suivant les lois de Dieu, soumis à vos

V, 12; VI, 8), Origène (*De principiis*, II, 6; *Selecta in Ezech.*, VIII,3,Opp., t. III, 422; *In Joan.*, I, 28, t. VI, 36, Opp., t. IV, 153), Eusèbe (*H. E.*, III, XVI; XXXVIII, 1; VI, XIII, 6). L'ouvrage n'était connu jusqu'à ces derniers temps que par le *Codex Alexandrinus*. Il s'y trouvait une lacune de deux pages. En 1875, Philothée Bryenne, métropolite de Serres, l'a publié complet d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Saint-Sépulcre au Fanar (Constantinople, in-8°). Voir les nouvelles publications de M. Hilgenfeld, de MM. de Gebhardt et Harnack, Leipzig 1876, de M. Lightfoot, Londres 1877. Dans le *Codex Alexandrinus*, l'écrit est expressément attribué à Clément (catal. en tête du volume). Dans le manuscrit du Fanar, la même attribution fait partie du titre. La prétendue seconde lettre aux Corinthiens, gardée par les mêmes volumes, et complète seulement dans le second, n'est pas de Clément. Irénée (l. c.), Clément d'Alexandrie (*Stromates*, V, 12), Origène ne parlent que d'une seule lettre de Clément aux Corinthiens. Cf. Eusèbe, *H. E.*, III, 38; et Jérôme, *De viris ill.*, 16. Photius, CXII, CXIII. La prétendue seconde épître est plutôt un sermon qu'une lettre. Elle appartient au IIe siècle. Voir *Journal des savants*, janv. 1877. Il circula, du reste, d'autres épîtres supposées sous le nom de Clément. Epiphane, hær., XXII, 6; XXX, 15; Hilgenfeld, *Nov. Test. extra Can. rec.*, I, p. 61, 74-76. Cf. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, I, p. 272 ss, 329 ss.

(1) Ch. 63 et 65 de l'édition du métropolite Philothée.

chefs (1). Vous rendiez l'honneur convenable à vos anciens (2); vous avertissiez les jeunes gens d'avoir des sentiments honnêtes et graves, et les femmes d'agir en tout avec une conscience pure et chaste, aimant leurs maris comme elles doivent, demeurant dans la règle de la soumission, s'appliquant à la conduite de leur maison avec une grande modestie.

» Vous étiez tous dans des sentiments d'humilité, exempts de forfanterie, plutôt disposés à vous soumettre qu'à soumettre les autres, et à donner qu'à recevoir. Contents des viatiques du Christ (3), et vous appliquant soigneusement à sa parole, vous la gardiez dans votre cœur et aviez toujours ses souffrances (4) devant les yeux. Ainsi vous jouissiez de la douceur d'une profonde paix; vous aviez un désir insatiable de faire le bien et la pleine effusion du Saint-Esprit avait lieu sur tous. Remplis de bonne volonté, de zèle et d'une sainte confiance, vous étendiez vos mains vers le Dieu tout-puissant, le suppliant de vous pardonner les péchés involontaires. Vous luttiez jour et nuit pour toute la communauté, afin que le nombre des élus de Dieu fût sauvé à force de piété et de conscience. Vous étiez sincères et innocents, sans ressentiment des injures. Toute rébellion, toute division vous faisait horreur. Vous pleuriez les chutes du prochain; vous estimiez que ses fautes étaient les vôtres. Une conduite vertueuse et respectable était votre ornement, et vous faisiez tout dans la crainte de Dieu : ses commandements étaient écrits sur les tables de votre cœur. Vous étiez dans la gloire et l'abondance, et en vous s'est accompli ce qui est écrit : « Le bien-aimé a bu et mangé; il a été dans l'abondance, il s'est engraissé, et il a regimbé (5). De là, en effet, sont venus la jalousie et la haine, les disputes et la sédition, la persécution et le désordre, la guerre, et la captivité. Ainsi les personnes les plus viles se sont élevées contre les plus considérables; les insensés contre les sages, les jeunes contre les anciens. Ainsi la justice et la paix se sont éloignées, depuis que la crainte de Dieu a fait défaut, que la foi s'est obscurcie, que tous veulent non suivre les lois, ni se gouverner suivant les maximes de Jésus-Christ, mais suivre leurs mauvais désirs, en

(1) Τοῖς ἡγουμένοις ὑμῶν. Ὑμῶν manque dans le ms. du Fanar.

(2) Τοὺς παρ' ὑμῖν πρεσβυτέρους

(3) Τοῖς ἐφοδίοις τοῦ Χριστοῦ. Ms. du Fanar et traduction syriaque, et non τοῦ θεοῦ, comme porte l'*Alexandrinus*.

(4) Παθήματα, comme portent les deux manuscrits et le syriaque. La nécessité de la correction μαθήματα disparaît dès qu'on lit ci-dessus τοῦ Χριστοῦ au lieu de τοῦ θεοῦ. Cf. *Gal.*, III, 1.

(5) *Deutér.*, XXXII, 15.

s'abandonnant à la jalousie injuste et impie, par laquelle la mort est entrée dans le monde. »

Après avoir rapporté plusieurs exemples funestes de jalousie, tirés de l'Ancien Testament, il ajoute (1) :

« Mais laissons là les anciens exemples, et venons aux athlètes qui ont combattu depuis peu. Prenons les illustres exemples de notre génération. C'est par suite de la jalousie et de la discorde (2) que les hommes grands et justes qui furent les colonnes de l'Église (3) ont été persécutés et ont combattu jusqu'à la mort (4). Mettons-nous devant les yeux les saints apôtres, Pierre, par exemple, qui, par suite d'une jalousie injuste, a souffert, non pas une ou deux fois, mais plusieurs fois, et qui, ayant ainsi accompli son martyre (5), est allé dans le lieu de gloire qui lui était dû. C'est par l'effet de la jalousie et de la discorde (6) que Paul a montré jusqu'où peut aller la patience, sept fois mis aux fers, banni, lapidé, et que, après avoir été le héraut de la vérité en Orient et en Occident, il a reçu la noble récompense de sa foi, après avoir enseigné la justice au monde entier et être venu jusqu'à l'extrémité de l'Occident. Ayant ainsi accompli son martyre devant les puissances terrestres, il a été délivré du monde, et est allé dans le saint lieu, nous donnant un grand exemple de patience. A ces hommes dont la vie a été sainte fut réunie en tas une grande multitude d'élus, qui, toujours par suite de la jalousie, ont enduré beaucoup d'affronts et de tourments, laissant parmi nous un illustre exemple. C'est enfin poursuivies par la jalousie que ces pauvres femmes, les Danaïdes et les Dircés, après avoir souffert de terribles et monstrueuses indignités, ont atteint le but dans la course sacrée de la foi et ont reçu la noble récompense, toutes faibles de corps qu'elles étaient (7). »

L'ordre et l'obéissance, voilà la loi suprême de la famille et de l'Église.

(1) Ch. 5 et 6.
(2) Ms. du Fanar, διὰ ζῆλον καὶ ἔριν.
(3) Comparez *Gal.*, II, 9.
(4) Ms. du Fanar, ἤθλησάν.
(5) Μαρτυρήσας n'implique la mort que d'une façon indirecte.
(6) Ms. du Fanar, δια ζῆλον καὶ ερινν.
(7) Voir *l'Antéchrist*, ch. VII et VIII. Comp. ch. 62 (éd. Bryenne).

« Il vaut mieux déplaire à des hommes imprudents et insensés, qui s'élèvent et se glorifient par la vanité de leurs discours, qu'à Dieu (1)... Respectons nos supérieurs, honorons les anciens, instruisons les jeunes gens dans la crainte de Dieu, corrigeons nos femmes pour le bien. Que les habitudes aimables de la chasteté éclatent dans leur conduite; qu'elles montrent une douceur simple et vraie; que leur silence fasse paraître comme elles gouvernent leur langue; qu'au lieu de laisser aller leur cœur au gré de leurs inclinations, elles témoignent saintement une égale amitié à tous ceux qui craignent Dieu...

» Considérons les soldats qui servent sous nos souverains (2), avec quel ordre, quelle ponctualité, quelle soumission ils exécutent ce qui leur est commandé. Tous ne sont pas préfets, ni tribuns, ni centurions; mais chacun en son rang exécute les ordres de l'empereur ou des chefs. Les grands ne peuvent exister sans les petits, ni les petits sans les grands. En toute chose il y a mélange d'éléments divers, et c'est grâce à ce mélange que tout marche. Prenons pour exemple notre corps. La tête sans les pieds n'est rien; les pieds ne sont rien sans la tête. Les plus petits de nos organes sont nécessaires et servent au corps entier; tous conspirent et obéissent à un même principe de subordination pour la conservation du tout. Que chacun donc soit soumis à son prochain, suivant l'ordre où il a été placé par la grâce de Christ Jésus. Que le fort ne néglige pas le faible, que le faible respecte le fort; que le riche soit généreux envers le pauvre, et que le pauvre remercie Dieu de lui avoir donné quelqu'un pour subvenir à ses besoins. Que le sage montre sa sagesse, non par des discours, mais par des bonnes œuvres; que l'humble ne se rende pas témoignage à soi-même; qu'il laisse ce soin aux autres. Que celui qui garde la pureté de la chair n'en soit pas plus vain, reconnaissant qu'il tient d'un autre le don de continence. »

Les offices doivent être célébrés dans les lieux, aux heures fixées, par les ministres désignés, comme dans le temple de Jérusalem (3). Tout pouvoir, toute règle ecclésiastique vient de Dieu.

(1) Ch. 21. Cf. ch. 34.

(2) Ch. 37. On a proposé de lire τοῖς ἡγουμένοις αὐτῶν. Mais les deux manuscrits portent ἡμῶν; en outre, le passage ch. 61, perdu dans l'*Alexandrinus*, d'accord avec le syriaque, τοῖς τε ἄρχουσι καὶ ἡγουμένοις ἡμῶν (voir ci-après p. 233) justifie pleinement la leçon du ch. 37. Voir *Journal des Savants*, janv. 1877, p. 8-9.

(3) Ch. 40, 41. Voir ci-dessus. p. 223, note 6.

« Les apôtres nous ont évangélisés de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1), et Jésus-Christ avait reçu sa mission de Dieu. Le Christ a été envoyé par Dieu, et les apôtres ont été envoyés par le Christ. Les deux choses ont donc été faites régulièrement par la volonté de Dieu. Munis des instructions de leur maître, persuadés par la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, affermis dans la foi en la parole de Dieu par la confirmation du Saint-Esprit, les apôtres sont allés ensuite, annonçant l'approche du royaume de Dieu. Prêchant ainsi à travers les pays et les villes, ils choisissaient ceux qui avaient été les prémices de leur apostolat, et, après les avoir éprouvés par l'Esprit, ils les établissaient *episcopi* et *diaconi* (2) de ceux qui devaient croire. Et ce ne fut pas là une nouveauté; il y avait longtemps que l'Écriture parlait d'*episcopi* et de *diaconi*, puisqu'elle dit quelque part : « J'établirai leurs *episcopi* sur les fondements de la justice, et leurs *diaconi* sur les bases de la foi (3)... » Nos apôtres, éclairés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, connurent parfaitement qu'il y aurait des compétitions pour le titre d'*episcopos* (4). C'est pourquoi ils conférèrent ce titre dans leur parfaite prescience, à ceux que nous avons dit, et ils prescrivirent qu'après leur mort d'autres hommes éprouvés prendraient leurs fonctions. Ceux donc qui ont été établis par les apôtres ou ensuite par d'autres hommes excellents, du consentement de toute l'Église, et qui ont servi sans reproches le troupeau de Jésus-Christ, humblement, paisiblement, honorablement, à qui tous ont rendu bon témoignage pendant longtemps, nous ne croyons pas juste de les rejeter du ministère; car nous ne saurions sans faute grave rejeter de l'épiscopat ceux qui présentent dignement les offrandes sacrées. Heureux les anciens qui ont achevé leur carrière avant nous et sont morts saintement et avec fruit (5)! Ceux-là du moins ne craignent pas que quelqu'un vienne les tirer de la place qui leur a été assignée. Nous voyons, en effet, que vous en avez destitué quelques-uns qui vivaient bien du ministère dont ils s'acquittaient sans reproches et avec honneur...

» N'avons-nous pas un même Dieu, un même Christ, un même esprit de grâce répandu sur nous, une même vocation en Christ(6)? Pourquoi déchirons-nous, écartelons-nous les membres de Christ?

(1) Ch. 42.
(2) Sur la synonymie de *presbyteros* et d'*episcopos*, voir *Saint Paul*, p. 891, 892.
(3) Citation par à peu près de la traduction grecque d'*Isaïe*, LX, 17.
(4) Ch. 44.
(5) Ressemblance avec *II Tim.*, IV, 6.
(6) Ch. 46.

Pourquoi faisons-nous la guerre à notre propre corps, et en venons-nous à ce point de folie d'oublier que nous sommes les membres les uns des autres?... Votre schisme a égaré plusieurs personnes, en a découragé d'autres, en a jeté certains dans le doute et nous a mis tous dans l'affliction; et néanmoins votre sédition persévère. Prenez l'épître du bienheureux Paul l'apôtre (1). Quelle est la première chose dont il vous écrivit, au début de l'Évangile? Certes, l'esprit de vérité lui dictait ce qu'il vous manda touchant Céphas, Apollos et lui-même (2). Dès lors vous aviez parmi vous des cabales; mais ces cabales étaient moins coupables qu'aujourd'hui. Vos préférences se partageaient entre des apôtres autorisés et un homme qu'ils avaient approuvé. Maintenant, considérez qui sont ceux qui vous ont dévoyés et ont porté atteinte à cette réputation de charité fraternelle qui vous rendait vénérables. Il est honteux, mes bien-aimés, il est très honteux et indigne de la piété chrétienne d'entendre dire que cette Église de Corinthe, si ferme, si ancienne, est en révolte contre ses anciens, à cause d'un ou deux personnages. Et ce bruit est venu non seulement jusqu'à nous, mais jusqu'à ceux qui nous sont peu bienveillants; en sorte que le nom du Seigneur est blasphémé par suite de votre imprudence (3), et que vous vous créez des périls... Tel fidèle est spécialement doué pour expliquer les secrets de la gnose, il a la sagesse qu'il faut pour discerner les discours, il est pur en ses actions; qu'il s'humilie d'autant plus qu'il paraît plus grand, qu'il cherche l'utilité commune de tous avant la sienne propre. »

Ce que les auteurs des troubles auraient de mieux à faire, c'est de s'expatrier.

« Est-il parmi vous quelqu'un de généreux, de tendre, de charitable, qu'il dise : « Si je suis cause de la sédition, de la querelle, des schismes, je me retire, je m'en vais où vous voudrez, je fais ce qu'ordonne la majorité. Je ne demande qu'une seule chose, c'est que le troupeau du Christ soit en paix avec les anciens qui ont été établis. » Celui qui en usera ainsi s'acquerra une grande gloire dans le Seigneur et sera reçu partout où il voudra se rendre avec empressement. « La terre, avec tout ce qu'elle contient,

(1) Ch. 47.
(2) *I Cor.*, I.
(3) Comp. *Rom.*, II, 24.

est au Seigneur (1). » Voilà ce qu'ont fait, ce que feront encore ceux qui pratiquent la politique de Dieu, qui n'amène jamais le repentir (2). »

Des rois, des chefs païens sont allés au-devant de la mort en temps de peste pour sauver leurs concitoyens; d'autres se sont exilés pour mettre fin à une guerre civile. « Nous savons que plusieurs parmi nous se sont livrés aux chaînes pour en délivrer d'autres. » Judith, Esther se sont dévouées pour leur peuple (3). Si ceux qui ont été les causes de la révolte reconnaissent leurs torts, ce n'est pas à nous, c'est à Dieu qu'ils céderont. Tous doivent recevoir avec joie la correction de l'Église (4).

« Vous donc qui avez commencé la sédition, soumettez-vous aux anciens, et recevez la correction en esprit de pénitence, fléchissant les genoux de vos cœurs (5). Apprenez à vous soumettre, renonçant à la hardiesse vaine et insolente de votre langue; car il vaut mieux pour vous être petits mais estimés dans le troupeau du Christ que de garder vos apparences de supériorité et d'être mis au ban des espérances du Christ. »

La soumission qu'on doit avoir envers les évêques et les anciens, le chrétien la doit aux puissances de la terre. Au moment des plus diaboliques atrocités de Néron, nous avons entendu Paul et Pierre déclarer que le pouvoir de ce monstre venait de Dieu (6). Clément, dans les jours mêmes où Domitien sévissait le plus cruellement contre l'Église et le genre humain, le tient également pour le lieutenant de Dieu. Dans une prière qu'il adresse à Dieu, il s'exprime ainsi :

« C'est toi, maître suprême, qui, par ta grande et inénarrable puissance, as donné à nos souverains et à ceux qui nous gouvernent sur la terre le pouvoir de la royauté, pour que, connaissant

(1) *Ps.* XXIII, 1.
(2) Ch. 54.
(3) Ch. 55. Cf. ch. 59, éd. de Philothée Bryenne.
(4) Ch. 56.
(5) Expression empruntée peut-être à la *Prière de Manassé*, verset 11.
(6) *Rom.*, XIII, 1 ss.; *I Petri*, II, 13, 17. Cf. *Tit.*, III, 1.

la gloire et l'honneur que tu leur as départis, nous leur soyons soumis, évitant ainsi de nous mettre en contradiction avec ta volonté. Donne-leur, Seigneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, pour qu'ils exercent sans obstacle la souveraineté que tu leur as confiée. Car c'est toi, maître céleste, roi des mondes, qui as donné aux enfants des hommes la gloire et l'honneur et le pouvoir sur tout ce qui est à la surface de la terre. Dirige, Seigneur, leur volonté selon le bien et selon ce qui t'est agréable, afin que, exerçant en paix, avec douceur, pieusement, le pouvoir que tu leur as donné, ils te trouvent propice. »

Tel est cet écrit, monument insigne de la sagesse pratique de l'Église de Rome, de sa politique profonde, de son esprit de gouvernement. Pierre et Paul y sont de plus en plus réconciliés (1); tous deux ont eu raison; le débat de la Loi et des œuvres est pacifié (2); l'expression vague « nos apôtres », « nos colonnes (3) » masque le souvenir des luttes passées. Quoique hautement admirateur de Paul (4), l'auteur est profondément juif. Jésus est simplement pour lui « l'enfant aimé de Dieu », « le grand prêtre, le chef des chrétiens (5) ». Loin de rompre avec le judaïsme, il conserve dans son intégrité le privilège d'Israël; seulement un nouveau peuple choisi parmi les gentils est adjoint à Israël. Toutes les prescriptions antiques gardent leur force, bien que détournées de leur sens primitif (6). Tandis que Paul abroge, Clément conserve et transforme. Ce qu'il veut avant tout, c'est la concorde, l'uniformité, la règle, l'ordre dans l'Église comme dans la nature (7) et dans l'Empire romain (8). L'armée lui paraît le modèle de l'Église (9). Obéir chacun dans son rang, voilà la loi du monde. Les petits ne

(1) Ch. 5. Les deux apôtres sont nommés οἱ πατέρες ἡμῶν, au ch. 62 de la partie retrouvée par Philothée.
(2) Ch. 31, 32, 33.
(3) Ch. 5, 42, 44.
(4) Ch. 47.
(5) Ch. 59, 61, 64 (éd. de Philothée). Ce sont probablement ces passages qui parurent à Photius (cod. CXXVI) renfermer une doctrine incomplète de la divinité de Jésus-Christ.
(6) Ch. 40-44.
(7) Ch. 20.
(8) Ch. 37.
(9) *Ibid.*

peuvent exister sans les grands, ni les grands sans les petits; la vie du corps est la résultante de l'action commune de tous les membres. L'obéissance est donc le résumé, le synonyme du mot « devoir ». L'inégalité des hommes, la subordination des uns aux autres est une loi de Dieu.

L'histoire de la hiérarchie ecclésiastique est l'histoire d'une triple abdication, la communauté des fidèles remettant d'abord tous ses pouvoirs entre les mains des anciens ou *presbyteri*, le corps presbytéral arrivant à se résumer en un seul personnage qui est l'*episcopos;* puis les *episcopi* de l'Église latine arrivant à s'annuler devant un d'entre eux qui est le pape. Ce dernier progrès, si on peut l'appeler ainsi, ne s'est accompli que de nos jours. La création de l'épiscopat est l'œuvre du IIe siècle. L'absorption de l'Église par les *presbyteri* est un fait accompli avant la fin du premier. Dans l'épître de Clément Romain, ce n'est pas encore l'épiscopat, c'est le presbytérat qui est en cause (1). On n'y trouve pas trace d'un *presbyteros* supérieur aux autres et devant détrôner les autres. Mais l'auteur proclame hautement que le presbytérat, le clergé, est antérieur au peuple. Les apôtres, en établissant des Églises, ont choisi, par l'inspiration de l'Esprit, « les évêques et les diacres des futurs croyants ». Les pouvoirs émanant des apôtres ont été transmis par une succession régulière. Aucune Église n'a donc le droit de destituer ses anciens (2). Le privilège des riches est nul dans l'Église. Pareillement ceux qui sont favorisés de dons mystiques, loin de se croire au-dessus de la hiérarchie, doivent être les plus soumis.

On touchait au grand problème : qui existe dans l'Église? Est-ce le peuple? Est-ce le clergé? Est-ce l'inspiré? La question s'était déjà posée du temps de saint Paul (3), qui la résolvait de la vraie manière, par la charité mutuelle. Notre épître tranche la question dans le sens du pur catho-

(1) Ch. 39. Les mots πρεσβύτεροι, ἐπίσκοποι (ch. 42, 44), sont synonymes dans notre épître, comme dans *Phil.*, I, 1; *Act.*, XX, 17 ss., 28. Les mots ἡγούμενοι, προηγούμενοι ont le même sens. Cf. *Hebr.*, XIII, 7, 17, 24. Voir *Saint Paul*, p. 891, 892.

(2) Ch. 44.

(3) *Saint Paul*, p. 990 ss.

licisme. Le titre apostolique est tout; le droit du peuple est réduit à rien. On peut donc dire que le catholicisme a eu son origine à Rome, puisque l'Église de Rome en a tracé la première règle. La préséance n'appartient pas aux dons spirituels, à la science, à la distinction; elle appartient à la hiérarchie; aux pouvoirs transmis par le canal de l'ordination canonique, laquelle se rattache aux apôtres par une chaîne non interrompue. On sentait que l'Église libre, comme l'avait conçue Jésus (1) et comme saint Paul l'admettait encore (2), était une utopie anarchique, dont il n'y avait rien à tirer pour l'avenir. Avec la liberté évangélique on avait le désordre; on ne voyait pas qu'avec la hiérarchie on aurait à la longue l'uniformité et la mort.

Au point de vue littéraire, l'épître de Clément a quelque chose de faible et de mou. C'est le premier monument de ce style prolixe, chargé de superlatifs, sentant le prédicateur, qui est resté jusqu'à nos jours celui des bulles papales. L'imitation de saint Paul y est sensible; l'auteur est dominé par le souvenir des Écritures sacrées. Presque à chaque ligne, ce sont des allusions aux écrits de l'Ancien Testament. Quant à la nouvelle Bible en train de se former, Clément s'en montre singulièrement préoccupé. L'Épître aux Hébreux, qui était une sorte de patrimoine de l'Église de Rome (3), formait évidemment sa lecture habituelle (4); il en faut dire autant des grandes épîtres de saint Paul (5). Ses allusions aux textes évangéliques semblent se partager entre Matthieu, Marc et Luc (6); on peut dire qu'il avait à peu près la même matière évangélique que nous (7), sans doute distribuée autrement que nous ne l'avons. Les allusions aux épîtres de Jacques et de Pierre sont douteuses (8). Mais ce qui frappe, c'est l'usage des apocryphes juifs, auxquels Clément accorde la même autorité qu'aux

(1) *Matth.*, XVIII, 20.
(2) *II Cor.*, I, 21.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1105.
(4) Ch. 9, 10, 12, 17, 27, 36, 43, 51, 56, 58.
(5) Ch. 13. 24, 32, 34, 35, 37, 47, 49.
(6) Ch. 13, 15, 16, 24, 46. Ἄγραφον, ch. 2. Cf. *Act.*, XX, 35.
(7) Naturellement, il n'est pas question ici du quatrième Évangile.
(8) Ch. 12, 30, 49.

écrits de l'Ancien Testament (1), *Judith* (2), un apocryphe d'*Ézéchiel* (3), l'*Assomption de Moïse* (4), peut-être la prière de Manassé (5). Comme l'apôtre Jude, Clément admettait dans sa Bible tous ces produits récents des passions ou de l'imagination juives, si inférieurs à la vieille littérature hébraïque, mais plus susceptibles que cette dernière de plaire au temps par un ton d'éloquence pathétique et de vive piété.

L'épître de Clément atteignit, du reste, le but qu'elle s'était proposé. L'ordre se rétablit dans l'Église de Corinthe (6). Les hautes prétentions des docteurs spirituels s'abaissèrent. Telle était la foi ardente de ces petits conventicules, qu'on subissait les plus grandes humiliations plutôt que de quitter l'Église. Mais l'ouvrage eut un succès qui dépassa de beaucoup les limites de l'Église de Corinthe. Il n'y eut pas d'écrit plus imité, plus cité. Polycarpe (7) ou celui qui a écrit l'épître qu'on lui attribue, l'auteur des épîtres apocryphes d'Ignace (8), l'auteur du morceau faussement appelé Deuxième épître de saint Clément (9), y font des emprunts comme à un écrit presque su par cœur et qu'on s'était incorporé. La pièce fut lue dans les Églises comme une écriture inspirée (10). Elle prit place parmi les annexes de canon du Nouveau Testament. C'est dans un des plus anciens manuscrits de la Bible (le *Codex Alexandrinus*) qu'elle a été retrouvée à la suite des livres de la nouvelle alliance et comme l'un d'eux (11).

La trace laissée à Rome par l'évêque Clément fut pro-

(1) Cf. Photius, cod. CXXVI.
(2) Ch. 55.
(3) Ch. 8.
(4) Ch. 17, 23, 25, 26, 46 (Hilgenfeld).
(5) Comp. ch. 57, κλίνω γόνυ καρδίας μου. *Manassé*, κλίνω γόνυ καρδίας μου
(6) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 2.
(7) Comp. *Clém.*, 1, à *Polyc.*, 4; *Clém.*, 5, à *Polyc.*, 9; *Clém.*, 7, à *Polyc.*, 7; *Clém.*, 9, à *Polyc.*, 2; *Clém.*, 13, à *Polyc.*, 2; *Clém.*, 21, à *Polyc.*, 4.
(8) *Ad Polyc.*, 5. Cf. *Clém.*, 38, 48.
(9) Ch. 11. Comp. *I Clém.*, 23. Les traces d'imitation de Clément qu'on croit trouver dans l'Épître dite de Barnabé sont peu caractérisées.
(10) Denys de Corinthe, l. c.; Eusèbe, *H. E.*, III, 16, 38; IV, 23; saint Jérôme, *De viris ill.*, 15; *Canones apostol.*, 85 (Lagarde, *Rel. jur. eccl. ant.*, p. 35).
(11) Credner, *Gesch. des neut. can.*, p. 239, 244. Cf. *ibid.*, p. 247, 252, etc.

fonde (1). Dès les temps les plus anciens, une église consacra sa mémoire (2), dans la vallée entre le Cœlius et l'Esquilin, à un endroit où la tradition veut qu'ait été placée sa maison paternelle (3) et où d'autres, par suite d'une hésitation séculaire, voulurent rapporter le souvenir de Flavius Clemens (4). Nous le verrons plus tard devenir le héros d'un roman à surprises, très populaire à Rome et intitulé « les Reconnaissances », parce que son père, sa mère et ses frères, pleurés comme morts, se retrouvent et se reconnaissent. On lui associait une certaine Grapté, chargée à côté de lui du gouvernement et de l'enseignement des veuves et des orphelins (5). Dans la pénombre où il reste, enveloppé et comme perdu dans la poussière lumineuse d'un beau lointain historique, Clément est une des grandes figures du christianisme naissant. Quelques rayons sortent seuls du mystère qui l'entoure; on dirait une tête sainte d'une vieille fresque effacée de Giotto, reconnaissable encore à son auréole d'or et à quelques vagues traits d'un éclat pur et doux.

(1) Irénée, III, III, 3.

(2) Saint Jérôme, *De viris ill.*, 15; Conciles de Labbe, II, 1558 D. Voir *Bullettino* de Rossi, 1re série, 1863, p. 25 ss; 2e série, 1870, p. 129 ss; *Revue archéologique*, juillet, août et sept. 1872.

(3) Les curieuses substructions que l'on a découvertes sous l'église Saint-Clément n'éclaircissent pas la question, mais infirment plutôt l'opinion traditionnelle. Parmi ces substructions il y a un *mithraeum*.

(4) Voir ci-dessus, p. 172, note 3. Cf. *Journal des savants*, janv. 1870, p. 24.

(5) *Pasteur*, Vis. II, 4.

CHAPITRE XVI

FIN DES FLAVIUS — NERVA
RECRUDESCENCE D'APOCALYPSES

La mort de Domitien suivit de près celle de Flavius Clemens et la persécution contre les chrétiens. Il y eut entre ces événements des relations qu'il ne nous est pas permis de préciser (1). « Impunément, dit Juvénal, il put priver Rome de ses plus illustres âmes, sans que nul s'armât pour les venger; mais il périt quand il s'avisa d'être redoutable aux savetiers. Voilà ce qui perdit un homme teint du sang des Lamia (2) ». Ce qui paraît probable, c'est que Domitille et les gens de Flavius Clemens entrèrent dans le complot (3). Domitille pouvait avoir été rappelée de Pandatarie dans les derniers mois de Domitien (4). C'était, du reste, autour du monstre une conspiration universelle. Domitien le sentait; comme tous les égoïstes, il était très exigeant sur la fidélité des autres. Il fit mettre à mort Épaphrodite, qui avait aidé Néron à se tuer, pour montrer quel crime commet l'affranchi qui porte la main sur son maître, même à bonne intention (5). Domitia, sa femme, tous les gens de son entourage tremblaient, et résolurent de prévenir le coup qui les menaçait. A eux se

(1) Suétone, *Domitien*, 15; Lactance, *De mort. persecut.*, 3.
(2) Juvénal, *Satires*, IV, 151-154.
(3) Suétone, *Domitien*, 15, 17; Philostrate, *Apoll.*, VIII, 25. Philostrate est un romancier analogue à M. Alexandre Dumas père. Il arrange l'histoire; mais il l'avait fort bien étudiée. On peut user de lui comme on userait de M. Alexandre Dumas pour l'histoire du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, si tous les mémoires de ce temps avaient disparu.
(4) Tertullien, *Apol.*, 5. Voyez cependant ci-dessus, p. 216.
(5) Suétone, *Domitien*, 14; Dion Cassius, LXVII, 14.

joignit Stéphanus (1), affranchi de Domitille et intendant de ses biens. Comme il était très robuste, il s'offrit pour l'attaque corps à corps. Le 18 septembre, vers onze heures du matin (2), Stéphanus, le bras en écharpe, se présenta pour remettre à l'empereur un mémoire sur une prétendue conspiration qu'il avait découverte. Le chambellan Parthénius, qui était du complot, l'introduisit et ferma les portes. Pendant que Domitien lisait avec attention, Stéphanus tire un poignard de son bandage, et frappe dans l'aîne. Domitien eut le temps de crier au petit valet qui soignait l'autel des Lares de lui donner la lame qu'il avait sous son chevet et d'appeler au secours. L'enfant court au chevet, ne trouve que la poignée. Parthénius avait tout prévu et intercepté les issues. La lutte fut assez longue. Tantôt Domitien cherchait à tirer le poignard de la plaie; tantôt, de ses doigts à moitié coupés, il arrachait les yeux du meurtrier; il réussit même à le terrasser et à le mettre sous lui. Parthénius alors fit entrer d'autres conjurés, qui achevèrent le misérable. Il était temps; les gardes arrivèrent un instant après et tuèrent Stéphanus.

Les soldats, que Domitien avait couverts de honte, mais dont il avait augmenté la paye, voulurent le venger et le proclamèrent *Divus*. Le Sénat fut assez fort pour empêcher cette dernière ignominie. Il fit briser ou fondre toutes ses statues, effacer son nom dans les inscriptions, abattre ses arcs de triomphe. On décida qu'il serait enterré comme un gladiateur; mais sa nourrice réussit à enlever le corps et à réunir clandestinement les cendres à celles des autres membres de la famille dans le temple de la *gens Flavia* (3).

Cette maison, élevée par le hasard des révolutions à de si étranges destinées, tomba dès lors dans un grand discrédit. Les personnes de mérite et de vertu qu'elle contenait encore furent oubliées. Les aristocrates fiers, honnêtes et

(1) Nom qui va bien à un chrétien.

(2) Suétone, *Domitien*, 17; Dion Cassius, LXVII, 15 ss; Philostrate, *Apollonius*, VIII, 25; Orose, VII, 10, 11; Aurelius Victor, *Epit.*, XI, 11-12.

(3) Suétone, *Domitien*, 17, 23; Pline, *Panégyr.*, 52; Dion Cassius. LXVII, 18; LXVIII, 1; Philostrate, *Vies des sophistes*, I, VII, 4; Macrobe, *Saturn.*, I, 12; Lactance, *De mort. persecut.*, 3; Procope, *Hist. secrète*, ch. VIII, 4; Orose, VII, 11; Aurelius Victor, *Caes.*, XI, 13.

de haute noblesse, qui vont régner, ne pouvaient avoir que de l'aversion pour les restes d'une famille bourgeoise dont le dernier chef était l'objet de leur juste exécration. Pendant tout le IIe siècle, on n'entend point parler d'un Flavius. Flavie Domitille acheva sa vie dans l'obscurité. On ne sait ce que devinrent ses deux fils, que Domitien avait destinés à l'empire. Un indice (1) porte à croire que la postérité de Domitille se continua jusqu'à la fin du IIIe siècle. Cette maison conserva toujours, ce semble, des attaches au christianisme. Sa sépulture de famille (2), située sur la voie Ardéatine, devint une des plus anciennes catacombes chrétiennes. Elle se distingue de toutes les autres par ses abords spacieux, son vestibule de style classique, ouvert en plein sur la voie publique, la largeur de son principal couloir, destiné à recevoir des sarcophages, l'élégance et le caractère tout profane des peintures décoratives de la voûte de ce couloir (3). Si l'on s'en tient au frontispice, tout vous rappelle Pompéi, ou mieux encore la *villa* de Livie *ad gallinas albas*, sur la voie Flaminienne. A mesure qu'on s'enfonce dans l'hypogée, l'aspect devient de plus en plus chrétien. Il est donc fort admissible

(1) Trébellius Pollion, *Trig. tyr.*, ch. 11. Selon des conjectures ingénieuses, Petronilla, la prétendue fille de saint Pierre, aurait appartenu à cette famille. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 22, 23, 46-47, 95; 1874, p. 5 ss; 68 ss, 122 ss, et 1875, p. 5 ss. Voyez la note suivante. Sur Plautille, voyez de Rossi, travaux cités.

(2) C'est, selon toutes les apparences, la belle sépulture antique de la Tor Marancia, déblayée vers 1865. De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1865, mars, mai, juin, décembre; *Roma sotterranea*, t. I, p. 131, 186, 265, 319-321. En 1873, les fouilles ont été reprises et ont amené la découverte du *coemeterium Domitillae Nerei et Achillei ad Sanctam Petronillam*. Voir de Rossi, *Bull.*, 1874 et 1875, loc. cit. *Revue archéol.*, juin 1874, août 1874, p. 128-129; janv. 1875, p. 70; mars 1875, p. 198-199, juill. 1875; mars 1876; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 12 mars 1875. M. de Rossi n'a pas réussi à donner une valeur historique à ce qui concerne sainte Pétronille, Nérée, Achillée. Il a trouvé les traces matérielles, les titres brisés de l'ancienne légende; mais il n'a pas prouvé que cette légende, dépourvue de références vraiment antiques, doive faire exception entre tant d'autres que la critique a depuis longtemps repoussées. Si, comme on se le figure quelquefois, la maison flavienne eût traversé le IIe et le IIIe siècle en constituant un gros centre chrétien, il est impossible que Tertullien et tant d'autres n'en eussent rien su, qu'Eusèbe eût été réduit à la misérable bribe qu'il a trouvée dans Bruttius.

(3) Vignes, oiseaux, fleurs, enfants vendangeurs, génies ailés, repas funèbres, Psyché, paysages. Il est bien douteux que les peintures tout à fait chrétiennes qui décorent les parois soient de l'époque de Domitille.

que cette belle sépulture ait reçu sa première consécration de Domitille, dont la *familia* doit avoir été en grande partie chrétienne (1). Au IIIe siècle, on élargit encore les abords, et l'on y construisit une *schola* collégiale, destinée probablement aux agapes ou festins sacrés.

Les circonstances qui amenèrent à l'empire le vieux Nerva sont obscures. Les conjurés qui tuèrent le tyran eurent sans doute dans ce choix un rôle prépondérant. Une réaction contre les abominations du règne précédent était inévitable; les conjurés cependant, ayant pris part aux actes principaux de ce règne, ne voulaient pas une réaction trop forte. Nerva était un homme excellent, mais réservé, timide, portant la modération et le goût des demi-mesures presque à l'excès (2). L'armée voulait le châtiment des meurtriers de Domitien; la partie honnête du Sénat voulait la punition de ceux qui avaient été les ministres des crimes du dernier gouvernement; tiraillé entre ces exigences opposées, Nerva parut souvent faible. Un jour, à sa table, se trouvèrent réunis l'illustre Junius Mauricus, qui avait risqué sa vie pour la liberté, et l'ignoble Veiento, l'un des hommes qui avaient fait le plus de mal sous Domitien. La conversation tomba sur Catullus Messalinus, le plus abhorré des délateurs : « Que ferait maintenant ce Catullus, s'il vivait? dit Nerva. — Ma foi! dit Mauricus, à bout de patience, il dînerait avec nous (3). »

Tout le bien qu'on peut faire sans rompre avec le mal,

(1) « *Ex indulgentia Flaviae Domitillae*, ou *Flaviae Domitillae Caesaris Vespasiani neptis beneficio* » (de Rossi). Il y aurait grand intérêt à savoir si l'inscription 776 d'Orelli (948 du t. VI du *Corpus inscr. lat.*; *Bull.*, 1865, p. 61; voir ci-dessus, p. 171, note 3) porta primitivement la suscription D. M. Il reste un petit fragment de cette inscription à Saint-Clément, un autre fragment au Capitole. L'état de ces fragments ne permet de former à cet égard aucune conjecture. — Autres traces de christianisme ou de judaïsme dans la *familia* des Flavius dans Rossi, *Roma sott.*, I, 188; *Journ. des sav.*, janv. 1870, p. 23 ss; *Revue archéol.*, octobre 1874, p. 271.)

(2) Dion Cassius, LXVIII, 1-4; Aurelius Victor, *Epit.*, XII; Eutrope, *Brev.*, VIII, 1; Zonaras; *Ann.*, XI, 20; *Chron. pascale*, p. 251; Pline, *Panégyr.*, 7, 8, 35, 89, et *Epist.*, I, 5; II, 1; IV, 22; V, 3; VII, 33; IX, 13; X, 62, 63; Tacite, *Agricola*, 3; Henzen, *Inscr.*, nº 5436; Philostrate, *Apoll.*, VIII, VII, 34-36; XXVII; Martial, VIII, 70; Eusèbe, *H. E.*, III, XX, 10, et *Chron.*, p. 162, 163, Schœne.

(3) Pline, *Epist.*, IV, 22; Aurelius Victor, *Epit.*

Nerva le fit. On n'aima jamais plus sincèrement le progrès; un esprit remarquable d'humanité, de douceur entra dans le gouvernement et même dans la législation. Le Sénat retrouva son autorité. Les bons esprits crurent le problème du temps, l'alliance du principat et de la liberté, résolu définitivement (1). La manie de persécution religieuse, qui avait été un des travers les plus funestes de Domitien, disparut tout à fait. Nerva fit absoudre ceux qui étaient sous le coup d'accusations de ce genre, et rappela les bannis (2). Il fut interdit de poursuivre qui que ce soit pour le fait de pratiquer les mœurs juives; les procès d'impiété furent supprimés (3); les délateurs punis (4). Le *fiscus judaïcus*, comme nous l'avons vu, donnait lieu dans la perception à beaucoup d'injustices. On le faisait payer à des gens qui ne le devaient pas; on avait recours pour constater la qualité des personnes à des inquisitions choquantes. Des mesures furent prises pour empêcher le retour de semblables abus et un monnayage exprès (FISCI IVDAICI CALVMNIA SVBLATA) rappela le souvenir de cette mesure (5).

Toutes les familles d'Israël jouirent ainsi, après un cruel orage, d'un calme relatif. On respira. Durant quelques années, l'Église de Rome fut plus heureuse et plus florissante qu'elle n'avait jamais été (6). Les idées apocalyptiques reprirent leur cours; on croyait que Dieu avait fixé le temps de sa venue en terre pour le moment où le nombre des élus atteindrait un certain chiffre; chaque jour on voyait avec consolation croître ce nombre (7). La croyance au retour de Néron n'avait pas disparu. Néron, s'il avait vécu, aurait eu soixante ans, ce qui était beaucoup pour

(1) Tacite, *Agricola*, 3.
(2) Eusèbe, *H. E.*, III, xx, 10; *Chron.*, p. 162, 163, Schœne; Zonaras, XI, 20; Pline, *Epist.*, I, v, 16; IV, ix, 14. Plusieurs étaient peut-être rentrés avant la mort de Domitien. Voir ci-dessus, p. 216.
(3) Οὔτ' ἀσεβείας, ὅ τ' ἰουδαϊκοῦ βίου καταιτιᾶσθαί τινας συνεχώρησε. Dion Cassius, LXVIII, 1. Voir ci-dessus, p. 212, note 4.
(4) Dion Cassius, l. c.; Pline, *Panégyr.*, 35.
(5) Eckhel, *Doctrina num. vet.*, II, vol. VI, p. 404 ss; Cohen, *Méd. imp.*, I, pl. xix, 86; Madden, *Jewish coinage*, p. 199.
(6) Lactance, *De mort. persecut.*, 3.
(7) Clément Romain, *Epist.*, ch. 2, 58, 59 (éd. Philothée). Cf. *Apoc.*, vi, 11; *IV Esdr.* iv, 36.

le rôle qu'on lui prêtait; mais l'imagination raisonne peu; d'ailleurs, Néron l'Antéchrist devenait de jour en jour un personnage idéal, placé en dehors des conditions de la vie naturelle. On continua longtemps à parler de son retour, lorsqu'il était déjà clair qu'il ne pouvait plus vivre (1).

Quant aux juifs, ils étaient plus ardents et plus sombres que jamais. Il semble que ce fût une loi de la conscience religieuse de ce peuple d'émettre, à chacune des grandes crises qui déchiraient l'Empire romain, une de ces compositions allégoriques où il donnait carrière à ses préoccupations d'avenir. La situation de l'an 97 ressemblait à beaucoup d'égards à celle de l'an 68. Les prodiges naturels semblaient redoubler (2). La chute des Flavius fit presque autant d'impression que la disparition de la maison des Jules. Les juifs crurent que l'existence de l'empire était de nouveau mise en question. Les deux chutes avaient été précédées de sanglantes folies et furent suivies de troubles civils, qui firent douter de la vitalité d'un État aussi agité. Durant cette nouvelle éclipse de la puissance romaine, l'imagination des messianistes se remit en campagne; les supputations bizarres sur la fin de l'empire et sur la fin des temps reprirent leur cours.

L'*Apocalypse* du règne de Nerva parut, selon l'habitude de ces sortes de compositions, sous un nom supposé, celui d'Esdras (3). Ce scribe commençait à devenir fort célèbre.

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1314, 1315, note 4. Comp. *Carm. sibyll.*, II, 167; III, 73.

(2) Eusèbe, *Chron.*, p. 162, 163, Schœne; Suétone, *Domitien*, 15.

(3) C'est le livre communément appelé « IVe livre d'Esdras », dégagé de ses deux premiers et de ses deux derniers chapitres, ainsi qu'on l'observe dans le manuscrit d'Amiens (IXe siècle), et dans la plupart des manuscrits latins. Cf. Garnier, *Catal. des mss. d'Amiens* (1843), no 10. Ces quatre chapitres sont des compositions chrétiennes, du IIIe siècle environ. Voir les éditions critiques d'Ewald, Gœttingue, 1863, Volkmar, Tubingue, 1863, Hilgenfeld, *Messias Jud.* Leipzig, 1869; Fritzsche, Leipzig, 1871. M. Bensly a découvert, dans le susdit manuscrit d'Amiens, les soixante et dix versets qui manquaient à la version latine (ch. VII), *The missing fragment*, etc. Cambridge, 1875. La date du livre résulte des chap. XI et XII (voir ci-après, p. 355 ss). Les combinaisons qui résultent de ces passages n'ont pas tout à fait la même certitude que celles qui fixent la date de l'*Apocalypse* de Jean. Les versets XII, 14, 20, 29, sont difficiles à expliquer; on peut supposer que, dans le texte primitif, il y avait ξξ και εξ, notation qui aura paru singulière et qu'on aura bien vite changée en δώδεκα. En tout cas, cela est moins invraisemblable que le système d'après lequel chaque aile représente individuellement un souverain; jamais, dans les combi-

On lui attribuait un rôle exagéré dans la reconstitution des livres sacrés (1). Le faussaire, pour son but, avait besoin d'ailleurs d'un personnage qui eût été contemporain d'une situation du peuple juif analogue à celle qu'on traversait. L'ouvrage paraît avoir été écrit primitivement en ce grec rempli d'hébraïsmes qui avait déjà été la langue de l'*Apocalypse* de Jean (2). L'original est perdu; mais sur le texte grec ont été faites des traductions latines, syriaques, arméniennes, éthiopiennes, arabes, qui nous ont conservé ce précieux document et ont permis de le rétablir en son premier état. C'est un assez bel écrit, d'un goût vraiment hébreu, composé par un pharisien (3), probablement à Rome (4). Les chrétiens le lurent avec avidité, l'adoptèrent,

naisons relatives aux ailes qu'imagine notre voyant, il n'y a de nombres impairs, comme cela a lieu dans les combinaisons relatives aux têtes, ce qui prouve qu'il faut toujours prendre les ailes deux à deux. Les deux ailes correspondantes composant une même force, il est naturel que l'auteur ait adopté la paire comme unité symbolique. Une aile seule, sans sa parallèle, eût été, pour désigner un souverain, une image peu conforme à l'espèce de logique qu'observent ces visionnaires au milieu de leurs plus étranges fantaisies. On peut dire, d'ailleurs, que, même abstraction faite de ces deux chapitres, l'*Apocalypse* d'Esdras devrait être rapportée au règne de Nerva, puisque le livre est postérieur à la ruine de la maison flavienne et antérieur à la restauration de l'empire par Trajan. Passé le mois de janvier 98, l'opinion de l'auteur sur la prochaine dissolution de l'empire ne se comprendrait plus. Les trente ans dont il est question, III, 1, 28; IX, 45; X, 46, montrent que trente ans s'étaient à peu près écoulés depuis la catastrophe de Jérusalem. Le verset III, 1, rapporté historiquement à Esdras, constituerait un anachronisme. L'allusion qu'on croit voir à la dynastie des Hérodes, ch. VI, 7 ss, est sans fondement. Édom, selon l'usage, doit désigner ici l'Empire romain.

(1) *IV Esdr.*, XIV, 36 ss.

(2) Hilgenfeld, p. XLIII. Comp. *IV Esdr.*, VI, 56, et *Isaïe*, XL, 15 (Septante). Quelques particularités feraient supposer un original hébreu. Derenbourg, *Revue critique*, 26 août 1876, p. 132, note 4.

(3) Cf. ch. IX, 37; XII, 7. Les imitations qu'on a voulu y voir de l'*Apocalypse* de Jean (*IV Esdr.*, VI, 20; VIII, 52; XIV, 13; XX, 12) sont douteuses. Beaucoup de ressemblances viennent du modèle commun qui a servi aux deux visions, le *Livre de Daniel*, ou d'images qui couraient les rues, telles que l'appellation de lion appliquée au Messie (XII, 31; cf. *Apoc.*, V, 5). Voyez cependant ci-après, p. 250, ce qui concerne l'ange Jérémiel. L'auteur a sur la prédestination et le péché originel des idées analogues à celles de Paul, sans qu'on puisse affirmer qu'il a lu les épîtres de Paul. Les ressemblances avec certains passages de *Matthieu* (*IV Esdr.*, V, 18, 42; VI, 26; VII, 6; VIII, 3, 41; XIII, 31) n'ont rien de concluant. Au contraire, les coïncidences avec l'*Apocalypse* de Baruch se remarquent très fréquemment (Hilgenfeld), p. 38-113, presque à chaque page, 232-234. Voir ci-après, p. 348 ss.

(4) Ch. I, 1, etc., en tenant compte de l'emploi du mot « Babylone » pour « Rome », trait commun à toutes les apocalypses.

et n'eurent besoin que de retoucher légèrement un ou deux passages pour en faire un livre chrétien très édifiant (1).

L'auteur peut à beaucoup d'égards être considéré comme le dernier prophète d'Israël. L'ouvrage se divise en sept visions, affectant pour la plupart la forme d'un dialogue entre Esdras, supposé exilé à Babylone, et l'ange Uriel; mais il est facile de voir, derrière le personnage biblique, le juif ardent de l'époque flavienne, plein de rage à cause de la destruction du temple par Titus. Le souvenir de ces jours sombres de l'an 70 monte dans son âme comme la fumée de l'abîme et la remplit de saintes fureurs. Que nous sommes loin avec ce zélote fougueux d'un Josèphe, traitant de scélérats les défenseurs de Jérusalem! Voici enfin un juif véritable, qui regrette de n'avoir pas été avec ceux qui périrent dans l'incendie du temple. La révolution de Judée, selon lui, n'a pas été une folie. Ceux qui défendirent Jérusalem à outrance, ces sicaires que les modérés sacrifiaient et rendaient seuls responsables des malheurs de la nation, ces sicaires ont été des saints. Leur sort fut digne d'envie (2). Ils seront les grands hommes de l'avenir.

Jamais israélite plus pieux, plus pénétré des malheurs de Sion (3), ne versa ses plaintes avec ses prières devant Jéhovah. Un doute profond le déchire, le grand doute juif par excellence, le même qui dévorait le Psalmiste « quand il voyait la paix des pécheurs ». Israël est le peuple élu (4). Dieu lui a promis le bonheur s'il observe la Loi. Sans avoir rempli cette condition dans toute sa rigueur, ce qui serait au-dessus des forces humaines, Israël vaut beaucoup mieux que les autres peuples. En tout cas, il n'a jamais observé la Loi avec plus de scrupule que dans ces derniers temps. Pourquoi donc Israël est-il le plus malheureux des

(1) Ces changements se firent principalement sur la version latine. Voir surtout VII, 28, où *Iesus* a été substitué à *christus*, leçon que supposent dans l'original toutes les versions orientales. Ce changement est antérieur à saint Ambroise, *Comment. in Luc.*, II, 31, t. I, fol. 1292, éd. Bénéd. Autres retouches, Volkmar, p. 175 ss, 186, 190, 294-295. Les versions orientales ont aussi modifié certains passages (Volkmar, p. 36 ss, 293 ss).

(2) Ch. XII, 44-45.

(3) Ch. X, 7-8.

(4) Comparez *Habacuc*, ch. I et II.

peuples, et d'autant plus malheureux qu'il est plus juste? L'auteur voit bien que les vieilles solutions matérialistes de ce problème (1) ne sont pas tolérables. Aussi son âme est-elle troublée jusqu'à la mort.

« Seigneur, maître universel, s'écrie-t-il, de toutes les forêts de la terre et de tous les arbres qui s'y trouvent, tu t'étais choisi une vigne; de tous les pays de l'univers, tu avais élu un canton; de toutes les fleurs du monde, tu t'étais choisi un lis. Dans toute la masse des eaux, tu as préféré un petit torrent (2) : entre toutes les villes bâties, tu t'es sanctifié Sion; de tous les oiseaux, tu t'es dédié une colombe, et, de toutes les bêtes créées, tu n'as voulu pour toi qu'une brebis. Ainsi, parmi tous les peuples répandus sur la surface de la terre, tu en as adopté un seul, et à ce peuple aimé tu as donné une loi que tous admirent. Et maintenant, Seigneur, comment se fait-il que tu aies livré l'unique aux profanations, que sur la racine d'élection tu aies greffé d'autres plants, que tu aies dispersé le chéri au milieu des nations? Ceux qui te renient foulent aux pieds tes fidèles. Si tu en es venu à haïr ton peuple, à la bonne heure! Mais il fallait au moins alors le punir de tes propres mains et ne pas charger des infidèles de ce soin (3).

» Tu as dit que c'est pour nous que tu as créé le monde (4), que les autres nations nées d'Adam ne sont à tes yeux qu'un vil crachat... Et maintenant, Seigneur, voilà que ces nations, ainsi traitées de néant, nous dominent, nous foulent aux pieds. Et nous, ton peuple, nous que tu as appelés ton premier-né, ton fils unique, nous l'objet de ta jalousie, nous sommes livrés entre leurs mains. Si le monde a été créé pour nous, pourquoi ne possédons-nous pas du moins notre héritage? Jusqu'à quand cela durera-t-il, Seigneur?...

» Sion est déserte, Babylone est heureuse. Est-ce bien juste? Sion a donc beaucoup péché? Soit; mais Babylone est-elle plus innocente? Je le croyais avant d'y être venu; mais, depuis que j'y suis, que vois-je? De telles impiétés, que j'admire vraiment que tu les supportes, après avoir détruit Sion pour beaucoup moins. Quelle nation t'a connu hors d'Israël? Quelle tribu a cru en toi si ce n'est Jacob? Et qui en a été moins récompensé?

(1) Comparez, par exemple, *Assomption de Moïse*, ch. 9.
(2) Celui de Cédron.
(3) Ch. v, 23-30.
(4) Ch. vi, 55-59.

Passant à travers les nations, je les ai vues florissantes et parfaitement insoucieuses de tes commandements. Mets dans la balance ce que nous avons fait et ce qu'elles font. Chez nous, j'en conviens, il y a peu de fidèles; mais, chez elles, il n'y en a pas du tout. Or elles jouissent d'une paix profonde, et nous, notre vie est celle de la sauterelle fugitive; nous passons nos jours dans la crainte et l'angoisse. Il nous eût été plus avantageux de ne pas exister que d'être tourmentés de la sorte sans savoir en quoi a pu consister notre faute (1)...

» Ah! que n'avons-nous été brûlés nous aussi dans l'incendie de Sion! Nous ne valons pas mieux que ceux qui y périrent (2) ».

L'ange Uriel, l'interlocuteur d'Esdras, élude le plus qu'il peut l'inflexible logique de cette protestation. Les mystères de Dieu sont si profonds! L'esprit de l'homme est si borné! Pressé de questions, Uriel se sauve par une théorie messianique analogue à celle des chrétiens (3). Le Messie, fils de Dieu, mais simple homme (4), de la race de David (5), est sur le point de paraître au-dessus de Sion (6) dans sa gloire, accompagné des personnages qui n'ont pas goûté la mort, c'est-à-dire de Moïse, d'Hénoch, d'Élie, d'Esdras lui-même (7). Il rappellera les dix tribus de la terre d'*Arzareth* (8). Il livrera de grands combats contre les méchants. Après les avoir vaincus, il régnera quatre cents ans sur la terre, avec ses élus (9). Au bout de ce temps, le Messie mourra (10) et tous les vivants avec lui. Le monde rentrera dans son silence primitif durant sept jours. Puis un monde

(1) *IV Esdr.*, ch. III, IV.

(2) Ch. XII, 44-45. « *Quanto erat nobis melius si essemus succensi et nos in incendio Sion; nec enim nos meliores sumus eorum qui ibi mortui sunt.* »

(3) Ch. VII, 27 ss; VIII, XIII entiers.

(4) Ch. XIII, 3 ss, 25 ss, 51-52. Cf. Justin, *Dial.*, 49.

(5) XII, 32, selon les versions orientales (éd. Hilgenfeld).

(6) Ch. XIII, 35 ss.

(7) Ch. VI, 26; VII, 28; XIII, 52; XIV, 9, et l'épilogue des versions orientales, qui manque dans le latin (Hilgenfeld, p. 108-110; Fritzsche, p. 639). Cf. saint Ambroise, *De bono mortis*, c. 11. Voir ci-après, p. 355, idée analogue pour Baruch.

(8) Ch. XII, 45. *Arzareth* est un nom fictif tiré de ארץ אחרת « terre étrangère ». *Deutér.*, XXIX, 27; *Jérémie*, XXII, 26. Cf. Mischna, *Sanhédrin*, X, 6. (Explic. Schiller-Szinessy.)

(9) Ce chiffre venait de *Gen.*, XV, 13, combiné avec *Ps.* XC, 15. Cf. *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 99 *a*.

(10) Ch. VII, 29.

nouveau apparaîtra; la résurrection générale aura lieu. Le Très-Haut se montrera sur son trône (1), et procédera au jugement définitif.

Le tour particulier que tendait à prendre le messianisme juif paraît ici avec clarté. Au lieu d'un règne éternel, que rêvaient les anciens prophètes pour la postérité de David, et que les messianistes, à partir de pseudo-Daniel, transfèrent à leur roi idéal (2), on arrive à concevoir le royaume messianique comme ayant une durée limitée. Nous avons vu l'auteur de l'*Apocalypse* chrétienne fixer cette durée à mille ans. Pseudo-Esdras se contente de quatre cents ans. Les opinions les plus diverses couraient à cet égard dans le judaïsme (3). Pseudo-Baruch, sans préciser la limite, dit clairement que le règne messianique ne durera qu'autant que la terre périssable (4). Le jugement du monde, dans cette manière de voir, est distingué de l'avènement du règne messianique, et la présidence en est attribuée au Très-Haut seul, non au Messie. La conscience chrétienne hésita quelque temps sur ce point, ainsi que le prouve l'*Apocalypse* de Jean. Puis la conception du Messie éternel (5), inaugurant un règne sans fin (6) et jugeant le monde, l'emporta tout à fait, et devint le trait essentiel et distinctif du christianisme.

Une pareille théorie soulevait une question dont nous avons déjà vu saint Paul et ses fidèles fort préoccupés (7). Dans une telle conception, énorme est la différence entre le sort de ceux qui vivront au moment de l'apparition du Messie et de ceux qui mourront auparavant (8). Notre

(1) Le jugement, selon le faux Esdras, n'est nullement présidé par le Messie. Ch. v, 55; vi, 1-6. Cf. xii, 33-34.

(2) *Daniel*, vii, 2; *Carm. sibyll.* iii, 49-50, 766 ss; *Psalt. Salom.*, xvii, 4; *Henoch*, lxii, 14.

(3) *Talm.* de Bab., *Sanhédr.*, 99 *a*.

(4) Ch. 40, déterminant le sens du ch. 73.

(5) *Jean*, xii, 34. Ce sont les juifs qui parlent à cet endroit; mais le peu de connaissance que le quatrième évangéliste a des doctrines intérieures du judaïsme ne laisse d'autorité au passage en question que comme témoignage de l'opinion chrétienne qui prévalait autour de l'auteur.

(6) Évangiles synoptiques.

(7) Voir *Saint Paul*, p. 897 ss.

(8) Ch. iv, 25; v, 41 ss; vii, 28; ix, 8; xii, 34; xiii, 16-24, 26. Cf. *I Thess.*, iv, 15 ss.

voyant arrive même à se poser une question bizarre, mais assez logique : Pourquoi Dieu n'a-t-il pas fait vivre tous les hommes en même temps (1)? Il sort d'embarras par l'hypothèse de dépôts provisoires (2), où sont tenues en réserve jusqu'au jugement les âmes des saints décédés. Au grand jour, les dépôts seront ouverts (3), en sorte que les contemporains de l'apparition du Messie n'auront qu'un avantage sur les autres, c'est d'avoir joui du règne de quatre cents ans (4). En comparaison avec l'éternité, c'est peu de chose; aussi l'auteur se croit-il autorisé à soutenir qu'il n'y aura point de privilège, les premiers et les derniers devant être absolument égaux au jour du jugement (5). Naturellement les âmes des justes, ainsi tenues dans une sorte de prison, ressentent quelque impatience et disent souvent : « Jusqu'à quand cela durera-t-il? Quand viendra l'heure de la moisson? » L'ange Jérémiel leur répond : « Quand le nombre de vos semblables sera complété (6). » Ces temps approchent. Comme les flancs de la femme, après neuf mois de grossesse, ne peuvent retenir le fruit qu'ils portent, ainsi les dépôts du *scheol*, trop pleins en quelque sorte, ont hâte de rendre les âmes qui y sont renfermées (7). La durée totale de l'univers se partage en douze parties (8); dix parties et demie de cette durée sont écoulées (9). Le monde court à sa fin avec une rapidité incroyable (10). L'espèce humaine est en pleine décadence;

(1) *IV Esdr.*, v, 43 ss.

(2) Ch. iv, 35 ss; vii, 32. Le mot grec était probablement ταμιεῖα, « magasins ». Latin : *promptuaria*. Ce sont les limbes de la future théologie chrétienne. Comp. la φυλακή, *I Petri*, iii, 19. Voir *l'Antéchrist*, p. 1159.

(3) Ch. vii, 32.

(4) Ch. vii, 28-35.

(5) Ch. v, 41 ss. Cf. *Matth.*, xix, 30 (xx, 16); Épître de Barnabé, ch. 6; *Apoc.* de Baruch, 51.

(6) Ch. iv, 36 ss. Rapport frappant avec *Apoc.*, vi, 10-11. On a supposé que *Jérémiel* était un équivalent de *Johanan*. Il est plus probable qu'il est fait ici allusion à une apocalypse perdue, qui ressemblait à celle de Jean, et où le personnage, innomé dans l'*Apocalypse*, qui fait patienter les justes, s'appelait Jérémiel. Les noms de Ramiel, d'Uriel, se retrouvent dans *Hénoch*, Fragm. grecs, dans le Syncelle, p. 12, 24 (Paris). Cf. *Apoc.* de Baruch, 55, 63.

(7) Ch. iv.

(8) Cette idée paraît d'origine persane. Comp. *Apoc.* de Baruch, c. 26-28.

(9) Ch. xiv, 11.

(10) *IV Esdr.*, iv, 26.

la taille des hommes diminue; comme des enfants nés de vieux parents, nos races n'ont plus la vigueur des premiers âges (1). « Le siècle a perdu sa jeunesse, et les temps commencent à vieillir (2). »

Les signes des derniers jours sont ceux dont nous avons trouvé vingt fois l'énumération. La trompette sonnera (3). L'ordre de la nature sera renversé, le sang coulera du bois, la pierre parlera (4). Hénoch et Élie apparaîtront pour convertir les hommes (5). Il faut se hâter de mourir; car les maux présents ne sont rien auprès de ceux qui viendront (6). Plus le monde s'affaiblira par vieillesse, plus il deviendra méchant. La vérité se retirera de jour en jour de la terre; le bien semblera exilé.

Le petit nombre des élus est la pensée dominante de notre sombre rêveur (7). L'entrée de la vie éternelle est comme le goulet resserré d'une mer, comme un passage étroit et glissant qui donne accès à une ville; à droite, il y a un précipice de feu; à gauche, une eau sans fond; un seul homme à peine y peut tenir. Mais la mer où l'on entre ainsi est immense, et la ville est pleine de toute sorte de biens (8). Il y a dans le monde plus d'argent que d'or, plus de cuivre que d'argent, plus de fer que de cuivre. Les élus sont l'or; les choses sont d'autant plus rares qu'elles sont plus précieuses (9). Les élus sont la parure de Dieu; cette parure n'aurait aucune valeur si elle était commune (10). Dieu ne s'attriste pas de la multitude de ceux qui périssent. Les misérables! Ils n'existent pas plus qu'une fumée, plus qu'une flamme; ils sont brûlés, ils sont morts (11)... On voit quelles racines profondes avaient déjà dans le judaïsme

(1) *IV Esdr.*, v, 52-55.
(2) xiv, 10. « *Seculum perdidit juventutem suam, et tempora appropinquant senescere.* »
(3) Ch. vi, 23.
(4) Ch. v; vi, 18 ss; ix, 3, 6.
(5) Ch. vi, 26.
(6) Comp. xiii, 23-24.
(7) Fragment retrouvé par M. Bensly, verset 45 ss. Cf. ix, 15-16.
(8) Ch. vii, 3-14. Comp. *Matth.*, vii, 13-14.
(9) Comp. viii, 2-3.
(10) Fragm. de M. Bensly, v. 49 ss.
(11) Fragm. de M. Bensly, v. 61.

les atroces doctrines d'élection et de prédestination qui devaient causer plus tard à tant d'âmes excellentes de si cruelles tortures. Ces effroyables duretés, dont toutes les écoles préoccupées de damnation sont coutumières, révoltent par moments le sentiment pieux de l'auteur. Il se laisse aller à s'écrier :

« O terre, qu'as-tu fait en donnant la naissance à tant d'êtres destinés à la perdition? Qu'il eût mieux valu que la conscience ne nous eût pas été donnée, puisqu'elle n'aboutit qu'à nous faire torturer! Que l'humanité pleure; que les bêtes se réjouissent : la condition de ces dernières est préférable à la nôtre; elles n'attendent pas le jugement, elles n'ont pas de supplice à craindre, après la mort il n'y a plus rien pour elles. Que nous sert la vie, puisque nous lui devons un avenir de tourments? Mieux vaudrait le néant que la perspective du jugement. »

L'Éternel répond que l'intelligence a été donnée à l'homme pour qu'il soit inexcusable au jour suprême et qu'il n'ait rien à répliquer (1).

L'auteur s'enfonce de plus en plus dans les questions bizarres que soulèvent ces dogmes redoutables (2). Est-ce dès le moment où l'on a rendu le dernier soupir qu'on est damné et torturé, ou bien s'écoule-t-il un intervalle durant lequel on est gardé en repos jusqu'au jugement (3). Selon l'auteur, le sort de chacun est fixé à la mort (4). Les méchants, exclus des dépôts d'âmes, sont à l'état d'esprits errants, tourmentés provisoirement de sept supplices, dont les deux principaux sont de voir le bonheur dont on jouit dans l'asile des âmes justes èt d'assister aux préparatifs du supplice qui leur est destiné à eux-mêmes (5). Les justes, gardés dans les dépôts par des anges, jouissent de sept

(1) Fragm. Bensly, v. 62-69.

(2) Il n'y a pas de raison suffisante pour voir dans toute cette partie une interpolation chrétienne. L'interpolation serait antérieure à saint Ambroise et à Vigilance (voir ci-après, p. 258); elle devrait être du IIIe siècle; or, à cette époque, la tendance de la théologie chrétienne n'était pas d'exagérer les doctrines de la damnation.

(3) Fragm. Bensly, v. 75-76.

(4) Fragm. Bensly, 78 ss. Comp. *Luc* (Lazare et le bon larron).

(5) Comp. saint Hippolyte, éd. Lagarde, p. 68-69.

joies, dont la plus sensible est de voir les angoisses des méchants et les supplices qui les attendent (1). L'âme, au fond miséricordieuse, de l'auteur proteste contre les monstruosités de sa théologie. « Les justes du moins, demande Esdras, ne pourront-ils pas prier pour les damnés, le fils pour son père, le frère pour son frère, l'ami pour son ami (2)? » La réponse est terrible : « De même que, dans la vie présente, le père ne saurait donner procuration à son fils, le fils à son père, le maître à son esclave, l'ami à son ami, pour être malade, pour dormir, pour manger, pour être guéri à sa place; de même ce jour-là personne ne pourra intervenir pour un autre; chacun portera sa propre justice ou sa propre injustice. » Esdras objecte en vain à Uriel les exemples d'Abraham et d'autres saints personnages qui ont prié pour leurs frères (3). Le jour du jugement inaugurera un état définitif, où le triomphe de la justice sera tel que le juste lui-même ne pourra avoir pitié du damné (4). Certes nous sommes avec l'auteur quand il s'écrie après ces réponses, censées divines :

« Je l'ai déjà dit, et je le dirai encore : « Mieux eût valu pour nous qu'Adam n'eût point été créé sur la terre. Du moins, après l'y avoir placé, Dieu devait-il l'empêcher de mal faire. Quel avantage y a-t-il pour l'homme à passer sa vie dans la tristesse et la misère, sans attendre après sa mort autre chose que des supplices et des tourments (5)? O Adam, quelle a été l'énormité de ton crime! En péchant, tu t'es perdu toi-même et tu as entraîné dans

(1) Fragm. Bensly, v. 93 ss. Comp. *Récognitions*, II, 13; saint Hippolyte, l. c., et surtout l'horrible passage de Tertullien, *De spectaculis*, 30.

(2) Fragm. Bensly, v. 102 ss. C'est ici certainement le motif pour lequel le feuillet contenant ce passage a été coupé dans le manuscrit de la traduction latine (Paris, fonds de Saint-Germain, maintenant n° 11505, écrit l'an 822) d'où sont provenus tous les autres manuscrits que l'on connaît, excepté celui d'Amiens. Le moyen âge tenait beaucoup à la prière pour les morts; or le passage dont il s'agit en était la négation directe et servait de base à l'erreur de Vigilance (saint Jérôme, *Ad Vigil.*, c. 10, Opp., IV, 2e part., col. 283, 284, Martianay). Cf. saint Ambroise (*De bono mortis*, c. 10, 11, 12; Épître 34, *Ad Horontianum*, Opp., t. II, col. 921-924).

(3) Ch. VII, 36 ss.

(4) Ch. VII, 45 (versions syr. et éthiop.).

(5) Ch. VII, V. 46-47.

ta chute tous les hommes dont tu étais le père. Et que nous sert l'immortalité, si nous avons fait des œuvres dignes de mort (1)? »

Pseudo-Esdras admet bien la liberté (2), mais la liberté a peu de raison d'être dans un système où l'on se fait une idée aussi exaltée de la prédestination. C'est pour Israël que le monde a été créé, le reste du genre humain est damné (3).

« Et maintenant, Seigneur, je ne vous prierai point pour tous les hommes (vous savez mieux que moi ce qui les regarde); mais je vous prierai en faveur de votre peuple, de votre héritage, sujet continuel de mes larmes (4)...

» Interrogez la terre, et elle vous dira que c'est à elle qu'il appartient de pleurer. Tous ceux qui sont nés ou naîtront sortent de la terre; cependant ils courent presque tous à leur perte, et le plus grand nombre d'entre eux est destiné à périr (5)...

» Ne t'inquiète pas du grand nombre de ceux qui doivent périr; car, ayant eux aussi reçu la liberté, ils ont dédaigné le Très-Haut, rejeté sa loi sainte, foulé aux pieds ses justes, dit dans leur cœur : « Il n'y a point de Dieu. » Aussi, pendant que vous jouirez des récompenses promises, ils auront en partage la soif et les tourments qui leur ont été préparés (6). Ce n'est pas que Dieu ait voulu la perte de l'homme; mais ce sont les hommes formés de ses mains qui ont souillé le nom de celui qui les a faits et qui ont été ingrats envers celui qui leur a donné la vie (7)...

» Je me suis réservé un grain de la grappe, une plante de toute une forêt. Périsse donc la multitude qui est née en vain (8), pourvu que me soit gardé mon grain de raisin, ma plante que j'ai élevée avec tant de soin (9)!... »

Une vision spéciale (10) est destinée, comme dans presque toutes les apocalypses, à donner d'une façon énigmatique

(1) Ch. VII, 48-49.
(2) Ch. VII, 57 ss; Fragm. Bensly, v. 71 ss; VIII, 56 ss.
(3) Ch. VII, 10-11.
(4) Ch. VIII, 15 ss.
(5) Ch. X, 9-10.
(6) Comp. *Matth.*, XXV, 34, 41 et *IV Esdr.*, IX, 8.
(7) Ch. VIII, 55-61.
(8) « *Multitudo quae sine causa nata est.* »
(9) Ch. IX, 21-22.
(10) Ch. XI et XII. Voir l'édition et les explications de M. Volkmar.

la philosophie de l'histoire contemporaine, et, comme d'ordinaire aussi, on en peut conclure la date du livre avec précision. Un aigle immense (l'aigle est le symbole de l'Empire romain dans *Daniel*) (1) étend ses ailes sur toute la terre et la tient dans ses serres. Il a six paires de grandes ailes, quatre paires d'ailerons ou contre-ailes (2), et trois têtes. Les six paires de grandes ailes sont six empereurs. Le second d'entre eux règne si longtemps, qu'aucun de ceux qui lui succèdent n'arrive à la moitié du nombre d'années qui lui est départi. C'est notoirement Auguste, et les six empereurs dont il s'agit sont les six empereurs de la maison des Jules : César (3), Auguste (4), Tibère, Caligula, Claude, Néron, maîtres de l'Orient et de l'Occident. Les quatre ailerons ou contre-ailes sont les quatre usurpateurs, ou anticésars, Galba, Othon, Vitellius, Nerva, qui, selon l'auteur, ne doivent pas être considérés comme de vrais empereurs (5). Le règne des trois premiers anticésars est une période de troubles, durant laquelle on croira que c'en est fait de l'empire; mais l'empire se relève, non cependant tel qu'il était à l'origine (6). Les trois têtes (les Flavius) représentent ce nouvel empire ressuscité. Ces trois têtes agissent toujours ensemble, innovent beaucoup, dépassent en tyrannie les Jules, mettent le comble aux impiétés de l'empire de l'aigle (par la destruction de Jérusalem), et en marquent la fin (7). La tête du milieu (Vespasien) est la plus grande; toutes les trois dévorent les ailerons (Galba, Othon, Vitellius) qui aspiraient à régner. La tête du milieu meurt; les deux autres (Titus et Domitien) règnent; mais la tête de droite dévore celle de gauche (allusion évidente à l'opinion populaire sur le fratricide de Domitien) (8);

(1) *Daniel*, ch. XI. Comp. les monnaies de Domitien (aigle avec une palme).
(2) Ἀντιπτερύγια.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1369. Ajoutez comme exemples de cette manière de compter : *Carm. sibyll.*, V, 12-41 (écrit vers 118); Théophile, *Ad Autol.*, III, 25; Épiphane, *De pond. et mens.*, c. 12.
(4) Ch. XI, 13-17; XII, 15.
(5) Ch. XI, 25-27; XII, 20.
(6) Ch. XII, 18.
(7) Ch. XII, 23-25.
(8) Ch. XI, 35; XII, 27-28. Voir ci-dessus, p. 126.

la tête de droite, après avoir tué l'autre, est tuée à son tour; seule la grande tête meurt dans son lit, mais non sans de cruels tourments (allusion aux fables rabbiniques sur les maladies par lesquelles Vespasien aurait expié son crime envers la nation juive) (1).

Alors vient le tour de la dernière paire d'ailerons, c'est-à-dire de Nerva, usurpateur qui succède à la tête de droite (Domitien), et est avec les Flavius dans la même relation que Galba, Othon, Vitellius furent avec les Jules. Ce dernier règne est court et plein de trouble (2); c'est moins un règne qu'un acheminement ménagé par Dieu pour amener la fin des temps (3). En effet, au bout de quelques instants, selon notre visionnaire, le dernier anticésar (Nerva) disparaît; le corps de l'aigle prend feu, et toute la terre en est frappée d'étonnement. La fin du monde profane arrive, et le Messie vient accabler l'Empire romain de reproches sanglants (4) :

« Tu as régné sur le monde par la terreur et non par la vérité. Tu as écrasé les hommes doux (5), tu as persécuté les gens paisibles, tu as haï les justes, tu as aimé les menteurs, tu as humilié les murailles de ceux qui ne t'avaient fait aucun mal. Tes violences sont montées jusqu'au trône de l'Éternel, et ton orgueil est venu jusqu'au Tout-Puissant. Le Très-Haut a consulté alors sa table des temps, et a vu que la mesure était pleine, que son moment était venu. C'est pourquoi tu vas disparaître, toi, ô aigle, et tes ailes horribles et tes ailerons maudits, et tes têtes perverses et tes ongles détestables (6), et tout ton corps sinistre, afin que la terre respire, qu'elle se ranime, délivrée de la tyrannie, et qu'elle recommence à espérer en la justice et en la pitié de celui qui l'a faite. »

Les Romains seront jugés ensuite, jugés vivants et

(1) Ch. XII, 26. Voir ci-dessus, p. 120, 121.
(2) Ch. XII, 1-2, 29-30. Cf. XI, 24.
(3) Ch. XII, 30.
(4) Ch. XI, 40 ss; XII, 32 ss.
(5) *Anavim* ou *anivyim*, synonyme d'*ébionim*.
(6) Les ongles de l'aigle sont sans doute les légions, par lesquelles il tient l'Orient et l'Occident.

exterminés sur place. Alors le peuple juif respirera. Dieu le conservera en joie jusqu'au jour du jugement (1).

On ne peut guère douter d'après cela que l'auteur n'ait écrit sous le règne de Nerva, règne qui parut sans solidité ni avenir, à cause de l'âge et de la faiblesse du souverain, jusqu'à l'adoption de Trajan (fin de 97). L'auteur de l'*Apocalypse* d'Esdras, comme l'auteur de l'*Apocalypse* de Jean (2), étranger à la vraie politique, croit que l'empire qu'il hait et dont il ne voit pas les ressources infinies, touche au terme de ses destinées. Les auteurs des deux révélations, juifs passionnés, battent des mains par avance sur la ruine de leur ennemie. Nous verrons les mêmes espérances se renouveler après les échecs de Trajan en Mésopotamie (3). Toujours à l'affût des moments de faiblesse de l'empire, le parti juif, à chaque point noir à l'horizon, poussait d'avance des cris de triomphe et applaudissait par anticipation. L'espérance d'un empire juif, succédant à l'Empire romain (4), remplissait encore ces brûlantes âmes, que les effroyables massacres de l'an 70 n'avaient pas abattues. L'auteur de l'*Apocalypse* d'Esdras avait peut-être dans sa jeunesse combattu en Judée; parfois il semble regretter de ne pas y avoir trouvé la mort (5). On sent que le feu n'est pas éteint, qu'il couve sous la cendre et que, avant d'abdiquer ses espérances, Israël tentera encore plus d'une fois le sort. Les révoltes juives sous Trajan et sous Adrien répondront à ce cri enthousiaste. Il faudra l'extermination de Béther pour avoir raison de la nouvelle génération de révolutionnaires sortie des cendres des héros de 70.

La fortune de l'*Apocalypse* d'Esdras fut aussi étrange que l'ouvrage lui-même. Comme le *Livre de Judith* et le discours sur l'*Empire de la raison*, elle fut négligée des juifs, aux yeux desquels tout livre écrit en grec devint bientôt un livre étranger; mais, dès son apparition, elle fut adoptée avec empressement par les chrétiens et tenue pour un livre

(1) Ch. XII, 33-34.
(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1485.
(3) Ci-après, p. 339 ss.
(4) Cf. Ch. VI, 7 ss.
(5) Ch. XII, 44-45.

du canon du Vieux Testament, écrit réellement par Esdras. L'auteur de l'épître attribuée à saint Barnabé (1), l'auteur de l'épître apocryphe qu'on appelle la Deuxième de Pierre (2), l'ont certainement lue. Le faux Hermas paraît l'imiter pour le plan, l'ordre et l'agencement des visions, le tour du dialogue. Clément d'Alexandrie en fait grand cas encore (3). L'Église grecque, s'éloignant de plus en plus du judéo-christianisme, l'abandonne et laisse se perdre l'original (4). L'Église latine est partagée. Les docteurs instruits, tels que saint Jérôme (5), voient le caractère apocryphe de toute la composition et la repoussent avec mépris, tandis que saint Ambroise en fait plus d'usage que de n'importe quel livre saint et ne la distingue en rien des Écritures révélées (6). Vigilance y puise le germe de son hérésie sur l'inutilité de la prière pour les morts. La liturgie y fait des emprunts (7). Roger Bacon l'allègue avec respect. Christophe Colomb (8) y trouve des arguments pour l'existence d'une autre terre. Les enthousiastes du XVI^e^ siècle s'en nourrirent. L'illuminée Antoinette Bourignon y voyait le plus beau des livres saints.

En réalité, peu de livres ont fourni autant d'éléments à la théologie chrétienne que cette œuvre antichrétienne. Les limbes (9), le péché originel (10), le petit nombre des élus (11), l'éternité des peines de l'enfer (12), le supplice du feu (13), les

(1) Comp. surtout *Barn.*, c. 6 et *IV Esdr.*, v, 42 (rapprochement douteux); *Barn.*, c. 12, et *IV Esdr.*, v, 5; *Barn.*, c. 4, et *IV Esdr.*, VIII, 3 (confusion avec *Matth.*, XX, 16; XXII, 41).

(2) Comp. *II Petri*, I, 19 et *IV Esdr.*, XII, 42.

(3) *Stromates*, I, XXI, p. 330, éd. Paris; III, XVI, p. 468. Cf. *IV Esdr.*, v, 35.

(4) Elle n'est pas dans la *Synopse* attribuée à saint Athanase. Nicéphore (canon 4) la rejette. Anastase le Sinaïte (§ 1) et le catalogue publié par Cotelier (*Patres apost.*, I, p. 197) la rangent parmi les apocryphes.

(5) *Praef. in Esdr. et Neh., ad Domnionem et Rogatianum; Contre Vigilance*, c. 10.

(6) *De bono mortis*, c. 10, 11, 12; *De spir. sancto*, II, 6; *De excessu satyri*, I, 66, 68, 69; *Epist.* 38, *Ad Horontianum; Comment. in Luc*, II, 31.

(7) Hilgenfeld, *Messias Jud.*, p. XXIV, 70, 147; Volkmar, *IV Buch Esra*, p. 273, 376; Le Hir, *Études bibl.*, I, p. 140, 141, 173.

(8) Navarrete, *Colleccion*, I, p. 261.

(9) Voir ci-dessus, p. 250.

(10) Ch. III, 10, 21-22; IV, 30; VII, 10-11, 46, 48; Frag. Bensly, v. 70; VIII, 34 ss.

(11) Voir ci-dessus, p. 251.

(12) Ch. IX, 9.

(13) Ch. XIII, 38.

*

préférences libres de Dieu, y ont trouvé leur expression la moins adoucie; si les terreurs de la mort ont été fort aggravées par le christianisme, c'est sur des livres comme celui-ci qu'il en faut faire peser la responsabilité. Ce sombre Office, si plein de rêves grandioses, que l'Église récite sur les cercueils, semble inspiré des visions ou, si l'on veut, des cauchemars de pseudo-Esdras. L'iconographie chrétienne elle-même emprunta beaucoup à ces pages bizarres pour tout ce qui touche à la représentation de l'état des morts. Les mosaïques byzantines (1) et les miniatures qui offrent l'image de la résurrection ou du jugement dernier semblent calquer la description que fait notre auteur des dépôts d'âmes. De ses assertions dérive principalement l'idée qu'Esdras recomposa les Écritures perdues (2). L'ange Uriel lui doit son droit de cité dans l'art chrétien (3); l'adjonction de ce nouveau personnage céleste à Michel, Gabriel et Raphaël donna aux quatre angles du trône de Dieu, et par suite aux quatre points cardinaux, leurs gardiens respectifs (4). Le concile de Trente, tout en excluant du canon latin le livre tant admiré des anciens Pères, n'empêcha pas de le réimprimer à la suite des éditions de la Vulgate, dans un caractère différent.

Si quelque chose prouve la promptitude avec laquelle la fausse prophétie d'Esdras fut accueillie par les chrétiens, c'est l'emploi qui en est fait dans le petit traité d'exégèse alexandrine, imité de l'épître aux Hébreux, auquel on attacha très anciennement le nom de Barnabé (5). L'auteur

(1) Par exemple, celle de Torcello (photographiée par Naya, Venise).

(2) Ch. XIV, 42 ss.

(3) Il figurait déjà dans le *Livre d'Hénoch* (le Syncelle, p. 24; Cédrénus, p. 9 et 11).

(4) *Bammidbar rabba*, sect. 2. Buxtorf, au mot אוריאל. Cf. Waddington, *Inscr. gr. de Syrie*, n° 2068.

(5) Barnabé étant l'auteur vraisemblable de l'Épître aux Hébreux, on comprend qu'une imitation de ce dernier écrit lui ait été attribuée. L'erreur vint peut-être aussi de ce que Barnabé passait pour avoir présidé l'Église d'Alexandrie. Le texte grec original de cet écrit n'est connu dans son intégrité que depuis la découverte du *Codex Sinaïticus*. Le manuscrit du Fanar, déjà utilisé par le métropolite Philothée Bryenne pour les épîtres de saint Clément, contient également l'Épître de Barnabé (Κλήμ. ἐπ στ., p. ῃ′). La publication de ce dernier texte lèvera les doutes qui restent encore sur des passages importants, comme *Barn.*, 4.

de ce traité cite le faux Esdras (1), comme il cite Daniel, Hénoch (2) et les anciens prophètes. Un trait d'Esdras l'a surtout frappé, c'est le bois d'où le sang découle (3); naturellement il y voit l'image de la croix. Or tout porte à croire que le traité attribué à Barnabé a été composé, comme l'*Apocalypse* d'Esdras, sous le règne de Nerva (4). Celui qui l'a écrit applique ou plutôt altère pour l'appliquer à son temps une prophétie de Daniel sur dix règnes (César, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon (5), Vespasien, Titus) et sur un « petit roi (6) » (Nerva), qui viendra humilier les trois (Flavius), réduits à un (Domitien), qui l'ont précédé (7).

La facilité avec laquelle l'auteur a cru pouvoir adopter la prophétie du faux Esdras est d'autant plus singulière, que peu de docteurs chrétiens expriment aussi énergiquement que lui la nécessité de se séparer absolument du judaïsme. Les gnostiques, à cet égard, n'ont rien dit de plus fort. L'auteur se montre à nous comme un ex-juif très versé dans le rituel, l'agada et les discussions rabbiniques, mais fort animé contre la religion qu'il a quittée. La circoncision lui paraît avoir été de tout temps une méprise des juifs, un malentendu qui leur a été inspiré par quelque génie pervers (8). Le temple même fut une erreur; le culte qu'on y pratiquait était presque idolâtrique; il reposait tout entier sur l'idée païenne qu'on peut renfermer Dieu dans une maison. Le temple, détruit par la faute des juifs,

(1) *Barn.*, 12 (ἐν ἄλλῳ προφήτῃ); cf. 4, 16. Voir ci-dessus, p. 258, note 1.

(2) Ch. 4, peut-être 16 (Cf. *Hénoch*, c. 89).

(3) Voir ci-dessus, p. 251. Tout cela vient peut-être de *Habacuc*, II, 11-12, mal lu et mal compris. Cf. Le Hir., *Études bibl.*, I, p. 198-200.

(4) Le prétendu Barnabé semble aussi faire usage de l'Épître de Clément, qui n'existait guère que depuis un an ou deux (Hilgenfeld, *Clém.*, p. XIX-XXI). Cela ne doit pas surprendre. Les écrits de ce temps étaient très lus pendant les années qui suivaient leur publication. Dans l'ordre de recherches qui nous occupe, le moment où l'on commence à voir un livre cité est presque toujours celui où il venait de paraître.

(5) Vitellius était supprimé en Égypte dans le canon des empereurs. Lepsius, *Das Kœnigsbuch der alten Ægypt.*, Berlin 1858, pl. 63; Volkmar, *IV Buch Esra*, p. 346, note.

(6) Comp. « *Regnum exile* ». *IV Esdr.*, XII, 2.

(7) *Barn.*, 4. Cf. *Daniel*, VII, 7, 8, 24.

(8) *Barn.*, 9.

ne se relèvera plus; le vrai temple est celui qui s'élève spirituel dans le cœur des chrétiens (1). Le judaïsme en général n'a été qu'une aberration, l'ouvrage d'un mauvais ange (2), qui a fait prendre aux juifs tout de travers les ordres de Dieu. Ce que l'auteur craint le plus, c'est que le chrétien n'ait l'air d'un prosélyte juif (3). Tout a été changé par Jésus, même le sabbat. Le sabbat représentait autrefois la fin d'un monde; maintenant, transféré au huitième jour, il marque, par la joie avec laquelle on le célèbre, le début d'un monde nouveau, inauguré par la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ (4). C'en est fait des sacrifices, c'en est fait de la Loi; tout l'Ancien Testament ne fut que symbole (5). La croix de Jésus est le mot de toutes les énigmes (6); l'auteur la retrouve partout au moyen de bizarres *ghematrioth*. La Passion de Jésus est le sacrifice propitiatoire dont les autres n'étaient que l'image (7). Le goût que l'Égypte ancienne et l'Égypte juive eurent pour les allégories semble se retrouver dans ces explications, où il nous est impossible de voir autre chose que des jeux arbitraires. Comme tous les lecteurs des apocalypses (8), l'auteur croit que l'on est à la veille du jugement (9). Les temps sont mauvais; Satan a tout pouvoir sur les affaires d'ici-bas (10); mais le jour n'est pas loin où il périra ainsi que les siens : « Le Seigneur est proche, avec sa récompense (11). »

Les scènes de désordre qui se succédaient de jour en jour dans l'empire ne donnaient, du reste, que trop raison aux sombres prédictions de pseudo-Esdras et du prétendu Barnabé. Le règne du faible vieillard que tous les partis

(1) *Barn.*, 16. Nous réfuterons dans *l'Église chrétienne* (ch. 1) les fausses inductions qu'on a voulu tirer de ce passage.
(2) Ἄγγελος πονηρός.
(3) *Barn.*, 3.
(4) *Barn.*, 15.
(5) *Barn.*, 2, 7-12, 14.
(6) *Barn.*, 9, 11.
(7) *Barn.*, 5, 6.
(8) *Barn.*, 4, 16.
(9) *Barn.*, 4, 21.
(10) *Barn.*, 2, 4, 8.
(11) *Barn.*, 21.

s'étaient trouvés d'accord pour mettre au pouvoir, dans les heures de surprise qui suivirent la mort de Domitien, était une agonie (1). La timidité qu'on lui reprochait n'était que de la sagesse. Nerva sentait que l'armée regrettait toujours Domitien, et ne supportait qu'impatiemment la domination de l'élément civil. Les honnêtes gens étaient au pouvoir; mais le règne des honnêtes gens, quand il n'est pas appuyé sur l'armée, est toujours faible. Un terrible incident montra la profondeur du mal. Vers le 27 octobre de l'an 97 (2), les prétoriens, ayant trouvé un chef dans Casperius Ælianus, viennent assiéger le palais, demandant à grands cris le châtiment de ceux qui avaient tué Domitien. Le tempérament un peu mou de Nerva n'était pas fait pour de pareilles scènes. Il s'offrit vertueusement à la mort, mais ne put empêcher le massacre de Parthénius et de ceux qui l'avaient fait empereur. Ce jour fut décisif et sauva la république. Nerva, en véritable sage, comprit qu'il devait s'associer un jeune capitaine, dont l'énergie suppléât à ce qui lui manquait. Il avait des parents; mais, uniquement attentif au bien de l'État, il chercha le plus digne. Le parti libéral possédait dans son sein un admirable homme de guerre, Trajan, qui commandait alors sur le Rhin, à Cologne. Nerva le choisit. Ce grand acte de vertu politique assura la victoire des libéraux, qui était restée toujours douteuse depuis la mort de Domitien. La vraie loi du césarisme, l'adoption, était trouvée. La soldatesque est réfrénée. La logique voulait qu'un Septime Sévère, avec sa maxime détestable : « Contente le soldat; moque-toi du reste », succédât à Domitien. Grâce à Trajan, la fatalité de l'histoire fut ajournée et retardée d'un siècle. Le mal est vaincu, non pas pour mille ans, comme le croyait Jean, ni même pour quatre cents ans, comme rêvait pseudo-Esdras, mais pour cent ans, ce qui est beaucoup.

(1) « *Regnum exile et tumultu plenum* ». *IV Esdr.*, XII, 2.
(2) Tillemont, *Hist. des emp.*, II, p. 487-488.

CHAPITRE XVII

TRAJAN — LES BONS ET GRANDS EMPEREURS

L'ADOPTION de Trajan assurait à l'humanité civilisée, après de cruelles épreuves, un siècle de bonheur. L'empire était sauvé. Les haineuses prédictions des faiseurs d'apocalypses recevaient un complet démenti. Le monde voulait vivre encore; l'empire, malgré la chute des Jules et des Flavius, trouvait en sa forte organisation militaire des ressources que les provinciaux superficiels ne soupçonnaient pas. Trajan, que le choix de Nerva venait de porter à l'empire, était un très grand homme, un vrai Romain, maître de lui-même, froid dans le commandement, d'une attitude digne et grave. Il avait sûrement moins de génie politique qu'un César, qu'un Auguste, qu'un Tibère; mais il leur était supérieur par la justice et par la bonté; pour les talents militaires, il ne le cédait qu'à César. Il ne faisait pas profession de philosophie, comme Marc-Aurèle; mais il l'égalait en sagesse pratique, en bienveillance (1). Sa ferme croyance dans le libéralisme (2) ne se démentit jamais; il montra par un illustre exemple que le parti héroïquement optimiste qui nous fait admettre que les hommes sont bons, quand il n'est pas prouvé qu'ils sont mauvais, peut se concilier avec la fermeté d'un souverain. Chose surprenante! ce monde d'idéologues et d'hommes d'opposition, que la mort de Domitien porta au pouvoir, sut gouverner. Il se réconcilia franchement avec la nécessité, et l'on vit alors quelle chose excellente est la monar-

(1) « *Favorabilis, civilis animus.* »

(2) Notez ses phrases habituelles : « *Non est ex justitia temporum nostrorum..., nec nostri seculi est.* » (Corresp. de Pline et de Trajan, lettres 55, 97).

chie faite par des républicains convertis. Le vieux Verginius Rufus, ce grand citoyen qui avait rêvé toute sa vie la république, et qui fit tout ce qu'il put pour qu'elle fût proclamée à la mort de Néron, comme elle l'avait été à la mort de Caligula, Verginius, illustre pour avoir plusieurs fois refusé l'empire (1), était complètement rallié et servait de centre à cette société d'élite (2). Le parti radical renonçait à sa chimère, et reconnaissait que, si le principat et la liberté avaient été jusque-là inconciliables (3), le bonheur des temps voulait que ce miracle fût devenu aisé.

Galba le premier avait entrevu un moment cette combinaison d'éléments en apparence contradictoires. Nerva et Trajan la réalisèrent. L'empire avec eux devient républicain, ou plutôt l'empereur est le premier et le seul républicain de l'empire. Les grands hommes qu'on vante dans le monde qui entoure le souverain sont Thraséas, Helvidius, Sénécion, Caton, Brutus, les héros grecs qui expulsèrent les tyrans de leur patrie (4). Là est l'explication de ce fait que, à partir de l'an 98, il n'y a plus de protestation contre le principat. Les philosophes, qui avaient été jusque-là en quelque sorte l'âme de l'opposition radicale, et dont l'attitude avait été si hostile sous les Flavius, se taisent tout à coup; ils sont satisfaits. Entre le régime nouveau et la philosophie il y a une alliance intime. Il faut dire qu'on ne vit jamais au gouvernement des choses humaines un groupe d'hommes aussi dignes d'y présider. C'étaient Pline, Tacite, Verginius Rufus, Junius Mauricus, Gratilla, Fannia (5), nobles hommes, femmes pudiques, tous ayant été les persécutés de Domitien, tous pleurant quelque parent, quelque ami, victime du règne abhorré.

L'âge des monstres était passé. Cette haute race des Jules et des familles qui leur étaient alliées avait déroulé devant le monde le plus étrange spectacle de folie, de grandeur,

(1) Voir sa belle épitaphe républicaine, faite par lui-même. Pline, *Epist.*, VI, 10; IX, 19.
(2) Pline, *Epist.*, II, 1; Dion Cassius, LXVIII, 2.
(3) Tacite, *Agricola*, 3.
(4) Pline, *Epist.*, I, 17; Juvénal, *Satires*, v, 36 ss; Marc-Aurèle, *Pensées*, I, 14.
(5) Voir la belle Lettre de Pline, III, 11. Comp. V, 1.

de perversité. Désormais l'âcreté du sang romain semble épuisée. Rome a sué toute sa malice. C'est le propre d'une aristocratie qui a mené la vie sans frein de devenir sur ses vieux jours réglée, orthodoxe, puritaine. La noblesse romaine, la plus terrible qui ait jamais existé, n'a plus maintenant que des raffinements extrêmes de vertu, de délicatesse, de modestie.

Cette transformation fut en grande partie l'œuvre de la Grèce (1). Le pédagogue grec avait réussi à se faire accepter de la noblesse romaine, à force de subir ses dédains, sa grossièreté, son mépris pour les choses de l'esprit. Dès le temps de Jules César, Sextius le père apportait d'Athènes à Rome la fière discipline morale du stoïcisme, l'examen de conscience, l'ascétisme, l'abstinence, l'amour de la pauvreté (2). Après lui, Sextius fils, Sotion d'Alexandrie, Attale, Démétrius le cynique, Métronax, Claranus, Fabianus (3), Sénèque, donnent le modèle d'une philosophie active et pratique, employant tous les moyens, la prédication, la direction des consciences, pour la propagande de la vertu (4). La noble lutte des philosophes contre Néron et Domitien, leurs bannissements, leurs supplices achevèrent de les rendre chers à la meilleure société romaine. Leur crédit va toujours grandissant jusqu'à Marc-Aurèle, sous lequel ils règnent. La force d'un parti est toujours en proportion du nombre de ses martyrs. La philosophie avait eu les siens. Elle avait souffert, comme tout ce qui était noble, des abominables régimes qu'on avait traversés; elle bénéficia de la réaction morale provoquée par l'excès du mal. Alors naît une idée, chère aux rhéteurs, le tyran ennemi-né du philosophe, le philosophe ennemi-né du tyran (5). Tous les maîtres des Antonins sont

(1) Livre Ier des *Pensées* de Marc-Aurèle, tout entier.

(2) Fabianus, dans Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, 9.

(3) Sénèque, *Epist.*, 52, 59, 62, 64, 66, 67, 73, 93, 98, 100-108, 110; *De ira*, III, 36; *Quaest. nat.*, VII, 32; *De provid.*, 3, 5. Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, II, præf.

(4) « *Disserebat populo Fabianus.* » Sénèque, *Epist.*, 52. Cf. ép. 100.

(5) Voir surtout, dans la *Vie d'Apollonius* de Philostrate, la façon dont l'auteur insiste sur le rôle brillant du philosophe, en lutte avec les mauvais empereurs,

pleins de cette idée; le bon Marc-Aurèle passa sa jeunesse à déclamer contre les tyrans; l'horreur pour Néron et pour ces empereurs que Pline l'Ancien appelait les « brandons incendiaires du genre humain (1) » remplit la littérature du temps (2). Trajan eut toujours pour les philosophes les plus grands égards et les plus délicates attentions (3). Entre la discipline grecque et la fierté romaine l'alliance est désormais intime. « Vivre comme il convient à un Romain, à un homme (4) », est le rêve de quiconque se respecte : Marc-Aurèle n'est pas au monde encore; mais il est né moralement; la maîtrise spirituelle d'où il sortira est complètement instituée.

Certes, la philosophie ancienne avait eu des jours de plus grande originalité; elle n'avait jamais pénétré plus profondément la vie et la société. Les différences des écoles étaient à peu près effacées; les systèmes généraux étaient abandonnés; un éclectisme superficiel, comme celui qu'aiment les gens du monde soucieux de bien faire, était à la mode. La philosophie devenait oratoire, littéraire, prêcheuse, visant plus à l'amélioration morale qu'à la satisfaction de la curiosité. Une foule de personnes en faisaient leur règle et même la loi de leur vie extérieure. Musonius Rufus et Artémidore étaient de vrais confesseurs de leur foi, des héros de la vertu stoïque (5). Euphrate de Tyr offrait l'idéal du philosophe galant homme; sa personne avait un grand charme, ses manières étaient de la plus rare

honoré de leur haine personnelle, persécuté nommément par eux, puis, à partir de Nerva, recherché, flatté, avant ses entrées particulières au palais. Voir aussi du même *Vies des sophistes*, I, VII; Lucien, *Nero seu de isthmo;* Arrien, *Dissert. Epict.*, I, VIII, 12; Spartien, *Adrien*, 16; Thémistius, Orat. 5, *Ad Jov. imp.*, p. 63. éd. Hardouin.

(1) Pline, *Hist. nat.*, VII, 45.

(2) Voir, par exemple, la pièce d'*Octavie*, attribuée faussement à Sénèque. Remarquez l'aversion de Marc-Aurèle pour les Césars, *Pensées*, VI, 30; son opinion sur Néron, III, 16.

(3) Pline, *Panégyr.*, 44.

(4) Marc-Aurèle, *Pensées*, II, 5; III, 5.

(5) Pline, *Epist.*, III, 11. Se défier de Philostrate, qui, surtout dans sa *Vie d'Apollonius*, a tout à fait faussé le caractère de ces grands hommes, et leur a donné un air de théosophie qu'ils n'eurent pas. Lucien, en ces matières, est aussi plus romancier qu'historien de la philosophie.

distinction (1). Dion Chrysostome créait un genre de conférences voisin du sermon, et obtenait d'immenses succès sans sortir jamais du ton le plus élevé (2). Le bon Plutarque écrivait pour l'avenir la *Morale en action* du bon sens, de l'honnêteté, et imaginait cette antiquité grecque, douce et paterne, peu ressemblante à la vraie (laquelle fut resplendissante de beauté, de liberté et de génie), mais mieux accommodée que la vraie aux besoins de l'éducation. Épictète, lui, avait les paroles de l'éternité, et prenait place à côté de Jésus, non sur les montagnes d'or de Galilée, éclairées par le soleil du royaume de Dieu, mais dans le monde idéal de la vertu parfaite. Sans résurrection, sans Thabor chimérique, sans royaume de Dieu, il prêcha le sacrifice, le renoncement, l'abnégation. Il fut le pic de neige sublime que l'humanité contemple avec une sorte de terreur à son horizon ; Jésus eut le rôle plus aimable de dieu parmi les hommes ; le sourire, la gaieté, le pardon lui furent permis.

La littérature, de son côté, devenue tout à coup grave et digne, atteste un immense progrès dans les mœurs de la haute société. Déjà Quintilien, aux plus mauvais jours du règne de Domitien, avait tracé ce code de la probité oratoire, qui devait se trouver en un si parfait accord avec nos meilleurs esprits du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, Rollin, MM. de Port-Royal ; or l'honnêteté littéraire ne va jamais seule ; il n'y a que les siècles sérieux qui puissent avoir une littérature sérieuse. Tacite écrivait l'histoire avec ce haut sentiment d'aristocrate qui ne le préservait pas des erreurs de détail, mais lui inspirait ces colères vertueuses qui ont fait de lui pour l'éternité le spectre des tyrans. Suétone se préparait par des travaux de solide érudition à son rôle d'exact et impartial biographe. Pline, homme bien élevé, libéral, humain, charitable (3), délicat, fonde des écoles,

(1) Pline, *Epist.*, I, 10, Cf. *Manuel* d'Épictète, XXIX, 1 ; Arrien, *Dissert. Epict.*, IV, VIII, 15 ; Philostrate, *Vies des sophistes*, I, VII, 3 ; XXV, 11, Dion Cassius, LXIX, 8.

(2) Voir ses œuvres et Philostrate, *Vies des sophistes*, I, VII.

(3) Pline, *Epist.*, I, 19 ; IV, 22 ; VI, 3, 32 ; VII, 18.

des bibliothèques publiques (1); on dirait un Français de la plus aimable société du XVIIIe siècle. Juvénal, sincère dans la déclamation et moral dans la peinture du vice, a de beaux accents d'humanité (2), et garde, malgré les taches de sa vie, un sentiment de fierté romaine. C'était comme une reflorescence tardive de la belle culture intellectuelle créée par la collaboration du génie grec et du génie italien. Cette culture était au fond déjà frappée à mort; mais elle produisait avant de mourir une dernière poussée de feuilles et de fleurs.

Le monde va donc enfin être gouverné par la raison. La philosophie va jouir, pendant cent ans, du droit qu'elle est censée avoir de rendre les peuples heureux. Une foule de lois excellentes, formant la meilleure partie du droit romain, sont de ce temps. L'assistance publique commence; les enfants surtout sont l'objet de la sollicitude de l'État (3). Un vrai sentiment moral anime le gouvernement; jamais, avant le XVIIIe siècle, on ne fit tant pour l'amélioration du sort de l'humanité. L'empereur est un dieu, accomplissant son voyage sur la terre et signalant son passage par des bienfaits.

Ce n'est pas qu'un tel régime ne différât beaucoup de ce que nous considérons comme l'essence d'un gouvernement libéral. On y chercherait vainement quelque trace d'institutions parlementaires ou représentatives (4); l'état du monde ne comportait rien de semblable. L'opinion des politiques du temps est que le pouvoir appartient, par une

(1) Inscr. (rétablie par Mommsen) dans Borghesi, *Œuvres complètes*, IV, p. 119; *Bibl. de l'Éc. des Hautes Études*, 15e fascic., p. 86-87. Cf. Pline, *Epist.*, I, 8; IV, 13.

(2) Sat. III entière; X, 78, 81; XIII, 190, 198; XIV, 15, 19, 44; XV, 131.

(3) Voir *les Apôtres*, p. 665; Dion Cassius, LXVIII, 2; Pline, *Panégyr.*, c. 26-28; *Épîtres*, VII, 31; Spartien, *Adrien*, c. 7; Capitolin, *Anton. Pius*, c. 8; *Pertinax*, c. 9. Comparez la monnaie de Nerva *Tutela Italiae* (Cohen, I, p. 479) et celles de Trajan (Cohen, II, Trajan, nos 13, 14, 299, 300-304, 373, p. 5, 48-49, 60), sans oublier l'arc de Bénévent. Il faut reconnaître que l'intention politique avait plus de part dans ces fondations que l'intention charitable. Il s'agissait avant tout de faciliter les mariages, d'empêcher la dépopulation et de se procurer des soldats dévoués (Pline, l. c.). Ce n'étaient là que des *congiaria* comme d'autres. Orelli-Henzen, no 6664 (ou Henzen, *Tabula aliment. Baeb.*).

(4) « *Jubes esse liberos; erimus.* » Pline.

sorte de délégation naturelle, aux hommes honnêtes, sensés, modérés. Cette désignation se fait par le *fatum* (1); une fois qu'elle a eu lieu, l'empereur gouverne l'empire comme le bélier conduit son troupeau et le taureau le sien (2). A côté de cela, un langage tout républicain. Avec la meilleure foi du monde, ces excellents souverains croient réaliser un État fondé sur l'égalité naturelle de tous les citoyens, une royauté ayant pour base le respect de la liberté (3). Liberté, justice, respect de l'opposition, étaient leurs maximes fondamentales (4). Mais ces mots, empruntés à l'histoire des républiques grecques, dont les lettrés étaient nourris, n'avaient pas beaucoup de sens dans la société réelle du temps. L'égalité civique n'existait pas. La différence du riche et du pauvre était écrite dans la loi; l'aristocratie romaine ou italiote conservait tous ses privilèges; le Sénat, rétabli par Nerva dans ses droits et sa dignité, restait tout aussi muré qu'il l'avait jamais été; le *cursus honorum* était le privilège exclusif des nobles. Les bonnes familles romaines ont reconquis leur prédominance exclusive dans la politique; hors d'elles, on n'arrive pas.

La victoire de ces familles fut assurément une victoire juste; car, sous les règnes odieux de Néron et de Domitien, elles avaient été l'asile où s'étaient réfugiés la vertu, le respect de soi-même, l'instinct du commandement raisonnable, la bonne éducation littéraire et philosophique; mais ces mêmes familles, comme il arrive d'ordinaire, formaient un monde très fermé. Œuvre d'un parti conservateur libéral et aristocratique, l'avènement de Nerva et de Trajan mit fin à deux choses, aux troubles de la caserne et à l'importance des Orientaux, domestiques et favoris des empereurs. Il ne sera plus donné aux affranchis, aux gens d'Égypte et de Syrie, de faire trembler ce qu'il y a de meilleur dans Rome. Ces misérables, qui s'étaient rendus maîtres par leurs coupables complaisances des règnes de Caligula,

(1) « *Fatis designatus.* »
(2) Marc-Aurèle, *Pensées*, XI, 18.
(3) Marc-Aurèle, *Pensées*, I, 14.
(4) *Ibid.*, II, 5; VI, 55.

de Claude, de Néron, qui avaient même été les conseillers et les confidents des débauches de Titus, avant son avènement (1), tombent dans le mépris. L'agacement qu'on voit les Romains éprouver devant les honneurs décernés à un Hérode Agrippa, à un Tibère Alexandre, ne se produit plus après la chute des Flavius (2). Le Sénat grandit d'autant; mais l'action des provinces fut amoindrie; les tentatives pour rompre la glace du monde officiel se trouvèrent à peu près réduites à l'impuissance.

L'hellénisme n'en souffrit pas; car il sut, par sa souplesse ou par sa haute distinction, se faire accepter du meilleur monde romain (3). Mais le judaïsme et le christianisme en souffrirent. Nous avons vu à deux reprises, au Ier siècle, sous Néron et sous les Flavius, les juifs et les chrétiens approcher de la maison de l'empereur et y exercer une influence considérable. De Nerva à Commode, ils en resteront à mille lieues. D'une part, les juifs n'ont plus de noblesse : les juifs mondains, comme les hérodiens, les Tibère Alexandre, sont morts; tout israélite est désormais un fanatique séparé du monde par un abîme de mépris. Un amas d'impuretés, d'inepties, d'absurdités, voilà ce qu'est le mosaïsme pour les hommes les plus éclairés du temps (4). Les juifs semblent à la fois superstitieux et irréligieux, athées et voués aux plus grossières croyances (5). Leur culte paraît un monde renversé, un défi à la raison, une gageure de contrarier en tout les coutumes des autres peuples (6). Travestie d'une manière grotesque, leur histoire sert de thème à des plaisanteries sans fin (7); on y voit généralement une forme du culte de Bacchus (8). « Antiochus, disait-on, avait essayé vainement d'améliorer cette race

(1) Suétone, *Titus*, 7.
(2) Juvénal, I, 129-131; III, 73-78.
(3) La colère de Juvénal contre l'envahissement des Grecs (Sat. III, 80 ss) ne signifie autre chose que la jalousie du parasite italien supplanté par le parasite grec.
(4) « *Instituta sinistra, foeda, pravitate valuere... Pessimus quisque... Mos absurdus sordidusque... Tetrrimam gentem... colluvie... pervicacissimus quisque...* » Tacite, *Hist.*, V, 5, 8, 12.
(5) Tacite, *Hist.*, V, 5, 8, 13.
(6) Tacite, *Hist.*, V, 4.
(7) Tacite, *Hist.*, V, 2-4.
(8) Tacite, *Hist.*, V, 5. Cf. Plutarque, *Quaest. conv.*, IV, 5 et 6.

détestable (1)... » Une accusation surtout, celle de haïr tout ce qui n'était pas eux (2), était meurtrière; car elle reposait sur des motifs spécieux et de nature à égarer l'opinion. Plus dangereuse encore était l'idée d'après laquelle le prosélyte qui s'attachait au mosaïsme recevait pour première leçon de mépriser les dieux, de dépouiller tout sentiment patriotique, d'oublier ses parents, ses enfants, ses frères (3). Leur bienfaisance, disait-on, n'est qu'égoïsme; leur moralité n'est qu'apparente; entre eux tout est permis (4).

Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle se tiennent ainsi, à l'égard du judaïsme et du christianisme, dans une sorte d'éloignement hautain. Ils ne les connaissent pas, ne se soucient pas de les étudier. Tacite, qui écrit pour le grand monde, parle des juifs comme d'une curiosité exotique, totalement ignorée de ceux à qui il s'adresse, et ses erreurs nous surprennent. La confiance exclusive de ces nobles esprits dans la discipline romaine les rendait insouciants d'une doctrine qui se présentait à eux comme étrangère et absurde. L'histoire ne doit parler qu'avec respect des politiques honnêtes et courageux qui tirèrent le monde de la boue où l'avaient jeté le dernier Jules et le dernier Flavius; mais ils eurent les imperfections qui étaient une suite naturelle de leurs qualités. C'étaient des aristocrates, des hommes à traditions, à préjugés, des espèces de tories anglais, tirant leur force de leurs préjugés mêmes. Ils furent profondément Romains. Persuadés que quiconque n'est pas riche ou bien né ne saurait être honnête homme, ils ne ressentaient pas pour les doctrines étrangères ces faiblesses dont les Flavius, bien plus bourgeois, ne savaient pas se défendre. Leur entourage, la société qui arrive au pouvoir avec eux, Tacite, Pline, ont le même mépris pour ces doctrines barbares. Un fossé semble creusé durant tout le IIe siècle entre le christianisme et le monde officiel. Les quatre grands et bons empereurs y sont nettement hos-

(1) Tacite, *Hist.*, V, 8.
(2) Tacite, *Hist.*, V, 5.
(3) Tacite, *Hist.*, V, 5. Voir le passage de Juvénal cité ci-dessus, p. 175.
(4) « *Inter se nihil inlicitum.* » Tacite, *Hist.*, V, 6.

tiles, et c'est sous le monstre Commode que nous retrouverons, comme sous Claude, sous Néron et sous les Flavius, des « chrétiens de la maison de César ». Les défauts de ces vertueux empereurs sont ceux des Romains eux-mêmes, trop de confiance en la tradition latine, une fâcheuse obstination à ne pas admettre d'honneur hors de Rome, beaucoup d'orgueil et de dureté pour les petits, pour les pauvres, pour les étrangers, pour les Syriens, pour tous les gens qu'Auguste appelait dédaigneusement « les Grecs », et à qui il permettait des adulations interdites aux Italiotes (1). Ces dédaignés prendront leur revanche, en montrant qu'eux aussi ont leur noblesse et sont capables de vertu.

La question de liberté se posait comme elle ne s'était posée dans aucune des républiques de l'antiquité. La cité antique, qui n'était que la famille agrandie, ne pouvait avoir qu'une religion, celle de la cité elle-même; cette religion était presque toujours le culte des fondateurs mythiques, de l'idée même de la cité. En ne la pratiquant pas, on s'excluait de la cité. Une telle religion était logique en se montrant intolérante; mais Alexandre eût été déraisonnable, Antiochus Épiphane le fut au plus haut degré, en voulant persécuter au profit d'un culte particulier, puisque leurs États, résultant de conquêtes, se formaient de cités diverses, dont l'existence politique avait été supprimée. César comprit cela avec sa merveilleuse lucidité d'esprit. Puis l'étroite idée de la cité romaine reprit le dessus, faiblement et par courtes intermittences au Ier siècle, d'une manière beaucoup plus suivie au IIe siècle. Déjà, sous Tibère, un Valère Maxime, faiseur de livres médiocres, doublé d'un malhonnête homme, prêche la religion avec un air de conviction qui étonne. Nous avons vu de même Domitien exercer une forte protection en faveur du culte latin, essayer une sorte d'union « du trône et de l'autel ». Tout cela se faisait par un sentiment analogue à celui qui rattache de nos jours au catholicisme une foule de personnes peu croyantes, mais persuadées que ce culte est la religion de la France. Martial et Stace, gaze-

(1) Dion Cassius, LI, 20. Cf. Suétone, *Auguste*, 98.

tiers de la chronique scandaleuse du temps, qui regrettaient au fond les beaux jours de Néron, deviennent graves, religieux, applaudissent à la censure des mœurs, prêchent le respect de l'autorité. Les crises sociales et politiques ont d'ordinaire pour effet de provoquer ces sortes de réactions. Une société en péril se rattache à ce qu'elle peut. Un monde menacé se range; persuadé que toute pensée tourne à mal, il devient timide, retient en quelque sorte sa respiration; car il craint que tout mouvement ne fasse crouler le frêle édifice qui lui sert d'abri.

Trajan et ses successeurs n'eurent garde de renouveler les tristes excès d'hypocrisie sournoise qui caractérisèrent le règne de Domitien. Cependant ces princes et leur entourage se montrèrent en religion très conservateurs (1). On ne voyait de salut que dans le vieil esprit romain. Marc-Aurèle, si philosophe, n'est nullement exempt de superstitions. C'est un rigide observateur de la religion officielle (2). La confrérie des saliens n'avait pas de membre plus exact. Il affectait de ressembler à Numa, dont il prétendait tirer son origine, et maintenait avec sévérité les lois qui interdisaient les religions étrangères (3). Dévotions de l'avant-veille de la mort! Le jour où l'on tient le plus à ces souvenirs est celui où ils égarent. Combien n'a-t-il pas nui à la maison de Bourbon de trop penser à saint Louis et de prétendre se rattacher à Clovis et à Charlemagne!

A cette forte préférence pour le culte national se joignait, chez les grands empereurs du IIe siècle, la crainte des hétéries, *coetus illiciti*, ou associations susceptibles de devenir des factions dans les villes (4). Un simple corps de pompiers était suspect (5). Trop de monde à une fête de famille nquiétait l'autorité. Trajan veut que les invitations soient

(1) Pline, *Panégyr.*, 52. Pline, *Epist.*, VIII, 24 : « *Reverere conditores deos et numina deorum.* » Comp. l'inscription, *Corpus inscr. lat.*, vol. III, nº 567, et les *additamenta; Mém. des sav. étr. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, VIII, 1re partie, p. 1 et ss.

(2) Marc-Aurèle, *Pensées*, II, 11; VI, 30; IX, 11; XII, 28.

(3) Capitolin, *Marc-Aurèle*, 4, 13, 15, 20, 26, 27, 28, 29.

(4) Pline, *Epist.*, X, 34 (43), 93 (94), 96 (97), éd. Keim.

(5) *Epist.*, X, 33 (42), 34 (43).

limitées et nominatives (1). Même les associations *ad sustinendam tenuiorum inopiam* (2) ne sont permises qu'aux villes qui ont à cet égard des chartes particulières. En cela, Trajan était dans la tradition de tous les grands empereurs depuis César (3). Il est impossible que de telles mesures eussent paru nécessaires à de si grands hommes si elles n'avaient été à quelques égards justifiées. Mais l'esprit administratif du IIe siècle alla aux excès. Au lieu de pratiquer la bienfaisance publique, ainsi que l'État commençait à le faire, combien il eût mieux valu laisser les associations libres l'exercer ! Ces associations aspiraient à naître de toutes parts; l'État fut pour elles plein d'injustice et de dureté. Il voulait le repos à tout prix (4); mais le repos, quand l'autorité le fonde sur la suppression des efforts privés, est plus préjudiciable à une société que les troubles mêmes auxquels on prétend obvier par le sacrifice de toute liberté.

Là est la cause de ce phénomène, en apparence singulier, que le christianisme s'est en réalité trouvé plus mal de la sage administration des grands empereurs du IIe siècle que des coups de fureur que lui portèrent les scélérats du Ier. Les violences de Néron, de Domitien, ne durèrent que quelques semaines, quelques mois; elles furent ou des actes de brutalité passagère ou des vexations, fruit d'une politique fantasque et ombrageuse. Dans l'intervalle qui s'écoule depuis l'apparition du christianisme jusqu'à l'avènement de Trajan, on ne voit pas une seule fois invoquer contre les chrétiens une loi qui les constitue à l'état de délinquants. La législation sur les collèges illicites existait déjà en partie; mais on ne l'appliquait pas avec autant de rigueur que l'on fit plus tard. Au contraire, le régime très légal, mais très gouvernemental (comme on dit aujourd'hui) des Trajan, des Antonins, sera plus oppressif pour le christianisme que la férocité et la méchanceté des

(1) Livre X, 116 (117), 117 (118).
(2) Livre X, epist., 93 (94).
(3) Suétone, *César*, 42; *Auguste*, 32.
(4) Pline, *Epist.*, X, 117 (118).

tyrans (1). Ces grands conservateurs de la chose romaine apercevront, non sans raison, un danger sérieux pour l'empire dans cette foi trop ferme en un royaume de Dieu qui est l'inverse de la société existante. L'élément de théocratie qui est au fond du judaïsme et du christianisme les effraye. Ils voient vaguement, mais sûrement, ce que verront plus clairement après eux les Dèce, les Aurélien, les Dioclétien, tous les restaurateurs de l'empire croulant au IIIe siècle, qu'il faut choisir entre l'empire et l'Église; que la pleine liberté de l'Église, c'est la fin de l'empire. Ils luttent par devoir; ils laissent appliquer une loi dure, qui est la condition de l'existence de la société de leur temps. On était ainsi bien plus loin de s'entendre avec le christianisme que sous Néron ou sous les Flavius. Les politiques avaient senti le danger et se tenaient en garde. Le stoïcisme s'était roidi; le monde n'était plus aux âmes tendres, pleines de sentiments féminins, comme Virgile. Les disciples de Jésus ont maintenant affaire à des hommes fermes, doctrinaires inflexibles, sûrs d'avoir raison, capables d'être durs systématiquement, car ils se rendent témoignage de n'agir qu'en vue du bien de l'État, et se disant avec une douceur imperturbable : « Ce qui n'est pas utile à l'essaim n'est pas non plus utile à l'abeille (2). »

Certes, d'après nos idées, Trajan, Marc-Aurèle eussent mieux fait d'être tout à fait libéraux, de concéder pleinement le droit d'association, de reconnaître les corporations comme capables de posséder, sauf, en cas de schisme, à partager les propriétés de la corporation entre les membres, en proportion du nombre des adhérents de chaque parti. Ce dernier point eût suffi pour écarter tous les dangers.

(1) Les apologistes, il est vrai, ne sont pas de cet avis. Pour Tertullien, c'est Néron, c'est Domitien qui ont été les seuls persécuteurs dans toute la force du terme; les bons empereurs se sont montrés relativement favorables au christianisme (*Apol.*, 5). Méliton exprime la même pensée (Fragm. dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 9 ss., μόνοι πά τοντ) Lactance présente les choses de la même façon (*De mort. persecut.*, c. 3). Comp. Théodoret, *De cura graec. aff.*, serm., IX, p. 612, Paris, 1642. On sent là une petite habileté oratoire et le parti systématique de présenter les alternatives de paix ou de persécution de l'Église comme répondant aux alternatives de splendeur ou de misère de l'empire.

(2) Marc-Aurèle, *Pensées*, VI, 54.

Déjà, dès le IIIe siècle, c'est l'empire qui maintient l'unité de l'Église en posant en règle que l'évêque véritable d'une ville est celui qui correspond avec l'évêque de Rome et est reconnu par ce dernier (1). Que serait-il arrivé au IVe, au milieu de ces luttes ardentes de l'arianisme? Des scissions sans nombre et irrémédiables. Les empereurs, puis les rois barbares purent seuls y mettre fin, en tranchant la question de savoir qui était le vrai orthodoxe, qui était l'évêque canonique. Les corporations sans lien avec l'État ne sont jamais bien redoutables à l'État, quand l'État reste réellement neutre, ne se fait pas juge des dénominations, et, dans les procès qu'on porte devant lui pour la possession des biens, observe la règle de partager le capital social au prorata du nombre. De la sorte, toutes les associations dangereuses pour la paix du monde seront facilement dissoutes; la division les réduira en poussière. L'autorité de l'État peut seule faire cesser les schismes dans les corps de ce genre; la neutralité de l'État les rend incurables. Le système libéral est le plus sûr dissolvant des associations trop puissantes. Voilà ce que de nombreuses expériences nous ont appris. Mais Trajan et Marc-Aurèle ne pouvaient pas le savoir. Leur erreur en ceci, comme sur tant d'autres points où nous trouvons leur œuvre législative défectueuse, était de celles que les siècles seuls pouvaient corriger.

La persécution à l'état permanent, tel est donc le résumé de l'ère qui s'ouvre pour le christianisme (2). On a pensé qu'il y eut un édit spécial ainsi conçu : *Non licet esse christianos* (3), lequel aurait servi de base à toutes les poursuites contre les chrétiens. Cela est possible; mais cela n'est point nécessaire à supposer. Les chrétiens étaient, par le seul fait de leur existence, en contravention avec les lois sur les associations (4). Ils étaient coupables de

(1) Affaire de Paul de Samosate.

(2) Cf. Lactance, *Div. Inst.*, V, 11. Pour Porphyre (dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XIX, 7), χριστια ὡς et παρανόμως sont synonymes.

(3) Justin, *Apol. I*, 11; Sulp. Sévère, *Chron.*, II, 29; Tertullien, *Apol.*, 4; Origène, homil. X *In Josue*, § 10; Lampride, *Alex Sév.*, 22; Lactance, *De mort. persecut.*, 34. Voir Boissier, *Revue archéologique*, juin 1876.

(4) Voir les textes dans *les Apôtres*, p. 683 ss.

sacrilège, de lèse-majesté (1), de réunions nocturnes (2). Ils ne pouvaient rendre à l'empereur les honneurs que lui devait un sujet loyal (3). Or le crime de lèse-majesté était puni des plus cruels supplices; aucune personne accusée de ce crime n'était exempte de la torture (4). Et puis il y avait cette sombre catégorie des *flagitia nomini cohaerentia*, crimes qui n'avaient pas besoin d'être prouvés, que le nom seul de chrétien faisait supposer à priori, et qui entraînaient la qualification d'*hostis publicus*. Contre de pareils crimes la poursuite se faisait d'office (5). Telle était en particulier l'accusation d'incendie, sans cesse ravivée par les souvenirs de 64 et aussi par l'insistance avec laquelle les apocalypses revenaient sur l'idée de conflagrations finales. Il s'y joignait le soupçon permanent d'infamies secrètes, de réunions nocturnes, de séductions coupables sur des femmes, des jeunes filles, des enfants (6). De là pour en venir à juger les chrétiens capables de tous les crimes et à leur attribuer tous les méfaits, il n'y avait qu'un pas à faire, et ce pas, la foule plus encore que la magistrature le franchissait tous les jours.

Qu'on ajoute à cela l'arbitraire terrible qui était laissé aux juges, surtout dans le choix de la peine (7), et l'on comprendra comment, sans lois d'exception, sans législation spéciale (8), a pu se produire ce désolant spectacle que nous

(1) Tertullien, *Apol.*, 10, 35; *Ad Scap.*, 2.

(2) Cicéron, *De legibus*, II, 9; Paul, *Sentent.*, V, XXIII, 15; Porcius Latro, *Declam. in Catil.*, c. 19; Pline, *Epist.*, X, 96 (97); Minucius Félix, *Oct.*, 8; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 4; *De corona mil.*, 3; *De fuga in persec.*, 14.

(3) Ruinart, *Acta sinc.*, p. 82, 87, 150, 217, 463 (éd. de 1713).

(4) Voir *l'Antéchrist*, p. 1224; Paul, *Sentent.*, V, XXIX, 2; Suétone, *Aug.*, 27, Ammien Marcellin, XIX, 12; Code Justinien, l. 4, *Ad legem Juliam maj.* (IX, 8); l. 16, *De quaest.* (IX, 41).

(5) « *In reos majestatis et publicos hostes omnis homo miles est; ad socios, ad conscios usque inquisitio extenditur.* » Tertullien, *Apol.*, 2, 35, 37; Ruinart, *Acta sinc.*, p. 82, 217. Comp. Digeste, l. 7. *De re militari* (XLIX, 16); Code Justinien, l. 1, *De bonis libert.* (VI, 4); Code Théodose, l. 6 et 11, *De malef. et mathem.* (IX, 16). Cf. *l'Antéchrist*, p. 1234. Voir aussi Vulcatius Gallicanus, *Avid. Cass.*, 7; Spartien, *Sev.*, 14; Lampride, *Comm.*, 18; Aurelius Victor, *Caes.*, XVII.

(6) Tatien, *Adv. gentes*, 33; Minucius Félix, *Octav.*, 8, 9, 28.

(7) Digeste, l. 6, *Ad legem Juliam pecul.* (XLVIII, 13); cf. l. 4, § 2.

(8) Voir cependant Lactance, *Div. Inst.*, V, 11, et l'essai de M. Le Blant pour rétablir le *De officio proconsulis* d'Ulpien, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1866, p. 358 ss.

présente l'histoire de l'Empire romain à ses meilleures époques. La loi sera appliquée avec plus ou moins de rigueur; mais elle reste la loi. Cet état durera comme une petite fièvre lente durant le IIe siècle, avec des intervalles d'exaspération et de rémission au IIIe siècle. Il se terminera par l'accès terrible des premières années du IVe siècle, et sera clos définitivement par l'édit de Milan de 313. Chaque renaissance de l'esprit romain sera un redoublement de persécution. Les empereurs qui, à diverses reprises au IIIe siècle, entreprennent de relever l'empire, sont des persécuteurs. Les empereurs tolérants, Alexandre Sévère, Philippe, sont ceux qui n'ont pas de sang romain dans les veines et qui sacrifient les traditions latines au cosmopolitisme de l'Orient.

« Vénère la divinité en tout et partout, conformément aux usages de la patrie, et force les autres à l'honorer. Hais et punis les partisans des cérémonies étrangères, non seulement par respect pour les dieux, mais surtout parce que ceux qui introduisent des divinités nouvelles (1) répandent par là le goût des coutumes étrangères, ce qui mène aux conjurations, aux coalitions, aux associations, choses que ne comporte en aucune façon la monarchie. Ne permets non plus à personne de faire profession d'athéisme ni de magie. La divination est nécessaire; nomme donc officiellement des aruspices et des augures, à qui s'adresseront ceux qui veulent les consulter; mais qu'il n'y ait pas de magiciens libres; car de telles gens, en mêlant quelques vérités à beaucoup de mensonges, peuvent pousser les citoyens à la révolte. Il en faut dire autant de plusieurs de ceux qui se disent philosophes; garde-toi d'eux; il n'est pas de maux qu'ils ne fassent aux particuliers et aux peuples (2) ».

Voilà en quels termes un homme d'État de la génération qui suivit les Antonins résume leur politique religieuse. Comme en un temps plus rapproché de nous, l'État crut

(1) Καινά τινα δαιμόνια. Comp. *Act.*, XVII, 18; Lettre de l'Église de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1 (ξενη και καινη θρησκεία); Arnobe, *Adv. nat.*, II, 65.
(2) Dion Cassius, discours fictif mis dans la bouche de Mécène (LII, 36).

faire acte d'habileté en s'emparant de la superstition pour la régler. Les municipes jouirent par délégation du même droit (1). La religion ne fut plus qu'une simple affaire de police. Un système d'annulation absolue, où tout mouvement est comprimé, où toute personnalité passe pour dangereuse, où l'individu isolé, sans lien religieux avec les autres hommes, n'est plus qu'un être purement officiel, placé entre une famille réduite à de mesquines proportions et un État trop grand pour être une patrie, pour former l'esprit, pour faire battre le cœur; tel était l'idéal qu'on rêvait. Tout ce qui paraissait susceptible de frapper les hommes, de produire une émotion, était un crime (2), que l'on prévenait par la mort ou l'exil. C'est ainsi que l'Empire romain tua la vie antique, tua l'âme, tua la science, forma cette école d'esprits lourds et bornés, de politiques étroits qui, sous prétexte d'arrêter la superstition, amenèrent en réalité le triomphe de la théocratie.

Un grand affaiblissement intellectuel était la conséquence de ces efforts pour revenir à une foi que personne n'avait plus. Une sorte de banalité se répandit sur les croyances et leur enleva tout sérieux. Les libres penseurs, innombrables au Ier siècle avant et au Ier siècle après Jésus-Christ (3), diminuent peu à peu et disparaissent. Le ton dégagé de la grande littérature latine se perd et fait place à une pesante crédulité. La science s'éteint de jour en jour. Depuis la mort de Sénèque, on peut dire qu'il n'y a plus un seul savant tout à fait rationaliste. Pline l'Ancien est curieux, mais n'a aucune critique. Tacite, Pline le Jeune, Suétone, évitent de se prononcer sur l'inanité des

(1) Bronzes d'Ossuna. *Journ. des sav.*, nov. 1876, p. 707-710.

(2) « *Qui novas et usu vel ratione incognitas religiones inducunt, ex quibus animi hominum moveantur, honestiores deportantur, humiliores capite puniuntur.* » Paul, *Sentent.*, V, XXI, 2. Cf. Digeste, l. 30, *De paenis* (XLVIII, 19) : « *Si quis aliquid fecerit quo leves hominum animi superstitione numinis terrerentur, Divus Marcus hujusmodi homines in insulam relegari rescripsit.* » Ce rescrit se rapportait sans doute à des faits comme celui qui est rapporté dans Jules Capitolin, *Ant. Phil.*, 13.

(3) Qu'on se rappelle César, Lucrèce, Cicéron, Horace, etc. Voir, par exemple, Cicéron, *De nat. deorum*, II, 2. Juvénal seul constate, dans la société romaine, jusqu'aux temps d'Adrien l'expression d'une franche incrédulité.

plus ridicules imaginations. Pline le Jeune croit à de puériles histoires de revenants (1). Épictète veut que l'on pratique le culte établi (2). Même un écrivain aussi frivole qu'Apulée se croit obligé de prendre, quand il s'agit des dieux, le ton d'un conservateur rigide (3). Un seul homme, vers le milieu de ce siècle, paraît tout à fait exempt de croyances surnaturelles, c'est Lucien. L'esprit scientifique, qui est la négation du surnaturel, n'existait plus que chez un très petit nombre; la superstition envahissait tout, énervait toute raison.

En même temps que la religion corrompait la philosophie, la philosophie cherchait des conciliations apparentes avec le surnaturel (4). Une théosophie niaise et creuse, mêlée d'imposture, devenait à la mode. Apulée appellera bientôt les philosophes « les prêtres de tous les dieux (5) »; Alexandre d'Abonotique fondera un culte avec des prestiges de jongleur. Le charlatanisme religieux, la thaumaturgie, relevée par un faux vernis de philosophie, devenaient à la mode. Apollonius de Tyane en donnait le premier exemple, quoiqu'il soit difficile de dire ce que fut en réalité ce singulier personnage. C'est plus tard qu'on prétendit en faire un révélateur religieux, une sorte de demi-dieu philosophe (6). Telle était la promptitude de la décadence de l'esprit humain qu'un théurge misérable qui, à l'époque de Trajan, n'eut de vogue que parmi les badauds de l'Asie Mineure, devenait cent ans après, grâce à des écrivains sans vergogne, qui s'emparèrent de lui pour amuser un public devenu totalement crédule, un person-

(1) *Epist.*, VII, 27.
(2) *Manuel*, XXXI, 5.
(3) *Florida*, I, 1; *De magia*, 41, 55, 56, 63.
(4) Apulée, *De deo Socratis*, 17.
(5) *De magia*, 41.
(6) Si Apollonius de Tyane avait été un homme sérieux, nous le connaîtrions par Pline, Suétone, Aulu-Gelle, etc., comme nous connaissons Euphrate, Musonius et d'autres philosophes, dont Philostrate a changé la physionomie véritable pour les accommoder au goût de son public. Lucien (*Alexander*, 5) et Apulée (*De magia*, 90) parlent déjà d'Apollonius d'après des récits romanesques, probablement d'après l'écrit du prétendu Mœragène (Philostrate, *Apoll.*, I, III, 2; Origène, *Contre Celse*, VI, 41). Dans ces écrits, Apollonius avait simplement le caractère d'un magicien, d'un charlatan visant à l'effet.

nage de premier ordre, une incarnation divine, que l'on osa comparer à Jésus (1).

L'instruction publique obtenait des empereurs bien plus d'attention que sous les Césars et même que sous les Flavius (2); mais il n'y était question que de littérature; la grande discipline de l'esprit, qui vient surtout de la science, tirait de ces chaires peu de profit. La philosophie fut spécialement favorisée par Antonin et Marc-Aurèle (3); mais la philosophie, but suprême de la vie, résumé de tout le reste, ne peut guère être enseignée par l'État. En tout cas, cette instruction atteignait bien peu le peuple. C'était quelque chose d'abstrait et d'élevé, qui passait par-dessus sa tête, et, comme d'un autre côté le temple ne donnait rien de cet enseignement moral que l'Église a dispensé plus tard, les classes inférieures croupissaient dans un déplorable abandon. Il ne résulte de tout cela aucun reproche contre les grands empereurs qui ne réussirent pas dans la tâche impossible de sauver la civilisation antique. Le temps leur manqua. Un soir, après avoir subi dans la journée l'assaut de déclamateurs qui lui promettaient une gloire infinie s'il convertissait le monde à la philosophie, Marc-Aurèle écrivait sur son carnet ces réflexions destinées à lui seul (4) : « La cause universelle est un torrent qui entraîne toutes choses. Qu'ils sont naïfs, ces prétendus politiques qui s'imaginent régler les affaires sur les maximes de la philosophie! Ce sont des enfants qui ont encore la morve au nez... N'espère pas qu'il y ait jamais une république de Platon; contente-toi des petites améliorations, et si tu y réussis, ne crois pas que ce soit peu de chose. Qui peut en effet changer les dispositions intérieures des hommes? Et sans le changement des cœurs et des opinions, que sert le reste? Tu n'aboutirais qu'à faire des esclaves et des hypocrites... L'œuvre de la philosophie est chose simple

(1) Lampride, *Alex. Sev.*, 29.
(2) Voir *les Apôtres*, p. 670. Pour Adrien, voir Spartien, *Adrien*, 16; Aurelius Victor, *Caes.* XIV, 2, 3.
(3) Capitolin, *Anton. Pius*, 2; Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 11.
(4) Marc-Aurèle, *Pensées*, IX, 29.

et modeste; loin de nous ce galimatias prétentieux. » Ah! l'honnête homme!

En résumé, malgré tous ses défauts, cette société du IIe siècle était en progrès. Il y avait décadence intellectuelle, mais amélioration morale, comme cela semble avoir lieu de nos jours dans les classes supérieures de la société française. Les idées de charité, d'assistance des pauvres, le dégoût des spectacles (1) se développaient de toutes parts (2). Tant que cet excellent esprit présida aux destinées de l'empire, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, le christianisme sembla enrayé. Il s'élança au contraire d'un mouvement irrésistible quand, au IIIe siècle, les belles maximes des Antonins furent oubliées. Nous l'avons dit : Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle prolongèrent la vie de l'empire de cent ans; on peut dire aussi qu'ils retardèrent l'avènement du christianisme de cent ans. Les progrès que le christianisme fit au Ier et au IIIe siècle sont des pas de géant, comparés à ceux qu'il fit au IIe siècle. Au IIe siècle, le christianisme avait en présence de lui une forte concurrence, celle de la philosophie pratique, travaillant rationnellement à l'amélioration de la société humaine. A partir de Commode, l'égoïsme individuel et ce qu'on peut appeler l'égoïsme de l'État ne laissent plus de place aux aspirations idéales que dans l'Église. L'Église devient alors l'asile de toute la vie du cœur et de l'âme; bientôt après, la vie civile et la vie politique s'y concentreront également.

(1) Épictète, *Manuel*, XXXIII, 10; Marc-Aurèle, *Pensées*, VII, 3.
(2) Pline, *Epist.*, X, 94. Cf. Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, 4546; Orelli, 114, 6042, 6669. Voir *les Apôtres*, p. 663.

CHAPITRE XVIII

ÉPHÈSE — VIEILLESSE DE JEAN
CÉRINTHE — DOCÉTISME

Le doute, qui n'est jamais absent de cette histoire, devient toujours un nuage opaque quand il s'agit d'Éphèse et des sourdes passions qui s'y agitaient. Nous avons admis comme probable (1) l'opinion traditionnelle d'après laquelle l'apôtre Jean, survivant à la plupart des disciples de Jésus, échappé successivement aux orages de Rome et de la Judée, vint se réfugier à Éphèse et y vécut jusqu'à un âge avancé, entouré du respect de toutes les Églises d'Asie. Irénée affirmant, sans doute d'après Polycarpe, que le vieil apôtre vécut jusqu'au règne de Trajan (2), nous paraît même devoir être écouté (3). Si ces faits sont véritables, ils durent avoir de graves conséquences. Le souvenir du supplice que Jean avait failli subir à Rome le faisait de son vivant classer parmi les martyrs (4) et assimiler sous ce rapport à Jacques, son frère (5). En rapprochant les paroles où Jésus avait annoncé que la génération de ceux qui l'écoutaient ne passerait pas, sans qu'il reparût dans les nues (6), du grand âge où était parvenu le seul apô-

(1) *L'Antéchrist*, p. 1457.

(2) Irénée, *Adv. haer.*, II, XXII, 5; III, III, 4. Cf. Origène, *In Gen.*, Opp., II, p. 24; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 23; *Chron.*, p. 162-163, Schœne; *Chron. pascale*, p. 251-252; Épiphane, hær. XXX, 24; saint Jérôme, *In Gal.*, VI, 10; *De viris ill.*,9.

(3) Jean pouvait avoir dix ou douze ans de moins que Jésus. Il aurait donc eu quatre-vingt-six ou quatre-vingt-huit ans lors de l'avènement de Trajan.

(4) Le titre de confesseur équivalait alors à celui de martyr. Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XX, 8.

(5) Voir *l'Antéchrist*, p. 1249, 1464. Cf. *Marc*, X, 39; *Matth.*, XX, 23; *Apoc.*, I, 9. Le passage de *Marc* a dû être écrit avant la mort de Jean.

(6) *Marc*, IX, 39; *Matth.*, XVII, 28.

tre de Jésus qui vécût encore, on arriva logiquement à cette idée que ce disciple-là ne mourrait pas, c'est-à-dire verrait l'inauguration du royaume de Dieu sans avoir préalablement traversé la mort. Jean racontait ou laissait croire que Jésus ressuscité avait eu à cet égard une conversation énigmatique avec Pierre (1). De là résultait pour Jean, de son vivant même, une sorte d'auréole merveilleuse. La légende commençait pour lui bien avant le tombeau.

Le vieil apôtre, en ces dernières années voilées de mystère, paraît avoir été fort entouré. On lui attribuait des miracles et jusqu'à des résurrections de morts (2). Un cercle de disciples se pressait autour de lui. Que se passa-t-il dans ce cénacle intime? Quelles traditions s'y élaborèrent? Quels récits faisait le vieillard? N'adoucit-il point, dans ses derniers jours, la forte antipathie qu'il avait toujours montrée contre les disciples de Paul? Dans ses récits, ne cherchait-il pas, comme cela lui arriva plus d'une fois du vivant de Jésus, à s'attribuer la première place à côté de son maître, à se mettre le plus près possible de son cœur? Quelques-unes des doctrines qu'on donna plus tard pour johanniques commençaient-elles à s'agiter déjà entre un maître âgé, fatigué, et de jeunes esprits, tournés vers les nouveautés, cherchant peut-être à persuader au vieillard qu'il avait toujours eu pour son compte les idées qu'ils lui suggéraient? Nous l'ignorons, et c'est ici l'une des plus graves difficultés qui planent sur les origines du christianisme. Cette fois, en effet, ce n'est pas seulement l'incertitude et l'exagération des légendes qu'il faut accuser (3). Il y eut probablement au sein de cette décevante Église d'Éphèse un parti pris de dissimulation et de fraude pieuse,

(1) *Jean*, XXI, 20 ss.

(2) Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVIII, 14.

(3) Les anecdotes sur la vieillesse de Jean ont peu d'autorité; elles ont été pour la plupart conçues d'après le caractère qui résulte des prétendues épîtres johanniques. Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 23; Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 18; Jean Cassien, *Coll.*, XXIV, 21; saint Épiphane, XXX, 24; Sozomène, VII, 26; saint Jérôme, *De viris ill.*, 9; *In Gal.*, VI, 10; Isidore de Séville (?), *De ortu et obitu patrum*, c. 43; *Actes de saint Jean* [par Leucius], publiés par Tischendorf (*Acta apost. apocr.*), §§ 10-11 (cf. Migne, *Dict. des apocr.* II, 557), trait conçu d'après *Marc*, XVI, 18. Cf. *l'Antéchrist*, p. 1333.

qui a rendu singulièrement délicate la tâche du critique appelé à débrouiller de telles confusions.

Philon, vers le temps même où vivait Jésus, avait développé une philosophie du judaïsme qui, bien que préparée par les spéculations antérieures des penseurs d'Israël, ne prit que sous sa plume une forme arrêtée. La base de cette philosophie était une sorte de métaphysique abstraite, introduisant dans la Divinité unique des hypostases diverses et faisant de la Raison divine (en grec *logos*, en syro-chaldaïque *mémera*) une sorte de principe distinct du Père éternel (1). L'Égypte (2), la Phénicie (3) avaient déjà connu de pareils dédoublements d'un même Dieu. Les livres hermétiques devaient plus tard ériger la théologie des hypostases en une philosophie parallèle à celle du christianisme (4). Jésus paraît être resté en dehors de ces spéculations qui, s'il les connut, durent offrir peu de charme à son imagination poétique et à son cœur aimant. Son école, au contraire, en fut pour ainsi dire assiégée : Apollos n'y demeura peut-être pas étranger; saint Paul, dans les derniers temps de sa vie, paraît s'en être laissé fortement préoccuper (5). L'*Apocalypse* donne pour nom mystérieux à son Messie triomphant : Λόγος τοῦ θεοῦ (6). Le judéo-christianisme, fidèle à l'esprit du judaïsme orthodoxe, ne laissait entrer dans son sein de telles idées qu'en une mesure assez restreinte. Mais, quand les Églises hors de Syrie se furent détachées de plus en plus du judaïsme, l'invasion de ce nouvel esprit s'accomplit avec une force irrésistible. Jésus, qui n'avait été d'abord pour la plupart de ses adhérents qu'un prophète, un fils de Dieu, en qui les plus exaltés avaient vu le Messie ou bien ce Fils de l'homme que pseudo-Daniel avait montré comme le centre brillant des apparitions futures, devient maintenant le *Logos*, la

(1) Voir *Vie de Jésus*, p. 238 ss.
(2) De Rougé, *Revue archéol.*, juin 1860, p. 357; Mariette, *Mém. sur la mère d'Apis*, Paris, 1856.
(3) Divinités appelées « Face de Baal », « Nom de Baal », etc. Voir *Journal asiatique*, août-sept. et déc. 1876.
(4) L. Ménard, *Hermès Trismégiste*, Paris, 1866.
(5) Voir *l'Antéchrist*, p. 1168.
(6) Voir *l'Antéchrist*, p. 1390.

Raison, le Verbe de Dieu. Éphèse paraît l'endroit où cette façon d'envisager le rôle de Jésus prit le plus fortement racine, et d'où elle se répandit sur le monde chrétien.

Ce n'est pas, en effet, au seul apôtre Jean que la tradition rapporte la solennelle promulgation de ce dogme nouveau. Autour de Jean, la tradition nous montre cette doctrine soulevant des orages, troublant les consciences, provoquant des schismes et des anathèmes. Vers le temps où nous sommes arrivés, commença de se montrer à Éphèse (1), venant d'Alexandrie, comme un autre Apollos, un homme qui paraît, à une génération de distance, avoir eu avec ce dernier beaucoup de rapports. Il s'agit de Cérinthe (2), que d'autres appelaient *Mérinthe*, sans qu'on puisse savoir quel jeu se cache sous cette assonance (3). Comme Apollos, Cérinthe était né juif, et, avant de connaître le christianisme, avait été imbu de philosophie judéo-alexandrine. Il embrassa la foi de Jésus d'une manière toute différente des bons israélites qui croyaient le royaume de Dieu réalisé en l'idylle de Nazareth, et des païens pieux qu'un instinct secret attirait vers cette forme mitigée du judaïsme. Son esprit d'ailleurs paraît avoir eu peu de fixité et s'être volontiers porté d'un extrême à l'autre. Tantôt ses conceptions se rapprochent de celles des ébionites (4); tantôt elles inclinent au millénarisme (5); tantôt elles flottent en plein gnosticisme, ou offrent de l'analogie avec celles de Philon.

(1) On peut supposer que c'est à Cérinthe qu'il est fait allusion dans *Act.*, XX, 29-30. Cf. *Saint Paul*, p. 726, note 3.

(2) Irénée, *Adv. haer.*, I, XXVI, 1; III, XI, 1, 7; *Philosophumena*, VII, 7, 9, 33, 34, 35; X, 21, 22; Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXVIII, 2-3; Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXVIII, 4-5, et VII, XXV, 2-5; Tertullien, *Praescr.* c. 48; saint Épiphane, hær. XXVIII entier; XXX, 3, 26; LI, 3, 4, 6; *Traité contre toutes les hérésies*, attribué à Tertullien (éd. Œhler), c. 3; Théodoret, *Haeret. fab.*, II, 3; Philastre, c. 36, 60; saint Jérôme, *De viris ill.*, 9; *Adv. Luciferianos*, c. 9, p. 304, 305, Martianay, IV, 2e part.; Epist. 89 (74), col. 623, t. IV, 2e part.; saint Augustin [ut fertur], *De haeresibus*, 8 (Opp., t. VIII); saint Grégoire de Nazianze, *Orat.*, XV, 8, p. 460, Paris, 1778.

(3) Cérinthe et Mérinthe sont distingués dans Épiphane, hær. LI, 6.

(4) Philastre, ch. 37.

(5) Caïus et Denys d'Alexandrie (l. c.; cf. pseudo-Augustin, hær. 8) présentent seuls la chose sous ce jour. Il semble résulter de ces deux singuliers passages que l'*Apocalypse* fut par quelques-uns attribuée à Cérinthe, lequel aurait voulu se couvrir de l'autorité de Jean. Cf. Épiphane, hær. LI, 3-4; Théodoret, *Haeret. fab.*, II, 3.

Le créateur du monde et l'auteur de la loi juive, le Dieu d'Israël enfin, n'a pas été le Dieu éternel; ce fut un ange, une sorte de démiurge subordonné au grand Dieu tout-puissant. L'esprit de ce grand Dieu, longtemps inconnu au monde, n'a été révélé qu'en Jésus. L'Évangile de Cérinthe était l'Évangile des Hébreux (1), sans doute traduit en grec. Un des traits caractéristiques de cet Évangile était le récit du baptême de Jésus, d'après lequel un esprit divin, l'esprit prophétique, était à ce moment solennel descendu en Jésus, et l'avait élevé à une dignité qu'il n'avait pas auparavant. Cérinthe pensait de même que, jusqu'à son baptême, Jésus avait été simplement un homme, il est vrai le plus juste et le plus sage des hommes; par le baptême, l'esprit du Dieu tout-puissant vint demeurer en lui. La mission de Jésus, ainsi devenu Christ, fut de révéler le Dieu suprême par sa prédication et ses miracles; mais il n'était pas vrai, dans cette manière de voir, que le Christ eût souffert sur la croix; avant la Passion, le Christ, impassible par nature, se sépara de l'homme Jésus; celui-ci seul fut crucifié, mourut, ressuscita. D'autres fois, Cérinthe niait même la résurrection, et prétendait que Jésus ressusciterait avec tout le monde au jour du jugement.

Cette doctrine, que nous avons déjà trouvée au moins en germe chez plusieurs des familles d'*ébionim* (2) dont la propagande s'exerçait d'au delà du Jourdain en Asie (3), et que, dans cinquante ans, Marcion et les gnostiques reprendront avec plus de vigueur, parut un affreux scandale à la conscience chrétienne. En séparant de Jésus l'être fantastique appelé *Christos*, elle n'allait pas à moins que scinder la personne de Jésus, à enlever toute personnalité à la plus belle partie de sa vie active, puisque le Christ se trouvait ainsi n'avoir été en lui que comme quelque chose d'étranger à lui et d'impersonnel. On conçoit, en

(1) Comp. Épiphane, XXVIII, 5; XXX, 3, 14, 26; LI, 6; Philastre, c. 36. Irénée, III, XI, 7, paraît se tromper en attribuant les erreurs de Cérinthe à une fausse interprétation de l'Évangile de Marc.

(2) Voir ci-dessus, p. 62 ss.

(3) Épiphane, hær. XXX, 18.

particulier, que les amis de Jésus, ceux qui l'avaient vu et chéri, enfant, jeune homme, martyr, cadavre, en fussent indignés. Leurs souvenirs représentaient Jésus aussi aimable, aussi dieu, à un moment qu'à un autre; ils voulaient qu'on l'adoptât, qu'on le révérât tout entier. Jean, à ce qu'il paraît, repoussait les doctrines de Cérinthe avec colère. Sa fidélité à une affection d'enfance pourrait seule excuser certains traits de fanatisme qu'on lui attribue, et qui, du reste, semblent n'avoir pas été en dehors de son caractère habituel (1). Un jour, entrant dans un établissement de bains à Éphèse, et apercevant Cérinthe : « Fuyons, dit-il, l'édifice va s'écrouler, puisque Cérinthe y est, l'ennemi de la vérité (2). » Ces haines violentes sont le fait des sectaires. Qui aime beaucoup hait beaucoup.

De tous les côtés, la difficulté de concilier les deux rôles de Jésus, de faire cohabiter dans une même existence l'homme sage et le Christ produisait des imaginations analogues à celles qui excitaient la colère de Jean. Le *docétisme* était, si on peut s'exprimer ainsi, l'hérésie de ce temps. Beaucoup ne pouvaient admettre que le Christ eût été crucifié, mis au tombeau (3). Les uns, comme Cérinthe, admettaient une sorte d'intermittence dans le rôle divin de Jésus; les autres supposaient que le corps de Jésus avait été fantastique, que toute sa vie matérielle, surtout sa vie souffrante, ne fut qu'une apparence (4). Ces imaginations venaient de l'opinion, fort répandue à cette époque, que la matière est une chute, une dégradation de l'esprit, que la manifestation matérielle est un abaissement de l'idée. L'histoire évangélique se volatilisait ainsi en quelque chose d'impalpable. Il est curieux que

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 1333.

(2) Irénée, III, III, 4 (anecdote de Polycarpe); Eusèbe, *H. E.*, III, XXVIII, 6; IV, XIV, 6. Épiphane, hær. XXX, 24, met *Ebion* en place de *Cérinthe*, par lapsus. L'anecdote a peut-être été inventée d'après le passage *II Joan*, 10, 11, censé authentique.

(3) « *Qui Jesum separant a Christo, et impassibilem perseverasse Christum, passum vero Jesum dicunt.* » Irénée, III, XI, 7.

(4) Le désir de combattre cette erreur se sent dans les Épîtres de Jean, *I Joan*, I, 1, 3; IV, 2, 3; *II Joan*, 7; Polycarpe, *Epist. ad Phil.*, c. 7; pseudo-Ignace, *Ad Eph.*, 7-8; *Ad Trall.*, 9, 10; *Ad Smyrn.*, 1-8; *Ad Magn.*, 8, 9, 10, 11; saint Jérôme, *Adv. Luciferianos*, 8.

l'islamisme, qui n'est qu'une sorte de prolongation arabe du judéo-christianisme (1), ait adopté cette idée sur Jésus (2). A Jérusalem, en particulier, les musulmans ont toujours nié absolument qu'Isa soit mort sur le Golgotha; ils prétendent que l'on crucifia en sa place quelqu'un qui lui ressemblait (3). Le lieu supposé de l'ascension, sur le mont des Oliviers, est pour les cheiks le vrai lieu saint de Jérusalem se rapportant à Isa; car c'est là que le Messie impassible, né du souffle sacré, non de la chair, parut pour la dernière fois uni à l'apparence qu'il avait choisie.

Quoi qu'il en soit, Cérinthe devint dans la tradition chrétienne une sorte de Simon le Magicien, un personnage presque fabuleux, le représentant typique du christianisme docète, frère du christianisme ébionite et judéo-chrétien. Comme Simon le Magicien était l'ennemi juré de Pierre, Cérinthe fut censé l'adversaire acharné de Paul. On le mit sur le même pied qu'*Ébion;* on s'habitua bientôt à ne les pas séparer (4), et comme *Ébion* était la personnification abstraite du judéo-christianisme parlant hébreu, *Cérinthe* devint une sorte de mot générique pour désigner le judéo-christianisme parlant grec. On fit des phrases comme celles-ci : « Qui osa reprocher à Pierre d'avoir admis les païens dans l'Église? Qui abreuva Paul d'injures? Qui provoqua une sédition contre Tite l'incirconcis? Ce fut *Ébion,* ce fut *Cérinthe* (5) », phrases qui, prises à la lettre, firent supposer contre toute vérité que Cérinthe avait eu un rôle à Jérusalem, dès les premières années de l'Église. Comme Cérinthe ne laissa pas d'écrits, la tradition

(1) Et non de l'arianisme, comme on dit quelquefois.

(2) Coran, IV, 156; voir les commentaires de Zamakschari (I, p. 198-199, éd. de Boulaq) et de Beidhavi (I, p. 240, éd. Fleischer), sur ce passage; cf. Maracci Modjir eddîn, *Hist. de Jérus.*, p. 149, éd. du Caire; cf. p. 152; Tabari, I, p. 563, éd. Zotenberg; Weil, *Bibl. Legenden der Muselm.*, p. 296; Jean de Damas, *De haeres.*, 101, p. 111, Lequien; Euthymius Zigabenus, etc., dans Sylburg, *Saracenica sive Moamethica*, Heidelberg, 1595, p. 5, 61. Comp. le *Livre d'Adam* des mendaïtes, 1re partie, ch. 1, vers la fin.

(3) Voir, dans *l'Église chrétienne*, ce qui concerne le gnosticisme.

(4) Chez les hérésiologues, la secte de Cérinthe suit toujours celle d'Ébion, et ce rapprochement contribua sans doute à faire prendre Ébion pour un personnage réel.

(5) Épiphane, XXVIII, 2-5, 8.

ecclésiastique roula, en ce qui le touchait, d'inexactitudes en inexactitudes. Dans ce tissu de contradictions (1), il n'y a qu'un mot de vrai. Cérinthe fut bien le premier hérétique, l'auteur d'une doctrine destinée à rester une branche morte dans le grand arbre de la doctrine chrétienne. En s'opposant à lui, en le niant, l'Église chrétienne fit le plus grand pas qu'elle eût encore fait vers la constitution d'une orthodoxie.

Par ces luttes et ces contradictions, en effet, la théologie chrétienne se développait. La personne de Jésus et les combinaisons singulières de l'homme et de la Divinité qu'on était amené à supposer en lui formaient la base de ces spéculations. Nous verrons le gnosticisme naître d'un courant d'idées toutes semblables, et chercher à son tour à décomposer l'unité du Christ; mais l'Église orthodoxe sera constante à repousser de telles conceptions; l'existence du christianisme, fondé sur la réalité de l'action personnelle de Jésus, était à ce prix.

Jean se consolait sans doute de ces aberrations, fruits d'un esprit étranger à la tradition galiléenne, par la fidélité et l'affection dont l'environnaient ses disciples (2). En première ligne (3) était un jeune Asiate, nommé Polycarpe, qui devait avoir trente ans lors de l'extrême vieillesse de Jean, et qui paraît s'être converti à la foi du Christ dès son enfance (4). Le respect extrême qu'il avait

(1) En réalité, la tradition ecclésiastique nous a légué deux portraits de Cérinthe, fort différents l'un de l'autre : 1° le Cérinthe millénaire, disciple ou auteur de l'*Apocalypse*, qui résulte de ce que disent Caïus et Denys d'Alexandrie; 2° le Cérinthe gnostique et antijuif, qui résulte de la notice d'Irénée et de celle des *Philosophumena*, laquelle découle presque tout entière d'Irénée.

(2) L'impression de tristesse causée par la multiplication des sectes et des schismes vers l'an 100 se retrouve peut-être dans les discours prêtés à Jésus, *Jean*, XVII, etc. Cf. *I Joan.*, I, 17.

(3) C'est gratuitement qu'on a rattaché Ignace et Papias à l'école de Jean, Irénée, V, XXXIII, 4 (cf. Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 1, 2); Eusèbe et saint Jérôme, *Chron.*, p. 162-163, Schœne, *Mart. Ign.*, 3; Cureton, *Corp. ign.*, p. 221, 252.

(4) *Mart. Polyc.*, 9; comp. *l'Antéchrist*, p. 1468. Le chiffre 86 paraît devoir s'appliquer à la durée de la vie de Polycarpe et non au temps qui se serait écoulé depuis sa conversion. Le *nos* de l'Épître de Polycarpe, § 11, se rapporte à l'Église de Smyrne, opposée à celle de Philippes. Le martyre de Polycarpe eut lieu le 23 février 155. Voir *Mém. de l'Acad. des inscr. et B.-L.*, nouv. série, t. XXVI, 1re part., p. 232 ss; *Zeitschrift für die histor. Theologie*, 1875, p. 377-395.

*

pour l'apôtre le lui faisait regarder avec l'œil curieux de l'adolescent, où tout s'agrandit et se transforme. La vive image de ce vieillard se fixa dans son esprit, et toute sa vie il en parla comme d'une vision qu'il aurait eue du monde divin (1). C'est à Smyrne qu'il exerça sa principale activité, et il n'est pas impossible qu'il eût été détaché par Jean pour présider l'Église déjà ancienne (2) de cette ville, comme le veut Irénée (3).

Grâce à Polycarpe, le souvenir de Jean resta en Asie et, par suite, à Lyon et dans les Gaules (4), une tradition vivante. Tout ce que Polycarpe disait du Seigneur, de sa doctrine, de ses miracles, il le rapportait comme l'ayant reçu des témoins oculaires de la vie de Jésus. Il avait coutume de s'exprimer ainsi : « Ceci, je le tiens des apôtres » ... « Moi qui ai été instruit par les apôtres et qui ai vécu avec plusieurs de ceux qui ont vu Christ..., etc. (5). » Ces manières de parler feraient supposer que Polycarpe avait connu, outre Jean, d'autres apôtres, par exemple saint Philippe (6). Il est plus probable cependant qu'il y a là quelque hyperbole. L'expression « les apôtres » voulait sans doute dire Jean, qui pouvait d'ailleurs être accompagné de plusieurs disciples galiléens inconnus. On peut aussi entendre par là, si l'on veut, *Presbyteros Joannes* et Aristion, qui, selon certains textes, auraient été disciples immédiats du Seigneur (7). Quant à Caïus, Diotréphès, Démétrius, et à la pieuse Cyria, que les épîtres du *Presbyteros* nous montrent comme faisant partie du cercle éphé-

(1) Irénée, *Adv. haer.*, III, III, 4, surtout la lettre à Florinus, dont on a vainement attaqué l'authenticité, et la lettre à Victor. Irénée, esprit si peu solide, si dénué de tout jugement, est en général une faible autorité; mais il s'agit ici de faits personnels; il s'en entretient avec des gens qui les savaient aussi bien que lui. Un mensonge de sa part est donc impossible à supposer. Nous avouons pourtant qu'il est surprenant qu'il ne soit pas question de Jean dans l'Épître ni dans le *Martyre* de Polycarpe.

(2) *Apoc.*, II, 8.

(3) Irénée, *Adv. haer.*, III, III, 4; Tertullien, *Praescr.*, c. 32; Eusèbe, *Chron.*, p. 162-163, Schœne; *Chron. pasc.*, p. 257.

(4) Voir *l'Église chrétienne.*

(5) Irénée, III, III, 4, et Lettre à Florinus.

(6) Irénée, *Adv. haer.* III, III, 4, et dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 16.

(7) Voir *l'Antéchrist*, p. 1332.

sien (1), on risquerait, en appuyant trop sur ces noms, de discuter des êtres qui, comme dit le *Talmud*, « n'ont jamais été créés », et ne doivent l'existence qu'à des artifices de faussaires ou même, comme Cyria, à des malentendus.

Rien enfin de plus douteux que tout ce qui regarde cet homonyme de l'apôtre, ce *Presbyteros Joannes*, qui paraît auprès de Jean dans ses dernières années, et qui, selon certaines traditions, lui aurait succédé dans la présidence de l'Église d'Éphèse (2). Son existence paraît probable cependant. Le titre de *presbyteros* put être l'appellation par laquelle on le distinguait de l'*apostolos* (3). Après la mort de l'apôtre, il se peut qu'on ait longtemps continué à l'appeler *Presbyteros*, en omettant son nom (4). Aristion, que de très anciens renseignements placent à côté du *Presbyteros* comme un traditioniste de première autorité (5), et qui paraît avoir été revendiqué par l'Église de Smyrne (6), est également une énigme. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y eut à Éphèse un groupe d'hommes qui, vers la fin du Ier siècle, se donnèrent pour les derniers témoins oculaires de la vie de Jésus. Papias les connut ou du moins les toucha de très près et recueillit leurs traditions (7).

Nous verrons plus tard une rédaction évangélique d'un caractère tout particulier sortir de ce petit comité, qui paraît avoir obtenu l'entière confiance du vieil apôtre, et qui se crut peut-être autorisé à parler en son nom. Dès l'époque où nous sommes, et avant la mort de Jean, quelqu'un de ces disciples qui semblent avoir entouré et comme

(1) *I Joan*, 1, 5; *III Joan*, 1, 9, 12. Ce qui concerne cette singulière correspondance sera discuté dans *l'Église chrétienne*.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1108, 1332, 1468. Voir les objections, *Vie de Jésus*, p. 64, note 4. On craint d'être dupe ici du désir qu'eurent les Pères du IIIe siècle d'avoir deux Jean, pour attribuer à l'un l'*Apocalypse*, à l'autre l'Évangile, voyant bien que ces deux ouvrages ne pouvaient être d'un même auteur.

(3) Sur l'équivoque du mot *presbyteros*, voir Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 3-4, et les observations d'Eusèbe, *ibid.*

(4) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXIX, 15; *II Joan* et *III Joan*, init.

(5) Papias, dans Eusèbe, III, XXXIX, 4, 5, 7, 14. Voir *l'Antéchrist*, l. c.

(6) *Constit. apost.*, VII, 46.

(7) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, 39.

accaparé la vieillesse du dernier survivant des apôtres, ne chercha-t-il pas à exploiter le riche trésor qu'il avait à sa disposition? On a pu le supposer (1); nous-même y avons autrefois incliné. Nous pensons maintenant qu'il est plus probable qu'aucune partie de l'Évangile qui porte le nom de Jean n'a été écrite soit par lui, soit par tel ou tel de ses disciples de son vivant. Mais nous persistons à croire que Jean avait bien une manière à lui de raconter la vie de Jésus, manière très différente des récits originaires de Batanée, supérieure à quelques égards, et où en particulier les parties de la vie de Jésus qui s'étaient passées à Jérusalem offraient plus de développement (2). Nous croyons que l'apôtre Jean, dont le caractère paraît avoir été assez personnel et qui, dès le vivant de Jésus, aspirait, avec son frère, à la première place dans le royaume de Dieu, se donnait assez naïvement cette place, dans ses récits. S'il lut les Évangiles de Marc ou de Luc, ce qui est possible, il dut trouver qu'il n'y était pas assez question de lui, que l'importance qu'on lui attribuait n'était pas en rapport avec celle qu'il avait eue. Il tenait à ce qu'on sût qu'il avait été le disciple particulièrement aimé de Jésus; il voulait qu'on crût qu'il avait joué le premier rôle dans le drame évangélique. Avec sa vanité de vieillard, il tirait à lui toute l'importance, et ses longues histoires avaient souvent pour but de montrer qu'il avait été le disciple favori de Jésus, qu'aux moments solennels lui seul avait reposé sur son cœur, que Jésus lui avait confié sa mère, que, dans une foule de circonstances où l'on attribuait le premier rôle à Pierre, ce rôle lui avait appartenu, à lui Jean. Son grand âge prêtait à toute sorte de réflexions; sa longévité passait pour un signe du Ciel. Comme d'ailleurs une parfaite bonne foi ne distinguait pas son entourage, et que même un peu de charlatanisme pouvait s'y mêler, on conçoit quels produits étranges devaient germer dans ce nid d'intrigues pieuses, autour d'un vieillard dont la tête était peut-être

(1) Voir *Vie de Jésus*, p. 64 ss.
(2) Voir *Vie de Jésus*, Appendice.

affaiblie, et qui se trouvait à la disposition de ceux qui le soignaient.

Jean resta jusqu'à la fin un juif exact, observant la Loi dans toute sa rigueur (1); il est douteux que les théories transcendantes qui commençaient à se répandre sur l'identité de Jésus et du *Logos* aient jamais été comprises de lui; mais, comme il arrive dans les écoles où le maître atteint un grand âge, l'école marchait sans lui et hors de lui, tout en prétendant s'appuyer de lui. Jean semblait prédestiné à être exploité par les auteurs de pièces supposées. Nous avons vu tout ce qu'il y a de louche dans l'origine de l'*Apocalypse;* les objections sont presque également graves et contre l'authenticité de ce livre singulier et contre l'hypothèse qui le déclare apocryphe. Que dire de cette autre bizarrerie, qu'une branche entière de la tradition ecclésiastique, l'école d'Alexandrie, a voulu, non seulement que l'*Apocalypse* ne soit pas de Jean, mais qu'elle soit de l'adversaire de Jean, de Cérinthe (2)? Nous verrons les mêmes équivoques entourer la seconde classe d'écrits johanniques qui se produira bientôt, et une seule chose rester claire, c'est que Jean ne peut être à la fois l'auteur des deux séries d'ouvrages qu'on lui attribue. Aucune des deux séries n'est peut-être de lui; mais certainement les deux séries ne sont pas de lui.

L'émotion fut grande, le jour où l'on vit expirer l'apôtre (3) en qui depuis des années se résumait toute la tradition chrétienne, et par lequel on croyait tenir encore à Jésus et aux origines de la parole nouvelle. Toutes les colonnes (4) de l'Église avaient disparu. Celui à qui Jésus

(1) Irénée, *Adv. haer.*, III, XII, 15; Lettre à Victor, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 24. Au IIe siècle, l'exemple de l'apôtre Jean est la grande autorité qu'invoquent les Asiates qui restent le plus attachés aux coutumes juives, surtout en ce qui touche la pâque. Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 24.

(2) Voir ci-dessus, p. 286, note 5.

(3) Sur le prétendu meurtre de Jean par les juifs, voir *l'Antéchrist*, p. 1464. Des persécutions opérées directement à cette date par les juifs sur des compatriotes dissidents sont en Asie un fait inacceptable. L'assertion de Justin (*Apol.*, I, 31) n'a pu être vraie qu'en Syrie du temps de Bar-Coziba. Si Eusèbe et les anciens avaient lu dans Papias ce que dit Hamartolus, ils l'eussent adopté ou du moins cité.

(4) *Gal.*, II, 9.

avait promis, selon l'opinion commune, de ne pas le laisser mourir jusqu'à ce qu'il revînt, descendait à son tour au tombeau. Ce fut une déception cruelle, et il fallut, pour justifier la prophétie de Jésus, recourir à des subtilités. Il n'était pas vrai, disaient les amis de Jean, que Jésus eût annoncé que son apôtre chéri resterait en vie jusqu'à sa réapparition. Il avait dit seulement à Pierre : « Si je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne, que t'importe (1)?» Formule vague, qui laissait le champ ouvert à toute sorte d'explications et permettait de croire que Jean, comme Hénoch, Élie, Esdras, était tenu en réserve jusqu'au retour du Christ (2). C'était ici, en tout cas, un moment solennel. Personne ne pouvait plus dire : « Je l'ai vu. » Jésus et les premières années de l'Église de Jérusalem se perdirent dans un lointain obscur. L'importance passa dès lors à ceux qui avaient connu les apôtres, à Marc et à Luc, disciples de Pierre et de Paul, aux filles de Philippe, continuatrices de ses dons merveilleux. Polycarpe, toute sa vie, allégua les rapports qu'il avait eus avec Jean. Aristion et *Presbyteros Joannes* vécurent des mêmes souvenirs (3). Avoir vu Pierre, André, Thomas, Philippe, devint le titre capital aux yeux de ceux qui voulaient savoir la vérité sur l'apparition du Christ (4). Les livres, comme nous l'avons dit vingt fois, comptaient pour peu de chose; la tradition orale était tout. La transmission de la doctrine et la transmission des pouvoirs apostoliques furent conçues comme attachées à une sorte de délégation, d'ordination, de consécration, dont la source première était le collège apostolique. Bientôt chaque Église voulut montrer la succession des hommes qui faisaient la chaîne en remontant depuis le

(1) *Jean*, XXI, 21-23. Une partie de la tradition voulut qu'il fût descendu vivant dans le tombeau, où il dort jusqu'à la résurrection. Saint Ambroise, *In Psalm. CXVIII*, serm. XX, 12 (Opp., I, col. 1225); saint Jérôme, *Adv. Jovin.*, I, c. 26, p. 168, IV, 2e part., éd. Martianay; saint Augustin, *Tract. in Joh. Evang.*, 124; Isidore de Séville, *De ortu et obitu patrum*, c. 43, Migne, t. III, p. 1288-1289 (voir *Revue critique*, 6 avril 1872, p. 211-212); Grégoire de Tours, I, 24.

(2) Cf. Saint Hippolyte, *De consumm. mundi*, § 21; Muspilli, dans les *Berichte* de la Soc. de Saxe, t. XVIII (1866), p. 216-217.

(3) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 4.

(4) Papias, *ibid.*

temps où l'on vivait jusqu'aux apôtres. La préséance ecclésiastique fut conçue comme une sorte d'inoculation de pouvoirs spirituels, ne souffrant pas d'interruption. Les idées de hiérarchie sacerdotale faisaient ainsi de rapides progrès; l'épiscopat se constituait chaque jour.

Le tombeau de Jean était montré à Éphèse, quatre-vingt-dix ans plus tard (1); il est probable que c'est sur ce monument vénéré que s'éleva la basilique qui devint célèbre, et dont l'emplacement paraît avoir été à l'endroit de la citadelle actuelle d'Aïa-Solouk (2). A côté du tombeau de l'apôtre se voyait, au IIIe siècle, un second tombeau, que l'on attribuait aussi à un personnage nommé Jean, et qui dut occasionner bien des confusions (3). Nous en reparlerons encore.

(1) Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXI, 3, et V, XXIV, 3; Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VII, XXV, 16; Eusèbe, *H. E.*, III. XXXIX, 6.
(2) Voir *Saint Paul*, p. 954, note 2.
(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1109, note 2.

CHAPITRE XIX

LUC, PREMIER HISTORIEN DU CHRISTIANISME

Avec Jean disparaissait le dernier homme de la génération étrange qui s'était imaginé voir Dieu sur la terre et avait espéré ne pas mourir. C'est vers le même temps que parut le livre charmant qui nous a conservé, à travers le nuage de la légende, l'image de cet âge d'or. Luc, ou l'auteur quel qu'il soit du troisième Évangile, se donna cette tâche, qui allait si bien à son âme délicate, à son talent pur et doux. Les préfaces qu'on lit en tête du troisième Évangile et en tête des *Actes* semblent au premier coup d'œil indiquer que Luc conçut son ouvrage comme composé de deux livres (1), l'un renfermant la vie de Jésus, l'autre l'histoire des apôtres telle qu'il la connaissait. De fortes raisons cependant font croire que la rédaction des deux ouvrages fut séparée par quelque intervalle (2). La préface de l'Évangile ne suppose pas nécessairement l'intention de composer les *Actes*. Il se peut que Luc n'ait ajouté ce second livre à son œuvre qu'au bout de quelques années (3) et à la demande des personnes

(1) *Act.*, I, 1. Πρῶτον λόγον.

(2) *Les Apôtres*, p. 444 ss. L'auteur des Épîtres à Timothée cite l'Évangile de Luc comme γραφή (*I Tim.*, v, 18), et pourtant cet auteur ne connaît pas les *Actes*.

(3) Les efforts qu'on a faits pour prouver que le troisième Évangile et les *Actes* ne sont pas du même auteur sont restés tout à fait infructueux. Voir la liste des idiotismes communs aux deux écrits dans Zeller, *Die Apostelgesch.*, p. 414 ss. Le livre a une parfaite unité de rédaction (Zeller, p. 387 ss), et c'est là ce qui nous décide à l'attribuer au personnage qui dit ἡμεῖς à partir de XVI, 10. Car admettre que cet ἡμεῖς vienne d'un document inséré par l'auteur dans sa narration est souverainement invraisemblable. Les exemples qu'on cite d'une

auprès desquelles le premier livre avait eu tant de succès (1).

Ce qui porte vers cette hypothèse, c'est le parti que l'auteur a pris, dès les premières lignes des *Actes* (2), relativement à l'ascension de Jésus. Dans les autres Évangiles, la période des apparitions de Jésus ressuscité s'évanouit peu à peu, sans clôture définitive. L'imagination en vint à désirer un coup de théâtre final, une façon nette de sortir d'un état qui ne pouvait se continuer indéfiniment. Ce mythe, complément de la légende de Jésus, se forma d'une manière lente et pénible. L'auteur de l'*Apocalypse*, en 69, croyait sûrement à l'ascension. Jésus, selon lui, est enlevé au ciel et porté au trône de Dieu (3). Dans le même livre, les deux prophètes, calqués sur Jésus, tués comme lui, ressuscitent au bout de trois jours et demi; après leur résurrection, ils montent au ciel sur une nuée, à la vue de leurs ennemis (4). Luc, dans l'Évangile, laisse la chose en suspens; mais, au début des *Actes*, il raconte, avec la mise en scène voulue, l'événement sans lequel la vie de Jésus n'avait pas de couronnement. Il sait même combien a duré la vie d'outre-tombe de Jésus. Elle a été de quarante jours, par une remarquable coïncidence avec l'*Apocalypse* d'Esdras (5). Luc put être à Rome un des premiers lecteurs de cet écrit, qui dut faire sur lui une vive impression.

L'esprit des *Actes* est le même que celui du troisième Évangile (6) : douceur, tolérance, conciliation, sympathie pour les humbles, aversion pour les superbes. L'auteur est bien celui qui a écrit : « Paix aux hommes de bonne volonté! » Nous avons exposé ailleurs les singulières tortures que ces excellentes intentions lui ont fait donner

telle négligence appartiennent à des livres sans valeur littéraire, à peine rédigés : or les *Actes* sont un livre composé avec beaucoup d'art. Les locutions favorites des morceaux où il y a ἡμεῖς sont les mêmes que celles du reste des *Actes* et du troisième Évangile. Voir Klostermann, *Vindicae Lucanae*, p. 48 ss, Gœttingue, 1866.

(1) *Les Apôtres*, p. 445, 446.

(2) Voir *les Apôtres*, p. 444, 503. L'auteur de l'Épître de Barnabé croit encore que la résurrection et l'ascension ont eu lieu le même jour (*Barn.*, c. 15).

(3) Ch. XII, 5.

(4) Ch. XI, 11.

(5) *IV Esdr.*, XIV, 23 ss (Vulgate).

(6) Voir *les Apôtres*, Introduction et ci-dessus, p. 194 ss.

à l'exactitude historique, et comment son livre est le premier document de l'esprit de l'Église romaine indifférent à la vérité des choses, dominé en tout par des tendances officielles. Luc est le fondateur de cette éternelle fiction qu'on appelle l'histoire ecclésiastique, avec sa fadeur, son habitude d'adoucir tous les angles, ses tours niaisement béats (1). Le dogme à priori d'une Église toujours sage, toujours modérée est la base de son récit. L'essentiel pour lui est de montrer que les disciples de Paul sont les disciples non pas d'un intrus, mais d'un apôtre comme les autres, qui a été en communion parfaite avec les autres. Le reste lui importe peu. Tout s'est passé comme dans une idylle. Pierre au fond était de l'avis de Paul, Paul de l'avis de Pierre. Une assemblée inspirée a vu tous les membres du collège apostolique réunis dans une même pensée. Le premier païen baptisé l'a été par Pierre; Paul, d'un autre côté, s'est soumis aux prescriptions légales et les a observées publiquement à Jérusalem. Toute franche expression d'une opinion nette répugne à ce prudent narrateur. Les juifs sont traités de faux témoins, parce qu'ils rapportent un mot authentique de Jésus et qu'ils prêtent au fondateur du christianisme l'intention d'apporter des changements au mosaïsme (2). Selon l'opportunité, le christianisme n'est que le judaïsme ou est tout autre chose. Quand le juif s'incline devant Jésus, son privilège est hautement reconnu. Luc alors a les paroles les plus onctueuses pour ces pères, pour ces aînés de la famille, qu'il s'agit de réconcilier avec les cadets (3). Mais cela ne l'empêche pas d'insister complaisamment sur les païens qui se convertissent et de les opposer au juif endurci (4), incirconcis de cœur (5). On voit qu'au fond il est pour les premiers. Ses préférés, ce sont les païens chrétiens en esprit, les centurions qui aiment les juifs (6), les plébéiens qui avouent leur bassesse. Retour à

(1) Voir *les Apôtres*, p. 440, 441.
(2) *Actes*, VI, 13 et 14.
(3) *Luc*, I, 17.
(4) *Actes*, VII, 51; XIII, 42-50; XIV, 4-8; XVII, 4-9, 13; XVIII, 5-8, 11-17; XIX, 8-10; XX, 3; XXVIII, 25-28.
(5) *Actes*, VII, 51.
(6) *Luc*, VII, 5; *Actes*, X.

Dieu, foi en Jésus, voilà ce qui égalise toutes les différences, éteint toutes les rivalités (1). C'est la doctrine de Paul dégagée de ces rudesses qui remplirent la vie de l'apôtre d'amertumes et de dégoûts.

Au point de vue de la valeur historique, deux parts absolument distinctes doivent être faites dans les *Actes*, selon que Luc raconte les faits de la vie de Paul dont il avait une connaissance personnelle, ou selon qu'il nous présente la théorie convenue de son temps sur les premières années de l'Église de Jérusalem. Ces premières années étaient comme un mirage lointain, plein d'illusions. Luc était aussi mal placé que possible pour comprendre ce monde disparu. Ce qui s'était passé dans les années qui suivirent la mort de Jésus était envisagé comme symbolique et mystérieux. Au travers de cette vapeur décevante, tout devenait sacramentel. Ainsi se formèrent, outre le mythe de l'ascension de Jésus, le récit de la descente de l'Esprit-Saint, qu'on rapporta au jour de la fête de la Pentecôte, les idées exagérées sur la communauté des biens dans la primitive Église, la terrible légende d'Ananie et de Saphira, les imaginations qu'on se fit sur le caractère tout hiérarchique du collège des Douze, les contresens sur la glossolalie, dont l'effet fut de transformer en un miracle public un phénomène spirituel de l'intérieur des Églises. Ce qui concerne l'institution des Sept, le martyre d'Étienne, la conversion de Cornelius, le concile de Jérusalem et les décrets qu'on supposa y avoir été portés d'un consentement commun, provient de la même tendance. Il nous est maintenant fort difficile de discerner en ces curieuses pages la vérité de la légende ou même du mythe. Comme le désir de trouver une base évangélique à tous les dogmes et à toutes les institutions que chaque jour faisait éclore avait chargé la vie de Jésus d'anecdotes fabuleuses; ainsi le désir de trouver à ces mêmes institutions et à ces mêmes dogmes une base apostolique chargea l'histoire des premières années de l'Église de Jérusalem d'une foule de récits conçus à priori. Écrire l'histoire *ad narrandum, non*

(1) *Luc*, I, 16; *Actes*, XX, 21.

ad probandum, est un fait de curiosité désintéressée, dont il n'y a pas d'exemple aux époques créatrices de la foi.

Nous avons eu trop d'occasions de montrer par le détail les principes qui président à la narration de Luc pour qu'il soit besoin d'y revenir ici. La réunion des deux partis opposés qui divisaient l'Église de Jésus est son but principal. Rome était le point où cette œuvre capitale s'accomplissait. Déjà Clément Romain y avait préludé. Clément n'avait probablement vu ni Pierre ni Paul (1). Son grand sens pratique lui montra que le salut de l'Église chrétienne exigeait la réconciliation des deux fondateurs. Inspira-t-il saint Luc, qui paraît avoir été en rapport avec lui, ou ces deux âmes pieuses tombèrent-elles spontanément d'accord sur la direction qu'il convenait d'imprimer à l'opinion chrétienne? Nous l'ignorons, faute de documents. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut là une œuvre romaine (2). Rome avait deux Églises, l'une venant de Pierre, l'autre venant de Paul. A ces nombreux convertis qui arrivaient à Jésus, les uns par le canal de l'école de Pierre, les autres par le canal de l'école de Paul, et qui étaient tentés de s'écrier : « Quoi ! il y a donc deux Christs? » il fallait pouvoir dire : « Non. Pierre et Paul s'entendirent parfaitement. Le christianisme de l'un, c'est le christianisme de l'autre. » Peut-être une légère nuance fut-elle à ce propos introduite dans la légende évangélique de la pêche miraculeuse (3). Selon le récit de Luc, les filets de Pierre ne suffisent pas à contenir la multitude des poissons qui veulent se laisser prendre; Pierre est obligé de faire signe à des collaborateurs de venir l'aider; une seconde barque (Paul et les siens) se remplit comme la première, et la pêche du royaume de Dieu est surabondante.

Il se passa quelque chose d'analogue à ce qui eut lieu, vers l'époque de la Restauration, dans le parti qui se prit à relever le culte de la Révolution française. Entre les héros de la Révolution, les luttes avaient été ardentes,

(1) La légende le fait tantôt disciple de Pierre, tantôt de Paul.
(2) Notez chez Luc les mots latins : τρίστεγος, σουδάρια, σιμικίνθια.
(3) *Luc*, v, 1-11. Comp. *Marc*, I, 14, 15; *Matth.*, IV, 12-17.

acharnées; on s'était haï jusqu'à la mort. Mais, vingt-cinq ans après, il ne restait de tout cela qu'un grand résultat neutre. On oublia que les girondins, Danton, Robespierre, s'étaient tranché la tête les uns aux autres. A part quelques rares exceptions, il n'y eut plus de partisans des girondins, de Danton, de Robespierre; il y eut les partisans de ce que l'on considéra comme leur œuvre commune, c'est-à-dire de la Révolution. On plaça au même Panthéon, comme frères, des gens qui s'étaient proscrits entre eux. Dans les grands mouvements historiques, il y a le moment d'exaltation où des hommes associés en vue d'une œuvre commune se séparent ou se tuent pour une nuance, puis le moment de réconciliation, où l'on cherche à prouver que ces ennemis apparents s'entendaient et qu'ils ont travaillé pour une même fin. Au bout de quelque temps, de toutes ces discordances sort une doctrine unique, et un accord parfait règne entre les disciples de gens qui se sont anathématisés.

Un autre trait de Luc, essentiellement romain, et qui le rapproche encore de Clément, c'est son respect pour l'autorité impériale et les précautions qu'il prend pour ne pas la blesser. On ne trouve pas chez ces deux écrivains la haine sombre contre Rome qui caractérise les auteurs d'apocalypses et de poèmes sibyllins. L'auteur des *Actes* évite tout ce qui présenterait les Romains comme des ennemis du christianisme. Au contraire, il cherche à montrer que, dans beaucoup de circonstances, ils ont défendu saint Paul et les chrétiens contre les juifs (1). Jamais un mot blessant pour les magistrats civils. S'il arrête son récit à l'arrivée de Paul à Rome, c'est peut-être pour n'avoir pas à raconter les monstruosités de Néron. Luc n'admet pas que les chrétiens aient jamais été compromis légalement. Si Paul n'en avait pas appelé à l'empereur, « on aurait pu le renvoyer absous ». Une arrière-pensée juridique, en plein accord avec le siècle de Trajan, le préoccupe : il veut créer des précédents, montrer qu'il n'y a pas lieu à poursuivre ceux que les tribunaux romains ont

(1) *Actes*, XXIV, 7, 17; XXV, 9, 16, 25; XXVIII, 17-18. Cf. *les Apôtres*, p. 445. *Saint Paul*, p. 829.

tant de fois acquittés. Les mauvais procédés ne le rebutent pas. On ne poussa jamais plus loin la patience, l'optimisme. Le goût de la persécution, la joie des avanies endurées pour le nom de Jésus, remplissent l'âme de Luc et ont fait de son livre le manuel par excellence du missionnaire chrétien.

La parfaite unité du livre ne permet guère de dire si Luc, en le composant, avait sous les yeux des documents écrits antérieurs, ou s'il fut le premier à écrire l'histoire des apôtres sur des traditions orales. Il y a eu beaucoup d'Actes des Apôtres, comme il y a eu beaucoup d'Évangiles; mais, tandis que plusieurs Évangiles sont restés dans le canon, un seul livre des Actes y a été conservé. La « Prédication de Pierre (1) », dont le but était de présenter Jérusalem comme la source de tout le christianisme, et Pierre comme le centre de ce christianisme hiérosolymitain, est peut-être aussi ancienne pour le fond que les *Actes;* mais certainement Luc ne la connaissait pas. C'est gratuitement aussi que l'on a supposé que Luc aurait remanié et complété, dans le sens de la réconciliation des judéo-chrétiens et de Paul, un écrit plus ancien, composé pour la plus grande gloire de l'Église de Jérusalem et des Douze. Le dessein d'égaler Paul aux Douze et surtout de rapprocher Pierre et Paul est manifeste chez notre auteur; mais il semble qu'il ne suivit dans son récit qu'un cadre d'exposition orale depuis longtemps établi. Les chefs de l'Église de Rome devaient avoir une manière consacrée de raconter l'histoire apostolique (2). Luc s'y conforma, en y ajoutant une biographie de Paul assez développée et, vers la fin, des souvenirs personnels. Comme tous les historiens de l'antiquité, il ne s'interdit pas l'emploi d'une innocente rhétorique. A Rome, son éducation hellénique avait dû se compléter et le sentiment de la composition oratoire à la manière grecque put s'éveiller en lui (3).

(1) Κήρυγμα Πέτρου, premier noyau, perdu, de la légende pseudo-clémentine, dont le développement sera expliqué dans *l'Église chrétienne.*

(2) Comp. Clément Romain, *I Ad Cor.*, 42.

(3) Discours de saint Paul, *Act.*, XVII, et surtout v. 18, les mots ξένων δαιμονίων, si bien en situation (comp. ci-dessus, p. 278, note 1, et les καινὰ δαιμόνια qu'on accusait Socrate d'introduire).

Le livre des *Actes*, comme le troisième Évangile, écrit pour la société chrétienne de Rome, y resta longtemps confiné (1). Tant que le développement de l'Église se fit par tradition directe et par des nécessités internes, on n'y attacha qu'une importance secondaire (2); mais, quand l'argument décisif dans les discussions relatives à l'organisation ecclésiastique fut de remonter à l'Église primitive comme à un idéal, le livre des *Actes* devint une autorité capitale. Il racontait l'Ascension, la Pentecôte, le Cénacle, les miracles de la parole apostolique, le concile de Jérusalem. Les partis pris de Luc s'imposèrent à l'histoire et, jusqu'aux pénétrantes observations de la critique moderne, les trente années les plus fécondes des fastes ecclésiastiques ne furent connues que par lui. La vérité matérielle en souffrit; car cette vérité matérielle, Luc ne la savait guère et s'en souciait peu; mais, presque autant que les Évangiles, les *Actes* façonnèrent l'avenir. La manière dont les choses sont racontées importe plus pour les grands développements séculaires que la manière dont elles se sont passées. Ceux qui ont fait la légende de Jésus ont une part presque égale à la sienne dans l'œuvre du christianisme; celui qui a fait la légende de l'Église primitive a pesé d'un poids énorme dans la création de la société spirituelle où tant de siècles ont trouvé le repos de leurs âmes. *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una.* Quand on a écrit cela, on est de ceux qui ont lancé au cœur de l'humanité l'aiguillon qui ne laisse plus dormir jusqu'à ce qu'on ait découvert ce qu'on a vu en songe et touché ce qu'on a rêvé.

(1) L'auteur des Épîtres prétendues de Paul à Tite et à Timothée n'en soupçonne pas l'existence. Papias ne connaît pas l'Évangile de Luc, à plus forte raison les *Actes*. Au IIe siècle, l'Évangile de Luc est moins cité que celui de Matthieu. Les *Actes* ne sont pas allégués directement avant Irénée. On croit cependant trouver des allusions à ce livre dans les Épîtres pseudo-ignatiennes, dans l'Épître de Polycarpe, dans Justin, dans Tatien.

(2) Jean Chrysostome, hom. 1 *In Act. apost.* 1.

CHAPITRE XX

SECTES DE SYRIE — ELKASAÏ

Tandis que les Églises occidentales, subissant plus ou moins l'influence de l'esprit romain, marchaient rapidement vers une catholicité orthodoxe et aspiraient à se donner un gouvernement central, excluant les variétés de sectes, les Églises d'*ébionim*, en Syrie, s'émiettaient de plus en plus et s'égaraient en toute sorte d'aberrations. La secte n'est pas l'Église; trop souvent, au contraire, la secte ronge l'Église et la dissout. Véritable Protée, le judéo-christianisme s'engageait tour à tour dans les directions les plus opposées. Malgré le privilège qu'avaient les communautés de Syrie de posséder les membres de la famille de Jésus et de se rattacher à une tradition bien plus immédiate que celle des Églises d'Asie, de Grèce et de Rome, il n'est pas douteux que, réduites à elles-mêmes, ces petites associations se seraient perdues dans le rêve au bout de deux ou trois cents ans. D'une part, l'usage exclusif du syriaque leur enlevait tout contact fécond avec les œuvres du génie grec; de l'autre, une foule d'influences orientales, pleines de danger, agissaient sur elles et les menaçaient d'une prompte corruption. Leur manque de raison les livrait aux séductions de ces folies théosophiques, d'origine babylonienne, égyptienne, persane, qui, dans quarante ans environ, causeront au christianisme naissant cette grave maladie du gnosticisme qu'on ne saurait comparer qu'à un croup terrible auquel l'enfant n'échappa que par miracle.

L'atmosphère où vivaient ces Églises ébionites de Syrie au delà du Jourdain était des plus troubles. Les sectes

juives abondaient en ces parages et suivaient une direction toute différente de celle des docteurs orthodoxes (1). Depuis la ruine de Jérusalem, le judaïsme, privé de l'aiguillon prophétique, n'a plus eu que deux pôles d'activité religieuse, la casuistique, représentée par le *Talmud*, et les rêves mystiques de la Cabale naissante. Lydda et Iabné étaient les centres d'élaboration du *Talmud;* le pays au delà du Jourdain servait de berceau à la Cabale. Les esséniens n'étaient pas morts (2); sous le nom d'*esséens*, d'*ossènes*, d'*osséens* (3), ils se distinguaient à peine des nazaréens ou ébionites, et continuaient leur ascétisme particulier, leurs abstinences avec d'autant plus d'ardeur que la destruction du temple avait supprimé le ritualisme de la Thora. Les galiléens de Juda le Gaulonite existaient, ce semble, comme Église à part (4). On ne sait guère ce qu'étaient les masbothéens (5), encore moins ce qu'étaient les génistes, les méristes (6) et quelques autres hérétiques obscurs (7).

Les samaritains se divisaient de leur côté en une foule de sectes, se rattachant plus ou moins à Simon de Gitton (8).

(1) *Récognitions*, I, 54; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 22; saint Justin, *Dial.*, 80, *Constit. apost.*, VI, 6; saint Épiphane, hær. XIV ss.

(2) Pline, *Hist. nat.*, V, 73. Josèphe, après la guerre, parle des esséniens comme encore existants.

(3) Hégésippe, dans Eusèbe, IV, XXII, 6; *Constit. apost.*, VI, 6; *Philosophumena*, IX, 18, 27; Épiphane, hær. XIX, XXX, LIII, et *Resp. ad Acac. et Paul.*, sub fin. Je suppose que, dans Justin, *Dial.*, 80, au lieu de ΕΛΛΗΝΙΑΝΩΝ, il faut lire ΕΣΣΗΝΙΑΝΩΝ ou ΕΣΣΗΝΩΝ. Cf. Sacy, *Chrest. arabe*, I, p. 345-347.

(4) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XXII, 6; saint Justin, *Dial. cum Tryph.*, 80; *Indiculus de haeresibus*, attribué à saint Jérôme, dans Œhler, *Corp. haeres.*, I, p. 283.

(5) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5, 6; *Constit. apost.* VI, 6; l'*Indiculus* et Isidore, dans Œhler, I, p. 283, 303.

(6) Saint Justin, *Dial.*, 80; *Indiculus*, Œhler, I, p. 283. Je suppose que le mot μεριστάί répond à *mînîm*, οἱ ἀπὸ μέρους, en opposition avec les vrais juifs, οἱ ἀπὸ γένους (γενισταί). Voir cependant Isidore de Séville, *Etym.*, VIII, IV, 8.

(7) Saint Justin, l. c.; Théodoret *Haeret. fab.*, I, 1; *Indiculus*, l. c., saint Isidore, *Orig.*, VIII, 4.

(8) *Les Apôtres*, p. 636 ss; Hégésippe, dans Eusèbe, IV, XXII, 5; Théodoret, l. c.; *Récognitions*, II; *Constit. apost.*, VI, 8; Épiphane, hær. X-XIII, XXII, LI, 6, et *Resp. ad Acac. et Paul.*, sub fin. Cf. *Livre de Josué*, éd. Juynboll, p. 110 ss; *Chronique* d'Aboulfath, éd. Vilmar, texte arabe, p. 82-83, 151-164, prol., p. LIX-LX, LXXI-LXXIII, LXXX-LXXXIV; Schahristani, texte arabe, Cureton, p. 170,

Cléobius, Ménandre, les gorothéens, les sébuéens, sont déjà des gnostiques; le mysticisme cabalistique coule chez eux à pleins bords. L'absence de toute autorité permettait encore les plus graves confusions. Les sectes samaritaines, qui pullulaient à côté de l'Église, entraient parfois jusque dans son enceinte, ou cherchaient à s'y introduire de force. On peut rapporter à ce temps le livre de *la Grande Exposition* attribué à Simon de Gitton (1). Ménandre de Capharétée avait succédé à toutes les ambitions de Simon. Il s'imaginait, comme son maître, posséder la vertu suprême, cachée au reste des hommes. Entre Dieu et la création, il plaçait un monde d'anges innombrables, sur lesquels la magie a tout pouvoir. Cette magie, il prétendait en connaître les derniers secrets. Il paraît qu'il baptisait en son propre nom. Ce baptême conférait le droit à la résurrection et à l'immortalité. C'est à Antioche que Ménandre compta le plus de sectateurs. Ses disciples cherchaient, à ce qu'il semble, à usurper le nom de chrétiens; mais les chrétiens les repoussaient hautement et leur donnaient le nom de ménandriens (2). Il en était de même de certains sectaires simoniens nommés entychites, adorateurs d'éons, sur lesquels on fit peser les plus graves accusations (3).

Un autre samaritain, Dosithée ou Dosthaï, jouait le rôle d'une sorte de Christ, de fils de Dieu, et cherchait à se faire passer pour le grand prophète égal à Moïse dont on lisait la promesse dans le Deutéronome (XVIII, 15), et qu'en ces temps de fièvre on croyait sans cesse voir venir (4).

trad. Haarbrücker, I, p. 258 (en tenant compte de Vilmar, p. LXXII, note, et de la correction d'Ewald, *Gesch. des V. I.*, VII, p. 124, note); Chwolsohn, *Die Ssabier*, I, p. 96-99.

(1) *Les Apôtres*, p. 632 ss.

(2) Justin, Irénée, etc. Voir *les Apôtres*, p. 636. Joignez-y Eusèbe, *H. E.*, III, 26.

(3) Théodoret, I, 1, et V, 9; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17; Cotelier, *Ecel. gr. mon.*, III, p. 640, 641. Il est douteux que le passage de Pamphile, *Apol. pro Orig.* (trad. Rufin), ch. 12, Delarue, IV, appendice, p. 22, se rapporte à eux.

(4) *Homél.* pseudo-clém., II, 24; Hégésippe, dans Eusèbe, IV, XXII, 5; *Constit. apost.*, VI, 8; Origène, *Contre Celse*, I, 57; VI, 11; *De principiis*, IV, 17; *In Matth. comment. series*, 33, Opp., III, p. 851; *In Joan*, t. XIII, 27; Macarius Magnès, III, 41, p. 151; cf. p. 184; pseudo-Tertullien, *Adv. omn. haer.*, 1 (Œhler; t. II, p. 752 ss); Théodoret, *Haer. fab.*, I ,1; Épiphane, hær. X, XII, XIII, XIV

L'essénisme, avec sa tendance à multiplier les anges, était au fond de toutes ces aberrations; le Messie lui-même n'était plus qu'un ange comme un autre, et Jésus, dans les Églises placées sous cette influence, allait perdre son beau titre de fils de Dieu pour n'être plus qu'un grand ange, un éon de premier rang (1).

L'union intime qui existait entre les chrétiens et la masse d'Israël, le manque de direction qui caractérisait les Églises transjordaniques faisaient que chacune de ces sectes avait son contre-coup dans l'Église de Jésus. Nous ne comprenons pas bien ce que veut dire Hégésippe (2), quand il trace pour l'Église de Jérusalem une période d'absolue virginité, finissant vers les temps où nous sommes, et quand il attribue tout le mal des temps qui suivirent à un certain Thébuthis qui, par dépit de n'avoir pas été nommé évêque, infecta l'Église d'erreurs empruntées aux sept sectes juives (3). Ce qui est vrai, c'est que, dans ces cantons perdus de l'Orient, d'étranges alliances se produisaient. Quelquefois même la manie des mélanges incohérents ne s'arrêtait pas aux limites du judaïsme; les religions de la haute Asie fournissaient plus d'un élément à la chaudière où les ingrédients les plus disparates fermentaient ensemble. Le baptisme est un culte originaire de la région du bas Euphrate; or le baptisme était le trait le plus ordinaire chez les sectes juives qui cherchaient à s'affranchir du temple et des prêtres de Jérusalem. Jean le Baptiste avait encore des disciples (4). Les esséens, les ébionites étaient presque tous adonnés aux ablutions. Après la

Philastre, c. 4; saint Jérôme, *Dial. adv. Lucif.*, I, p. 304, IV, 2e part. Martianay; *Epit. Paulae*, p. 676, ibid.; Euloge d'Alexandrie, dans Photius, cod. CCXXX, p. 285, 1re col., Bekker; *Liber Josué*, Juynboll, loc. cit.; *Chron. samarit.* d'Aboulfath, dans Sacy, *Chrest. arabe*, I, p. 333 ss; éd. Vilmar, l. c.; Schahristani, éd. Cureton, I, p. 170, trad. Haarbrücker, I, p. 258.

(1) *Col.*, II, 18.

(2) Dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 22. Cf. III, XXXII, 7, 8.

(3) Saint Justin (*Dial.*, 80), saint Épiphane (*Adv. haer.*, XIV, 1), Makrizi (Sacy, *Chrest. arabe*, I, 305 ss, 345-346), Aboulfaradj (*Dyn.*, p. 116, texte arabe), comptent aussi sept sectes juives. Cf. *Auctarium novum* de Combefis, t. II (ou *Hist. Monoth.*) p. 300, et Cotelier, notes sur *Const. apost.*, VI, 6. Les *Récognitions* n'en connaissent que cinq. Pseudo-Jérôme en compte dix.

(4) *Récognitions*, I, 54, 60; *Homél.* pseudo-clém., II, 23.

destruction du temple, le baptisme reprit de nouvelles forces. Des sectaires se plongeaient dans l'eau chaque jour, à tout propos (1). Nous avons entendu, vers l'an 80, des accents qui semblent venir de cette secte (2). Sous Trajan, la vogue du baptême redouble. Cette faveur croissante fut due en grande partie à l'influence d'un certain Elkasaï, que l'on peut supposer avoir été en beaucoup de choses l'imitateur de Jean-Baptiste et de Jésus.

Cet Elkasaï paraît avoir été un esséen de la contrée située au delà du Jourdain (3). Il avait peut-être résidé en Babylonie, d'où il feignait d'avoir rapporté le livre de sa révélation. Il éleva son drapeau prophétique en l'an 3 du règne de Trajan (4), prêchant la pénitence et un nouveau baptême, plus efficace que tous ceux qui avaient précédé, capable en un mot d'effacer les péchés les plus énormes. Il présentait comme manifeste de sa mission divine une apocalypse bizarre, écrite probablement en syriaque (5), et qu'il cherchait à entourer d'un mystère charlatanesque en la présentant comme descendue du ciel à Séra, la capitale du pays fabuleux des Sères, par delà les Parthes (6). Un ange gigantesque, de trente-deux lieues de haut, représentant le fils de Dieu, y jouait le rôle de révélateur; à côté de lui, un ange femelle, de même taille, l'Esprit-Saint, paraissait comme une statue dans les nuées entre deux montagnes. Elkasaï, devenu dépositaire du livre,

(1) *Récognitions*, I, 54, 60; *Homél.* pseudo-clém., II, 23; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 6; saint Justin, *Dial.*, 80; *Constit. apost.*, VI, 6; Épiphane, hær. XVII, XXX, 16; *Rép. à Acace et Paul*, sub. fin.; Sacy, *Chrest. arabe*, I, p. 306, 346.

(2) Voir ci-dessus, p. 134.

(3) Origène, *In Ps. LXXXII* (dans Eusèbe, *H. E.*, VI, 38); *Philosophumena*, IX, 4, 13-17; X, 29; Épiphane, hær. XIX entier; XXX, 3, 17; LIII entier; anacephalæosis, t. I, lib. II, nº 7; t. II, lib. I, nº 10; epitome (Opp., éd. Dindorf, I, 352 ss); Théodoret, *Haer. fab.*, II, 7; pseudo-Augustin, *De haer.* 10, 32.

(4) *Philosophumena*, IX, 13. Un autre passage (*ibid.*, § 16) nous reporterait aux derniers temps de Trajan, si on lisait comme Rœper et Duncker; mais ce passage est obscur et altéré. Je lis avec Hilgenfeld : ἀφότε ὑπάτευσεν ἕκτου.

(5) On le conclut du genre attribué à *rouah* (voir ci-dessus, p. 95, note 5) et des formules syriaques en usage dans la secte.

(6) *Philosophumena*, IX, 13. Sur cette ville de Séra, voir Ammien Marcellin, XXIII, 6, p. 381, Paris, 1681; Ptolémée, I, XI, 1, 4; XVII, 5; VI, XIII, 1; XVI, 8; VIII, XXIV, 8.

le transmit à un certain Sobiaï (1). Quelques fragments de cet écrit bizarre nous sont connus (2). Rien ne s'y élève au-dessus du ton d'un mystificateur vulgaire, qui veut faire fortune avec de prétendues formules d'expiation et de ridicules momeries. Formules magiques, composées de phrases syriaques lues à rebours (3), puériles prescriptions sur les jours fastes et néfastes, folle médecine d'exorcismes et de sortilèges, recettes contre les démons et les chiens, prédictions astrologiques, voilà l'Évangile d'Elkasaï. Comme tous les faiseurs d'apocalypses, il annonçait pour l'Empire romain des catastrophes, dont il fixait la date à la sixième année de Trajan (4).

Elkasaï fut-il réellement chrétien? On en douterait parfois (5). Il parlait souvent du Messie, mais il équivoquait sur Jésus. On peut supposer que, marchant sur les traces de Simon de Gitton, Elkasaï connut le christianisme et le copia. Comme plus tard Mahomet, il adopta Jésus pour un personnage divin. Les ébionites furent les seuls chrétiens avec lesquels il eut des rapports; car sa christologie est celle d'*Ébion*. A son exemple, il maintenait la Loi, la circoncision, le sabbat (6), repoussait les anciens prophètes, haïssait saint Paul (7), s'abstenait de chair, se tournait vers Jérusalem en priant (8). Ses disciples paraissent s'être rapprochés du bouddhisme; ils admettaient beaucoup de Christs,

(1) On se demande s'il n'y a pas ici quelque bévue de la part des hérésiologues qui nous ont transmis les renseignements sur Elkasaï. Σοβιαί est peut-être le nom même des *Sabiens*, صبى. On a aussi soupçonné dans Ἠλχασαί quelque étymologie symbolique, אל כסי ou חיל כסי « le dieu caché » ou « la force cachée » (Épiphane, hær. XIX, 2); mais il se peut que Ἠλχασαί soit un simple ethnique d'*Elkési*, village au delà du Jourdain, c'est-à-dire du pays des esséens et des ébionites. Voir Gesenius, *Thes.*, p. 1211. En tout cas, Elkasaï a été un homme réel. Simon de Gitton fut appelé aussi Ἡ δύναμις τοῦ θεοῦ μεγαλη, ce qui n'empêche pas qu'il ne doive être tenu pour un personnage historique.

(2) M. Hilgenfeld les a recueillis. *Novum Testamentum extra canonem receptum*, fascic. III.

(3) Épiphane, XIX, 4, formule expliquée par M. Stern et par M. Lévy de Breslau. Cf. *Zeitschrift der d. m. G.*, 1858, p. 712.

(4) *Philosophumena*, IX, 16. Voir ci-dessus, p. 309.

(5) Épiphane, hær. XIX, 3; XXX, 3, 17; LIII, 1.

(6) *Philosophumena*, IX, 14; Épiphane, XXX, 1.

(7) Origène, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, 38; Théodoret, l. c.

(8) Épiphane, hær. XIX, 3. Cf. Irénée, I, XXVI, 2.

passant les uns dans les autres par une sorte de transmigration, ou plutôt un seul Christ, s'incarnant et paraissant au monde par intervalles. Jésus fut une de ces apparitions. Adam avait été la première (1). Ces rêves font penser aux avatars de Vischnou et aux vies successives de Krichna.

On sent dans tout cela le syncrétisme grossier d'un sectaire, fort ressemblant à Mahomet, qui brouille et confond à froid, selon son caprice ou son intérêt, les données qu'il prend de droite et de gauche. L'influence la plus reconnaissable est celle du naturalisme persan et de la cabale babylonienne. Les elkasaïtes adoraient l'eau comme source de vie et détestaient le feu. Leur baptême, administré « au nom du grand Dieu très-haut, et au nom de son fils, le grand roi », effaçait tous les péchés et guérissait toutes les maladies, quand on y joignait l'invocation des sept témoins mystiques, le ciel, l'eau, les esprits saints, les anges de la prière, l'huile, le sel, la terre (2). Aux esséens Elkasaï empruntait les abstinences, l'horreur des sacrifices sanglants (3). Le privilège d'annoncer l'avenir et de guérir les maladies par des procédés magiques était aussi une prétention des esséniens (4). Mais la morale d'Elkasaï ressemblait aussi peu que possible à celle de ces bons cénobites. Il réprouvait la virginité et permettait, pour éviter la persécution, de simuler l'idolâtrie, même de renier de bouche la foi que l'on professait.

Ces doctrines furent adoptées plus ou moins par toutes les sectes ébionites (5). On en trouve la vive empreinte dans les récits pseudo-clémentins, œuvre des ébionites de Rome (6), et de vagues reflets dans la lettre faussement attribuée à Jean (7). Le livre d'Elkasaï cependant ne fut

(1) Épiphane, hær. XXX, 3; LIII, 1; *Philosophumena*, IX, 14; X, 29; Théodoret, l. c. C'est la doctrine pseudo-clémentine des *Récognitions* et des *Homélies*.
(2) *Philosophumena*, IX, 15; Épiphane, XIX, 1. Comp. *I Joan*, v, 6-8; *Homélies* pseudo-clém., *Contestatio Jacobi*, en tête, c. 1 et 2; *Apoc. d'Adam*, *Journal asiat.*, nov.-déc. 1853, p. 427 ss.
(3) Épiphane, XIX, 3; LIII, 1.
(4) Josèphe, *B. J.*, II, XIII, 12. Cf. *Homélies* pseudo-clém., IX, 22 ss; XI, 26; XIII, 14; XVI, 18 ss. De là le nom d'*esséens* (אסיא, « médecins »).
(5) Épiphane, hær. XXX, 2, 17.
(6) *Contestatio Jacobi* précitée. Voir *l'Église chrétienne*.
(7) *I Joan*, v, 6-8.

connu des Églises grecques et latines qu'au IIIe siècle et n'y eut aucun succès (1). Il fut, au contraire, adopté avec enthousiasme par les osséens, les nazaréens, les ébionites d'Orient (2). Toute la région au delà du Jourdain, la Pérée, Moab, l'Iturée, le pays des Nabatéens, les bords de la mer Morte, vers l'Arnon, étaient remplis de ces sectaires. Plus tard, on les appela samséens, expression dont le sens est obscur (3). Au IVe siècle, le fanatisme de la secte était tel, que des gens se faisaient tuer pour la famille d'Elkasaï. Sa famille, en effet, existait encore et continuait son charlatanisme grossier. Deux femmes, Marthous et Marthana, qui prétendaient descendre de lui, étaient presque adorées; la poussière de leurs pieds, leur crachat passaient pour des reliques (4). En Arabie, les elkasaïtes, comme les ébionites et les judéo-chrétiens en général, vécurent jusqu'à l'islam et se confondirent avec lui (5). La théorie de Mahomet sur Jésus s'écarte à peine de celle d'Elkasaï. L'idée de la *kibla*, ou direction pour la prière, vient peut-être des sectaires transjordaniques (6).

On ne peut assez insister sur ce point que, avant le

(1) Origène, le premier, en entendit parler. *In Ps. LXXXII* (dans Eusèbe, *H. E.*, VI, 38); *Philosophumena*, IX, 13. Eusèbe ne connaît les elkasaïtes que par le passage d'Origène (*H. E.*, VI, 38), et croit l'hérésie née au IIIe siècle, parce que c'est alors qu'elle parut et échoua dans les Églises non-ébionites des pays grecs et latins.

(2) Épiphane, hær. XIX, 1, 2, 5; XXX, 2; LIII, 1.

(3) Selon l'explication la plus probable, ce serait un équivalent de θεραπευτής.

(4) Saint Épiphane, hær. XIX, 2; LIII, 1; anacephalaeosis, tomus I lib. II, nº 7; epitome, Dindorf, p. 352. Jean Damascène copie l'*anacephalaeosis*, même ἔτι καὶ δεῦρο. Il se peut qu'Épiphane se trompe en plaçant ces femmes au IVe siècle. Celse, en effet (Origène, *Adv. Cels.*, l. V, 62, Opp., I, p. 626), parle de deux femmes sectaires, Marthe et Mariamne, qui peuvent bien être Μαρθοῦς et Μαρθάνα. Sur la forme Μαρθοῦς, voir *Mission de Phénicie*, l. III, ch. 1.

(5) On attribue à Elkasaï ou Elxaï un prétendu frère Iéxaï, d'où peut venir le nom de Ἰεσσαῖοι, porté par les esséens. Épiphane, hær. XXIX 1, 4, 5, 7. Rien de plus confus que les données d'Épiphane sur ces Jesséens. Tantôt il les rattache à *Jessé*, tantôt au nom de *Jésus*, tantôt aux *esséens*. Cf. saint Nil, *Monast. exerc.*, c. III.

(6) Voir ci-dessus, p. 64, 65. Dans l'idée des Arabes, ce qui constitue une religion, c'est une *kibla* ou un *kitâb*, une direction pour prier et un livre. L'expression بيت المقدس = בית המקדש, pour désigner Jérusalem, peut se rattacher aux mêmes sectes : « *Hierosolymam adorant quasi domus sit Dei* » (Irénée, I, XXVI, 2). Comp. Modjir eddîn, *Hist. de Jérus.*, p. 227 (éd. du Caire).

grand schisme des Églises grecques et latines, également orthodoxes et catholiques, il y eut un autre schisme oriental, un schisme syrien, si l'on peut s'expliquer ainsi, qui mit hors du christianisme, ou pour mieux dire laissa sur ses confins tout un monde de sectes judéo-chrétiennes et ébionites, nullement catholiques (esséens, osséens, samséens, jesséens, elkasaïtes), au sein desquelles Mahomet apprit le christianisme et dont l'islam fut la revanche (1). Une preuve, en quelque sorte vivante encore, de ce grand fait est le nom de *nazaréens* que les musulmans ont toujours donné aux chrétiens. Une autre preuve que le christianisme de Mahomet fut l'ébionisme ou le nazaréisme est ce docétisme obstiné qui a fait proclamer aux musulmans de tous les temps que Jésus n'a pas été crucifié en personne, qu'une ombre seule souffrit à sa place (2). On croirait entendre Cérinthe ou quelqu'un de ces gnostiques si énergiquement combattus par Irénée (3).

Le nom syriaque de ces diverses sectes de baptistes était *sabiin*, équivalent exact de « baptiseurs ». C'est l'origine du nom des *sabiens*, qui sert encore aujourd'hui à désigner les mendaïtes (4), nazaréens (5) ou chrétiens de saint Jean, qui continuent leur pauvre existence dans le district marécageux de Wasith et de Howeyza, non loin du confluent du Tigre et de l'Euphrate (6). Au VII^e^ siècle, Mahomet les traite avec une considération particulière (7). Au X^e^ siècle, les polygraphes arabes les appellent *el-*

(1) Maçoudi, *Prairies d'or*, I, p. 130. Cf. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, I, 18-43, 93-101, 403; II, p. 384 et ss; G. Rœsch, dans *Theol. Studien und Kritiken*, 1876, 3^e^ fascic., p. 409 ss (Gotha).

(2) Voir ci-dessus, p. 283.

(3) Irénée, I, XXIV, 4; Épiphane, XXIV, 3; pseudo-Tertullien, *Traité contre toutes les hérésies*, c.1 (Œhler); Théodoret, *Haer. fab.*, I, 4.

(4) Eux-mêmes se donnent ce nom. *Livre d'Adam*, 1^re^ part., ch. XIII, XVII, XX, XXX, XXXI, XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XLII, clausule, 2^e^ part., ch. I, II, V.

(5) Cf. Norberg, *Cod. Naz.*, II, 235, 237.

(6) Voir *Vie de Jésus*, p. 147. Le culte des astres ayant une grande place dans la religion des sabiens des marais, les Arabes firent *sabisme* synonyme d'*astrolâtrie*. Moïse Maimonide adopta cette idée, et c'est par lui que se sont répandues en Europe tant de notions confuses sur un prétendu *sabéisme*, considéré comme le culte primitif de l'humanité.

(7) Coran, II, 59; V, 73; XXII, 17.

mogtasila, « ceux qui se baignent (1) ». Les premiers Européens qui les connurent les prirent pour des disciples de Jean-Baptiste qui auraient quitté les rives du Jourdain avant d'avoir reçu la prédication de Jésus (2). On ne peut guère douter de l'identité de ces sectaires avec les elkasaïtes, quand on les voit appeler leur fondateur *El-kasih* (3), et surtout quand on étudie leurs doctrines, qui sont une sorte de gnosticisme judéo-babylonien, analogue par plusieurs côtés à celui d'Elkasaï. L'usage des ablutions (4), le goût pour l'astrologie (5), l'habitude d'attribuer des livres à Adam, comme au premier des révélateurs (6), les rôles prêtés aux anges, une sorte de naturalisme et de croyance à la vertu magique des éléments (7), l'horreur du célibat (8) sont autant de traits communs aux sectaires de Bassora et aux elkasaïtes.

Comme Elkasaï, les mendaïtes tiennent l'eau pour le principe de vie, le feu pour un principe de ténèbres et de destruction (9). Quoiqu'ils demeurent loin du Jourdain, ce fleuve est toujours pour eux par excellence le fleuve baptismal (10). Leur antipathie pour Jérusalem et le judaïsme (11), la malveillance qu'ils témoignent envers Jésus et le christianisme (12) n'empêchent pas que leur organisation d'évêques, de prêtres, de fidèles ne rappelle tout

(1) Mohammed ibn Ishak en-Nadim, *Kitâb el-Fihrist* (écrit en 987), p. 340. éd. Fluegel. Cf. Chwolsohn, *Die Ssabier*, I, 109 ss, 136 ss, 805-807; II, 543 ss, 760; Fluegel, *Mani*, p. 133 ss; *Journal asiatique*, nov.-déc. 1853, p. 436-437, et août-sept. 1855, p. 292-294; *Histoire des langues sémitiques*, III, II, 2.

(2) Lire le chapitre XII de la première partie du *Livre d'Adam*.

(3) *Kitâb el-Fihrist*, l. c. Il est vrai que l'incertitude de l'écriture arabe, quand il s'agit de noms étrangers, répand des doutes sur ce mot.

(4) Voir le *Qolasta*, hymnes et discours sur le baptême, publié par M. Euting, Stuttgard, 1867.

(5) Chwolsohn, *Die Ssabier*, I, p. 115.

(6) Voir ci-dessus, p. 311.

(7) Voir, outre le *Livre d'Adam* (éditions de Norberg et de Petermann), le *Divan* des mendaïtes, dont le manuscrit est à la Propagande, à Rome. Migne, *Dict. des apocr.*, I, col. 283 ss.

(8) *Livre d'Adam*, 1re part., ch. XVII.

(9) *Livre d'Adam*, 1re part., ch. XIII.

(10) *Livre d'Adam*, 1re part., ch. I, IV, VI, VIII, IX, XII, XIII, XVII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, LXII.

(11) *Livre d'Adam*, ch. XVII, XXXI, XLI, LXII.

(12) *Livre d'Adam*, 1re part., ch. I, II, XII, XVII.

à fait l'organisation chrétienne (1), que leur liturgie ne soit calquée sur celle d'une Église et n'aboutisse à de vrais sacrements (2). Leurs livres ne paraissent pas anciens (3); mais ils semblent en avoir remplacé d'antérieurs. De ce nombre fut peut-être l'*Apocalypse* ou *Pénitence d'Adam*, livre singulier sur les liturgies célestes de chaque heure du jour et de la nuit et sur les actes sacramentels qui s'y rattachent (4).

Le mendaïsme n'a-t-il qu'une seule source, l'esséisme et le baptisme juif? Non, certes; à beaucoup d'égards, on peut y voir une branche de la religion babylonienne, qui aurait contracté un mariage intime avec une secte judéo-chrétienne, déjà empreinte elle-même des idées de Babylone. Le syncrétisme effréné qui a toujours été la loi des sectes orientales rend impossible l'exacte analyse de pareilles monstruosités. Les rapports ultérieurs des sabiens avec le manichéisme (5) restent fort obscurs. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'elkasaïsme dure encore de nos jours et représente seul, dans les marais de Bassora, les sectes judéo-chrétiennes qui fleurirent autrefois au delà du Jourdain.

La famille de Jésus, qui existait encore en Syrie, fut sans doute opposée à ces malsaines chimères. Vers le temps où nous sommes, les derniers neveux du grand fondateur galiléen s'éteignent, entourés du plus profond respect par les communautés transjordaniques, mais presque oubliés des autres Églises. Depuis leur comparution devant Domitien, les fils de Jude, revenus en Batanée, étaient tenus pour des martyrs. On les mit à la tête des Églises, et ils jouirent d'une autorité prépondérante jusqu'à leur mort sous Trajan (6). Les fils de Clopas, pendant ce temps,

(1) *Livre d'Adam*, 1re part., ch. XVII, XXIX, LXII; Mss. sabéens de la Bibl. nat., no 16.

(2) Mss. sabéens de la Bibl. nat., nos 12-15. Mention du Verbe, *Livre d'Adam*, 1re part., ch. XXXI.

(3) *Livre d'Adam*, 1re part., ch. II et XXXI (mention de Mahomet), LXII (liste des Sassanides et invasion musulmane), les clausules et notes finales. Cf. 2e part., ch. I.

(4) *Journal asiat.*, nov.-déc. 1853, p. 427 ss. Comp. le manuscrit sabéen no 15 de la Bibl. nat.

(5) Fluegel, *Mani*, p. 83 ss, 132 ss, 305.

(6) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XX, 8; XXXII, 6.

semblent avoir continué de porter le titre de présidents de l'Église de Jérusalem. A Siméon, fils de Clopas, avait succédé son neveu Juda, fils de Jacques (1), auquel paraît avoir succédé un autre Siméon, arrière-petit-fils de Clopas (2).

Un événement politique important se passa l'an 105, en Syrie, et eut pour l'avenir du christianisme de graves conséquences. Le royaume nabatéen, resté jusque-là indépendant, qui contournait la Palestine à l'est, et comprenait les villes de Petra, de Bostra, et de fait, sinon de droit, la ville de Damas (3), fut détruit par Cornelius Palma (4), et devint la province romaine d'Arabie. Vers le même temps, les petites royautés, feudataires de l'empire, qui s'étaient jusque-là maintenues en Syrie, les Hérodes, les Soèmes d'Emèse, les petits souverains de Chalcis, d'Abila, les Séleucides de la Comagène, avaient disparu. La domination romaine prit alors en Orient une régularité qu'elle n'avait pas eue encore. Au delà de ses frontières, il n'y eut plus que le désert inaccessible. Le monde transjordanique, qui jusque-là n'entrait dans l'empire que par ses parties les plus occidentales, y fut englobé tout entier.

(1) *Constit. apost.*, VII, 46; note de Cotelier sur ce passage. Voir l'Appendice, à la fin de ce volume, p. 368-371.

(2) Le Syncelle (Paris, p. 345, 347; comp. Eusèbe, *Chron.*, d'après Scaliger, 2e éd., p. 80) et saint Épiphane (hær. LXVI, 20), d'accord avec les *Constitutions apostoliques*, donnent un Juda pour successeur à Siméon. Ailleurs (Eusèbe, *Chron.*, l. II, ad ann. Traj. 10 et 12; *Hist. eccl.*, III, 35; cf. Nicéphore, *Chronogr.*, p. 409, Paris), ce successeur est appelé *Justus*. Les critiques sont d'accord sur ce point qu'un Siméon, fils de Clopas, mourut martyr vers la fin du règne de Trajan. Mais Siméon, cousin germain de Jésus, a de la sorte une vie et un épiscopat beaucoup trop longs. On concilie tout en supposant trois fils de Clopas, évêques de Jérusalem, après Jacques : 1° Siméon, fils de Clopas et cousin germain de Jésus; 2° Juda, fils de Jacques, petit-fils de Clopas et petit-cousin de Jésus; 3° un second Siméon, fils ou petit-fils de Jacques, de José ou de Siméon I, par conséquent petit-fils ou arrière-petit-fils de Clopas, petit-cousin ou arrière-petit-cousin de Jésus. C'est celui-ci qui aurait été martyrisé sous Trajan. La série des chefs de l'Église de Jérusalem serait ainsi : Jacques, frère du Seigneur; Siméon, fils de Clopas; Juda, fils de Jacques; Siméon II, petit-fils ou arrière-petit-fils de Clopas; Justus. Voir le Syncelle (l. c.); Tillemont, *Mém.*, II, p. 186 ss.

(3) Voir *les Apôtres*, p. 576, 577; Eckhel, III, p. 330.

(4) Dion Cassius, LXVIII, 14; Ammien Marcellin, XIV, 8; *Chron. pasc.*, I, p. 472 (Bonn.); Eutrope, VIII, 2; Borghesi, *Annal. dell' Inst. arch.*, 1846, p. 342 ss; Eckhel, III, p. 500 ss; VI, p. 420; Mionnet, V, p. 579 ss; Cohen, II, *Traj.*, nos 15, 309.

Palmyre, qui n'avait encore donné à Rome que des auxiliaires, entra tout à fait dans la domination romaine. Le champ entier du travail chrétien est désormais soumis à Rome, et va jouir du repos absolu que donne la fin des préoccupations de patriotisme local. Tout l'Orient adopta les mœurs romaines; des villes, jusque-là orientales, se rebâtirent selon les règles de l'art du temps. Les prophéties des apocalypses juives se trouvaient mises en défaut. L'empire était au comble de sa puissance; un même gouvernement s'étendait d'York à Assouan, de Gibraltar aux Carpathes et au désert de Syrie. Les folies de Caligula et de Néron, les méchancetés de Tibère et de Domitien étaient oubliées. Dans cet immense espace, il ne s'élevait qu'une protestation nationale, celle des juifs; tout pliait sans murmure devant la plus grande force qu'on eût vue jusque-là.

CHAPITRE XXI

TRAJAN PERSÉCUTEUR — LETTRE DE PLINE

A une foule d'égards, cette force était bienfaisante. Il n'y avait plus de patries, par conséquent plus de guerres. Avec les réformes qu'on pouvait se promettre des politiques excellents qui étaient aux affaires, le but de l'humanité semblait atteint. Nous avons montré précédemment (1) comment cette espèce d'âge d'or des libéraux, ce gouvernement des hommes les plus sages et les plus honnêtes fut pour les chrétiens un régime dur, pire en un sens que celui de Néron et de Domitien. Des hommes d'État froids, corrects, modérés, ne connaissant que la loi, l'appliquant même avec indulgence, ne pouvaient manquer d'être des persécuteurs; car la loi était persécutrice; elle ne permettait pas ce que l'Église de Jésus regardait comme l'essence même de sa divine institution.

Tout prouve, en effet, que Trajan fut le premier persécuteur systématique du christianisme. Les procès contre les chrétiens, sans être très fréquents, se produisirent plusieurs fois sous son règne (2). Sa politique de principes, son zèle pour le culte officiel (3), son aversion pour tout ce qui ressemblait à une société secrète l'y engageaient. Il y était également poussé par l'opinion publique. Les émeutes contre les chrétiens n'étaient point rares; le gouvernement, en satisfaisant ses propres défiances, se donnait, par des

(1) Voir ci-dessus, p. 270 ss.

(2) Pline, *Epist.*, X, 96 (97), remarque comme une singularité que lui, homme d'administration (plus homme de lettres, à vrai dire, que d'administration), n'ait jamais assisté, avant sa légation de Bithynie, à un procès de cette espèce.

(3) Pline, *Panégyr.*, 52.

rigueurs contre une secte calomniée, un vernis de popularité. Les émeutes et les persécutions qui s'ensuivaient avaient un caractère tout local (1). Il n'y eut pas sous Trajan ce qu'on appela, sous Dèce, sous Dioclétien, une persécution générale; mais l'état de l'Église fut instable, inégal. On dépendait de caprices, et ceux de ces caprices qui venaient de la foule étaient d'ordinaire plus à craindre que ceux qui venaient des agents de l'autorité. Parmi les agents de l'autorité eux-mêmes, les plus éclairés, Tacite, par exemple, et Suétone, nourrissaient contre « la superstition nouvelle » les préjugés les plus enracinés (2). Tacite regarde comme le premier devoir d'un bon politique d'étouffer en même temps le judaïsme et le christianisme, « funestes pousses sorties du même tronc (3) ».

Cela se vit d'une manière bien sensible quand un des hommes les plus honnêtes, les plus droits, les plus instruits, les plus libéraux du temps se trouva mis par ses fonctions en présence du problème qui commençait à se poser et embarrassait les meilleurs esprits. Pline fut nommé en l'an 111 légat impérial extraordinaire dans les provinces de Bithynie et de Pont (4), c'est-à-dire dans tout le nord de l'Asie Mineure. Ce pays avait été jusque-là gouverné par des proconsuls annuels, sénateurs tirés au sort, qui l'avaient administré avec la plus grande négligence (5). A quelques

(1) Μερικῶς καὶ κατὰ πόλεις... ἐν πλείοσι τόποις... μερικοὺς κατ' ἐπαρχίαν. Eusèbe, *H. E.*, III, ch. 32 ss. Cf. Barhébræus, *Chron. syr.*, p. 56, texte syr.; *Chron. arabe*, p. 119-120, texte ar. Sulpice Sévère (II, 31) ne fait que commenter le *conquirendi non sunt*. Cf. Orose, VII, 12. Tertullien (*Apol.*, 5, *ex parte frustratus est*) atténue également les torts de Trajan, obéissant à la même tendance que Méliton (dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 26) c'est-à-dire au désir de montrer que les bons empereurs ont été favorables au christianisme et que les mauvais l'ont persécuté. Déjà dès le IIIe siècle, l'opinion chrétienne est favorable à Trajan (*Carm. sibyll.*, X, 147-163). Sur la prétendue inscription des trente martyrs de l'an 107, voyez de Rossi, *Inscr. christ.*, I, 3.

(2) Tacite, *Ann.*, XV, 44; Suétone, *Néron*, 16.

(3) Phrases de Tacite dans Sulpice Sévère, II, 30 (Bernays).

(4) La date de la légation de Pline a été fixée avec précision du 17 septembre 111 au printemps de 113. Voir Dierauer, dans Büdinger, *Untersuchungen zur roemischen Kaisergeschichte*, I (1868), p. 113, 126, note 2; Mommsen, dans l'*Hermes*, III (1868), 55 ss, traduit dans la *Bibl. de l'Éc. des Hautes Études*, XVe fascic. (1873), p. 25-30, 70-73; Keil, *Plinii Epist*, Leipzig, 1870; Noël des Vergers, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.* 1866, p. 83-84; *Biogr. génér.*, art. *Trajan*, col. 593-596.

(5) Pline, *Epist.*, IV, 9; V, 20; VII, 6; X, 17 A, 17 B, 18, 31, 32, 38, 54, 56, 57.

égards, la liberté y avait gagné. Fermés aux hautes questions politiques, ces administrateurs d'un jour s'étaient préoccupés moins qu'ils ne l'auraient dû de l'avenir de l'empire. La dilapidation des deniers publics avait été poussée à l'extrême; les finances, les travaux publics de la province étaient dans un état pitoyable; mais, pendant qu'ils s'occupaient à s'amuser ou à s'enrichir, ces gouverneurs avaient laissé le pays suivre ses instincts à sa guise. Le désordre, comme il arrive souvent, avait profité à la liberté (1).

La religion officielle n'avait pour se soutenir que l'appui qu'elle recevait de l'empire; abandonnée à elle-même par ces préfets indifférents, elle était tombée tout à fait bas. En certains endroits, les temples passaient à l'état de ruines. Les associations professionnelles et religieuses, les *hétéries*, qui étaient si fort dans le goût de l'Asie Mineure (2), s'étaient développées à l'infini; le christianisme, profitant des facilités que lui laissaient les fonctionnaires chargés de l'arrêter, gagnait de toutes parts. Nous avons vu que l'Asie et la Galatie étaient les pays du monde où la religion nouvelle avait trouvé le plus de faveur (3). De là, elle avait fait des progrès surprenants vers la mer Noire. Les mœurs en étaient toutes changées. Les viandes immolées aux idoles, qui étaient une des sources de l'approvisionnement des marchés, ne trouvaient plus à se vendre. Le ferme noyau des fidèles n'était peut-être pas très nombreux; mais autour d'eux se groupaient des foules sympathiques, à demi initiées, inconstantes, capables de dissimuler leur foi pour éviter un danger, mais au fond ne s'en détachant jamais. Il y avait dans ces conversions en masse des entraînements de mode, des coups de vent, qui tour à tour portaient à l'Église et lui enlevaient des flots de populations instables; mais le courage des chefs était à toute épreuve; leur horreur de l'idolâtrie les portait à tout braver pour soutenir le point d'honneur de la foi qu'ils avaient embrassée.

(1) Pline, *Epist.*, X, 54, 93, 116, 11.
(2) Voir *Saint Paul*, p. 960.
(3) *Saint Paul*, ch. II, V, XIII; *l'Antéchrist*, ch. XV.

Pline, parfait honnête homme et scrupuleux exécuteur des ordres impériaux, fut bientôt à l'œuvre pour ramener dans les provinces qui lui étaient confiées l'ordre et la loi. L'expérience lui manquait; c'était plutôt un lettré aimable qu'un vrai administrateur; sur presque toutes les affaires, il prit l'habitude de consulter directement l'empereur. Trajan lui répondait lettre pour lettre, et cette précieuse correspondance nous a été conservée (1). Sur les ordres journaliers de l'empereur, tout fut surveillé, réformé; il fallut des autorisations pour les moindres choses (2). Un édit formel interdit les hétéries (3); les plus inoffensives corporations furent dissoutes. C'était l'usage en Bithynie de célébrer certains événements de famille et les fêtes locales par de grandes assemblées, où se réunissaient jusqu'à mille personnes; on les supprima (4). La liberté, qui la plupart du temps ne se glisse dans le monde que d'une façon subreptice, fut réduite à presque rien.

Il était inévitable que les Églises chrétiennes fussent atteintes par une politique méticuleuse, qui voyait partout le spectre des hétéries et s'inquiétait d'une société de cent cinquante ouvriers instituée par l'autorité pour combattre les incendies (5). Pline rencontra plusieurs fois sur son chemin ces innocents sectaires, dont il ne voyait pas bien le danger. Dans les différents stages de sa carrière d'avocat et de magistrat, il n'avait jamais été mêlé à aucun procès contre les chrétiens. Les dénonciations se multipliaient chaque jour; il fallut procéder à des arrestations. Le légat impérial, suivant les procédés sommaires de la justice du temps, fit quelques exemples; il décida l'envoi à Rome de ceux qui étaient citoyens romains; il fit mettre à la question deux diaconesses. Tout ce qu'il découvrit lui parut puéril. Il eût voulu fermer les yeux; mais les lois de l'empire étaient absolues; les délations dépassaient toute mesure; il se voyait mis en demeure d'arrêter le pays entier.

(1) Pline, *Epist.*, livre X. Cf. Tertullien, *Apol.*, 2.
(2) Pline, *Epist.*, X, 98.
(3) Pline, *Epist.*, X, 96.
(4) Pline, *Epist.*, X, 116 et 117.
(5) « *Hetaeriaeque brevi fient* ». *Ibid.*, X, 33, 34.

C'est à Amisus (1), sur la mer Noire, dans l'automne de l'an 112 (2), que ces embarras devinrent chez lui un souci dominant. Il est probable que les derniers incidents qui l'avaient ému s'étaient passés à Amastris (3), ville qui fut dès le IIe siècle le centre du christianisme dans le Pont (4). Pline, selon sa coutume, en écrivit à l'empereur (5) :

« Je me fais un devoir, sire, d'en référer à vous sur toutes les affaires où j'ai des doutes. Qui, en effet, peut mieux que vous diriger mes hésitations ou instruire mon ignorance? Je n'ai jamais assisté à aucun procès contre les chrétiens; aussi ne sais-je ce qu'il faut punir ou rechercher, ni jusqu'à quel point il faut aller. Par exemple, je ne sais s'il faut distinguer les âges ou bien si, en pareille matière, il n'y a pas de différence à faire entre la plus tendre jeunesse et l'âge mûr, s'il faut pardonner au repentir ou si celui qui a été tout à fait chrétien ne doit bénéficier en rien d'avoir cessé de l'être, si c'est le nom lui-même, abstraction faite de tout crime, ou les crimes inséparables du nom que l'on punit (6). En attendant, voici la règle que j'ai suivie envers ceux qui m'ont été déférés comme chrétiens. Je leur ai posé la question s'ils

(1) Aujourd'hui Samsoun.

(2) L'ordre chronologique des Lettres de Pline à Trajan se laisse rétablir avec certitude (voir Mommsen, op. cit., p. 25-30, et l'édition de Keil, Leipzig, 1870). De cet ordre chronologique, l'itinéraire administratif de Pline se déduit facilement (Mommsen, p. 30).

(3) Aujourd'hui Amassera. Cf. *Epist.*, X, 98 (99).

(4) Eusèbe, *H. E.*, IV, 23. Cf. *Synecdème* d'Hiéroclès, p. 696, Wesseling.

(5) *Epist.*, X, 96 (97), 97 (98). Les objections qu'on a faites contre l'authenticité de cette lettre ne sauraient prévaloir contre les arguments tirés du style et surtout de la place que la pièce occupe dans la correspondance administrative de Pline et de Trajan. En admettant que les chrétiens eussent fabriqué une telle lettre, il n'eût pas dépendu d'eux de l'intercaler dans le recueil de la correspondance administrative. La supposition aurait eu lieu avant Tertullien, puisque Tertullien cite la pièce, de mémoire il est vrai et avec quelques inexactitudes (*Apol.*, 2; cf. 5). A cette époque, la collection des Épîtres de Pline n'était pas à la disposition des chrétiens. Si la lettre avait été supposée, elle fût restée sans place fixe; tout au plus eût-elle été ajoutée à la fin du recueil. On ne croira jamais qu'un faussaire chrétien eût pu si admirablement imiter la langue précieuse et raffinée de Pline. Avant Tertullien et Minucius Félix, aucun chrétien n'écrivit en latin; les premiers essais de littérature chrétienne en latin sont d'origine africaine. Le grec était ailleurs, à Rome en particulier, la langue des fidèles. Il faudrait donc supposer la pièce fabriquée en Afrique, c'est-à-dire dans le pays où la latinité atteignait le dernier degré de la barbarie. Ajoutons que, quant à commettre un faux, les chrétiens l'eussent fait bien plus favorable à leur cause que n'est ce petit écrit, où plus d'un trait dut les blesser.

(6) Comp. Justin, *Apol. I*, 4, 7; *Apol. II*, init.; Athénagore, *Leg.*, 3; Tertullien, *Apol.*, 2, 3; *Ad nat.*, I, 3 (*nomen in causa est*).

*

étaient chrétiens; ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde, une troisième fois, en les menaçant du supplice; ceux qui ont persisté, je les ai fait conduire à la mort; un point, en effet, hors de doute pour moi, c'est que, quelle que fût la nature délictueuse ou non du fait avoué, cet entêtement, cette inflexible obstination méritaient d'être punis. Il y a eu quelques autres malheureux atteints de la même folie que, vu leur titre de citoyens romains, j'ai marqués pour être renvoyés à Rome. Puis, dans le courant de la procédure, le crime, comme il arrive d'ordinaire, prenant de grandes ramifications, plusieurs espèces se sont présentées. Un libelle anonyme a été déposé, contenant beaucoup de noms. Ceux qui ont nié qu'ils fussent ou qu'ils eussent été chrétiens, j'ai cru devoir les faire relâcher, quand ils ont invoqué après moi les dieux, et qu'ils ont supplié par l'encens et le vin votre image, que j'avais pour cela fait apporter avec les statues des divinités, et qu'en outre ils ont maudit Christus, toutes choses auxquelles, dit-on, ne peuvent être amenés par la force ceux qui sont vraiment chrétiens. D'autres, nommés par le dénonciateur, ont dit qu'ils étaient chrétiens, et bientôt ils ont nié qu'ils le fussent, avouant qu'ils l'avaient bien été, mais assurant qu'ils avaient cessé de l'être, les uns il y a trois ans, d'autres depuis plus longtemps encore, certains il y a plus de vingt ans. Tous ceux-là aussi ont vénéré votre image et les statues des dieux et ont maudit Christus. Or ils affirmaient que toute leur faute ou toute leur erreur s'était bornée à se réunir habituellement à des jours fixés, avant le lever du soleil, pour chanter entre eux alternativement un hymne à Christus comme à un dieu, et pour s'engager par serment non à tel ou tel crime, mais à ne point commettre de vols, de brigandages, d'adultères, à ne pas manquer à la foi jurée, à ne pas nier un dépôt réclamé; que, cela fait, ils avaient coutume de se retirer, puis de se réunir de nouveau pour prendre ensemble un repas, mais un repas ordinaire et parfaitement innocent (1); que cela même ils avaient cessé de le faire depuis l'édit par lequel, conformément à vos ordres, j'avais interdit les hétéries. Cela m'a fait regarder comme nécessaire de procéder à la recherche de la vérité par la torture sur deux servantes, de celles qu'on appelle diaconesses (2). Je n'ai rien trouvé qu'une superstition mauvaise, démesurée. Aussi, suspendant l'instruction, j'ai résolu de vous consulter. L'affaire m'a

(1) Distinction claire de la réunion sacramentelle (prototype de la messe et des agapes, non essentielles au culte.

(2) *Ministrae.* La plupart des *collegia* avaient de ces sortes de *ministrae.*

paru le mériter, surtout à cause du nombre de ceux qui sont en péril. Un grand nombre de personnes, en effet, de tout âge, de toute condition, des deux sexes, sont appelées en justice ou le seront; ce ne sont pas seulement les villes, ce sont les bourgs et les campagnes que la contagion de cette superstition a envahies. Je crois qu'on pourrait l'arrêter et y porter remède. Ainsi il est déjà constaté que les temples, qui étaient à peu près abandonnés, ont recommencé à être fréquentés, que les fêtes solennelles, qui avaient été longtemps interrompues, sont reprises, et qu'on expose en vente la viande des victimes, pour laquelle on ne trouvait que de très rares acheteurs. D'où il est facile de concevoir quelle foule d'hommes pourrait être ramenée, si on laissait de la place au repentir. »

Trajan répondit :

« Tu as suivi la marche que tu devais, mon cher Secundus, dans l'examen des causes de ceux qui ont été déférés à ton tribunal comme chrétiens. En pareille matière, en effet, on ne peut établir une règle fixe pour tous les cas. Il ne faut pas les rechercher; si on les dénonce et qu'ils soient convaincus, il faut les punir, de façon cependant que celui qui nie être chrétien et qui prouve son dire par des actes, c'est-à-dire en adressant des supplications à nos dieux, obtienne le pardon comme récompense de son repentir, quels que soient les soupçons qui pèsent sur lui pour le passé. Quant aux dénonciations anonymes, dans quelque genre d'accusation que ce soit, il n'en faut tenir compte; car c'est là une chose d'un détestable exemple et qui n'est plus de notre temps (1). »

Plus d'équivoque. Être chrétien, c'est être en contravention avec la loi, c'est mériter la mort. A partir de Trajan, le christianisme est un crime d'État. Seuls, quelques empereurs tolérants du IIIe siècle consentiront à fermer les yeux et à souffrir qu'on soit chrétien (2). Une bonne

(1) Cf. Tertullien, *Apol.*, 2; Eusèbe, *H. E.*, III, 33; *Chron.*, p. 162, 165, éd. Schœne. Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 10; Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, II, 31; les *Actes de saint Ignace* publiés par Dressel (*Patr. apost.*, p. 371), y font allusion. — La lettre de Tibérien (dans Malala et Suidas, au mot Τραιανός), n'est qu'un pendant apocryphe en grec de la lettre de Pline. Un écho de la lettre de Trajan se trouve dans l'édit prétendu de Trajan, contenu dans les *Actes des saints Scherbil et Barsamia*. Cureton, *Ancient syr. doc.*, p. 70, 186.

(2) Lampride, *Alex. Sév.*, 22.

administration, selon les idées du plus bienveillant des empereurs (1), ne doit pas chercher à trouver trop de coupables; elle n'encourage pas la délation; mais elle encourage l'apostasie en faisant grâce aux renégats (2). Enseigner, conseiller, récompenser l'acte le plus immoral, celui qui rabaisse le plus l'homme à ses propres yeux, paraît tout naturel. Voilà l'erreur où un des meilleurs gouvernements qui aient jamais existé a pu se laisser entraîner, parce qu'il a touché aux choses de la conscience et conservé le vieux principe de la religion d'État, principe tout naturel dans les petites cités antiques, qui n'étaient qu'une extension de la famille, mais funeste dans un grand empire, composé de parties n'ayant ni la même histoire, ni les mêmes besoins moraux.

Ce qui ressort également avec évidence de ces inappréciables documents, c'est que les chrétiens ne sont plus persécutés comme juifs, ainsi que cela eut lieu sous Domitien; ils sont persécutés comme chrétiens. La confusion ne se produisit plus dans le monde juridique, bien que dans le vulgaire elle se fît souvent encore (3). Le judaïsme n'était pas un délit (4); il avait même, en dehors des jours de révolte, ses garanties et ses privilèges (5). Chose singulière, le judaïsme, qui se révolta trois fois contre l'empire avec une fureur sans nom, ne fut jamais officiellement persécuté; les mauvais traitements que subissent les juifs sont, comme ceux qu'endurent les raïas des pays musulmans, la conséquence d'une position subordonnée, non un châtiment légal (6); très rarement, au second et au troisième siècle, un juif est martyrisé pour ne pas vouloir sacrifier aux idoles ni à l'image de l'empereur. Plus d'une fois même, on voit les juifs protégés par l'administration contre

(1) Eutrope, VIII, 2; Julien, *Caes.*, p. 311, éd. Spanheim.
(2) Tertullien, *Apol.*, 2, 5.
(3) Spartien, *Septime Sévère*, 16; *Caracalla*, 1; Lampride, *Alex. Sév.*, 22, 45, 51, et surtout la lettre d'Adrien, dans Vopiscus, *Saturn.*, 8.
(4) L'opposition est bien indiquée dans saint Justin, *Dial. cum Tryph.*, 39, fin.
(5) Lampride, *Alex. Sév.*, 22 : « *Judaeis privilegia reservavit.* » Cf. Tertullien, *Apol.*, 21.
(6) Il ne faut pas exagérer ceci. Cf. Spartien, *Carac.*, 1; *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 8 *b*.

les chrétiens (1). Au contraire, le christianisme, qui ne se révolta jamais, était en réalité hors la loi. Le judaïsme eut, si l'on peut s'exprimer ainsi, son concordat avec l'empire(2) ; le christianisme n'eut pas le sien. La politique romaine sentait que le christianisme était le termite qui rongeait intérieurement l'édifice de la société antique. Le judaïsme n'aspirait pas à pénétrer l'empire; il en rêvait le renversement surnaturel; dans ses heures d'emportement, il prenait les armes, tuait tout, frappait à l'aveugle, puis, comme un fou furieux, après l'accès, se laissait enchaîner, tandis que le christianisme continuait son œuvre lentement, doucement. Humble et modeste en apparence, il avait une ambition sans bornes; entre lui et l'empire la lutte était à mort.

La réponse de Trajan à Pline n'était pas une loi; mais elle supposait des lois et en fixait l'interprétation. Les tempéraments indiqués par le sage empereur devaient avoir peu de conséquence. Les prétextes étaient trop faciles à trouver pour que la malveillance dont les chrétiens étaient l'objet fût entravée (3). Il suffisait d'une dénonciation signée, portant sur un acte ostensible. Or l'attitude d'un chrétien en passant devant un temple, ses questions au marché pour savoir la provenance des viandes, son absence des fêtes publiques, le décelaient tout d'abord (4). Aussi les persécutions locales ne cessèrent plus. Ce sont moins les empereurs que les proconsuls qui persécutent (5). Tout dépendait du bon ou du mauvais vouloir des gouver-

(1) Voir *Philosophumena*, IX, 11.

(2) Digeste (L, 11), l. 3, § 3, *De decurionibus; ibid.* (XXVII, 1), l. 15, § 6, *De excusationibus* (lois de Sévère et de Caracalla, réservant expressément *quae superstitionem eorum laederent... per quae cultus inquinari videtur*).

(3) Eusèbe, *H. E.*, III, 33. Les Actes des martyres qui sont censés avoir eu lieu sous Trajan n'ont pas de valeur. Les Actes syriaques des saints Scherbil et Barsamia (Cureton, *Ancient syr. doc.*, p. 41-72; Mœsinger, *Acta SS : mart. Edess.*, I, Inspruck, 1874) ne font certes pas exception.

(4) Voir surtout Minucius Félix, 12.

(5) Tel fut cet Arrius Antoninus qui versa en Asie tant de sang chrétien (Tertullien, *Ad Scap.*, c. 5). Il s'agit là non d'Arrius Antoninus, aïeul maternel d'Antonin le Pieux, mais d'un personnage du même nom, du temps de Commode. Tillemont, *Mém.*, II, p. 572-573; Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, p. 154-155, 239-241; Mommsen, index de Pline le Jeune, éd. Keil, p. 402.

neurs (1) ; or le bon vouloir était rare. Le temps était passé où l'aristocratie romaine accueillait ces nouveautés exotiques avec une sorte de curiosité bienveillante. Elle n'a plus maintenant qu'un dédain froid pour des folies qu'on renonce, par esprit de modération et par pitié pour l'espèce humaine, à supprimer tout à fait. Le peuple, d'un autre côté, se montrait assez fanatique. Celui qui ne sacrifiait jamais ou qui, en passant devant un édifice sacré, n'envoyait pas un baiser d'adoration, courait risque de la vie (2).

(1) Tertullien, *Ad Scap.*, 4.
(2) Lucien, *Demonax*, 11 ; Apulée, *De magia*, 56. Voir ci-dessus, p. 211.

CHAPITRE XXII

IGNACE D'ANTIOCHE

Antioche eut sa part (1), et très violente, dans ces cruelles mesures, qu devaient être si parfaitement inefficaces. L'Église d'Antioche, ou du moins la fraction de cette Église qui se rattachait à saint Paul, avait à ce moment pour chef un personnage entouré du plus profond respect, qu'on nommait *Ignatius*. Ce nom est probablement un équivalent latin du nom syriaque *Nourana* (2). La réputation d'Ignace était répandue dans toutes les Églises, surtout en Asie Mineure (3). Dans des circonstances que nous ignorons (4), probablement à la suite de quelque

(1) Jean Chrysostome, *Or. in Ign. mart.*, 4. Opp. II, p. 597, Montfaucon.

(2) Dans les manuscrits syriaques et arabes, après le nom d'Ignace vient toujours l'épithète *nourono* ou *nourani* (*igneus*), qui renferme sûrement une allusion au nom d'*Ignatius* (*ignis*). Mais il est possible qu'à l'inverse *Nourono* vienne par jeu de mots d'*Ignatius*. Le nom d'Ignatius (pour Egnatius) était en usage chez les juifs. *Corpus inscr. gr.*, n°. 4129.

(3) Les témoignages directs sur cet important personnage ecclésiastique font défaut, puisque l'épître attribuée à Polycarpe est de valeur douteuse. Irénée (V, XXVIII, 4) et Eusèbe (*H. E.*, III, 36) ne connaissent, ce semble, Ignace que par les épîtres qu'on lui attribue. Les *Actes du martyre d'Ignace* sont du IVe siècle, et ont été rédigés sans autres documents que ceux que nous possédons. Le renseignement *Mart. Ignat.*, 3, d'après lequel Ignace aurait été élève de Jean, est donc sans valeur (voir ci-dessus, p. 290, note 3). L'authenticité complète des sept lettres attribuées à Ignace est insoutenable (voir l'Introduction). Mais cette correspondance fût-elle tout entière apocryphe, comme elle existait certainement, ainsi que l'épître de Polycarpe, avant la fin du IIe siècle, ce fait suffit pour prouver la réalité du martyre d'Ignace et l'importance qu'on y attacha.

(4) C'est artificiellement que les *Actes du martyre d'Ignace* rattachent l'arrestation d'Ignace au séjour de Trajan à Antioche. Eusèbe ne sait rien de cette circonstance (*H. E.*, III, 36) et place la mort d'Ignace avant le départ de Trajan pour l'Orient (*Chron.*, à l'an 8 ou 10 de Trajan). Cf. saint Jérôme, *De viris ill.*, 16. Les Actes de Dressel (*Patr. apost.*, p. 368 ss) sont pour la cinquième année

mouvement populaire (1), il fut arrêté, condamné à mort et, comme il n'était pas citoyen romain, désigné pour être conduit à Rome et livré aux bêtes dans l'amphithéâtre (2). On choisissait pour cela les beaux hommes, dignes d'être montrés au peuple romain (3). Le voyage de ce courageux confesseur d'Antioche à Rome le long des côtes d'Asie, de Macédoine et de Grèce (4), fut une sorte de triomphe. Les Églises des villes où il touchait s'empressaient autour de lui, lui demandaient des conseils. Lui, de son côté, leur écrivait des épîtres pleines d'enseignements, auxquels sa position, analogue à celle de saint Paul, prisonnier de Jésus-Christ, donnait la plus haute autorité (5). A Smyrne, en particulier, Ignace se trouva en rapport avec toutes les Églises de l'Asie (6). Polycarpe, évêque de Smyrne, put le voir et garda de lui un profond souvenir (7). Ignace eut à cet endroit une correspondance étendue (8); ses lettres étaient accueillies avec presque autant de respect que des écrits apostoliques. Entouré de courriers d'un caractère sacré qui allaient et venaient, il ressemblait plus à un personnage puissant qu'à un prisonnier. Ce

de Trajan. Toute cette chronologie des *Actes de saint Ignace* est pleine d'erreurs. Cf. Dierauer, p. 170, note. Comparez le commencement des *Actes de saint Scherbil.*

(1) Ignace, *Ad Smyrn.*, 11; *Ad Polyc.*, 7; *Ad Rom.*, 10.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1222. Cf. Digeste, XLVIII, XIX, 31; Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 37, 47 (notez cependant 44, 50); le *Pasteur* d'Hermas, vis. III, 2; *Épître à Diognète*, c. 7; Justin, *Dial.*, c. 110; Tertullien, *Apol.*, 40. Selon Malala (XI, p. 276, éd. de Bonn) et un fragment syriaque donné par Cureton (*Corpus ignat.*, p. 221, 252), Ignace aurait souffert le martyre à Antioche, par l'ordre de Trajan, indigné des injures que lui adressait l'évêque; mais c'est là une grossière bévue de Malala. L'épître de Polycarpe (§ 9) prouve le voyage dans la Méditerranée et, supposât-on cette épître apocryphe comme les épîtres pseudo-ignatiennes, il reste au moins qu'à la fin du IIe siècle on croyait au voyage à Rome, et qu'on faisait de ce voyage la base d'écrits destinés à une vaste publicité.

(3) « *Si ejus roboris vel artificii sint ut digne populo romano exhiberi possint.* » Digeste, l. c. Cette coutume ne commença d'être abolie que par Antonin.

(4) Polycarpe, *Ad Phil.*, § 9; Ignace, *Ad Rom.*, § 9. Saint Paul voyage de même, en suivant la côte.

(5) *Ad Rom.*, § 9.

(6) Ignace, *Ad Rom.*, 10; *Ad Magn.*, 15; *Ad Trall.*, 12.

(7) Polycarpe, *Epist. ad Phil.*, § 9. Rappelons qu'il y a des doutes graves sur l'authenticité de cette épître.

(8) *Ad Rom.*, §§ 4, 9, 10.

spectacle frappa les païens eux-mêmes et servit de base à un curieux petit roman qui est venu jusqu'à nous (1).

Les épîtres authentiques d'Ignace paraissent à peu près perdues; celles que nous possédons sous son nom adressées aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Philadelphiens, aux Smyrniotes, à Polycarpe, sont apocryphes (2). Les quatre premières auraient été écrites de Smyrne, les deux dernières d'Alexandria Troas. Ces six ouvrages sont des décalques de plus en plus affaiblis d'un même type. Le génie, le caractère individuel y manquent absolument. Mais il semble que, parmi les lettres qu'Ignace écrivit de Smyrne, il y en eut une adressée aux fidèles de Rome, à l'imitation de saint Paul. Cette pièce, telle que nous l'avons, a frappé toute l'antiquité ecclésiastique. Irénée, Origène, Eusèbe, la citent et l'admirent. Le style en a une saveur âpre et prononcée, quelque chose de fort et de populaire; la plaisanterie y va jusqu'au jeu de mots; au point de vue du goût, certains traits sont poussés à une exagération choquante; mais la foi la plus vive, l'ardente soif de la mort n'ont jamais inspiré d'accents aussi passionnés. L'enthousiasme du martyre qui, durant deux cents ans, fut l'esprit dominant du christianisme, a reçu de l'auteur, quel qu'il soit, de ce morceau extraordinaire, son expression la plus exaltée.

« A force de prières, j'ai obtenu de voir vos saints visages; j'ai même obtenu plus que je ne demandais; car, si Dieu me fait la grâce d'aller jusqu'au bout, j'espère que je vous embrasserai prisonnier de Christ Jésus. L'affaire est bien entamée, pourvu seulement que rien ne m'empêche d'atteindre le lot qui m'est échu. C'est de vous, à vrai dire, que viennent mes inquiétudes : je crains que votre affection ne me soit dommageable (3). Vous autres, vous ne risquez rien; mais moi, c'est Dieu que je perds, si vous réussissez à me sauver... Jamais je ne retrouverai une pareille occasion, et vous, à condition que vous ayez la charité

(1) Lucien, *Peregrinus*, § 11 ss.
(2) Voir l'Introduction, en tête de ce volume.
(3) Il craint que les chrétiens de Rome, par leur crédit et leur fortune, ne le sauvent de la mort. Voir *Constit. apost.*, IV, 9; V, 1, 2; Lucien, *Peregrinus*, 12; Eusèbe, *H. E.*, IV, 40.

de rester tranquilles, jamais vous n'aurez contribué à une œuvre meilleure. Si vous ne dites rien, en effet, j'appartiendrai à Dieu; si, au contraire, vous aimez ma chair, me voilà de nouveau rejeté dans la lutte. Laissez-moi immoler, pendant que l'autel est prêt, pour que, réunis tous en chœur par la charité, vous chantiez au Père en Christ Jésus : « O grande bonté de Dieu, qui a daigné amener du levant au couchant l'évêque de Syrie! » Il est bon, en effet, de se coucher du monde en Dieu, pour se lever en lui.

» Vous n'avez jamais fait de mal à personne; pourquoi commencer aujourd'hui? Vous avez été des maîtres pour tant d'autres! Je ne veux qu'une seule chose, réaliser ce que vous enseignez, ce que vous prescrivez (1). Demandez seulement pour moi la force du dedans et du dehors, afin que je ne sois pas seulement appelé chrétien, mais que je sois trouvé tel, quand j'aurai disparu selon le monde. Rien de ce qui est apparent n'est bon. « Ce qu'on voit est temporaire, ce qu'on ne voit pas est éternel (2). » Notre Dieu Jésus-Christ, existant dans son Père, ne paraît plus. Le christianisme n'est pas seulement une œuvre de silence, il devient une œuvre d'éclat quand il est haï du monde (3).

» J'écris aux Églises, je mande à tous que je suis assuré de mourir pour Dieu, si vous ne m'en empêchez. Je vous supplie de ne pas vous montrer, par votre bonté intempestive, mes pires ennemis. Laissez-moi être la pâture des bêtes, grâce auxquelles il me sera donné de jouir de Dieu. Je suis le froment de Dieu; il faut que je sois moulu par les dents des bêtes, pour que je sois trouvé pur pain de Christ. Caressez-les plutôt, afin qu'elles soient mon tombeau et qu'elles ne laissent rien subsister de mon corps, et que mes funérailles ne soient ainsi à charge à personne. Alors je serai vraiment disciple de Christ, quand le monde ne verra plus mon corps...

» Depuis la Syrie jusqu'à Rome, sur terre, sur mer, de jour, de nuit, je combats déjà contre les bêtes, enchaîné que je suis à dix léopards (je veux parler des soldats mes gardiens, qui se

(1) L'Église romaine avait sur le martyre les principes les plus sévères. Voir le *Pasteur* d'Hermas (*L'Église chrétienne*).

(2) Citation de *II Cor.*, IV, 18; manque dans les anciennes versions des épîtres de saint Ignace.

(3) La leçon σιωπῆς μόνον est la bonne. La leçon πεισμονῆς n'offre pas de sens; on conçoit la chute de σιω, non son insertion; ἀλλά suppose μόνον. Quant au second membre de phrase, qui a disparu dans la collection de sept lettres et s'est conservé dans celle de treize, il appartenait sûrement au texte primitif (voir Dressel, *Patr. apost.*, p. 167, note 7).

montrent d'autant plus méchants qu'on leur fait plus de bien) (1). Grâce à leurs mauvais traitements, je me forme; « mais je ne suis pas pour cela justifié (2) ». Je gagnerai, je vous l'assure, à me trouver en face des bêtes qui me sont préparées. J'espère les rencontrer dans de bonnes dispositions; au besoin je les flatterai de la main, pour qu'elles me dévorent sur-le-champ, et qu'elles ne fassent pas comme pour certains, qu'elles ont craint de toucher. Que si elles y mettent du mauvais vouloir, je les forcerai.

» Pardonnez-moi, je sais ce qui m'est préférable (3). C'est maintenant que je commence à être un vrai disciple. Non; aucune puissance, ni visible, ni invisible, ne m'empêchera de jouir de Jésus-Christ. Feu et croix, troupes de bêtes, dislocation des os, mutilation des membres, broiement de tout le corps, que tous les supplices du démon tombent sur moi, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ... Mon amour a été crucifié, et il n'y a plus en moi d'ardeur pour la matière, il n'y a qu'une eau vive (4), qui murmure au dedans de moi et me dit : « Viens vers le Père. » Je ne prends plus de plaisir à la nourriture corruptible ni aux joies de cette vie. Je veux le pain de Dieu, ce pain de vie, qui est la chair de Jésus-Christ, fils de Dieu, né à la fin des temps de la race de David et d'Abraham; et je veux pour breuvage son sang, qui est l'amour incorruptible, la vie éternelle. »

Soixante ans après la mort d'Ignace, la phrase caractéristique de ce morceau « Je suis le froment de Dieu... » était traditionnelle dans l'Église, et on la répétait pour s'encourager au martyre (5). Peut-être y eut-il à cet égard une transmission orale; peut-être aussi la lettre est-elle authentique pour le fond, je veux dire quant à ces phrases énergiques par lesquelles Ignace exprimait son désir du supplice et son amour pour Jésus. Dans la relation authentique du martyre de Polycarpe (155), il y a, paraît-il, des allusions au texte même de l'épître aux Romains, telle que

1) Sans doute les soldats, pour se faire payer par les fidèles, redoublaient de dureté envers le confesseur (voir Lucien, *Peregrinus*, l. c.).

(2) *I Cor.*, IV, 4.

(3) Ignace veut dire sans doute que la mort est tout profit, au point de vue du chrétien, mais aussi que les bêtes de l'amphithéâtre seront moins mauvaises pour lui que ses gardiens.

(4) Comp. *Jean*, VII, 38.

(5) Irénée, V, XXVIII, 4.

nous la possédons (1). Ignace devint ainsi le grand maître du martyre, l'excitateur aux folles ardeurs de la mort pour Jésus. Ses lettres vraies ou supposées furent le recueil où l'on alla puiser des expressions frappantes, des sentiments exaltés. Le diacre Étienne avait par son héroïsme sanctifié le diaconat et les ministères ecclésiastiques; avec plus d'éclat encore, l'évêque d'Antioche entoura d'une auréole sainte les fonctions de l'épiscopat. Ce n'est pas sans raison qu'on lui prêta des écrits où ces fonctions étaient relevées avec hyperbole. Ignace fut vraiment le patron de l'épiscopat, le créateur du privilège des chefs d'Église, la première victime de leurs redoutables devoirs.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette histoire, racontée plus tard à l'un des écrivains les plus spirituels du siècle, à Lucien, lui inspira les principaux traits de son petit tableau de mœurs intitulé *De la mort de Pérégrinus*. Il n'est guère douteux que Lucien n'ait emprunté aux récits sur Ignace les passages où il représente son charlatan jouant le rôle d'évêque et de confesseur, enchaîné en Syrie, embarqué pour l'Italie, entouré par les fidèles de soins et de prévenances, recevant de toutes parts les députations des ministres chargés de le consoler (2). Pérégrinus, comme Ignace, adresse de sa captivité aux villes célèbres qui se trouvent sur son passage des épîtres pleines de conseils et de règles qu'on tient pour des lois (3); il institue, en vue de ces messages, des envoyés revêtus d'un caractère religieux (4); enfin il comparaît devant l'empereur et brave son pouvoir avec une audace que Lucien trouve impertinente, mais que les admirateurs du fanatique présentent comme un mouvement de sainte liberté (5).

Dans l'Église, la mémoire d'Ignace fut surtout relevée

(1) Comp. *Ad Rom.*, 5, à *Mart. Polyc.*, 3.

(2) *Peregrinus*, §§ 11-13, 18, 41.

(3) Διαθήκας τινας καὶ παραινέσεις καὶ νόμους. Lucien peut très bien avoir eu entre les mains la collection des sept lettres pseudo-ignatiennes. La mort de Pérégrinus est placée par Eusèbe en l'an 165. (*Chron.*, p. 170, 171, Schœne).

(4) Cf. Ignace, *Ad Polyc.*, 7, et Polycarpe, *Ad Phil.*, 13.

(5) Lucien peut avoir lu certains Actes où Ignace insultait l'empereur (cf. Malala, l. c., ci-dessus, p. 329, note 2).

par les partisans de saint Paul (1). Avoir vu Ignace fut une faveur presque aussi grande que d'avoir vu saint Paul (2). La haute autorité du martyr fut une des raisons qui contribuèrent le plus à donner gain de cause à ce groupe, dont le droit d'exister dans l'Église de Jésus était encore si contesté. Vers l'an 170, un disciple de saint Paul, zélé pour l'établissement de l'autorité épiscopale, conçut le projet, à l'imitation des épîtres pastorales attribuées à l'apôtre, de composer, sous le nom d'Ignace, une série d'épîtres destinées à inculquer une conception antijuive du christianisme, ainsi que des idées de stricte hiérarchie et d'orthodoxie catholique, en opposition avec les erreurs des docètes et de certaines sectes gnostiques. Ces écrits, que l'on voulait faire croire avoir été recueillis par Polycarpe (3), furent acceptés avec empressement, et eurent, dans la constitution de la discipline et du dogme, une influence capitale.

A côté d'Ignace, nous voyons figurer, dans les documents les plus anciens (4), deux personnages qu'on semble lui associer, Zosime et Rufus. Ignace ne paraît pas avoir eu de compagnons de voyage (5); peut-être Zosime et Rufus étaient-ils des personnes connues dans le cercle des Églises de Grèce et d'Asie, et recommandables par leur haut dévouement à l'Église du Christ.

Vers le même temps, put souffrir un autre martyr, auquel son titre de chef de l'Église de Jérusalem et sa parenté avec Jésus donnèrent beaucoup de notoriété, je veux dire Siméon, fils (ou plutôt arrière-petit-fils) de Clopas. L'opinion, arrêtée chez les chrétiens et probablement acceptée autour d'eux, d'après laquelle Jésus avait été de la race de David, attribuait ce titre à tous ses consanguins. Or, dans l'état d'effervescence où était la Palestine, un tel titre ne pouvait être porté sans péril.

(1) L'imitation des épîtres de saint Paul est sensible dans les épîtres pseudo-ignatiennes. La doctrine y est tout à fait antijuive. Cf. *Ad Smyrn.*, 1.
(2) Polycarpe, *Ad Phil.*, 9.
(3) Polycarpe, *Ad Phil.*, 13. Ce post-scriptum est en toute hypothèse apocryphe.
(4) Polycarpe, *Ad Phil.*, 9. Cf. *Martyrol. rom.*, 15 kal. jan.
(5) L'allusion, *Polyc.*, 1, ne se rapporte pas à Ignace. Voir l'Introduction, en tête de ce volume.

Déjà, sous Domitien, nous avons vu l'autorité romaine concevoir des appréhensions à propos de la prétention avouée par les fils de Jude. Sous Trajan, la même inquiétude se fait jour. Les descendants de Clopas, qui présidaient à l'Église de Jérusalem, étaient gens trop modestes pour se vanter beaucoup d'une descendance que les non-chrétiens leur eussent peut-être contestée; mais ils ne pouvaient la celer aux affiliés de l'Église de Jésus, à ces hérétiques ébionites, esséens, elkasaïtes, dont certains étaient à peine chrétiens. Une dénonciation fut adressée par quelques-uns de ces sectaires à l'autorité romaine, et Siméon, fils de Clopas, fut mis en jugement (1). Le légat consulaire de la Judée à ce moment était Tiberius Claudius Atticus, qui paraît avoir été le père même du célèbre Hérode Atticus (2). C'était un Athénien obscur, que la découverte d'un immense trésor avait subitement enrichi, et qui par sa fortune avait réussi à obtenir le titre de consul subrogé. Il se montra, dans la circonstance dont il s'agit, extrêmement cruel. Durant plusieurs jours, on tortura le malheureux Siméon, sans doute pour le forcer à révéler de prétendus secrets. Atticus et ses assesseurs admirèrent son courage. On finit par le mettre en croix. Hégésippe, par qui nous savons tous ces détails, nous assure que les accusateurs de Siméon furent convaincus d'être eux-mêmes de la race de David et périrent comme lui. Il n'y a pas lieu d'être trop surpris de pareilles dénonciations. Nous avons déjà vu que, dans la persécution de l'an 64, ou du moins dans la mort des apôtres Pierre et Paul, les rivalités intérieures des sectes juives et chrétiennes eurent la plus grande part (3).

(1) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 32; Eusèbe, *Chron.*, à l'année 10 de Trajan; *Chron. pasc.*, p. 252. Cf. Cotelier, *Ad Const. apost.*, VII, 46.

(2) La date du martyre de saint Siméon est douteuse. Eusèbe, dans sa *Chronique*, donne, selon son habitude, l'année par à peu près. Eusèbe n'avait d'autre renseignement que l'assertion d'Hégésippe, qui place ledit martyre ἐπὶ Τραϊανοῦ Καίσαρος καὶ ὑπατικοῦ Ἀττικοῦ. Les dates manquent par ailleurs sur les consulats et les légations d'Atticus (Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, I, p. 192-194; Borghesi, *Œuvres complètes*, t. V, p. 533-534). Cet Atticus se retrouve dans certaines rédactions des *Actes de saint Ignace*, qui paraissent en cela imiter Hégésippe (cité par Eusèbe). Dressel, *Patr. apost.*, p. 368; Zahn, *Ignatius von Ant.*, p. 17 ss, 630.

(3) Clément Romain, *Epist.*, 6.

Rome, à cette époque, ne semble pas avoir eu de martyrs. Parmi les *presbyteri* ou *episcopi* qui gouvernent cette Église capitale, on compte Évareste, Alexandre et Xyste(1), qui paraissent être morts en paix (2).

(1) Irénée, III, III, 3, et dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 14; Eusèbe, *H. E.*, IV, IV, 5. Cf. Lipsius, *Chron. der röm. Bisch.*, p. 165 ss. Les *Gnomes* pythagoriciennes de Sextus n'ont été attribuées au pape Xystus que par une confusion de nom.

(2) Irénée, III, III, 3. Le seul pape martyr du IIe siècle est Télesphore.

CHAPITRE XXIII

FIN DE TRAJAN — RÉVOLTE DES JUIFS

Trajan, vainqueur des Daces, orné de tous les triomphes, arrivé au plus haut degré de puissance qu'un homme eût atteint jusque-là, roulait, malgré ses soixante ans, des projets sans bornes du côté de l'Orient. La limite de l'empire en Syrie et en Asie Mineure était encore mal assurée. La récente destruction du royaume nabatéen éloignait pour des siècles le danger des Arabes. Mais le royaume d'Arménie, quoique en droit vassal des Romains, inclinait sans cesse vers l'alliance parthe. Dans la guerre dacique, l'Arsacide avait entretenu des relations avec Décébale (1). L'Empire parthe, maître de la Mésopotamie, menaçait Antioche et créait à des provinces incapables de se défendre elles-mêmes un perpétuel danger. Une expédition d'Orient, ayant pour objet l'annexion à l'empire de l'Arménie, de l'Osrhoène, de la Mygdonie, des pays qui, en effet, à partir des campagnes de Lucius Verus et de Septime Sévère, appartinrent à l'empire, eût été raisonnable. Mais Trajan ne se rendit pas un compte suffisant de l'état de l'Orient. Il ne vit pas qu'au delà de la Syrie, de l'Arménie, du nord de la Mésopotamie, dont il est facile de faire un boulevard à la civilisation occidentale, s'étend le vieil Orient, pénétré de nomades, contenant à côté des villes des populations indociles, qui rendent l'ordre à la façon européenne impossible à établir. Cet Orient-là n'a jamais été vaincu par la civilisation d'une manière durable; la Grèce même n'y régna que d'une façon passagère.

(1) Pline, *Epist.*, X, 74 (16).

Tailler des provinces romaines dans ce monde totalement différent par le climat, les races, la manière de vivre de ce que Rome avait assimilé jusque-là, était une chimère. L'empire, qui avait besoin de toutes ses forces contre la poussée germanique sur le Rhin et le Danube, allait se préparer sur le Tigre une lutte non moins difficile; car, en supposant que le Tigre fût réellement devenu dans tout son cours un fleuve frontière, Rome n'aurait pas eu derrière ce grand fossé l'appui des solides populations gauloises et germaniques de l'Occident. Pour n'avoir pas bien compris cela, Trajan fit une faute qu'on ne peut comparer qu'à celle de Napoléon Ier en 1812. Son expédition contre les Parthes fut l'analogue de la campagne de Russie. Admirablement combinée, l'expédition débuta par une série de victoires, puis dégénéra en une lutte contre la nature et se termina par une retraite qui jeta un voile sombre sur la fin du règne le plus brillant.

Trajan quitta l'Italie, qu'il ne devait plus revoir, au mois d'octobre 113 (1). Il passa les mois d'hiver à Antioche, et, au printemps de 114, commença la campagne d'Arménie. Le résultat fut prodigieux : en septembre, l'Arménie était réduite en province romaine; les limites de l'empire atteignaient le Caucase et la mer Caspienne. Trajan se reposa l'hiver suivant à Antioche.

Les résultats de l'an 115 ne furent pas moins extraordinaires. La Mésopotamie du Nord, avec ses petites principautés plus ou moins indépendantes, fut vaincue ou assujettie; le Tigre fut atteint. Les juifs étaient nombreux en ces parages (2). La dynastie des Izates et des Monobazes, toujours vassale des Parthes, était maîtresse de Nisibe (3). Nul doute qu'elle n'ait cette fois, comme en 70, combattu les Romains. Mais il fallut plier. Trajan passa encore l'hiver suivant à Antioche, où, le 13 décembre, il

(1) Pour la chronologie de ces événements, voir Volkmar, *Judith*, p. 40 ss, 136 ss; Dierauer, dans Büdinger, *Untersuch. zur roem. Kaisergesch.*, I, p. 152 ss; Noël des Vergers, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1866, p. 84.

(2) Josèphe, *Ant.*, XVIII, IX, 1. Comp. *Talm.* de Jér., *Jebamoth*, 1, 6; *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 16 *a*.

(3) Josèphe, *Ant.*, XX, III et IV.

faillit périr dans l'effroyable tremblement de terre qui abîma la ville, et auquel il n'échappa qu'à grand'peine (1).

L'année 116 vit des miracles; on se crut au temps d'Alexandre. Trajan conquit l'Adiabène, au delà du Tigre, malgré une vive résistance, due sans doute en grande partie à l'élément juif (2). C'est là qu'il eût fallu s'arrêter. Poussant à bout sa fortune, Trajan entra au cœur de l'Empire parthe. La stratégie des Parthes, comme celle des Russes en 1812, consista à n'offrir d'abord aucune résistance. Trajan marcha sans obstacle jusqu'à Babylone, prit Ctésiphon, la capitale occidentale de l'empire, de là descendit le Tigre jusqu'au golfe Persique, vit ces mers lointaines qui n'apparaissaient aux Romains que comme un rêve, regagna Babylone. Là, les points noirs commencèrent à s'accumuler à l'horizon. Vers la fin de 116, Trajan apprit à Babylone que la révolte éclatait derrière lui. Nul doute que les juifs n'y aient pris une grande part. Ils étaient nombreux en Babylonie (3). Les rapports entre les juifs de Palestine et ceux de Babylonie étaient continuels; les docteurs passaient d'un des pays à l'autre avec une grande facilité (4). Une vaste société secrète, échappant ainsi à toute surveillance, créait un véhicule politique des plus actifs. Trajan confia le soin d'écraser ce mouvement dangereux à Lusius Quietus, chef de cavaliers berbères, qui s'était mis avec son *goum* au service des Romains et avait rendu dans ces guerres parthiques les plus grands services. Quietus reprit Nisibe, Édesse; mais Trajan commençait à voir les impossibilités de l'entreprise où il s'était engagé; il songeait au retour.

(1) Ceux qui croient qu'Ignace fut condamné pendant le séjour de Trajan à Antioche, et qui même l'y veulent faire mourir, placent son arrestation à ce moment, comme un *piaculum* du fléau. Cela n'est fondé que sur le récit d'Actes bien modernes et de Jean Malala.

(2) La médaille de Trajan, **ASSYRIA ET PALAESTINA IN POTEST. P. R. REDACT.** (cf. Eckhel, t. VI, p. 463, 464), n'a jamais été vue par un antiquaire digne de confiance. On la trouve pour la première fois dans Adolphe Occo, *Imper. rom. numismata*, 1re éd., Anvers, 1579, p. 144; 2e éd., Augsbourg, 1601, p. 215. C'est une mauvaise imitation de la monnaie authentique **ARMENIA ET MESOPOTAMIA IN POTESTATEM. P. R REDACTAE.** [Longpérier.]

(3) Josèphe, *Ant.*, XV, III, 1; XVIII, IX; Philon, *Leg.*, 36.

(4) Derenbourg, *Palestine*, p. 342, 344-345, note.

De fâcheuses nouvelles lui arrivaient coup sur coup. Les juifs se révoltaient de toutes parts (1). Des horreurs sans nom se passaient en Cyrénaïque. La fureur juive atteignait des excès qu'on n'avait pas vus jusque-là. La tête partait de nouveau à ce pauvre peuple. Soit que l'on eût déjà en Afrique le pressentiment des retours de fortune qui allaient atteindre Trajan, soit que ces juiveries de Cyrène, les plus fanatiques de toutes (2), se fussent imaginé, sur la foi de quelque prophète, que le jour de colère contre les païens était arrivé, et qu'il était temps de préluder aux exterminations messianiques, tous les juifs se mirent en branle, comme pris d'un accès démoniaque (3). C'était moins une révolte qu'un massacre, avec des détails d'effroyable férocité. Ayant à leur tête un certain Lucova (4), qui avait chez les siens le titre de roi, ces enragés se mirent à égorger les Grecs et les Romains, mangeant la chair de ceux qu'ils avaient égorgés, se faisant des ceintures avec leurs boyaux, se frottant de leur sang, les écorchant et se couvrant de leur peau. On vit des forcenés scier des malheureux de haut en bas par le milieu du corps. D'autres fois, les insurgés livraient les païens aux bêtes, en souvenir de ce qu'ils avaient eux-mêmes souffert, et les forçaient à s'entre-tuer comme des gladiateurs. On évalue à deux cent vingt mille le nombre des Cyrénéens égorgés de la sorte. C'était presque toute la population; la province devint un désert. Pour la repeupler, Adrien

(1) Dion Cassius, LXVIII, 32; Eusèbe, *H. E.*, IV, 2; Eusèbe, *Chron.*, années 17e, 18e et 19e de Trajan, 1re et 4e (ou 5e) d'Adrien; Orose, VII, 12; Spartien, *Adrien*, 5; Appien, *Bell. civ.*, II, 90, et fragment des *Arabica* découvert par M. Miller, *Revue archéol.*, 1869, p. 101-110; *Ann. de l'Assoc. des Études grecques*, 1869, p. 124 ss; *Fragm. hist. graec.*, V, 1re part., add., p. LXV; passages talmudiques sur le *polemos schel Quitos* et le *iom Traïanos* ci-après, p. 346, et *Talm.* de Jér., *Sukka*, v, 1; Barhébræus, *Chron. arabe*, p. 120, texte arabe; *Chron. syr.*, p. 56, texte syr. Eusèbe (*Hist. eccl.*, IV, II, 1, 2; *Chron.*, à l'année 17, 18 et 19 de Trajan) étend la guerre sur les années 115, 116, 117 (voir l'éd. de Schœne). Mais Dion Cassius et Paul Orose ne mènent pas à cette idée. Les circonstances du récit d'Appien (fragment Miller) excluent la raison de l'inondation; elles semblent se rapporter à la fin de 116 ou au commencement de 117.

(2) Cf. *l'Antéchrist*, p. 1447.

(3) Ὥσπερ ὑπὸ πνεύματος δεινοῦ τινος καὶ στασιώδους ἀναρριπισθέντες (Eusèbe); *incredibili motu sub uno tempore, quasi rabie efferati* (Orose).

(4) Dans Dion Cassius, il s'appelle *Andreas*, sans doute par faute de copiste

fut obligé d'y amener des colons d'ailleurs (1); mais le pays ne reprit jamais l'état florissant qu'il avait dû aux Grecs.

De la Cyrénaïque, l'épidémie des massacres gagna l'Égypte et Chypre. Chypre vit des atrocités. Sous la conduite d'un certain Artémion, les fanatiques détruisirent la ville de Salamine et exterminèrent la population entière. On évalua le nombre des Chypriotes égorgés à deux cent quarante mille (2). Le ressentiment de ces cruautés fut tel, que les Chypriotes prononcèrent l'exclusion des juifs de leur île à perpétuité; même le juif jeté sur les côtes par force majeure était mis à mort.

En Égypte, l'insurrection juive prit les proportions d'une véritable guerre (3). Les révoltés eurent d'abord l'avantage. Lupus, le préfet de l'Égypte, dut reculer. L'alerte fut vive à Alexandrie. Les juifs, pour se fortifier, détruisirent le temple de Némésis, élevé par César à Pompée (4). La population grecque parvint cependant, non sans lutte, à reprendre le dessus. Tous les Grecs de la basse Égypte se réfugièrent avec Lupus dans la ville et en firent comme un grand camp retranché. Il était temps. Les Cyrénéens, conduits par Lucova, arrivaient pour se joindre à leurs frères d'Alexandrie et pour former avec eux une seule armée. Privés de l'appui de leurs coreligionnaires alexandrins, tous tués ou prisonniers, mais grossis par des bandes venues des autres parties de l'Égypte, ils se répandirent, en pillant et en égorgeant, jusqu'en Thébaïde. Ils cherchaient surtout à s'emparer des fonctionnaires qui essayaient de gagner les villes de la côte, Alexandrie, Péluse. Appien, le futur historien, jeune alors, qui exerçait dans Alexandrie, sa patrie, des fonctions municipales, faillit être pris par ces furieux. La basse Égypte était inondée de sang. Les païens fugitifs se voyaient pour-

(1) Orose, l. c. Cf. Eusèbe, *Chron.*, an 4 ou 5 d'Adrien; Eckhel, VI, p. 497, *Libyae restitutori.*

(2) Dion Cassius, Eusèbe, Orose, l. c.

(3) Appien, *Arabica*, fragm. découvert par M. Miller : ἀνὰ τὸν πόλεμον τὸν ἐν Αἰγύπτῳ γενόμενον... γῇ πολεμουμένῃ... πάντων πολεμίων ὄντων, etc.

(4) Appien, *Bell. civ.*, II, 90. Cf. Dion Cassius, LXIX, 11; Spartien, *Adrien*, 14.

suivis comme des bêtes fauves; les déserts du côté de l'isthme de Suez étaient remplis de gens qui se cachaient et tâchaient de s'entendre avec les Arabes pour échapper à la mort (1).

La position de Trajan en Babylonie devenait de plus en plus critique. Les Arabes nomades, qui entraient fort avant dans l'intervalle des deux fleuves, lui causaient de sérieux embarras. L'imprenable place de Hatra (2), habitée par une tribu guerrière, l'arrêta tout à fait. Le pays environnant est désert, malsain, sans bois ni eau, désolé par les moustiques, exposé à d'épouvantables troubles atmosphériques. Trajan commit, sans doute par point d'honneur, la faute de vouloir la réduire. Comme plus tard Septime Sévère et Ardeschir Babek, il échoua. L'armée était affreusement épuisée par les maladies. La ville était le centre d'un grand culte solaire; on crut que le dieu combattait pour son temple; des orages, éclatant au moment des attaques, remplissaient les soldats de terreur. Trajan leva le siège, atteint lui-même du mal qui devait l'emporter quelques mois après. La retraite fut difficile et marquée par plus d'un désastre partiel.

Vers le mois d'avril 117, l'empereur était de retour à Antioche, triste, malade, irrité. L'Orient l'avait vaincu sans combattre. Tous ceux qui s'étaient inclinés devant le vainqueur se relevèrent. Les résultats de trois années de campagne, pleines de luttes merveilleuses contre la nature, étaient compromis. Trajan songeait à recommencer pour ne pas perdre sa réputation d'invincible. Tout à coup de graves nouvelles vinrent lui prouver quels dangers recélait la situation créée par ses récents échecs. La révolte juive, jusque-là limitée à la Cyrénaïque et à l'Égypte, menaçait de s'étendre à la Palestine, à la Syrie, à la Mésopotamie. Toujours à l'affût des défaillances de l'Empire romain, les exaltés crurent pour la dixième fois voir les

(1) Appien, *Arabica*, fragment découvert par M. Miller.

(2) Aujourd'hui El-Hadhr, à un peu plus de vingt lieues au sud de Mossoul. Cf. Dion Cassius, LXVIII, 31; LXXIV, 11; LXXV, 10-12; LXXX, 3; Hérodien, III; Ammien Marcellin, XXV, 8; Ritter, *Erdkunde*, X, p. 125 ss, 129 ss; XI, p. 466 ss.

signes avant-coureurs de la fin d'une domination abhorrée. Excités par des livres comme *Judith* et *l'Apocalypse* d'Esdras, ils crurent que le jour d'Édom était venu. Les cris de joie qu'ils avaient poussés à la mort de Néron, à la mort de Domitien, ils les poussèrent de nouveau. La génération qui avait fait la grande révolution avait presque entièrement disparu; la nouvelle n'avait rien appris. Ces dures têtes, obstinées et pleines de passion, étaient incapables d'élargir l'étroit cercle de fer qu'une hérédité psychologique invétérée avait rivé autour d'elles.

Ce qui se passa en Judée est obscur, et il n'est pas prouvé qu'aucun acte positif de guerre ou de massacre y ait eu lieu (1). D'Antioche, où il résidait, Adrien, gouverneur de Syrie, paraît avoir réussi à maintenir l'ordre. Loin de pousser à la révolte, les docteurs de Iabné avaient montré dans l'observation scrupuleuse de la Loi une voie nouvelle pour arriver à la paix de l'âme. La casuistique était devenue entre leurs mains un jouet qui, comme tous les jouets, devait fort inviter à la patience. Quant à la Mésopotamie, il est naturel que des populations à peine soumises qui, un an auparavant, s'étaient soulevées, et chez lesquelles il y avait non seulement des juifs dispersés, mais des armées, des dynasties juives, aient éclaté après l'échec de Hatra et sur les premiers indices de la mort prochaine de Trajan. Il semble du reste que, pour sévir, les Romains se contentèrent du soupçon (2). Ils craignirent que l'exemple de la Cyrénaïque, de l'Égypte et de Chypre ne fût contagieux. Avant que les massacres eussent éclaté, Trajan confia à Lusius Quietus le soin d'expulser tous les juifs des provinces nouvellement conquises. Quietus y procéda comme à une expédition. Cet Africain, méchant et impitoyable, secondé par une cavalerie légère de Maures montant à poil, sans selle ni bride (3), procéda en bachi-bozouk, par mas-

(1) Spartien, *Adrien*, v, 2, prouve plutôt une effervescence qu'une prise d'armes. La circonstance que Quietus fut nommé Ἰουδαίας ἡγεμών ou τῆς Παλαιστίνης ἄρχων n'est pas bien démonstrative. Le récit de Barhébræus (l. c.) n'est qu'une amplification maladroite et exagérée de celui d'Eusèbe ou d'Orose.

(2) Eusèbe, *H. E.*, l. c.

(3) Voir *La colonne Trajane :* Frœhner, planches 85-88; texte, p. 14, 15.

sacres à tort et à travers. Une très grande partie de la population juive de la Mésopotamie fut exterminée. Pour récompenser les services de Quietus, Trajan détacha pour lui la Palestine de la province de Syrie, et l'en créa légat impérial, ce qui le mettait sur le même rang qu'Adrien.

La révolte de Cyrénaïque, d'Égypte et de Chypre durait toujours. Trajan désigna pour la réduire un de ses lieutenants les plus distingués (1), Marcius Turbo. On lui donna des forces de terre et de mer et une nombreuse cavalerie. Il fallut, pour venir à bout des forcenés, une guerre en règle, plusieurs combats. On en fit de vraies boucheries. Tous les juifs cyrénéens et ceux des juifs égyptiens qui s'étaient joints à eux furent égorgés (2). Alexandrie, enfin débloquée, respira; mais les dégâts de la ville avaient été considérables. Un des premiers actes d'Adrien, devenu empereur, fut d'en réparer les ruines et de s'en donner pour le restaurateur (3).

Tel fut ce mouvement déplorable, où les juifs paraissent avoir eu les premiers torts, et qui acheva de les perdre dans l'opinion du monde civilisé. Le pauvre Israël tombait en folie furieuse. Ces horribles cruautés, si éloignées de l'esprit chrétien, agrandirent le fossé de séparation entre le judaïsme et l'Église. Le chrétien, de plus en plus idéaliste, se console de tout par sa douceur, son attente résignée. Israël se fait cannibale, plutôt que de tenir ses prophètes pour menteurs. Pseudo-Esdras, vingt ans auparavant, s'arrêtait au reproche tendre d'une âme pieuse qui se croit oubliée de son Dieu; maintenant il s'agit de tout tuer, d'anéantir les païens, pour qu'il ne soit pas dit que Dieu a manqué à sa parole envers Jacob. Tout grand fanatisme, poussé à la ruine de ses espérances, aboutit à la rage et devient un danger pour la raison de l'humanité.

La diminution matérielle du judaïsme, par suite de cette

(1) Cf. Dion Cassius, LXIX, 18.

(2) Τραιανὸν ἐξολλύντα τὸ ἐν Αἰγύπτῳ Ἰουδαίων γένος. Appien., *Bell. civ.*, II, 90. Cf. *Talm.* de Jér., *Sukka*, v, 1; *Talm.* de Bab., *Sukka*, 51 *b*; Midrasch, *Eka*, 1, 17.

(3) Eusèbe, *Chron.* (trad. arménienne), 1re année d'Adrien (éd. Schœne); Orose, VII, 12.

inepte campagne, fut très considérable. Le nombre de ceux qui périrent fut énorme (1). A partir de ce moment, la juiverie de Cyrène et celle d'Égypte disparaissent à peu près (2). Cette puissante communauté d'Alexandrie, qui avait été un élément essentiel de la vie de l'Orient, n'a plus d'importance. La grande synagogue du *Diapleuston* (3), qui passait aux yeux des juifs pour la merveille du monde, fut détruite (4). Le quartier juif, situé près du Lochias, devint un champ de ruines et de tombeaux.

(1) Eusèbe, Orose, l. c.
(2) Appien, *Bell civ.*, II, 90.
(3) *Talm.* de Jér., *Sukka*, v, 1; *Talm.* de Bab., *Sukka*, 51 *b*.
(4) *Talm.* de Jér., *Sukka*, v, 1. Cf. Mechilta sur *Ex.*, XIV, 13; *Talm.* de Bab., *Sukka*, 51 *b*; Ialkout, I, 115, 253, Grætz, *Gesch. der Juden*, IV, 460, note 1, 2e éd.; Derenbourg, *Palestine*, p. 410-412.

CHAPITRE XXIV

SÉPARATION DÉFINITIVE DE L'ÉGLISE ET DE LA SYNAGOGUE

Le fanatisme ne connaît pas le repentir. Le monstrueux égarement de l'an 117 n'a guère laissé dans la tradition des juifs qu'un souvenir de fête. Au nombre des jours où il est défendu de jeûner et où le deuil doit être suspendu (1), figure, à la date du 12 décembre, le *iom Traïanos*, ou « jour de Trajan », non pas que la guerre de 116-117 ait pu donner lieu à aucun anniversaire de victoire, mais à cause de la fin tragique que l'agada voulut prêter à l'ennemi d'Israël (2). Les massacres de Quietus restèrent, d'un autre côté, dans la tradition sous le nom de *polémos schel Quitos* (3). On y rattacha un progrès d'Israël dans sa voie de deuil (4).

« Après le *polémos schel Aspasinos* (5), on interdit les couronnes pour les mariés et l'usage des tambourins.

» Après le *polémos schel Quitos*, on interdit les couronnes pour les mariées, et il fut défendu d'apprendre à son fils la langue grecque.

» Après le dernier *polémos* (6), on interdit à la mariée de sortir dans la ville en litière. »

(1) Voir le petit calendrier appelé *Megillath Taanith*, nº 29 et la glose. Cf. *Talm.* de Bab., *Taanith*, 18 *b*; *Talm.* de Jér., *Taanith*, II, 12.

(2) On confondit Trajan et Quietus. La fin de ce dernier fut tragique en effet. Voir Spartien, v, 8; Dion Cassius, LXVIII, 32. L'ingénieux système selon lequel le *Livre de Judith* serait la *megilla* de cette fête, comme *Esther* l'est de la fête des *pourim*, n'est pas soutenable.

(3) *Séder olam*, vers la fin; Mischna, *Sota*, IX, 14. Cf. Grætz, *Gesch. der Juden*, IV, 440 ss, 2e éd.; Volkmar, *Judith*, p. 83 ss; Derenbourg, *Palestine*, p. 404.

(4) *Sota*, l. c.

(5) La guerre de Vespasien.

(6) La guerre d'Adrien.

Ainsi chaque folie amenait une séquestration nouvelle, un renoncement nouveau à quelque partie de la vie. Pendant que le christianisme devient de plus en plus grec et latin, et que ses écrivains se conforment au bon style hellénique, le juif s'interdit l'étude du grec et se renferme obstinément dans son inintelligible patois syro-hébraïque. La racine de toute bonne culture intellectuelle est coupée chez lui pour mille ans. C'est surtout à cette époque que se rapportent les décisions qui présentent l'éducation grecque comme une impureté ou du moins comme une frivolité (1).

L'homme qui s'annonçait à Iabné et grandissait de jour en jour comme le chef futur d'Israël était un certain Aquiba, élève de Rabbi Tarphon, d'origine obscure, sans lien avec les grandes familles qui tenaient les chaires et les fonctions officielles de la nation. Il descendait de prosélytes et avait eu une jeunesse pauvre. Ce fut, à ce qu'il paraît, une sorte de démocrate, plein d'abord d'une haine farouche contre les docteurs au milieu desquels il devait siéger un jour (2). Son exégèse et sa casuistique étaient le comble de la subtilité. Chaque lettre, chaque syllabe des textes canoniques devenait significative, et on cherchait à en tirer des conséquences (3). Aquiba fut l'auteur de la méthode qui, selon l'expression talmudique, « de chaque trait d'une lettre tirait des boisseaux entiers de décisions (4) ». On ne pouvait admettre que, dans le code révélé, il y eût le moindre arbitraire, la moindre liberté de style ou d'orthographe. Ainsi la particule את, simple marque de régime, qu'il est permis de mettre ou d'omettre en hébreu, fournissait des inductions puériles (5).

Cela touchait à la folie; on était à deux pas de la cabale

(1) Voir *Vie de Jésus*, p. 106.

(2) *Talm.* de Jér., *Berakoth*, IV, 1; *Talm.* de Bab., *Ber.*, 27 *b*. Aquiba est le talmudiste dont les chrétiens ont le mieux connu la célébrité. Épiphane, haer. XV, XXXIII, 9; saint Jérôme, *In Is.*, VIII, 14; *Epist.* 151.

(3) Mischna, *Sota*, V, 1, 4; VIII, 5; *Talm.* de Bab., *Pesachim*, 22 *b*. Voir ci-après : *L'Église chrétienne*.

(4) *Talm.* de Bab., *Menachoth*, 29 *b*. Cf. Derenbourg, *Palestine*, p. 399; *Journal asiatique*, févr.-mars 1867, p. 246 ss.

(5) *Bereschith rabba*, 1. Cf. Derenbourg, *Palestine*, p. 396-397, note.

et du *notarikon*, niaises combinaisons où le texte ne représente plus une langue humaine, mais est pris pour un grimoire divin. Dans le détail, les consultations d'Aquiba se recommandaient par la modération; les sentences qu'on lui attribue sont même empreintes d'un certain esprit libéral (1). Mais un fanatisme violent gâtait toutes ses qualités. Les plus grandes contradictions se produisaient dans ces natures à la fois subtiles et incultes, d'où l'étude superstitieuse d'un texte unique avait banni le droit sens du langage et de la raison. Sans cesse voyageant de synagogue en synagogue, dans tous les pays de la Méditerranée et même peut-être chez les Parthes (2), Aquiba entretenait chez ses coreligionnaires le feu étrange dont lui-même était rempli et qui bientôt devait être si funeste à son pays.

Un monument des mornes tristesses de ce temps paraît être l'*Apocalypse* de Baruch (3). L'ouvrage est une imitation de l'*Apocalypse* d'Esdras (4), et se divise comme cette dernière en sept visions. Baruch, secrétaire de Jérémie, reçoit de Dieu l'ordre de rester à Jérusalem pour assister

(1) *Pirké Aboth*, III, 14.

(2) Grætz, *Gesch. der Juden*, IV, 148, 2e éd.; Ewald, *Gesch. des Volkes Israël*, VII, p. 349, note 1; Derenbourg, *Palestine*, p. 418, note 1.

(3) Baruch avait été déjà exploité antérieurement par les auteurs d'apocryphes. On avait composé sous son nom un livre qui, plus heureux que l'*Apocalypse*, a pris place à la suite de Jérémie, dans les Bibles grecques et latines. L'ouvrage dont nous parlons en ce moment n'a été conservé qu'en syriaque. Ceriani, *Monumenta sacra et profana*, t. I, fasc. II, Milan, 1866, t. V, fasc. II (1871); Fritzsche, *Libri apocryphi Vet. Test.*, Leipzig, 1871, p. 654-699. Diverses particularités (§§ 76, 77) porteraient à croire que le livre, tel que la version syriaque nous l'a conservé, n'est pas complet.

(4) Les rapprochements entre les deux écrits se remarquent à chaque page, presque à chaque ligne. Ce qui prouve que pseudo-Baruch est l'imitateur, c'est que les idées les plus particulières de pseudo-Esdras sont chez lui censées connues et n'ont pas besoin d'être expliquées. Notez surtout ce qui concerne les *promptuaria*, le petit nombre des élus et la prière pour les morts. En quelques lignes, pseudo-Baruch (voir surtout § 85) résume des pages de pseudo-Esdras. La doctrine du péché originel, si exagérée chez pseudo-Esdras, semble corrigée (§ 54). La phrase *Juventus seculi praeteriit* (§ 85, vers. 10) est mieux amenée dans pseudo-Esdras. Il n'est pas sans exemple que, quand un apocryphe imite un autre apocryphe, le texte le plus court soit celui de l'imitateur (comp. *Baruch*, I, 15 — II, 17, à *Daniel*, IV, 4-19). Le fait que l'ouvrage a été adopté par les chrétiens empêche d'en rabaisser la composition au-dessous de la guerre juive sous Trajan; car, à partir d'Adrien, aucun manifeste juif ne fut plus adopté par les chrétiens. Le § 22 prouve d'ailleurs que le livre est postérieur au siège de l'an 70 et antérieur à la construction d'Ælia Capitolina. On ne peut rien conclure des §§ 26-28.

au châtiment de la ville coupable. Il maudit le sort qui l'a fait naître pour être témoin des outrages infligés à sa mère. Il supplie Dieu d'épargner Israël. Sans cela, qui le louera, qui expliquera sa loi? Le monde est-il donc destiné à revenir à son silence primitif? Et quelle joie pour les païens qui s'en iront dans les pays de leurs idoles se glorifier devant eux des défaites qu'ils ont infligées au vrai Dieu (1)!

L'interlocuteur divin répond que la Jérusalem qui va être détruite n'est pas la Jérusalem éternelle, préparée dès les temps paradisiaques, qui fut montrée à Adam avant son péché, et qui fut entrevue par Abraham et Moïse. Ce ne sont pas les païens qui détruisent la ville; c'est la colère de Dieu qui va l'anéantir. Un ange descend du ciel, enlève du temple tous les objets sacrés et les confie à la terre. Les anges alors démolissent la ville (2). Sur les ruines, Baruch entonne un chant de deuil. Il s'indigne que la nature continue son cours, que la terre sourie et ne soit pas brûlée par un éternel soleil de midi.

« Laboureurs, cessez de semer, et toi, terre, cesse de porter des moissons; vigne, que sert désormais de prodiguer ton vin, puisque Sion n'est plus? Fiancés, renoncez à vos droits; vierges, ne vous parez plus de couronnes (3); femmes, cessez de prier pour devenir mères. C'est désormais aux stériles à se réjouir et aux mères à pleurer (4); car pourquoi enfanter dans la douleur ce qu'il faudra ensevelir avec larmes? Désormais ne parlez plus de charme, ne discourez plus sur la beauté. Prêtres, prenez les clefs du sanctuaire, jetez-les vers le ciel, rendez-les au Seigneur, et dites-lui : « Garde maintenant ta maison. » Et vous, vierges, qui filez le lin et la soie avec l'or d'Ophir, hâtez-vous, prenez tout cela et jetez-le au feu, pour que la flamme rapporte ces choses à celui qui les a faites et que nos ennemis n'en jouissent pas. Terre, aie des oreilles; poussière, prends un cœur pour annoncer dans le *scheol*, et dire aux morts : « Que vous êtes heureux en comparaison de nous autres (5)! »

(1) Souvenir du triomphe de Vespasien et de Titus.
(2) Comp. § 80.
(3) Voir ci-dessus, p. 346.
(4) Comp. *Matth.*, XXIV. 19; *Luc*, XXIII, 29.
(5) Première vision (§§ 1-12). Comp. § 80.

Pseudo-Baruch, pas mieux que pseudo-Esdras, ne peut se rendre compte de la conduite de Dieu envers son peuple. Certes, le tour des gentils viendra. Si Dieu a donné à son peuple des leçons si sévères, que sera-ce de ceux qui ont tourné tous ses bienfaits contre lui? Mais comment expliquer le sort de tant de justes qui ont scrupuleusement observé la Loi et ont été exterminés? Comment à cause d'eux l'Éternel n'a-t-il pas eu pitié de Sion? Pourquoi n'a-t-il tenu compte que des méchants? « Qu'as-tu fait de tes serviteurs? s'écrie le pieux écrivain. Nous ne pouvons plus comprendre comment tu es notre créateur. Quand le monde n'avait pas d'habitants, tu as créé l'homme comme administrateur de tes œuvres, afin de montrer que le monde existe pour l'homme, et non l'homme pour le monde. Et voilà que maintenant le monde, qui a été fait pour nous, dure, et nous, pour qui il a été fait, nous disparaissons. »

Dieu répond que l'homme a été créé libre et intelligent. S'il est puni, c'est qu'il l'a voulu. Ce monde est pour le juste une épreuve; le monde à venir sera la couronne. La longueur du temps est chose toute relative. Mieux vaut avoir commencé par l'ignominie et finir par le bonheur que d'avoir eu des commencements heureux et de finir par la honte. Les temps, d'ailleurs, vont se presser et marcher désormais bien plus vite que par le passé (1).

« Si l'homme n'avait que cette vie, reprend le mélancolique rêveur, rien ne serait plus amer que son sort. Jusqu'à quand durera le triomphe de l'impiété? Jusqu'à quand, ô Dieu, laisseras-tu croire que ta patience est faiblesse? Révèle-toi; ferme le *scheol;* défends-lui désormais de recevoir de nouveaux morts, et que les magasins (2) rendent les âmes qui y sont renfermées. Voilà bien longtemps qu'Abraham, Isaac, Jacob et les autres qui dorment dans la terre attendent, eux pour qui tu dis que le monde a été créé! Montre vite ta gloire, ne diffère plus. »

Dieu se contente de dire que les temps sont fixés et que le terme n'en est pas éloigné. Les douleurs messianiques

(1) Deuxième vision (§§ 13-20).
(2) Voir ci-dessus, p. 249.

ont déjà commencé; mais les signes de la catastrophe seront isolés, partiels; si bien que les hommes ne sauront pas les voir. Au moment où l'on dira : « Le Tout-Puissant a oublié la terre », quand le désespoir des justes sera au comble, ce sera l'heure du réveil. Les signes s'étendront à tout l'univers. La Palestine seule sera protégée contre les fléaux (1). Alors le Messie se révélera; Béhémoth et Léviathan serviront de nourriture à ceux qui seront réservés (2). La terre rendra dix mille pour un; un seul cep de vigne aura mille rameaux, chaque rameau portera mille grappes, chaque grappe comptera mille grains, et chaque grain donnera un muid de vin (3). La joie sera parfaite. Le matin, un souffle sortira du sein de Dieu, apportant le parfum des fleurs les plus exquises; le soir, un autre souffle, apportant une rosée salutaire. La manne descendra du ciel. Les morts qui se sont endormis dans l'espérance du Messie ressusciteront. Les magasins d'âmes justes s'ouvriront; la multitude de ces âmes heureuses n'aura qu'un esprit; les premiers se réjouiront; les derniers ne seront pas attristés (4). Les impies sécheront de rage, en voyant que le moment de leur supplice est venu. Jérusalem sera renouvelée et couronnée pour l'éternité (5).

L'Empire romain apparaît ensuite à notre Voyant comme une forêt qui couvre la terre; l'ombre de cette forêt voile la vérité; tout ce qu'il y a de mauvais dans le monde s'y cache et y trouve un abri. C'est le plus dur et le plus mauvais de tous les empires qui se sont succédé. Le royaume messianique, au contraire, est représenté par une vigne, à l'ombre de laquelle naît une source douce et tranquille, qui coule vers la forêt. En approchant de cette dernière,

(1) Dans le *polémos schel Quitos*, la Palestine seule resta en dehors du mouvement général.

(2) Idée bizarre, familière aux messianistes juifs. Voir Buxtorf, *Lex. chald. talm. rabb.*, au mot *Léviathan*.

(3) Cette phrase était donnée par Papias (Irénée, V, XXXIII, 3 et 4) comme un λόγιον de Jésus. Dans l'Épître de Barnabé (ch. 4, 6, 12, 16), des citations d'Hénoch et d'Esdras sont de même présentées comme des paroles de Jésus. Cf. *Vie de Jésus*, p. 23, 54, note 2; 108, 305, note 4.

(4) « *Gaudebunt priores et ultimae non contristabuntur* » (trad. Ceriani). Cf. *Barnabé*, 6; *IV Esdr.*, v, 42.

(5) Troisième vision (§§ 21-34).

les ruisseaux se changent en fleuves impétueux, qui la déracinent ainsi que les montagnes qui l'entourent. La forêt est emportée; il n'en reste qu'un cèdre. Ce cèdre représente le dernier souverain romain, resté debout, quand toutes ses légions auront été exterminées (selon nous, Trajan, après ses échecs en Mésopotamie). Il est renversé à son tour. La vigne lui dit alors :

« N'est-ce pas toi, cèdre, qui es le reste de la forêt de malice, qui t'emparais de ce qui ne t'appartenait pas, qui n'avais jamais pitié de ce qui t'appartenait, qui voulais régner sur ce qui était loin de toi, qui tenais dans les filets de l'impiété tout ce qui t'approchait, et t'enorgueillissais, comme ne pouvant être déraciné? Voici ton heure venue. Va, cèdre, suis le sort de la forêt qui a disparu avant toi, et que vos poussières se mêlent. »

Le cèdre, en effet, est jeté par terre, et on y met le feu. Le chef est enchaîné, amené sur le mont Sion. Là, le Messie le convainc d'impiété, lui montre les méchancetés accomplies par ses armées, le tue. La vigne alors s'étend de tous les côtés, couvre la terre; la terre se revêt de fleurs qui ne se fanent plus. Le Messie règne jusqu'à la fin du monde corruptible (1). Les méchants, pendant ce temps-là, brûleront dans un feu où nul n'aura pitié d'eux (2).

O aveuglement des hommes qui ne sauront pas deviner l'approche du grand jour! A la veille de l'événement, ils vivront tranquilles, insoucieux. On verra les miracles sans les comprendre; les prophéties vraies et fausses se croiseront de toutes parts. Comme pseudo-Esdras, notre visionnaire croit au petit nombre des élus et au nombre énorme des damnés. « Justes, délectez-vous en vos souffrances; pour un jour d'épreuve ici-bas, vous aurez une éternité de gloire. » Comme pseudo-Esdras, encore, il s'inquiète naïvement des difficultés physiques de la résurrection. En quelle forme les morts ressusciteront-ils? Garderont-ils le corps même qu'ils ont eu auparavant? Pseudo-Baruch n'hésite pas. La terre restituera les morts

(1) § 40, comp. § 73
(2) Quatrième vision (§§ 35-46).

qu'on lui a confiés en garde comme elle les a reçus. « Elle me les rendra, dit Dieu, tels que je les lui ai donnés. » Cela sera nécessaire pour convaincre les incrédules de la résurrection; il faut qu'ils puissent constater de leurs yeux l'identité de ceux qu'ils ont connus.

Après le jugement s'opérera un changement merveilleux. Les damnés deviendront plus laids qu'ils n'étaient; les justes deviendront beaux, brillants, glorieux; leur figure se transformera en un idéal lumineux. Effroyable sera la rage des méchants, en voyant ceux qu'ils ont persécutés ici-bas glorifiés au-dessus d'eux. On les forcera d'assister à ce spectacle, avant de les mener au supplice. Les justes verront des merveilles; le monde invisible se révélera pour eux, les temps cachés se découvriront. Plus de vieillesse; égaux des anges, semblables à des étoiles, ils pourront se métamorphoser en la forme qu'ils voudront; ils iront de beauté en beauté, de gloire en gloire; toute l'étendue du paradis leur sera ouverte; ils contempleront la majesté des animaux mystiques qui sont sous le trône (1); toutes les milices d'anges attendent leur arrivée. Les premiers entrés recevront les derniers; les derniers reconnaîtront ceux qu'ils savaient les avoir précédés (2).

Ces rêves sont traversés par des retours d'un bon sens assez lucide. Plus que pseudo-Esdras, pseudo-Baruch a pitié de l'homme et proteste contre les rigueurs d'une théologie sans entrailles. L'homme n'a pas dit à son père : « Engendre-moi », pas plus qu'il ne dit au *scheol* : « Ouvre-toi pour me recevoir (3). » L'individu n'est responsable que de lui-même; chacun de nous est Adam pour son âme (4). Mais le fanatisme l'emporte bientôt aux plus terribles pensées. Il voit s'élever de la mer une nuée composée alternativement de zones d'eau noire et d'eau claire. Ce sont les alternatives de fidélité et d'infidélité d'Israël. L'ange

(1) Cf. § 54, où les trésors de la sagesse sont aussi placés sous le trône de Dieu.
(2) Cinquième vision (§§ 47-52).
(3) § 48.
(4) § 54. « *Non est ergo Adam causa nisi animae suae tantum; nos vero unusquisque fuit animae suae Adam* (trad. Ceriani). » Voir au contraire, pour des idées analogues à celles de l'Épître aux Romains : §§ 17, 23, 48.

Ramiel (1), qui lui explique ces mystères, a des jugements du plus sombre rigorisme. Les belles époques sont celles où l'on a massacré les nations qui péchaient, où l'on brûlait et lapidait les hétérodoxes, où l'on déterrait les os des impies pour les brûler, où toute faute contre la pureté légale était punie de mort. Le bon roi, « pour lequel la gloire céleste a été créée », est celui qui ne souffre pas un incirconcis sur la terre (2).

Après le spectacle des douze zones, a lieu un déluge d'eau noire, mêlé de puanteur et de feu. C'est l'époque de transition entre le règne d'Israël et l'avènement du Messie, temps d'abomination, de guerres, de fléaux, de tremblements de terre. La terre semble vouloir dévorer ses habitants. Un éclair (le Messie) balaye tout, purifie tout, guérit tout. Les misérables survivants des fléaux seront remis aux mains du Messie, qui les tuera. Tout peuple qui n'aura pas foulé Israël vivra. Tout peuple qui aura dominé violemment sur Israël sera livré à l'épée. Au milieu de ces angoisses, seule la terre sainte sera en paix et protégera ses habitants (3).

Le paradis se réalise alors sur la terre; plus de peine, plus de douleur, plus de maladies, plus de travail. Les animaux serviront spontanément les hommes. On mourra encore, mais jamais d'une mort prématurée. Les femmes n'éprouveront plus les douleurs de l'enfantement; on moissonnera sans effort, on bâtira sans fatigue. La haine, l'injustice, la vengeance, la calomnie disparaîtront (4).

Le peuple reçoit avec bonheur la prophétie de Baruch. Mais il est juste que les juifs dispersés dans les pays lointains ne soient pas privés d'une si belle révélation. Baruch écrit donc aux dix tribus et demie de la dispersion une lettre, qu'il confie à un aigle, et qui est un abrégé du livre entier (5). On y voit se dessiner plus clairement encore que

(1) Identique au Jérémiel d'Esdras, identifié aussi avec l'Exterminateur d Sennachérib (§§ 55, 63).
(2) §§ 61 et 66.
(3) § 71. Voir ci-dessus, p. 351.
(4) Sixième vision (§§ 53-76).
(5) Septième partie (§§ 77-87). Cette partie fit oublier le reste du livre, et resta seule dans l'usage liturgique des Églises de Syrie. Ceriani, V, II, p. 167.

*

dans le livre lui-même la pensée fondamentale de l'auteur, qui est de faire revenir tous les juifs dispersés en terre sainte (1), cette terre devant seule, pendant la crise messianique, leur offrir un asile assuré. Le jour est proche où Dieu va rendre aux ennemis d'Israël le mal qu'ils ont fait à son peuple. La jeunesse du monde est passée, la vigueur de la création est épuisée (2). Le seau est près de la citerne, le navire du port, la caravane de la ville, la vie de sa fin.

« Nous voyons les nations infidèles prospères, quoiqu'elles agissent avec impiété; mais leur prospérité ressemble à une vapeur. Nous les voyons riches, quoiqu'elles se comportent avec iniquité; mais leur richesse tiendra autant que la goutte d'eau. Nous voyons la solidité de leur puissance, quoiqu'elles résistent à Dieu; mais tout cela vaudra ce que vaut un crachat. Nous contemplons leur splendeur, tandis qu'elles n'observent pas les préceptes du Très-Haut; mais elles s'évanouiront comme la fumée... Ne laissez entrer dans votre pensée rien de ce qui est présent; ayons patience, car tout ce qui nous a été promis arrivera. Ne nous arrêtons pas au spectacle des délices que goûtent les nations étrangères... Prenons garde d'être exclus à la fois de l'héritage des deux mondes, captifs ici, torturés là-bas. Préparons nos âmes, pour que nous nous reposions avec nos pères et ne soyons pas suppliciés avec nos ennemis. »

Baruch reçoit l'assurance qu'il sera enlevé au ciel comme Hénoch, sans avoir goûté la mort (3). Nous avons vu cette faveur également octroyée à Esdras par l'auteur de l'apocalypse qui est attribuée à ce dernier.

L'ouvrage de pseudo-Baruch, comme celui de pseudo-Esdras, réussit auprès des chrétiens autant et peut-être plus qu'auprès des juifs. L'original grec se perdit de bonne heure (4); mais il s'en fit une traduction syriaque, qui est

173, 178. Elle a été imprimée dans les Polyglottes de Paris et de Londres, (cf. P. A. de Lagarde, *Libri V. T. apocryphi syriace*, Leipzig, 1861, p. 88 ss) et souvent traduite.

(1) L'apocryphe s'appuyait ici sur quelques traits réels de la vie de Baruch. *Jérémie*, XLIII, XLIV, XLV.

(2) Cf. *IV Esdr.*, XIV, 10.

(3) §§ 43, 46, 48, 76.

(4) La stichométrie de Nicéphore et la *Synopse* dite d'Athanase mentionnent, à côté du Baruch canonique, un Baruch pseudépigraphe, qui doit être le nôtre. Mais l'ouvrage n'est jamais cité par les Pères. Il n'a pas dû être traduit en latin.

venue jusqu'à nous. Seule, cependant, la lettre finale fut adoptée pour l'usage de l'Église. Cette lettre entra comme partie intégrante dans la Bible syriaque, au moins chez les jacobites, et on y découpa des leçons pour la liturgie des enterrements. Nous avons vu pseudo-Esdras fournir également à notre office des morts quelques-unes de ses plus sombres pensées. La mort, en effet, semble régner en maîtresse dans ces derniers fruits de l'imagination égarée d'Israël.

Pseudo-Baruch est le dernier écrivain de la littérature apocryphe de l'Ancien Testament. La Bible qu'il connaissait est la même que celle que nous apercevons derrière l'épître de Jude et la prétendue épître de Barnabé, c'est-à-dire qu'aux livres canoniques de l'Ancien Testament, l'auteur ajoute, en les mettant sur le même pied, des livres récemment fabriqués, tels que les révélations de Moïse, la prière de Manassé et d'autres compositions agadiques (1). Ces ouvrages, écrits en style biblique, divisés en versets, devenaient une sorte de supplément à la Bible. Souvent même, justement par leur caractère moderne, de telles pièces apocryphes avaient plus de vogue que l'ancienne Bible, et se voyaient acceptées comme écriture sainte dès le lendemain de leur apparition, au moins par les chrétiens, plus faciles à cet égard que les juifs (2). On ne vit plus désormais éclore de ces sortes de livres. Les juifs ne composent plus de pastiches des textes sacrés; on sent même chez eux des craintes et des précautions à ce sujet. Les poésies religieuses qui se produiront plus tard en hébreu semblent écrites exprès dans un style qui n'a rien de biblique.

Il est possible que les troubles de Palestine sous Trajan aient été l'occasion qui fit transporter le *beth-dîn* de Iabné à Ouscha. Le *beth-dîn*, autant qu'il était possible, devait être fixé en Judée (3); mais Iabné, ville mixte, assez grande (4), non loin de Jérusalem, put devenir inhabitable

(1) §§ 59, 64.
(2) Voir ci-dessus, p. 54.
(3) *Talm.* de Bab., *Zebahim*, 54 *b*; Midrasch Ialkout *Gen.* XLIX.
(4) Philon, *Leg.*, 30. Cf. Tosiphta, *Demaï*, c. 1.

pour les juifs après les horribles excès qu'ils commirent en Égypte, à Chypre. Ouscha était une localité de Galilée tout à fait obscure (1). Ce nouveau patriarcat eut bien moins d'éclat que celui de Iabné. Le patriarche de Iabné est prince (*nasi*); il a une sorte de cour; il tire un grand prestige des prétentions de la famille de Hillel à descendre de David. Le conseil suprême de la nation va maintenant résider dans de pauvres villages de Galilée (2). « Les institutions d'Ouscha », c'est-à-dire les règles qui furent posées par les docteurs d'Ouscha, n'en eurent pas moins une autorité de premier ordre; elles occupent dans l'histoire du *Talmud* une place considérable.

Ce qu'on appelait l'Église de Jérusalem continuait sa tranquille existence, à mille lieues des idées séditieuses qui agitaient la nation. Un grand nombre de juifs se convertissaient et continuaient d'observer strictement les prescriptions de la Loi. Aussi les chefs de ladite Église étaient-ils pris parmi les chrétiens circoncis, et toute l'Église, pour ne pas blesser les rigoristes, s'astreignait à suivre les règles mosaïques. La liste de ces évêques de la circoncision est pleine d'incertitudes. Le plus connu paraît avoir été un nommé Justus (3). La controverse entre les convertis et ceux qui persistaient dans le mosaïsme pur était vive, mais n'avait pas l'acrimonie qu'elle eut après Bar-Coziba. Un certain Juda ben Nakousa surtout paraît y avoir joué un rôle brillant (4). Les chrétiens s'efforçaient de prouver que la Bible n'excluait pas la divinité de Jésus-Christ. Ils incidentaient sur le mot *élohim*, sur le pluriel employé par Dieu dans quelques circonstances (par exemple, dans *Genèse*, I, 26), sur la répétition des différents noms de

(1) Cf. Neubauer, *Géogr. du Talmud*, 198-200.

(2) La tradition juive expose ainsi les pérégrinations du sanhédrin : de Jérusalem à Iabné, de Iabné à Ouscha, d'Ouscha à Schefaram (aujourd'hui *Schefa Amr*), de Schefaram à Beth-Schearim, de Beth-Schearim à Séphoris, de Séphoris à Tibériade. *Talm* de Bab., *Rosch hasschana*, 31 *a* et *b*.

(3) Eusèbe, *H. E.*, III, 35; IV, 5, 6; V, 12; *Chron.*, à l'an 10 de Trajan; *Demonstr. evang.*, III, 5 (p. 124 D); Épiphane, hær. LXVI, 20; Sulpice Sévère, II, 31. Cf. Tillemont, *Mém.*, II, p. 189 ss; *Acta SS. Maii*, t. III, init.

(4) Midrasch sur *Koh.*, I, 8.

Dieu, etc. (1). Les juifs n'avaient pas de peine à montrer que les tendances de la secte nouvelle étaient en contradiction avec les dogmes fondamentaux de la religion d'Israël.

En Galilée, les rapports des deux sectes semblent avoir été bienveillants. Un judéo-chrétien de Galilée, Jacob de Caphar-Schekania (2), paraît, vers ce temps, tout à fait mêlé au monde juif de Séphoris et des petites villes voisines. Non seulement il s'entretient avec les docteurs et leur cite de prétendues paroles de Jésus; mais encore il pratique, comme Jacques, frère du Seigneur, la médecine spirituelle et prétend guérir une morsure de serpent par le nom de Jésus (3). Rabbi Éliézer fut, dit-on, poursuivi comme inclinant au christianisme (4). Rabbi Josué ben Hanania meurt préoccupé des idées nouvelles. Les chrétiens lui répètent sur tous les tons que Dieu s'est détourné de la nation juive : « Non, répond-il, sa main est encore étendue sur nous (5) ». Il y eut des conversions dans sa propre famille. Son neveu Hanania, étant venu à Caphar-Nahum, « fut ensorcelé par les *minim* (6) », à ce point qu'on le vit monté sur un âne le jour du sabbat. Quand il revint chez son oncle Josué, celui-ci le guérit de l'ensorcellement au moyen d'un onguent; mais il l'engagea à quitter la terre d'Israël et à se retirer à Babylone (7). Une autre fois, le narrateur talmudiste semble vouloir faire croire à l'existence chez les chrétiens d'infamies comme celles que l'on mit sur le compte du prétendu Nicolas (8). Rabbi Isée de Césarée enveloppait dans une même malédiction les judéo-chrétiens qui soutenaient ces polémiques et la population hérétique de Caphar-Nahum, source première de tout le mal (9).

(1) *Bereschith rabba*, VIII; *Debarim rabba*, II; *Talm.* de Jér., *Bekoth*, 12 *de Tanhouma*, 47 *a*.
(2) D'autres disent de Caphar-Sama ou Caphar-Samia.
(3) Midrasch sur *Kohéleth*, I, 8; *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 16 *b*, 27 *b*; *Talm.* de Jér., *Schabbath*, XIV, 4; *Aboda zara*, II, 2 (40 *d*). Voir ci-dessus, p. 71.
(4) *Ibidem*.
(5) *Talm.* de Bab., *Hagiga*, 5 *b*.
(6) Voir *l'Antéchrist*, p. 1158, note 3.
(7) Midrasch, *Koh.*, I, 8; VII, 26.
(8) Midrasch, *Koh.*, I, 8.
(9) Midrasch, *Koh.*, VII, 26, et les observations de M. Derenbourg, *Palestine*, p. 364-365.

En général les *minim*, surtout ceux de Caphar-Nahum (1), passaient pour de grands magiciens, et leurs succès étaient attribués à des prestiges, à des illusions pour les yeux (2). Nous avons déjà vu que, jusqu'au IIIe siècle au moins, des médecins juifs continuèrent à opérer des guérisons au nom de Jésus (3). Mais l'Évangile était maudit; la lecture en était sévèrement défendue (4), ce nom même d'*Évangile* donnait lieu à un jeu de mots, qui le faisait signifier « évidente iniquité ». Un certain Élisa ben Abouyah, surnommé *Aher*, qui professa une sorte de christianisme gnostique, fut pour ses anciens coreligionnaires le type du parfait apostat (5). Peu à peu les judéo-chrétiens furent mis par les juifs sur le même rang que les païens et fort au-dessous des samaritains. Leur pain, leur vin furent censés profanes; leurs moyens de guérison proscrits, leurs livres considérés comme des répertoires de la magie la plus dangereuse. Il en résulta que les Églises de Paul offrirent aux juifs qui voulaient se convertir une situation plus avantageuse que les Églises judéo-chrétiennes, exposées de la part du judaïsme à toute la haine dont sont capables des frères ennemis.

La vérité de l'image de l'*Apocalypse* apparaissait frappante. La femme protégée de Dieu, l'Église, avait vraiment reçu deux ailes d'aigle pour s'enfuir au désert, loin des crises du monde et de ses drames sanglants. Là, elle grandit doucement, et tout ce qu'on fait contre elle tourne pour elle (6). Les dangers de la première enfance sont passés; la croissance lui est désormais assurée.

(1) Carmoly, *Itin.*, p. 260, 310.
(2) *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, VII, 13,19.
(3) *Talm.* de Jér., *Aboda zara*, II, 2 (il s'agit de la guérison du petit-fils de R. Josué ben Lévi). Quant à Jacob de Caphar-Naboria (IIIe siècle), il n'a été introduit dans Midrasch, *Koh.*, VII, 26, que par confusion avec Jacob de Caphar-Schekania ou de Caphar-Sama. Voir Derenbourg, *Palestine*, p. 364-365, et Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 234-235. Comparez ci-dessus, p. 71.
(4) און גליון *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 116 *a*.
(5) Grætz, *Gesch. der Juden*, IV, 65, 102, 173, 191, 192, 212.
(6) *Apoc.*, XII, 13 ss.

APPENDICE

LES FRÈRES ET LES COUSINS DE JÉSUS

L'INEXACTITUDE des renseignements fournis par les Évangiles sur les circonstances matérielles de la vie de Jésus, l'incertitude des traditions du Ier siècle, recueillies par Hégésippe, les fréquentes homonymies qui répandent tant d'embarras sur l'histoire des juifs à toutes les époques, rendent presque insolubles les questions relatives à la famille de Jésus (1). Si l'on s'en tenait au passage des Évangiles synoptiques, Matth., XIII, 55, 56; Marc, VI, 3, Jésus aurait eu quatre frères et plusieurs sœurs (2). Ses quatre frères se seraient appelés Jacques, Joseph ou José, Simon et Jude. Deux de ces noms figurent, en effet, dans toute la tradition apostolique et ecclésiastique, comme ceux de « frères du Seigneur ». Le personnage de « Jacques, frère du Seigneur », est, après celui de saint Paul, le plus clairement dessiné de la première génération chrétienne. L'épître de saint Paul aux Galates, les *Actes des Apôtres*, les suscriptions des épîtres authentiques ou non attribuées à Jacques et à Jude, l'historien Josèphe, la légende ébionite de Pierre, le vieil historien judéo-chrétien Hégésippe, sont d'accord pour faire de lui le chef de l'Église judéo-chrétienne. Le plus authentique de ces témoignages, le passage de l'épître aux Galates (I, 19), lui donne nettement le titre d'ἀδελφὸς τοῦ κυρίου.

Un Jude paraît aussi avoir des droits très réels à ce titre. Le Jude dont nous possédons une épître (3) se donne le titre d'ἀδελφὸς Ἰακώβου. Un personnage du nom de Jacques, assez

(1) *Vie de Jésus*, p. 100 ss.

(2) Marc, qui ne connaît pas la virginité de Marie, est en cela conséquent. Pseudo-Matthieu, qui admet cette virginité (ch. I), ne remarque pas la contradiction qu'il y a entre ce qu'il copie dans *Marc*, au ch. XIII, et ce qu'il ajoute, au ch. I. *Luc*, toujours plus logique que ses devanciers, omet l'épisode embarrassant de Nazareth, et en tout cas prévient les objections par son πρωτότοκος (II, 7).

(3) Les raisonnements que nous faisons en ce moment sont aussi forts dans le cas où les épîtres de Jacques et de Jude seraient apocryphes que dans le cas où elles seraient authentiques.

considérable pour qu'on se désignât et qu'on se donnât de l'autorité en s'appelant son frère, ne peut guère être que le célèbre Jacques de l'épître aux Galates, des *Actes*, de Josèphe, d'Hégésippe, des écrits pseudo-clémentins. Si ce Jacques était « frère du Seigneur », Jude, auteur vrai ou supposé de l'épître qui fait partie du canon, était donc aussi frère du Seigneur, Hégésippe l'entendait certainement ainsi. Ce Jude, dont les petits-fils (υἱωνοί) furent recherchés et présentés à Domitien comme les derniers représentants de la race de David, était pour l'antique historien de l'Église le frère de Jésus selon la chair (1). Quelques raisons portent même à supposer que ce Jude fut chef de l'Église de Jérusalem, à son tour (2). Voilà donc un second personnage qui rentre bien dans la série des quatre noms donnés par les Évangiles synoptiques comme ceux des frères de Jésus.

Simon et José ne sont pas connus d'ailleurs comme frères du Seigneur. Mais il n'y aurait rien de singulier à ce que deux membres de la famille fussent restés obscurs. Ce qu'il y a de beaucoup plus surprenant, c'est qu'en réunissant d'autres renseignements, fournis par les Évangiles, par Hégésippe, par les plus vieilles traditions de l'Église de Jérusalem, on forme une famille de cousins germains de Jésus, portant presque les noms mêmes qui sont donnés par Matthieu (XIII, 55) et par Marc (VI, 3) comme ceux des frères de Jésus.

Entre les femmes, en effet, que les synoptiques placent au pied de la croix de Jésus et qui affirmèrent la résurrection, se trouve une « Marie, mère de Jacques le Mineur (ὁ μικρός) et de José » (Matth., XXVII, 56; Marc, XV, 40, 47; XVI, 1; Luc, XXIV, 10). Cette Marie est certainement la même que celle que le quatrième Évangile (XIX, 25) place aussi au pied de la croix, qu'il appelle Μαρία ἡ τοῦ Κλωπᾶ (ce qui signifie sans doute « Marie, femme de Clopas (3) », et dont il fait une sœur de la mère de Jésus. La difficulté qui se trouve à ce que les deux sœurs se soient appelées du même nom n'arrête guère le quatrième évangéliste, qui ne donne pas une seule fois à la mère de Jésus le nom de Marie. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, nous avons déjà deux cousins germains de Jésus s'appelant Jacques et José (4). Nous trouvons de plus un Siméon, fils de Clopas, qu'Hégésippe et tous ceux qui nous ont transmis les souvenirs de la

(1) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, 19, 20, 32. Cf. ibid. c. 11.
(2) Voir ci-dessus, p. 65.
(3) Comp. τῆς τοῦ Οὐρίου. *Matth.*, 1, 6.
(4) Sur l'identité des noms *José* et *Joseph*, voir *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. VI et *Additions et corrections*.

primitive Église de Jérusalem présentent comme le second évêque de Jérusalem, et comme ayant été martyrisé sous Trajan (1). Enfin, on a des traces d'un quatrième Cléophide dans ce Juda, fils de Jacques, qui paraît avoir succédé à Siméon, fils de Clopas, dans le siège de Jérusalem (2). La famille de Clopas paraissant avoir détenu d'une façon presque héréditaire le gouvernement de l'Église de Jérusalem de Titus à Adrien, il n'y a rien de trop hardi à supposer que le Jacques, père de ce Juda, était Jacques le Mineur, fils de Marie Cléophas.

Nous avons ainsi trois fils de Clopas s'appelant Jacques, José, Siméon, exactement comme les frères de Jésus mentionnés par les synoptiques, sans parler d'un petit-fils hypothétique pour lequel se serait renouvelée la même identité de nom. Deux sœurs portant le même nom, c'était déjà une forte singularité. Que dire du cas où ces deux sœurs auraient eu trois fils au moins portant le même nom? Aucun critique n'admettra la possibilité d'une pareille coïncidence. Il faut évidemment chercher une solution pour se débarrasser de cette anomalie.

Les docteurs orthodoxes, depuis saint Jérôme, croient lever la difficulté en supposant que les quatre personnages énumérés par Marc et Matthieu comme frères de Jésus étaient en réalité ses cousins germains, fils de Marie Cléophas. Mais cela est inadmissible (3). Beaucoup d'autres passages supposent que Jésus eut de vrais frères et de vraies sœurs. L'agencement de la petite scène racontée par Matthieu (XIII, 54 et suiv.) et Marc (VI, 2 et suiv.) est très significatif. Les « frères » y sont rattachés immédiatement à la « mère ». L'anecdote (Marc, III, 41 et suiv.; Matth., XII, 46 et suiv.) prête encore moins à l'équivoque. Enfin, toute la tradition hiérosolymitaine distingue parfaitement les « frères du Seigneur » de la famille de Clopas. Siméon, fils de Clopas, le second évêque de Jérusalem, est appelé ἀνεψιὸς τοῦ σωτῆρος (4). Pas un seul des ἀδελφοὶ τοῦ κυρίου ne porte après son nom l'addition τοῦ Κλωπᾶ. Notoirement, Jacques, frère du Seigneur, n'était pas fils de Clopas (5); s'il l'avait été, il eût été aussi frère de Siméon, son successeur; or Hégésippe ne le croyait pas; qu'on lise les chapitres XI, XXXII du troisième livre de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, on s'en convaincra.

(1) Voir ci-dessus, p. 335.
(2) *Constitut. apost.*, VII, 46. Voir ci-dessus, p. 315, 316.
(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 100.
(4) Eusèbe, *H. E.*, III, 11, d'après Hégésippe.
(5) Dans l'Évangile de la Nativité de Marie, prol., il est expressément appelé fils de Joseph ».

La chronologie ne permet pas non plus de le supposer. Siméon mourut très vieux sous Trajan; Jacques mourut en l'an 62, fort âgé aussi (1). La différence d'âge entre les deux frères eût donc été de quarante ans environ. Donc le système qui voit les ἀδελφοὶ τοῦ κυρίου dans les fils de Clopas est inadmissible. Ajoutons que, dans l'Évangile des Hébreux, qui a si souvent la supériorité sur les autres textes synoptiques, Jésus appelle directement Jacques « mon frère (2) », expression tout exceptionnelle et qu'on n'eût certainement pas employée pour un cousin germain.

Jésus eut de vrais frères, de vraies sœurs. Seulement il est possible que ces frères et ces sœurs ne fussent que des demi-frères, des demi-sœurs. Ces frères et ces sœurs étaient-ils aussi fils ou filles de Marie? Cela n'est pas probable. Les frères, en effet, paraissent avoir été beaucoup plus âgés que Jésus. Or Jésus fut, à ce qu'il paraît, le premier-né de sa mère (3). Jésus, d'ailleurs, fut dans sa jeunesse désigné à Nazareth par le nom de « fils de Marie ». Nous avons à cet égard le témoignage du plus historique des Évangiles (4). Cela suppose qu'il fut longtemps connu comme fils unique de veuve. De pareilles appellations, en effet, ne s'établissent que quand le père n'est plus et que la veuve n'a pas d'autre fils. Citons l'exemple du célèbre peintre Piero della Francesca. Enfin le mythe de la virginité de Marie, sans exclure absolument l'idée que Marie ait eu ensuite d'autres enfants de Joseph ou se soit remariée, se combine mieux avec l'hypothèse où elle n'aurait eu qu'un fils.

Certes la légende sait faire à la réalité toutes les violences. Il faut songer cependant que la légende dont il s'agit en ce moment s'est élaborée dans le cercle même des frères et des cousins de Jésus. Jésus, fruit unique et tardif de l'union d'une jeune femme avec un homme déjà mûr, offrait une parfaite convenance pour les opinions selon lesquelles sa conception devait avoir été surnaturelle. En pareil cas, l'action divine paraissait éclater d'autant plus que la nature avait dû sembler plus impuissante. On se plaisait à faire naître les enfants prédestinés aux grandes vocations prophétiques, Samuel, Jean-Baptiste, Marie elle-même (5),

(1) Voir *l'Antéchrist*, p. 67; ci-dessus, p. 66, note 1.
(2) Hilgenfeld, *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 17-18, 29.
(3) *Luc.*, II, 7, témoignage faible, il est vrai, puisque Luc croit que Marie était vierge quand elle conçut Jésus.
(4) *Marc*, VI, 3. Cf. *Vie de Jésus*, p. 130.
(5) *Protévangile de Jacques*, ch. 1 ss; *Évangile de la Nativité de Marie*, ch. 1 ss.

de vieillards ou de femmes longtemps stériles. Aussi l'auteur du Protévangile de Jacques (1), saint Épiphane (2), etc., insistent-ils vivement sur la vieillesse de Joseph, pour des motifs à priori sans doute, mais guidés aussi en cela par un sentiment juste des circonstances où naquit Jésus.

Les difficultés s'arrangent donc assez bien, si l'on suppose un premier mariage de Joseph (3), d'où il aurait eu des fils et des filles, en particulier Jacques et Jude. Ces deux personnages, Jacques au moins, semblent avoir été plus âgés que Jésus. Le rôle, d'abord hostile, prêté par les Évangiles aux frères de Jésus, le singulier contraste que forment les principes et le genre de vie de Jacques et de Jude avec ceux de Jésus, sont, dans une telle hypothèse, un peu moins inexplicables que dans les autres suppositions que l'on a faites pour sortir de ces contradictions.

Comment les fils de Clopas étaient-ils cousins germains de Jésus? Ils ont pu l'être ou par leur mère, Marie Cléophas, ainsi que le veut le quatrième Évangile; ou par leur père Clopas, dont Hégésippe fait un frère de Joseph (4); ou par les deux côtés à la fois; car il est possible à la rigueur que les deux frères aient épousé les deux sœurs. De ces trois hypothèses, la seconde est de beaucoup la plus probable. L'hypothèse de deux sœurs portant le même nom est d'une suprême invraisemblance. Le passage du quatrième Évangile (XIX, 25) peut renfermer une erreur. Ajoutons que, selon une interprétation pénible, il est vrai, mais cependant admissible, l'expression ἡ ἀδελφὴ τῆς μητρὸς αὐτοῦ ne tombe pas sur Μαρία ἡ τοῦ Κλωπᾶ, mais constitue un personnage distinct, innomé, comme la mère de Jésus elle-même. Le vieil Hégésippe, si préoccupé de tout ce qui touchait à la famille de Jésus, paraît avoir très bien su la vérité sur ce point.

Mais comment admettre que les deux frères, Joseph et Clopas, eussent trois ou même quatre fils portant les mêmes noms? Examinons la liste des quatre frères de Jésus donnée par les synoptiques : Jacques, Jude, Simon, José. Les deux premiers ont des titres bien authentiques à s'appeler frères du Seigneur; les deux derniers n'ont, en dehors des deux passages synoptiques, aucune référence à faire valoir. Comme les deux noms de *Simon* ou *Siméon*, *José* ou *Joseph*, se trouvent d'ailleurs dans la liste

(1) Chap. 9.
(2) Haer. LXXVIII, 13, 14, 15.
(3) C'était la tradition des chrétiens judaïsants, consignée en particulier dans l'*Évangile de Pierre*. Origène, *In Matth.*, t. X, 17 (Opp., III, 462).
(4) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, 11, 32.

des fils de Clopas, nous sommes menés à l'hypothèse suivante : c'est que les passages de Marc et de Matthieu où sont énumérés les quatre frères de Jésus renferment une inadvertance; que, sur les quatre personnages nommés par les synoptiques, Jacques et Jude étaient bien frères de Jésus et fils de Joseph, mais que Simon et José ont été mis là par erreur. Le rédacteur de ce petit récit, comme tous les agadistes, tenait peu à l'exactitude des détails matériels, et, comme tous les narrateurs évangéliques (sauf le quatrième), était dominé par la cadence du parallélisme sémitique. Le besoin de la phrase l'aura entraîné dans une énumération dont le tour demandait quatre noms propres. Comme il ne connaissait que deux des vrais frères de Jésus, il se sera trouvé induit à leur associer deux de ses cousins germains. Il semble bien, en effet, que Jésus avait plus de deux frères. « N'aurais-je pas le droit d'avoir une femme, dit saint Paul (1), comme les autres apôtres, comme les frères du Seigneur, comme Céphas? » Selon toute la tradition, Jacques, frère du Seigneur, ne se maria point. Jude était marié (2); mais cela ne suffit pas pour justifier le pluriel de saint Paul. Il faut qu'il y ait eu un nombre de frères suffisant pour que l'exception de Jacques n'empêchât pas saint Paul d'envisager en général les frères du Seigneur comme mariés.

Clopas semble avoir été plus jeune que Joseph. Son fils aîné dut être plus jeune que le fils aîné de Joseph. Il est naturel que, s'il s'appelait Jacques, on ait eu dans la famille l'habitude de l'appeler ὁ μικρός pour le distinguer de son cousin germain du même nom. Siméon a pu avoir une quinzaine d'années de moins que Jésus et, à la rigueur, mourir sous Trajan (3). Cependant nous aimons mieux croire que le Cléophide martyrisé sous Trajan appartenait à une autre génération. Ces données sur l'âge de Jacques et de Siméon sont du reste fort incertaines. Jacques serait mort à quatre-vingt-seize ans, Siméon à cent vingt ans. Cette dernière assertion est inadmissible en elle-même. D'un autre côté, si Jacques avait eu quatre-vingt-seize ans, comme on le prétend, en 62, il serait né trente-quatre ans avant Jésus, ce qui est peu plausible.

D'après ce qui précède, on pourrait dresser la table généalogique de la famille de Jésus ainsi qu'elle se voit à la page ci-contre :

(1) *I Cor.*, IX, 5.
(2) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 20.
(3) Voir ci-dessus, p. 316, note 2.

PÈRE NON CONNU (JACOB ? HÉLI ?)

JOSEPH
a

d'un premier mariage		de son mariage avec Marie
JACQUES	JUDE	JÉSUS
« Frère du Seigneur », surnommé aussi le Juste ou *Obliam*, premier évêque de Jérusalem, martyr; mentionné dans Matth., XIII, 55, et Marc, VI, 3; Gal., I, 19; II, 9, 12; I Cor., XV, 7; *Act.*, XII, 17; XV, 13; XXI, 18; Jac., I, 1; Jud., I, 1; et dans Josèphe, Hégésippe, etc.	(Matth., XIII, 55; Marc, VI, 3; Jud., I, 1; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 19, 20, 32).	D'autres fils et d'autres filles inconnus. Matthieu, XIII, 56; Marc, VI, 3; I Cor., IX, 5.
	Fils inconnus.	
	Deux fils qui furent présentés à Domitien, et furent évêques de diverses Églises. Hégésippe, dans Eus., *H. E.*, III, 19, 20, 32.	

CLOPAS

(Jean, XIX, 25; Hégésippe), épouse aussi une femme nommée Marie (Matth., XXVII, 56, 61; XXVIII, 1; Marc, XV, 40, 47; XVI, 1; Luc, XXIV, 10; Jean, XIX, 25), a de ce mariage

JACQUES	JOSÉ	SIMÉON	
Surnom. Ὁ μικρός, pour le distinguer de son cousin germain du même nom né avant lui. Matth. XXVII, 56; Marc, XV, 40; XVI, 1; Luc, XXIV, 10; inconnu du reste.	(Matth., XXVII, 56; Marc, XV, 40, 47); mis par erreur parmi les frères de Jésus : Matth., XIII, 55; Marc, VI, 3; inconnu du reste.	Deuxième évêque de Jérusalem, martyr selon l'opinion commune (Hégésippe, dans Eus., *H. E.*, III, 11, 22, 32; IV, 5, 22; *Constit. apost.*, VII, 46, etc.); mis par erreur parmi les frères de Jésus, Matthieu XIII, 55; Marc, VI, 3.	Peut-être d'autres fils ou filles inconnus.
?			
JUDA, troisième évêque de Jérusalem. *Constit. apost.*, VII, 46.			
??			
SIMÉON II, selon nous quatrième évêque de Jérusalem, martyrisé sous Trajan. (Voir ci-dessus, p. 316, note 2).			

Il resterait à chercher si quelqu'un de ces frères ou cousins germains de Jésus ne figure pas dans les listes des apôtres que nous ont conservées les synoptiques et l'auteur des *Actes*. Quoique le collège des apôtres et celui des frères du Seigneur fussent des groupes distincts (1), on a cependant regardé comme possible que quelques personnages aient fait partie des deux. Les noms de Jacques, de Jude, de Simon, se retrouvent, en effet, dans les listes d'apôtres. Jacques, fils de Zébédée, n'a rien à faire en cette discussion, non plus que Judas Iscariote. Mais que penser de ce Jacques, fils d'Alphée, que les quatre listes des apôtres (Matth., x, 2 et suiv.; Marc, iii, 14 et suiv.; Luc, vi, 13 et suiv.; *Act.*, i, 13 et suiv.) comptent au nombre des Douze? On a souvent identifié le nom d' Ἀλφαῖος avec celui de Κλεοπᾶς, par l'intermédiaire de חלפי. C'est là un rapprochement tout à fait faux. Ἀλφαῖος est le nom hébreu חלפי, et Κλωπᾶς ou Κλεοπᾶς est une abréviation de Κλεόπατρος (2). Jacques, fils d'Alphée, n'a donc pas le moindre titre à faire partie des cousins germains de Jésus. Le personnel évangélique possède en réalité quatre Jacques, l'un fils de Joseph et frère de Jésus, un autre fils de Clopas, un autre fils de Zébédée, un autre fils d'Alphée.

La liste des apôtres donnée par Luc dans son Évangile et dans les *Actes* contient un Ἰούδας Ἰακώβου, qu'on a voulu identifier avec Jude, frère du Seigneur, en supposant qu'il fallait sous-entendre ἀδελφός entre les deux noms. Rien de plus arbitraire. Ce Judas était fils d'un Jacques, inconnu d'ailleurs. Il en faut dire autant de Simon le Zélote, qu'on a voulu, sans une ombre de raison, identifier avec le Simon qu'on trouve rangé (Matth., xiii, 55; Marc, vi, 3) parmi les frères de Jésus.

En somme, il ne paraît pas qu'un seul membre de la famille de Jésus ait fait partie du collège des Douze. Jacques lui-même ne comptait pas parmi eux (3). Les deux seuls frères du Seigneur dont nous connaissions les noms avec certitude sont Jacques et Jude. Jacques ne se maria pas; mais Jude eut des enfants et des petits-enfants; ces derniers comparurent devant Domitien comme descendants de David, et furent présidents d'Églises en Syrie.

(1) *Act.*, i, 14; *I Cor.*, ix, 5.

(2) *Corpus inscr. gr.*, n° 4934; *Revue archéol.*, 1844, p. 485-491.

(3) *Gal.*, i, 19, ne l'implique nullement, *Jac.*, i, 1, suppose le contraire. Dans toutes les lettres apostoliques, vraies ou supposées, l'auteur se donne dans la suscription le titre d'ἀπόστολος. Le même raisonnement s'applique à *Jude*, i, 1. Que, dans ces deux suscriptions, Jacques et Jude ne s'appellent pas ἀδελφὸς τοῦ κυρίου, c'est là sans doute un trait d'humilité.

Quant aux fils de Clopas, nous en connaissons trois, dont un paraît avoir eu des enfants. Cette famille de Clopas fut en possession, après la guerre de Titus, de la prééminence dans l'Église de Jérusalem.

Un membre de la famille Clopas fut martyrisé sous Trajan. Passé cela, on n'entend plus parler de descendants des frères du Seigneur, ni de descendants de Clopas.

HISTOIRE DES ORIGINES
DU CHRISTIANISME

LIVRE SIXIÈME

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

1879

QUI COMPREND LES RÈGNES
D'ADRIEN ET D'ANTONIN LE PIEUX
(117-161)

PRÉFACE [1]

J'avais d'abord pensé que ce sixième livre terminerait la série des volumes que j'ai consacrés à l'Histoire des origines du christianisme. Il est certain qu'à la mort d'Antonin, vers l'an 160, la religion chrétienne est une religion complète; elle a tous ses livres sacrés, toutes ses grandes légendes, le germe de tous ses dogmes, les parties essentielles de sa liturgie; aux yeux de la plupart de ses adhérents, elle est une religion à part, séparée du judaïsme, opposée même au judaïsme. Il m'a semblé pourtant convenable d'ajouter aux livres antérieurs un dernier livre contenant l'histoire ecclésiastique du règne de Marc-Aurèle. Le règne de Marc-Aurèle, dans un sens très véritable, appartient encore aux origines du christianisme. Le montanisme est un phénomène de l'an 170 à peu près (2); *or le montanisme est un des événements les plus notables du christianisme naissant. Après plus d'un siècle écoulé depuis les étranges hallucinations du cénacle des apôtres de Jérusalem, on vit renaître tout à coup, dans quelques cantons perdus de la Phrygie, la prophétie, la glossolalie, les charismes que l'auteur des* Actes des Apôtres *raconte avec tant d'admiration. Mais il était trop tard : la religion, sous Marc-Aurèle, après les manifestations désordonnées du gnosticisme, avait bien plus*

(1) *L'Église chrétienne* parut en 1879, chez Calmann-Lévy (N. de l'éd.)

(2) J'ai toujours eu l'intention de traiter de l'histoire du montanisme; mais je rapportais l'apparition de ce mouvement sectaire au règne d'Antonin. C'est là une chronologie que mes dernières recherches m'ont fait abandonner.

besoin de discipline que de dons miraculeux. La résistance que l'orthodoxie, représentée par l'épiscopat, sut opposer aux prophètes de Phrygie fut l'acte décisif de la constitution de l'Église. On admit que, au-dessus de l'inspiration individuelle, il y avait le jugement moyen de la conscience universelle. Cette opinion moyenne, qui triomphera dans tout le cours de l'histoire de l'Église et qui, représentant un bon sens relatif, fit la force de cette grande institution, est déjà parfaitement caractérisée sous Marc-Aurèle. Le tableau des premières luttes que se livrèrent ainsi la liberté individuelle et l'autorité ecclésiastique m'a semblé une partie nécessaire de l'histoire que je voulais tracer du christianisme naissant.

Une autre raison, d'ailleurs, m'a décidé à traiter avec détails du règne de Marc-Aurèle dans ses rapports avec la communauté chrétienne. Il y a quelque chose de partial et d'injuste à se figurer la tentative du christianisme comme un fait isolé, comme un effort unique et en quelque sorte miraculeux de réformation religieuse et sociale. L'œuvre que le christianisme a su accomplir, bien d'autres la tentèrent. Timidement encore, au I^er^ *siècle, ouvertement et avec éclat au* II^e^*, tous les honnêtes gens du monde antique aspiraient à un adoucissement des mœurs et des lois. La piété était le besoin universel du temps. A ne considérer que la haute culture intellectuelle, le siècle était en baisse; il n'y avait plus d'esprits aussi dégagés que César, Lucrèce, Cicéron, Sénèque; mais un immense travail d'amélioration morale se poursuivait de toutes parts : la philosophie, l'hellénisme, les cultes orientaux, l'honnêteté romaine, y contribuaient également. Parce que le christianisme a triomphé, ce n'est pas une raison pour se montrer injuste envers ces nobles tentatives, parallèles à la sienne, et qui n'échouèrent que parce qu'elles étaient trop aristocratiques, trop dénuées de ce carac-*

tère mystique qui autrefois était nécessaire pour attirer le peuple. Si l'on veut être juste et complet, il faut étudier en même temps les deux tentatives, faire la part de l'une et de l'autre, expliquer pourquoi l'une a réussi et pourquoi l'autre ne pouvait pas réussir.

Le nom de Marc-Aurèle est le plus illustre de cette noble école de vertu qui essaya de sauver le monde antique par la raison. Une étude approfondie de ce grand homme appartient donc essentiellement à notre sujet. Pourquoi la réconciliation qui se fit entre l'Église et l'empire, sous Constantin, ne s'opéra-t-elle pas sous Marc-Aurèle? C'est là une question qu'il importe d'autant plus de résoudre, que, déjà en ce volume, nous verrons l'Église commencer à identifier sa destinée avec celle de l'empire. Dans la seconde moitié du IIe siècle, des docteurs chrétiens de la plus haute autorité envisagent sérieusement la possibilité de faire du christianisme la religion officielle du monde romain. On dirait qu'ils devinent le grand événement du IVe siècle. Étudiée de près, la révolution par laquelle le christianisme, changeant si complètement de rôle, est devenu le protégé ou, pour mieux dire, le protecteur de l'État, après avoir été le persécuté de l'État, cette révolution, dis-je, cesse de paraître surprenante. Saint Justin et Méliton en ont le pressentiment le plus clair. Le principe de saint Paul : « Toute puissance, quelle qu'elle soit, vient de Dieu », portera ses fruits et, ce que Jésus n'avait guère prévu, l'Évangile deviendra une des bases de l'absolutisme. Le Christ sera venu au monde pour garantir aux princes leurs couronnes. Un pontife romain ne cherche-t-il pas à prouver de nos jours que Jésus-Christ a prêché et est mort pour conserver aux riches leur fortune et pour rassurer le capital?

A mesure qu'on avance en cette histoire, les documents deviennent plus certains et les discussions préalables moins

nécessaires. Les notes mises au bas des pages suffisent pour l'éclaircissement des questions critiques soulevées par les textes cités. La question du quatrième Évangile a été tant de fois traitée dans les volumes précédents (1), *que nous n'avons pas à revenir ici sur ce sujet. La fausseté des épîtres censées de Paul à Tite et à Timothée a été démontrée précédemment* (2); *le caractère apocryphe de la* IIª Petri *résulte des quelques pages que nous avons consacrées à cet opuscule* (3). *Le problème des épîtres attribuées à saint Ignace et celui de l'épître attribuée à saint Polycarpe sont absolument connexes; nous nous contenterons de rappeler ce qui en a été dit dans l'Introduction de notre livre précédent* (4). *L'âge approximatif du* Pasteur *d'Hermas ne fait plus de doute pour personne. Le récit de la mort de Polycarpe a les mêmes caractères d'authenticité que l'épître des fidèles de Lyon et de Vienne, dont nous parlerons dans notre dernier livre. Enfin le discernement des ouvrages authentiques et supposés de saint Justin ne réclame pas ces longs développements que les introductions des volumes précédents ont dû présenter* (5).

On le voit, tous les signes nous annoncent que nous touchons

(1) Voir, en particulier, l'Appendice de la *Vie de Jésus*.
(2) *Saint Paul*, Introduction, p. 720 ss.
(3) Voir ci-après, p. 448 ss.
(4) *Les Évangiles*, p. 16 ss.
(5) Le présent volume était imprimé quand j'ai eu connaissance d'une publication des mékhitaristes de Venise (*S. Aristidis, philosophi atheniensis, Sermones duo*, Saint-Lazare, 1878), contenant en arménien, avec traduction latine, deux morceaux dont l'un serait l'Apologie adressée par Aristide à Adrien (voir ci-après, p. 407). L'authenticité de cette pièce ne soutient pas l'examen. C'est une composition plate, qui répondrait bien mal à ce que Eusèbe et saint Jérôme disent du talent de l'auteur et surtout à cette particularité que l'ouvrage était *contextum philosophorum sententiis* (Saint Jérôme, *Epist.* 83 *Ad Magnum*, Opp. IV, 2e part., col. 656, Martianay). L'écrit arménien ne présente pas une seule citation d'auteur profane. La théologie qu'on y trouve, en ce qui concerne la Trinité, l'incarnation, la qualité de Mère de Dieu attribuée à Marie, est postérieure au IVe siècle. L'érudition historique ou plutôt mythologique est aussi bien indigne d'un écrivain sérieux du IIe siècle. — Le second « sermon » publié par les mékhitaristes a encore moins de droits à être attribué au philosophe chrétien d'Athènes; le manuscrit porte *Aristaeus;* c'est une homélie insignifiante sur le bon larron.

à la fin de l'âge des origines. L'histoire ecclésiastique va commencer. L'intérêt n'est pas moindre; mais tout se passe en plein jour, et la critique désormais ne rencontrera plus devant elle ces obscurités dont on ne sort que par des hypothèses ou des divinations hardies. Hic caestus artemque repono. *A partir d'Irénée et de Clément d'Alexandrie, nos anciens travaux d'histoire ecclésiastique du* XVII^e^ *siècle suffisent presque. Qu'on lise dans Fleury les deux cent vingt pages qui répondent à nos sept volumes, on sentira toute la différence. Le* XVII^e^ *siècle ne tenait à savoir que ce qui est clair; or les origines sont toujours obscures; mais pour un esprit philosophique elles ont un intérêt sans égal. L'embryogénie est par son essence même la plus intéressante des sciences; car c'est par elle que l'on pénètre le secret de la nature, sa puissance plastique, ses vues finales et son inépuisable fécondité.*

CHAPITRE PREMIER

ADRIEN

L'ÉTAT de santé de Trajan s'aggravait chaque jour (1). Il partit pour Rome, laissant le commandement de l'armée d'Antioche à Adrien, son petit-cousin et son petit-neveu par alliance. Une inflammation d'entrailles le força de s'arrêter à Sélinonte (2), sur la côte de Cilicie. Il y mourut le 11 août de l'an 117, à l'âge de soixante-quatre ans. La situation était triste : l'Orient était en feu; les Maures, les Bretons, les Sarmates devenaient menaçants (3). La Judée, réduite mais frémissante (4), semblait annoncer de nouvelles fureurs. Une intrigue assez obscure, qui paraît avoir été dirigée par Plotine et Matidie, donna, dans ces circonstances critiques, l'empire à Adrien.

Ce fut un très bon choix. Adrien était un homme d'une moralité équivoque; mais ce fut un grand souverain. Spirituel, intelligent, curieux, il eut plus de largeur d'esprit

(1) Voir *les Évangiles*, p. 342; C. de La Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 189.

(2) Aujourd'hui Sélindi.

(3) Spartien, *Adrien*, 5.

(4) Spartien, *Adrien*, 5 : *rebelles animos efferebat*. Si l'on s'en tenait à la *Chronique* d'Eusèbe, la campagne contre les juifs (*Les Évangiles*, ch. XXIII) n'aurait pas été finie à la mort de Trajan et se serait continuée durant les premiers mois d'Adrien (Eusèbe et saint Jérôme, *Chron.*, 1re année d'Adrien); mais ce texte a quelque chose de trouble (comp. la traduction arménienne, Schœne, p. 164-165). Eusèbe peut avoir été égaré par certaines confusions avec la grande guerre d'Adrien (cf. la *Chron. d'Alexandrie*, à l'an 119). Spartien (loc. cit.) représente la Palestine, au moment de l'avènement d'Adrien, comme animée d'un esprit de rébellion, mais non comme révoltée. L'Égypte, il est vrai, *seditionibus urgebatur* (*ibid.*); mais, d'un autre côté, Lusius Quietus et Turbo sont représentés comme ayant terminé leurs campagnes contre les juifs dès le début du règne d'Adrien (*ibid.*). Comp. Eutrope, VIII, 7.

qu'aucun autre César. D'Auguste à Dioclétien, il fut l'empereur qui constitua le plus. Sa capacité administrative était extraordinaire. Selon nos idées, il administra trop sans doute; mais il administra bien. Il fut l'organisateur définitif du gouvernement impérial (1); il marqua une époque capitale dans l'histoire du droit romain. Jusqu'à lui, la maison du prince avait été la maison du premier personnage de l'État, une maison comme une autre, composée de domestiques, d'affranchis, de secrétaires privés. Adrien organisa le palais : pour arriver aux offices palatins, il fallut désormais être chevalier; les domestiques de la maison de César devinrent des fonctionnaires. Un conseil permanent du prince, composé surtout de jurisconsultes (2), prend des attributions définies; les sénateurs spécialement attachés au gouvernement sont déjà des *comites* (comtes); tout se fait par des bureaux, à la formation desquels le Sénat prend sa part, et non par la volonté directe du prince. C'est toujours le despotisme, mais un despotisme analogue à celui de l'ancienne royauté française, tempéré par des conseils, des cours et des magistrats indépendants. — Les améliorations sociales sont plus importantes encore. Un bon et grand esprit de vrai libéralisme et d'humanité se manifeste en tout; la position de l'esclave reçoit des garanties; la condition de la femme s'élève; les excès de l'autorité paternelle sont limités; ce qui restait de sacrifices humains est supprimé (3). Le caractère personnel de l'empereur répondait à ce qu'il y avait d'excellent dans ces réformes. Adrien se montrait avec les humbles d'une affabilité charmante, et ne pouvait souffrir que, sous prétexte de majesté, on lui enlevât son plaisir suprême, le droit d'être aimable (4).

C'était, malgré tous ses défauts, un esprit vif, ouvert, original. Il aima Epictète (5) et le comprit, certes sans

(1) Aurélius Victor, *Epitome*, 14.
(2) Spartien, *Adrien*, 18, 22.
(3) Paul, *Sentent.*, III, 5; Digeste, I, v, 18; VI, 2, Gaïus, *Instit.*, comm., I, 115; *Fragm.* XXVI, 8; Spartien, *Adrien*, 18.
(4) « *In conloquiis humillimorum civilissimus fuit, detestans eos qui sibi hanc voluptatem humanitatis invidérent.* » Spartien, *Adrien*, 20.
(5) Spartien, *Adrien*, 16.

s'obliger à suivre ses maximes. Rien ne lui échappait; il voulait tout savoir. Dégagé de cette morgue et de ce parti pris qui rendaient le vrai Romain si fermé à la connaissance du reste du monde, Adrien avait du goût pour les choses exotiques (1); il s'y plaisait, s'en moquait avec esprit. L'Orient surtout l'attirait. Il en voyait les impostures, le charlatanisme, et s'en amusait. Il se faisait initier à toutes les bizarreries, fabriquait lui-même des oracles, composait des antidotes et se raillait de la médecine. Comme Néron, ce fut un lettré, un artiste, sur le trône (2). Sa facilité pour la peinture, la sculpture, l'architecture était étonnante, et il faisait de jolis vers; mais son goût n'était pas pur; il avait ses auteurs favoris, des préférences singulières. En somme, petit littérateur, architecte théâtral. Il n'adopta aucune religion ni aucune philosophie; mais il n'en niait aucune. Son esprit distingué se balança toujours comme une girouette amusée à tous les vents; l'élégant adieu à la vie qu'il murmura quelques moments avant sa mort :

Animula vagula, blandula,...

donne sa mesure. Toute recherche aboutissait pour lui à une plaisanterie, toute curiosité à un sourire. Même la souveraineté ne le rendit qu'à demi sérieux; sa tenue avait l'aisance et l'abandon de l'homme le plus « ondoyant et divers » qui fut jamais (3).

Cela le fit tolérant. Il ne retira pas les lois restrictives qui frappaient indirectement le christianisme et le mettaient en perpétuelle contravention; il les laissa plus d'une fois appliquer; mais personnellement il en atténua l'effet (4).

(1) « *Curiositatum omnium explorator.* » Tertullien, *Apol.*, 5. Cf. Spartien, *Adrien*, 1, 14, 15, 16, 19, 20; Dion Cassius, LXIX, 3. Eusèbe, *Chron.*, années 1 et suiv. d'Adrien.

(2) Dion Cassius, LXIX, 3, 4; Aurélius Victor, *Epitome*, XIV, 2. Julien, *Caes.*, p. 24, Spanheim.

(3) « *Semper in omnibus varius.* » Spartien, *Adrien*, 14. Cf. Fronton, *Epist., ad M. Aur. de feriis Als.*, 3 (Naber, p. 216).

(4) Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 7, 10; Tertullien, *Apol.*, 5; S. Jérôme, *De viris ill.*, 19.

Sous ce rapport, il fut supérieur à Trajan, qui, sans être philosophe, avait une doctrine d'État tout à fait arrêtée, et à Antonin et Marc-Aurèle, hommes à principes, qui crurent bien faire en persécutant. Les mauvaises mœurs d'Adrien eurent sous ce rapport un bon effet. C'est le propre de la monarchie que les défauts des souverains servent au bien public encore plus que leurs qualités. La légèreté d'un rieur spirituel, d'un Lucien couronné, prenant le monde comme un jeu frivole, fut plus favorable à la liberté que la gravité sérieuse et la haute moralité d'empereurs accomplis.

Le premier soin d'Adrien fut de liquider la succession difficile que lui laissait Trajan. Adrien était un écrivain militaire distingué, non un capitaine. L'impossibilité de garder les provinces nouvellement conquises, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie, s'était clairement révélée à lui. Il y renonça. C'était sûrement une heure solennelle que celle où, pour la première fois, les aigles reculaient et où l'empire reconnaissait avoir dépassé son programme; mais c'était de la sagesse. La Perse, comme la Germanie, était pour Rome l'inaccessible. Les grandes expéditions dirigées de ce côté, celles de Crassus, de Trajan, de Julien, échouèrent, tandis que les expéditions d'un dessein plus limité, celles de Lucius Verus, de Septime Sévère, dont le but était non d'attaquer à fond l'Empire parthe, mais d'en détacher les provinces feudataires rapprochées de l'Empire romain, atteignirent leur but. La difficulté d'un abandon aussi humiliant pour la fierté romaine était doublée par l'incertitude qui pesait sur l'adoption d'Adrien par Trajan. Lusius Quietus et Marcius Turbo tiraient de l'importance des dernières commissions qu'ils avaient remplies un titre presque égal au sien. Quietus fut tué (1), et on peut supposer que, toujours attentifs à épier la mort de leurs ennemis, pour y trouver une marque de la vengeance céleste, les

(1) Spartien, *Adrien*, 5, 6, 7, 9, 15; Dion Cassius, LXIX, 2; Thémistius, orat. XVI, p. 205 (*Grat. act. ad Theod. Aug.*); Ammien Marcellin, XXIX, 5. C'est à tort que Cavedoni a supposé le nom de Quietus effacé dans l'inscription 4616 du *Corpus* grec. Voir Waddington, *Inscriptions de Syrie*, nº 2305.

juifs virent dans cette fin tragique un châtiment du mal que le farouche Berbère leur avait fait (1).

Adrien mit un an à revenir à Rome, inaugurant tout d'abord ces habitudes voyageuses qui devaient faire de son règne une perpétuelle course d'amateur à travers les provinces de l'empire (2). Après une autre année consacrée aux soucis les plus graves de l'administration, et fertile en réformes constitutionnelles, il partit pour une tournée qui lui fit visiter successivement la Gaule, les bords du Rhin, la Bretagne, l'Espagne, la Mauritanie, Carthage. Sa vanité et ses goûts d'antiquaire lui faisaient rêver le rôle de fondateur de ville et de restaurateur des souvenirs antiques. Il n'aimait pas, d'ailleurs, pour les soldats, l'oisiveté des garnisons, et il voyait dans les grands travaux publics une manière de les occuper. De là ces innombrables constructions qui datent du règne d'Adrien, routes, ports, théâtres, temples. Il était entouré d'une nuée d'architectes, d'ingénieurs, d'artistes, enrégimentés comme une légion (3). Tout semblait renaître dans les provinces où il portait ses pas; tout était remis à neuf (4). A l'instigation de l'empereur, de vastes sociétés par souscription se formaient pour les grands travaux; l'État, d'ordinaire, s'inscrivait parmi les actionnaires. Pour peu qu'une ville eût eu de la célébrité, et qu'il en fût parlé dans les auteurs classiques, elle était sûre de se voir relevée par le César archéologue. C'est ainsi qu'il embellit Carthage et y ajouta un quartier nouveau; de toutes parts, les villes tombées en décadence

(1) Voir *les Évangiles*, p. 343, 346. Selon certains critiques, Lusius Quietus serait l'Holopherne du *Livre de Judith*. — Pour la légende de Julianus et Pappus, voir la glose sur *Megillath Taanith*, § 29 (avec les explications de MM. Grætz et Derenbourg).

(2) Nous adoptons, pour la chronologie de ces voyages, le système de M. Noël des Vergers (*Biogr. génér.*, art. *Adrien*), conforme à peu près à celui de l'abbé Greppo (*Mém. sur les voy. de l'emp. Adrien*. Paris, 1842). Cf. Eckhel, VI, p. 480 ss.

(3) Aurélius Victor, *Épitome*, c. 14; *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 123. Cf. Letronne, *Inscr. d'Égypte*, nº 16.

(4) Monnaies avec la légende RESTITVTORI, ou RESTITVTORI ORBIS TERRARVM, ou LOCVPLETATORI ORBIS TERRARVM. Eckhel, VI, p. 480-501; Cohen, t. II, Adrien, de 445 à 1088. — *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, ancienne série, t. XLVII, p. 331. Épithète Σωτὴρ τοῦ κόσμου : *Corpus inscr. gr.*, nos 4336, 4337. Voir *Journal des savants*, déc. 1873, p. 750-751.

sortaient de leurs ruines et prenaient le nom de *Colonia Ælia Hadriana* (1).

Après un court séjour à Rome, où il rétablit l'enceinte du *pomoerium* (2), dans le courant de l'an 121, il partit pour un autre voyage qui dura environ quatre ans et demi et lui fit voir tout l'Orient. Ce voyage fut plus brillant encore que le premier (3). On eût dit que le vieux monde ressuscitait sous les pas d'un dieu bienfaisant. Merveilleusement au courant de l'histoire ancienne, Adrien voulait tout voir, il s'intéressait à tout, voulait qu'on restaurât tout ce qui avait existé. On cherchait, pour lui plaire, à faire revivre les arts perdus; un style néo-égyptien devint à la mode (4); on fit aussi du néo-phénicien (5). Autour de lui pullulaient les philosophes, les rhéteurs, les critiques. C'était Néron moins la folie. Une foule de vieilles civilisations disparues aspiraient à renaître, non effectivement, mais dans les écrits des archéologues et des historiens. C'est ainsi qu'on vit Herennius Philon, de Byblos, peut-être sous l'inspiration directe de l'empereur, tenter de retrouver la vieille Phénicie. Des fêtes nouvelles, des jeux *hadrianiens*, renouvelés des Grecs, rappelaient une dernière fois l'éclat de la vie hellénique; c'était comme une renaissance universelle du monde antique, renaissance brillante, mais peu sincère, un peu théâtrale; chaque pays, au sein de la grande patrie romaine, retrouvait ses titres de noblesse et s'y rattachait. On songe, en étudiant ce singulier spectacle, à l'espèce de résurrection des morts dont notre siècle a été témoin, quand, dans un moment d'universelle bienveillance, il se mit à tout restaurer, à rebâtir les églises gothiques, à rétablir les pèlerinages tombés en désuétude, à remettre en vogue les fêtes, les usages anciens.

Adrien, plus Grec que Romain par la culture de l'esprit,

(1) Par exemple, Thenæ, dans la Byzacène, et Zama, dans la Numidie (*Corpus inscr. lat.*, VI, nos 1685, 1686, cf. 1684). Comparez Petra (monnaies). Les prodigieux monuments de Petra sont du temps d'Adrien.

(2) Orelli, no 811.

(3) Spartien, *Adrien*, 19.

(4) Voir la salle no 8 du musée grégorien, au Vatican. Sur la *Villa Adriana*, voir ci-après, p. 561.

(5) *Mission de Phénicie*, l. II, ch. I.

favorisait ce mouvement éclectique et y contribuait puissamment. Ce qu'il fit en Asie Mineure fut vraiment prodigieux. Cyzique, Nicée, Nicomédie se relevèrent par ses soins; des temples de la plus riche architecture éternisèrent partout la mémoire du souverain lettré qui semblait vouloir qu'un monde rajeuni datât de lui. La Syrie ne fut pas moins favorisée. Antioche et Daphné devinrent le séjour le plus délicieux du monde; les combinaisons de l'architecture pittoresque, les fantaisies du paysagiste, les tours de force de l'hydraulique y furent épuisés (1). Palmyre même fut en partie renouvelée par le grand architecte impérial, et prit de lui, comme une foule d'autres villes, le nom d'*Hadrianopolis* (2).

Le monde n'avait jamais tant joui, tant espéré. Les barbares, au delà du Rhin et du Danube, étaient à peine pressentis. L'esprit libéral de l'empereur répandait partout une sorte de contentement. Les juifs mêmes se montraient partagés. Ceux qui étaient massés à Béther et dans les villages au sud de Jérusalem semblaient possédés d'une rage sombre. Ils n'avaient qu'une idée, relever de force la ville dont l'accès leur était interdit et rendre à la colline choisie de Dieu ses antiques honneurs. Quant aux partis plus modérés, en particulier aux survivants, à demi chrétiens et esséniens, des catastrophes égyptiennes sous Trajan, Adrien ne leur fut pas d'abord désagréable. Ils purent s'imaginer qu'il avait ordonné la mort de Quietus pour le punir de ses cruautés envers les juifs. Ils conçurent peut-être un moment l'espérance de voir l'éclectique empereur s'attacher à la résurrection d'Israël comme à un caprice entre tant d'autres. Un pieux alexandrin reprit, pour inculquer ces idées, la forme déjà consacrée par le succès. Il supposa qu'une sibylle, sœur d'Isis, avait eu la vision désordonnée des épreuves réservées aux derniers siècles (3).

(1) Malala, p. 278, Bonn.

(2) Étienne de Byzance, au mot Ἁδριανοί; *Corpus inscr. gr.*, nos 4482, 6015; Waddington, *Inscr. gr. de Syr.*, nos 2440, 2585; de Vogüé, *Inscr. sémit. de Syr.*, no 16 et p. 50, note 1. Cf. Spartien, 20.

(3) C'est le Ve livre des Vers sibyllins, en tête duquel on peut ajouter une partie au moins du § 3 du livre III, inséré à tort à cet endroit entre des pièces

La haine contre Rome éclate tout d'abord : « O vierge molle et opulente fille de Rome latine, passée au rang d'esclave ivre de vin, à quels hymens tu es réservée! Combien de fois une dure maîtresse tirera ces cheveux délicats (1)! » L'auteur, à la fois juif et chrétien (2), regarde Rome comme l'ennemie naturelle des saints. Adrien seul obtient de lui l'hommage d'une véritable admiration (3). Après avoir énuméré les empereurs romains de Jules César à Trajan, au moyen des procédés amphigouriques de la *ghematria*, la sibylle voit arriver au trône « un homme au crâne d'argent, dont le nom sera celui d'une mer. Nul ne l'égalera en perfection; il saura tout (4). « C'est sous ton règne, ô excellent, ô éminent, ô brillant souverain et sous tes rejetons (5), que se passeront les choses que je vais dire. »

La sibylle, selon l'usage, déroule ensuite les tableaux

plus anciennes. Voir Alexandre, *Orac. sibyll.*, I, p. 117 ss; II, p. 355 ss; éd. alt., p. VI ss, XXVIII-XXIX, 96 ss. Notez, dans le § 3, le passage, vers 388-400, relatif selon nous, à Vespasien, que l'auteur du livre V (vers 39) croit avoir été tué par Titus (comp. III, 398-400, à V, 39, et à *IV Esdr.*, XI, 30 ss; XII, 23 ss); les allusions aux guerres civiles (vers 410-413, 464-469), à Néron l'Antéchrist (vers 470), à Babylone conquise par Rome [sous Trajan] (vers 384). Le style des deux morceaux est le même, et le livre V fait, après ledit § 3, une suite excellente et comme une seconde partie. Notez, de part et d'autre, la rage contre les destructeurs du temple (III, 302, 328-329; V, 36, 149-150, 159-160, 225-226, 397 ss; 407 ss).

(1) *Carm. Sibyll.*, III, 356-362.

(2) Le christianisme de l'auteur se conclut du vers 256. Le judaïsme rabbinique, à l'époque où notre poème fut écrit, avait à peu près disparu d'Alexandrie. Voir *les Évangiles*, p. 345.

(3) Livre V, vers 49-50. Ces vers prouvent que le poème a été écrit sous le règne d'Adrien. Après la mort de ce prince, une telle adulation ne se comprendrait plus. L'auteur sibyllin est si profondément juif, il maudit si énergiquement les destructeurs de la nation juive, qu'on ne peut supposer qu'il eût parlé d'Adrien en termes si flatteurs après la guerre de Bar-Coziba. Voir ci-après, p. 708. La manière brève dont il est question des successeurs d'Adrien (v. 50-51), loin de placer le poème sous le règne d'Antonin ou de Marc-Aurèle, prouve au contraire qu'Adrien vivait encore; autrement l'auteur, au lieu d'apostropher ce dernier d'une manière aussi exceptionnelle, eût continué son énumération d'empereurs sur le même plan (comp. VIII, 65 ss; III, 52). Enfin ce qui est dit de Jérusalem (vers 249 ss, 259 ss) me semble antérieur à la construction d'Ælia.

(4) Καὶ πάντα νοήσει. Au l. VIII, v. 56, ceci est entendu de la magie. *Cuncta de se scisse.* Spartien, *Ælius*, 3.

(5) Vers 50. Ce vers et le suivant sont vagues à dessein. L'intervalle entre les adoptions d'Antonin, de Verus, de Marc-Aurèle, et la mort d'Adrien est beaucoup trop court pour qu'on y puisse placer la composition du poème. Comp. *Carm. sibyll.*, VIII, 50 ss.

les plus sombres; tous les fléaux se déchaînent à la fois, les hommes deviennent absolument pervers. Ce sont les douleurs de l'enfantement messianique (1). Néron, mort depuis plus de cinquante ans, est encore le cauchemar de l'auteur (2). Ce dragon funeste, cet histrion, ce meurtrier de ses proches, cet assassin du peuple élu, cet allumeur de guerres sans fin, reviendra pour s'égaler à Dieu. Chez les Mèdes et les Perses, qui l'ont accueilli, il trame les plus noirs complots. Porté par les Parques à travers les airs, il arrivera bientôt pour être de nouveau le fléau de l'Occident. L'auteur vomit contre Rome une invective plus ardente encore (3) que celle par laquelle il a débuté :

« Instable, perverse, réservée aux pires destins, principe et fin de toute souffrance, puisque c'est dans ton sein que la création périt et renaît sans cesse, source du mal, fléau, point où tout aboutit pour les mortels, quel homme t'a jamais aimée? Qui ne te déteste intérieurement? Quel roi détrôné a fini en paix chez toi sa vie respectable? Par toi le monde a été changé dans ses plus intimes replis... Autrefois existait au sein de l'humanité l'éclat d'un brillant soleil, c'était le rayon de l'unanime esprit des prophètes, qui portait à tous la nourriture et la vie. Ces biens, tu les as détruits. Voilà pourquoi, maîtresse impérieuse, origine et cause des plus grands maux, l'épée et le désastre tomberont sur toi..... Écoute, ó fléau des hommes, l'aigre voix qui t'annonce le malheur. »

Une race divine de bienheureux juifs, venus du ciel, habitera Jérusalem, qui, du point où elle est, s'étendra jusqu'à Jaffa et montera jusqu'aux nues. Plus de trompettes, plus de guerre; de toutes parts s'élèveront des trophées éternels, des trophées consacrant les victoires remportées sur le mal.

« Alors redescendra du ciel un homme extraordinaire, qui a étendu ses mains sur un bois fructueux, le meilleur des Hébreux, qui autrefois arrêta le soleil par ses belles paroles et ses saintes lèvres. »

(1) Vers 74. Ὑστατίῳ καιρῷ, ὅτε πάγκακοι ἄνδρες ἔσονται.
(2) Vers 28 ss, 137 ss, 215 ss, 410 ss.
(3) Livre V, vers 227 ss.

Voilà Jésus sans nul doute, Jésus jouant d'une façon allégorique, par son crucifiement, le rôle de Moïse, tenant les bras étendus (1), et de Josué (2), sauveur du peuple.

« Cesse enfin de te déchirer le cœur, ô fille de race divine, ô trésor, ô seule fleur aimable, lumière charmante, plante exquise, germe chéri (3), gracieuse et belle ville de Judée, toujours remplie du son des hymnes inspirés. Le pied impur des Grecs (4), au cœur plein de complots, ne foulera plus ton sol; mais tu seras entourée des respects de tes illustres enfants, qui dresseront la table (5) aux accords des muses saintes, avec des sacrifices de tout genre et des prières pieuses. Alors les justes qui ont supporté les peines de l'angoisse trouveront plus de bonheur qu'ils n'ont souffert de maux. Ceux, au contraire, qui ont lancé leurs blasphèmes sacrilèges contre le ciel seront réduits à se taire et à se cacher, jusqu'à ce que la face du monde change. Une pluie de feu brûlant tombera des nuées; les hommes ne cueilleront plus le doux épi de la terre; plus de semailles, plus de labours, jusqu'à ce que les mortels reconnaissent le Dieu suprême, immortel, éternel, et qu'ils cessent d'honorer des choses mortelles, des chiens, des vautours, à qui l'Égypte a voulu qu'on offre l'hommage de bouches profanes et de lèvres insensées. La terre sacrée des seuls Hébreux (6) portera d'elle-même toutes les choses refusées aux autres hommes; des ruisseaux de miel s'échapperont des rochers et des fontaines, un lait d'ambroisie coulera pour les justes, parce qu'ils ont espéré, avec une piété ardente et une foi vive, en un seul Dieu, père de toute chose, unique, suprême (7). »

Enfin le fuyard parricide, trois fois annoncé, rentre en scène (8). Le monstre inonde la terre de sang. Il prend la ville de Rome, y allume un incendie comme on n'en vit jamais. Une mêlée générale du monde s'ensuit; tous les

(1) *Exode*, XVII, 12.
(2) Dans la traduction des Septante, Josué est appelé Ἰησοῦς. Comp. Justin, *Dial.*, III, 113.
(3) Comparez l'*Apocalypse* d'Esdras. *Les Évangiles*, p. 247.
(4) C'est-à-dire des païens.
(5) La table eucharistique, remplaçant les sacrifices anciens.
(6) Comparez vers 327 ss. Cf. *les Évangiles*, p. 351.
(7) Vers 259 ss.
(8) Vers 360 ss. Cf. Lactance, *De mort. persecut.*, 2.

rois, tous les aristocrates périssent, afin de préparer la paix aux hommes justes, c'est-à-dire aux juifs et aux chrétiens. La joie de l'auteur sur la ruine de Rome éclate une troisième fois.

« Parricides, laissez là votre fierté et votre orgueil coupable, vous qui réserviez pour les enfants vos embrassements infâmes, qui placiez dans des maisons de débauche des jeunes filles jusque-là pures, exposées maintenant aux violences et aux derniers opprobres (1)... Tais-toi, malheureuse ville méchante, autrefois pleine de rire. Dans ton sein les vierges sacrées ne retrouveront plus le feu divin qu'elles alimentent; car il s'est éteint, ce feu conservé si précieusement, quand je vis pour la seconde fois un autre temple tomber à terre (2), livré aux flammes par des mains impures, temple toujours florissant, sanctuaire permanent de Dieu, bâti par les saints et incorruptible pour l'éternité... Ce n'est pas, en effet, un dieu fait de commune argile que cette race adore; chez elle, l'habile ouvrier ne façonne pas le marbre; l'or, employé à séduire les âmes, n'est pas l'objet d'un culte. Mais ils honorent par des sacrifices et de saintes hécatombes le grand Dieu dont le souffle anime tout ce qui vit. »

Un homme élu (3), le Messie, descend du ciel, remporte la victoire sur les païens, bâtit la ville aimée de Dieu (4), qui renaît plus brillante que le soleil, y fonde un temple incarné (5), une tour de plusieurs stades de front, atteignant les nuées, pour que tous les fidèles voient la gloire de Dieu. Les sièges de la civilisation antique, Babylone, l'Égypte, la Grèce, Rome, disparaissent les uns après les autres; les colosses d'Égypte, en particulier, se renversent et jonchent le sol; mais un des prêtres vêtus de lin convertit ses compa-

(1) Allusion aux filles juives qui furent mises à Rome dans des maisons de prostitution, après la victoire de Titus. Josèphe, *B. J.*, VI, IX, 2-4. Cf. Derenbourg, *Palestine d'après les Thalmuds*, p. 293-294.

(2) La sibylle est censée vivre toujours et assister sans perdre son identité aux événements de l'histoire. C'était une opinion répandue que, au moment où le temple de Jérusalem tomba sous Vespasien, le feu du temple de Vesta s'éteignit à Rome.

(3) Ἀνὴρ μακαρίτης (vers 413).

(4) Cf. *Apoc.*, XX, 9.

(5) Ἔνσαρκον (v. 422).

triotes, leur fait abandonner leurs vieux rites et bâtir un temple au vrai Dieu (1). Cela n'arrête pas la fin du monde antique. Les constellations se heurtent; les corps célestes tombent sur la terre, et le ciel reste sans astres (2).

Il y avait donc sous Adrien, en Égypte, un groupe de pieux monothéistes pour qui les Hébreux étaient encore le peuple juste et saint par excellence (3), aux yeux desquels la destruction du temple de Jérusalem était le crime irrémissible, vraie cause de la ruine de l'Empire romain, qui entretenaient un nid de haine et de calomnies contre les Flavius (4), qui espéraient la résurrection du temple et de Jérusalem, concevaient le Messie comme un homme élu de Dieu, voyaient ce Messie dans Jésus et lisaient l'*Apocalypse* de Jean (5). L'Égypte nous a depuis longtemps habitués aux singularités en ce qui concerne l'histoire juive et chrétienne; son développement religieux n'était pas synchronique à celui du reste du monde. Des accents comme ceux que nous venons d'entendre ne durent guère trouver d'écho ni dans le judaïsme pur, ni dans les Églises de saint Paul. La Judée surtout n'eût pas consenti, ne fût-ce qu'une heure, à considérer Adrien comme le meilleur des hommes ni à fonder sur lui de telles espérances.

(1) Vers 491 ss (cf. vers 504). Idée inspirée par *Isaïe*, XIX, 18-25, et par le temple d'Onias (Josèphe, *Ant.*, XIII, III, 1).

(2) Vers 511-530.

(3) Ἑβραίων ἅγιοι πιστοὶ καὶ ναὸς ἀληθής. Vers 160.

(4) Vers 39. L'auteur sibyllin admet l'idée populaire que Titus détrôna son père Vespasien. Voir ci-dessus, p. 389, note 3.

(5) Comparez par exemple, *Carm. sibyll.*, V, 154-160, à *Apoc.*, XI, 1; XVII, 5.

CHAPITRE II

RECONSTRUCTION DE JÉRUSALEM

Dans ses pérégrinations en Syrie, Adrien vit le site où avait été Jérusalem. Depuis cinquante-deux ans, la ville était assise en sa désolation, n'offrant aux yeux qu'un tas d'immenses blocs descellés et renversés les uns sur les autres. Seuls quelques groupes de pauvres maisons, la plupart chrétiennes, se détachaient sur le sommet du mont Sion. L'emplacement du temple était plein de chacals. Un jour que Rabbi Aquiba vint avec quelques compagnons y faire un pèlerinage, un de ces animaux s'échappa de l'endroit où était le saint des saints. Les pèlerins fondirent en larmes : « Quoi ! se dirent-ils, c'est ici le lieu dont il est écrit : « Le profane qui s'en approche sera mis à mort », et voilà les chacals qui s'y promènent ! » Aquiba, au contraire, éclata de rire et montra si bien le lien des prophéties que tous s'écrièrent : « Aquiba, tu nous as consolés ! Aquiba, tu nous as consolés (1) ! »

Ces ruines inspirèrent à Adrien la pensée que lui inspiraient toutes les ruines, le désir de relever la ville détruite, de la coloniser, de lui donner son nom ou celui de sa famille. La Judée serait ainsi rendue à la culture (2). Jérusalem, élevée au rang de place forte entre les mains des Romains,

(1) *Talm.* de Bab., *Maccoth.*, 24 *b;* Midrasch rabba sur *Lament.*, v, 18 (fol. 81 *c*)

(2) C'est la signification des bœufs attelés qui figurent sur la monnaie de fondation (Madden, *Jewish coinage*, p. 212-213; de Saulcy, pl. xv, n° 5). C'est bien à tort qu'on a vu là l'*aratum templum* de saint Jérôme, *In Zach.*, viii, (III, 1754, Martianay), et de Mischna, *Taanith*, iv, 7; *Talm.* de Jér., *Taanith*, iv. 8, fol. 69 *b*, cf. *Michée*, iii, 12. Voir Vaillant, *De num. aer. col.*, I, p. 155, 224. Peut-être l'enceinte de la colonie fut-elle tracée par un sillon.

devait servir à tenir en échec les populations juives (1). Toutes les villes de Syrie, d'ailleurs, Gérase, Damas, Gaza, Pétra, se rebâtissaient à la romaine, inauguraient des ères nouvelles ou prenaient le nom du dieu voyageur (2). Jérusalem était trop célèbre pour faire exception dans ce mouvement de dilettantisme historique et d'universelle rénovation.

Il est probable que, si les juifs avaient été moins entiers dans leurs idées, si quelque Philon de Byblos avait existé parmi eux pour présenter le passé juif comme une variété simplement glorieuse et intéressante entre les diverses littératures, religions, philosophies de l'humanité, le curieux et intelligent Adrien eût été enchanté et eût rebâti le temple, non pas précisément comme le voulaient les docteurs, mais à sa façon éclectique, en grand amateur de cultes anciens qu'il était. Le *Talmud* est plein des conversations d'Adrien avec les rabbins célèbres (3), conversations fictives assurément, mais qui répondent bien au caractère de cet empereur, bel esprit, grand causeur, questionneur, curieux de choses bizarres, avide de tout savoir pour en plaisanter ensuite. Mais la pire injure qu'on puisse faire aux partis absolus est d'être tolérant pour eux. Les juifs ressemblaient tout à fait sous ce rapport aux catholiques exaltés de nos jours. De telles convictions ne souffrent pas qu'on leur fasse raisonnablement leur part; elles veulent être tout. Se voir traitée comme une secte entre tant d'autres est pour la religion qui se croit la seule vraie une souveraine injure; on aime mieux être hors la loi, persécuté; cette situation violente paraît une marque de divinité. La persécution plaît aux croyants; car, dans ce fait

(1) Dion Cassius, LXIX, 12; *Chronique d'Alexandrie*, à l'année 119; Epiphane, *De mensuris*, 14-15. Eusèbe (*H. E.*, IV, VI, 4) et saint Jérôme (*Chron.*, aux années 7 et 20 d'Adrien; *Epist.* XXVII et CXXIX) placent la construction d'Ælia après la guerre; mais le récit de Dion, de la *Chronique d'Alexandrie*, d'Épiphane, doit être préféré. La monnaie de fondation d'Ælia (Madden, p. 212) ne porte pas P. P. Elle est donc antérieure à 129.

(2) *Corpus inscr. gr.*, 4667; monnaies de Gérasa, de Damas, de Pétra, de Gaza.

(3) En particulier, Rabbi Josué, *Bereschith rabba*, ch. XXVIII, LXXVIII, *init.*; Midrasch sur *Ruth*, I, 17; sur *Koh.*, I, 7; sur *Esther*, IX, 2; *Talm.* de Bab., *Hagiga*, 5 *b*; *Berakoth*, 56 *a*. Comparez le roman philosophique de Secundus.

que les hommes les détestent, ils trouvent une marque de leur prérogative, la méchanceté des hommes, selon eux, étant naturellement ennemie de la vérité.

Rien ne prouve qu'Adrien, voulant relever Jérusalem, ait consulté les juifs ou cherché à se mettre d'accord avec eux (1). Rien ne porte à croire non plus qu'il ait eu des rapports avec les chrétiens de Palestine, qui extérieurement se distinguaient moins des juifs que les chrétiens des autres pays. Aux yeux des chrétiens, toutes les prophéties de Jésus auraient paru renversées si le temple eût été rebâti (2). Chez les juifs, au contraire, l'attente d'une reconstruction du temple était universelle. Le judaïsme de Iabné, sans temple, sans culte, avait paru un court interrègne. Les usages supposant le temple debout étaient conservés. La dîme continuait d'être payée aux prêtres; les préceptes de pureté lévitique ne cessaient pas d'être strictement gardés. On ajournait les sacrifices obligatoires au temps où la reconstruction aurait eu lieu (3); mais cette reconstruction ne pouvait s'exécuter que par les juifs; le moindre manquement aux prescriptions légales eût suffi pour faire crier au sacrilège (4). Mieux valait, aux yeux du pieux israélite, voir le sanctuaire habité par les bêtes de la nuit que d'être redevable de sa restauration à un rieur profane qui, après l'avoir relevé, n'eût pas manqué de faire quelque épigramme sur les dieux bizarres dont parfois il rétablissait les autels.

Jérusalem était pour les juifs une chose presque aussi sainte que le temple. A vrai dire, on ne distinguait pas l'un de l'autre et, dès ce temps, on désignait déjà la ville

(1) L'autorité *Bereschith rabba*, c. 64, est bien faible. Cf. Épiphane, *De mensuris*, 14, οὐ μὴν τὸ ἱερον.

(2) Épître de Barnabé, c. 16 (éd. de Gebhardt et Harnack, ou 2e éd. de Hilgenfeld). Je lis, avec Hilgenfeld, νῦν καὶ αὐτοὶ οἱ τῶν ἐχθρῶν ὑπηρέται, entendant par là les chrétiens. C'est à tort qu'on a voulu conclure de ce passage que les juifs commencèrent à rebâtir le temple. Il s'agit là seulement de la reconstruction spirituelle du temple, comme l'auteur l'explique : πῶς οὖν οἰκοδομηθήσεται, etc. Voir *Les Évangiles*, p. 260.

(3) *Talm.* de Jér., *Schabbath*, 1, 6. Comp. les dix-huit bénédictions et la phrase fréquente מהר יבנה בית המקדש. (Derenbourg, *Palestine*, p. 403.)

(4) *Bereschith rabba*, c. 64.

par le nom de *Beth hammiqdas* (1). Le sentiment qu'éprouvèrent les *hasidim*, quand ils apprirent que la cité de Dieu allait se relever sans eux, fut la rage. On était au lendemain des exterminations de Quietus et de Turbo. Une terreur extraordinaire pesait sur la Judée; remuer était impossible; mais dès lors il fut permis de prévoir pour l'avenir une révolution plus terrible encore que celles qui avaient précédé.

Dès 122, probablement, Adrien donna ses ordres, et la reconstruction fut commencée. La population fut surtout composée de vétérans et d'étrangers (2). On n'eut sans doute pas besoin d'en écarter les juifs; leurs propres sentiments eussent suffi pour les faire fuir. Au contraire, il semble que les chrétiens rentrèrent dans la ville, dès qu'elle fut habitable, avec un certain empressement (3). On divisa la cité en sept quartiers ou îlots, à la tête de chacun desquels était un amphodarque (4). Les immenses soubassements du temple, existant encore, invitaient à y placer le sanctuaire principal de la ville nouvelle (5). Adrien prenait soin que les temples qu'il élevait dans les provinces orientales rappelassent le culte de Rome et le lien des provinces avec la métropole (6). Pour bien indiquer la victoire de Rome sur un culte local, on dédia le temple à Jupiter Capitolin (7), le dieu de Rome par excellence, dieu

(1) بيت المقدس des Arabes.

(2) Dion Cassius, LXIX, 12, ἀλλοφύλους; Eusèbe, *Théoph.*, 9; Vaillant, *De num. aer. col.*, I, p. 221.

(3) Cela résulte d'Épiphane, *De mensuris*, 14, 15. Comp. Eusèbe, *H. E.*, IV, VI, 4 (Moïse de Khorène, II, 60).

(4) *Chronique d'Alexandrie*, à l'année 119.

(5) Dion Cassius (LXIX, 12) [Xiphilin?] dit que le temple de Jupiter Capitolin fut bâti ἐς τὸν τοῦ θεοῦ τόπον. Après Constantin, le temple de Jupiter fut certainement démoli. Les Pères de l'Église présentent d'ordinaire, en vertu d'idées préconçues, l'emplacement du temple comme un champ en jachère. Omar n'y trouva, dit-on, qu'un tas d'immondices (Modjir eddîn, p. 35, 41-43, trad. Sauvaire, p. 153, 226-227, éd. du Caire). Les débris qu'on lui montra (Guillaume de Tyr, I, 2) étaient sans doute des restes du temple de Jupiter. Il en était probablement de même des pans de murs que, du temps de saint Cyrille (*Catéch.* XV, 15), d'Eusèbe (*Démonstr. évang.*, VIII, p. 406-407) et du *Pèlerin de Bordeaux* (p. 17, Tobler), l'on donnait pour des restes de l'ancien temple. La confusion est évidente dans Modjir eddîn, p. 35.

(6) Ainsi, à Éphèse, il élève un temple à la Fortune de Rome.

(7) Dion Cassius, LXIX, 12; Eusèbe, *H. E.*, IV, 6; saint Jérôme, sur *Isaïe*, II, 8.

dont l'attitude et la tenue grave rappelaient Jéhovah, et auquel, depuis Vespasien, les juifs payaient tribut. L'édifice était tétrastyle; comme dans la plupart des temples de Syrie élevés à partir d'Adrien, l'entablement du fronton était interrompu par une arcade, sous laquelle était placée la statue colossale du dieu (1).

Le culte de Vénus n'était pas moins désigné que celui de Jupiter au choix du fondateur de la colonie. Adrien élevait partout des temples à cette divinité protectrice de Rome, et la plus importante de ses constructions personnelles fut ce grand temple de Vénus et Rome, dont les restes se voient encore près du Colisée. Il était naturel que Jérusalem, à côté du temple de Jupiter Capitolin, eût son temple de Vénus et Rome. Le hasard voulut que ce second temple ne fût pas éloigné du Golgotha (2). Cela donna lieu plus tard, de la part des chrétiens, à des réflexions singulières (3). On vit dans ce voisinage une injure au christianisme, à laquelle certainement Adrien ne pensa point. Les travaux avancèrent lentement et, quand Adrien, deux ans après, reprit la route de l'Occident, la nouvelle *Colonia Ælia Capitolina* était encore plutôt un projet qu'une réalité.

Il circula longtemps parmi les chrétiens un récit singulier : c'est qu'un Grec de Sinope, nommé Aquila (4), qui

(1) Voir les monnaies d'Ælia dans Madden, p. 212 ss, Saulcy, *Numism. jud.* pl. XVI et XVIII. Cf. Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 62, et les monnaies impériales des villes de Syrie.

(2) *Vie de Jésus*, p. 344, note 6.

(3) Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 26; saint Jérôme, *Epist.* 49 à Paulin (IV, 2e part., p. 564, Martianay); Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, II, 31 (cf. 30); Sozomène, II, 1; Socrate, I, 17.

(4) Épiphane. *De mensuris*, 14-15 (comp. l'abrégé *De LXX interpretibus* attribué à Épiphane); Sifra, sect. *Behar*, 1, 9. Nous croyons le récit d'Épiphane vrai pour le fond; mais il a dû confondre Aquila, le traducteur de la Bible, avec un homonyme; le traducteur, en effet, semble avoir été un juif, élève d'Aquiba. Il se peut aussi que ce soit par confusion avec Aquila, le mari de Priscille (*Act.*, XVIII, 2), et avec Théodotion (Épiphane, *De mensuris*, 17), qu'Irénée qualifie Aquila de Ποντικός et que saint Épiphane le fait naître à Sinope. Le Sifra a pu suivre une donnée créée par les chrétiens. Le αὐτοῦ πενθερίδην de saint Épiphane, qui ferait d'Aquila le beau-père, le gendre ou du moins un allié d'Adrien, a aussi son écho dans Midrasch *Tanhouma* (sect. *Mischpatim*, init., p. 26 *b*, éd. Amsterdam). Selon certains critiques, cette prétendue parenté viendrait d'une confusion avec l'Aquila du roman des *Recognitions* (VIII, 7 ss)

fut nommé par Adrien intendant des travaux pour la reconstruction d'Ælia, connut à Jérusalem les disciples des apôtres et, frappé de leur piété et de leurs miracles, se fit baptiser. Mais le changement des mœurs ne suivit pas celui de la foi. Aquila était adonné aux folies de l'astronomie judiciaire (1); chaque jour il tirait son horoscope; il passait pour un savant de premier ordre en ces matières. Les chrétiens voyaient de telles pratiques de mauvais œil; les chefs de l'Église adressèrent leurs remontrances au nouveau confrère, qui n'en tint aucun compte et se raidit contre l'avis de l'Église. L'astrologie l'entraîna dans de graves erreurs sur le destin et la fatalité. Cet esprit incohérent voulait associer des choses opposées et qui juraient d'être ensemble. L'Église le reconnut impropre au salut, et le chassa, ce dont il garda une rancune profonde. Ses relations avec Adrien purent être l'occasion des connaissances particulières que cet empereur paraît avoir eues des chrétiens.

lequel est censé frère de Clément et membre de la famille flavienne. On ne sait comment se retrouver dans ce dédale d'erreurs, rendu inextricable par les confusions entre Aquila, Onkelos, Clément, Cléonyme, Calonyme. En tout cas, jamais parent d'Adrien n'a pu porter le nom d'Aquila. Pour les traditions talmudiques relatives aux rapports entre Adrien et Aquila, voir *Talm.* de Jér., *Hagiga*, II, 1; Grætz, *Geschichte der Juden*, IV, 2e éd., p. 443, note.

(1) Ce trait convient bien à un homme de l'entourage d'Adrien, lequel était immodérément livré à ces vanités. Ammien Marcellin, XXV, 4; Spartien, *Ælius Verus*, 3.

CHAPITRE III

TOLÉRANCE RELATIVE D'ADRIEN
PREMIERS APOLOGISTES

Les temps étaient à la tolérance (1). Les collèges, les associations pieuses se multipliaient de toutes parts (2). En l'an 124 (3), l'empereur reçut une lettre de Quintus Licinius Silvanus Granianus, proconsul d'Asie, écrite dans un sentiment tout à fait analogue à celui qui avait dicté à Pline sa belle lettre d'honnête homme. Les fonctionnaires romains sérieux répugnaient tous à une procédure qui admettait des crimes implicites, qu'on était censé avoir commis par le fait seul du nom que l'on portait. Granianus montrait ce qu'il y avait d'injuste à condamner les chrétiens sur de vagues rumeurs, fruit de l'imagination populaire, sans qu'on pût les convaincre d'aucun crime qualifié, autre que celui de leur profession même. Le tirage au sort des provinces consulaires ayant eu lieu peu après, Granianus eut pour successeur Caïus Minicius Fundanus, philosophe et lettré de distinction, ami de Pline et de Plutarque (4), qui le fait interlocuteur d'un de ses dialogues

(1) Cf. *I Tim.*, II, 2.

(2) Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 197-199. Comp. Cavedoni, *Cenni cronologici interno alla data precisa delle principali apologie*, etc. Modène, 1855; Borghesi, *Œuvres complètes*, VIII, p. 464 ss.

(3) Mommsen, *De collegiis apud Romanos*, ch. IV et V. « *Sed religionis causa coïre non prohibentur.* » Digeste, XLVII, XXII, *De coll. et corp.*

(4) Pline, *Epist.*, I, 9; IV, 15; V, 16; Plutarque, *De cohib. ira*, en tête; *De tranquill. animi*, 1. Voir Waddington, l. c.; Mommsen, index de Pline le Jeune, éd. Keil, p. 419.

philosophiques. Adrien répondit à Fundanus par le rescrit suivant (1) :

« Adrien à Minicius Fundanus. J'ai reçu la lettre que m'a écrite Licinius (2) Granianus, homme illustre, à qui tu as succédé. L'affaire ne me paraît pas pouvoir être laissée sans enquête, de peur que des gens, paisibles d'ailleurs, ne soient inquiétés et qu'un champ libre ne soit ouvert aux calomniateurs. Si donc des personnes de ta province ont, comme ils le prétendent, des griefs solides à alléguer contre les chrétiens, et qu'ils puissent soutenir leur accusation devant le tribunal, je ne leur défends pas de suivre la voie légale; mais je ne leur permets pas de s'en tenir à des pétitions et à des cris tumultuaires. En pareil cas, le mieux est que tu prennes toi-même connaissance de la plainte. Si quelqu'un donc se porte accusateur et démontre que les chrétiens commettent des infractions aux lois, ordonne même des supplices selon la gravité du délit. Mais aussi, par Hercule, si quelqu'un dénonce calomnieusement l'un d'entre eux, punis le dénonciateur de supplices plus sévères encore, proportionnés à sa méchanceté. »

(1) Plusieurs critiques ont élevé des objections contre l'authenticité de cette lettre. Certes, le rescrit d'Adrien n'a pas les mêmes garanties d'authenticité que la lettre de Pline; il ne nous a pas été conservé par les recueils païens. Il faudrait, pour que la parité fût exacte, que nous eussions le recueil officiel des lettres administratives d'Adrien, et que la lettre à Minicius Fundanus y figurât à sa place. Néanmoins la pièce nous est venue dans de bonnes conditions d'authenticité. L'original latin en fut, à ce qu'il semble, inséré par saint Justin dans sa première *Apologie* (ch. LXVIII et LXIX). Eusèbe la traduisit en grec (*Hist. Eccl.*, IV, VIII et IX; cf. *Chron.*, an 8 ou 10 d'Adrien); cette traduction, vu l'incapacité où étaient les copistes orientaux de transcrire le latin, prit dans les manuscrits de Justin la place de l'original; peut-être Rufin nous a-t-il conservé cet original. Méliton (dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 10) rappelle la lettre, il est vrai en compagnie de pièces apocryphes. Cf. Tertullien. *Apol.*, 5. Ce qui a fait du tort au rescrit d'Adrien, c'est le prétendu rescrit d'Antonin (Eusèbe, *H. E.*, IV, XIII), fabriqué vers l'an 165, et dont tous les critiques, à la suite de Tillemont, reconnaissent la fausseté. Le prétendu rescrit d'Antonin fait allusion au rescrit d'Adrien; mais ce n'est pas la seule fois qu'on verrait une pièce apocryphe chercher à se donner créance en s'appuyant sur une pièce vraie. Les travaux de M. Waddington (l. c.) relatifs aux légats impériaux de la province d'Asie, en fixant la date des proconsulats de Granianus et de Minicius Fundanus, et en donnant les lignes essentielles de leur carrière politique, ont ajouté à l'opinion traditionnelle beaucoup de solidité.

(2) Justin et Eusèbe portent *Serenius*. Mais les inscriptions (*Corpus inscr. lat.*, II, 4609; Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, 4496, Borghesi, *Œuvres complètes*, VIII, p. 56) ont *Licinius*.

Il paraît qu'à d'autres consultations du même genre Adrien répondit de la même manière (1). Les libelles contre les chrétiens se multipliaient de toutes parts (2); ces délations constituaient un métier lucratif, car le délateur avait une partie des biens du condamné. En Asie surtout, les réunions provinciales, accompagnées de jeux (3), aboutissaient presque toujours à des exécutions. Comme couronnement de la fête, la foule demandait le supplice de quelques malheureux. La redoutable acclamation : « Les chrétiens aux lions ! » devenait ordinaire dans les théâtres; or il était rare que l'autorité ne se prêtât pas à de telles acclamations du peuple assemblé (4). L'empereur, on vient de le voir, s'opposait autant qu'il pouvait à ces méchancetés; le vrai coupable, c'étaient les lois de l'empire, qui donnaient du corps à des accusations vagues que le caprice de la multitude interprétait à son gré.

Adrien passa l'hiver de 125-126 à Athènes (5). C'est surtout dans ce rendez-vous de tous les hommes cultivés qu'il éprouva de vives jouissances. La Grèce était devenue comme un jouet dont s'amusaient les Romains lettrés. Bien rassurés sur les conséquences politiques, ils se donnaient le libéralisme facile de restaurer le Pnyx, les assemblées du peuple, l'Aréopage, d'élever des statues aux grands hommes du passé, de remettre à l'essai les vieilles constitutions, de refaire la *panhellénie*, la confédération de prétendues villes libres. Athènes était le centre de ces enfantillages. Des Mécènes éclairés y avaient élu domicile, en particulier Hérode Atticus, l'un des esprits les plus distingués du temps, et ces Philopappus, derniers descendants des rois de la Comagène et des Séleucides, qui élevaient vers ce temps sur la colline du Musée (6) un monument qui existe encore.

(1) Méliton, l. c. Cf. Tertullien, *Apol.*, 5.

(2) Quadratus, voir ci-après, p. 407; Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 26; prétendu rescrit d'Antonin (*ibid.*, IV, 13); Athénagore, *Leg.*, c. 1.

(3) Ce qu'on appelait τὸ κοινὸν Ἀσίας.

(4) Tertullien, *Apol.*, 40; Saint Cyprien, *Epist.* 53, 56.

(5) Eusèbe, *Chron.*, p. 166, 167, Schœne; *Corpus inscr. gr.*, 6280 (t. III, p. 925); Aurelius Victor, *Epitome*, XIV, 2.

(6) *Corpus inscr. gr.*, nº 362.

Ce monde de professeurs, de philosophes et de gens d'esprit était le véritable élément d'Adrien. Sa vanité, son talent, son goût pour la conversation brillante, se trouvaient à leur aise au milieu de confrères qu'il honorait en se faisant leur égal, sans rien abdiquer au fond de sa prérogative. Il était habile disputeur, et se figurait ne devoir l'avantage, qui lui restait toujours, qu'à son talent personnel (1). Malheur à ceux qui le blessaient ou l'emportaient sur lui dans la discussion ! Le Néron, habilement dissimulé, qu'il y avait en lui, se réveillait alors. Ce qu'il fonda de chaires nouvelles, ce qu'il donna de pensions littéraires ne se peut calculer. Il prenait au sérieux ses titres d'archonte et d'agonothète. Il fit lui-même une constitution pour Athènes en combinant à doses égales les lois de Solon et celles de Dracon, et voulut voir si elle fonctionnerait. La ville fut toute renouvelée. Le temple de Jupiter Olympien, près de l'Ilissus, commencé par Pisistrate, l'une des merveilles du monde, fut achevé, et l'empereur en prit le titre d'Olympien (2). Dans l'intérieur de la ville, un vaste ensemble carré de temples, de portiques, de gymnases, d'établissements d'instruction publique, data de lui (3). Tout cela est loin assurément de la perfection de l'Acropole; mais ces constructions surpassaient tout ce qu'on avait jamais vu par la rareté des marbres et la richesse des décorations. Un Panthéon central contenait le catalogue des temples que l'empereur avait bâtis, réparés ou ornés, et des dons qu'il avait faits aux villes tant grecques que barbares. Une bibliothèque, ouverte à tous les citoyens d'Athènes, occupait une aile spéciale. Sur un arc, qui est venu jusqu'à nous, Adrien fut égalé à Thésée; un quartier d'Athènes reçut le nom d'*Hadrianopolis* (4).

(1) Une épigramme de sa composition a été trouvée à Thespies. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*-, 1870, p. 56-57.

(2) Spartien, 13; Dion Cassius, LXIX, 16; *Corpus inscr. gr.*, nos 321 ss; *Corpus inscr. lat.*, t. III, no 548; médailles de Nicomédie, de Cyzique, d'Éphèse, de Tarse, de Laodicée, etc.

(3) C'est le groupe de ruines avoisinant le marché actuel et la caserne.

(4) Pausanias, I, v, 5; XIX, 9; Spartien, 20; Leake, p. 151 ss, 174 ss (trad. franç.); *Corpus inscr. gr.*, no 520. Les monuments de la reconnaissance ou de l'adulation athénienne envers Adrien sont innombrables. *Corpus inscr. gr.*, nos 321 ss; notez no 346; Pausanias, I, XXIV, 7.

L'activité intellectuelle d'Adrien était sincère; mais il manquait d'esprit scientifique (1). Dans ces réunions de sophistes, toutes les questions divines et humaines furent discutées; aucune ne fut résolue. Il ne semble pas que l'on y soit allé jusqu'au rationalisme complet. L'empereur faisait en Grèce l'effet d'un homme très religieux (2) et même superstitieux (3). Il voulut être initié aux mystères d'Éleusis (4). En somme, ce qui bénéficiait de tout cela, c'était le paganisme. La liberté de discussion, cependant, étant une bonne chose, il en résulte toujours du bien. Phlégon, secrétaire d'Adrien, peut avoir eu quelques connaissances de la légende de Jésus (5). Cette large ouverture que prit l'esprit de controverse sous Adrien donna naissance à un genre de littérature chrétienne tout nouveau, à la littérature apologétique, qui va jeter un si grand éclat durant le siècle des Antonins.

Le christianisme, prêché à Athènes soixante-douze ans auparavant, y avait fructifié. L'Église d'Athènes n'eut jamais la suite et la fermeté de certaines autres (6); son caractère à part fut de produire des penseurs chrétiens individuels. L'apologétique naquit et devait naître dans son sein (7).

Plusieurs des individus qu'on appelait spécialement « philosophes » avaient adhéré à la doctrine de Jésus. Ce nom de philosophe impliquait des mœurs graves et un costume à part, sorte de manteau, qui désignait celui qui le portait, quelquefois aux quolibets, le plus souvent aux respects des passants (8). En embrassant le christianisme, les philo-

(1) On peut s'en faire une idée par les écrits de Phlégon, son érudit de prédilection, dont la crédulité est extrême.

(2) Pausanias, I, v, 5; saint Jérôme, *De viris ill.*, c. 19; *Epist.*, 83 (84); Spartien, *Adrien*, 22 (*contempsit* n'exclut pas la curiosité).

(3) Dion Cassius, LXIX, 11, 22; Spartien, *Adrien*, 16, 25, 26; *Ælius Verus*, 3, 4.

(4) Spartien, 13; Eusèbe, *Chron.*, Schœne, p. 166, 167; saint Jérôme, *De viris ill.* 19; Dion Cassius, LXIX, 11; *Carm. sibyll.*, VIII, 56; *Anthol. Palat.*, épigr. 234 (*Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, ancienne série, XLVII, p. 331).

(5) Origène, *Contre Celse*, II, 14, 33, 59.

(6) Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 23.

(7) Aristide et Athénagore furent sûrement des philosophes athéniens. Quadratus fut aussi probablement d'Athènes.

(8) Justin, *Dial. cum Tryph.*, 1; Origène, *Contre Celse*, III, 50; Martial, IV, 53; Juvénal, XIII, 121; Galien, *Therap. meth.*, XIII, 15, roman de Secundus (grec), init.; Ammien Marcellin, XIV, IX, 5.

sophes se gardaient de répudier leur nom et leur costume (1). De là une catégorie de chrétiens inconnue jusque-là. Écrivains et parleurs de profession, ces philosophes convertis devenaient tout d'abord les docteurs et les polémistes de la secte. Initiés à la culture grecque, ils avaient plus de dialectique et d'aptitude à la controverse que les prédicateurs purement apostoliques. Moment solennel, qui marque l'arrivée à la pleine conscience! Le christianisme, à partir de cette heure, eut ses avocats. Ils discutaient, et on discutait avec eux. Aux yeux du gouvernement, ils étaient des gens plus susceptibles d'être pris au sérieux que les bons adeptes, sans éducation, d'une superstition orientale. Jamais, jusqu'à présent, le christianisme n'avait osé s'adresser directement à l'autorité romaine pour demander que la fausse position qui lui était faite fût rectifiée. Le caractère d'aucun des empereurs qui avaient précédé n'invitait à de telles explications. La pétition eût sans doute été rebutée et n'aurait été lue de personne. La curiosité d'Adrien, sa facilité d'esprit, la pensée qu'on lui faisait plaisir en lui présentant quelque fait ou quelque argument nouveau, encouragèrent au contraire des ouvertures qui, sous Trajan, eussent été sans objet. Il se mêlait à cela une pensée aristocratique, flatteuse pour le souverain et l'apologiste. Déjà le christianisme dévoile la politique qu'il suivra constamment à partir du IVe siècle, et qui consistera surtout à traiter avec les souverains par-dessus la tête des peuples : « Avec vous, nous voulons bien discuter; mais la foule ne vaut pas l'honneur qu'on lui donne des raisons (2). »

Le premier essai en ce genre fut l'œuvre d'un certain Quadratus (3), personnage important de la troisième

(1) Ainsi Aristide (Eusèbe, *Chron.*, à l'an. 127; saint Jérôme, *De viris ill.*, 20); Méliton (titre du *De veritate*, en syriaque); Athénagore (titres de ses ouvrages); saint Justin (titres de ses ouvrages; *Dial. cum Tryph.*, init.; Eusèbe, *H. E.*, IV, VIII, 3).

(2) Σὲ μὲν καὶ λόγου ἠξίωσα· δεδιδάγμεθα γὰρ ἀρχαῖς... τιμὴν... ἀπονέμειν· ἐκείνους δὲ οὐχ ἡγοῦμαι ἀξίους τοῦ ἀπολογεῖσθαι αὐτοῖς. *Martyr. Polyc.*, 10.

(3) Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 3; *Chron.*, Schœne, p. 166-167; saint Jérôme, *De viris ill.*, 19; *Epist.*, 83 (84); Photius, cod. CLXII. Il est peu probable que Quadratus l'apologiste soit identique à l'évêque d'Athènes, Quadratus, successeur de Publius (Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 23). Denys de Corinthe (vers 170) présente le martyre de Publius et la restauration de l'Église d'Athènes;

génération chrétienne, que l'on dit même avoir été disciple des apôtres. Quadratus remit à l'empereur une apologie du christianisme qui s'est perdue, mais qui fut fort estimée durant les premiers siècles. Il s'y plaignait des tracasseries que de « méchantes gens » suscitaient aux fidèles, et prouvait l'innocuité de la foi chrétienne. Il allait plus loin et cherchait à convertir Adrien par l'argument tiré des miracles de Jésus. Quadratus prétendait que l'on avait connu vivant encore de son temps (1) quelques-uns de ceux qui avaient été guéris ou ressuscités par le Sauveur. Adrien se fût certainement fort amusé de voir un de ces vénérables centenaires, et son affranchi Phlégon en eût enrichi son traité *Sur les cas de longévité;* mais cela ne l'eût pas convaincu. Il avait été témoin de tant d'autres miracles! et il n'en avait tiré qu'une conclusion, c'est que le nombre des choses incroyables dans ce monde est infini. Phlégon, dans ses recueils tératologiques, avait donné place à plusieurs miracles de Jésus, et certainement Adrien avait plus d'une fois causé avec lui sur ce sujet (2).

Une autre apologie, ayant pour auteur un certain Aristide, philosophe athénien, converti au christianisme, fut aussi présentée à Adrien. Nous n'en savons rien, sinon qu'elle jouit parmi les chrétiens d'une estime égale à celle qu'obtint l'écrit de Quadratus. Ceux qui purent la lire admiraient l'éloquence, l'esprit de l'auteur et le bel usage qu'il avait su faire des passages des philosophes païens pour prouver la vérité de la doctrine de Jésus (3).

Ces écrits, frappants par leur nouveauté, purent n'être

par l'évêque Quadratus comme des faits qui viennent de se passer. Les martyrologes n'ont ici rien de solide. Le prophète Quadratus (Eusèbe, *H. E.*, III, 37; V, 17) était aussi sans doute un personnage différent de ces deux-là. La diffusion du nom de Quadratus à Athènes put tenir à Statius Quadratus, qui remplit les fonctions honorifiques de prêtre des Augustes à Athènes vers 140 (*Corpus inscr. gr.*, n° 337; Waddington, *Fastes*, p. 194, 220-221; cf. *Arch. des miss. scient.*, 2e série, t. IV, p. 538-539). Les Quadratus ayant de la notoriété sont du reste très nombreux à cette époque.

(1) Εἰς τοὺς ἡμετέρους χρόνους τινὲς αὐτῶν ἀφίκοντο.

(2) Origène, *Contre Celse*, II, 33, etc. Voir ci-dessus, p. 405.

(3) Eusèbe, l. c.; saint Jérôme, *De viris ill.*, 20. Usuard et Adon (31 août, 3 oct.) sont ici sans valeur. Comp. *Chronique d'Alexandrie*, à l'année 18 d'Adrien, en remarquant les fautes.

pas sans effet sur l'empereur. Des idées singulières en fait de religion lui traversaient l'esprit. Il semble que plus d'une fois il accorda au christianisme des marques d'un véritable respect (1). Il fit bâtir un grand nombre de temples ou basiliques sans inscription ni destination bien connues. La plupart restèrent inachevés ou non dédiés; on les appelait des *hadrianées* (2). Ces temples vides, sans statues, firent croire que c'était exprès qu'Adrien les avait fait bâtir ainsi. Au IIIe siècle, après qu'Alexandre Sévère eut réellement voulu bâtir un temple à Christ, les chrétiens répandirent l'idée qu'Adrien avait résolu d'en faire autant, et que les hadrianées avaient dû servir à l'installation de ce culte nouveau. Adrien, assurait-on, avait été arrêté parce que, en consultant les oracles sacrés, on y trouva que, si un pareil temple était bâti, tout le monde se ferait chrétien, si bien que les autres temples seraient abandonnés (3). Plusieurs de ces hadrianées, en particulier ceux de Tibériade et d'Alexandrie, devinrent en effet des églises au IVe siècle (4).

Même les folies d'Adrien avec Antinoüs furent un élément de l'apologétique chrétienne. Une pareille monstruosité parut le point culminant du règne du démon. Ce dieu récent, que tout le monde connaissait, fut fort exploité pour battre en brèche les autres dieux, plus anciens et moins faciles à prendre corps à corps (5). L'Église triompha. Le moment d'Adrien fut plus tard envisagé comme le sommet lumineux d'une époque de splendeur où la vérité chrétienne brilla sans obstacle à tous les yeux (6). On en

(1) Ἐτίμησαν. Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 7. Il est vrai que Xiphilin (LXX, 39) voit dans la lettre à Fundanus une τιμή.

(2) Rapprochez ce que dit Spartien, *Adrien*, 13, 19, 20 : « *Templa sui nominis consecravit... Nunquam ipse... nomen suum scripsit... quum titulos in operibus non amaret.* » Cf. Epiphane, haer. XXX, 12; LXIX, 2.

(3) Lampride, *Alex. Sév.*, 43.

(4) Epiphane, loc. cit.

(5) *Carm. sibyll.*, VIII; 57-58; Justin, *Apol.*, *I*, 29; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, VIII, 2; Athénagore, *Leg.*, 30; Tatien, *Adv. Gr.*, 10; Théophile d'Antioche, III, 8; Tertullien, *Apol.*, 13, Clément d'Alexandrie, *Ad gentes*, 4; Origène, *Contre Celse*, III, 36, 38; V, 63, VIII, 9; Jean Chrysostome, *In II Cor.*, hom. XXVI, 4.

(6) Eusèbe, *Praep. evang.*, IV, 17.

sut quelque gré au souverain dont les défauts et les qualités avaient eu des résultats si favorables. On n'oublia pas son immoralité, ses superstitions, ses initiations vaines à des mystères impurs; mais, malgré tout, Adrien resta, au moins dans une partie de l'opinion chrétienne, un homme grave, doué de rares vertus, qui donna au monde ses derniers beaux jours (1).

(1) *Carm. sibyll.*, V, 46 ss. Dans VIII, 50 ss, qui est postérieur à la guerre juive, on sent plus de haine. Cf. XII, 164-175.

CHAPITRE IV

LES ÉCRITS JOHANNIQUES

C'EST vers ce temps, à ce qu'il semble, qu'on entendit parler pour la première fois d'un livre mystérieux, dont les adeptes faisaient un cas extraordinaire ; c'était un nouvel Évangile, très supérieur, disait-on, à ceux que l'on connaissait, un Évangile spirituel, aussi élevé au-dessus de Marc et de Matthieu que l'esprit est au-dessus de la matière. Cet Évangile venait de l'apôtre le plus aimé de Jésus, de ce Jean qui, ayant été dans son intimité (1), savait naturellement bien des choses que les autres avaient ignorées, et même rectifiait sur beaucoup de points la manière dont ils avaient présenté les faits. Le texte en question tranchait, en effet, fortement sur la simplicité des premiers récits évangéliques ; il affichait des prétentions bien plus hautes, et sûrement, dans l'intention de ceux qui le propageaient, il était destiné à remplacer les humbles vies de Jésus dont on s'était contenté jusque-là. L'historien, dont on parlait encore avec mystère, avait reposé sur la poitrine du maître et seul avait connu les secrets divins de son cœur.

Le nouveau livre venait d'Éphèse (2), c'est-à-dire de l'un des principaux foyers de l'élaboration dogmatique de la religion chrétienne. Nous avons admis comme possi-

(1) Voir *Vie de Jésus*, p. 425.

(2) Cela résulte avec probabilité du passage de Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 39. Les relations, personnelles ou non, de Papias avec *Presbyteros Joannes* et Aristion portent à placer ces deux personnages, comme les filles de Philippe, en Asie. Or il est difficile de ne pas établir un lien entre ce *Presbyteros* et l'auteur de la 2e et de la 3e épître pseudo-johannique. Le rapport de ces écrits avec l'éphésien Cérinthe paraît aussi bien vraisemblable.

ble le système d'après lequel Jean aurait passé sa vieillesse dans cette ville et y aurait fini ses jours (1). Il est certain, du moins, qu'il y eut de bonne heure à Éphèse un parti qui s'empara de l'apôtre Jean et fit tous ses efforts pour le grandir. Paul avait ses Églises, fortement attachées à sa mémoire. Pierre et Jacques avaient aussi leur famille d'adoption spirituelle. On voulut qu'il en eût été de même pour Jean; on désira l'égaler à Pierre; on soutint même, au détriment de ce dernier, que, dans beaucoup de cas, il avait eu la première place dans l'histoire évangélique (2); et, comme les Évangiles existants n'appuyaient pas suffisamment cette prétention, on put recourir à une de ces fraudes pieuses qui alors ne causaient de scrupules à personne. Ainsi s'explique comment c'est d'Éphèse que l'on voit émerger obscurément, peu après la fin de l'âge apostolique, une classe de livres destinée à obtenir plus tard, dans la théologie chrétienne, un rang supérieur à toutes les autres pages inspirées.

Que Jean ait écrit lui-même ces ouvrages, c'est ce que l'on ne saurait plus admettre (3). Qu'on les ait écrits autour de lui, dans sa vieillesse et avec son agrément, cela même est fort douteux. Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'un disciple de l'apôtre, dépositaire de plusieurs de ses souvenirs, se crut autorisé à parler en son nom et à écrire, vingt-cinq ou trente ans après sa mort, ce que l'on regrettait qu'il n'eût pas lui-même fixé de son vivant (4). Éphèse, en tout cas, avait des traditions particulières sur la vie de Jésus et, si j'ose le dire, une vie de Jésus à son usage. Ces traditions résidaient surtout dans la mémoire de deux personnes, que l'on tenait, dans ces parages, pour les deux plus hautes autorités en fait d'histoire évangélique,

(1) *L'Antéchrist*, ch. XV et Appendice; *Les Évangiles*, ch. XVIII.
(2) *Vie de Jésus*, p. 382, 420, 422.
(3) Voir la discussion de cette question dans la *Vie de Jésus*, Introduction, p. 56 ss, et Appendice, p. 375 ss.
(4) On fut porté, du vivant de Jean, à lui supposer des écrits. Voir les passages de Caïus et de Denys d'Alexandrie sur Cérinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 28. Notez *adhuc in corpore constituto* dans le passage copié par Thomasius (Tischendorf, *Nov. Test. gr.*, éd. 8e crit. major, 1869, vol. I, p. 967 ss). Ces mots semblent réfuter des gens qui disaient *non jam in corpore constituto.*

savoir un homonyme de l'apôtre Jean qu'on appelait le *Presbyteros Joannes* (1), et un certain Aristion qui savait par cœur beaucoup de discours du Seigneur (2). Papias, déjà vers le temps où nous sommes, consultait ces deux hommes comme des oracles, et prenait note de leurs traditions, qu'il devait insérer dans son grand ouvrage sur les *Discours du Seigneur*. Un trait bien remarquable du *Presbyteros* était le jugement qu'il portait sur l'Évangile de Marc. Il le trouvait insuffisant et surtout désordonné; il y découvrait une complète ignorance de l'ordre véritable des événements dans la vie de Jésus (3). Le *Presbyteros* croyait évidemment savoir mieux les choses, et sa tradition, s'il l'écrivit, dut s'écarter tout à fait pour le plan de celle de Marc.

Nous inclinons à croire que le quatrième Évangile représente les traditions de ce *Presbyteros* et d'Aristion (4), lesquelles pouvaient remonter à l'apôtre Jean. Il semble d'ailleurs que, pour préparer la fraude pieuse, on lança préalablement une épître catholique, censée de Jean, qui devait habituer le public d'Asie au style qu'on allait tenter de lui faire adopter comme étant celui de l'apôtre (5).

(1) Voir *les Évangiles*, p. 291 ss. Comp. Eusèbe, *H. E.*, V, VIII, 8.

(2) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 4, 14. Nous lisons οἱ τοῦ κυρίου [μαθητῶν] μαθηταὶ λέγουσιν. Ce présent marque une génération postérieure à celle des apôtres, soit qu'on établisse la contemporanéité avec le temps où Papias écrivait, soit qu'on l'établisse avec le temps où il interrogeait (cf. *ibid.*, 15). Cette phrase, prise à la rigueur, exclurait l'hypothèse de rapports personnels entre Papias et les deux traditionnistes; mais on y peut supposer une anacoluthe, et Eusèbe n'a probablement pas tort (*ibid.*, 7) d'affirmer que Papias entendit personnellement *Presbyteros* et Aristion. La preuve qu'il en donne n'est pas péremptoire; mais il possédait le livre et pouvait à cet égard mieux juger que nous.

(3) Papias, l. c., 15.

(4) La plus grande objection contre cette hypothèse est que Papias, qui parle tant des traditions du *Presbyteros* et d'Aristion, ne connut pas le quatrième Évangile. A la rigueur, on peut admettre que l'Évangile ne fut rédigé qu'après que Papias eut achevé ses cinq livres. Mais il reste singulier que les traditions recueillies par lui ne rappellent pas davantage le quatrième Évangile. Eusèbe, qui avait noté chez Papias tant de citations d'Aristion et du *Presbyteros*, ne dit pas que les traits empruntés à ces deux traditionnistes se rapprochassent du quatrième Évangile.

(5) C'est la première des trois épîtres censées johanniques. Elle était citée par Papias (Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16); or Papias ne connaissait pas ou du moins n'admettait pas le quatrième Évangile. Irénée, Clément d'Alexandrie et les Pères du IIIe siècle citent l'Épître sur le même pied que l'Évangile.

On y ouvrait l'attaque contre les docètes ou phantasiastes, qui étaient alors le grand danger du christianisme en Asie (1). On insistait avec force et même avec une sorte d'affectation sur la valeur du témoignage de l'apôtre, témoin oculaire des faits évangéliques (2). L'auteur, écrivain habile à sa manière, peut avoir imité le ton de la conversation de l'apôtre Jean. L'esprit de ce petit ouvrage est grand, élevé, malgré quelques traces des bizarreries elkasaïtes (3). La doctrine en est excellente; c'est la charité réciproque, l'amour des hommes (4), la haine du monde corrompu (5). Le style, touchant, pressant, pénétrant, est absolument le même que celui de l'Évangile; les défauts du quatrième Évangile, la prolixité, l'aridité, résultant d'interminables discours pleins de métaphysique abstruse et d'allégations personnelles, sont ici beaucoup moins choquants.

Ce style des écrits pseudo-johanniques est quelque chose de tout à fait à part, et nul modèle n'en avait été donné avant le *Presbyteros*. On l'a trop admiré. Il a de la chaleur, parfois une sorte de sublimité, mais quelque chose d'enflé, de faux, d'obscur. La naïveté manque tout à fait. L'auteur ne raconte pas; il démontre. Rien de plus fatigant que ses longs récits de miracles et que ces discussions, roulant sur des malentendus, où les adversaires de Jésus jouent le rôle d'idiots. Combien à ce pathos verbeux nous préférons le doux style, tout hébreu encore, du Discours sur la montagne, et cette limpidité de narration qui fait le charme des évangélistes primitifs! Ceux-ci n'ont pas besoin de répéter sans cesse qu'ils ont vu ce qu'ils racontent, que ce qu'ils racontent est vrai (6). Leur sincérité, inconsciente de l'objection, n'a pas cette soif fébrile d'attestations répétées qui montre que l'incrédulité, le doute, ont déjà com-

(1) *I Joan.* I, 1-3; IV, 2, 3; cf. *II Joan*, 7. Voir Tertullien, *De carne Christi*, 24.
(2) *I Joan*, I, 1 ss; IV, 14.
(3) *I Joan*, V, 6 ss. Ce qui, dans la traduction latine, est ajouté au passage des trois témoins est une interpolation. Cf. *Italafragmente* de Ziegler (1876), p. 5 ss.
(4) *I Joan*, II, 7 ss; III, 11, 14 ss; IV, 7 ss, 16 ss; V, 1 ss.
(5) *I Joan*, II, 15 ss; III, 1, 13; V, 4 ss.
(6) *Jean*, XIX, 35; XX, 30-31; XXI, 21.

mencé. Au ton légèrement excité de ce nouveau narrateur, on dirait qu'il a peur de n'être pas cru, et qu'il cherche à surprendre la religion de son lecteur par des affirmations pleines d'emphase.

Tout en insistant beaucoup sur sa qualité de témoin oculaire et sur la valeur de son propre témoignage, le narrateur du quatrième Évangile ne dit jamais « moi Jean »; le nom de Jean ne figure pas une seule fois dans l'ouvrage; il n'est que dans le titre; mais nul doute que Jean ne soit le disciple innomé ou désigné d'une façon voilée à divers endroits du livre. Nul doute, d'un autre côté, que l'intention du faussaire ne soit de faire croire que ce personnage mystérieux est bien l'auteur du livre (1). Il y a là un petit artifice littéraire, du genre de ceux qu'affectionne Platon (2). Il en résulte dans le récit quelque chose de précieux, parfois même des recherches, des sous-entendus, des mièvreries littéraires peu dignes d'un apôtre. Jean se nomme sans se nommer, se vante sans se vanter. Il ne s'interdit pas ce procédé de littérature qui consiste à montrer dans un clair-obscur, soigneusement ménagé, des secrets que l'on garde pour soi, que l'on ne dit pas à tout venant. Il est si agréable d'être deviné, de laisser conclure aux autres les choses avantageuses pour soi, que l'on n'exprime qu'à demi-mot!

Prouver Jésus à ceux qui ne croient point en lui, mais surtout faire prévaloir une nouvelle conception du christianisme, voilà les deux buts que se propose l'auteur. Les miracles étant la preuve par excellence d'une mission divine (3), il enchérit encore sur les récits de prodiges qui déparent les Évangiles primitifs. — Cérinthe, d'un autre côté, fut, à ce qu'il semble, un des facteurs de ces livres singuliers (4). Cérinthe était devenu comme le spectre de Jean. La mobilité d'esprit de ce sectaire tantôt le rapprochait, tantôt l'éloignait des idées qui s'agitaient dans le

(1) Voir l'Appendice à la fin de la *Vie de Jésus*.
(2) Πλάτων δὲ, οἶμαι, ησθένει. *Phédon*, 2.
(3) Cette idée est bien juive. Comparez la légende de Moïse, *Isaïe*, VII, XXXVIII.
(4) Irénée, III, XI, 1.

cercle éphésien (1); si bien qu'il passa en même temps et pour l'adversaire que les écrits johanniques voulurent combattre, et pour le véritable auteur de ces écrits (2). Telle est l'obscurité qui plane sur la question johannique, qu'on ne peut pas dire que cette dernière attribution soit impossible. Elle répondrait bien à ce qu'on nous apprend de Cérinthe, dont l'habitude était de couvrir ses rêveries du nom d'un apôtre; elle expliquerait le mystère où le livre resta durant près de cinquante ans et l'opposition vive qui y fut faite (3). La fureur particulière avec laquelle Épiphane combat cette opinion (4) inviterait à croire qu'elle n'était pas sans solidité. Tout est possible à ces époques ténébreuses; et si l'Église, en vénérant le quatrième Évangile comme l'œuvre de Jean, est dupe de celui qu'elle regarde comme un de ses plus dangereux ennemis, cela n'est pas en somme plus étrange que tant d'autres malentendus qui composent la trame de l'histoire religieuse de l'humanité.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'auteur est à la fois le père et l'adversaire du gnosticisme, l'ennemi de ceux qui laissaient s'évaporer dans un docétisme nuageux l'humanité réelle de Jésus et le complice de ceux qui le reléguaient dans l'abstraction divine. Les esprits dogmatiques ne sont jamais plus sévères que pour ceux qui sont séparés d'eux par une nuance. Cet Anti-Christ que pseudo-Jean présente comme existant déjà, ce monstre qui est la négation de Jésus et qu'il ne distingue pas des erreurs du docétisme (5), c'est presque lui-même. Que de fois on se maudit en maudissant les autres! La personne de Jésus devenait dans le sein de l'Église l'objet de luttes ardentes. D'une part, on ne pouvait résister au torrent qui entraînait tout le monde aux plus fortes hyberboles sur la divinité du fondateur; de

(1) Voir *les Évangiles*, ch. XVIII.

(2) Épiphane, LI, 3-4; Philastre, c. 60. Plusieurs lui attribuèrent aussi l'*Apocalypse*. Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXVIII, 2; Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXVIII, 4; VII, XXV, 2-5.

(3) Épiphane, haer. LI, en entier.

(4) Il en fait une hérésie, qu'il appelle, par un jeu de mots, les *aloges* (haer. LI). Aucune secte n'a réellement porté ce nom.

(5) *I Joan*, II, 18, 22; IV, 3; *II Joan*, 7. Comp. *II Thess.*, II, 3 ss.

l'autre, il importait de maintenir le caractère réel de Jésus et de s'opposer à la tendance qui portait un grand nombre de chrétiens à cet idéalisme maladif, d'où allait bientôt sortir le gnosticisme. Plusieurs parlaient de l'éon Christos comme d'un être distinct de l'homme appelé Jésus, avec lequel il s'était trouvé uni pendant quelque temps et qu'il avait abandonné au moment de la crucifixion. Voilà ce qu'avait dit Cérinthe, ce que disait déjà Basilide. Il fallait opposer à cela un Verbe tangible (1), et c'est ce que fit le nouvel Évangile. Le Jésus qu'il prêche est à quelques égards plus historique que celui des autres évangélistes, et néanmoins c'est une archée métaphysique, une pure conception de théosophie transcendante. Le goût est choqué d'un tel assemblage; mais la théologie n'a pas les mêmes exigences que l'esthétique. La conscience chrétienne, si souvent affolée depuis cent ans sur l'idée qu'il fallait se faire de Jésus, avait trouvé enfin son point de repos.

« Au commencement, était le Verbe (2), et le Verbe était auprès de Dieu (3), et le Verbe était Dieu. Le Verbe, dis-je, était au commencement auprès de Dieu; tout exista par lui, et sans lui rien de ce qui existe n'exista. En lui était la Vie (4), et la Vie était la lumière des hommes; la Lumière (5) luit dans les ténèbres, mais les Ténèbres (6) ne l'acceptèrent pas (7).

» Il y eut un homme envoyé de la part de Dieu, nommé Jean. Cet homme vint comme témoin, pour rendre témoignage touchant la Lumière, pour que tous crussent par lui. Il n'était pas la Lumière, sa mission était de rendre témoignage touchant la Lumière.

» Alors justement venait dans le monde la lumière véritable, qui éclaire tout homme. Le Verbe était dans le monde (8) (dans ce monde qui existe par lui), et le monde ne le connut pas.

(1) *I Joan*, II, 22; IV, 2, 3; V, 7; *II Joan*, 7.

(2) Λόγος.

(3) Προς τὸν θεόν. Pour la nuance de πρός, comp. *Matth.* XXVI, 55; *Marc*, IX, 19, etc. Voir aussi *Prov.*, VIII, 30.

(4) Ζωή.

(5) Φῶς.

(6) Σκοτία.

(7) Les prophètes de l'Ancien Testament ont été impuissants à dissiper les ténèbres, c'est-à-dire l'aveuglement naturel de l'humanité.

(8) Κόσμος.

Il vint dans son domaine propre, et les siens ne l'accueillirent pas; mais ceux qui le reçurent, il leur donna le pouvoir de devenir, par la foi en son nom, enfants de Dieu, redevables de leur naissance non au sang, ni à l'instinct de la chair, ni à la volonté de l'homme, mais à Dieu.

» Et le Verbe a été fait chair, et il a séjourné parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, gloire telle qu'elle convenait au Fils unique (1) venant de la part du Père, plein de Grâce et de Vérité (2). »

Ce qui suit n'est pas moins surprenant. On est en présence d'une vie de Jésus qui s'écarte de la manière la plus grave de celle qui nous est racontée dans les écrits de Marc, de Luc et de pseudo-Matthieu. Il est évident que ces trois Évangiles et les autres du même genre étaient peu connus en Asie, ou du moins y avaient peu d'autorité (3). Jean, de son vivant, avait sans doute coutume de raconter la vie de Jésus sur un plan tout à fait différent du petit cadre galiléen que les traditionnistes de Batanée avaient créé, et qui servit de règle après eux. Il savait qu'une grande partie de l'activité de Jésus s'était déployée à Jérusalem (4). Il connaissait des personnes et des détails que les premiers narrateurs ignoraient ou avaient négligés. Quant aux discours de Jésus, tels que la tradition galiléenne les redisait, l'Église d'Éphèse, si elle les connut, les laissa tomber dans une sorte d'oubli. Avec l'esprit du temps, on ne se faisait pas plus de difficulté de prêter à Jésus des discours destinés à fonder telle ou telle doctrine, que les auteurs de la Thora et les anciens prophètes en général ne se firent scrupule de faire parler Dieu dans le sens de leur passion.

Ainsi naquit le quatrième Évangile, écrit de nulle

(1) Μονογενής.

(2) Χάρις, Ἀλήθεια.

(3) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, xxxix, 3, 4. L'idée que notre auteur aurait écrit pour compléter les synoptiques doit être abandonnée. Certains passages cependant feraient croire que l'auteur s'est servi de *Marc* : Comp. *Marc*, II, 9, 12, à *Jean*, V, 8, 9; *Marc*, VI, 37, à *Jean*, VI, 7; *Marc*, XI, 9, à *Jean*, XII, 13; *Marc*, XIV, 3, 5, 6, à *Jean*, XII, 3, 5, 7; *Marc*, XIV, 65, à *Jean*, XVIII, 2; *Marc*, XV, 8-9, à *Jean*, XVIII, 39; *Marc*, XVI, 9, à *Jean*, XX, 11 ss, *Jean*, III, 24, semble rectifier *Marc*, I, 14. *Jean*, XI, 2, semble compléter *Marc*, XIV, 3-9. Notez encore *Jean*, I, 23, 26-27; VI, 1-13, 16-21; XII, 12-15.

(4) *Vie de Jésus*, Appendice, p. 383 ss.

valeur, s'il s'agit de savoir comment Jésus parlait, mais supérieur aux Évangiles synoptiques en ce qui touche l'ordre des faits (1). Les séjours de Jésus à Jérusalem, l'institution de l'Eucharistie, que notre auteur fait résulter d'une habitude de Jésus et non d'une parole prononcée à un moment précis, l'agonie anticipée de Jésus, non rapportée au soir de la veille de sa mort, une foule de circonstances relatives à la Passion, à la résurrection et à la vie d'outre-tombe du Sauveur; certaines particularités : par exemple, ce qui concerne Cana, l'apôtre Philippe, les frères de Jésus, la mention de Clopas comme membre de la famille de Jésus (2), sont autant de traits qui assurent à pseudo-Jean une supériorité historique sur Marc et sur pseudo-Matthieu. Un grand nombre de ces particularités pouvaient provenir des récits mêmes de l'apôtre Jean, dont on conservait le souvenir. D'autres prenaient leur source dans une tradition que ni Marc, ni celui qui le compléta sous le nom de Matthieu, ne connurent. Dans plusieurs cas, en effet, où pseudo-Jean s'écarte de la contexture du récit synoptique, il présente des coïncidences singulières avec Luc et avec l'Évangile selon les Hébreux (3). De plus, quelques traits du quatrième Évangile se retrouvent chez Justin et dans le roman pseudo-clémentin, sans que pourtant Justin ni l'auteur du roman aient connu le quatrième Évangile. Il y avait donc, en dehors des synoptiques, un ensemble de traditions, de phrases déjà toutes faites et en quelque sorte répandues dans l'air (4), que le quatrième Évangile

(1) Ce point a été longuement développé dans l'Appendice de la *Vie de Jésus*.

(2) *Jean*, XIX, 25. Comment, si le quatrième Évangile était dénué de valeur originale en tant que document, y trouverait-on ce détail, confirmé par ce que nous apprennent Hégésippe, les *Constitutions apostoliques*, etc., sur les parents de Jésus? Voir *les Évangiles*, Appendice.

(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 69, 406, 411, 416, 418, 421. Comparez encore le récit du reniement de Pierre dans *Luc*, XXII, 55-62, et dans *Jean*, XVIII, 16-17, 25-27. C'est probablement avec raison que le quatrième Évangile donne au père de Pierre le nom de *Jean* au lieu de celui de *Jonas*. Comp. l'*Évangile des Hébreux*, Hilgenfeld, p. 16, 23, 25-26.

(4) Par exemple, ἐγώ εἰμι ἡ πύλη τῆς ζωῆς, *Homélies* pseudo-clém., III, 52; *Philosophumena*, V, VIII, p. 157 (Duncker); *Pasteur* d'Hermas, Sim. IX, 12. Cf. Hilgenfeld, *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 41, note 2. — Une autre curieuse consonance se remarque entre *Jean*, III, 4; *Homélies* pseudo-clém., XI, 26; Justin, *Apol. I*, 61.

*

nous représente en partie ; et traiter cet Évangile de composition artificielle, sans base traditionnelle, c'est en méconnaître le caractère aussi gravement que quand on y voit un document de première main et d'un bout à l'autre original.

Ce qui, dans le quatrième Évangile, est vraiment artificiel, sans base traditionnelle, ce sont les discours qui sont placés dans la bouche de Jésus. La critique doit mettre ces discours sur le même pied que les entretiens dont Platon fait honneur à Socrate. Deux omissions y sont frappantes : on n'y trouve ni une seule parabole, ni un seul discours apocalyptique sur la fin du monde et l'apparition messianique. On sent que les espérances d'un prochain éclat dans les nues avaient perdu une partie de leur force (1). Selon le quatrième Évangile, le vrai retour de Jésus après qu'il aura quitté le monde, c'est l'envoi que Jésus fera du Paraclet, autre lui-même, qui consolera ses disciples de son départ (2). L'auteur se réfugie dans la métaphysique, parce que les espérances matérielles lui paraissent déjà par moments des chimères. La même chose semble être arrivée à saint Paul (3). Le goût de l'abstraction faisait qu'on attachait peu de prix à ce que nous trouvons de plus réellement divin en Jésus. Au lieu de ce fin sentiment de la poésie de la terre, qui remplit les Évangiles galiléens, nous ne trouvons ici qu'une métaphysique sèche, une dialectique roulant sur l'équivoque du sens littéral et du sens figuré. Jésus, dans le quatrième Évangile, parle vraiment pour lui seul. Il se sert d'un langage que personne ne devait comprendre, puisqu'il prend exprès les mots dans un autre sens que le vulgaire, et il s'indigne après cela de n'être pas compris (4). Cette fausse situation produit à la longue une impression fatigante, et on finit par trouver les juifs

(1) Nous disons une partie ; car, outre que certains passages de l'Évangile : v, 28 ; vi, 39, 40, 44, 54 ; xi, 24, supposent la résurrection au dernier jour, le retour de Jésus est clairement exprimé dans l'épître johannique (*I Joan*, ii, 18, 28 ; iii, 2, 5 ; iv, 17) et dans l'appendice de l'Évangile (chapitre xxi, 22-23), dont la concordance doctrinale avec l'Évangile lui-même est absolue.

(2) *Jean*, ch. xiv, xv, xvi.

(3) Voir *l'Antéchrist*, p. 1168 ss.

(4) *Jean*, iii, iv, etc.

excusables dans leur inintelligence des mystères nouveaux qu'on leur présente d'une façon si obscure.

Ces défauts étaient la conséquence de l'attitude exagérée que l'auteur prête à Jésus. Une pareille attitude excluait le naturel. Jésus se proclame la Vérité et la Vie; il se déclare Dieu; on ne vient au Père que par lui. De telles affirmations lourdes et solennelles ne sauraient être faites sans un air de choquante présomption. Dans les Évangiles synoptiques, le Dieu ne s'affirme pas; il se révèle par le charme de ses discours impersonnels. Ici le Dieu argumente afin de démontrer sa divinité. C'est la rose se faisant disputeuse pour prouver son parfum. L'auteur, en pareil cas, se préoccupe si peu de la vraisemblance, que parfois rien n'indique où les discours de Jésus finissent et où les dissertations du narrateur commencent (1). D'autres fois, il rapporte des conversations auxquelles personne n'a pu assister (2). On sent que son vrai dessein n'est pas de rapporter des paroles qui ont été réellement tenues, mais qu'il veut surtout donner de l'autorité à des idées qui lui sont chères, en les mettant dans la bouche du maître divin.

(1) Notez surtout la suite de l'entretien avec Nicodème. *Jean*, III.
(2) Par exemple celles de Jésus avec Nicodème, avec la Samaritaine, avec Pilate.

CHAPITRE V

COMMENCEMENT D'UNE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

La philosophie religieuse qui sert de base à toutes ces amplifications, si éloignées de la pensée de Jésus, est peu originale. Philon en avait exposé avec plus d'ensemble et de conséquence les principes essentiels (1). Chez Philon, comme chez l'auteur du quatrième Évangile, le messianisme et les croyances apocalyptiques n'ont presque pas d'importance. Toutes les imaginations du judaïsme populaire sont remplacées par une métaphysique, à la construction de laquelle la théologie égyptienne et la philosophie grecque ont contribué pour une grande part. L'idée d'une raison incarnée, c'est-à-dire de la raison divine revêtant une forme finie, est bien égyptienne (2). Depuis les époques les plus anciennes jusqu'aux livres hermétiques, l'Égypte proclame un Dieu, seul vivant en substance, engendrant éternellement son semblable, Dieu double et unique en même temps. Le Soleil est ce premier né, procédant éternellement du Père, ce Verbe, qui a fait tout ce qui est, et sans qui rien n'a été fait (3). — Le judaïsme, d'un

(1) Comp. *Vie de Jésus*, p. 238 ss; *l'Antéchrist*, p. 1172 ss.

(2) Voir stèle C³ du Louvre, lignes 15-16 (12ᵉ dynastie); papyrus de Boulaq, IV, lignes 2, 5 (19ᵉ dynastie). Dans la théorie égyptienne, Dieu pour créer décrète, et son décret se manifeste en forme de dieux qui accomplissent chacun des actes de la création. Chaque acte de la volonté divine entraîne ainsi une nouvelle émission du Verbe, qui s'incarne dans des formes de dieux, momentanément considérées comme secondaires. Le Verbe n'est pas créé une fois pour toutes; il est créé au fur et à mesure des besoins de l'univers (Maspéro).

(3) Textes égyptiens, dans M. de Rougé, *Revue archéol.*, juin 1860; Mariette. *Mém. sur la mère d'Apis*, Paris, 1856; Hermès Trismégiste, livre I, 2, 5, 8, 10, II, 6, 10; IV, 1. Πρῶτος τοῦ πρώτου θεοῦ.

autre côté, tendait depuis longtemps, pour sortir de sa théologie un peu sèche, à créer de la variété en Dieu, en personnifiant des attributs abstraits, la Sagesse, la Parole divine, la Majesté, la Présence (1). Déjà, dans les anciens livres sapientiaux, dans les *Proverbes*, dans *Job* (2), la Sagesse personnifiée joue le rôle d'un assesseur de la Divinité. La métaphysique et la mythologie, si sévèrement refrénées par le mosaïsme, prenaient leur revanche et allaient bientôt tout envahir.

Un mot surtout devint fécond; ce fut le mot *dabar*, en chaldéen *mémera*, « la Parole ». Les anciens textes faisaient parler Dieu dans toutes les occasions solennelles, ce qui justifiait des phrases comme celles-ci : « Dieu fait tout par sa parole, Dieu a tout créé par sa parole. » On fut ainsi amené à considérer « la Parole » comme un ministre divin, comme un intermédiaire par lequel Dieu agit au dehors (3). Peu à peu on substitua cet intermédiaire à Dieu, dans les théophanies, les apparitions, dans tous les rapports de la Divinité avec l'homme. Ladite locution eut de bien plus grandes conséquences encore chez les juifs d'Égypte, qui parlaient grec. Le mot *logos*, correspondant de l'hébreu *dabar* ou du chaldéen *mémera*, ayant à la fois le sens de « parole » et celui de « raison », on entra par ce mot dans tout un monde d'idées, où l'on rejoignait, d'une part, les symboles de la théologie égyptienne dont nous parlions tout à l'heure, et, de l'autre, certaines spéculations du platonisme (4). Le livre alexandrin de la *Sagesse*, attribué à Salomon (5), se complaît déjà dans ces théories. Le *Logos* y apparaît comme le *métatrône*, l'assesseur de la

(1) Targum d'Onkélos, *Gen.*, XXVIII, 13; *Exode*, XVII, 16; *Nombres*, XIV, 14; *Deutér.*, XXX, 20; *Isaïe*, I, 15; VI, 1; *Ezéchiel*, I, 1; Targum de Jonathan, *Josué*, V, 5, *I Sam.*, IV, 4; *II Sam.*, VI, 2. Les passages où les targums substituent שכינא ou יקרא au nom de « Dieu » sont très nombreux. Cf. *Pirké Aboth*, III, 2, 6; *Matth.*, XXVI, 64; *Marc*, XIV, 62; *Hébr.*, I, 3; *II Petri*, I, 17. Voir Buxtorf, aux mots שכינה, גבורה.

(2) *Prov.*, VIII, IX; *Job*, XXVIII. Comp. *Sagesse* de Jésus fils de Sirach, I, 4.

(3) Le mot מימרא est substitué à « Dieu » dans une foule de passages des Targums.

(4) Surtout dans le *Timée*.

(5) *Sap. Salom.*, XVIII, 15 ss. Le verset I, 5, de la traduction latine de la *Sagesse* de Jésus fils de Sirach est une interpolation.

Divinité (1). On prit l'habitude de rapporter au *Logos* tout ce que l'ancienne philosophie hébraïque disait de la Sagesse divine (2). Le « Souffle de Dieu » (*rouah*), déjà présenté au début de la *Genèse* comme fécond, devint une sorte de démiurge à côté du *dabar* (3).

Philon (4) combina ces habitudes de langage avec ses notions de philosophie grecque. Le *Logos* de Philon, c'est le divin de l'univers, c'est Dieu extériorisé; il est le législateur, le révélateur, l'organe de Dieu à l'égard de l'homme spirituel. Il est l'Esprit de Dieu, la Sagesse des livres saints. Philon n'a pas d'idée du Messie et n'établit aucun rapport entre son *Logos* et l'être divin rêvé par ses compatriotes de Palestine. Il ne sort pas de l'abstrait. Le *Logos* est pour lui le lieu des esprits, comme l'espace est le lieu des corps (5); il va jusqu'à l'appeler un « second Dieu » ou « l'homme de Dieu », c'est-à-dire Dieu considéré comme anthropomorphe (6). Connaître le *Logos*, contempler la raison, c'est-à-dire Dieu et l'univers, voilà la fin de l'homme. Par cette connaissance, l'homme trouve la vie, la vraie manne qui le nourrit (7).

Quoique de telles idées fussent aussi éloignées que possible par leur origine des idées messianiques, on entrevoit cependant qu'une sorte de fusion pouvait s'opérer entre elles. La possibilité d'une incarnation plénière du *Logos* rentre tout à fait dans l'ordre des théories de Philon.

(1) *Sap. Salom.*, IX, 4 : τὴν τῶν σῶν θρόνων πάρεδρον σοφίαν. Il faut tenir compte ici des nuances de la particule *be*, signifiant à la fois *dans*, *avec*, *par*, si bien qu'une phrase comme « Dieu a créé le monde *bidbaro* ou *be-mémeré* ou *be-hokmato* ou *be-rouah piou* » implique une équivoque dont les personnes qui savent les langues sémitiques peuvent seules se rendre compte (voir, par exemple *Ps.* XXXIII, 6). Traduites en grec, de telles phrases devaient produire toute une métaphysique de malentendus.

(2) Comp. Philon, *Fragm.*, *Opp.*, II, p. 655, Mangey, à *Sap. Salom.*, VII, 24; VIII,1.

(3) *Ps.* XXXIII, 6, présentant déjà une sorte de Trinité.

(4) Voir *l'Antéchrist*, p. 1173, note 1.

(5) Ὡς γὰρ ὁ τόπος περιεκτικὸς σωμάτων ἐστὶ καὶ καταφυγή, οὕτω καὶ ὁ θεῖος λόγος περιέχει τὰ ὅλα καὶ πεπλήρωκεν. Philon, l. c.

(6) Δεύτερος θεός, fragm. dans Eusèbe, *Praep. evang.*, VII, 13. Ailleurs, ὁ πρωτόγονος υἱός, ὁ ἄγγελος πρεσβύτατος, ἀρχάγγελος, ἄνθρωπος θεοῦ (voir surtout, *De somniis*, I, 40,41). Comparez, dans la cabale juive, l'ange *Métatrône* et l'ange *Sandalphon* (μετάθρονος, συνάδελφος).

(7) *Allég. de la Loi*, livre III, entier.

Il était reçu, en effet, que, dans les différentes théophanies où Dieu avait voulu se rendre visible, c'est le *Logos* qui avait revêtu la forme humaine (1). Ces idées étaient favorisées par de nombreux passages des plus anciens livres historiques (2), où « l'ange de Jéhovah », *maleak Iehovah*, désigne l'apparence divine qui se montre aux hommes, quand Dieu, d'ordinaire caché, se révèle aux yeux. Ce *maleak Iehovah* ne diffère souvent en rien de Jéhovah lui-même, et c'est une habitude chez les traducteurs d'une certaine époque de substituer ce mot à *Iehovah* partout où Dieu est censé paraître sur la terre (3). Le *Logos* arriva de même à jouer le rôle de Dieu anthropomorphisé. Il était donc naturel que l'apparition messianique fût rapportée au *Logos*, que l'on se figurât le Messie comme le *Logos* incarné.

Certes l'auteur du *Livre de Daniel* n'a pas l'idée que son Fils de l'homme ait rien de commun avec la Sagesse divine que, de son temps, certains penseurs juifs érigeaient déjà en hypostase. Mais le rapprochement s'opéra vite chez les chrétiens. Déjà, dans l'*Apocalypse*, le Messie triomphant a pour nom de gloire : « le *Logos* de Dieu (4) ». Dans les dernières épîtres de saint Paul, Jésus est presque détaché de l'humanité. Dans le quatrième Évangile, l'identification du Christ et du *Logos* est consommée (5). Le vengeur national des juifs a totalement disparu sous le concept métaphysique. Jésus est désormais fils de Dieu, non en vertu d'une simple métaphore hébraïque, mais théologiquement parlant. Le peu de vogue qu'eurent les écrits de Philon en Palestine et dans les classes populaires du judaïsme explique seul que le christianisme ait accompli si tard une évolution aussi nécessaire. Cette évolution

(1) *Allég. de la Loi*, livre III, entier.

(2) *Gen.*, XVI, 7, 13; XXII, 11, 12; XXXI, 11, 16; *Exode*, III, 2, 4; *Juges*, VI, 14, 22; XIII, 18, 22.

(3) Ainsi font Saadia, Abou Saïd, la version samaritaine.

(4) *Apoc.*, XIX, 13. Notez des expressions du quatrième Évangile dans *Apoc.*, III, 14, et comparez *Apoc.*, I, 7, à *Jean*, XIX, 37. Plusieurs traits des synoptiques semblent aussi des pressentiments du quatrième Évangile : par exemple, le trait *Matth.*, XI, 25-27; *Luc*, X, 21-22, fort ancien, puisqu'il est à la fois dans *Matthieu* et dans *Luc*.

(5) *Jean*, I, 1-18, 42; IV, 25.

s'opérait, du reste, de plusieurs côtés à la fois; car saint Justin a une théorie du *Logos* analogue à celle de pseudo-Jean (1), et il ne l'a pas prise dans l'Évangile de pseudo-Jean.

A côté de la théorie du *Logos* et de l'Esprit, on développa la théorie du *Paraclet*, qu'on ne distinguait pas beaucoup du Saint-Esprit. *Paraclet* était, dans la philosophie de Philon, une épithète ou un équivalent de *Logos* (2). Il devint pour les chrétiens une sorte de remplaçant de Jésus (3), procédant comme lui du Père, qui devait consoler les disciples de l'absence de leur maître, quand celui-ci aurait disparu. Cet esprit de vérité, que le monde ne connaît pas, sera l'éternel inspirateur de l'Église (4). Une telle façon d'ériger des abstractions en hypostases divines était dans le goût du temps. Ælius Aristide, contemporain et compatriote de l'auteur du quatrième Évangile, s'exprime, dans son sermon sur Athéné (5), d'une manière qui s'écarte à peine de celle des chrétiens. « Elle habite en son père, intimement unie à son essence; elle respire en lui; elle est sa compagne et sa conseillère. Elle s'assied à sa droite; elle est le ministre suprême de ses ordres, n'a qu'une volonté avec lui, si bien qu'on peut lui attribuer toutes les œuvres de son père. » Isis était connue comme jouant un rôle analogue auprès d'Ammon (6).

La révolution profonde que de telles idées devaient introduire dans la manière de concevoir la vie de Jésus s'aperçoit d'elle-même. Jésus désormais n'aura plus rien d'humain; il ne connaîtra ni tentations ni défaillances. Tout chez lui préexiste avant d'arriver; tout est réglé à priori; rien ne se passe naturellement; il sait sa vie d'avance; il ne prie pas Dieu de le délivrer de l'heure fatale (7). On ne voit pas bien pourquoi il mène cette vie de

(1) *Apol. I*, 23, 32; *Apol. II*, 6, 10, 13; *Dial.*, 61, 62, 70, 98, 100, 102, 105, 127.
(2) Philon, *De mundi opificio*, 6.
(3) Ἄλλον παράκλητον. *Jean*, XIV, 16.
(4) *Jean*, XIV, 16, 26; XV, 26; XVI, 7.
(5) Opp., I, p. 42 ss, Dindorf. Cf. Justin, *Apol. I*, 64.
(6) Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. 3.
(7) *Jean*, I, 42, 43; II, 19 ss; III. 4; VI, 71; XII, 27.

commande, jouée en manière de rôle, sans sincérité. Mais une pareille transformation, choquante pour nous, était nécessaire. La conscience chrétienne voulait de plus en plus que tout eût été surnaturel dans la vie du fondateur. Marcion, sans connaître l'ouvrage de pseudo-Jean, fera bientôt exactement le même travail que lui. Il remaniera l'Évangile de Luc, jusqu'à ce qu'il en ait chassé toute trace de judaïsme et de réalité. Le gnosticisme ira plus loin encore; Jésus deviendra pour cette école une pure entité, un éon qui n'a jamais vécu. Valentin et Basilide ne font en réalité qu'un pas de plus dans la voie où est entré l'auteur de notre Évangile (1). Ce sont les mêmes termes spéciaux, de part et d'autre : Père (au sens métaphysique), Verbe, *Arché*, Vie, Vérité, Grâce, Paraclet, Plérome, Fils unique (2). L'origine du gnosticisme et celle du quatrième Évangile se rejoignent dans un lointain obscur; ils sortent tous deux du même point de l'horizon, sans qu'il soit permis, à cause de la distance, de préciser davantage les circonstances de leur commune apparition. En une atmosphère aussi trouble, les rayons visuels de la critique se confondent.

La publicité d'un livre se produisait alors dans des conditions si différentes de celles d'aujourd'hui, qu'il ne faut pas s'étonner de singularités qui, de nos jours, seraient inexplicables. Rien n'est plus décevant que de se figurer les écrits de ce temps comme un livre imprimé, offert tout d'abord à la lecture de tous, avec des journaux qui accueillent les adhésions ou les protestations provoquées par l'écrit nouveau. Tous les Évangiles furent écrits pour des cercles restreints de personnes (3); aucun Évangile n'aspirait à être la rédaction dernière et absolue. C'était un genre de littérature où l'on s'exerçait librement, comme

(1) *Philosophumena*, VI, 35; VII, 22, 27. Héracléon, de l'école de Valentin, écrit un commentaire sur le quatrième Évangile. Basilide semble citer ce même Évangile.

(2) Voir ci-dessus, p. 416. Notez principalement ὁ ἄρχων τοῦ κόσμου τούτου (*Jean*, XII, 31; XIV, 30; XVI, 16).

(3) De même, au moyen âge, le livre de l'*Imitation* paraît avoir été, durant deux siècles au moins, à peine connu et copié.

sont aujourd'hui, chez les Persans, les légendes du martyre de Hassan et de Hossein (1). Le quatrième Évangile fut une composition du même ordre. L'auteur put l'écrire d'abord pour lui et pour quelques amis. C'était sa façon de concevoir la vie de Jésus. Il ne communiqua sans doute son ouvrage qu'avec beaucoup de réserve à ceux qui savaient qu'un tel ouvrage ne pouvait être de Jean (2). Jusque vers la fin du IIe siècle, le livre ne rencontre que l'indifférence ou l'opposition (3). Durant tout ce temps, le cadre de la vie de Jésus, c'est le cadre des Évangiles que nous nommons synoptiques; le ton des paroles que l'on prête à Jésus est celui des discours de Matthieu et de Luc. Vers la fin du IIe siècle, au contraire, l'idée d'un quatrième Évangile est acceptée, et l'on trouve pour appuyer cette tétrade des légendes pieuses et des raisons mystiques (4).

En résumé, ce qui paraît le plus probable en ce délicat problème, c'est que, plusieurs années après la mort de l'apôtre Jean, quelqu'un prit la plume pour écrire en son nom et en son honneur un Évangile qui représentait ou était censé représenter sa tradition. Autant les commencements du livre avaient été obscurs, autant le succès définitif fut éclatant. Ce quatrième Évangile, né le dernier, frelaté à tant d'égards, où des tirades philoniennes étaient substituées aux vrais discours de Jésus, met plus d'un demi-siècle à se faire sa place; puis il triomphe sur toute la ligne. Il était si commode, pour les besoins de la théologie et de l'apologétique du temps, au lieu d'une petite histoire tout humaine d'un prophète juif de Galilée, d'avoir une sorte de drame métaphysique, échappant aux objections qu'un Celse préparait déjà! Le Verbe divin au sein de Dieu; le Verbe créant toute chose; le Verbe se faisant chair, habitant parmi les hommes, si bien que certains

(1) Voir *les Évangiles*, p. 154. Comp. Chodzko, *Théâtre persan*, Paris, 1878.

(2) C'est ce qui explique comment ni Papias, ni Justin, ni les *Homélies* pseudo-clémentines, ni Marcion ne connaissent le quatrième Évangile. La première attribution nette de cet ouvrage à Jean est de l'an 175 ou 180. Théophile, *Ad Autolycum*, II, 22, et Canon de Muratori, lignes 3 ss.

(3) Irénée, III, XI, 9; Epiphane, haer. LI.

(4) Canon de Muratori, lignes 3 ss; Irénée, III, I.

mortels privilégiés ont eu le bonheur de le voir, de le toucher de leurs mains (1)! Vu la tournure spéciale de l'esprit grec qui, de si bonne heure, s'empara du christianisme, cela paraissait bien plus sublime. On pouvait tirer de là toute une théologie dans le goût de Plotin. La fraîcheur de l'idylle galiléenne, éclairée par le soleil du royaume de Dieu, était peu goûtée des vrais Hellènes. Ils devaient préférer un Évangile où le rêve était transporté dans le monde des abstractions, et d'où la croyance à une prochaine fin du monde était bannie. Ici, plus d'apparition matérielle dans les nuées, plus de paraboles, plus de possédés, plus de royaume de Dieu, plus de Messie juif, plus de millénarisme, plus même de judaïsme. Le judaïsme est oublié, condamné; « les juifs » sont des méchants, des ennemis de la vérité. Ils n'ont pas voulu recevoir le Verbe, qui est venu chez eux (2). L'auteur ne veut plus rien savoir d'eux, sinon qu'ils ont tué Jésus, de même que, pour les schiites persans, le nom d'Arabe est synonyme d'impie, de mécréant, puisque ce sont des Arabes qui ont tué les plus saints entre les fondateurs de l'islam (3).

Ce qui est le défaut littéraire du quatrième Évangile fera de la sorte son caractère universel. Cet Évangile débarrasse le christianisme d'une foule d'attaches originelles; il lui permet la chose la plus essentielle aux créations qui veulent vivre, l'ingratitude envers ce qui a précédé. L'auteur croit sérieusement qu'aucun prophète n'est sorti de Galilée (4). La métaphysique chrétienne, déjà ébauchée dans l'épître aux Colossiens et dans l'épître dite aux Éphésiens, est achevée dans le quatrième Évangile. Ce sera l'Évangile cher à tous ceux qui, humiliés de ce fait que Jésus a été un juif, ne voudront entendre parler ni de judéo-christianisme, ni de millénarisme, et jetteraient volontiers au feu l'*Apocalypse*. Le quatrième Évangile se place ainsi, dans la grande opération de séparation du christianisme

(1) Évangile et Épître, init.
(2) *Jean*, I, 11.
(3) Notez le rôle des juifs à Smyrne dans le *Martyre de Polycarpe*, §§ 12, 13, 17, 18.
(4) *Jean*, IV, 52.

et du judaïsme, fort au delà de saint Paul. Paul veut que Jésus ait abrogé la loi; mais il ne nie jamais que Jésus ait vécu sous la loi. Luc, son disciple, met une sorte de raffinement dévot à montrer Jésus remplissant tous les préceptes. Pour Paul, les israélites ont encore de grandes prérogatives. Le quatrième Évangile, au contraire, décèle une vive antipathie contre les juifs, envisagés comme nation et comme société religieuse. Jésus, s'adressant à eux, dit : « Votre loi. » Il n'est plus question de justification par la foi ni par les œuvres. Le problème est maintenant bien au delà de ces termes simples. La connaissance de la vérité, la science, voilà l'essentiel. On est sauvé par la *gnosis*, par l'initiation à certains mystères secrets. Le christianisme est devenu une sorte de philosophie occulte, dont ni Pierre ni Paul ne se doutèrent assurément.

L'avenir était à l'idéalisme transcendant. Cet Évangile, censé du disciple bien-aimé, qui nous transporte tout d'abord dans le pur éther de l'esprit et de l'amour, qui substitue à tout le reste l'attachement à la vérité, qui proclame que le règne du Garizim et celui de Jérusalem sont également finis, devait, avec le temps, devenir l'Évangile fondamental. Ce sera là, si l'on veut, une grande erreur historique et littéraire; mais ce sera là une nécessité théologique et politique de premier ordre. L'idéaliste est toujours le pire des révolutionnaires. La rupture définitive avec le judaïsme était la condition indispensable de la fondation d'un culte nouveau. Or le christianisme n'avait chance de réussir qu'à condition d'être le culte pur, indépendant de tout symbole matériel. « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. » Jésus compris de la sorte n'est plus un prophète; le christianisme ainsi entendu n'est plus une secte du judaïsme, c'est la religion de la Raison. Le quatrième Évangile a ainsi donné à l'œuvre apostolique la consistance et la durée. Son auteur, quel qu'il soit, a été le plus habile des apologistes. Il a fait, mais avec succès, ce qu'ont vainement essayé les orateurs chrétiens de nos jours; il a tiré le christianisme de ses vieilles ornières, devenues trop étroites. Il a trahi Jésus pour le sauver, comme font

les prédicateurs qui prennent les semblants du libéralisme, même du socialisme, pour gagner à Jésus-Christ, par pieux malentendu, ceux que ces mots séduisent. L'auteur du quatrième Évangile a tiré Jésus de la réalité judaïque où il se perdait, et l'a lancé en pleine métaphysique. La manière philosophique, purement spiritualiste, de comprendre le christianisme, au détriment des faits et au profit de l'esprit, a trouvé dans ce livre singulier l'exemple qui l'encourage et l'autorité qui la justifie.

Les personnes peu au courant de l'histoire religieuse seront seules surprises de voir un tel rôle, dans l'histoire de l'humanité, rempli par un anonyme. Les rédacteurs de la Thora, la plupart des psalmistes, l'auteur du *Livre de Daniel*, le premier rédacteur de l'Évangile hébreu, l'auteur des épîtres censées de Paul à Tite et à Timothée, ont émis dans le monde des textes de première importance, et ils sont pourtant anonymes. Si l'on admet que l'Évangile et l'épître qui en est l'annexe sont l'ouvrage de *Presbyteros Joannes*, on pourra penser que l'acceptation de ces deux écrits comme ouvrages de Jean souffrit d'autant moins de difficulté, que le faussaire s'appelait lui-même Jean et fut, ce semble, souvent confondu avec l'apôtre. On le désignait par le simple titre de *Presbyteros* (1). Or nous avons justement, à la suite de l'épître pseudo-johannique, deux petites lettres d'un personnage qui a l'air de se désigner lui-même par ces mots : *le Presbyteros* (2). Le style, les pensées, la doctrine, sont les mêmes, à très peu de chose près, que dans l'Évangile et dans l'épître censés johanniques (3). Nous croyons que *Presbyteros* en est aussi l'auteur; mais, cette fois, il n'a pas voulu faire passer

(1) Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 15. Il devait être juif; car les chrétiens d'origine païenne n'avaient pas encore l'habitude de prendre des noms juifs.

(2) Nous disons « qui a l'air », car ces lettres étant des modèles épistolaires, où l'on a laissé les noms en blanc, il se peut que ὁ πρεσβύτερος soit, comme ἐκλεκτὴ κυρία, un équivalent de ὁ δεῖνα : « Le *presbyteros un tel* à la dame élue *une telle*. » Il est plus probable cependant que ὁ πρεσβύτερος représente ici le personnage même que Papias appelait par excellence ὁ πρεσβύτερος (l. c.).

(3) Notez surtout l'opposition au docétisme.

ses opuscules pour des œuvres de Jean (1). Ce sont moins, à vrai dire, deux lettres proprement dites, que des petits formulaires de lettres, analogues aux épîtres à Tite et à Timothée, des lieux communs d'épistolographie apostolique, destinés à offrir des spécimens de style pastoral. Ainsi, dans la première, le nom de la destinataire est en blanc et remplacé par la formule : « A la dame élue*** (2). » Dans la seconde, le destinataire est désigné par le nom de Caïus, qui servait souvent d'équivalent à notre « un tel (3) ». On croit remarquer dans ces deux billets quelque imitation de l'épître pseudo-johannique (4) et des épîtres de saint Paul (5). Il est probable que derrière ces *presbyteri* anonymes, « qui avaient vu les apôtres », et dont Irénée rapporte si mystérieusement les traditions, se cache aussi parfois notre *Presbyteros* (6).

A la fin du IIIe siècle, on parlait de deux tombeaux vénérés à Éphèse; on attachait à tous les deux le nom de *Jean* (7), Au IVe siècle, quand on bâtit, avec le passage de Papias, le système de l'existence distincte de *Presbyteros Joannes* (8), on attribua un de ces tombeaux à l'apôtre et l'autre au *Presbyteros*. Nous ne saurons jamais le secret de ces combinaisons bizarres où l'histoire, la légende, la fable et, jusqu'à un certain point, la fraude pieuse se sont

(1) Origène (dans Eusèbe, VI, xxv, 10) doute de l'authenticité des deux petites épîtres. Eusèbe (*H. E.*, III, xxv, 2-3; voir cependant *Démonstr. évang.*, III, 5) les place parmi les écrits contestés et ouvre l'hypothèse des homonymes. Saint Jérôme (*De viris ill.*, 9, 18) dit qu'on les attribue communément au *Presbyteros*. Le décret de Gélase les présente comme l'œuvre de ce dernier. De bonne heure, néanmoins, ces deux épîtres passèrent pour être du même auteur que la *I Joan*, Irénée, I, xvi, 3; III, xvi, 8; Canon de Muratori, lignes 68-69; Clément d'Alexandrie, *Hypotyposes*, p. 371 (cf. Eusèbe, *H. E.*, VI, 14); *Stromates*, II, ch. xv; Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VII, 25; Aurélius de Chullu, au troisième concile de Carthage, sous saint Cyprien (Labbe, I, col. 795).

(2) Ἐκλεκτῇ κυρίᾳ... Comp. versets 5, 13. L'emploi de Κυρία comme nom propre est à peine constaté par un exemple. Voir Pape, *s. h. v.* Notez le vague de *III Joan*, 5-10.

(3) Plutarque, *Quaest. rom.*, 30.

(4) Notez *II Joan*, 5-7; *III Joan*, 4 et surtout 12.

(5) *III Joan*, 5 ss.

(6) Voir la collection de ces fragments des *presbyteri* dans les *Patres apost.* de Gebhardt et Harnack, I, II, p. 105 ss. Notez surtout p. 113-114. Cf. Eusèbe, *H. E.*, V, VIII, 8.

(7) Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VII, xxv, 16.

(8) Eusèbe, *H. E.*, III, 39.

combinées dans des proportions aujourd'hui impossibles à discerner. Un éphésien, nommé Polycrate, qui sera un jour, avec toute sa famille, le centre du christianisme asiate, se convertissait l'an 131; or ce Polycrate admettait pleinement la tradition pseudo-johannique, et, dans sa vieillesse, la citait avec une confiance absolue (1).

De l'aveu de tous, le dernier chapitre du quatrième Évangile est un appendice ajouté postérieurement à l'ouvrage; mais il se peut qu'il ait été ajouté par l'auteur même de l'Évangile (2); la provenance du moins est bien la même. On a voulu compléter par un trait touchant ce qui concernait les rapports de Pierre et de Jean. L'auteur de ces lignes se montre grand partisan de Pierre, et s'attache à rendre hommage au rang de pasteur suprême qu'on lui attribuait à des degrés divers. Il tient aussi à expliquer le système qui avait prévalu sur la longue vie de Jean, et à montrer comment le vieil apôtre a pu mourir sans que l'édifice des promesses de Jésus et des espérances chrétiennes s'écroule pour cela. On commençait à craindre que le privilège sans égal de ceux qui avaient vu le Verbe de vie ne décourageât les générations ultérieures; déjà on rattachait à une anecdote évangélique ce mot profond que l'on prêtait à Jésus : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru (3)! »

Par les écrits johanniques commence l'ère de la philosophie chrétienne et des spéculations abstraites, auxquelles on avait jusque-là accordé peu de place. En même temps, l'intolérance dogmatique s'accroît déplorablement (4). Le seul fait de saluer l'hérétique est présenté comme un acte de communion avec lui (5). Que nous sommes loin de Jésus! Jésus voulait qu'on souhaitât la paix à tout le monde (6), au risque de saluer des indignes, à l'imitation

(1) Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 3, 7, 8, lettre écrite en 196.
(2) La scène XXI, 15-19, n'est que le développement de XIII, 36-38.
(3) *Jean*, XX, 29.
(4) Rappelons le déplorable verset *Jean*, XV, 6... ET ARDET, qui alluma les bûchers de l'Inquisition.
(5) *II Joan*, 7, 10, 11, passages relevés par Irénée, I, XVI, 3, III, XVI, 8.
(6) *Matth.*, X, 12-13.

du Père céleste, qui voit tout du même œil paternel. Et maintenant, on veut créer une obligation nouvelle, c'est, avant de saluer quelqu'un, de s'informer de ses opinions. L'essence du christianisme se transporte sur le terrain du dogme; la *gnosis* est tout; connaître Jésus et le connaître d'une certaine manière, voilà le salut (1). Ce qui est sorti du quatrième Évangile, c'est la théologie, c'est-à-dire une assez malsaine application de l'esprit, où s'est usé le monde byzantin, à partir du IVe siècle, et qui aurait eu pour l'Occident des conséquences non moins funestes, si le démon de la subtilité n'avait eu affaire de ce côté à des muscles plus fermes et à des cerveaux plus lourds.

En cela le christianisme tournait bien décidément le dos au judaïsme, et ce n'est pas sans raison que le gnosticisme, qui est la plus haute expression du christianisme spéculatif, poussera la haine du judaïsme jusqu'à la dernière exagération. Le judaïsme, faisant consister la religion dans des pratiques, laissait tout ce qui touche au dogme philosophique à l'état d'opinion particulière; la cabale, le panthéisme devaient s'y développer librement, à côté d'observances poussées jusqu'à la minutie (2). Un israélite de mes amis, aussi libre penseur qu'on peut l'être, et avec cela scrupuleux talmudiste, me disait : « L'un rachète l'autre. L'étroite observance est la compensation des largeurs de la pensée. La pauvre humanité n'a pas assez d'intelligence pour supporter deux libertés à la fois. Vous autres, chrétiens, vous avez eu tort de faire consister le lien de communion en certaines croyances. On fait ce qu'on veut; mais on croit ce qu'on peut. Pour moi, j'aime mieux me priver éternellement de viande de porc que d'être obligé de croire aux dogmes de la Trinité et de l'Incarnation. »

(1) *Jean*, XIV, XVII entiers; *I Joan* entière.

(2) La même chose, à beaucoup d'égards, eut lieu dans l'ancien brahmanisme (*Journ. des sav.*, nov. 1878).

CHAPITRE VI

PROGRÈS DE L'ÉPISCOPAT

Les progrès que l'Église accomplissait dans son dogme, elle les accomplissait dans l'ordre de la discipline et de la hiérarchie. Comme tout être vivant, elle déployait une étonnante habileté instinctive pour compléter ce qui manquait encore à sa solide assise et à son équilibre parfait. A mesure que les espérances de la fin du monde et de l'apparition messianique s'éloignaient, le christianisme obéissait à deux tendances : s'accommoder tant bien que mal avec l'empire et s'organiser pour durer. La première Église de Jérusalem, les premières Églises de saint Paul n'étaient pas établies en vue de vivre. C'étaient des conventicules de saints du dernier jour, se préparant à la venue de Dieu par la prière et l'extase. L'Église maintenant sentait qu'elle devait être une cité permanente, une vraie société.

L'évolution la plus singulière qui se soit jamais produite dans une démocratie s'opérait dans son sein. L'*ecclesia*, la réunion libre de personnes établies sur un pied d'égalité entre elles, est la chose démocratique par excellence; mais l'*ecclesia*, le club, a un défaut suprême qui fait que toute association de ce genre se détruit au bout d'un temps très court; ce défaut, c'est l'anarchie, la facilité des schismes. Plus mortelles encore sont les luttes de préséance (1), au

(1) Φιλοπρωτεύειν, *III Joan*, 9; Clément Romain, *Epist. I*, c. 44. — Φιλοκαθεδροῦντος τολμηροῦ, *Lettre de Clément à Jacques*, 3. — Cf. *I Tim.*, III, 1; les passages synoptiques, *Matth.*, XXIII, 6; *Marc*, XII, 39; *Luc*, XI, 43; XX, 46; Tertullien, *Adv. Val.*, 4; Épiphane, XLII, 1.

sein de petites confréries fondées sur une vocation tout à fait spontanée. La recherche de la première place (1) était le mal par excellence des Églises chrétiennes, celui qui causait aux simples fidèles le plus d'ennui. On crut prévenir le danger en supposant que Jésus, dans de pareilles circonstances, prenait un enfant et disait aux parties contendantes : « Voilà le plus grand. » A diverses reprises, assurait-on, le maître avait opposé la primauté ecclésiastique, toute fraternelle, à celle des dépositaires de l'autorité profane, habitués à prendre le ton de maîtres (2). Mais cela ne suffisait pas, et l'association chrétienne était menacée d'un grand péril, si une institution salutaire ne venait la sauver de ses propres abus.

Toute *ecclesia* suppose une petite hiérarchie, un bureau, comme l'on dit aujourd'hui, un président, des assesseurs et un petit personnel de serviteurs. Les clubs démocratiques ont soin que ces fonctions soient aussi limitées que possible quant au temps et aux attributions; mais il résulte de là quelque chose de précaire, qui fait que jamais club n'a duré au delà des circonstances qui l'ont créé. Les synagogues ont eu beaucoup plus de continuité, bien que le personnel synagogal ne soit jamais arrivé à être un clergé. Cela tient à la situation subordonnée que le judaïsme a eue durant des siècles; la pression du dehors combattait les effets délétères des divisions intérieures. Livrée à la même absence de direction, l'Église chrétienne aurait sans doute manqué ses destinées. Si l'on eût continué à envisager les pouvoirs ecclésiastiques comme émanant de l'Église même (3), celle-ci eût perdu tout son caractère hiératique et théocratique. Il était écrit, à l'inverse, qu'un clergé accaparerait l'Église chrétienne, se substituerait à elle. Portant la parole en son nom, se présentant en toute chose comme son unique fondé de pouvoir, ce

(1) Πρωτοκαθεδρία. Hermas, mand. XI, 12.

(2) *Marc*, IX, 32 ss; X, 42 ss; *Matth.*, XVIII, 1 ss; *Luc*, XXII, 24 ss.

(3) Certaines paroles de Jésus (*Matth.*, XVIII, 17-20), semblaient impliquer une pareille idée. Mais il faut se rappeler que Matthieu seul met dans la bouche de Jésus le mot *ecclesia*.

clergé sera sa force, mais en même temps son ver rongeur, la cause principale de ses futurs écroulements.

L'histoire, je le répète, n'a pas d'exemple d'une transformation plus profonde. Il est arrivé dans l'Église chrétienne ce qui arriverait dans un club où les assistants abdiqueraient entre les mains du bureau, et où le bureau abdiquerait à son tour entre les mains du président, si bien qu'après cela les assistants ni même les anciens n'auraient nulle voix délibérative, nulle influence, nul contrôle sur le maniement des fonds, et que le président pourrait dire : « A moi seul, je suis le club. » Les *presbyteri* (anciens) ou *episcopi* (officiers, surveillants) devinrent très vite les uniques représentants de l'Église et, presque immédiatement après, une autre révolution plus importante encore s'opéra. Entre les *presbyteri* ou *episcopi*, il y en eut un qui, par l'habitude de s'asseoir sur le premier siège, absorba les pouvoirs des autres et devint l'*episcopos* ou le *presbyteros* par excellence. Le culte contribua puissamment à établir cette unité. L'acte eucharistique ne pouvait être célébré que par un seul, et donnait à celui qui le célébrait une extrême importance (1). Cet *episcopos*, avec une rapidité dont on est surpris, devint le chef du presbytérat et par conséquent de l'Église entière. Sa *cathedra*, placée hors rang et ayant la forme d'un fauteuil, devint un siège d'honneur, le signe de la primauté (2). Chaque Église n'a plus dès lors qu'un *presbyteros* en chef, qui s'appelle à l'exclusion des autres *episcopos* (3). A côté de cet évêque, on voit des diacres, des veuves, un conseil de *presbyteri* (4) ; mais le grand pas est franchi ; l'évêque est seul successeur des apôtres ; le fidèle a totalement disparu (5). L'autorité

(1) *Lettre d'Irénée à Victor*, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 17.

(2) *Lettre de Pierre à Jacques*, 1 ; *Lettre de Clément à Jacques*, 2, 3, 6, 12, 16, 17, 19 ; Ignace, *Ad Philad.*, 3.

(3) Comp. *I Tim.*, III, 1 ss ; V, 17-19, et surtout *Tit.*, 1, 5, 6, 7. Cf. *Phil.*, 1, 1, et *Saint Paul*, p. 891-892. Dans Clément Romain, il n'y a non plus que des prêtres et des diacres (ch. 42).

(4) Πολύκαρπος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ πρεσβύτεροι. Suscription de l'épître de Polycarpe.

(5) Προστάτης,... προφήτης, θιασάρχης, ξυναγωγεὺς καὶ πάντα μόνος αὐτὸς ὤν. Lucien, *Pérégrinus*, 11.

apostolique, censée transmise par l'imposition des mains (1), a étouffé l'autorité de la communauté (2). Puis les évêques des différentes Églises, se mettant en rapport les uns avec les autres, constitueront l'Église universelle en une espèce d'oligarchie, laquelle tiendra des assemblées, censurera ses propres membres, décidera des questions de foi et à elle seule formera un vrai pouvoir souverain.

En cent ans, le changement était presque accompli. Quand Hégésippe fait son voyage à travers toute la chrétienté, dans la seconde moitié du IIe siècle, il ne voit plus que les évêques; tout est pour lui une question de succession canonique; le sentiment vivant des Églises n'existe plus (3). Nous montrerons que cette révolution ne s'acheva pas sans protestation, et que l'auteur du *Pasteur*, par exemple, essaye encore de maintenir, contre l'autorité grandissante des prélats (4), l'égalité primitive des *presbyteri*. Mais la tendance aristocratique finit par l'emporter. D'un côté, les pasteurs; de l'autre, le troupeau. L'égalité primitive n'existe plus; l'Église n'est désormais qu'un instrument entre les mains de ceux qui la dirigent, et ceux-ci tiennent leur pouvoir non de la communauté, mais d'une hérédité spirituelle (5), d'une transmission prétendant remonter aux apôtres en ligne continue. On sent que le système représentatif ne sera jamais, à un degré quelconque, la loi de l'Église chrétienne.

En un sens, on peut dire que ce fut là une décadence, une diminution de cette spontanéité qui avait été jusqu'ici éminemment créatrice. Il était évident que les formes ecclésiastiques allaient absorber, étouffer l'œuvre de Jésus, que toutes les manifestations libres de la vie chrétienne seraient bientôt arrêtées. Sous la censure de l'épis-

(1) Ἐπίθεσις τῶν χειρῶν, qui n'a rien à faire avec la χειροτονία.

(2) *I Tim.*, IV, 14. Paul a ordonné Timothée et Titus; Timothée et Titus ordonnent les *presbyteri* ou *episcopi* des Églises qu'ils fondent. *Tit.* I, 5. Ces délégués apostoliques ont pouvoir sur les *presbyteri*. *I Tim.*, V, 17-19.

(3) Dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 1-3.

(4) Πρωτοκαθεδρίται (Hermas, *Pasteur*, Vis. III, 9). Irénée (dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 14) appelle encore les évêques de Rome des *presbyteri* (οἱ πρεσβύτεροι οἱ προστάντες τῆς ἐκκλησίας). Voir ci-après p. 640.

(5) Διαδοχή.

copat, la glossolalie, la prophétie, la création des légendes, la production de nouveaux livres sacrés seront des facultés desséchées; les charismes seront réduits à des sacrements officiels. En un autre sens, cependant, une telle transformation était la condition essentielle de la force du christianisme. Et d'abord la concentration des pouvoirs devenait nécessaire, du moment que les Églises arrivaient à être un peu nombreuses; les rapports entre ces petites sociétés pieuses ne demeuraient possibles que si elles avaient un représentant attitré, chargé d'agir pour elles. Il est incontestable, de plus, que, sans l'épiscopat, les Églises réunies un moment par le souvenir de Jésus se fussent dispersées. Les divergences de doctrines, la différence du tour d'imagination, et par-dessus tout les rivalités, les amours-propres non satisfaits, eussent opéré à l'infini leurs effets de désunion et d'émiettement. Le christianisme eût fini au bout de trois ou quatre cents ans, comme le mithriacisme et tant d'autres sectes à qui il n'a pas été donné de vaincre le temps. La démocratie est quelquefois éminemment créatrice; mais c'est à condition que de la démocratie sortent des institutions conservatrices et aristocratiques, qui empêchent la fièvre révolutionnaire de se prolonger indéfiniment.

Voilà le véritable miracle du christianisme naissant. Il tira l'ordre, la hiérarchie, l'autorité, l'obéissance du libre assujettissement des volontés; il organisa la foule, il disciplina l'anarchie. Qui fit ce miracle, autrement frappant que de prétendues dérogations aux lois de la nature physique? L'esprit de Jésus, fortement inoculé en ses disciples, cet esprit de douceur, d'abnégation, d'oubli du présent, cette unique poursuite des joies intérieures, qui tue l'ambition, cette préférence hautement donnée à l'enfance, ces paroles sans cesse répétées comme de Jésus : « Que celui qui est le premier parmi vous soit comme le serviteur de tous. » L'impression laissée par les apôtres n'y contribua pas moins. Les apôtres et leurs vicaires immédiats avaient sur toutes les Églises un pouvoir incontesté. Or l'épiscopat fut censé l'héritier des pouvoirs apostoliques (1). Les apô-

(1) Clément Romain, *Epist.*, *I*, c. 42, 44.

tres restèrent vivants et gouvernèrent après leur mort. L'idée que le président de l'Église tient son mandat des membres de l'Église qui l'ont nommé ne se montre pas une seule fois dans la littérature de ce temps. L'Église échappa ainsi, par l'origine surnaturelle de son pouvoir, à ce qu'il y a de caduc dans toute autorité déléguée. Une autorité législative et exécutive peut venir de la foule; mais des sacrements, des dispensations de grâces célestes n'ont rien à voir avec le suffrage universel. De tels privilèges viennent du ciel ou, selon la formule chrétienne, de Jésus-Christ, source de toute grâce et de tout bien.

Jamais, à proprement parler, l'évêque n'avait été nommé par la communauté tout entière. La désignation de l'Esprit-Saint (1), c'est-à-dire l'emploi secret de manœuvres électorales qu'excusait une extrême naïveté, suffisait à l'enthousiasme spontané des premières Églises. Quand l'âge apostolique fut passé et qu'il fallut suppléer par décision ecclésiastique à l'espèce de droit divin dont on supposait les apôtres et leurs disciples immédiats revêtus (2), ce furent les anciens qui choisirent parmi eux leur président et le soumirent à l'acclamation du peuple (3). Comme ce choix ne se faisait jamais sans que l'on eût préalablement consulté l'opinion, l'acclamation ou plutôt le vote par main levée (4) n'était en fait qu'une formalité; mais elle suffisait pour conserver le souvenir de l'idéal évangélique, d'après lequel l'esprit de Jésus résidait essentiellement dans la communauté (5). L'élection des diacres était également à deux degrés. La désignation se faisait par l'évêque; mais l'approbation de la communauté était nécessaire pour que le choix fût validé (6). Une loi générale de l'Église est que l'inférieur n'y a jamais nommé

(1) Clément d'Alexandrie, *Quis dives salvetur?* 42.
(2) *Tit.*, I, 5; *I Tim.*, V, 22; Clément d'Alexandrie, *Quis dives salvetur?* 42.
(3) Clément Romain, *Epist. I*, c. 44.
(4) Χειροτονία. Dans *Act.*, XIV, 23, et dans *II Cor.*, VIII, 19, comme du reste dans beaucoup de passages des classiques grecs, χειροτονεῖν a, par extension, le sens de « choisir », sans impliquer la participation d'une foule levant les mains. Comparez *Constit. apost.*, VII, 31.
(5) *Matth.*, XVIII, 17-20.
(6) *Constit. apost.*, III, 15 et VII, 31.

son supérieur. Voilà ce qui donne encore aujourd'hui à l'Église, au milieu de la tendance toute contraire de la démocratie moderne, une si grande force de réaction.

C'est dans les Églises de Paul que ce mouvement vers la hiérarchie et l'épiscopat était particulièrement sensible. Les Églises judéo-chrétiennes, moins vivantes, restaient des synagogues et n'aboutissaient pas aussi nettement au cléricalisme. Aussi est-ce par des écrits prêtés à Paul que l'on créa des arguments à la doctrine qu'on voulait inculquer. Une épître de saint Paul était une autorité hors de ligne. Plusieurs passages des lettres authentiques de l'apôtre prêchaient déjà la hiérarchie, le respect de l'autorité des anciens. Pour avoir des arguments encore plus décisifs, on supposa trois petites épîtres, censées écrites par Paul à ses disciples Titus et Timothée. L'auteur de ces écrits apocryphes n'avait pas entre les mains les *Actes des Apôtres;* il connaissait d'une manière vague, et non par le détail, les courses apostoliques de Paul (1). Comme bien peu de personnes avaient des notions plus précises, il ne se compromettait pas beaucoup pour cela, et d'ailleurs le sens critique faisait alors tellement défaut, que l'idée de rapprochements de textes en vue d'un débat contradictoire ne venait à personne. Quelques passages de ces trois épîtres sont d'ailleurs si beaux, qu'on peut se demander si le faussaire n'avait pas entre les mains quelques billets authentiques de Paul (2), qu'il aurait enchâssés dans sa composition apocryphe.

Ces trois petits écrits, sortis évidemment de la même plume, et probablement composés à Rome (3), sont déjà une sorte de traité sur les devoirs ecclésiastiques, un premier essai de fausses décrétales, un code à l'usage de

(1) Voir *Saint Paul*, Introduction, p. 720-737.

(2) *II Tim.*, IV, 6 ss. Ce qui appuierait cette hypothèse, c'est que Clément Romain (*I ad Cor.*, 44) paraît faire allusion à *II Tim.*, IV, 6 (ἀνάλυσις dans le sens de mort). Les autres ressemblances d'expressions entre l'épître de Clément et nos trois épîtres viennent sans doute de ce que les deux auteurs puisèrent au même répertoire, c'est-à-dire dans le langage favori de l'Église romaine.

(3) Voir *Saint Paul*, 736.

l'homme d'Église (1). Grande chose est l'épiscopat (2). L'évêque est une sorte de modèle de perfection proposé à ses subordonnés (3). Il faut donc qu'il soit irrépréhensible aux yeux des fidèles et de ceux du dehors, sobre, chaste, aimable, bienveillant, juste, sans morgue, digne en sa vie, hospitalier, modéré, inoffensif, exempt d'avarice, gagnant honorablement sa vie sans gains déshonnêtes. Il peut boire un peu de vin pour sa santé; mais il faut qu'il n'ait été marié qu'une fois (4). Sa famille doit être grave comme lui; ses fils doivent être soumis, respectueux, à l'abri de tout soupçon de mœurs dissolues. Si quelqu'un ne sait pas présider à sa propre famille, comment pourrait-il gouverner l'Église de Dieu? Orthodoxe avant tout, attaché à la vraie foi, ennemi juré de l'erreur; qu'il prêche, qu'il enseigne. Il ne faut prendre pour de telles fonctions ni un néophyte, de peur que cette élévation trop prompte ne l'égare, ni un homme capable d'un accès de colère, ni une personne exerçant une profession décriée. Même les infidèles doivent respecter l'évêque et n'avoir rien à dire contre lui.

Les diacres ne sont pas assujettis à une moindre perfection que les évêques (5) : sérieux, incapables de duplicité, buvant peu de vin, adonnés à quelque métier convenable, qu'ils gardent le mystère de la foi en une conscience pure. Que leurs femmes de même soient graves, incapables d'une médisance, sobres, fidèles en tout. Qu'ils n'aient été mariés qu'une fois; qu'ils gouvernent bien leurs enfants et leurs maisons. Pour des fonctions aussi difficiles, une épreuve est nécessaire; on n'y doit être élevé qu'après un essai préalable et une sorte de noviciat.

Les veuves (6) sont un ordre dans l'Église. Qu'elles remplissent avant tout leurs devoirs de famille, si elles en ont à remplir. La vraie veuve, solitaire, passe sa vie en

(1) « *In ordinatione ecclesiasticae disciplinae sanctificatae sunt.* » Canon de Muratori, lignes 61-62.
(2) *I Tim.*, III; *Tit.*, I. L'évêque est qualifié θεοῦ οἰκονόμος. *Tit.*, I, 7.
(3) *I Tim.*, IV, 12; *Tit.*, II, 7-8.
(4) Cf. *Saint Paul*, p. 895.
(5) *I Tim.*, III.
(6) *I Tim.*, V. Cf. *les Apôtres*, p. 546.

veilles saintes, en prières. Quant à la veuve consolée, qui vit dans les plaisirs, elle est morte aux yeux de l'Église. Ces intéressantes mais fragiles personnes étaient assujetties à une sorte de règle; elles avaient une supérieure; chaque Église, à côté de son diacre, avait sa veuve, chargée de veiller sur les veuves plus jeunes et d'exercer une sorte de diaconie féminine. L'auteur des fausses épîtres à Timothée et à Tite veut que la veuve ainsi élue (1) n'ait pas moins de soixante ans, qu'elle n'ait été qu'une fois mariée, qu'elle soit recommandable par ses bonnes œuvres, par la manière dont elle a élevé ses enfants, par le zèle qu'elle a mis à exercer l'hospitalité, à laver les pieds des saints. Les jeunes veuves doivent être écartées de telles fonctions; car, au bout de quelque temps donné à Christ, leur nouvel époux, ces étourdies lui sont infidèles, ne pensent plus qu'à se remarier, passent leur vie dans l'oisiveté, allant de maison en maison, curieuses, éventées, bavardes, parfois inconvenantes en leurs discours. « Je veux donc que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles soient maîtresses de maison, qu'elles ne donnent aucune prise à la médisance; car il en est déjà qui se sont égarées à la suite de Satan. » Les veuves sans ressources sont à la charge de l'Église; celles qui ont des parents doivent être nourries par eux.

On voit combien l'Église était déjà une société complète. Chaque classe de personnes y avait sa fonction, représentait un membre du corps social; tous y avaient un devoir, ne fût-ce que celui de faire admirer par sa conduite vertueuse la force des préceptes de Jésus. On comptait surtout pour cela sur les esclaves (2). On leur disait que personne ne pouvait plus qu'eux faire honneur à la doctrine nouvelle. On leur recommandait, si leur maître était païen, de redoubler de respect envers lui, pour éviter qu'on ne blasphémât le nom de Dieu et la foi qu'ils professaient. Quant à ceux qui avaient un maître fidèle, on leur conseillait d'éviter les familiarités qu'ils pouvaient se permettre sous prétexte

(1) *I Tim.*, v, 9 ss.
(2) *I Tim.*, vi, 1 ss; *Tit.*, ii, 9, 10.

de confraternité et de servir d'autant mieux. D'émancipation, naturellement, il n'est jamais question. — Les vieillards (1) doivent être sobres, dignes, orthodoxes; les vieilles femmes, vouées à un extérieur religieux et reconnaissables à leur costume de sainteté, doivent éviter la médisance, l'ivrognerie; elles sont comme des catéchistes et ont pour mission d'enseigner aux jeunes à aimer leur mari et leurs enfants, à être modestes, bonnes femmes de ménage, soumises à leurs époux, « pour que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée ». Les jeunes gens seront purs, réservés, dociles.

Quant aux femmes mariées (2), leur part est humble, mais belle encore.

« Qu'elles aient une tenue convenable, pleine de pudeur, demandant leur parure non aux tresses de cheveux, à l'or, aux perles, aux vêtements précieux, mais, comme il convient à des personnes qui font profession de piété, aux bonnes œuvres. Que la femme écoute l'instruction en silence et avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'avoir de l'autorité sur l'homme; son lot, c'est le silence. Adam, en effet, a été créé le premier, puis ce fut le tour d'Ève. Et ce n'est pas Adam qui a été séduit; c'est la femme qui, s'étant laissé séduire, commit la prévarication. Ce qui la sauvera, c'est d'avoir des enfants, si elle persévère en même temps dans la foi, la charité, la sainteté, la modestie. »

Tous se montreront sujets soumis (3), obéissants, doux, inoffensifs, ennemis des révolutions, intéressés à la paix publique, qui seule peut leur permettre de mener leur pieuse vie (4). Que la persécution ne les étonne pas; elle est l'état naturel du chrétien (5). Le chrétien doit être l'inverse du païen (6). L'homme qui ne suit que les penchants de la nature est esclave de ses désirs, entraîné par

(1) *Tit.*, II, 1 ss.
(2) *I Tim.*, II, 9 ss.
(3) *Tit.*, III, 1.
(4) *I Tim.*, II, 2-3.
(5) *II Tim.*, III, 12; IV, 3-4.
(6) *Tit.*, III, 3 ss. Cf. *II Tim.*, II, 19-21.

la volupté, méchant, envieux, haineux et haïssable. La transformation qui fait d'un homme un élu est le fruit non de ses mérites, mais de la miséricorde de Jésus-Christ et de l'efficacité de ses sacrements.

Tel est ce petit livre, déjà tout catholique, vrai type de l'esprit ecclésiastique, qui a été pendant dix-sept siècles le manuel du clergé, l'Évangile des séminaires, la règle de la politique des âmes telle que la pratique l'Église. Le fond de cet esprit, c'est la piété. La piété est l'âme du prêtre, le secret de sa résignation et de son autorité (1). Mais le prêtre pieux a des droits; il a le droit de réprimander, de corriger, avec respect sans doute quand il s'agit de vieillards, mais toujours avec fermeté. « Prêche la parole, insiste à propos, hors de propos, gronde, censure, exhorte avec patience et doctrine (2). » Simple en sa vie, ne demandant que deux choses, la nourriture et le vêtement (3), « l'homme de Dieu (4) », comme l'appelle notre auteur, sera un maître austère, souvent un directeur impérieux (5). « Ne reprends pas le vieillard, mais exhorte-le comme un père; exhorte les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, les femmes jeunes comme des sœurs, en toute pureté (6). » On sent dès lors que la société chrétienne ne sera pas une société libre. L'individu y sera surveillé, censuré; il n'aura pas le droit de dire à son concitoyen : « Que vous importent ma conduite et ma croyance? Je ne vous fais aucun tort. » Le fidèle soutiendra qu'en croyant autrement que lui, on lui fait un tort et qu'il a le droit de protester. Conception tout à fait illibérale, et contre laquelle les princes, les laïques, se révolteront à bon droit. « Évite l'hérétique, après un premier et un second avertissement (7). » Quoi de moins conforme aux maximes d'un homme bien élevé? L'hérétique a son opinion, comme

(1) *I Tim.*, v et vi; *II Tim.*, iv, 5.
(2) *II Tim.*, iv, 2.
(3) *I Tim.*, vi, 7 ss, 17-19.
(4) *I Tim.*, vi, 11; *II Tim.*, iii, 17. Cf. *II Petri*, i, 21. L'expression est empruntée à l'hébreu.
(5) *I Tim.*, v, 20; *II Tim.*, ii, 24-26; *Tit.*, iii, 10.
(6) *I Tim.*, v, 1-2, 17-19.
(7) *Tit.*, iii, 10.

vous avez la vôtre; c'est peut-être lui qui a raison. La politesse veut même qu'en sa présence vous affectiez de le croire. Le monde n'est pas un couvent, et les prétendus avantages de moralité qu'on obtient par la censure et la délation entraînent des inconvénients bien plus considérables que ceux qu'on avait cru éviter.

L'orthodoxie (1), dans les épîtres à Tite et Timothée, n'a pas fait moins de progrès que l'épiscopat. Déjà il existe une règle de foi, un centre catholique, qui exclut comme des branches mortes ce qui ne reçoit pas la vie du tronc principal. L'hérétique est un coupable, un être dangereux qu'il faut fuir. Il a tous les vices, il est capable de tous les crimes; les actes qui sont louables chez le prêtre chrétien, tels que la recherche de la direction des femmes, certaines façons de faire le siège des intérieurs, sont chez lui des attentats (2). Les hérétiques que l'auteur a en vue paraissent être des esséens, des elkasaïtes, des sectaires judéo-chrétiens, préoccupés de généalogies d'éons, s'imposant des abstinences, de rigoureuses distinctions entre les choses pures et impures, condamnant le mariage (3), et néanmoins grands séducteurs de femmes, qu'ils prennent en leur offrant, avec l'appât des voluptés, de faciles manières d'expier leurs péchés (4). On se sent bien près du gnosticisme et du montanisme. La proposition que la résurrection est déjà un fait accompli (5) fait penser à Marcion. Les expressions sur la divinité de Jésus-Christ gagnent en force, quoique enveloppées encore d'un certain embarras (6).

Ce qui domine tout, c'est un admirable bon sens pratique. L'ardent piétiste qui a composé ces lettres ne s'égare pas un moment dans les sentiers dangereux du quiétisme. Il répète jusqu'à la fatigue que la femme n'a le droit de se livrer à la vie spirituelle que quand elle n'a pas de devoirs

(1) Ἡ ὑγιαίνουσα διδασκαλία (latinisme pour *sana doctrina*).
(2) *I Tim.*, I, 4, 6, 7, 20; VI, 3-5, 20-21; *II Tim.*, II, 14-16, 23, 25-26; III, 1-9; IV, 8 ss; *Tit.*, I, 10-16; III, 9-11.
(3) *I Tim.*, I, 4, 6, 7; IV, 3-4, 7; *II Tim.*, III, 1-9.
(4) *II Tim.*, III, 6. Comp. Irénée, I, XIII, 3, 6; Epiphane, XXVI, 11.
(5) *II Tim.*, II, 18. Cf. Tertullien, *Adv. Marc.*, V, 10 (cf. *De resurr. carnis*, 19); Epiphane, haer. XLII, 3.
(6) *Tit.*, II, 13; III, 4, 6.

de famille à remplir; que le devoir principal de la femme, c'est la génération et l'éducation des enfants; que c'est un égarement de prétendre servir l'Église, quand on n'est pas complètement en règle avec sa maison (1). La piété que prêche notre auteur est d'ailleurs une piété toute spirituelle; elle réside dans le sentiment : les pratiques corporelles (2), les abstinences, par exemple, comptent pour peu de chose. On sent l'influence de saint Paul, une sorte de sobriété dans le mysticisme et, au travers des plus étranges aberrations de la foi au surnaturel, un grand fonds de droiture et de sincérité.

La composition des épîtres à Timothée et à Tite coïncida vraisemblablement avec ce qu'on peut appeler l'édition des épîtres de Paul. Ces lettres avaient été jusque-là éparses, chaque Église gardant celles qui lui étaient adressées; plusieurs s'étaient déjà perdues. Vers le temps où nous sommes, il s'en fit un recueil (3), dans le corps duquel on inséra les trois petits écrits que l'on regardait comme un complément nécessaire de l'œuvre de Paul. L'édition dut se faire à Rome (4). L'ordre établi par ces premiers éditeurs fut toujours conservé dans la suite. On fit deux catégories : les lettres adressées à des Églises et les lettres adressées à des particuliers (5). Dans chacune de ces catégories, on rangea les pièces par ordre de longueur (6), en se guidant d'après la stichométrie (7). Certains exemplaires continrent bientôt l'Épître aux Hébreux. La place de cette épître hors de tout rang, à la fin du volume, suffirait pour prouver qu'elle fut adjointe tardivement au corps des écrits de saint Paul.

(1) *I Tim.*, II, 15; V, 9 ss.
(2) Σωματικὴ γυμνασία. *I Tim.*, IV, 8.
(3) *II Petri*, III, 15-16.
(4) C'est ce qu'on peut conclure de l'Épître aux Romains. Nous croyons avoir montré que cette épître fut adressée à plusieurs Églises (*Saint Paul*, p. 744 ss.), et que l'exemplaire qui servit de type aux éditeurs fut l'exemplaire envoyé aux Romains.
(5) Canon de Muratori, lignes 58 ss.
(6) C'est la méthode orientale de classement; comparez le Coran, la Mischna.
(7) Voir Laurent, *Neutest. Studien*, p. 43 ss; comp. Graux, dans la *Revue de philologie*, avril 1879, p. 105, 106, 119, 120.

CHAPITRE VII

FAUX ÉCRITS APOSTOLIQUES — LA BIBLE CHRÉTIENNE

Le monde, cependant, s'obstinait à durer. Il fallait la dose inépuisable de patience, d'abnégation, de douceur, qui faisait le fond de tout chrétien pour ne pas désespérer en voyant le tardif accomplissement des prophéties de Jésus. Les années s'écoulaient, et la grande auréole boréale au centre de laquelle on croyait que le Fils de l'homme ferait sa réapparition ne commençait pas à poindre dans les nues. On se fatiguait à chercher la cause de ce temps d'arrêt (1). Quelques-uns se décourageaient, d'autres murmuraient. Luc, dans son Évangile, annonçait encore que la revanche aurait lieu « bientôt (2) », que la longanimité de Dieu allait avoir son terme, qu'à force de prier nuit et jour sous le coup de la persécution, les élus finiraient par obtenir justice, comme une veuve qui triomphe de la négligence d'un juge inique à force d'importunité (3). On commençait néanmoins à se lasser. La génération qui ne devait pas disparaître tout entière avant l'apparition du Christ glorieux était, sans aucune exception possible, descendue au tombeau. Plus de cinquante ans s'étaient passés depuis les événements qui ne devaient précéder que de peu l'accomplissement des prophéties de Jésus (4). Toutes les villes d'Israël avaient depuis long-

(1) Τὸ κατέχον εἰς τὸ ἀποκαλυφθῆναι αὐτὸν ἐν τῷ ἑαυτοῦ καιρῷ, *II Thess.*, II, 6.

(2) Ἐν τάχει.

(3) *Luc*, XVIII, 1 ss. Cf. *Apoc.*, VI, 9-11.

(4) Εὐθέως. *Matth.*, XXIV, 29. Ce mot n'est plus dans *Luc*, XXI, 25. Luc admet des καιροὶ ἐθνῶν entre la ruine de Jérusalem et les catastrophes finales : mais ces καιροί ne peuvent être bien longs. Cf. *Apoc.*, XI, 2.

temps entendu la prédication chrétienne (1). Les gens malveillants en tiraient l'occasion de railleries (2). Les bons esprits répondaient que la première règle du vrai croyant était de ne pas supputer les dates (3). « Il viendra comme un voleur, quand on y pensera le moins (4) », disaient les sages : « Il viendra en son temps (5) », dit l'auteur des épîtres à Timothée, et, en attendant, ce bon et pratique pasteur donnait des règles qui, étant admise l'idée d'une prochaine fin du monde, n'avaient pas beaucoup de sens. On aspirait à sortir du provisoire où ceux qui croyaient à toute heure voir le Messie apparaître au ciel fussent toujours restés enchaînés.

C'est alors qu'un pieux écrivain eut l'idée, pour faire taire ces doutes, de répandre dans les cercles de croyants une épître censée de Pierre. On venait de voir les Églises de Paul recueillir l'œuvre de leur maître et y faire des additions importantes. Il semble qu'un chrétien de Rome, appartenant au groupe qui voulait à tout prix réconcilier Pierre et Paul, désira augmenter l'héritage littéraire, fort mince, de l'apôtre galiléen. Il circulait déjà une épître sous le nom du chef des apôtres (6). En s'appuyant sur ce petit écrit et en y mêlant des phrases empruntées de divers côtés, on eut une prétendue « seconde épître de Pierre », qu'on espéra faire circuler sur le même pied que la première (7).

On ne négligea rien, en composant la seconde épître, pour l'égaler à la première en autorité (8). L'auteur, pendant qu'il rédigeait ce petit ouvrage, avait certainement sur sa table le billet qu'on possédait de l'apôtre Jude, et, supposant sans doute ce morceau peu connu, il ne se fit pas scrupule de le faire passer presque tout entier dans son

(1) *Matth.*, x, 23.
(2) *II Petri*, III, 3 ss.
(3) *Act.*, I, 6.
(4) *Matth.*, XXIV, 43; *Luc*, XII, 39; *I Thess.*, V, 2.
(5) Καιροῖς ἰδίοις. *I Tim.*, VI, 14-15.
(6) Voyez *l'Antéchrist*, ch. V.
(7) *II Petri*, III, 1.
(8) *II Petri*, III, 1.

écrit (1). Il était pénétré des épîtres de saint Paul, dont il possédait l'édition complète (2). Il fait aussi usage de l'*Apocalypse* d'Esdras ou de Baruch (3). Il ne s'interdit pas de prêter à Pierre des expressions, des allusions directes aux faits et même aux textes évangéliques, ainsi qu'une allégation expresse des épîtres de Paul (4), qui sûrement ne trouvèrent jamais place dans les dictées de Céphas. Rassurer les fidèles sur les longs retards de l'avènement messianique, montrer Pierre et Paul d'accord sur ce mystère fondamental de la foi chrétienne, combattre les erreurs du gnosticisme naissant (5), voilà le but de notre pieux faussaire. Son ouvrage trouva dans plusieurs Églises un accueil favorable; il suscita cependant des protestations, que l'adoption d'un canon orthodoxe ne fit taire que bien tard (6).

L'enseignement de ce docteur est digne, du reste, de l'âge apostolique par sa pureté et son élévation. L'élu devient « participant de la nature divine », en renonçant à la corruption du monde. Patience, sobriété, piété, charité fraternelle, horreur pour l'hérésie, attendre, attendre, toujours attendre, voilà la vie du chrétien.

« Je vous ai donc écrit cette seconde épître, mes bien-aimés, comme la première, afin de réveiller vos bons sentiments, et pour que vous vous rappeliez les paroles des prophètes, les préceptes de vos apôtres, sachant bien que, à l'approche des derniers jours, viendront des railleurs, se conduisant selon leurs propres convoitises, qui diront : « Eh bien, qu'est devenue la

(1) *II Petri*, ch. II surtout.
(2) *II Petri*, III, 15-16.
(3) Comp. *II Petri*, I, 19 et *IV Esdr.*, XII, 42. Notez aussi *II Petri*, II, 4, 9.
(4) *II Petri*, I, 14, 16-18; III, 2, 15. Le passage I, 14, fait allusion à quelque légende analogue à celle qui se lit dans *Jean*, XXI, 18 ss.
(5) Ch. II. L'auteur applique aux gnostiques les tirades de Jude contre les mal pensants.
(6) Eusèbe, *H. E.*, III, III, 4; XXV, 3; VI, XIV, 1; XXV, 8; saint Jérôme, *De viris ill.*, 1 : « *a plerisque ejus esse negatur.* » Une simple lecture suffit à un homme attentif pour en voir le caractère apocryphe. La maladresse du faussaire se trahit à la façon dont il copie l'épître de Jude, à l'affectation avec laquelle il insiste sur l'authenticité de sa lettre, à la manière dont il parle de Paul (III, 16), à une foule de particularités insolites dans une lettre apostolique (par exemple, III, 2).

promesse de son avènement? Depuis que nos pères sont morts, tout continue de rouler comme par le passé! » Ils oublient que, de même qu'il y eut autrefois des cieux et une terre tirés de l'eau, qui périrent par l'eau, de même le ciel et la terre d'à présent sont réservés pour le feu (1), qui s'allumera au jour du jugement et de la destruction des impies. N'oubliez pas, mes très chers, qu'un jour devant le Seigneur est comme mille années, et que mille années sont comme un jour (2). Le Seigneur n'est pas en retard pour l'exécution de sa promesse, ainsi que certains le croient; mais il use envers vous de longanimité, voulant que personne ne périsse et que tous arrivent à repentance. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; alors les cieux s'en iront en morceaux avec fracas, les éléments embrasés seront dissous, la terre et tout ce qu'elle enferme sera consumée. Avec quelle piété, quelle circonspection devons-nous attendre et hâter la venue de ce jour de Dieu, où, après l'anéantissement de l'univers, nous espérons, conformément à sa promesse, des cieux nouveaux et une terre nouvelle, dans lesquels la justice habitera! C'est pourquoi, mes très chers, pleins de cette attente, faites en sorte qu'il vous trouve en paix, sans tache et sans reproche, et considérez la patience qu'y met Notre-Seigneur comme un bonheur pour nous; de même que notre cher frère Paul, selon la sagesse qui lui a été donnée, vous l'a aussi écrit, dans toutes les épîtres où il parle de ces sortes de choses, épîtres dans lesquelles il y a certains passages difficiles à comprendre, que les ignorants et les esprits mobiles torturent, comme du reste les autres Écritures, pour leur propre perdition. Vous voilà informés, mes très chers; soyez donc sur vos gardes, de peur que, entraînés avec tant d'autres par les séductions de ces misérables, vous ne veniez à tomber de votre ferme assise (3). »

Avec « la deuxième épître de Pierre », fut fermé, cent ans environ après la mort de Jésus, le cycle d'écrits qu'on appela plus tard le Nouveau Testament, par opposition à l'Ancien. Cette seconde Bible, dont Jésus fut l'inspirateur, bien qu'il ne s'y trouve pas une ligne de lui, était loin d'offrir un canon arrêté; beaucoup d'opuscules, plus ou moins pseudépigraphes, étaient admis des uns, repoussés

(1) Sur le déluge de feu, comp. Méliton, *De veritate*, p. 50-51. Cureton. Cf. *les Évangiles*, p. 136.
(2) Comp. *Ps.* XC, 4.
(3) *II Petri*, III, 1 ss.

*

des autres. Les écrits nouveaux étaient encore peu répandus, inégalement lus (1). La liste n'en était pas tenue pour close, et nous verrons divers ouvrages, tels que *le Pasteur* d'Hermas, prendre place à côté des écrits déjà consacrés, sur un pied d'égalité. Néanmoins l'idée d'une révélation nouvelle était déjà pleinement acceptée. Dans la prétendue « deuxième épître de Pierre », les épîtres de saint Paul sont placées parmi les « Écritures (2) », et ce n'était pas la première fois qu'une telle expression était employée (3). Le christianisme avait ainsi son livre sacré, recueil admirable qui devait faire sa fortune dans les siècles éloignés où, le souvenir direct des origines étant perdu, les religions ne valent plus que par leurs textes écrits.

Il va sans dire que la Bible juive gardait toute son autorité et continuait d'être tenue pour la révélation directe de Dieu. C'était ce vieux canon et les écrits apocryphes qu'on y avait annexés (tels que le *Livre d'Hénoch*, l'*Assomption de Moïse*, etc.), qu'on envisageait avant tout comme le recueil de la parole divine. On n'y touchait plus, tandis que, pour les écrits nouveaux, on ne s'interdisait ni les additions, ni les suppressions, ni les remaniements arbitraires (4). Nul ne se faisait scrupule de prêter aux apôtres et à Christ lui-même des paroles et des écrits qu'on jugeait bons, utiles, dignes de cette sainte origine (5). S'ils n'avaient pas dit ces belles choses, ils avaient pu les dire, et cela suffisait. Un usage ecclésiastique poussait à ces sortes de fraudes, et les rendait presque nécessaires; c'était l'usage des lectures dans les églises (6). La lecture des écrits apos-

(1) Ainsi l'auteur des *Actes*, disciple de Paul, ne connaît pas les épîtres de Paul. L'auteur des épîtres à Timothée et à Tite ne connaît pas les *Actes*. Luc ne connaît pas Matthieu, et l'auteur des écrits johanniques semble faire abstraction de tous les autres écrits du Nouveau Testament.

(2) *II Petri*, III, 16.

(3) *Epist. Barn.*, 4 (passage qui peut cependant se rapporter à *IV Esdr.*, VIII, 3). Voir *Vie de Jésus*, p. 54, note 2. Cf. *I Tim.*, V, 18. Théophile d'Antioche, le Canon de Muratori, Irénée nous présentent l'idée d'un second canon clairement arrêtée.

(4) Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXIII, 12; Origène, *In Matth. Comment. series*, XIX, 19.

(5) Cf. *I Thess.*, II, 2; III, 17.

(6) Justin, *Apol. I*, 67, μέχρις ἐγχωρεῖ.

toliques et prophétiques devait occuper, dans les réunions, tout le temps que ne prenaient pas les mystères et les sacrements. Les prophètes hébreux et les écrits authentiques des apôtres étaient vite épuisés; il fallait du nouveau. Pour fournir aux besoins sans cesse renaissants de cette lecture, on accueillait avec empressement tout écrit édifiant, qui se présentait avec la plus légère apparence d'apostolicité ou avec un air de famille même fort éloigné avec les écrits des prophètes anciens.

Le christianisme avait ainsi accompli le premier devoir d'une religion, qui est d'introduire dans le monde un nouveau livre sacré. Une seconde Bible était ajoutée à l'ancienne, bien inférieure comme beauté classique, mais douée d'une plus grande efficacité pour convertir le monde. La vieille langue hébraïque, instrument aristocratique si merveilleux pour exprimer la poésie, les sentiments de l'âme, la passion, était morte depuis des siècles. Le patois moitié araméen de la Palestine, ce grec populaire que la conquête macédonienne introduisit en Orient, et que les traducteurs alexandrins de la Bible élevèrent à la hauteur d'une langue sacrée, ne pouvaient servir d'organes à des chefs-d'œuvre littéraires; mais, à défaut de génie, la nouvelle Bible eut la bonté; à défaut d'écrivains, elle eut des hommes pleins de Jésus, qui nous rendirent son esprit. Le Nouveau Testament a introduit dans le monde une idée nouvelle, celle de la beauté populaire. C'est, en tout cas, le livre qui a séché le plus de larmes, amélioré le plus de cœurs.

On ne peut parler d'une manière générale du style du Nouveau Testament, puisque les écrits du Nouveau Testament se partagent entre quatre ou cinq styles différents (1). Tous ces morceaux ont pourtant quelque chose de commun, et ce quelque chose est justement ce qui a fait leur force et leur succès. Ils sont écrits en grec et conçus

(1) Au point de vue du style, on peut faire cinq catégories dans les écrits du Nouveau Testament : 1° *Marc*, *Matthieu*, *Apocalypse;* 2° *Luc* et les *Actes;* 3° Epîtres authentiques de Paul, *Epître aux Hébreux*, *I*re *de Pierre;* 4° *Jacques*, *Jude*, *II*e *de Pierre*, épîtres à *Tite* et à *Timothée;* 5° l'Évangile et les épîtres johanniques.

en sémitique. Ces tours absolus, roides, sans nuances — cette langue où tout est blanc ou noir, soleil ou ténèbres — qui, pour dire : « J'aime mieux Jacob qu'Ésaü », dit : « J'aime Jacob, je hais Ésaü », ont séduit le monde par leur âpre grandeur. Nos races n'étaient pas habituées à cette ampleur orientale, à ces énergiques partis pris, à cette façon de procéder tout d'une pièce et comme par bonds. Elles ont été conquises et comme écrasées; aujourd'hui encore, ce style est la grande force du christianisme, ce qui fascine les âmes et les gagne à Jésus.

Le canon des livres de l'Ancien Testament admis des chrétiens était, naturellement, pour les ouvrages essentiels, le même que celui des juifs (1). Les chrétiens étrangers à l'hébreu lisaient ces anciens écrits dans la version alexandrine, dite des Septante, qu'ils révéraient presque à l'égal du texte hébreu. Quand la version grecque ajoute des développements au texte, ce qui lui arrive pour *Esther* et *Daniel*, ces additions étaient acceptées. Moins sévèrement gardé que le canon juif, le canon chrétien admettait, en outre, ces livres, comme *Judith*, comme *Tobie*, comme Baruch, comme l'*Apocalypse* d'Esdras, comme l'*Assomption de Moïse*, comme *Hénoch*, comme le *Psautier de Salomon* (2), que les rabbins juifs exclurent du volume sacré et même détruisirent systématiquement. En revanche, des livres comme *Job*, le *Cantique*, les *Proverbes*, et surtout l'*Ecclésiaste* (3), à cause de leur caractère hardi ou tout à fait profane, étaient très peu lus de gens qui voulaient avant tout être édifiés. Les divers livres des Macchabées furent conservés bien plutôt comme des livres instructifs ou pieux que comme des sources d'inspiration véritable (4).

L'Ancien Testament, tiraillé en sens divers, et interprété

(1) Voir *les Évangiles*, ch. II.

(2) Canons et stichométries dans Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 239 ss; Clément Romain, *Epist. I*, 17 (en comp. Photius, cod. CXXVI). On a aussi des traces d'une prophétie apocryphe d'Ézéchiel et de plusieurs autres. Clément Romain, l. c.; Stichométrie de Nicéphore, Credner, p. 244.

(3) L'Ecclésiaste est cité dans le *Pasteur*, Mand. VII, init., mais seulement pour sa conclusion orthodoxe.

(4) Saint Jérôme, praef. in *Prov.*; saint Augustin, *De civ. Dei*, XVIII, 36, *De doctr. christ.*, II, 13; *Contra Gaud.*, II, 38.

avec toute la latitude que permet un texte dénué de voyelles, était l'arsenal des arguments de l'apologétique chrétienne et de la polémique juive. Ces disputes avaient lieu le plus souvent en grec. Les versions alexandrines y servaient (1), mais devenaient de jour en jour plus insuffisantes. Les avantages que les chrétiens en tiraient les rendaient suspectes aux juifs; il se répandit des mots censés prophétiques où de vieux sages annonçaient tout le mal qui sortirait un jour de ces versions maudites. On compara le jour où fut faite la version des Septante à celui où fut fondu le veau d'or; on prétendit même que ce jour-là fut suivi de trois jours de ténèbres (2). Les chrétiens, au contraire, admettaient les légendes qui présentaient cette version comme miraculeusement révélée (3). Rabbi Aquiba et son école avaient introduit ce principe absurde que rien dans la Bible n'est insignifiant, que toute lettre a été écrite avec intention et influe sur le sens (4). Dès lors les traducteurs alexandrins, qui avaient traduit humainement et en philologues, non en cabalistes, semblaient ne pouvoir servir aux controverses du temps. On incidentait sur des particularités grammaticales sans portée; on voulut des traductions de la Bible qui rendissent chaque mot hébreu ou plutôt chaque racine hébraïque par un mot grec, dût la traduction ainsi faite n'offrir aucun sens.

Aquila fut le plus célèbre de ces nouveaux traducteurs, voués à une littéralité insensée (5). Son travail était daté

(1) Justin, *Dial.*, 68, 71, 84.

(2) Masséketh *Séfher Thora*, 1, 8 (Kirchheim). Masséketh *Soferim*, 1, 7; Megillath Taanith, fin.

(3) Justin, *Apol. I*, 31; *Oratio ad Graec.*, 13; Irénée, *Adv. haer.*, III, XXI, 2.

(4) Voir *les Évangiles*, p. 347.

(5) Voir ci-dessus, p. 399-400; Epiphane, *De mensuris*, 2, 14, 15 (comp. l'abrégé attribué à Épiphane, *De LXX interpretibus)*; Irénée, III, XXI, 1; Origène, *Epist. ad Afric.*, 2; Eusèbe, *H. E.*, V, 8; *Démonstr. évang.*, VII, 1; saint Jérôme, *Epist. ad Pammach.* Opp. IV, 2e part., p. 255; *De viris ill.*, c. 54; Praef. in *Job; Epist.* 125 *ad Damasum*, Opp. II, 567; *Epist.* 138 *ad Marc.*, II, 707; *Epist.* 24 (74) *ad Marc.*, IV, 2e part. p. 61; *Ad Algas.*, quaest. 10; *In Ezech.*, III; *In Is.*, VIII, XIII, XLIX; Philastre, 142, saint Augustin, *De civ. Dei*, XV, 23; *Novelles*, CXLVI, 1; *Synopse* dite d'Athanase, Opp., t. II, p. 203; *Chronique d'Alexandrie* à l'an 132; *Talm.* de Jér., *Megilla*, 1, 11, fol. 71 *c*; Schemoth rabba, sect. 30, *Schalschéleth hakkabbala*, fol. 28, c. 11. L'identification d'Aquila et d'Onkelos

de l'an XII d'Adrien (1). Quoique simple prosélyte (2), il avait peut-être été élève d'Aquiba (3), et, en effet, son exégèse est le pendant exact de la casuistique du rabbin. A chaque mot hébreu répond un mot grec, même quand il résulte des absurdités de cette superposition (4).

La traduction d'Aquila fut bientôt connue des chrétiens et les contraria fort. Habitués à tirer leurs textes des Septante, ils voyaient dans cette nouvelle traduction un renversement de leurs méthodes et de toute leur apologétique. Un passage surtout les troublait. Les Églises voulaient à tout prix lire l'annonce prophétique de la naissance virginale de Jésus dans un passage d'*Isaïe* (VII, 14), qui signifie tout autre chose, mais où le mot παρθένος, employé pour l'hébreu *alma* et désignant la mère du symbolique *Immanouël* (Dieu avec nous), avait quelque chose de singulier. Ce petit échafaudage était renversé par Aquila, qui pour *alma* mettait νεᾶνις (5). On prétendit que c'était là de sa part une pure méchanceté; on inventa tout un sys-

est inadmissible, nonobstant l'argument que l'on tire de *Talm.* de Bab., *Megilla*, 3 *a*, et *Talm.* de Jér., *Megilla*, I, 11, comparés entre eux. Cf. Vayyikra rabba, sect. 33; Buxtorf, *Lex. talm.*, col. 1241. On semble les avoir confondus systématiquement (*Hist. des lang. sémit.*, III, 1, 2, note 1). Cf. Masséketh *Semahoth*, VIII; *Les Évangiles*, p. 172, note 3.

(1) Épiphane, *De mensuris*, 13. Épiphane avait dû prendre ce chiffre dans quelque manuscrit d'Aquila.

(2) Irénée, l. c.; Eusèbe et Jérôme, l. c., surtout *In Is.*, VIII, 14. Quelquefois cependant saint Jérôme l'appelle *judaeum*. Le *Talmud* en fait un prosélyte. *Talm.* de Jér., *Megilla*, 71 *c*; *Kidduschin*, 59 *a*. Dans Masséketh *Semahoth*, VIII, et dans *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 2 *a*, Aquila joue en effet le rôle d'un riche prosélyte. Cependant l'exégèse d'Aquila est en accord si parfait avec les principes de Rabbi Aquiba, qu'il faut qu'Aquila ait été nourri dans les écoles juives. Un prosélyte, gagné à la synagogue de la façon que prétend Épiphane (*De mensuris*, 14, 15, v. ci-dessus, p. 399), n'eût pas pris une place aussi marquée dans un monde aussi particulier.

(3) *Talm.* de Jér., *Hagiga*, II, 1, *Kidduschin*, I, 1, fol. 59 *a*; saint Jérôme, *In Is.*, III, 14; XIII.

(4) Ainsi את est toujours rendu par σύν, et, au premier verset de la *Genèse*, Dieu crée συν τὸν οὐρανὸν καὶ σὺν τὴν γῆν. Cf. *Bereschith rabba*, I, où l'on prétend que, selon Aquiba, cet *et* de *Gen.*, I, 1, veut dire qu'il s'agit là des cieux et de la terre avec ce qui est dedans. Cf. *les Évangiles*, p. 347; saint Jérôme, *Ad Pammach.*, l. c.; *In Is.*, XLIX; *In Jerem.*, XX, XXXI; *In Ezech.*, III, où *secunda editio* équivaut à δευτερωσις (*Novelles*, passage précité), et non à « seconde édition ». Voyez ci-après p. 532, note 2. Une traduction est à sa manière une δευτερωσις, une *mischna*.

(5) Justin, *Dial.*, 43, 67 ss, 71, 77 ss; Irénée, *Adv. haer.*, III, XXI, 1.

tème de pieuses calomnies, pour expliquer comment, ayant été chrétien, il avait appris l'hébreu et s'était livré à cet immense travail uniquement pour contredire les Septante et pour faire disparaître les passages démonstratifs de la messianité de Jésus (1).

Les juifs, au contraire, charmés de l'apparente exactitude de la version nouvelle, la préférèrent hautement à celle des Septante (2). Les ébionites ou nazaréens en firent également un usage fréquent. La façon dont Aquila avait rendu le passage d'*Isaïe* leur servait à prouver, contre les exaltés des Églises grecques, que Jésus était simplement fils de Joseph (3).

Aquila, du reste, ne fut pas le seul à traduire l'hébreu selon la méthode de Rabbi Aquiba. La version grecque de l'*Ecclésiaste* qui fait partie de la Vulgate grecque offre la particularité essentielle que Rabbi Aquiba fit adopter aux traducteurs de son école (4), et pourtant cette version n'est pas d'Aquila (5).

(1) Épiphane, *De mensuris*, 14, 15.

(2) Origène, *Ad Afric.*, l. c.; saint Augustin, *De civ. Dei*, l. c.; saint Jérôme, *In Is.*, VIII, et *In Ezech.*, III; *Novelles*, l. c.; *Talm.* de Jér., *Megilla*, I, II, et Azariah de Rossi, *Meor énaïm*, VI, ch. 45.

(3) Irénée, l. c. Cf. saint Jérôme, *In Is.*, VIII. Voir les fragments conservés de la version d'Aquila dans Montfaucon, *Hexapl.*, et dans Dathe, *Opusculv.*

(4) La particule את y est rendue par σύν (II, 17; III, 17; VIII, 8, 15, 17, etc. Cf. Grætz, *Koh.*, p. 174 ss). L'*Apocalypse d'Esdras* (VI, 59, *cum seculo* = σὺν τὸν αἰῶνα) offre un exemple de cette singularité, et ce n'est pas une des moindres raisons qui font croire que cette apocalypse a été composée en hébreu. La traduction grecque en aurait été faite vers le temps d'Aquila.

(5) Une version différente de celle-là figurait, dans les *Hexaples* d'Origène, sous le nom d'Aquila.

CHAPITRE VIII

LE MILLÉNARISME — PAPIAS

Les tendances les plus diverses se manifestaient dans l'Église de Jésus, montrant l'étonnante fécondité de la jeune conscience qui se produisait au sein de l'humanité, mais en même temps créant pour l'institution naissante un immense danger. Des milliers de bras écartelaient pour ainsi dire la religion nouvelle, les uns ne voulant pas qu'elle sortît du cercle juif, les autres cherchant à rompre tout lien entre elle et le judaïsme qui l'avait engendrée. La réapparition de Jésus et l'idée du règne de mille ans, couronnement des apocalypses juives, étaient les deux questions où se remarquaient le mieux ces deux esprits contraires. Les gnostiques et, jusqu'à un certain point, l'auteur de l'Évangile johannique ne pensent plus au dogme fondamental du premier siècle. La fin du monde ne les préoccupe guère; elle est reléguée sur un arrière-plan, où elle n'a presque aucun sens. Il s'en fallait pourtant que ces grands rêves fussent oubliés de tous. En Asie Mineure, le plus grand nombre des chrétiens en vivaient et ne voulaient pas qu'on cherchât ailleurs le vrai de la pensée de Jésus. A deux pas de l'école où s'élaboraient, ce semble, les écrits johanniques, un homme qui peut avoir eu des relations avec les auteurs de ces écrits travaillait dans un ordre d'idées entièrement différent ou, pour mieux dire, tout à fait opposé.

Nous voulons parler de Papias, évêque d'Hiérapolis (1),

(1) Irénée, V. XXXIII, 3-4; Eusèbe, III, XXXVI, 2; XXXIX entier; saint Jérôme *De viris ill.*, 18; cf. *Epist.* 28 et 29 (52,53); *Chron.*, p. 162, 163, Schœne. Le nom

la personnalité la plus frappante d'un temps où deux chrétiens pouvaient encore différer l'un de l'autre à un point dont nous n'avons plus d'idée. On a souvent supposé que Papias fut disciple et auditeur de Jean (1). C'est là sûrement une erreur. Papias n'a vu aucun apôtre; il appartient à la troisième génération chrétienne; il consulta ceux qui avaient vu les apôtres. C'était un homme soigneux, connaissant à fond les Écritures, chercheur à sa manière. Recueillir avec zèle et, à certains égards, avec critique les paroles de Jésus, commenter ces paroles au sens le plus littéral, les classer méthodiquement par ordre de matières, rassembler en un mot les traditions de l'âge apostolique déjà disparu, ce fut son œuvre. Il institua pour cela une vaste enquête, qu'il conduisit selon quelques-unes des règles qu'eût prescrites un sain jugement. Mécontent des petits livres que l'on présentait comme le tableau exact de la vie de Jésus, il crut pouvoir mieux faire et prétendit donner l'idée même de l'enseignement de Jésus. Il ne voulait croire que les renseignements originaux. Aussi passa-t-il sa vie à interroger ceux qui pouvaient savoir quelque chose de la tradition primitive.

« Je n'étais pas, disait-il dans sa préface, comme la plupart, qui se laissent prendre au flux de paroles; je n'aimais que ceux qui enseignent des choses vraies. Plein de défiance pour les préceptes bizarres qu'on fait circuler, je ne voulais connaître que ceux qui ont été confiés par le Seigneur à la foi de ses disciples et qui proviennent de la vérité elle-même. Si, par exemple, je rencontrais quelqu'un qui avait suivi les anciens, je le questionnais sur les discours des anciens. Que disait André? Que disait Pierre? Que disaient Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ou tel autre des disciples du Seigneur? [J'y joignais] ce que disent Aristion et *Presbyteros Joannes*, disciples [des disciples] du Seigneur. Car je ne pensais pas que tous

de Papias est fréquent en Asie Mineure, et en particulier à Hiérapolis. Le Bas, *Inscr.*, III, 1690; Wagener, *Inscr.*, p. 19. Voir *Saint Paul*, p. 966, note 2; Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I, 2e partie, p. 103-104, note.

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, XXXIX, 2, rectifiant Irénée et sa propre *Chronique*. Voir *les Évangiles*, p. 290, note 3. Ses relations avec Polycarpe (Irénée, l. c.) n'ont pas plus de solidité; elles ne reposent que sur une induction d'Irénée.

les livres pussent m'apporter autant de profit que les données recueillies de la tradition vivante et permanente (1). »

Aucun apôtre, en effet, n'existait plus depuis longtemps quand Papias conçut ce projet; mais il y avait des personnes qui avaient encore connu des membres du cénacle primitif. Les filles de Philippe, parvenues à l'extrême vieillesse et l'esprit un peu égaré, avaient rempli Hiérapolis de leurs récits merveilleux. Papias les avait vues. A Éphèse, et à Smyrne, *Presbyteros Joannes* et Aristion se prétendaient également dépositaires de précieuses traditions, qu'ils disaient, à ce qu'il semble, tenir de l'apôtre Jean. Papias n'était pas de l'école qui se rattachait à Jean et d'où sortit, dit-on, le quatrième Évangile. Il est probable cependant qu'il connut Aristion et *Presbyteros* (2). Son livre était composé en grande partie de citations empruntées aux conversations de ces deux personnages (3), qui étaient évidemment à ses yeux les meilleurs représentants de la chaîne apostolique et de l'authentique doctrine de Jésus. Inutile d'ajouter que le judéo-chrétien Papias ne mentionne ni directement ni indirectement l'apôtre saint Paul.

Cette tentative de reconstruire l'enseignement de Jésus par la seule tradition orale, cent ans après sa mort, eût été un paradoxe, si Papias se fût interdit l'usage des textes écrits. Sa méthode, à cet égard, ne fut pas aussi exclusive qu'il semble le dire dans la préface. Tout en préférant la tradition orale, et bien que n'accordant à aucun des textes en circulation une valeur absolue, il lut les Évangiles dont les copies tombèrent sous sa main. Certes, il est fâcheux que

(1) Dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 3 et 4.

(2) Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 4, 7, 14; Irénée, V, XXXIII, 3-4. Le passage de Papias cité par Eusèbe n'implique pas, au premier coup d'œil, que Papias ait eu des rapports personnels avec Aristion et le *Presbyteros*. Mais Eusèbe, pour adopter cette interprétation, avait l'ensemble de l'ouvrage, où Aristion et *Presbyteros Joannes* étaient fréquemment allégués et où il pouvait y avoir des preuves de ces relations plus fortes que dans le passage cité. Irénée appelle les disciples qui étaient dépositaires de la tradition de Jean du nom de *presbyteri*. On suppose que, sous cette expression, se cache plus d'une fois le nom de Papias. *Patres apost.*, de Gebhardt et Harnack, I, II, p. 106, 113-114.

(3) Les citations de *Presbyteros Joannes* étaient amenées par ces mots : Καὶ τοῦτο ὁ πρεσβύτερος ἔλεγε.

nous ne puissions juger par nous-mêmes de l'état de ses connaissances à cet égard. Mais l'œil d'Eusèbe paraît avoir été ici fort sagace. Eusèbe a lu la plume à la main, selon sa méthode ordinaire, l'ouvrage de Papias, pour y relever les citations d'écrits canoniques. Il n'y a trouvé mentionnés que deux de nos Évangiles, celui de Marc et celui de Matthieu. Sur Marc, Papias rapportait un curieux jugement du *Presbyteros* et les allégations par lesquelles ce dernier traditionniste croyait excuser le désordre et le caractère fragmentaire de la rédaction dudit évangéliste (1). Quant à l'Évangile dit de Matthieu, Papias le regardait comme une traduction libre et médiocrement fidèle de l'ouvrage composé en hébreu par l'apôtre de ce nom. I l'estimait surtout à cause des paroles authentiques de Jésus qu'on y trouvait. Eusèbe rencontra de plus dans Papias une anecdote qui faisait partie de l'Évangile selon les Hébreux; mais il n'est pas sûr que l'évêque d'Hiérapolis l'eût prise dans cet Évangile (2).

Ainsi, cet homme si instruit, si au courant des Écritures (3), qui avait fréquenté, dit-on, les disciples de Jean et tenait d'eux des paroles de Jésus (4), ne connaissait pas encore l'Évangile de Jean, ouvrage qui naquit, ce semble, à quelques lieues de la ville même qu'il habitait (5). Certainement, si Eusèbe en eût découvert des traces dans les écrits de l'évêque d'Hiérapolis, il le dirait, comme il nous dit qu'il y a trouvé des citations de la première épître

(1) Il est difficile de distinguer, dans ce passage, ce qui est du *Presbyteros* et ce qui est de Papias. Ce qui suit Οὔτε γάρ peut être de Papias.

(2) Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 16. C'est probablement cette phrase d'Eusèbe qui a fait croire à Vartan Vartabed que Papias était l'auteur de l'anecdote de la femme adultère. Voir *Vie de Jésus*, p. 395, note 1; *Journal asiatique*, févr.-mars 1867, p. 168.

(3) Ἀνὴρ τα πάντα ὅτι μάλιστα λογιώτατος, καὶ τῆς γραφῆς εἰδήμων. Eusèbe, *H. E.*, III, XXXVI, 2 (voir l'édition de Heinichen).

(4) Irénée, V, XXXIII, 3-4. Pour achever la singularité, le discours de Jésus qui serait ainsi parvenu à Papias de la bouche de Jean ou plutôt de ses disciples est, par le messianisme tout matériel qu'il respire, en flagrante contradiction avec l'Évangile dit de Jean.

(5) Le passage copié par Thomasius dans un manuscrit de la reine Christine, au Vatican, et relevé par M. Aberle, est sans aucune valeur. Voir *Zeitschrift für wiss. Theol.*, 1865, p. 77 ss; Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I, 2e part., p. 101-103.

johannique. Ce qui est singulier, en effet, c'est que Papias, qui ne connaît pas l'Évangile de Jean, connaît l'épître supposée de Jean (1), qui est, en quelque sorte, une pièce destinée à préparer l'Évangile. Peut-être les faussaires lui communiquèrent-ils la lettre, mais non encore l'Évangile, pour lequel ils craignaient sa sévère critique. Peut-être y eut-il un intervalle entre la composition de l'épître johannique et celle de l'Évangile. On ne touche jamais à cette question des écrits attribués à Jean sans tomber dans les contradictions et les anomalies.

De cet ensemble de consciencieuses recherches, Papias composa cinq livres qu'il intitula : *Exégèses* ou « Expositions des paroles du Seigneur (2) », et qu'il regarda sûrement comme la parfaite image des enseignements de Jésus. La disparition de cet écrit est la plus regrettable perte qui ait été faite dans le champ de la primitive littérature chrétienne. Un grand nombre des difficultés qui nous arrêtent dans cette obscure histoire seraient sans doute levées si nous possédions le livre de Papias. C'est probablement pour cela que nous ne l'avons plus. L'ouvrage de Papias était écrit à un point de vue si personnel, qu'il devint un scandale pour l'orthodoxie. Les quatre Évangiles prirent une autorité exclusive de toute autre. Dans cinquante ans, on trouvera des raisons mystiques pour prouver qu'il devait y en avoir quatre et qu'il ne pouvait y en avoir que quatre. Un auteur qui déclarait avoir tenu peu de compte de ces textes sacramentels ne pouvait rester en faveur.

Papias, d'ailleurs, malgré ses apparences de critique difficile, était d'une crédulité extrême. Il ajoutait aux Évangiles des choses qui, n'étant pas couvertes par l'autorité de l'inspiration, semblaient choquantes et absurdes. Auprès de son merveilleux, allant jusqu'à l'extravagance, Marc lui-même, avec sa lourde thaumaturgie, paraissait sobre.

(1) Eusèbe, *H. E.*, III, xxxix, 16. Eusèbe parle de citations directes (κεχρῆται μαρτυρίαις), et non d'allusions.

(2) Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσε ς. Les fragments ont été recueillis par Grabe, Routh, Münter, Pitra, et plus récemment par MM. Gebhart et Harnack, *Patres apost.*, I, 2e partie, p. 87 ss, Leipzig, 1878. Plusieurs des passages qu'Irénée rapporte d'après les *Presbyteri* venaient de Papias. Gebhardt et Harnack, p. 105-114.

Les enseignements et les paraboles qu'il prêtait à Jésus étaient bizarres. L'ensemble avait cet air de fable (1) que les récits des Évangiles, au moins ceux des trois premiers, savent si bien éviter. Les miracles qu'il prêtait à Philippe, sur l'autorité de vieilles filles à demi folles, dépassaient la mesure; ceux qu'il attribuait à Justus Barsabbas étaient en dehors de la tradition; il racontait la mort de Jean (2) et surtout la mort de Judas (3), d'une façon dont personne n'avait entendu parler. Il n'y avait pas jusqu'aux rêveries gnostiques, où il ne semblât verser parfois, au moins quand il prétendait que Dieu avait donné le gouvernement de la terre à des anges, qui s'étaient mal acquittés de leur devoir (4).

Mais ce qui contribua surtout à perdre Papias dans l'opinion orthodoxe, ce fut un millénarisme effréné. Son tort était de prendre l'*Apocalypse* de l'an 68 dans le sens où l'avait entendue son auteur. Il admettait, avec le Voyant de Patmos, que, après la première résurrection des morts, il y aurait un règne corporel du Christ sur la terre, devant durer mille ans (5). Voici ce qu'il faisait dire à Jésus, conformément à une tradition transmise par les *presbyteri* (6) :

« Il viendra des jours où naîtront des vignes, dont chacune contiendra dix mille ceps, et dans chaque cep il y aura dix mille bras, et dans chaque bras dix mille rejetons, et dans chaque rejeton dix mille grains, et chaque grain pressé donnera vingt-cinq mille muids de vin. Et, quand un des saints saisira une des grappes, une autre criera : « Je suis meilleure, prends-moi; bénis Dieu à mon sujet. » De même, chaque grain de froment produira dix mille épis, et chaque épi donnera dix mille grains, et chaque grain dix mille livres de farine. Il en sera de même

(1) Μυθικώτερα.

(2) Passage conservé par Georges Hamartolus. Cf. *l'Antéchrist*, p. 1465, *les Évangiles*, p. 294, note 3; Gebhardt et Harnack, p. 96 ss.

(3) Œcuménius, *In Act.*, I, 18; Théophylacte, *In Matth.*, XXVII, 5, Voir *Vie de Jésus*, p. 358; Gebhardt et Harnack, p. 93 ss.

(4) Passage cité par André de Césarée. *In Apoc.*, XII, 7 (ch. 34); Gebhardt et Harnack, p. 94.

(5) Cérinthe était dans les mêmes idées. Voir les passages de Caïus et de Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, III, XXVIII, 2-5. Cf. *les Évangiles*, 286 ss.

(6) Irénée, V, XXXIII 3-4 (trad. arménienne, dans *Spicil. Solesm.*, I, p. 1-3).

pour les arbres fruitiers, pour les graines, pour les herbes, selon leurs propriétés particulières. Et tous les animaux, usant pour nourriture des simples fruits de la terre, seront pacifiques, bienveillants les uns pour les autres, soumis et respectueux envers l'homme. »

On ajoutait que Judas refusa de croire à ces belles choses et fut, à partir du jour où il entendit son maître parler ainsi, à demi incrédule (1).

Papias n'usait pas non plus, dans le choix des paroles de Jésus, d'un discernement bien rigoureux, quand il attribuait au Christ des paroles qui paraissent avoir traîné dans les apocalypses juives, et se lisent en particulier dans l'*Apocalypse* de Baruch (2). Son livre prouvait contre la thèse qui lui était si chère, et montrait quel service rendaient les Évangiles écrits, en arrêtant la dégradation des paroles traditionnelles de Jésus. Déjà les idées montanistes apparaissaient avec leur matérialisme naïf. Comme certains gnostiques, Papias ne conçoit pas la parfaite innocence de la vie sans l'abstinence de la chair des animaux. Le bon sens relatif des rêves galiléens a disparu pour faire place aux énormités du haut Orient. On vise à l'impossible, à une sorte de douceur subversive de l'humanité, comme celle que l'Inde seule a pu, au prix de son anéantissement politique, réaliser dans la vie.

L'Église orthodoxe aperçut très vite le danger de ces chimères; le *millenium* surtout devint pour tout chrétien sensé un véritable objet d'antipathie. Ne pas prêter à Jésus et aux apôtres une opinion qui, chaque jour, devenait une absurdité de plus en plus évidente; écarter du seuil du christianisme cette colossale objection que l'idée domi-

(1) Irénée, V, XXXIII, 4.

(2) Voir *les Évangiles*, p. 351. La coïncidence est évidente entre le morceau sur les vignes messianiques, prêté à Jésus par Papias, et le morceau de l'*Apocalypse de Baruch*, XXIX, 5. Mais Papias n'a pas copié pseudo-Baruch. Son morceau est plus développé et plus original que celui de pseudo-Baruch. Tout cela venait probablement d'apocalypses écloses dans la crise de 68, 69, 70, apocalypses que plusieurs attribuaient à Jésus et dont les discours apocalyptiques, *Matth.*, XXIV, *Marc*, XIII, sont des formes écourtées. Voir *l'Antéchrist*, p. 1301. Comparez aussi *Hénoch*, X, 19, et diverses chimères rabbiniques, dans Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I, 2e partie, p. 88-89.

nante de ses fondateurs fut un rêve manifeste, devint la perpétuelle préoccupation des esprits qui, comme Origène, Denys d'Alexandrie, Eusèbe et les Pères hellénistes, ne virent dans la doctrine de Jésus qu'une philosophie révélée. On chercha tous les moyens possibles pour se débarrasser de l'*Apocalypse* (1). Quant à Papias, qui, de tous les écrivains ecclésiastiques, était le plus fortement pénétré de la pensée primitive, sa fidélité à la tradition lui devint funeste. On s'efforça de le faire oublier; on cessa de le copier; les curieux seuls le lurent. Eusèbe, tout en ayant pour lui du respect, le déclare sans façon un petit esprit, un homme sans jugement (2).

Le tort de Papias fut d'être trop conservateur. A force d'être ami de la tradition, il parut arriéré. Le progrès du christianisme devait faire de lui un homme incommode, un témoin à supprimer. De son temps, il répondit sûrement à l'état de bien des esprits. Les millénaires le tinrent pour leur principale autorité (3). Irénée l'estime hautement, le place immédiatement après les apôtres, sur le même pied que Polycarpe, et l'appelle, d'un nom fort bien approprié à son caractère, « un homme ancien (4) ». Le discours sur les vignes du royaume de Dieu paraît à l'évêque de Lyon beau et authentique. Irénée admet ces rêves d'un idéalisme concret, dans ce qu'ils ont de plus grossier (5). Justin n'y est pas étranger (6); Tertullien (7) et Commodien (8) dépassent en matérialisme Papias lui-même. Saint Hippolyte (9), Méthodius (10), Népos, évêque d'Arsinoé en Égypte (11),

(1) *Vie de Jésus*, ch. XVII; *l'Antéchrist*, 1350, note 1; 1401.
(2) Σφόδρα γάρ τοι σμικρὸς ὢν τὸν νοῦν, ὡς ἂν ἐκ τῶν αὐτοῦ λόγων τεκμηράμενον εἰπεῖν, φαίνεται.
(3) Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 13.
(4) Ἀρχαῖος ἀνήρ.
(5) Livre V, ch. XXXII-XXXVI. Ces chapitres sont supprimés dans la plupart des manuscrits. Voir *Hist. litt. de la Fr.*, I, p. 346; comp. II, p. 111-112.
(6) *Dial.*, 80, 81.
(7) Tertullien, *In Marc.*, III, 24; *De resurr. carnis.*, 25; *De monog.*, 10.
(8) Commodien, *Instr.*, ch. 40, 44, 45, 80; Décret de Gélase, dans Labbe, *Conc.*, IV, col. 1265.
(9) Dans Photius, cod. CCII.
(10) *Conv. dec. virg.*, IX, p. 698 (*Bibl. max. Patr.*, Lyon, III).
(11) Eusèbe, *H. E.*, VII, 24, 25; saint Fulgance, *Pro fide cathol.*, c. 2; Théodoret, III, 6.

Victorin de Pettau (1), Lactance (2), les apollinaristes (3), saint Ambroise (4), Sulpice Sévère (5), ou si l'on veut saint Martin, sont à cet égard de la vieille tradition. Jusqu'au Ve siècle, des fidèles très authentiquement chrétiens soutiennent encore (6) que, après la venue de l'Antéchrist et la ruine de toutes les nations, il y aura une première résurrection pour les seuls justes; que ceux qui seront alors sur la terre, bons et méchants, seront conservés en vie, les bons pour obéir aux justes ressuscités comme à leurs princes, les méchants pour leur être assujettis. Une Jérusalem, toute d'or, de cyprès et de cèdre, rebâtie par les nations qui viendront, conduites par leurs rois, travailler à relever ses murailles, — un temple restauré et devenu le centre du monde, — des tas de victimes autour de l'autel, — les portes de la ville ouvertes nuit et jour pour recevoir les tributs des peuples, — les pèlerins arrivant à leur rang, selon qu'il leur sera permis de venir toutes les semaines, tous les mois ou tous les ans, — les saints, les patriarches et les prophètes passant mille ans, au milieu d'un sabbat perpétuel, dans un parfait contentement avec le Christ, qui leur rendra au centuple ce qu'ils ont quitté pour lui, — voilà le paradis essentiellement juif que plusieurs rêvaient encore du temps de saint Jérôme et de saint Augustin. L'orthodoxie combattait ces idées; cependant, elles étaient exprimées dans un si grand nombre de passages des Pères, que l'on n'en fit jamais une hérésie

(1) Saint Jérôme, *In Ezech.*, XXXVI. Dans l'ouvrage que nous avons sous le nom de Victorin, le millénarisme est plutôt combattu.

(2) *Instit.*, l. VII, c. 14, 19, 20, 24, 25, 26.

(3) Saint Jérôme, *In Is.*, l. XVIII, prœm., *In Ezech.*, XXXVI, *De viris ill.*, 18; saint Basile, *Epist.* 263; saint Grégoire de Nazianze, *Or.*, XXII, 13; *Epist.* 101, 102; *Conc.* de Labbe, III, col. 838, 842, décret de Gélase, dans *Conc.*, t. IV, col. 1265.

(4) *Enarr. in Psalm.*, I, c. 54; *De fide resurr.*, II, 59.

(5) *Dial.*, II, c. 16.

(6) Origène, *De princ.*, II, c. 11; *In Matth.*, t. XVII, 35, Epiphane, haer. LXVII, 36; Saint Augustin, *De civ. Dei*, XX, 7, 9, *Sermon* CCLIX, 2; saint Jérôme, *In Is.*, LIII, LIV, LX; prœm. in l. XVIII; *In Jer.*, XXXI; *In Ezech.*, XXXVI, XXXVIII; *In Zach.*, XIV; *In Matth.*, XIX; *Epist. ad Hedib.*, quaest., 2; Jules Hilarion, dans *Bibl. vet. Patr.* de Gallandi, t. VIII, p. 238; Philastre, c. 19; Marius Victorinus, dans Mai, *Scrip. vet.*, III, 2e part., p. 39. Pour l'épigraphie et la liturgie, voir Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, II, p. 81 ss.

strictement qualifiée. Saint Épiphane, rigoureux inquisiteur, qui cherche tous les moyens d'enrichir son catalogue d'hérésies en faisant deux et trois sectes avec une seule, n'a pas de chapitre spécial pour les millénaires. Il lui eût fallu, pour être conséquent, chasser préalablement l'*Apocalypse* du Canon. Or, malgré les plus ingénieux efforts des Pères grecs, on n'y put jamais réussir.

Il y avait, du reste, des degrés dans le matérialisme de ces naïfs croyants. Les uns, comme saint Irénée, ne voyaient dans la première résurrection qu'un commencement d'incorruption, un moyen de s'accoutumer à la vue de Dieu, un âge durant lequel les saints jouiraient de la conversation, de la compagnie des anges, et s'exerceraient avec eux dans les choses spirituelles. D'autres rêvaient un grossier paradis de buveurs et de mangeurs. Ils prétendaient que les saints passeraient ce temps dans des festins tout charnels; que, durant ce règne du Messie, il naîtrait des enfants (1); que les seigneurs de ce monde nouveau rouleraient sur l'or et les pierres précieuses, toutes les créatures obéissant sur un signe à leur moindre désir.

Les idées de l'infini, de l'immortalité de l'âme, étaient si absentes de ces rêves juifs (2), que mille ans semblaient devoir suffire aux plus exigeants. Il eût fallu être bien avide de vie pour ne pas être, au bout de ce temps, « rassasié de jours ! » A nos yeux, un paradis de mille ans serait peu de chose, puisque chaque année nous rapprocherait du terme où tout s'évanouirait. Les dernières années qui précéderaient le néant nous paraîtraient un enfer, et la perspective de l'an 999 suffirait pour empoisonner le bonheur des années qui auraient précédé. Mais il ne faut pas demander de logique aux solutions que l'homme imagine pour sortir de l'intolérable destinée qui lui est échue. Invinciblement porté à croire au juste, et jeté dans un monde qui est l'injustice même, ayant besoin de l'éternité pour ses revendications et brusquement arrêté par le fossé de la mort, que

(1) Jésus combattait déjà cette conception. *Marc*, XII, 25, *Matth.*, XXII, 30; *Luc*, XX, 35.

(2) L'éternité absolue des êtres n'entre pas non plus dans l'idée des sectes hindoues (*Journ. des Sav.*, nov. 1878).

voulez-vous qu'il fasse? Il s'accroche au cercueil, il rend la chair à l'os décharné, la vie au cerveau plein de pourriture, la lumière à l'œil éteint; il imagine des chimères dont il rirait chez un enfant, pour ne pas avouer que Dieu a pu se moquer de sa création jusqu'à lui imposer le fardeau du devoir sans compensation.

CHAPITRE IX

COMMENCEMENT DU GNOSTICISME

Le christianisme était à ce moment un enfant nouveau-né. Au sortir des langes, une singulière maladie, une sorte de croup des plus dangereux, fut sur le point de l'étouffer. Le principe de cette maladie était en partie interne, en partie externe. A quelques égards, l'enfant en avait apporté le germe en naissant. Le mal cependant vint en grande partie du dehors; le milieu malsain où vivait la jeune Église lui causa une espèce d'empoisonnement, auquel elle faillit succomber.

A mesure que l'Église devenait plus nombreuse et qu'une hiérarchie arrivait à se dessiner, la docilité et l'abnégation du fidèle commencèrent à n'être pas sans mérite. Marcher comme une brebis perdue dans les rangs pressés du troupeau paraissait fastidieux; on voulait sortir de la foule, avoir sa règle à part; la loi commune paraissait quelque chose de peu distingué. De toutes parts, il se forma dans l'Église des petites aristocraties, qui faillirent déchirer la tunique inconsutile du Christ. Deux de ces aristocraties se dessinèrent avec une rare originalité. L'une d'elles, une aristocratie de piété, fut le montanisme. L'autre, une aristocratie de science, fut le gnosticisme.

Cette dernière se manifesta la première en date. A des esprits initiés aux subtilités philosophiques du temps, les idées et le régime de l'Église devaient sembler quelque chose d'assez humble. La moyenne de bon sens relatif où se tenait l'orthodoxie ne convenait pas à tous. Les raffinés prétendaient avoir sur les dogmes et la vie de Jésus des sens plus élevés que le vulgaire, qui prenait

simplement les choses et s'abandonnait sans raisonner à la direction des pasteurs. On chercha du sublime dans des enseignements qui voulaient être reçus avec la gaieté de l'âme pure et embrassés avec la simplicité de la foi (1).

Jésus et ses disciples immédiats avaient tout à fait négligé la partie de l'esprit humain qui désire savoir; ils ne firent aucune part à la connaissance; ils ne s'adressèrent qu'au cœur et à l'imagination. La cosmologie, la psychologie et même la haute spéculation théologique furent pour eux une page blanche, et peut-être eurent-ils raison. Le christianisme ne venait satisfaire aucune vaine curiosité; il venait consoler ceux qui souffrent, toucher les fibres du sens moral, mettre l'homme pieux en rapport, non avec un éon ou un *logos* abstrait, mais avec un Père céleste, plein d'indulgence, auteur de toutes les harmonies et de toutes les joies de l'univers. Le christianisme primitif n'eut, de la sorte, ni science, ni philosophie. Saint Paul, surtout vers la fin de sa vie, sent déjà le besoin d'une théologie spéculative; il se rapproche de Philon (2), qui, cent ans auparavant, avait essayé de donner au judaïsme une tournure rationaliste. Les Églises d'Asie Mineure, vers le même temps, se lançaient dans une sorte de cabale, qui rattachait le rôle de Jésus à une ontologie chimérique et à une série indéfinie d'avatars (3). L'école d'où sortit le quatrième Évangile éprouva de même le besoin d'expliquer les faits miraculeux de la Galilée par une théologie. Jésus fut le *logos* divin fait chair; l'idée toute juive de l'apparition future du Messie se vit remplacée par la théorie du Paraclet. Cérinthe obéit à une tendance analogue. A Alexandrie, cette soif de métaphysique se montra encore plus prononcée, et produisit des résultats bizarres, qu'il est temps maintenant d'étudier.

Là, en effet, du mélange de toutes les théologies et de toutes les cosmogonies s'était formé un composé indigeste et malsain, traversé souvent par des éclairs de génie,

(1) Irénée, *Adv. haer.*, I, proœm., 1.
(2) Voir *l'Antéchrist*, ch. IV.
(3) *Col.*, II, 18; *I Tim.*, I, 4; VI, 20. Cf. *I Cor.*, I, 24, 30, II, 6.

une doctrine qui avait la prétention de trouver la formule de l'absolu et se donnait le nom ambitieux de *gnosis*, « science parfaite ». L'initié à cette doctrine chimérique s'appelait *gnosticos*, « savant accompli (1) ». Alexandrie était alors, après Rome, le lieu du monde où la crise de l'esprit humain était la plus vive. La légèreté, l'éclectisme superficiel y produisaient les effets les plus imprévus (2). Tout se brouillait dans ces cerveaux à la fois étourdis et fantasques. Grâce à un charlatanisme souvent inconscient, les plus graves problèmes de la vie devenaient de vrais escamotages; on résolvait toutes les questions du monde et de Dieu en jonglant avec des mots et par des formules creuses; on se dispensait de science réelle avec des tours de passe-passe. Il faut se rappeler que les grandes institutions scientifiques fondées par les Ptolémées avaient disparu ou étaient tombées dans une complète décadence. Le seul guide qui puisse empêcher l'homme de déraisonner, la science sérieuse, n'existait presque plus.

La philosophie existait encore, cherchait même à se relever; mais les bons esprits étaient rares. Le platonisme avait pris le dessus, en Égypte et en Syrie, sur tous les autres systèmes de la Grèce, et c'était un malheur; car le platonisme n'est sans danger que quand on lui donne pour correctif une forte éducation scientifique. Il n'y avait plus de connaisseurs assez délicats pour sentir l'art merveilleux des *Dialogues* de Platon; la plupart prenaient lourdement ces charmantes fantaisies philosophiques. Une telle discipline, plus satisfaisante pour l'imagination que pour la raison, devait plaire à l'Orient. Le germe de mysticisme qu'elle renfermait fit sa fortune auprès de races auxquelles le rationalisme pur ne convenait pas. Le christianisme suivit la mode universelle. Déjà Philon avait cherché à faire du platonisme la philosophie du judaïsme; tous ceux des Pères de l'Église qui auront quelque valeur seront de même platoniciens.

Pour s'accommoder à cette fusion contre nature, le génie

(1) *I Tim.*, VI, 20.
(2) Voir la lettre d'Adrien, ci-après, p. 498.

de la Grèce, si sain, si clair, dut faire beaucoup de sacrifices. Des philosophes vont croire à l'extase, au miracle, à des rapports surnaturels entre l'homme et Dieu. Platon devient un théosophe et un mystagogue; la théurgie est prise au sérieux; l'esprit scientifique disparaît tout à fait; les habitudes d'esprit qu'entretenaient les mystères prennent le dessus. Dans ces petits comités religieux d'Éleusis et de Thrace, où l'on se jetait de la poudre aux yeux pour s'imaginer que l'on savait ce qu'il est impossible de savoir, on proclamait déjà que le corps est la prison de l'âme, que le monde réel est une déchéance du monde divin; on partageait les enseignements en ésotériques et exotériques, les hommes en spirituels, animaux et matériels. L'habitude de revêtir les enseignements de la forme mythique, à la manière de Platon, d'expliquer allégoriquement les vieux textes, à la manière de Philon, devenait générale. Le bonheur suprême était d'être initié à de prétendus secrets, à une *gnosis* supérieure. Ces idées d'une chimérique aristocratie intellectuelle gagnaient chaque jour du terrain; on s'imaginait la vérité comme un privilège réservé à un petit nombre d'adeptes. Chaque maître devenait un charlatan, cherchant à grossir sa clientèle en lui vendant le secret de l'absolu.

Le champ de propagande de la *gnosis* et celui du christianisme étaient, à Alexandrie, fort voisins l'un de l'autre. Gnostiques et chrétiens se ressemblaient par l'ardent désir de pénétrer le mystère religieux sans la science positive, à laquelle ils étaient également étrangers. Ainsi leur sublime s'amalgama. D'une part, les gnostiques, dans leur prétention de tout embrasser, et habitués qu'ils étaient à regarder les dieux des nations comme des éons divins, bien inférieurs au Dieu suprême, voulaient connaître le christianisme, prenaient Jésus avec enthousiasme comme un éon incarné à mettre à côté de tant d'autres, et lui faisaient une belle place dans leurs formules de philosophie de l'histoire. D'une autre part, les chrétiens qui avaient quelques besoins intellectuels, et qui voulaient rattacher l'Évangile à une philosophie, trouvaient dans la métaphysique obscure des gnostiques ce qu'il leur fallait.

Il se passa dès lors quelque chose de tout à fait analogue à ce qui est arrivé il y a environ cinquante ans, quand on vit une certaine philosophie, qui avait pour programme, comme le gnosticisme, de tout comprendre et de tout expliquer, adopter le christianisme et se proclamer chrétienne en un sens supérieur, et qu'on vit en même temps les théologiens catholiques et protestants, désireux de ne point paraître étrangers au siècle, adopter une foule d'idées philosophiques qu'ils croyaient compatibles avec leur théologie.

Les Pères de l'Église veulent absolument que toute cette végétation empoisonnée ait eu son principe dans les sectes samaritaines issues de Simon de Gitton (1). Effectivement Simon paraît avoir déjà présenté la plupart des traits qui caractérisent le gnosticisme. La *Grande Exposition*, qui sans doute n'a pas été écrite par lui, mais qui peut être du moins un tableau de ses doctrines, est un livre tout gnostique (2). Ses continuateurs, Ménandre, Cléobius et Dosithée, semblent avoir été dans les mêmes idées (3). Ménandre est systématiquement présenté par les écrivains catholiques comme le père de tous les grands gnostiques du temps d'Adrien (4). — S'il fallait en croire Plotin, au contraire, le gnosticisme n'aurait qu'une seule origine, la philosophie de Platon travestie et défigurée (5). De telles explications paraissent tout à fait insuffisantes pour rendre compte d'un fait aussi complexe. Il y eut des gnostiques chrétiens, juifs, samaritains; mais il y eut aussi des gnos-

(1) Voir *les Apôtres*, p. 636 ss. Irénée, I, XXIII; Épiphane, haer. XXIII, 2; XXVII, 1; *Philosophumena*, l. VI; Eusèbe, *H. E.*, IV, ch. VII; saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, VI, 14-16, et XV, 5. Cf. Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5; *Homélies* pseudo-clém., II, 22 ss. Les simoniens eurent une existence durable : Justin, *Apol. I*, 26; Origène, *Contre Celse*, I, 57. Les ménandriens préoccupaient encore les orthodoxes au IVe siècle. Zénob de Klag, dans *Journ. asiat.*, nov.-déc. 1863, p. 418, ou Langlois, *Coll. des hist. de l'Arménie*, I, p. 340.

(2) Voir *les Apôtres*, p. 632 ss.

(3) Voir *les Évangiles*, p. 307.

(4) Irénée, I, XXIII, 2; XXIV, 1; XXVII, 1; II, praef., III, praef.; IV, 3; IV, XXXIII, 3; Épiphane, XXIII, 1; XXIV, 1.

(5) Plotin, *Ennéades*, II, IX. 6. L'auteur des *Philosophumena* est en somme du même avis, quand il rapporte chacune des sectes gnostiques à un philosophe grec.

tiques non chrétiens. Plotin, écrivant un livre entier contre les gnostiques (1), ne croit pas un moment avoir affaire à une secte chrétienne. Les systèmes des gnostiques samaritains, ceux de Basilide, de Valentin, de Saturnin, offrent de telles analogies entre eux, qu'il faut y supposer un fond commun. Or ces chefs de secte ne paraissent pas s'être fait d'emprunts les uns aux autres. Ils puisèrent donc à un fond antérieur, dont Philon, Apollos, saint Paul, quand il écrivait l'épître aux Colossiens, s'étaient déjà faits les tributaires, et dont la cabale juive paraît procéder également (2).

Démêler tout ce qui contribua pour quelque chose à la formation de cette singulière philosophie religieuse est une tâche impossible. Le néoplatonisme, tissu de poétiques songes, les idées qu'on se faisait, d'après des traditions apocryphes, sur le pythagorisme, donnaient déjà les modèles d'une philosophie mythique, confinant à la religion. Vers le temps même où Basilide, Valentin, Saturnin développaient leurs rêveries, un des rhéteurs pensionnés d'Adrien, Philon de Byblos, présentait les vieilles théogonies de la Phénicie, mêlées, ce semble, de cabale hébraïque, sous la forme de généalogies divines fort analogues à celles des premiers gnostiques. La religion égyptienne, très florissante encore, avec ses cérémonies mystérieuses et ses symboles frappants, les mystères grecs et le polythéisme classique, interprétés dans un sens allégorique, l'orphisme et ses vides formules, le brahmanisme devenu une théorie d'émanations sans fin, le bouddhisme (3), opprimé par le rêve des existences expiatoires et par ses myriades de bouddhas, le dualisme persan, si contagieux, et auquel le messianisme et le millénarisme juifs devaient peut-être leur première existence, paraissaient tour à tour des dogmes profonds et séduisants à des imaginations affolées d'espérances et de terreurs. L'Inde et surtout le

(1) *Ennéades*, II, IX entier.

(2) Rabbi Siméon ben Azaï (première moitié du IIe siècle) est déjà un cabaliste. Mischna, *Hagiga*, 2. Voir *les Évangiles*, p. 42.

(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 146.

bouddhisme étaient connus à Alexandrie (1). On leur empruntait la métempsychose, la façon d'envisager la vie comme l'emprisonnement de l'âme dans un corps, la théorie des délivrances successives (2). *Gnosticos* n'a-t-il pas le même sens que *Bouddha*, « celui qui sait »? A la Perse, on prenait le dogme des deux principes indépendants l'un de l'autre, l'identification de la matière et du mal, la croyance que les passions qui corrompent l'âme sont des émanations du corps, la division du monde en ministères ou administrations confiées à des génies (3). Le judaïsme et le christianisme se mêlaient à ce galimatias : plus d'un fidèle de Jésus s'imaginait pouvoir greffer l'Évangile sur une théologie amphigourique, ayant l'air de dire quelque chose, sans rien expliquer en réalité; plus d'un israélite préludait déjà aux folies de la cabale, qui n'est à vrai dire que le gnosticisme des juifs (4).

L'Église d'Alexandrie, comme nous l'avons dit, fut de bonne heure atteinte par ces chimères. Philon et Platon avaient déjà beaucoup de lecteurs parmi les fidèles instruits. Plusieurs entraient dans l'Église imbus de philosophie, et trouvaient l'enseignement chrétien maigre et pauvre; la Bible juive leur paraissait plus faible encore. A l'imitation de Philon, ils n'y voyaient qu'allégorie. Ils appliquaient la même méthode à l'Évangile. Ils le refirent en quelque sorte. Molle et non fixée, la matière évangélique se prêtait encore aux transformations. Toutes les particularités de la vie de Jésus recouvrirent, selon ces évangélistes nouveaux, quelque chose de sublime; tous les miracles devinrent symboliques; les folies de la *ghematria* juive furent relevées et aggravées (5). Comme Cérinthe, les nouveaux docteurs traitaient l'Ancien Testament de

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 15; VI, 4. Voir Weber, *Indische Skizzen*, p. 63 ss, 91 ss.

(2) Plotin (*Ennéades*, II, IX, 6), par suite d'une exagération systématique, ne veut voir en tout cela que des emprunts faits à Platon.

(3) Voir J. Darmesteter, *Haurvatât et Ameretât*, Paris, 1875; *l'Antéchrist*, p. 1342, note 7.

(4) Sur le juif gnostique Elisa ben Abouyah *Aher*, voir *les Évangiles*, p. 359; Derenbourg, dans les *Mél. de l'École des Hautes Études*, 1878, p. 172-173.

(5) Irénée, I, III, 3; VIII, 2, 4; XIV, 6; II, ch. XX ss.

révélation secondaire, et ne comprenaient pas que le christianisme conservât un lien quelconque avec la religion de ce dieu particulier, Jéhovah, qui n'est en rien l'être absolu. Y avait-il une meilleure preuve de la faiblesse de ce Dieu que l'état de ruine et d'abandon où il laissait sa ville, Jérusalem (1)? Jésus certes, disaient-ils, sut voir plus loin et plus haut que les fondateurs du judaïsme; mais ses apôtres ne le comprirent pas; les textes qui prétendent représenter sa doctrine sont altérés. La gnose seule, grâce à une tradition secrète, est en possession de la vérité. Un vaste système d'émanations successives renferme tout le secret de la philosophie et de l'histoire. Le christianisme, qui est l'acte le plus récent de la tragédie que joue l'univers, est l'œuvre de l'éon *Christos*, qui, par son union intime avec l'homme Jésus, a sauvé ce qui est sauvable dans l'humanité.

Le christianisme de ces sectaires était, on le voit, celui que nous avons trouvé chez Cérinthe et chez les ébionites. Leur Évangile était conforme à l'Évangile hébreu (2). Ils racontaient la scène du baptême de Jésus comme elle était rapportée dans cet Évangile, et croyaient, avec tous les docètes, que Jésus n'avait eu d'un homme que l'apparence (3). Les récits de Galilée leur semblaient un enfantillage, indigne de la divinité, et que l'on devait expliquer allégoriquement. L'homme Jésus pour ces sectaires n'était rien; l'éon Christos était tout, et sa vie terrestre, loin d'être la base de la doctrine, n'était qu'une difficulté dont il fallait se débarrasser à tout prix.

Les idées des premiers chrétiens sur l'apparition messianique dans les nues, sur la résurrection, sur le jugement dernier, étaient aussi tenues pour arriérées. La résurrection se faisait pour chacun au moment où il devenait *gnosticos* (4). Un certain relâchement des mœurs était la conséquence de ces idées faussement aristocratiques; le mysticisme a toujours été un danger moral; car il laisse trop facilement entendre que par l'initiation on est dispensé des

(1) Irénée, IV, IV, 4.
(2) Tertullien (Hippolyte?), *Praescr.*, c. 48; Épiphane, XXVII, 6.
(3) Saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, IV, 9; VI, 14.
(4) Comp. *II Tim.*, II, 18. Comp. *Jean*, III, 18.

devoirs ordinaires. « L'or, disaient ces faux chrétiens, peut traîner dans la boue sans se souiller (1). » Ils souriaient quand on leur parlait des scrupules relatifs aux viandes immolées aux idoles; ils assistaient aux spectacles, aux jeux de gladiateurs; on les accusait de parler légèrement des crimes contre la pudeur et de dire : « A la chair ce qui est de la chair; à l'esprit ce qui est de l'esprit (2). » Enfin ils exprimaient leur antipathie pour le martyre en termes qui devaient blesser profondément les vrais chrétiens (3). Le Christ n'ayant pas souffert, à quoi bon souffrir pour lui (4)? « Le véritable témoignage à rendre à Dieu, disaient-ils, c'est de le connaître tel qu'il est; confesser Dieu par sa mort est un acte de suicide (5). » Selon eux, les martyrs avaient presque toujours tort; les peines qu'ils souffraient étaient le juste châtiment de crimes qui auraient mérité la mort et qui étaient restés cachés. Loin de se plaindre, ils devaient bénir la loi, qui transformait en acte d'héroïsme le supplice qu'ils enduraient justement. Que s'il y avait quelques cas rares de martyrs innocents, alors c'était l'analogue de ce qui arrive quand un enfant souffre; il n'en faut accuser que le sort (6).

Les sources de la piété n'étaient cependant point taries par un rationalisme orgueilleux, qui d'ordinaire s'affranchit des pratiques matérielles. Une liturgie entourée de secret (7) offrait aux fidèles de ces singulières Églises les consolations sacramentelles avec abondance; la vie devenait comme un mystère dont tous les actes étaient sacrés. Le baptême avait beaucoup de solennité et rappelait le culte de Mithra. La formule prononcée par l'initiateur était en hébreu (8),

(1) Irénée, I, VI, 2.
(2) Irénée, I, VI, 3.
(3) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 4, 9; Irénée, I, XXIV, 6, III, XVIII, 5; Agrippa Castor, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, VII, 7; VI, XXXVIII, Tertullien, *Scorpiace*, 15; Épiphane, XIX, 1; XXIV, 4; LIV, 1; pseudo-Tertullien, haer. 1; Philastre, haer. 32, 38.
(4) Philastre, l. c.
(5) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 4; Irénée, III, XVIII, 5; IV, XXXIII, 9.
(6) Passage de Basilide, conservé par Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 12.
(7) Irénée, I, ch. XXI.
(8) Βασεμαγαμοσσηδαιανορα..., où l'on déchiffre clairement : בשם הכמות « Au nom de Hachamoth ». Irénée ne comprend déjà plus cette formule. Cf. Lucien, *Alex.*, 13.

et après l'immersion venaient des onctions de baume, qui furent plus tard adoptées par l'Église (1). L'extrême-onction pour les mourants était aussi administrée d'une façon qui devait faire une vive impression et que l'Église catholique a imitée. Le culte chez ces sectaires était, comme le dogme lui-même, plus éloigné de la simplicité juive que dans les Églises de Pierre et de Paul. Les gnostiques admettaient plusieurs rites païens, des chants, des hymnes, des images du Christ, soit peintes, soit sculptées (2).

Sous ce rapport, leur influence dans l'histoire du christianisme fut de premier ordre. Ils constituèrent le pont par lequel une foule de pratiques païennes entrèrent dans l'Église. Ils jouèrent dans la propagande chrétienne un rôle capital. C'est par le gnosticisme que le christianisme se proclama d'abord comme une religion nouvelle, destinée à durer, ayant un culte, des sacrements, pouvant produire un art. C'est par le gnosticisme que l'Église fit sa jonction avec les mystères antiques et s'appropria ce qu'ils avaient de satisfaisant pour le peuple. C'est grâce à lui que, au IVe siècle, le monde put passer du paganisme au christianisme sans s'en apercevoir et surtout sans se douter qu'il se faisait juif. L'éclectisme et l'ingratitude de l'Église catholique se montrent ici d'une façon admirable. Tout en repoussant les chimères des gnostiques et en les anathématisant, l'orthodoxie reçut d'eux une foule d'heureuses idées de dévotion populaire. Du théurgique l'Église fit le sacramentel. Ses fêtes, ses sacrements, son art, vinrent pour une grande partie des sectes qu'elle condamnait. Le christianisme pur n'a laissé aucun objet matériel; la première archéologie chrétienne est gnostique (3). La vie, dans ces petites sectes libres et inventives, se montrait désordonnée mais puissante. Leur métaphysique elle-même s'imposa dans une large mesure; la foi fut obligée de

(1) Épitaphe gnostique, dans *Corpus inscr. gr.*, n° 9595a, t. IV, p. 594-595.
(2) Irénée, I, xxv, 6.
(3) Matter, *Hist. crit. du gnost.*, II, p. 489 ss; et planches; Garrucci, *Dissert. archeol.*, vol. II, p. 73.

se faire raisonneuse. A côté de l'église, il y eut désormais l'école; à côté de l'ancien, il y eut le docteur.

Quelques hommes de rare talent, d'ailleurs, se faisant les organes de ces doctrines jusque-là sans autorité, les tirèrent de l'état de spéculations individuelles où elles auraient pu rester indéfiniment, et les élevèrent à la hauteur d'un véritable événement dans l'histoire de l'humanité (1).

(1) Pour la chronologie de ces sectaires, voir Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17. Cf. pseudo-Tertullien (Hippolyte?), *Praescr.*, c. 48. La gnose combattue dans les épîtres à Tite et à Timothée est la première gnose antérieure à Valentin et à Basilide. Elle se présente aux yeux de l'auteur comme essentiellement judaïque (essénienne), *I Tim.*, I, 4, 7, 17; II, 5; IV, 3, 4; VI, 6; *II Tim.*, II, 18; III, 1-7; *Tit.*, I, 10, 11, 14, 15; II, 13; III, 9. Il en faut dire autant de la gnose combattue dans l'Épître aux Colossiens.

CHAPITRE X

BASILIDE, VALENTIN, SATURNIN, CARPOCRATE

BASILIDE (1), qui semble être venu de Syrie demeurer en basse Égypte, à Alexandrie et dans les nomes environnants, fut le premier de ces dogmatiseurs étranges, auxquels on hésite par moments à donner le nom de chrétiens. Il fut, dit-on, disciple de Ménandre, et paraît avoir eu deux enseignements : l'un, destiné aux initiés, se tenait dans les régions d'une métaphysique abstraite, plus analogue à celle d'Aristote qu'à la doctrine de Christ (2); l'autre était une sorte de mythologie, fondée, comme la cabale juive, sur des abstractions prises pour des réalités. La métaphysique de Basilide, par sa grandeur maladive, rappelle celle de Hegel. Elle devait beaucoup à la cosmologie stoïcienne. La vie universelle est le développement

(1) Justin, *Dial.*, 35, Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5; Irénée, I, ch. 22, 23, 24; Canon de Muratori, ligne 83; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 21; II, 3, 20; III, 1; IV, 12, 25, 26; VI, 6; VII, 17; *Excerpta ex Theod.*, parmi les ouvrages de Clément d'Alexandrie; Tertullien, *Praescr.*, 46 (appendice, qui paraît être un opuscule d'Hippolyte); Origène, *In Jer.*, hom. X, 5; *In Matth. Comment. series*, 28; *In Luc.*, hom. 1 : *Philosophumena*, VII, 20-27, X, 14; saint Cyprien, *Epist.* 75; Eusèbe, *H. E.*, IV, 7; *Chron.*, ann. 133; Épiphane, XXIII, 1, 7, et XXIV; XXV, 4; XXVI, 2. XXXII, 3, 4; saint Jérôme, *In Lucif.*, 8; *In Matth.*, prol.; *In Tit.*, prol.; *Epist.* 53 (29); *In Jov.*, II, sub fin.; *De viris ill.*, c. 21, *Contra Vigil.*, 2; Théodoret, *Haeret. fab.*, I, 2, 4; Dispute d'Archelaüs, dans Zacagni, *Collectanea monum. vet.*, p. 101, Philastre, c. 32; pseudo-Augustin, *De haer.*, 4.

(2) *Philosophumena*, VII, 14. Les *Philosophumena* (livre VII) sont presque le seul document qui nous ait conservé cet enseignement. Quelques membres épars s'en retrouvent pourtant dans Clément d'Alexandrie. L'auteur des *Philosophumena* a sans doute fait cette analyse sur les ouvrages originaux de Basilide. On ne saurait ni repousser son témoignage, ni s'en servir pour réduire à néant ce qu'Irénée, Épiphane et les autres Pères de l'Église, Clément d'Alexandrie lui-même, nous disent des mythes religieux de Basilide.

d'une *panspermie;* de même que la semence contient le tronc, les racines, les fleurs, les fruits de la plante future, de même le devenir de l'univers n'est qu'une évolution. La filiation (1) est le secret de toute chose; l'espèce est fille du genre et n'en est que l'épanouissement. La somme des aspirations des créatures s'exerce dans le sens du bien. Le progrès s'opère par « l'esprit limitrophe (2) » qui, ayant un pied en quelque sorte dans le monde idéal et un autre dans le monde matériel, fait circuler l'idée dans la matière et l'élève sans cesse. Une sorte de gémissement universel de la nature, un sentiment mélancolique de l'univers appelle le repos final, qui consistera en une inconscience générale (3) des individus au sein de Dieu et dans l'extinction absolue de tout désir. « La bonne nouvelle » du progrès a été portée au monde par Jésus, fils de Marie. Déjà, avant lui, une élite de païens et de juifs avait fait triompher l'élément pneumatique sur l'élément somatique; mais Jésus a su accomplir d'une manière complète la séparation des deux éléments, si bien qu'il n'est resté chez lui que l'élément pneumatique. De la sorte, la mort n'a eu rien à prendre en lui. Tous les hommes doivent l'imiter et atteindre au même but. Ils y arrivent en accueillant d'un cœur empressé « la bonne nouvelle », c'est-à-dire la gnose transcendante (4).

Pour rendre ces idées plus accessibles, Basilide leur donna une forme cosmogonique, analogue à celles qui étaient familières aux religions de la Phénicie, de la Perse et de l'Assyrie. C'était une sorte d'épopée divine, ayant pour héros les attributs divins personnifiés (5), et dont les divers épisodes représentaient la lutte du bien et du mal.

(1) Υἱότης.
(2) Μεθόριον πνεῦμα.
(3) Ἡ μεγάλη ἄγνοια. Voir *Philosophumena*, VII, 27.
(4) Εὐαγγέλιόν ἐστι κατ'αὐτοὺς ἡ τῶν ὑπερκοσμίων γνῶσις. *Philosophumena*, VII, 27
(5) Ce procédé est l'essence même de la mythologie persane. Se rappeler toute la théorie des *Amschaspands*. Voir J. Darmesteter, *Haurvatât et Ameretât*, Paris, 1875; *Ormazd et Ahriman*, Paris, 1877, p. 38 ss. Comparez les *Sephiroth* de la Cabale. C'est ainsi que des attributs ou des fonctions de Jéhovah sont devenus des anges chez les musulmans (רצון = رضوان).

Le bien est le dieu suprême, ineffable, perdu en lui-même. Son nom est *Abraxas*. Cet être éternel se développe en sept perfections, qui forment avec l'Être lui-même la divine *ogdoade*. Les sept perfections, *Noûs*, *Logos*, *Sophia*, etc., en s'accouplant, ont produit les ordres d'anges inférieurs (éons, mondes) (1), au nombre de trois cent soixante-cinq. Ce nombre est celui que donnent les lettres du mot *abraxas*, additionnées selon leur valeur numérique.

Les anges du dernier ciel, dont le prince est Jéhovah, ont créé la terre, qui est le plus médiocre des mondes, le plus souillé de matière, sur le modèle fourni par Sophia, mais sous l'empire de nécessités qui en font un composé de bien et de mal. Jéhovah et les démiurges se sont partagé le gouvernement de ce monde, et se sont distribué entre eux les provinces et les peuples (2). Ce sont les dieux locaux des différents pays. Jéhovah a choisi les juifs; c'est un dieu envahisseur, conquérant. La Loi, son ouvrage, est un mélange de vues matérielles et de vues spirituelles. Les autres dieux locaux ont dû se coaliser contre ce voisin agressif, qui, en dépit du partage convenu, a voulu soumettre toutes les nations à la sienne.

Pour mettre fin à cette guerre des dieux, le Dieu suprême a envoyé le prince des éons, *Noûs*, son premier fils, avec mission de tirer les hommes de la puissance des anges démiurges. *Noûs* ne s'est pas précisément incarné. Au moment du baptême, *Noûs* s'est attaché la personne de l'homme Jésus et ne l'a quittée qu'au moment de la Passion. Selon certains disciples de Basilide, une substitution se fit à ce dernier moment, et Simon de Cyrène fut crucifié en place de Jésus (3). Les persécutions auxquelles Jésus et les apôtres furent en butte de la part des juifs venaient de la colère de Jéhovah, qui, voyant son règne menacé, faisait un dernier effort pour conjurer les dangers de l'avenir.

La place que Basilide attribue à Jésus dans l'économie

(1) Αἰών = *seculum* = phén., *oulom* = hébr., *olam* = arab., *álem* (*rabb el-álémin*), équivalent de *sebaoth*. Cf. *Hébr.*, I, 2; XI, 3; *I Tim.*, I, 17.
(2) Comp. Celse, dans Origène, V, 25.
(3) Voir *les Évangiles*, p. 288, 289, 313; ci-après, p. 488.

de l'histoire du monde ne diffère pas essentiellement de celle qui lui est attribuée dans l'épître aux Colossiens et dans l'Évangile pseudo-johannique. Basilide savait quelques mots d'hébreu (1), et avait sûrement appris son christianisme des ébionites. Il donnait pour son maître un prétendu Glaucias, interprète de saint Pierre (2). Il se servait du Nouveau Testament, tel à peu près que le consentement général l'avait fait, excluant certains livres, en particulier les épîtres aux Hébreux, à Tite, à Timothée, admettant l'Évangile de Jean (3). Il écrivit vingt-quatre livres d'expositions allégoriques sur l'Évangile (4), sans que l'on puisse dire de quels textes au juste il se servait. A l'exemple de toutes les sectes qui entouraient l'Église orthodoxe et la suçaient en quelque sorte, Basilide fabriqua des livres apocryphes, des traditions ésotériques attribuées à Matthias (5), des révélations prêtées à des personnages chimériques, Barcabban et Barcoph, des prophéties de Cham. Comme Valentin, il paraît avoir composé des psaumes ou cantiques sacrés (6). Enfin, outre le commentaire sur les Évangiles reçus qu'il avait rédigé, il y avait un Évangile, analogue à celui des Hébreux, des Égyptiens, des ébionites, peu différent de Matthieu, qui portait le nom de Basilide (7). Son fils Isidore continua son enseignement, commenta ses prophètes apocryphes, développa ses mythes (8). Les chrétiens faibles se laissaient facilement séduire à ces rêveries. Un écrivain ecclésiastique docte et

(1) Le nom de *Kavlakav*, qu'il donnait au Christ, vient d'*Isaïe*, XXVIII, 10. Cf. *Philosophumena*, V, 8.

(2) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17.

(3) *Philosophumena*, VII, 22, 27.

(4) Eusèbe, *H. E.*, IV, 7, d'après Agrippa Castor; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 12; Origène, *In Luc.*, hom. 1, XXIX, XXXI; Dispute d'Archelaüs, p. 101. Cf. *Spicilège* de Grabe, et *Zeitschrift für Kirchengeschichte* de Brieger, t. I, p. 542 ss.

(5) Hilgenfeld en a recueilli les débris *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 50 ss. Cf. la *Zeitschrift* précitée, p. 539 ss.

(6) Passages d'Origène, discutés dans Hesse, *Muratori'sche Fragment*, p. 292.

(7) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 1; Origène, hom. 1 *In Luc.*; Épiphane, XXIV, 5; Saint Ambroise, *In Luc.*, I, 2.

(8) Voir des fragments de lui dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, 20, III, 1; VI, 6.

estimé, Agrippa Castor, s'en fit, dès l'apparition même, l'ardent adversaire (1).

La théurgie est d'ordinaire la compagne des intempérances religieuses. Les basilidiens n'inventèrent pas, mais ils adoptèrent les vertus magiques du mot *abraxas* (2). On leur reprocha aussi une morale fort relâchée. Il est certain que, quand on attache tant d'importance à des formules métaphysiques, la simple et bonne morale paraît chose humble et presque indifférente. L'homme devenu parfait par la gnose peut tout se permettre. Il semble que Basilide ne disait pas cela (3); mais on le lui fit dire, et cela était jusqu'à un certain point la conséquence de sa théosophie. Le mot qu'on lui prêta : « Les hommes, c'est nous; les autres ne sont que porcs et chiens (4) », n'était de même que la traduction brutale du mot plus acceptable : « Je parle pour un sur mille (5). » Les goûts de mystère qu'avait la secte, son habitude de fuir le jour et de se cacher aux yeux de la foule, le silence qu'on exigeait des adeptes, donnaient lieu à ces bruits. Il se mêlait à tout cela beaucoup de calomnies. Ainsi on accusa Basilide d'avoir soutenu, comme tous les gnostiques (6), qu'on pouvait sans crime renoncer en apparence aux croyances pour lesquelles on était persécuté, se prêter aux actes, indifférents par eux-mêmes, que la loi civile exigeait, aller même jusqu'à maudire Christ, à condition de distinguer dans son esprit entre l'éon *Noûs* et l'homme Jésus. Or nous possédons le texte original de Basilide (7), et nous y trouvons une critique du martyre bien plus modérée que celle qui lui était prêtée par ses adversaires. Il est vrai que, n'accordant aucune importance au Jésus réel, les gnostiques n'avaient pas de raison de mourir pour lui. Ce n'étaient en tout que

(1) Eusèbe, *H. E.*, IV, VII, 8, saint Jérôme, *De viris ill.*, 21.
(2) La question des pierres dites basilidiennes sera traitée dans *Marc-Aurèle*. Voir Matter, *Hist. crit. du gnost.*, planches.
(3) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 1.
(4) Épiphane, XXIV, 5.
(5) Irénée, I, XXIV, 6.
(6) Irénée, I, XXIV, 6; Tertullien, *Scorpiace*, 1 ss, 15; *Adv. Val.*, 30; Origène, *In Matth. Comment. series*, § 38; Épiphane, XXIV, 4. Cf. saint Jérôme, *Contra Vigil.*, c. 3.
(7) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, ch. XII.

des demi-chrétiens (1). Peut-être les superstitions qui sortirent de la secte basilidienne ne furent-elles pas la faute de Basilide. Quelques-unes de ses maximes étaient fort belles. Son style, d'après les morceaux que nous possédons de lui, paraît avoir été obscur et prétentieux.

Valentin lui fut assurément supérieur. Quelque chose de triste, une morne et glaciale résignation fait du système de Basilide une sorte de mauvais rêve. Valentin pénètre tout d'amour et de miséricorde. La rédemption du Christ a pour lui un sens de joie; sa doctrine fut une consolation pour plusieurs, et de vrais chrétiens l'adoptèrent ou du moins l'admirèrent.

Ce célèbre illuminé (2), né, à ce qu'il semble, dans la basse Égypte, se forma dans les écoles d'Alexandrie et y tint son premier enseignement. Chypre, à ce qu'il paraît, le vit aussi dogmatiser (3). Ses ennemis mêmes lui accordent du génie, un vaste savoir, une rare éloquence. Gagné par les grandes séductions du christianisme et attaché à l'Église, mais nourri de Platon et plein des souvenirs de l'érudition profane, il ne se contenta pas de la nourriture spirituelle que les pasteurs donnaient aux simples; il voulut quelque chose de plus relevé. Il conçut une sorte de rationalisme chrétien, un système général du monde, où le christianisme aurait une place de premier ordre, mais ne serait pas tout. Éclairé, tolérant, il admettait une révélation pour les païens comme pour les juifs (4). Une

(1) Irénée, I, XXIV, 6; Épiphane, XXIV, 5.

(2) Justin, *Dial.*, 35 (cf. Tertullien, *In Val.*, 5), Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5; Canon de Muratori, ligne 80, Irénée, procem., I et II entiers; III, 2, 3, 4, 11, 15, 19; IV, procem.; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, 3, 8, 20; III, 7; IV, 13; VI, 6 : VII, 17; Plotin, *Enn.*, II, XX entier (cf. Porphyre, *Vie de Plotin*, 16); *Philosophumena*, VI, 21-37, Origène, *In Ezech.*, hom. III : *Contre Celse*, II, 27. Tertullien, *Adv. Valentinianos; Praescr.*, 7, 30, 33; *De resurr. carn.*, 2; *Excerpta ex scriptis Theodoti*, à la suite des ouvr. de Clément d'Alexandrie; Eusèbe, *Chron.*, année 141; saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.* VI, 17-19; saint Jérôme, *In Os.*, X; Épiphane, haer. XXXI; XLII, 12; Théodoret, I, 7; Philastre, c. 38; pseudo-Augustin, *De haer.*, haer. XI; Photius, cod. CCXXX. Comp. lettres pseudo-ignatiennes,surtout *Ad. Magn.*, 8; *Pisté Sophia*, publiée par Schwartze (cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 333 ss); autres traités gnostiques, en copie, encore inédits, *Comptes rendus*, *ibid.*, p. 350-352, note; Dulaurier, *Fragm. des révél. de S. Barth.*, Paris, 1835.

(3) Philastre, l. c. Cf. Lipsius, *Die Quellen der aelt. Ketz.*, p. 256-258.

(4) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 6.

foule de choses dans l'enseignement de l'Église lui paraissaient grossières, inadmissibles aux yeux d'un esprit cultivé. Il appelait les orthodoxes « galiléens », non sans une nuance d'ironie (1). Avec presque tous les gnostiques, il niait la résurrection des corps, ou plutôt soutenait que, en ce qui concerne les parfaits, la résurrection est accomplie (2), qu'elle consiste dans la connaissance de la vérité, l'âme seule pouvant être sauvée (3).

Si Valentin se fût borné à nourrir intérieurement ces pensées, à en causer avec ses amis, à ne fréquenter l'Église que dans la mesure où cela répondait à ses sentiments, sa situation eût été tout à fait correcte. Mais il voulait plus : il voulait, avec ses idées, avoir de l'importance dans l'Église, et il avait tort; car l'ordre de spéculation où il se complaisait n'était pas celui que l'Église devait encourager. Le but de l'Église était l'amélioration des mœurs et la diminution des souffrances du peuple, non la science, ni la philosophie. Valentin aurait dû se contenter d'être un philosophe. Loin de là, il cherchait, comme les ecclésiastiques, à capter des disciples. Quand il s'était insinué dans la confiance de quelqu'un, il lui proposait diverses questions pour lui montrer l'absurdité de l'orthodoxie. Il essayait en même temps de lui persuader qu'il y avait mieux que cela; cette vérité supérieure, il l'exposait avec mystère. Si on lui faisait des objections, il laissait tomber la discussion d'un air qui signifiait : « Vous ne serez jamais qu'un simple fidèle (4). » Ses disciples se montraient également insaisissables (5). Quand on leur adressait des questions, ils fronçaient le sourcil, contractaient leur visage, se dérobaient en disant : « O profondeur! » Pressés, ils affirmaient, à travers mille ambiguïtés, la foi commune,

(1) Fragment dans Photius, cod. CCXXX, p. 273, Bekker.

(2) Tertullien, *Praescr.*, 33; *De resurr. carnis*, 2, 19; pseudo-Augustin, haer. 11.

(3) C'est la doctrine que paraît combattre *II Clem.*, 9 : Ἡ σὰρξ οὐ κρίνεται οὐδὲ ἀνίσταται. Cf. Hermas, Sim. v, 7; *Acta Theclae*, 14; Justin, *Dial.*, 80; Irénée, I, XXIII, 4; II, XXXI, 1, V, XXXI, 1.

(4) Irénée, III, 15; Tertullien, *In Val.*, c. 1.

(5) Δυσμαθής, c'est l'épithète que leur donne le simple et bon Hermas *Pasteur*, Sim. IX, 22.

puis revenaient sur leurs aveux, déroutaient l'adversaire et s'échappaient en disant : « Vous n'y entendez rien (1). »

Déjà l'essence du catholicisme était de ne souffrir aucune aristocratie, pas plus celle de la philosophie hautaine que celle de la sainteté prétentieuse. La position de Valentin était très fausse. Pour se faire accepter du peuple, il conformait ses discours à ceux de l'Église; mais les évêques étaient en garde et l'excluaient. Les simples fidèles se laissaient prendre; ils murmuraient même de ce que les évêques chassaient de la communion de si bons catholiques (2). Sympathie inutile! car déjà l'épiscopat avait enserré l'Église de toutes parts. Valentin restait ainsi à l'état de prétendant malheureux au ministère pastoral. Il écrivit des lettres, des homélies, des hymnes d'un ton moral élevé. Les morceaux conservés de lui (3) ont de la force et de l'éclat; mais la phraséologie en est bizarre (4). Cela ressemble à la manie qu'avaient les saint-simoniens de bâtir de grandes théories en langage abstrait pour exprimer des réalités presque mesquines; son système général n'avait pas cette apparence de bon sens qui fait réussir dans la foule. L'Évangile prétendu de Jean, avec ses combinaisons beaucoup plus simples de *Logos* et de Paraclet, était appelé à de bien autres succès.

Valentin part, comme tous les gnostiques, d'une métaphysique dont le principe fondamental est que Dieu se manifeste par des émanations successives, dont le monde est la plus humble. Le monde est une œuvre trop imparfaite pour un ouvrier infini; c'est la copie misérable d'un modèle divin. Au commencement est l'Abîme (*Bythos*) inaccessible, insondable, nommé aussi *Proarché*, *Propator*. Le Silence (*Sigé*) est son éternelle compagne. Après des siècles de solitude et de contemplation muette de son être, l'Abîme veut enfin se produire au dehors et engendre de sa compagne un premier couple, une *syzygie*, *Noûs* ou *Mono-*

(1) Tertullien, l. c.
(2) Irénée, I, procem.; III, 15, 19; IV, procem.; Tertullien, *In Val.*, 1.
(3) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, 8, 20; III, 7; IV, 13. Les questions critiques relatives à la *Pistè Sophia* seront traitées dans *Marc-Aurèle*.
(4) Voir surtout le fragment dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 13.

génès et *Aléthia* (Vérité); ceux-ci engendrent *Logos* et *Zoé*, qui engendrent à leur tour *Anthropos* et *Ecclesia* (1). Avec le couple primordial, ces trois syzygies forment l'ogdoade et, avec d'autres syzygies émanées de *Logos* et *Zoé*, d'*Anthropos* et *Ecclesia*, le *plérome* divin, la plénitude de la divinité, désormais consciente d'elle-même (2). Ces couples déchoient de la perfection à mesure qu'ils s'éloignent de la source première; en même temps, l'amour de la perfection, le regret, le désir de revenir à leur principe s'éveillent en eux. *Sophia* surtout fait une tentative hardie pour embrasser *Bythos* invisible, qui ne se révèle que par son *Monogène* (fils unique). Elle va s'exténuant, s'étendant sans cesse pour embrasser l'invisible; entraînée par la douceur de son amour, elle est sur le point d'être absorbée en *Bythos*, d'être anéantie. Le plérome tout entier est dans la confusion. Pour rétablir l'harmonie, *Noûs* ou *Monogène* engendre *Christos* et *Pneuma*, qui pacifient les éons et font régner entre eux l'égalité. Alors, par reconnaissance pour *Bythos*, qui les a pacifiés, les éons mettent en commun ce qu'ils ont de plus parfait, et en forment l'éon Jésus, le premier-né de la création, comme Monogène avait été le premier-né de l'émanation. Jésus devient ainsi dans le monde inférieur ce que *Christos* avait été dans le plérome divin.

Par suite des ardeurs de sa passion insensée, *Sophia* avait produit à elle seule une sorte d'avorton hermaphrodite et sans conscience, Hakamoth (3), appelée aussi *Sophia Prunicos* ou *Prunice*, qui, chassée du plérome, s'agitait dans le vide et la nuit. Touché de pitié pour cet être malheureux, Christos, appuyé sur *Stavros* (la croix), lui vient en aide, donne à l'éon manqué une forme déterminée et la conscience; mais il ne lui donne pas la science, et *Hakamoth*, repoussée encore du plérome, est rejetée

(1) Comparez la triade hermétique : « Dieu, le monde et l'homme. » *Asclepios*, 6.

(2) Voir ci-dessus, p. 416, la façon dont tous ces termes sont groupés dans l'Évangile dit de Jean.

(3) Mot hébreu, *Hacmoth*, « la Sagesse », *Prov.*, XIV, 1.

dans les espaces. Livrée à toute la violence de ses désirs (1), elle enfante d'une part l'âme du monde et toutes les substances psychiques, de l'autre la matière. Les angoisses alternaient chez elle avec l'espérance. Tantôt elle redoutait son anéantissement; d'autres fois les souvenirs de son passé perdu la ravissaient. Ses larmes fournirent l'élément humide, son sourire fut la lumière, sa tristesse fut la matière opaque. Enfin l'éon Jésus vint la sauver, et, dans son ravissement, la pauvre délivrée enfanta l'élément pneumatique, le troisième des éléments qui constituent le monde. *Hakamoth* ou *Prunice* ne se repose pas néanmoins; l'agitation est son essence; il y a en elle comme un travail de Dieu; produire est la loi de son être; elle souffre d'un éternel flux de sang. La part mauvaise de son activité se concentre dans les démons; l'autre partie, réunie à la matière, met en celle-ci le germe d'un feu qui la dévorera un jour.

Avec l'élément psychique, Hakamoth crée le Démiurge, qui lui sert d'instrument pour organiser le reste des êtres. Le Démiurge crée les sept mondes et l'homme dans le dernier des mondes. Mais, ô surprise! voilà que dans l'homme se révèle un principe supérieur et tout divin; c'est l'élément pneumatique, que Hakamoth avait mis par mégarde en son ouvrage. Le créateur est jaloux de sa propre créature; il lui tend un piège (la défense de manger le fruit paradisiaque); l'homme y tombe. Il serait perdu à jamais sans l'affection que lui porte sa mère Hakamoth. La rédemption de chaque monde s'est faite par un sauveur spécial. Le sauveur de l'homme a été l'éon Jésus, revêtu du principe pneumatique par Hakamoth, du principe psychique par le Démiurge, du principe matériel par Marie — identifié enfin à *Christos*, qui, le jour de son baptême, descendit en

(1) Προυνικός veut dire lascif. C'est une forme de Πόθος, le Désir, ou *Apason* (phén. = hébr. *hepson*), des cosmogonies asiatiques. Cf. Celse, dans Origène, VI, 34. Les gnostiques identifiaient Prunice avec l'hémorroïsse de l'Évangile, et c'est là probablement l'origine de la Véronique. Voir Maury, *Croyances et légendes*, p. 333 ss. Rapprochez la statue élevée par l'hémorroïsse (Eusèbe, *H. E.*, VII, 81) des portraits de Jésus que prétendaient posséder les carpocratiens. Irénée, I, xxv, 6; Épiphane, xxvii, 6. Cf. Macarius Magnès, p. 1 de l'éd. Blondel; Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, p. 332, 333.

lui sous forme de colombe, et ne le quitta qu'après la condamnation de Pilate. Le principe pneumatique persévéra en Jésus jusqu'à l'agonie de la croix. Le principe psychique et le principe matériel seuls souffrirent; ils s'élevèrent au ciel par l'ascension. Avant Jésus, il y a eu des gnostiques; mais Jésus est venu les réunir, en former une Église par le Saint-Esprit. L'Église ne se compose ni des corps, ni des âmes; elle se compose des esprits; les gnostiques seuls la constituent. A la fin du monde, la matière sera dévorée par le feu intérieur qu'elle recèle; le Christ régnera à la place du Démiurge, et Hakamoth fera définitivement son entrée dans le plérome, désormais pacifié.

Les hommes se partagent, par leur nature même et indépendamment de leurs efforts, en trois catégories, selon que l'élément matériel, l'élément psychique ou animal, et l'élément pneumatique dominent en eux. Les hommes matériels, voués irrévocablement aux œuvres de la chair, sont les païens; les hommes psychiques sont les simples fidèles, le commun des chrétiens; ils peuvent, en vertu de leur essence intermédiaire, s'élever ou déchoir, se perdre dans la matière ou se confondre dans l'esprit. Les hommes pneumatiques sont les gnostiques, qu'ils soient chrétiens, ou qu'ils aient été juifs comme les prophètes, ou païens comme les sages de la Grèce. Les pneumatiques seront un jour réunis au plérome (1). Les matériels mourront tout entiers; les psychiques seront damnés ou sauvés selon leurs œuvres. Le culte extérieur est un symbole, bon pour les psychiques, tout à fait inutile aux contemplateurs purs. Éternelle erreur des sectes mystiques, plaçant l'initiation à leurs chimères au-dessus des bonnes actions, qu'elles affectent de laisser aux simples! Là est la raison pour laquelle toute gnose arrive, quoi qu'elle fasse, à l'indifférence des œuvres, au dédain de la vertu pratique, c'est-à-dire à l'immoralité.

Il y a sûrement quelque chose de grand dans ces mythes

(1) Fragment d'une homélie de Valentin, dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 13.

étranges. Quand il s'agit de l'infini, de choses qu'on ne peut savoir que partiellement et à la dérobée, qu'on ne peut exprimer sans les fausser, le pathos même a son charme; on s'y plaît, comme à ces poésies un peu malsaines, dont on blâme le goût, mais qu'on ne peut se défendre d'aimer. L'histoire du monde, conçue comme l'agitation d'un embryon qui cherche la vie, qui atteint péniblement la conscience, qui trouble tout par ses agitations, ces agitations elles-mêmes devenant la cause du progrès et aboutissant à la pleine réalisation des vagues instincts de l'idéal, voilà des images peu éloignées de celles que nous choisissons par moments pour exprimer nos vues sur le développement de l'infini. Mais tout cela était inconciliable avec le christianisme. Cette métaphysique de rêveurs, cette morale de solitaires, cet orgueil brahmanique, qui aurait ramené, si on l'avait laissé faire, le régime des castes, eussent tué l'Église, si l'Église n'eût pris les devants. Ce n'est pas sans raison que l'orthodoxie gardait une position moyenne entre les nazaréens, qui ne voyaient en Jésus que le côté de la nature humaine, et les gnostiques, qui ne voyaient que le côté de la nature divine. Valentin se moquait de l'éclectisme naïf qui portait l'Église à vouloir accoupler deux éléments contraires (1). L'Église avait raison. Entre la foi réglée et la libre pensée, il n'y a pas de milieu. Qui n'admet point l'autorité se met hors de l'Église et doit se faire philosophe. « Ils parlent comme l'Église, dit Irénée (2); mais ils pensent autrement. » Triste jeu! Par les mêmes raisons que Basilide, Valentin fut amené à l'hypocrisie et à la fraude. Pour se dégager de la chaîne apostolique, il prétendit se rattacher à des traditions secrètes, à un enseignement ésotérique que Jésus n'aurait communiqué qu'aux plus spiritualistes de ses disciples. Valentin disait avoir reçu cette doctrine cachée d'un prétendu Théodadès ou Théodas, disciple de saint Paul (3). C'est ce qu'il appelait, ce semble, l'Évangile de la Vérité (4).

(1) Fragment dans Photius, cod. CCXXX.
(2) *Adv. haer.*, I, prœm., 2. Cf. I, VIII, 1; IX, 4.
(3) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17.
(4) Irénée, III, 11; Tertullien (ut fertur), *Praescr.*, 49.

L'Évangile de Valentin se rapprochait beaucoup, en tout cas, de celui des ébionites (1). La durée de la période des apparitions de Jésus ressuscité y était portée à dix-huit mois (2).

Ces efforts désespérés pour accommoder en Jésus le Dieu et l'homme tenaient à des difficultés inhérentes à la nature du christianisme. En effet, le travail qui agitait la conscience chrétienne en Égypte se produisait aussi en Syrie. Le gnosticisme faisait son apparition à Antioche presque en même temps qu'à Alexandrie. Saturnin (3) ou Satornile (4), qui fut, dit-on, élève de Ménandre, comme Basilide (5), émit des idées analogues à celles de ce dernier, et encore plus fortement empreintes du dualisme persan. Le plérome et la matière, Bythos et Satan, sont les deux pôles de l'univers. Le royaume du bien et le royaume du mal ont des confins où ils se mêlent. C'est vers ces confins qu'est né le monde, œuvre des sept derniers éons ou démiurges, égarés sur les terres de Satan. Ces éons (Jéhovah est l'un d'eux) se partagent le gouvernement de leur œuvre et s'approprient chacun une planète. Ils ne connaissent pas l'inaccessible Bythos; mais Bythos leur est favorable, se révèle à eux par un rayon de sa beauté, puis se cache à leur admiration. L'image divine les hante sans cesse, et c'est d'après cette image qu'ils créent l'homme.

L'homme sorti de la main des démiurges n'était que matière. Il rampait à terre comme un ver et n'avait point de part à l'intelligence. Une étincelle venue du plérome lui porte la vraie vie. Il pense, il se dresse sur ses pieds. Satan alors est rempli de colère, et ne songe qu'à opposer à cet homme régénéré, œuvre mixte des démiurges et de

(1) Valentin connaissait, ce semble, le quatrième Évangile, *Philosophumena*, VI, 35.

(2) Voir *les Apôtres*, p. 492, note 4.

(3) Justin, *Dial.*, 35; Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5; Irénée, I, XXIII, XXVIII, 1; *Philosophumena*, VII, 3, 28; Tertullien, *Praescr.*, 46; Eusèbe, *H. E.*, IV, 7; Épiphane, XXIII; Théodoret, I, 2; pseudo-Augustin, haer. 3.

(4) Cette seconde forme est commune dans les inscriptions. *Arch. des miss. scient.*, 3e série, III, p. 236.

(5) Épiphane, XXIII, 1; XXIV, 1. Il faut se défier ici du parti pris par les Pères de faire sortir tout le gnosticisme de Simon le Magicien.

Dieu, un homme sorti de lui tout entier. A côté de l'humanité divine, il y a désormais l'humanité satanique. Pour comble de malheur, les démiurges se révoltent contre Dieu, et séparent la création du principe supérieur où elle doit puiser la vie. L'étincelle divine ne circule plus du plérome à l'humanité, de l'humanité au plérome. L'homme est voué au mal et à l'erreur. Christ le sauve, en supprimant l'action du dieu des juifs; mais la lutte des hommes du bien et des hommes du mal continue. Les hommes du bien sont les gnostiques; l'âme est tout en eux, et, par conséquent, ils vivent éternellement. Le corps, au contraire, ne saurait ressusciter; il est condamné à périr. Ce qui propage le corps propage l'empire de Satan; le mariage, par conséquent, est une œuvre mauvaise. Il affaiblit le principe divin dans l'homme, en subdivisant ce principe à l'infini.

Toutes ces sectes, on le voit, se trouvaient dans une égale incapacité de donner à la morale une assise sérieuse. Elles évitaient même difficilement l'écueil des débauches secrètes et les accusations d'infamie. Sur ce terrain glissant, Alexandrie ne sut pas s'arrêter. Il était dans la destinée de cette ville extraordinaire de voir, à son époque la plus brillante, toutes les maladies du temps éclater dans son sein avec toute leur énergie. Carpocrate y tira les conséquences d'une philosophie malsaine, qui portait dans tous les ordres les exagérations d'un supernaturalisme intempérant, ballottait l'homme de l'ascétisme à l'immoralité, le laissant rarement dans le juste milieu de la raison. Carpocrate et son fils Épiphane (1) ne reculèrent devant aucun des excès du mysticisme sensuel, proclamant l'indifférence des actes, la communauté des femmes, la sainteté de toutes les perversions, comme des manières de délivrer l'esprit de la chair. Cette délivrance de l'homme spirituel, qui arrache l'âme aux méchants démiurges pour la réunir

(1) Hégésippe, dans Eusèbe, IV, XXII, 5; Origène, *Contre Celse*, V, 62; Irénée, I, 6, 22, 28; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 2, 4, Tertullien, *De anima*, 23, 35; *Praescr.*, 48; *Philosophumena*, VII, 32; Eusèbe, *H. E.*, IV, VII, 9 (cf, II, XIII, 7); Épiphane, XXVI, 2, 3; XXVII; XXX, 14, XXXII, 3; Théodoret I, 5; Philastre, 35; pseudo-Augustin, haer. VII.

au Dieu suprême, a été l'œuvre des sages, Pythagore, Platon, Aristote, Jésus, etc. On adorait les statues de ces sages, on les couronnait, on leur offrait de l'encens, même des sacrifices. Jésus, fils de Joseph, avait été, selon Carpocrate, l'homme le plus juste de son temps. Après avoir pratiqué le judaïsme, il en reconnut la vanité, et c'est par cet acte de dédain qu'il mérita la délivrance. Il n'est nullement interdit d'aspirer à l'égaler et même à le surpasser en sainteté. Sa résurrection est une impossibilité; son âme seule a été reçue au ciel; son corps est resté sur la terre. Les apôtres Pierre, Paul et les autres ne furent pas inférieurs à Jésus. Mais, si on pouvait arriver à un plus parfait mépris pour le monde des démiurges, c'est-à-dire pour la réalité, on les surpasserait. Ce pouvoir, les carpocratiens prétendaient l'exercer par des opérations magiques, des philtres, des maléfices. Il est clair que ce n'étaient pas là de vrais membres de l'Église de Jésus. Ces sectaires se donnaient néanmoins le nom de chrétiens, et les orthodoxes en étaient désolés (1). Il se passait, en effet, dans leurs conventicules, des abominations du genre de celles que les calomniateurs des chrétiens reprochaient aux fidèles, et cette usurpation de nom servait à enraciner dans la foule les plus déplorables préjugés (2).

Loin de montrer la moindre complaisance envers ces coupables mystères (3), l'Église n'avait pour eux que de l'horreur. Elle y appliqua les plus forts anathèmes qu'elle put trouver dans ses textes sacrés. On se rappela ce qui est dit contre les nicolaïtes au début de l'*Apocalypse* (4). Le nom de nicolaïtes, dans l'intention du Voyant de Patmos, désigne probablement les partisans de saint Paul; en tout cas, une telle désignation n'a rien de commun avec le diacre Nicolas, l'un des Sept de l'Église primitive de Jérusalem. Mais cette fausse identification s'accrédita de bonne

(1) Justin, *Apol. I*, 4, 26, *Dial.*, 35. Justin, sans affirmer leurs infamies, n'est pas fâché d'y laisser croire : οὐ γινώσκομεν.

(2) Irénée, Clément, Eusèbe, Épiphane, l. c. Cf. Justin, *Apol. I*, 26, 27; Tertullien, *Apol.*, 7; Minucius Félix, *Oct.*, 9 ss; Eusèbe, *H. E.*, IV, VII; V, I, 14.

(3) *I Tim.*, I, 7; IV, 3. — *I Tim.*, IV, 4-6, semble viser Saturnin.

(4) Voir *l'Antéchrist*, p. 1343.

heure. On mit sur le compte du prétendu hérésiarque de honteuses histoires fort analogues à celles qu'on se racontait sur les carpocratiens (1). Beaucoup d'aberrations se produisaient de toutes parts. Il n'y avait pas de paradoxe qui n'eût ses défenseurs. Il se trouvait des gens pour prendre la défense de Caïn, d'Esaü, de Coré, des Sodomites, de Judas lui-même. Jéhovah était le mal, un tyran plein de haine; il avait été bien de braver ses lois. C'étaient là des espèces de paradoxes littéraires, de même que, il y a trente ou quarante ans, la mode était de présenter les criminels comme des héros, parce qu'on les supposait en révolte contre un ordre social mauvais. Il y eut un Évangile de Judas. On disait pour l'excuse de ce dernier qu'il avait trahi Jésus à bonne intention, parce qu'il avait découvert que son maître voulait ruiner la vérité. On expliquait aussi la conduite du traître par un motif d'intérêt pour l'humanité. Les puissances du monde (c'est-à-dire Satan et ses suppôts) voulaient arrêter l'œuvre du salut en empêchant que Jésus mourût. Judas, qui savait qu'il était avantageux que Jésus expirât sur la croix, rompit le charme, en le livrant à ses ennemis. Il fut ainsi le pneumatique le plus pur. On appelait ces singuliers chrétiens caïnites (2). Ils enseignaient, comme Carpocrate, que, pour être sauvé, il faut avoir fait toute sorte d'actions et, en quelque manière, épuisé toutes les expériences de la vie; ils mettaient, dit-on, la perfection de l'homme éclairé à commettre hardiment les œuvres les plus ténébreuses. Chaque action a un ange qui y préside; ils invoquaient cet ange en la faisant. Leurs livres étaient dignes de leurs mœurs. Ils avaient l'Évangile de Judas et quelques autres écrits, faits pour exhorter à détruire l'œuvre du Créateur,

(1) Irénée, I, 26, 31, III, 11; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, 20; III, 4; Tertullien, *Praescr.*, 33, 47; *De bapt.*, 1; *Constit. apost.*, VI, 8; Victorin de Pettau, dans *Bibl. vet. Patr.*, Paris, I, p. 571; Eusèbe, *H. E.*, III, 29; Épiphane, haer. XXV, XXVI, XXXVIII, 2; Théodoret, I, 15, III, 1; pseudo-Augustin, haer. V, VIII; Philastre, 33; pseudo-Ignace interpolé, *Ad Trall.* et *Ad Philad.*; Cassien, *Coll.*, XVIII, 16; *Praedestinatus*, c. 4, 18.

(2) Irénée et autres passages cités ci-dessus. Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17; Chabouillet, *Catal. des camées de la Bibl. imp.*, p. 286, 288.

un livre, en particulier, intitulé *l'Ascension de saint Paul*, où il paraît qu'ils avaient mis des abominations.

C'étaient là des aberrations sans portée véritable, et que certainement les gnostiques sérieux repoussaient aussi bien que les orthodoxes. Ce qu'il y avait de réellement grave, c'était la destruction du christianisme qui était au fond de toutes ces spéculations. On supprimait en réalité le Jésus vivant; on ne laissait qu'un Jésus fantôme sans efficacité pour la conversion du cœur. On remplaçait l'effort moral par une prétendue science; on mettait le rêve à la place des réalités chrétiennes; chacun se donnait le droit de se tailler à sa guise un christianisme de fantaisie dans les dogmes et les livres antérieurs. Ce n'était plus le christianisme; c'était un parasite étranger qui cherchait à se faire passer pour une branche de l'arbre de vie. Jésus n'était plus un fait sans analogue; il était une des apparitions de l'esprit divin (1). Le docétisme, réduisant à l'apparence toute la vie humaine de Jésus, était le fond de toutes ces erreurs. Modéré encore chez Basilide et Valentin (2), il est absolu chez Saturnin (3), et, chez Marcion, nous le verrons réduire toute la carrière mondaine du Sauveur à une pure apparition.

L'orthodoxie saura résister à ces dangereuses imaginations (4), tout en se laissant entraîner parfois à ce qu'elles avaient de séducteur (5). Des Évangiles se répandaient, profondément empreints des idées nouvelles. L' « Évangile de Pierre » était l'expression du pur docétisme. L' « Évangile selon les Égyptiens » était un remaniement, fait selon les idées de la théosophie alexandrine, de l' « Évangile

(1) Cette doctrine des Christs successifs se trouve déjà chez les elkasaïtes. *Philosophumena*, X, 29.

(2) Irénée, III, XVI, 1; *Philosophumena*, VI, 35; VII, 26, 27; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 7; Tertullien, *Adv. Valent.*, c. 27; Théodoret, *Haeret. fab.*, I, 7.

(3) Irénée, I, XXIV, 2. Cf. Irénée, III, X, 4; XI, 1, 3, 7; XVI, 1; IV, XXXIII, 5; V, 1, 1; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17; *Philosophumena*, VIII, 11; Eusèbe, *H. E.*, VI, 12.

(4) *I Joan*, I, 1; IV, 1 ss; *II Joan*, 7; pseudo-Ignace, *Ad Trall.*, 10; *Ad Smyrn.*, 2, 4, 5; et Polycarpe, 7.

(5) Notez le singulier passage de pseudo-Ignace, *Ad Eph.*, 19.

selon les Hébreux (1) ». L'union des sexes y était condamnée. « Le Seigneur, interrogé par Salomé quand arrivera son règne, répondit : « Quand vous foulerez aux pieds le vêtement de la pudeur, quand deux feront un, quand ce qui est extérieur sera semblable à ce qui est intérieur, et que le mâle uni à la femelle ne sera ni mâle ni femelle (2). » Interprétées selon les règles du vocabulaire de Philon, ces singulières paroles signifient que, au terme de l'humanité, le corps sera spiritualisé et rentrera dans l'âme, si bien que l'homme ne sera plus qu'un pur esprit. Les « tuniques de peau » dont Dieu couvrit Adam deviendront alors inutiles; l'innocence première régnera de nouveau.

(1) Voyez *les Évangiles*, p. 101. On le confond quelquefois avec l'Évangile de Basilide.

(2) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 6, 9, 13, prétendue IIe épître de Clément Romain, ch. 12.

CHAPITRE XI

DERNIÈRE RÉVOLTE DES JUIFS

Après un séjour de deux ans à Rome, Adrien se fatigua du repos et se mit de nouveau à rêver de voyages. Il visita d'abord la Mauritanie, puis se dirigea pour la seconde fois vers la Grèce et l'Orient (1). Athènes le retint près d'un an; il consacra les édifices dont il avait, dans son premier voyage, ordonné la construction; la Grèce fut en fête et vécut de lui. Les souvenirs classiques revivaient de toutes parts; Adrien les fixait par des monuments, par des cippes, fondait des temples, des chaires, des bibliothèques. Le vieux monde, avant de mourir, faisait son pèlerinage à ses lieux d'origine et semblait célébrer ses dernières panégyries. L'empereur présidait, comme un pontife, à ces solennités inoffensives, qui n'amusaient plus guère que les têtes creuses et les oisifs.

L'auguste voyageur reprit ensuite sa course à travers l'Orient, visita l'Arménie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Judée. A s'en tenir aux dehors, il était partout accueilli comme une providence. Des monnayages faits exprès (2) lui souhaitaient la bienvenue dans chaque province (3). On

(1) Eusèbe, *Chron.*, p. 166-167, Schœne. Cf. Greppo, *Mém. sur les voyages de l'emp. Adrien*, Paris, 1842, p. 181 ss, et Noël des Vergers, *Biogr. génér.*, art. *Adrien;* Clinton, *Fasti rom.*, I, aux années 129-31. Cf. Eckhel, VI, p. 489 ss; Waddington, *Inscr. gr. et lat. de Syrie*, n° 2585; Vogüé, *Inscr. sémit. de Syrie*, Palmyre, n° 16.

(2) Ces monnayages, portant S. C., semblent faits à Rome, peut-être un atelier monétaire portatif suivait-il l'empereur.

(3) Voir la série des ADVENTVI dans Eckhel, Cohen et Greppo. Ces monnaies portent P. P., et sont par conséquent postérieures à l'an 129-130, où Adrien prit le titre de *pater patriae*. Voir Noël des Vergers, l. c.; Eckhel, VI, 481 ss,

a ceux de Judée. Hélas! quel mensonge! Au-dessous de la légende ADVENTVI AVG. IVDAEAE, on voit l'empereur, dans une noble et digne attitude, recevant avec bonté la Judée, qui lui présente ses fils. L'empereur a déjà la belle et douce mine philosophique des Antonins et semble la personnification de la civilisation calme morigénant le fanatisme. Des enfants vont au-devant de lui, portant des palmes. Au milieu, un autel païen et un taureau symbolisent la réconciliation religieuse; la Judée, une patère à la main, semble participer au sacrifice qui s'apprête (1). Voilà comment l'optimisme officiel renseigne les souverains. Au fond, l'opposition de l'Orient et de l'Occident ne faisait que s'accentuer de plus en plus, et des signes certains ne permettaient pas à l'empereur d'en douter. Son éclectisme bienveillant était parfois singulièrement ébranlé.

De Syrie, Adrien se rendit en Égypte par Petra. Son mécontentement, sa mauvaise humeur contre les Orientaux augmentaient à chaque pas. L'Égypte avait été peu auparavant fort troublée. La renaissance des vieux cultes, qui s'opérait de tous les côtés, y amena quelque fermentation. Il y avait très longtemps qu'on n'avait vu un Apis; on commençait à oublier ces vieilles chimères, quand tout à coup une clameur s'éleva : on avait trouvé l'animal miraculeux; on se l'arrachait, tout le monde voulait l'avoir (2). Le christianisme lui-même n'avait pas en Égypte une tenue aussi sévère qu'ailleurs; il s'y mêlait beaucoup de superstitions païennes. Adrien s'amusa de toutes ces folies. Une jolie lettre, qu'il écrivit vers ce temps à son beau-frère Servien, nous a été conservée (3) :

« Cette Égypte que tu me vantais, mon cher Servien, je l'ai trouvée légère, suspendue à un fil, voltigeant à chaque souffle de

515 ss. L'inscription 268 de Guérin (*Voy. en Tunisie*, II, p. 75) ne saurait modifier les résultats acquis (cf. nº 269). Les pièces avec P. P. sont toutes de la fin du règne (Longpérier).

(1) Eckhel, VI, p. 495-496; Cohen, nos 606-610; Madden, p. 212-213.

(2) Spartien, *Adrien*, 12. C'est peut-être l'Apis dont le sarcophage est au Sérapéum de Memphis, abandonné à moitié chemin de la *cella* où il devait reposer.

(3) Vopiscus, *Saturninus*, 8. Vopiscus l'avait prise dans Phlégon. J'ai suivi l'édition de Peter. Il est inconcevable qu'on ait élevé des doutes contre l'authen-

la mode. Là, ceux qui adorent Sérapis sont en même temps chrétiens, et ceux qui se disent évêques du Christ sont dévots à Sérapis. Pas un président de synagogue juive, pas un samaritain, pas un prêtre chrétien qui ne cumule ses fonctions avec celles d'astrologue, de devin, de charlatan. Le patriarche lui-même (1), quand il vient en Égypte, est forcé par les uns à adorer Sérapis, par les autres à adorer le Christ. Engeance séditieuse, vaine, impertinente! Ville opulente, riche, productrice, où personne ne vit oisif (2)! Les uns soufflent le verre, les autres fabriquent le papier, d'autres sont teinturiers. Tous professent quelque métier et l'exercent. Les goutteux trouvent de quoi faire; les myopes ont à s'employer; les aveugles ne sont pas sans occupation, les manchots même ne restent point oisifs. Leur dieu unique, c'est l'argent (3). Voilà la divinité que chrétiens, juifs, gens de toute sorte adorent. On regrette de trouver si peu de mœurs dans une ville digne assurément, par sa production et sa grandeur, d'être la capitale de l'Égypte. Je lui ai tout accordé, je lui ai rendu ses anciens privilèges, j'en ai ajouté de nouveaux; je les ai forcés à me remercier, pendant que j'étais là; mais à peine étais-je parti, qu'ils se sont mis à jaser sur mon fils Verus (4) et à dire sur Antinoüs (5) ce que tu sais, je crois. Pour toute vengeance, je leur souhaite de manger à perpétuité leurs poulets, fécondés d'une façon qui n'est pas belle à dire. Je t'ai fait passer les verres *allassontes* [aux couleurs changeantes], que le prêtre du temple m'a offerts; ils sont spécialement dédiés à toi et à ma sœur. Fais-les servir aux dîners des jours de fête; veille cependant à ce que notre Africanus ne se laisse pas aller à en faire trop usage. »

D'Égypte, Adrien revint en Syrie (6). Il trouva des

ticité d'un pareil morceau, d'un style si fin, qui porte si bien le cachet de son auteur, et que personne n'avait intérêt à fabriquer. Comment, d'ailleurs, si la pièce était une fraude chrétienne (!!), eût-elle fait illusion à Phlégon, le secrétaire d'Adrien? Comment les chrétiens eussent-ils pu introduire leur fraude dans les recueils, essentiellement païens, de Phlégon et de l'*Histoire Auguste?*

(1) Probablement l'*ab-beth-dîn* juif, qu'Adrien avait pu voir en Palestine.

(2) Il s'agit d'Alexandrie.

(3) Lisez ***nummus***, au lieu de ***nullus***.

(4) L'adoption officielle de Verus n'avait pas encore eu lieu; mais, en famille, Adrien pouvait appeler Verus son fils, par suite d'engagements secrets que Servien devait connaître. Spartien, *Ælius*, 3. Le rapprochement avec Antinoüs confirme cette explication.

(5) Les manuscrits portent *Antoninus*.

(6) On pourrait être tenté de rapporter à cette époque les fragments de papyrus du Louvre, nº 68, et du Musée britannique, nº 43 (*Notices et extraits*, XVIII,

dispositions mauvaises. On s'enhardissait. Antioche le reçut mal (1); il regagna Athènes, où il était adoré. Là, il apprit de graves événements. Les juifs en appelaient pour la troisième fois aux armes (2). L'accès de folie furieuse de l'an 117 semblait recommencer. Israël répugnait plus vivement que jamais à la police romaine. Tout malfaiteur en révolte contre l'autorité était un saint, tout brigand devenait un patriote. Arrêter les voleurs paraissait une trahison : « Vinaigre, fils de vin, dit un rabbin à un juif qui avait pour fonction de rechercher les malfaiteurs, pourquoi dénonces-tu le peuple de Dieu? » Élie rencontre ce bon gendarme et lui conseille également d'abandonner au plus tôt son odieux métier (3).

Il semble que de son côté l'autorité romaine eut plus d'un tort. L'administration d'Adrien devenait chaque jour moins tolérante envers les sectes orientales, dont l'empereur se moquait. Plusieurs légistes pensaient que la circoncision était, comme la castration (4), un sévice punissable (5). Elle fut interdite (6). Les cas où ceux qui avaient pratiqué

2e partie, p. 383 ss, *Greek papyri of the Brit. Mus.*, p. 69 ss). Je crois cependant que ce document se rapporte plutôt aux affaires juives sous Caligula. Notez καῖσαρ Καῖσ[ς]..., et les mots ὅσιοι Ἰουδαῖοι. Ἕλληνες, Κλαυδιανός, καισαριανοί, ἀπό σκηνῆς, εὐχάς, etc.

(1) Spartien, *Adrien*, 14.

(2) Dion Cassius, LXIX, 12-14; Spartien, *Adrien*, 14; saint Justin. *Apol. I*, 31; *Dial.*, 1; Tertullien *Contra Jud.*, 15; Eusèbe, *H. E.*, IV, 6 (d'après Ariston de Pella; comp. Moïse de Khorène, II, 60); *Chron.*, p. 166-169, Schoene (Syncelle, parall.); saint Jérôme, *In Dan.*, IX, 27; *In Zach.*, VIII, XI, *In Joël*, I; *In Jerem.*, XXXI; *In Ezech.*, V, XXIV; *In Is.*, II, VI; *Apol. in Ruf.*, III, 31; *De viris ill.*, 21; Jean Chrysostome, *In Jud.*, orat. V, 11; *Chron. d'Alexandrie*, à l'an 119; Orose, VII, 13; *Chronicon samaritanum*, ou *Liber Josue* (éd. Juynboll), c. 47; Mischna, *Taanith*, IV, 6, 7, 8; *Aboda zara*, I, 8; *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8, fol 68 *d*, 69 *a*; *Talm.* de Bab., *Gittin*, 57 *a*, *b*; *Taanith*, 29 *a*; *Sanhédrin*, 97 *b*; Midrasch, *Eka*, II, 1, 2; *Tanhouma*, 67 *c*; *Seder olam*, c. 30. Sur la date, voyez Marquardt, *Rœm. Staatsverwalt.*, I, p. 262; Eckhel, VI, 482; Saulcy, *Numism. de la Palest.*, p. 83. Inscription dans Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, n° 2320.

(3) *Talm.* de Jér., *Maaséroth*, III, 8; *Talm.* de Bab., *Baba metsia*, 84 *a*. Cf. Derenbourg, dans les *Mélanges de l'École des Hautes Études*, 1878, p. 168 ss.

(4) Suétone, *Dom.*, 7; Dion Cassius, LXVII, 2; Eusèbe, *Chron.*, an 2 de Dom.; Martial, IX, 7 et 9; Philostrate, *Apoll.*, VI, 42; Ammien Marcellin, XVIII, 4; saint Justin, *Apol. I*, 29.

(5) Les Romains s'y montrèrent toujours très contraires en Orient, Bardesane, dans Cureton, *Spicil. syr.*, p. 30.

(6) « *Vetabantur mutilare genitalia.* » Spartien, *Adrien*, 14. Cf. Spartien, *Sév.*, 17. Ce qui porte à prendre ce passage à la lettre et comme impliquant une loi formelle, c'est qu'Antonin permit aux juifs de circoncire leurs fils : « *Circum-*

l'épispasme étaient forcés par les fanatiques à se faire circoncire de nouveau (1) pouvaient surtout donner lieu à des poursuites. Jusqu'à quel point la justice impériale s'avança-t-elle dans cette voie fâcheuse et contraire à la liberté de conscience? Nous l'ignorons. Adrien n'était certes pas l'homme des excès. Dans la tradition juive, tout l'odieux de ces mesures pèse sur Tineius Rufus (2), qui était alors légat propréteur de la province de Judée (3), et dont les mécontents changèrent le nom en *Tyrannus Rufus* (4).

Ces tracasseries, auxquelles il était facile d'échapper dans les cas qui seuls importaient aux familles pieuses, savoir les cas relatifs à la circoncision des enfants, ne furent pas la principale cause de la guerre. Ce qui réellement mit les armes aux mains des israélites, ce fut l'horreur que leur causait la transformation de Jérusalem ou, en d'autres termes, les progrès de la construction d'Ælia Capitolina. La vue d'une ville païenne s'élevant sur les ruines de la ville sainte, l'emplacement du temple profané, ces sacrifices païens, ces théâtres élevés avec les pierres mêmes de l'édifice vénéré, ces étrangers habitant la ville que Dieu avait

cidere Judaeis filios suos tantum rescripto Divi Pii permittitur. » (Modestin *De sicariis*, Digeste, XLVIII, VIII, 11). Cela suppose une loi antérieure qui défendait de circoncire qui que ce fût.

(1) *Talm.* de Jér., *Schabbath*, XIX, 2, Bereschith rabba, XLI fin; *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 72 *a*.

(2) Ce nom complet nous est donné par la *Chronique* d'Eusèbe (dans l'*Histoire ecclésiastique*, il y a simplement Ῥοῦφος). Saint Jérôme et le Syncelle ont lu Τίννιος; le manuscrit sur lequel a travaillé le traducteur arménien portait Τιτινίου. Saint Jérôme, *In Zach.*, VIII (Opp., III, 1753, Martianay), nomme ce personnage *T. Annius Rufi filius*. Borghesi (*Œuvres complètes*, IV, p. 167; VIII, 189 ss, 581) a tranché la question en faveur de la forme Tineius, et il retrouve notre personnage dans une inscription de Marini, *Fr. Arv.*, p. 664, note 101. La *gens Tineia* eut de l'importance (Marini, *Fr. Arv.*, 653; Borghesi, VIII, 189 ss; Waddington, *Fastes*, 248 ss; Médailles, dans Noris, *De epoch. Syromaced.*, p. 399). On trouve un T. Turranius Rufus dans une inscription latine de Dalmatie, nº 2871 du *Corpus;* cf. nº 2810. Le célèbre Rufin d'Aquilée s'appelait *Tyrannius Rufinus*.

(3) Sur ces légats propréteurs, qui avaient succédé aux procurateurs, voir *Corpus inscr. gr.*, nºs 4029, 4544, 4616, en tenant compte des corrections de M. Waddington.

(4) Les talmudistes ont confondu les mesures vexatoires et celles qui suivirent la guerre. Mais il résulte de l'inscription de Dalmatie, nº 2830 (*Corpus inscr. lat.*, III, 1re partie, p. 368) que Tineius Rufus ne fut pas légat de Judée après la guerre.

aimée, tout cela leur paraissait le comble du sacrilège et du défi (1).

Loin de vouloir rentrer dans cette nouvelle Jérusalem profane, ils la fuyaient comme une abomination. Le sud de la Judée, au contraire, était plus que jamais une terre juive. Il s'y était formé une foule de gros bourgs, pouvant se défendre, grâce à la disposition des maisons, lesquelles étaient serrées en masse compacte sur le sommet des collines. Béther était devenu pour les israélites de ces parages comme une seconde ville sainte, un équivalent de Sion (2). Les fanatiques se procurèrent des armes par un singulier stratagème. Ils devaient fournir aux Romains une certaine quantité d'ustensiles de guerre; ils les fabriquaient mal exprès pour qu'on les refusât et que ces armes rebutées restassent à leur disposition. Ils faisaient, à défaut de fortifications apparentes, d'immenses souterrains; les défenses de Béther étaient complétées par des ouvrages avancés en pierraille. Ce qui restait de juifs en Égypte et en Libye accourait pour grossir la masse des révoltés (3).

Il faut rendre cette justice aux parties éclairées de la nation qu'elles restèrent en dehors d'un mouvement qui supposait une prodigieuse ignorance du monde et un complet aveuglement. En général, les pharisiens se montrèrent défiants, réservés. Beaucoup de docteurs s'enfuirent en Galilée (4), d'autres en Grèce (5), pour éviter l'orage qui s'approchait. Plusieurs ne cachaient pas leur fidélité à l'empire, lui attribuaient même une sorte de légitimité (6). Rabbi Josué ben Hanania paraît avoir agi jusqu'à son extrême vieillesse dans le sens de la conciliation; après lui, disent les talmudistes, se perdirent le conseil et la prudence (7). On vit dans cette circonstance ce

(1) Dion Cassius, LXIX, 12; *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 119; Eusèbe *Démonstr. évang.*, VIII, 3, p. 406.
(2) Voir *les Évangiles*, ch. II.
(3) Syncelle, 660, Bonn.
(4) Tosiphta, *Kélim*, c. XII; Derenbourg, *Palestine*, 421, 429.
(5) Justin, *Dial.*, I.
(6) *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 18 *a*.
(7) *Talm.* de Bab., *Sota*, 4 *b*; Bereschith rabba, c. 64.

qui s'était toujours vu depuis plus de cent ans : le peuple, facile à duper au moindre souffle d'espérances messianiques, allait en avant malgré les docteurs; ceux-ci ne pensaient qu'à leur casuistique, et, s'ils mouraient, ce n'était pas en combattant, c'était pour se défendre de manquer à la Loi.

Les chrétiens résistèrent encore mieux à la tentation. Bien que la révolte pût flatter les passions de quelques-uns d'entre eux contre l'Empire romain, une défiance instinctive à l'égard de tout ce qui venait du fanatique Israël les arrêta sur la pente dangereuse. Le parti des chrétiens était déjà pris. La forme de leur résistance à l'empire était non la révolte, mais le martyre. Ils étaient assez nombreux en Judée; à la différence des juifs orthodoxes, ils pouvaient même se permettre d'habiter dans Ælia. Naturellement les juifs cherchèrent à entraîner ces quasi-compatriotes; mais les disciples de Jésus étaient déjà bien loin de la politique terrestre. Jésus avait enterré pour toujours les espérances d'un patriotisme et d'un messianisme matériels. Le règne d'Adrien était loin d'être défavorable aux Églises. Elles ne bougèrent pas (1). Il se trouva même des voix pour prédire aux juifs les conséquences de leur obstination et l'extermination qui les attendait (2).

Toutes les révoltes juives s'étaient rattachées plus ou moins à des espérances messianiques; mais jamais on n'avait encore vu un personnage se donner pour le Messie. C'est ce qu'on vit cette fois. Sans doute sous l'influence des idées chrétiennes, et à l'imitation de Jésus, un personnage se donna pour l'envoyé céleste tant attendu, et réussit à séduire le peuple. L'histoire de cet étrange épisode ne nous apparaît qu'à travers une pénombre. Les juifs, qui seuls auraient pu nous dire quels furent la pensée intime et le mobile secret des agitateurs, ne nous ont livré à cet égard que des images confuses, comme les souvenirs d'un homme qui a traversé la démence. Il n'y avait plus de Josèphe. Barcochébas, comme l'appellent les chrétiens,

(1) Justin, *Apol. I*, 31; Eusèbe, *Chron.*, à l'année 17 d'Adrien; Orose, VII, 13.
(2) Καθαπερ που καὶ πρὸ τοῦ πολεμου αὐτοῖς προεδεήχθη. Dion Cassius, LXIX, 14.

reste un problème insoluble et sur lequel l'imagination elle-même ne peut s'exercer avec aucune chance de toucher la vérité.

Le nom de son père ou de l'endroit où il était né (1) était Coziba, et on ne l'appelait jamais que « le fils de Coziba » (*Bar* ou *Ben-Coziba*) (2). Son vrai nom propre est inconnu (3). Peut-être ses partisans furent-ils amenés à dissimuler exprès son nom et celui de sa famille, dans l'intérêt de son rôle messianique. Il était, ce semble, neveu de R. Éléazar de Modin, agadiste de grande renommée, qui avait beaucoup vécu avec R. Gamaliel II et ses compagnons (4). On se demande si les souvenirs des Macchabées, encore vivants à Modin et consacrés par un superbe monument n'excitèrent point chez Bar-Coziba l'héroïsme patriotique. Son courage paraît devoir être mis hors de doute; mais la pénurie de renseignements ne permet pas d'en dire davantage. Y eut-il chez lui du sérieux, de l'enthousiasme religieux, du fanatisme? Fut-il un messianiste attardé mais sincère? Ou bien ne faut-il voir en ce personnage équivoque qu'un charlatan, un imitateur à contresens de Jésus, un grossier imposteur, un scélérat même, comme le veulent Eusèbe (5) et saint Jérôme (6)? Nous l'ignorons. La seule circonstance qu'on puisse faire valoir en sa faveur, c'est qu'il obtint l'adhésion du principal docteur juif de l'époque, de celui qui, par ses habitudes d'esprit, devait être le plus éloigné des chimères d'un imposteur : nous voulons parler de Rabbi Aquiba.

Rabbi Aquiba était depuis des années la première autorité des juifs. On le comparait à Esdras et même à Moïse. En général, les docteurs étaient peu portés vers les agita-

(1) M. Derenbourg croit qu'il s'agit d'Ecdippa. *Mélanges de l'École des Hautes Études*, 1878, p. 157 ss.

(2) Les livres talmudiques l'appellent toujours ainsi, ce qui suffit pour écarter l'idée que le nom de *Bar-Coziba* ait été inventé comme un sobriquet malveillant.

(3) C'est par suite de fausses hypothèses numismatiques qu'on a prétendu qu'il s'appelait Siméon. Voir l'Appendice I, à la fin du volume.

(4) Midrasch, *Eka*, II, 2 (Derenbourg, p. 424).

(5) *Hist. eccl.*, IV, VI, 2.

(6) *In Ruf.*, III, 31, conçu d'après *Isaïe*, XI, 4. La jonglerie mise par saint Jérôme à la charge de Bar-Coziba revient souvent dans les traditions de l'Orient. *Chron. samarit.*, c. 47, p. 239.

teurs populaires. Occupés de leurs discussions, ils plaçaient dans l'observation de la Loi toute la destinée d'Israël; les rêves messianiques se bornaient pour eux à l'idéal mosaïque réalisé par de scrupuleux dévots. Comment Aquiba put-il engager le peuple dont il avait la confiance à un véritable acte de folie? Peut-être son origine populaire et sa tendance démocratique à contredire la tradition sadducéenne contribuèrent-elles à l'égarer. Peut-être aussi l'absurdité de son exégèse lui enleva-t-elle toute rectitude pratique. Ce n'est jamais impunément qu'on joue avec le bon sens et qu'on met les ressorts de l'esprit à l'épreuve, au risque de les casser. Le fait, en tout cas, paraît certain. Quoiqu'on ait peine à le concevoir, Aquiba reconnut la messianité de Bar-Coziba. Il lui donna en quelque sorte l'investiture devant le peuple, en lui remettant solennellement le bâton de commandement et en lui tenant l'étrier, quand il monta sur le cheval de guerre pour inaugurer son règne de Messie. Ce nom de Bar-Coziba était malheureux; il prêtait à des allusions fâcheuses (1). Regardant celui qui le portait comme le sauveur prédestiné d'Israël, Aquiba lui fit, dit-on, l'application du verset *Nombres*, XXIV, 17 : « Une étoile (*kokab*) s'élèvera de Jacob », verset auquel on prêtait un sens messianique. Le nom de *Bar-Coziba* se trouva de la sorte changé en *Bar-kokaba* (2), « le fils de l'étoile (3) ».

Bar-Coziba, ainsi reconnu par l'homme qui, sans titre officiel il est vrai, mais en vertu d'une sorte d'acceptation générale, passait pour le guide religieux du peuple israélite, devint le chef de la révolution (4), et la guerre fut décidée. Les Romains négligèrent d'abord ces folles agitations. Béther, dans une position écartée, loin des grandes routes, attirait peu leur attention; mais, lorsque le mouvement eut envahi toute la Judée, et que les juifs commencèrent par-

(1) La racine *kzb*, dans toutes les langues sémitiques, veut dire « mentir ».

(2) Midrasch, *Eka*, II, 1, 2; *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 7, 8 (68 *d*). Derenbourg p. 423 ss.

(3) C'est le nom par lequel il est désigné chez les chrétiens et aussi chez les auteurs juifs du moyen âge. Voir Carmoly, *Itinéraires de la terre sainte*, p. 252, 253. Je ne sais ce que veut dire l'épithète ὁ μονογενής que lui donne le Syncelle (p. 660), à moins qu'elle n'ait un sens messianique.

(4) Ὁ τῆς ἀποστάσεως ἀρχηγέτης. Saint Justin.

tout à former des groupes menaçants, il fallut ouvrir les yeux. Les attaques, les embuscades contre la force romaine se multipliaient et devenaient meurtrières. En outre, le mouvement, comme il arriva en 68 et en 117, tendait à se communiquer à tout l'Orient. Les brigands arabes, voisins du Jourdain et de la mer Morte, rendus à l'anarchie par la destruction du royaume nabatéen de Petra, entrevirent la perspective du pillage de la Syrie et de l'Égypte. L'ébranlement était général (1). Ceux qui avaient pratiqué l'épispasme, pour échapper à la capitation, se soumirent de nouveau à une opération douloureuse pour ne pas être exclus des espérances d'Israël (2). Quelques-uns croyaient les temps messianiques si bien venus, qu'ils se regardaient comme autorisés à prononcer le nom de *Jéhovah* tel qu'il est écrit (3).

Pendant qu'Adrien fut en Égypte et en Syrie, les conjurés dissimulèrent; mais, dès qu'il fut parti pour Athènes, la révolte éclata. On fit, à ce qu'il semble, courir le bruit que l'empereur était malade et atteint de la lèpre (4). Ælia, avec sa colonie romaine, était fortement gardée (5); la *Legio Decima Fretensis* continuait d'y tenir garnison (6); sans doute la route entre Ælia et Césarée, ville qui était le centre de la domination romaine (7), demeura libre également. Ælia, de la sorte, ne fut jamais cernée par l'insurrection. Le maintien des communications était facile, grâce à une ceinture de colonies établies à l'ouest et au nord de la ville (8), et surtout grâce aux places de Nicopolis, de Lydda, assurées aux Romains.

(1) Πάσης ὡς εἰπεῖν κινουμένης ἐπὶ τούτῳ τῆς οἰκουμένης. Dion Cassius, Moïse de Khorène (II, 60), d'après Ariston de Pella(?), prétend que le signal donné par Bar-Coziba eut du retentissement dans tout l'Orient.

(2) Voir ci-dessus, p. 501.

(3) Derenbourg, dans les *Mélanges* précités, p. 158-160.

(4) Moïse de Khorène, II, 60 (détail censé pris dans Ariston de Pella); mais Moïse ne connaît probablement Ariston que par Eusèbe, *H. E.*, IV, 6; ce qu'il y ajoute n'a guère de valeur, sauf pourtant ce qui concerne Ardachès.

(5) Voir l'Appendice I, à la fin de ce volume.

(6) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 158 ss.

(7) Carmoly, *Itinéraires*, p. 253-254.

(8) Kulonié à l'ouest (bien connue) et une autre *Kulondia*, au nord de Jérusalem, près de Rama, Guérin, *Judée*, I, 393; III, 6.

Il est donc probable que la révolte, dans sa marche vers le nord, ne dépassa pas Béther, et qu'elle n'atteignit pas Jérusalem (1). Mais tous les bourgs de Judée, qui n'avaient pas de garnison, proclamèrent l'indépendance d'Israël. Béther, en particulier (2), devint une sorte de petite capitale, une Jérusalem en expectative, à côté de la grande, qu'on espérait bientôt conquérir. La situation de Béther était des plus fortes. C'était une tête de ligne, commandant toutes les vallées du pays insurgé, et rendue presque imprenable par d'énormes travaux dont les restes se voient encore aujourd'hui (3).

Le premier soin des insurgés fut la question monétaire. Un des supplices des juifs fidèles était d'être obligés de manier une monnaie sur laquelle se trouvaient l'effigie de l'empereur et des images idolâtriques. Pour les offrandes religieuses, en particulier, on recherchait soit les pièces des princes asmonéens, encore courantes dans le pays (4), soit celles de la première révolte, qui elle-même avait imité le monnayage asmonéen. L'insurrection nouvelle était trop pauvre et trop mal outillée pour émettre des types nouveaux. Elle se contenta de retirer de la circulation les pièces au type des Flavius et de Trajan, et de les surfrapper de types orthodoxes (5), que le peuple connaissait et qui avaient pour lui un sens national. Quelques anciens coins furent peut-être retrouvés et facilitèrent l'opération. On choisit surtout pour cette contrefaçon les belles pièces de Simon Macchabée, le premier prince juif qui eût battu monnaie (6). Par leur ère, qui était celle « de la liberté

(1) Il est hors de doute, en tout cas, que la guerre ne sortit pas du sud de la Palestine. Voir Midrasch, *Eka*, I, 15; II, 3 (postes établis contre les fuyards au nord de Jérusalem, cf. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 115). La géographie que M. Grætz donne de cette campagne (IV, p. 156 ss, 458 ss) est tout arbitraire.

(2) Sur le site de Béther, voir *les Évangiles*, p. 48, 49; Derenbourg, *Mélanges* précités, p. 160-165.

(3) Clermont-Ganneau, renseignement oral.

(4) Passages cités dans *l'Antéchrist*, p. 1289, note 4. Il faut se rappeler que, dans l'antiquité, la démonétisation n'avait pas lieu comme de nos jours. On se servait habituellement de pièces qui avaient plusieurs siècles d'ancienneté.

(5) Cf. *Talmud* de Babylone, *Aboda zara*, 52 *b*.

(6) Voir l'Appendice I à la fin du volume. Ces contrefaçons de types affectionnés du public n'étaient pas rares dans l'antiquité (monnaies de Philippe, légende

d'Israël » ou « de Jérusalem », ces pièces semblaient faites exprès pour la circonstance. Mieux appropriées encore étaient celles où l'on voyait le temple surmonté d'une étoile et celles qui présentaient dans le champ la simple image des deux trompettes destinées, selon la Loi (1), à convoquer Israël à la guerre sainte (2). La surfrappe fut faite grossièrement, et, dans un grand nombre de pièces, le type romain primitif est encore visible. Cette monnaie s'appela « l'argent de Coziba » ou « l'argent de la révolte ». Comme elle était en partie fictive, elle perdit plus tard beaucoup de sa valeur (3).

La guerre fut longue et terrible. Elle dura plus de deux ans; les meilleurs généraux paraissent s'y être usés. Tineius Rufus, se voyant débordé, demanda du secours; son collègue Publicius Marcellus, légat de Syrie, accourut (4); tous deux échouèrent. Il fallut, pour écraser la révolte, faire venir de son commandement, en Bretagne, le premier capitaine du temps, Sextus Julius Severus (5). Celui-ci fut revêtu du titre de légat de la province de Judée, à la place de Tineius Rufus (6). Quintus Lollius Urbicus le seconda en qualité de légat d'Adrien (7).

conob). On en a eu des exemples jusqu'à ces derniers temps en Orient (colonnates de Marie-Thérèse).

(1) *Nombres*, x, 1 ss.

(2) Cf. Saulcy, *Num. jud.*, pl. x-xv, et dans *Rev. numism.*, 1864 et 1865; Madden, *Jewish coinage*, p. 203 ss (cf. p. 161 ss). Voir *l'Antéchrist*, p. 1288, et ci-après, Appendice 1, p. 506 ss.

(3) Passages cités dans *l'Antéchrist*, p. 1289, note 4.

(4) Inscription d'Ancyre, nos 4033, 4034 du *Corpus* grec. Ne pas confondre Tiberius Severus de ces inscriptions avec Sextus Julius Severus dont il va être question. Borghesi, *Œuvres complètes*, IV, p. 150, 165 ss; VIII, p. 580,581; Waddington, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XXVI, 1re partie, p. 218 ss; *Fastes des prov. asiat.*, p. 217 ss; Hübner, dans *Rhein. Mus.*, nouv. série, XII, 58; *Corpus* latin, Dalmatie, nos 2732 et 2830. Un autre Julius Severus, propréteur de Palestine, *Corpus inscr. gr.*, nos 4029, 4030 (Borghesi, III, 148 ss).

(5) Inscription de Dalmatie, no 2830 du *Corpus inscr. lat.*, t. III, 1re partie; de Bretagne, no 275 du tome VII (Borghesi, IV, 166). Cf. Mommsen, *Inscript. R. N.*, no 2559, 1re col., ligne 31.

(6) Inscription no 2830, précitée.

(7) « *Legatus imp. Hadriani in expeditione Judaïca, qua donatus est hasta pura, corona aurea.* » Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, nos 2319, 2320. *Corpus inscr. lat.*, VII, nos 1041, 1125 et p. 192. Sur Sextus Attius Sénécion, qui prit aussi part à la guerre, voir *Corpus inscr. lat.*, t. VI, part. 1, no 3505; mais il ne résulte pas de là, comme on l'a dit, que des corps gétules aient pris part à la guerre.

Les révoltés ne se montraient jamais en rase campagne; mais ils étaient maîtres des hauteurs; ils y élevaient des fortifications et creusaient entre leurs bourgs crénelés des chemins couverts, des communications souterraines, éclairées d'en haut par des soupiraux qui y donnaient l'air et le jour. Ces couloirs secrets leur servaient de refuge, quand ils étaient refoulés, et leur permettaient d'aller défendre un autre point. Pauvre race! Chassée de son sol, elle semblait vouloir s'enfoncer dans ses entrailles plutôt que de le quitter ou de le laisser profaner. Cette guerre de taupes fut extrêmement meurtrière. Le fanatisme atteignait en intensité celui de 70. Julius Severus n'osa nulle part en venir à un engagement avec ses adversaires; voyant leur nombre et leur désespoir, il craignait d'exposer les lourdes masses romaines aux dangers d'une guerre de barricades et de mamelons fortifiés. Il attaquait les rebelles séparément; grâce au nombre de ses soldats et à l'habileté de ses lieutenants, il réussissait presque toujours à les affamer et à les cerner dans leurs tranchées.

Bar-Coziba, acculé à l'impossible, devenait chaque jour plus violent. Sa domination était celle d'un roi (1). Il ravageait tout le pays aux alentours. Quant à son rôle de Messie, il paraît que, pour le soutenir, il ne reculait pas devant de grossières impostures (2). Le refus des chrétiens de reconnaître son caractère messianique et de faire cause commune avec lui l'irritait. Il en vint contre eux aux plus cruelles persécutions. La messianité de Jésus était la négation de la sienne et un capital obstacle à ses plans. Ceux qui refusaient de renier et de blasphémer le nom de Jésus étaient mis à mort, flagellés, torturés (3). Juda, qui semble avoir été alors évêque de Jérusalem, peut avoir été du nombre des victimes (4). L'indifférence politique des chrétiens, leur fidélité loyale à l'empire devaient être prises par les exaltés comme des manques de patriotisme. Il paraît, du reste, que les juifs sensés témoignaient aussi

(1) *Seder olam*, 30.
(2) Saint Jérôme, *In Ruf.*, II, 8. Cf. ci-dessus, p. 504, note 6.
(3) Saint Justin. Voir ci-après, p. 568.
(4) Eusèbe, *H. E.*, IV, v, 3.

avec franchise leur mécontentement. Un jour qu'Aquiba, à la vue de Bar-Coziba, s'écriait : « Voilà le Messie! » — « Aquiba, lui répondit Rabbi Johanan ben Torta, l'herbe aura poussé entre tes mâchoires avant que vienne le fils de David (1). »

Rome, comme toujours, finissait par avoir raison. Chaque centre de résistance tombait à son tour. Cinquante des forteresses improvisées (2) que les révoltés s'étaient bâties, neuf cent cinquante-cinq bourgs (3) furent pris et ruinés (4). Beth-Rimmon, sur la frontière d'Idumée, garda le souvenir d'une affreuse tuerie de fugitifs. Le siège de Béther fut particulièrement long et difficile. On alla jusqu'aux dernières extrémités de la faim et de la soif (5). Bar-Coziba y périt sans qu'on sache rien des circonstances de sa mort (6).

Le massacre fut horrible. Cent quatre-vingt mille juifs furent tués dans les diverses rencontres. Le nombre de ceux qui périrent par la faim, le feu, la maladie, ne se put calculer (7). On égorgea de sang-froid les femmes, les enfants. La Judée devint à la lettre un désert (8); les loups et les hyènes entraient dans les maisons avec des hurlements. Beaucoup de villes du Darom furent ruinées pour toujours (9), et l'aspect désolé qu'offre aujourd'hui le pays

(1) *Talm.* de Jérusalem, *Taanith*, IV, 8, fol. 68 *d*.
(2) Φρουρία. Dion Cassius.
(3) Κῶμαι.
(4) *Talm.* de Bab., *Gittin*, 57 *a*; *Tanhouma*, 67 *c*.
(5) Les fables de l'*aratum templum* furent répétées à propos de Béther. Voir ci-dessus, p. 395, note 1.
(6) La date de la fin de la guerre (135) est donnée par Eusèbe (*H. E.*) d'après Ariston de Pella. Cette date est confirmée par les inscriptions (note de A. Darmesteter, dans Derenbourg, *Palestine*, p. 415-416, note) et par le *Seder olam*, 30 (Ewald, *Gesch. des Volkes Israël*, VII, p. 365, note 2; Derenbourg, p. 413, note 1). Voir Tillemont, *Hist. des emp.*, II, Adrien, note 9. — Pour la durée de la guerre, la tradition juive donne deux ans et demi ou trois ans et demi (ce dernier chiffre suspect; on a modelé le siège de Béther sur celui de Jérusalem). Saint Jérôme (*In Dan.*, IX) donne aussi trois ans et demi d'après la tradition des juifs; mais, dans sa Chronique, il ne donne que deux ou trois ans. Les monnaies supposent seulement que la troisième année de liberté fut commencée (de Saulcy, dans *Revue num.*, 1865, p. 29 ss). Des doutes s'élèvent, d'ailleurs, contre les arguments tirés des monnaies. Voir ci-dessus, p. 507, et Appendice I, p. 721 ss.
(7) Dion Cassius, et *Gittin*, 57 *a*.
(8) Justin, *Apol. I*, 47, 53, *Dialog.*, 16, 52; *Talm.* de Jér., *Péah*, VII, 1.
(9) Midrasch sur *Eka*, II, 2; *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8.

est encore le signe vivant de la catastrophe arrivée il y a dix-sept siècles et demi.

L'armée romaine aussi avait été fortement éprouvée (1). Adrien, écrivant d'Athènes au Sénat, ne se sert pas du préambule ordinaire aux empereurs : « *Si vos liberique vestri valetis, bene est; ego quidem et exercitus valemus.* » Severus fut récompensé comme il le méritait de cette campagne si bien conduite. Le Sénat, sur la proposition d'Adrien, lui décerna les ornements triomphaux; il fut élevé à la dignité de légat de Syrie (2). L'armée de Judée fut comblée de récompenses (3). L'empereur reçut la salutation impériale pour la seconde fois (4).

Ce qu'on ne tua pas fut vendu au même prix que les chevaux à la foire annuelle du Térébinthe, près d'Hébron. C'était l'endroit où Abraham était censé avoir campé quand il reçut la visite des trois personnages divins. Le champ de foire, délimité par une enceinte rectangulaire soignée, existe encore (5). Un souvenir funeste s'attacha désormais pour les juifs à cet endroit, jusque-là sacré à leurs yeux. Ils ne parlèrent plus de la foire du Térébinthe qu'avec horreur. Ceux qui ne trouvèrent pas d'acheteurs à cet endroit furent menés à Gaza, et là exposés en vente à une autre foire qu'Adrien y avait établie. Quant aux malheureux dont on ne put se défaire en Palestine, on les transporta en Égypte; beaucoup firent naufrage; d'autres moururent de faim; d'autres furent tués par les Égyptiens qui n'avaient pas oublié les atrocités commises par les juifs en ces mêmes parages, dix-huit ans auparavant (6). Deux frères qui continuaient encore la résistance à Kafar Kharouba (7) furent anéantis avec leurs partisans (8).

(1) Fronton, *De bello Parthico*, p. 200 de l'édition d'Angelo Maï (1823).
(2) *Corpus inscr. lat.*, Dalm., n° 2830.
(3) Greppo, p. 92, 181 ss, 189; fait de Lollius Urbicus (Borghesi, *Œuvres complètes*, VIII, p. 581). La pièce EXERCITUS JUDAICUS, citée par Charles Patin (Eckhel, VI, p. 496), n'a jamais été retrouvée authentique [Longpérier].
(4) Henzen, n° 5457; Borghesi, *Œuvres complètes*, VIII, p. 580.
(5) Voir *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. VII. Itinéraire de Bordeaux, p. 20, Tobler.
(6) Saint Jérôme, *In Jerem.*, XXXI, 15; *In Zach.*, XI, 5; *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 119; Eusèbe, *Démonstr. évang.*, V, 9; Sozomène, *H. E.*, II, 4.
(7) Probablement l'Oryba de Josèphe, *Ant.*, XIV, 1, 4, du côté de l'Arabie.
(8) *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8; Midrasch, *Eka*, II, 2, p. 71 *c.*

Les souterrains de la Judée, cependant, contenaient encore une foule de malheureux, qui n'osaient sortir de peur de trouver la mort. Leur vie était horrible; chaque bruit insolite leur paraissait l'approche de l'ennemi; affolés, ils se précipitaient et s'écrasaient alors les uns les autres. Ils n'avaient pour apaiser leur faim que les cadavres de leurs proches, et ils en mangeaient (1). Il semble que l'autorité romaine empêcha dans certains cas l'enterrement des cadavres, pour rendre l'impression du châtiment encore plus forte (2). La Judée était comme un vaste charnier. Les malheureux qui réussissaient à gagner le désert s'estimaient favorisés de Dieu.

Certes, tous n'avaient pas mérité ces châtiments sévères (3). Cette fois, comme il arrive trop souvent, les sages payèrent pour les fous. Une nation est une solidarité; l'individu qui n'a contribué en rien aux fautes de ses compatriotes, qui même en a gémi, n'en est pas moins puni que les autres. Le premier devoir d'une communauté est de tenir en bride ses éléments absurdes. Or la pensée de se retirer de la grande confédération méditerranéenne que Rome avait créée était l'absurdité même. Autant le juif doux et pacifique, qui ne demandait que la liberté de méditer sur la Loi, est digne des sympathies de l'histoire, autant nos principes nous obligent à être sévères pour un Bar-Coziba, précipitant sa patrie dans un abîme de maux, pour un Aquiba, appuyant de son autorité les folies populaires. Le respect est dû à quiconque verse son sang pour une cause qu'il croit bonne; mais l'approbation ne lui est pas due pour cela. Les fanatiques d'Israël ne combattaient pas pour la liberté; ils combattaient pour la théocratie, pour la liberté de vexer les païens, d'exterminer tout ce qui

(1) *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 60 *a*; *Talm.* de Jér., *Schabbath*, VI, 2, fol. 8 *a*'; Midrasch, *Eka*, I, 15.

(2) *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 8, fol. 69 *a*; *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 48 *b*; *Taanith*, 31 *a*; Midrasch, *Eka*, I, 13, II, 2. Comp. Denys de Telmahar, *Chron.*, éd. Tullberg, p. 153; Grætz, IV, p. 179 ss, 465 ss. C'est à tort qu'on fait ici le rapprochement du *Livre de Tobie*. Voir ci-après, Appendice II, à la fin du volume.

(3) Les récits talmudiques sont loin d'être favorables à Bar-Coziba. *Talm* de Bab., *Gittin*, 57.

leur semblait le mal (1). L'idéal qu'ils poursuivaient eût été un état insupportable, analogue pour l'intolérance à la triste époque asmonéenne; c'eût été le règne des zélotes, radicaux de la pire espèce; c'eût été le massacre des infidèles, la terreur. Tous les libéraux du IIe siècle en jugèrent de la sorte. Un homme fort intelligent, appartenant comme les juifs à une race noble et vaincue, l'antiquaire Pausanias, s'exprime ainsi : « De mon temps régna cet Adrien, qui montra tant de respect envers tous les dieux et eut si fort à cœur le bonheur de ses sujets. Il n'entreprit aucune guerre sans y être forcé. Quant aux Hébreux voisins de la Syrie, c'est parce qu'ils s'étaient révoltés qu'il les dompta (2). »

(1) *Apocalypse de Baruch*, 61 et 66.

(2) Ἑβραίους τοὺς ὑπὲρ Σύρων ἐχειρώσατο ἀποστάντας. Pausanias, I, v, 5. Comp. Appien, *Bell. syr.*, 50.

CHAPITRE XII

DISPARITION DE LA NATIONALITÉ JUIVE

Une vraie persécution contre le judaïsme fut la conséquence immédiate de cette folle rébellion (1). Un tribut plus fort encore que le *fiscus judaïcus*, imposé par Vespasien, pesa sur tous les juifs (2). L'exercice des pratiques les plus essentielles de la religion mosaïque, la circoncision, l'observation du sabbat et des fêtes, de simples usages en apparence insignifiants, furent interdits sous peine de mort (3). Le seul fait d'enseigner la Loi était poursuivi. Des juifs renégats, devenus espions, traquaient les fidèles qui se réunissaient dans les lieux les plus secrets pour étudier le code sacré (4); on était réduit à le lire sur les toits. Les docteurs se virent poursuivis avec acharnement. L'ordination rabbinique entraînait pour celui qui confirmait et pour celui qui était confirmé la peine capitale (5). Il y eut beaucoup de martyrs en Judée et en Gali-

(1) C'est la période que la tradition juive appelle « l'époque de la persécution » ou « du danger ». Elle s'étend jusqu'à la mort d'Adrien. Grætz, IV, p. 464 ss.

(2) Appien, *Bell. syr.*, 50.

(3) Grætz, *Gesch. der Juden*, IV, p. 169 ss, note 17; Derenbourg, *Palest. d'après les Thalm.*, p. 430, 431; *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 61 *b*; *Ioma*, 11 *a*; *Baba bathra*, 69 *b*; *Talm.* de Jér., *Hagiga*, II, 77 *b*; Bereschith rabba, c. 82; *Chron. samarit.*, c. 47; *Constit. apost.*, VI, ch. 24 et 25. Ces actes de persécution sont encore attribués à *Tyrannus Rufus*, mais sans doute abusivement (voir ci-dessus, p. 500, note 5). C'est par erreur que Spartien (*Adrien*, 14) met l'interdiction de la circoncision parmi les causes de la guerre; cette interdiction en fut l'effet.

(4) *Talm.* de Jér., *Hagiga*, II, 1; *Talm.* de Babylone, *Hagiga*, 15 *a* et *b*; Midrasch sur *Ruth*, III, 13; sur *Koh.*, VII, 8. Cf. Derenbourg, *Mélanges*, 168 ss, 172-173.

(5) *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 8 *b*, 17 *b*, 18 *a*; *Sanhédrin*, 13 *b*. Cf. Derenbourg, *ibid.*, p. 167 ss.

lée; être juif fut un crime dans toute la Syrie (1). A cette occasion furent, ce semble, exécutés les deux frères Julianus et Pappus, restés célèbres dans la tradition juive pour avoir préféré la mort à une apparente violation de la loi commise en public. On leur offrit de l'eau dans un verre coloré, pour qu'il fût permis de croire qu'ils avaient bu du vin de païen; ils refusèrent (2).

C'est vers cette époque qu'on voit les écoles de casuistes le plus préoccupées des préceptes qu'on peut enfreindre pour éviter la mort et de ceux pour lesquels on doit souffrir le martyre. Les docteurs admettent généralement que, en temps de persécution, on peut renoncer à toutes les observances et s'en tenir à trois interdictions, l'idolâtrie, la fornication (c'est-à-dire les unions prohibées) et le meurtre (3). On mit en avant ce principe assez sensé : « Résister aux ordres de l'empereur, c'est un suicide (4). » Il fut admis que les pratiques du culte pouvaient être dissimulées; au lieu de célébrer la circoncision des enfants avec fracas, on se contenta de l'annoncer par le bruit des moulins à bras (5). On faisait remarquer, d'ailleurs, que, d'après *Lévitique*, XVIII, 5, l'observation de la Loi produit la vie; que, par conséquent, celui qui meurt pour la Loi est responsable de sa mort; que, placé entre deux préceptes, observer la Loi, conserver sa vie, l'homme doit obéir au second, qui est le plus impérieux, au moins quand la mort est certaine; de même que, dans une maladie grave, on peut prendre des remèdes où entrent des substances

(1) Derenbourg, *Palestine*, p. 421, 436; Sifré sur *Deutér.*, § 307; *Talm.* de Bab, *Aboda zara*, 17 *b*, 18 *a*; *Berakoth*, 61 *b*; Sanhédrin, 12 *a*, 14 *a*; *Chulin*, 123 *a*; Midrasch, *Eka*, II, 2; Midrasch sur *Prov.*, I, 13; sur *Ps.* IX et XVI; sur *Cant.*, II 7; Grætz, IV, 175-177, 464-465; Midrasch des dix martyrs, dans Jellinek, *Beth ha-midrasch*, 1re partie, p. 64-72, 6e partie, p. 19-55 et p. XVII-XIX, et dans *Annuario della soc. ital. per gli studi orient.*, 2e année, p. 169-192; publié aussi par Mœbius, Leipzig, 1854.

(2) *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, III, 5; *Megilla*, I, 6; *Taanith*, II, 13; *Schebiit*, IV, 2; *Talm.* de Bab., *Taanith*, 18 *b*; *Pesahim*, 50 *a*; Megillath Taanith, 12 adar, et scolies; Bereschith rabba, ch. 64; Sifra sur *Lévit.*, XXVI, 19.

(3) *Talm.* de Jér., *Schebiit*, IV, 2; *Sanhédrin*, III, 6; *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 77 *a*; Maimonide, *Hilkoth yesodé hattora*, ch. V, §§ 1 et 2.

(4) Bereschith rabba, c. 81.

(5) Derenbourg, *Mélanges*, p. 170 ss.

impures (1). Un point sur lequel on s'entendit également fut qu'il faut endurer la mort plutôt que de violer le moindre commandement en public (2). On fut d'accord enfin pour mettre le devoir d'enseigner au-dessus de toutes les obligations (3). C'est à Lydda qu'on voit surtout ces questions agitées (4). Cette ville eut, en effet, des martyrs célèbres, qu'on appela « les tués de Lydda (5) ».

Ce qui rendait singulièrement cruelle la situation de ces martyrs, c'était ce grand doute sur la Providence qui obsède le juif dès qu'il n'est plus prospère et triomphant. Le chrétien, suspendu tout entier à la vie future, n'est jamais plus assuré de sa foi que quand il est persécuté. Le martyr juif n'a pas les mêmes clartés. « Où est maintenant votre Dieu? » est la question ironique qu'il croit toujours entendre sortir de la bouche des païens (6). Jusqu'à son dernier moment, R. Ismaël ben Elischa ne cessa de combattre les pensées qui s'élevaient dans son âme et dans celle de ses compagnons contre la justice divine. « As-tu encore confiance en ton Dieu? lui demanda-t-on. — Quand même il me tuerait, j'espérerais en lui (7) », répondit Ismaël, se servant d'un mot de Job mal interprété (8).

Aquiba, depuis longtemps prisonnier, ne cessait pas, malgré sa captivité, d'être en relation avec ses disciples. « Préparez-vous à la mort; d'affreux jours viennent », était le mot qu'il avait toujours à la bouche (9). Quelques enseignements intimes, dont le secret fut livré aux Romains, le firent exécuter. On l'écorcha, dit-on, avec des crochets de fer rougis au feu. Pendant qu'on le mettait en pièces, il

(1) *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 74 *a*; *Aboda zara*, 27 *b*, 54 *a*, etc.
(2) *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, III, 5.
(3) *Talm.* de Bab., *Kidduschin*, 40 *b*; Sifra sur *Deutér.*, XI, 13; Midrasch sur *Cant.*, II, 14.
(4) *Talm.* de Jér., *Schebiith*, IV, 2; Grætz, *Gesch.*, IV, p. 170 ss, 463 ss; Derenbourg, *Palestine*, p. 426, note 2.
(5) *Talm.* de Babylone, *Baba bathra*, 10 *b*; Midrasch, *Koh.*, IX, 10; Sifra sur *Lévit.*, XXVI, 19 (Derenbourg), p. 422-423. On les identifie d'ordinaire avec Julianus et Pappus.
(6) Comp. *Ps.* XXII, 9.
(7) Légende des dix martyrs, p. 180 (trad. ital.).
(8) *Job.*, XIII, 15.
(9) *Talm.* de Bab., *Chulin*, 123 *a*.

criait obstinément : « Jéhovah est notre Dieu! Jéhovah est le Dieu unique! » Il traîna sur le mot « unique » (*éhad*) jusqu'à ce qu'il expirât. Une voix céleste se fit entendre : « Heureux Aquiba, qui est mort en prononçant le mot unique (1)! »

Israël n'arrivait aux idées de l'immortalité que tardivement et par des expériences successives. Le martyre imposait cette croyance par une sorte de nécessité (2). Comment prétendre que ces observateurs scrupuleux de la Loi, qui mouraient pour elle, avaient ici-bas leur récompense? La réponse qui suffisait pour des cas comme celui de Job et de Tobie (3) ne suffisait plus ici. Comment parler de longue vie heureuse (4) pour des héros expirant dans une mort atroce? Dieu était donc injuste, ou bien les saints ainsi tourmentés étaient de grands coupables. On vit des martyrs au moyen âge embrasser cette dernière thèse avec une sorte de désespoir (5), et, quand on les conduisait au supplice, soutenir qu'ils l'avaient mérité, qu'ils avaient commis toutes sortes de crimes. Mais un tel paradoxe devait être rare. Le règne de mille ans réservé aux martyrs fut la première solution qu'on essaya pour ce redoutable problème. Puis il fut reçu que les ascensions au ciel en esprit, les apocalypses, la contemplation des secrets sublimes de la Cabale étaient la récompense des martyrs (6). A mesure que l'esprit apocalyptique se perdait, la *tikva*, c'est-à-dire l'invincible confiance de l'homme en la justice de Dieu, prenait des formes analogues

(1) *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 61 *b*; *Jebamoth*, 108 *b*; *Sanhédrin*, 12 *a*; *Talm.* de Jér., *Berakoth*, IX, 7; *Jebamoth*, XII, 12; calendrier juif, 5 de tisri.

(2) Dans *Pesahim*, 50 *a*, la première place dans le ciel est pour les martyrs, tels que Julianus et Pappus. Le récit de la mort d'Aquiba, dans *Berakoth* babéli, comparé au même récit dans *Berakoth* ierouschalmi (passage parallèle), montre bien le progrès des idées.

(3) Voir *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 60 *b*, les efforts puérils pour prouver que tout ce qui arrive est bon et juste.

(4) « *Sepelierunt eum cum gaudio.* » *Tobie*, XVI, 16 (latin). — Θάψον με καλῶς, même livre, XIV, 10 (grec).

(5) Comparez l'idée analogue des gnostiques; ci-dessus, p. 476.

(6) Cela se voit bien dans les traditions sur le martyre et l'ascension d'Isaïe, dans le fait d'Aquiba, supposé créateur de la Cabale, dans les légendes des dix martyrs, etc. Voir Jellinek, *Beth ha-midrasch*, VI^e partie, p. XVII-XIX, XXXVII-XXXVIII. Comp. Cantique d'Azarias, v. 63.

au paradis permanent des chrétiens. Jamais cependant cette foi ne fut chez les israélites un dogme absolu; il n'y en avait pas trace en la Thora; or comment supposer que Dieu eût privé exprès les saints antiques d'un dogme aussi fondamental?

Toute espérance de voir se relever le temple fut désormais perdue. Même la consolation d'habiter près des lieux saints, il fallut y renoncer. L'espèce de culte que le peuple juif avait voué à la terre qu'il croyait lui avoir été donnée par Dieu fut le mal que l'autorité romaine voulut guérir à tout prix, pour couper à l'avenir la racine des guerres judaïques. Un édit chassa les juifs de Jérusalem, ainsi que des environs, sous peine de mort. La vue même de Jérusalem leur fut refusée (1). Un seul jour par an, à l'anniversaire de la prise de la ville, ils obtenaient l'autorisation de venir pleurer sur les ruines du temple, et oindre d'huile une pierre percée qu'ils regardaient comme marquant le saint des saints (2); encore cette permission était-elle fort chèrement achetée (3). « Ce jour-là, dit saint Jérôme, tu pourrais voir une foule lugubre, un peuple misérable, sans qu'il réussisse à obtenir la pitié, s'assembler, s'approcher. Des femmes décrépites, des vieillards en haillons... Tous pleurent. Et voilà que, pendant que les larmes inondent leurs joues, qu'ils lèvent leurs bras livides et tordent leurs cheveux épars, le soldat s'approche et leur demande de payer pour avoir le droit de pleurer encore un peu (4). » Le reste de la Judée fut aussi interdit aux israélites, moins

(1) Justin, *Apol. I*, 47, 53; *Dialog.*, 16, 92; Celse, dans Origène, VIII, 69; Tertullien, *Adv. Jud.*, 13; *Apol.*, 16 et 21; Eusèbe, *H. E.*, IV, VI (Moïse de Khorène, II, 60); *Chron.*, année 19 d'Adrien; *Démonstr. évang.*, II, 38; VI, 18; VIII, sub. fin.; *In Psalm.*, p. 267, 382, Montfaucon; *Théophanie*, 9; Grégoire de Nazianze, orat. XII, p. 202; saint Jérôme, *In Soph.*, II, *In Is.*, VI; *In Dan.*, IX; Jean Chrysostome, *In Jud.*, V, 11; Sulpice Sévère, II, 46; Orose, VII, 13; saint Hilaire, *In Psalm.*, LVIII, § 12. Cf. Midrasch, *Eka*, II, 2, Grætz, IV, p. 462-463.

(2) Pèlerinage de Bordeaux, p. 17 (Tobler), *lapis pertusus*, peut-être la *Sakhra*.

(3) Origène, *In Josue*, hom. XVII, p. 438, Delarue; saint Jérôme, *In Soph.*, I, 15 ss; *In Jerem.*, XVIII, XX, XXX; Pèlerin de Bordeaux, l. c.; saint Grégoire de Nazianze, l. c.

(4) *In Soph.*, l. c. L'ordre d'expulsion avait été renouvelé par Constantin (Eutychius, *Ann.*, I, 466). Durant le IIIe siècle, il était presque tombé en désuétude. Grætz, IV, p. 462-463; Derenbourg, *Mélanges*, p. 166-167.

rigoureusement cependant; car certaines localités, telles que Lydda, conservèrent toujours leurs juiveries (1).

Les samaritains, qui n'avaient pas pris part à la révolte, n'en souffrirent guère moins que les juifs (2). Le Garizim eut, comme le Moria, son temple de Jupiter (3); l'interdiction de la circoncision les atteignit dans le libre exercice de leur culte, et la mémoire de Bar-Coziba paraît avoir été chez eux couverte de malédictions (4).

La construction d'Ælia Capitolina continua plus activement que jamais. On fit tout pour effacer le souvenir d'un passé plein de menaces. Le vieux nom de *Jérusalem* fut presque oublié. *Ælia* le remplaça dans tout l'Orient; cent cinquante ans plus tard, *Jérusalem* était un nom de géographie ancienne, que personne ne connaissait plus (5). La ville se remplit d'édifices profanes : forums, bains, temples, théâtres, tétranymphées (6), etc. Les statues furent prodiguées de tous les côtés. L'esprit subtil des juifs y chercha des intentions railleuses, que certainement les ingénieurs d'Adrien n'eurent pas. Ainsi, au-dessus de la porte qui menait à Bethléem, était une sculpture en marbre où l'on croyait distinguer un porc; et l'on voyait

(1) Voir ci-dessus, p. 516, et ci-après, p. 530.

(2) *Livre de Josué*, ch. XLVII (éd. Juynboll); *Chron. d'Aboulfath*, p. LXV-LXVI, 113 (éd. Vilmar).

(3) Eckhel, III, 433, 435, 438; Photius, cod. CCXLII, p. 345, Bekker; *Livre de Josué*, l. c. (voir Bargès, *les Samaritains*, p. 99 ss). Pour attribuer ce temple à Adrien, on n'a que la faible autorité du *Livre de Josué*. Peut-être date-t-il du commencement du règne d'Antonin. Les monnaies portant l'image du temple peuvent être postérieures. Eckhel, l. c.; Saulcy, *Numism. de la Palestine*, p. 247. Voir l'inscription donnée par Cotovic (*Itin. Hierus.*, p. 342).

(4) Passages de saint Justin, précités.

(5) Concile de Nicée, canon 7; Concile de Jérusalem, en 536, Labbe, V, p. 275; Itinéraire d'Antonin, carte de Peutinger, Onomastique d'Eusèbe et de saint Jérôme. Les premières monnaies musulmanes portent encore ايليا *Ælia* (Saulcy, p. 188-189; Madden, p. 230-231). Cf. saint Jean Chrysostome, *Adv. Jud.*, orat. V, 3; Bède (?), au mot *Jérus.*; Eusèbe, *H. E.*, VI, XXII, 1; VII, V, 1; *De martyr. Palaest.*, c. XI; Adamnan, *De locis sanctis*, I, 21; Eutychius, *Ann.*, I, 354-355; charte d'Omar dans Modjir eddin, *Hist. de Jérus.*, p. 36 ss, éd. Sauvaire, p. 224 ss, éd. du Caire; Férazdak, p. 40 (93), Boucher; *Zeitschrift der d. m. G.*, 1879, p. 216.

(6) *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 119. Un reste de ces grandes constructions est probablement la porte à triple baie appelée l'arc de l'*Ecce homo* (τρικαμαρον de la *Chronique d'Alexandrie*).

là une sanglante ironie contre le peuple vaincu (1). On oubliait que le sanglier était un emblème romain et figurait sur les étendards des légions. Le périmètre de la ville changea légèrement du côté du sud, et devint à peu près ce qu'il est aujourd'hui. Le mont Sion resta en dehors de l'enceinte et se couvrit de jardins potagers. Les parties de la ville qui ne se rebâtirent pas offraient des masses de pierres disloquées, qui servirent de carrière pour les constructions nouvelles (2). Les substructions du temple d'Hérode (le *harâm* actuel) excitaient l'étonnement par leur solidité; les chrétiens prétendirent de bonne heure que ces assises colossales ne seraient disjointes qu'à la venue de l'Antéchrist (3).

Sur l'emplacement du temple, comme nous l'avons déjà dit, s'éleva le temple de Jupiter Capitolin. Bacchus, Sérapis, Astarté, les Dioscures (4) y étaient associés au dieu principal. Les statues de l'empereur furent, comme d'ordinaire, prodiguées (5); l'une d'elles au moins était équestre (6). Les statues de Jupiter, de Vénus se dressèrent également près du Golgotha (7). Quand, plus tard, la topographie sacrée des chrétiens se fixa, on fut très scandalisé de cette proximité, et l'on crut à un outrage (8). On s'imagina de même que l'empereur avait eu l'intention de profaner Bethléem en y installant le culte d'Adonis (9).

Antonin, Marc-Aurèle et Verus s'occupèrent d'embellir

(1) Saint Jérôme, addition à la *Chronique* d'Eusèbe, à l'année 20 d'Adrien.

(2) Eusèbe, *Démonstr. évang.*, V, 13; VII, 13; VIII, 3 (p. 406-407); Epiphane, *De mensuris*, 14; saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, XV, 15; XVI, p. 184; saint Hilaire, *In Psalm.*, CXXXI.

(3) Saint Cyrille de Jérusalem, XV, 15.

(4) Tous ces dieux figurent, avec Jupiter Capitolin, sur les monnaies d'Ælia.

(5) Il y eut des fonctionnaires *ad divi Hadriani statuas curandas*. Inscription de Tarragone, *Corpus inscr. lat.*, Esp., nº 4230.

(6) Saint Jean Chrysostome, *In Jud.*, V, 11; saint Jérôme, *In Is.*, II, 8; *In Matth.*, XXIV, 15; Pélerin de Bordeaux, p. 17, Tobler; Sulpice Sévère, II, 45. Comp. Pausanias, I, XVIII, 5.

(7) Eusèbe, *Vita Const.*, III, 26, 28; Sozomène, II, 1; saint Jérôme, *Epist.* 13 (49) *ad Paulinum*, 3; saint Paulin, *Epist.* 11, *ad Severum*.

(8) Eusèbe, saint Jérôme, Paulin de Nole, Sulpice Sévère (loc cit.) prétendent qu'Adrien aurait cherché à cacher l'entrée du saint Sépulcre et à faire disparaître le Golgotha. Rien de plus gratuit qu'une telle supposition.

(9) Saint Jérôme, l. c.

la ville et d'améliorer les routes qui y conduisaient (1). Ces travaux publics irritaient les vrais juifs. « Les œuvres de cette nation sont tout de même admirables, disait un jour R. Juda bar Ilaï à deux de ses amis qui étaient assis avec lui. Ils établissent des forums, construisent des ponts, élèvent des thermes. — Grand mérite ! répondit Siméon ben Jochaï; c'est pour leur utilité qu'ils font tout cela : les forums pour y mettre des lupanars; les bains pour s'amuser; les ponts pour en toucher le péage (2). » La haine de la vie grecque, toujours vive chez le juif (3), était redoublée par la vue d'un renouvellement matériel qui en paraissait le triomphe éclatant.

Ainsi finit la dernière tentative du peuple juif pour rester une nation possédant une ville et un territoire déterminés. C'est avec pleine raison que la guerre de Bar-Coziba est appelée, dans le *Talmud*, « la guerre de l'extermination ». Des mouvements graves et comme des reprises de l'incendie se produisirent encore dans les premières années d'Antonin (4); ils furent facilement réprimés. A partir de ce moment. Israël n'a plus de patrie et commence la vie errante qui, durant des siècles, va le désigner à l'étonnement du monde (5). Dans l'Empire romain, la situation civile du juif fut perdue sans retour. Si la Palestine avait voulu, elle fût devenue une province comme la Syrie; son sort n'eût été ni meilleur ni pire que celui des autres provinces. Au 1er siècle, plusieurs juifs étaient arrivés à des rôles d'une importance extraordinaire. Désormais cela ne se verra plus; il semble que les juifs aient disparu sous terre; on n'entend plus parler d'eux que comme de mendiants réfugiés dans la banlieue de Rome, assis aux portes d'Aricie, assaillant les voitures et s'accrochant aux roues pour obtenir quelque chose de la

(1) *Corpus inscr. lat.*, vol. III, part. 1, Syr. Palaest., nos 116, 117,
(2) *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 33 *b*.
(3) *I Macch.*, I, 15; *II Macch.*, IV, 9, 32.
(4) Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 5.
(5) Celse (dans Origène, *Contre Celse*, VIII, 69), Tertullien (*Apol.*, 16) en font déjà la remarque. Comp. Eusèbe, *Théoph.*, 9; *Testament des douze patriarches*, Lévi, 15, 16; Mara fils de Sérapion, dans Cureton, *Spicil. syr.*, p. 73-74.

pitié du voyageur (1). Ils sont un troupeau de *raïas*, ayant il est vrai leur statut et leur magistrat personnel (2), mais hors du droit commun, ne faisant point partie de l'État, quelque chose d'analogue à ce que sont en Europe les Tziganes. Il n'y eut plus un seul juif riche, notable, considéré, frayant avec les gens du monde. Les grandes fortunes juives ne reparurent qu'au VI^e^ siècle, surtout chez les Visigoths d'Espagne (3), par suite des fausses idées répandues par le christianisme sur l'usure et le commerce. Le juif devint alors, et fut pendant une grande partie du moyen âge, un personnage nécessaire, sans lequel le monde ne pouvait accomplir les transactions les plus simples. Le libéralisme moderne devait seul mettre un terme à cette situation exceptionnelle. Le décret de l'Assemblée constituante de 1791 les refit membres d'une nation et citoyens.

Dans ce monde brûlé par une sorte de feu volcanique intérieur, il y avait des oasis. Quelques survivants du sadducéisme, traités d'apostats par leurs coreligionnaires, gardaient au milieu de ces rêves mystiques la saine philosophie de l'Ecclésiaste (4). Les juifs des provinces soumises aux Arsacides vivaient assez heureux et observaient la Loi sans trouble. On peut placer dans ces provinces, par exemple en Adiabène, la composition d'un livre charmant, dont la date est incertaine (5) et qui ne fut traduit en grec que vers la fin du II^e^ siècle. C'était un petit roman plein de

(1) Scolies sur Juvénal, IV, 117-118. Cf. Juvénal, III, 14; VI, 542.

(2) Origène, *Ad. Afric.*, c. 13; *De principiis*, IV, 1; Celse, dans Origène, V, 25-41; *Constit. apost.*, VI, 24, 25. Voir *les Évangiles*, p. 45, 46, 325. Sous les empereurs chrétiens, cette indépendance à la façon de *raïas* ne fit que se développer, comme on le voit surtout par le code Théodosien, l. XVI, tit. VII, et par Épiphane, haer. XXX, 4, 6, 11. Cf. Tillemont, *Hist. des Emp.*, I, p. 59 ss; Grætz, *Geschichte der Juden*, IV, p. 476 ss.

(3) Voir surtout les Actes des Conciles de Tolède.

(4) C'étaient, paraît-il, ceux qu'on appelait masbothéens (voir *les Évangiles*, p. 306, surtout le passage des *Const.*), si ce nom dérive, comme on peut le croire, de *Jérémie*, III, 6, 8, 11, et signifie « l'Apostasie d'Israël ».

(5) Voir l'Appendice II à la fin du volume. Les premières traces du *Livre de Tobie* se trouvent dans l'épître attribuée à Polycarpe, ch. X; dans l'homélie connue sous le nom de 2^e^ épître de Clément Romain, ch. XVI (comp. *Tobie*, XII, 8-9); dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, XXI, p. 142; II, XXIII, p. 181, et dans le Midrasch rabba sur *Genèse*, XXVIII, 22 (III^e^ siècle).

fraîcheur, comme les juifs excellaient à en faire, l'idylle par excellence de la piété juive et des joies du foyer (1).

Un certain Tobia (2), fils de Tobiel, originaire du pays de Cadès de Nephtali (3), est amené captif à Ninive par Salmanasar (4). Dès son enfance, il avait été un modèle de sagesse. Loin de participer à l'idolâtrie des tribus du Nord, il allait régulièrement à Jérusalem, seul endroit choisi par Dieu pour le culte, et il y offrait la dîme aux prêtres descendants d'Aaron, selon les règles du *Teruma* et du *Maaser schéni*. Il était charitable, aumônieux, aimable à tous, s'abstenait de manger le pain des païens; en récompense de quoi Dieu lui procura la faveur de Salmanasar, qui le fit son pourvoyeur. Salmanasar étant mort, Sennachérib, revenu furieux de son expédition contre Jérusalem, se mit à sévir contre les juifs; leurs cadavres gisaient sans sépulture de tous les côtés; on les voyait en tas hors des murs de Ninive. Tobie allait furtivement et les enterrait. Le roi, surpris de la disparition des corps, demande ce qu'ils sont devenus. Tobie est poursuivi, se cache, perd ses biens. L'assassinat de Sennachérib le sauve. Il continue son œuvre pie d'enterrer les israélites trouvés morts. Ses voisins se moquent de lui. « Où sera ta récompense? » lui disent-ils. Un soir, il revient accablé de fatigue; ne pouvant rentrer chez lui à cause de l'état d'impureté où l'a mis le

(1) Nul doute que le *Livre de Tobie* n'ait été composé en hébreu. Des particularités de la traduction grecque le prouvent : par exemple, IV, 11, confusion sur מנחה IX, 6, contresens sur את surtout IV, 17, בקבר pour בקרב Cet original est perdu; mais on en possède une traduction grecque (celle qui fait partie de la Bible orthodoxe), laquelle paraît serrer de près l'original. Les autres textes, chaldaïques, grecs, latins, syriaques, hébreux (modernes) sont des remaniements ou des imitations. Voir Fritzsche, *Libri apocryphi Vet. Test.*, p. XVI ss, 108 ss; Neubauer, *The Book of Tobit*, Oxford, 1878. Nos citations se rapportent au texte orthodoxe, le seul qui représente l'original. Le texte chaldéen découvert par M. Neubauer suit les fautes de la traduction grecque. Ainsi, ch. I, il admet la ville de *Thisbé*. Voir l'Appendice II, à la fin de ce volume.

(2) Τωβίτ semble une faute du traducteur (ה pris pour ת), faute commise avec intention peut-être, afin que le père et le fils n'eussent pas le même nom.

(3) Les textes grecs portent Κυδίως ou Κυδίων. Je lis Κυδίσων. Voir Josèphe, *Ant.*, IX, XI, 1 (cf. *B. J.*, IV, II, 3). Le rapprochement de Ἄσωρα = Ἀσσήρ, de *Tobie*, I, 2, se trouve dans Josèphe, l. c. et dans *II Rois*, XV, 29. — Ἐκ Θεσβης est une mauvaise traduction de מתושבי.

(4) ΕΝΕΜΕΣΣΑΡΟΥ est une faute des copistes grecs pour ΣΑΛΜΑΝΑΣΑΡΟΥ.

contact des cadavres, il se jette au pied d'un mur, dans la cour de sa maison, et s'endort; un accident le rend aveugle. Voilà donc le problème posé comme dans le *Livre de Job*, et avec la même vivacité : un juste, non seulement mal récompensé de sa justice, mais frappé par suite de sa vertu même; un acte de vertu suivi d'un malheur qui en est la conséquence. Comment prétendre après cela que le serviteur de Jéhovah touche toujours le prix de sa fidélité? « Où sont tes aumônes? où sont tes bonnes actions? lui dit sa femme. Comme on voit bien le profit que tu en as retiré! »

Tobie persiste dans l'affirmation du vrai israélite : « Dieu est juste et bon. » Poussant l'héroïsme jusqu'à se calomnier pour justifier Dieu, il proclame qu'il a mérité son sort, d'abord à cause de ses péchés et des manquements qu'il a commis par ignorance, puis à cause des péchés de ses pères. C'est parce que les ancêtres de la génération actuelle ont été coupables que cette génération est dispersée, honnie. Tobie ne demande qu'une faveur, c'est de mourir tout de suite, « pour redevenir terre (1) et passer au lieu éternel (2) ».

Or, le même jour, à Ecbatane, une autre créature affligée demandait aussi à Dieu la mort. C'était Sara, fille de Raguel, qui, sept fois mariée, et bien qu'absolument pure, avait vu ses sept maris étranglés, la nuit même des noces, par le méchant démon *Aëschmadaëva* (3) qui, jaloux d'elle, tue ceux qui vont la toucher. Ces deux prières sont présentées à la même heure au trône de Dieu par Raphaël, un des sept anges qui ont le droit de pénétrer jusqu'au sanctuaire de la gloire divine pour y porter les prières des saints. Dieu exauce la supplication de ces deux justes éprouvés, et charge Raphaël (4) de réparer le mal.

(1) Ὅπως ἀπολυθῶ καὶ γένωμαι γῆ. Ch. III, 6.

(2) Εἰς τὸν αἰώνιον τόπον. *Ibid.*, Τόπος a ici le sens de *loculus*, tombeau. (Voir *Mission de Phénicie*, l. II, ch. IV). Τόπος αἰώνιος est l'équivalent de בית עולם, *domus aeterna*, « tombeau ». Si on entend τόπος αἰώνιος du repos éternel au paradis, le discours de Tobie, surtout les mots λυσιτελεῖ μοι ἀποθανεῖν ἢ ζῆν n'ont plus de sens. Le verset du texte latin, II, 18, est une interpolation.

(3) Le démon de la concupiscence dans l'Avesta. Voir *Vie de Jésus*, p. 247.

(4) L'ange guérisseur. *Rapha* veut dire guérir.

On sait la charmante idylle qui suit. C'est à bon droit qu'elle a pris place parmi les fables consacrées qui, reproduites sous toutes les formes, ne lassent jamais. La moralité douce, l'esprit de famille, la piété filiale, l'amour et l'union éternelle des époux, la charité pour le pauvre, le dévouement à Israël n'ont jamais été exprimés en traits plus aimables. Bienveillance pour tous, stricte honnêteté, tempérance, grand soin de ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas se voir fait à soi-même (1), attention à choisir sa compagnie et à ne fréquenter que des gens de bien, esprit d'ordre, régularité en affaires, judicieux arrangements de famille, voilà cette excellente morale juive qui n'est pas précisément la morale du gentilhomme ni de l'homme du monde, mais qui est devenue le code de la bourgeoisie chrétienne en ce qu'elle a de meilleur. Rien de plus loin de l'avarice. Ce même Tobie, qui vit dans la domesticité des persécuteurs de ses coreligionnaires, parce que la place est avantageuse, a pour principe que le bonheur consiste dans la modicité de la fortune, jointe à la justice; il sait supporter gaiement la pauvreté, et proclame que la joie est de donner, non de thésauriser (2).

C'est surtout l'idée du mariage qui se montre ici particulièrement chaste, sensée, délicate (3). Le juif, toujours le souvenir fixé sur ses ancêtres, les prophètes et les patriarches, et assuré que sa race possédera la terre (4), ne se marie qu'à une juive de bonne maison, apparentée à des gens honorables et connus pour tels. La beauté est loin d'être chose indifférente (5); mais il faut consulter avant tout les lois et les usages, les convenances de famille, pour

(1) Ch. IV, 15. Cf. *Matth.*, VII, 12; *Luc*, VI, 31; Clément d'Alexandrie, *Stromates* II, 23; *Const. apost.*, I, 1. Cette maxime était en quelque sorte de droit commun. Comp. Philon dans Eusèbe, *Praep. evang.*, VIII, 7; Isocrate, *Nicoclès*, 49, 61; Sentences de Sextus, n° 169; Lampride, *Alex. Sévère*, 51; *Talm.* de Bab., *Schabbath*, 31 *a*; Sifra sur *Lévit.*, XIX, 18; pseudo-Jonathan, sur le même passage. Cf. *Monatsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1876, p. 601.

(2) Ch. XII, 8.

(3) Le texte latin (VI, 17-22; VIII, 4 ss) présente des idées d'un piétisme bien plus exalté, surtout en ce qui concerne les trois jours de chasteté préalable et l'assertion absolue que le mariage n'a pour but que la perpétuité de la race.

(4) Ch. IV, 12.

(5) Ch. VI, 11.

que la fortune ne change pas de main (1). L'homme et la femme sont réservés l'un pour l'autre de toute éternité (2). Les mariages fondés sur l'amour sensuel tournent mal. Au contraire, l'union fondée sur un sentiment vrai est l'agglutination de deux âmes (3); elle est bénie de Dieu, quand elle est sanctifiée par la prière des deux amants, et devient ensuite une amitié pleine de charme, surtout quand l'homme garde sur sa compagne la supériorité morale qui lui appartient de droit (4). Vieillir ensemble, être enterrés dans le même tombeau, laisser ses enfants bien mariés, voir ses petits-fils et peut-être les fils de ceux-ci, que faut-il de plus pour le bonheur?

L'auteur, séparé de la composition du *Livre de Job* par près de mille ans, n'a pas au fond une idée de plus que l'auteur du vieux livre hébreu. Tout finit pour le mieux, puisque Tobie meurt à cent soixante-huit ans, n'ayant éprouvé que des joies depuis ses épreuves, qu'il est enterré honorablement, et que sa femme repose à côté de lui (5). Son fils meurt à cent vingt-sept ans, en possession de la fortune de ses beaux-parents et de la sienne propre. Avant de mourir, il apprend que Ninive est prise, et il se réjouit de cette bonne nouvelle (6). Voir le châtiment des ennemis d'Israël, quoi de plus doux!

Dieu apparaît ainsi comme un père qui châtie un fils qu'il aime, et puis a pitié de lui (7). Quand le juste souffre, c'est une punition de ses fautes ou de celles de ses pères. Mais, s'il s'humilie et s'il prie, Dieu lui pardonne et le rétablit dans un état prospère (8). Pécher, c'est donc être ennemi de soi-même; la charité empêche de mourir (9); l'aumône sauve (10).

(1) Ch. IV, 19; VI, 11, 12, 16, 19; VIII, 12, 13; XIV, 13.
(2) Ch. VI, 17.
(3) Οὐ διὰ πορνείαν... ἀλλὰ ἐπ' ἀληθείας..... VIII, 7. Cf. VI, 17.
(4) Ch. II, 11 ss.
(5) Ch. XIV.
(6) Dernier verset.
(7) Ch. VI, 14; XIII, 1 ss.
(8) C'est exactement la théorie d'Élihou (discours interpolé dans *Job.*).
(9) Ch. IV, 10; XII, 9, 10, XIV, 9; Ἵνα σοι καλῶς ᾖ.
(10) Δικαιοσύνη ῥύεται. Le mot צדקה, « justice », a, dans l'hébreu moderne, le sens d'aumône. Cf. *Matth.*, VI, 1, etc.

Ce qui est arrivé à Tobie arrivera à Israël. Après l'avoir châtié, Dieu réparera ses désastres (1). Le temple sera rebâti, mais non tel qu'il était. Puis toute la dispersion sera rendue à la patrie. Israël, ainsi réuni, rebâtira Jérusalem et le temple avec toute la magnificence prédite par les prophètes, et cette fois pour l'éternité (2). Ce sera une ville de saphir et d'émeraude; ses murs et ses tours seront d'or pur; ses places sembleront des mosaïques de béryl et d'escarboucle; ses rues diront *Alleluia* (3). Tous les peuples se convertiront au vrai Dieu et enfouiront leurs idoles. Heureux alors ceux qui auront aimé Jérusalem et compati à ses souffrances!

Ce petit livre jouit, dès qu'il fut traduit, d'une grande vogue chez les chrétiens. Plus d'un trait était de nature à choquer certaines délicatesses; le livre était, à quelques égards, trop juif; certains endroits pouvaient être touchés d'une manière plus édifiante encore. De là une série de remaniements, d'où naquit la variété des textes grecs et latins. Le dernier de ces remaniements, celui de saint Jérôme, fait avec un remarquable sentiment littéraire, a donné au livre la forme qu'il présente dans le texte latin de la Vulgate. Les gaucheries, les maladresses de l'original ont disparu. Il est résulté de ces corrections un vrai chef-d'œuvre, que tous les siècles suivants ont lu et admiré.

Le peuple juif n'a point d'égal, quand il s'agit de donner l'accent et le charme à un idéal de justice et de vertus domestiques. La Thora est le premier livre du monde, envisagé comme livre de piété; mais c'était un code impraticable (4). Aucune société n'aurait pu y vivre, et, en défendant une nationalité fondée sur de tels principes, les

(1) Ch. XIII, 5 ss; XIV, 4 ss. L'auteur, mettant la prophétie dans la bouche d'un captif de Salmanasar, parle naturellement au futur de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor. Toute cette partie manque dans le chaldéen de M. Neubauer.

(2) Ch. XIV, 4 ss.

(3) Ch. XIII, 16 ss. Comp. *Apoc.*, ch. XXI, et *Isaïe*, LIV, 12.

(4) Origène, *De principiis*, IV, 1 ss.

juifs du temps de Bar-Gioras et de Bar-Coziba défendaient une utopie. L'histoire a pour eux la sympathie qu'elle doit à tous les vaincus; mais combien le pacifique chrétien, combien l'auteur du *Livre de Tobie*, trouvant tout simple qu'on ne se révolte pas contre Salmanasar, étaient bien plus dans la tradition d'Israël!

CHAPITRE XIII

LE TALMUD

La Loi, en effet, avec la tranquillité d'âme qu'elle donnait, était comme un calmant, qui ramenait vite la sérénité dans l'âme troublée d'Israël. Il semble que les juiveries de l'Occident ne souffrirent pas beaucoup des folies de leurs coreligionnaires d'Orient (1). Même en Orient, les israélites paisibles n'avaient pas participé à la lutte, et se réconcilièrent bientôt avec les vainqueurs. Quelques-uns osaient penser que le ciel était favorable aux Romains (2), et qu'après tout la Loi, bien observée dans l'intérieur de la famille, donnait toujours aux juifs une raison de vivre. L'ordre se rétablit donc en Syrie plus tôt qu'on n'aurait pu le croire. Les fugitifs de Judée se portèrent, soit vers l'orient, à Palmyre, en Babylonie (3), soit au sud, vers l'Yémen, soit en Galilée. Ce dernier pays surtout reçut de l'émigration une impulsion nouvelle, et devint pour des siècles encore une terre presque exclusivement juive (4).

Après l'extermination de l'an 67, la Galilée avait été quelque temps perdue pour le judaïsme. Peut-être la révolte de l'an 117 fut-elle cause qu'on y transporta le *beth-dîn* (5). Après la défaite de Bar-Coziba, la population

(1) Voir *Philosophumena*, IX, 12.
(2) *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 18 *a*.
(3) *Journal asiatique*, mars-avril 1869, p. 373 ss.
(4) Voir Épiphane, haer. XXX, 3, 4, 11, 12. Les traces de ce dernier règne du judaïsme en Galilée sont très visibles aujourd'hui. Les synagogues, les tombes, les inscriptions juives se rencontrent à chaque pas. Voir *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. VI; *Journal asiatique*, août-sept. 1876, p. 273 ss.
(5) Voir *les Évangiles*, p. 356 ss.

chassée du sud s'y réfugia en masse et repeupla les villages. Le *beth-dîn* devint alors définitivement galiléen. C'est d'abord à Ouscha, puis dans les villages voisins de Séphoris, à Schefaram (1), à Beth-Schearim (2) et à Séphoris même que résida ce tribunal; puis il s'établit à Tibériade (3), et n'en bougea plus jusqu'à la conquête musulmane. Pendant que le Darom était presque oublié et que ses écoles déclinaient, que Lydda même tombait dans la misère (4), l'ignorance, et perdait le privilège de fixer l'embolisme (5), la Galilée devint le centre du judaïsme. Meïron, Safat, Gischala, Alma, Casioun, Kafr-Baram, Kafr-Nabarta, Ammouka, furent les localités principales de ce développement nouveau et se remplirent de monuments juifs. Ces monuments, révérés presque tous au moyen âge comme des tombeaux de prophètes (6), se voient encore, au milieu du pays redevenu pour la quatrième ou cinquième fois désert et désolé (7). Tibériade fut en quelque sorte la capitale de ce royaume de dispute et de subtilité, où s'épuisa la dernière activité originale du peuple juif.

Dans ce tranquille pays, en effet, rendu à sa vie favorite, vie retirée, studieuse, vie de famille et de synagogue, Israël renonça définitivement à sa chimère terrestre (8), et chercha le royaume de Dieu, non comme Jésus dans l'idéal, mais dans la rigoureuse observation de la Loi. Le prosélytisme disparaît désormais à peu près du sein du peuple qui l'avait le plus ardemment pratiqué. Une loi d'Antonin mit fin aux mesures restrictives d'Adrien et permit aux juifs de circoncire leurs enfants; mais le

(1) Aujourd'hui *Schefa-Amr*. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 198-199.
(2) Aujourd'hui probablement *Schayéra*. *Ibid.*, p. 200. Séphoris est Safurié près de Nazareth.
(3) *Talm.* de Bab., *Rosch hach-schana*, 31 *b*. Cf. Midrasch sur *Cant.*, II, 5.
(4) Midrasch, *Esther*, I, 2.
(5) *Talm.* de Jérusalem, *Sanhédrin*, I, 2; *Talm.* de Bab., *Pesahim*, 62 *b*.
(6) Cf. Carmoly, *Itinéraires de la terre sainte*, Bruxelles, 1847.
(7) *Mission de Phénicie*, l. c.
(8) Les calamités que souffrirent les juifs sous Septime Sévère ne vinrent pas d'une révolte de leur part, mais de mesures qui s'étendirent à toute la Syrie. Spartien, *Septime Sévère*, 14, 15, 16, 17; Saint Jérôme, *Chron.*, an 5 de Caracalla; Orose, VII, 17; *Talm.* de Bab., *Sota*, vers la fin; *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. VI. La révolte de 389 se rapporte à une tout autre situation historique. Théophane, p. 33; Cédrénus, p. 299, Paris.

jurisconsulte Modestin faisait remarquer que cette permission s'appliquait à leurs enfants seuls, et laissait sous le coup de la peine capitale celui qui pratiquerait cette opération sur un non-juif (1). Seuls quelques frénétiques, les sicaires, continuaient leurs guets-apens religieux et mettaient les malheureux qu'ils avaient pu surprendre en demeure de choisir entre la circoncision et le poignard (2). La masse resta étrangère à ces aberrations. Elle renonça à l'héroïsme, et se rendit le martyre inutile par ces habiles distinctions entre les préceptes que l'on peut transgresser afin de sauver sa vie et ceux pour lesquels il faut souffrir la mort. De là un singulier spectacle : le judaïsme, qui avait été la source du martyre dans le monde, en laisse désormais le monopole aux chrétiens (3), si bien qu'on vit même, dans certaines persécutions, des chrétiens se faire passer pour juifs afin de jouir des immunités du judaïsme (4). Le judaïsme n'eut de martyrs que pendant qu'il fut révolutionnaire; dès qu'il renonça à la politique, il se calma tout à fait, et se contenta de cette tolérance, confinant à l'indépendance, qu'on lui accordait (5). Le christianisme, au contraire, qui ne s'occupa jamais de politique, compta des martyrs jusqu'au moment où il devint triomphant et persécuteur à son tour.

Ce que fit le peuple juif durant ce long repos, ce fut le *Talmud*. Les anciens docteurs avaient enseigné la Loi sans aucun ordre logique, uniquement selon les cas qui se présentaient. Puis on avait suivi, dans l'enseignement, l'ordre

(1) Digeste, *De Sicariis*, XLVIII, VIII, 11 : « *Circumcidere Judaeis filios suos tantum rescripto Divi Pii permittitur; in non ejusdem religionis qui hoc fecerit, castrantis poena irrogatur.* » Comparez, dans le passage d'Origène précité, Ἰουδαίοις μόνοις. Voir aussi Spartien, *Septime Sévère*, 17; Lampride, *Alexandre Sévère*, 22.

(2) *Philosophumena*, IX, 26; Origène, *Contre Celse*, II, 13; *Ad Afric.*, 14; Digeste, passage cité.

(3) Justin, *Dial.*, 39. Cf. Celse, dans Origène, *Contre Celse*, V, 25-41.

(4) Eusèbe, *H. E.*, VI, XII, 1; *Actes de saint Pione*, § 13.

(5) Digeste, *De Decurionibus*, L, II, 3 (loi de Septime Sévère, en tenant compte de Spartien, *Sévère*, 17); *Philosophumena*, IX, 12 (fait de Calliste); Lampride, *Alexandre Sévère*, 22 (*Judaeis privilegia reservavit*). Cf. Origène, *Ad Afric.*, 14; *De principiis*, IV, c. 1; Épiphane, haer. XXX. Voir ci-dessus, p. 521, 522.

des livres du *Pentateuque* (1). Avec Rabbi Aquiba, une distribution nouvelle s'introduisit, une sorte de classification par ordre de matières, impliquant des divisions et des subdivisions comme celles d'un *Corpus juris*. Ainsi, à côté de la *Thora*, se forma un second code, la *Mischna* (2). On cessa de prendre l'Écriture pour base, et, à vrai dire, avec le goût des interprétations arbitraires qui s'était introduit, l'Écriture était devenue presque inutile. Il ne s'agissait plus réellement de bien comprendre la volonté du législateur; il s'agissait de trouver à tout prix dans la Bible des arguments pour les décisions traditionnelles, des versets auxquels on pût rattacher les préceptes reçus. Il est dans la destinée des religions que le livre sacré soit toujours ainsi étouffé par le commentaire. Ce ne sont pas seulement les livres sacrés qui forment les religions; ce sont les circonstances, c'est la force des choses, impliquant mille besoins auxquels l'auteur primitif n'avait pu songer. La coïncidence entre les livres sacrés et l'état religieux d'une époque n'est donc jamais parfaite; l'habit ne va que médiocrement à la taille; le commentateur et le traditionniste viennent alors et procèdent au rajustage. C'est ainsi que, au lieu d'étudier le livre sacré en lui-même, on trouve mieux, à partir d'une certaine époque, de le lire dans les codes qui en ont été tirés ou plutôt qu'on a su y adapter (3).

(1) C'est l'origine des recueils Mechilta sur *Exode*, Sifré sur les *Nombres* et le *Deutéronome*, Sifra sur le *Lévitique*.

(2) *Mischna* répond à peu près à « leçons orales », « reproduction de choses sues par cœur » (en chaldéen, *matnita*, d'où *tanaïm*, « docteurs mischniques »), en opposition avec *mikra*, « texte écrit pour la lecture publique ». Comparez chez les musulmans *korân* et *sunna*. C'est par une légère confusion que les Grecs ont rendu *mischna* par δευτέρωσις. Saint Épiphane, haer. XV, XXXIII, 9; anaceph., p. 1116; saint Jérôme, *In Is.*, VIII, 14; X, 1; XXIX, 20; cf. Opp. t. III, p. 90, 525; IV, p. 207, Martianay; saint Augustin, *Contra adv. legis et proph.*, II, 1; saint Maxime, sur Denys l'Aréopagite, Opp., II, 160, Anvers, 1634. Saint Épiphane l'interprète très bien παραδόσεις τῶν πρεσβυτέρων. *Novelles*, CXLVI, 1 : *secunda editio*. Saint Jérôme, *De viris ill.*, 18, fait δευτέρωσις synonyme de παράδοσις. Voir ci-dessus, p. 455, note 3. C'est à tort qu'on a cru pouvoir conclure de certains passages du *Talmud* (Grætz, IV, 419 ss, 494 ss) que la Mischna ne dut être écrite que longtemps après sa rédaction. Le vrai sens de ces passages est qu'on doit enseigner la Mischna, et non la lire d'une façon sacramentelle, tandis que la Bible doit être récitée avec le texte sous les yeux, même par celui qui la sait par cœur.

(3) Vers la fin du moyen âge, les théologiens scolastiques en étaient arrivés à ne presque plus lire la Bible, les jurisconsultes à ne presque plus lire les sources

L'essai pour codifier la loi orale juive se fit de plusieurs côtés à la fois. Nous ne possédons plus la Mischna de Rabbi Aquiba, ni tant d'autres qui ont existé (1). La Mischna de Juda le Saint, rédigée soixante ans plus tard, a fait oublier celles qui l'avaient précédée; mais Juda le Saint n'inventa pas toutes les divisions, tous les titres. Plusieurs des traités de sa compilation étaient complètement rédigés avant lui (2). Après Aquiba, du reste, les écoles originales disparaissent. Les docteurs, désormais pleins de respect pour des prédécesseurs qui leur paraissaient entourés de l'auréole du martyre, n'essayent plus de méthodes nouvelles; ce sont de simples compilateurs.

Ainsi, en même temps que les chrétiens, les juifs se firent une nouvelle Bible, qui rejeta un peu dans l'ombre la première. La Mischna fut leur Évangile, leur Nouveau Testament. Du livre juif au livre chrétien la distance est énorme. C'est un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire que l'apparition simultanée, dans la même race, du *Talmud* et de l'Évangile, d'un petit chef-d'œuvre d'élégance, de légèreté, de finesse morale, et d'un lourd monument de pédanterie, de misérable casuistique et de formalisme religieux (3). Ces deux jumeaux sont assurément les deux créatures les plus dissemblables qui soient jamais sorties du sein d'une même mère. Quelque chose de barbare et d'inintelligible, un mépris désolant de la langue et de la forme, un manque absolu de distinction, de talent, font du *Talmud* un des livres les plus repoussants qui existent. On y sent les conséquences désastreuses de la plus grande faute que le peuple juif ait commise, qui fut de tourner le dos à la discipline grecque, source de toute culture classique. Cette rupture avec la raison même mit Israël dans un déplorable isolement. Lire un livre étranger

du droit. Du reste, le *Talmud* lui-même se vit négligé pour les traités plus méthodiques de Maimonide et des autres canonistes juifs.

(1) Épiphane, XV, XXXIII, 9; *Talm.* de Bab., *Horaioth*, 13 *b*. Grætz, IV, 55 ss, 430, 431.

(2) Ainsi *Eduioth*, *Middoth*, *Tamid* et *Joma*.

(3) Μάχαι νομικαί (*Tit.*, III, 9).

fut un crime (1). La littérature grecque parut un jeu, un ornement de femme, un amusement que dédaigne l'homme préoccupé de la Loi, une science d'enfant qu'on doit enseigner à son fils « à l'heure qui n'est ni le jour ni la nuit (2) », puisqu'il est dit de la Thora : « Tu l'étudieras jour et nuit (3). » La Thora fut ainsi considérée comme renfermant toute philosophie, toute science, comme dispensant de toute autre étude. Le christianisme fut moins exclusif et admit dans son sein une large part de la tradition hellénique. Séparé de cette grande source de vie, Israël tomba dans un état de pauvreté, ou plutôt d'aberration intellectuelle, d'où il ne sortit que par l'influence de la philosophie dite arabe, c'est-à-dire l'action d'un rayon de lumière grecque singulièrement réfracté.

Certes, il y a dans ce fatras du *Talmud* des maximes excellentes, plus d'une perle précieuse, du genre de celles que Jésus idéalisa en les adoptant et que les évangélistes divinisèrent en les écrivant. Au point de vue de la conservation de l'individualité du peuple juif, le talmudisme fut un parti héroïque et comme on en trouverait à peine un autre dans l'histoire d'une race. Le peuple juif, dispersé d'un bout à l'autre du monde, n'avait plus d'autre nationalité que la Thora; pour maintenir cet ensemble épars, sans clergé, sans évêques, sans pape, sans ville sainte, sans collège théologique central, il fallait une chaîne de fer; or rien ne lie plus que des devoirs communs. Le juif portant toute sa religion avec lui, n'ayant besoin, pour son culte, ni de temples, ni de clergé, eut une incomparable liberté dans ses émigrations jusqu'au bout du monde. Son idéalisme absolu le rendit indifférent aux choses matérielles; la fidélité au souvenir de sa race, la profession de foi (le *schema*) et la pratique de la Loi lui suffisent. Quand on assiste à une cérémonie dans une synagogue, au premier

(1) Aquiba, dans *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 90 *a*. Cf. Origène, *Contre Celse*, II, 34.

(2) Mischna, *Sota*, IX, 14; *Talm.* de Bab., *Baba kama*, 82 *b*; *Sota*, 49 *b*; *Menachoth*, 64 *b*, 99 *b*; *Talm.* de Jér., *Péah*, I, 1, fol. 3 *a*. Cf. *Masséket Sépher Thora*, I, 8 (éd. Kirchheim).

(3) *Josué*, I, 8.

coup d'œil, tout paraît moderne, emprunté, banal. Jamais les juifs n'ont recherché, dans la construction de leurs lieux de prière, un style d'architecture qui leur fût propre. Les ministres du culte, avec leur rabat, leur tricorne et leur étole, ressemblent à des curés; la prédication est calquée sur la chaire catholique; les lampes, les fauteuils, tout le mobilier sont achetés au magasin même qui fournit la paroisse voisine (1). Le chant et la musique n'ont rien qui remonte au delà du XVe siècle. Même certaines parties du culte sont des imitations du culte catholique. L'originalité, l'antiquité éclatent tout à coup avec la profession de foi : « Écoute, Israël; Adonaï, notre dieu, est unique; saint est son nom. » Cette proclamation opiniâtre, ce cri persistant, qui a fini par l'emporter et convertir le monde, est tout le judaïsme. Ce peuple a fondé Dieu, et jamais peuple pourtant ne s'est moins occupé de disputer sur Dieu.

Un trait de grand sens, en effet, fut d'avoir choisi pour base de la communion religieuse la pratique et non les dogmes. Le chrétien tient au chrétien par une même croyance; le juif tient au juif par les mêmes observances. En faisant porter l'union des âmes sur des vérités de l'ordre métaphysique, le christianisme prépara la voie à des schismes sans fin; en réduisant la profession de foi au *schema*, c'est-à-dire à l'affirmation de l'unité divine et au lien extérieur du rituel, le judaïsme écarta de son sein les disputes théologiques. L'excommunication chez les juifs a eu, en général, pour cause des actes, non des opinions. La Cabale resta toujours une spéculation libre; elle ne devint jamais une croyance obligatoire; l'immortalité de l'âme ne fut envisagée que comme une consolante espérance; et, quant aux pratiques religieuses, on avouait sans peine qu'elles seraient abolies aux temps messianiques,

(1) C'est pour cela qu'il n'y a pas d'archéologie juive. Au moyen âge, les juifs faisaient exécuter leurs ustensiles religieux par les orfèvres du pays qu'ils habitaient. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1878, p. 174,175; *Coll. de M. Strauss*, p. VIII, etc.; *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. VII. Le costume que portent les juifs en certains pays, loin d'être national, a été presque toujours à l'origine une robe d'ignominie qui leur fut imposée, et à laquelle ils ont fini par s'attacher.

lorsque les principes israélites seraient universellement adoptés. Même les croyances qui concernent le Messie, un docteur célèbre a pu les révoquer en doute, et le *Talmud* enregistre son opinion sans la blâmer (1). Cela était très judicieux. Être obligé de croire à quelque chose est un vrai non-sens, tandis que le plus grand rigorisme extérieur peut s'allier à une entière liberté de penser. Telle est la cause de cette indépendance philosophique qui, durant le moyen âge et jusqu'à nos jours, a régné dans le judaïsme. Des docteurs éminents, des oracles de la synagogue, tels que Maimonide, Mendelssohn, furent de purs rationalistes. Un livre comme les *Iccarim* (Principes fondamentaux) de Joseph Albo, proclamant que la religion et la prophétie sont un symbolisme destiné à l'amélioration morale de l'homme, que la révélation n'est qu'une façon de présenter les opérations internes de la raison, que toutes les lois divines peuvent être modifiées, que les peines et les récompenses individuelles de la vie future ne sont que des images, un tel livre, dis-je, arrivant à la célébrité et n'encourant aucun anathème, voilà un fait dont il n'y a d'exemple dans aucune autre religion. Et la piété n'en souffrait pas. Ces gens sans espérance d'une vie future enduraient le martyre avec un courage admirable, mouraient en s'accusant de crimes imaginaires pour que leur supplice ne fût pas une objection trop forte contre la justice de Dieu.

De graves inconvénients compensèrent les avantages de cette discipline sévère à laquelle Israël se soumit pour garder l'unité de sa race. Le ritualisme réunit les coreligionnaires entre eux; mais il les sépare du reste du monde et les condamne à une vie séquestrée. Les chaînes du *Talmud* firent celles du *Ghetto*. Le peuple juif, jusque-là si peu superstitieux, devint le type apparent de la superstition (2); les plaisanteries de Jésus sur les pharisiens furent justifiées. La littérature, pendant des siècles, roula principalement sur des questions de sacristie et d'abattoir. La seconde Bible devint une prison où le nouveau judaïsme

(1) *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 99 *a*.
(2) *Épître à Diognète*, 4.

continua sa triste vie de reclusion jusqu'à nos jours. Renfermé dans cette encyclopédie malsaine, l'esprit juif s'aiguisa jusqu'à la fausseté. Le *Talmud* devint pour les israélites une sorte d'*Organon*, inférieur de tout point à celui des Grecs. Les docteurs juifs eurent la même prétention que les juristes, qui prétendirent au XVI^e siècle trouver toute une culture intellectuelle dans le droit romain. De notre temps, ce vaste recueil, qui sert encore de base à l'éducation juive en Hongrie, en Pologne, peut être considéré comme la source des principaux défauts qu'on remarque parfois chez les juifs de ces pays. La croyance que les études talmudiques suppléent aux autres et rendent apte à toute chose est la grande cause de cette présomption, de cette subtilité, de ce manque de culture générale, qui souvent annulent chez l'israélite de précieuses qualités.

L'esprit juif est doué d'une extrême puissance. On l'a forcé à délirer en le resserrant durant des siècles dans un cercle d'idées étroit et stérile. L'activité qu'il y a déployée a été la même que s'il eût labouré un sol large et fécond; or le résultat d'un travail opiniâtre, appliqué à une matière ingrate et sèche, c'est la subtilité. Vouloir tout trouver dans un texte, c'est s'obliger à des tours de force puérils. Quand on en a épuisé le sens naturel, on cherche les sens mystiques, puis on se met à compter les lettres, à les supputer comme des chiffres, etc. Les chimères de la Cabale et du Notarikon ont été la dernière conséquence de cet esprit d'exactitude à outrance et de servile ponctualité. Il y avait, dans un pareil entassement de disputes sur la meilleure manière d'accomplir la Loi, la preuve d'une foi religieuse bien ardente. Qu'il nous soit permis de l'ajouter, il y avait aussi une sorte de jeu d'esprit, un amusement. Des hommes ingénieux et actifs, condamnés à une vie sédentaire, chassés des lieux publics et de la société générale du temps, demandaient aux combinaisons de la dialectique, appliquées à des textes légaux, une manière de tromper leur ennui. Même encore de nos jours, dans les pays où les israélites vivent exclusivement entre eux, le *Talmud* est, si on peut le dire, leur grand divertissement. Les réunions qu'ils forment pour en éclaircir les difficultés,

pour discuter des cas obscurs ou imaginaires, leur semblent des parties de plaisir. Ces subtilités, selon nous fastidieuses, ont paru et paraissent encore à des milliers d'hommes la plus attachante des applications de l'esprit humain.

A partir de ce moment, Israël a tous les défauts des hommes solitaires; il est morose, malveillant. Jusque-là, l'esprit de Hillel n'avait pas complètement disparu; quelques portes au moins de la synagogue avaient été ouvertes au converti. Maintenant on ne veut plus de prosélyte. Israël prétend avoir la loi vraie, la loi unique, et en même temps il prétend que cette loi n'est que pour lui. Celui qui cherche à s'agréger au peuple de Dieu est repoussé avec injure. Certes il était bien d'y mettre de la discrétion et d'avertir le néophyte des dangers et des inconvénients qui l'attendaient (1). Mais on ne s'arrêta pas là : tout prosélyte fut bientôt envisagé comme un traître, comme un transfuge qui ne ferait que traverser le judaïsme pour passer aux chrétiens. On proclama que les prosélytes étaient une lèpre pour Israël (2), et que la défiance jusqu'à la vingt-quatrième génération était tout ce que méritaient ces importuns (3). La sage distinction que faisaient, au point de vue des cérémonies, les juifs du 1er siècle (4) et les agadistes s'inspirant d'Isaïe et de Jérémie, cette grande concession que le précepte de la circoncision, par exemple, ne regarde que les descendants d'Abraham, tout cela fut oublié. Dès lors, la propagande se trouvait interdite, et le « seulement » de la loi d'Antonin (5) devenait superflu; car il était évident que le monde grec et romain ne se résignerait pas à une vieille pratique africaine, hygiénique à l'origine, mais, messéante en nos climats, et qui, pour les juifs eux-mêmes, n'était plus que gênante et dénuée de sens.

Les mœurs souffrirent un peu de tant d'atteintes portées à la nature. Sans renfermer aucun mauvais conseil, et

(1) *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 47 *a*; *Kidduschin*, 70 *b*; Masséket *Gérim*, init. (éd. Kirchheim).
(2) *Talm.* de Bab., *Jebam.*, 47 *b*; *Kidduschin*, 70 *b*.
(3) Ialkout, *Ruth*, fol. 163 *d*.
(4) Le marchand Ananie, Josèphe, *Ant.*, XX, IV, 3.
(5) Voir ci-dessus, p. 530.

même tout en insistant étrangement sur les précautions d'une pudeur timide (1), le *Talmud* parle trop souvent de sujets lubriques, il suppose chez ses rédacteurs une imagination assez excitée (2). Au IIIe, au IVe siècle (3), les mœurs juives, surtout celles des patriarches et des docteurs, sont présentées comme tout à fait relâchées. Mais c'est la raison surtout qui, dans cet Israël décrépit, se montre affaiblie. Le surnaturel est prodigué d'une façon insensée. Le miracle paraît chose si simple, qu'un *hallel*, une prière spéciale y est consacrée, comme à l'événement le plus ordinaire de la vie (4). Jamais peuple, après une période d'activité extraordinaire, ne traversa un aussi effroyable abaissement.

Une petite secte, enfermée dans de nombreuses prescriptions qui l'empêchent de vivre de la vie de tous, est par sa nature insociable. Elle est nécessairement haïe et devient facilement haineuse. Dans une large société, pénétrée par de grands principes libéraux, comme est la civilisation moderne, et comme fut à quelques égards la civilisation arabe de la première moitié du moyen âge, cela n'a pas de graves inconvénients. Mais, dans une société comme le moyen âge chrétien et comme l'Orient de nos jours, cela produit des flots accumulés d'antipathies et de dédains réciproques. Étranger partout, sans patrie, sans autre intérêt que ceux de sa secte, le juif talmudiste a souvent été un fléau pour les pays où le sort l'a porté. Qu'on songe au juif d'Orient et des côtes barbaresques, plein de rancune quand il est persécuté, arrogant et insolent dès qu'il se sent protégé. Les nobles efforts des israélites européens pour améliorer l'état moral de leurs frères d'Orient sont eux-mêmes la meilleure preuve de l'infériorité de ces derniers. Sans doute la détestable organisation sociale de l'Orient est la première cause du mal; mais l'esprit du judaïsme exclusif y est aussi pour beaucoup. Le régime du

(1) *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 61 *a*.
(2) Voir, par exemple, l'onirocritique de *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 56 *b*.
(3) Voir Épiphane, haer. xxx, 4 ss; saint Jérôme, *In Is.*, III; Jean Chrysostome, *In Jud.*, hom. I, 2, en tenant compte de la partialité de ces écrivains.
(4) *Talm.* de Bab., *Berakoth*, 56 *a*.

ghetto est toujours funeste. Or, je le répète, les pratiques du pharisaïsme et du talmudisme faisaient de ce régime de reclusion l'état naturel du peuple juif. Le ghetto a été pour le juif moins une contrainte venant du dehors qu'une conséquence de l'esprit talmudique. Toute race y aurait péri, et la façon dont le peuple juif a résisté à ce genre de vie délétère prouve éminemment la force de sa constitution morale.

Il n'est pas d'esprit élevé qui ne doive éprouver une haute sympathie pour une race dont le rôle en ce monde a été si extraordinaire qu'on ne peut en aucune façon concevoir ce qu'eût été l'histoire de l'espèce humaine si un hasard eût arrêté les destinées de cette petite tribu. Dans le jugement de la crise terrible que traverse le peuple juif vers le commencement de notre ère, crise qui amène, d'une part, la fondation du christianisme, de l'autre, la ruine de Jérusalem et le talmudisme, bien des injustices sont à réformer. Les couleurs sous lesquelles les pharisiens sont représentés dans les Évangiles ont été un peu chargées; les évangélistes paraissent écrire sous l'impression des ruptures violentes qui se produisirent entre les juifs et les chrétiens vers l'époque du siège de Titus. Dans les *Actes des Apôtres*, dans tout ce que nous savons de l'Église de Jérusalem et du rôle de Jacques, frère du Seigneur, les pharisiens ont un rôle sensiblement différent de celui qu'ils jouent dans les discours que les synoptiques prêtent à Jésus. On ne peut néanmoins s'empêcher d'être décidément avec Hillel, avec Jésus, avec saint Paul, contre Schammaï, avec les agadistes contre les halakistes. C'est l'agada (la prédication populaire) et non la halaka (l'étude de la Loi) qui a conquis le monde. Certainement le judaïsme fermé, résistant, serré dans la double haie de la Loi et du *Talmud*, qui survit à la destruction du temple, est grand et imposant encore. Il a rendu à l'esprit humain un service de premier ordre; il a sauvé de la destruction la Bible hébraïque, que probablement les chrétiens auraient laissée se perdre. Le judaïsme dispersé a donné au monde des hommes excellents, des caractères de la plus grande élévation morale et philo-

sophique; à diverses reprises, il a été pour la civilisation un précieux auxiliaire. Cependant ce n'est plus là le grand judaïsme fécond, portant en ses flancs le salut du monde, que nous offre l'époque de Jésus et des apôtres; c'est la vieillesse respectable d'un homme qui une fois a tenu dans sa main le sort de l'humanité et qui vit ensuite de longues années obscures, toujours digne d'estime, mais désormais n'ayant plus de rôle providentiel.

Saint Paul, Philon, l'auteur des vers sibyllins et des vers attribués à Phocylide étaient donc dans le vrai quand, tout en maintenant le fond du judaïsme, ils en rejetaient les pratiques. Ces pratiques auraient rendu les conversions impossibles. Ces pratiques, scrupuleusement conservées par la plus grande partie de la nation, ont été et sont encore un véritable malheur pour elle et pour les pays où elle vit en grand nombre. Les prophètes, avec leurs larges aspirations, et non la Loi, avec ses strictes observances, renfermaient l'avenir du peuple hébreu. Jésus sort des prophètes et non de la Loi. Le *Talmud*, au contraire, c'est le culte de la Loi poussé jusqu'à la superstition. Après avoir fait une guerre acharnée à toutes les idolâtries, Israël y substitua un fétichisme : le fétichisme de la Thora.

CHAPITRE XIV

LA HAINE DES JUIFS ET DES CHRÉTIENS

La catastrophe juive de l'an 134 fut presque aussi utile aux chrétiens que l'avait été celle de l'an 70. Ce fut le triomphe définitif des idées de Paul. Aux yeux des chrétiens, le mosaïsme dut paraître abrogé sans retour; la foi seule et les mérites de la mort de Jésus, voilà ce qui resta debout. Adrien, en empêchant une restauration juive de Jérusalem, rendit au christianisme un service signalé (1). Ælia, peuplée, comme toutes les colonies, de vétérans et de gens simples de provenances diverses, ne fut pas une ville fanatique; ce fut, au contraire, un milieu disposé à recevoir le christianisme. En général, les colonies avaient une tendance à adopter les idées religieuses des pays où ils étaient transportés (2). Embrasser le judaïsme, on n'y pouvait songer; le christianisme, au contraire, accueillait tout le monde. Durant ses trois mille ans d'histoire, Jérusalem n'a eu que ces deux cents ans, d'Adrien à Constantin, où la libre vie humaine se soit épanouie dans son sein. Les cultes idolâtres établis sur les ruines du culte juif adoptèrent complaisamment plus d'une pratique juive. La piscine Probatique continua d'être un lieu de guérison, même pour les païens, et de faire des miracles comme au temps des apôtres et de Jésus, au nom du grand Dieu impersonnel (3). Les chrétiens, de leur côté, continuaient,

(1) Sulpice Sévère, II, 31.

(2) Se rappeler l'exemple des samaritains (*II Rois*, XVII, 26 ss). Comp. Celse, dans Origène, V, 25.

(3) Pied votif de Pompéia Lucilia, trouvé à Béthesda (piscine Probatique), au Louvre (Salle judaïque, n° 9), *Journal de l'instruction publique*, oct. 1868;

sans exciter chez les bons vétérans qui formaient la colonie autre chose qu'une pieuse admiration, leurs cures merveilleuses au moyen de l'huile et des lotions sacrées (1). Les traditions de cette Église de Jérusalem se distinguaient par un caractère spécial de superstition et de thaumaturgie grossière (2). Les lieux saints, en particulier la caverne et la crèche de Bethléem, étaient montrés, même aux païens (3). Les voyages à ces lieux sanctifiés par Jésus et les apôtres commencent dès les premières années du IIIe siècle (4), et remplacent les anciens pèlerinages au temple de Jéhovah. Quand saint Paul mène une députation de ses Églises à Jérusalem, c'est au temple qu'il les mène; sûrement, dans son idéalisme, il ne songea ni au Golgotha ni à Bethléem. Maintenant, au contraire, c'est la vie de Jésus que l'on cherche à retrouver, c'est une topographie évangélique que l'on crée. On connaissait l'emplacement du temple, et, à côté de cet emplacement, on révérait la stèle de Jacques, frère du Seigneur et martyr (5).

Les chrétiens recueillirent ainsi les fruits de leur sage conduite pendant l'insurrection de Bar-Coziba. Ils avaient souffert pour Rome, leur persécutrice (6). Ils trouvèrent, au moins en Syrie, le prix d'une fidélité qui avait été bien méritoire. Pendant que les juifs étaient punis de leur ignorance et de leur aveuglement, l'Église de Jésus, fidèle à l'esprit de son maître et indifférente comme lui à la politique, se développait paisiblement en Judée et dans les pays voisins. L'expulsion qui frappait les juifs atteignit

Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L., 1868, p. 332-334; *Comptes rendus de la Société de numismatique*, IV (1873), p. 1 et 2; *Catalogue* de M. Héron de Villefosse, p. 17-18.

(1) Épiphane, *De mensuris*, 15; Eusèbe, *H. E.*, V, XII; VI, IX, X, XI.

(2) Eusèbe, *H, E.*, l. c.

(3) Origène, *Contre Celse*, I, 51.

(4) Eusèbe, *H. E.*, VI, XI, 2; saint Cyprien, *Epist.*, 75. Cf. Eusèbe, *Démonst. évang.*, VI, 18; VII, 2; Itinéraire de Bordeaux; saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, XVII, 16; saint Jérôme, *Epist. ad Marc.*, 17 (44) *a*, Opp., IV, 2e part., p. 545 ss.

(5) Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, II, XXXIII, 18. La stèle pouvait se trouver sur la pente occidentale du val de Cédron, hors du grand mur de soutènement, au lieu qui est aujourd'hui couvert de tombes musulmanes.

(6) Μὴ βουλομένους κατὰ Ῥωμαίων συμμαχεῖν. Eusèbe, *Chron.*, à l'année 17 d'Adrien.

les chrétiens circoncis et pratiquant la Loi (1), mais non les chrétiens incirconcis, pratiquant seulement les préceptes de Noé. Cette dernière circonstance établissait une telle différence pour toute la vie que c'était par elle et non par la foi ou l'incrédulité à l'égard de Jésus que les hommes se classaient. Les chrétiens hellénistes formèrent un groupe dans Ælia, sous la présidence d'un certain Marcus. Jusque-là, ce qu'on appelait l'Église de Jérusalem n'avait eu aucun prêtre qui ne fût circoncis; bien plus, par condescendance pour le vieux noyau juif, presque tous les fidèles de cette Église joignaient l'observation de la Loi à la foi en Jésus (2). Désormais l'Église de Jérusalem est uniquement hellénique; ses évêques sont tous des *Grecs*, comme l'on disait (3). Mais cette seconde Église n'hérita pas de l'importance de l'ancienne. Subordonnée hiérarchiquement à Césarée (4), elle n'occupa dans l'Église universelle de Jésus qu'un rang relativement humble, et on n'entendit parler de nouveau de l'Église de Jérusalem que deux cents ans plus tard.

La controverse avec les juifs devenait, en ces contrées, un objet capital. Les chrétiens jugeaient ces derniers bien plus difficiles à convertir que les païens (5). On les accusait de subtilité, de mauvaise foi dans les disputes. On prétendait que, décidés d'avance à prendre le controversiste en défaut, ils ne s'attachaient qu'à des minuties, à de petites inexactitudes, dont ils triomphaient à leur aise (6). Ce qu'on leur disait de la vie de Jésus les irritait, et c'est sans doute l'antipathie que leur inspiraient les récits sur la naissance virginale du prétendu messie qui leur inspira la fable du soldat Panthère et de la fille de joie qui, selon

(1) Sulpice Sévère, II, 31; Orose, VII, 13 (Voir Bernays, *Ueber die Chron. des Sulp. Sev.*, p. 58, note 77).

(2) Sulpice Sévère, II, 31.

(3) Eusèbe, *H. E.*, IV, v, VI, 4; V, XII; *Chron.*, aux années 5 [7] et 18 [20] d'Adrien, 23 d'Antonin, *Démonstr. évang.*, III, 5. p. 124; Épiphane, haer. LXVI, 20, Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, XIV, 15; Sulpice Sévère, II, ch. 31.

(4) Eusèbe, *H. E.*, V, XXIII, 2. Le métropolitain de Césarée préside les conciles de Palestine. Le canon 7 du concile de Nicée fit les deux Églises autocéphales.

(5) Préface de Celsus à la traduction du dialogue *Jason et Papiscus*, dans les Œuvres de saint Cyprien, p. 565, Rigault.

(6) Justin, *Dial.*, 115.

eux, auraient été les vrais auteurs d'une naissance qu'on avouait irrégulière (1). Les raisonnements tirés des Écritures ne les touchaient pas davantage. Ils s'impatientaient de s'entendre opposer certains passages où il semble qu'il est question de Dieu au pluriel. Le trait de la *Genèse :* « FAISONS l'homme à notre image... » avait en particulier le privilège de les agacer. Un joli agada fut créé pour parer à cette objection : « Quand Dieu dictait le *Pentateuque* à Moïse, et qu'il fut arrivé au mot *naasé,* « faisons », Moïse étonné refusa d'écrire, et fit à l'Éternel de graves reproches de ce qu'il portait ainsi au monothéisme un coup mortel. L'Éternel maintint sa rédaction, en disant : « Que celui qui veut se tromper se trompe (2) ! » Les juifs admirent généralement que, partout où il y a, dans la Bible, un passage favorable à la pluralité des personnes divines, Dieu, par une providence spéciale, a disposé les choses de façon que la réfutation se trouve à côté (3).

L'essentiel pour les chrétiens était de montrer que Jésus avait accompli tous les textes des prophètes et des psaumes que l'on croyait s'appliquer au Messie. Rien n'égale l'arbitraire avec lequel l'application messianique se faisait. L'exégèse des chrétiens était la même que celle du *Talmud* et des *Midraschim;* c'était la négation même du sens historique. Les textes étaient découpés comme une matière morte. Chaque phrase, séparée de son contexte, était appliquée sans scrupule à la préoccupation dominante du moment. Déjà les évangélistes de seconde main, surtout le faux Matthieu, avaient cherché des raisons prophétiques à tous les faits de la vie de Jésus (4). On alla bien plus loin. Non seulement les exégètes chrétiens torturèrent la version

(1) Voir *les Évangiles,* p. 147, 148. La première trace de cette fable est peut-être dans Mischna, *Jebamoth,* IV, 13 (dire de Ben-Azaï [commencement du IIe siècle], qui dit l'avoir lue dans un livre de *iouhasin*). Cette fable est restée traditionnelle chez les juifs jusqu'aux temps modernes. Voir le *Toledoth Ieschou,* écrit récent.

(2) Bereschith rabba, ch. 8.

(3) Bereschith rabba, c. 8; *Talm.* de Jér., *Berakoth,* IX, 1, fol. 12 *d.* Voir *Talm.* de Bab., *Sanhédrin,* 38 *b,* en comparant Justin, *Dial.,* 25, 64.

(4) Voir, par exemple, *Matth.,* II, 23; IV, 14. Comparez, en général, les ἵνα πληρωθῇ de Matthieu et le *Dialogue avec Tryphon* de saint Justin.

des Septante pour en tirer ce qui allait à leur thèse, et chargèrent d'injures les nouveaux traducteurs, qui affaiblissaient les arguments qu'on obtenait de ce côté (1); mais ils faussèrent quelques passages. On introduisit le bois de la croix dans le *Psaume* XCVI (verset 10), où il n'avait jamais figuré (2), la descente aux enfers dans *Jérémie* (3), et, quand les juifs se récriaient, protestant qu'on ne trouvait rien de semblable dans leur texte, on leur disait qu'ils avaient mutilé leur texte par méchanceté pure et mauvaise foi (4), que, par exemple, ils avaient retranché du *Livre d'Isaïe* le récit où ce prophète est scié avec une scie de bois, parce que ce passage rappelait trop bien le crime qu'ils avaient commis contre Jésus (5). Rien ne coûte à une apologétique convaincue et passionnée. On fit appel à des registres officiels du recensement de Quirinius, qui n'avaient jamais existé (6), à un prétendu rapport de Pilate à Tibère, qu'on avait fabriqué (7).

La forme du dialogue parut commode pour le but qu'on se proposait dans ces controverses. Un certain Ariston de Pella, le même sans doute que celui à qui Eusèbe a emprunté le récit de la guerre juive sous Adrien (8), écrivit une dispute qui était censée avoir lieu entre Jason, juif converti au christianisme, et Papiscus, juif d'Alexandrie, obstiné dans sa vieille foi (9). La bataille se livrait comme

(1) Surtout en ce qui concerne le passage d'*Isaïe*, VII, 14, et *Jérémie*, XI, 19.

(2) Saint Justin, *Dial.*, 73; Tertullien, *Adv. Jud.*, 10; *Adv. Marc.*, III, 19. Saint Cyprien, Arnobe, Lactance, saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon, saint Grégoire le Grand insistent sur cet argument.

(3) Justin, *Dial.*, 72. Voir *l'Antéchrist*, p. 1159, note 7.

(4) Justin, *Dial.*, 67, 71, 72, 73, 120.

(5) Justin, *Dial.*, 120. Cf. *Hébr.*, XI, 37. Cette tradition apocryphe se trouve dans Tertullien, *De pat.*, 14; *Scorpiace*, 8; Commodien, *Carm. apol.*, V, 508; *Ascension d'Isaïe*, V, 1 ss, XI, 41; Origène, *Hom.* 1 *in Is.*, 5; *Comm. in Matth.*, t. X, 18; *In Matth. Comment. series*, 28; *Epist. ad Afric.*, 9; baraïetha, dans *Talm* de Bab., *Jebamoth*, 49 *b* (dire de Ben-Azaï, qui dit l'avoir lu dans un livre de *iouhasin*); *Sanhédrin*, 103 *b*; *Talm.* de Jér., *Sanhédrin*, X, 2 (fol. 28 *c.*).

(6) Justin, *Apol. I*, 34. Cf. Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 7, 19.

(7) Justin, *Apol. I*, 35. Cf. *Acta Pilati*, dans Tischendorf, *Evang. apocrypha*.

(8) Ce récit devait être distinct du dialogue. En effet, Eusèbe allègue le récit et ne place pas le dialogue parmi les écrits des Pères apostoliques. Ce que dit Moïse de Khorène (II, 60) porte aussi à considérer l'histoire d'Ariston comme un ouvrage à part.

(9) Saint Maxime, *Scolies sur Denys l'Aréopagite*, *De myst. theol.*, c. 1. Ce que dit Maxime sur l'attribution que Clément d'Alexandrie, dans ses *Hypotyposes*,

*

toujours avec des textes bibliques; Jason prouvait que tous les passages messianiques s'étaient accomplis en Jésus. Les admirateurs du livre prétendaient que l'argumentation hébraïque de Jason était si forte et son éloquence si douce, que l'on ne pouvait y résister. Papiscus, en effet, sur la fin du dialogue, éclairé au dedans du cœur par l'infusion du Saint-Esprit, reconnaissait la vérité du christianisme et demandait le baptême à Jason (1). L'approbation toutefois ne fut pas unanime. L'auteur parut par trop naïf; on trouva qu'il se livrait sur l'Écriture à des jeux qui touchaient au ridicule. Celse en fit des gorges chaudes. Origène ne le défend qu'avec embarras, avouant que c'est un des livres les moins considérables qui aient été faits pour la défense de la religion, et reconnaissant qu'il est plutôt propre à instruire les simples qu'à satisfaire les doctes (2). Eusèbe et saint Jérôme le sacrifient tout à fait (3). On négligea de le copier, et il se perdit.

Un autre livre assez médiocre (4), qui parut en Judée, nous a conservé l'écho de tous ces déchirements. L'auteur prit pour forme de son écrit des testaments ou plutôt des recommandations qu'il met dans la bouche des douze patriarches, fils de Jacob. La langue de l'original est ce grec semé d'hébraïsmes qui est la langue de la plupart des écrits du Nouveau Testament. Les citations sont faites d'après la version des Septante (5). L'auteur était né juif; mais il appartenait au parti de Paul, car il parle du grand

aurait faite de l'ouvrage à saint Luc, est bien singulier. Eusèbe, dans les extraits qu'il donne des *Hypotyposes* sur les écrits apostoliques, en aurait fait la remarque. Ce que dit la *Chronique d'Alexandrie* (à l'année 134) d'un apologiste nommé *Ariston* peut se rapporter à notre personnage. Cependant il semble qu'il s'agit plutôt là d'*Aristide*.

(1) Préface de Celsus à la traduction latine [perdue] de l'ouvrage, *Œuvres de saint Cyprien*, p. 565.

(2) Origène, *Contre Celse*, IV, 52.

(3) Eusèbe n'en parle pas. Saint Jérôme l'omet dans le *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, et ne le cite qu'indirectement, *Quaest. hebr. in Gen.*, Opp. III, p. 305; *In Gal.*, III. Saint Maxime, au VII^e siècle, lisait encore l'ouvrage; Photius, au IX^e siècle, ne le connaît plus.

(4) *Testament des douze patriarches*, Nephtali, 6. L'hypothèse d'un écrit juif, interpolé par un chrétien, nous paraît inadmissible.

(5) Ainsi δασύποδες, Aser, 2; αρχιμάγειρος, Jos., 2.

apôtre sur le ton de l'enthousiasme (1), et il se montre on ne peut plus sévère pour ses anciens coreligionnaires, qu'il accuse de félonie et de trahison (2). On trouve dans l'ouvrage des traces de presque tous les écrits du Nouveau Testament; les deux Bibles sont comprises sous la dénomination commune de « livres saints (3) »; le *Livre d'Hénoch* (4) est cité comme inspiré avec une entière confiance. On ne parla jamais de la divinité de Jésus en termes plus magnifiques (5). C'est pour avoir tué Jésus et nié sa résurrection que les juifs sont captifs, dispersés dans le monde entier (6), livrés à l'influence des démons et de Satan. Depuis leur apostasie, l'esprit de Dieu a passé aux païens. Israël sera recueilli de la dispersion, mais pour avoir la honte de venir s'agréger tardivement aux gentils convertis.

Une vision frappante exprime les sentiments de l'auteur à l'égard de son ancien peuple. Nephtali raconte qu'un jour il se vit en songe assis avec ses frères et son père au bord de la mer de Iabné; là, ils aperçurent un navire voguant à l'aventure. Le navire était chargé de momies; il n'avait ni équipage ni commandant, son nom était : *La Nef de Jacob*. La famille patriarcale y monte; mais bientôt une tempête affreuse s'élève; le père qui tenait les gouvernails disparaît comme un fantôme; Joseph se sauve sur le mât; les autres s'échappent sur dix planches, Lévi et Juda sur la même. Les naufragés sont dispersés de tous les côtés. Mais Lévi, revêtu d'un sac, prie le Seigneur; la tempête s'apaise alors, la barque atteint la terre au milieu d'un calme profond; les naufragés retrouvent leur père Jacob, et la joie est unanime (7).

La prétention de l'auteur des Testaments des douze patriarches avait été d'enrichir la liste des écrits contenus

(1) Benj., 11.
(2) Lévi, 14.
(3) Benj., 11. Son principal Évangile est *Matthieu :* Lévi, 15, 16, 18; Benj., 9; Aser, 7. Il connaît aussi *Luc :* Lévi, 4, 18. Virginité de Marie, Jos., 19. Il se servait du *Livre des Jubilés* (*Jahrbücher* d'Ewald, III, 90 et ss.)
(4) Voir *Vie de Jésus*, p. 108, note 3.
(5) Siméon, 6, 7; Lévi, 2, 4; Juda, 22, 24; Zab. 9; Dan. 5; Nephtali, 8; Aser, 10; Benjamin, 10.
(6) Lévi, 14, 15 et 16.
(7) Nephtali, 6. Cf. Lévi, 17.

dans le Canon sacré; son livre est du même ordre que le pseudo-Daniel, le pseudo-Esdras, le pseudo-Baruch, le pseudo-Hénoch. La réussite cependant ne fut pas la même. Par le ton déclamatoire et l'emphatique banalité, par une sévérité outrée contre les plaisirs de l'amour et contre le luxe des femmes (1), par de pressantes objurgations contre les juifs (2), le livre était fait pour édifier de pieux fidèles; mais le temps des grands succès en fait de fraudes canoniques était passé; déjà une haie assez forte entourait le volume sacré et empêchait d'y insérer furtivement des compositions nouvelles. Le livre ne fut reçu que dans des fractions très restreintes de l'Église (3). Cependant, comme il était tout à fait chrétien et antijuif, il ne participa point à la réprobation dont l'Église grecque frappa la littérature juive apocryphe et judéo-chrétienne. On continua de le copier, et l'original grec se conserva en un bon nombre de manuscrits (4).

Un bien plus précieux défenseur que l'Église acquit vers le temps où nous sommes (5) fut le philosophe Justin, de Néapolis (6) en Samarie. Son père Priscus ou son grand-père Bacchius appartenaient sans doute à la colonie que Vespasien établit à Sichem et qui valut à cette ville le nom de Flavia Neapolis (7). Sa famille était païenne (8) et lui donna une éducation hellénique assez soignée (9). Justin avait plus de cœur et de besoins religieux que de facultés rationnelles. Il lut Platon, essaya les diverses écoles philosophiques de son temps, et, comme il arrive aux esprits

(1) Voir surtout Ruben, 3-6.
(2) Voir surtout Lévi, 14.
(3) Origène, *Homélie* XV sur Josué, 3; Stichométrie de Nicéphore (Credner, p. 243). Les Arméniens du moyen âge l'admettaient parmi les livres deutérocanoniques. Vartan Vartabed, dans *Journal asiatique*, févr.-mars 1867, p. 193.
(4) Il ne fut connu de l'Occident qu'au moyen âge par les soins de Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln. Matthieu Paris, aux années 1242 et 1252.
(5) Justin, *Apol. I*, 31; *Dial.*, 1; Épiphane, haer. XLVI, 1 (texte fautif); Eusèbe, *H. E.*, IV, VIII, 3; Zonaras, XI, 24; XII, 1.
(6) L'ancienne Sichem, aujourd'hui Naplouse.
(7) Médailles; Spartien, *Septime Sévère*, 9. Cf. Josèphe, *B. J.*, IV, VIII, 1.
(8) *Apol. I*, 1 et 53; *Dial.*, 10, 16, 27. — *Apol. II*, 15 et *Dial.*, 120, ne prouvent pas le contraire, pas plus qu'Épiphane, haer. XLVI, 1.
(9) *Dial.*, 1; *Apol. I*, 1, 2, 3, 5, 39, 59, 60. Cf. Otto., 2e éd., prol., p. LXIV ss. Il est vrai que plusieurs citations qu'il fait peuvent être de seconde main.

ardents mais peu judicieux, il ne se satisfit d'aucune. Ce qu'il demandait à ces écoles, c'était l'impossible. Il voulait une solution complète de tous les problèmes que soulèvent l'univers et la conscience humaine. Le sincère aveu d'impuissance que lui faisaient ses divers maîtres le porta vers les disciples de Jésus. Il fut le premier chrétien par scepticisme, le premier qui embrassa le surnaturel, c'est-à-dire la négation de la raison, par mauvaise humeur contre la raison.

Il nous a raconté, avec trop d'art pour qu'on puisse regarder son récit comme une rigoureuse autobiographie (1), son voyage à travers les sectes, ses mécomptes, ses désillusions, le charme qu'exerça sur lui la révélation juive quand il la connut, la façon dont les prophètes le conduisirent à Christ. Ce qui le frappa surtout, ce fut la vue des mœurs des chrétiens et le spectacle de leur indomptable fermeté (2). Les autres formes du judaïsme qu'il avait autour de lui, en particulier la secte de Simon le Magicien, ne lui inspirèrent que du dégoût (3). Le tour philosophique que prenait déjà le christianisme le séduisit. Il conserva le costume des philosophes (4), ce *pallium* qui n'était qu'un indice de vie austère, vouée à l'ascétisme, et que beaucoup de chrétiens aimèrent à porter (5). Sa conversion ne fut pas à ses yeux une rupture avec la philosophie. Il aimait à répéter que ce n'était qu'à partir de ce jour qu'il avait commencé à être vraiment philosophe, qu'il n'avait fait qu'abandonner les écrits de Platon pour ceux des prophètes, et la philosophie profane pour une philosophie nouvelle, la seule sûre, la seule qui donne à ceux qui la professent le repos et la paix (6).

(1) *Dial. cum Tryph.*, 2-8.
(2) *Apol., II*, 12.
(3) *Apol. I*, 26, 56. *Apol. II*, 15 (?); *Dial.*, 120.
(4) *Dial.* 1. Cf. Tertullien, *In Val.*, c. 5; Eusèbe, *H. E.*, IV, 8, 11, 15; saint Jérôme, *De viris ill.*, 23; Théodoret, I, 2; saint Maxime, sur Denys l'Aréopagite, *De div. nom.*, init.; Photius, cod. CXXV.
(5) Tertullien, *De pallio;* Eusèbe, *H. E.*, VI, IX, 6; *De martyr. Palaest.*, c. 11. Cf. Épiphane, XLVI, 1. Voir ci-dessus, p. 405.
(6) *Dial.*, 8. Cf. Méliton, dans Eusèbe, IV, XXVI, 7; Ælius Aristide, à la fin de son traité contre Platon, parle des chrétiens sous le nom de « philosophes ». Opp., II, p. 413, Dindorf. Cf. Lucien, *Pérégrinus*, 11, 13; Sozomène, III, ch. 16, surtout vers la fin; saint Augustin, *De civit. Dei*, XIX, 19.

L'attrait que Rome exerçait sur tous les sectaires se fit sentir à Justin. Peu après sa conversion, il partit pour la capitale du monde (1), et c'est là qu'il composera ces *Apologies* qui, à côté de celles de Quadratus et d'Aristide, furent la première manifestation du christianisme aux yeux du public initié à la philosophie. Son antipathie contre les juifs, allumée par le souvenir récent des violences de Bar-Coziba (2), lui inspirera un autre écrit, d'une exégèse aussi singulière que celle d'Ariston de Pella, et où l'erreur et l'injustice seront poussées peut-être encore plus loin.

Les rôles étaient, en effet, intervertis. Les païens, entrant en foule dans l'Église, y devenaient les plus nombreux. Les deux grandes attaches du culte nouveau avec le judaïsme, la Pâque et le sabbat, étaient en train de se relâcher chaque jour. Tandis que, à l'époque de saint Paul, le chrétien qui n'observait pas la loi de Moïse était toléré à grand'peine, obligé à toute sorte de concessions humiliantes, c'est maintenant le chrétien judaïsant qu'on veut bien ne pas exclure de l'Église. S'il est irréprochable dans sa foi en Jésus-Christ et dans l'obéissance aux commandements, s'il est persuadé de l'inutilité de la Loi, et s'il ne désire en observer une partie que par pieux souvenir, s'il ne trouble en rien ceux des gentils que Jésus-Christ a véritablement circoncis et retirés de l'erreur, s'il ne fait aucune propagande pour persuader à ces derniers de s'astreindre aux mêmes pratiques que lui, s'il ne présente jamais ces pratiques comme obligatoires et nécessaires au salut, il peut être sauvé. Voilà du moins ce que les esprits larges admettaient. Mais il y en avait d'autres qui n'osaient ni converser ni demeurer avec ceux qui observaient quelque chose de la Loi. « Pour moi, dit Justin, je crois que, quand une personne, par faiblesse d'esprit, veut garder ce qu'elle peut de la loi imposée aux juifs pour la dureté de leur cœur, qu'avec cela elle espère en Jésus-Christ, qu'elle est résolue de satisfaire à tous les devoirs éternels et naturels de justice et de piété, qu'elle ne fait

(1) Eusèbe, *H. E.*, IV, VI, 11.
(2) *Apol. I*, 31.

pas difficulté de vivre avec les autres chrétiens sans les porter ni à se faire circoncire ni à observer le sabbat, je crois, dis-je, qu'on doit la recevoir et communier avec elle en toute chose. Mais, si quelques juifs, prétendant croire en Jésus-Christ, veulent obliger les fidèles gentils à observer la Loi, je les rejette absolument... Ceux qui, après avoir connu et confessé que Jésus est le Christ, abandonnent sa foi, à la persuasion de ces obstinés, pour passer à la loi de Moïse, quelle que soit la raison qui les y porte, il n'y a point de salut pour eux, si avant de mourir ils ne reconnaissent leur faute (1). » Origène envisage les choses d'une manière analogue. Les juifs qui se sont faits chrétiens ont par cela même, selon lui, abandonné la Loi. Les juifs qui, tout en étant chrétiens observent la Loi sont des ébionites, des sectaires; car ils accordent de la valeur à la circoncision et à des pratiques que Jésus a supprimées (2). La logique s'accomplissait. Il était inévitable qu'une dualité, qui allait jusqu'à empêcher les chrétiens de manger ensemble, même le jour de Pâques, aboutît à un schisme complet.

A partir du milieu du IIe siècle, en effet, la haine entre les deux religions est scellée. Les tranquilles disciples de Jésus et les juifs exilés pour leur fanatisme terrestre deviennent chaque jour plus furieux les uns contre les autres. Selon les chrétiens, un peuple nouveau a été substitué à l'ancien (3). Les juifs accusent les chrétiens d'apostasie, et leur font subir une vraie persécution (4) : « Ils nous traitent en ennemis, comme s'ils étaient en guerre avec nous, nous tuant, nous torturant, quand ils le peuvent, tout comme vous faites vous-mêmes », dit Justin aux Romains (5). Les femmes qui voulaient se convertir étaient fouettées dans les synagogues, accablées de coups de pierres (6). Les juifs reprochaient aux chrétiens de ne

(1) Justin, *Dial.*, 47.
(2) Origène, *Contre Celse*, II, 1, 3.
(3) *Pasteur*, Simil. IX, 30, *Homélies* pseudo-clém., VII, 6, VIII, 15; *Récognitions*, I, 42, 50. Cf. *Barn.*, 5, 7, 13, 14, 15; Clément Romain, *Epist. I*, 29.
(4) Διωγμός. Anonyme cité par Eusèbe, *H. E.*, V, XVI, 12.
(5) Justin, *Apol. I*, 31; *Dial.*, 16, 47, 131; *Martyre de Polycarpe*, 13 (ὡς ἔθος αὐτοῖς); *Philosophumena*, IX, 12.
(6) Anonyme contre les cataphryges, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVI, 12.

plus partager les rages et les douleurs d'Israël. Les chrétiens commençaient à faire retomber sur l'ensemble de la nation juive un reproche que sûrement ni Pierre, ni Jacques, ni l'auteur de l'*Apocalypse* ne songeaient à lui adresser, celui d'avoir crucifié Jésus. La mort de Jésus avait été considérée jusque-là comme le crime de Pilate, des grands prêtres, de certains pharisiens, mais non comme le crime d'Israël tout entier. Maintenant les juifs apparaissent comme un peuple déicide, un peuple assassin des envoyés de Dieu, rebelle aux plus évidentes prophéties (1). Les chrétiens font de la non-reconstruction du temple une sorte de dogme, et regardent comme leurs plus mortels ennemis ceux qui prétendent infliger sur ce point un démenti à leurs prophéties (2). Effectivement, le temple ne se releva que par Omar, c'est-à-dire à l'heure même où le christianisme fut à son tour vaincu à Jérusalem. Quand Omar voulut qu'on lui montrât la place sacrée, il la trouva convertie par les chrétiens en un dépôt d'ordures, par haine contre les juifs (3).

Les ébionites ou nazaréens, retirés pour la plupart au delà du Jourdain, ne partageaient pas naturellement ces sentiments. Ils étaient nombreux et gagnèrent de proche en proche Panéas, tout le pays des Nabatéens, le Hauran et Moab (4). Ils restaient en rapports avec les juifs; Aquiba et les plus célèbres docteurs furent connus d'eux; Aquila était leur traducteur favori; mais la façon dont ils se trompaient sur le temps où ces deux maîtres fleurirent montre qu'ils n'avaient reçu qu'un écho vague de leur célébrité (5). Les écrivains de l'Église catholique nous parlent, du reste, de deux sortes d'ébionites, les uns conservant toutes les idées des juifs et n'attribuant à Jésus qu'une naissance ordinaire, les autres réconciliés avec saint Paul, n'admettant

(1) Justin, *Dial.*, 48.
(2) Tentatives sous Constantin et sous Julien. Jean Chrysostome, *In Jud.*, v, 1, 11; vi, 2; *Adv. opp. vit. mon.*, 1; *Contra jud. et gent.*, 16.
(3) Modjir eddîn, p. 35, 42, éd. Sauvaire, et dans les *Fundgruben des Orients*, vol. V. p. 161.
(4) Épiphane, xxx, 18.
(5) Saint Jérôme, *Ad Algas*, quaest., 10; *In Is.*, viii, 14; xxix, 20; Épiphane, haer., xv, xxxiii, 9. Cf. Grætz, V, p. 434.

la nécessité des observances que pour les israélites de sang, et reconnaissant à Jésus une naissance surnaturelle comme celle qui est racontée dans le premier chapitre de Matthieu (1). Les dogmes de l'école ébionite suivirent la même ligne de développement que ceux de l'Église catholique; peu à peu, même de ce côté, Jésus tendait à s'élever au-dessus de l'humanité (2).

Quoique exclus de Jérusalem en qualité de circoncis, les ébionites d'Orient étaient censés toujours demeurer dans la ville sainte. Les ébionites du reste du monde conçoivent encore l'Église de Jérusalem telle qu'elle était du temps de Pierre et de Jacques, comme la capitale paisible de la chrétienté (3). Jérusalem est l'universelle *kibla* du judéo-christianisme (4); les elkasaïtes qui observent cette *kibla* à la lettre ne font que symboliser les sentiments de tous. Mais une telle lutte contre l'évidence ne put durer longtemps. Bientôt le judéo-christianisme n'eut plus d'Église mère, et les traditions nazaréennes ou ébionites ne vécurent que chez les sectaires épars de la Syrie.

Haïs des juifs, presque étrangers aux Églises de saint Paul, les judéo-chrétiens s'amoindrirent de jour en jour. A l'inverse des autres Églises, toutes placées dans les grandes villes et participant de la civilisation générale, les judéo-chrétiens étaient épars dans des villages ignorés, où nul bruit du monde n'arrivait. L'épiscopat fut le fruit des grandes cités; ils n'eurent pas l'épiscopat. N'ayant ainsi aucune hiérarchie organisée, privés du lest de l'orthodoxie catholique, ballottés par tous les vents, ils se confondirent plus ou moins avec l'esséisme, l'elkasaïsme. Les croyances messianiques aboutirent, chez eux, à des théories d'anges sans fin. La théosophie et l'ascétisme des esséens firent

(1) Διττοὶ Ἐβιωναῖοι. Origène, *Contre Celse*, V, 61, 65; *In Matth.*, t. XVI, 11; Eusèbe, *H. E.*, III, XXVII, 2, 3; Épiphane, haer. XXX, 3; saint Jérôme, *In Is.*, I, 12; IX, 1.

(2) Comparez l'Évangile des Nazaréens et celui des Ebionites dans Hilgenfeld, *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 38, etc.

(3) *Homélies* pseudo-clémentines. Voir ci-après, p. 583. C'était aussi, ce semble, le point de vue où se plaçait Hégésippe. Voir *Marc-Aurèle*.

(4) L'idée de se tourner vers Jérusalem pour la prière existait déjà dans l'ancien judaïsme. *Psaume*, XXII, 2; *I Rois*, VIII, 44, 48; *Daniel*, VI, 11.

oublier les mérites de Jésus; l'abstinence de la chair et les anciens préceptes des nazirs prirent une importance exagérée (1). La littérature des ébionites, toute en hébreu, paraît avoir été faible. Seul leur vieil Évangile hébreu, ressemblant à Matthieu, conservait sa valeur. Les juifs convertis, qui ne connaissaient pas le grec (2), l'aimaient et en faisaient encore leur Évangile au IVe siècle. Leurs Actes des apôtres, au contraire, étaient plus ou moins frelatés. Les Voyages de Pierre (3), à peine indiqués dans les *Actes* canoniques, reçurent de leur imagination des développements excessifs. Ils y joignirent de misérables apocryphes attribués à des prophètes, à des apôtres, et où Jacques paraît avoir joué un rôle principal (4). La haine de Paul respirait dans tous ces écrits, dont nous retrouverons à Rome les analogues écrits en grec.

Une aussi fausse position condamnait l'ébionisme à mourir. « Voulant tenir une position intermédiaire, dit avec esprit Épiphane (5), Ebion n'a rien été, et en lui s'est accomplie cette parole : « Peu s'en faut que je n'aie eu tous les malheurs, mitoyen que je suis entre l'Église et la synagogue (6). » — « Pour avoir voulu, dit également saint Jérôme (7), être à la fois juifs et chrétiens, ils réussirent à n'être ni juifs ni chrétiens. » Ainsi se passa dans le christianisme naissant ce qui est arrivé dans presque tous les mouvements religieux. Les créateurs des mouvements de ce genre sont d'ordinaire absorbés et supprimés par ceux qui leur succèdent. Le premier siècle de l'hégire vit l'extermination des compagnons, des parents, des amis de Mahomet, de ceux en un mot qui prétendaient confisquer à leur

(1) Épiphane, haer. XXIX et XXX. Épiphane avait vécu avec ces sectaires à Éleuthéropolis et en Chypre.
(2) Eusèbe, *H. E.*, III, XXV, 5.
(3) Περίοδοι.
(4) Épiphane, haer. XXX, 6, 15, 16, 18, 23; Irénée, I, XXVI, 2; III, XI, 7; Eusèbe, *H. E.*, III, 27; VI, 27. Saint Jérôme, *In Matth.*, XXVII, 9. L'écrit de Jacques était intitulé Ἀναβαθμοὶ Ἰακώβου. Cf. *Journal asiatique*, févr.-mars 1867, p. 194.
(5) Épiphane, haer. XXX, 1.
(6) *Prov.*, V, 14, tourné en plaisanterie.
(7) *Epist. ad August.*, 89 (74), IV, 2e part., col. 623, Martianay; 97 (76), *ibid.* col. 634.

profit la révolution dont ils étaient les auteurs. Dans le mouvement franciscain, les vrais disciples de François d'Assise se trouvèrent, au bout d'une génération, des hérétiques dangereux, poursuivis par l'orthodoxie et livrés par centaines au bûcher.

C'est que l'idée, dans ces premiers jours d'une activité créatrice, procède à pas de géant; l'initiateur devient vite un rétrograde, un hérétique dans sa propre secte, un obstacle à son idée, qui veut marcher malgré lui, et qui souvent alors l'injurie, le tue. Il ne se meut plus, et tout se meut autour de lui. Les *ébionim*, pour qui avait été faite la première béatitude (Heureux les *ébionim!*) sont maintenant pour l'Église un scandale; leur pure doctrine passe pour blasphème. Certes les plaisanteries d'Origène (1), les injures d'Épiphane (2) contre les vrais fondateurs du christianisme ont quelque chose de choquant. D'un autre côté, il est bien sûr que les *ébionim* de Kokaba n'eussent pas transformé le monde. Si le christianisme fût resté une secte juive, il se fût fait un petit *Talmud*, n'eût jamais abandonné la Thora. Les parents de Jésus fussent devenus avec le temps une aristocratie religieuse intolérable et funeste à l'œuvre de Jésus. Comme presque tous les descendants des grands hommes, ils se fussent prétendus héritiers de son génie ou de sa sainteté; ils eussent traité avec dédain ceux que Jésus aurait tenus à bien meilleur titre pour sa famille spirituelle. Comme les héritiers de tel écrivain célèbre, ils eussent voulu garder pour eux ce qui avait été pensé et senti pour tous. L'humble Jésus fût devenu ainsi un principe de vanité au profit de quelques sots; les *desposyni* eussent été persuadés que c'était pour leur valoir des titres religieux et des honneurs de synagogue que leur arrière-grand-oncle avait prêché et avait été crucifié. Jésus semblait craindre ce grave malentendu; un jour, étendant la main vers ses disciples, il avait dit avec une parfaite vérité : « Voilà ma mère et mes frères. Qui-

(1) *De principiis*, IV, 22; *In Matth.*, t. XVI, 11. Cf. saint Jérôme, *In Is.*, I, 12.

(2) Épiphane, XXX, 17. Cf. saint Hilaire, *De trinitate*, VII, 3.

conque fait la volonté de mon père qui est dans le ciel, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère (1). »

L'ébionisme et le nazaréisme se continuèrent jusqu'au Ve et VIe siècle (2), dans les parties reculées de la Syrie, surtout dans la contrée au delà du Jourdain, refuge de toutes les sectes (3), ainsi que du côté d'Alep (4) et dans l'île de Chypre (5). Persécuté par les empereurs orthodoxes, il disparut dans la tourmente de l'islam. En un sens, on peut dire aussi qu'il se continua par l'islam. Oui, l'islamisme est à beaucoup d'égards la prolongation ou plutôt la revanche du nazaréisme. Le christianisme, tel que les Grecs polythéistes et métaphysiciens l'avaient fait, ne pouvait convenir aux Syriens et aux Arabes, lesquels tenaient à séparer profondément Dieu de l'homme et avaient besoin d'une plus grande simplicité religieuse. Les hérésies du IVe et du Ve siècle, ayant leur centre en Syrie, sont une espèce de protestation permanente contre les doctrines exagérées sur la trinité et l'incarnation que les Pères grecs avaient fait prévaloir. « Comment celui qui donne la vie serait-il devenu mortel? se demandait Théodoret. Celui qui a souffert, c'est un homme que Dieu a pris parmi nous. Les souffrances appartiennent à l'homme, qui est passible. C'est la forme de l'esclave qui a souffert. » — « Je ne porte pas envie au Christ, qui est devenu dieu, disait Ibas d'Edesse; car je peux devenir ce qu'il est devenu. » Et, le jour de Pâques, il osait s'exprimer ainsi : « Aujourd'hui, Jésus est devenu immortel (6). » C'est la pure doctrine ébionite ou nazaréenne (7). L'islamisme ne dit pas autre chose. Mahomet connut le christianisme par ces communautés ultra-jordaniques, opposées au concile de Nicée et aux conciles qui développèrent celui de Nicée. Les

(1) *Matth.*, XII, 48-50.
(2) Épiphane, haer. XXIX, XXX; saint Jérôme, *Epist. ad August.*, loc. cit.; *In Is.*, I, 12; VIII, 14; IX, 1; XXIX, 20. Cf. Eusèbe, *H. E.*, III, 27; saint Augustin, *In Cresconium*, ch. 31.
(3) Waddington, *Inscr. gr. de Syrie*, n° 2558.
(4) Épiphane, haer. XXIX, 7; saint Jérôme, *De viris ill.*, 3.
(5) Épiphane, haer. XXX, 18.
(6) Ms. syr. du Musée Britannique, dans Martin, *le pseudo-Synode d'Éphèse*, p. 31, 33, 34.
(7) Voir *les Évangiles*, p. 61 ss.

chrétiens sont pour lui des *nazaréens* (1). Le docétisme des musulmans a sa racine dans les mêmes sectes (2). Si l'islamisme substitue la *kibla* de la Mecque à celle de Jérusalem (3), il rend d'un autre côté les plus grands honneurs à l'emplacement du temple; la mosquée d'Omar s'élève sur la place souillée par les chrétiens. Omar travailla lui-même à enlever les ordures, et le monothéisme pur rebâtit sa forteresse sur le mont Moria (4). On dit souvent que Mahomet fut un aryen; cela n'est point exact. Mahomet fut un nazaréen, un judéo-chrétien. Le monothéisme sémitique reprit par lui ses droits et se vengea des complications mythologiques et polythéistes, que le génie grec avait introduites dans la théologie des premiers disciples de Jésus.

Il y eut un côté par lequel les ébionites hébreux eurent de l'importance dans le travail littéraire de l'Église universelle. L'étude de l'hébreu biblique. si négligée dans les Églises de Paul, continua de fleurir parmi eux. De leur sein ou du sein de sectes très voisines sortirent les célèbres traducteurs, Symmaque, Théodotion. On présente ces personnages tantôt comme des ébionites, tantôt comme des samaritains, toujours comme des prosélytes, des transfuges, des hérétiques judaïsants (5). Les controverses sur les prophéties messianiques, notamment sur l'*alma*, la prétendue vierge-mère d'Isaïe, ramenaient à l'étude du texte (6). L'Évangile hébreu et son frère, légèrement adultéré, l'Évangile de Matthieu, avec ses légendes au

(1) *Nesara*, nom des chrétiens chez tous les peuples arabes et musulmans.

(2) Voir surtout Épiphane, haer. xxx, 3. Cf. *les Évangiles*, p. 313 ss.

(3) Mahomet paraît avoir hésité pour la *kibla* entre Jérusalem, l'Orient et la Caaba de la Mecque.

(4) Théophane, *Chronogr.*, p. 281, Paris; Eutychius, *Ann.*, II, p. 284 ss, 364. Oxford; Guillaume de Tyr, I, 2; VIII, 3; Modjir eddîn, p. 35, 42, éd. Sauvaire. et dans les *Fundgruben des Orients*, V, p. 161, 162. Il paraît qu'Abdelmélik, en bâtissant la mosquée, eut l'idée de l'opposer comme lieu de pèlerinage central à la Mecque.

(5) Irénée, III, xxi, 1; Eusèbe, *H. E.*, VI, 17; *Démonstr. évang.*, VII, 1; Théodoret, *Haer. fab.*, II, 1, 2; saint Jérôme, *De viris ill.*, 54; *Epist.* 89 (74), *ad August*, Praef. *In Dan.*, *In Esdram*, *In Job*; *In Habacuc*, III; *In Ruf.*, II, col. 423 ss, Martianay; Épiphane, *De mensuris*, 16, 17; *Synopse* d'Athanase, 77, Opp., II, p. 203; Assémani, *Bibl. or.*, II, 278 ss; III, 1re partie, 17. Selon d'autres données, cependant (Épiphane, *De mensuris*, 17), Théodotion viendrait de l'école de Marcion.

(6) Irénée, III, xxi, 1.

début et ses généalogies, étaient un autre objet de polémique (1). Symmaque surtout paraît avoir été dans ces Églises lointaines un docteur universellement respecté (2).

C'est dans des conditions peu différentes de celles qui viennent d'être décrites que se fit aussi, à ce qu'il semble, la version syriaque, dite *Peschito*, de l'Ancien Testament. Selon les uns, elle aurait eu des juifs pour auteurs; selon d'autres, des judéo-chrétiens; ce qu'il y a de certain, c'est que des juifs y collaborèrent, puisqu'elle vient directement de l'hébreu (3) et qu'elle offre de remarquables parallélismes avec les Targums. Cette version fut exécutée, selon toutes les apparences, à Édesse. Plus tard, quand le christianisme domina dans ces contrées, on traduisit les écrits du Nouveau Testament dans un dialecte tout à fait analogue à celui de l'ancienne *Peschito*.

Cette école d'hébraïsants chrétiens ne se prolongea pas au delà du IIe siècle. L'orthodoxie des Églises helléniques se montra toujours en défiance contre la *vérité hébraïque;* la piété n'inspirait pas le désir de la consulter; l'étude de l'hébreu était entourée pour un non-juif de difficultés presque insurmontables. Origène, Dorothée d'Antioche, saint Jérôme furent des exceptions. Même les juifs vivant dans les pays grecs ou latins négligeaient fort le vieux texte. Rabbi Meïr, obligé de se rendre en Asie, ne trouve pas chez les habitants un *Livre d'Esther* en hébreu; il le leur écrit de mémoire, afin de pouvoir en faire lecture dans la synagogue, le jour de *purim* (4). Il est certain que, sans les juifs d'Orient, le texte hébreu de la Bible se fût perdu. En nous conservant ce document inappréciable du vieux monde sémitique, les juifs ont rendu à l'esprit humain un service égal à celui qu'ont rendu les brahmanes en conservant les Védas.

(1) Eusèbe, *H. E.*, VI, 17; saint Jérôme, *De viris ill.*, 54; Pallade, *Hist. Laus.*, ch. 147.

(2) Eusèbe, *H. E.*, VI, 17; saint Augustin, *In Cresconium*, I, 31; l'Ambrosiastre, *Comment. sur Gal.*, prologue, init.

(3) Les traducteurs syriens eurent même entre les mains des originaux hébreux maintenant perdus, par exemple le texte hébreu de la *Sagesse* de Jésus, fils de Sirach (notez surtout XLIX, 11).

(4) Tosiphta, *Megilla*, ch. II.

CHAPITRE XV

ANTONIN LE PIEUX

Adrien rentra dans Rome, qu'il ne quitta plus, en l'an 135. La civilisation romaine venait d'exterminer un de ses plus dangereux ennemis, le judaïsme. Elle triomphait. De toutes parts, la paix, le respect des peuples, les barbares en apparence soumis, les maximes les plus douces de gouvernement introduites et pratiquées. Trajan avait eu définitivement raison de croire qu'on peut gouverner les hommes en les traitant avec civilité. L'idée de l'État, non seulement tutélaire, mais bienveillant, s'enracinait fortement. La conduite privée d'Adrien donnait lieu à de graves reproches; son caractère se pervertissait, à mesure que sa santé s'altérait; mais les peuples ne s'en apercevaient pas. Une splendeur et un bien-être sans exemple, enveloppant tout comme d'une brillante auréole, dissimulaient les parties défectueuses de l'organisation sociale. A vrai dire, ces parties défectueuses étaient susceptibles d'être corrigées. La porte était ouverte à tous les progrès. La philosophie stoïcienne pénétrait la législation, y introduisait l'idée des droits de l'homme, de l'égalité civile, de l'uniformité d'administration provinciale. Les privilèges de l'aristocratie romaine disparaissaient de jour en jour. Les chefs de la société croyaient au progrès, y travaillaient. C'étaient des philosophes, des philanthropes, voulant sans utopie la plus grande application possible de la raison aux choses humaines. Cela valait bien mieux que la fanatique et inapplicable Thora, bonne tout au plus pour un très petit peuple. On avait lieu d'être content de vivre, et, derrière cette belle géné-

ration d'hommes d'État, on en apercevait une autre plus sage, plus sérieuse, plus honnête encore.

Adrien s'amusait, et il en avait le droit. Son esprit curieux et actif rêvait toutes les chimères à la fois; mais son jugement n'était pas assez sûr pour le préserver des fautes de goût. Il faisait construire, au pied des montagnes de Tibur, une villa qui était comme l'album de ses voyages et le pandémonium de la célébrité. On eût dit la foire bruyante et un peu heurtée d'un monde près de mourir. Tout y était : du faux égyptien, du faux grec, le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le Pécile, le Canope, l'Alphée, la vallée de Tempé, les Champs Élysées, le Tartare, des temples, des bibliothèques, des théâtres, un hippodrome, une naumachie, un gymnase, des thermes. Lieu étrange, attachant néanmoins! Car c'est le dernier endroit où l'on se soit amusé, où des gens d'esprit se soient endormis au vain bruit de « l'Achéron avare ». A Rome, le grand souci du fantasque empereur était ce tombeau insensé, mausolée immense, où Babylone était vaincue, et qui, dépouillé de ses ornements, a été la citadelle de la Rome papale. Ses constructions couvraient le monde; les athénées qu'il fondait, les encouragements qu'il prodiguait aux lettres, aux beaux-arts, les immunités qu'il accordait aux professeurs, réjouissaient le cœur de tous les lettrés (1). Malheureusement la superstition, la bizarrerie, la cruauté, prenaient de plus en plus le dessus chez lui à mesure que ses forces physiques l'abandonnaient. Il s'était bâti un Élysée pour n'y pas croire, un enfer pour en rire, une salle des Philosophes pour railler les philosophes, un Canope pour montrer les impostures des prêtres et se rappeler les folles fêtes de l'Égypte, qui l'avaient tant fait rire. Maintenant tout lui paraissait creux et vide; rien ne le soutenait plus.

Peut-être faut-il attribuer aux caprices et aux désordres de ses derniers mois quelques martyres qui eurent lieu sous son règne, et dont on ne voit pas bien le motif. Télesphore était alors chef de l'Église de Rome; il mourut en

(1) Digeste, XXVII, tit. 1, l. 6.

confessant le Christ, et passa au nombre des gloires de la foi (1).

La mort du césar amateur fut triste et sans dignité, car aucun sentiment moral vraiment élevé ne l'animait. Le monde néanmoins perdit en lui un puissant soutien. Les juifs seuls triomphèrent des angoisses de ses derniers moments. Il fut d'usage chez eux de ne le nommer qu'en ajoutant après son nom : « Que Dieu lui broie la jambe (2) ! » Il aima sincèrement la civilisation, et comprit bien ce qu'elle pouvait être de son temps. La littérature et l'art antiques finissent avec lui. Il fut le dernier empereur qui crut à la gloire (3), comme Ælius Verus fut le dernier homme qui sut goûter les plaisirs délicats (4). Les choses humaines sont si frivoles, qu'il y faut faire une part au brillant, à l'éclat. Un monde ne tient pas sans cela; Louis XIV le savait; on a vécu, on vit encore de son soleil en cuivre doré. Adrien, à sa manière, marqua un sommet, après lequel commença une descente rapide. Certes Antonin et Marc-Aurèle le surpassèrent infiniment en vertu; mais sous eux le monde s'attriste, perd sa gaieté, s'encapuchonne, se fait chrétien (5); la superstition augmente (6). L'art d'Adrien, bien qu'il ait son ver rongeur, tient encore aux principes; c'est un art habile et savant; puis la décadence se produit avec une force irrésistible. La société antique s'aperçoit que tout est vain; or, le jour où l'on fait cette découverte, on est près de mourir. Les deux sages accomplis qui vont régner sont deux ascètes à leur manière. Lucius Verus, Faustine vont être les survivants déclassés de l'élé-

(1) Irénée, III, III, 3. (La *Chronique* d'Eusèbe et toutes les chronologies pontificales placent le commencement de Hygin, successeur de Télesphore, vers 138 ou 139). Les autres Actes de martyrs se rapportant à ce temps sont sans valeur. L'inscription de *Marius adolescens*, Boldetti, *Osserv.*, p. 233; Mabillon, *Iter ital.*, p. 138; Greppo, *Trois mém.*, p. 242, est fausse. Tout ce qu'on a fait pour donner de la solidité au martyre de saint Quirinus est entièrement gratuit. Les *Actes de sainte Symphorose* sont une imitation des *Macchabées*.

(2) *Livre de Josué* (samaritain), ch. 48, et dans les Talmuds.

(3) Marc-Aurèle, *Pensées*, X, 27. Cf. IX, 29.

(4) Spartien, *Ælius*, 5.

(5) « *Homo tristis et integer..... homo sanctus..... sanctus gravisque..... vir severissimus.....* » Capitolin, *Ant. Pius*, 1, 4.

(6) Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 3, 9.

gance antique. C'est vraiment à cette date que le monde dit adieu à la joie, traite les muses de séductrices, ne veut plus entendre parler que de ce qui entretient sa mélancolie, se change en un vaste hôpital.

Antonin fut un saint Louis pour le cœur et l'honnêteté, avec bien plus de jugement et de portée d'esprit. C'est le plus parfait souverain qui ait jamais régné. Il fut même supérieur à Marc-Aurèle, puisque les reproches de faiblesse qu'on peut adresser à ce dernier ne sauraient s'appliquer à lui (1). Énumérer ses vertus, c'est énumérer les qualités dont l'homme accompli est susceptible. Tout le monde salua en lui une incarnation du mythique Numa Pompilius (2). Ce fut le plus constitutionnel des souverains; avec cela, simple, économe, tout occupé de bonnes œuvres (3) et de travaux publics, éloigné des excès, exempt de rhétorique et de toute affectation d'esprit. Par lui, la philosophie arriva vraiment au pouvoir; les philosophes furent partout richement pensionnés (4); son entourage était déjà tout composé d'ascètes, et la direction générale de l'éducation de Marc-Aurèle fut son ouvrage (5).

Aussi l'idéal du monde semblait atteint; la sagesse régnait; le monde, pendant vingt-trois ans, fut gouverné par un père (6). L'affectation, le faux goût de la littérature tombaient; on devenait simple (7); l'instruction publique fut l'objet d'une vive sollicitude (8). Tout le monde s'améliorait; des lois excellentes, surtout en faveur des esclaves, furent portées (9); le soulagement de ceux qui souffrent devenait le souci universel. Les prédicateurs de morale

(1) Il dissimula toujours ses douleurs privées. « *Cum animi dolore compressit.* » Julius Capitolin, *Ant. Pius*, 3.

(2) Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 13.

(3) *Puellae faustinianae*, Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 8; médaille. *Pueri alimentarii*, inscriptions et médailles. Desjardins, *De tab. alim.*, p. 29; Duruy, *Histoire des Romains*, IV, p. 435, note 1.

(4) Jules Capitolin. *Ant. Pius*, 11.

(5) Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 10; Lucien, *Demonax*, 34.

(6) Aurelius Victor, *Epitome*, 15; Pausanias, VIII, XLIII, 5.

(7) Voir, dans les *Pensées* de Marc-Aurèle, les nombreux passages où il met en opposition les rhéteurs du temps d'Adrien et les philosophes qui les ont remplacés. Lire, en particulier, tout le livre premier.

(8) Digeste, XXVII, 1, 6; Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 11.

(9) *Instit.*, I, VIII, 2

philosophique dépassaient même les succès de Dion Chrysostome (1); la recherche des applaudissements frivoles était l'écueil qu'ils avaient à éviter (2). A la cruelle aristocratie romaine se substituait une aristocratie provinciale de gens honnêtes, voulant le bien. La force et la hauteur du monde antique se perdaient; on devenait bon, doux, patient, humain. Comme il arrive toujours, les idées socialistes profitaient de cette largeur d'idées et faisaient leur apparition (3); mais le bon sens général et la force de l'ordre établi les empêchaient de devenir un mal public.

La similitude de ces aspirations avec celles du christianisme était frappante. Mais une différence profonde séparait les deux écoles et devait les rendre ennemies. Par son espérance d'une prochaine fin du monde, par les vœux mal dissimulés qu'il formait pour la ruine de la société antique, le christianisme était, au sein de l'empire bienfaisant des Antonins, un démolisseur qu'il fallait combattre. Toujours pessimiste, intarissable en lugubres prophéties (4), le chrétien, loin de servir au progrès rationnel, s'en montrait dédaigneux. Les docteurs catholiques regardaient presque tous la guerre entre l'empire et l'Église comme nécessaire, comme le dernier acte de la lutte de Dieu et de Satan; ils affirmaient hardiment que la persécution durerait jusqu'à la fin des temps (5). L'idée d'un empire chrétien, bien qu'elle se présente quelquefois à leur esprit (6), leur semble une contradiction et une impossibilité (7).

Pendant que le monde se reprenait à vivre, les juifs et les chrétiens s'obstinaient plus que jamais à vouloir qu'il fût à sa dernière heure. Nous avons vu le faux Baruch s'épuiser en annonces vagues. La sibylle judéo-chrétienne,

(1) Arrien, *Dissert. Epict.*, III, XXIII, 19. Cf. Galien, *Therap. meth.*, XIII, 15; Origène, *Contre Celse*, III, 50.

(2) Arrien, III, XXII entier. Comp. I, XXI.

(3) Lucien, *Epistolae saturnales*, en entier.

(4) *Oracles sibyllins*, à chaque page. « *Christiani, Samaritae et quibus praesentia semper cum enormi libertate displiceant.* » Vopiscus, *Saturninus*, 7. Voir aussi le *Philopatris*, en se rappelant que ce petit écrit est postérieur au temps où nous sommes.

(5) Justin, *Dial.*, 39.

(6) Voir ci-après, p. 571-572, 663.

(7) Tertullien. *Apol.*, 21.

pendant tout ce temps, ne cessait de tonner (1). La splendeur toujours croissante de Rome était un sanglant outrage à la vérité divine, aux prophètes, aux saints. Aussi s'appliquait-on à nier effrontément la félicité du siècle. Tous les fléaux naturels, qui continuaient d'être assez nombreux (2), étaient présentés comme des signes d'une colère implacable (3). Les tremblements de terre d'Asie, passés et actuels (4), étaient exploités dans le sens des plus sinistres terreurs. Ces calamités, au dire des fanatiques, n'avaient qu'une seule cause, la destruction du temple de Jérusalem (5). Rome courtisane s'est livrée à mille amants qui l'ont enivrée; à son tour, elle sera esclave. L'Italie, ensanglantée de guerres civiles, deviendra un repaire de bêtes féroces (6). Les nouveaux prophètes employaient, pour exprimer la ruine de Rome, presque les images mêmes qui avaient servi au Voyant de 69 pour peindre sa sombre fureur (7).

Il était difficile à une société de supporter sans réponse de telles attaques. Les livres sibyllins qui les contenaient, ceux qu'on attribuait au prétendu Hystaspe, et qui annonçaient la destruction de l'empire (8), furent condamnés par l'autorité romaine, et il y eut peine de mort contre ceux qui les posséderaient ou les liraient (9). La recherche

(1) On peut rapporter à ces temps certains morceaux du paragraphe 3 du livre III de *Carmina sibyllina*. Minucius Félix, 11 : « *Mundo cum sideribus suis minantur incendium.* »

(2) Les tremblements de terre et les fléaux naturels continuaient d'être très fréquents, depuis l'effroyable tremblement de terre qui bouleversa Antioche et tout l'Amanus en 115. Voir Dion Cassius (Xiphilin), LXX, 4; LXXI, 32; Eusèbe, *Chron.*, ann. 6 et 11 d'Adrien; Spartien, *Adrien*, 21; Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 89; Aurelius Victor, *Epitome*, 16; Eutrope, VIII, 13; faux rescrit d'Antonin, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, 13; *Chronique d'Alexandrie*, an 128, etc.; Ælius Aristide, III, p. CXIII, CXLVI, éd. Dindorf; *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, nouv. série, t. XXVI, 1re partie, p. 242-245, 267-268; Tillemont, *Hist. des emp.*, II, Marc-Aurèle, art 24; Antonin, art. 6, index, p. 623; *Mém.*, II, p. 383; *Corpus inscr. gr.*, nº 1104.

(3) *Carm. sibyll.*, III, 334-338.

(4) *Carm. sibyll.*, v. 341 ss, 471-473.

(5) *Carm. sibyll.*, v. 328 ss.

(6) *Carm. sibyll.*, v. 350-362; 464-469. Comp. IV, 145-149.

(7) *Carm. sibyll.*, III, 324 ss.

(8) Lactance, *Div. inst.*, VIII, 15.

(9) Justin, *Apol. I*, 44. Celse place les sibyllistes à côté des sectes gnostiques les plus mal famées. Dans Origène, V, 61.

inquiète de l'avenir était, à l'époque impériale, un délit; presque toujours, en effet, sous ces vaines curiosités se cachaient le désir des révolutions et l'excitation à l'assassinat (1).

Certes, il eût été digne du sage empereur qui introduisit tant de réformes pleines d'humanité de mépriser des intempérances d'imagination sans portée véritable, et d'abroger les dures lois que le despotisme romain faisait peser sur la liberté des cultes et la liberté d'association; mais personne évidemment n'y pensa autour de lui, pas plus qu'autour de Marc-Aurèle. Le libre penseur peut seul être tout à fait tolérant; or Antonin observait et maintenait scrupuleusement les cérémonies du culte romain (2). La politique de ses prédécesseurs avait été constante à cet égard. Ils avaient vu dans le christianisme une secte secrète, antisociale, rêvant le renversement de l'empire; comme tous les hommes attachés aux vieux principes romains, ils crurent à la nécessité de le réprimer. Il n'était pas besoin pour cela d'édits spéciaux : les lois contre les *coetus illiciti*, les *illicita collegia*, étaient nombreuses. Les chrétiens tombaient de la manière la plus formelle sous le coup de ces lois. Il faut observer, d'abord, que le véritable esprit de liberté comme nous l'entendons n'était alors compris de personne, et que le christianisme, quand il fut le maître, ne le pratiqua pas mieux que les empereurs païens; en second lieu, que l'abrogation de la loi des sociétés illicites eût probablement été, en effet, la ruine de l'empire, fondé essentiellement sur ce principe que l'État ne doit admettre en son sein aucune société différente de lui. Le principe était mauvais, selon nos idées; il est bien certain, du moins, que c'était la pierre angulaire de la constitution romaine. On aurait cru les bases de l'empire ébranlées, si l'on se fût relâché de ces lois répressives, que l'on tenait pour des conditions essentielles de la solidité de l'État.

Les chrétiens semblèrent le comprendre. Loin d'en

(1) Jules Capitolin, *Marc-Aurèle*, 13; Lucien, *Alexander*, 32; Tertullien, *Apol.*, 35. Cf. Spartien, *Adrien*, 2; Vopiscus, *Aurélien*, 19, 20; *Florien*, 16, 17.
(2) Jules Capitolin, *Ant. Pius*, 13; Pausanias, VIII, XLIII, 5; Orelli, 844.

vouloir personnellement à Antonin, ils le regardèrent plutôt comme ayant adouci leur sort (1). Un fait infiniment honorable pour ce souverain est que le principal avocat du christianisme osa s'adresser à lui avec une pleine confiance, pour obtenir le redressement d'une situation légale qu'il trouvait avec raison injuste et messéante en un règne si heureux (2). On alla plus loin, et, sans doute dans les premières années de Marc-Aurèle, on fabriqua sous le nom d'Antonin différents rescrits censés adressés aux Larisséens, aux Thessaloniciens, aux Athéniens, à tous les Grecs, aux états d'Asie, et tellement favorables à l'Église, que, si Antonin les eût réellement contresignés, il eût été bien inconséquent en ne se faisant pas chrétien (3). Ces pièces ne prouvent qu'une seule chose, l'opinion que les chrétiens avaient gardée de l'excellent empereur. Envers les juifs, qui ne menaçaient plus l'empire, Antonin se montra non moins bienveillant. Les lois défendant la circoncision, qui avaient été la conséquence de la révolte de Bar-Coziba, furent abrogées dans ce qu'elles avaient de vexatoire. Le juif put librement circoncire ses fils; mais, s'il pratiquait l'opération sur un non-juif, sa peine était celle de la castration, c'est-à-dire la peine de mort (4). Quant à la juridiction civile à l'intérieur de la communauté, elle paraît n'avoir été rendue aux israélites que plus tard (5).

Telle était la rigueur de l'ordre légal établi, telle était l'effervescence populaire contre les chrétiens, que, même sous ce règne, on a le regret de trouver beaucoup de martyrs. Polycarpe et Justin sont les plus illustres; ils ne

(1) Justin, *Apol. I*, init.; Méliton (Eusèbe, *H. E.*, IV, 26); Tertullien, *Apol.*, 5; Xiphilin, LXX, 3. Cf. Eusèbe, *H. E.*, VI, ch. XII, XIII, XXVI; Orose, VII, 14; Sulpice Sévère, II, 46.

(2) Comparez le cri du cynique idéal d'Épictète : Ὦ Καῖσαρ, ἐν τῇ σῇ εἰρήνῃ, οἷα πάσχω, Arrien. III, XXII, 55.

(3) Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 10. Une de ces pièces fausses nous a été conservée par Eusèbe (IV, ch. XIII). C'est une lettre prétendue de l'an 152, adressée au κοινὸν Ἀσίας. On l'a mise à la suite de la première apologie de saint Justin (§ 70). Peut-être la pièce à laquelle Méliton fait allusion était-elle d'une autre nature et authentique.

(4) Digeste, XLVIII, VIII, 11. Cf. Digeste, L, II, 3, § 3; Paul, *Sentent.*, V, XXII, § 3 et 4; Calendrier juif, 28 adar. Voir Grætz, IV, p. 185 ss et ci-dessus, p. 531, 538.

(5) Derenbourg, *Mélanges*, p. 171, note 3.

furent pas les seuls. L'Asie Mineure fut ensanglantée de meurtres juridiques très nombreux, tous provoqués par des émeutes; nous verrons le montanisme (1) naître comme une hallucination de cette ivresse du martyre. A Rome, le livre du faux Hermas nous apparaîtra comme sortant d'un bain de sang (2). La préoccupation du martyre, les questions relatives aux renégats ou à ceux qui avaient montré quelque faiblesse, remplissent le livre tout entier (3). Justin (4) nous décrit à chaque page les chrétiens comme des victimes qui n'attendent que la mort; leur nom seul, comme du temps de Pline, est un crime. « Juifs et païens nous persécutent de tous les côtés; ils nous privent de nos biens et ne nous laissent la vie que quand ils ne peuvent nous l'ôter. On nous coupe la tête, on nous attache à des croix, on nous expose aux bêtes, on nous tourmente par les chaînes, par le feu, par les supplices les plus horribles. Mais plus on nous fait souffrir de maux, plus on voit se multiplier le nombre des fidèles. Le vigneron taille sa vigne pour la faire repousser, il en ôte les branches qui ont porté du fruit pour lui en faire jeter d'autres plus vigoureuses et plus fécondes; il arrive la même chose au peuple de Dieu, qui est comme une vigne fertile, plantée de sa main et de celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ (5). »

(1) Eusèbe, *H. E.*, IV, 12, 13.
(2) Comp. *II Clem.*, 4, 5, 7, 10, 17.
(3) Voir surtout Sim. IX, 28, etc.
(4) Voir, par exemple, *Apol. I*, 39; *Dial.*, 39, 110, 131; *Apol. II*, 12. Comparez Lucien, *Pérégrinus*, 12. 13.
(5) Justin, *Dial.*, 110.

CHAPITRE XVI

LES CHRÉTIENS ET L'OPINION PUBLIQUE

Pour être juste, il faut se représenter les préjugés où vivait fatalement le public d'alors. On connaissait extrêmement mal le christianisme (1). Le bas peuple n'aime pas qu'on se distingue, qu'on vive à part de lui, qu'on soit plus puritain que lui, qu'on s'abstienne de ses fêtes, de ses usages. Quand on se cache, il suppose toujours qu'on a quelque chose à cacher. De tout temps, les cultes secrets ont provoqué certaines calomnies, toujours les mêmes (2). Le mystère dont ils s'entourent fait croire à des débauches contre nature, à des infanticides, à des incestes, même à l'anthropophagie (3). On est tenté d'y voir une camorre organisée contre les lois. La délation avait, d'ailleurs, dans le droit antique, malgré les efforts des bons empereurs, une importance qu'heureusement elle n'a plus (4). De là un type de libelles en quelque sorte rédigés d'avance (5), et auxquels aucun chrétien n'échappait.

Tout était faux assurément dans ces rumeurs popu-

(1) Justin, *Apol. II*, 3.

(2) Cela se vit déjà, lors de la proscription des bacchanales. Tite-Live, XXXIX, 8. Voir la façon dont Lucien présente le culte d'Abonotique, *Alexander*, 39 ss. Les calomnies dont le culte juif était l'objet au moyen âge, et qui, dans certains pays, n'ont pas encore disparu, se rattachent au même ordre d'idées.

(3) Juvénal, XV, 11 ss.

(4) Rescrits de Trajan et d'Adrien; Justin, *Apol. I*, 7; Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 5.

(5) Justin, *Apol. I*, 26; *Apol. II*, 12, 13, 14; *Dial.*, 10, 17, 108; Athénagore, 3; Minucius Félix, 9 (d'après Fronton), 10, 30, 31 (d'après Fronton); Tertullien, *Apol.*, 2, 4, 7, 8, 39; *Ad nationes*, I, 7, 16; *Ad uxorem*, II, 4; Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 14, 26, 52; Apulée, *Métamorphoses*, IX, p. 620-621, Ruhnkenius.

laires; des faits mal compris semblaient pourtant y donner du corps. Certaines enquêtes avaient tourné au détriment des inculpés. Les apologistes ne le nient pas; le respect de la chose jugée les arrête (1); mais ils rejettent le mal sur les sectes dissidentes, et ils demandent qu'on n'étende pas à tous le délit de quelques-uns. Les réunions nocturnes, les signes de reconnaissance, certains symboles bizarres, tout ce qui tenait au mystère de l'eucharistie, les phrases sacramentelles sur la chair et le sang du Christ excitaient le soupçon. Ce pain que la femme chrétienne goûtait en cachette avant chaque repas devait paraître un philtre. Une foule de pratiques semblaient des indices du crime de magie, lequel était puni de mort (2). L'habitude des fidèles de s'appeler entre eux frères et sœurs (3), et surtout le baiser sacré (4), le baiser de paix qui se donnait, sans distinction de sexe, au moment le plus solennel de l'assemblée, devaient provoquer les plus fâcheuses interprétations dans l'esprit d'un public incapable de comprendre cet âge d'or de pureté. L'idée de conciliabules où toutes les privautés, toutes les promiscuités étaient permises, sortait naturellement de pareils faits, dénaturés par la malveillance et le sarcasme (5).

L'accusation d'athéisme était encore plus redoutable (6). Elle entraînait la peine de mort comme le parricide (7) et elle ameutait à la fois toutes les superstitions. L'aversion non dissimulée des chrétiens pour les temples, les statues, les autels, amenait sans cesse des incidents (8). Il n'y avait pas un fléau, pas un tremblement de terre, dont on ne les

(1) Justin, *Apol. I*, 7. Comparez le passage de Basilide sur le martyre, où il soutient que ceux qui souffrent ὅτι χριστιανοι πεφυκότες, auraient presque toujours mérité de souffrir ὡς ὁ μοιχὸς ἢ ὁ φονεύς (dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 12).

(2) Minucius Félix, 8, 9; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 4. Voir Le Blant, *Sur l'accusation de magie* (*Mém. de la Soc. des antiquaires*, t. XXXI).

(3) Minucius Félix, 9; Athénagore, *Leg.*, 32. Les cyniques avaient la même habitude. Arrien, *Dissert. Epict.*, III, XXII, 81.

(4) Athénagore, l. c.; Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, 11, p. 110-111.

(5) Celse, dans Origène, I, 1 ss; III, 55. Cf. *Saint Paul*, p. 894.

(6) Justin, *Apol. II*, 3; Athénagore, ch. 4 ss; *Actes de saint Polycarpe*, ci-après p. 662, faux rescrit de Marc-Aurèle, à la suite de saint Justin.

(7) Lucien, *Pérégrinus*, 21.

(8) Origène, *Contre Celse*, VII, 62; VIII, 17 ss.

rendît responsables (1). Tous les sacrilèges, les incendies de temples, leur étaient attribués (2). Les chrétiens et les épicuriens étaient à cet égard confondus, et leur présence secrète dans une ville était un épouvantail, qu'on agitait pour soulever la foule (3). Le bas peuple était ainsi le foyer de la haine contre les chrétiens. Ce que les actes authentiques des martyrs traitent avec le plus de mépris et comme le pire ennemi des saints, c'est la canaille des grandes cités. Les fidèles ne s'envisagent jamais comme des gens du peuple; ils semblent former dans les villes une petite bourgeoisie honnête (4), très respectueuse pour l'autorité, très disposée à s'entendre avec elle. Se défendre devant le peuple paraît aux évêques une honte; c'est avec les autorités seules qu'ils veulent argumenter (5). Comme on sent bien que, le jour où le gouvernement se relâchera de ses rigueurs, le christianisme et lui s'entendront vite! Comme il est visible que le christianisme sera enchanté d'être la religion du gouvernement!

Chose singulière! la seule partie de la société païenne avec laquelle les chrétiens eussent quelque analogie d'opinion était le groupe des épicuriens. Le nom d'athées était également attribué aux disciples de Jésus et à ceux d'Épicure. Ils avaient, en effet, pour trait commun de nier, par des raisons fort différentes il est vrai, le surnaturel puéril, les merveilles ridicules auxquelles croyait le peuple (6). Les épicuriens y voyaient des supercheries de prêtres; les chrétiens des supercheries du démon. Ce qui aggravait le cas des chrétiens, c'est qu'on les supposait capables par leurs exorcismes de faire cesser les prodiges locaux et d'imposer silence aux oracles qui faisaient la fortune et la

(1) Eusèbe, IV, 13. Cf. *Homélies* pseudo-clém., VII, 9 ss.
(2) Ælius Aristide, *Eleusinius*, I, p. 423, Dindorf.
(3) Lucien, *Alexander*, 25.
(4) *Actes de Polycarpe et des martyrs de Lyon*, Cf. Eusèbe, *H. E.*, III, 33; IV, 9.
(5) *Martyre de Polycarpe*, 10. Cf. Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 6.
(6) Lucien, *Alexander*, 25, 38, 43, 44-45, 46, 47, 61; Ælius Aristide, II, p. 401 ss, Dindorf (Bernays, *Lucian und die Kyniker*, p. 38-39, 100 ss), Κοινοὶ τῶν θεῶν πολέμιοι. Aristide, I, 423.

célébrité d'une ville, d'un pays (1). Quand Alexandre d'Abonotique voit ses fraudes percées à jour : « Ce n'est pas surprenant, dit-il, le Pont est plein d'athées et de chrétiens ! » Cela effraye le peuple et rend à l'imposteur un moment de popularité. Il brûle les livres d'Épicure, et il ordonne de lapider les partisans des deux sectes. Amastris, ville chrétienne (2) et épicurienne, lui était particulièrement odieuse. Au début de ses mystères, on criait : « S'il y a ici quelque athée, quelque chrétien, quelque épicurien, qu'il sorte ! » Lui-même disait : « A la porte les chrétiens ! » La foule répondait : « A la porte les épicuriens (3) ! » Le nom d'épicurien, dans les pays superstitieux, était synonyme de maudit. Comme celui de chrétien, il faisait courir risque de la vie, ou du moins mettait un homme au ban de la société (4).

Les chrétiens se servaient des arguments des libres penseurs, des incrédules, pour tourner en dérision les croyances populaires et combattre le fatalisme (5). Les oracles étaient l'objet des railleries de tous les gens d'esprit et de bon sens; les chrétiens applaudissaient à ces persiflages (6). Un fait curieux est celui de cet Œnomaüs de Gadare, philosophe cynique, qui, ayant été trompé par un faux oracle, se prit de mauvaise humeur et se vengea par un livre intitulé : *les Fourbes dévoilés*, où il ridiculisait agréablement comme une imposture la superstition dont un moment il avait été dupe. Ce livre fut accueilli avec empressement par les chrétiens et par les juifs. Eusèbe l'a inséré tout entier dans sa *Préparation évangélique* (7),

(1) Fait d'Astyrius à Panéas, Eusèbe, *H. E.*, VII, 17; épisode du corps de saint Babylas à Daphné, sous Julien (Rufin, Sozomène, Théodoret). Cf. Arnobe, I, 45; Lactance, *De mort. persecut.*, 10; Eusèbe, *Vita Const.*, II, 50-51.

(2) Voir *les Évangiles*, p. 322.

(3) Lucien, *Alexander*, 38.

(4) Lucien, *Alexander*, 45, 46, 47; Apulée, *Apol.*, entière. Voir surtout les fragments des traités d'Élien, sur la Providence et sur les Apparitions divines, fragm., 10. 80, éd. Hercher.

(5) Voir, en particulier, Minucius Félix, Firmicus Maternus, Arnobe Comp. le *Misopogon* de Julien, p. 89, 90, 95.

(6) Minucius Félix, 26 ss.

(7) Eusèbe, *Praep. evang.*, V, 18, 36; VI, 6, 7; *Chronique*, an 3 d'Adrien; Théodoret, *De cura graec. aff.*, serm. VI, p. 561, 562; X, p. 631; Tillemont, *Hist. des emp.*, II, p. 279; *Fragm. philos. graec.* (Mullach), II, p. 359 ss.

et les juifs paraissent avoir mis l'auteur sur le même pied que Balaam, dans la classe des apologistes involontaires d'Israël et des apôtres parmi les païens (1).

Les chrétiens et les stoïciens, en réalité beaucoup plus ressemblants entre eux que les chrétiens et les épicuriens, ne sont jamais comparés, jamais confondus (2). Les stoïciens n'affichaient pas de marques de dédain pour le culte public. Le courage des martyrs chrétiens leur paraissait une folle obstination, une affectation d'héroïsme tragique, un parti pris de mourir qui ne méritait que le blâme (3). Ces troupes d'affolés d'Asie, qui venaient demander la mort, les irritaient (4). Ils les confondaient avec ces cyniques, vains et orgueilleux, qui recherchaient des morts théâtrales et se brûlaient vifs pour faire parler d'eux (5).

Certes, il y avait plus d'une ressemblance extérieure entre le philosophe chrétien et le cynique : vêtement austère, perpétuelle déclamation contre le siècle, vie détachée, résistance ouverte aux autorités. Les cyniques, outre un costume analogue à celui des moines mendiants du moyen âge, avaient une certaine organisation, des novices, des supérieurs (6). C'étaient des professeurs publics de vertu, des censeurs, des évêques, « des anges des dieux », à leur manière; on leur attribuait une vocation pastorale, une mission du ciel pour prêcher et donner des conseils, mission exigeant le célibat et un parfait renoncement (7). Chrétiens et cyniques excitaient chez les esprits modérés la même

(1) Bereschith rabba, ch. 65; *Schemoth* rabba, ch. 13; *Ruth* rabba, 1, 8; *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 3 *a; Chagiga*, 15 *b*. Cf. Grætz, IV, p. 192, 469-470.

(2) C'est bien plus tard que le *Manuel* d'Épictète fut adopté par les moines chrétiens.

(3) Arrien, *Dissert. Epict.*, IV, VII, 6 (comp. II, IX, 20-21); Marc-Aurèle, XI, 3 (voir cependant *les Apôtres*, p. 677). Comp. *moriendi contemptus*, Tacite, V, 5; Tertullien, *De spectaculis*, 1; *Ad nationes*, I, 17, 18; *De patientia*, 2; Minucius Félix, 8; *Épître à Diognète*, 1; Lucien, *Pérégrinus*, 13 (voir ci-après, p. 666).

(4) Tertullien, *Ad Scap.*, 5; Justin, *Apol. II*, 4.

(5) Voir surtout la *Mort de Pérégrinus* de Lucien. Ci-après, p. 666 ss

(6) Lucien, *Pérégrinus*, 15, 36, 44. Comparez τὰ τελη τῶν κυνῶν (36) à οἱ ἐν τέλει χριστιανῶν (12), signifiant le clergé.

(7) Lire le très curieux chapitre d'Épictète sur le parfait cynique (Arrien, *Dissert. Epict.*, III, XXII; cf. IV, VII, 30 ss). On croirait lire un traité chrétien sur le ministère pastoral, ou une lettre adressée, vers 1230, à un jeune clerc voulant se faire franciscain.

antipathie, à cause de leur commun mépris de la mort. Celse reproche à Jésus, comme Lucien reproche à Pérégrinus, d'avoir répandu cette erreur funeste (1). « Que deviendra la société, se disait-on, si cet esprit l'emporte, si les scélérats se mettent à ne plus craindre le supplice (2)? » Mais l'immoralité, la grossière impudence des cyniques ne permettaient une telle confusion qu'à des observateurs bien superficiels. Rien de ce qu'on sait des cyniques n'autorise à croire qu'ils aient été autre chose que des poseurs et de vilaines gens (3).

Il n'est pas douteux que, dans un très grand nombre de cas, la provocation ne soit venue des martyrs. Mais la société civile a tort de se laisser entraîner aux rigueurs, même envers ceux qui semblent les lui demander. L'atroce cruauté du code pénal romain va créer le *martyrologe*, source lui-même d'une vaste littérature légendaire, pleine d'invraisemblances et d'exagération. La critique, en dévoilant ce que les récits des Actes des martyrs ont d'insoutenable, est passée quelquefois à l'excès contraire. Les documents qui étaient d'abord présentés comme les pièces originales des procès des martyrs s'étant trouvés pour la plupart apocryphes; les textes des historiens proprement dits relatifs aux persécutions étant rares et courts; les recueils des lois romaines ne contenant presque rien sur la matière, il était naturel qu'on s'imposât la plus grande réserve. On put être tenté de croire que les persécutions furent en réalité peu de chose, que le nombre des martyrs ne fut pas considérable (4), et que tout le système ecclésiastique sur ce point n'est qu'une construction artificielle. Peu à peu la lumière s'est faite. Même dégagées des exagérations de la légende, les persécutions restent une des pages les plus sombres de l'histoire et la honte de l'ancienne civilisation.

(1) Celse, dans Origène, II, 38, 45, 73.

(2) Lucien, *Pérégrinus*, 21, 23, 33. Comparez Celse, dans Origène, VIII, 48, 54; Minucius Félix, 11, 12.

(3) Le chapitre précité d'Arrien trace un idéal, qu'Épictète semble regarder comme impossible, et qui en tout cas n'était guère réalisé de son temps (§ 80). Il semble même qu'il se mêle à ce morceau une certaine ironie (§§ 85, 93, 99).

(4) Voir Origène, *Contre Celse*, III, 8.

Assurément, si nous étions réduits, pour connaître les persécutions, aux Actes des martyrs, le scepticisme pourrait se donner une libre carrière. La composition des Actes des martyrs devint, à une certaine époque, un genre de littérature religieuse, pour lequel on consulta bien plus l'imagination et une certaine exaltation pieuse que des documents authentiques. Si l'on excepte la lettre relative à la mort de Polycarpe, celle qui contient le récit des souffrances des héros de Lyon, les Actes des martyrs d'Afrique et quelques autres récits empreints du caractère le plus sérieux, il faut avouer que les pièces de ce genre, qu'on a trop facilement qualifiées de sincères, ne sont que des romans pieux. Nous reconnaissons aussi que les historiens de l'empire, sur ce qui regarde les chrétiens comme sur tant d'autres points, sont singulièrement pauvres de détails. Les vrais documents concernant les persécutions que l'Église eut à souffrir sont les ouvrages qui composent la littérature chrétienne primitive. Ces ouvrages n'ont pas besoin d'être des auteurs auxquels on les attribue pour faire autorité dans une pareille question. Le goût pour les suppositions d'écrits de tout genre était si répandu à cette époque, qu'un très grand nombre des livres qui nous ont été légués par les deux premiers siècles sont d'une attribution incertaine; mais cela n'empêche pas que ces livres ne soient des miroirs exacts du temps où ils ont été composés. La première épître attribuée à saint Pierre, l'*Apocalypse* de saint Jean, le morceau qu'on appelle Épître de Barnabé, l'épître de Clément Romain, lors même qu'elle ne serait pas de lui, les épîtres totalement ou partiellement apocryphes de saint Ignace et de Polycarpe, les poèmes sibyllins qui appartiennent au I^er^ et au II^e^ siècle, toutes les pièces originales qui nous ont été conservées par Eusèbe sur les origines du montanisme, les controverses des gnostiques et des montanistes sur le martyre, le *Pasteur* d'Hermas, les Apologies d'Aristide, de Quadratus, de saint Justin, de Tatien, d'Athénagore, révèlent à chaque page un état violent, qui pèse sur la pensée de l'écrivain, l'obsède en quelque sorte et ne lui laisse aucune appréciation juste de la situation.

De Néron à Commode, sauf de courts intervalles, on dirait que le chrétien vit en ayant toujours devant les yeux la perspective du supplice. Le martyre est la base de l'apologétique chrétienne. A entendre les controversistes du temps, il est le signe de la vérité du christianisme. L'Église orthodoxe seule a des martyrs (1); les sectes dissidentes, par exemple les montanistes, font d'ardents efforts pour prouver qu'elles ne sont pas privées de ce critérium suprême de vérité. Les gnostiques sont mis au ban de toutes les Églises, surtout parce qu'ils professent l'inutilité du martyre. C'est qu'en effet la persécution était bien alors, comme le veut Tertullien (2), l'état naturel au chrétien. Les détails des Actes des martyrs peuvent être faux pour la plus grande partie; l'effroyable tableau qu'ils déroulent devant nous n'en fut pas moins une réalité. On s'est souvent fait de trompeuses images de cette lutte terrible, qui a entouré les origines chrétiennes d'une brillante auréole et imprimé aux plus beaux siècles de l'empire une hideuse tache de sang; on n'en a pas exagéré la gravité. Les persécutions ont été un élément de premier ordre dans la formation de cette grande association d'hommes qui la première fit triompher son droit contre les prétentions tyranniques de l'État.

On meurt en effet pour des opinions, non pour des certitudes, pour ce qu'on croit et non pour ce qu'on sait. Le savant qui a trouvé un théorème n'a pas besoin de mourir pour attester la vérité de ce théorème. Il donne sa démonstration, et cela suffit. Au contraire, dès qu'il s'agit de croyances, le grand signe et la plus efficace démonstration est de mourir pour elles. Là est l'explication des succès extraordinaires qu'ont obtenus quelques-unes des tentatives religieuses de l'Orient. « Vous autres, Européens, vous n'entendrez jamais rien aux religions, me disait le plus intelligent des Asiatiques; car vous n'en avez jamais vu se faire chez vous; nous, au contraire, nous en voyons tous les jours se faire. J'étais là quand des gens hachés en mor-

(1) Origène, *Contre Celse*, II, 13.
(2) *De fuga in persec.*, 8, 9.

ceaux, brûlés, enduraient pendant des journées des supplices horribles, dansaient, sautaient de joie de mourir pour un homme qu'ils n'avaient jamais connu (le Bâb), et c'étaient les hommes les plus considérables de la Perse. Moi, qui vous parle, j'étais obligé d'arrêter ma légende, qui courait en quelque sorte devant moi, d'empêcher les gens de se faire tuer pour moi... » Le martyre ne prouve nullement la vérité d'une doctrine; mais il prouve l'impression qu'elle fait sur les âmes, et c'est là tout ce qui importe pour le succès. Les plus belles conquêtes du christianisme, la conversion d'un Justin, d'un Tertullien furent amenées par le spectacle du courage des martyrs, de leur joie dans les supplices et de l'espèce de rage infernale qui poussait le monde à les persécuter.

CHAPITRE XVII

LES SECTES A ROME — LES « CÉRYGMES » — LE ROMAN CHRÉTIEN — RÉCONCILIATION DÉFINITIVE DE PIERRE ET DE PAUL

Rome était au plus haut période de sa grandeur; son règne sur le monde semblait incontesté; aucun nuage ne se voyait à l'horizon. Loin de se ralentir, le mouvement qui portait les provinciaux, surtout de l'Orient, à venir s'y entasser, augmentait d'intensité. La population parlant grec était plus considérable qu'elle n'avait jamais été. Le *graeculus* insinuant, bon à tous les métiers, chassait l'Italien de la domesticité des grandes maisons; la littérature latine baissait chaque jour; le grec devenait la langue littéraire, religieuse, philosophique des classes éclairées, comme il était la langue du petit peuple. L'importance de l'Église de Rome se mesurait à celle de la ville elle-même. Cette Église, toute grecque encore, avait sur les autres une supériorité incontestée. Hygin, son chef, obtenait le respect du monde chrétien tout entier. Rome était alors pour les provinces ce que Paris est en ses brillants jours, la ville de tous les contacts, de toutes les fécondations. Ce qui voulait se faire une place au soleil aspirait à y venir; rien n'était consacré que ce qui avait pris sa marque à cette universelle exposition des produits de l'univers entier.

Le gnosticisme, avec son ambition de faire la mode dans la prédication chrétienne, céda surtout à cette tendance. Aucune des écoles gnostiques ne naquit à Rome, mais presque toutes vinrent y échouer. Valentin fut le premier

*

qui tenta l'aventure (1). Cet audacieux sectaire peut avoir même eu l'idée de s'asseoir sur le siège épiscopal de la ville sans rivale. Il se montra avec toutes les apparences du catholicisme et prêcha dans le style bizarre qu'il avait inventé. Le succès fut médiocre; cette philosophie prétentieuse, cette curiosité inquiète scandalisèrent les fidèles. Hygin chassa le novateur de la chaire chrétienne. Dès lors l'Église romaine indiquait la tendance purement pratique qui devait toujours la distinguer, et se montrait prête à sacrifier lestement la science et le talent à l'édification.

Un autre docteur hétérodoxe, Cerdon (2), parut à Rome vers ce temps. Il était originaire de Syrie, et apportait des doctrines qui différaient peu de celles des gnostiques de ce pays. Ses façons de distinguer Dieu du créateur, de placer, au delà du Dieu père de Jésus, un autre Dieu inconnu, de présenter l'un de ces dieux comme juste, l'autre comme bon, parurent malsonnantes à bon droit. Cerdon trouvait le monde une œuvre aussi imparfaite que ce Jéhovah lui-même, à qui on l'attribuait, et qu'on présentait comme sujet aux passions de l'homme. Il rejetait tous les livres juifs en bloc, ainsi que les passages des écrits chrétiens d'où il résultait que Christos avait pu prendre une vraie chair. Cela était tout simple : la matière lui semblait une déchéance, un mal. La résurrection lui répugnait pour la même raison. L'Église le blâma; il se soumit et rétracta ses opinions, puis se mit à dogmatiser de nouveau, soit en particulier, soit en public. De là une position des plus équivoques. Sa vie se passait à sortir de l'Église et à y rentrer, à faire pénitence de ses erreurs et à les soutenir de nouveau. L'unité de l'Église était trop forte à Rome pour que Cerdon pût songer à s'y former une congrégation à part, comme il l'eût certainement fait en Syrie. Il exerçait son influence

(1) Irénée, III, IV, 3; Eusèbe, *Chron.*, 3e ann. d'Antonin; Tertullien, *Praescr.*, 30 (cf. *In Val.*, 4); Épiphane, XXXI, 7.

(2) Irénée, I, XXVII, 1, 2; III, IV, 3; *Philosophumena*, VII, 10, 37, X, 19; Tertullien, *In Marc.*, I, 2; *Praescr.*, 50; saint Cyprien, *Epist.*, 74, Eusèbe, *H. E.*, IV, 11, *Chron.*, à l'année 140; *Chron. d'Alexandrie*, à l'an 139; Épiphane, haer. XLI; Théodoret, I, c. XXIV; Philastre, c. XLIV, XLV; pseudo-Augustin, haer. 22; pseudo-Tertullien, 16.

sur quelques personnes isolées, que séduisaient l'apparente profondeur de son langage et des doctrines alors dans toute leur nouveauté. On cite en particulier parmi ses disciples un certain Lucain ou Lucien (1), sans parler du célèbre Marcion qui, comme nous le verrons, sortit de lui.

Le gnosticisme abstrait d'Alexandrie et d'Antioche, se présentant sous la forme d'une philosophie téméraire, trouvait dans la capitale du monde peu de faveur. C'étaient les ébionites (2), les nazaréens, les elkasaïtes, les ossènes, toutes ces hérésies, gnostiques aussi à leur manière, mais d'un gnosticisme modéré et judéo-chrétien dans ses affinités, c'étaient ces hérésies, dis-je, qui pullulaient à Rome, formaient la légende de Pierre et créaient l'avenir de cette grande Église. Les formules mystérieuses de l'elkasaïsme étaient usuelles dans leur sein, surtout pour la cérémonie du baptême. Le néophyte, présenté au bord d'une rivière ou d'un bassin d'eau courante, prenait à témoin le ciel, la terre, l'eau et l'air de son ferme propos de ne plus pécher (3). Pierre et Jacques étaient, pour ces sectaires originaires de Judée, les deux angles de l'Église de Jésus. Rome, nous l'avons souvent remarqué, fut toujours le foyer principal du judéo-christianisme. L'esprit nouveau, représenté par l'école de Paul, y était refréné par un esprit hautement conservateur. Malgré les efforts des hommes conciliants, l'apôtre des gentils avait ici encore des adversaires obstinés. Pierre et Paul se livraient leur dernière bataille, avant de se réconcilier définitivement au sein de l'Église universelle pour l'éternité.

La vie des deux apôtres commençait à devenir fort ignorée. Il y avait environ soixante-dix-sept ans qu'ils étaient morts; tous ceux qui les avaient vus avaient disparu, la plupart sans laisser d'écrits. On avait la liberté

(1) *Philosophumena*, VII, 39; Tertullien, *Praescr.*, 51; *De resurr. carnis*, 2; Épiphane, haer. XLIII, 1; Origène, *Contre Celse*, II, 17.

(2) Épiphane, XXX, 18, compte Rome et l'Asie parmi les lieux où intrigua Ébion, quoique le point de départ de ce mauvais génie fût la région au delà du Jourdain et de la mer Morte.

(3) *Contestatio Jacobi*, 2, 4, en tête des *Homélies* pseudo-clém. Cf. *Hom.* XIV, 1, 3. Comp. Épiphane, hérésie des ébionites, XXX, ch. 17; hérésie des ossènes, XIX, ch. 1.

entière de broder sur ce canevas vierge encore. Une vaste légende ébionite s'était formée à Rome et se fixa vers le temps où nous sommes arrivés. Les voyages et les prédications de Pierre en étaient l'objet principal. On y racontait les missions du chef des apôtres, principalement le long de la côte de la Phénicie, les conversions qu'il avait opérées, ses luttes, surtout contre le grand antéchrist qui était à cette époque le spectre de la conscience chrétienne, Simon de Gitton. Mais souvent, à mots couverts, sous ce nom abhorré se cachait un autre personnage : c'était le faux apôtre Paul, l'ennemi de la Loi, le destructeur de l'Église véritable (1). L'Église véritable, c'était celle de Jérusalem, présidée par Jacques, frère du Seigneur. Aucun apostolat n'était valable, s'il ne pouvait montrer des lettres émanant de ce collège central. Paul n'en avait pas, c'était donc un intrus. Il était « l'homme ennemi », qui venait par derrière semer l'ivraie sur les pas du vrai semeur (2). Aussi avec quelle force Pierre mettait à nu ses impostures, ses fausses allégations de révélations personnelles, son ascension au troisième ciel (3), sa prétention de savoir sur Jésus des choses que les auditeurs de l'Évangile n'avaient pas entendues, la manière exagérée dont lui ou ses disciples comprenaient la divinité de Jésus (4) ! A Antioche surtout, le triomphe de Pierre était complet. Simon avait réussi à détourner le peuple de cette ville de la vérité. Par une série d'habiles manœuvres, Pierre amène une des victimes des sortilèges de Simon, à qui le magicien avait donné sa propre figure, à s'aller montrer au peuple d'Antioche. Quel est l'étonnement des Antiochéniens, quand ils entendent celui qu'ils prennent pour le mage de Samarie se

(1) Cf. *les Apôtres*, p. 632 ss; *Saint Paul*, p. 923 ss. Voir *Homélie* II, 17, 22 ; XVI, 15, 16; XVII, 17, 18, 19 (cf. *Gal.*, II, 11). Il est hors de doute que Simon de Gitton a été un personnage réel et qu'il figure souvent pour son compte dans le roman pseudo-clémentin, tel que nous l'avons; mais les passages précités ne peuvent convenir uniquement à Simon de Gitton.

(2) *Matth.*, XIII, 24 ss. Cf. *Saint Paul*, p. 930. Épiphane, haer. XXX, 16, semble supposer des écrits ébionites où Paul était nommé par son nom.

(3) *Récognitions*, II, 65. Comparez aussi *II Cor.*, XI, 14, à *Récognitions II*, 18; le σκεῦος ἐκλογῆς de *Récognitions*, III, 49, à *Act.*, IX, 15, etc. Notez aussi *Acta Petri et Pauli*, §§ 63-66.

(4) *Homélies* XVI, XVII, XVIII.

rétracter en ces termes : « J'ai menti sur Pierre; il est le vrai apôtre du prophète envoyé par Dieu pour le salut du monde. Les anges m'ont flagellé cette nuit pour l'avoir calomnié. Ne m'écoutez plus, si désormais je parle contre lui (1) ! » Naturellement, tout Antioche revient à Pierre et maudit son rival.

Le véritable apôtre continue ainsi ses voyages, suivant à la piste l'imposteur samaritain, et arrive sur ses pas dans la capitale de l'empire. Là l'imposteur redouble d'artifice, invente mille prestiges, s'empare de l'esprit de Néron. Il réussit même à passer dieu et à se faire adorer. Ses admirateurs lui élèvent des autels, et ces autels, selon l'auteur, on les montrait encore de son temps. Dans l'île du Tibre, en effet, était établi un collège du dieu sabin Semo Sancus; là se trouvaient un grand nombre de cippes votifs SEMONI-DEO-SANCO, sur lesquels, avec un peu de complaisance, on croyait lire : SIMONI-DEO-SANCTO (2).

La lutte décisive devait avoir lieu en présence de l'empereur. Simon avait annoncé pour programme qu'il s'élèverait en l'air et y planerait comme un dieu. Il s'éleva en effet; mais, sur un signe de Pierre, l'outre de ses sortilèges fut crevée; il tomba honteusement et se brisa (3). Un accident tout semblable était arrivé dans l'amphithéâtre du Champ de Mars sous Néron. Un individu qui avait prétendu s'élever en l'air, à la façon d'Icare, était tombé sur l'angle de la loge de l'empereur; celui-ci fut inondé de sang (4). Peut-être aussi quelques faits réels de la vie du charlatan samaritain servirent-ils de base à ces contes. En tout cas, la déconvenue de l'imposteur était présentée comme la grande gloire de Pierre; ce fut par là que ce dernier prit réellement possession de la ville éternelle. D'après la légende, sa mort suivit de près sa victoire; Néron, irrité de la mésaventure de son jongleur de prédilection, fit subir à l'apôtre le dernier supplice.

Telle est la légende qui, sortie vers l'an 125 des passions

(1) *Homélie* XX, 12-23.
(2) Voir *les Apôtres*, p. 637, note 4.
(3) *Acta Petri et Pauli*, 70-77; *Constit. apost.*, VI, 9; pseudo-Hégésippe, III, 2.
(4) Voir *l'Antéchrist*, p. 1145.

et des rancunes de la partie juive de l'Église de Rome, s'adoucit peu à peu et produisit, vers la fin du règne d'Adrien, l'ouvrage, en dix livres, intitulé « la Prédication de Pierre (1) » ou « les Voyages de Pierre ». On était arrivé, pour la rédaction, à couper la légende en trois parties. La « Prédication » contenait le récit de l'apostolat de Pierre en Judée (2); les *Periodi* comprenaient les voyages de Pierre et ses controverses en Syrie et en Phénicie contre Simon (3). Le séjour à Rome et les luttes devant l'empereur étaient le sujet des « Actes » de Pierre, autre composition qui forma en quelque sorte la suite du *Cérygme* et des *Périodes* (4). Ces récits de voyages apostoliques, pleins de charme pour l'imagination chrétienne, donnèrent naissance à de nombreuses compositions qui tournèrent de bonne heure au roman. On entremêlait le récit de sermons pieux; on faisait de Pierre le prédicateur de toutes les bonnes doctrines; la peinture de l'amour chaste venait vivifier et réchauffer le tableau; le roman chrétien était créé; aucune machine essentielle n'y a été ajoutée depuis.

Toute cette première littérature de *Cérygmes*, de *Périodes*, fut l'œuvre de sectaires ébionites, esséens et elkasaïtes (5). Pierre, présenté comme le véritable apôtre des gentils, en était toujours le héros; Jacques y apparaissait comme le président invisible d'un cénacle rempli de l'esprit divin, séant à Jérusalem (6). L'animosité contre Paul y était

(1) Κήρυγμα Πέτρου et Πέτρου περίοδοι. Cf. *Lettre de Clément à Jacques*, en tête des *Homélies* et des *Récognitions*, § 20; *Lettre de Pierre à Jacques* et la *Contestatio* (en tête des *Homélies*). Comp. *Récognitions*, I, 17; III, 74, 75; V, 36; *Homélies*, I, 20.

(2) Le *Cérygme* répondait aux trois premiers livres des *Récognitions*.

(3) Comp. *Récognitions*, IV, init. et la suite. L'histoire des dernières transformations des deux premières parties de la légende de Pierre et la façon dont elles ont pris la forme d'un roman, attribué à Clément, seront exposées dans *Marc-Aurèle*.

(4) Pseudo-Abdias, I, 6; pseudo-Marcel, dans Fabricius, *Codex apocr.*, p. 632 ss. Cf. Eusèbe, *H. E.*, II, 1 et 13; III, 3; *Constit. apost.*, VI, 7-9; Photius, cod. CXII-CXIII.

(5) Épiphane, XXX, 15.

(6) Il ne faut tirer de là aucune conséquence pour la date de ces livres. Même après Adrien, et quand l'Église judéo-chrétienne de Jérusalem n'exista plus, on put présenter un tel tableau comme un idéal qui avait été réalisé dans l'âge apostolique.

sensible (1). Comme les esséens et les elkasaïtes d'Orient, ceux de Rome tenaient à posséder une littérature secrète, réservée aux initiés. On employait les fraudes les plus grossières pour donner à ces produits tardifs de l'inspiration chrétienne une autorité qu'ils ne méritaient pas.

La rédaction la plus ancienne des *Cérygmes* de Pierre s'est perdue. Nous ne possédons que deux pièces, qui formaient en quelque sorte l'introduction de l'ouvrage (2). La première est une lettre par laquelle Pierre adresse à Jacques, « maître et évêque de la sainte Église », le livre de ses *Cérygmes*, et le prie de ne le communiquer à aucun païen, ni même à aucun juif sans épreuve préalable. Il faut, dit Pierre, imiter l'admirable politique des juifs, qui, malgré les diversités d'interprétation auxquelles donne lieu l'Écriture, ont su garder l'unité de la foi et de l'espérance. Le livre des *Cérygmes*, mis indiscrètement en circulation, engendrerait des schismes. Pierre ajoute :

« Ce n'est pas comme prophète que je sais cela, mais parce que je vois déjà le commencement du mal. Quelques-uns, en effet, de ceux qui sont d'origine païenne ont repoussé ma prédication, conforme à la Loi, et se sont attachés à l'enseignement, contraire à la Loi et frivole, de l'Homme ennemi (3). De mon vivant, des gens ont osé essayer, par diverses interprétations, de fausser mes paroles dans le sens de la destruction de la Loi. A les entendre, ce serait là ma pensée, mais je n'aurais pas la franchise de le déclarer (4). A Dieu ne plaise! ce serait blasphémer la loi de Dieu proclamée par Moïse, et dont Notre-Seigneur a attesté la durée éternelle en disant : « Le ciel et la terre passeront; mais pas un iota, pas un trait de la Loi ne passera. » Voilà la vérité; mais il y a des gens qui se croient autorisés, je ne sais comment, à exposer ma pensée, et qui prétendent inter-

(1) Voir surtout *Lettre de Pierre à Jacques*, en tête des *Homélies* pseudo-clém., ch. 2. Cf. *Récognitions*, I, 70, 71, 73; IV, 35; *Homél.* XI, 35. On montrera dans *Marc-Aurèle*, que les *Homélies* et les *Récognitions* sont un remaniement des *Cérygmes* et des *Periodi* primitifs.

(2) Ces deux pièces ont été conservées en tête du roman des *Récognitions*, écrit postérieurement (voir *Marc-Aurèle*). Photius (cod. CXII-CXIII) a déjà bien vu qu'elles ne font pas partie de l'écrit pseudo-clémentin.

(3) Τινὲς γαρ τῶν απὸ ἐθνῶν τὸ δι'ἐμοῦ νόμ μον απεδοκίμασαν κήρυγμα, τοῦ ἐχθροῦ ἀνθρώπου ἄνομόν τινα καὶ φλυαρώδη προσηκάμενοι διδασκαλίαν. *Lettre de Pierre à Jacques*, 2.

(4) Allusion à l'affaire d'Antioche. Voir *Saint Paul*, p. 925 ss.

préter les discours qu'ils ont entendus de moi plus pertinemment que moi-même. Ils s'en vont présentant à leurs catéchumènes comme mon opinion vraie des choses auxquelles je n'ai jamais songé. Si de mon vivant de tels mensonges se produisent, que n'osera-t-on pas faire après ma mort? »

Jacques décide, en effet, qu'on ne communiquera le livre des *Cérygmes* qu'aux hommes mûrs et circoncis, aspirant au titre de docteur, qui auront été éprouvés au moins six ans. L'initiation se fera peu à peu, pour que, si les résultats d'une première expérience sont mauvais, on puisse s'arrêter. La communication doit se faire avec mystère, à l'endroit même où se confère le baptême, et avec les formules des promesses baptismales, selon le rite ossène ou elkasaïte. L'initié devra s'engager à être soumis à celui qui lui transmet les *Cérygmes*, à ne les transmettre à personne, à ne les copier, ni laisser copier. S'il arrive qu'un jour les livres qu'on lui donnera comme *Cérygmes* ne lui paraissent plus vrais, il les rendra à celui qui les lui aura donnés. Lorsqu'il partira pour des voyages, il les remettra « à son évêque, professant la même foi que lui, et partant des mêmes principes (1) ». En danger de mort, il fera de même, si ses fils ne sont pas encore capables de l'initiation; quand ils en seront devenus dignes, l'évêque leur rendra les livres comme un dépôt paternel. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le sectaire doit prévoir le cas où il changerait lui-même de religion et passerait au culte de quelque dieu inconnu. En ce cas, il faut qu'il jure (2) par son dieu éventuel et s'enlève même l'échappatoire de dire ensuite, pour établir la nullité de son serment, que ce dieu n'existait pas. « Si je manque à mes engagements, doit ajouter le néophyte, que l'univers me soit ennemi, ainsi que l'éther, qui pénètre tout, et le dieu qui est au-dessus de tout, le meilleur, le plus grand des êtres.

(1) Τῷ ἐπισκόπῳ μου τῷ τὴν αὐτὴν ἔχοντι πίστιν καὶ ἀπὸ τῶν αὐτῶν ὁρμωμένῳ. *Contestatio Jacobi*, 3.

(2) *Contestatio Jacobi*, 4. Comp. 1, 2. Le chrétien ossène ne jure pas; il prend seulement la création à témoin; mais, s'il passait au culte d'un autre dieu, il pourrait jurer. Comparez les réserves qu'on faisait pour les dieux inconnus. *Saint Paul*, 852 ss.

Et si je viens à connaître quelque autre dieu, je jure aussi, par ce dieu, que je tiendrai les engagements que je viens de prendre, soit que le dieu existe, soit qu'il n'existe pas. » En signe de société secrète, l'initiateur et l'initié prenaient ensuite le pain et le sel.

Ces bizarreries de sectaires peu éclairés fussent restées sans conséquence ailleurs qu'à Rome; mais tout ce qui se rapportait à Pierre prenait dans la capitale du monde des proportions considérables. Malgré ses hérésies, le livre des *Cérygmes* avait pour les orthodoxes un grand intérêt. La primauté de Pierre y était proclamée. Saint Paul y était injurié; mais quelques retouches pouvaient atténuer ce que de pareilles attaques avaient de choquant. Aussi plusieurs essais furent-ils faits pour diminuer les singularités du livre nouveau et l'adapter aux besoins des catholiques. Ces façons de remanier les livres dans le sens de la secte dont on faisait partie étaient à l'ordre du jour (1). Peu à peu la force des choses s'imposait; tous les hommes sensés voyaient qu'il n'y avait de salut pour l'œuvre de Jésus que dans la parfaite réconciliation des deux chefs de la prédication chrétienne. Paul conserva longtemps encore des ennemis acharnés, les nazaréens; il eut également des disciples exagérés, comme Marcion. En dehors de cette gauche et de cette droite obstinées, il se fit une fusion des masses modérées qui, bien que devant leur christianisme à l'une des écoles et lui demeurant attachées, reconnurent pleinement le droit des autres à s'appeler chrétiens. Jacques, partisan d'un judaïsme absolu, fut sacrifié; quoiqu'il eût été le vrai chef des chrétiens de la circoncision, on lui préféra Pierre, qui s'était montré beaucoup moins blessant pour les disciples de Paul. Jacques ne garda de partisans fougueux que parmi les judéo-chrétiens (2).

Il est difficile de dire qui gagna le plus à cette réconciliation. Les concessions vinrent surtout du côté de Paul; tous les disciples de ce dernier admettaient Pierre sans difficulté, tandis que la plupart des chrétiens de Pierre

(1) *Contestatio Jacobi*, 5.
(2) Épiphane, haer. xxx, 16.

repoussaient Paul. Mais les concessions viennent le plus souvent des forts. En réalité, chaque jour donnait la victoire à Paul. Chaque gentil qui se convertissait faisait pencher la balance de son côté. Hors de Syrie, les judéo-chrétiens étaient comme noyés par le flot des nouveaux convertis. Les Églises de Paul prospéraient; elles avaient un bon sens, une sobriété d'esprit, des ressources pécuniaires que les autres n'avaient pas. Les Églises ébionites, au contraire, s'appauvrissaient tous les jours. L'argent des Églises de Paul passait à faire vivre des pauvres glorieux, incapables de rien gagner, mais qui possédaient la tradition vivante de l'esprit primitif. Ce qu'il y avait chez ces derniers de piété élevée, de sévérité de mœurs, les communautés de chrétiens d'origine païenne l'admiraient, l'imitaient, se l'assimilaient. Bientôt on arriva, pour les personnes les plus éminentes de l'Église de Rome, à ne plus pouvoir faire la distinction. L'esprit doux et conciliant, qui avait déjà été représenté par Clément Romain et saint Luc, prévalut. Le contrat de paix fut scellé. On convint, selon le système de l'auteur des *Actes* (1), que Pierre avait converti les prémices des gentils, que le premier il les avait déliés du joug de la Loi (2). Il fut admis que Pierre et Paul avaient été les deux chefs, les deux fondateurs de l'Église de Rome. Pierre et Paul devinrent les deux moitiés d'un couple inséparable, deux luminaires comme le soleil et la lune. Ce que l'un a enseigné, l'autre l'a enseigné aussi; ils ont toujours été d'accord, ils ont combattu les mêmes ennemis, ont été tous deux victimes des perfidies de Simon le Magicien; à Rome, ils ont vécu comme deux frères; l'Église de Rome est leur œuvre commune (3). — La suprématie de cette Église fut de la sorte fondée pour des siècles (4).

Ainsi de la réconciliation des partis et de l'apaisement des luttes primitives sortit une grande unité, l'Église catholique, l'Église à la fois de Pierre et de Paul, étran-

(1) *Act.*, x, xv, 7.
(2) *Act.*, xv, 7 ss.
(3) *Acta Petri et Pauli*, 5, 22, 26, 60, 72. Cf. *II Petri*, II,9.
(4) Irénée, III, III, 2.

gère aux rivalités qui avaient marqué le premier siècle du christianisme. C'étaient les Églises de Paul qui avaient montré le plus d'esprit de conciliation; ce furent elles qui triomphèrent. Les ébionites obstinés restèrent dans le judaïsme et participèrent de son immobilité. — Rome fut le point où s'opéra cette grande transformation. Déjà la haute destinée chrétienne de cette ville extraordinaire s'écrivait en traits lumineux. La translation de la Pâque au jour de la résurrection, qui était en quelque sorte la proclamation de l'autonomie du christianisme, y était accomplie au moins dès le temps d'Adrien (1).

La fusion qui s'opérait entre les groupes s'opérait entre leurs écrits. On faisait l'échange des livres d'un bord à l'autre. Les écrits passaient de l'école judéo-chrétienne à l'école de Paul avec de légères modifications. Ce *Cérygme de Pierre*, si blessant dans sa première forme pour les disciples de Paul, devint le *Cérygme de Pierre et Paul* (2). Pierre et Paul furent censés avoir voyagé de compagnie, navigué de conserve, prêché partout l'Évangile en parfaite concorde. L'Église de Corinthe, notamment, prétendit avoir été fondée à la fois par Pierre et par Paul (3). Un assez gros embarras était ce personnage de Simon le Magicien, qui, dans les premières rédactions ébionites du *Cérygme* et des *Périodes de Pierre*, était Paul lui-même, désigné par un sobriquet injurieux. On conserva le nom de Simon dans le *Cérygme de Pierre et Paul*, en le ramenant à son sens propre. Comme le symbolisme du pamphlet ébionite n'était pas évident, Simon fut désormais le commun adversaire que Pierre et Paul avaient poursuivi ensemble, en se donnant la main.

La condition fondamentale du succès du christianisme est maintenant posée. Ni Pierre ni Paul ne pouvaient

(1) Irénée, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 14.

(2) Le livre est perdu. M. Hilgenfeld (*Nov. test. xtra can. rec.*, IV, p. 52 ss) a recueilli les mentions qui en sont faites par Clément d'Alexandrie, Origène, l'auteur du Sermon sur la réitération du baptême, Lactance, Grégoire de Nazianze, Jean Damascène, Œcumenius. Héracléon, Apollonius, l'auteur de l'*Épître à Diognète*, Denys de Corinthe s'en servent déjà. C'est probablement de ce *Cérygme* que parlent Eusèbe, *H. E.*, III, III, 2, et saint Jérôme, *De viris ill.*, 1.

(3) Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, II, XXV, 8.

réussir séparément. Pierre était la conservation, Paul la révolution : les deux étaient nécessaires. On raconte en Bretagne que, quand saint Pierre et saint Paul vinrent prêcher le christianisme en Armorique, ils arrivèrent devant un bras de mer étroit et profond. Quoiqu'ils fussent d'accord sur les points essentiels, ils résolurent de s'établir l'un d'un côté, l'autre de l'autre, pour enseigner l'Évangile chacun à sa guise; car il semble que, malgré leur intime confraternité, ils ne pouvaient bien vivre ensemble. Tous deux, selon l'habitude des saints de Bretagne, se mirent à bâtir leur chapelle. Ils avaient les matériaux de part et d'autre; mais ils n'avaient qu'un marteau, si bien que, chaque soir, le saint qui avait travaillé dans la journée lançait le marteau à son compagnon par-dessus le bras de mer. Grâce au travail alternatif, résultant de cet arrangement, l'œuvre marcha bien et les deux chapelles, qui se voient encore, furent bâties.

C'était surtout la mort des deux apôtres qui préoccupait les partis et donnait lieu aux combinaisons les plus diverses. Le tissu de la légende se formait à cet égard par un travail instinctif, presque aussi impérieux que celui qui avait présidé à la confection de la légende de Jésus. La fin de la vie de Pierre et Paul était commandée à priori. On soutint que le Christ avait annoncé le martyre de Pierre, comme il avait prédit la mort des fils de Zébédée (1). On éprouvait le besoin d'associer dans la mort les deux personnages qu'on avait réconciliés de force. On voulut, et peut-être en cela n'était-on pas loin du vrai, qu'ils fussent morts ensemble, ou du moins par suite du même événement. Les lieux qu'on crut avoir été sanctifiés par ce drame sanglant furent fixés de bonne heure et consacrés par des *memoriae* (2). En pareil cas, ce que le peuple veut finit toujours par l'emporter. Il n'y a pas de lieu populaire en Italie où ne se voient côte à côte les portraits de Victor-Emmanuel et de Pie IX, et la croyance générale veut que ces deux hommes,

(1) *Jean*, XII, 32-33; XIII, 36; XXI, 18-19; Comp. *Matth.*, XX, 22-23; *Marc*, X, 38-39.
(2) *L'Antéchrist*, p. 1233.

représentant des principes dont la réconciliation est, selon le sentiment le plus général, nécessaire à l'Italie, aient été au fond très bien ensemble. Si, de notre temps, de pareilles vues s'imposaient à l'histoire, on lirait un jour, dans des documents réputés sérieux, que Victor-Emmanuel, Pie IX (on y joindrait probablement Garibaldi) se voyaient secrètement, s'entendaient, s'aimaient. L'association « Voltaire et Rousseau » s'est faite par des nécessités analogues. Le moyen âge, à diverses reprises, chercha également, pour apaiser les haines des dominicains et des franciscains, à prouver que les fondateurs de ces deux ordres avaient été deux frères, vivant entre eux dans les rapports les plus affectueux, que leurs règles n'en firent d'abord qu'une, que saint Dominique se ceignit de la corde de saint François, etc. (1).

Le *Cérygme de Pierre et de Paul* eut d'autant plus d'importance qu'il comblait les fâcheuses lacunes que présentaient les *Actes des Apôtres*. Dans ce dernier livre, la prédication de Pierre était fort écourtée et les circonstances de la mort des apôtres étaient passées sous silence (2). Le succès était assuré à un livre qui montrait Pierre et Paul allant partout de compagnie pour convertir les gentils, venant à Rome, y prêchant et y trouvant tous les deux la couronne du martyre. La doctrine qu'ils enseignaient, à en croire ce livre, était également éloignée du judaïsme et de l'hellénisme (3). Les juifs étaient traités par eux comme des ennemis de Jésus et des apôtres (4). Pierre et Paul, à Rome, annonçaient aux enfants d'Israël la destruction de leur ville et un exil perpétuel de la Judée, parce qu'ils avaient trépigné de joie sur les épreuves du Fils de Dieu (5).

Il semble, au premier coup d'œil, qu'un ouvrage aussi capital aurait dû prendre place dans le canon, à la suite des *Actes des Apôtres*. Mais la rédaction en était incohérente et

(1) Dante, *Parad*, XI, 28 ss.; Waddington, *Ann.*, I, 253-290 ss; III, p. 380 ss; *Acta SS. Maii*, II, 827 ss.; *Aug.*, I, 442, 484, 560, 576; *Oct.*, II, 865, 876 ss.

(2) Canon de Muratori, lignes 33 ss.

(3) Fragment, dans Hilgenfeld, IV, p. 58-59.

(4) *Ibid.*, p. 59.

(5) *Ibid.*, p. 60.

incapable de contenter d'une manière durable l'ensemble de la communauté chrétienne. Les connaissances évangéliques de l'auteur étaient trop incomplètes. Il admettait les plus fortes naïvetés de l'Évangile des Hébreux. Jésus confessait ses péchés; c'était sa mère Marie qui le forçait à recevoir le baptême; au moment du baptême, l'eau paraissait couverte de feu (1). Paul, dans ses discours aux gentils, citait comme des autorités, qui devaient les convaincre, la sibylle apocryphe des juifs d'Alexandrie et Hystaspe, prophète païen, qui annonçait la ligue des rois contre le Christ et les chrétiens, la patience des martyrs, l'apparition finale du Christ (2). Enfin, contrairement aux assertions formelles de Paul, dans l'épître aux Galates, Pierre et Paul étaient censés se rencontrer pour la première fois à Rome (3). D'autres opinions singulières firent bientôt condamner cette ancienne rédaction par les docteurs orthodoxes (4). Le *Cérygme de Pierre et de Paul* n'eut parmi les écrits canoniques qu'une place mal assurée. Le roman de Pierre avait contracté dès l'origine une sorte de pli sectaire, qui devait l'empêcher d'entrer, même après correction, dans les cadres du dogme imposé (5).

Le récit de la mort des deux apôtres, comme le récit de leur prédication et de leurs voyages, fut ainsi livré au caprice, du moins pour la forme. Ce qui assure la fortune éternelle d'un texte narratif, la simplicité du style, quelque chose d'arrêté dans le contour, qui fait croire au lecteur que les choses n'ont pas pu se passer autrement, toutes ces

(1) Fragment dans Hilgenfeld, p. 60.

(2) *Ibid.*

(3) Sermon, dans saint Cyprien, Rigault, p. 139, en remarquant bien que les mots *post conlationem Evangelii in Hierusalem et mutuam altercationem et rerum agendarum dispositionem* sont une réflexion, une parenthèse de l'auteur du sermon.

(4) Origène, *De principiis*, I, praef., 8; l'auteur du Sermon sur la réitération du baptême, à la suite des Œuvres de saint Cyprien, éd. Rigault, p. 139; Eusèbe et saint Jérôme, l. c.

(5) Stichométrie du *Codex Claromontanus*, de Nicéphore, la *Synopse*, index d'Anastase le Sinaïte (Credner, p. 241, 244, 249); Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, XI, 63; Origène, *De principiis*, I, II, 3; *In Joan*, t. XX, 12; Eusèbe, *H. E.*, III, III, 2, 5; XXV, 4; saint Jérôme, *De viris ill.*, 1; décret de Gélase, VI, 5; Isidore de Péluse, II, *Epist.* 99; Nicéphore Calliste, dans Credner, p. 256.

qualités, qui constituent la beauté des Évangiles et des Actes canoniques, manquèrent à la légende de la mort de Pierre et de Paul. Il en exista des rédactions anciennes qui ont disparu, mais qui ne différaient pas essentiellement de celles qui nous ont été conservées (1) et qui ont fixé la tradition sur ce sujet important. Le travail de la légende fut riche et rapide. Rome et tous ses environs, surtout la voie d'Ostie, furent comme remplis des souvenirs qu'on prétendait se rapporter aux derniers jours des deux apôtres. Une foule de circonstances touchantes, la fuite de Pierre, la vision de Jésus portant sa croix, l'*iterum crucifigi*, le dernier adieu de Pierre et de Paul, la rencontre de Pierre et de sa femme, Paul aux eaux Salviennes, Plautilla envoyant le mouchoir qui retenait ses cheveux pour bander les yeux de Paul, tout cela fit un bel ensemble, auquel il ne manqua qu'un rédacteur à la fois habile et naïf. Il était trop tard : la veine de la première littérature chrétienne était épuisée; la sérénité du narrateur des *Actes* était perdue; le ton ne s'élevait plus au-dessus du conte et du roman. On ne sut pas choisir entre une foule de rédactions également apocryphes; en vain chercha-t-on à couvrir ces faibles récits des noms les plus vénérés (pseudo-Linus, pseudo-Marcel) (2); la légende romaine de Pierre et Paul resta toujours à l'état sporadique. Elle fut plus racontée par les guides pieux que sérieusement lue. Ce fut une affaire toute locale; aucun texte ne se vit consacré pour la lecture dans les églises et ne fit autorité (3).

La veine créatrice en fait de littérature évangélique s'affaiblissait aussi chaque jour; elle n'était pourtant pas absolument tarie. L'Évangile des nazaréens, ou des Hébreux, ou des ébionites, se diversifiait en presque

(1) *Acta Petri et Pauli*, dans Thilo, *Acta SS. apost. Petri et Pauli*, Halle, 1837, 1838; Tischendorf, *Acta apost. apocr.*, p. 1 ss. Les différences des deux textes ne sont pas aussi considérables qu'on a voulu le croire. Baur, *Paulus*, I p. 260-261, 2e éd. Τοῦ νόμου est sûrement une faute. Cf. Tischendorf, p. 26. Voir Eusèbe, *H. E.*, III, III, 2; Origène, *In Joan*, t. XX, 12, *De principiis*, I, II, 3.

(2) Dans Fabricius, *Cod. apocr. N. T.*, t. I, p. 775 ss, 778; III, 626, 632-653; *Max. bibl. Patr.*, Lyon, II, 67 ss (1687); éd. de Paris, 1644, t. VII, p. 151. Pour les monuments figurés, voir de Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 71.

(3) Cf. saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, VI.

autant de textes qu'il y avait de manuscrits (1). L'Égypte en tirait son « Évangile des Égyptiens (2) », où l'exaltation d'une chasteté maladive confinait de si près à l'immoralité. Une combinaison qui eut longtemps un très grand succès fut l'Évangile de Pierre (3), composé probablement à Rome. Justin et l'auteur du roman pseudo-clémentin paraissent en avoir fait usage. Il différait peu de l'Évangile ébionite, et présentait déjà cette préoccupation de Marie qui est le trait des apocryphes. On réfléchissait de plus en plus au rôle qui convenait à la mère de Jésus; on cherchait à la rattacher à la race de David; on créait autour de son berceau des merveilles analogues à celles qui se produisirent lors de la naissance de Jean-Baptiste. Un livre, qui plus tard fut chargé d'absurdités par les gnostiques, mais qui ne sortait peut-être pas, lorsqu'il parut, de la note moyenne de l'Église catholique, la *Genna Marias* (4), peu différent de l'écrit qu'on appelle *Protévangile de Jacques*, satisfaisait à ces besoins de l'imagination. La légende se matérialisait tous les jours. On se préoccupait du témoignage de la sage-femme qui assista Marie et attesta sa virginité (5). Il ne suffisait plus que Jésus fût né dans une étable; on voulait, selon certaines idées juives, qui se retrouvent dans la légende agadique d'Abraham (6), qu'il fût né dans une caverne (7). On cherchait à faire servir à quelque chose le voyage en Égypte, et, comme l'Égypte était le pays où les idoles étaient le plus multipliées, on

(1) L'impossibilité de dire au juste de quels Évangiles se servait Justin en est la meilleure preuve.

(2) Hilgenfeld, *Nov. Test extra can. rec.*, IV, 43-49. Cf. *les Évangiles*, p. 101, et ci-dessus, p. 495.

(3) Hilgenfeld, op. cit., 39-42. Cf. *les Évangiles*, p. 101.

(4) Épiphane, XXVI, 12. Justin et le rédacteur de la lettre des Églises de Lyon et de Vienne semblent avoir connu cet ouvrage. Voir ci-après, p. 694 ss.

(5) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 16. Cf. *Protévangile de Jacques*, 19, 20; pseudo-Matthieu, 13; Décret de Gélase, ch. VI.

(6) Beer, *Leben Abrahams*, Leipzig, 1859, p. 2 ss, Nicolas, *Évang. apocr.*, p. 54-55.

(7) Justin, *Dial.*, 70 et 78; Origène, *Contre Celse*, I, 51, Eusèbe, *Démonstr. évang.*, III, 2; *Vita Constantini*, III, 40; Cf. *Protévangile de Jacques*, ch. 18 ss; pseudo-Matthieu, 13, 14; Tischendorf, *Évang. apocr.*, p. XXXVIII; *Histoire de Joseph le charpentier*, ch. 7; *Évangile de l'Enfance*, ch. 2. Cette imagination fut universellement adoptée. Cf. Vogüé, *Les églises de terre sainte*, p. 50-51.

supposa que la vue seule de l'enfant exilé suffit pour faire tomber la face contre terre toutes les statues profanes (1). On savait avec précision le métier qu'exerça Jésus, il faisait des charrues, des attelages (2). On prétendait connaître le nom de l'hémorrhoïsse guérie (Bérénice ou Véronique), et on montrait les statues que, dans sa reconnaissance, elle avait élevées à Jésus (3).

Le désir de trouver des arguments que les païens ne pussent récuser (4) produisit quelques fraudes pieuses, dont le succès fut rapide dans le monde peu difficile qu'il s'agissait de frapper. La sibylle monothéiste d'Alexandrie, qui depuis des siècles ne cessait d'annoncer la ruine de l'idolâtrie, se faisait de plus en plus chrétienne (5). L'autorité qu'on lui accordait était de premier ordre. Sans cesse les anciennes collections sibyllines se grossissaient d'additions, où l'on ne se donnait aucune peine pour sauver la vraisemblance. Les païens s'indignaient de ce qu'ils considéraient comme des interpolations de vieux livres respectables. Les chrétiens leur répondaient avec plus de malice que de justesse : « Montrez-nous de vieux exemplaires où ces passages ne se trouvent pas (6). » Les gens d'esprit se moquaient également des sibylles païennes et chrétiennes et les parodiaient avec esprit (7), si bien qu'Origène, par

(1) Eusèbe, *Démonst. évang.*, VI, 20; IX, 2; saint Athanase, *De incarn. Verbi*, Opp., t. I, p. 89; Sozomène, V, 21; Thilo, *Cod. apocr.*, p. XXXVII; Tischendorf, *Évang. apocr.*, p. L, note; LII, note 2 et 3; pseudo-Matthieu, ch. 23.

(2) Justin, *Dial.*, 88; Évangile de Thomas, 13; *Évangile de l'Enfance*, 38, 39. Comp. *Acta sancti Thomae*, 3.

(3) Eusèbe, *H. E.*, VII, ch. 18; Macarius Magnès, dans Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, p. 332-333; dans Blondel, p. 1; Malala, X, p. 237, Bonn; *Gesta Pilati A*, ch. 7, dans quelques mss.; Nicéphore, *Antirrhet.*, p. 472 (Pitra); Jean Damascène, Opp., I, p. 368, Lequien. Sur la confusion de *Bérénice* et de *Prunice*, voyez ci-dessus, p. 488, note, voir aussi Garrucci, *Storia dell' arte crist.*, t. III, p. 9 (dichiar. delle tav., t. II).

(4) La foi en la Sibylle était universelle, Spartien, *Adrien*, 2.

(5) *Pasteur* d'Hermas, Vis. II, 4; *Cérygme de Pierre*, dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 5; Justin, *Apol. I*, 20, 44; Clément d'Alexandrie, Tertullien, Lactance, fréquentes citations; pseudo-Justin, *Cohort. ad Graec.*, 16, 37, 38; Tatien, 41; Athénagore, 30; Méliton, *De veritate*, Cureton, p. 43; *Quaest. et resp. ad orthod.*, 74, à la suite de Justin; Celse, dans Origène, *Contre Celse*, V, 61; VII, 53, 56; Théophile, *Ad Autolycum*, II, 3, 9, 31, 36, 38. Chez les gnostiques, *Philosophumena*, V, 16.

(6) Origène, *Contre Celse*, V, 61; VII, 53, 56.

(7) Lucien, *Pérégrinus*, 29, 30; *Alexander*, 11.

exemple, ne se sert jamais de ces arguments dépréciés.

On joignait à ces oracles ceux d'un certain Hystaspe, sous le nom duquel couraient chez les païens de prétendus livres sur les mystères de la Chaldée (1). On lui faisait annoncer le Christ, les catastrophes apocalyptiques, la fin du monde par le feu, avec une assurance qui supposait chez ceux à qui l'on s'adressait une extrême crédulité (2).

Vers le même temps, purent être fabriquées les pièces supposées officielles de l'administration de Ponce Pilate, relatives à Jésus. C'était une grande force, dans la controverse avec les païens et avec les juifs, que de pouvoir faire appel à de prétendus rapports contenus dans les archives de l'État. Telle fut l'origine de ces *Actes de Pilate* (3), qu'allèguent déjà saint Justin (4), les quartodécimans (5), Tertullien (6), et qui eurent assez d'importance pour que l'empereur Maximin II, au commencement du IVe siècle, regardât comme un acte de bonne guerre de les contrefaire pour déverser sur les chrétiens le ridicule et le mépris (7). Du moment qu'on admettait que Tibère avait été averti officiellement de la mort de Jésus, il était naturel de supposer que cette notification fût suivie d'effet. De là, l'opinion répandue que Tibère avait proposé au Sénat de mettre Jésus-Christ au rang des dieux (8).

Rome, on le voit, continuait d'être le centre d'un mouvement extraordinaire. Les hérétiques de toute sorte s'y

(1) Ammien Marcellin, XXIII, VI, 32.

(2) *Cérygme de Pierre*, l. c., Justin, *Apol. I*, 20, 44; Lactance, *Instit. div.*, VII, 15, 18.

(3) Nous possédons probablement cette pièce dans les *Gesta Pilati* qui forment la première partie de l'*Évangile de Nicodème*. On y retrouve, en effet, assez bien (préf. et ch. I, 10, 11) les citations de Justin, de Tertullien, d'Épiphane. La christologie de ces *Gesta* reporte aussi au IIe siècle. Cf. Tischendorf *Évang. apocr.*, p. LIV ss, 203 ss; *Apoc. apocr.*, LXI-LXIV; Bleek, *Einl.*, p. 321-323. Le tour du morceau aurait été changé. La forme de la pièce citée par Justin et Tertullien devait être celle d'un rapport. C'est ce qui a porté quelques critiques à retrouver la pièce lue par Justin et Tertullien dans l'*Anaphora* de Pilate, Tischendorf, *Evang. apocr.*, p. 413 ss.

(4) *Apol. I*, 35, 48.

(5) Épiphane, L. I. Cf. Jean Chrysostome, *Hom.* VII *in Pascha*.

(6) *Apolog.*, 21. Cf. Eusèbe, *H. E.*, I, 9, 11; II, 2; *Chron.*, an 22 de Tibère; Orose, VII, 4; *Actes de saint Ignace*, de *saint Taraque*, etc.

(7) Eusèbe, *H. E.*, IX, 5, 7.

(8) Tertullien, *Apol.*, 5; Orose, VII, 4. Comp. Lampride, *Alex. Sév.*, 43.

donnaient rendez-vous, et venaient s'y faire anathématiser (1). Le centre d'une future orthodoxie catholique était évidemment là. Pius (2) avait succédé à Hygin, et mettait la même fermeté que son prédécesseur à défendre la pureté de la foi. Pius est déjà un évêque dans le sens propre du mot. Valentin et Cerdon, quoique condamnés par Hygin, étaient toujours à Rome, cherchant à regagner le terrain qu'ils avaient perdu, se rétractant par moments, reçus à pénitence, puis revenant à leurs rêveries et continuant d'avoir des partisans. Ils finirent par être excommuniés sans retour (3). Valentin, à ce qu'il semble, se retira dans l'île de Chypre (4). On ignore la fin de Cerdon. Le nom de ce dernier serait resté inconnu, s'il n'eût laissé un disciple qui le surpassa beaucoup en force d'esprit, en activité et qui devint pour l'Église, vers le milieu du IIe siècle, le plus grave des embarras qu'elle eût jusque-là rencontrés.

(1) Cerdon, Marcion, Valentin, Marcelline, Irénée, I, XXV, 6; XXVII, 1; III, IV, 3. Notez les précautions contre les écrits hérétiques que décèle le Canon de Muratori, fragment d'un écrit, ce semble, romain.

(2) Ce nom se rattachait probablement au surnom de l'empereur *Antoninus Pius*.

(3) Voir *Marc-Aurèle*.

(4) Épiphane, haer. XXXI, 7; Philastre, c. 8.

CHAPITRE XVIII

EXAGÉRATION DES IDÉES DE SAINT PAUL
MARCION

La grande singularité du christianisme, ce fait d'une religion nouvelle sortant d'une autre religion et devenant peu à peu la négation de celle qui l'a précédée, ne pouvait manquer de donner lieu, jusqu'à la complète séparation des deux cultes, aux phénomènes les plus opposés. Deux genres de réaction devaient se produire chez ceux qui ne se tenaient pas strictement en équilibre sur le tranchant étroit de l'orthodoxie. Les uns, dépassant les principes de Paul, s'imaginaient que la religion de Jésus n'avait aucun lien avec le mosaïsme. D'autres, les judéo-chrétiens, ne regardaient le christianisme que comme une simple continuation de la religion juive. En général, c'étaient les gnostiques qui inclinaient dans le premier sens; mais ces rêveurs semblaient atteints d'une sorte d'incapacité pratique. Un homme ardent, intelligent, se rencontra pour donner aux éléments dissidents la cohésion qui leur manquait, et pour former une Église durable à côté de celle qui s'appelait déjà « l'Église universelle, la grande Église » de Jésus (1).

Marcion (2) était de Sinope, ville pleine d'activité,

(1) Οἱ ἀπὸ μεγάλης ἐκκλησίας. Celse, dans Origène, V, 59.

(2) Justin, *Apol. I*, 26, 58; *Dial.*, 35 (Otto; Lipsius, *Die Quellen der aelt. Ketz.*, 29 ss; *Zeitschr. fur Kirchengeschichte*, II, p. 213 214); Hégésippe, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXII, 5; Celse, dans Origène, *Contre Celse*, V, 62; Irénée, I, XXVII, 2; XXVIII, 1; II, 1, 4; III, 1; XXVIII, 6; III, III, 4; IV, 3, XII, 5, 12; IV, XXXIII, 2 (cf. Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I, II, p. 106-111); Canon de Muratori, lignes 63 ss; 81 ss (douteux); Rhodon, dans Eusèbe, *H. E.*, V. 13; Clément d'Alexandrie, III, 3, 17; IV, 4; VII, 17; Tertullien, les cinq livres *Contre Marcion:*

qui avait déjà donné aux luttes religieuses du temps les deux Aquila, et qui allait donner Théodotion (1). Il était fils de l'évêque de cette ville, et paraît avoir exercé la profession d'homme de mer (2). Quoique né chrétien, il avait sérieusement examiné sa foi et s'était livré à l'étude de la philosophie grecque, surtout du stoïcisme. Il y joignait un extérieur ascétique et une grande austérité (3). Son père, à ce que l'on prétend, fut obligé de le chasser de son Église, à cause des dangers qu'il faisait courir à l'orthodoxie de ses fidèles.

Nous avons déjà remarqué plusieurs fois l'espèce d'attraction qui fit venir à Rome, sous le pontificat d'Hygin et dans les premières années de Pius, tous ceux que séduisaient les lueurs phosphorescentes du gnosticisme naissant. Marcion arriva dans la ville éternelle au moment où Cerdon ébranlait les croyants les plus sincères par sa brillante métaphysique (4). Marcion, comme tous les sectaires, se montra d'abord zélé catholique. L'Église de Rome avait une telle importance que tous ceux qui se sentaient de l'ambition ecclésiastique aspiraient à la gouverner. Le riche Sinopéen, à ce qu'il paraît (5), fit don à la communauté d'une grosse somme d'argent; mais ses espérances furent déçues. Il n'avait pas l'esprit que l'Église de Rome a toujours voulu dans ses clercs. La supériorité intellectuelle

Praescr., 30, 38 [51]; *De idol.*, 5; *De anima*, c. 17; *De carne Christi*, 1-8; Denys de Rome, dans Athanase, *De nicaenis decr.*, p. 275; *Philosophumena*, VII, 29, 31 (*Zeitschrift fur Kirchengeschichte*, I, p. 536-538), 37; X, 19; Origène, *In Jer.*, hom., X, 5; *In Rom.*, II, etc. (voir *Indices*); Cyprien, *Epist.* 74; Eusèbe, *Chron.*, ann. 140 et 153; *H. E.*, IV, 21, 23, 24, 25, 30; V, 13, 16; anonyme du IVe siècle, *Dial. in Marc.*, éd. Wetzstein, Bâle, 1674; Épiphane, haer. XLII, XLIII, XLIV; Théodoret, I, 24, 25; les cinq livres en vers contre Marcion; pseudo-Augustin, c. 22; pseudo-Tertullien, c. 17; Philastre, c. 45; Eznig, *Réfut. des sectes*, l. IV; Mohammed ibn Ishak, *Fihrist*, dans Fluegel, *Mani*, p. 51, 85, 150-152, 159-160, 167-168; Cyrille, *Catéchèses*, XVI; Isidore de Péluse, I, *Epist.* 37; saint Jérôme, *In Osee*, IX; *De viris ill.*, 17, 32, 37; chronique d'Édesse, à l'an 449 (137); *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 158.

(1) Épiphane, *De mensuris*, 17.

(2) Rhodon, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XIII, 3; Tertullien, *Praescr.*, 30.

(3) Épiphane, XLII, 1. *Sanctissimus magister* de Tertullien (l. c.) est ironique.

(4) Sur la date, voir Lipsius, *Die Quellen der aelt. Ketzergeschichte*, p. 225. Notez surtout Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17, avec les discussions auxquelles ce passage a donné lieu. Orose, VII, 14; Tertullien, *Adv. Marc.*, I, 2.

(5) Tertullien, *In Marc.*, IV, 4; *Praescr.*, 30.

était ici peu prisée. Sa curiosité ardente, sa vivacité de pensée et son instruction parurent des dangers. Il était facile de voir qu'elles ne lui permettraient pas de rester tranquillement dans les limites étroites de l'orthodoxie. Cerdon expiait, comme lui, dans l'isolement ses prétentions à l'originalité dogmatique. Marcion devint son disciple (1). Les théories transcendantes du gnosticisme, enseignées par ce maître, durent paraître à un esprit imbu de doctrines philosophiques la forme la plus élevée du christianisme. Le dogme chrétien, d'ailleurs, était encore si peu arrêté que chaque individualité forte aspirait à y imprimer son cachet. Cela suffit pour expliquer les voies détournées où s'engagea ce grand homme, sans qu'il soit besoin d'ajouter foi aux calomnies banales par lesquelles les écrivains ecclésiastiques essayent de montrer que tout chef de secte a obéi, en se séparant de la majorité des fidèles, aux motifs les plus bas (2).

La théologie de Marcion ne différait de celle des gnostiques d'Égypte et de Syrie que par sa simplicité. La distinction du Dieu bon et du Dieu juste, du Dieu invisible et du démiurge, du Dieu des juifs et du Dieu des chrétiens formait la base du système (3). La matière était le mal éternel. L'ancienne loi, œuvre de Jéhovah, œuvre essentiellement matérielle, intéressée, sévère, cruelle, manquant d'amour, n'avait qu'un but : c'était d'assujettir les autres peuples, Égyptiens, Chananéens, etc., au peuple de Jéhovah; or elle ne réussit pas même à faire le bonheur de ce peuple, puisque Jéhovah était obligé de le consoler sans cesse par la promesse de lui envoyer son fils. On eût vainement attendu ce salut par Jéhovah, si le Dieu suprême, bon et invisible, étranger jusque-là au monde (4), n'eût envoyé son fils Jésus, c'est-à-dire la douceur même, sous

(1) Irénée, l. XXVII, 2; III, IV, 3; *Philosoph.*, VII, 10, 39; X,19; Tertullien, *Praescr.*, c. 51; saint Cyprien, *Epist.* 74; Eusèbe, *H. E.*, IV, 11; Épiphane, haer. XLI, 1; Philastre, c. 45; pseudo-Augustin, haer. 22; Théodoret, I, 24.

(2) Mêmes fables sur Apelle. Tertullien, *Praescr.*, 30.

(3) Comp. *Dial. de recta in Deum fide*, dans Origène, Opp. Delarue, I, p. 817 ss.

(4) Saint Ephrem, *Hymnes* XLI, XLVIII, XLIX; Hahn, *Bardesanes*, p. 65-66; Hilgenfeld, *Bard.*, p. 49-50.

la forme apparente d'un homme (1), pour combattre l'influence du démiurge et introduire la loi de charité. Les juifs auront leur Messie, fils de leur Dieu, c'est-à-dire du Dieu démiurge. Jésus n'est nullement ce Messie; sa mission a été, au contraire, d'abolir la Loi, les prophètes et généralement toutes les œuvres du démiurge; mais ses disciples l'ont mal compris; Paul seul a été un vrai apôtre (2). Marcion se donnait pour tâche de retrouver la pensée de Jésus, oblitérée et maladroitement ramenée au judaïsme par ceux qui étaient venus après lui.

C'était déjà le manichéisme, avec ses dangereuses antithèses, qui faisait son apparition dans le champ des croyances chrétiennes. Marcion suppose deux dieux, l'un bon et doux, l'autre sévère et cruel. La condamnation absolue de la chair l'amenait à envisager la continuation de l'espèce humaine comme ne servant qu'à prolonger le règne du mauvais démiurge; il blâmait le mariage et n'admettait pas au baptême les gens mariés. Nulle secte ne poussait davantage au martyre et ne compta, proportion gardée, plus de confesseurs de la foi (3). Le martyre était, selon les marcionites, la libération suprême du chrétien, la plus belle forme de la délivrance de la vie, de cette vie qui est un mal. Les corps ne ressuscitent pas; seules les âmes des vrais chrétiens sont ramenées à l'existence. Les âmes, du reste, ne sont point égales, et n'arrivent à la perfection que par une série de transmigrations.

La doctrine des épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens, celle du quatrième Évangile étaient, on le voit, bien dépassées. Tout ce qu'il y avait de juif dans l'Église devenait une scorie qu'il fallait éliminer. Marcion considérait le christianisme comme une religion entièrement nouvelle et sans précédents. En cela, il était disciple de Paul, et disciple exagéré. Paul croyait que Jésus avait aboli le

(1) Nicéphore, *Antirrhet.*, dans Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, p. 406.

(2) L'habitude d'appeler Paul « l'Apôtre » par excellence se remarque pour la première fois chez Marcion. La partie de son canon qui renfermait les épîtres s'appelait ὁ Ἀπόστολος.

(3) Anonyme contre les cataphryges, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVI, 21; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 4; Tertullien, *Contre Marcion*, I, 14, Eusèbe, *H. E.*, IV, XV, 47; VII, XII; *De martyribus Palaestinae*, 10.

judaïsme; mais il ne méconnaissait pas le caractère divin de l'ancienne loi. Marcion, au contraire, prétendait que la première apparition de Dieu dans l'histoire ne s'était faite que par Jésus. La Loi de Moïse était l'œuvre d'un démiurge particulier (Jéhovah), que les juifs adoraient, et qui, pour les retenir dans les chaînes de la théocratie, leur donna des prêtres, chercha à les retenir par des promesses et des menaces. Cette loi, sans caractère supérieur, fut impuissante contre le mal. Elle représentait la justice, mais non la bonté. L'apparition du Christ fut la manifestation du Dieu complet, bon et juste à la fois. L'Ancien Testament n'était pas seulement différent du christianisme; il y était contraire. Marcion composa un ouvrage intitulé *Antithésis*, où les deux Testaments étaient mis en flagrante contradiction. Apelle, son disciple, écrivit un livre pour montrer que Moïse n'avait rien écrit de Dieu qui ne fût faux et messéant (1).

Une objection capitale contre cette théorie venait des Évangiles divers alors en circulation, et plus ou moins conformes à ce que nous appelons le type synoptique. Le quatrième Évangile était encore peu répandu, et Marcion ne le connaissait pas; sans quoi, assurément, il l'eût préféré aux autres (2). Dans les récits généralement admis sur Jésus, l'empreinte juive se remarque à chaque page; Jésus parle en juif, agit en juif. Marcion s'imposa la rude tâche de changer tout cela (3). Il se fit un Évangile où Jésus n'était plus un juif, ou, pour mieux dire, n'était plus un homme; il voulut une vie de Jésus qui fût la vie d'un pur éon. Prenant pour base l'Évangile de Luc (4), celui qu'on

(1) Tertullien (ut fertur), *Praescr.*, 51; Origène, *Contra Cels.*, V, 54, *In Gen.* hom. II, 2; Eusèbe; *H. E.*, V, 13.

(2) Notez la dureté du quatrième Évangile pour la famille de Jésus, pour les juifs, meurtriers de Jésus, enfants du diable.

(3) Selon l'auteur de l'opuscule qui fait suite aux *Prescriptions* de Tertullien, *De praescr.*, 51, Cerdon aurait déjà fait les retranchements qui caractérisaient le canon de Marcion.

(4) Voir les tableaux dressés par Hahn, dans Thilo, *Cod. ap. N. T.*, I, p. 401-486; De Wette, *Lehrbuch in N. T.*, §§ 70-72, et les tentatives de restitution de l'Évangile de Marcion par Hilgenfeld, Halle, 1850 et par Volkmar, Leipzig, 1852. L'hypothèse d'après laquelle Marcion aurait eu entre les mains un prétendu *Luc* primitif, non encore interpolé, est insoutenable.

peut appeler jusqu'à un certain point l'Évangile de Paul, il le retravailla selon ses idées, et ne fut satisfait que quand Jésus n'eut plus ni ancêtres, ni parents, ni précurseurs, ni maîtres. Si Jésus ne nous avait été connu que par des textes de ce genre, on aurait pu douter s'il avait vraiment existé, ou s'il n'était pas une fiction à priori, dégagée de tout lien avec la réalité. Dans un pareil système, le Christ ne naissait pas (la naissance, pour Marcion, était une souillure), ne souffrait pas, ne mourait pas. Tous les passages évangéliques où Jésus reconnaît le Créateur pour son père étaient supprimés. Lors de sa descente aux enfers, il emmenait au ciel les personnages maudits de l'Ancien Testament, Caïn, les Sodomites, etc. Ces pauvres égarés, intéressants comme tous les révoltés d'un ancien régime déchu, viennent au-devant de lui, et ils sont sauvés. Jésus laissait, au contraire, dans les lieux sombres de l'oubli, Abel, Noé, Abraham, serviteurs du démiurge, c'est-à-dire du dieu de l'Ancien Testament, qui avaient pour tout mérite d'avoir obéi aux lois d'un tyran. C'était ce dieu de l'Ancien Testament qui fit mettre Jésus à mort, et couronna ainsi dignement une ère qui avait été le règne du mal.

On ne pouvait se placer plus nettement à l'opposé des idées de Pierre, de Jacques, de Marc. Les dernières conséquences des principes de Paul étaient tirées. Marcion ne donnait pas à son Évangile de nom d'auteur; mais, dans sa pensée, c'était bien là « l'Évangile selon Paul ». Jésus n'est plus du tout un homme, c'est la première apparition idéale du Dieu bon, à peu près comme Schleiermacher put l'entendre seize siècles plus tard. Une très belle morale, se résumant en l'effort vers le bien, sortait de ce christianisme spiritualiste et rationaliste. Après l'auteur des écrits pseudo-johanniques, Marcion fut le plus original des maîtres chrétiens du IIe siècle. Mais le dithéisme, qui faisait la base de son système, et la colossale erreur historique qu'il y avait à présenter comme le contraire du judaïsme une religion qui sortait du judaïsme, étaient des vices profonds qui ne pouvaient permettre à une telle doctrine de devenir celle de la catholicité.

Le succès en fut d'abord extraordinaire; les doctrines de

Marcion se répandirent très vite dans tout le monde chrétien (1); mais l'opposition fut énergique. Justin, alors à Rome, combattit le novateur dans des écrits que nous n'avons plus (2). Polycarpe accueillit les idées nouvelles avec sa plus vive indignation (3). Méliton, à ce qu'il semble, écrivit contre elles (4). Plusieurs prêtres anonymes d'Asie les attaquèrent et fournirent à Irénée les armes dont il devait se servir plus tard (5). La position de Marcion dans l'Église était des plus fausses. Comme Valentin et Cerdon, il voulait faire partie de l'Église et sans doute y prêcher; or l'Église de Rome aimait bien mieux la docilité et la médiocrité que l'originalité et la rigoureuse logique. Comme Valentin, Marcion fit des concessions, des pas en arrière, des demi-rétractations; tout fut inutile : l'incompatibilité était trop forte. Après deux condamnations, une excommunication définitive l'exila de l'Église. On lui rendit la somme qu'il avait donnée dans la première chaleur de sa foi (6), et il repartit pour l'Asie Mineure, où il continua de déployer pour la propagation de l'erreur une immense activité. Il paraît que, dans ses dernières années, il entama de nouveau des négociations pour se rattacher à l'Église catholique, mais que la mort en empêcha le succès (7). Souvent une certaine timidité de caractère s'associe bien aux grandes hardiesses spéculatives, et Marcion paraît s'être fréquemment contredit. D'un autre côté, une telle fin répondait si parfaitement aux besoins de la polémique des orthodoxes, qu'on doit les suspecter de l'avoir inventée. C'est Apelle qui ramènera l'école marcionite à un déisme presque orthodoxe.

Marcion reste, en tout cas, le plus audacieux novateur que le christianisme ait connu, saint Paul même y compris. Saint Paul n'avait jamais nié la relation des deux

(1) Justin, *Apol. I*, 26.
(2) *Apol. I*, 26; Irénée, IV, VI, 2; saint Jérôme, *De viris ill.*, 23; Photius, Cod. CXXV.
(3) Irénée III, III, 4.
(4) Anastase le Sinaïte, *Hodeg.*, XIII, dans Routh, *Rel. sacrae*, I, p. 121-122.
(5) *Patres apost.* de Gebhardt et Harnack, I, II, p. 106 ss, 111.
(6) Tertullien, *In Marc.*, IV, 4.
(7) Tertullien, *Praescr.*, 30.

Testaments; Marcion les opposait l'un à l'autre comme deux antithèses. Il alla jusqu'à s'attribuer le droit de refaire la vie de Jésus à sa guise et de changer les Évangiles systématiquement. Même les épîtres de saint Paul, qu'il adoptait, furent par lui arrangées et mutilées, en vue d'effacer les citations de l'Ancien Testament et le nom d'Abraham, qu'il abhorrait (1).

C'était la troisième tentative qui se produisait pour faire de la vie de Jésus la vie d'un être abstrait, au lieu d'une réalité galiléenne. Fruits de diverses tendances, toutes également nécessaires — du besoin d'idéaliser une vie qui devenait celle d'un dieu — du désir de nier que ce dieu eût eu sur la terre une famille, une race, un pays — de l'impossibilité où était le chrétien grec d'admettre que le christianisme eût rien de commun avec le judaïsme, qu'il méprisait, ces trois tentatives eurent des succès fort divers. L'auteur des écrits pseudo-johanniques y procéda d'une façon inconséquente, incohérente, mais qui avait l'avantage de laisser subsister, à côté de la théologie du *Logos*, une biographie de Jésus d'un caractère historique. Sa tentative fut la seule qui réussit; car, tout en tenant le judaïsme moderne pour un ennemi et en s'imaginant que la vérité est descendue du ciel tout entière avec le *Logos*, il admet que le vrai Israël a eu sa mission, et que le monde, loin d'être l'œuvre d'un démiurge hostile à Dieu, a été créé par le *Logos*. Les gnostiques noyèrent l'Évangile dans la métaphysique, éliminèrent tout élément juif, mécontentèrent jusqu'aux déistes, et par là se coupèrent tout avenir. Marcion fut plus sobre de spéculation; mais le christianisme était déjà trop formé, ses textes étaient trop arrêtés, ses Évangiles trop comptés, pour que l'opinion catholique pût être ébranlée. Marcion ne fut donc qu'un simple chef de secte. Sa secte, il est vrai, fut de beaucoup la plus nombreuse avant celle d'Arius. La rage avec laquelle l'orthodoxie le poursuivit est la meilleure preuve de l'impression profonde qu'il fit sur l'esprit de ses contemporains.

(1) De Wette, *Lehrbuch in N. T.*, § 34 *b*; Bleek, *Einl. in N. T.*, § 54.

CHAPITRE XIX

L'APOLOGIE CATHOLIQUE — SAINT JUSTIN

Un fait capital, qu'on voit dès à présent se dessiner avec évidence, c'est que, au milieu de ces flots agités, il y a une sorte de rocher immuable, une doctrine moyenne, qui résiste aux attaques les plus diverses, aux exagérations judéo-chrétiennes, aux exagérations gnostiques, et constitue une orthodoxie centrale, destinée à triompher de toutes les sectes (1). Cette doctrine universelle, dont la prétention est d'être antérieure à toutes les doctrines particulières et de remonter aux apôtres, constitue l'Église catholique (2), en opposition avec les hérésies. Le gnosticisme surtout trouva dans cette espèce de tribunal ecclésiastique un obstacle invincible. C'était ici pour la religion chrétienne une question de vie ou de mort. Les tendances désordonnées des novateurs eussent été l'anéantissement de toute unité. Cette fois, comme il arrive presque toujours, ce fut l'anarchie qui créa l'autorité. On peut dire ainsi que, dans la formation de l'Église catholique, le gnosticisme et le marcionisme jouèrent par antithèse le rôle principal.

Un homme hautement estimé pour ses études profanes et sa connaissance des Écritures, Justin de Néapolis en Samarie, établi à Rome depuis plusieurs années, tenait école de philosophie chrétienne (3), et combattait éner-

(1) Voir Justin, *Dial.*, 35, 39, 80.

(2) Ἡ καθολικὴ ἐκκλησία. Épître pseudo-ignatienne *Ad Smyrn.*, 8; *Mart. Polyc.*, 1, 5, 8, 16, 19; Anonyme contre les montanistes, dans Eusèbe, V, XVI, 9, 19; XVII, 4; Canon de Muratori, lignes 61-62; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17. Cf. Justin, *Dial.*, 63; Celse, dans Origène. V, 59.

(3) Eusèbe, *H. E.*, IV, 11; saint Jérôme, *De viris ill.*, c. 23.

giquement pour la majorité orthodoxe. La polémique était dans ses goûts et ses habitudes. Valentiniens, marcionites, juifs samaritains, philosophes païens furent tour à tour l'objet de ses attaques. Justin n'était pas un grand esprit; il manquait à la fois de philosophie et de critique; son exégèse surtout passerait aujourd'hui pour très défectueuse; mais il fait preuve d'un sens général assez droit; il avait cette espèce de crédulité médiocre qui permet de raisonner sensément sur des prémisses puériles et de s'arrêter à temps, de façon à n'être qu'à moitié absurde. Son traité général contre les hérésies, ses écrits particuliers contre les valentiniens et les marcionites se sont perdus (1); mais ses ouvrages pour la défense générale du christianisme eurent parmi les fidèles un succès extraordinaire (2); on les copia, on les imita; Justin fut de la sorte le premier docteur chrétien, dans le sens classique du mot, dont les œuvres relativement complètes nous aient été conservées.

Justin, nous l'avons dit, était un esprit faible; mais c'était un noble et bon cœur. Sa grande démonstration du christianisme, c'était la persécution dont cette doctrine, à ses yeux toute bienfaisante, ne cessait d'être l'objet. Ce fait que les autres sectes, les juifs en particulier, n'étaient point poursuivis, la joie que montraient les chrétiens dans les supplices, la monstruosité de ces supplices, les calomnies répandues sur le compte des fidèles, le nombre des délateurs, la haine particulière que les princes du monde témoignaient envers la religion de Jésus, haine que Justin ne pouvait expliquer que par la rage des mauvais esprits (3), tout cela lui paraissait constituer en faveur de l'Église un signe éclatant de vérité divine (4). Cette préoccupation lui inspira une démarche hardie, à laquelle il dut être encouragé par l'exemple antérieur de Quadratus et d'Aris-

(1) *Apol. I*, 26; Irénée, IV, VI, 2; V, XXVI, 2; Tertullien, *In Val.*, ch. 5; Eusèbe, *H. E.*, IV, XI, 10; XVIII, 9; saint Jérôme, *De viris ill.*, ch. 23; Théodoret, I, ch. 2; II, 2; Photius, Cod. CXXV. Cf. Lipsius, *Die Quellen der aelt. Ketzergeschichte*, Leipzig, 1875.

(2) Irénée, I, XXVIII, 1.

(3) *Apol. II*, 1.

(4) *Dial.*, 18, 39, 46. Comp. Irénée, IV, XXXIII, 9; saint Cyprien, *Epist.* 57, 58.

tide (1). Ce fut de s'adresser à l'empereur Antonin et à ses deux associés, Marc-Aurèle et Lucius Verus, pour obtenir le redressement d'une situation qu'il jugeait avec raison inique et en contradiction avec les principes libéraux du gouvernement. La sagesse accomplie de l'empereur, les goûts philosophiques de l'un au moins de ses associés, Marc-Aurèle, âgé alors de vingt-neuf ans, lui donnaient l'espérance qu'une si grande injustice serait réparée. Telle fut l'occasion de la supplique éloquente (2) qui débute ainsi :

A l'empereur Titus Ælius Hadrianus Antoninus, Pius, Augustus, Caesar. — et a Verissimus, son fils, Philosophe, — et a Lucius, Philosophe (3), fils de Caesar (4) selon la nature et de Pius par l'adoption, ami du savoir (5), — et au sacré Sénat, — et au peuple romain tout entier, — pour un groupe d'hommes de toute race que l'on hait et persécute injustement, — moi, l'un d'eux, Justin,

(1) Voir ci-dessus, p. 404 ss.

(2) Il s'agit de l'*Apologia I*, la plus étendue. L'*Apol. II*, adressée au Sénat, est postérieure (voir ci-après, p. 679, note 5). La date approximative de l'*Apologia I* résulte des ch. 1, 29, 31, 46. On a conclu de Οὐηρισσίμῳ (nom que Marc-Aurèle cessa de porter à partir de son adoption par Antonin en 138, un peu avant la mort d'Adrien) et de l'absence du nom de *César* (que Marc-Aurèle reçut en 139) que l'*Apol. I* a dû être écrite très peu de temps après la mort d'Adrien, à une date où l'on ne savait pas encore dans le public le changement de nom du jeune César, et antérieurement à l'an 140, où ce dernier fut consul pour la première fois sous le nom de M. Ælius Aurelius Verus Caesar. Mais la suscription de l'*Apol. I* renferme bien d'autres fautes. Justin put conserver à dessein ce nom caractéristique de *Verissimus* comme une flatterie délicate. Il semble que Marc-Aurèle se complut à ce surnom; il le prit sur ses médailles (Vaillant, *Num. graec.*, p. 58; Eckhel, VII, p. 69). L'état des hérésies qui résulte de l'*Apol. I* (ch. 26, 35, 39, 58, 80), convient bien mieux à l'an 150 qu'à l'an 138. En cette dernière année, les flatteries adressées dans le titre à Lucius Verus, né l'an 130, eussent été ridicules. Enfin, ce n'est qu'après huit années d'adoption, en 147, que Marc-Aurèle fut réellement associé à l'empire par la collation de la puissance tribunitienne. Noël des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, p. 24 ss, note.

(3) Lucius Verus ne méritait guère cette épithète; Justin la lui donne, ce semble, pour ne pas avoir l'air de le moins estimer que son frère par adoption et pour prêter de la force à son raisonnement (ch. 2). Comparez *Apol. II*, 2, 15.

(4) Du César Ælius Verus.

(5) Comp. ch. 2, où ces titres reviennent, et Eusèbe, *H. E.*, IV, 12. Sur les fautes ou particularités de ce protocole, qui remontent probablement à Justin lui-même, voir *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, nouv. série, XXVI, 1re part., p. 264-265, et Otto, ad loc. (3e éd.).

FILS DE PRISCUS, PETIT-FILS DE BACCHIUS, CITOYENS DE FLAVIA NÉAPOLIS DE SYRIE-PALESTINE, — J'AI FAIT CE PLAIDOYER ET CETTE REQUÊTE.

Les deux titres de *Pius* et de *Philosophus* obligent ceux qui les portent à n'aimer que le vrai et à renoncer aux opinions anciennes, s'ils les trouvent mauvaises. Les chrétiens sont victimes d'un préjugé invétéré, de calomnies mises en circulation par la ligue de toutes les superstitions réunies (1). Il faut les punir, si on les trouve coupables de crimes ordinaires, mais ne pas s'en tenir à des rumeurs malveillantes. Un nom par lui-même n'est pas un délit ; il ne devient tel que par les actes qui s'y rattachent (2). Or on punit les chrétiens pour le nom qu'ils portent, nom qui n'implique que des idées honnêtes (3). Celui qui, poursuivi, déclare n'être pas chrétien, est absous sans enquête ; celui qui déclare l'être est supplicié. Quoi de plus inconséquent? Il faudrait scruter la vie du confesseur et celle du renégat pour voir ce qu'ils ont fait de bien ou de mal.

La cause de la haine contre les chrétiens est toute simple ; elle vient des démons. Le polythéisme ne fut autre chose que le règne des démons. Socrate le premier voulut renverser leur culte ; les démons réussirent à le faire condamner comme athée et impie. Ce que Socrate avait fait chez les Grecs au nom de la raison, la Raison elle-même, revêtue d'une forme, devenue homme et s'appelant Jésus-Christ, l'a fait chez les barbares (4). Voilà pourquoi on appelle les chrétiens athées. Ils le sont, si l'on entend par athéisme la négation des faux dieux de l'opinion ; mais ils ne le sont pas au sens véritable, puisque leur religion est la religion

(1) Δεισιδαίμονες.

(2) La question se posait, on le voit, dans les mêmes termes que du temps de Pline et de Trajan. Voir *les Évangiles*, ch. XXI. Comp. *Apol. II*, 2 ; Athénagore, *Init.* ; Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, V. 1, 33 ; Lettre apocryphe de Marc-Aurèle, p. 402 B.

(3) Jeu par iotacisme sur χρηστοί. Cf. le *Philopatris*, 23, peut-être Suétone (*Claude*, 25) et les inscriptions d'Asie Mineure (*Saint Paul*, p. 966 ; voir aussi *Arch. des miss. scient.*, IIIe série, t. III, p. 136). Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, ch. 4 ; Tertullien, *Ad nat.*, I, 5. Lactance, *Inst. div.*, IV, 7.

(4) *Apol. I*, 5.

pure du Créateur, admettant en second rang (1) le culte de Jésus, Fils de Dieu, et en troisième rang (2) le culte de l'Esprit prophétique. Le royaume qu'ils attendent n'est pas terrestre; il est divin. Comment l'autorité ne voit-elle pas qu'une telle croyance lui est un bon auxiliaire pour maintenir l'ordre dans le monde? Quelle barrière plus forte contre le crime que la doctrine chrétienne?

Justin trace ici un tableau de la morale du Christ, d'après les textes de Matthieu, de Marc et de Luc, surtout de Matthieu. Il en établit l'innocuité et montre combien elle est utile à l'État. Il n'y a pas un des dogmes chrétiens qui n'ait été enseigné par quelque école philosophique, et pourtant ces écoles n'ont pas été persécutées pour cela. Le titre de Fils de Dieu n'est pas aussi insolite qu'il en a l'air. Un Dieu crucifié, né d'une vierge, cela n'est pas inouï (3). Les mythologues grecs, les mille religions du monde ont dit des choses bien plus fortes (4). N'a-t-on pas vu un personnage nommé Simon, du bourg de Gitton, en Samarie, passer pour Dieu à Rome, sous le règne de Claude, à cause de ses miracles, opérés par la puissance des démons? Ne lui a-t-on pas élevé, dans l'île du Tibre, entre les deux ponts, une statue avec cette inscription latine : SIMONI DEO SANCTO (5)? Presque tous les samaritains et quelques-uns des autres nations l'adorent comme le premier Dieu et regardent comme sa première *Ennoia* une certaine Hélène, en son temps prostituée, qui le suivait partout. Un de ses disciples, Ménandre, du bourg de Capparétée, opéra d'étranges séductions à Antioche par l'art des démons. Marcion, originaire du Pont, qui vit encore, autre suppôt des démons, enseigne à un grand nombre de disciples à retirer au Père le titre de Créateur et à transférer ce titre à un autre prétendu dieu. Tous ces gens-là s'appellent chrétiens, comme on appelle du nom commun de philosophes des personnes qui professent des doctrines opposées

(1) Ἐν δευτέρᾳ χώρᾳ, ch. 13.
(2) Ἐν τρίτῃ τάξει, *ibid.*
(3) *Apol. I*, 22.
(4) *Apol. I*, 24 ss.
(5) *Apol. I*, 25, 56, 58. Cf. *les Apôtres*, p. 637 et ci-dessus, p. 582.

entre elles. Pratiquent-ils les monstruosités qu'on reproche aux chrétiens, lampes renversées, embrassements nocturnes, promiscuités, festins de chair humaine? Nous l'ignorons, répond Justin; en tout cas, on ne les persécute pas pour le fait même de leurs opinions.

La pureté des mœurs chrétiennes fait avec la corruption générale du siècle un admirable contraste (1). Les fidèles qui s'interdisent le mariage vivent dans une chasteté parfaite. On en a vu un frappant exemple à Alexandrie. Un jeune chrétien, voulant opposer une réponse péremptoire aux calomnies que l'on répandait sur les prétendus mystères obscènes des réunions nocturnes, adressa une requête à Félix, préfet d'Égypte, pour qu'un médecin qu'il désignait eût la permission de lui faire l'opération des testicules. Félix refusa; le jeune homme persista dans sa virginité, content du témoignage de sa conscience et de l'estime de ses frères. Quel contraste avec le dieu Antinoüs!

Le tableau des réunions chrétiennes est beau et chaste (2). D'abord a lieu l'introduction parmi les frères de ceux qui viennent de recevoir le baptême, c'est-à-dire des « illuminés (3) ». Puis on fait de longues prières pour le genre humain tout entier.

« Quand nous avons cessé de prier, nous nous donnons le baiser les uns aux autres (4). Puis on porte à celui qui préside le pain, une coupe d'eau et de vin. Celui-ci, les prenant dans ses mains, fait monter louange et gloire vers le Père de toute chose, par le nom de son Fils et de l'Esprit Saint; puis il adresse à Dieu une longue action de grâces sur ces dons qu'il a bien voulu nous faire (5). Le peuple témoigne son assentiment en disant *Amen*. Alors ceux qui sont appelés parmi nous *diacres* présentent à chacun des assistants le pain, le vin et l'eau sur lesquels les actions de grâces ont été prononcées, et les portent aux absents.

(1) *Apol. I*, 27, 29.
(2) *Apol. I*, 65 ss. Cf. ch. 13.
(3) Οἱ φωτισθέντες.
(4) Ἀλλήλους φιλήματι ἀσπαζόμεθα. Comp. Athénagore, *Leg.*, 32; Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, xi, fin; *Constit. apost.*, II, 57; VIII, 11; saint Cyrille, *Catéch.*, 5.
(5) Comparez Irénée, I, xiii, 2; Firmilien, Ép. 75 de saint Cyprien; Origène, *Contre Celse*, VIII, 32.

» Et cette nourriture-là est appelée chez nous *Eucharistie*. Il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient à la vérité de nos doctrines, qui ont été lavés au bain régénérateur établi pour la rémission des péchés, et qui vivent selon les préceptes du Christ. Car nous ne prenons pas ces aliments comme un pain ordinaire ni comme un breuvage ordinaire; mais, de même que Jésus-Christ, notre sauveur incarné, a pris chair et sang pour notre salut par la parole de Dieu, de même on nous enseigne que la nourriture sur laquelle a été prononcée en actions de grâces la prière composée de paroles de Jésus, on nous enseigne, dis-je, que cette nourriture, de laquelle notre sang et nos chairs sont nourris par une intime transformation, n'est pas autre chose que la chair et le sang de Jésus incarné. Car les apôtres, dans les mémoires (1) qu'ils ont composés et que l'on appelle Évangiles, nous apprennent que Jésus leur fit la recommandation suivante. Prenant le pain, il rendit grâces et dit : « Faites ceci en mémoire de moi; ceci est mon corps »; semblablement prenant la coupe, il rendit grâces et dit : « Ceci est mon sang (2) », et ce dogme, il le réserva pour eux seuls. Si pareille chose se passe dans les mystères de Mithra, c'est parce que de méchants démons, imitant l'institution du Christ, ont enseigné à le faire; car vous savez ou pouvez savoir que le pain et la coupe pleine d'eau, avec certaines paroles que l'on prononce dessus, font partie des cérémonies de l'initiation (3).

» Pendant les jours qui suivent les réunions, nous nous rappelons sans cesse les uns aux autres le souvenir de ce qui s'y est passé; et ceux qui ont de quoi subviennent aux besoins des indigents, et nous vivons habituellement les uns avec les autres. Dans nos oblations, nous bénissons le Créateur de toute chose par son fils Jésus-Christ et par l'Esprit Saint. Et le jour qu'on appelle du Soleil, tous ceux qui habitent les villes ou les campagnes se réunissent en un même lieu, et on lit les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. Quand le lecteur a fini, le président adresse aux assistants des paroles d'admonition et d'exhortation, pour les engager à se conformer à ces beaux enseignements. Puis nous nous levons tous ensemble, et nous envoyons au ciel nos prières,

(1) Ἐν τοῖς γενομένοις ὑπ' αὐτῶν ἀπομνημονεύμασιν, ἃ καλεῖται εὐαγγέλια. Pour le mot ἀπομνημονεύματα, comp. Papias (Eusèbe, *H. E.*, III, XXXIX, 15); Eusèbe, V, VIII, 8.

(2) Comp. *Matth.*, XXVI, 26 ss; *Marc*, XIV, 22 ss, *Luc*, XXII, 19 ss; *I Cor.*, XI, 23 ss.

(3) Cf. *Dial. cum Tryph.*, 70.

et, comme nous l'avons déjà dit, la prière étant terminée, on fait circuler le pain, le vin et l'eau; de son côté, celui qui préside émet de toute sa force des prières et des actions de grâces, auxquelles le peuple donne son assentiment en disant *Amen*. Alors a lieu la distribution des offrandes sur lesquelles l'action de grâces a été prononcée; chacun en reçoit sa part, et l'envoi s'en fait aux absents par les diacres. Ceux qui sont dans l'aisance et qui veulent donner donnent ce qu'ils veulent, chacun dans la mesure qu'il a fixée. Le produit de la collecte est déposé entre les mains de celui qui préside; celui-ci vient au secours des orphelins et des veuves, de ceux qui sont dans la détresse par maladie ou pour toute autre cause, de ceux qui sont dans les chaînes, des étrangers qui surviennent; bref, il a soin de tous ceux qui sont dans le besoin. Nous faisons cette réunion en commun le jour du Soleil, d'abord, parce que c'est le premier jour, le jour où Dieu, ayant métamorphosé les ténèbres et la matière, fit le monde; en second lieu, parce que Jésus-Christ notre Sauveur ressuscita ce jour-là d'entre les morts. Ils le crucifièrent, en effet, le jour qui précède celui de Saturne (1), et, le jour qui suit celui de Saturne, c'est-à-dire le jour du Soleil, étant apparu à ses apôtres et à ses disciples, il enseigna les choses que nous venons de soumettre à votre examen. »

Justin terminait son plaidoyer en citant la lettre d'Adrien à Minicius Fundanus (2). Croyant comme il l'était, il devait s'étonner qu'on ne se rendît pas à des arguments si clairs, et la façon dont il s'exprime prouve qu'il ne visait pas à moins qu'à convertir les Césars (3). Sûrement le frivole Lucius Verus ne toucha pas du bout du doigt ce sérieux écrit. Antonin et Marc-Aurèle le lurent peut-être (4); mais furent-ils aussi coupables que le croit Justin de ne pas se convertir? On ne saurait le prétendre. Justin a beau jeu contre les fables immorales du paganisme (5); il démontre sans peine que la religion grecque et la religion romaine n'étaient plus guère qu'un tissu de honteuses superstitions.

(1) Il évite par pruderie de dire « le jour de Vénus ».
(2) Voir ci-dessus, p. 402 ss.
(3) *Apol. I*, 68. Il n'y a pas de raison suffisante pour rejeter l'authenticité de ce paragraphe, quoique l'ouvrage finisse bien par ανεδώκαμεν (ch. 67).
(4) C'est gratuitement qu'on a supposé (Orose, VII, 14) que l'Apologie de Justin amena un relâchement de persécution de la part d'Antonin.
(5) *Apol. I*, 5, 21, 25. Comp. *Apol. II*, 12, 14.

Mais la démonologie effrénée qui fait le fond de tous ses systèmes est-elle beaucoup plus sensée? Sa confiance dans l'argument tiré des prophéties (1) est singulièrement naïve. Antonin et Marc-Aurèle ne connaissaient pas la littérature hébraïque; s'ils l'avaient connue, ils auraient certainement trouvé l'exégèse du bon Justin bien légère. Ils eussent remarqué, par exemple, que le *Psaume XXII* (*XXI*) ne renferme les clous de la Passion que moyennant une interprétation puérile des contresens des Septante (2). L'assertion que les Grecs ont emprunté toute leur philosophie aux juifs (3) les aurait laissés incrédules. Ils eussent trouvé au moins étrange le passage (4) où le pieux écrivain, voulant prouver que la croix est la clef de toute chose, retrouve cette forme mystérieuse dans le mât des navires, dans la charrue et la pioche du laboureur, dans l'outil de l'ouvrier, dans le corps humain, quand les bras sont étendus, dans les enseignes et les trophées des Romains, dans l'attitude des empereurs morts et consacrés par l'apothéose (5). L'endroit où Hérode et Ptolémée Philadelphe sont censés avoir été contemporains (6) leur eût sans doute aussi inspiré quelques doutes sur l'exactitude du récit relatif à la version des Septante, version qui sert de base à tous les raisonnements messianiques de Justin. S'ils se fussent avisés de chercher dans les archives de l'empire les registres de Quirinius (7), les actes de Pilate relatifs à Jésus (8), ils auraient eu de la peine à les trouver. Enfin, les écrits de la Sibylle et d'Hystaspe (9) leur eussent paru de faibles autorités. Ils eussent été surpris d'apprendre que les démons, effrayés du tort que ces livres allaient leur causer,

(1) *Apol. I*, 31 ss.
(2) *Apol. I*, 35.
(3) *Apol. I*, 44.
(4) *Apol. I*, 55.
(5) Idées analogues dans Tertullien, *Apol.*, 16; *Ad nat.*, I, 12; Minucius Félix, 29.
(6) *Apol. I*, 31.
(7) *Apol. I*, 34; Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 7, 19.
(8) *Apol. I*, 35, 48.
(9) *Apol. I*, 20, 44.

avaient fait édicter la peine de mort contre ceux qui les liraient (1).

Il semble que Justin joignit à son plaidoyer des exemplaires de ces apologies apocryphes (2), et s'imagina qu'elles exerceraient sur l'esprit des Césars une influence décisive. Son espérance allait plus loin encore : il demandait que sa supplique fût communiquée au Sénat et au peuple romain, en particulier que la fausseté de la divinité de Simon le Magicien fût reconnue et que la statue qu'il avait à Rome (quelque cippe de *Semo Sancus*) fût officiellement renversée (3).

L'ardente conviction de Justin ne lui laissait point de repos. Il s'imaginait être responsable de toutes les erreurs qu'il ne combattait pas (4). Les juifs qui persistaient à ne pas se faire chrétiens étaient l'objet perpétuel de ses préoccupations. Il écrivit contre eux, sous forme de dialogue (5), peut-être à l'imitation d'Ariston de Pella, un ouvrage de polémique qui peut compter entre les plus curieux monuments littéraires du christianisme naissant.

Justin suppose que, dans son voyage de Syrie à Rome vers le temps de la guerre de Bar-Coziba, retenu par un accident de navigation à Éphèse (6), il se promenait dans les allées du xyste, lorsqu'un inconnu, entouré d'un groupe de disciples, fut frappé de l'habit qu'il portait, et l'aborda en lui disant : « Salut, philosophe ! » Il lui apprit en même temps qu'un socratique dont il avait suivi les leçons à Argos lui avait dit de respecter toujours le manteau de philosophe et de tâcher de s'instruire auprès de ceux qui le

(1) Voyez ci-dessus p. 565. Il est probable que quelques chrétiens furent condamnés à mort pour le fait d'avoir possédé ces oracles, où la justice put voir des livres de sorts, comme ceux que l'on consultait sur la vie et la mort des empereurs. Il résulte, du reste, de l'*Apol. II*, 14, que la police exerçait une surveillance sur les écrits.

(2) Ch. 44 : ὡς ὁρᾶτε.

(3) *Apol. I*, 56. Cf. *Apol. II*, 14.

(4) *Apol. I*, 3, 57.

(5) Le Dialogue est sûrement postérieur à la première Apologie. *Dial.*, 120 (cf. *Apol. I*, 26).

(6) *Dial.*, 1 et 142. C'est Eusèbe (*H. E.*, IV, 18) qui nous apprend que la ville où a lieu la rencontre est Éphèse. Si la *Cohortatio ad Graecos* est de Justin, il aurait aussi passé par Alexandrie (ch. 13).

portaient. La conversation s'engage sur un ton fort littéraire, et il se trouve que l'inconnu n'est autre que le célèbre rabbin Tryphon ou Tarphon (1), qui a fui la Judée pour éviter la fureur de la guerre de Bar-Coziba, s'est réfugié en Grèce et demeure le plus souvent à Corinthe. On cause de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'âme. Justin raconte comment, après avoir essayé de toutes les écoles et de tous les systèmes, il n'a rien trouvé de meilleur que d'adhérer au Christ. La controverse est vive alors. Justin accumule contre les juifs les plus sanglants reproches. Non contents d'avoir tué Jésus, ils ne cessent de persécuter les chrétiens. S'ils ne les tuent pas, c'est que le pouvoir les en empêche; mais ils les accablent d'avanies, les chassent des synagogues, et, toutes les fois qu'ils le peuvent, les maltraitent, les assassinent, les supplicient. Les préjugés que les païens ont contre le christianisme, ce sont les juifs qui les leur ont inspirés; ils sont plus coupables des persécutions que les païens mêmes qui les ordonnent. Ils ont envoyé de Jérusalem des hommes choisis pour répandre dans le monde entier les calomnies dont on accable les chrétiens (2). Ils ont fait pis : ils ont mutilé la Bible pour en retrancher les passages qui prouvaient la messianité et la divinité de Jésus (3). Ils repoussent la traduction des Septante, uniquement parce qu'elle contient les preuves de cette même divinité (4). Dans les controverses, ils jettent les hauts cris sur des arguties, sur de petits détails qu'ils ne comprennent pas, et refusent de voir la force de l'ensemble (5).

L'impartialité nous oblige de dire que, si Justin était

(1) Voir *les Évangiles*, p. 74 ss. Cf. Eusèbe, IV, 18. C'est là, du reste, une simple fiction littéraire. Justin fait parler son docteur à sa guise. Les doctrines et la méthode du *Tryphon* de Justin n'ont rien de commun avec celles du *Tarphon* talmudique.

(2) Justin, *Dial.*, 16, 17, 108, 117, 133. Cf. *Apol. I*, 31. et Tertullien, *Ad nationes*, I, c. 14 (*et credidit vulgus judaeo. Quod enim aliud genus seminarium est infamiae nostrae?*); *Adv. Marc.*, III, c. 23; *Adv. Jud.*, c. 13. La mort de Polycarpe, arrivée en 155, ne donna que trop raison à cette manière de présenter les choses. Voir ci-après, p. 663 ss. Comp. les *Actes de saint Pione*, dans *Acta SS febr., I*, p. 43.

(3) *Dial.*, 72, 73, 74, 75.

(4) *Dial.*, 71, 84.

(5) *Dial.*, 115. Comparez le trait de R. Saphra, *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 4 *a*.

dans ses disputes orales tel que nous le voyons dans son livre (et malheureusement ce que nous savons de ses controverses avec Crescent porte à le croire), les juifs avaient tout à fait raison de se plaindre de son inexactitude (1). On ne fut jamais plus faible interprète de l'Ancien Testament. Non seulement Justin ne sait pas l'hébreu, mais il n'a aucun sentiment de critique; il admet les interpolations les plus évidentes (2). Ses applications messianiques des textes de la Bible sont du plus complet arbitraire et fondées sur les erreurs des Septante (3). Son livre assurément ne convertit pas un seul juif; mais, dans le sein du catholicisme, il fonda l'exégèse apologétique. Presque tous les raisonnements de cet ordre ont été inventés par saint Justin; on n'y a plus guère ajouté après lui.

Inutile de dire que la scission entre le judaïsme et le christianisme apparaît dans ce livre comme absolue. Le judaïsme et le christianisme sont deux ennemis occupés à se faire tout le mal possible (4). La Loi est abrogée; elle a été toujours impuissante à produire la justification. La circoncision, le sabbat non seulement sont des choses abolies, ce ne furent même jamais de bonnes choses. La circoncision a été imposée par Dieu aux juifs en prévision de leurs crimes contre le Christ et les chrétiens : « Ce signe vous a été donné afin que vous soyez séparés des autres nations et de nous-mêmes, et que vous souffriez seuls ce que vous souffrez maintenant avec justice, pour que votre pays fût rendu désert, que vos villes fussent livrées aux flammes, que des étrangers mangent vos fruits en votre présence, et que personne d'entre vous ne puisse monter à Jérusalem (5). » Cette prétendue marque d'honneur est ainsi devenue pour les juifs un fléau, un caractère visible qui les désigne au châtiment. La loi et les prescriptions mosaïques n'ont été instituées qu'à cause des iniquités et de

(1) Μὴ πρὸς τὸ ἀκριβές.
(2) Par exemple, *Dominus regnavit* (*a ligno*). *Ps.* XCV, 10 (hébr., XCVI); *Dial.*, 73.
(3) Ainsi l'ὠρυξαν du *Ps.* XXII. Comp. Tertullien, *Adv. Jud.*, 10; *Adv. Marc.*, III, 19.
(4) *Dial.*, 11 ss.
(5) *Dial.*, 16, 19, 46. Cf. Tertullien, *Adv. Jud.*, 3.

la dureté de cœur du peuple (1). Le sabbat et les sacrifices n'ont pas eu d'autre cause (2). L'impossibilité qu'il y avait pour un juif, tenant à ses vieilles Écritures, d'admettre que Dieu ait pu naître et se faire homme n'est pas même comprise de Justin (3). Tarphon eût été vraiment de bonne composition si, après une pareille controverse, il eût quitté son adversaire en avouant, comme le prétend Justin, qu'il avait beaucoup profité à son entretien (4).

Les conversions, du reste, devenaient de plus en plus rares (5). Les partis étaient pris (6). Le moment où la dispute s'organise est d'ordinaire celui où déjà chacun est endurci dans son sentiment. Les transfuges avaient été nombreux, tant que le christianisme avait été une colonie mal définie, à peine séparée du judaïsme. Quand il est une place complète, munie de ses fortifications, en face de sa métropole, on ne passe plus d'un côté à l'autre. Le juif, comme le musulman, sera le plus inconvertissable des êtres, le plus antichrétien.

Justin vécut encore des années, disputant toujours (7) contre les juifs, contre les hérétiques, contre les païens, écrivant des ouvrages de polémique sans fin (8). Un acte de sévérité juridique de Q. Lollius Urbicus, préfet de Rome, lui remettra encore la plume d'avocat ecclésiastique à la main, dans les dernières années du règne d'Antonin. Comme presque tous les apologistes, il ne fut pas membre de la hiérarchie. Cette situation sans responsabilité convenait mieux à des volontaires de la foi, et au besoin permettait à l'Église de les désavouer. Justin fut toujours cher aux catholiques. Son éloignement des sectes le préserva des

(1) *Dial.*, 18 ss.
(2) *Dial.*, 21, 22.
(3) *Dial.*, 63, 68, etc.
(4) *Dial.*, 142.
(5) Voir cependant Eusèbe, *H. E.*, III, xxv, 5, et le curieux récit d'Épiphane, haer. xxx.
(6) Cf. *Kohéleth* rabba, ch. 1.
(7) *Dial.*, 64.
(8) Eusèbe, *H. E.*, IV, 11, 14, 18; saint Jérôme, *De viris ill.*, 23; Photius, cod. cxxv, sans parler des allégations, ce semble erronées, d'Anastase le Sinaïte, de saint Maxime, de Jean de Damas, etc. Nous traiterons, dans *Marc-Aurèle*, du *Logos paraenetikos* et du *De monarchia*, attribués à saint Justin.

aberrations que ne surent pas éviter Tatien, Tertullien. Sa théologie est loin d'être la théologie orthodoxe des siècles suivants; mais la sincérité de l'auteur fit qu'on se montra facile pour lui. La Trinité, chez saint Justin, est à l'état d'embryon mal conformé (1); ses anges et ses démons sont conçus d'une façon prodigieusement matérialiste et enfantine; son millénarisme est aussi naïf que celui de Papias (2); il ignore systématiquement saint Paul. Il croit que Jésus est né d'une façon surnaturelle; mais il connaît des chrétiens qui ne l'admettent pas (3). Son Évangile différait considérablement des textes aujourd'hui consacrés; il ne faisait pas usage de l'Évangile dit de Jean, et l'écrit qu'il cite, quoique se rapprochant le plus souvent de Matthieu, parfois de Luc, n'est précisément aucun des trois synoptiques (4). C'était probablement l'Évangile des Hébreux, dit « Évangile des douze Apôtres », ou « de Pierre (5) », non sans analogie avec la *Genna Marias*, ou Protévangile de Jacques (6), et peut-être identique à l'Évangile des ébionites. Les fables, en tout cas, y abondaient (7); on était à deux pas des puérilités qui remplissent les Évangiles apocryphes. Mais un certain sens droit fait éviter à Justin les erreurs extrêmes. Son érudition païenne, toute frelatée qu'elle était, frappait les gens peu instruits. En somme, c'était un précieux avocat. Tous les apologistes qui suivirent s'inspirèrent de lui (8).

Son admiration pour la philosophie grecque ne pouvait être du goût de tout le monde; mais elle paraissait d'une bonne tactique. On n'était pas encore au temps des injures

(1) Cf. ci-dessus, p. 610, et *Apol. I*, 22, 32, 33, 35, 44, 60; *Apol. II*, 10; *Dial.*, 7, 65, 68.

(2) *Dial.*, 80, 81.

(3) *Dial.*, 48. Comp. *Apol. I*, 21, 22.

(4) Voir De Wette, *Einl. in das N. T.*, § 66 *a* ss. Pour les singularités de son histoire apostolique, voir *Apol. I*, 39, 50.

(5) Nicolas, *Évang. apocr.*, p. 49 ss.

(6) Hilgenfeld, *Krit. Untersuch. über Evang. Justin's*, p. 153, 161, Tischendorf, *Évang. apocrypha*, p. XIII, XXXVIII, XXXIX. Notez surtout la flamme du Jourdain, trait caractéristique de l'*Évangile des Hébreux* (Épiphane, XXX, 13).

(7) Ainsi la caverne de Bethléhem, le feu du Jourdain, les charrues de Jésus. *Dial.*, 78, 88. Voir ci-dessus, p. 593 ss.

(8) Tatien, Athénagore, Irénée, Minucius Félix, Tertullien, peut-être Méliton. Voir les index d'Otto, p. 595-596.

envers les sages de l'antiquité; on prenait le bien où on le trouvait; on voyait dans Socrate un précurseur de Jésus, et dans l'idéalisme platonicien une sorte de préchristianisme (1). Justin est autant un disciple de Platon et de Philon que de Moïse et du Christ (2); Moïse étant plus ancien que les sages grecs, ceux-ci lui ont emprunté leurs dogmes de religion naturelle (3); voilà toute sa supériorité. Jamais théologien n'a ouvert aussi largement que Justin les portes du salut (4). La révélation, selon lui, est dans l'humanité un fait permanent, elle est le fruit éternel du *Logos spermaticos*, qui éclaire naturellement l'intelligence humaine. Tout ce que les philosophes et les législateurs, les stoïciens, par exemple, ont jamais trouvé de bon, ils le doivent à la contemplation du *Logos*. Le *Logos* n'est autre chose que la raison universellement répandue; tous ceux qui, en quelque temps et en quelque pays que ce soit, ont aimé et cultivé la raison ont été chrétiens (5). Socrate brille au premier rang dans cette phalange des chrétiens avant Jésus. « Il ne connut le Christ qu'en partie. » Il ne vit pas toute la vérité (6); mais ce qu'il vit fut une fraction du christianisme; il combattit le polythéisme, comme les chrétiens le combattent, et il eut l'honneur comme eux de donner sa vie dans ce combat. Le *Logos* est descendu et a résidé tout entier en Jésus. Il s'est disséminé dans les âmes humaines qui ont aimé le vrai et pratiqué le bien; en Jésus il s'est ramassé tout entier.

Avec une telle idée de la raison, il était naturel d'admettre la philosophie comme un élément dans la composition des dogmes chrétiens. Les traces de philosophie grecque sont faibles encore dans saint Paul et dans les écrits pseudo-johanniques. Dans la gnose, au contraire, chez Marcion, chez l'auteur du roman pseudo-clémentin, chez Justin, la philosophie grecque coule à pleins bords. On trouvait

(1) *Apol. I*, 46.
(2) *Apol. I*, 59, 60.
(3) *Apol. I*, 44.
(4) *Apol. I*, 46.
(5) Comparez Philon, *Quod omnis probus liber*, § 12.
(6) *Apol. II*, 8, 10; Cf. *Apol. I*, 5.

tout naturel de mêler à la théorie du *Logos* juif des idées du même genre qu'on croyait rencontrer dans Platon ou même dans le stoïcisme (1). Loin de renoncer à la raison, on prétendait se donner à elle sans partage. On tenait la saine philosophie pour l'alliée la plus sûre du christianisme; les grands hommes du passé étaient considérés comme des disciples anticipés du Christ, qui était venu non renverser, mais au contraire épurer, compléter, achever leur œuvre. On admirait Socrate, Platon (2); on était fier du courage des grands contemporains, tels que Musonius (3). On disait avec un juste et large sentiment de la vérité : « Tout ce qui a été pensé ou senti de bien avant nous chez les Grecs et chez les barbares nous appartient. »

Une sorte d'éclectisme, fondé sur un rationalisme mystique, tel fut donc le caractère de cette première philosophie chrétienne (4). L'apologiste s'appliquait à montrer que les points fondamentaux du christianisme n'avaient pas été étrangers à l'antiquité païenne, que les dogmes sur l'essence divine, sur le *Logos*, sur l'Esprit divin, sur la providence spéciale, la prière, les anges, les démons, la vie future, la fin du monde, pourraient s'établir par des textes profanes. Même les enseignements tout spécialement chrétiens sur la naissance, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ avaient des analogues dans les religions de l'antiquité (5) On soutenait que Platon avait exprimé, dans le *Timée*, la doctrine du Fils de Dieu (6). On faisait remarquer que, dans toutes les religions, les cérémonies se ressemblent, que la morale est la même partout. Loin de trouver là une objection, on concluait de cette universalité l'existence d'une révélation permanente, dont le christianisme avait été l'acte le plus éclatant.

(1) *Apol. I*, 12, 13, 21, 32, 46, 63; *Apol. II*, 6, 8, 13; *Dial.*, 46, 48, 56, 61, 62, 105, 128, 184.
(2) Voir l'index d'Otto, aux mots *Socrate*, *Platon*, *Pythagore*, *Stoïciens*, etc.
(3) *Apol. II*, 8, 10.
(4) Justin, *Apol. II*, 13. Cf. Lactance, *Inst. div.*, VII, 7.
(5) *Apol. I*, 21.
(6) *Apol. I*, 60. *Cohortatio ad Graecos*, 32.

CHAPITRE XX

LES ABUS ET LA PÉNITENCE — PROPHÉTIES NOUVELLES

L'ÉGLISE était déjà comme fut le pieux Israël au temps où il bâtissait son nouveau temple; d'une main, elle combattait; de l'autre, elle édifiait. Les préoccupations philosophiques étaient le fait d'un très petit nombre. La grande œuvre chrétienne était morale et populaire. L'Église de Rome, en particulier, se montrait de plus en plus indifférente à ces spéculations creuses, où se complaisaient des esprits pleins de l'activité intellectuelle des Grecs, mais gâtés par les rêveries de l'Orient. L'organisation disciplinaire était à Rome le travail principal; cette ville extraordinaire y appliquait son génie tout pratique et sa forte énergie morale (1).

La pénitence avait toujours été une institution fondamentale du christianisme (2). L'élu de la future cité de Dieu devait être d'une pureté absolue. Éviter les fautes était impossible; il fallait donc qu'il y eût des moyens de rentrer dans la grâce perdue. De bonne heure, l'Église s'érigea en tribunal et transforma le repentir en pénitence publique, imposée par l'autorité et acceptée par le délinquant. Une foule de questions, qui troubleront l'Église pendant un siècle et demi, se posèrent dès lors. Pouvait-on, après être tombé plusieurs fois, venir encore à résipiscence? Ces moyens de réconciliation s'appliquaient-ils à tous les crimes? L'hypothèse du meurtre ne se posait guère; les mœurs douces et timides de la secte écartaient

(1) Ignace, *Ad Rom.*, 3 (ἐδιδάξατε.... μαθητεύοντες ἐντέλλεσθε), prouve des constitutions romaines pour les temps de persécution.

(2) Voir *Constit. Apost.*, II, ch. XII, ss; XXXVIII ss.

jusqu'à l'hypothèse d'un chrétien assassin; mais l'adultère dans une petite congrégation de frères et de sœurs (1), vivant presque toujours ensemble, était assez commun. L'apostasie enfin, vu l'âpreté des persécutions, n'était point rare. Les uns, pour éviter le supplice, allaient jusqu'à maudire le Christ; quelques-uns même se faisaient les dénonciateurs de leurs frères; d'autres se contentaient d'un simple reniement : « Je ne suis pas chrétien. » Ils rougissaient du Christ, sans précisément le blasphémer (2).

C'était cette dernière catégorie de personnes qui causait les plus grands embarras. L'Église était une source de telles douceurs, que, le lendemain de leur chute, les apostats, les dénonciateurs de leurs frères, éprouvaient de cruels remords. Ils eussent voulu rentrer dans l'assemblée qu'ils avaient trahie. La situation de ces malheureux était navrante (3). Désespérant de leur salut, ils étaient en proie à d'affreuses terreurs. On les voyait rôder, l'air sombre, autour de l'église, où ils avaient goûté tant de joies intérieures. Nul rapport entre eux et les fidèles. Avec une sévérité que Jésus n'eût pas approuvée, mais que la gravité des circonstances excusait (4), on les traitait de galeux (5), on les nommait, par une plaisanterie cruelle « les sauvages, les solitaires (6) ». Plusieurs allaient voir les confesseurs en prison, et trouvaient une sorte de joie austère dans les dures paroles que ceux-ci leur adressaient (7). La plupart des fidèles les considéraient comme totalement morts à l'Église et n'admettaient pas qu'il pût y avoir de pénitence pour eux. Quelques-uns, moins durs, distinguaient entre ceux qui avaient blasphémé le Christ ou dénoncé leurs frères et ceux qui avaient simplement renié leur foi (8);

(1) Minucius Félix, § 9. Cf. ci-dessus, p. 611.
(2) Hermas, *Pasteur*, Sim. VIII, 6. Cf. Lettre de Pline (*les Évangiles*, p. 323); *Jac.*, II, 7.
(3) Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 33 ss.
(4) Hermas, *Pasteur*, Vis. II, 3; Sim. VIII, 6; IX, 19, 26.
(5) Ἐψωριακότες.
(6) Χερσωθέντες καὶ γενόμενοι ἐρημώδεις, μὴ κολλώμενοι τοῖς δούλοις τοῦ θεοῦ, ἀλλὰ μονάζοντες.... ἀγριωθέντες.
(7) *Actes de saint Pione*, § 13. Ruinart, p. 145, ou dans *Acta SS. febr.*, I, p. 44-45.
(8) Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 25.

ceux-ci pouvaient être admis à se repentir. D'autres, plus indulgents encore, accordaient la pénitence à ceux qui avaient renié de bouche, non de cœur (1). Il y avait danger à pousser trop loin la rigueur; car les juifs cherchaient à gagner à la synagogue ceux que l'Église avait ainsi expulsés (2).

A côté de ces grands coupables, il y avait les faibles, les incertains (3), les mondains, chrétiens honteux en quelque sorte, qui dissimulaient leur état et se voyaient sans cesse amenés à des demi-apostasies (4). La profession chrétienne était quelque chose de tellement étroit que, si le chrétien ne vivait pas uniquement dans la société de ses frères (5), il était exposé à des risées perpétuelles. N'existant qu'en vue de la fin du monde, le chrétien de ce temps était tout à fait séquestré de la vie publique. Ceux qui devaient se mêler des affaires temporelles étaient amenés à délaisser la compagnie des saints et bientôt à les dédaigner, à rougir d'eux comme confrères, à entendre rire d'eux sans répondre. A demi morts pour la vie spirituelle, ils tombaient dans le doute. Devenaient-ils riches, ils faisaient bande à part, en vertu de ce principe que l'homme est amené presque nécessairement à faire sa société des personnes qui ont la même fortune que lui. Ils évitaient de rencontrer les serviteurs de Dieu, craignant que ceux-ci ne leur demandassent l'aumône. La compagnie des fidèles paraissait humble : on les quittait pour mener avec les gentils une vie plus brillante. Ces mondains n'abandonnaient pas Dieu, mais ils désertaient l'église; ils gardaient la foi, mais cessaient de pratiquer. Quelques-uns faisaient pénitence et se livraient aux œuvres de charité; d'autres, emportés dans la compagnie des païens, leur devenaient semblables et s'abandonnaient aux plaisirs. Ce milieu équivoque ne les disposait guère au martyre. Au moindre bruit de persé-

(1) *Pasteur*, Sim. IX, 26.
(2) *Actes de saint Pione*, § 13.
(3) Δίψυχοι. Ce sont sans doute les ἐπαμφοτερίζοντες et les παραβαπτισταί d'Épictète (Arrien, *Diss.*, II, IX, 20 ss).
(4) Hermas, *Pasteur*, Sim. IX, 20 ss; Mand. XI.
(5) Σύνεσμεν ἀλλήλοις ἀεί. Justin, *Apol. I*, 67.

cution, ils faisaient semblant de revenir aux idoles, pour éviter d'être inquiétés.

Dans le sein même de l'Église, que d'imperfections (1) ! Tels fréquentaient assidûment l'assemblée, et ne cessaient pas d'être médisants, envieux, brouillons, hardis, présomptueux. Les disputes de préséance étaient fréquentes. La gestion des fonds de l'Église donnait lieu à des abus; certains diacres prenaient pour eux le bien des veuves et des orphelins. Enfin, les maîtres de doctrines étrangères pullulaient et séduisaient les fidèles. Placés comme des juges au milieu de toutes ces misères, les saints inclinaient tantôt à l'indulgence, tantôt à la rigueur. Ce qu'il y avait de grave, c'est que certains docteurs sectaires flattaient ceux qui avaient péché, dans des vues d'intérêt personnel. Ils leur vendaient en quelque sorte le relâchement, et, dans l'espérance d'être récompensés de leur casuistique (2), ils leur disaient qu'ils n'avaient pas besoin de pénitence, et que les pasteurs étaient des gens d'une sévérité exagérée.

Le fait est que, dans une pareille assemblée de saints, il n'y avait guère de place pour la tiédeur. Une piété exaltée portait à tout croire. La prophétie et les révélations fleurissaient comme aux plus beaux jours. Il en résultait de graves abus. Les prophètes individuels devenaient le fléau de l'Église. On allait les interroger sur l'avenir, même pour des affaires temporelles. Ces gens recevaient de l'argent et faisaient la réponse qu'on désirait obtenir d'eux. Les orthodoxes admettaient que les démons révélaient parfois aux imposteurs quelques vérités pour mieux tenter les justes; mais ils soutenaient qu'on pouvait toujours distinguer les prophètes de Dieu des prophètes frivoles (3). Naturellement, cela causait de graves embarras; car, ce que l'un appelait frivole, l'autre le croyait dicté par « l'ange de l'esprit prophétique ».

Les orthodoxes, pas plus que les hétérodoxes, ne se faisaient scrupule de donner en pâture au public pieux

(1) *Pasteur*, Sim. IX, 26, etc.
(2) *Pasteur*, Sim. IX, 19.
(3) Hermas, *Pasteur*, Mand. X et XI. Comp. *Hom.* pseudo-clém., II, 15; III, 23 ss; *Récognitions*, IV, 21, 22; VIII, 60.

les révélations les plus audacieusement fabriquées, et ces révélations étaient avidement reçues. Telle fut, en particulier, une prophétie dont le titre seul marquait suffisamment la tendance et l'esprit. Il est raconté, au livre des *Nombres* (1), qu'Eldad et Modad, revêtus d'une partie des pouvoirs prophétiques de Moïse, prophétisèrent hors rang et dans des conditions tout individuelles. Josué voulut les faire taire, Moïse l'arrêta : « Es-tu jaloux pour moi? lui dit-il. Plût à Dieu que tout le peuple de Jéhovah fût prophète et que Jéhovah mît son esprit sur tous! » Eldad et Modad étaient ainsi les représentants, chez l'ancien peuple, de la prophétie individuelle. On mit à leur compte un livre qui fit de l'impression sur plusieurs et fut cité comme Écriture inspirée (2).

Le symbolisme de ces prophètes nouveaux nous paraît parfois étrange et de mauvais goût. L'épuisement du genre était visible. Toutes ces machines usées ne produisent plus sur nous qu'un effet de fatigue et d'écœurement (3). Mais, pour des simples, l'effet était grand; de telles prophéties fortifiaient les hésitants, réchauffaient les tièdes. On croyait y entendre les avertissements directs de Dieu.

Une apocalypse attribuée à Pierre eut un très grand succès; elle fut admise dans le canon, à côté de celle de Jean, et lue dans la plupart des Églises (4). Comme toutes les

(1) *Nombres*, XI, 26 ss.

(2) Ὡς γέγραπται, *Pasteur*, Vis. II 3; *Synopse* dite d'Athanase, § 75, Opp., II, p. 201; Stichométrie de Nicéphore (*ibid.*, p. 121); *Index script. sacrae* de Cotelier, *Patres apost.*, I, 197 (Pitra), *Juris eccl. Graec.*, I, p. 100, et *De prophetis et prophetissis*, note de Cotelier sur *Constit. apost.*, IV, 6; Cyrille, *Catéch.*, XVI, 25; Mommsen, Chronogr. de 354, *Mém. de la Soc. de Saxe*, I (1850), p. 640. Cf. Fabricius, *Codex pseudepigr.*, I, 801 ss. On a supposé sans raison suffisante que le passage apocryphe cité dans *I Clem.*, 23, et dans *II Clem.*, 11, était pris de la prophétie d'Eldad et Modad.

(3) *Pasteur*, Vis. III, 4, 10, 13.

(4) *Apocalypses Johannis et Petri tantum recipimus, quam quidam ex nostris legi in ecclesia nolunt.* Canon de Muratori, lignes 70-72; Théodote, *Eclogae ex script. proph.*, §§ 41, 48, 49 (à la suite des œuvres de Clément d'Alexandrie); Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XIV, 1; Stichométrie du *Codex Claromontanus*, dans Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 164, 177; Méthodius de Tyr, *Conv.*, II, p. 680, 2e col. (*Max. bibl. Patr.*, III), Macarius Magnès, p. 164 et 185; saint Jérôme, *De viris ill.*, 1; Anastase le Sinaïte, dans Credner, *Gesch.*, p. 241; Stichométrie de Nicéphore, dans Credner, p. 243. Fragments dans Théodote et dans Macarius Magnès, l. c., et peut-être dans saint Hippolyte, *De Christo et Antichristo*, c. 15, 54, 65.

apocalypses, elle entretenait les fidèles des terreurs et des calamités futures; comme le *Pasteur*, dont nous parlerons bientôt, elle insistait sur la punition des différents péchés; comme l'Apocalypse d'Esdras, elle traitait, ce semble, de l'état des âmes après la mort. Une idée particulière de l'auteur, c'est que les avortons sont confiés à un ange gardien (1), qui se charge de leur éducation religieuse et de leur développement. Ils souffrent la quote-part de souffrances qu'ils auraient soufferte s'ils avaient vécu, et sont sauvés. Le lait que les femmes laissent se perdre et se coaguler se change en petits animalcules qui les dévorent ensuite (2). Dès l'origine, les bizarreries du livre provoquèrent une forte opposition, et beaucoup ne voulaient pas qu'on le lût en public. Cette opposition ne fit que croître avec le temps. Les sombres images qu'on y trouvait le firent cependant conserver, dans quelques Églises, pour les lectures de la semaine sainte (3). Puis l'antipathie de l'Église grecque orthodoxe contre les apocalypses, antipathie qui fut impuissante contre l'*Apocalypse* de Jean, réussit à expulser celle-ci et même à la détruire tout à fait (4).

L'usage de la lecture publique des écrits apostoliques et prophétiques dans les églises consommait, si l'on peut s'exprimer ainsi, beaucoup de livres; le cercle des écrits reçus était vite parcouru, et les lecteurs se jetaient avec empressement sur les livres nouveaux qui paraissaient, même quand leurs titres à la théopneustie n'étaient pas fort en règle. Il en résultait des espèces de modes, qui faisaient des succès de dix et vingt ans. Parfois, quand le livre était demodé, on en limitait la lecture à un jour fixe par an.

Cela se voit avec clarté dans un curieux petit écrit de ce

(1) Ἀγγέλῳ τεμελούχῳ. Cf. Hermas, *Pasteur*, ci-après, p. 633, et *Apocalypse de saint Paul*, dans Tischendorf, *Apoc. apocr.*, p. 46, 58.

(2) Théodote, l. c.

(3) Sozomène, *H. E.*, VII, 19.

(4) Eusèbe, *H. E.*, III, III, 2, XXV, 4; saint Jérôme, *De viris ill.*, 1. Macarius Magnès (l. c.), vers l'an 400, y est encore favorable (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, II, p. 458-459).

temps qui nous a été conservé; c'est une sorte de prône (1), vraisemblablement à l'usage de l'Église romaine, que l'anagnoste lisait après les grandes lectures tirées des pages sacrées (2). Ce prône est lui-même un tissu de citations tirées des Évangiles, des anciens prophètes et d'écrits qu'il est maintenant impossible de déterminer (3). Les passages les plus compromettants de l'Évangile des Égyptiens (4) y sont cités à côté de Matthieu et de Luc, et enchâssés dans une allocution destinée à exciter la piété des « frères et des sœurs ». L'écrit s'attacha, comme document romain, à l'épître de Clément et, avec elle, fut copié à la suite d'un grand nombre de Bibles (5).

(1) C'est le morceau désigné sous le nom tout à fait inexact de *Seconde épître de saint Clément*, et connu maintenant dans son entier, grâce à la publication du métropolite Philothée Bryenne (Κλήμ. ἐπιστ., Constantinople, 1875). Cf. *Patres apost.* de Gebhardt et Harnack, I, 1, Leipzig, 1876; Lightfoot, *S. Clem. of Rome. Appendix*, Londres, 1877.

(2) *II Clem.*, ch. 19. Cf. Justin, *Apol. I*, 67; Tertullien, *Apol.*, 39; *De anima*, 9. Les ch. 17 et 19 écartent l'idée que le morceau dont nous parlons fût lu par l'évêque. Le prédicateur appelle ses auditeurs ἀδελφοὶ καὶ ἀδελφαί (ch. 19, 20). Dans la prétendue épître de Barnabé, qui est aussi une νουθεσία, il y a υἱοὶ καὶ θυγάτερες. Comp. *O filii et filiae* = בנים ובנות.

(3) *II Clem.*, 4, 5, 8, 11 (cf. *I Clem.*, 23), 12, 13. Cf. Photius, cod. CXXVI.

(4) *II Clem.*, 12. Voir ci-dessus, p. 495.

(5) *Codex Alexandrinus;* manuscrit syriaque de Cambridge; Eusèbe, *H. E.* III, XXXVIII, 4; pseudo-Justin, *Quaest. ad orthod.*, 74; *Canones apost.*, 76; Jean Damascène, *De fide orthod.*, IV, 17 (cf. Credner, *Gesch.*, p. 248), Cureton, *Corpus ign.*, 215, 244, 246.

CHAPITRE XXI

LE PIÉTISME ROMAIN — LE « PASTEUR » D'HERMAS

Un livre eut en ce genre un succès durable, et servit pendant des siècles d'aliment à la piété chrétienne (1). Il eut pour auteur un frère de Pius, l'évêque de Rome. Ce personnage, qui sans doute occupait dans l'Église une place considérable, conçut le projet de frapper un grand coup, propre à réveiller les saints. Il feignit une révélation qu'aurait eue, cinquante ou soixante ans auparavant, du temps de la persécution de Domitien, un certain Hermas, ancien de l'Église de Rome (2). Clément, le garant de toutes les fraudes pieuses de l'ébionisme romain, couvrait le livre de son autorité, et était censé l'avoir adressé aux Églises du monde entier (3).

(1) Texte capital dans le fragment de Muratori : « *Pastorem vero nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Herma conscripsit, sedente cathedra urbis Romae ecclesiae Pio episcopo fratre ejus. Et ideo legi eum quidem oportet, se publicare vero in ecclesia neque inter profetas, completo numero, neque inter apostolos in finem temporum potest.* » Hesse, *Murat. Fragm.*, p. 263-273, 296-297. Le fragment de Muratori a dû être écrit (en grec) vers 170 ou 175, à Rome. Remarquez *nuperrime temporibus nostris*. Comp. *Liber pontificalis*, Pie I; pseudo-Pius, *Epist.* 1; pseudo-Tertullien, *In Marcionem* (en vers), c. 3, vers 294-295. Ce récit ne peut être entièrement faux. Cependant, l'intention de l'auteur du *Pasteur* ayant été de placer son roman du temps de saint Clément, on ne saurait admettre que Hermas soit le vrai nom du frère de Pius.

(2) *Pasteur*, Vis. II, 2, 4; Sim. X, 4. Voyez cependant Vis. III, 1. C'est arbitrairement qu'Origène (*In Rom.*, X, 31) et, après lui, Eusèbe (*H. E.*, III, III, 6). et saint Jérôme (*De viris ill.*, 10) ont identifié notre Hermas avec l'Hermas de *Rom.*, XVI, 14. Ce dernier était un Éphésien, non un Romain (voyez *Saint Paul*, p. 745 ss). On pouvait l'ignorer vers l'an 150, époque où l'édition de *Saint Paul* était déjà fixée comme nous l'avons; mais cet Hermas n'avait rien qui le désignât pour le choix de notre pieux romancier. La qualification *discipulus B. Pauli apostoli*, que porte Hermas dans les manuscrits latins, vient de l'identification adoptée par Origène, Eusèbe et saint Jérôme.

(3) Le *Pasteur* n'était connu autrefois que par une version latine, que des retouches successives avaient rendue très infidèle. De nos jours, Dressel a

Hermas, enfant trouvé ou né dans l'esclavage, avait été vendu, par le propriétaire d'esclaves qui l'avait nourri (1), à une dame romaine nommée Rhodé (2). Il avait sans doute réussi à se racheter et à s'établir; car, au début de l'ouvrage, il est sous le coup des chagrins que lui causent sa femme, ses enfants et aussi ses affaires, qui, par suite du désarroi de sa famille, vont très mal (3). Ses fils avaient même commis le plus grand crime dont un chrétien pût se rendre coupable; ils avaient blasphémé Christ, pour échapper aux poursuites, et dénoncé leurs parents (4). Au milieu de ces tristesses, le pauvre Hermas retrouve Rhodé, qu'il n'avait pas vue depuis des années. Le peu de consolations qu'il avait dans son intérieur lui rend, à ce qu'il paraît, le cœur sensible; il se met à aimer son ancienne maîtresse comme une sœur. Un jour, la voyant se baigner dans le Tibre, il lui présente la main, et l'aide à sortir du fleuve : « Que je serais heureux, se dit-il, si j'avais une femme aussi belle et aussi bien élevée! » Sa pensée n'alla pas au

trouvé au Vatican une version latine beaucoup moins altérée; une traduction éthiopienne a été publiée par M. d'Abbadie (Leipzig, 1860); enfin la presque totalité du texte grec a été découverte, d'abord dans les manuscrits sophistiqués de Simonidès, puis dans le *Codex Sinaïticus*. On peut se servir de l'édition de M. Hilgenfeld (Leipzig, 1866) ou de MM. Gebhardt et Harnack (Leipzig, 1877).

(1) Ὁ θρέψας με. Sur la condition du θρεπτός ou *alumnus*, voir Pline, *Epist.*, X, 65 et 66.

(2) *Pasteur*, Vis. I, 1. La version latine anciennement connue porte un texte en apparence plus satisfaisant, mais devenu insoutenable devant la leçon du *Codex Sinaïticus*, πεπρακέν με Ῥόδῃ τινί, confirmée par la version latine nouvellement découverte, par l'éthiopien (édition d'Abbadie, voir *Journ. des Sav.*, mars 1878, p. 156) et même par la leçon du manuscrit de Simonidès, πεπρακέναι (ainsi accentué) καὶ ὁδόν τινα, facile à ramener paléographiquement à celle du *Sinaïticus* (AI=M,K=E,I=P). La version latine anciennement connue offre des fautes et des traces de corrections qui lui laissent peu d'autorité contre l'accord du grec, de l'éthiopien et du latin de Dressel. Comparez, par exemple, Vis. II, 2 : οὐκ ὠφελήθησαν, Dressel : *nihil sibi profuerunt*, vetus lat. : *profecerunt;* Vis., II, 3 : Μαξίμῳ, Dressel : *maxima*, vetus lat. : *magna ;* Vis., III, 1 : χρονίζεις, *manes*, (*mavis*) *vis ;* Mand., pr., 1 : δέρμα, *pelle, pallio;* Sim. IX, 11 : ἐχόρευον, *ducebant choros, psalmos canebant;* Sim. IX, 16 : πνεύματα ταῦτα, *spiritus istos, spiritus justos;* Sim. IX, 30 : *inventi, juvenes* (6th. *inventi*). Au contraire, Sim. IX, 26 : ἀπεγνώκασι, *disponentes, desperantes*.

(3) *Pasteur*, Vis. I, 3; III, 6, 11; Sim. VIII.

(4) *Pasteur*, Vis. II, 2.

delà (1), et une telle réflexion était d'autant plus excusable que sa femme était acariâtre, désagréable, pleine de défauts. Mais la sévérité des mœurs chrétiennes était si grande, que l'amour tout platonique d'Hermas fut noté dans le ciel par le surveillant jaloux des âmes pures; il va en être repris comme d'une faute.

Quelque temps après, en effet, comme il se rendait à sa campagne, située près de Cumes, à dix stades de la voie Campanienne (2), et qu'il admirait la beauté des œuvres de Dieu, il s'endormit en marchant. Il traversa en esprit des fleuves, des ravins, des montagnes crevassées, se retrouva en plaine, et là se mit à prier le Seigneur et à confesser ses péchés.

« Or, pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit, et il vit la femme qu'il avait désirée, lui disant : « Bonjour, Hermas. » L'ayant regardée : « Maîtresse, que fais-tu là? » lui dit-il. Elle lui répondit : « J'ai été transportée ici pour accuser tes péchés devant le Seigneur. — Quoi! c'est toi qui es mon accusatrice? — Non; mais écoute les paroles que je vais te dire. Le Dieu qui demeure dans le ciel, qui a tiré tout ce qui existe du néant et l'a fait grandir pour la sainte Église, est irrité contre toi, parce que tu as péché envers moi. — J'ai péché envers toi? lui répondit Hermas. Et de quelle manière? T'ai-je jamais dit une parole inconvenante? Ne t'ai-je pas toujours traitée comme une maîtresse? Ne t'ai-je pas toujours respectée comme une sœur? Pourquoi me reprocher faussement, ô femme, des actes méchants et impurs? » Elle lui dit en riant : « Pour un homme juste comme toi, le seul désir est un très grand mal; mais, prie Dieu, et il pardonnera tes péchés et ceux de toute ta maison et ceux de tous les saints. » Après qu'elle eut proféré ces paroles, les cieux se fermèrent, et Hermas resta effrayé : « Si cela compte pour un péché, se dit-il, comment faire pour être sauvé? »

Comme il était plongé dans ces réflexions, il voit devant lui un grand fauteuil de laine blanche. Une femme âgée, richement vêtue, ayant un livre en ses mains, vient s'y

(1) Μόνον τοῦτο ἐβουλευσάμην, ἕτερον δὲ οὐδέν. Vis. I, 1. Épictète traite aussi de péché une pensée toute semblable. *Dissert.*, II, XVIII, 15-18.

(2) *Pasteur*, Vis. I, 1, Vis. II, 1; Vis. III, 1; Vis. IV, 1. Voir l'édition de MM. Gebhardt et Harnack. Cumes, Pouzzoles, Baïa étaient les lieux de villégiature des Romains.

asseoir et après l'avoir salué par son nom : « Pourquoi es-tu triste, Hermas, toi d'ordinaire si patient, si égal, toi toujours souriant? — Je suis, lui répondit Hermas, sous le coup des reproches d'une femme très vertueuse, qui me dit que j'ai péché envers elle. — Ah fi! me dit-elle, que cela serait mal de la part d'un serviteur de Dieu, d'un homme respectable et déjà éprouvé, du chaste, simple et innocent Hermas! Peut-être, en effet, est-il monté quelque sentiment dans ton cœur à son sujet. Mais ce n'est pas à cause de cela que Dieu est irrité contre toi... » Le bon Hermas respire quand la vieille femme lui apprend que la vraie cause de la colère de Dieu est sa faiblesse comme père de famille. Il ne tient pas sa femme et ses enfants avec assez de sévérité, il ne les prêche pas assez; ce sont eux qui sont la cause de la ruine de ses affaires temporelles. La vieille lit ensuite dans le livre des mots terribles, dont Hermas ne se souvient pas, et finit par de bonnes paroles, qui sont à sa portée.

L'année suivante, à pareille époque de l'année, se rendant à sa campagne de Cumes, Hermas revit la même vieille, marchant et lisant un petit livre. La vieille lui explique l'objet du livre, qui est d'exhorter tout le monde à la pénitence, car les temps sont proches et la persécution (1) va venir. Un beau jeune homme apparaît : « Qui, crois-tu, est cette vieille de qui tu as reçu le livre? — La Sibylle peut-être, dit Hermas, préoccupé du voisinage de Cumes. — Non, c'est l'Église. — Pourquoi donc est-elle vieille? — Parce qu'elle a été créée la première et que le monde a été fait pour elle (2). » La vieille enjoint à Hermas de remettre deux exemplaires du livre, l'un à Clément, l'autre à la diaconesse Grapté. « Clément, dit-elle, adressera le livre aux villes du dehors, car c'est là sa fonction. Grapté avertira les veuves et les orphelins, et toi, tu le liras dans la ville aux anciens qui président l'Église (3). » Ce petit livre est naturellement l'ouvrage du prétendu Hermas; l'origine céleste en est ainsi attestée.

La troisième vision est plus mystérieuse. La vieille

(1) Θλῖψις.
(2) Se rappeler l'éon *Ecclesia* de Valentin. Comp. *II Clem.*, 14.
(3) *Pasteur*, Vis. II, 2, 4. Cf. III, 8, 9; IV, 3; Mand., procem.; Sim. X, 4.

apparaît encore à Hermas, après des jeûnes et des prières. Ils se donnent un rendez-vous à la campagne; Hermas arrive le premier; à son grand étonnement, il se trouve devant un banc d'ivoire; sur le banc est posé un oreiller de lin, recouvert d'une gaze très fine. Il se met à prier et à confesser ses péchés. La vieille arrive avec six jeunes gens. Elle fait asseoir Hermas à gauche (la droite est réservée à ceux qui ont souffert pour Dieu le fouet, la prison, les angoisses, la croix, les bêtes). Hermas voit alors les six jeunes hommes bâtir une tour carrée, émergeant du sein des eaux. Des milliers d'hommes les servaient et leur apportaient les pierres. Parmi ces pierres, les unes étaient tirées du fond de l'eau toutes taillées; c'étaient les plus parfaites, elles se joignaient si bien que la tour paraissait monolithe. Parmi les autres, les jeunes hommes faisaient un choix; autour de la tour était un tas de matériaux rebutés, soit parce qu'ils avaient des défauts, soit parce qu'ils n'avaient pas la coupe voulue.

« La tour, dit la vieille, c'est l'Église, c'est moi, qui t'ai apparu et qui t'apparaîtrai encore... Les six jeunes hommes sont les anges, créés les premiers, auxquels le Seigneur a confié le soin de développer et de gouverner la création; ceux qui apportent les pierres sont des anges inférieurs. Les belles pierres blanches qui s'appareillent bien sont les apôtres, les évêques, les docteurs, les diacres, vivants ou morts, qui ont été chastes et qui ont vécu en bonne intelligence avec les fidèles. Les pierres qu'on tire du fond de l'eau représentent ceux qui ont souffert la mort pour le nom du Seigneur. Celles que l'on rejette et qui restent près de la tour figurent ceux qui ont péché et qui veulent faire pénitence. S'ils la font tandis que l'on bâtit, ils pourront être employés dans le bâtiment; mais, quand le bâtiment sera une fois achevé, ils ne trouveront plus d'emploi. Les pierres que l'on casse et que l'on rejette sont les méchants; il n'y a pas de place pour eux. Celles qui sont jetées loin de la tour, qui roulent dans le chemin et de là dans le désert, sont les incertains, qui, après avoir cru, ont quitté la vraie voie. Celles qui tombent près de l'eau et n'y peuvent entrer sont les âmes qui désirent le baptême, mais reculent devant la sainteté de la religion et la nécessité de renoncer à leurs désirs. Quant aux belles pierres blanches mais rondes, et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisées

dans un édifice carré, ce sont les riches qui ont embrassé la foi. Lorsque la persécution vient, leurs richesses et leurs affaires les font renoncer au Seigneur. Ils ne seront utiles au bâtiment que quand leurs richesses seront retranchées, de même que, pour faire entrer une pierre ronde dans une construction carrée, il en faut ôter une grande partie. Juges-en par toi-même, Hermas : quand tu étais riche, tu étais inutile; à présent que tu es ruiné, tu es utile et apte à la vie. »

Hermas interroge son interlocutrice sur la proximité plus ou moins grande de la consommation des temps. « Insensé, lui répond la vieille femme, ne vois-tu pas que la tour est encore en construction? Quand elle sera terminée, ce sera la fin; or elle avance vers son achèvement. Ne me demande rien de plus (1). »

La quatrième vision a lieu encore sur la voie Campanienne. L'Église, qui jusqu'ici est apparue chaque fois en dépouillant les signes de la vieillesse et avec toutes les marques du rajeunissement, se montre maintenant dans l'éclat d'une jeune fille merveilleusement parée. Un monstre effroyable (peut-être Néron) l'eût dévorée, sans le secours de l'ange Thégri, qui préside aux bêtes féroces (2). Ce monstre est le présage d'une effroyable persécution qui va venir (3). On traversera des angoisses auxquelles il n'y aura moyen d'échapper que par la pureté du cœur. Le monde périra dans le feu et dans le sang (4).

Ce n'est là qu'une mise en scène, en quelque sorte préliminaire. La partie essentielle du livre commence avec l'apparition d'un personnage vénérable, en costume de berger, vêtu d'une peau de bête blanche, avec une panetière suspendue à ses épaules et une houlette à la main. C'est l'ange gardien d'Hermas, costumé en ange de la pénitence, qui est envoyé par l'Ange vénérable, pour être son compagnon tout le reste de sa vie (5). Ce « pasteur », qui

(1) *Pasteur*, Vis. III, 8.
(2) Cf. *Talm.* de Bab., *Cholin*, 59 *b*. Cf. *Récognitions*, I, 45.
(3) Θλῖψις. mot habituel pour désigner la persécution de l'an 68.
(4) Δεῖ τὸν κόσμον τοῦτον αἵματος καὶ πυρὸς ἀπόλυσθαι. Vis. IV, 3.
(5) *Pasteur*, Mand., procem. Cf. Sim. V, 2, 4, 5, 6; VII; VIII, 1, 2, 3; IX, 1, 6, 12; X, 1, 4; Mand. V, 1. « L'Ange vénérable » est peut-être Michel, à qui le soin

désormais garde la parole dans la suite du livre (1), récite un petit traité de morale chrétienne, enjolivé de symboles et d'apologues. La chasteté est la vertu préférée de l'auteur. Penser à une autre femme que la sienne est un crime. L'homme doit reprendre sa femme après un premier adultère, expié par la pénitence, non après un deuxième. Les secondes noces sont permises; mais il est mieux de ne pas y convoler (2). La bonne conscience d'Hermas (3) éclate dans son goût pour la gaieté (4). La gaieté est une vertu; la tristesse afflige le Saint-Esprit, le chasse d'une âme; car l'Esprit est donné gai à l'homme (5). La prière de l'homme toujours triste ne monte pas vers Dieu. La tristesse est comme la goutte de vinaigre qui gâte le meilleur vin. Dieu est bon, et les commandements impossibles sans lui deviennent faciles avec lui. Le diable est puissant; mais il n'a pas de pouvoir sur le vrai croyant (6).

Un ascétisme touchant remplit la vie entière du chrétien. Le souci des affaires empêche de servir Dieu (7); il faut s'en éloigner. Le jeûne est recommandé; or le jeûne consiste à se retirer dès le matin dans la retraite, à purifier sa pensée des souvenirs du monde, à ne manger tout le jour que du pain et de l'eau, à supputer ce qu'on eût dépensé et à le donner aux veuves, aux orphelins, qui prieront pour vous (8). La pénitence est nécessaire même aux justes, pour leurs fautes vénielles. Des anges sévères sont chargés de les surveiller, de les punir, non seulement pour

de tous les fidèles est connu (cf. Sim. VIII, 3; *Ascension d'Isaïe*, IX, 23), ou peut-être un second Christ, conformément aux rêveries des elkasaïtes (*Philosophumena*, X, 20, 29), ou bien le grand archange des ébionites (cf. Sim. IX, 12, et ci-après p. 417 ss). La christologie d'Hermas est extrêmement confuse. Le fils de Dieu, le Saint-Esprit, l'ange Michel, l'ange illustre, l'ange vénérable, l'ange du Seigneur, le prince des archanges, le saint ange sont pour lui à peu près synonymes.

(1) De là le titre ordinaire du livre.
(2) *Pasteur*, Mand. IV. Cf. Mand. XII, 1, 2.
(3) Ὁ πάντοτε γελῶν. Vis. I, 2.
(4) *Pasteur*, Mand. X entier.
(5) Λυπεῖ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ δοθὲν τῷ ἀνθρώπῳ ἱλαρόν. Mand. X, 2.
(6) *Pasteur*, Mand. XII, 4-6.
(7) *Pasteur*, Sim. IV.
(8) *Pasteur*, Sim. V, 1-3. Cela s'appelait στατίων, *statio*, image tirée des exercices du soldat. Comp. Tertullien, *De jej.*, 1.

leurs péchés, mais encore pour ceux de leur famille. Tous les mécomptes de la vie étaient tenus pour des châtiments infligés par ces anges ou « pasteurs pénitenciers (1) ». Le pénitent doit s'affliger volontairement, s'humilier, chercher les adversités et les peines, ou du moins accepter celles qui lui surviennent comme des expiations (2). Il semblerait d'après cela que la pénitence s'impose à Dieu, lui force la main. Non, la pénitence est un don de Dieu. Ceux que Dieu prévoit devoir pécher encore, il ne leur accorde pas cette faveur.

Dans les graves questions relatives à la pénitence publique, Hermas évite le rigorisme exagéré (3); il a des pitiés qui irriteront Tertullien et lui vaudront, de la part de ce fanatique, le nom « d'ami des adultères ». Il explique le retard de l'apparition du Christ par un décret de la miséricorde de Dieu, qui veut encore laisser aux pécheurs la chance d'un dernier et définitif appel (4). Celui qui a blasphémé Christ, afin d'échapper aux supplices, ceux qui ont dénoncé leurs frères, sont morts pour toujours; ils ressemblent à des branches sèches où la sève ne peut plus monter (5). Et pourtant leur sort est-il irrévocable? Dans certains cas, au moins, la miséricorde l'emportait dans l'esprit de l'auteur; car les fils d'Hermas, qui ont eté blasphémateurs du Christ et traîtres à l'Église, sont admis au pardon à cause de leur père (6). Ceux qui ont simplement renié Jésus de bouche peuvent se repentir. « Quant à celui qui a renié de cœur, dit Hermas, je ne sais s'il peut vivre (7). » Il faut aussi distinguer le passé de l'avenir. A ceux qui désormais renieraient Christ, point de pardon; mais ceux qui ont eu ce malheur autrefois peuvent être admis à la pénitence (8). Les pécheurs qui n'ont point

(1) Ποιμὴν τιμωρητής, ἄγγελος τιμωρητής. Sim. VII.
(2) *Pasteur*, Sim. IX, 20.
(3) Comparez Vis. II, 2, III, 2; Mand. IV, 1, 3; V, 4; VIII, XII, 3; Sim. IX, 26, à Tertullien, *De pudicitia*, 10, 20.
(4) *Pasteur*, Vis. II, 2; Mand. IV, 2, 3.
(5) *Pasteur*, Sim., VIII, 6; IX, 19, 26.
(6) Comp. Vis. II, 2, et Sim., VII.
(7) *Pasteur*, Sim. IX, 26.
(8) *Pasteur*, Sim. IX, 26.

blasphémé Dieu ni trahi ses serviteurs peuvent venir à résipiscence; mais qu'ils se hâtent : la mort les menace; la tour va être finie, et alors les pierres qui n'auront pas été employées seront rejetées irrévocablement. Pour les grands crimes, il n'y a qu'une pénitence; pour les moindres fautes, on est admis plus d'une fois à se repentir; mais celui qui tombe sans cesse, après s'être relevé, est un pénitent suspect et la pénitence ne lui sert de rien (1).

Un parfum de chasteté un peu maladive s'exhale de la vision de la montagne d'Arcadie et des douze vierges (2). On dirait les fêtes que se donne en rêve l'imagination d'un pauvre abstinent. Douze belles jeunes filles, droites et fortes comme des cariatides, se tiennent à la porte du temple futur, et se passent les pierres de la construction sur leurs bras ouverts (3).

« Ton pasteur ne viendra pas ce soir, me dirent-elles. S'il n'arrive pas, tu resteras avec nous. — Non, leur dis-je; s'il ne vient pas, je retournerai chez moi et demain matin je reviendrai. — Tu nous es confié, me dirent-elles, tu ne peux nous quitter. » Et je leur dis : « Où voulez-vous que je reste? — Tu coucheras avec nous comme un frère, et non comme un homme, me répondirent-elles, car tu es notre frère; désormais nous demeurerons avec toi, car nous t'aimons beaucoup. » Je rougissais de demeurer en leur compagnie; or voilà que celle qui paraissait être la première se mit à m'embrasser; ce que voyant, les autres se prirent à l'imiter, à me faire faire le tour de l'édifice et à jouer avec moi. Et moi, comme si j'étais rajeuni, je me mis aussi à jouer avec elles. Les unes exécutaient des chœurs, les autres dansaient, d'autres chantaient. Quant à moi, je me promenais avec elles en silence autour de l'édifice, et j'étais joyeux avec elles. Quand il fut tard, je voulus retourner à la maison; mais elles ne me le permirent pas; elles me retinrent, et je restai avec elles toute la nuit, et je me couchai à côté de la tour. Les vierges avaient étendu leurs tuniques de lin à terre, et me firent coucher au milieu d'elles, et elles ne faisaient que prier. Et moi, je priais sans cesse avec elles, et les vierges se réjouissaient de me voir ainsi prier. Et je restai là jusqu'au lendemain, à la deuxième

(1) *Pasteur*, Mand. IV, 1, 3.
(2) *Pasteur*, Sim. IX, surtout 11.
(3) Il y a ici peut-être quelque imitation du *Tableau* de Cébès, § 20, etc.

heure, avec les vierges. Alors le Pasteur arriva et dit aux vierges : « Vous ne lui avez fait aucun mal? — Interroge-le, dirent-elles. — Seigneur, lui dis-je, je n'ai eu que du plaisir à rester avec elles. — De quoi, dit-il, as-tu mangé? — J'ai vécu. Seigneur, lui dis-je, des paroles du Seigneur toute la nuit. — Elles t'ont bien reçu? me dit-il. — Oui, Seigneur, lui dis-je... »

Ces vierges sont les « esprits saints (1) », les dons du Saint-Esprit, les pouvoirs spirituels du Fils de Dieu et aussi les vertus fondamentales du chrétien. L'homme ne peut être sauvé que par elles. L'ange gardien d'Hermas rendant bon témoignage de la pureté de sa maison, les douze vierges, qui veulent autour d'elles une propreté extrême et se révoltent de la moindre souillure, consentent à y habiter. Hermas promet qu'elles auront toujours chez lui une demeure accommodée à leurs goûts (2).

L'auteur d'Hermas est un pur *ébion*. Le seul bon emploi de la fortune est de racheter des esclaves, des captifs (3). Le chrétien, pour lui, est essentiellement un pauvre; pratiquer l'hospitalité envers les pauvres, les serviteurs de Dieu, voilà ce qui efface même les grands crimes (4). « On ne se figure pas, dit-il, quel tourment est la misère; c'est pire que la prison; aussi voit-on des gens se tuer pour y échapper. Quand un tel malheur arrive, celui qui, connaissant le malheureux, ne l'a pas sauvé est coupable de sa mort (5). » L'antipathie d'Hermas contre les gens du monde est extrême. Il n'est à l'aise que dans un cercle de gens simples, ne sachant pas ce que c'est que méchanceté, sans différends entre eux, se surveillant et se reprenant réciproquement (6), se réjouissant des vertus les uns des autres, toujours prêts à partager avec celui qui n'a rien le fruit de leur travail. Dieu, voyant la simplicité et la sainte enfance de ces bons ouvriers, bénit leurs travaux, se plaît à leurs petites charités. L'enfance est pour Hermas,

(1) Ἅγια πνεύματα..... δυνάμεις τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ. Sim. IX, 13.
(2) *Pasteur*, Sim. X, 3, 4.
(3) *Pasteur*, Sim. I.
(4) *Pasteur*, Sim. IX, 20.
(5) *Pasteur*, Sim. X, 4.
(6) *Pasteur*, Vis., III, 9.

comme pour Jésus, ce qui donne la première place devant Dieu (1).

La christologie de l'auteur d'Hermas rappelle le gnosticisme. Il ne désigne jamais Jésus ni par son nom ni par celui de Christ. Il l'appelle toujours le Fils de Dieu (2), et fait de lui un être antérieur aux créatures, un conseiller sur les dessins duquel Dieu fit la création (3). En même temps que cet assesseur divin a tout créé, il soutient toute chose (4). Son nom est hors de comparaison avec tout autre nom (5). Parfois, à la suite des elkasaïtes, Hermas conçoit le Christ comme un géant (6). Plus souvent encore, il l'identifie avec le Saint-Esprit (7), source de tous les dons (8). Comme les gnostiques, Hermas joue avec les abstractions. A d'autres moments, le Fils de Dieu, c'est la loi prêchée dans toute la terre (9). Les morts reçurent le sceau du Fils de Dieu, le baptême, quand les apôtres et les prédicateurs chrétiens, après leur mort, descendirent aux enfers et baptisèrent les morts (10).

Une parabole explique cette christologie singulière (11), et lui donne beaucoup d'analogie avec celle qui constitua plus tard l'arianisme. Un maître (Dieu) plante, dans un coin de sa propriété (le monde), une vigne (le cercle des élus). Partant pour un voyage, il la confie à un serviteur (Jésus), qui la soigne à merveille, arrache les mauvaises herbes (efface les péchés des fidèles), se donne une peine extrême (allusion aux souffrances de Jésus). Le maître, ravi de joie à son retour (au jour du jugement), convoque son fils unique et ses amis (le Saint-Esprit et les anges), et leur communique l'idée qu'il a d'associer ce serviteur

(1) *Pasteur*, Sim. IX, 24, 29 : ὡς νήπια βρέφη.... πάντοτε ἐν νηπιότητι διέμειναν.... ἔσεσθε ὡς τὰ βρέφη.
(2) *Pasteur*, Sim. V, 5, 6; IX, 12, 13, 15, 16, 17, etc.
(3) *Pasteur*, Sim. IX, 12.
(4) *Pasteur*, Sim. IX, 14.
(5) *Pasteur*, Sim. IX, 14.
(6) *Pasteur*, Sim. IX, 3, 6, 12. Cf. Sim. VIII, 1.
(7) *Pasteur*, Sim. IX, 1 (cf. V, 5, vers. lat.).
(8) *Pasteur*, Sim. IX, 13.
(9) *Pasteur*, Sim. VIII, 3.
(10) *Pasteur*, Sim. IX, 16. Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 44; VI, 6.
(11) *Pasteur*, Sim. V.

comme fils adoptif aux privilèges du fils unique (le Saint-Esprit). Tous y consentent par acclamation. Jésus est introduit par la résurrection dans le cercle divin; Dieu lui envoie une part du festin, et lui, se souvenant de ses anciens co-serviteurs, partage avec eux ses dons célestes (les charismes). Le rôle divin de Jésus est ainsi conçu comme une sorte d'adoption et de cooptation, qui le met a côté d'un Fils de Dieu antérieur. Ailleurs, Hermas expose une théologie analogue à celle que nous avons trouvée chez les ébionites. Le Saint-Esprit préexiste à tout et a tout créé. Dieu lui choisit une chair où il puisse habiter en toute pureté, et réalise pour lui une vie humaine accomplie; c'est la vie de Jésus. Dieu prend conseil de son fils et de ses anges pour que cette chair qui a servi l'esprit sans reproche ait un lieu de repos, pour que ce corps sans tache, dans lequel l'Esprit Saint habita, ne paraisse pas rester sans récompense (1).

Toutes les chimères du temps se choquaient, on le voit, sans réussir à se mettre d'accord, dans la tête du pauvre Hermas. Quelques théories bizarres, telles que la descente des apôtres aux enfers (2), lui sont propres. Il est ébionite par sa façon d'entendre le royaume de Dieu et le rôle de Jésus. Il est gnostique par sa tendance à multiplier les êtres et à donner des anges même à ce qui n'a jamais existé (3). Un ange gardien ne lui suffit pas; chaque homme a deux anges, dont l'un le porte au bien, l'autre au mal (4). Enfin, à beaucoup d'égards, il est par avance montaniste. Il n'y a chez lui aucune trace d'épiscopat (5). Les anciens de l'Église (6) sont à ses yeux tous égaux; il semble avoir

(1) *Pasteur*, Sim. v, 6.

(2) *Pasteur*, Sim. ix, 16.

(3) Cf. *Récognitions*, I, 45. Cf. saint Jérôme, *In Habacuc*, 1, 14.

(4) *Pasteur*, Mand. v, 1, 2; vi, 1, 2; xi. Voir encore Sim. vii. Comp. *Epist. Barn.*, 18; *Testament de douze patriarches*, Juda, 20; Aser, 1 ss; Ruben, 2 ss.

(5) Telle était la largeur d'idées de ce temps, qu'une pareille opinion ne doit pas surprendre chez un frère du *pape* Pius. L'auteur place d'ailleurs la scène de son roman soixante ans en arrière, à une époque où il n'y avait guère que des *presbyteri*.

(6) Il les nomme toujours au pluriel πρεσβύτεροι, προϊστάμενοι, ποιμένες, ἐπίσκοποι, προηγούμενοι. Vis. ii, 2, 4; iii, 1, 5, 9, 11; Sim. ix, 26, 27, 31. Il est très opposé à la πρωτοκαθεδρία. Cf. Vis. iii, 9, Mand. xi, 12; Sim. viii, 7; ix, x, 23, 31. Cf. Irénée, IV, xxvi.

été de ceux qui firent opposition à l'institution naissante qui renversait l'égalité des *presbyteri* (1). Hermas est un pneumatique éprouvé (2); c'est un *encrate*, un abstinent (3). Il se montre sévère pour le clergé (4). Il se plaint du relâchement général. Le nom de chrétien, selon lui, ne suffit pas pour être sauvé; l'homme est sauvé avant tout par les dons spirituels (5). L'Église est un corps de saints, et il faut la débarrasser de tout alliage impur (6). Le martyre parachève le chrétien (7). La prophétie est un don individuel, libre, non assujetti à l'Église; on communique sa révélation aux chefs, quand on l'a reçue; mais on ne prend pas leur permission (8). Eldad et Modad furent de vrais prophètes, sans mission et en dehors de l'autorisation des supérieurs. La grande objection que feront les orthodoxes au *Pasteur*, comme aux révélations montanistes, est qu'il vient trop tard, « que le nombre des prophètes est déjà complet (9) ».

L'intention de pseudo-Hermas avait été, en effet, bel et bien d'insérer un nouveau livre dans le corps des écritures sacrées. Peut-être son frère Pius lui prêtait-il pour cela son appui. La tentative du faux Hermas fut à peu près la dernière de ce genre. Elle ne réussit pas, car l'auteur était connu; l'origine du livre était trop claire. L'écrit plut par ce qu'il avait d'édifiant; les meilleurs esprits conseillèrent de le lire en particulier, mais ne permirent pas de le lire dans l'église, ni comme écrit apostolique (il était trop moderne), ni comme écrit prophétique (le nombre de ces écrits était clos) (10). Rome, en particulier, ne l'admit jamais; l'Orient fut plus facile, Alexandrie surtout (11).

(1) *Pasteur*, Vis. III, 9; Mand. X, Sim. VIII, 7.
(2) Πανσεμνον πνεῦμα καὶ ἤδη δεδοκιμασμενον. Vis. I, 2.
(3) *Pasteur*, Vis. I, 2; II, 3.
(4) *Pasteur*, Sim. VIII, 7; IX, 26.
(5) Πνεύματα. Sim. XI, 13.
(6) *Pasteur*, Sim. IX, 18.
(7) *Pasteur*, Sim. VIII, 3, et ci-dessus, p. 600.
(8) *Pasteur*, Vis. II, 4.
(9) Canon de Muratori (écrit antimontaniste), ligne 78.
(10) Fragment de Muratori, ligne 78.
(11) Saint Jérôme, *De viris ill.*, 10.

Plusieurs Églises l'eurent pour canonique (1), et lui accordèrent les honneurs de la lecture en chaire (2). Des hommes éminents, Irénée, Clément d'Alexandrie (3), lui donnèrent une place dans leur Bible, après les écrits apostoliques. Les plus réservés lui concédaient une révélation angélique et une autorité ecclésiastique de premier ordre. Il y eut cependant toujours des doutes et des protestations (4); quelques-uns même allaient jusqu'au dédain (5). A partir du IVe siècle, on ne regarde plus le *Pasteur* que comme un livre d'édification, très utile pour l'enseignement élémentaire (6). La piété (7) et l'art (8) y firent des emprunts considérables. Le concile romain de 494, sous Gélase, le met parmi les apocryphes (9), mais ne le retire pas des mains des fidèles qui y trouvent un entretien pour leur piété.

(1) Canon stichométrique du *Codex Claromontanus* (IIIe siècle, Afrique), dans Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 177; Stichométrie de Nicéphore, Credner, p. 244; Nicéphore Calliste, *ibid.*, p. 256; *Codex Sinaïticus*, ad calcem.

(2) Eusèbe, *H. E.*, III, III, 6; saint Jérôme, *De viris ill.*, 10.

(3) Irénée, IV, 20; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 17, 29; II, 1, 9, 12; VI, 9; VI, 15; Tertullien (dans sa première période), *De orat.*, 12; *De aleatoribus*, ad calcem Cypriani, p. 348 ss, Rigault, Paris, 1666; *Liber pontificalis*, Pie I, et *Epist.* 1 pseudo-Pii.

(4) Tertullien (2e période), *De pudicitia*, 10, 20. Origène cite fréquemment le *Pasteur*; il ne tranche pas la question de canonicité, quoiqu'il incline à croire l'ouvrage révélé. Homil. VIII *In Num.*, Opp., t. II, p. 294, Paris, 1733; Homil. I *In Psalm. XXXVII*, t. II. 681; Homil. XIII, *In Ezech.*, t. III, 404; *In Matth. Comment. series*, 53, t. III, 872; *In Luc.*, hom. XXV, t. III, 973; *In Rom.*, X, 31, t. IV, p. 683. Eusèbe, *H. E.*, III, 3, 25; V, 8, hésite également.

(5) Ὑπό τινων καταφρονουμένω. Origène, *De principiis*, IV, II, 8, ou *Philocalie*, c. 1; Prosper, *Contra collat.*, 30 (al. 13).

(6) Eusèbe, *H. E.*, III, III, 6; XXV; V, VIII; saint Athanase, Opp., t. I, 49, 211, 223-224, 895, 963, Paris, 1698; saint Jérôme, *De viris ill.*, 10; *Prol. galeatus* in libros Reg.; *In Osee*, VII, 9; *In Habacuc*, I, 14; Rufin, *In Symb. apost.*, 38; *Opus imperf. in Matth.*, Homil. 40 (inter Opp. Chrysostome, t. VI); Cassien, *Coll.*, VIII, 17; XIII, 12.

(7) Vie de sainte Geneviève, IV, 15, dans *Acta SS. jan.*, I, p. 139.

(8) Peinture des catacombes de Naples, dans C. F. Bellermann, *Ælt. christ. Begräbnisstaten*, Hambourg, 1839, p. 77; Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, pitt., tav. 96, p. 113-114, Prato, 1873. Victor Schultze, *Die Katakomben von San-Gennaro dei poveri in Neapel*, Iéna, 1877, a opposé à l'explication généralement reçue des objections sans valeur. Autre représentation analogue (du IIe siècle, dit-on) au cimetière de Saint-Calixte, d'après Dressel, *Patres apost.*, p. 424 (renseignement douteux). Les représentations du Bon Pasteur en rapport avec les idées de pénitence, les processions de porte-palmes, etc., viennent aussi peut-être de la Similitude VIII.

(9) Ch. VI, nº 18. La stichométrie de Nicéphore le met aussi parmi les apocryphes. Credner. op. cit., p. 244 (cf. Nicéphore Calliste, *ibid.*, p. 256).

L'ouvrage a par moments du charme; mais un certain manque de goût et de talent s'y fait sentir. Le symbolisme, si énergique et si juste dans les anciennes apocalypses, est ici mou, maladroit, sans adaptation précise. La veine du prophétisme chrétien est tout à fait affaiblie. La langue, simple et en quelque sorte aplatie, est presque du grec moderne pour la syntaxe; le choix de l'expression, au contraire, est assez heureux. C'est l'éloquence d'un curé de campagne, bonasse et grondeur (1), mêlée aux soucis d'un sacristain préoccupé de gazes, de coussins, de tout ce qui sert à endimancher son église. Hermas, malgré ses tentations et ses peccadilles, est sûrement la chasteté même, bien que la façon dont il insiste sur ce point nous fasse un peu sourire. Aux terribles images des anciennes apocalypses, aux sombres visions de Jean, de pseudo-Esdras (2), succèdent les douceâtres imaginations d'un petit roman dévot, à la fois touchant et niais, dont le style enfantin n'est pas exempt de fadeur.

La tentative prophétique de pseudo-Hermas ne fut pas, du reste, un fait isolé. Elle tenait à l'état général de la conscience chrétienne. Dans une quinzaine d'années, les mêmes causes produiront, dans les pays les plus perdus de l'Asie Mineure, des faits du même ordre, contre lesquels la hiérarchie épiscopale déploiera une bien plus grande sévérité (3).

(1) *Pasteur*, Vis. III, 9; Mand. XII, 2; Sim. X, 4.
(2) L'auteur d'Hermas paraît connaître et imiter ces deux apocalypses.
(3) Il s'agit du montanisme, dont nous parlerons dans *Marc-Aurèle*.

CHAPITRE XXII

L'ASIE ORTHODOXE — POLYCARPE

Bien que déjà ébranlée par l'esprit sectaire, l'Asie n'en continuait pas moins d'être, après Rome, la province où le christianisme était le plus florissant. C'était le pays le plus pieux du monde (1), le pays où la crédulité offrait aux inventeurs de religions nouvelles le champ le mieux préparé. Devenir dieu était là chose très facile (2); les incarnations, les tournées terrestres des immortels passaient pour des événements ordinaires (3); toutes les impostures réussissaient. On était plein encore des souvenirs d'Apollonius de Tyane; sa légende grossissait tous les jours (4). Un auteur qui prit le nom de Mœragène en écrivit des récits merveilleux (5); puis un certain Maxime d'Æges fit un livre uniquement sur les choses extraordinaires qu'Apollonius avait faites à Æges, en Cilicie (6). Malgré les railleries de Lucien (7), « la tragédie », comme il l'appelle, réussit étonnamment. Plus tard, vers l'an 200, Philostrate écrivit, à la demande de la Syrienne Julia Domna, ce roman insipide, qui passa pour un livre exquis et qui, selon un païen très sérieux, aurait dû être intitulé : « Voyage d'un dieu chez les hommes (8). » Le succès en fut immense.

(1) Voir *Saint Paul*, ch. XIII.
(2) Lucien, *Alexander*, 9; *Pérégrinus*, 28.
(3) Voir *Saint Paul*, p. 777 ss.
(4) Voir *les Évangiles*, p. 280.
(5) Philostrate, *Apol.*, I, III, 2; Origène, *Contre Celse*, VI, 41.
(6) Philostrate, *Apollonius*, I, III, 2; Eusèbe, *Contre Hiéroclès*, 2.
(7) *Alexander*, 5. Cf. *ibid.*, 12, 60; *Pérégrinus*, 3.
(8) Eunape, *Vies des sophistes*, proœm. Philostrate se servit de Mœragène (en le dépréciant, pour se donner un air sérieux) et de Maxime d'Æges. Quant

Apollonius en vint à être considéré comme le premier des sages, comme un véritable ami des dieux, comme un dieu. Son image se voyait dans les sanctuaires; il eut même des temples. Ses miracles, ses belles paroles faisaient l'édification de tous. Il fut une sorte de Christ du paganisme, et sûrement l'intention d'opposer un idéal de sainteté bienfaisante à celui des chrétiens ne fut pas étrangère à son apothéose (1). Dans les derniers jours de la lutte du christianisme et du paganisme, on le compara nettement à Jésus, et on préféra sa vie, écrite par des lettrés, aux Évangiles, œuvre d'esprits grossiers (2).

Un charlatan paphlagonien, Alexandre d'Abonotique, arriva par son assurance à des succès non moins prodigieux (3). C'était un très bel homme, d'une superbe prestance, d'une voix très douce, portant une chevelure énorme, qui se prétendait descendant de Persée, et passait pour prédire l'avenir avec les accès frénétiques des anciens devins. Il enferma un petit serpent dans un œuf d'oie, cassa l'œuf devant la foule et fit croire que c'était là une incarnation d'Esculape, qui avait choisi pour séjour la ville d'Abonotique. Le dieu grandit en quelques jours. Les gens d'Abonotique furent émerveillés de voir bientôt sur un canapé un énorme serpent à tête humaine, splendidement vêtu, ouvrant et fermant la bouche, brandissant son dard. C'était Alexandre qui s'était ainsi affublé, en enroulant sur sa poitrine et autour de son cou un serpent apprivoisé, dont la queue pendait par devant. Il s'était fait une tête de toile, barbouillée avec assez d'art, et, au moyen de crins, il faisait aller les mâchoires et le dard. Le nouveau dieu fut appelé *Glycon*, et de tout l'empire on vint le consulter. Abonotique devint le centre d'une thaumaturgie effrénée. Le résultat fut une fabrication abondante d'images peintes, de talismans, d'idoles d'argent et de bronze, qui eurent une

au faux Damis, à la correspondance et au testament d'Apollonius, on peut soupçonner Philostrate de les avoir inventés.

(1) Lampride, *Alex. Sévère*, 29; Vopiscus, *Aurélien*, 24; Philostrate, VIII, 31,

(2) Eusèbe, *Contre Hiéroclès*, entier.

(3) Lucien, *Alexander seu Pseudomantis*. Cf. Athénagore, *Leg.*, 26.

vogue extraordinaire (1). Alexandre fut assez puissant pour monter dans son canton une vraie persécution contre les chrétiens et les épicuriens, qui refusaient de le croire (2). Il établit un culte qui, malgré son caractère entièrement charlatanesque et même obscène, eut beaucoup de vogue et attira une foule d'hommes religieux (3). Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que des Romains considérables, tels que Sévérien, légat de Cappadoce, et le consulaire Rutilianus, l'un des premiers personnages du temps (4), furent sa dupe, et que l'imposteur obtint que le nom d'Abonotique fût changé en Ionopolis (5). Il demanda aussi que le monnayage de cette ville portât désormais d'un côté l'effigie de Glycon, de l'autre, la sienne, avec les attributs de Persée et d'Esculape (6). Effectivement, les monnaies des Abonotiquites, du temps d'Antonin et de Marc-Aurèle, portent une figure de serpent avec une tête d'homme chevelue et barbue; au-dessous, le mot ΓΛΥΚΩΝ. Les monnaies de la même ville, au type de Lucius Verus, portent le serpent et le nom de ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (7). Sous Marc-Aurèle, nous verrons cette religion ridicule prendre une importance incroyable. Elle dura jusqu'à la deuxième moitié du IIIe siècle (8).

Nerullinus, à Troas, réussit dans une entreprise frauduleuse du même genre (9). Sa statue rendait des oracles, guérissait les malades; on lui offrait des sacrifices, on la couronnait de fleurs. C'était surtout les idées absurdes sur la

(1) Lucien, traité cité, § 18. Cf. *Gazette archéologique*, nov. 1878, p. 179 ss; Fr. Lenormant, *Catal. Behr*, p. 228.

(2) Voir ci-dessus, p. 571 ss.

(3) Lucien, op. cit., § 38.

(4) Waddington, *Fastes*, p. 235-236. Voir *Marc-Aurèle*.

(5) Ce nom a traversé toute la période byzantine et a survécu jusqu'à nos jours dans celui d'Inéboli.

(6) Lucien, *Alexander*, 58.

(7) Bibl. Nat., cabinet des médailles; Spon, *Rech. cur. d'ant.*, p. 525 ss; Spanheim, *De praest. num. vet.* (I, p. 213 ss, 721, Londres, 1706), Eckhel, II, p. 383-384; Mionnet, t. II, p. 387-388; *Suppl.*, t. IV, p. 550-551.

(8) Le cabinet des médailles de la Bibl. Nat. possède des monnaies d'Ionopolis portant le *Glycon* jusqu'au règne de Trebonianus Gallus (251-253) [Chabouillet].

(9) Athénagore, *Leg.*, 26. L'identification de ce personnage avec Suillius Nerullinus, consul l'an 50, et proconsul d'Asie vers 70 (Waddington), p. 141-142; (Orelli, 3389, 6445), est très peu probable. Le nom se retrouve dans Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, nº 2449.

médecine, la croyance aux songes médicaux, aux oracles d'Esculape, etc. (1), qui maintenaient les esprits dans cet état de superstition. On est confondu de voir Galien lui-même donner dans de pareilles folies (2). Plus incroyable encore est la carrière de cet Ælius Aristide, sophiste religieux, dévot païen, sorte d'évêque ou de saint, poussant le matérialisme pieux et la crédulité jusqu'aux dernières limites; ce qui ne l'empêcha pas d'être un des hommes les plus admirés et les plus honorés de son siècle (3). Seuls, les épicuriens repoussaient nettement ces sottises. Il y avait encore quelques gens d'esprit, comme Celse (4), Lucien (5), Démonax (6), pour en rire. Bientôt il n'y en aura plus, et la crédulité régnera en maîtresse sur un monde abaissé. Le nom d'athée était un danger, mettait celui à qui on l'attribuait hors la loi, l'exposait même au supplice (7); car on était athée pour nier les superstitions locales et s'élever contre les charlatans.

On conçoit combien un tel milieu devait être favorable à la propagation du christianisme. On n'exagérerait peut-être pas beaucoup en admettant que près de la moitié de la population s'avouait chrétienne (8). Dans certaines villes, comme Hiérapolis, la profession du christianisme était publique. Des inscriptions lisibles encore attestent des fondations bienfaisantes, dont les distributions devaient

(1) Baronius, à l'an 139, § 4; *Corpus inscr. gr.*, n° 5980 (cl. 5974 ss). Comp. Tatien, *Adv. Gr.*, 18.

(2) Il croit à Esculape et aux songes (*De moro. diff.*, 9; *De dignotione ex somn.*, Opp., VI, 833, Kühn). Marc-Aurèle n'a non plus là-dessus aucun doute. *Pensées*, I, 17; IX, 27.

(3) Voir l'édition de ses œuvres par Dindorf, III, p. cxvi, etc., Waddington, Mém. sur sa vie, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVI, 1re partie, p. 203 ss.

(4) Lucien, *Alexander*, 1, 17, 20, 21, 61; Origène, *Contre Celse*, I, 8, 68; II, 13, 60; III, 22, 35, 49, 80; IV, 36, 75; V, 3. Ailleurs (VIII, 45), Celse admet le surnaturel officiel. Ce point sera étudié dans *Marc-Aurèle*.

(5) Lucien, *Alexander*, *Pérégrinus*, *Philopseudes*, *Démonax*.

(6) Lucien, *Demonax*. L'attribution de ce traité à Lucien souffre des objections (Bernays, *Lucian und die Kyniker*, p. 104-105).

(7) Origène, *Contre Celse*, III, 22; Lucien, *Alexander*, 45, 46, 47; *Pérégrinus*, 21, 24.

(8) Lettre de Pline; l'*Alexandre* de Lucien. Cf. *Pérégrinus*, 13.

se faire « à Pâques et à la Pentecôte (1) ». Des associations coopératives d'ouvriers, des sociétés de secours mutuels y étaient savamment organisées (2). Ces villes manufacturières, qui possédaient depuis longtemps des colonies juives (3), lesquelles y avaient peut-être apporté les industries de l'Orient, s'ouvraient à toutes les idées sociales du temps. Les œuvres de charité y étaient très développées. On y trouvait des crèches, des établissements d'enfants trouvés (4). L'ouvrier, si dédaigné dans l'antiquité (5), arrivait par l'association à la dignité de l'existence et au bonheur.

Cette vie intérieure, d'autant plus active que la politique ne la troublait pas, faisait de l'Asie Mineure le champ clos de toutes les luttes religieuses du temps. Les directions qui se partageaient l'Église y étaient singulièrement visibles; car nulle part ailleurs l'Église ne fermentait davantage et ne témoignait avec plus de franchise son travail intérieur. Conservateurs et progressistes, judéo-chrétiens et ennemis du judaïsme, millénaires et spiritualistes s'y opposaient comme deux armées qui, après s'être combattues, finissaient par rompre les rangs et se mêler. Là avait vécu ou vivait encore tout un monde chrétien qui ignorait saint Paul : Papias, le plus borné des Pères de son temps, Méliton, presque aussi matérialiste que lui, l'ultra-conservateur Polycarpe, les *presbyteri* qui enseignèrent à Irénée son grossier chiliasme, les chefs du mouvement montaniste (6), qui prétendaient revenir aux scènes du premier cénacle de Jérusalem. Là se trouvaient ou de là venaient les hommes

(1) Inscription publiée par Wagener, dans la *Revue de l'instr. publ. en Belgique* mai 1868, p. 1 ss. Le Publius Ælius Glycon de cette inscription ne saurait être un vrai juif; c'est probablement un judaïsant, un judéo-chrétien. Rapprochez les Actes fabuleux de saint Abercius, qui semblent avoir été fabriqués sur le vu de cette inscription et des autres épitaphes d'Hiérapolis. Halloix, *Ill. Eccl. or. script.*, II, p. 136 ss; Baronius, à l'année 163, nos 11 ss.

(2) Voir *Saint Paul*, p. 960 ss; Wagener, l. c.

(3) Josèphe, *Ant.*, XII, III, 4; Wagener, *Inscr. gr. recueillies en Asie Mineure*, p. 18-19.

(4) Θρέμματα, ἐργασία θρεμματική. Wagener, *Revue de l'Instr. publ. en Belgique*, l. c., *Corpus inscr. gr.*, no 3318.

(5) Aristote, *Polit.*, III, 5; Plutarque, *Périclès*, 2.

(6) Voir *Marc-Aurèle*.

qui se lançaient le plus hardiment dans les nouveautés : l'auteur du quatrième Évangile, Cerdon, Marcion, Praxéas, Noétus, Apollinaire d'Hiérapolis, les aloges, qui, pleins d'aversion pour l'*Apocalypse*, le millénarisme, le montanisme, donnaient la main au gnosticisme et à la philosophie. Des exercices spirituels, disparus ailleurs, continuaient de vivre en Asie. On y possédait des prophètes, un certain Quadratus, une Ammia de Philadelphie (1).

On se glorifiait surtout d'un nombre considérable de martyrs et de confesseurs (2). L'Asie Mineure vit de nombreuses exécutions, en particulier des crucifiements. Les différentes Églises s'en faisaient gloire, prétendant que la persécution est le privilège de la vérité; ce qui était contestable, puisque toutes les sectes avaient des martyrs (3). Par moments les marcionites et les montanistes en eurent plus que les orthodoxes. Aucune calomnie alors ne coûtait à ceux-ci pour rabaisser les martyrs de leurs rivaux (4). Les divisions duraient jusqu'à la mort. On voyait des confesseurs expirant pour le même Christ se tourner le dos et éviter tout ce qui pouvait ressembler à une marque de communion. Deux martyrs nés à Euménie, Caïus et Alexandre, qui furent suppliciés à Apamée Kibotos, prirent jusqu'au bout les précautions les plus minutieuses pour qu'on ne crût pas qu'ils adhéraient aux inspirations de Montan et de ses femmes (5). Cela nous choque, mais il faut se souvenir que, selon les opinions du temps, les dernières paroles et les derniers actes des martyrs avaient une haute portée. On les consultait sur les questions d'orthodoxie; du fond de leurs cachots, ils réconciliaient les dissidents,

(1) Eusèbe, *H. E.*, III, 37; V, 17.

(2) Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 3, 5, etc.; Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, V. ch. XXV (notez le nombre des évêques qualifiés martyrs). Cf. Eusèbe, *H. E.*, V, XIX, 3.

(3) Anonyme contre les cataphryges, cité par Eusèbe, V, XVI, 12, 20, 21, 22; Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 5, 6 ss; Eusèbe, *De martyr. Palaest.*, X, 2; *Actes de saint Pione*, 11 (*Acta sinc.*, p. 145); Concile de Laodicée, ch. IX, etc. Voir ci-dessus, p. 600, et, dans *Marc-Aurèle*, les chapitres consacrés au montanisme.

(4) Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 5, 6 ss.

(5) L'Anonyme, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVI, 21-22.

donnaient des billets d'absolution (1). On les regardait comme chargés dans l'Église d'un rôle de pacificateurs et d'une sorte de mission doctrinale (2).

Loin de nuire à la propagande, ces diversités y servaient. Les Églises étaient riches, nombreuses. L'épiscopat, nulle part ailleurs, ne comptait autant d'hommes capables, modérés, courageux. On citait Thraséas, évêque d'Eumémie (3), Sagaris, évêque de Laodicée (4), Papirius, dont on ignore la patrie (5), Apollinaire d'Hiérapolis, destiné à jouer, dans les controverses capitales qui allaient bientôt diviser les Églises d'Asie, un rôle considérable (6), Polycrate, futur évêque d'Éphèse, issu d'une famille qui comptait avant lui jusqu'à sept évêques dans son sein (7). Sardes possédait un vrai trésor, le savant évêque Méliton, qui se préparait déjà aux vastes travaux qui devaient rendre son nom célèbre. Comme plus tard Origène, il avait voulu que sa chasteté fût en quelque sorte matériellement constatée (8). Son érudition offrait beaucoup d'analogie avec celle de Justin et de Tatien (9). Sa théologie avait aussi quelque chose de la pesanteur un peu matérialiste qui caractérisait ces deux docteurs; car il pensait que Dieu a un corps. Par les idées apocalyptiques, il paraît s'être rapproché de Papias. — Miltiade, de son côté, fut un laborieux écrivain, un polémiste zélé, qui lutta contre les païens, contre les juifs, contre les montanistes, contre les prophéties des extatiques, et fit une apologie de la philosophie chrétienne, adressée aux autorités romaines (10).

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, 2, 3, 16-19. Cf. Tertullien, *De pudicitia*, 18, 22.

(2) Τῆς τῶν ἐκκλησιῶν εἰρήνης ἕνεκα πρεσβεύοντες. Eusèbe, V, III, 4.

(3) Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVIII, 13; Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 4.

(4) Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 3; Polycrate, *ibid.*, 5.

(5) Polycrate, *ibid.*

(6) Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 1.

(7) Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 6. Voir ci-dessus, p. 432.

(8) Une telle idée n'était point rare. Justin, *Apol.*, *I*, 29; *Philosophumena*, IX, 12. Cf. *Matth.*, XIX, 12, et saint Jérôme sur ce passage. Le mot εὐνουχία, cependant, s'emploie aussi pour la chasteté de l'homme : Athénagore, 33; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 12.

(9) Lire son *De veritate*, conservé en syriaque, dans le *Spicil. syr.* de Cureton, ou dans le *Spicil. Solesm.* de Pitra, t. I.

(10) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. XVII; saint Jérôme, *De viris ill.*, 39; Tertullien, *In Val.*, 5.

Le vieux Polycarpe, surtout, jouissait à Smyrne d'une haute autorité (1). Il était plus qu'octogénaire, et il semble qu'on le regardait comme ayant hérité de la longévité de l'apôtre Jean; on lui accordait le don de prophétie; on prétendait que toute parole de lui avait son plein effet (2). Lui-même vivait dans la croyance que le monde est rempli de visions et de présages (3). Nuit et jour, il priait, embrassant dans sa prière les besoins du monde entier (4). Comme tous admettaient qu'il avait vécu plusieurs années avec l'apôtre Jean, on croyait posséder encore en lui le dernier témoin de l'âge apostolique (5). On l'entourait, on cherchait à lui plaire; une marque d'estime de lui était tenue pour une haute faveur. Sa personne avait un charme extrême. Les chrétiens dociles l'adoraient; une compagnie de disciples et d'admirateurs se serrait autour de lui, empressée à lui rendre tous les services (6); mais il n'était pas populaire dans la ville. Son intolérance, l'orgueil d'orthodoxe qu'il ne dissimulait pas et qu'il communiquait à ses disciples, blessaient profondément les juifs et les païens; ceux-ci sentaient trop bien que le dédaigneux vieillard les tenait pour des misérables (7).

Polycarpe avait les manies du vieillard, certaines manières d'agir et de parler qui frappaient vivement la jeune assistance. Sa conversation était abondante, et, quand il venait s'asseoir à l'endroit qu'il affectionnait, sans doute sur une des terrasses de la pente du mont Pagus, d'où l'on découvre le golfe étincelant et sa belle ceinture de montagnes, on savait d'avance de quoi il allait parler. « Jean et les autres qui avaient vu le Seigneur », voilà où il en revenait toujours. Il racontait la familiarité qu'il avait

(1) Irénée, lettre à Florin, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 20; le même, lettre à Victor dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 16; le même, *Adv. haer.*, III, III, 4 (Eusèbe, IV, 14); traité de l'*Ogdoade*, Eusèbe, *H. E.*, V, XX, 1; Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 3; saint Jérôme, *De viris ill.*, 17. Cf. *l'Antéchrist*, p. 1466 ss.
(2) *Martyr. Polyc.*, 5, 12, 16.
(3) *Martyr. Polyc.*, 5, 12. Cf. les *Actes de saint Pione*, §§ 2, 6.
(4) *Martyr. Polyc.*, 5, 14.
(5) Διδάσκαλος ἀποστολικός. *Mart. Polyc.*, 16.
(6) Irénée, lettre à Florin. Comp. *Mart. Polyc.*, 13, etc.
(7) *Mart. Polyc.*, 3, 9, 10, 12, 17, 18.

eue avec eux, ce qu'il leur avait entendu dire sur Jésus, sur sa prédication. Un écho de la Galilée se faisait ainsi entendre, à cent vingt ans de distance, sur les bords d'une autre mer. Il répétait sans cesse que c'étaient là des témoins oculaires, et que lui les avait vus. Il ne se faisait pas plus de difficultés que les évangélistes de prêter à ces *presbyteri* des maximes mieux adaptées au IIe siècle qu'à l'époque où ils étaient censés avoir vécu. A tant d'autres traditions obscures sur les origines du christianisme, une nouvelle source, plus trouble que les autres, vint de la sorte s'ajouter (1).

L'impression que produisait Polycarpe n'en était pas moins profonde. Longtemps après, ses disciples se rappelaient l'un à l'autre le banc où il s'asseyait, sa démarche, ses habitudes, les traits de son corps, sa façon de parler. Chacune de ses paroles, ils la gravaient dans leur cœur. Or, dans le cercle qui l'entourait, était un jeune Grec d'une quinzaine d'années (2), destiné à jouer un rôle de premier ordre dans l'histoire ecclésiastique; c'était cet Irénée (3) qui devait nous transmettre l'image souvent faussée, mais à quelques égards très vivante, du dernier monde apostolique dont il avait vu en quelque sorte le soleil couchant (4). Irénée était né chrétien, ce qui ne l'empêchait pas de fréquenter les écoles d'Asie, où il puisa une connaissance étendue des poètes et des philosophes profanes, surtout d'Homère et de Platon (5). Il avait pour ami d'enfance

(1) Voir les *Presbyterorum reliquiae*, recueillies dans les œuvres d'Irénée par MM. Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, *I*, II, p. 105 ss. On y remarque des traces de polémique contre les gnostiques et Marcion.

(2) Παῖς ἔτι ὤν.

(3) Les indices pour mettre Irénée en rapport avec Papias sont très faibles. Saint Jérôme, *Epist.* 29 (53), *Ad Theodoram*, IV, 2e part., col. 581, Martianay Cf. Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I II, p. 101, 106, 113, 114. Saint Jérôme avec son inexactitude ordinaire, tire cette conclusion des citations de Papias qui sont dans Irénée.

(4) Certes Polycarpe et Irénée peuvent avoir exagéré l'importance de leurs relations apostoliques, afin d'avoir un argument décisif à faire valoir contre les hérétiques (Irénée, III, III, 4). Nous ne croyons pas cependant que le fait de ces relations soit un mensonge inventé de toutes pièces. Voir *l'Antéchrist*, p. 1468-1469. Une des plus graves difficultés est la complète ignorance que montre Irénée du vrai sens des énigmes de l'*Apocalypse*.

(5) Irénée, I, XIII, 6, etc.

et pour condisciple, si l'on peut s'exprimer ainsi, autour du vieillard, un certain Florin, qui avait une charge de cour assez importante, et qui plus tard, à Rome, embrassa les idées gnostiques de Valentin.

Polycarpe passait aux yeux de tous pour le type parfait de l'orthodoxie. Sa doctrine était le millénarisme matérialiste de la vieille école apostolique (1). Loin d'avoir rompu avec le judaïsme, il se conformait aux pratiques des judéo-chrétiens modérés (2). Il repoussait les enjolivements creux que les gnostiques avaient introduits dans l'enseignement chrétien, et il paraît avoir ignoré l'Évangile qui circulait déjà de son temps sous le nom de Jean. Il s'en tenait à la manière simple et onctueuse de la catéchèse apostolique et ne voulait pas qu'on y ajoutât quoi que ce fût. Tout ce qui ressemblait à une idée nouvelle le mettait hors de lui. Sa haine des hérétiques était très vive, et quelques-unes des anecdotes qu'il se plaisait à raconter sur Jean étaient destinées à faire ressortir l'intolérance violente qui, selon lui, aurait été le fond du caractère de l'apôtre (3). Quand on osait émettre autour de lui quelque doctrine analogue à celles des gnostiques, quelque théorie destinée à introduire un peu de rationalisme dans la théologie chrétienne, il se levait, se bouchait les oreilles et prenait la fuite, en s'écriant : « O bon Dieu, à quels temps m'as-tu réservé, pour que je doive supporter de tels discours (4) ! » Irénée se pénétrait près de lui du même esprit, que la douceur de son caractère devait corriger dans la pratique. La prétention de s'en tenir à l'enseignement apostolique devenait la base de l'orthodoxie, en opposition avec la présomption des gnostiques et des montanistes, qui prétendaient retrouver la pensée véritable de Jésus, altérée, selon eux, par ses disciples immédiats.

A l'exemple de Paul, d'Ignace et des autres pasteurs célèbres, Polycarpe écrivit beaucoup de lettres aux Églises voisines et à des particuliers, pour les instruire et les

(1) Irénée, V, XXXIII, 3, en remarquant δὲ καί du § 4.
(2) C'est là l'esprit de son disciple Irénée.
(3) Irénée, III, III, 4 (Eusèbe, *H. E.*, IV, XIV, 6).
(4) Irénée, lettre à Florin, déjà citée.

exhorter (1). Une seule de ces lettres nous aurait été conservée (2). Elle est adressée aux fidèles de Philippes, à propos de confesseurs destinés au martyre, qui passèrent chez eux, allant d'Asie à Rome (3). Comme tous les écrits apostoliques ou pseudo-apostoliques, c'est un petit traité des devoirs de chacune des classes de fidèles qui composent l'Église. Des doutes sérieux s'élèveraient contre l'authenticité de cette épître (4), s'il n'était constant qu'Irénée l'a connue et l'a tenue pour un ouvrage de Polycarpe (5). Sans cette autorité, on rangerait l'opuscule, avec les épîtres de saint Ignace, dans cette classe d'écrits de la fin du IIe siècle, par lesquels on cherchait à couvrir des noms les plus révérés les doctrines antignostiques et favorables à l'épiscopat. La pièce, un peu banale, n'a rien qui convienne spécialement au caractère de Polycarpe. L'imitation des écrits apostoliques, surtout des fausses épîtres à Tite et à Timothée, de la première de Pierre, des épîtres de Jean, y est sensible. L'auteur ne faisait aucune distinction

(1) Irénée, dans Eusèbe, *H. E.*, V, xx, 8; lettre à Florin; saint Jérôme, *De viris ill.*, 17.

(2) Voir l'édition de Zahn, Leipzig, 1876, renfermant aussi le Martyre, dans les *Patres apost.* de Gebhardt et Harnack, II. Les prétendus fragments conservés par Victor de Capoue sont sans valeur. Zahn, p. XLVII-XLVIII, 171-172.

(3) §§ 1 et 9. Les enchaînés du § 1 seraient les ἄλλοι οἱ ἐξ ὑμῶν. (d'autres lisent ἡμῶν) du § 9. Voir *les Évangiles*, Introduction, p. 27 ss.

(4) L'écrit a les liens les plus étroits avec les épîtres ignatiennes; mais ce n'est pas là une objection insoluble (voyez *les Évangiles*, p. 27 ss). Une plus forte objection vient de ce que l'écrit est adressé aux Philippiens, sur qui Polycarpe n'avait pas d'autorité. On est tenté de croire que cette adresse a été supposée pour amener le rappel de l'épître de saint Paul (§§ 3 et 11), compliqué bizarrement d'une allusion à la *II Petri*, III, 15. Ce qui concerne Valens, dans les §§ 11 et 12, surprend un peu. Polycarpe n'avait aucun droit de parler ainsi, et cela paraît imité des épîtres pastorales de Paul. Le § 13, dans toutes les hypothèses, est de l'auteur des épîtres pseudo-ignatiennes.

(5) Irénée, III, III, 4. L'argument perdrait de sa force, si l'on admettait qu'Irénée ait aussi été trompé par les épîtres pseudo-ignatiennes. Mais il n'est pas sûr qu'Irénée ait connu le texte de ces épîtres. La parole d'Ignace qu'il cite (V, XXVIII, 4) pouvait être traditionnelle. En tout cas, même en supposant qu'Irénée ait lu l'épître d'Ignace aux Romains, il n'a pas connu le recueil des sept lettres pseudo-ignatiennes. Si Irénée avait possédé ce recueil, il semble qu'il le citerait davantage. La ressemblance de l'épître attribuée à Polycarpe et des épîtres pseudo-ignatiennes vient peut-être de ce que l'auteur de ces dernières s'est fait imitateur de l'ouvrage qu'il a interpolé. Irénée paraît avoir connu l'épître de Polycarpe séparée, non engagée, comme elle est maintenant, dans le *Corpus* ignatien et altérée en vue de ce *Corpus*.

entre les écrits authentiques des apôtres et ceux qui leur ont été prêtés. Il savait évidemment par cœur l'épître de saint Clément (1). La façon dont il rappelle aux Philippiens qu'ils ont une épître de Paul est suspecte (2). Chose singulière dans toutes les hypothèses! l'Évangile censé de Jean n'est pas cité, tandis qu'une phrase de l'épître pseudo-johannique est alléguée (3). La docilité, la soumission à l'évêque, l'enthousiasme pour le martyre, à l'exemple d'Ignace, l'horreur pour les hérésies qui, comme le docétisme, ébranlent la foi en la réalité de Jésus, voilà les idées dominantes de l'auteur. Si Polycarpe n'est pas cet auteur, on peut dire au moins que, ressuscitant quelques années après sa mort et voyant les pages qu'on lisait sous son nom, il n'eût pas protesté et eût trouvé même qu'on avait assez bien interprété son esprit. Irénée, à Lyon, put y être trompé comme tout le monde, si erreur il y eut. Il reconnut dans ce morceau le caractère parfait de la foi et de l'enseignement de son maître (4).

Polycarpe, dans ces années d'extrême vieillesse, fut comme le président des Églises d'Asie. De graves questions, qui s'étaient à peine posées d'abord, commençaient d'agiter ces Églises. Avec ses idées de hiérarchie et d'unité ecclésiastique, Polycarpe devait songer à se tourner vers l'évêque de Rome, auquel presque tout le monde, vers ce temps, reconnaissait une certaine autorité pour départager les Églises divisées (5). Les points controversés étaient nombreux; il semble de plus que les deux chefs d'Églises, Polycarpe et Anicet, avaient l'un contre l'autre quelques petits griefs (6). Un des dissentiments regardait la célébration de la Pâque. Dans les premiers temps, tous les

(1) Comp. *Polyc.*, 2, 4, 7, 9, à *Clem.*, 1, 5, 7, 9, 13, 21.

(2) § 3. Comp. pseudo-Ignace, *Eph.*, 12; Clément Romain, *I ad Cor.*, 47.

(3) § 7. Cf. *I Joan*, IV, 3.

(4) Irénée, III, III, 4. L'épître était lue publiquement en Asie au IVe siècle, Saint Jérôme, *De viris ill.*, 17. Elle a tourné autour du Canon, avec les écrits de pseudo-Ignace et de pseudo-Hermas. Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 244-246.

(5) Irénée, lettre à Victor, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 16, 17; *Adv. haer.*, III, III, 4. (Eusèbe, IV, 14); Eusèbe, *Chron.*, p. 171, Schœne; saint Jérôme, *De viris ill.*, 17; *Chronique d'Alexandrie*, an 158.

(6) Μικρὰ σχόντες πρὸς ἀλλήλους. Irénée, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 16.

chrétiens continuèrent à faire de Pâques leur fête principale. Cette fête, ils la célébraient le même jour que les juifs, le 14 de nisan, à quelque moment de la semaine que ce jour tombât. Persuadés, selon la donnée de tous les anciens Évangiles, que Jésus, la veille de sa mort, avait mangé la Pâque avec ses disciples (1), ils regardaient une telle solennité plutôt comme une commémoration de la Cène que comme un mémorial de la résurrection. Quand le christianisme se sépara de plus en plus du judaïsme, une telle manière de voir se trouva fort ébranlée. D'abord, une nouvelle tradition se répandait, d'après laquelle Jésus, avant de mourir, n'avait pas mangé la Pâque, mais était mort le jour même de la Pâque juive (2), se substituant ainsi à l'agneau pascal. En outre, cette fête purement juive (3) blessait la conscience chrétienne, surtout dans les Églises de Paul. La grande fête des chrétiens, c'était la résurrection de Jésus, arrivée, en tout cas, le dimanche après la Pâque juive. D'après cette idée, on célébrait la fête le dimanche qui suivait le vendredi venant après le 14 de nisan.

A Rome, cette pratique prévalait, au moins depuis les pontificats de Xyste et de Télesphore (vers 120) (4). En Asie, on était fort partagé. Les conservateurs comme Polycarpe, Méliton et toute l'ancienne école, tenaient pour la vieille pratique juive, conforme aux premiers Évangiles et à l'usage des apôtres Jean et Philippe (5). Il arrivait ainsi qu'on ne priait pas, qu'on ne jeûnait pas les mêmes jours. Ce n'est que dans une vingtaine d'années que cette controverse atteindra en Asie les proportions d'un schisme (6). A l'époque où nous sommes, elle ne faisait

(1) Saint Hippolyte, dans *Chronique d'Alexandrie*, p. 6, Paris.

(2) C'est celle de l'Évangile attribué à Jean.

(3) Τὸ πάσχα ἡ ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων. *Jean*, VI, 4. Comp. *I Cor.*, V, 7; *Col.*, II, 16, Concile de Nicée, dans Eusèbe, *Vita Const.*, III, 18.

(4) Irénée, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 14.

(5) Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 2 ss; Irénée, *ibid.*, 11 ss. L'Évangile dit de Jean est bien plus favorable à l'usage de Rome qu'à l'usage de l'Asie, quoiqu'il ne soit pas exclusif de ce dernier. Apollinaire, dans *Chronique d'Alexandrie*, p. 6, Paris.

(6) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. XXIII et XXIV; cf. IV, XXVI; 3; *Chronique d'Alexandrie*, p. 6, Paris; pseudo-Ignace, *Ad Phil.*, 14; *Constit. apost.*, VIII, XLVI,

que de naître, et sans doute elle était une des moins importantes (1) parmi les questions sur lesquelles Polycarpe se crut obligé d'aller s'entretenir à Rome avec le pape Anicet (2). Peut-être Irénée et Florin accompagnèrent-ils le vieillard dans ce voyage (3), qui, entrepris pendant l'été, selon les habitudes de la navigation du temps, n'avait rien de bien fatigant (4).

L'entrevue entre Polycarpe et Anicet fut très cordiale. La discussion sur certains points paraît avoir été assez vive; mais on s'entendit. La question de la Pâque n'était pas encore arrivée à maturité. Depuis longtemps déjà, l'Église de Rome avait pour principe de montrer à cet égard une grande tolérance. Les conservateurs de la règle juive, quand ils venaient à Rome, pratiquaient leur rite, sans qu'on les reprît ni qu'on cessât de communier avec eux. Les évêques de Rome envoyaient l'eucharistie à des évêques qui suivaient à cet égard une autre règle. Polycarpe et Anicet gardèrent entre eux la même mesure. Polycarpe ne put persuader à Anicet de renoncer à une pratique qui avait été celle des évêques de Rome avant lui. Anicet, d'un autre côté, s'arrêta quand Polycarpe lui dit qu'il tenait sa règle de Jean et des autres apôtres avec lesquels il avait vécu sur le pied de la familiarité. Les deux chefs religieux restèrent en pleine communion l'un avec l'autre, et même Anicet fit à Polycarpe un honneur presque sans exemple. Il voulut, en effet, que Polycarpe, dans l'assemblée des fidèles de Rome, prononçât à sa place et en sa présence les paroles de la consécration eucharis-

canon 70; pseudo-Tertullien, *Praescr.*, 53; Épiphane, haer. L. Ce fut le concile de Nicée qui mit fin aux différends sur ce point.

(1) Ceci résulte d'Irénée, lettre à Victor, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 24. Eusèbe (IV, XIV, 1) et après lui saint Jérôme (*De viris ill.*, 17) ont faussé ici la nuance.

(2) Irénée, lettre à Victor, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 24; *Adv. haer.*, III, III, 4 (Eusèbe, *H. E.*, IV, 16); Eusèbe, *Chron.*, à l'année 155, saint Jérôme, *De viris ill.*, 17. Pour l'accord des dates, voir *l'Antéchrist*, p. 1467 ss.

(3) Irénée était, paraît-il, à Rome, lors de la mort de Polycarpe. Manuscrit de Moscou. *Zeitschrift für die histor. Theol.*, 1875, p. 355 ss; *Mart. Polyc.*, dans Zahn, p. 167-168.

(4) Voir *l'Antéchrist*, p. 1468.

tique (1). Ces hommes ardents étaient pleins d'un sentiment trop passionné pour faire reposer l'unité des âmes sur l'uniformité des rites et des observances extérieures. Plus tard, Rome mettra une grande obstination à faire prévaloir son rite (2). A vrai dire, il ne s'agissait pas simplement, dans cette question de la Pâque, d'une simple différence de calendrier. Le rite romain, en prenant pour base de la grande fête chrétienne les anniversaires de la mort et de la résurrection de Jésus, créait la semaine sainte, c'est-à-dire tout un cycle de jours consacrés à des commémorations mystérieuses, durant lesquels le jeûne se continuait. Dans le rite asiatique, au contraire, le jeûne finissait au soir du 14 de nisan (3); le vendredi saint n'était plus un jour de deuil. Si cet usage l'eût emporté, le système des fêtes chrétiennes eût été arrêté dans son développement.

Les évêques orthodoxes avaient encore trop d'ennemis communs pour s'arrêter à de mesquines rivalités de liturgie; les sectes gnostiques et les marcionites inondaient Rome et menaçaient de réduire l'Église orthodoxe à n'être qu'une minorité. Polycarpe était l'adversaire déclaré de ces idées. Comme Justin, et probablement d'accord avec celui-ci, il fit contre les sectaires des prédications fougueuses. Le rare privilège qu'il avait d'avoir vu les disciples immédiats de Jésus lui donnait une immense autorité. Il alléguait, selon sa coutume, l'enseignement des apôtres, dont il se disait le dernier auditeur vivant, et maintenait comme unique règle de foi la tradition remontant par une chaîne non interrompue à Jésus lui-même. Il ne s'interdisait aucune rudesse. Un jour, il rencontra dans un lieu public un homme pour lequel mille raisons auraient dû lui commander des égards, Marcion lui-même. « Ne me reconnais-tu pas? lui dit celui-ci. — Oui, répondit l'ardent vieillard, je reconnais le premier-né de Satan (4). » Irénée n'a pas

(1) Irénée, lettre à Victor, l. c. Le verbe παρεχώρησε, impliquant la cession d'un droit, ne peut s'appliquer à une simple distribution de l'Eucharistie qu'Anicet aurait faite à Polycarpe.
(2) Voir *Marc-Aurèle.*
(3) Eusèbe, *H. E.*, V, XXIII, 1.
(4) Irénée, III, III, 4; Saint Jérôme, *De viris ill.*, 17.

assez d'admiration pour cette réponse, qui montre combien la pensée chrétienne s'était déjà rapetissée. Jésus disait bien plus sagement : « Qui n'est pas contre vous est pour vous. » Est-on jamais bien sûr de n'être pas soi-même le premier-né de Satan? Combien il est sage, au lieu d'anathématiser dès l'abord celui qui marche dans d'autres voies que vous, de s'appliquer à découvrir en quoi il peut avoir raison, par quel biais il envisage les choses et s'il n'y a pas dans sa manière de voir quelque part de vérité qu'on doive s'assimiler!

Mais ce ton d'assurance a sur les gens de demi-culture une grande efficacité. Beaucoup de valentiniens et de marcionites virent Polycarpe à Rome et revinrent à l'Église orthodoxe. Polycarpe laissa ainsi dans la capitale du monde un nom vénéré. Irénée et Florin restèrent peut-être à Rome après leur maître; ces deux esprits, fort différents l'un de l'autre, étaient réservés à suivre des voies bien opposées.

Un immense résultat était acquis. La règle de prescription est posée. La vraie doctrine sera désormais celle qui est professée généralement par les Églises apostoliques (1) et qui l'a toujours été. *Quod semper, quod ubique.* Entre Polycarpe et Valentin, la chose est claire. Polycarpe a la tradition apostolique; Valentin, quoi qu'il en dise, ne l'a pas (2). Les Églises particulières forment, par leur réunion, l'Église catholique, dépositaire absolue de la vérité (3). Celui qui préfère son sentiment propre à cette universelle autorité est un sectaire, un hérétique.

(1) « *Sedes apostolicae... matrices et originales fidei.* » Tertullien, *Praescr.* ch. 21. Cf. Irénée, III, ch. IV.

(2) *Mart. Polyc.*, suscr., 8, 16, 19; pseudo-Ignace, *Ad Smyrn.*, 8.

(3) Κανὼν τῆς ἀληθειας (Irénée, I, IX, 4), κανὼν ἐκκλησιαστικός (Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 15), *regula fidei* (Tertullien, *De virg. vel.*, 1; *Praescr.*, 14). Cf. Irénée I, X, 1-2.

CHAPITRE XXIII

MARTYRE DE POLYCARPE

Polycarpe revint à Smyrne, selon nous, dans l'automne de 154 (1). Une mort digne de lui l'y attendait (2). Polycarpe avait toujours professé la doctrine que l'on ne doit pas rechercher le martyre; mais bien des gens qui n'avaient pas sa vertu n'étaient pas aussi prudents que lui; le voisinage des sombres enthousiastes de la Phrygie était dangereux. Un Phrygien, nommé Quintus, montaniste par anticipation, vint à Smyrne et entraîna quelques exaltés, qui allèrent avec lui se dénoncer eux-mêmes et provoquer les supplices. Les gens sages les blâmaient et disaient avec raison que l'Évangile ne commandait rien de pareil. Outre ces fanatiques, plusieurs Smyrniotes chrétiens furent emprisonnés; parmi eux se trouvaient quelques Philadelphiens, soit que le hasard

(1) Cf. *l'Antéchrist*, p. 1468.

(2) Lettre de l'Église de Smyrne aux Philoméliens, etc., conservée dans Eusèbe, IV, 15. et dans les manuscrits. Édit. Zahn, Leipzig, 1876. Comp. Irénée, III, III, 4, Polycarpe, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXIV, 4. Il y est peut-être fait allusion dans Ignace, *Ad Rom.*, 5, et dans les *Actes de Thecla*, 22, 27 ss; cf. *Mart. Polyc.*, 16. Sur la date de l'événement, voir la démonstration de M. Waddington, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVI, 2e part., p. 232 ss; *Fastes des prov. asiat.*, 1re partie, p. 219-221 (nonobstant K. Wieseler, *Christenverfolg.*, 1878). Il se pourrait qu'au lieu de l'an 155, il faille prendre l'année 156. Voir Lipsius, *Zeitschrift für wiss. Theol.*, 1874, p. 195, et Gebhardt, *Zeitschrift für die histor. Theol.*, 1875, p. 337-395. M. Keim, pour échapper aux conclusions de M. Waddington, est obligé de repousser, contre toute vraisemblance, la donnée fondamentale que le martyre en question eut lieu sous le proconsulat de Titus Statius Quadratus (*Geschichte Jesu*, 1875. p. 381 ss; *Aus dem Urchrist.*, 1878, p. 90 ss). Cf. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, I, 1er fasc., p. 121- 122. Pearson (*Op. post.*, p. 277) cite une chronique grecque manuscrite qui place les martyres de Polycarpe et de saint Justin sous Antonin.

les eût conduits à Smyrne, soit que l'autorité, après les avoir arrêtés à Philadelphie, les eût fait transférer à Smyrne, ville plus considérable où se donnaient les grands jeux. Les détenus étaient au nombre de douze (1). Selon l'usage hideux des Romains, ce fut dans le stade, à défaut d'amphithéâtre, que leur supplice eut lieu.

Les tortures endurées par ces malheureux offrirent un épouvantable caractère d'atrocité. Quelques-uns furent tellement déchirés par les fouets, que leurs veines, leurs artères, tout le dedans de leur corps était à nu. On pleurait autour d'eux, mais on ne put leur arracher ni un murmure ni une plainte. L'idée se répandit dès lors que les martyrs du Christ, pendant la torture, étaient ravis hors du corps et que Christ lui-même les assistait, causait avec eux. Le feu leur faisait l'effet d'une fraîcheur délicieuse. Exposés aux bêtes, traînés sur un sable composé de coquillages pointus, ils paraissaient insensibles.

Un seul faiblit, et ce fut justement celui qui avait compromis les autres. Le Phrygien fut puni de sa jactance. A la vue des bêtes, il se mit à trembler. Les gens du proconsul l'entourèrent, l'engagèrent à céder; il consentit à prêter le serment et à sacrifier. Les fidèles virent là un signe du ciel et la condamnation de ceux qui allaient d'eux-mêmes chercher la mort. Une telle conduite, empreinte d'orgueil, fut considérée comme une sorte de défi à Dieu. Il fut admis que le courage du martyre vient d'en haut, et que Dieu, pour montrer qu'il est la source de toute force, se plaît parfois à montrer les plus grands exemples d'héroïsme en ceux qui, avant l'épreuve, ont été défiants d'eux-mêmes, presque timides.

On admira surtout un jeune homme nommé Germanicus. Il donnait à ses compagnons d'agonie l'exemple d'un courage surhumain. Sa lutte contre les bêtes fut admirable.

(1) *Martyr. Polyc.*, 4, 19. Cf. Eusèbe, *H. E.*, IV, xv, 45; *Chronique d'Alexandrie*, an 163. Δωδέκατος est sûrement la bonne leçon. Les onze autres martyrs n'étaient pas de Philadelphie, comme on a pu le croire. La phrase veut dire que les martyrs de Smyrne, en y comprenant les Philadelphiens qui se trouvaient parmi eux, étaient au nombre de onze. Polycarpe fut le douzième et prit en quelque sorte la place de Quintus.

Le proconsul Titus Statius Quadratus (1), homme philosophe et modéré, ami d'Ælius Aristide, l'exhortait à la pitié envers son jeune âge. Lui se mit à exciter les bêtes, à les appeler, à les taquiner pour qu'elles le tirassent plus vite d'un monde pervers. Cet héroïsme, loin de toucher la foule, l'irrita. « A mort les athées! Qu'on cherche Polycarpe! » cria-t-on de toutes parts.

Polycarpe, bien que blâmant l'acte de folie de Quintus, n'avait pas d'abord voulu fuir. Cédant à de vives instances, il consentit cependant à se retirer dans une petite maison de campagne, située non loin de la ville, où il passa plusieurs jours. On vint pour l'y arrêter. Il quitta précipitamment la maison et se réfugia dans une autre; mais un jeune esclave, mis à la torture, le trahit. Une escouade de gendarmes à cheval vint pour le prendre. C'était un vendredi soir, le 22 février (2), à l'heure du dîner. Le vieillard était à table, dans la chambre haute de la villa; il eût pu encore s'échapper, mais il dit : « Que la volonté de Dieu se fasse! » Il descendit tranquillement, causa avec les gendarmes, leur fit servir à manger et demanda seulement une heure pour prier librement. Il fit alors une de ces longues prières qui lui étaient habituelles, et où il embrassait l'Église catholique tout entière (3). La nuit se passa de la sorte. Le lendemain matin, samedi 23 février, on le mit sur un âne et l'on partit.

Avant d'arriver à la ville, l'irénarque Hérode et son père Nicète se présentèrent en voiture. Ils n'étaient pas sans relations avec les chrétiens. Alcé, sœur de Nicète, paraît avoir été affiliée à l'Église (4). Ils prirent, dit-on, le vieillard au milieu d'eux dans la voiture, et essayèrent de le gagner. « Quel mal donc y a-t-il, pour sauver sa vie, à dire *Kyrios Kaesar*, à faire un sacrifice et le reste? » Polycarpe fut

(1) Waddington, *Fastes*, p. 219-221; Aristide, éd. Dindorf, I, 521; Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 6; Waddington, *Mém.*, p. 233 ss. Comp. Lucien, *De morte Peregrinus*, 14.

(2) Sur cette date, comparez les *Actes de saint Pione*, dans Ruinart, p. 151 ss, et le Ménée des Grecs. Voir Zahn, p. 144-145, 163-165.

(3) Ἁπάσης τῆς κατὰ τὴν οἰκουμένην καθολικῆς ἐκκλησίας. Cf. § 19 et la suscription.

(4) *Mart. Polyc.*, 17. Cf. pseudo-Ignace, *Ad Pol.*, 8; *Ad Smyrn.*, 13.

inflexible. Il paraît que les deux magistrats s'emportèrent alors, lui dirent des paroles dures et le chassèrent si rudement de la voiture, qu'il s'écorcha la jambe.

On se dirigea vers le stade situé à mi-côte du mont Pagus (1). Le peuple y était déjà rassemblé; c'était un vacarme infernal. Au moment où le vieillard fut introduit, le bruit redoubla; les chrétiens seuls entendirent une voix du ciel qui disait : « Sois fort, sois viril, Polycarpe! » On mena l'évêque au proconsul (2), qui employa les phrases ordinaires en pareille circonstance : « Au nom du respect que tu dois à ton âge, etc., jure par la fortune de César, crie comme tout le monde : « Plus d'athées! » Polycarpe alors, promenant un regard sévère sur la foule qui couvrait les gradins et la montrant de la main : « Oui, certes, dit-il, plus d'athées! » et il leva les yeux au ciel avec un profond soupir. « Insulte le Christ, lui dit Statius Quadratus. — Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a jamais fait aucun mal, dit Polycarpe. Je suis chrétien... Si tu veux savoir ce que c'est qu'un chrétien, ajouta-t-il, accorde-moi un délai d'un jour et prête-moi ton attention. — Persuade donc cela au peuple, répondit Quadratus. — Avec toi, il vaut la peine de discuter, répondit Polycarpe. Nous avons pour précepte de rendre aux puissances et aux autorités établies par Dieu les honneurs qui leur sont dus, pourvu que ces marques de respect n'aient rien de blessant pour notre foi. Quant à ces gens-là, je ne daignerai jamais descendre à faire mon apologie devant eux. »

Le proconsul le menaça en vain des bêtes, du feu. Il fallut annoncer au peuple que Polycarpe confessait obstinément sa foi. Juifs et païens poussèrent des cris de mort : « Le voilà, le docteur de l'Asie (3), le père des chrétiens! » disaient les premiers. « Le voilà, le destructeur de nos dieux, celui qui enseigne à ne pas sacrifier, à ne pas adorer! »

(1) Ce stade est encore assez bien conservé.

(2) Selon la lettre des Smyrniotes, cet interrogatoire aurait eu lieu dans le stade même, ce qui paraît peu admissible. Mais le tribunal du proconsul pouvait être voisin du stade. Le proconsul ne paraît pas avoir assisté au supplice. Comparez les *Actes de saint Pione*, déjà cités.

(3) Ἀσίας διδάσκαλος. D'autres lisent ἀσεβείας.

disaient les seconds. En même temps, ils demandaient à Philippe de Tralles (1), asiarque et grand prêtre d'Asie (2), de lancer un lion sur Polycarpe. Philippe leur fit observer que les jeux de bêtes étaient finis. « Au feu donc ! » cria-t-on de toutes parts. Et le peuple se répandit dans les boutiques et les bains pour y chercher du bois et des fagots. Les juifs, nombreux à Smyrne et toujours fort animés contre les chrétiens (3), montraient à cette besogne, selon leur habitude, un zèle tout particulier.

Pendant qu'on préparait le bûcher, Polycarpe ôta sa ceinture, se dépouilla de tous ses vêtements, essaya aussi de se déchausser. Il ne le fit pas sans quelque embarras; car, en temps ordinaire, les fidèles qui l'entouraient avaient coutume de s'empresser pour lui éviter cette peine, tant ils étaient jaloux du privilège de le toucher. On le plaça au milieu de l'appareil qui servait à fixer le patient et on allait l'y clouer (4) : « Laissez-moi ainsi, dit-il; celui qui me donne la force de supporter le feu m'accordera aussi la force de rester immobile sur le bûcher, sans qu'il soit besoin pour cela de vos clous. » On ne le cloua pas, on le lia seulement. Ainsi, les mains attachées derrière le dos, il semblait une victime, et les chrétiens qui l'apercevaient de loin voyaient en lui un bélier choisi dans tout le troupeau pour être offert à Dieu en holocauste. Pendant ce temps, il priait et remerciait Dieu de l'avoir admis au nombre de ses martyrs.

Les flammes cependant commencèrent à s'élever (5). L'exaltation des fidèles témoins de ce spectacle était à son comble. Comme ils étaient loin du bûcher, ils purent se faire les plus singulières illusions. Le feu leur sembla s'arrondir en voûte au-dessus du corps du martyr et présenter l'aspect d'une voile de navire gonflée par le vent. Le vieillard, placé au centre de cette chapelle ardente,

(1) Cf. Strabon, XIV, 1, 42.
(2) Sur ces deux titres, voir *Saint Paul*, p. 959, 1004.
(3) Comparez les *Actes de saint Pione*, §§ 3, 4. Cf. Justin, *Apol. I*, 31, 36; *Dial.*, 16, 95, 110, 133.
(4) Comp. le *Martyre de saint Pione*, § 21.
(5) L'indication de l'heure (§ 21) donne lieu à beaucoup de doutes.

leur apparaissait non comme une chair qui brûle, mais comme un pain qui cuit, ou comme une masse d'or et d'argent dans la fournaise. Ils s'imaginèrent sentir une odeur délicieuse comme celle de l'encens ou des plus précieux parfums (peut-être les sarments et bois légers du bûcher y furent-ils pour quelque chose) (1). Ils assurèrent même plus tard que Polycarpe n'avait pas été brûlé, que le *confector* fut obligé de lui donner un coup de poignard (2), qu'il coula de la blessure tant de sang que le feu en fut éteint (3).

Les chrétiens attachaient naturellement le plus grand prix à posséder le corps du martyr. Mais l'autorité hésitait à le leur donner, craignant de voir ce supplicié devenir l'objet d'un nouveau culte. « Ils seraient capables, disaient-ils en riant, d'abandonner pour lui le crucifié. » Les juifs montaient la garde auprès du bûcher pour épier ce qu'on allait faire. Le centurion de service se montra favorable aux chrétiens et les laissa prendre ces os, « plus précieux que les pierres précieuses et que l'or le plus pur ». Ils étaient calcinés; pour concilier ce fait avec le récit merveilleux, on prétendit que c'était le centurion qui avait brûlé le corps. On mit les cendres dans un lieu consacré, où l'on vint chaque année célébrer l'anniversaire du martyre et s'exciter à marcher sur les traces du saint vieillard.

Le courage de Polycarpe frappa beaucoup les païens eux-mêmes. L'autorité, ne voulant pas que de pareilles scènes se renouvelassent, arrêta les supplices (4). Le nom de Polycarpe resta célèbre à Smyrne, tandis qu'on oublia

(1) La même circonstance se retrouve dans les martyres de Lyon, Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 35. Comparez Lucien, *Pérégrinus*, 3.

(2) § 16 (contredisant § 5). La leçon περιστερά est sûrement une faute. Comparez cependant Lucien, *Pérégr.*, 39, 40.

(3) Déjà l'imagination se refusait à laisser consumer entièrement le corps des martyrs, par suite des craintes matérialistes qu'on avait pour la résurrection des corps totalement détruits. Voir Le Blant, mémoire sur les supplices destructeurs du corps, dans la *Revue archéologique*, sept. 1874 (cf. *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XXVIII, 2e part., p. 77, 91-95). Comp. les *Actes de saint Pione* (saint Pione meurt dans les flammes; mais son corps est trouvé intact) et de saint Fructueux (Ruinart, p. 150, 221). Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 62, 63; Celse, dans Origène, VIII, 53. Comparez surtout Ignace, *Ad Rom.*, 5; *Actes de Thécla*, 22, 27 ss.

(4) *Mart. Polyc.*, 1.

vite les onze ou douze Smyrniotes ou Philadelphiens qui avaient souffert avant lui. Les Églises d'Asie et de Galatie, à la nouvelle de la mort de ce grand pasteur, demandèrent aux Smyrniotes des détails sur ce qui s'était passé. Ceux de Philomélium, en Phrygie Parorée (1), montrèrent surtout un touchant empressement. L'Église de Smyrne fit rédiger par un de ses anciens le récit du martyre, sous la forme d'une épître circulaire, qui fut adressée aux différentes Églises. Les fidèles de Philomélium, point déjà fort éloigné, étaient priés de transmettre la lettre aux frères d'au delà.

L'exemplaire des Philoméliens, copié par un certain Évareste, et porté par un nommé Marcion, servit de base ensuite à l'édition originale. Comme il arrive souvent dans la publication des lettres circulaires (2), les finales des différents exemplaires furent placées par l'éditeur à la suite les unes des autres (3). Ce beau morceau constitue le plus ancien exemple connu des Actes de martyre. Il fut le modèle qu'on imita et qui fournit la marche et les parties essentielles de ces sortes de compositions. Seulement les imitations n'eurent pas le naturel et la simplicité de l'original. Il semble que l'auteur des fausses lettres ignatiennes avait lu l'épître des Smyrniotes (4). Il y a entre ces écrits des liens étroits, une grande similitude d'esprit. Polycarpe était après Ignace la grande préoccupation de l'auteur des fausses lettres (5), et c'est dans l'épître vraie ou supposée de Polycarpe qu'il cherche son point d'appui. L'idée que le martyre est la faveur suprême qu'on doit désirer et

(1) Aujourd'hui Akschéher, à plus de cent lieues de Smyrne, non loin d'Antioche de Pisidie. Cette ville faisait administrativement partie de la Galatie.

(2) Comp. *Saint Paul*, Introduction, p. 743.

(3) Voir §§ 19, 20, 22 (1). Il y a là trois clausules. Le § 21 est une note chronologique, très ancienne, quoique Eusèbe ne l'eût pas dans son exemplaire. Quant à § 22 (2 et 3), plus complet dans le manuscrit de Moscou que dans les autres textes (Zahn, p. 166-168), c'est une addition d'un certain Pionius, qui, vers la fin du IVe siècle, fit une vie de Polycarpe. Halloix et Bollandus (26 janv.) l'ont donnée en latin. M. Gebhardt l'a trouvée en grec dans le manuscrit 1452 de la Bibliothèque nationale. Voir *Zeitschrift für Kirchengeschichte* II (1878), p. 454-457. Cf. Macarius Magnès, p. 109.

(4) Comp. l'*Alcé* de *Mart. Polyc.*, 17, à l'*Alcé* d'Ignace, *Ad Smyrn.*, 13, et d'Ignace, *Ad Polyc.*, 8.

(5) Ignace, *Ad Polyc.* et *Ad Smyrn.*

demander au ciel (1) trouva dans l'encyclique smyrniote sa première et parfaite expression. Mais l'enthousiasme du martyre y est contenu dans les bornes de la modération. L'auteur de ce remarquable écrit ne perd aucune occasion de montrer que le vrai martyre, le martyre conforme à l'Évangile, est celui qu'on ne va pas chercher, qu'on attend. La provocation lui paraît si condamnable, qu'il éprouve une certaine satisfaction à montrer le Phrygien fanatique cédant aux obsessions du proconsul et devenant apostat (2).

Légère, étourdie, curieuse de bizarreries, l'Asie tourna ces tragédies en historiettes et eut la caricature du martyre. Vers ce temps, vivait un certain Pérégrinus (3), philosophe cynique, de Parium sur l'Hellespont, qui s'appelait lui-même *Protée*, et dont on vantait la facilité à prendre tous les visages, à courir toutes les aventures. Parmi ces aventures, on mit celle d'évêque et de martyr (4). Après avoir débuté dans la vie par les crimes les plus affreux, par le parricide, il se fait chrétien, devient prêtre, scribe, prophète, thiasarque, chef de synagogue. Il interprète les livres sacrés, en compose lui-même; il passe pour un oracle, pour une suprême autorité en fait de règles ecclésiastiques. On l'arrête pour ce délit (5), on l'enchaîne. C'est le commencement de son apothéose. A partir de cette heure, il est adoré, on remue ciel et terre pour le faire échapper (6);

(1) Voir §§ 17, 18, 19.

(2) Voir §§ 1, 4, 5, 6, 7, 19. C'est par erreur qu'Eusèbe (*H. E.*, V, XV, 46-48) a rattaché au même temps les supplices de saint Pione, du marcionite Métrodore et de quelques martyrs de Pergame. Tous ces supplices appartiennent au règne de Dèce. L'origine de son erreur vient certainement de ce que, dans son exemplaire, les actes de ces martyres faisaient suite à ceux du martyre de Polycarpe. Le Papias de Pergame de la *Chronique d'Alexandrie* (à l'an 163) est probablement Papylus de Pergame.

(3) Aulu-Gelle, VIII, 3, XII, 11; Athénagore, *Leg.*, 26; Tatien, *Adv. Gr.*, 25; Tertullien, *Ad mart.*, 4; Philostrate, *Soph.*, II, 1, 33; Eusèbe, *Chron.*, an 5 de Marc-Aurèle; Ammien Marcellin, XXIX, 1, 39.

(4) Lucien, *De morte Peregrinus*, § 9 ss. Cf. le même, *Adv. indoct.*, 14. Nul doute que cette farce sacrilège prêtée à Pérégrinus ne soit une fiction de Lucien.

(5) Ἐπὶ τούτῳ, § 12. On peut supposer que, dans ce qui précède, il y a une lacune, où pouvait se trouver le récit d'un méfait plus caractérisé. Bernays, *Lucian und die Kyniker*, p. 107-109.

(6) Comparez Ignace d'Antioche (*les Évangiles*, p. 330 ss). Lucien paraît avoir vu la collection des lettres ignatiennes.

on en est aux petits soins avec lui. Le matin, à la porte de la prison, les veuves, les orphelins attendent pour le voir. Les notables obtiennent, à prix d'argent, de passer la nuit dans sa compagnie. C'est un va-et-vient de tables, de festins sacrés; on célèbre près de lui les mystères, on ne l'appelle que « cet excellent Pérégrinus », on le qualifie de nouveau Socrate.

Tout cela se passe en Syrie. Ces esclandres publics sont la joie des chrétiens; ils n'épargnent rien, en pareil cas, pour rendre la manifestation éclatante. Voilà que, de toutes les villes d'Asie, arrivent des envoyés chargés de se mettre au service du confesseur et de le consoler. L'argent afflue autour de lui. Or il se trouve que le gouverneur de Syrie est un philosophe; il pénètre le secret de la folie de notre homme, voit qu'il n'a qu'une idée, c'est de mourir pour rendre son nom célèbre, et le renvoie sans châtiment. Partout, dans ses voyages, Pérégrinus nage dans l'abondance; les chrétiens l'entourent et lui font une escorte d'honneur.

« Ces imbéciles, ajoute Lucien (1), sont persuadés qu'ils sont absolument immortels, qu'ils vivront éternellement; ce qui fait qu'ils méprisent la mort et que beaucoup d'entre eux s'y offrent d'eux-mêmes. Leur premier législateur leur a persuadé qu'ils sont tous frères les uns des autres, du moment que, reniant les dieux helléniques, ils adorent le crucifié, leur sophiste, et vivent selon ses lois. Ils n'ont donc que du dédain pour les biens terrestres, et ils les tiennent pour appartenant en commun à tous. Inutile de dire qu'ils n'ont pas une raison sérieuse de croire tout cela. Si donc quelque imposteur, quelque homme rusé, capable de tirer parti de la situation, vient à eux, tout de suite, le voilà riche, et il rit au nez de ces nigauds. »

Pérégrinus, à bout de ressources, cherche, par une mort théâtrale aux jeux olympiques (2), à satisfaire l'insatiable besoin qu'il a de faire parler de lui. Le suicide pompeux et voulu était, on le sait, le grand reproche que les philosophes sages adressaient aux chrétiens (3).

(1) § 13. Cf. saint Justin, *Dial.*, 46.
(2) Ici Lucien rentrait dans l'histoire.
(3) Voir ci-dessus, p. 571.

CHAPITRE XXIV

LE CHRISTIANISME DANS LES GAULES
L'ÉGLISE DE LYON

On crut un moment que la mort de Polycarpe avait mis fin à la persécution (1), et il semble qu'il y eut en effet un intervalle d'apaisement. Le zèle des Smyrniotes ne fit que redoubler; c'est vers ce temps qu'il faut placer le départ d'une colonie chrétienne qui, partant probablement de Smyrne (2), porta d'un élan vigoureux l'Évangile en des contrées lointaines, où le nom de Jésus n'avait pas encore pénétré. Un vieillard de soixante et dix ans, Pothin (3), peut-être Smyrniote et disciple de Polycarpe, était, ce semble, le chef du départ.

Depuis longtemps, un courant de communications réciproques était établi entre les ports d'Asie Mineure et les rivages méditerranéens de la Gaule. Les vieux sillages des Phocéens n'étaient pas tout à fait effacés. Ces populations d'Asie et de Syrie, très portées à l'émigration vers l'Occident, aimaient à remonter le Rhône et la Saône, ayant avec elles un bazar portatif de marchandises

(1) *Mart. Polyc.*, 1.

(2) Les preuves à cet égard sont : 1° que la lettre des Églises de Lyon et de Vienne, sur les martyres de 177 (Eusèbe, *H. E.*, V, 1), est écrite en grec et adressée aux Églises d'Asie et de Phrygie; il en fut de même des épîtres des confesseurs relatives au montanisme (*ibid.*, V, III, 4); 2° que la lettre desdites Églises au pape Éleuthère (*ibid.*, V, III et IV) est également en grec; 3° que plusieurs des confesseurs de Lyon sont asiates; 4° qu'Irénée fut prêtre, puis évêque de l'Église de Lyon, après la mort de Pothin (Eusèbe, *H. E.*, V, IV). Quant à l'assertion de Grégoire de Tours (I, 27) sur une mission donnée par Polycarpe à Irénée, c'est une hypothèse gratuite.

(3) Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 29. Pothin avait plus de quatre-vingt-dix ans en 177. Il est donc vraisemblable qu'il partit d'Asie déjà très âgé.

diverses (1), ou bien s'arrêtant sur les rives de ces grands fleuves, aux endroits où s'offrait à elles l'espérance de vivre (2). Vienne et Lyon, les deux principales villes de la contrée, étaient en quelque sorte le point de mire de ces émigrants, qui apportaient en Gaule des qualités de marchands, de domestiques, d'ouvriers, et même de médecins, que les paysans allobroges et ségusiaves n'avaient sans doute pas au même degré. La population laborieuse ou industrielle des grandes villes des bords du Rhône était pour une forte partie composée de ces Orientaux, plus doux, plus intelligents, moins superstitieux que la population indigène, susceptibles, par leurs manières insinuantes et aimables, d'exercer sur celle-ci une profonde influence. L'Empire romain avait fait tomber les barrières d'esprit national qui empêchaient le contact des différents peuples. Des propagandes que les anciennes institutions gauloises, par exemple, eussent arrêtées dès le premier pas étaient devenues possibles. Rome persécutait, mais n'employait pas de moyens préventifs, si bien que, loin de nuire au développement d'une opinion aspirant à devenir universelle, elle y servait. Ces Syriens, ces Asiates arrivaient dans l'Occident ne sachant que le grec. Ils n'abandonnaient pas cette langue entre eux ; ils s'en servaient dans leurs écrits et dans toutes leurs relations ; mais ils apprenaient vite le latin et même le celtique (3). Le grec, d'ailleurs, qui continuait à être parlé dans la région du bas Rhône (4), était assez répandu à Vienne et à Lyon (5).

(1) Inscription bilingue de Genay. près Trévoux, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXVIII, p. 1 ss; inscription de la fille du maître de poste Μόκιμος (nom arabo-syrien), à Vienne, Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 423. Cf. n^{os} 415, 521.

(2) Le Blant, n^{os} 521, 613. Un riche Trallien à Vienne : *Corpus inscr. gr.*, n° 6783. Voir *les Apôtres*, p. 652.

(3) Ἡμῶν ἐν Κέλτοις διατριβόντων καὶ περὶ βάρβαρον διάλεκτον τὸ πλεῖστον ἀσχολουμένων. Irénée, I, proœm., 3.

(4) Varron, cité par saint Jérôme, *In Gal.*, lib. II, proœm.; Strabon, IV, 1, 5; Panégyrique de Constantin le Jeune, prononcé en grec, à Arles, en 340, *Hist. litt. de la Fr.*, I, 2^{e} partie, p. 102-104; Vie de saint Césaire, I, 11, dans Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, I, p. 662; *Corpus inscr. gr.*, n^{os} 6764 ss, notamment 6785, 6786; Allmer, *Revue épigraph.* Lyon, 1878, p. 1-2, 49-50, 108; La Saussaye, *Numism. de la Gaule narb.*, p. 163; Le Blant, *Inscr.*, n^{os} 521, 547.

(5) Inscriptions grecques, *Corpus inscr. gr.* n^{os} 6781 ss, 6792 ss; nombreux noms grecs dans les inscriptions latines; J. G. Bulliot, *Essai hist. sur l'abb. de*

Sortis d'une région bien limitée, l'Asie et la Phrygie, tous presque compatriotes, nourris des mêmes livres et des mêmes enseignements, les chrétiens de Lyon et de Vienne offraient une rare unité. Leurs rapports avec les Églises d'Asie et de Phrygie étaient fréquents; dans les circonstances graves, c'était à ces Églises qu'ils écrivaient (1). Ils étaient piétistes ardents, comme en général les Phrygiens; mais ils n'avaient pas la nuance sectaire qui allait bientôt faire des montanistes un danger, presque un fléau dans l'Église. Pothin, reconnu tout d'abord pour chef de l'Église de Lyon (2), fut un vieillard respectable et modéré dans son exaltation même. Attale de Pergame, fort âgé comme lui, paraît avoir été après lui la colonne de l'Église et la principale autorité. C'était un citoyen romain, un personnage assez considérable; il savait le latin; toute la ville le connaissait pour le principal représentant de la petite communauté (3). Un Phrygien, nommé Alexandre, exerçant la profession médicale, était connu et aimé de tous. Affilié aux pieux secrets des saints de Phrygie, il avait part aux charismes, c'est-à-dire aux dons surnaturels de l'âge apostolique, que sa patrie faisait renaître (4); comme Polycarpe, il était arrivé aux plus hauts états de l'oraison intérieure (5). C'était, on le voit, un coin de la Phrygie que le hasard avait transporté en pleine Gaule. Des apports continuels venant d'Asie (6) entretenaient ce premier fond et y conservaient l'esprit de mysticité qui en avait fait le caractère primitif. Le plus tôt qu'il put, Irénée, fatigué peut-être de ses luttes avec Florin et avec Blastus, quitta Rome, pour cette Église composée tout entière de compatriotes, de disciples, d'amis de Polycarpe.

Saint-Martin, I, p. 47, 48, 50, Autun, 1849; Le Blant, *Inscr. chrét.*, 4os 46, 415, 423; Egger, *L'Hellénisme en France*, I, p. 32, 33. La célèbre inscription chrétienne d'Autun se rapporte au même ensemble de faits. Comp. Le Blant, *Manuel d'épigr. chrét.*, p. 93-94.

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 3; III, 4.

(2) Lettre, dans Eusèbe, V, 1, 29. Cf. Sulpice Sévère, II, 46, saint Jérôme, *De viris ill.*, 35.

(3) Lettre précitée, §§ 17, 43, 52.

(4) Οὐκ ἄμοιρος ἀποστολικοῦ χαρίσματος.

(5) Lettre, §§ 49, 51.

(6) Biblis ou Biblias, Porticus, etc.

Les communications entre Lyon et Vienne étaient continues; les deux Églises n'en faisaient guère qu'une; dans toutes les deux, le grec dominait; mais, dans toutes les deux aussi, il existait entre les émigrés d'Asie et la population indigène, parlant latin ou celtique (1), d'étroites relations. L'effet de cette prédication intime de la maison et de l'atelier fut rapide et profond. Les femmes surtout se sentirent vivement entraînées. Naturellement sympathique et religieuse, la nature gauloise s'ouvrit promptement aux idées nouvelles apportées par ces étrangers. Leur religion à la fois très idéaliste et très matérielle, leur croyance en de perpétuelles visions, leur habitude de transformer des sensations vives et fines en intuitions surnaturelles (2), allaient très bien à ces races, portées au rêve religieux et que les cultes insuffisants de la Gaule et de Rome ne pouvaient satisfaire. Le ministère évangélique s'exerçait parfois en langue celtique (3). Il est remarquable que, parmi les nouveaux convertis, un grand nombre étaient citoyens romains (4).

Une des plus importantes conquêtes fut celle d'un certain Vettius Épagathus, jeune noble lyonnais qui, à peine affilié à l'Église, surpassa tout le monde en piété, en charité, et devint un des spirites les plus distingués (5). Il menait une vie si chaste, si austère, qu'on le comparait, malgré sa jeunesse, au vieux Zacharie (6), ascète visité sans cesse par le Saint-Esprit. Voué aux œuvres de miséricorde, il se faisait le serviteur de tous, et employait sa vie au soulagement du prochain, avec un zèle, une ferveur admirables. On croyait qu'il avait en lui le Paraclet, et qu'il agissait en toute circonstance sous l'inspiration du Saint-Esprit (7). Le souvenir laissé par les vertus de Vettius resta dans la

(1) Lettre, § 20.
(2) Comparez les *Actes de saint Polycarpe, de saint Pione, des martyrs de Lyon*, analogues entre eux à tant d'égards, surtout par la place qu'y tient la vision.
(3) Irénée, I, procem., 3.
(4) Lettre, §§ 10, 44, 47.
(5) Lettre, §§ 9 et 10. Comp. Grégoire de Tours, *Hist. eccl.*, I, 27, 29.
(6) *Luc*, 1, 5 et suiv.; *Protévangile de Jacques*, 23, 24.
(7) Ζεων τῷ πνεύματι.... ἔχων τὸν Παράκλητον ἐν ἑαυτῷ. Lettre, §§ 9 et 18. Allusion au quatrième Évangile.

tradition populaire, qui prétendit rattacher à sa famille l'évangélisation des pays voisins (1). Il fut vraiment les prémices de la Gaule en Christ. Le diacre Sanctus (2), de Vienne, et surtout la bonne servante Blandine, qui lui étaient fort inférieurs en dignité sociale, l'égalèrent en volonté. Blandine surtout fit des miracles. Elle était si frêle de corps, que l'on craignait qu'elle n'eût pas la force physique pour confesser Christ. Elle déploya au contraire, le jour du combat, une force nerveuse inouïe, fatigua les bourreaux un jour entier; on eût dit qu'à chaque torture elle éprouvait une recrudescence de foi et de vie.

Telle était cette Église, qui du premier coup atteignit aux privilèges des plus hautes Églises chrétiennes de l'Asie, et dressa, au centre d'un pays encore à demi barbare, comme un phare lumineux. Ivres de l'Évangile de Jean et de l'*Apocalypse* (3), les chrétiens de Lyon et de Vienne, sans avoir besoin des écoles de balbutiement que le christianisme avait traversées, furent portées tout d'abord au sommet de la perfection. Nulle part, la vie n'était plus austère, l'enthousiasme plus sérieux, la volonté de créer le royaume de Dieu plus intense. Le chiliasme, qui avait son foyer en Asie Mineure, n'était pas à Lyon moins hautement proclamé (4).

La Gaule entra ainsi dans l'Église de Jésus par un triomphe sans égal. Lyon fut désigné pour être la capitale religieuse de ce pays. Fourvières et Ainai sont les deux points sacrés de nos origines chrétiennes. Fourvières, à l'époque des annales ecclésiastiques où nous sommes arrivés, est encore une ville toute païenne; quant à Ainai (*Athanacum*), il est permis de supposer que les souvenirs chrétiens ont quelque raison de s'y rattacher. Ce faubourg, situé dans les îles du confluent, en aval de la cité romaine et gauloise (5), devait être une basse ville où abordaient les

(1) Grég. de Tours, l. c.
(2) Ce nom est fréquent dans les inscriptions d'Asie et de Phrygie, *Corpus inscr. gr.*, 3882 *f*, 4380, 4380 *h*.
(3) Lettre, §§ 10, 15, 22, 58.
(4) Irénée, V, ch. XXXIII.
(5) Les principales questions de la topographie chrétienne de Lyon seront discutées dans *Marc-Aurèle*.

Orientaux et où probablement ils faisaient quelque séjour avant de se placer (1). Là fut sans doute le premier quartier chrétien, et la très ancienne église qui s'y voit est peut-être l'édifice de France que l'ami des souvenirs antiques doit visiter avec le plus de respect. Le caractère lyonnais se dessinait dès lors avec tous les traits qui le distinguent, le besoin de surnaturel, la chaleur de l'âme, le goût de l'irrationnel, la fausseté du jugement, l'ardente imagination, la mysticité profonde et sensuelle. Chez cette race passionnée, les hauts instincts moraux dérivent non de la raison, mais du cœur même et des entrailles. Les origines de l'école lyonnaise en art et en littérature sont déjà tout entières dans cette admirable lettre sur le drame effroyable de 177. C'est beau, bizarre, touchant, maladif; il s'y mêle une légère aberration des sens, quelque chose du tremblement nerveux des saints de Pépuze (2). Les rapports d'Épagathus avec le Paraclet sentent déjà la ville du spiritisme (3), la ville où, vers la fin du dernier siècle, Cagliostro eut un temple (4). Les anesthésies de Blandine (5), ses conversations intimes avec Christ, pendant que le taureau la lance en l'air (6), l'hallucination des martyrs, croyant voir Jésus dans leur sœur, au bout de l'arène, attachée nue à un poteau (7), — toute cette légende qui, d'un côté, vous transporte au delà du stoïcisme, et où, de l'autre côté, on touche à la catalepsie et aux expériences de la Salpêtrière, semble un sujet fait exprès pour ces poètes, ces peintres, ces penseurs, tous originaux, tous idéalistes, s'imaginant ne peindre que l'âme, et en réalité

(1) En général, dans les grandes villes, les points d'arrivée déterminent jusqu'à un certain point le groupement des étrangers. Ainsi, à Paris, les environs de la gare de l'Ouest renferment beaucoup de Bretons; les environs de la gare de l'Est beaucoup d'Alsaciens.

(2) Voir *Marc-Aurèle*.

(3) Lyon est une des villes d'Europe où les folies du spiritisme ont compté le plus d'adhérents. Voir *Mém. de la Soc. des sciences médicales de Lyon*, t. II (1862-1863), p. 58 ss.

(4) *Revue du Lyonnais*, II (1835), p. 242; *Nouv. Archives du Rhône*, t. I, p. 300, 301; *Éphémérides des loges maçonniques de Lyon*, 1875 (par Vacheron), p. 84-85; Monfalcon, *Hist. monum. de Lyon*, III, p. 10.

(5) Lettre des Églises, § 56.

(6) Lettre, § 56.

(7) Lettre, § 41.

dupes du corps. Épictète se portait mieux; il a montré dans la lutte de la vie autant d'héroïsme qu'Attale et que Sanctus; mais il n'a pas de légende. L'*hégémonikon* seul ne dit rien à l'humanité. L'homme est chose très complexe. On n'a jamais charmé ou passionné les foules avec la vérité pure; on n'a jamais fait un grand homme avec un eunuque, ni un roman sans amour.

Nous verrons bientôt les plus dangereuses chimères du gnosticisme trouver à Lyon un prompt accueil et, presque à côté de Blandine, les victimes des séductions de Marcus fuir l'Église ou venir y avouer leur faute en habits de deuil (1). Le charme de la Lyonnaise résidant en une sorte de décence tendre et de chasteté voluptueuse, sa séduisante réserve, impliquant l'idée secrète que la beauté est chose sainte (2), son étrange facilité à se laisser prendre aux apparences du mysticisme et de la piété, produiront, sous Marc-Aurèle, des scènes qu'on se figurerait s'être passées de nos jours.

Marseille, Arles et les environs purent également recevoir sous Antonin une première prédication chrétienne (3). Nîmes, au contraire, paraît être restée fermée aussi longtemps que possible au culte venu d'Orient (4).

C'est vers le même temps que l'Afrique vit se former de solides Églises qui devaient bientôt constituer une des parties les plus originales du nouveau monde religieux. Chez ces premiers fondateurs du christianisme africain, la teinte mystique qui, dans quelques années, s'appellera montaniste n'est pas moins forte que chez les chrétiens de Lyon. Il est probable cependant que le levain du royaume de Dieu fut ici apporté de Rome et non d'Asie. Les Actes de sainte Perpétue et en général les Actes des martyrs d'Afrique, Tertullien et les autres types du christianisme africain ont un air de fraternité avec le *Pasteur* d'Hermas. Sûrement les premiers porteurs de la bonne nouvelle par-

(1) Irénée, I, XIII. L'ouvrage entier d'Irénée est la preuve de l'importance qu'eut le gnosticisme dans la vallée du Rhône.
(2) Voir une page, très bien étudiée, de Lamartine, *Girondins*, XLIX, 13.
(3) Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, nos 548 *A*, 551 *B*.
(4) Voir Hirschfeld, dans la *Revue épigraphique* de M. Allmer, no 6, p. 93.

laient grec à Carthage comme partout ailleurs. Le grec était presque aussi répandu dans cette ville que le latin (1); la communauté chrétienne se servit d'abord des deux langues (2); bientôt, cependant, la langue de Rome l'emporta. L'Afrique donna ainsi le premier exemple d'une Église latine. Dans quelques années, une brillante littérature chrétienne se produira dans ce bizarre idiome que le rude génie punique avait tiré, sous la double influence de la barbarie et de la rhétorique, de la langue de Cicéron et de Tacite. Une traduction des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament en ce dialecte énergique (3) répondra aux besoins des nouveaux fidèles, et deviendra pour longtemps la Bible de l'Occident.

(1) Apulée, *Florida*, IV, 24.
(2) Tertullien écrivait dans les deux langues. *De corona militis*, 6; *De bapt.*, 15.
(3) C'est la version connue sous le nom d'*Itala Vetus*.

CHAPITRE XXV

LA LUTTE A ROME — MARTYRE DE SAINT JUSTIN — FRONTON

Des scènes désolantes se passaient de tous les côtés, par suite d'une législation vicieuse, sous le règne du meilleur des souverains. Les condamnations à mort et les dénis de justice se multipliaient. Les chrétiens souvent avaient des torts. La sévérité, l'ardent amour du bien qui les animaient les entraînaient parfois hors des limites de la modération et les rendaient odieux à ceux qu'ils censuraient. Le père, le fils, le mari, l'épouse, le voisin, irrités contre ces surveillants austères, s'en vengeaient par des dénonciations (1).

D'atroces calomnies étaient la conséquence de ces haines accumulées. C'est vers ce temps que des bruits jusque-là inconsistants prennent du corps et constituent une opinion enracinée. Le mystère des réunions chrétiennes, la mutuelle affection qui régnait dans l'Église, donnèrent naissance aux imaginations les plus folles (2). On crut à une société secrète, à des secrets connus des seuls adeptes, à une honteuse promiscuité, à des amours contre nature. Les uns parlaient de l'adoration d'un Dieu à tête d'âne, les autres d'ignobles hommages rendus au prêtre. Un récit qui avait généralement cours était celui-ci : « On présente à celui qu'on initie un enfant couvert de pâte, pour enhardir peu à peu sa main au meurtre. Le novice frappe, le sang coule, tous boivent avidement, se partagent

(1) Justin, *Apol. II*, 1. Comparez ci-dessus, p. 637.

(2) « *Latebrosa et lucifuga natio, in publicum muta, in angulis garrula.* » Minutius Félix, 8. Voir ci-dessus, p. 568, 610 ss.

les membres palpitants, cimentent ainsi leur alliance par la complicité et s'engagent à un silence absolu. Puis on s'enivre, les flambeaux se renversent, et, dans les ténèbres, tous se livrent à de hideux embrassements (1) ». Rome était une ville très cancanière; une foule de nouvellistes et de bavards étaient à l'affût des nouvelles bizarres. Ces contes ineptes se répétaient, passaient pour être de notoriété publique, se traduisaient en outrages et en caricatures (2). Ce qu'il y eut de grave, c'est que, dans les procès auxquels ces accusations donnèrent lieu, on mit à la question quelques esclaves des maisons chrétiennes, des femmes, des jeunes garçons, qui, vaincus par les tourments, dirent tout ce que l'on voulut et prêtèrent un fondement juridique à des inventions odieuses (3).

Les calomnies, du reste, étaient réciproques, et les chrétiens rétorquaient contre leurs adversaires les mensonges inventés contre eux. Ces repas sanglants, ces orgies, c'étaient les païens qui les pratiquaient. Leurs dieux ne leur avaient-ils pas donné l'exemple de tous les vices? Dans quelques-uns des rites les plus solennels du culte romain, dans les sacrifices à Jupiter Latiaris, ne faisait-on pas des aspersions de sang humain (4)? Le fait était inexact; il n'en devint pas moins une des bases de l'apologétique chrétienne (5). L'immoralité des dieux du vieil Olympe offrait aux controversistes un facile triomphe (6). Quand Jupiter n'était que le ciel bleu, il était immoral comme la nature, et cette immoralité était sans conséquence. Mais maintenant la morale était devenue l'essence de la religion; on demandait aux dieux des leçons d'honnêteté bourgeoise; des exemples comme ceux dont la mythologie

(1) Justin, *Apol. II*, 12, 14; Athénagore, 4; Minucius Félix, 9, 28, 31. Comp. Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, 14.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1147.

(3) Justin, *Apol. II*, 12; Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, 14.

(4) Justin, *Apol. II*, 12.

(5) Minucius Félix, 21, 30, Tertullien, *Apol.*, 9; *Scorpiace*, 7, Tatien, 29; Théophile, III, 8; Saint Cyprien (?), *De spect.*, 5; Lactance, *Instit. div.*, I, XI, 3; Firmicus Maternus, 26; Prudence, *Contre Symm.*, I, 396. Ce fait n'est mentionné par aucun écrivain païen, si ce n'est par Porphyre (*De abstin.*, II, 56), qui semble le répéter d'après les chrétiens.

(6) Justin, *Apol. II*, 12, 14.

était pleine paraissaient des scandales et des objections irréfutables.

C'étaient surtout les discussions publiques entre les philosophes et les apologistes qui aigrissaient les esprits et amenaient les plus graves inconvénients. On s'y insultait, et malheureusement la partie n'était pas égale. Les philosophes avaient une sorte de position officielle et de fonction d'État; ils touchaient un traitement pour faire profession d'une sagesse qu'ils ne prêchaient pas toujours par leurs exemples (1). Ils ne couraient aucun risque, et ils avaient le tort de faire sentir à leurs adversaires que d'un mot ils pouvaient les perdre. Les chrétiens, de leur côté, raillaient les philosophes sur le traitement qu'ils touchaient. C'étaient des plaisanteries fades, analogues à celles qu'on a vues se produire de nos jours contre les philosophes salariés. « Ne pourraient-ils pas, se disait-on, porter leur barbe gratis (2) ». On affectait de croire qu'ils roulaient sur l'or, on les traitait d'avares, de parasites; on opposait leurs doctrines sur la nécessité de savoir se passer de tout à leur genre de vie, qui paraissait de l'opulence à des gens encore plus pauvres qu'eux (3).

L'ardent Justin était à la tête de ces bruyantes batailles, où nous le voyons secondé vers la fin de sa vie par un disciple encore plus violent que lui, l'Assyrien Tatianus, âme sombre, pleine de haine contre l'hellénisme. Né païen, il fit des études littéraires assez étendues, et tint école publique de philosophie, non sans y obtenir une certaine réputation (4). Doué d'une imagination maladive, Tatien voulait avoir des idées claires sur des choses que la destinée de l'homme lui interdit de savoir. Il parcourut, comme son maître Justin, le cercle des religions et des philosophies existantes, fit des voyages, voulut être initié à tous les prétendus secrets religieux, écouta les diverses écoles. L'hellénisme le blessa par son apparente légèreté morale. Dénué de tout sentiment littéraire, il était incapable d'en

(1) Tatien, *Adv. Gr.*, 19; Digeste, XXVII, 1, 8; Jules Capitolin, *Ant.*, 11.
(2) Comp. Lucien, *Eunuch.*, 8, 9.
(3) Tatien, l. c. Cf. Arrien, *Dissert. Epict.*, III, XXII, 80, 98.
(4) Tatien, *Adv. Gr.*, 1; Eusèbe, *H. E.*, IV, 16.

comprendre la divine beauté. Les Écritures des Hébreux eurent seules le privilège de le satisfaire. Elles lui plurent par leur sévère moralité, leur ton simple, assuré, par leur caractère monothéiste et par la façon péremptoire dont elles écartent, au moyen du dogme de la création, les curiosités inquiètes de la physique et de la métaphysique (1). Son esprit étroit et lourd avait trouvé ce qu'il lui fallait. Devenu chrétien, il rencontra dans saint Justin le docteur le mieux fait pour comprendre sa philosophie passionnée (2); il s'attacha profondément à lui, et fut en quelque sorte son second dans les luttes qu'il soutenait contre les sophistes et les rhéteurs.

Leur contradicteur ordinaire était un philosophe cynique nommé Crescent (3), personnage, ce semble, assez méprisable, qui s'était fait une position à Rome par son apparence ascétique et par sa longue barbe. Ses déclamations contre la crainte de la mort ne l'empêchaient pas de menacer souvent Justin et Tatien de les dénoncer : « Ah ! tu avoues donc que la mort est un mal ! » lui disaient-ils alors assez spirituellement. Certes, Crescent avait tort d'abuser ainsi de la protection de l'État contre ses adversaires. Mais il faut avouer que Justin n'y mettait pas les égards désirables. Il traitait ses adversaires de goinfres et d'imposteurs (4); il avait tort surtout de leur reprocher le traitement qu'ils touchaient. On peut être pensionné, sans être pour cela un homme avare et intéressé. Un fait qui se passa vers le même temps à Rome montra combien il est dangereux d'opposer la persécution au fanatisme, même quand le fanatisme est agressif et taquin (5).

(1) Tatien, *Adv. Gr.*, 1, 28, 29.

(2) Tatien, 18, 19.

(3) Justin, *Apol. II*, 3; Tatien, *Adv. Gr.*, 19; Eusèbe, *H. E.*, IV, 16; *Chron.*, année 15 ou 17 d'Antonin, en observant qu'un homme aussi haineux que Tatien n'a pas dû s'interdire la calomnie contre un tel adversaire.

(4) Ἀλάζονας καὶ ἀπατεῶνας. Tatien, *Adv. Gr.*, 19.

(5) Justin, *Apol. II*. L'authenticité de cet ouvrage a été mise en doute pour des raisons insuffisantes. On a généralement admis, sur l'autorité d'Eusèbe, que la seconde apologie fut écrite sous Marc-Aurèle. Mais les §§ 2 et 15 se rapportent mieux à Antonin (cf. *Apol. I*, 1). Lollius Urbicus devint préfet de Rome vers 155 et garda cette fonction jusqu'en 160. Il ne l'occupait plus à l'avènement de Marc-Aurèle et de Lucius Verus (Noël des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*,

Il y avait à Rome un très mauvais ménage, où le mari et la femme semblaient rivaliser d'infamie. La femme fut convertie au christianisme par un certain Ptolémée, abandonna ses désordres, fit tous ses efforts pour convertir son mari, et, n'y réussissant pas, songea au divorce. Elle craignait d'être complice des impiétés de celui à qui elle demeurait unie par la société d'une même table et d'un même lit. Malgré les conseils de sa famille, elle lui envoya les significations voulues par la loi, et quitta la maison conjugale. Le mari protesta, intenta une action, alléguant que sa femme était chrétienne. La femme obtint des délais. Le mari irrité tourna, comme il était naturel, toute sa colère contre Ptolémée.

Il réussit à le faire arrêter par un centurion de ses amis, à qui il persuada de lui demander simplement s'il était chrétien. Ptolémée en convint et fut mis en prison. Après une très dure détention, il fut conduit devant Quintus Lollius Urbicus, préfet de Rome. Nouvel interrogatoire, nouvel aveu. Ptolémée est condamné à mort. Un chrétien nommé Lucius, présent à l'auditoire, interpelle Urbicus : « Comment peux-tu condamner un homme qui n'est ni adultère, ni voleur, ni homicide, qui n'a d'autre crime que de s'avouer chrétien? Ton jugement est bien peu d'accord avec la piété de notre empereur et avec les sentiments du Philosophe, fils de César (1) ». Lucius s'étant avoué chrétien, Urbicus le condamna également à mort. « Merci, répondit Lucius; grâce à toi, je vais échanger des maîtres méchants pour un père, le roi du ciel. » Un troisième assistant fut saisi de la même fureur contagieuse de martyre. Il se proclama chrétien et fut joint pour le supplice aux deux précédents (2).

p. 54, et dans Aubé, *Saint Justin*, p. 30-33, 68 ss; Cavedoni, *Cenni cronologici*, Modène, 1855 et 1858, *Sentenza diffinitiva, ibid.*, 1856; Borghesi, *Œuvres*, VIII, p. 585 ss (cf. 503 ss). Les deux ἐπὶ Οὐρβίκου du § 1 portent à croire que Urbicus n'était plus préfet de Rome quand Justin écrivit.

(1) C'est-à-dire de Marc-Aurèle qui était associé à l'empire depuis 147. Il y a ici quelque difficulté. Voir ci-dessus, p. 607, la suscription de la première apologie. Nous croyons que l'exclamation de Lucius ne doit pas être prise trop à la lettre. Peut-être faut-il répéter οὐδέ avant Καίσαρος παιδί.

(2) Justin, *Apol. II*, 2. Comp. *Acta Pauli et Theclae* 16.

Justin fut extrêmement ému de ce drame sanglant. Tant que Lollius Urbicus fut préfet de Rome, il ne put protester; mais, dès que cette fonction fut passée à un autre, Justin adressa au Sénat une nouvelle apologie. Sa position à lui-même devenait difficile. Il sentait le danger d'avoir pour ennemi un homme comme Crescent, qui, d'un mot, pouvait le perdre. C'est avec le pressentiment d'une mort prochaine qu'il rédigea cet éloquent plaidoyer contre la situation exceptionnelle faite aux chrétiens (1).

Il y a quelque chose de hardi dans l'attitude que prend un philosophe obscur devant le corps puissant que les provinciaux n'appelaient jamais autrement que *hiéra synclétos*, « la sainte assemblée ». Justin rappelle ces orgueilleux au sentiment de la justice et de la vérité. L'éclat de leur prétendue dignité peut leur faire illusion; mais, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, ils sont les frères et les semblables de ceux qu'ils persécutent (2). Cette persécution est la preuve de la vérité du christianisme. Les meilleurs parmi les païens ont de même été persécutés, par exemple, Musonius; mais quelle différence! Tandis que Socrate n'a pas eu un seul disciple qui se soit fait tuer pour lui, Jésus a une foule de témoins, artisans, gens du peuple, aussi bien que philosophes et gens de lettres, qui pour lui s'offrent à la mort (3).

On doit regretter que quelques-uns des hommes éclairés dont se composait alors le Sénat n'aient pas médité ces belles pages. Peut-être en furent-ils détournés par d'autres passages moins philosophiques, en particulier par l'absurde démonomanie qui éclate à chaque page. Justin provoque ses lecteurs à constater un fait notoire, c'est qu'on apporte aux chrétiens les possédés que les exorcistes païens n'ont pu guérir (4). Il tient cela pour une preuve décisive des feux éternels, où les démons seront un jour punis avec les hommes qui les auront adorés. Une page qui dut choquer tout à fait ceux que Justin voulait convertir est celle

(1) *Apol. II.* Comp. Eusèbe, *H. E.*, IV, 16, 17, 18.
(2) *Apol. II*, 1.
(3) *Apol. II*, 8, 10.
(4) *Apol. II*, 6.

où, après avoir établi que les mesures violentes de la législation romaine contre le christianisme sont l'œuvre des démons, il annonce que Dieu va bientôt venger le sang de ses serviteurs, en anéantissant le pouvoir des génies du mal et en consumant tout le monde par le feu (idée que les pires des scélérats exploitaient pour le désordre et le pillage) (1). Si Dieu diffère, dit-il, c'est uniquement pour attendre que le nombre des élus soit complet. Jusque-là, il souffrira que les démons et les hommes méchants fassent tout le mal qu'ils veulent (2).

Ce qui montre bien quelle dose de simplicité d'esprit Justin joignait à sa rare sincérité, c'est la requête par laquelle il finit son apologie. Il demande qu'on donne à son écrit une approbation officielle, afin de redresser l'opinion en ce qui concerne les chrétiens (3). « Au moins, dit-il, une telle publicité aurait-elle moins d'inconvénients que celle que reçoivent tous les jours les farces sotadiennes, philéniennes (4), les ballets, les livres épicuriens et autres compositions du même genre, qui se représentent ou se lisent avec une entière liberté. » On sent déjà combien le christianisme se montrera favorable à l'exercice le plus immodéré de l'autorité, quand cette autorité lui sera dévouée.

Justin nous touche davantage, quand il regarde la mort avec impassibilité.

« Je m'attends bien, dit-il, à me voir quelque jour dénoncé et mis aux ceps par les gens que j'ai dits, au moins par ce Crescent, plus digne d'être appelé ami du bruit et du faste qu'ami de la sagesse, qui s'en va chaque jour attestant de nous ce qu'il ignore, nous accusant en public d'athéisme et d'impiété pour gagner la faveur d'une multitude abusée. Il faut qu'il ait l'âme bien méchante pour nous décrier ainsi, puisque même l'homme d'une moralité ordinaire se fait conscience de porter un jugement sur les choses qu'il ne sait pas. S'il prétend qu'il est parfaitement instruit de notre doctrine, il faut que la bassesse

(1) Jules Capitolin, *Marc-Aurèle*, 13.
(2) *Apol. II*, 7, 8.
(3) *Apol. II*, 14.
(4) Écrits obscènes.

de son esprit l'ait empêché d'en comprendre la majesté. S'il l'a bien entendue, rien ne peut l'obliger à la décrier si ce n'est la peur de passer lui-même pour chrétien... Sachez, en effet, que, lui ayant proposé quelques questions sur ce sujet, j'ai reconnu clairement et je l'ai même convaincu qu'il n'y entendait rien. Et, pour montrer à tout le monde que ce que je dis est véritable, je déclare que, si vous n'avez pas encore eu connaissance de cette dispute, je suis prêt à la recommencer en votre présence. Ce serait là une œuvre vraiment royale (1). Que si vous avez vu les questions que je lui ai proposées et les réponses qu'il y a faites, vous ne pourrez douter de son ignorance ou de son peu d'amour de la vérité (2). »

Les prévisions de saint Justin ne se justifièrent que trop. Crescent dénonça celui qu'il devait se borner à réfuter et le courageux docteur fut mis à mort (3). Tatien échappa aux embûches du cynique. On ne peut assez regretter, pour la mémoire d'Antonin (ou, si l'on veut, de Marc-Aurèle), que l'avocat courageux d'une cause qui était alors celle de la liberté de conscience ait souffert le martyre sous son règne. Si Justin appela son rival « imposteur » ou « écornifleur », comme nous l'apprend Tatien, il méritait la peine correctionnelle qu'entraîne le délit d'injures proférées en public. Mais Crescent ne fut peut-être pas moins injurieux et le fut impunément. Justin se vit donc frappé comme chrétien. La loi était formelle et les conservateurs de la chose romaine hésitaient à l'abroger. Combien de

(1) Justin s'adresse aux empereurs en même temps qu'au Sénat. Cf. § 15, les derniers mots. Voyez Eusèbe, *H. E.*, IV, ch. 17.

(2) *Apol. II*, 3.

(3) *Apol. II*, 3, 11; Tatien, *Adv. Gr.*, 19; Irénée, l. XXVIII, 1; Eusèbe, *H. E.*, IV, 16; *Chronique*, p. 170, 171, Schœne; *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 165, Tatien, Irénée, Tertullien nous assurent que Justin mourut martyr. Quant aux Actes de son martyre, ils sont de seconde main et sans valeur. Il est même douteux s'ils s'appliquent à notre docteur. Junius Rusticus n'est mêlé à cette affaire que par les Actes et par saint Épiphane (XLVI, 1), qui copie en cela les Actes. La mort de Justin dut suivre de près la dispute avec Crescent et la composition de la deuxième apologie. (*Apol. II*, 3; Eusèbe, l. c.) On ignore si ce fut dans les derniers mois d'Antonin ou dans les premiers de Marc-Aurèle. Voir Pearson, cité ci-dessus, p. 659, note 2. Nous avons vu, à propos de Polycarpe, qu'Eusèbe a une certaine tendance à placer sous Marc-Aurèle des martyres qui eurent lieu sous Antonin.

précurseurs de l'avenir ont souffert également sous le règne du juste et pieux saint Louis!

Les attaques de Crescent n'étaient pas un fait isolé. Au Ier siècle, des hommes très instruits purent ignorer le christianisme; maintenant, cela n'est plus possible. Tout le monde a un avis dans la question. Le premier rhéteur du temps, L. Cornélius Fronton, écrivit certainement une invective contre les chrétiens (1). Ce discours est perdu; nous ignorons dans quelles circonstances il fut composé; mais on peut s'en faire quelque idée par celui que Minucius Félix met dans la bouche de son Cæcilius. L'ouvrage n'était pas, comme celui de Celse, consacré à la discussion exégétique; ce n'était pas non plus un écrit de philosophie. C'étaiuet des considérations d'homme du monde et de politique (2). Fronton admettait sans examen les bruits les plus calomnieux contre les chrétiens, il croyait ou affectait de croire ce que l'on racontait de leurs mystères nocturnes, de leurs repas sanglants (3). Très honnête homme, mais homme officiel, il avait horreur d'une secte de déclassés. Satisfait d'une sorte de croyance vague à la Providence, qu'il associait bizarrement à une dévotion polythéiste (4), il était pour la religion établie, non qu'il la prétendît vraie, mais parce qu'elle était ancienne et faisait partie des préjugés d'un vrai Romain. Nul doute que, dans sa déclamation, il ne se plaçât au point de vue du patriotisme, pour prêcher le respect dû aux institutions nationales, et qu'il ne s'élevât, en conservateur zélé, contre la folle prétention de gens illettrés et de petite condition, aspirant à réformer les croyances. Peut-être terminait-il par une ironie contre l'impuissance de ce Dieu unique qui, trop occupé pour bien gouverner toute chose,

(1) Minucius Félix, 9, 31. C'est lui qui est désigné par l'expression *Cirthensis noster*. Fronton était né à Thibilis. De nombreuses inscriptions attestent encore aujourd'hui l'importance que la famille des Fronton eut dans la région de Cirtha. L. Renier, *Journal officiel*, 26 juin 1878: *Inscr. rom. de l'Alg.*, nº 2717, Orelli, nº 1176.

(2) *Ut Orator*, Minucius Félix, 31.

(3) Minucius Félix, endroits cités.

(4) Lettres de Fronton, V, 25, etc.

abandonnait ses adorateurs aux supplices, et par quelques railleries sur la résurrection de la chair (1).

Le discours de Fronton n'alla qu'aux lettrés; Fronton rendit un bien plus mauvais service au christianisme en inculquant ses idées à l'élève illustre qu'il formait avec tant de soin et qui devait s'appeler Marc-Aurèle.

(1) Discours de Cæcilius, précité.

CHAPITRE XXVI

LES ÉVANGILES APOCRYPHES

Si l'on excepte les apologistes, tels que Aristide, Quadratus, Justin, lesquels s'adressent aux païens, et les traditionnistes purs, tels que Papias, Hégésippe, lesquels regardent la révélation nouvelle comme consistant essentiellement dans la parole de Jésus, presque tous les écrivains chrétiens de l'âge qui va finir ont la prétention d'augmenter la liste des Écritures sacrées, susceptibles d'être lues dans l'Église. Désespérant d'y réussir par leur autorité privée, ils se couvrent du nom de quelque apôtre ou de quelque personnage apostolique, et ne se font nul scrupule de s'attribuer l'inspiration dont jouirent indistinctement les disciples immédiats de Jésus. Cette veine de littérature apocryphe allait s'épuisant. Pseudo-Hermas ne réussit qu'à demi. Nous verrons les *Reconnaissances* de pseudo-Clément et les prétendues *Constitutions* des douze apôtres (1) également frappées de suspicion sous le rapport de la canonicité. Les nombreux Actes d'apôtres qui naissaient de toutes parts n'avaient que des succès partiels. Aucune apocalypse n'arrivait plus à remuer sérieusement les masses. Le succès dans les lectures publiques, tel avait été jusque-là le critérium de la canonicité. Une Église admettait tel écrit supposé d'un apôtre ou d'un personnage apostolique à la lecture en commun. Les fidèles sortaient édifiés; le bruit se répandait dans les Églises voisines qu'une très belle communication avait été faite dans telle commu-

(1) Voir *Marc-Aurèle.*

nauté, tel jour; on désirait voir l'écrit nouveau, et ainsi, de proche en proche, cet écrit se faisait accepter, à moins qu'il ne renfermât quelque grosse pierre d'achoppement. Mais, avec le temps, on devenait difficile, et des fortunes comme celles qu'avaient eues les épîtres à Tite et à Timothée, la seconde épître de Pierre, ne se renouvelaient plus (1).

La fécondité évangélique était en réalité épuisée : l'âge de la grande création légendaire était passé, on n'inventait plus rien d'important; le succès de pseudo-Jean avait été le dernier. Mais la liberté du remaniement restait assez large encore, au moins hors des Églises de saint Paul. Quoique les quatre textes devenus plus tard canoniques eussent déjà une vogue particulière, ils étaient loin d'exclure les textes parallèles. L'Évangile des Hébreux gardait toute son autorité. Justin et Tatien s'en servaient probablement. L'auteur des épîtres de saint Ignace (deuxième moitié du IIe siècle) le cite comme texte canonique et reçu (2). Aucun texte en réalité n'épuisait la tradition et ne supprimait ses rivaux. Les livres étaient rares et mal gardés. Denys de Corinthe (3), à la fin du IIe siècle, parle des falsificateurs des « Écritures du Seigneur (4) », ce qui suppose que les retouches continuèrent plus de cent ans après la rédaction de notre Matthieu. De là cette forme indécise des paroles de Jésus qui se remarque chez les Pères apostoliques (5). La source est toujours vaguement indiquée; de fortes variantes se produisent dans ces citations, jusqu'à saint Irénée. Quelquefois, des paroles d'Isaïe, d'Hénoch sont

(1) Voir, dans Eusèbe, IV, XXII, 8, le jugement d'Hégésippe sur tous ces écrits apocryphes, dont il voit bien le caractère hérétique.

(2) *Ad. Smyrn.*, 3, en comparant saint Jérôme, *De viris ill.*, c. 16. Cf. *Cérygme de Pierre et Paul*, dans Origène, *De principiis*, I, proœm., c. 8. Eusèbe (*H. E.*, III, XXV, 5) et Nicéphore (Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 243) le placent parmi les ἀντιλεγόμενα. Pour Tatien, voir Épiphane, haer. XLVI, 1. Cf. Hilgenfeld. *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 31.

(3) Dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXIII, 12.

(4) Γραφαὶ κυριακαί.

(5) Cf. *Vie de Jésus*, p. 54, note 2. Voir, par exemple, Clément Romain, *I Ad Cor.*, ch. 13, 24, 46. L'auteur de la prétendue deuxième épître de Clément (voir ci-dessus, p. 627), se sert, à côté de *Matthieu* et de *Luc*, de l'*Évangile des Égyptiens*. Même observation pour Barnabé et Hermas, pour pseudo-Ignace et pseudo-Polycarpe. Toujours *Matthieu* ou son équivalent, l'*Évangile des Hébreux*, servent de base aux citations.

alléguées comme des paroles de Jésus (1). On ne distinguait plus entre la Bible et l'Évangile, et des paroles de Luc sont citées avec cet en-tête : « Dieu dit (2). »

Les Évangiles restèrent ainsi, jusque vers l'an 160 et même au delà, des écrits privés, destinés à de petits cercles (3). Chacun avait le sien, et longtemps on ne se fit nul scrupule de compléter, de combiner les textes déjà reçus (4). La rédaction n'était pas ferme; on ajoutait, on retranchait; on discutait tel ou tel passage, on amalgamait les Évangiles en circulation pour en former un seul ouvrage plus portatif (5). La transmission orale, d'un autre côté, continuait d'avoir un rôle. Une foule de paroles restaient non écrites; il s'en fallait que toute la tradition fût fixée; beaucoup d'éléments évangéliques étaient encore sporadiques. Ainsi la belle anecdote de la femme adultère flottait; elle s'attacha, comme elle put, au quatrième Évangile. Le mot « Soyez de bons changeurs (6) », qui est cité comme se trouvant « dans l'Évangile (7) » et comme « Écriture (8) », ne trouva de coin pour se caser nulle part (9).

Plus graves étaient certains retranchements qui menaçaient de se produire. Tous les traits qui présentaient le Christ comme un homme paraissaient scandaleux. Le beau verset de Luc (10) où Jésus pleure sur Jérusalem était condamné par des sectaires sans goût, qui prétendaient que pleurer est une marque de faiblesse (11). L'ange conso-

(1) *II Clem.*, 2, 3; *Vie de Jésus*, p. 54, 108.
(2) *II Clem.*, 13, Λέγει ὁ θεός.
(3) Voir *Vie de Jésus*, p. 53.
(4) Exemples certains : *Matth.*, XVIII, 11, pris de *Luc*, XIX, 10; *Matth.*, XXI, 44, pris de *Luc*, XX, 18; *Luc*, IV, 8, pris de *Matth.*, IV, 10. Cf., outre Denys de Corinthe, précité, Origène, *In Matth.*, t. XV, 14; saint Jérôme, *Praef. in Evang.*, *Ad Damasum*.
(5) Celse, dans Origène, II, 27.
(6) *Homélies* pseudo-clém., II, 51; III, 50; XVIII, 20; *Constit. apost.*, II, 36, 37; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 28; II, 4; VI, 10, etc. Voir *Vie de Jésus*, p. 197.
(7) Apelle, dans Épiphane, haer. XLIV, 2.
(8) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 28; Origène, *In Joan*, tomus XIX, 2 (Opp., IV, 289); *In Matth.*, t. XVII, 31 (Opp., III, 815).
(9) Notez aussi le mot cité dans *Act.*, XX, 35.
(10) *Luc*, XIX, 41.
(11) Épiphane, *Ancoratus*, 31.

lateur et la sueur de sang du jardin des Oliviers (1) provoquaient des objections et des mutilations analogues (2). Mais l'orthodoxie, déjà régnante, empêchait ces fantaisies individuelles de compromettre sérieusement l'intégrité des textes déjà sacrés.

En réalité, au travers de tout ce chaos, l'ordre se faisait. De même que, au milieu des doctrines opposées, une orthodoxie se dessinait, de même, au milieu de la foule des Évangiles, quatre textes tendaient de plus en plus à devenir canoniques à l'exclusion des autres. Marc, pseudo-Matthieu, Luc et pseudo-Jean marchaient vers une consécration officielle (3). L'Évangile des Hébreux, qui les égala d'abord en valeur, mais dont les nazaréens et les ébionites faisaient un usage dangereux, commençait à être écarté. Les Évangiles de Pierre, des douze apôtres, parurent des variétés défectueuses et furent supprimés par les évêques (4). Comment n'alla-t-on pas plus loin encore, et ne fut-on pas tenté de réduire les quatre Évangiles à un seul, soit en en supprimant trois, soit en faisant une harmonie des quatre, à la façon du *Diatessaron* de Tatien, soit en dressant une sorte d'Évangile à priori comme Marcion? On ne vit jamais mieux l'honnêteté de l'Église qu'en cette circonstance. De gaieté de cœur, elle se mit dans les plus terribles embarras. Il est impossible que quelques-unes des contradictions des Évangiles n'aient pas dès lors crevé les yeux. Celse les relève déjà finement (5). On aima mieux s'exposer pour l'avenir aux plus foudroyantes objections que de condamner des écrits tenus pour inspirés par tant de personnes. Chacun des quatre grands Évangiles avait sa clientèle, si l'on peut s'exprimer ainsi. Les arracher des mains de ceux qui les

(1) *Luc*, XXII, 43, 44.

(2) Saint Hilaire, *De trinitate*, X, 9 ss; saint Jérôme, *Adv. Pelag.*, II, Opp., IV, 2e part., col. 521, Martianay; saint Épiphane, loc. cit.

(3) L'auteur des *Homélies* pseudo-clémentines paraît connaître les quatre Évangiles. *Matthieu* est sa base principale. Il est vrai que, comme Justin et Tatien, il puise à d'autres sources, qu'il juge tout aussi canoniques. De Wette, *Einl. in das N. T.*, §§ 67 *c*, 109 *b*. Voir aussi Hilgenfeld, *Krit. Unters. über Evang. Justin's, der clem. Hom. und Marcion's*, Halle, 1850.

(4) Voir *les Évangiles*, p. 101. Notez l'épisode de l'*Évangile de Pierre* à Rhossus, Eusèbe, *H. E.*, VI, 12. Cf. Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 256.

(5) Dans Origène, II, 74; V, 56.

aimaient aurait été une impossibilité. C'eût été, en outre, condamner à l'oubli une foule de beaux traits où l'on reconnaissait Jésus, quoique l'agencement du récit fût divers. La *tétractys* (1) l'emporta, sauf à imposer à la critique ecclésiastique la plus étrange des tortures, celle de faire un texte concordant avec quatre textes discordants.

En tout cas, l'Église catholique n'accorda plus à personne le droit de remanier de fond en comble les textes antérieurs, comme l'avaient fait Luc et pseudo-Jean. On était passé de l'âge de la tradition vivante à l'âge de la tradition morte. Le livre, qui jusqu'ici n'a été presque rien, devient tout pour des gens qui sont déjà éloignés des témoins oculaires de deux ou trois générations. Vers l'an 180, la révolution sera complète. L'Église catholique déclarera la liste des Évangiles rigoureusement close (2). Il y a quatre Évangiles, nous dit Irénée; il devait y en avoir quatre, et il ne pouvait y en avoir plus de quatre; car il y a quatre climats, quatre vents, quatre coins du monde, réclamant chacun une colonne, quatre révélations, celles d'Adam, de Noé, de Moïse, de Jésus, quatre animaux dans le *chérub*, quatre bêtes mystiques dans l'*Apocalypse*. Chacun de ces monstres qui, pour le Voyant de l'an 69, étaient de simples ornements animés du trône de Dieu, devint l'emblème d'un des quatre textes reçus (3). Il fut admis que l'Évangile était, comme le *chérub*, un être tétramorphe. Mettre d'accord les quatre textes, les harmoniser entre eux et tirer d'eux un son unique, fut la difficile tâche que poursuivront désormais ceux qui tiendront à se faire une conception tant soit peu raisonnable de la vie de Jésus.

La tentative la plus originale pour sortir de cette confusion fut certainement celle de Tatien, disciple de Justin. Son *Diatessaron* fut le premier essai d'Harmonie des Évangiles. Les synoptiques, combinés avec l'Évangile des

(1) Ἡ ἁγία τῶν εὐαγγελίων τετραχτύς. Eusèbe, *H. E.*, III, xxv, 1. Cf. Origène, *In Luc.*, hom. 1 (Opp., III, 933). Τετράμορφον τὸ εὐαγγέλιον. Irénée, III, xi, 8.

(2) Irénée, III, xi, 7, 8, 9; Tertullien, *Contre Marcion*, IV, 2, 5; Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, 13, 14. Dans la lettre d'Irénée à Florin, les quatre Évangiles s'appellent αἱ γραφαί. Cf. *II Clem.*, 2, 3, 4 ; 13.

(3) Irénée, III, xi, 8.

Hébreux et l'Évangile de Pierre (1), furent la base de son travail. Le texte qui en résulta ressemblait assez à l'Évangile des Hébreux; les généalogies, ainsi que tout ce qui rattachait Jésus à la race de David, y manquaient (2). Le succès du livre de Tatien fut d'abord assez considérable; beaucoup d'Églises l'adoptèrent comme un commode résumé de l'histoire évangélique; mais les hérésies de l'auteur (3) rendirent l'orthodoxie soupçonneuse; le livre finit par être retiré de la circulation, et la diversité des textes l'emporta définitivement dans l'Église catholique.

Il n'en fut point ainsi dans les sectes nombreuses qui pullulaient de toutes parts. Celles-ci n'admirent pas que la production évangélique fût en quelque sorte cristallisée et qu'il n'y eût plus lieu d'écrire de nouvelles vies de Jésus. Les sectes gnostiques voulaient des textes sans cesse renouvelés pour satisfaire leur ardente fantaisie. Presque tous les chefs de secte eurent des Évangiles portant leur nom, à l'exemple de Basilide, ou compilés à la manière de Marcion, selon leur bon plaisir. Celui d'Apelle venait, comme tant d'autres, de l'Évangile des Hébreux (4). Markos mêla tout, l'authentique et l'apocryphe (5). Valentin, comme nous l'avons vu (6), prétendait remonter aux apôtres par des traditions à lui personnelles. On citait un Évangile selon Philippe, fort cher à certains sectaires, un autre qu'ils appelaient « l'Évangile de la perfection (7) ». Les noms des apôtres offraient une ample provision de garants pour toutes ces fraudes (8). A peine est-il un des Douze qui n'ait

(1) Tatien ne connaissait pas ou n'admettait pas l'Évangile de Jean. C'est à tort qu'on a cru que le *Diatessaron* commençait par « Au commencement était le Verbe ». C'est à tort aussi qu'on a cru que le titre Διὰ τεσσάρων impliquait les quatre Évangiles canoniques. Le mot διὰ τεσσάρων est emprunté à la musique grecque et signifie en général l'accord parfait.

(2) Eusèbe, *H. E.*, IV, 29; Théodoret, *Haeret fabulae*, I, 20; Épiphane, haer. XLVI, 1. Pour les textes syriaques, voyez Credner, *Gesch. der neut. Kan.*, p. 19 ss.

(3) Voir *Marc-Aurèle*.

(4) Épiphane, XLIV, 2, 4.

(5) Voir *Marc-Aurèle*.

(6) Ci-dessus, p. 490.

(7) Épiphane, haer. XXVI, 2, 3. Comp. *Pisté Sophia*, p. 23, 47, 48.

(8) Origène, Hom. 1 *In Luc.* (t. III, p. 933); saint Ambroise, *In Luc.*, I, 2; saint Jérôme, praef. *In Matth.*, et sur *Luc*, 1, 1.

eu son Évangile supposé (1). On n'inventait plus, il est vrai; mais on voulait savoir des détails que les quatre inspirés avaient omis. L'enfance du Christ surtout tentait vivement la curiosité. On ne pouvait admettre que celui dont la vie avait été un prodige eût vécu durant des années comme un Nazaréen obscur.

Telle fut l'origine de ce qu'on appelle les « Évangiles apocryphes », longue série de faibles ouvrages dont il convient de placer le commencement vers le milieu du IIe siècle. C'est faire injure à la littérature chrétienne que de mettre sur le même pied ces plates compositions et les chefs-d'œuvre de Marc, de Luc, de Matthieu. Les Évangiles apocryphes sont les Pouranas du christianisme; ils ont pour base les Évangiles canoniques. L'auteur prend ces Évangiles comme un thème dont il ne s'écarte jamais, qu'il cherche seulement à délayer, à compléter par les procédés ordinaires de la légende hébraïque. Déjà Luc était entré dans cette voie. Ses développements sur l'enfance de Jésus et sur la naissance de Jean-Baptiste (2), ses procédés d'amplification, ses machines pieuses de mise en scène, sont le prélude des Évangiles apocryphes. Les auteurs de ces derniers appliquent à outrance la rhétorique sacrée dont Luc fait un emploi discret. Ils innovent peu, ils imitent et exagèrent. Ils font pour les Évangiles canoniques ce que les auteurs des *Post-homerica* ont fait pour Homère, ce que les auteurs relativement modernes de *Dionysiaques* ou d'*Argonautiques* ont fait pour l'épopée grecque. Ils traitent les parties que les canoniques ont avec raison négligées; ils ajoutent ce qui aurait pu arriver, ce qui paraissait vraisemblable; ils développent les situations par des rapprochements artificiels empruntés aux textes sacrés. Quelquefois, enfin, ils procèdent par monographies et cherchent à faire une légende à tous les personnages évangéliques, en réunissant les traits épars qui les concernent. Tout se

(1) Thomas, Matthias, Barthélemi, Barnabé, etc. Fabricius, *Cod apocr. N. T.*, I, 335-386; II, 526-554; Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 241, 244, 256; Origène et saint Jérôme, loc. cit.; Décret de Gélase, ch. 6, Eusèbe, *H. E.*, III, 25.

(2) *Luc*, I et II.

borne ainsi à broder sur un canevas donné (1). Bien éloignés de l'assurance des anciens évangélistes, qui parlent comme inspirés d'en haut, et poussent hardiment chacun de leur côté les branches de leur récit, sans s'inquiéter de se contredire les uns les autres, les fabricateurs d'Évangiles apocryphes sont timides. Ils citent leurs autorités; ils sont liés par les canoniques. La faculté qui crée le mythe est tout à fait appauvrie; on ne sait même plus imaginer un miracle. Quant au détail, il est impossible de rien concevoir de plus mesquin, de plus chétif. C'est le verbiage fatigant d'une vieille commère, le ton bassement familier d'une littérature de nourrices et de bonnes d'enfants. Comme le catholicisme dégénéré des temps modernes, les auteurs d'Évangiles apocryphes se rabattent sur les côtés puérils du christianisme, l'Enfant Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph. Le Jésus véritable, le Jésus de la vie publique, les dépasse et les effraye.

La cause réelle de ce triste abaissement est un changement total dans la manière d'entendre le surnaturel. Les Évangiles canoniques se tiennent avec une rare dextérité sur le tranchant d'une situation fausse, mais pleine de charme. Leur Jésus n'est pas Dieu, puisque toute sa vie est celle d'un homme; il pleure, il se laisse attendrir; mais il est plein de Dieu; son attitude est acceptable pour l'art, l'imagination et le sens moral. Sa thaumaturgie, en particulier, est celle qui convient à un envoyé divin. Dans les Évangiles apocryphes, au contraire, Jésus est un spectre surnaturel, sans entrailles. L'humanité chez lui est un mensonge. Dans son berceau, vous le prendriez pour un enfant; attendez; les miracles pétillent autour de lui; cet enfant vous crie : « Je suis le *Logos* (2). » La thaumaturgie de ce nouveau Christ est matérielle, mécanique, immorale; ce sont les tours d'un magicien. Partout où il passe, il est comme une force magnétique; la nature s'affole, dérai-

(1) Un curieux écrit de nos jours, *la Douloureuse Passion*, rédigée par Brentano d'après les visions de Catherine Emmerich, présente le même caractère et peut être tenu pour le dernier des Évangiles apocryphes. Comparez aussi *la Cité mystique* de Marie d'Agreda.

(2) *Évangile de l'Enfance*, 1.

sonne, par l'effet de son voisinage. Chacune de ses paroles est suivie d'effets miraculeux, « pour le bien comme pour le mal (1) ». Sans doute les Évangiles canoniques ont versé quelquefois dans ce défaut : les épisodes des porcs de Gergésa, du figuier maudit, n'auraient dû inspirer aux contemporains qu'une réflexion moralement assez stérile : « L'auteur de pareils actes est bien puissant. » Mais ces cas sont rares, tandis que, dans les apocryphes, la notion vraie de la conscience de Jésus, à la fois humaine et divine, est tout à fait oblitérée. En devenant un *déva* pur, Jésus perd tout ce qui l'avait rendu aimable et touchant. On fut entraîné assez logiquement à nier son identité personnelle, à faire de lui un fantôme intermittent, qui se montrait aux disciples, tantôt jeune, tantôt vieux, tantôt enfant, tantôt vieillard, tantôt grand, tantôt petit, et quelquefois si grand qu'il touchait le ciel de sa tête (2).

La plus ancienne (3) et la moins mauvaise de ces fades rapsodies est le récit de la naissance de Marie, de son mariage, de la naissance de Jésus, censé écrit par un certain Jacques, récit auquel on a donné le titre fautif de *Protévangile de Jacques* (4). Un livre gnostique, la *Genna Marias* (5), qui paraît avoir été connu de saint Justin, peut y avoir servi de premier fond. Aucun livre n'a eu autant de conséquence que celui-ci pour l'histoire des fêtes chrétiennes et de l'art chrétien. Les parents de la Vierge, Anne et Joachim, la Présentation de la Vierge au temple et l'idée

(1) *Évangile de Thomas*, 4, 5.

(2) Leucius, dans Photius, cod. CXIV.

(3) Justin (*Dial.*, 78; cf. Tischendorf, p. XXXVIII-XXXIX, note Hilgenfeld, *Krit. Untersuch.*, p. 153 ss) et Clément d'Alexandrie (*Stromates*, VII, 16) connaissent les fables qui y sont contenues. Comp. *Ascension d'Isaïe*, ch. 11. La lettre des fidèles de Lyon (Eusèbe, *H. E.*, V, 1, 9) paraît aussi faire allusion à la façon dont le *Protévangile* raconte la mort de Zacharie (ch. 23, 24; comp. *Matth.*, XXIII, 35; Tertullien, *Scorpiace*, 8; *Constit. apost.*, V, 16; Épiphane, XXVI, 12). Origène le cite (*In Matth.*, t. X, 17. Opp. III, 463, Delarue).

(4) Tischendorf, *Evang. apocrypha*, p. 1 ss. Cf. *Apoc. apocr.*, p. LI-LIII (sans parler des éditions ou traductions de Fabricius, Thilo, Brunet, Migne). On y peut joindre les divers Évangiles *De la Nativité de Marie*, tels que le pseudo-Matthieu (Tischendorf, p. 50 ss; Bleek, p. 320-321), rédigés à une époque plus moderne.

(5) Épiphane, haer. XXVI, 12. Notez que cette *Genna* contenait la mort de Zacharie, comme le *Protévangile*.

qu'elle y avait été élevée comme dans un couvent (1), le mariage de la Vierge, le concours des veufs (2), la circonstance des baguettes miraculeuses (3), dont la peinture a tiré de si admirables partis, tout cela vient de ce curieux écrit. L'Église grecque le tint pour à demi inspiré et l'admit à la lecture publique dans les églises, aux fêtes de saint Joachim, de sainte Anne, de la Conception, de la Nativité, de la Présentation de la Vierge. La couleur hébraïque y est assez juste encore; quelques tableaux de mœurs juives rappellent par moments le *Livre de Tobie* (4). Il y a des traces sensibles de judéo-christianisme ébionite et de docétisme; le mariage y est presque réprouvé.

Plusieurs passages de ce livre singulier ne sont pas dépourvus de grâce, ni même d'une certaine naïveté. L'auteur applique à la naissance de Marie et à toutes les circonstances de l'enfance de Jésus les procédés de narration dont le germe est déjà dans Luc et Matthieu. Les anecdotes sur l'enfance de Jésus dans Luc et dans Matthieu sont d'habiles pastiches de ce que racontaient les anciens livres et les agadas modernes sur la naissance de Samuel, de Samson, de Moïse, d'Abraham, d'Isaac. Il y avait pour ces sortes de récits, introduction habituelle de l'histoire de tous les grands hommes, des espèces de lieux communs, toujours les mêmes, des topiques de pieuses inventions. L'enfant destiné à un rôle extraordinaire devait être né de parents vieux, longtemps stériles, « afin de montrer qu'il était un don de Dieu, et non le fruit d'une passion désordonnée (5) ». On croyait que la puissance divine éclatait mieux en l'absence des moyens humains. Fruit d'une longue attente et de prières assidues, le futur grand homme était annoncé par un ange, à quelque moment solennel. Il en fut ainsi pour Samson, pour Samuel. Selon Luc, Jean-Baptiste naquit dans des conditions analogues. On supposa qu'il en

(1) *Protévangile*, ch. 7; pseudo-Matthieu, *De ortu B. M. V.*, ch. 7 ss.
(2) Plus tard, on tint à la virginité de Joseph, et la baguette sur laquelle descend la colombe devint une branche de lis.
(3) *Protévangile*, ch. 8 et 9; *Évangile de la Nativité de Marie*, 8.
(4) *Protévangile*, ch. 1, 4, 5, 20, 24.
(5) *Protévangile*, ch. 3; Cf. *les Évangiles*, p. 142.

avait été de même pour Marie. Sa naissance, comme celle de Jean et de Jésus, fut précédée d'une Annonciation, avec accompagnement de prières, de cantiques. Anne (1) et Joachim sont le pendant exact d'Élisabeth et Zacharie. On remonta même au delà, et on broda sur l'enfance d'Anne (2). Cette application rétrospective des procédés de la légende évangélique devint une source féconde de fables, répondant aux besoins sans cesse renaissants de la piété chrétienne. On ne pouvait plus se figurer Marie, Joseph et leurs ascendants comme des personnages ordinaires. Le culte de la Vierge, qui devait prendre plus tard des proportions si énormes, faisait déjà invasion de tous les côtés.

Une foule de détails, parfois puérils, toujours conformes aux sentiments du temps, ou susceptibles de lever les difficultés que présentaient les anciens Évangiles, se répandirent par ces compositions, d'abord non avouées, ou même blâmées, mais qui finissaient bientôt par avoir raison. La caverne de la Nativité se compléta; le bœuf et l'âne y prirent définitivement place (3). On se figura Joseph comme un veuf, âgé de quatre-vingts ans, simple protecteur de Marie; on voulut que celle-ci fût restée vierge après comme avant la naissance de Jésus. On la fit de race royale, sacerdotale, descendante à la fois de David et de Lévi (4). On ne put se figurer qu'elle fût morte comme une simple femme; on parlait déjà de son enlèvement au ciel. L'Assomption naissait, comme tant d'autres fêtes, du cycle des apocryphes (5).

Un accent de vive piété distingue toutes les compositions dont il vient d'être parlé, tandis qu'on ne peut lire

(1) Ce nom est évidemment emprunté à la légende de Samuel (*Protévangile*, 6, 7).

(2) Pseudo-Matthieu, *De ortu B. M. V.*, ch. 1; Leroux de Lincy, *Livre des légendes*, p. 27.

(3) Pseudo-Matth., 14. Cf. *Isaïe*, 1, 3.

(4) *Protévangile*, 10; *Ascension d'Isaïe*, XI, 2.

(5) Enger, *De transitu B. M. V.*, Elberfeld, 1854; Tischendorf, *Apoc. apocr.*, p. XXIV ss, 95 ss; Migne, *Dict. des apocr.*, II, col. 503-537, 587-598; W. Wright, *Contrib. to the apocr. lit.*, Londres, 1865; *Journal of sacred lit.*, janv. et avril 1865; Dulaurier, *Révél. de saint Barth.*, p. 20 ss; Revillout, *Apocryphes coptes*, I, p. X-XII.

sans dégoût l'*Évangile de Thomas*, insipide ouvrage, qui fait aussi peu d'honneur que possible à la famille chrétienne, très ancienne cependant (1), qui l'a produit. C'est le point de départ de ces plates merveilles sur l'enfance de Jésus qui, par leur platitude même, eurent un succès si fâcheux en Orient. Jésus y figure comme une sorte d'enfant terrible, méchant, rancunier, faisant peur à ses parents et à tout le monde (2). Il tue ses camarades, les change en boucs, aveugle leurs parents, confond ses maîtres, leur démontre qu'ils n'entendent rien aux mystères de l'alphabet (3), les force à lui demander pardon. On le fuit comme la peste; Joseph le supplie en vain de rester tranquille (4). Cette image grotesque d'un gamin omnipotent et omniscient est une des plus fortes caricatures qu'on ait jamais inventées, et certes ceux qui l'ont écrite avaient trop peu d'esprit pour qu'on puisse leur prêter l'intention d'y avoir mis de l'ironie. Ce n'était pas sans intention théologique que, contrairement au système plein de tact des anciens évangélistes sur les trente ans de vie obscure, on cherchait à montrer que la nature divine en Jésus ne fut jamais oisive, que le miracle sortait sans cesse de lui. Tout ce qui faisait de la vie de Jésus une vie humaine devenait importun. « Cet enfant n'est pas un être terrestre, dit de lui Zachée; il peut dompter le feu; peut-être a-t-il été fait avant la création du monde. Il est quelque chose de grand, ou un dieu, ou un ange, ou un je ne sais trop quoi (5). » Ce déplorable Évangile paraît l'ouvrage des marcosiens (6).

(1) Justin, *Dial.*, 88, comp. à *Évangile de Thomas*, 13; Irénée, I, xx, 1, 2, comp. à *Évangile de Thomas*, 6, 14; Origène. Homél. 1 *In Luc* (III, 933); *Philosophumena*, V, 7; Eusèbe, *H. E.*, III, xxv, 6; Tischendorf, *Evang. apocr.*, p. xxxviii, 134 ss; *Apocal. apocr.*, p. liii-lvi, lxi; *Stichométrie* de Nicéphore, etc., dans Credner, *Gesch. des neut. Kan.*, p. 244, 250, 256; Bleek, p. 318-319.

(2) Chap. 3, 4, 5, 8, 14, 15, 16. Comparez certains traits de *Marc* (*les Évangiles*, p. 104). Les miracles de Jésus font peur. Notez surtout le miracle de Gergésa.

(3) Ch. 6-8, 14, 15. Cf. Irénée, l. c.

(4) Ch. 3, 4, 5. Voir surtout la rédaction latine.

(5) *Évangile de Thomas*, ch. 7 (Tischendorf, p. 140-141).

(6) Comparez *Évangile de Thomas*, ch. 6 et 14 (Tischendorf, p. xxxix, 138 ss, 152 ss, 162 ss), avec Irénée, I, xx, 1 et 2; *Philosophumena*, VI, 42; Épiphane, haer. xxxiv, 4.

Les naassènes (1) et les manichéens (2), en se l'appropriant, le répandirent dans toute l'Asie. L'inepte Évangile oriental connu sous le nom d'Évangile de l'Enfance, mis en vogue surtout par les nestoriens de Perse, n'est, en effet, qu'un développement de l'Évangile selon Thomas (3). Il passa dans tout l'Orient pour l'ouvrage de Pierre et pour l'Évangile par excellence. Si l'Inde connut quelque Évangile, ce fut celui-là. Si le krichnaïsme renferme quelque élément chrétien, c'est par là qu'il est venu. Le Jésus dont Mahomet entendit parler est celui de ces Évangiles puérils, un Jésus fantastique, un spectre, prouvant sa nature surhumaine par une extravagante thaumaturgie (4).

La Passion de Jésus tendait aussi à se développer en un cycle de légendes. Les prétendus Actes de Pilate (5) furent le cadre dont on se servit pour grouper cet ordre d'imaginations, auxquelles s'associaient facilement des polémiques amères contre les juifs. C'est seulement au IVe siècle que les épisodes, d'un caractère presque épique, que l'on supposait s'être passés dans le voyage de Jésus aux enfers furent mis par écrit (6). Plus tard, ces légendes sur la vie souterraine de Jésus, se réunissant aux faux Actes de Pilate, formèrent le célèbre ouvrage appelé *Évangile de Nicodème*.

Cette basse littérature chrétienne, empreinte d'un esprit tout populaire, fut en général l'œuvre des sectes judaïsantes et gnostiques. Les disciples de saint Paul n'y prirent aucune part. Elle naquit, selon toutes les apparences, en Syrie.

(1) *Philosophumena*, l. c.

(2) Cyrille de Jérusalem, *Catéch.* IV, 36; VI, 31 (Cyrille est le père de l'erreur selon laquelle l'Évangile en question aurait été écrit par un Thomas, disciple de Manès); Gélase, *Décret*, ch. 6; Tischendorf, p. XL, XLI.

(3) Tischendorf, op. cit., p. XLIX ss, 171 ss, Fabricius. *Cod. apocr. N. T.*, p. 150 ss; Thilo, *Cod. apocr.*, I, p. 274 ss. Comp. les *Miracula infantiae*, Brunet, *Évang. apocr.*, p. 173 ss.

(4) Coran, III, 31 ss, 43 ss, V, 110; XIX, 1-35. Cf. Tischendorf, p. 135, 192, 197; Thilo, p. 111, 123, 281.

(5) Voir ci-dessus, p. 595; Bleek, p. 321 ss.

(6) Sur l'idée elle-même de la descente aux enfers, voyez l'*Antéchrist*, p. 1159 ss. On parla aussi d'une descente des apôtres (Hermas, Sim, IX, 16) et de Jean-Baptiste (saint Hippolyte), *De Christo et Antichristo*, 45; *Évangile de Nicodème* 2e part., ch. II, 3) aux enfers.

L'Égypte y est aussi mal connue que possible (1). Les apocryphes d'origine égyptienne, par exemple *l'Histoire de Joseph le charpentier* (2), sont plus récents. Quoique d'humble origine et entachés d'une ignorance vraiment sordide, les Évangiles apocryphes prirent bientôt une importance de premier ordre. Ils plurent à la foule, offrirent de riches thèmes à la prédication, élargirent considérablement le cercle du personnel évangélique. Sainte Anne, saint Joachim, la Véronique, saint Longin viennent de cette source un peu trouble. Les plus belles fêtes chrétiennes, l'Assomption, la Présentation de la Vierge, n'ont aucun appui dans les Évangiles canoniques; ils en ont dans les apocryphes. La riche ciselure de légendes qui a fait de Noël le joyau de l'année chrétienne est taillée pour une très grande partie dans les apocryphes. La même littérature a créé l'Enfant Jésus. La dévotion à la Vierge y trouve presque tous ses arguments. L'importance de saint Joseph en provient tout entière. L'art chrétien, enfin, doit à ces compositions, très faibles au point de vue littéraire, mais singulièrement naïves et plastiques, quelques-uns de ses plus beaux sujets. L'iconographie chrétienne, soit byzantine, soit latine, y a toutes ses racines (3). L'école pérugine n'aurait eu aucun *Sposalizio;* l'école vénitienne, aucune Assomption, aucune Présentation; l'école byzantine, aucune Descente de Jésus dans les limbes, sans les apocryphes. La crèche de Jésus manquerait sans eux de ses plus jolis détails. Leur avantage, c'était leur infériorité même. Les Évangiles canoniques étaient une trop forte littérature pour le peuple. Des récits vulgaires, souvent bas, étaient mieux au niveau de la foule que le Sermon sur la montagne ou les discours du quatrième Évangile.

Aussi le succès de ces écrits frauduleux fut-il immense. Dès le IVe siècle, les Pères grecs les plus instruits, Épiphane,

(1) Les Pharaons sont censés régner quand Jésus vient en Égypte.

(2) Dulaurier, *Révél. de saint Barth.*, p. 23; Revillout, *Apocr. coptes*, p. VIII-X; *Arch. des miss. scient.*, 3e série, t. IV, p. 447 ss.

(3) Voir, par exemple, Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, II, n° 542 *A;* Bayet, *Peint. et sculpt. chrét.*, p. 115.

Grégoire de Nysse, les adoptent sans réserve. L'Église latine hésite, fait même des efforts pour les expulser des mains des fidèles (1), mais n'y réussit pas. La Légende dorée y puise largement. Au moyen âge, les Évangiles apocryphes jouissent d'une vogue extraordinaire; ils ont même un avantage sur les canoniques, c'est que, n'étant pas Écriture sacrée, ils peuvent être traduits en langue vulgaire. Pendant que la Bible est en quelque sorte mise sous clef, les apocryphes sont dans toutes les mains. Les miniaturistes s'y attachent avec amour; les rimeurs s'en emparent, les mystères les mettent en drame sur le parvis des églises. Le premier auteur moderne d'une Vie de Jésus, Ludolphe le Chartreux, en fait ses principaux documents. Sans prétention théologique, ces Évangiles populaires avaient réussi à supprimer dans une certaine mesure les Évangiles canoniques; aussi le protestantisme leur déclara-t-il une vive guerre et s'attacha-t-il à montrer en eux des ouvrages du démon (2).

(1) Décret de Gélase de 494. Saint Jérôme en est l'ennemi acharné. Fulbert de Chartres et Vincent de Beauvais sont partagés entre les anathèmes des Pères et l'admiration que ces écrits leur inspirent.

(2) H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, ch. XXXIII, §§ 2 et 3.

CHAPITRE XXVII

ACTES ET APOCALYPSES APOCRYPHES

La littérature des faux Actes suivit une ligne toute différente de celle des faux Évangiles. Les *Actes des Apôtres*, œuvre individuelle de Luc, n'avaient pas produit, comme le récit de la vie de Jésus, des diversités de rédactions parallèles. Tandis que les Évangiles canoniques servent de base aux amplifications des Évangiles apocryphes, les Actes apocryphes ont peu de liens avec les *Actes* de Luc. Les récits de la prédication et de la mort de Pierre et de Paul ne reçurent jamais une rédaction définitive (1); pseudo-Clément s'en fera un prétexte littéraire plutôt qu'un objet direct de narration (2). L'histoire apostolique fut ainsi la trame d'un tissu romanesque, qui n'arriva jamais à une forme littéraire arrêtée (3), et qu'on ne cessa de remanier (4). Une sorte de résumé de ces fables, empreint d'une forte couleur gnostique et manichéenne, parut sous le nom d'un prétendu Leucius ou Lucius, disciple des apôtres (5). Les catholiques, qui regrettaient

(1) Voir ci-dessus, p. 591 ss.

(2) Voir *Marc-Aurèle.*

(3) Anastase le Sinaïte, Nicéphore, la *Synopse*, dans Credner, p. 241, 244, 249-250; Nicéphore Calliste, *ibid.*, p. 256.

(4) Voyez Fabricius, Thilo, Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, Leipzig, 1851. Cf. *Apocalypses apocryphae* du même, p. 137 ss; W. Wright, *Apocryphal Acts of the apostles*, Londres, 1871, 2 vol.

(5) Photius, Cod. CXIV, Épiphane, LI, 6; Pacien, *Epist.*, I, 6; Philastre, haer. 88; Décret de Gélase; Innocentii I *Epist. III ad Exup.*, 7 (Labbe, II, col. 1256); *De fide contra Manich.*, attribué à saint Augustin, 5, 38; saint Augustin, *In Faust.*, XXII, 79; *Acta cum Felice Manich.*, II, 6; pseudo-Jérôme, *De nativ. Virg.* (Opp., IV, p. 340); Turribius, *Ad Idac. et Cep.*, 5 (Migne, LIV, lat.); Thilo, I, p. XXIX; CIV; Tischendorf, *Acta*, p. XL ss; pseudo-Méliton, *De transitu*, init.;

de ne pouvoir se servir de ce livre, cherchèrent à l'amender. Le dernier résultat de cette épuration successive fut la compilation faite, au Ve ou VIe siècle, sous le nom du faux Abdias.

Presque toujours ce furent des hérétiques qui composèrent ces sortes d'ouvrages (1); mais bientôt l'orthodoxie les adoptait, en leur faisant subir quelques corrections (2). Ces hérétiques étaient gens très pieux, en même temps que très imaginatifs. Après qu'on les avait anathématisés, on trouvait leurs livres édifiants, et on s'efforçait de les approprier à la lecture pieuse. C'est ainsi que beaucoup de livres, beaucoup de saints, beaucoup de fêtes de l'Église orthodoxe sont de provenance hérétique. Le quatrième Évangile était à cet égard le plus frappant des exemples. Ce livre singulier faisait prodigieusement son chemin. On le lisait de plus en plus, et, à part certaines Églises d'Asie, qui connaissaient trop bien son origine (3), tous l'embrassaient avec admiration comme l'ouvrage de l'apôtre Jean (4).

Les faux Actes des apôtres n'ont pas plus d'originalité que les Évangiles apocryphes. Dans cet ordre, également, la fantaisie individuelle ne réussissait plus guère à s'imposer. On le vit bien dans ce qui concernait la légende de Paul. Un prêtre d'Asie, grand admirateur de l'apôtre, crut satisfaire sa piété en bâtissant un petit roman, plein de charme, où Paul convertissait une belle jeune fille d'Iconium nommée Thécla, se l'attachait par un attrait invincible et faisait d'elle une martyre de la virginité (5). Le prêtre ne cacha pas bien son jeu; on le questionna,

pseudo-Mellitus, dans Fabricius, *Cod. apocr. N. T.*, III, 604; Actes du 2e concile de Nicée, act. v, Labbe, VII, p. 358 ss. Photius l'appelle Lucius Charinus. L'auteur de l'Évangile latin de Nicodème a fait de *Lucius et Charinus* les deux garants du récit de la descente aux enfers (ch. I ss).

(1) Eusèbe, *H. E.*, III, XXV, 6; Décret de Gélase; Épiphane, haer. XLVII, 1; LXI, 1; LXIII, 2; Philastre, haer. 88; saint Augustin, *De actis cum Felice Manich.*, II, 6; *Contra adv. legis*, I, 20, Photius, l. c. et cod. CLXXIX.

(2) Cf. Tischendorf, op. cit., p. X, XXI, XLI; pseudo-Mellitus, l. c.; pseudo-Méliton, *De transitu*, init., *Synopse* de pseudo-Athanase, Credner, p. 249-250.

(3) Les aloges. Voir ci-dessus, p. 415, note 4.

(4) Vers l'an 170, la présence du quatrième Évangile dans le Canon catholique ne fait plus l'objet d'un doute. Voir *Vie de Jésus* p. 59, 60.

(5) Tischendorf, p. XXI, 40. Voyez l'étude de M. Le Blant sur ces Actes, dans l'*Annuaire de l'Assoc. des études grecques*, 1877.

on le mit au pied du mur, et il finit par avouer qu'il avait fait tout cela « par amour pour Paul (1) ». Le livre n'en eut pas moins beaucoup de succès, et ne fut banni du Canon qu'avec les autres écrits apocryphes, au Ve ou au VIe siècle (2).

Saint Thomas, l'apôtre préféré des gnostiques, plus tard des manichéens, inspira de même des Actes (3), où l'horreur de certaines sectes pour le mariage s'exprimait avec la plus grande énergie. Thomas arrive dans l'Inde pendant qu'on prépare les noces de la fille du roi. Il persuade si bien les fiancés des inconvénients du mariage, des mauvais sentiments que développe le fait d'avoir des enfants, des crimes qui sont la conséquence de l'esprit de famille et des ennuis du ménage, qu'ils passent la nuit assis l'un à côté de l'autre. Le lendemain, leurs parents s'étonnent de les trouver ainsi, pleins d'une douce gaieté, sans aucun des troubles ordinaires en pareille circonstance. Les jeunes époux leur expliquent que la pudeur n'a plus de sens pour eux, puisque la cause en a disparu (4). Ils ont échangé les noces passagères contre les joies d'un paradis sans fin. Les étranges hallucinations auxquelles donnaient lieu ces erreurs morales sont peintes avec vivacité dans tout le livre (5). La première esquisse d'un enfer chrétien, avec

(1) « *Convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse.* » Tertullien, *De baptismo*, 17. Au IXe siècle, Anba Sévère, de Nestéraweh, faisant le panégyrique de saint Marc, suppose encore que ce saint lui est apparu pour lui révéler des particularités inconnues de sa vie (éd. Bargès, p. LIII, 33 ss).

(2) Saint Épiphane, LXXIX, 5; Saint Jérôme, *De viris ill.*, 7, saint Ambroise, *De virginibus*, II, 3; Macarius Magnès, p. 6, Blondel; Décret de Gélase, VI, 22; Anastase le Sinaïte, dans Credner, p. 241; cf. p. 256.

(3) Tischendorf, *Acta*, p. 190; *Apoc. apocr.* p. 156 ss; Wright, *Apocryphal Acts*, p. 146 ss. Cf. Eusèbe, III, XXV, 6. Nous avons, ce semble, dans ces *Actes* le texte même de Leucius. Voir Turribius, l. c.; saint Augustin, *Adv. Adimant. manich.*, 17, *De serm. Domini in monte*, I, 20; Credner, p. 244, 250. Pseudo-Abdias a tout ramené à la mesure orthodoxe. Il est remarquable que le nom du roi Γουνδάφορος se retrouve sur les monnaies des rois indo-scythes qui ont régné dans la vallée de l'Indus. Wilson, *Ariana antiqua*, p. 340; Prinsep, *Note on... recent discoveries of Afghan.*, p. 103; *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XVIII, 2e partie, p. 64; *Zeitschrift für Num.* de Sallet, VI, p. 213.

(4) Τὸ ἔσοπτρον τῆς αἰσχύνης ἀπ' ἐμοῦ ἀφῄρηται, καὶ οὐκέτι αἰσχύνομαι οὐδὲ αἰδοῦμαι, ἐπειδὴ τὸ ἔργον τῆς αἰσχύνης καὶ τῆς αἰδοῦς ἐξ ἐμοῦ μακρὰν ἀπέστη. Ch. 14. Cf. pseudo-Abdias, ch. 3, 4.

(5) Ch. 40, 48, ss. 52.

ses catégories de supplices, s'y trouve tracée (1). Ce singulier écrit, qui fit partie de certaines bibles (2), rappelle la théologie du roman pseudo-clémentin et celle des elkasaïtes. Le Saint-Esprit y est, comme chez les nazaréens, un principe féminin, « la mère miséricordieuse (3) ». L'eau représente l'élément purificateur de l'âme et du corps; l'onction d'huile y est le sceau du baptême, comme chez les gnostiques (4). Le signe de la croix a déjà toutes ses vertus surnaturelles et en quelque sorte magiques.

Les Actes de saint Philippe ont aussi une couleur théosophique et gnostique très prononcée (5). Ceux d'André furent une des parties de la compilation du prétendu Leucius qui mérita le plus d'anathèmes (6). L'Église orthodoxe resta d'abord étrangère à ces fables; puis elle les adopta, au moins pour l'usage populaire. L'iconographie surtout y trouva, comme dans les Évangiles apocryphes, un ample répertoire de sujets et de symboles. Presque tous les attributs qui ont servi aux imagiers à distinguer les apôtres viennent des Actes apocryphes (7).

La forme apocalyptique servait aussi à exprimer ce qu'il y avait dans les sectes chrétiennes hétérodoxes d'insubordonné, d'indiscipliné, d'inassouvi. Une Ascension ou *Anabaticon* de Paul, exposé des mystères que Paul était censé avoir vus dans son extase (8), eut de la vogue. Une Apocalypse d'Élie (9) fut assez répandue. C'était surtout chez les gnostiques que les apocalypses, sous les noms

(1) Ch. 52 ss.

(2) Stichométrie de Nicéphore et *Synopse* d'Athanase. Credner p. 244, 250. Cf. p. 279, 280, 281, 290 (décret de Gélase).

(3) Ch. 27.

(4) Ch. 26, 27, 46. Cf. Turribius, l. c. (ci-dessus, p. 701, note 5).

(5) Tischendorf, *Acta*, p. XXXI ss, 75 ss; cf. *Apoc. apocr.* du même, p. 141 ss.

(6) Voir ci-dessus, p. 701, note 5. Tischendorf, *Acta*, p. XL ss, 105 ss.

(7) Ainsi l'équerre et la règle de saint Thomas viennent de *Acta Thomae*, §§ 17 ss.

(8) *II Cor.*, XII, 1 ss; Épiphane, XXXVIII, 2. Le passage de Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VII, 23, ne prouve rien ici. Cf. Tischendorf, *Apoc. apocr.* XIV ss, 34 ss; Samuel d'Ani, dans *Journ. asiatique*, nov.-déc. 1853, p. 431; Dulaurier, *Révél. de saint Barth.*, p. 30 ss.

(9) Origène, *In Matth.*, 117, Opp., III, 916; Épiphane, XLII, 11 (p. 372, Petau); saint Hippolyte, *De Christo et Antichristo*, 65; Anastase le Sinaïte et Nicéphore (Credner, p. 241, 244).

d'apôtres et de prophètes, pullulaient. Les fidèles étaient en garde, et l'Église moyenne, celle qui craignait à la fois les excès gnostiques et les excès piétistes, n'admettait que deux apocalypses, celle de Jean et celle de Pierre (1). Il circula néanmoins des écrits du même genre attribués à Joseph, à Moïse, à Abraham, à Habacuc, à Sophonie, à Ézéchiel, à Daniel, à Zacharie, père de Jean (2). Deux zélés chrétiens, préoccupés de la substitution d'un monde nouveau au monde antique, exaltés par les persécutions, avides, comme tous les faiseurs d'apocalypses, des mauvaises nouvelles qui venaient des quatre coins de l'horizon, reprirent le manteau d'Esdras, et écrivirent sous ce nom révéré des pages nouvelles qui se joignirent à celles que le pseudo-Esdras de 97 avait déjà fait accepter (3). On a pensé aussi que les livres apocalyptiques attribués à Hénoch reçurent, au IIe siècle, des additions chrétiennes (4). Mais cela nous paraît peu probable; ces livres d'Hénoch, autrefois si goûtés et que probablement Jésus lut avec enthousiasme, étaient tombés, au temps où nous sommes, dans un universel discrédit (5).

Les gnostiques montraient également des psaumes (6), des morceaux de prophètes apocryphes, des révélations, sous le nom d'Adam, de Seth, de Noria, femme imaginaire de Noé, de récits de la Nativité de Marie, pleins d'inconve-

(1) Canon de Muratori, lignes 71-72. Cf. Tischendorf, *Apoc. apocr.*, Leipzig, 1866.

(2) Canon d'Anastase le Sinaïte et *Stichométrie* de Nicéphore, p. 241, 243-244 (Credner). Cf. Tischendorf, *Apoc. apocr.*, p. x, note, xxx, xxxiii; Hilgenfeld, *Barn. epist.*, éd. alt., p. xix.

(3) Ch. i-ii, xv-xvi de ce qu'on appelle *le IVe livre d'Esdras* latin. Ces deux derniers écrits paraissent être du IIIe siècle. Dans le manuscrit d'Amiens, la distinction des trois parties du *liber quartus* est très bien faite. Garnier, *Cat. des mss. d'Amiens*, no 10; Bensly, *The missing fragment*, p. 6.

(4) Nous croyons que les livres d'Hénoch, dans leur totalité, et l'*Assomption de Moïse* sont, comme le psautier de Salomon et le *Livre des Jubilés*, antérieurs au christianisme.

(5) Origène, *Contre Celse*, V, 54.

(6) Dernières lignes du fragment de Muratori, malheureusement très obscures. Psaumes apocryphes de Salomon dans *Pisté Sophia*, publiés par Münter (1812), par Uhlemann, dans sa Chrestomathie, p. 103, dans l'édition de Schwartze, p. 131. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 347 ss. Beaucoup d'autres psaumes sont mis dans la bouche de *Pisté Sophia*.

nances, de grandes et de petites Interrogations de Marie (1). Leur Évangile d'Ève était un tissu d'équivoques chimères (2). Leur Évangile de Philippe présentait un quiétisme dangereux, revêtu de formes empruntées aux rituels égyptiens (3). L'Ascension ou *Anabaticon* d'Isaïe sortit de la même fabrique, au IIIe siècle, et fut une vraie source d'hérésies. Les archontiques, les hiéracites, les messaliens en proviennent (4). Comme l'auteur des *Actes de Thomas*, l'auteur de l'*Ascension d'Isaïe* est un des précurseurs de Dante, par la complaisance avec laquelle il s'étend sur la description du ciel et de l'enfer. Adopté par les sectes du moyen âge, cet ouvrage singulier devint le livre chéri des bogomiles de Thrace et des cathares de l'Occident (5).

Adam eut aussi ses révélations apocryphes. Un testament, adressé à Seth, apocalypse mystique empreinte d'idées zoroastriennes, circula sous son nom (6). C'est un assez beau livre, qui rappelle beaucoup les *Ieschts Sadés* et le *Sirouzé* des Perses, et aussi par moments les livres des mendaïtes (7). Adam y expose à Seth, d'après ses souvenirs du paradis et les indications de l'ange Uriel, les liturgies mystiques de jour et de nuit que célèbrent heure par

(1) Épiphane, XXVI, 1, 8, 12, 13, 17.

(2) Épiphane, XXVI, 2, 3, 5.

(3) Épiphane, XXVI, 13.

(4) Épiphane, haer. XL, 2; LXVII, 3; Euthymius Zygabenus, dans Tollius, *Insignia itin. ital.*, p. 106. Cf. *Constit. apost.*, VI, 16; Origène, *In Is.*, hom. I, Opp., p. 108; saint Jérôme, *Epist.* 101 (33) *ad Pammach.*, IV, 2e part., col. 254, Martianay; Anastase le Sinaïte; Cédrénus, p. 68 (Paris); Sixte de Sienne, *Biblioth. sancta*, II, p. 59, 3e éd.

(5) On le possède en latin du moyen âge et en éthiopien. Laurence, Oxford, 1819; Jolowicz, Leipzig, 1854; Dillmann, Leipzig, 1877; Migne (G. Brunet), *Dict. des apocr.*, I, col. 647 ss. Quelques critiques distinguent l'*Ascension* et la *Vision*, et rapportent cette dernière au IIe siècle.

(6) Conservé en syriaque et en arabe. *Journ. asiatique*, nov.-déc. 1853; Migne, *Dict. des apocr.*, I, 289. Cf. le Syncelle, p. 10, et Cédrénus, p. 9 (Paris); Épiphane, XXVI, 8; *Constitut. apost.*, VI, XVI; Décret de Gélase; manuscrit du Fanar, Hilgenfeld, *Barn. epist.*, éd. alt., p. XIX, 6; Samuel d'Ani, Denys de Telmahar, Eutychius, El-Macin, etc., dans le *Journ. asiatique*, l. c.; Wright, *Contrib. to the apocr. liter. of New Test.*, p. 7, 24, 61-63; W. Meyer, *Vita Adae et Evae*, Munich, 1879. Toute la partie relative aux heures de la nuit se retrouve presque mot pour mot dans les *Prières des Falachas*, publiées par M. Joseph Halévy, Paris, 1877, p. 7. Voir *les Évangiles*, p. 315.

(7) *Journ. asiatique*, p. 436-437.

*

heure devant l'Éternel toutes les créatures (1). La première heure de la nuit est l'heure de l'adoration des démons; pendant cette heure, ils cessent de nuire à l'homme. La deuxième heure est l'heure de l'adoration des poissons; puis vient l'adoration des abîmes; puis le trisagion des séraphins; avant le péché, l'homme entendait à cette heure le battement cadencé de leurs ailes. A la cinquième heure de la nuit, a lieu l'adoration des eaux. Adam, à cette heure, entendait la prière des grandes vagues. Le milieu de la nuit est marqué par l'accumulation des nuées et par une grande terreur religieuse. Puis, repos de la nature entière et sommeil des eaux. A cette heure, si l'on prend de l'eau et que le prêtre de Dieu y mêle de l'huile sainte et oigne de cette huile les malades qui ne dorment pas, ceux-ci sont guéris. Au moment de la rosée, a lieu l'hymne des herbes et des graines. A la dixième heure, à la première aube, c'est le tour des hommes. La porte du ciel s'ouvre, afin de laisser entrer les Prières de ce qui vit. Elles entrent, se prosternent devant le Trône, puis sortent. Tout ce qu'on demande au moment où les séraphins battent des ailes et où le coq chante, on est sûr de l'obtenir. Grande joie sur toute la terre, quand le soleil monte du paradis de Dieu sur la création. Puis une heure d'attente et de profond silence, jusqu'à ce que les prêtres aient placé des parfums devant Dieu.

A chaque heure du jour, les anges, les oiseaux, toutes les créatures se relèvent pareillement pour adorer l'Être suprême. A la septième heure, nouvelle cérémonie d'entrée et de sortie. Les Prières de tous les vivants entrent, se prosternent et sortent. A la dixième heure, a lieu l'inspection des eaux. Le Saint-Esprit descend, plane sur les eaux et les sources. Sans cela, en buvant l'eau, on subirait l'action malfaisante des démons. A cette heure encore, l'eau mêlée à l'huile guérit de toutes les maladies. Ce natura-

(1) Cf. *The apostolical Constitutions in coptic*, p. 80-88, Londres, 1848. Comp. *Constit. apost.*, VIII, 34; saint Hippolyte, Opp. éd. Fabricius, t. I, p. 255. Comparez surtout les ὧραι δοξολογίας de l'*Apocalypse de Moïse*, §§ 7, 17, Tischendorf, *Apoc. apocr.* p. XI, 4, 9.

lisme, qui rappelle celui des elkasaïtes (1), fut atténué par l'Église catholique; mais le principe n'en fut pas rejeté entièrement (2). Les exorcismes de l'eau et des différents éléments, la division du jour en heures canoniques, l'emploi des huiles saintes, conservés par l'Église orthodoxe, ont leur point de départ dans des idées analogues à celles que l'Apocalypse adamite a complaisamment développées.

La sibylle chrétienne ne faisait plus guère que répéter sans les comprendre les oracles anciens, en particulier ceux de l'*Apocalypse*. Elle ne cessait pourtant pas de vaticiner (3) et d'annoncer la prochaine ruine de l'Empire romain. L'idée favorite à cette époque était que le monde, avant de finir, serait gouverné par une femme (4). La sympathie des anciens sibyllistes pour le judaïsme et Jérusalem s'est maintenant changée en haine (5); mais l'horreur pour la civilisation païenne est la même (6). La domination de l'Italie sur le monde a été la plus funeste de toutes les dominations; ce sera la dernière. La fin est proche. Le mal vient des riches et des grands, qui pillent les pauvres. Rome sera brûlée; les loups et les renards demeureront dans ses ruines; on verra si ses dieux d'airain la sauveront. Adrien, que le sibylliste de l'an 117 saluait avec tant d'espérance, a été un roi inique, avare, spoliateur du monde entier, tout occupé d'arts frivoles, un ennemi des vraies religions, l'instituteur sacrilège d'un culte infâme (7), un fauteur de la plus abominable idolâtrie.

(1) Voir les formules d'objurgation, *Philosophumena*, IX, 15-16; Épiphane, XIX, 1.

(2) Comparez les passages précités des *Constitutions apostoliques* grecques et des *Constitutions apostoliques* coptes. Le texte copte présente une couleur gnostique prononcée.

(3) Le § 1 du livre VIII des oracles sibyllins a sûrement été composé entre la mort d'Adrien et la mort de Marc-Aurèle. Les vers 65 ss. s'expliquent pour le mieux sous Marc-Aurèle et Lucius Verus. Le § 3 du livre III paraît du même temps, un peu antérieur.

(4) *Carm. sibyll.*, III, 75 ss. Cf. VIII, 194, 199-202. Le passage original est celui du livre III. Cette femme est sans doute Rome (*Apoc.*, XVII, XVIII); elle est appelée veuve (*Carm. sibyll.*, III, 77) par allusion au passage de l'*Apocalypse*, XVIII, 7.

(5) *Carm. sibyll.*, VI, 21 ss.

(6) *Carm. sibyll.*, VIII, § 1.

(7) Celui d'Antinoüs.

Comme le sibylliste de 117, celui dont nous parlons veut qu'Adrien ne puisse avoir que trois successeurs (1). Leur nom (Antonin) rappelle celui du Très-Haut (Adonaï). Le premier des trois régnera longtemps. Il s'agit évidemment d'Antonin le Pieux. Ce prince, en réalité si admirable, est traité de « misérable roi (2) » qui, par avarice toute pure, a dépouillé le monde et entassé à Rome des trésors que le terrible exilé, l'assassin de sa mère (Néron l'Antéchrist), livrera en pillage aux peuples de l'Asie (3).

« Oh! comme tu pleureras alors, dépouillée de ton brillant laticlave et revêtue d'habits de deuil, ô reine orgueilleuse, fille du vieux Latinus! Tu tomberas pour ne plus te relever. La gloire de tes légions aux aigles superbes disparaîtra. Où sera ta force? Quel peuple sera ton allié parmi ceux que tu as asservis à tes folies? »

Tous les fléaux, guerres civiles, invasions, famines, annoncent la revanche que Dieu prépare à ses élus. C'est surtout pour l'Italie que le juge se montrera sévère. L'Italie sera réduite en un tas de cendre noire, volcanique, mêlée de naphte et d'asphalte. L'Adès sera son partage. Là enfin régnera l'égalité pour tous; il n'y aura plus d'esclave ni de maître, ni de rois, ni de chefs, ni d'avocats, ni de juges corrompus. Rome subira les maux qu'elle a faits aux autres; ceux qu'elle a vaincus triompheront d'elle à leur tour. Cela se passera en l'année dont les chiffres additionnés répondent à la valeur numérique du nom de Rome, c'est-à-dire en l'an de Rome 948 (195 de J.-C.).

L'auteur appelle ce jour de tous ses vœux. Il a des accents épiques pour célébrer Néron l'Antéchrist, préparant dans l'ombre, au delà des mers, la ruine du monde romain. Les luttes de l'Antéchrist et du Messie viendront ensuite. Les hommes, loin de s'améliorer, ne font que croître en malice. L'Antéchrist est enfin vaincu et renfermé dans l'abîme. La résurrection et l'éternel bonheur des justes

(1) *Carm. sibyll.*, VIII, 65 ss, 73 ss, 91 ss, 131 ss, Cf. III, 52; 388 ss; V, 49 ss.
(2) Οἰκτρότατος βασιλεύς.
(3) *Carm. sibyll.*, VIII, 70 ss; 139 ss, 153 ss; cf. V, 51. Voir ci-dessus, p. 390 ss.

couronnent le cycle apocalyptique. En s'attachant aux initiales des vers qui expriment ces terribles images, l'œil distingue l'acrostiche ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΕΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ (1). Les lettres initiales des cinq premiers mots donnent à leur tour ΙΧΘΥΣ, « poisson », désignation sous laquelle les initiés s'habituèrent de bonne heure à reconnaître Jésus (2). Comme on était persuadé que l'acrostiche était un des procédés que les vieilles sibylles avaient employés pour laisser deviner leurs sous-entendus (3), on était frappé d'étonnement de voir une révélation si claire du christianisme se dessiner aux marges d'un écrit qu'on croyait avoir été composé dans la sixième génération qui suivit le déluge. Il se fit de ce morceau singulier une ancienne traduction en vers latins barbares (4), qui donna lieu à une autre fable. On prétendit que Cicéron avait trouvé le morceau érythréen si beau, qu'il l'avait traduit en vers latins, avant la naissance de Jésus-Christ (5).

Telles étaient les sombres images qui, sous le meilleur des souverains, assiégeaient des sectaires fanatiques. Il ne faut pas blâmer la police romaine d'avoir eu des moments de sévérité contre de pareils livres (6); maintenant puérils, ils étaient alors gros de menaces; aucun État moderne n'en tolérerait de semblables. Les visionnaires ne rêvaient

(1) *Carm. sibyll.*, VIII, 217 ss. Cf. *Cohort. ad Graec.*, 38; Lactance, *Instit. div.*, IV, 15; VII, 16, 19, 20; Eusèbe, *Disc. de Const.*, 18; saint Augustin; *De civ. Dei*, XVIII, 23. C'est à tort qu'on a supposé ce morceau interpolé ou remanié. La *Cohortatio ad Graecos*, qui n'est pas de Justin, mais qui appartient au IIe siècle, y fait allusion. Lactance (IV, 15) réunit les §§ 1 et 2 du livre VIII. Saint Augustin présente également l'acrostiche comme une particularité que présente un certain endroit du poème. Notez les liaisons, δέ (vers 217), ὅν (vers 251). ΣΤΑΥΡΟΣ est omis par saint Augustin et est inutile à l'ΙΧΘΥΣ; mais ὅν (vers 251) s'y rattache étroitement. L'orthographe ΧΡΕΙΣΤΟΣ était ordinaire (Irénée, I, xv, 2; voir, au contraire, Épiphane, *De num. myst.*, 5). L'épître prétendue de Barnabé offre déjà des jeux de ce genre (ch. 9).

(2) Comp. Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, xi, p. 106; Tertullien, *De bapt.*, 1; Origène, *In Matth.*, t. XIII, 10, Opp. III, p. 584; inscription d'Autun. Cf. de Rossi, dans Pitra, *Spicil. Solesm.*, II, p. 545 ss; *Bull.*, 1870, nos 2 et 3, et pl.; 1873, no 3 et pl., F. Becker, *Die Darstell. J. C. unter dem Bilde des Fisches;* 1866 et 1876; Le Blant, *Inscr.*, II, p. 312. Voir *Vie de Jésus*, p. 273-274.

(3) Cicéron, *De divinatione*, II, 54; Denys d'Halicarnasse, IV, 62.

(4) Saint Augustin, l. c.

(5) Eusèbe, op. cit., ch. 19.

(6) Voir ci-dessus, p. 565 et 614.

qu'incendies. L'idée d'un déluge de feu, opposé au déluge d'eau et distinct de la conflagration finale (1), était reçue par beaucoup d'entre eux. On parlait aussi d'un déluge de vent (2). Ces chimères troublaient plus d'une tête, même en dehors du christianisme. Sous Marc-Aurèle, un imposteur voulut, en exploitant des terreurs du même genre, provoquer des désordres qui eussent amené le pillage de la ville (3). Il n'est pas sain de répéter trop souvent : « *Judicare seculum per ignem.* » Le peuple est sujet à d'étranges hallucinations. Quand les scènes tragiques qu'il imagine tardent à venir, il prend parfois sur lui de les réaliser. A Paris, le peuple fit la Commune, parce que le cinquième acte du siège, qu'on lui avait promis, n'était pas venu.

L'Antéchrist restait la grande préoccupation des faiseurs d'apocalypses (4). Quoiqu'il fût évident que Néron était mort, son ombre hantait l'imagination chrétienne (5); on continuait d'annoncer son retour. Souvent cependant ce n'était plus Néron que l'on voyait derrière ce personnage fantastique : c'était Simon le Magicien.

« De Sébaste (6) sortira Béliar (7), qui commande aux hautes montagnes, à la mer, au soleil flamboyant, à la lune brillante, aux morts eux-mêmes, et fera de nombreux signes devant les hommes. Ce n'est pas la droiture, c'est l'erreur qui sera en lui. Il égarera beaucoup de mortels, les uns Hébreux fidèles et élus (8), les autres appartenant à la race sans loi, qui n'a pas

(1) Commodien, *Carmen apol.*, 46.

(2) Josèphe, *Ant.*, I, 11, 3; Méliton, *De veritate* (syr.), p. 50-51 (Cureton); II^e^ épître de Clément, 16-17 (édition Bryenne); cf. pseudo-Justin, *Quaest. ad orthod.*, resp. ad quaest. 74; Vartan Vartabed, *Journ. asiat.*, févr.-mars 1867 p. 189; traditions syriennes et éthiopiennes, dans Cureton. *Spicil. syr.*, p. 94-95. Cf. *les Évangiles*, p. 136.

(3) Jules Capitolin, *Marc-Aurèle*, 13.

(4) *Carm. sibyll.*, III, 63. Cf. II, 167.

(5) « *Turris ubi umbra Neronis diu mansitavit* » (près la porte du Peuple). Plan de Rome du xv^e^ siècle, dans *Bullettino della comm. archeol. comunale di Roma*, oct.-déc. 1877, p. 196-197.

(6) Sébaste était le nouveau nom de Samarie. Simon le Magicien était de Gitton, près de Samarie. Cf. *Ascension d'Isaïe*, II, 12.

(7) Pour Bélial. Cf. *Ascension d'Isaïe*, l. c.

(8) Les expressions du vers III, 69, nous paraissent bien de la date où nous sommes; ailleurs (*Carm. sibyll.*, II, 169, 175), ces mêmes expressions nous

encore entendu parler de Dieu. Mais, lorsque s'accompliront les menaces du grand Dieu, et que l'embrasement roulera sur la terre à flots gonflés, le feu dévorera aussi Béliar et les hommes insolents qui ont mis leur foi en lui (1). »

Nous avons été frappés, dans l'*Apocalypse* (2), de ce personnage mystérieux du Faux Prophète, thaumaturge séducteur des fidèles et des païens, allié à Néron, qui le suit chez les Parthes, doit reparaître et périr dans l'étang de soufre avec lui (3). Nous fûmes portés à soupçonner que ce personnage symbolique désignait Simon le Magicien (4). En voyant, dans l'Apocalypse sibylline, « Bélial de Sébaste » jouer un rôle presque identique, on se confirme dans cette hypothèse. Les rapports personnels de Néron et de Simon le Magicien ne sont peut-être pas aussi fabuleux qu'ils le paraissent. En tout cas, cette association des deux pires ennemis que le christianisme naissant ait rencontrés était bien conforme à l'esprit du temps et au goût de la poésie apocalyptique en général. Dans l'*Ascension d'Isaïe*, Béliar est Satan, et Satan s'incarne en quelque sorte dans un roi meurtrier de sa mère, qui régnera sur le monde pour y établir l'empire du mal (5). L'auteur du roman pseudo-clémentin croit que Simon reparaîtra en Antéchrist à la fin des temps (6). Au III^e^ siècle, un trouble plus grand encore s'introduit dans cet ordre d'idées bizarres (7). On reconnaît deux Antéchrists, l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident, Néron et Bélial. Plus tard, Néron finit par devenir, aux yeux des chrétiens, le Christ des juifs (8). Les supputations des semaines de Daniel venaient compliquer ces chimères. Saint Hippolyte, du temps des Sévères, y est plongé tout

semblent empruntées du troisième livre. Le rédacteur du second livre sibyllin (II, v. 167-168) a résumé en un seul vers tout ce passage sur « Bélial de Sébaste ».

(1) *Carm. sibyll.*, III, 63-74. Cf. II, 167.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1150, 1373 ss, 1391.

(3) *Ibid.*, p. 1381, 1391.

(4) *Ibid.*, p. 1150, 1376. Cf. *Homélies* pseudo-clém., II, 17.

(5) *Ascension d'Isaïe*, ch. IV.

(6) *Homélies* pseudo-clém., II, 17.

(7) Commodien, *Instructiones* et *Carmen apologeticum* (éd. Ludwig. Leipzig, 1878). Comp. saint Béat, *Comment. sur l'Apoc.* (éd. Florez, Madrid, 1770).

(8) Sulpice Sévère, *Dial.*, II, 16; cf. *Chron.*, II, 48.

entier (1). Un certain Juda prouvait par Daniel que la fin du monde allait venir l'an 10 de Septime Sévère (de J.-C. 202-203) (2). Chaque persécution paraissait une confirmation des sombres prophéties qui s'amoncelaient (3). De toutes ces données confondues, le moyen âge tira le mythe grandiose qui resta, au milieu du christianisme transformé, comme un reste incompris du messianisme primitif.

(1) Voir ses écrits sur l'Antéchrist, p. 1 ss, 92 ss (éd. Lagarde, Leipzig, 1858).
(2) Eusèbe, *H. E.*, VI, 7.
(3) Eusèbe, *H. E.*, VI, 7.

APPENDICES

I

JÉRUSALEM A-T-ELLE ÉTÉ ASSIÉGÉE ET DÉTRUITE UNE TROISIÈME FOIS SOUS ADRIEN? (1)

On admet assez généralement que la guerre juive sous Adrien entraîna un siège et une dernière destruction de Jérusalem. Un si grand nombre de textes présentent ce sens, qu'il semble au premier coup d'œil téméraire de révoquer le fait en doute. Cependant, les premiers critiques qui réfléchirent, Scaliger, Henri de Valois, le Père Pagi, aperçurent les difficultés d'une pareille assertion et la rejetèrent.

Et d'abord qu'est-ce qu'Adrien aurait assiégé et détruit? La démolition de Jérusalem par Titus fut complète (2), surtout quant aux ouvrages militaires. En admettant qu'une population de quelques milliers d'âmes ait encore pu se loger dans les ruines que laissa le vainqueur de 70, il est clair, en tout cas, que ce tas de ruines était incapable de supporter un siège. En admettant également que, de Titus à Adrien, quelques timides essais de restauration juive se soient produits, malgré la *Legio X^a Fretensis*, qui campait sur les ruines, on ne saurait supposer que ces essais aient été jusqu'à donner à la place une importance militaire quelconque.

Il est très vrai que beaucoup de savants, à l'opinion desquels nous nous rangeons, pensent que la restauration de Jérusalem, sous le nom d'Ælia Capitolina, commença dès l'an 122 à peu près. Ce n'est guère aux adversaires de notre thèse à faire valoir cet argument, puisque presque tous admettent qu'Ælia Capitolina ne commença à être bâtie qu'après la dernière destruction de Jérusalem par Adrien. Mais n'importe. Si, comme nous le croyons. Ælia Capitolina avait environ dix ans d'exis-

(1) L'Appendice I a paru en 1876 dans la *Revue historique*, t. II, p. 112-120 (N. de l'éd.)

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1436.

tence lorsque éclata la révolte de Bar-Coziba, vers 133, comment concevoir que les Romains aient eu besoin de la prendre? Ælia ne devait pas encore avoir de murs capables de soutenir un siège. Comment d'ailleurs supposer que la *Legio X^a Fretensis* ait quitté ses positions, en sachant qu'elle serait obligée de les reconquérir? On dira peut-être que pareille chose eut lieu sous Néron, quand Gessius Florus abandonna Jérusalem; mais la situation était toute différente. Gessius Florus se trouvait au milieu d'une grande ville en révolution. La *Legio X^a Fretensis* eût été au milieu d'une population de vétérans et de colons (1), tous favorables à la cause romaine. Sa retraite ne s'expliquerait en aucune façon, et le siège qui aurait suivi eût été un siège en quelque sorte sans objet.

Quand on examine les textes, trop rares, qui sont relatifs à la guerre d'Adrien, on arrive à faire une distinction capitale. Les textes vraiment historiques, non seulement ne parlent pas d'une prise et d'une destruction de Jérusalem, mais, par la façon dont ils sont conçus, ils excluent un tel événement. Les textes oratoires et apologétiques, au contraire, où la seconde révolte des juifs est rapportée, *non ad narrandum, sed ad probandum*, pour servir aux raisonnements et aux déclamations du prédicateur ou du polémiste, impliquent tous que les choses se sont passées sous Adrien comme elles se passèrent sous Titus. Il est clair que c'est la première série de textes qui mérite la préférence. La critique a renoncé depuis longtemps à tirer la précision de documents conçus dans un style dont l'essence est d'être inexact.

Les textes historiques se réduisent malheureusement à deux, dans la question qui nous occupe; mais tous deux sont excellents. C'est d'abord le récit de Dion Cassius (2) qui paraît n'avoir pas été ici abrégé par Xiphilin; c'est en second lieu celui d'Eusèbe, qui copie Ariston de Pella, écrivain contemporain des événements et vivant très près du théâtre de la guerre (3). Ces deux récits sont bien concordants entre eux. Ils ne disent pas un mot d'un siège ni d'une destruction de Jérusalem. Or un lecteur attentif des deux récits ne peut admettre qu'un tel fait eût passé inaperçu. Dion Cassius est très détaillé; il sait que ce fut la construction d'Ælia Capitolina qui donna occasion à la révolte; il donne très bien le caractère de

(1) Ἀλλοφύλους. Dion Cassius, LXIX, 12. Cf. Eusèbe, *Théoph.*, 9.
(2) Dion Cassius, LXIX, 12 ss.
(3) *Hist. eccl.*, IV, VI; *Chronique*, p. 166-169, éd. de Schœne.

la guerre, qui fut d'être une guerre de petites villes, de bourgs fortifiés, de travaux souterrains, ou guerre rurale, s'il est permis de s'exprimer ainsi; il insiste sur des faits aussi secondaires que la ruine du prétendu tombeau de Salomon. Comment est-il possible qu'il eût négligé de parler de la catastrophe de la ville principale?

L'omission de tout détail sur Jérusalem se conçoit moins encore dans le récit d'Eusèbe ou plutôt d'Ariston de Pella. Le gros événement de la guerre pour Eusèbe, c'est le siège de Béther, « ville voisine de Jérusalem »; de Jérusalem pas un mot (1). Il est bien vrai que le chapitre de l'*Histoire ecclésiastique* relatif à cet événement a pour titre : Τὰ κατὰ Ἀδριανὸν ὑστάτη Ἰουδαίων πολιορκία (2), comme le chapitre relatif à la guerre de Vespasien et de Titus a pour titre (I. III, c. v.) : Περὶ τῆς μετὰ τὸν Χριστὸν ὑστάτης Ἰουδαίων πολιορκίας; mais le mot πολιορκία s'applique bien à l'ensemble de la campagne de Julius Severus, qui consista en sièges de petites villes. Au § 3 du chapitre relatif à la guerre d'Adrien, le mot πολιορκία est employé pour désigner les opérations de la prise de Béther.

Dans sa *Chronique*, Eusèbe suit le même système (3). Dans sa *Démonstration évangélique* (4) et dans sa *Théophanie* (5), au contraire, où il vise à l'effet et où il n'est plus soutenu par les propres termes d'Ariston de Pella, il se laisse entraîner à l'assimilation qui a égaré presque toute la tradition juive et chrétienne. Il se figure les événements de l'an 135 sur le modèle des événements de l'an 70, et il parle d'Adrien comme ayant contribué avec Titus à l'accomplissement des prophéties sur l'anéantissement de Jérusalem. Cette double destruction a pour lui l'avantage d'accomplir un passage de *Zacharie* (6), et de fournir une base à la conception qu'on se faisait d'une Église de Jérusalem continue de Titus à Adrien (7).

Saint Jérôme présente la même contradiction. Dans sa *Chronique*, calquée sur celle d'Eusèbe, il suit Eusèbe historien. Puis il oublie cette solide base et parle, comme tous les Pères orateurs, du siège et de la destruction de Jérusalem sous

(1) Comp. Moïse de Khorène, II, 60.
(2) *Hist. eccl.*, IV, VI; comp. IV, V, 2.
(3) Les mots ἁλόντων Ἱεροσολύμων τὸ ἔσχατον, dans le Syncelle, sont une addition de ce chronographe (comparez la traduction arménienne d'Eusèbe et la *Chronique* de saint Jérôme).
(4) *Démonstr. évang.*, II, 38; III, 5; VI, 18.
(5) *Théophanie*, 9 (éd. Maï).
(6) *Zacharie*, XIV, 1 ss.
(7) Eusèbe, *H. E.*, IV, 5.

Adrien (1). Tertullien (2), saint Jean Chrysostome (3) s'expriment de même. On sait combien il est dangereux d'introduire dans l'histoire ces phrases vagues, familières aux prédicateurs et aux apologistes de tous les temps.

Encore moins faut-il se préoccuper des passages talmudiques où la même assertion se rencontre (4), mêlée à des monstruosités historiques qui enlèvent toute valeur auxdits passages (5). Dans le *Talmud*, la confusion de la guerre de Titus et de celle qui eut lieu sous Adrien est perpétuelle. La description de Béther est calquée sur celle de Jérusalem; la durée du siège est la même (6). N'est-ce pas la preuve qu'on n'avait pas de souvenirs distincts du nouveau siège de Jérusalem, par la bonne raison qu'il n'avait pas existé? Quand la légende eut créé ce siège par une sorte de travail à priori, on fit ce qu'on put à posteriori pour lui donner dans l'histoire une base qu'il n'avait pas. Naturellement, c'est sur le premier siège qu'on se rabattit pour cela. Cette confusion a été le piège où toute l'histoire populaire des catastrophes juives s'est laissé prendre. Comment préférer de pareilles bévues aux fortes inductions que l'on tire des seuls témoignages historiques que nous ayons dans la question, Dion Cassius et Ariston de Pella?

Deux objections graves me restent à résoudre. Seules, elles font planer des doutes sur la thèse que je soutiens.

La première est tirée d'un passage d'Appien (7). Cet historien, énumérant les destructions successives qu'ont subies les murs de Jérusalem, place l'une après l'autre et sur la même ligne la destruction de Titus et celle d'Adrien « qui eut lieu de son temps » (ἐπ' ἐμοῦ). Le passage d'Appien renferme en tout cas une forte inexactitude; il suppose que Jérusalem avait des murs sous Adrien. Appien a l'air de croire que les juifs, après Titus, relevèrent leur ville et la fortifièrent. Son ignorance sur

(1) *In Dan.*, IX; *In Joël*, I; *In Habacuc*, II; *In Jerem.*, XXXI; *In Ezech.*, V, XXIV; *In Zach.*, VIII, XIV.

(2) *Contra Jud.*, 13.

(3) *In Judaeos*, homil. V, 11, Opp., I, p. 645 (Montfaucon). Cf. Suidas, au mot βδέλυγμα; *Chronique d'Alexandrie*, à l'an 119.

(4) Mischna, *Taanith*, IV, 6; *Talm.* de Bab., *Taanith*, 29 *a*. Il en faut dire autant de la *Chronique Samaritaine*, c. 42.

(5) M. Derenbourg en fait plusieurs fois la remarque. *Palestine d'après les Talm.*, 431-433, 434, 436, note.

(6) Comp. Midrasch *Eka*, II, 2 et *Talm.* de Jér., *Taanith*, IV, 6, à Midrasch *Eka*, I, 5. Cf. saint Jérôme, *In Zach.*, VIII.

(7) *Bell. syr.*, 50. C'est par erreur que Tillemont (*Hist. des emp.*, I, p. 570) prétend que Pausanias parle d'une destruction de Jérusalem sous Adrien. Pausanias, I, 2, dit seulement ἐχειρώσατο ἀποστάντας.

ce point montre qu'il n'est guidé dans le rapprochement susdit que par la grossière assimilation qui a trompé tout le monde. Les difficultés qu'avait présentées la campagne, les nombreuses πολιορκίαι qui l'avaient remplie, expliquent que même un contemporain, qui n'avait pas été témoin des faits (1), ait pu commettre une pareille erreur.

Plus grave assurément est l'objection tirée de la numismatique. Il n'est pas douteux que les juifs, durant la révolte, n'aient battu ou surfrappé des monnaies. Une telle opération semble au premier coup d'œil n'avoir pu se faire qu'à Jérusalem. Les types de ces monnaies conduisent à la même idée. La légende est le plus souvent לחרות ירושלם « de la liberté de Jérusalem ». Sur quelques-unes figure le temple surmonté d'une étoile (2).

La numismatique juive est pleine d'incertitudes, et il est dangereux de l'opposer à l'histoire; c'est l'histoire, au contraire, qui doit servir à l'éclairer. Aussi l'objection dont nous parlons n'a-t-elle pas empêché quelques savants numismates de nos jours de nier résolument l'occupation de Jérusalem par les adhérents de Bar-Coziba (3). On admettra que les insurgés aient pu battre monnaie à Béther aussi bien qu'à Jérusalem, si l'on songe à l'état misérable où, dans toutes les hypothèses, était alors Jérusalem. En outre, il semble que les types des monnaies de la seconde révolte aient été imités ou pris directement sur ceux de la première et sur ceux des Asmonéens (4). C'est ici un point important, qui mérite l'attention des numismates; car on y peut trouver un principe de solution pour les difficultés qui planent encore sur des groupes entiers du monnayage autonome d'Israël.

Nous voulons parler surtout des monnaies au type de *Siméon, nasi d'Israël*. On tombe dans de suprêmes invraisemblances quand on veut trouver ce Siméon dans Bar-Gioras, dans Bar-Coziba, dans Simon, fils de Gamaliel, etc. Aucun de ces personnages n'a pu battre monnaie. C'étaient ou des révolutionnaires ou des hommes de haute autorité, non des souverains. Si l'un deux avait mis son nom sur la monnaie, il eût blessé l'esprit

(1) Appien avait vu en Égypte la révolte des juifs sous Trajan (passage découvert par M. Miller, *Revue archéol.*, 1869, I, p. 101-110); mais, au temps de la guerre d'Adrien, il demeurait à Rome.

(2) Madden, *Jewish coinage*, p. 170-171, 203 ss.

(3) Madden, op. cit., p. 201, note 2.

(4) Comp. Lévy, *Gesch. der jüd. Münzen*, p. 104, note; Madden, p. 201, 203, notes; Merzbacher, dans la *Zeitschrift für Num.*, de M. de Sallet, t. IV, p. 359 ss. Cf. *ibid.*, V, p. 110-113, 349-350.

républicain et jaloux des révoltés, et même jusqu'à un certain point leurs idées religieuses (qu'on se rappelle les principes de Juda le Gaulonite). Un pareil fait serait mentionné par Josèphe, pour la première révolte, et l'identité de ce *Siméon nasi* ne serait pas aussi douteuse qu'elle l'est. S'est-on jamais demandé si la Révolution française n'a pas eu de pièces à l'effigie de Marat ou de Robespierre? Ce Simon, selon moi, n'est pas autre que Simon Macchabée, le premier souverain juif qui battit monnaie et dont les pièces devaient être fort recherchées des orthodoxes (1). Comme le but qu'on se proposait était de parer aux scrupules des dévots, une telle contrefaçon suffisait aux exigences du temps. Elle avait même l'avantage de ne mettre en circulation que des types admis de tous. Je crois donc que, ni dans la première, ni dans la deuxième révolte, il n'y eut de monnaies frappées au nom d'une personne alors vivante (2). L'*Éléazar hac-cohen* de certaines pièces doit probablement s'expliquer d'une manière analogue, que trouveront les numismates (3).

Je crois de plus que la dernière révolte n'a pas eu de type propre, qu'elle ne fit qu'imiter des types antérieurs. Une circonstance matérielle confirme cette hypothèse. Sur les pièces dont il s'agit, en effet, on ne lit pas toujours שמעון; on lit souvent שמענו ou שמע. Ces deux formes sont trop fréquentes pour qu'on y puisse voir de simples fautes. Quant à la seconde, la disposition des lettres, dans beaucoup de cas, est telle qu'on ne saurait supposer que deux lettres finales aient disparu. Il n'est pas impossible que cette altération du nom de *Siméon* ait été faite exprès pour impliquer une prière : « Exauce » ou « Exauce-nous. » C'est, en tout cas, contre toute vraisemblance qu'on voit dans ce nom de *Siméon* le vrai nom de Bar-Coziba. Comment ce nom royal du faux Messie, inscrit sur un abondant monnayage, serait-il resté inconnu à saint Justin, à Ariston de Pella, aux talmudistes, qui parlent justement de la monnaie de Bar-Coziba (4)? Encore moins peut-on y voir quelque président du sanhédrin, dont Bar-Coziba aurait reconnu l'autorité (5).

(1) Voir ci-dessus, p. 507.

(2) Modifier en ce sens ce qui est dit dans *l'Antéchrist*, p. 1288-1289.

(3) Ne serait-ce pas Éléazar, frère de Juda et de Simon Macchabée? Sur une monnaie, on trouve d'un côté *Eléazar hac-cohen* de l'autre *Siméon* ou plutôt שמע.

(4) Tosiphta, *Maaser schéni*, 1; *Talm.* de Jér., *Maaser schéni*, 1, 2; *Talm.* de Bab., *Baba kama*, 97 *b*.

(5) Derenbourg, *Palestine*, p. 424; de Saulcy, *Sept siècles de l'hist. jud.*, p. 395.

Ainsi, de toutes les manières, on arrive à croire que le monnayage de Bar-Coziba n'a consisté qu'en surfrappes, faites dans un motif religieux, et que les types que portent ces surfrappes étaient d'anciens types juifs, dont on ne saurait rien conclure pour la révolte du temps d'Adrien. Par là sont levées quelques-unes des énormes difficultés que présente la numismatique juive : 1° ces personnages inconnus à l'histoire ou ces révolutionnaires qui auraient battu monnaie comme des souverains; 2° l'invraisemblance qu'il y a à ce que de misérables révoltés aient fait des émissions monétaires aussi belles et aussi considérables; 3° l'emploi de ce caractère hébreu archaïque, qui était tout à fait hors d'usage au IIe siècle de notre ère; en supposant qu'on eût affecté de revenir au caractère national, on ne lui eût pas donné des formes si grandes et si belles; 4° la forme du temple tétrastyle, surmonté d'une étoile (1). Cette forme ne répond ni peu ni beaucoup à la forme du temple d'Hérode. Or on sait le scrupule que prenaient les monétaires anciens de figurer exactement la physionomie du temple principal de la ville, d'en rendre le caractère par des traits sommaires, il est vrai, mais très expressifs. Le temple des monnaies juives, au contraire, sans fronton triangulaire, et avec sa porte d'un goût singulier, peut représenter le second temple, celui du temps des Macchabées, qui paraît avoir été assez mesquin.

Si l'on repousse cette hypothèse et que l'on maintienne à la seconde révolte les types qui portent l'effigie du temple et l'ère de « la liberté de Jérusalem », nous dirons que la délivrance de Jérusalem et la reconstruction du temple étaient l'objet unique des révoltés. Il n'est pas impossible qu'ils aient fait figurer ces deux idées sur leurs monnaies avant qu'elles fussent réalisées. On prenait pour accompli le fait auquel on aspirait avec tant d'efforts. Béther, d'ailleurs, était une sorte de Jérusalem provisoire, un asile sacré d'Israël (2).

La numismatique des croisades présente, du reste, identiquement le même phénomène. Après la perte de Jérusalem, en effet, l'autorité latine, transportée à Saint-Jean-d'Acre, continua de frapper des monnaies portant l'effigie du saint Sépulcre, avec les légendes +SEPVLCHRI : DOMINI ou REX IERLM. Les monnaies de Jean de Brienne, qui ne posséda jamais Jérusalem, présentent aussi l'image du Saint-Sépulcre. « Ce type éminemment caractéristique, dit M. de Vogüé, semble

(1) Saulcy, *Numism. jud.*, p. XI et XIV; Madden, p. 164, 170, 171.
(2) Comparez le *Governo della libertà di Siena in Montalcino.*

être de la part des rois dépossédés une protestation contre l'invasion et un maintien de leurs droits dans l'infortune et dans l'exil (1). » Il y eut de même des monnaies à la légende TVRRIS DAVIT, frappées longtemps après la prise de Jérusalem par les musulmans (2).

En toute hypothèse, il faut admettre que beaucoup des monnaies juives de la seconde révolte ont été frappées hors de Jérusalem. Tout le monde, en effet, accorde que, si les révoltés ont été maîtres de Jérusalem, ils en ont été assez vite chassés. Or, on trouve des monnaies de la seconde et de la troisième année de la révolte. M. Cavedoni expliquait par cette différence de situation la différence des légendes לחרות ישראל et לחרות ירושלם, la seconde, seule, répondant à l'époque où les révoltés étaient maîtres de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, la possibilité d'un monnayage fabriqué à Béther est mise hors de doute.

Qu'à un moment de la révolte, et au milieu des nombreux incidents de guerre qui remplirent deux ou trois années, les révoltés aient occupé Ælia et en aient été bientôt chassés; que l'occupation de Jérusalem, en un mot, ait été un épisode court de ladite guerre, cela est strictement possible; c'est peu probable cependant. La *Legio X^a Fretensis*, que Titus avait mise pour garder les ruines, y reste au II^e, au III^e siècle et jusqu'aux temps du bas empire, comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle (3). Si les révoltés avaient été un jour maîtres de l'espace sacré, ils s'y fussent cramponnés avec fureur; de toutes parts ils y fussent accourus; tous les combattants de Judée au moins s'y fussent portés; le fort de la guerre eût été là : le temple eût été relevé, le culte rétabli; là se fût livrée la dernière bataille, et, comme en 70, les fanatiques se fussent fait massacrer sur les ruines du temple ou du moins sur son emplacement. Or il n'en est rien. La grande opération poliorcétique a lieu à Béther, près de Jérusalem; nulle trace de lutte sur l'emplacement du temple; dans la tradition juive, pas un souvenir d'un quatrième temple ni d'une reprise des cérémonies.

Il semble donc bien que, sous Adrien, Jérusalem ne subit pas de siège sérieux et ne traversa pas de nouvelle destruction. Qu'aurait-on détruit, je le répète? Dans l'hypothèse où Ælia ne

(1) Vogüé, *Revue numismatique*, 1865, p. 296 ss; Schlumberger, *Revue archéol.*, 1878, p. 180 ss.

(2) Schlumberger, *Les Principautés franques du Levant*, p. 32 ss.

(3) Clermont-Ganneau, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et B.-L.*, p. 162, 163, 167 ss.

commence à exister qu'en 136, après la fin de la guerre, on aurait détruit un champ de ruines. Dans l'hypothèse où Ælia date de 122 ou à peu près, on aurait détruit les commencements de la ville nouvelle que les Romains voulaient substituer à l'ancienne. A quoi bon une telle destruction, puisque, loin d'abandonner le projet d'une nouvelle Jérusalem profane, les Romains en reprennent l'idée, à partir de cette époque, avec plus de vigueur que jamais? Ce qu'on a légèrement répété sur la charrue que les Romains auraient fait passer sur le sol de la ville et du temple n'a pour bases que de prétendues traditions juives, rapportées par le *Talmud* (1) et saint Jérôme (2), où l'on a confondu Terentius Rufus, qui fut chargé par Titus de démolir Jérusalem (3), avec Tineius Rufus, le légat impérial du temps d'Adrien. Ici encore, l'erreur est venue du mirage historique qui a fait transporter à la guerre d'Adrien, dont on sait peu de chose, les circonstances beaucoup mieux connues de la guerre de Titus. On a voulu quelquefois trouver dans les deux bœufs qui sont au revers de la médaille de fondation d'Ælia Capitolina une représentation de l'*aratum templum*. Ces deux bœufs sont simplement un emblème colonial et représentent les espérances que faisaient concevoir les nouveaux *coloni* pour l'agriculture de la Judée (4).

(1) Mischna *Taanith*, IV, 6, et les Gémares correspondantes.
(2) *In Zach.*, VIII, 16-17.
(3) Josèphe, *B. J.*, VII, II, 1.
(4) Madden, *Jewish coinage*, p. 212; de Saulcy, *Numismatique judaïque*, p. 171, pl. XV, n° 5.

II

SUR LA DATE DU « LIVRE DE TOBIE »

L'époque où fut composé le *Livre de Tobie* est très difficile à fixer. De notre temps, des critiques distingués, MM. Hitzig, Volkmar, Grætz, ont rapporté cet écrit aux temps de Trajan ou d'Adrien. M. Grætz (1) le rattache aux circonstances qui suivirent la guerre de Bar-Coziba, et en particulier à l'interdiction qui, selon lui, fut faite par les Romains d'enterrer les cadavres des juifs massacrés (2). Mais, outre que le fait d'une pareille interdiction n'est fondé que sur des passages du *Talmud* dénués de sérieuse valeur historique, l'importance caractéristique attribuée dans notre livre à la bonne œuvre d'enterrer les morts s'explique d'une manière bien plus profonde, ainsi que nous allons le montrer tout à l'heure. Trois grandes raisons, selon nous, empêchent d'accepter pour le *Livre de Tobie* une date aussi basse et interdisent de descendre, au moins pour la composition du livre, au-dessous de l'an 70.

1° La prophétie de Tobie (XIII, 9 et suiv., XIV, 4 et suiv.), qui doit naturellement être prise comme une *prophetia post eventum*, mentionne clairement la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor (XIV, 4), le retour de Zorobabel, la construction du second temple, temple bien peu comparable au premier, bien peu digne de la majesté divine (XIV, 5). Mais la dispersion d'Israël aura son terme, et alors le temple sera rebâti, avec toute la magnificence décrite par les prophètes, pour servir de centre à la religion de l'univers entier. Pour le vieillard prophétisant, il n'y a donc pas de destruction du second temple; ce temple verra l'avènement de la gloire d'Israël et ne disparaîtra que pour faire place au temple éternel. M. Volkmar, M. Hitzig font observer, il est vrai, que, dans le *IV^e livre d'Es-*

(1) *Gesch. der Juden*, IV, p. 180-182, 466-467.
(2) Voir ci-dessus, p. 512.

dras, dans *Judith* et dans la plupart des apocryphes, la destruction du temple par Nabuchodonosor est identifiée à la destruction du temple par Titus, et que les réflexions que l'on met dans la bouche du Voyant fictif sont celles qui conviennent après l'an 70. Mais ce principe, ailleurs d'une application si féconde, n'est pas de mise ici. Notoirement le verset XIV, 5, se rapporte au second temple. Cette réflexion que le nouveau temple était très différent du premier (1), qu'il était tout autre chose que majestueux (2), est une allusion à *Esdr.*, III, 12, entendu à la manière de Josèphe, *Ant.*, XI, IV, 2. Il y a plus; ce passage capital porterait à croire qu'au moment où le *Livre de Tobie* a été écrit, Hérode n'avait pas encore porté la main sur le second temple pour le rebâtir, événement qui eut lieu l'an 19 avant J.-C.

Les critiques que je combats appliquent ici le système, devenu fort à la mode, que l'on prétend asseoir sur un passage de la prétendue épître de Barnabé, et selon lequel il y aurait eu, sous le règne d'Adrien, un commencement de reconstruction du temple entrepris d'accord avec les juifs. C'est à cette reconstruction que s'appliquerait le passage de *Tobie*, XIV, 5. Mais j'ai montré ailleurs (3) que cette interprétation du passage prétendu de Barnabé est fausse. Fût-elle vraie, il serait singulier qu'une tentative manquée, qui n'eut pas de suite, fût devenue ainsi la base d'un système apocalyptique tout entier.

2° Le verset XIV, 10, renferme une autre preuve de la composition relativement ancienne du *Livre de Tobie*. « Mon fils, vois ce que fit Aman à Akhiakhar, qui l'avait nourri, comment il le précipita de la lumière dans les ténèbres et comment il le récompensa; mais Akhiakhar fut sauvé et Aman eut le châtiment qu'il méritait. Manassé de même fit l'aumône et fut sauvé du piège mortel qu'Aman lui avait tendu; Aman tomba dans ce piège et périt. » Cet Akhiakhar est un neveu de Tobie le père, qui figure dans l'ouvrage comme intendant et maître d'hôtel d'Asarhaddon. Son rôle est épisodique et singulier. La façon dont il est parlé de lui semble supposer qu'il était connu par ailleurs. Le verset que nous venons de citer ne s'explique que si l'on admet, parallèlement au *Livre de Tobie*, un autre livre où un infidèle nommé Aman, qui avait eu pour père nourricier un bon juif nommé Akhiakhar, le payait d'ingratitude, le faisait

(1) Οὐχ οἷος ὁ πρότερος.
(2) Ἔντιμος.
(3) Ci-dessus, p. 397, note 2. Cf. *les Évangiles*, p. 260.

mettre en prison; puis Akhiakhar était sauvé et Aman puni. Cet Aman était évidemment, dans les romans juifs, l'homme qui avait pour rôle de tendre aux autres des pièges où il tombait lui-même, puisque, dans les récits auxquels Tobie fait allusion, le même Aman subissait le sort qu'il avait voulu faire subir à un certain Manassé. Impossible, selon moi, de ne pas voir là un parallèle de l'Aman du *Livre d'Esther*, pendu à la potence où il avait voulu faire attacher Mardochée, père nourricier d'Esther. Dans un livre composé en l'an 100 ou 135 de notre ère, tout cela est peu concevable. Il faut se reporter à un temps et à un milieu juif où le *Livre d'Esther* existait sous une tout autre forme que celle de nos Bibles, et où le rôle de Mardochée était joué par un certain Akhiakhar, également domestique du roi. Or le *Livre d'Esther* existait sûrement tel que nous l'avons au Ier siècle de notre ère, puisque Josèphe le connaît déjà interpolé.

3° Une objection non moins grave contre le système de M. Grætz est que, si le *Livre de Tobie* était postérieur à la défaite de Bar-Coziba, les chrétiens ne l'eussent pas adopté. Dans l'intervalle de Titus à Adrien, la fraternité religieuse des juifs et des chrétiens est suffisante pour que les livres nouveaux éclos dans la communauté juive, tels que *Judith*, l'apocalypse d'Esdras, celle de Baruch, passent sans difficulté de la synagogue à l'Église. Après les déchirements qui accompagnèrent la guerre de Bar-Coziba, cela n'eut plus lieu. Le judaïsme et le christianisme sont désormais deux ennemis; rien ne passe d'un côté à l'autre du fossé qui les sépare (1). Et puis la synagogue, à vrai dire, ne crée plus de pareils livres, calmes, idylliques, sans fanatisme, sans haine. A partir de 135, le judaïsme produit le *Talmud*, une sèche et âpre casuistique. Des croyances toutes profanes et d'origine persane, comme la guérison des démoniaques et des aveugles par des viscères de poissons, cette sobriété de merveilleux, par suite de laquelle les deux éprouvés sont guéris, sans miracle, par des recettes dont les privilégiés de Dieu ont le secret, tout cela n'est plus guère du IIe siècle après J.-C. L'état du peuple à l'époque où l'auteur écrit est relativement heureux et tranquille, au moins dans le pays où il écrit. Les juifs paraissent riches, à l'état de domesticité chez les grands, servant d'intermédiaires dans tous les achats (2), occupant les places de confiance, employés comme intendants, majordomes, sommeliers, ainsi que nous les voyons dans les livres d'*Esther*,

(1) Voir ci-dessus, p. 542, ss.
(2) Ἀγοραστής.

de *Néhémie* (1). Loin d'être troublée par les songes et les colères qui obsèdent tout juif à partir du Ier siècle de notre ère, la conscience de l'auteur est sereine au plus haut degré. Il n'est pas précisément messianiste. Il croit à un avenir merveilleux pour Jérusalem, mais sans miracle au ciel ni roi Messie.

Le livre est donc, selon nous, antérieur au IIe siècle de notre ère. Par le sentiment pieux qui y règne, il est bien postérieur au *Livre d'Esther*, livre d'où tout sentiment religieux est absent. On songerait à l'Égypte pour le lieu où un pareil roman put être composé, si la certitude que le texte original fut écrit en hébreu ne créait à cela une difficulté. Les juifs d'Égypte n'écrivaient pas en cette langue. Je ne crois pas cependant que le livre ait été composé à Jérusalem ni en Judée. Ce que veut l'auteur, c'est relever le juif provincial qui a horreur du schisme et reste en communion avec Jérusalem. Les idées persanes qui remplissent l'ouvrage, la connaissance relative qu'a l'auteur des grandes villes de l'Orient, quoiqu'il se trompe étrangement sur les distances, feraient songer à la Mésopotamie, surtout à l'Adiabène, où les juifs furent dans un état si florissant à partir du milieu du Ier siècle de notre ère.

En supposant le livre ainsi composé vers l'an 50 dans la haute Syrie, on aura, ce me semble, satisfait à la plupart des exigences du problème. L'état des pratiques et des idées juives, surtout en ce qui concerne le pain des païens, rappelle les temps qui précèdent immédiatement la révolte sous Néron (2). La description de la Jérusalem éternelle semble calquée sur l'*Apocalypse* (ch. XXI); non que l'un des auteurs ait copié l'autre; mais ils puisent à un fond d'imaginations communes. La démonologie, surtout la circonstance du démon enchaîné dans les déserts de la haute Égypte, rappelle l'évangéliste Marc. Enfin, la forme de mémoires personnels que présente le texte grec, au moins dans ses premières pages (3), fait penser au *Livre de Néhémie;* cette forme n'est plus en usage dans les apocryphes postérieurs à l'an 70. — Les inductions qui porteraient à reculer la date de la composition à une date antérieure, inductions que nous n'avons pas dissimulées, sont contrebattues par des considérations qui détournent, d'un autre côté, d'attribuer au livre une grande ancienneté.

(1) Se rappeler Néhémie, échanson d'Artaxerxe; Mardochée, attaché à la porte d'Assuérus.

(2) Grætz, *Gesch. der Juden*, IV, p. 166.

(3) Cette forme a disparu dans la version latine.

Un fait capital, en effet, c'est qu'on ne trouve, chez les juifs ni chez les chrétiens, aucune mention du *Livre de Tobie* avant la fin du IIe siècle (1). Or il faut avouer que, si les chrétiens du Ier et du IIe siècle eussent possédé le livre, ils l'eussent trouvé en parfaite harmonie avec leurs sentiments. Soit Clément Romain, par exemple; certainement, s'il avait eu un pareil écrit entre les mains, il l'eût cité, comme il cite le *Livre de Judith*. Si le livre était antérieur à Jésus-Christ, on ne comprendrait pas qu'il fût resté dans une telle obscurité. Au contraire, si on admet que le livre a été composé en Osrhoène ou en Adiabène peu d'années avant les grandes catastrophes de Judée, on conçoit que les juifs engagés dans la lutte n'en aient pas eu connaissance. Le livre n'étant pas encore traduit en grec, la plupart des chrétiens ne pouvaient le lire. Symmaque ou Théodotion se seront peut-être trouvés en possession de l'original et l'auront traduit. Alors aura commencé la fortune du livre chez les chrétiens.

Un élément capital de la question, qui n'a pas été employé jusqu'ici par les exégètes, ce sont les rapports qu'une critique sagace a découverts entre le récit juif et cette littérature de contes qui a fait le tour du monde, sans distinction de langue ni de race (2). Étudié de ce point de vue, le *Livre de Tobie* se montre à nous comme la version hébraïque et pieuse d'un conte que l'on retrouve en Arménie, en Russie, chez les Tatars et les Tziganes, et qui est probablement d'origine babylonienne. Un voyageur trouve sur son chemin le cadavre d'un homme à qui la sépulture a été refusée, parce qu'il avait laissé des dettes. Il s'arrête pour l'enterrer. Bientôt après, un blanc compagnon s'offre pour faire route avec lui. Ce compagnon tire le voyageur des plus mauvais pas, lui procure des richesses, une femme charmante, qu'il arrache aux démons. Au moment de la séparation, le voyageur lui offre la moitié de tout ce qu'il a gagné grâce à lui (3), sauf naturellement la femme. Le compagnon exige aussi la moitié de la femme : grand embarras. Au moment où l'on va procéder à cet étrange partage, le compagnon se révèle : c'est l'âme du mort que le voyageur a enterré.

Nul doute que le *Livre de Tobie* ne soit une adaptation aux

(1) Voir ci-dessus, p. 523, note 1.

(2) M. Gaston Paris se propose de traiter bientôt cet important sujet, en résumant les travaux de MM. Simrock, Kœhler, Benfey, Sepp, auxquels il doit ajouter d'importantes données. Voir, en attendant, Kœhler, *Germania*, III, p. 199-209; Benfey, *Pantcha Tantra*, I, 219 ss.

(3) Comparez *Tobie*, ch. XII.

idées juives de ce vieux récit populaire dans tout l'Orient. C'est ce qui explique l'importance bizarre donnée à la sépulture des morts, qui constitue un trait particulier de notre livre (1). Nulle part ailleurs, dans la littérature juive, la sépulture des morts n'est mise sur le même pied que l'observance de la Loi. Ce rapprochement avec les contes de l'Orient confirme aussi notre hypothèse sur l'origine mésopotamienne du livre. Les juifs de Palestine avaient l'oreille fermée à toutes ces fables des païens. Ceux d'Osrhoène devaient être plus ouverts aux bruits du dehors. Ajoutons que le *Livre d'Esther* pouvait ne pas exister en ce pays sous la forme qu'il avait en Judée, ce qui expliquerait le passage bizarre qui concerne Aman et Akhiakhar.

Notre hypothèse est donc que le *Livre de Tobie* a été composé en hébreu dans la Syrie du Nord, vers l'an 40 ou 50 après J.-C.; qu'il fut d'abord peu connu des juifs de Palestine; qu'il a été traduit en grec, vers l'an 160, par les traducteurs judéo-chrétiens, et qu'il fut adopté immédiatement par les chrétiens.

(1) Ch. I, II; XII, 12.

HISTOIRE DES ORIGINES
DU CHRISTIANISME

LIVRE SEPTIÈME

MARC-AURÈLE
ET LA FIN DU MONDE ANTIQUE

1882

LE RÈGNE DE MARC-AURÈLE
(161-180)

PRÉFACE [1]

Ce volume termine la série des essais que j'ai consacrés à l'histoire des origines du christianisme. Il contient l'exposé des développements de l'Église chrétienne durant le règne de Marc-Aurèle et le tableau parallèle des efforts de la philosophie pour améliorer la société civile. Le IIe siècle de notre ère a eu la double gloire de fonder définitivement le christianisme, c'est-à-dire le grand principe qui a opéré la réformation des mœurs par la foi au surnaturel et de voir se dérouler, grâce à la prédication stoïcienne et sans aucun élément de merveilleux, la plus belle tentative d'école laïque de vertu que le monde ait connue jusqu'ici. Ces deux tentatives furent étrangères l'une à l'autre et se contrarièrent plus qu'elles ne s'aidèrent réciproquement; mais le triomphe du christianisme n'est explicable que quand on s'est bien rendu compte de ce qu'il y eut dans la tentative philosophique de force et d'insuffisance. Marc-Aurèle est à cet égard le sujet d'étude auquel il faut sans cesse revenir. Il résume tout ce qu'il y eut de bon dans le monde antique, et il offre à la critique cet avantage de se présenter à elle sans voile, grâce à un écrit intime d'une sincérité et d'une authenticité incontestées.

Plus que jamais je pense que la période des origines, l'embryogénie du christianisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, finit vers la mort de Marc-Aurèle, en 180. A cette date, l'enfant a tous ses organes; il est détaché de sa mère; il vivra désormais de sa vie propre. La mort de Marc-Aurèle peut d'ailleurs être considérée comme marquant la fin de la civili-

(1) *Marc-Aurèle* parut en 1882, chez Calmann-Lévy. (N. de l'éd.)

sation antique. Ce qui se fait de bien après cela ne se fait plus par le principe hellénico-romain; le principe judéo-syrien l'emporte, et, quoique plus de cent ans doivent s'écouler avant son plein triomphe, on voit bien déjà que l'avenir est à lui. Le III^e^ *siècle est l'agonie d'un monde qui, au* II^e^ *siècle, est plein encore de vie et de force.*

Loin de moi la pensée de rabaisser les temps qui suivent l'époque où j'ai dû m'arrêter. Il y a dans l'histoire des jours tristes; il n'y a pas de jours stériles et sans intérêt. Le développement du christianisme reste un spectacle hautement attachant tandis que les Églises chrétiennes comptent des hommes tels que saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène. Le travail d'organisation qui s'opère à Rome, en Afrique, au temps de saint Cyprien, du pape Corneille, doit être étudié avec le soin le plus extrême. Les martyrs du temps de Dèce et de Dioclétien ne le cèdent pas en héroïsme à ceux de Rome, de Smyrne et de Lyon au I^er^ *et au* II^e^ *siècle. Mais c'est là ce qu'on appelle* l'histoire ecclésiastique, *histoire éminemment curieuse, digne d'être faite avec amour et avec tous les raffinements de la science la plus attentive, mais essentiellement distincte cependant de l'histoire des origines chrétiennes, c'est-à-dire de l'analyse des transformations successives que le germe déposé par Jésus au sein de l'humanité a subies avant de devenir une Église complète et durable. Il faut des méthodes toutes différentes pour traiter les âges divers d'une grande formation, soit religieuse, soit politique. La recherche des origines suppose un esprit philosophique, une vive intuition de ce qui est certain, probable ou plausible, un sentiment profond de la vie et de ses métamorphoses, un art particulier pour tirer des rares textes que l'on possède tout ce qu'ils renferment en fait de révélations sur des situations psychologiques fort éloignées de nous. A*

l'histoire d'une institution déjà complète, comme est l'Église chrétienne au III^e *siècle et à plus forte raison dans les siècles suivants, les qualités de jugement et de solide érudition d'un Tillemont suffisent presque. Voilà pourquoi le* XVII^e *siècle, qui a fait faire de si grands progrès à l'histoire ecclésiastique, n'a jamais abordé le problème des origines. Le* XVII^e *siècle n'avait de goût que pour ce qui peut s'exprimer avec les apparences de la certitude. Telle recherche dont le résultat ne saurait être que d'entrevoir des possibilités, des nuances fugitives, telle narration qui s'interdit de raconter comment une chose s'est passée, mais qui se borne à dire : « Voici une ou deux des manières dont on peut concevoir que la chose s'est passée », ne pouvaient être de son goût. En présence des questions d'origine, le* XVII^e *siècle ou prenait tout avec une crédulité naïve, ou supprimait ce qu'il sentait à demi fabuleux. L'intelligence des états obscurs, antérieurs à la réflexion claire, c'est-à-dire justement des états où la conscience humaine se montre surtout créatrice et féconde, est la conquête intellectuelle du* XIX^e *siècle. J'ai cherché, sans autre passion qu'une très vive curiosité, à faire l'application des méthodes de critique qui ont prévalu de nos jours en ces délicates matières à la plus importante apparition religieuse qui ait une place dans l'histoire. Depuis ma jeunesse, j'ai préparé ce travail. La rédaction des sept volumes dont il se compose m'a pris vingt ans. L'*Index *général qui paraît en même temps que ce volume* (1) *permettra de se retrouver facilement dans une œuvre qu'il ne dépendait pas de moi de rendre moins complexe et moins chargée de détails.*

Je remercie la bonté infinie de m'avoir donné le temps et l'ardeur nécessaires pour remplir ce difficile programme.

(1) L'*Index général des Origines du christianisme* paraîtra séparément en Tome V^a. (N. de l'éd.)

Puisqu'il peut me rester quelques années de travail, je les consacrerai à compléter par un autre côté le sujet dont j'ai fait le centre de mes réflexions. Pour être strictement logique, j'aurais dû commencer une Histoire des origines du christianisme *par une histoire du peuple juif. Le christianisme commence au* VIII^e *siècle avant J.-C., au moment où les grands prophètes, s'emparant du peuple d'Israël, en font le peuple de Dieu, chargé d'inaugurer dans le monde le culte pur. Jusque-là, le culte d'Israël n'avait pas essentiellement différé de ce culte égoïste, intéressé, qui fut celui de toutes les tribus voisines et que nous révèle l'inscription du roi Mésa, par exemple. Une révolution fut accomplie le jour où un inspiré, n'appartenant pas au sacerdoce, osa dire : « Pouvez-vous croire que Dieu se plaise à la fumée de vos victimes, à la graisse de vos boucs? Laissez là tous ces sacrifices qui lui donnent la nausée; faites le bien. » Isaïe est en ce sens le premier fondateur du christianisme. Jésus n'a fait au fond que dire, en un langage populaire et charmant, ce que l'on avait dit sept cent cinquante ans avant lui en hébreu classique. Montrer comment la religion d'Israël, qui à l'origine n'avait peut-être aucune supériorité sur les cultes d'Ammon ou de Moab, devint une religion morale, et comment l'histoire religieuse du peuple juif a été un progrès constant vers le culte en esprit et en vérité, voilà certes ce qu'il aurait fallu montrer avant d'introduire Jésus sur la scène des faits. Mais la vie est courte et de durée incertaine. J'allai donc au plus pressé; je me jetai au milieu du sujet, et je commençai par la vie de Jésus, supposant connues les révolutions antérieures de la religion juive. Maintenant qu'il m'a été donné de traiter, avec tout le soin que je désirais, la partie à laquelle je tenais le plus, je dois reprendre l'histoire antérieure et y consacrer ce qui me reste encore de force et d'activité.*

CHAPITRE PREMIER

AVÈNEMENT DE MARC-AURÈLE

ANTONIN mourut le 7 mars 161, dans son palais de Lorium, avec le calme d'un sage accompli. Quand il sentit la mort approcher, il régla comme un simple particulier ses affaires de famille, et ordonna de transporter dans la chambre de son fils adoptif, Marc-Aurèle, la statue d'or de la Fortune, qui devait toujours se trouver dans l'appartement de l'empereur. Au tribun de service, il donna pour mot d'ordre *Æquanimitas;* puis, se retournant, il parut s'endormir. Tous les ordres de l'État rivalisèrent d'hommages envers sa mémoire. On établit en son honneur des sacerdoces, des jeux, des confréries. Sa piété, sa clémence, sa sainteté, furent l'objet d'unanimes éloges. On remarquait que, pendant tout son règne, il n'avait fait verser ni une goutte de sang romain ni une goutte de sang étranger! On le comparait à Numa pour la piété, pour la religieuse observance des cérémonies, et aussi pour le bonheur et la sécurité qu'il avait su donner à l'empire (1).

Antonin aurait eu sans compétiteur la réputation du meilleur des souverains, s'il n'avait désigné pour son héritier un homme comparable à lui par la bonté, la modestie, et qui joignait à ces qualités l'éclat, le talent, le charme qui font vivre une image dans le souvenir de l'humanité. Simple, aimable, plein d'une douce gaieté, Antonin fut philosophe sans le dire, presque sans le savoir (2). Marc-

(1) Jules Capitolin, *Ant. le Pieux*, 12, 13; Dion Cassius (Xiphilin), LXX, 2, 3; Eutrope, VIII, 8.
(2) Jules Capitolin, *Ant. le Pieux*, 11.

Aurèle le fut avec un naturel et une sincérité admirables, mais avec réflexion. A quelques égards, Antonin fut le plus grand. Sa bonté ne lui fit pas commettre de fautes; il ne fut pas tourmenté du mal intérieur qui rongea sans relâche le cœur de son fils adoptif. Ce mal étrange, cette étude inquiète de soi-même, ce démon du scrupule, cette fièvre de perfection sont les signes d'une nature moins forte que distinguée. Les plus belles pensées sont celles qu'on n'écrit pas; mais ajoutons que nous ignorerions Antonin, si Marc-Aurèle ne nous avait transmis de son père adoptif ce portrait exquis, où il semble s'être appliqué, par humilité, à peindre l'image d'un homme encore meilleur que lui. Antonin est comme un Christ qui n'aurait pas eu d'Évangile; Marc-Aurèle est comme un Christ qui aurait lui-même écrit le sien.

C'est la gloire des souverains que deux modèles de vertu irréprochable se trouvent dans leurs rangs, et que les plus belles leçons de patience et de détachement soient venues d'une condition qu'on suppose volontiers livrée à toutes les séductions du plaisir et de la vanité. Le trône aide parfois à la vertu; certainement Marc-Aurèle n'a été ce qu'il fut que parce qu'il a exercé le pouvoir suprême. Il est des facultés que cette position exceptionnelle met seule en exercice, des côtés de la réalité qu'elle fait mieux voir. Désavantageuse pour la gloire, puisque le souverain, serviteur de tous, ne peut laisser son originalité propre s'épanouir librement, une telle situation, quand on y apporte une âme élevée, est très favorable au développement du genre particulier de talent qui constitue le moraliste. Le souverain vraiment digne de ce nom observe l'humanité de haut et d'une manière très complète. Son point de vue est à peu près celui de l'historien philosophe; ce qui résulte de ces coups d'œil d'ensemble jetés sur notre pauvre espèce, c'est un sentiment doux, mêlé de résignation, de pitié, d'espérance. La froideur de l'artiste ne peut appartenir au souverain. La condition de l'art, c'est la liberté; or le souverain, assujetti qu'il est aux préjugés de la société moyenne, est le moins libre des hommes. Il n'a pas droit sur ses opinions; à peine a-t-il droit sur ses goûts. Un Gœthe

couronné ne pourrait pas professer ce royal dédain des idées bourgeoises, cette haute indifférence pour les résultats pratiques, qui sont le trait essentiel de l'artiste; mais on peut se figurer l'âme du bon souverain comme celle d'un Gœthe attendri, d'un Gœthe converti au bien, arrivé à voir qu'il y a quelque chose de plus grand que l'art, amené à l'estime des hommes par la noblesse habituelle de ses pensées et par le sentiment de sa propre bonté.

Tels furent, à la tête du plus grand empire qui ait jamais existé, ces deux admirables souverains, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. L'histoire n'a offert qu'un autre exemple de cette hérédité de la sagesse sur le trône, en la personne des trois grands empereurs mongols Baber, Humaïoun, Akbar, dont le dernier présente avec Marc-Aurèle des traits si frappants de ressemblance. Le salutaire principe de l'adoption avait fait de la cour impériale, au IIe siècle, une vraie pépinière de vertu. Le noble et habile Nerva, en posant ce principe, assura le bonheur du genre humain pendant près de cent ans, et donna au monde le plus beau siècle de progrès dont la mémoire ait été conservée.

C'est Marc-Aurèle lui-même qui nous a tracé, dans le premier livre de ses *Pensées*, cet arrière-plan admirable, où se meuvent, dans une lumière céleste, les nobles et pures figures de son père, de sa mère, de son aïeul, de ses maîtres. Grâce à lui, nous pouvons comprendre ce que les vieilles familles romaines, qui avaient vu le règne des mauvais empereurs, gardaient encore d'honnêteté, de dignité, de droiture, d'esprit civil et, si j'ose le dire, républicain. On y vivait dans l'admiration de Caton, de Brutus, de Thraséas et des grands stoïciens dont l'âme n'avait pas plié sous la tyrannie. Le règne de Domitien y était abhorré. Les sages qui l'avaient traversé sans fléchir étaient honorés comme des héros. L'avènement des Antonins ne fut que l'arrivée au pouvoir de la société dont Tacite nous a transmis les justes colères, société de sages formée par la ligue de tous ceux qu'avait révoltés le despotisme des premiers Césars.

Ni le faste puéril des royautés orientales, fondées sur la bassesse et la stupidité des hommes, ni l'orgueil pédantesque des royautés du moyen âge, fondées sur un sentiment

exagéré de l'hérédité et sur la foi naïve des races germaniques dans les droits du sang, ne peuvent nous donner une idée de cette souveraineté toute républicaine de Nerva, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle. Rien du prince héréditaire ou par droit divin; rien non plus du chef militaire : c'était une sorte de grande magistrature civile, sans rien qui ressemblât à une cour, ni qui enlevât à l'empereur le caractère d'un particulier. Marc-Aurèle, notamment, ne fut ni peu ni beaucoup un roi dans le sens propre du mot; sa fortune était immense, mais toute patrimoniale; son aversion pour « les Césars (1) », qu'il envisage comme des espèces de Sardanapales, magnifiques, débauchés et cruels, éclate à chaque instant. La civilité de ses mœurs était extrême; il rendit au Sénat toute son ancienne importance; quand il était à Rome, il ne manquait jamais une séance et ne quittait sa place que quand le consul avait prononcé la formule : *Nihil vos moramur, Patres conscripti.*

La souveraineté, ainsi possédée en commun par un groupe d'hommes d'élite, lesquels se la léguaient ou se la partageaient selon les besoins du moment, perdit une partie de cet attrait qui la rend si dangereuse. On arriva au trône sans l'avoir brigué, mais aussi sans le devoir à sa naissance ni à une sorte de droit abstrait; on y arriva désabusé, ennuyé des hommes, préparé de longue main. L'empire fut un fardeau, qu'on accepta à son heure, sans que l'on songeât à devancer cette heure. Marc-Aurèle y fut désigné si jeune, que l'idée de régner n'eut guère chez lui de commencement et n'exerça pas sur son esprit un moment de séduction. A huit ans, quand il était déjà *praesul* des prêtres saliens, Adrien remarqua ce doux enfant triste et l'aima pour son bon naturel, sa docilité, son incapacité de mentir. A dix-huit ans, l'empire lui était assuré. Il l'attendit patiemment durant vingt-deux années. Le soir où Antonin, se sentant mourir, fit porter dans la chambre de son héritier la statue de la Fortune, il n'y eut pour celui-ci ni surprise ni joie. Il était depuis longtemps blasé

(1) Les empereurs avant Nerva. Cf. *Pensées*, VI, 30.

sur toutes les joies sans les avoir goûtées; il en avait vu, par la profondeur de sa philosophie, l'absolue vanité.

Sa jeunesse avait été calme et douce (1), partagée entre les plaisirs de la vie à la campagne, les exercices de rhétorique latine à la manière un peu frivole de son maître Fronton (2), et les méditations de la philosophie (3). La pédagogie grecque était arrivée à sa perfection, et, comme il arrive en ces sortes de choses, la perfection approchait de la décadence. Les lettrés et les philosophes se partageaient l'opinion et se livraient d'ardents combats. Les rhéteurs ne songeaient qu'à l'ornement affecté du discours; les philosophes conseillaient presque la sécheresse et la négligence de l'expression (4). Malgré son amitié pour Fronton et les adjurations de ce dernier (5), Marc-Aurèle fut bientôt un adepte de la philosophie (6). Junius Rusticus devint son maître favori et le gagna totalement à la sévère discipline qu'il opposait à l'ostentation des rhéteurs. Rusticus resta toujours le confident et le conseiller intime de son auguste élève, qui reconnaissait tenir de lui son goût d'un style simple, d'une tenue digne et sérieuse, sans parler d'un bienfait supérieur encore : « Je lui dois d'avoir connu les *Entretiens* d'Épictète, qu'il me prêta de sa propre bibliothèque (7) ». Claudius Severus, le péripatéticien, travailla dans le même sens et acquit définitivement le jeune Marc à la philosophie. Marc avait l'habitude de l'appeler son frère (8) et paraît avoir eu pour lui un profond attachement.

La philosophie était alors une sorte de profession religieuse, impliquant des mortifications, des règles presque monastiques. Dès l'âge de douze ans, Marc revêtit le

(1) « *Fuit a prima infantia gravis.* » Capitolin, *Ant. le Phil.*, 2 « *Adeo ut, in infantia quoque, vultum nec ex gaudio nec ex moerore mutaret.* » Eutrope, VIII, 11; Galien, *De libris propriis*, 2.

(2) Fronton, *Epist. ad M. Caes.*, II, 2, 17, etc.

(3) Jules Capitolin, *Ant. le Phil.*, 2; Athénagore, *Leg.*, 1.

(4) Fragment de la *Rhétorique* de Chrysippe, dans Plutarque, *De stoic. repugn.*, 28. Cf. Cicéron, *De fin.*, IV, III, 6.

(5) Fronton, *Epist. ad M. Caes.*, I, 8; *Ad Ant. Imp.*, I, 2; *De eloq.*, 3. Cf. *Epist. ad Verum*, I, 1.

(6) *Pensées*, VI, 12; VIII, 1.

(7) *Pensées*, I, 7, 17; III, 5. Jules Capitolin, 3.

(8) *Pensées*, I, 14.

manteau philosophique, apprit à coucher sur la dure et à pratiquer toutes les austérités de l'ascétisme stoïcien. Il fallut les instances de sa mère pour le décider à étendre quelques peaux sur sa couche. Sa santé fut plus d'une fois compromise par cet excès de rigueur (1). Cela ne l'empêchait pas de présider aux fêtes, de remplir ses devoirs de prince de la jeunesse avec cet air affable qui était chez lui le résultat du plus haut détachement (2).

Ses heures étaient coupées comme celles d'un religieux. Malgré sa frêle santé, il put, grâce à la sobriété de son régime et à la règle de ses mœurs (3), mener une vie de travail et de fatigue. Il n'avait pas ce qu'on appelle de l'esprit (4), et il eut très peu de passions (5). L'esprit va bien rarement sans quelque malignité; il habitue à prendre les choses par des tours qui ne sont ceux ni de la parfaite bonté ni du génie. Marc ne comprit parfaitement que le devoir. Ce qui lui manqua, ce fut, à sa naissance, le baiser d'une fée, une chose très philosophique à sa manière, je veux dire l'art de céder à la nature, la gaieté, qui apprend que l'*abstine et sustine* n'est pas tout et que la vie doit aussi pouvoir se résumer en « sourire et jouir ».

Dans tous les arts, il eut pour maîtres les professeurs les plus éminents : Claudius Severus, qui lui enseigna le péripatétisme; Apollonius de Chalcis, qu'Antonin avait fait venir d'Orient exprès pour lui confier son fils adoptif, et qui paraît avoir été un parfait précepteur; Sextus de Chéronée, neveu de Plutarque, stoïcien accompli; Diognète, qui lui fit aimer l'ascétisme; Claudius Maximus, toujours plein de belles sentences; Alexandre de Cotyée, qui lui apprit le grec; Hérode Atticus, qui lui récitait les anciennes harangues d'Athènes (6). Son extérieur était celui de ses

(1) Capitolin, 2; *Pensées*, I, 3; Dion Cassius, LXXI, 34.
(2) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 4.
(3) Capitolin, 4; Dion Cassius, LXXI, 1, 6, 34, 36; Julien, *Caes.*, p. 328, 333 ss; Ælius Aristide, *Orat.* IX. Opp., I, Dindorf, p. 109-110; Galien, *De ther.*, 2.
(4) *Pensées*, V, 5.
(5) *Pensées*, VIII, 1; cf. I, 22.
(6) Capitolin, *Ant. le Pieux*, 10; *Ant. le Phil.*, 2, 3; *Pensées*, I, p. 5 ss; Eusèbe, *Chron.*, p. 168, 169, Schœne, Lucien, *Démonax*, 31; Ælius Aristide, *Éloge d'Alex.*, Opp., I, p. 134, Dindorf.

maîtres eux-mêmes : habits simples et modestes, barbe peu soignée, corps exténué et réduit à rien, yeux battus par le travail (1). Aucune étude, même celle de la peinture, ne lui resta étrangère (2). Le grec lui devint familier; quand il réfléchissait aux sujets philosophiques, il pensait en cette langue; mais son esprit solide voyait la fadaise des exercices littéraires où l'éducation hellénique se perdait (3); son style grec, bien que correct, a quelque chose d'artificiel qui sent le thème. La morale était pour lui le dernier mot de l'existence, et il y portait une constante application.

Comment ces pédagogues respectables, mais un peu poseurs, réussirent-ils à former un tel homme? Voilà ce qu'on se demande avec quelque surprise. A en juger d'après les analogies ordinaires, il y avait toute apparence qu'une éducation ainsi surchauffée tournerait au plus mal. C'est qu'à vrai dire, au-dessus de ces maîtres appelés de tous les coins du monde, Marc eut un maître unique, qu'il révéra par-dessus tout; ce fut Antonin. La valeur morale de l'homme est en proportion de sa faculté d'admirer. C'est pour avoir vu à côté de lui et compris avec amour le plus beau modèle de la vie parfaite que Marc-Aurèle fut ce qu'il a été.

« Prends garde de te césariser, de déteindre; cela arrive. Conserve-toi simple, bon, pur, grave, ennemi du faste, ami de la justice, religieux, bienveillant, humain, ferme dans la pratique des devoirs. Fais tous tes efforts pour demeurer tel que la philosophie a voulu te rendre : révère les dieux, veille à la conservation des hommes. La vie est courte; le seul fruit de la vie terrestre, c'est de maintenir son âme dans une disposition sainte, de faire des actions utiles à la société. Agis toujours comme un disciple d'Antonin; rappelle-toi sa constance dans l'accomplissement des prescriptions de la raison, l'égalité de son humeur dans toutes les situations, sa sainteté, la sérénité de son visage, sa douceur extrême, son mépris pour la vaine gloire, son application à pénétrer le sens des choses; comment il ne laissa jamais rien passer avant de l'avoir bien examiné,

(1) Julien, *Caes.*, p. 333, Spanheim; Dion Cassius, LXXI, 1.
(2) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 4.
(3) *Pensées*, I, 7, 17.

bien compris; comment il supportait les reproches injustes sans récriminer; comment il ne faisait rien avec précipitation; comment il n'écoutait pas les délateurs; comment il étudiait avec soin les caractères et les actions; ni médisant, ni méticuleux, ni soupçonneux, ni sophiste; se contentant de si peu dans l'habitation, le coucher, les vêtements, la nourriture, le service; laborieux, patient, sobre, à ce point qu'il pouvait s'occuper jusqu'au soir de la même affaire sans avoir besoin de sortir pour ses nécessités, sinon à l'heure accoutumée. Et cette amitié toujours constante, égale, et cette bonté à supporter la contradiction, et cette joie à recevoir un avis meilleur que le sien, et cette piété sans superstition!... Pense à cela, pour que ta dernière heure te trouve, comme lui, avec la conscience du bien accompli (1). »

La conséquence de cette philosophie austère aurait pu être la roideur et la dureté. C'est ici que la bonté rare de la nature de Marc-Aurèle éclate dans tout son jour. Sa sévérité n'est que pour lui. Le fruit de cette grande tension d'âme, c'est une bienveillance infinie. Toute sa vie fut une étude à rendre le bien pour le mal. Après quelque triste expérience de la perversité humaine, il ne trouve, le soir, à noter que ce qui suit : « Si tu le peux, corrige-les; dans le cas contraire, souviens-toi que c'est pour l'exercer envers eux que t'a été donnée la bienveillance. Les dieux eux-mêmes sont bienveillants pour ces êtres; ils les aident (tant leur bonté est grande!) à se donner santé, richesse et gloire. Il t'est permis de faire comme les dieux (2). » Un autre jour, les hommes furent bien méchants, car voici ce qu'il écrivit sur ses tablettes : « Tel est l'ordre de la nature : des gens de cette sorte doivent, de toute nécessité, agir ainsi. Vouloir qu'il en soit autrement, c'est vouloir que le figuier ne produise pas de figues. Souviens-toi, en un mot, de ceci : Dans un temps bien court, toi et lui, vous mourrez; bientôt après, vos noms ne survivront plus (3). » Ces réflexions d'universel pardon reviennent sans cesse.

(1) *Pensées*, VI, 30. Cf. I, 16.
(2) *Pensées*, IX, 11. Cf. IX, 27, 38; XI, 13.
(3) *Pensées*, IV, 6. Cf. XII, 16.

A peine se mêle-t-il parfois à cette ravissante bonté un imperceptible sourire. « La meilleure manière de se venger des méchants, c'est de ne pas se rendre semblable à eux (1) »; ou un léger accent de fierté : « C'est chose royale, quand on fait le bien, d'entendre dire du mal de soi (2). » Un jour, il a un reproche à se faire : « Tu as oublié, dit-il, quelle parenté sainte réunit chaque homme avec le genre humain; parenté non de sang et de naissance, mais participation à la même intelligence. Tu as oublié que l'âme raisonnable de chacun est un dieu, une dérivation de l'Être suprême (3). »

Dans le commerce de la vie, il devait être exquis, quoique un peu naïf, comme le sont d'ordinaire les hommes très bons. Il était sincèrement humble, sans hypocrisie, ni fiction, ni mensonge intérieur (4). Une des maximes de l'excellent empereur était que les méchants sont malheureux, qu'on n'est méchant que malgré soi et par ignorance; il plaignait ceux qui n'étaient pas comme lui; il ne se croyait pas le droit de s'imposer à eux.

Il voyait bien la bassesse des hommes; mais il ne se l'avouait pas. Cette façon de s'aveugler volontairement est le défaut des cœurs d'élite. Le monde n'étant pas tel qu'ils le voudraient, ils se mentent à eux-mêmes pour le voir autre qu'il n'est. De là un peu de convenu dans les jugements (5). Chez Marc-Aurèle, ce convenu nous cause parfois un certain agacement. Si nous voulions le croire, ses maîtres, dont plusieurs furent des hommes assez médiocres, auraient été sans exception des hommes supérieurs. On dirait que tout le monde autour de lui a été vertueux. C'est à tel point qu'on a pu se demander si ce frère dont il fait un si grand éloge, dans son action de grâces aux dieux (6), n'était pas son frère par adoption, le débauché Lucius Verus. Il est sûr que le bon empereur

(1) *Ibid.*, VI, 6.
(2) *Ibid.*, (VII, 36. La pensée est d'Antisthène.
(3) *Ibid.*, XII, 26.
(4) *Ibid.*, VII, 70; VIII, 1.
(5) Dion Cassius, LXXI, 34. *Pensées*, à chaque page.
(6) *Pensées*, I, 17. Il s'agit plutôt de Claudius Severus.

était capable de fortes illusions quand il s'agissait de prêter à autrui ses propres vertus.

Personne de sensé ne niera que ce fut une grande âme. Était-ce un grand esprit? Oui, puisqu'il vit à des profondeurs infinies dans l'abîme du devoir et de la conscience. Il ne manqua de décision que sur un point. Il n'osa jamais nier absolument le surnaturel. Certes, nous partageons sa crainte de l'athéisme; nous comprenons admirablement ce qu'il veut dire, quand il nous parle de son horreur pour un monde sans Dieu et sans Providence (1); mais ce que nous comprenons moins, c'est qu'il parle sérieusement de dieux intervenant dans les choses humaines par des volontés particulières (2). La faiblesse de son éducation scientifique explique seule une pareille défaillance. Pour se préserver des erreurs vulgaires, il n'avait ni la légèreté d'Adrien, ni l'esprit de Lucien. Ce qu'il faut dire, c'est que ces erreurs étaient chez lui sans conséquence. Le surnaturel n'était pas la base de sa piété. Sa religion se bornait à quelques superstitions médicales (3) et à une condescendance patriotique pour de vieux usages (4). Les initiations d'Éleusis ne paraissent pas avoir tenu grande place dans sa vie morale (5). Sa vertu, comme la nôtre, reposait sur la raison, sur la nature. Saint Louis fut un homme très vertueux, et, selon les idées de son temps, un très bon souverain, parce qu'il était chrétien; Marc-Aurèle fut le plus pieux des hommes, non parce qu'il était païen, mais parce qu'il était un homme accompli. Il fut l'honneur de la nature humaine, et non d'une religion déterminée. Quelles que soient les révolutions religieuses et philosophiques de l'avenir, sa grandeur ne souffrira

(1) *Pensées*, II, 3, 4, 11; III, 9, 11; IV, 48; V, 33; VI, 44; VII, 70; IX, 11, 27, 37; X, 1, 8, 25; XI, 20; XII, 2, 5, 12, 28, 31. Cf. Épictète, *Dissert.*, II, XX, 32.

(2) Il ne repoussait pas les augures, l'astrologie; mais peut-être était-ce par nécessité politique (Capitolin, *Ant. le Phil.*, 13). Comp. *Pensées*, I, 6, 17.

(3) *Pensées*, I, 17; IX, 27.

(4) Dion Cassius, LXXI, 33, 34; Capitolin, *Ant. le Phil.*, 13; Ammien Marcellin, XXV, IV, 17; bas-reliefs de la colonne Antonine plusieurs fois. Antonin était de même extérieurement très religieux : voir *Pensées*, I, 16.

(5) Philostrate, *Soph.*, II, X, 7; Capitolin, 27.

nulle atteinte; car elle repose tout entière sur ce qui ne périra jamais, sur l'excellence du cœur.

« Vivre avec les dieux (1)!... Celui-là vit avec les dieux qui leur montre toujours une âme satisfaite du sort qui lui a été départi et obéissante au génie que Jupiter a détaché comme une parcelle de lui-même, pour nous servir de directeur et de guide. Ce génie est l'intelligence et la raison de chacun (2).

» Ou bien le monde n'est que chaos, agrégation et désagrégation successives; ou le monde est unité, ordre, providence. Dans le premier cas, comment désirer rester dans un pareil cloaque?... La désagrégation saura bien toute seule m'atteindre. Dans le second cas, j'adore, je me repose, j'ai confiance dans celui qui gouverne (3). »

(1) Συζῆν θεοῖς.
(2) *Pensées*, V, 27. Cf. VI, 14.
(3) *Pensées*, VI, 10.

CHAPITRE II

PROGRÈS ET RÉFORMES — LE DROIT ROMAIN

Envisagé comme souverain, Marc-Aurèle réalisa la perfection de la politique libérale. Le respect des hommes est la base de sa conduite. Il sait que, dans l'intérêt même du bien, il ne faut pas imposer le bien d'une manière trop absolue, le jeu libre de la liberté étant la condition de la vie humaine. Il désire l'amélioration des âmes et non pas seulement l'obéissance matérielle à la loi (1); il veut la félicité publique, mais non procurée par la servitude, qui est le plus grand des maux. Son idéal de gouvernement est tout républicain (2). Le prince est le premier sujet de la loi (3). Il n'est que locataire et usufruitier des biens de l'État (4). Point de luxe inutile; stricte économie; charité vraie, inépuisable; accès facile, parole affable (5); poursuite en toute chose du bien public, non des applaudissements.

Des historiens, plus ou moins imbus de cette politique qui se croit supérieure parce qu'elle n'est assurément suspecte d'aucune philosophie, ont cherché à prouver qu'un homme aussi accompli que Marc-Aurèle ne pouvait être qu'un mauvais administrateur et un médiocre souverain. Il se peut, en effet, que Marc-Aurèle ait péché plus d'une fois par trop d'indulgence. Cependant, à part des malheurs

(1) *Pensées*, IX, 29.
(2) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 12.
(3) Code Justinien, I, XIV, 4; VI, XXIII, 3; Digeste, V, II, 8, § 2; XXXII, III, 23; Paul, *Sentent.*, IV, 5, § 3; *ibid.*, V, 12, §§ 8, 9.
(4) Dion Cassius, LXXI, 33.
(5) Hérodien, I, 2.

absolument impossibles à prévoir ou à empêcher, son règne se présente à nous comme grand et prospère (1). Le progrès des mœurs y fut sensible. Beaucoup des buts secrets que poursuivait instinctivement le christianisme furent légalement atteints. Le régime politique général avait des défauts profonds; mais la sagesse du bon empereur couvrait tout d'un palliatif momentané. Chose singulière! ce vertueux prince, qui ne fit jamais la moindre concession à la fausse popularité, fut adoré du peuple (2). Il était démocrate dans le meilleur sens du mot. La vieille aristocratie romaine lui inspirait de l'antipathie (3). Il ne regardait qu'au mérite, sans égard pour la naissance, ni même pour l'éducation et les manières. Comme il ne trouvait pas dans les patriciens les sujets propres à seconder ses idées de gouvernement sage, il appelait aux fonctions des hommes sans autre noblesse que leur honnêteté.

L'assistance publique, fondée par Nerva et Trajan, développée par Antonin, arriva, sous Marc-Aurèle, au plus haut degré qu'elle ait jamais atteint. Le principe que l'État a des devoirs en quelque sorte paternels envers ses membres (principe dont il faudra se souvenir avec gratitude, même quand on l'aura dépassé), ce principe, dis-je, a été proclamé pour la première fois dans le monde au IIe siècle. L'éducation des enfants de condition libre était devenue, vu l'insuffisance des mœurs et par suite des principes économiques défectueux sur lesquels reposait la société, une des grandes préoccupations des hommes d'État. On y avait pourvu, depuis Trajan, par des sommes placées sur hypothèque et dont les revenus étaient gérés par des procurateurs (4). Marc-Aurèle fit de ces procurateurs des fonctionnaires de premier ordre; il les choisissait avec le plus grand soin parmi les consulaires et les préteurs,

(1) Pour la discussion des historiens originaux, voir mes *Mélanges d'histoire et de voyages*, T. I, 442 ss., et Noël des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, Paris, 1860. Pour les lois, voir Hænel, *Corpus legum*, p. 114 ss.

(2) Jules Capitolin, *Ant. le Phil.*, 18, 19; cf. Fronton, *Epist. ad M. Caes.*, IV, 12; *Ad Ant. imp.*, I, 2. La haine contre Commode vint, en partie, de l'amour qu'on avait pour son père. Voir mes *Mélanges*, T. I, 440-460.

(3) *Pensées*, I, 3, 11.

(4) Voir *les Évangiles*, p. 268 ss.

et il élargit leurs pouvoirs (1). Sa grande fortune (2) lui rendait faciles ces largesses bien entendues. Il créa lui-même un grand nombre de caisses de secours pour la jeunesse des deux sexes (3). L'institut des *Jeunes Faustiniennes* remontait à Antonin (4). Après la mort de la seconde Faustine, Marc-Aurèle fonda les *Nouvelles Faustiniennes* (5). Un élégant bas-relief nous montre ces jeunes filles se pressant autour de l'impératrice, qui verse du blé dans un pli de leur robe (6).

Le stoïcisme, dès le règne d'Adrien, avait pénétré le droit romain de ses larges maximes, et en avait fait le droit naturel, le droit philosophique, tel que la raison peut le concevoir pour tous les hommes (7). L'Édit perpétuel de Salvius Julianus fut la première expression complète de ce droit nouveau destiné à devenir le droit universel. C'est le triomphe de l'esprit grec sur l'esprit latin. Le droit strict cède à l'équité ; la douceur l'emporte sur la sévérité ; la justice paraît inséparable de la bienfaisance (8). Les grands jurisconsultes d'Antonin, Salvius Valens, Ulpius Marcellus, Javolenus, Volusius Mœcianus continuèrent la même œuvre. Le dernier fut le maître de Marc-Aurèle en fait de jurisprudence (9), et, à vrai dire, l'œuvre des deux saints empereurs ne saurait être séparée. C'est d'eux que datent

(1) Inscription, dans Borghesi, *Bull. de l'Inst. archéol.*, 1844, p. 125-127 ; Desjardins, *De tab. alim.*, Paris, 1854 ; Noël des Vergers, p. 39-43 ; Capitolin, 11.

(2) Dans toutes les provinces, on trouve ses *procuratores rei privatae* et ses *procuratores patrimonii*. [Desjardins]. Sur ses briqueteries, voir Noël des Vergers p. 3. La fortune d'Antonin était plus considérable encore.

(3) Capitolin, 7 : *Pueros et puellas novorum nominum*, sans doute des *Antoniniani*, des *Veriani*.

(4) Voir *l'Église chrétienne*, p. 563.

(5) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 26.

(6) Villa Albani. Voir Henzen, *Tab. alim. Baeb.*, dans *Ann. de l'Inst. archéol.*, 1845, p. 20. Zoega (*Bassirilievi*, I, p. 154 ss) rapporte ce bas-relief à la première Faustine. Le monument, en tout cas, ne prouve pas que l'impératrice qui y figure s'occupât personnellement de bienfaisance. La pensée du bas-relief est de montrer Faustine secourable, même après sa mort. Alexandre Sévère imita cette institution et créa les *Jeunes Mamméennes*. Lampride, *Alex. Sévère*, 67.

(7) Gaïus, *Inst.*, I, § 1 ; *Instit.* de Justinien, I, 1, § 1.

(8) Digeste, I, III, 18 ; II, XIV, 8 ; XXXIV, V, 10, § 1 ; XL, I, 24 ; XLII, I, 36, 38 ; XLVIII, XIX, 42 ; L, XVII, 56, 155, 168, 192. Cf. Orose, VIII, 15.

(9) Capitolin, *Ant. le Pieux*, 12 ; *Ant. le Phil.*, 3. Cf. Ælius Aristide, *Orat.*, X, p. 109-110.

la plupart de ces lois humaines et sensées qui fléchirent la rigueur du droit antique et firent, d'une législation primitivement étroite et implacable, un code susceptible d'être adopté par tous les peuples civilisés (1).

L'être faible, dans les sociétés anciennes, était peu protégé. Marc-Aurèle se fit en quelque sorte le tuteur de tous ceux qui n'en avaient pas. L'enfant pauvre, l'enfant malade eurent des soins assurés. La *préture tutélaire* fut créée pour donner des garanties à l'orphelin (2). L'état civil, les registres des naissances commencèrent (3). Une foule d'ordonnances pleines de justice répandirent dans toute l'administration un remarquable esprit de douceur et d'humanité (4). Les charges des curiales furent diminuées (5). Grâce à un approvisionnement mieux réglé, les famines de l'Italie furent rendues impossibles (6). Dans l'ordre judiciaire, plusieurs réformes d'un esprit excellent remontent également au règne de Marc. La police des mœurs, notamment en ce qui concerne les bains mixtes, fut rendue plus sérieuse (7).

C'est surtout pour l'esclave qu'Antonin et Marc-Aurèle se montrèrent bienfaisants. Quelques-unes des plus grandes monstruosités de l'esclavage furent corrigées. Il est admis désormais que le maître peut commettre des injustices envers son esclave. D'après la législation nouvelle, les châtiments corporels sont réglés (8). Tuer son esclave devient un crime (9). Le traiter avec un excès de cruauté est un délit et entraîne pour le maître la nécessité de vendre

(1) On a prétendu découvrir une influence chrétienne dans ce grand progrès du droit romain. Rien de plus gratuit. Les idées des chrétiens et les idées des jurisconsultes étaient aux deux pôles opposés; nul rapport entre les deux écoles, si ce n'est des rapports de malveillance; pas un rapprochement sérieux entre les textes.

(2) Capitolin, 10; inscription de Concordia, Borghesi, *Ann. de l'Inst. archéol.*, 1853, p. 188 ss; des Vergers, op. cit., p. 46-48.

(3) Capitolin, 9, 10.

(4) *Ibid.*, 9, 11.

(5) Digeste, L, 1, 8; IV, 6.

(6) Capitolin, 11; inscription de Concordia, Borghesi, *Ann. de l'Instit. archéol.*, 1853, loc. cit.; des Vergers, p. 45-46.

(7) Capitolin, 23.

(8) Gaïus, *Instit.*, I, 53; Digeste, I, XII, 8; XLVIII, VIII, 1, § 2.

(9) Spartien, *Adrien*, 18; Gaïus, I, 53; Digeste, I, VI, 2.

le malheureux qu'il a torturé (1). L'esclave, enfin, ressortit aux tribunaux, devient une personne, membre de la cité (2). Il est propriétaire de son pécule; il a sa famille; on ne peut vendre séparément l'homme, la femme, les enfants. L'application de la question aux personnes serviles est limitée (3). Le maître ne peut, hors certains cas, vendre ses esclaves pour les faire combattre dans l'amphithéâtre contre les bêtes (4). La servante, vendue sous la condition *ne prostituatur*, est préservée du lupanar (5). Il y a ce qu'on appelle *favor libertatis;* en cas de doute, l'interprétation la plus favorable à la liberté est admise (6). On juge par humanité contre la rigueur de la loi, souvent même contre la lettre du testament (7). Au fond, à partir d'Antonin, les jurisconsultes, imbus de stoïcisme, envisagent l'esclavage comme une violation des droits de nature (8), et prennent des biais pour le restreindre. Les affranchissements sont favorisés de toutes les manières (9). Marc-Aurèle va plus loin et reconnaît, dans une certaine limite, des droits aux esclaves sur les biens du maître. Si personne ne se présente pour recueillir l'héritage du testateur, les esclaves sont autorisés à se faire adjuger les biens; qu'un

(1) Rescrit d'Antonin, dans Justinien, *Instit.*, I, 8, §§ 1, 2; Gaïus, *Inst.*, I, 53. Cf. Digeste, I, VI, 2.

(2) Digeste, VII, I, 1, § 1; XL, XII, entier; XLVIII, II, 5 (Ulpien); XIX, 19 (Ulpien); I, XII, 1, § 5 (Ulpien); Paul, *Sentent.*, V, I, 1. Cf. Code Théodose, IV, XIV, entier; Digeste, V, I, 53 (Hermogène); *Instit.* de Justinien, I, 8; III, 12.

(3) Digeste, XLVIII, XVIII, 1, §§ 1 et 2; *ibid.*, 9; *ibid.*, 17, § 7; *ibid.*, 20; Code Justinien, VI, XXXV, 12; Spartien, *Adrien*, 18; Pline, *Epist.* VIII, 14.

(4) Digeste, XVIII, I, 42; XLVIII, VIII, 11, § 1 et 2. Cf. Spartien, *Adrien*, 18.

(5) Digeste, I, VI, 2; II, IV, 10, § 1, Ulpien. Cf. Minucius Félix, 28.

(6) Digeste, XL, V, *De fideicommissariis libertatibus*, à lire en entier, ainsi que Digeste, XL, IV, *De manumissis testamento*, XL, VII, *De statu-liberis*, loi 3, § 11; loi 4, entière (Paul); loi 25 (Modestin); XL, VIII, *Qui sine manumissione*, loi 9 (Paul); XLIX, XV, *De captivis et de postliminio*, 12, § 9 (Thryphoninus); XLVIII, XVIII, *De quaestionibus*, loi 14 (Modestin); XIX, *De poenis*, loi 9, § 16 (Ulpien). Cf. Wallon, *Hist. de l'escl.*, III, p. 67 ss.

(7) *Humanitatis intuitu.* Digeste, XL, IV, 4 (Pomponius).

(8) « *Illis natalibus restituitur in quibus initio omnes homines fuerunt.* » Marcien dans Digeste, XL, XI, *De natal. rest.*, loi 2; Florentinus, Digeste, I, V, *De statu hom.*, loi 4, § 1; Florentinus et Ulpien, Digeste, I, I, *De just. et jure*, lois 3 et 4, Digeste, L, XVII, *De div. reg. juris*, loi 32.

(9) *Instit.* de Justinien, I, 4; Digeste, I, VI, 2, XL, V, 37; VIII, I, 3; XXXV, I, 31, 50; Cod. Justinien, VII, 1, 1; II, 12; IV, 2. Cf. Wallon, *Hist. de l'escl.*, III, p. 62 ss (2e éd.).

seul ou que plusieurs soient admis à l'adjudication, elle a pour tous le même résultat (1). L'affranchi est également protégé, par les lois les plus sérieuses, contre l'esclavage, qui tendait de mille manières à le ressaisir (2).

Le fils, la femme, le mineur furent l'objet d'une législation à la fois intelligente et humaine. Le fils resta l'obligé de son père, mais cessa d'être sa chose (3). Les excès les plus odieux, que l'ancien droit romain trouvait naturel de permettre à l'autorité paternelle, furent abolis ou restreints (4). Le père eut des devoirs envers ses enfants et ne put rien réclamer pour les avoir remplis; le fils, de son côté, dut à ses parents des secours alimentaires, dans la proportion de sa fortune (5).

Les lois sur la tutelle et les curateurs avaient été jusque-là fort incomplètes. Marc-Aurèle en fit des modèles de prévoyance administrative (6). Dans l'ancien droit, la mère faisait à peine partie de la famille de son mari et de ses enfants. Le sénatus-consulte tertullien (an 158) et le sénatus-consulte orphitien (178) établirent le droit de succéder de la mère à l'enfant et de l'enfant à la mère (7). Les sentiments et le droit naturel prennent le dessus. Des lois excellentes sur les banques, sur la vente des esclaves, sur les délateurs et les calomniateurs, mirent fin à une foule d'abus. Le fisc avait toujours été dur, exigeant. Il fut désormais posé en principe que, dans les cas douteux, ce serait le fisc qui aurait tort. Des impôts d'une perception vexatoire furent supprimés. La longueur des procès fut diminuée. Le droit criminel devint moins cruel, et l'inculpé reçut de précieuses garanties (8); encore était-ce l'usage personnel de Marc-Aurèle de diminuer, dans l'application,

(1) Digeste, XL, v, 2, 4, § 12; XLII, VIII, 10, § 17.
(2) Wallon, III, p. 75 ss. Voir surtout Digeste, XXXVIII, 1, *De operis libertorum*.
(3) Code Justinien, VI, XXXI, 5; VIII, XLVI, 1; Digeste, I, VII, 38, 39.
(4) Paul, V, 6, § 15; Digeste, XXVI, II, 4; Code Justinien, V, XVII, 5.
(5) Digeste, XXV, V, 5, § 14, *De agnoscendis et alendis liberis;* Code Justinien, V, XXV, 1, 2. *De alendis liberis ac parentibus.*
(6) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 10, 11.
(7) *Instit.* de Justinien, III, 3 et 4. Capitolin, 11.
(8) Digeste, V, 1, 36; Capitolin, 24.

les pénalités établies. Les cas de folie furent prévus (1). Le grand principe stoïcien que la culpabilité réside dans la volonté, non dans le fait, devient l'âme du droit (2).

Ainsi fut définitivement constituée cette merveille, le droit romain, sorte de révélation à sa manière, dont l'ignorance reporta l'honneur aux compilateurs de Justinien, mais qui fut en réalité l'œuvre des grands empereurs du IIe siècle, admirablement interprétée et continuée par les jurisconsultes éminents du IIIe siècle. Le droit romain aura un triomphe moins bruyant que le christianisme, mais en un sens plus durable. Oblitéré d'abord par la barbarie, il ressuscitera vers la fin du moyen âge, sera la loi du monde renaissant, et redeviendra, sous des rédactions un peu modifiées, la loi des peuples modernes. C'est par là que la grande école stoïcienne qui, au IIe siècle, essaya de reformer le monde, après avoir en apparence misérablement avorté, remporta en réalité une pleine victoire. Recueillis par les jurisconsultes classiques du temps des Sévères, mutilés et altérés par Tribonien, les textes survécurent, et ces textes furent plus tard le code du monde entier. Or ces textes sont l'œuvre des légistes éminents qui, groupés autour d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, font entrer définitivement le droit dans son âge philosophique. Le travail se continue sous les empereurs syriens; l'affreuse décadence politique du IIIe siècle n'empêche pas ce vaste édifice de continuer sa lente et belle croissance.

Ce n'est pas que Marc-Aurèle affichât l'esprit novateur. Au contraire, il s'arrangeait de manière à donner à ses améliorations une apparence conservatrice (3). Toujours il traita l'homme en être moral; jamais il n'affecta, comme le font souvent les politiques prétendus transcendants, de le prendre comme une machine ou un moyen. S'il ne put changer l'atroce code pénal du temps, il l'adoucit dans l'application (4). Un fonds fut établi pour les obsèques des

(1) Digeste, I, XVII, 14, *De offic. praes.*

(2) Digeste, XLVIII, VIII, 14, *Ad legem Corneliam de sic.; ibid.*, 1, § 3; Digeste, L, XVII, 79, *De regulis juris;* Digeste, XLVIII, XIX, 26, *De poenis.*

(3) Capitolin, 11.

(4) *Ibid.*, 12, 24; Digeste, I, XVIII, 14; XL, V, 37; XLVIII, XVIII, 1, § 27.

citoyens pauvres; les collèges funéraires furent autorisés à recevoir des legs et devinrent des personnes civiles, ayant le droit de posséder des propriétés, des esclaves, d'affranchir (1). Sénèque avait dit : « Tous les hommes, si on remonte à l'origine, ont les dieux pour pères (2). » Demain Ulpien dira : « Par droit naturel, tous les hommes naissent libers et égaux (3). »

Marc-Aurèle aurait voulu supprimer les scènes hideuses qui faisaient des amphithéâtres de vrais lieux d'horreur pour quiconque avait le sens moral (4). Il n'y put réussir; ces représentations abominables étaient une partie de la vie du peuple. Quand Marc-Aurèle arma les gladiateurs pour la grande guerre germanique, il y eut presque une émeute : « Il veut nous enlever nos amusements, cria la foule, pour nous contraindre à philosopher (5). » Les habitués de l'amphithéâtre étaient les seules personnes qui ne l'aimassent point (6). Obligé de céder à une opinion plus forte que lui, Marc-Aurèle protestait du moins de toutes les manières. Il apporta des tempéraments au mal qu'il ne pouvait supprimer; on étendit des matelas sous les funambules, on ne put se battre qu'avec des armes mouchetées. L'empereur venait au spectacle le moins qu'il pouvait et uniquement par complaisance. Il affectait, pendant la représentation, de lire, de donner des audiences, de signer des expéditions, sans se mettre en peine des railleries du public. Un jour, un lion, qu'un esclave avait dressé à dévorer des hommes, fit tant d'honneur à son maître, que de tous les côtés on demanda pour celui-ci l'affranchissement. L'empereur, qui, pendant ce temps,

(1) Digeste, XXXIV, v, 20; XL, III, 1. Seulement il était interdit d'être de deux collèges à la fois. Digeste, XLVII, XXII, 1. Comp. Gruter, CCCXXII, 4; Murat., DXVI, 1; Orelli, 4080. Voir *les Apôtres*, p. 684 ss.

(2) Sénèque, *Epist.*, XLIV. Cf. epist. LVII.

(3) Digeste, I, 1, 4; L, XVII, 32.

(4) Voir *les Apôtres*, p. 663 ss. Julien essaya la même réforme, sans mieux réussir. *Misopogon*, p. 340, Spanh.

(5) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 23; Dion Cassius, LXXI, 29.

(6) « *Nisi a voluptariis unice amabatur.* » Vulcatius Gallicanus, *Avidius Cassius*, 7.

avait détourné la tête, répondit avec humeur : « Cet homme n'a rien fait de digne de la liberté. » Il porta plusieurs édits pour empêcher les manumissions précipitées, prononcées sous le coup des applaudissements populaires, qui lui semblaient une prime décernée à la cruauté (1).

(1) Capitolin, 4, 11, 12, 15, 23; Dion Cassius, LXXI, 29; Hérodien, V, 11, 4; Digeste, XL, IX, 17, proœm.; Code Justinien, VII, XI, 3.

CHAPITRE III

LE RÈGNE DES PHILOSOPHES

Jamais on n'avait vu jusque-là le problème du bonheur de l'humanité poursuivi avec autant de suite et de volonté. L'idéal de Platon était réalisé : le monde était gouverné par les philosophes. Tout ce qui avait été à l'état de belle phrase dans la grande âme de Sénèque arrivait à être une vérité. Raillée pendant deux cents ans par les Romains brutaux (1), la philosophie grecque triomphe à force de patience (2). Déjà, sous Antonin, nous avons vu des philosophes privilégiés, pensionnés (3), jouant presque le rôle de fonctionnaires publics (4). Maintenant, l'empereur en est, à la lettre, entouré (5). Ses anciens maîtres sont devenus ses ministres, ses hommes d'État. Il leur prodigue les honneurs, leur élève des statues, place leurs images parmi ses dieux lares, et, à l'anniversaire de leur mort, va sacrifier sur leur tombe, qu'il tient toujours ornée de fleurs (6). Le consulat, jusque-là réservé à l'aristocratie romaine, se voit envahi par des rhéteurs, par des philosophes. Hérode Atticus, Fronton, Junius Rusticus, Claudius Severus, Proculus,

(1) Notez encore la malveillance de Quintilien, *Inst.*, prooem., 2; XI, 1, 4; XII, 1, 1.
(2) Voir *les Évangiles*, p. 265 ss.
(3) Jules Capitolin, *Ant. le Pieux*, 11; Digeste, XXVII, 1, 6; Artémidore, *Oneirocr.*, V, 83.
(4) Voir *l'Église chrétienne*, p. 563, 564.
(5) Hérodien, I, 2; Capitolin, *Ant. le Phil.*, 2, 3; Dion Cassius, LXXI, 35.
(6) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 3.

deviennent consuls ou proconsuls à leur jour (1). Marc-Aurèle avait, en particulier, pour Rusticus l'affection la plus tendre; il le fit deux fois consul, et toujours il lui donnait l'accolade avant de la donner au préfet du prétoire. Les importantes fonctions de préfet de Rome furent, durant des années, comme immobilisées entre ses mains (2).

Il était inévitable que cette faveur subite, accordée par l'empereur à une classe d'hommes où se mêlaient l'excellent et le méprisable, amenât bien des abus. De toutes les parties du monde, le bon Marc-Aurèle faisait venir les philosophes en renom (3). Parmi les orgueilleux mendiants, vêtus de souquenilles trouées, que ce large appel mit en mouvement, il y avait plus d'un homme médiocre, plus d'un charlatan (4). Ce qui implique une profession extérieure (5) provoque toujours la comparaison entre les mœurs réelles et celles que l'habit suppose (6). On accusait ces parvenus d'avidité, d'avarice, de gourmandise, d'impertinence, de rancune (7). On souriait parfois des faiblesses que pouvait abriter leur manteau. Leurs cheveux mal peignés, leur barbe, leurs ongles étaient l'objet de railleries (8). « Sa barbe lui vaut dix mille sesterces, disait-

(1) Tillemont, *Hist. des Emp.*, II, p. 316, 332, 337; Capitolin, 2. Quelques-uns de ces consulats eurent lieu dès le temps d'Antonin.

(2) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 3; Themistius, *Orat.*, 13, 17; Digeste, XLIX, 1, 1, § 3; *Actes de saint Justin* (voir *l'Église chrétienne*, p. 683, note 3); Noël des Vergers, p. 53-55.

(3) Alexandre Péloplaton : Philostrate, *Soph.*, II, v, 3; Adrien de Tyr : Philostrate, *Soph.*, II, x, 7 ss; Lucius : Philostrate, *Soph.*, II, 1, 21.

(4) Aulu-Gelle, IX, 2. Lucien est presque aussi opposé aux philosophes de profession qu'aux charlatans et aux illuminés de toute espèce. Voir surtout *l'Icaroménippe*, *l'Eunuque*, *la Mort de Pérégrinus*, *les Philosophes à l'encan*, *le Pêcheur*, *les Lapithes*, *les Fugitifs*, 3, 12.

(5) *Professioni suae etiam moribus respondens.* Corresp. de Pline et Trajan, nº LVIII (LXVI). Cf. Digeste, L, XIII, 4.

(6) Tacite, *Ann.*, XVI, 32; Juvénal, II, 1 ss; III, 115 ss; Martial, IX, 47; XI, 56; Quintilien, *Inst.* proœm., 2; XII, II, 1; III. Dion Chrysostome, *Orat.*, LXXII, 383, 388, Reiske; Aulu-Gelle, VII, 10; XV, 2; XVII, 19; Épictète, *Dissert.*, IV VIII, 9.

(7) Capitolin, *Ant. le Pieux*, 3; Tatien, *Adv. Gr.*, 19, 25; Appien, *Bell. Mithrid.*, c. 28; Lucien, *Parasitus*, 52; *Piscator*, 34, 37; Ælius Aristide, *Orat.*, XLVI, Opp., II, 398, Dindorf. Comp. Lucien, *Nigrinus*, 25; *Hermotime*, 16, 19; *Lapithes*, 34; *Fugitifs*, 18; *Dial. meretr.*, X, 1; Ulpien, Digeste, L, XIII, 1; Sénèque, *Lettres*, XXIX, 5.

(8) Tatien, *Adv. Gr.*, 25; Lampride, *Héliog.*, 11; Apulée, *Met.*, XI, 8.

on; allons! il faudrait aussi salarier les boucs (1). » Leur vanité donnait souvent raison à ces plaisanteries. Pérégrinus, se brûlant sur le bûcher d'Olympie, en 166 (2), montra jusqu'où le besoin du tragique pouvait mener un sot, infatué de son rôle et avide de faire parler de lui.

Leur prétention à se suffire absolument prêtait à de vives répliques (3). On se racontait le mot attribué à Démonax sur Apollonius de Chalcis, partant pour Rome avec toute une suite : « Voici venir Apollonius et ses Argonautes (4). » Ces Grecs, ces Syriens, courant à l'assaut de Rome, semblaient partir pour la conquête d'une nouvelle toison d'or. Les pensions et les exemptions dont ils jouissaient faisaient dire qu'ils étaient à charge à la république, et Marc-Aurèle fut obligé de se justifier sur ce point (5). On se plaignait surtout qu'ils maltraitassent les particuliers. Les insolences ordinaires aux cyniques ne justifiaient que trop ces accusations. Ces misérables aboyeurs n'avaient ni honte ni respect, et ils étaient fort nombreux.

Marc-Aurèle ne se dissimulait pas les défauts de ses amis; mais sa parfaite sagesse lui faisait faire une distinction entre la doctrine et les faiblesses de ceux qui l'enseignent (6). Il savait qu'il y avait peu ou point de philosophes pratiquant vraiment ce qu'ils conseillaient. L'expérience lui avait fait connaître que la plupart étaient avides, querelleurs, vains, insolents, qu'ils ne cherchaient que la dispute et n'avaient qu'un esprit d'orgueil, de malignité, de jalousie (7). Mais il était trop judicieux pour attendre des hommes la perfection. Comme saint Louis ne fut pas un moment troublé dans sa foi par les désordres

(1) Lucien, *Eunuch.*, 8, 9; *Cynicus*, 1 ss. Cf. *l'Église chrétienne*, p. 678.
(2) Eusèbe, *Chron.*, p. 170, 171, Schœne; Athénagore, *Leg.*, 26.
(3) Tatien, *Adv. Gr.*, 25.
(4) Lucien, *Demonax*, 31; Capitolin, *Ant. le Pieux*, 10.
(5) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 23; Digeste, XXVII, 1, *De excusationibus*, loi 6 (Modestin); L, V, *De vacat. et excusat. mun.*, loi 8, § 4 (Papinien); loi 10, § 2 (Paul); L, IV, *De muneribus*, loi 18, § 30.
(6) Philostrate, *Soph.*, II, 1, 21. *Semper adversus sua vitia facundos*, dit Minucius Félix des philosophes (§ 38).
(7) Galien, *De praenotione ad Posth.*, 1 (t. XIX, p. 498 ss, Kühn). Cf. Apulée, *Apol.*, ch. 3, 17, 18.

des clercs, Marc-Aurèle ne se dégoûta jamais de la philosophie, quels que fussent les vices des philosophes. « Estime pour les vrais philosophes; indulgence exempte de blâme pour les philosophes prétendus, sans d'ailleurs être jamais leur dupe », voilà ce qu'il avait remarqué dans Antonin (1) et la règle qu'il observa lui-même. Il allait écouter, dans leurs écoles, Apollonius, Sextus de Chéronée, et ne se fâchait pas qu'on rît de lui (2). Comme Antonin, il avait la bonté de supporter les rebuffades de gens vaniteux et mal élevés, que ces honneurs, exagérés peut-être, rendaient impertinents (3). Alexandrie le vit marcher dans ses rues sans cour, sans garde, vêtu du manteau des philosophes et vivant comme l'un d'eux (4). A Athènes, il institua des chaires pour toutes les sciences (5), avec de forts traitements (6), et il sut donner à ce qu'on peut appeler l'université de cette ville un éclat supérieur encore à celui qu'elle tenait d'Adrien (7).

Il était naturel que les représentants de ce qu'il y avait encore de ferme, de dur et de fort dans l'ancien esprit romain éprouvassent quelque impatience devant cet envahissement des hautes places de la république par des gens sans aïeux, sans audace militaire, appartenant le plus souvent à ces races orientales que le vrai Romain méprisait. Telle fut, en particulier, la position que prit, pour son malheur, Avidius Cassius, vrai homme de guerre et homme d'État, homme éclairé même et plein de sympathie pour Marc-Aurèle, mais persuadé que le gouvernement exige tout autre chose que de la philosophie (8).

(1) *Pensées*, I, 16.

(2) Capitolin, *Ant. le Pieux*, 3; Philostrate, *Soph.*, II, 1, 21; Dion Cassius, LXXI, 1.

(3) Capitolin, *Ant. le Pieux*, 10; Philostrate, *Soph.*, II, 9.

(4) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 26.

(5) Dion Cassius, LXXI, 31.

(6) Dix mille drachmes, c'est-à-dire environ dix mille francs. Dion Cassius, LXXI, 31, note de Sturz. Comp. Suétone, *Vespasien*, 18; Capitolin, *Ant. le Pieux*, 11; Lampride, *Alex. Sévère*, 44.

(7) Ælius Aristide, *Orat.*, IX, Opp., III, p. 110, 111, Dindorf; Philostrate, *Soph.*, *Vie d'Hérode Atticus* (II, 1), *Vie d'Adrien de Tyr* (II, x). Cf. II, XI, 2. Alexandre Péloplaton, en y mettant le pied, s'écriait : « Ici, fléchissons le genou ! » Philostrate, *Soph.*, II, v, 3.

(8) Lettre d'Avidius Cassius, dans Vulcatius Gallicanus, *Avidius Cassius*, 14.

A force d'appeler l'empereur, en souriant, « une bonne femme philosophe (1) », il se laissa entraîner à la plus funeste des pensées, à la révolte. Le grand reproche qu'il adressait à Marc-Aurèle (2) était de confier les premiers emplois à des hommes qui n'offraient de garanties ni par leur fortune, ni par leurs antécédents, ni même quelquefois par leur éducation, tels que Bassaeus et Pompéien. Le bon empereur poussa, en effet, la naïveté jusqu'à vouloir que Pompéien épousât sa fille Lucille, veuve de Lucius Verus, et jusqu'à prétendre que Lucille aimât Pompéien, parce qu'il était l'homme le plus vertueux de l'empire. Cette idée malheureuse fut une des principales causes qui empoisonnèrent son intérieur; car Faustine appuya la résistance de sa fille, et ce fut un des motifs qui la jetèrent dans l'opposition contre son mari (3).

Si Marc-Aurèle n'avait uni à sa bonté un rare degré de sens pratique, son engouement pour une classe de personnes, qui ne valait pas toujours ce que sa profession faisait supposer, l'eût entraîné à des fautes. La religion a eu ses ridicules; la philosophie a eu les siens. Ces gens qui couvraient les places publiques, armés de gourdins, étalant leurs longues barbes, leurs besaces et leurs manteaux râpés, ces cordonniers, ces artisans qui abandonnaient leur échoppe pour mener la vie oisive du cynique mendiant, excitaient chez les gens d'esprit la même antipathie qu'excita plus tard dans la bourgeoisie bien élevée le capucin vagabond (4). Mais, en général, malgré le respect un peu exagéré qu'il avait à priori pour le costume des philosophes, Marc-Aurèle portait dans le discernement des hommes un tact fort juste (5). Tout le groupe des sages

(1) *Philosopham aniculam.* Lettre de Lucius Verus, dans Vulcatius Gallicanus, *Avidius Cassius*, 1.

(2) Vulcatius Gallicanus, *Avidius Cassius*, 14.

(3) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 20. Voir mes *Mélanges d'histoire et de voyages*, T. I, 459. C'est à tort qu'on a mêlé Faustine à la conspiration d'Avidius. *Mélanges*, T. I, 444 ss.

(4) Lucien, *Bis accus.*, 6; *Dem.*, 19, 48; *Piscator*, 45; *Fugitivi*, 12-22; Épictète, *Dissert.*, III, XXII, 50, 80; Aulu-Gelle, IX, 2.

(5) La même distinction était délicatement observée par Épictète. *Dissert.*, III, XXII; IV, VIII, XI.

qui se serraient autour du pouvoir présentait un aspect très vénérable; l'empereur les envisageait moins comme des maîtres ou des amis que comme des frères, qui lui étaient associés dans le gouvernement. Les philosophes, comme l'avait rêvé Sénèque, étaient devenus un pouvoir de l'État, une institution constitutionnelle en quelque sorte, un conseil privé dont l'influence sur les affaires publiques était capitale.

Ce curieux phénomène, qui ne s'est vu qu'une fois dans l'histoire, tenait certainement au caractère de l'empereur; mais il tenait aussi à la nature de l'empire et à la conception romaine de l'État, conception toute rationaliste, où ne se mêlait aucune idée théocratique. La loi était l'expression de la raison; il était donc naturel que les hommes de la raison arrivassent un jour ou l'autre au pouvoir. Comme juges des cas de conscience, les philosophes avaient un rôle en quelque sorte légal (1). Depuis des siècles, la philosophie grecque faisait l'éducation de la haute société romaine : presque tous les précepteurs étaient Grecs; l'éducation se faisait toute en grec (2). La Grèce ne compte pas de plus belle victoire que celle qu'elle remporta ainsi par ses pédagogues et ses professeurs (3). La philosophie prenait de plus en plus le caractère d'une religion; elle avait ses prédicateurs, ses missionnaires (4), ses directeurs de conscience, ses casuistes (5). Les grands personnages entretenaient auprès d'eux un philosophe familier, qui était en même temps leur ami intime (6), leur moniteur, le gardien de leur âme (7). De là une profession qui avait ses épines et pour laquelle la première condition était un extérieur vénérable, une belle

(1) Aulu-Gelle, XIV, 2. On en a des exemples même sous Domitien, *Corresp. de Pline et de Trajan*, LXIII (LVI), affaire d'Archippe.

(2) Quintilien, I, 1, 3; Lucien, *De mercede conductis*, 24, 40. Notez surtout la colère de Juvénal contre les Grecs qui écrasent la littérature latine et font de Rome « une ville grecque », où les Romains meurent de faim. (*Sat.*, III, etc.).

(3) Voyez Lucien, *Nigrinus*, 12 ss.

(4) Voir surtout Dion Chrysostome, *Orat.*, I, XXXII.

(5) Aulu-Gelle, XII, 1; XIII, 22; XIV, 2; Épictète, *Dissert.*, III, 3.

(6) Henzen, *Inscr.*, n° 5600. Lire le petit traité de Lucien, *De mercede conductis*.

(7) Sénèque, *Epist.*, LII, XCIV; Perse, *Sat.*, V; Aulu-Gelle, I, 26; VII, 13; X, 19; XII, 1; XVII, 8; XVIII, 10; XX, 4; Lucien, *De mercede conductis*, 19.

barbe, une façon de porter le manteau avec dignité (1). Rubellius Plautus eut, dit-on, près de lui « deux docteurs en sagesse », Cœranus et Musonius, l'un Grec, l'autre Étrusque, pour lui donner les motifs d'attendre la mort avec courage (2). Avant de mourir, on s'entretenait avec quelque sage, comme chez nous on appelle un prêtre, afin que le dernier soupir eût un caractère moral et religieux. Canus Julius marche au supplice accompagné de « son philosophe (3) ». Thraséas meurt assisté par le cynique Démétrius (4).

On assignait pour premier devoir au philosophe d'éclairer les hommes, de les soutenir, de les diriger (5). Dans les grands chagrins, on appelait un philosophe pour se faire consoler, et souvent le philosophe, comme chez nous le prêtre averti in extremis, se plaignait de n'être appelé qu'aux heures tristes et tardives. « On n'achète les remèdes que quand on est gravement malade; on néglige la philosophie tant qu'on n'est pas trop malheureux. Voilà un homme riche, jouissant d'une bonne santé, ayant une femme et des enfants bien portants; il n'a aucun souci de la philosophie; mais qu'il perde sa fortune ou sa santé, que sa femme, ou son fils, ou son frère soient frappés de mort, oh! alors, il fera venir le philosophe; il l'appellera pour en tirer quelque consolation, pour apprendre de lui comment on peut supporter tant de malheurs (6). »

Ce fut surtout la conscience des souverains que les philosophes, comme plus tard les jésuites, cherchèrent à gagner au bien. « Le souverain est honnête et sage pour des milliers d'autres »; en l'améliorant, le philosophe fait

(1) Lucien, traité cité, 25. La profession de philosophe domestique baissa beaucoup avec le temps. Dans la mosaïque de Pompeianus, trouvée à Atménia, dans la province de Constantine, mosaïque qui est du temps d'Honorius, le philosophe n'a guère d'autre fonction que de tenir le parasol de sa maîtresse et de promener le petit chien (publication de la Société archéologique de Constantine : *filoso filolocus*, lisez *filosofi locus*).
(2) Tacite, *Ann.*, XIV, 59.
(3) Sénèque, *De tranq. animae*, 14.
(4) Tacite, *Ann.*, XVI, 34.
(5) Sénèque, *Epist.*, XLVIII.
(6) Dion Chrysostome, *Orat.* XXVII.

plus que s'il gagnait à la sagesse des centaines d'hommes isolément (1). Aréus fut auprès d'Auguste un directeur, une espèce de confesseur, auquel l'empereur dévoilait toutes ses pensées et jusqu'à ses mouvements les plus secrets. Quand Livie perd son fils Drusus, c'est Aréus qui la console (2). Sénèque joua par moments un rôle analogue auprès de Néron. Le philosophe que, du temps d'Épictète, de grossiers personnages traitent encore avec rudesse en Italie (3), devient le *comes* du prince, son ami le plus intime, celui qu'il reçoit à toutes les heures. On dirait des espèces d'aumôniers, ayant des fonctions et un traitement réguliers. Dion Chrysostome écrit pour Trajan son discours sur les devoirs de la royauté (4). Adrien s'est montré à nous environné de sophistes.

Le public avait, comme les princes, ses leçons régulières de philosophie. Il y avait, dans les villes importantes, un enseignement éclectique officiel, des leçons, des conférences. Toutes les anciennes dénominations d'école subsistaient; il existait encore des platoniciens, des pythagoriciens, des cyniques, des épicuriens, des péripatéticiens, recevant tous des salaires égaux, à la seule condition de prouver que leur enseignement était bien d'accord avec celui de Platon, de Pythagore, de Diogène, d'Épicure, d'Aristote (5). Les railleurs prétendaient même que certains professeurs enseignaient à la fois plusieurs philosophies et se faisaient payer pour jouer des rôles divers (6). Un sophiste s'étant présenté à Athènes comme sachant toutes les philosophies : « Qu'Aristote m'appelle au Lycée, dit-il, je le suis; que Platon m'invite à l'Académie, j'y entre; si Zénon me réclame, je me fais l'hôte du Portique;

(1) Plutarque, *Cum principibus philosophandum*, 1 ss.
(2) Sénèque, *Consol. ad Marciam*, 4 ss. Cf. Suétone, *Aug.*, 89; Strabon, XIV, v, 4; Dion Cassius, LI, 16; Plutarque, *Anton.*, 80, 81; *Apophth.*, Aug., 3; *Praec. ger. reip.*, 18; Marc-Aurèle, *Pensées*, VIII, 31; Julien, *Epist.* 51, *Ad Alex.*, et *Caes.*, p. 326, Spanheim. Sénèque nous donne le discours qu'il suppose avoir été tenu par Aréus. Ses trois Consolations à Helvia, à Marcia, à Polybe, sont des morceaux du même genre.
(3) Arrien, *Epict. Dissert.*, III, VIII, 7. Cf. Perse, V, 189-191.
(4) *Orat.*, I.
(5) Lucien, *Ennuch.*, 3.
(6) Lucien, *Demonax*, 14.

sur un mot de Pythagore, je me tais. — Suppose que Pythagore t'appelle », reprit Démonax.

On oublie trop que le IIe siècle eut une véritable prédication païenne parallèle à celle du christianisme, et d'accord à beaucoup d'égards avec celle-ci. Il n'était pas rare, au cirque, au théâtre, dans les assemblées, de voir un sophiste se lever, comme un messager divin, au nom des vérités éternelles (1). Dion Chrysostome avait déjà donné le modèle de ces homélies, empreintes d'un polythéisme fort mitigé par la philosophie, et qui rappellent les enseignements des Pères de l'Église. Le cynique Théagène, à Rome, attirait la foule au cours qu'il faisait dans le gymnase de Trajan (2). Maxime de Tyr, en ses *Sermons*, nous présente une théologie, au fond monothéiste (3), où les représentations figurées ne sont conservées que comme des symboles nécessaires à la faiblesse humaine et dont les sages seuls peuvent se passer. Tous les cultes, selon ce penseur parfois éloquent, sont un effort impuissant vers un idéal unique. Les variétés qu'ils présentent sont insignifiantes et ne sauraient arrêter le véritable adorateur (4).

Ainsi se réalisa un véritable miracle historique, ce qu'on peut appeler le règne des philosophes. C'est le moment d'étudier ce qu'un tel régime favorisa, ce qu'il abaissa. — Il servit merveilleusement aux progrès sociaux et moraux; l'humanité, la douceur des mœurs y gagnèrent infiniment; l'idée d'un État gouverné par la sagesse, la bienveillance et la raison fut fondée pour toujours. Au contraire, la force militaire, l'art et la littérature subirent une certaine décadence. Les philosophes et les lettrés étaient loin d'être la même chose. Les philosophes prenaient en pitié la frivolité des lettrés, leur goût pour les applaudissements (5). Les lettrés souriaient de la barbarie

(1) Dion Chrysostome, *Orat.*, XXXII; Aulu-Gelle, V, 1 (Musonius).
(2) Galien, *Method. medendi*, 13, 15, t. X, p. 909, Kühn.
(3) *Dissert.*, XI, XIV, XVIII, éd. Dübner.
(4) Οὐ νεμεσῶ τῆς διαφωνίας· ἴστωσαν μόνον, ἐράτωσαν μόνον, μνημονευέτωσαν μόνον. Maxime de Tyr, derniers mots du discours, VIII, éd. Dübner.
(5) Épictète, *Dissert.*, I, XXI; II, XXIII; III, IX, XXIII; Aulu-Gelle, V, 1; Plutarque, *De audiendo*, 13, 15. Se rappeler Quintilien, *Inst.* proœm., 2; X, 1, 3; XI, 1, 4; XII, II, 1, 3; III.

du style des philosophes, de leur manque de manières, de leurs barbes et de leurs manteaux. Marc-Aurèle, après avoir hésité entre les deux directions, se décida hautement pour les philosophes. Il négligea le latin, cessa d'encourager le soin d'écrire en cette langue, préféra le grec, qui était la langue de ses auteurs favoris.

La ruine complète de la littérature latine est dès lors décidée. L'Occident baisse rapidement, tandis que l'Orient devient de jour en jour plus brillant; on voit déjà poindre Constantin. Les arts plastiques, si fort aimés d'Adrien, devaient paraître à Marc-Aurèle des quasi-vanités. Ce qui reste de son arc de triomphe (1) est assez mou; tout le monde, jusqu'aux barbares, y a l'air excellent; les chevaux ont un œil attendri et philanthrope. La colonne Antonine est un ouvrage curieux, mais sans délicatesse dans l'exécution, très inférieur au temple d'Antonin et Faustine, élevé sous le règne précédent. La statue équestre du Capitole nous charme par l'image sincère qu'elle nous présente de l'excellent empereur; mais l'artiste n'a pas le droit d'abdiquer toute crânerie à ce point. On sent que la totale ruine des arts du dessin, qui va s'accomplir en cinquante ans, a des causes profondes. Le christianisme et la philosophie y travaillaient également. Le monde se détachait trop de la forme et de la beauté. Il ne voulait plus que de ce qui améliore le sort des faibles et adoucit les forts.

La philosophie dominante était morale au plus haut degré, mais elle était peu scientifique; elle ne poussait pas à la recherche. Une telle philosophie n'avait rien de tout à fait incompatible avec des cultes aussi peu dogmatiques que l'étaient ceux d'alors. Les philosophes étaient souvent revêtus de fonctions sacerdotales dans leurs villes respectives (2). Ainsi le stoïcisme, qui contribua si puissamment à l'amélioration des âmes, fut faible contre la superstition; il éleva les cœurs, non les esprits. Le nombre des vrais savants était imperceptible. Galien même n'est

(1) Au palais des Conservateurs, à Rome.
(2) Plutarque, Favorinus, Hérode Atticus, Ælius Aristide.

pas un esprit positif; il admet les songes médicaux et plusieurs des superstitions du temps (1). Malgré les lois (2), les magiciens les plus malfaisants réussissaient. L'Orient, avec son cortège de chimères, débordait (3). En province, toutes les folies trouvaient des adeptes.

La Béotie avait un demi-dieu, un certain Sostrate, espèce de colosse idiot, menant une vie sauvage, dans lequel tous voyaient Hercule ressuscité. On le considérait comme le bon génie de la contrée, et on le consultait de toutes parts (4).

Chose plus incroyable! la sotte religion d'Alexandre d'Abonotique, que nous avons vue naître dans les bas-fonds de la niaiserie paphlagonienne (5), trouva des adhérents dans les plus hauts rangs de la société romaine, dans l'entourage de Marc-Aurèle. Sévérien, légat de Cappadoce, s'y laissa prendre (6). On voulut voir l'imposteur à Rome; un personnage consulaire, Publius Mummius Sisenna Rutilianus (7), se fit son apôtre et, à soixante ans, se trouva honoré d'épouser une fille que ce drôle de bas étage prétendait avoir eue de la Lune. A Rome, Alexandre établit des mystères qui duraient trois jours : le premier jour, on célébrait la naissance d'Apollon et d'Esculape; le second jour, l'épiphanie de Glycon; le troisième, la nativité d'Alexandre; le tout avec de pompeuses processions et des danses aux flambeaux. Il s'y passait des scènes d'une révoltante immoralité (8). Lors de la peste de 166, les formules talismaniques d'Alexandre, gravées sur les portes des maisons, passèrent, aux yeux de la foule superstitieuse, pour des préservatifs. Lors de la grande guerre de Pannonie (169-171), Alexandre fit encore

(1) *De libris propriis*, 2; *Method. medendi*, IX, 4; XIV, 8; *De praenotione ad Posth.*, 2. Cf. Alexandre de Tralles, IX, 4. Voir *l'Église chrétienne*, p. 646.
(2) Paul, V, XXI, 1. « *Vaticinatores, qui se Deo plenos adsimulant, idcirco civitate expelli placuit, ne humana credulitate publici mores ad spem alicujus rei corrumperentur, vel certe ex eo populares animi turbarentur.* » Cf. *ibid.*, XXXIII, 9 ss.
(3) *Oneirocritique* d'Artémidore; Apulée, *Apologie*, etc.
(4) Lucien, *Demonax*, 1; Philostrate, *Soph.*, II, 1, 12-16.
(5) *L'Église chrétienne*, p. 644 ss.
(6) Lucien, *Alex.*, 26.
(7) Henzen, nº 649; Waddington, *Fastes*, p. 235 ss.
(8) Lucien, *Alex.*, 30, 31, 36, 38, 39, 40, 42.

parler son serpent, et ce fut par ses ordres qu'on jeta dans le Danube deux lions vivants, avec des sacrifices solennels. Marc-Aurèle lui-même présida la cérémonie, en costume de pontife, entouré de personnages vêtus de longues robes. Les deux lions furent assommés à coups de bâton sur l'autre rive (1), et les Romains taillés en pièces. Ces mésaventures ne perdirent point l'imposteur qui, protégé par Rutilianus, sut échapper à tout ce que les défenseurs du bon sens public essayèrent pour l'arrêter. Il mourut dans sa gloire; ses statues, vers 178, étaient l'objet d'un culte public, surtout à Parium, où son tombeau décorait la place publique (2). Nicomédie mit Glycon sur ses monnaies (3); Pergame aussi l'honora (4). Des inscriptions latines, trouvées en Dacie et dans la Mœsie supérieure, attestent que Glycon eut au loin de nombreux dévots et qu'Alexandre lui fut associé comme dieu (5).

Cette théologie baroque eut même son développement. On donna au serpent une femelle, la *dracaena* (6); on associa Glycon à l'agathodémon Chnoubis et au mystique Iao (7). Nicomédie conserve le serpent à tête humaine sur ses monnaies jusque vers 240 (8). En 252, la religion de Glycon fleurit encore à Ionopolis (9). Le nom substitué par l'imposteur à celui d'Abonotique (10) a été plus durable

(1) Colonne Antonine, Bellori, pl. 13.

(2) Athénagore, *Leg.*, 26. On a eu tort d'élever des doutes sur l'identité de l'Alexandre dont parle Athénagore et d'Alexandre d'Abonotique. Tout au plus se pourrait-il que la statue de Parium ne fût pas tumulaire.

(3) Cavedoni, *Bull. de l'Inst. archéol.*, 1840, p. 107-109; L. Fivel, *Gazette archéol.*, sept. 1879, p. 184-187.

(4) Panofka, *Asklepios und die Asklepiaden*, p. 48; Fivel, l. c. Cela résulte des noms de stratèges *Glycon* et *Glyconien*, plutôt que du type.

(5) *Corpus inscr. lat.*, nos 1021, 1022 (Alba Julia, en Transylvanie); *Ephemeris epigr. Corpus inscr. lat. suppl.*, t. II, fascic. IV, p. 331 (rive gauche du Vardar).

(6) *Ephemeris*, l. c. Quelques monnaies d'Ionopolis offrent deux serpents. Mionnet, suppl., t. IV, p. 550, n° 4. Voir *Gazette archéol.*, sept. 1879, p. 186.

(7) Fr. Lenormant, *Catal. du baron Behr*, p. 228; *Gazette archéol.*, nov. 1878, p. 182, 183.

(8) *Gazette archéologique*, art. cité.

(9) Voir *l'Église chrétienne*, p. 645, note 8. On possède des monnaies d'Ionopolis, au type de Trebonianus Gallus, avec l'image de Glycon. (Bibliothèque Nationale).

(10) On ne voit pas bien le sens qu'Alexandre y attachait.

que mille changements mieux justifiés. Il subsiste de nos jours dans le nom d'apparence turque *Inéboli*.

Pérégrinus, après son étrange suicide d'Olympie, obtint aussi à Parium des statues et un culte. Il rendit des oracles, et les malades furent guéris par son intercession (1).

Ainsi le progrès intellectuel ne répondait nullement au progrès social. L'attachement à la religion d'État n'entretenait que la superstition et empêchait l'établissement d'une bonne instruction publique. Mais ce n'était pas la faute de l'empereur. Il faisait bien ce qu'il pouvait. L'objet qu'il avait en vue, l'amélioration des hommes, demandait des siècles. Ces siècles, le christianisme les avait devant lui; l'empire ne les avait pas.

« La cause universelle, disait le sage empereur, est un torrent qui entraîne toute chose. Quels chétifs politiques que ces petits hommes qui prétendent régler les affaires sur les maximes de la philosophie! Ce sont des bambins dont on débarbouille le nez avec un mouchoir. Homme, que veux-tu? Fais ce que réclame présentement la nature. Va de l'avant, si tu peux et ne t'inquiète pas de savoir si quelqu'un s'occupe de ce que tu fais. N'espère pas qu'il y ait jamais une république de Platon; qu'il te suffise d'améliorer quelque peu les choses, et ne regarde pas ce résultat comme un succès de médiocre importance. Comment, en effet, changer les dispositions intérieures des hommes? Et, sans ce changement dans leurs pensées, qu'aurais-tu autre chose que des esclaves attelés au joug, des gens affectant une persuasion hypocrite? Va donc, et parle-moi d'Alexandre, de Philippe, de Démétrius de Phalère. S'ils n'ont joué qu'un rôle d'acteurs tragiques, personne ne m'a condamné à les imiter. L'œuvre de la philosophie est chose simple et modeste : ne m'entraîne donc point dans une morgue pleine de prétention (2). »

(1) Athénagore, *Leg.*, 26.
(2) *Pensées*, IX, 29.

CHAPITRE IV

PERSÉCUTIONS CONTRE LES CHRÉTIENS

La philosophie, qui avait si profondément conquis le cœur de Marc-Aurèle, était hostile au christianisme. Fronton, son précepteur, paraît avoir été plein de préjugés contre les chrétiens (1); or, on sait que Marc-Aurèle garde comme une religion ses souvenirs de jeunesse et l'impression de ses maîtres. En général, la classe des pédagogues grecs était opposée au culte nouveau. Fier de tenir ses droits du père de famille, le précepteur se regardait comme lésé par des catéchistes illettrés qui empiétaient clandestinement sur ses fonctions et mettaient ses élèves en garde contre lui. Ces pédants jouissaient, dans le monde des Antonins, d'une faveur et d'une importance peut-être exagérées. Souvent les dénonciations contre les chrétiens venaient de précepteurs consciencieux, qui se croyaient obligés de préserver les jeunes gens confiés à leurs soins d'une propagande indiscrète, opposée aux idées de leur famille (2). Les littérateurs à la façon d'Ælius Aristide ne se montrent pas moins sévères. Juifs et chrétiens sont pour eux des impies qui nient les dieux, des ennemis de la société, des perturbateurs du repos des familles, des intrigants qui cherchent à se faufiler partout, à tirer tout à eux, des braillards taquins, présomptueux, malveillants (3). Des hommes comme Galien (4), esprits

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 684 ss.
(2) Celse, voyez ci-après, p. 971 ss.
(3) Ælius Aristide, Opp., II, p. 402 ss, éd. Dindorf.
(4) Dans Aboulfaradj, *Dyn.*, p. 78 (authenticité douteuse).

pratiques plutôt que philosophes ou rhéteurs, montraient moins de partialité et louaient sans réserve la chasteté, l'austérité, les mœurs douces des sectaires inoffensifs que la calomnie avait réussi à transformer en odieux malfaiteurs (1).

L'empereur avait pour principe de maintenir les anciennes maximes romaines dans leur intégrité (2). C'était plus qu'il n'en fallait pour que le nouveau règne fût peu favorable à l'Église. La tradition romaine est un dogme pour Marc-Aurèle; il s'excite à la vertu « comme homme, comme Romain (3) ». Les préjugés du stoïcien se doublèrent ainsi de ceux du patriote, et il fut écrit que le meilleur des hommes commettrait la plus lourde des fautes, par excès de sérieux, d'application et d'esprit conservateur. Ah! s'il avait eu quelque chose de l'étourderie d'Adrien, du rire de Lucien!

Marc-Aurèle connut certainement beaucoup de chrétiens. Il en avait parmi ses domestiques, près de lui (4); il conçut pour eux peu d'estime. Le genre de surnaturel qui faisait le fond du christianisme lui était antipathique, et il avait contre les juifs les sentiments de tous les Romains (5). Il semble bien qu'aucune rédaction des textes évangéliques ne passa sous ses yeux; le nom de Jésus lui fut peut-être inconnu; ce qui le frappa comme stoïcien, ce fut le courage des martyrs. Mais un trait le choqua, ce fut leur air de triomphe, leur façon d'aller spontanément au-devant de la mort. Cette bravade contre la loi lui parut mauvaise; comme chef d'État, il y vit un danger.

(1) Apulée, *Métam.*, IX, 14.
(2) Dion Cassius, LXXI, 34.
(3) *Pensées*, II, 5.
(4) En particulier, un certain Proxénès. De Rossi, *Inscr. christ. urbis Romae*, I, p. 9. Carpophore sous Commode, *Philos.*, IX, 12; de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 4e année, p. 3-4. Il y eut toujours des chrétiens dans la domesticité impériale : Philastre, IV, 22; Tertullien, *Ad Scap.*, 4; Spartien, *Carac.*, 1; Eusèbe, *H. E.*, VIII, 1, 3. Qu'est-ce que Benedicta (*Pensées*, I, 47)? Cf. *Corpus inscr. gr.*, III, p. 686-687; *Corpus inscr. lat.*, Macéd., n° 623. Sur Marcia et Commode, voir ci-après, p. 924. M. de Rossi attribue les cent soixante inscriptions de la première *area* de la catacombe de saint Calliste à la clientèle de Marc-Aurèle, de Commode et des Sévères. Voir *Actes de saint Justin*, 4.
(5) Ammien Marcellin, XXII, 5.

Le stoïcisme, d'ailleurs, enseignait non pas à chercher la mort, mais à la supporter. Épictète n'avait-il pas présenté l'héroïsme des « Galiléens » comme l'effet d'un fanatisme endurci (1)? Ælius Aristide s'exprime à peu près de la même manière (2). Ces morts voulues parurent à l'auguste moraliste des affectations aussi peu raisonnables que le suicide théâtral de Pérégrinus. On trouva cette note dans son carnet de pensées : « Disposition de l'âme toujours prête à se séparer du corps, soit pour s'éteindre, soit pour se disperser, soit pour persister. Quand je dis prête, j'entends que ce soit par l'effet d'un jugement propre, non par pure opposition (3), comme chez les chrétiens; il faut que ce soit un acte réfléchi, grave, capable de persuader les autres, sans mélange de faste tragique (4) ». Il avait raison; mais le vrai libéral doit tout refuser aux fanatiques, même le plaisir d'être martyrs.

Marc-Aurèle ne changea rien aux règles établies contre les chrétiens (5). Les persécutions étaient la conséquence des principes fondamentaux de l'empire en fait d'association. Marc-Aurèle, loin d'exagérer la législation antérieure, l'atténua de toutes ses forces, et une des gloires de son règne est l'extension qu'il donna aux droits des collèges (6). Son rescrit prononçant la déportation contre les agitations superstitieuses (7) s'appliquait bien plus aux prophéties politiques ou aux escrocs qui exploitaient la crédulité publique (8) qu'à des cultes établis. Cependant il n'alla pas jusqu'à la racine; il n'abolit pas complè-

(1) Arrien, *Epict. Dissert.*, IV, VII, 6.

(2) *Orat.*, XLVI, p. 402 ss.

(3) Μὴ κατὰ φιλὴν παράταξιν, ὡς οἱ χριστιανοί. *Pensées*, XI, 3. Comp. la lettre de Pline, *pervicaciam et inflexibilem obstinationem.* Voir aussi Galien, *De puls. diff.*, II, 4; III, 3.

(4) Ἀτραγώδως.

(5) Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1; *Chron.*, 7e année de Marc-Aurèle.

(6) Voir ci-dessus, p. 759.

(7) « *Si quis aliquid fecerit quo leves hominum animi superstitione numinis terrerentur Divus Marcus hujusmodi homines in insulam relegari rescripsit.* » Digeste, XLVIII, XIX, 30. Cf. Paul, *Sentent.* V. tit. XXI.

(8) Hænel, *Corpus legum*, p. 121; Capitolin, *Ant. le Phil.*, 13 Paul (*Sentent.* V, XXI, 2) a exagéré la portée du rescrit de Marc-Aurèle. Voir ci-après, p. 1056, note 4.

tement les lois contre les *collegia illicita* (1), et il en résulta dans les provinces quelques applications infiniment regrettables. Le reproche qu'on peut lui faire est celui-là même qu'on pourrait adresser aux souverains de nos jours qui ne suppriment pas d'un trait de plume toutes les lois restrictives des libertés de réunion, d'association, de la presse. A la distance où nous sommes, nous voyons bien que Marc-Aurèle, en étant plus complètement libéral, eût été plus sage. Peut-être le christianisme, laissé libre, eût-il développé d'une façon moins désastreuse le principe théocratique et absolu qui était en lui. Mais on ne saurait reprocher à un homme d'État de n'avoir pas provoqué une révolution radicale en prévision des événements qui doivent arriver plusieurs siècles après lui. Trajan, Adrien, Marc-Aurèle ne pouvaient connaître des principes d'histoire générale et d'économie politique qui n'ont été aperçus qu'au XIX^e siècle et que nos dernières révolutions pouvaient seules révéler.

En tout cas, dans l'application, la mansuétude du bon empereur fut à l'abri de tout reproche (2). On n'a pas, à cet égard, le droit d'être plus difficile que Tertullien, qui fut, dans son enfance et sa jeunesse, le témoin oculaire de cette lutte funeste. « Consultez vos annales, dit-il aux magistrats romains, vous y verrez que les princes qui ont sévi contre nous sont de ceux qu'on tient à honneur d'avoir eus pour persécuteurs. Au contraire, de tous les princes qui ont connu les lois divines et humaines, nommez-en un seul qui ait persécuté les chrétiens. Nous pouvons même en citer un qui s'est déclaré leur protecteur, le sage Marc-Aurèle. S'il ne révoqua pas ouvertement les édits contre nos frères, il en détruisit l'effet par les peines sévères qu'il établit contre leurs accusateurs (3). » Le

(1) Voir *les Apôtres*, p. 684 ss.

(2) On a exagéré le nombre des victimes. Ὀλίγοι κατὰ καιρούς καὶ σφόδρα εὐαρίθμητοι. Origène, *Contre Celse*, III, 8. Les *Actes de sainte Félicité* sont sans valeur historique. Voir Aubé, *Hist. des persécutions*, p. 439 ss.

(3) *Apol.*, 5. Comp. Eusèbe, V, v, 5 ss. — Les textes qui semblent supposer un édit spécial de persécution émané de Marc-Aurèle (Sulpice Sévère, II, 46) sont sans autorité. Ce que dit Tertullien des peines contre les délateurs est

torrent de l'admiration universelle entraîna les chrétiens eux-mêmes. « Grand et bon », tels sont les deux mots par lesquels un chrétien du IIIe siècle (1) résume le caractère de ce doux persécuteur.

Il faut se rappeler que l'Empire romain était dix ou douze fois grand comme la France, et que la responsabilité de l'empereur, dans les jugements qui se rendaient en province, était très faible. Il faut se rappeler surtout que le christianisme ne réclamait pas simplement la liberté des cultes : tous les cultes qui toléraient les autres étaient fort à l'aise dans l'empire; ce qui fit au christianisme et d'abord au judaïsme une situation à part, c'est leur intolérance, leur esprit d'exclusion. La liberté de penser était absolue. De Néron à Constantin, pas un penseur, pas un savant ne fut troublé dans ses recherches.

La loi était persécutrice; mais le peuple l'était encore plus. Les mauvais bruits répandus par les juifs et entretenus par des missionnaires haineux, sorte de commis voyageurs de la calomnie (2), indisposaient les esprits les plus modérés et les plus sincères. Le peuple tenait à ses superstitions, s'irritait contre ceux qui les attaquaient par le sarcasme. Même des gens éclairés, tels que Celse et Apulée, croient que l'affaiblissement politique du temps vient des progrès de l'incrédulité à la religion nationale. La position des chrétiens était celle d'un missionnaire protestant établi dans une ville très catholique d'Espagne et prêchant contre les saints, la Vierge et les processions. Les plus tristes épisodes de la persécution sous Marc-Aurèle vinrent de la haine du peuple. A chaque famine, à chaque inondation, à chaque épidémie, le cri : « Les chrétiens au lion ! » retentissait comme une menace som-

confirmé par Eusèbe, *H. E.*, V, XXI, 3, bien que Tertullien l'emprunte à un document apocryphe, à la lettre censée écrite par Marc-Aurèle après le miracle de la prétendue Légion Fulminante. Voir ci-après, p. 917.

(1) *Carm. sibyll.*, XII, 187 ss. Ἀγαθός τε μέγας τε. Comp. Orose, VII, 15.

(2) Justin, *Apol. I*, 49; *Dial.*, 10, 17, 108, 117. Cf. Tertullien, *Ad nat.*, I, 14; *Adv. Marc.*, III, 23; *Adv. Jud.*, 13, 14; *Synagogas Judaeorum fontes persecutionum, Scorp.*, 10; Eusèbe, *In Is.*, XVIII, 1-2.

bre (1). Jamais règne n'avait vu autant de calamités; on croyait les dieux irrités : on redoublait de dévotion; on fit appel aux actes expiatoires (2). L'attitude des chrétiens, au milieu de tout cela, restait obstinément dédaigneuse, ou même provocatrice. Souvent ils accueillaient l'arrêt de condamnation par des insultes au juge (3). Devant un temple, une idole, ils soufflaient comme pour repousser une chose impure, ou faisaient le signe de la croix (4). Il n'était pas rare de voir un chrétien s'arrêter devant une statue de Jupiter ou d'Apollon, l'interpeller, la frapper du bâton, en disant : « Eh bien, voyez, votre Dieu ne se venge pas! » La tentation était forte alors d'arrêter le sacrilège, de le crucifier et de lui dire : « Et ton Dieu se venge-t-il (5)? » Les philosophes épicuriens n'étaient pas moins hostiles aux superstitions vulgaires, et cependant on ne les persécutait pas. Jamais on ne vit forcer un philosophe à sacrifier, à jurer par l'empereur, à porter des flambeaux (6). Le philosophe eût consenti à ces vaines formalités, et cela suffisait pour qu'on ne les lui demandât pas.

Tous les pasteurs, tous les hommes graves détournaient les fidèles d'aller s'offrir eux-mêmes au martyre (7); mais on ne pouvait commander à un fanatisme qui voyait dans la condamnation le plus beau des triomphes et dans les supplices une manière de volupté. En Asie, cette soif de la mort était contagieuse et produisait des phénomènes analogues à ceux qui, plus tard, se développèrent sur une grande échelle chez les circoncellions d'Afrique. Un

(1) Tertullien, *Apol.*, 40. Cf. Origène, *In Matth. Comment. series*, tract. XXVIII, Delarue, III, p. 857.

(2) Capitolin, *Ant. le Phil.*, 13; *Verus*, 8; Eutrope, VIII, 12. Cf. Tertullien, *Ad nat.*, I, 9.

(3) « *Quam pulchrum spectaculum Deo, quum christianus... triumphator et victor, ipsi qui adversum se sententiam dixit insultat!* » Minucius Félix, 37. « *Vos estis de judicibus ipsis judicaturi.* » Tertullien, *Ad mart.*, 2.

(4) Tertullien, *Ad uxorem*, II, 5; *De idol.*, 11; Lettre de Julien dans l'*Hermes*, 1875, p. 259.

(5) Celse, dans Origène, VIII, 38.

(6) Tertullien, *Apol.*, 46.

(7) Voir, par exemple, Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 9, 10. Notez surtout le passage très sensé d'Héracléon, cité par Clément. Mémoires de M. Le Blant, *Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, 1re et 2e partie.

jour le proconsul d'Asie, Arrius Antoninus (1), ayant ordonné de rigoureuses poursuites contre quelques chrétiens, vit tous les fidèles de la ville se présenter en masse à la barre de son tribunal, réclamant le sort de leurs coreligionnaires élus pour le martyre; Arrius Antoninus, furieux, en fit conduire un petit nombre au supplice et renvoya les autres en leur disant : « Allez-vous-en, misérables! Si vous tenez tant à mourir, vous avez des précipices, vous avez des cordes (2). »

Quand, au sein d'un grand État, une faction a des intérêts opposés à ceux de tout le reste, la haine est inévitable. Or, les chrétiens désiraient, au fond, que tout allât pour le plus mal. Loin de faire cause commune avec les bons citoyens et de chercher à conjurer les dangers de la patrie, les chrétiens en triomphaient. Les montanistes, la Phrygie tout entière, allaient jusqu'à la folie dans leurs haineuses prophéties contre l'empire. On pouvait se croire revenu aux temps de la grande *Apocalypse* de 69. Ces sortes de prophéties étaient un crime prévu par la loi (3); la société romaine sentait instinctivement qu'elle s'affaiblissait; elle n'entrevoyait que vaguement les causes de cet affaiblissement; elle s'en prenait, non sans quelque raison, au christianisme. Elle se figurait qu'un retour aux anciens dieux ramènerait la fortune. Ces dieux avaient fait la grandeur de Rome; on les supposait irrités des blasphèmes des chrétiens. Le procédé pour les apaiser n'était-il pas de tuer les chrétiens? Sans doute ceux-ci ne s'interdisaient pas les railleries sur l'inanité des sacrifices et des moyens qu'on employait pour conjurer les fléaux. Qu'on se figure, en Angleterre, un libertin éclatant de rire en public un jour de jeûne et de prière ordonné par la reine!

D'atroces calomnies, des railleries sanglantes, étaient la revanche que prenaient les païens. La plus abominable des calomnies était l'accusation d'adorer les prêtres par

(1) Vers l'an 184 ou 185. Waddington, *Fastes*, p. 239-241.
(2) Tertullien, *Ad Scap.*, 5. Comp. *Actes de saint Cyprien*, §§ 4 et 5 (*Acta sincera*, p. 217).
(3) Paul, *Sentent.*, V, XXI, § 1; Hænel, *Corpus legum*, p. 121.

des baisers infâmes. L'attitude du pénitent dans la confession put donner lieu à cet ignoble bruit (1). D'odieuses caricatures circulaient dans le public, s'étalaient sur les murs. L'absurde fable selon laquelle les juifs adoraient un âne (2) faisait croire qu'il en était de même des chrétiens (3). Ici, c'était l'image d'un crucifié à tête d'âne recevant l'adoration d'un gamin ébouriffé (4). Ailleurs, c'était un personnage à longue toge et à longues oreilles, le pied fendu en sabot, tenant un livre d'un air béat, avec cette épigraphe : DEVS CHRISTIANORVM ONOKOITHC (5). Un juif apostat, devenu valet d'amphithéâtre, en fit une grande caricature peinte, à Carthage, dans les dernières années du IIe siècle (6). Un mystérieux coq, ayant pour bec un phallus et pour inscription COTHP KOCMOY, peut aussi se rapporter aux croyances chrétiennes (7).

Le goût des catéchistes pour les femmes et les enfants donnait lieu à mille plaisanteries. Opposée à la sécheresse du paganisme, l'Église faisait l'effet d'un conventicule d'efféminés (8). Le sentiment tendre de tous pour tous, entretenu par l'*aspasmos* et exalté par le martyre, créait une sorte d'atmosphère de mollesse, pleine d'attrait pour les âmes douces et de danger pour certaines autres. Ce

(1) Minucius Félix, 9. Comp. Tertullien, *De paenit.*, 9, *presbyteris advolvi;* Martigny, *Dictionnaire*, p. 94 et 264.

(2) Josèphe, *Contre Apion*, II, 7; Tacite, *Hist.*, V, 3; Plutarque, *Quaest. conv.*, IV, v, 2. Comp. Mamachi, *Ant. christ.*, I, 91, 119 ss.

(3) Minucius Félix, 9, 28; Tertullien, *Apol.*, 16; Celse, dans Origène, VI, 30. Sur la pierre de Stefanoni, voir *l'Antéchrist*, p. 1148, note 3. Cf. Matter, *Hist. du gnost.*, pl. VI, no 106; expl., p. 79.

(4) Le crucifix grotesque du Palatin répond si bien aux textes de Minucius Félix et de Celse, qu'on doit le croire des dernières années de Marc-Aurèle. Voir *l'Antéchrist*, p. 1148, note 3; F. Becker, *Das Spott-Crucifix*, 2e éd., 1876; de Rossi, *Bull.*, 1863, p. 72; 1867, p. 75.

(5) Terre cuite du duc de Luynes (au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale), provenant de Syrie.

(6) Tertullien, *Apol.*, 16 : « *Auribus asininis, altero pede ungulatus, librum gestans et togatus* »; le même, *Ad nat.*, I, 4 : « *In toga, cum libro, altero pede ungulato.* » Cf. de Rossi, *Roma sott.*, III, p. 353-354.

(7) Mamachi, *Ant. christ.*, I, 130.

(8) Celse, dans Origène, III, 49, 50, 52, 55. Οἱ γὰρ ἐν γυναιξὶ καὶ μειρακίοις παρθένοις τε καὶ πρεσβύταις φλυαρεῖν ἡμᾶς λέγοντες. Tatien, *Adv. Gr.*, 33; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, ch. 8; Théodoret, *Adv. Gr.*, V; Lactance, *Div. Instit.*, VI, 4. Cf. *Saint Paul*, p. 894.

mouvement de bonnes femmes affairées autour de l'église (1), l'habitude de s'appeler frères et sœurs, ce respect pour l'évêque, amenant à s'agenouiller fréquemment devant lui, avaient quelque chose de choquant et provoquaient des interprétations ineptes (2). Le grave précepteur qui se voyait enlever ses élèves par cet attrait féminin en concevait une haine profonde, et croyait servir l'État en cherchant à se venger (3). Les enfants, en effet, se laissaient facilement entraîner aux paroles de mysticité tendre qui leur arrivaient furtivement, et parfois cela leur attirait, de la part de leurs parents, de sévères punitions (4).

Ainsi la persécution atteignait un degré de vivacité qu'elle n'avait pas encore eu jusque-là. La distinction du simple fait d'être chrétien et des crimes connexes au nom fut oubliée. Dire : « Je suis chrétien », ce fut signer un aveu dont la conséquence pouvait être un arrêt de mort (5). La terreur devint l'état habituel de la vie chrétienne. Les dénonciations venaient de tous les côtés, surtout des esclaves, des juifs, des maris païens. La police, connaissant les lieux et les jours où se tenaient les réunions, faisait dans la salle des irruptions subites (6). L'interrogatoire des inculpés fournissait aux fanatiques des occasions de briller. Les Actes de ces procédures furent recueillis par les fidèles comme des pièces triomphales (7); on les étala; on les lut avidement; on en fit un genre de littérature. La comparution devant le juge devint une préoccupation, on s'y prépara avec coquetterie. La lecture de ces pièces, où toujours le beau rôle appartenait

(1) Lucien, *Pérégrinus*, 12. Se rappeler Hermas.
(2) Minucius Félix, 9. « Voyez comme ils s'aiment! » Tertullien, *Apol.*, 39.
(3) Celse, ci-après, p. 971 ss.
(4) Lampride, *Caracalla*, 1. L'Alexamène du Palatin peut avoir été un page de la maison impériale. De Rossi, l. c.
(5) Justin, *Apol. II*, 2; Athénagore, 2, 3; Tertullien, *Ad nationes*, I, 3, *Acta Pauli et Theclae*, 14, 16.
(6) « *Tot hostes quot extranei... Quotidie obsidemur, quotidie prodimur.* » Tertullien, *Apol.*, 7; *Ad nationes*, I, 7; *Ad uxorem*, II, 2, 4, 8, saint Cyprien, *De lapsis*, 5.
(7) Eusèbe, *H. E.*, V, procem. Cf. Minucius Félix, 37.

à l'accusé, exaltait les imaginations, provoquait des imitateurs, inspirait la haine de la société civile et d'un état de choses où les bons pouvaient être ainsi traités. Les horribles supplices du droit romain étaient appliqués dans toute leur rigueur. Le chrétien, comme *humilior* et même comme *infâme* (1), était puni par la croix, les bêtes, le feu, les verges (2). La mort était quelquefois remplacée par la condamnation aux mines et la déportation en Sardaigne (3). Cruel adoucissement! Dans l'application de la question, les juges portaient un complet arbitraire et parfois une véritable perversion d'idées (4).

C'est là un désolant spectacle. Nul n'en souffre plus que le véritable ami de la philosophie. Mais qu'y faire? On ne peut être à la fois deux choses contradictoires. Marc-Aurèle était Romain; quand il persécutait, il agissait en Romain. Dans soixante ans, un empereur aussi bon de cœur, mais moins éclairé d'esprit que Marc-Aurèle, Alexandre Sévère, remplira, sans égard pour aucune des maximes romaines, le programme du vrai libéralisme; il accordera la liberté complète de conscience, retirera les lois restrictives de la liberté d'association. Nous l'approuvons entièrement. Mais Alexandre Sévère fit cela parce qu'il était Syrien, étranger à la tradition impériale. Il échoua, du reste, complètement dans son entreprise. Tous les grands restaurateurs de la chose romaine qui paraîtront après lui, Dèce, Aurélien, Dioclétien, reviendront aux principes établis et suivis par Trajan, Antonin, Marc-Aurèle. L'entière paix de conscience de ces grands hommes ne doit donc pas nous surprendre; c'est évidemment avec une absolue sérénité de cœur que Marc, en particulier, dédia au Capitole un temple à sa déesse favorite, à la Bonté (5).

(1) Tertullien, *De fuga*, 13.
(2) Paul, *Sentent.*, V, 21, 22, 23; Digeste, XLVIII, XIX, 28, procem., 38, § 3, 5, 7.
(3) Denys de Corinthe, dans Eusèbe, IV, XXIII, 10; *Philosophumena*, IX, 12.
(4) Minucius Félix, 28.
(5) Dion Cassius, LXXI, 34.

CHAPITRE V

GRANDEUR CROISSANTE DE L'ÉGLISE DE ROME ÉCRITS PSEUDO-CLÉMENTINS

Rome devenait chaque jour de plus en plus la capitale du christianisme et remplaçait Jérusalem comme centre religieux de l'humanité. *Civitas sacrosancta* (1) ! Cette ville extraordinaire était au point culminant de sa grandeur (2) ; rien ne permettait de prévoir les événements qui, au IIIe siècle, devaient la faire déchoir et la réduire à n'être plus que la capitale de l'Occident. Le grec y était encore au moins aussi employé que le latin, et la grande scission de l'Orient ne se laissait pas deviner. Le grec était exclusivement la langue de l'Église ; la liturgie, la prédication, la propagande se faisaient en grec (3).

Anicet présidait l'Église avec une haute autorité. On le consultait de tout le monde chrétien. On admettait pleinement que l'Église de Rome avait été fondée par Pierre ; on croyait que cet apôtre avait transmis à son Église la primauté dont Jésus l'avait revêtu ; on appliquait à cette Église les fortes paroles par lesquelles on croyait que Jésus avait conféré à Céphas la place de pierre angulaire dans l'édifice qu'il voulait bâtir. Par un tour de force sans égal, l'Église de Rome avait réussi à

(1) Apulée, *Métam.*, XI, 26.

(2) De Rossi, *Piante iconografiche e prospettiche di Roma*, Roma, 1879, p. 46 ss. Le mur de douane de Marc-Aurèle détermina la périphérie du mur d'Aurélien, c'est-à-dire de l'enceinte actuelle.

(3) De Rossi, *Bulletino*, 1865, p. 52. Au milieu du IIIe siècle, les inscriptions sépulcrales des papes à la catacombe de saint Calliste sont en grec.

rester en même temps l'Église de Paul. Pierre et Paul réconciliés, voilà le chef-d'œuvre qui fondait la suprématie ecclésiastique de Rome dans l'avenir. Une nouvelle dualité mythique remplaçait celle de Romulus et de Rémus. Nous avons déjà vu la question de la Pâque, les luttes du gnosticisme, celles de Justin et de Tatien aboutir à Rome. Toutes les controverses qui déchireront la conscience chrétienne vont suivre la même voie; jusqu'à Constantin, les dissidents viendront demander à l'Église de Rome un arbitrage, sinon une solution. Les docteurs célèbres regardent comme un devoir de visiter, pour leur instruction, cette Église, à laquelle, depuis la disparition de la première Église de Jérusalem, tous reconnaissent le prestige de l'ancienneté (1).

Parmi les Orientaux qui vinrent à Rome sous Anicet, il faut placer un juif converti nommé Joseph ou Hégésippe, originaire sans doute de Palestine (2), Il avait reçu une éducation rabbinique soignée, savait l'hébreu et le syriaque, était très versé dans les traditions non écrites des juifs; mais la critique lui manquait. Comme la plupart des juifs convertis, il se servait de l'Évangile des Hébreux. Le zèle pour la pureté de la foi le porta aux longs voyages et à une sorte d'apostolat. Il allait d'Église en Église, conférant avec les évêques, s'informant de leur foi, dressant la succession de pasteurs par laquelle ils se rattachaient aux apôtres. L'accord dogmatique qu'il trouva entre les évêques le remplit de joie. Toutes ces petites Églises des bords de la Méditerranée orientale se développaient avec une entente parfaite. A Corinthe, en particulier, Hégésippe fut singulièrement consolé par ses entretiens avec l'évêque Primus et avec les fidèles qu'il trouva dans la direction la plus orthodoxe. Il s'embarqua de là pour Rome, où il se mit en rapport avec Anicet et marqua soigneusement l'état de la

(1) Εὐξάμενος τὴν ἀρχαιοτάτην Ῥωμαίων ἐκκλησίαν ἰδεῖν. Paroles d'Origène, dans Eusèbe, VI, XIV, 10.

(2) Eusèbe, *H. E.*, IV, 22; saint Jérôme, *De viris ill.*, 22. *Chronique d'Alexandrie*, p. 262, éd. Du Cange.

tradition (1). Anicet avait pour diacre Éleuthère, qui devait être plus tard évêque de Rome à son tour. Hégésippe, quoique judaïsant et même ébionite, se plaisait dans ces Églises de Paul, et il y avait d'autant plus de mérite que son esprit était subtil et porté à voir partout des hérésies (2). « Dans chaque succession d'évêques, dans chaque ville, dit-il, les choses se passent ainsi que l'ordonnent la Loi, les Prophètes et le Seigneur (3). » Il se fixa à Rome comme Justin et y resta plus de vingt ans, fort respecté de tous, malgré la surprise que son christianisme oriental et la bizarrerie de son esprit devaient exciter. Comme Papias, il faisait, au milieu des rapides transformations de l'Église, l'effet d'un « homme ancien », d'une sorte de survivant de l'âge apostolique (4).

Une cause matérielle contribuait beaucoup à la prééminence que toutes les Églises reconnaissaient à l'Église de Rome. Cette Église était extrêmement riche; ses biens, habilement administrés, servaient de fonds de secours et de propagande aux autres Églises. Les confesseurs condamnés aux mines recevaient d'elle un subside (5). Le trésor commun du christianisme était en quelque sorte à Rome. La collecte du dimanche, pratique constante dans l'Église romaine, était déjà probablement établie.

(1) Διαδοχήν (Eusèbe, IV, XXII, 3; cf. 2); c'est à tort qu'on substitue διατριβήν, qui ne va pas avec μέχρις.

(2) Étienne Gobar, cité par Photius (cod. CCXXXII), semble prétendre que Hégésippe contredisait directement et arguait d'erreur le passage de saint Paul, *I Cor.*, II, 9. Si cela était vrai, on ne concevrait pas qu'Eusèbe et la tradition ecclésiastique n'eussent pas anathématisé Hégésippe. Or Eusèbe le place parmi les défenseurs de la vérité contre les hérétiques (IV, VII, 15; VIII, 1; cf. Sozomène, I, 1). Si Paul était un hérétique aux yeux d'Hégésippe, comment expliquer la théorie de ce même Hégésippe sur l'Église vierge de toute hérésie jusqu'aux gnostiques? Comment, d'ailleurs, dans ses voyages, est-il en une si parfaite communion avec des Églises dont plusieurs évidemment révéraient Paul? Et à Rome, où Hégésippe vécut vingt ans en pleine harmonie avec l'Église, le culte de Paul n'était-il pas devenu inséparable de celui de Pierre? Il faudrait avoir l'endroit visé par Gobar pour bien juger.

(3) Eusèbe, *H. E.*, IV, 8, 11, 22.

(4) Ἀρχαῖός τε ἀνὴρ καὶ ἀποστολικός. Étienne Gobar, l. c. Cf. saint Jérôme, l. c.

(5) Denys de Corinthe, dans Eusèbe, IV, XXIII, 9-10; notez la réflexion d'Eusèbe. Comp. Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, VII, V, 2; saint Basile, *Epist.*, 70 (220).

Un merveilleux esprit de direction animait cette petite communauté, où la Judée, la Grèce et le Latium semblaient avoir confondu, en vue d'un prodigieux avenir, leurs dons les plus divers. Pendant que le monothéisme juif fournissait la base inébranlable de la formation nouvelle, que la Grèce continuait par le gnosticisme son œuvre de libre spéculation, Rome s'attachait, avec une suite qui étonne, à l'œuvre d'organisation et de gouvernement. Toutes les autorités, tous les artifices lui étaient bons pour cela. La politique ne recule pas devant la fraude; or, la politique avait déjà élu domicile dans les conseils les plus secrets de l'Église de Rome. Il se produisit, vers ce temps, une veine nouvelle de littérature apocryphe, par laquelle la piété romaine chercha une fois de plus à s'imposer au monde chrétien.

Le nom de Clément fut le garant fictif que choisirent les faussaires pour servir de couverture à leurs pieux desseins. La grande réputation qu'avait laissée le vieux pasteur romain, le droit qu'on lui reconnaissait de donner en quelque sorte son apostille aux livres qui méritaient de circuler, le recommandaient pour ce rôle (1). Sur la base des *Cerygmata* et des *Periodi* de Pierre (2), un auteur inconnu, né païen et entré dans le christianisme par la porte esséno-ébionite, bâtit un roman dont Clément fut censé à la fois l'auteur et le héros. Ce précieux écrit, intitulé *les Reconnaissances* (3), à cause des surprises du dénouement, nous est parvenu dans deux rédactions assez différentes l'une de l'autre, et dont probablement ni l'une ni l'autre n'est primitive (4). Toutes deux parais-

(1) Linus, autre successeur de Pierre, ou du moins supposé tel, fut aussi pris pour garant d'actes apocryphes des apôtres. *Bibl. max. Patrum*, II, p. 67 ss.

(2) *Recognitiones*, I, 27-72; IV-VI. Notez surtout III, 75. Voir *l'Église chrétienne*, ch. XVII.

(3) Ἀναγνωρισμοί.

(4) L'une n'existe que dans la traduction latine de Rufin; ce sont les *Recognitiones* (Ἀναγνωρισμοί), divisées en dix livres. L'autre, conservée en grec, est divisée en vingt *entretiens* ou *homélies*. Les *Recognitiones* paraissent postérieures aux *Homélies*. L'auteur des *Recognitiones* avait sous les yeux le traité de Bardesane *De fato*. Voir Merx, *Bardesanes*, p. 88 ss; Hilgenfeld, *Bardesanes*, p. 133 ss. Voir ci-après, p. 1020 ss.

sent provenir d'un écrit perdu (1), qui fit, vers le temps où nous sommes (2), sa première apparition.

L'auteur part de l'hypothèse que Clément fut le successeur immédiat de Pierre dans la présidence de l'Église de Rome et reçut du prince des apôtres l'ordination épiscopale. De même que les *Cerygmata* étaient dédiés à Jacques, de même le nouveau roman porte en tête une épître où Clément fait part à Jacques, « évêque des évêques et chef de la sainte Église des Hébreux à Jérusalem », de la mort violente de Pierre, et raconte comment cet apôtre, le premier de tous, le vrai compagnon, le vrai ami de Jésus, constitué par Jésus base unique de l'Église, l'a établi, lui Clément, comme son successeur dans l'épiscopat de Rome, et lui a recommandé d'écrire en abrégé et d'adresser à Jacques le récit de leurs voyages et de leurs prédications en commun (3). L'ouvrage ne parle pas du séjour de Pierre à Rome ni des circonstances de sa mort. Ces derniers récits formaient sans doute le fond d'un second ouvrage qui servait de suite à celui qui nous a été conservé (4).

L'esprit ébionite, hostile à Paul, qui faisait le fond des premiers *Cerygmata* (5), est ici fort effacé. Paul n'est pas nommé dans tout l'ouvrage. Ce n'est sûrement pas sans raison que l'auteur affecte de ne connaître en fait d'apôtres que les douze présidés par Pierre et Jacques, et qu'il attribue à Pierre seul l'honneur d'avoir répandu le christianisme dans le monde païen. En une foule d'endroits, les injures des judéo-chrétiens se laissent encore entrevoir; mais tout est dit à demi-mot; un disciple de Paul pouvait presque lire le livre sans être choqué. Peu à peu,

(1) Cet écrit perdu était probablement l'autre rédaction des *Recognitiones* dont parle Rufin (*Praef. ad Gaudent.*). Cf. Lipsius, *Die Quellen der roem. Petrussage;* p. 13 ss; Lagarde, *Recogn. syr.*, Leipzig, 1861.

(2) Irénée (III, III, 3) paraît avoir connu le livre, peut-être sans l'admettre entièrement. Origène le possédait.

(3) *Lettre de Clément à Jacques*, en tête du roman. On joignit à cette lettre, comme introduction du roman, la *Lettre de Pierre à Jacques* et la *Diamartyria* de Jacques, qui se trouvaient en tête des anciens *Cerygmata*.

(4) *Lettre de Clément à Jacques*, 19.

(5) Voir *l'Église chrétienne*, p. 581 ss; E. Westerburg, *Der Ursprung der Sage das Seneca christ gewesen sei*, Berlin, 1881.

en effet, cette histoire calomnieuse des luttes apostoliques, inventée par une école haineuse, mais qui avait des parties faites pour plaire à tous les chrétiens, perdit sa couleur sectaire, devint presque catholique et se fit adopter de la plupart des fidèles. Les allusions contre saint Paul étaient devenues assez obscures. Simon le Magicien restait chargé de tout l'odieux du récit; on oubliait les allusions que son nom avait servi à voiler; on ne voyait plus en lui qu'un dédoublement de Néron dans le rôle infernal de l'Antéchrist (1).

L'ouvrage est composé selon toutes les règles du roman antique. Rien n'y manque : voyages, épisodes d'amour, naufrages, jumeaux qui se ressemblent, gens pris par les pirates, reconnaissances de personnes qu'une longue série d'aventures avaient séparées. Clément, par suite d'une confusion qui se produisit dès une époque fort ancienne (2), est considéré comme appartenant à la famille impériale (3). Mattidie, sa mère, est une dame romaine parfaitement chaste, mariée au noble Faustus. Poursuivie d'un amour criminel par son beau-frère, voulant à la fois sauver son honneur et la réputation de sa famille, elle quitte Rome, avec la permission de son mari, et part pour Athènes afin d'y faire élever ses fils, Faustin et Faustinien. Au bout de quatre ans, ne recevant pas de leurs nouvelles, Faustus s'embarque avec son troisième fils, Clément, pour aller à la recherche de sa femme et de ses deux fils. A travers mille aventures, le père, la mère, les trois fils se retrouvent. Ils n'étaient pas d'abord chrétiens, mais tous méritaient de l'être, tous le deviennent. Païens, ils avaient eu des mœurs honnêtes; or la chasteté a ce privilège que Dieu se doit à lui-même de sauver ceux qui la pratiquent par instinct naturel. « Si ce n'était une règle absolue qu'on ne peut être sauvé sans le baptême, les païens chastes seraient sauvés. » Les infidèles qui se convertissent sont ceux qui l'ont

(1) *Homélies*, II, 17.
(2) Voir *les Évangiles*, p. 222 ss.
(3) *Homélies*, XII, 8 ss. Les noms de Mattidie et de Faustin sont empruntés à la famille d'Adrien.

mérité par leurs mœurs réglées (1). Clément, en effet, rencontre les apôtres Pierre et Barnabé, se fait leur compagnon, nous raconte leurs prédications, leurs luttes contre Simon, et devient pour tous les membres de sa famille l'occasion d'une conversion à laquelle ils étaient si bien préparés.

Ce cadre romanesque n'est qu'un prétexte pour faire l'apologie de la religion chrétienne, et montrer combien elle est supérieure aux opinions philosophiques et théurgiques du temps. Saint Pierre n'est plus l'apôtre galiléen que nous connaissons par les *Actes* et les lettres de Paul; c'est un polémiste habile, un philosophe, un maître homme, qui met toutes les roueries du métier de sophiste au service de la vérité. La vie ascétique qu'il mène, sa rigoureuse xérophagie (2) rappellent les esséniens. Sa femme voyage avec lui comme une diaconesse (3). Les idées que l'on se faisait de l'état social au milieu duquel vécurent Jésus et ses apôtres étaient déjà tout à fait erronées (4). Les données les plus simples de la chronologie apostolique étaient méconnues.

Il faut dire, à la louange de l'auteur, que, si sa confiance dans la crédulité du public est bien naïve, il a du moins une foi dans la discussion qui fait honneur à sa tolérance. Il admet très bien qu'on peut se tromper innocemment. Parmi les personnages du roman, Simon le Magicien seul est tout à fait sacrifié. Ses disciples Apion (5) et Anubion représentent, le premier, l'effort pour tirer de la mythologie quelque chose de religieux; le second, la sincérité égarée, qui sera un jour récompensée par la connaissance de la vérité. Simon et Pierre disputent de métaphysique; Clément et Apion disputent de morale. Une touchante nuance de sympathie et de pitié pour les errants répand le charme sur ces pages, qu'on sent écrites

(1) *Homélies*, XIII, 13, 21.
(2) *Homélies*, XII, 6, 7.
(3) *Homélies*, XIII, 11.
(4) *Homélies*, I, 8, 9.
(5) Il s'agit d'Apion Plistonice, le célèbre ennemi des juifs. *Homélies*, IV, 7; V, 2, 27.

pas quelqu'un qui a traversé les angoisses du scepticisme et sait mieux que personne ce qu'on peut souffrir et acquérir de mérites en cherchant la vérité. Clément comme Justin de Néapolis a essayé de toutes les philosophies; les hauts problèmes de l'immortalité de l'âme, des récompenses et des peines futures, de la Providence, des rapports de l'homme avec Dieu l'obsèdent: aucune école ne l'a satisfait: il va, en désespoir de cause, se jeter dans les plus grossières superstitions, quand la voix du Christ arrive à lui. Il trouve dans la doctrine qu'on lui donne pour celle du Christ la réponse à tous ses doutes; il est chrétien.

Le système de réfutation du paganisme qui fera la base de l'argumentation de tous les Pères se trouve déjà complet dans pseudo-Clément. Le sens primitif de la mythologie était perdu chez tout le monde; les vieux mythes physiques, devenus des historiettes messéantes, n'offraient plus aucun aliment pour les âmes. Il était facile de montrer que les dieux de l'Olympe ont donné de très mauvais exemples et qu'en les imitant on serait un scélérat (1). Apion cherche vainement à s'échapper par les explications symboliques. Clément établit sans peine l'absolue impuissance du polythéisme à produire une morale sérieuse (2). Clément a d'invincibles besoins de cœur : honnête, pieux, candide, il veut une religion qui satisfasse sa vive sensibilité. Un moment les deux adversaires se rappellent des souvenirs de jeunesse, dont ils se font maintenant des armes de combat. Apion avait été autrefois l'hôte du père de Clément. Voyant un jour ce dernier triste et malade des tourments qu'il se donnait pour chercher le vrai, Apion, qui avait des prétentions médicales, lui demanda ce qu'il avait : « Le mal des jeunes!... j'ai mal à l'âme », lui répondit Clément. Apion crut qu'il s'agissait d'amour, lui fit les ouvertures les plus inconvenantes et composa pour lui une pièce de littérature érotique, que Clément

(1) Les païens eux-mêmes le sentaient bien. Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 1, 15.
(2) *Homélies*, IV et V.

fait intervenir dans le débat avec plus de malice que d'à propos (1).

La philosophie du livre est le déisme considéré comme un fruit de la révélation, non de la raison. L'auteur parle de Dieu, de sa nature, de ses attributs, de sa providence, du mal considéré comme épreuve et comme source de mérite pour l'homme (2), à la façon de Cicéron ou d'Épictète. Esprit lucide et droit, opposé aux aberrations montanistes (3) et au quasi-polythéisme des gnostiques, l'auteur du roman pseudo-clémentin est un strict monothéiste, ou, comme on disait alors, un monarchien (4). Dieu est l'être dont l'essence ne convient qu'à lui seul (5). Le Fils lui est par nature inférieur. Ces idées, fort analogues à celles de pseudo-Hermas (6), furent longtemps la base de la théologie romaine (7). Loin que ce fussent là des pensées révolutionnaires, c'étaient à Rome les théories conservatrices. C'était au fond la théologie des nazaréens et des ébionites, ou plutôt de Philon et des esséniens, développée dans le sens du gnosticisme. Le monde est le théâtre de la lutte du bien et du mal. Le bien gagne toujours un peu sur le mal et finira par l'emporter. Les triomphes partiels du bien s'opèrent au moyen de l'apparition de prophètes successifs, Adam, Abel, Hénoch, Noé, Abraham, Moïse; ou plutôt un seul prophète, Adam immortel et impeccable, l'homme-type par excellence, la parfaite image de Dieu, le Christ, toujours vivant, toujours changeant de forme et de nom, parcourt sans cesse le monde et remplit l'histoire, prêchant éternellement la même loi du même Esprit Saint (8).

(1) *Homélies*, V, 2 ss.
(2) *Homélies*, II, III, XVI.
(3) *Homélies*, III, 12-14, 22, 26-27; XVII, 18.
(4) *Homélies*, XI, 14. Comp. Tertullien, *Adv. Prax.*, 3.
(5) *Homélies*, XVI, 15-17.
(6) Hermas, *Pasteur*, Sim., V. Comme l'auteur du *Pasteur*, l'auteur du roman pseudo-clémentin ne nomme jamais Jésus par son nom, il l'appelle toujours « le prophète » ou « le vrai prophète ». *Lettre de Clément à Jacques*, 11.
(7) Eusèbe, *H. E.*, V, 28.
(8) *Homélies*, II, 15-17; III, 20-26. Comp. Épiphane, haer., LIII, 1; *Évangile des Hébreux*, p. 15, ligne 22-23, Hilgenfeld. Mahomet se rattachait par ici à l'essénoébionisme : il soutenait qu'il était à son tour « le vrai prophète », révélateur de

La vraie loi de Moïse avait presque réalisé l'idéal de la religion absolue. Mais Moïse n'écrivit rien (1), et ses institutions furent altérées par ses successeurs (2). Les sacrifices furent une victoire du paganisme sur la loi pure (3). Une foule d'erreurs se sont glissées dans l'Ancien Testament (4). David, avec sa harpe et ses guerres sanglantes, est un prophète déjà bien inférieur. Les autres prophètes furent moins encore de parfaits Adam-Christ (5). La philosophie grecque, de son côté, est un tissu de chimères, une vraie logomachie (6). L'esprit prophétique, qui n'est autre chose que l'Esprit Saint manifesté, l'homme primitif, Adam tel que Dieu l'avait fait, est apparu alors en un dernier Christ, en Jésus, qui est Moïse lui-même; si bien qu'entre l'un et l'autre il n'y a point de lutte ni de rivalité. Croire en l'un, c'est croire en l'autre, c'est croire en Dieu. Le chrétien, pour être chrétien, ne cesse pas d'être juif (Clément se donne toujours ce dernier nom; lui et toute sa famille « se font juifs. ») (7) Le juif qui connaît Moïse et ne connaît pas Jésus ne sera pas condamné s'il pratique bien ce qu'il connaît et ne hait pas ce qu'il ignore. Le chrétien païen d'origine, qui connaît Jésus et ne connaît pas Moïse, ne sera pas condamné s'il observe la loi de Jésus et ne hait pas la loi qui ne lui est point parvenue (8). La révélation, du reste, n'est que le rayon par lequel des vérités cachées dans le cœur de tous

l'unique et primitif *kitâb*. Sprenger, *Leben Mohammad*, I, p. 23 ss, G. Rœsch, dans *Theol. Stud. und Krit.*, 1876, p. 417 ss.

(1) Pour retirer à Moïse la rédaction du *Pentateuque*, l'auteur fait valoir les mêmes raisons que la critique moderne : récit de la mort de Moïse, découverte de Helcias, rôle d'Esdras.

(2) *Homélies*, II, 38; III, 8; III, 42, 43-58.

(3) Idée essénienne, *Homélies*, III, 26; *Recognitiones*, III, 24, 26; cf. *Évangile ébionite*, dans Épiphane, haer. XXX, 16.

(4) *Homélies*, II, 38, 39, 43, 44, 65; III, 10. Comparez les assertions analogues des ébionites (dans Épiphane), de Ptolémée d'Apelle. Méthodius, *Conv. dec. virg.*, or. 8.

(5) Épiphane, haer., XXX, 15. Idée commune aux esséniens et à Philon. De là toute cette littérature pseudépigraphe, se rattachant aux patriarches et prétendant renfermer le texte de la révélation primitive, qui naît vers l'époque de notre ère. Voir ci-après, p. 826.

(6) *Homélies*, II, 6-8; IV, V, VI.

(7) *Homélies*, V, 2; XX, 22 (ἰουδαίους γεγενημένους).

(8) *Homélies*, VIII, 5-7.

les hommes deviennent visibles pour chacun d'eux; connaître ainsi, ce n'est pas apprendre, c'est comprendre (1).

La relation de Jésus avec Dieu a été celle de tous les autres prophètes. Il a été l'instrument de l'Esprit, voilà tout. L'Adam idéal, qui se trouve plus ou moins obscurci chez tout homme venant en ce monde, est, chez les prophètes, colonnes du monde, à l'état de claire connaissance et de pleine possession. « Notre-Seigneur, dit Pierre, n'a jamais dit qu'il y eût d'autre Dieu que celui qui a créé toute chose, et ne s'est pas proclamé Dieu; il a seulement, avec raison, déclaré heureux celui qui l'avait proclamé fils du Dieu qui a tout créé. — Mais ne te semble-t-il pas, dit Simon, que celui qui provient de Dieu (2) est Dieu? — Comment cela pourrait-il être? répond Pierre. L'essence du Père est de n'avoir pas été engendré; l'essence du Fils est d'avoir été engendré; or, ce qui a été engendré ne saurait se comparer à ce qui n'a pas été engendré ou à ce qui s'engendre soi-même. Celui qui n'est pas en tout identique à un autre être ne peut avoir les mêmes appellations communes avec lui (3). » Jamais l'auteur ne parle de la mort de Jésus et ne laisse croire qu'il attache une importance théologique à cette mort.

Jésus est donc un prophète, le dernier des prophètes, celui que Moïse avait annoncé comme devant venir après lui (4). Sa religion n'est qu'une épuration de celle de Moïse, un choix entre des traditions dont les unes étaient bonnes, les autres mauvaises (5). Sa religion est parfaite; elle convient aux juifs et aux Hellènes, aux hommes instruits et aux barbares; elle satisfait également le cœur et l'esprit. Elle se continue dans le temps par les douze

(1) *Homélies*, XVIII, 6.

(2) Τον απὸ θεοῦ.

(3) *Homélies*, XVI, 15-17. Les sabiens ou mendaïtes, qui sont des elkasaïtes, font de nos jours exactement le même raisonnement contre la doctrine catholique. Siouffi, *Relig. des Soubbas*, p. 34-35. Se rappeler Mahomet, qui eut tant de rapports avec l'elkasaïsme. Voir *les Évangiles*, ch. XX.

(4) *Homélies*, III, 45-57.

(5) Tel est le sens du précepte si souvent attribué par cette secte à Jésus : « Soyez des changeurs exacts », ne gardant que ce qui est de bon aloi, *Homélies*, II, 51; III, 48, 50, 51; XVIII, 20; *Recognitiones*, II, 51; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 28; *Pistè Sophia*, p. 220.

apôtres, dont le chef est Pierre, et par ceux qui tiennent d'eux leurs pouvoirs. L'appel à des songes, à des visions privées, est le fait de présomptueux (1).

Mélange bizarre d'ébionisme et de libéralisme philosophique, de catholicisme étroit et d'hérésie, d'amour exalté pour Jésus (2) et de crainte qu'on n'exagère son rôle, d'instruction profane et de théosophie chimérique, de rationalisme et de foi, le livre ne pouvait satisfaire longtemps l'orthodoxie; mais il convenait à une époque de syncrétisme, où les points divers de la foi chrétienne étaient mal définis. Il a fallu les prodiges de sagacité de la critique moderne pour reconnaître encore la satire de Paul derrière le masque de Simon le Magicien (3). Le livre est, en somme, un livre de conciliation. C'est l'œuvre d'un ébionite modéré, d'un esprit éclectique, opposé en même temps aux jugements injustes des gnostiques et de Marcion contre le judaïsme et à la prophétie féminine des disciples de Montan (4). La circoncision n'est pas commandée; cependant le circoncis a un rang supérieur à celui de l'incirconcis. Jésus vaut Moïse; Moïse vaut Jésus (5). La perfection est de voir que tous deux ne font qu'un, que la nouvelle loi est l'antique, et l'antique la nouvelle. Ceux qui ont l'une peuvent se passer de l'autre. Que chacun reste chez soi et ne haïsse pas les autres.

C'était, on le voit, l'absolue négation de la doctrine de Paul (6). Jésus est pour notre théologien un restaurateur plutôt qu'un novateur. Dans l'œuvre même de cette restauration, Jésus n'est que l'interprète d'une tradition de sages, qui, au milieu de la corruption générale, n'avaient jamais perdu le vrai sens de la loi de Moïse, laquelle n'est elle-même que la religion d'Adam, la religion primitive

(1) *Homélies*, XVII et XVIII, surtout XVII, 18-19; XVIII, 6.
(2) *Homélies*, III, 54.
(3) Dans les *Recognitiones*, ce sont plutôt les erreurs du gnosticisme qui se laissent apercevoir derrière le nom abhorré de Simon.
(4) *Homélies*, XI, 35; XVII, 13 ss.
(5) Cette doctrine est adoucie dans les *Recognitiones*.
(6) *II Cor.*, V, 17.

de l'humanité. Selon pseudo-Clément, Jésus, c'est Adam (1) lui-même. Selon saint Paul, Jésus est un second Adam, en tout l'opposé du premier. L'idée de la chute d'Adam, base de la théologie de saint Paul, est ici presque effacée. Par un côté surtout, l'auteur ébionite se montre plus sensé que Paul. Paul ne cessa toujours de protester que l'homme ne doit à aucun mérite personnel son élection et sa vocation chrétienne. L'ébionite, plus libéral, croit que le païen honnête prépare sa conversion par ses vertus. Il est loin de penser que tous les actes des infidèles sont des péchés. Les mérites de Jésus n'ont pas, à ses yeux, le rôle transcendant qu'ils ont dans le système de Paul. Jésus met l'homme en rapport avec Dieu; mais il ne se substitue pas à Dieu.

Le roman pseudo-clémentin se sépare nettement des écrits vraiment authentiques de la première inspiration chrétienne par sa prolixité, sa rhétorique, sa philosophie abstraite, empruntée, pour la plus grande partie, aux écoles grecques. Ce n'est plus ici un livre sémitique, sans nuance, comme les écrits purement judéo-chrétiens. Grand admirateur du judaïsme, l'auteur a l'esprit gréco-italien, l'esprit politique, préoccupé avant tout de la nécessité sociale, de la morale du peuple. Sa culture est tout hellénique; de l'hellénisme, il ne repousse qu'une seule chose, la religion. L'auteur se montre à tous égards bien supérieur à saint Justin. Une fraction considérable de l'Église adopta l'ouvrage et lui fit une place à côté des livres les plus révérés de l'âge apostolique, sur les confins du Nouveau Testament (2). Les grosses erreurs qu'on y lisait sur la divinité de Jésus-Christ et sur les livres saints s'opposèrent à ce qu'il y restât; mais on continua de le lire; les orthodoxes répondaient à tout en disant que Clément avait écrit son livre sans tache, qu'ensuite des

(1) *Recognitiones*, I, 45; *Homélies*, III, 17-21. Épiphane attribue la même doctrine aux ébionites., haer. XXX, 3.

(2) Credner, *Gesch. des neut. Kanon*, p. 238, 241, 244, 249, 250; Tillemont, *Mém.*, II, p. 163.

hérétiques l'avaient altéré (1). On en fit des extraits, où les passages malsonnants étaient omis, et auxquels on attribua volontiers la théopneustie (2). Nous avons vu et nous verrons bien d'autres exemples de romans inventés par les hérétiques forçant ainsi les portes de l'Église orthodoxe et se faisant accepter d'elle, parce qu'ils étaient édifiants et susceptibles de fournir un aliment à la piété.

Le fait est que cette littérature ébionite, malgré sa naïveté un peu enfantine, avait au plus haut degré l'onction chrétienne. Le ton était celui d'une prédication émue; le caractère en était essentiellement ecclésiastique et pastoral. Pseudo-Clément est un partisan de la hiérarchie au moins aussi exalté que pseudo-Ignace. La communauté se résume en son chef; le clergé est l'indispensable médiateur entre Dieu et le troupeau (3). Il faut deviner l'évêque à demi-mot, ne pas attendre qu'il vous dise : « Tel homme est mon ennemi », pour fuir cet homme. Être ami de quelqu'un que l'évêque n'aime pas, parler à quelqu'un qu'il évite, c'est se mettre hors de l'Église, se placer au rang de ses pires ennemis. La charge de l'évêque est si difficile! Chacun doit travailler à la lui faciliter; les diacres sont les yeux de l'évêque, ils doivent tout surveiller, tout savoir pour lui (4). Une sorte d'espionnage est recommandé; ce qu'on peut appeler l'esprit clérical n'a jamais été exprimé en traits plus forts.

Les abstinences et les pratiques esséniennes étaient placées très haut (5). La pureté des mœurs était la principale préoccupation de ces bons sectaires. L'adultère, à leurs yeux, est pire que l'homicide. « La femme chaste est la plus belle chose du monde, le plus parfait souvenir

(1) *Synopse* dite d'Athanase, dans Credner, op. cit., p. 250. Dressel, *Clementinorum epitomae duae*, Leipzig, 1873; Reuss, *Gesch. der heiligen Schriften*, p. 252.

(2) Épiphane, haer., XXX, 15.

(3) *Lettre de Clément à Jacques*, 2, 16, 17, 18. Les *Constitutions apostoliques* ne font sur ce point que développer la doctrine des *Homélies*.

(4) *Lettre de Clément à Jacques*, 12, 17, 18.

(5) *Homélies*, IV, 6; VI, 26; IX, 23; X, 26; XI, 34; XII, 6; XIV, 1; XV, 17; *Recognitiones*, IV, 3; V, 36; Épiphane, haer. XXX, 15. Voir comme atténuation, *Recognitiones*, I, 12; III, 38; VII, 24, et, ci-après, ce qui concerne le mariage.

de la création primitive de Dieu. La femme pieuse, qui ne trouve son plaisir qu'avec les saints, est l'ornement, le parfum et l'exemple de l'Église; elle aide les chastes à être chastes; elle charme Dieu lui-même. Dieu l'aime, la désire, se la garde; elle est son enfant, la fiancée du Fils de Dieu, vêtue qu'elle est de lumière sainte (1). »

Ces mystiques images ne font pas de l'auteur un partisan de la virginité. Il est trop juif pour cela. Il veut que les prêtres marient les jeunes gens de bonne heure, fassent marier même les vieillards (2). La femme chrétienne aime son mari, le couvre de caresses, le flatte, le sert, cherche à lui plaire, lui obéit en tout ce qui n'est pas une désobéissance à Dieu. Être aimé d'un autre que son mari est pour elle une vive peine. Oh! combien fou est le mari qui cherche à séparer sa femme de la crainte de Dieu! La grande source de la chasteté, c'est l'Église. C'est là que la femme apprend ses devoirs et entend parler de ce jugement de Dieu qui punit un moment de plaisir d'un supplice éternel. Le mari devrait forcer sa femme d'aller à de tels sermons, s'il n'y réussissait par les caresses.

« Mais ce qu'il y a de mieux, ajoute l'auteur s'adressant au mari, c'est que tu y viennes toi-même, la conduisant par la main, pour que, toi aussi, tu sois chaste et puisses connaître le bonheur du mariage respectable. Devenir père, aimer tes enfants, être aimé d'eux, tout cela est à ta disposition, si tu le désires. Celui qui veut avoir une femme chaste vit chastement, lui rend le devoir conjugal, mange avec elle, vit avec elle, vient avec elle au prêche sanctifiant, ne l'attriste pas, ne la querelle pas sans raison, cherche à lui plaire, lui procure tous les agréments qu'il peut, et supplée à ceux qu'il ne peut lui donner par ses caresses. Ces caresses, du reste, la femme chaste ne les attend pas pour remplir ses devoirs. Elle tient son mari pour son maître. Est-il pauvre, elle supporte sa pauvreté; elle a faim avec lui, s'il a faim; émigre-t-il, elle émigre; elle le console quand il est triste; quand même elle aurait une dot supérieure à l'avoir de son mari, elle prend l'attitude subalterne de

(1) *Homélies*, XIII, 15, 16, *Lettre de Clément à Jacques*, 6, 7. Comp. *Constitut. apost.*, I, 8, 10.
(2) *Lettre de Clément à Jacques*, 7. Cf. Épiphane, haer. XXX, 15.

quelqu'un qui n'a rien. Le mari, de son côté, s'il a une femme pauvre, doit considérer sa sagesse comme une ample dot. La femme sage est sobre sur le boire et le manger;... elle ne reste jamais seule avec des jeunes gens, elle se défie même des vieillards, elle évite les rires désordonnés,... elle se plaît aux discours graves, elle fuit ceux qui n'ont pas trait à la bienséance (1). »

La bonne Mattidie, mère de Clément, est un exemple de la mise en pratique de ces pieuses maximes. Païenne, elle sacrifie tout à la chasteté; la chasteté la préserve des plus grands périls et lui vaut la connaissance de la vraie religion (2).

La prédication chrétienne se développait, se mêlait au culte (3). Le sermon était la partie essentielle de la réunion sacrée. L'Église devenait la mère de toute édification et de toute consolation. Les règles sur la discipline ecclésiastique se multipliaient déjà. Pour leur donner de l'autorité, on les rapportait aux apôtres, et, comme Clément était censé le meilleur garant quand il s'agissait de traditions apostoliques, puisqu'il avait été dans des relations intimes avec Pierre et Barnabé, ce fut encore sous le nom de ce vénéré pasteur que l'on vit éclore toute une littérature apocryphe de Constitutions censées établies par le collège des Douze (4). Le noyau de cette compilation apocryphe, première base d'un recueil de canons ecclésiastiques, s'est conservé à peu près sans mélange chez les Syriens (5). Chez les Grecs, le recueil, grossi avec le temps, s'altéra sensiblement et devint presque méconnaissable (6). On le cita comme faisant partie des Écritures sacrées, quoique toujours certaines réserves

(1) *Homélies*, XIII, 13-21. Cf. *Constit. apost.*, VI, 29.
(2) *Homélies*, XIII, 20.
(3) Voir les homélies XIII et XIV, et la *Lettre de Clément à Jacques*, 12, 16.
(4) Διαταγαί, διδαχαί, διδασκαλίαι.
(5) P. de Lagarde, *Didascalia apost.*, Leipzig, 1854; *Reliquiae juris eccles. antiquissimi*, Leipzig, 1856; Bunsen, *Analecta antenicaena*, t. II.
(6) *Constitutions apostoliques*, en huit livres. Les livres VII et VIII ont été ajoutés postérieurement. Les six premiers livres eux-mêmes sont gravement interpolés. Les versions orientales diffèrent beaucoup du grec.

en aient rendu douteuse la canonicité (1). De bonne heure, on s'accorda la liberté de donner à ce recueil de dires prétendus apostoliques la forme qu'on jugea la plus propre à frapper les fidèles et à leur imposer (2); toujours le nom de Clément fut inscrit en tête de ces rédactions diverses (3), qui offrent, du reste, avec le roman des *Reconnaissances* les traits de la plus étroite parenté (4). Toute la littérature pseudo-clémentine du IIe siècle présente ainsi le caractère d'une parfaite unité.

Ce qui la caractérise au plus haut degré, c'est l'esprit d'organisation pratique. Déjà, dans l'épître supposée de Clément à Jacques, qui sert de préface aux *Reconnaissances*, Pierre, avant de mourir, tient un long discours sur l'épiscopat, ses devoirs, ses difficultés, son excellence, sur les prêtres, les diacres, les catéchistes, qui est comme une édition nouvelle des Épîtres à Tite et à Timothée (5). Les *Constitutions apostoliques* furent une sorte de codification, successivement agrandie, de ces préceptes pastoraux. Ce que Rome fonda, ce n'est pas le dogme; peu d'Églises furent plus stériles en spéculations, moins pures sous le rapport de la doctrine : l'ébionisme, le montanisme,

(1) Eusèbe, *H. E.*, III, XXV, 3; *De aleatoribus*, ad calcem Cyprien, éd. Rigault, p. 349; Athanase, *Epist. fest.*, 39; Épiphane, haer. LXX, 7, 10, etc.; *Canones apost.*, 86; Stichométrie de Nicéphore, *Synopse* dite d'Athanase, Anastase le Sinaïte, etc. [Credner, *Gesch.*, p. 234, 235, 236, 241, 244, 247, 250, 252, 256]. Concil. Trullanum, canon 2; Photius, cod. CXII, CXIII; Nicéphore Calliste [Credner, p. 256]; Tillemont, *Mém.*, II, p. 164 ss.

(2) Tel fut le recueil de préceptes apostoliques qui a été publié par Bickell, Lagarde, Pitra, Hilgenfeld (*Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 93 ss), qui est déjà cité par Clément d'Alexandrie comme γραφή (Lagarde, *Reliquiae*, p. XIX-XX, 76; Hilgenfeld, p. 95, 98, 105), et qui paraît être l'ouvrage mentionné par Rufin (*Expos. in symb. apost.*, c. 38) et saint Jérôme (*De viris ill.*, 1) sous le titre de *Duae viae vel Judicium Petri* (cf. *Const. apost.*, init.). Voir cependant Gebhardt et Harnack, *Patr. apost.* op., I, II, deuxième éd., p. XXVIII-XXXI. La publication de la Διδαχὴ τῶν δώδεκα αποστόλων du manuscrit du Fanar (Philothée Bryenne, p. ϛ') est encore attendue. Comp. Hilgenfeld, p. 79 ss. Voir Eusèbe, *H. E.*, II, XXV, 4.

(3) Cotelier, *Patres apostolici;* Tillemont, *Mém.*, II, p. 162 ss; Lagarde, *Reliquiae*, p. 35, 74, 80, etc.; Credner, *Gesch. des neut. Kanon*, p. 241.

(4) Anastase le Sinaïte, Nicéphore, dans Credner, p. 231, 244. Comparez la discipline ecclésiastique contenue dans la *Lettre de Clément à Jacques* et la discipline des *Constitutions*. Notez *Constit. apost.*, VIII, 10, Jacques, Clément, Evhode, représentant les Églises de Jérusalem, de Rome, d'Antioche.

(5) *Lettre de Clément à Jacques*, 5 ss.

l'artémonisme, y eurent tour à tour la majorité. Ce que Rome fit, c'est la discipline, c'est le catholicisme.

A Rome, probablement, le mot d' « Église catholique » fut écrit pour la première fois (1). Évêque, prêtre, laïque, tous ces mots prennent dans cette Église hiérarchique un sens déterminé. L'Église est un navire où chaque dignitaire a sa fonction pour le salut des passagers (2). La morale est sévère et sent déjà le cloître. Le simple goût de la richesse est condamné (3). La parure des femmes n'est qu'une invitation à pécher. La femme est responsable des péchés de pensée qu'elle fait commettre. Sûrement, si elle repousse les avances, le mal est moindre; mais n'est-ce rien d'être cause de la perdition des autres (4)? Vivre modestement occupé de son métier, aller son chemin, sans se mêler aux commérages de la rue (5), bien élever ses enfants, leur administrer de fréquentes corrections, leur interdire les dîners par écot avec les personnes de leur âge, les marier de bonne heure (6), ne pas lire les livres païens (la Bible suffit et contient tout [7]), ne prendre des bains que le moins qu'on peut et avec de grandes précautions (8), telles sont les règles des laïques. — L'évêque, les prêtres, les diacres, les veuves, ont des devoirs plus compliqués. Outre la sainteté, il faut apporter à ces fonctions la sagesse et la capacité (9). Ce sont de vraies magistratures, fort supérieures aux magistratures profanes (10). Les chrétiens portant toutes leurs causes au tribunal de l'évêque, le dicastère de ce dernier devenait, en effet, une juridiction civile, qui avait ses règlements

(1) Θεοῦ φυτεία ἡ καθολικὴ ἐκκλησία. *Constit. apost.*, I, 1. Cf. pseudo-Ignace, ci-après, p. 1007.
(2) *Lettre de Clément à Jacques*, 14-15.
(3) *Const. apost.*, I, 2, IV, 4.
(4) *Const. apost.*, I, 3, 7, 8.
(5) *Ibid.*, I, 4; II, 63.
(6) *Ibid.*, IV, 11. Cf. *Lettre de Clément à Jacques*, 7, 8.
(7) *Ibid.*, I, 6.
(8) *Ibid.*, I, 9.
(9) *Ibid.*, livres II, III entiers.
(10) *Ibid.*, II, 33, 34.

et ses lois (1). La maison de l'évêque était déjà considérable; elle devait être entretenue par les fidèles à frais communs. Les idées de l'ancienne loi sur la dîme et les offrandes dues aux prêtres étaient peu à peu ramenées (2). Une forte théocratie tendait à s'établir.

L'Église, en effet, absorbait tout; la société civile était avilie et méprisée (3). A l'empereur on doit le cens et les salutations officielles, voilà tout (4). Le chrétien ainsi formé ne peut vivre qu'avec des chrétiens. Il était recommandé d'attirer les païens par le charme de manières aimables, quand on pouvait espérer qu'ils se convertiraient (5). Mais, en dehors de cette espérance, les relations avec les infidèles étaient entourées de telles précautions et impliquaient tant de mépris, qu'elles devaient être bien rares. Une société mixte de païens et de chrétiens sera impossible. Il est défendu de prendre part aux réjouissances des païens, de manger et de se divertir avec eux, d'assister à leurs spectacles, à leurs jeux, à toutes les grandes réunions profanes. Même les marchés publics sont interdits, sauf en ce qui concerne l'achat des choses nécessaires (6). Au contraire, les chrétiens doivent autant que possible manger ensemble, vivre ensemble, former une petite coterie de saints (7). Au IIIe siècle, cet esprit de réclusion portera ses conséquences. La société romaine mourra d'épuisement; une cause cachée lui soutirera la vie. Quand une partie considérable d'un État fait bande à part et cesse de travailler à l'œuvre commune, cet État est bien près de mourir.

L'assistance mutuelle était la fonction capitale dans cette société de pauvres, administrée par ses évêques, ses diacres et ses veuves (8). La situation du riche, au

(1) *Const. apost.*, II, 46 ss. Cf. *Lettre de Clément à Jacques*, 5, 10, et *Homélies*, III, 67.
(2) *Const. apost.*, II, 25, 34, 35.
(3) *Ibid.*, II, 61.
(4) *Ibid.*, V, 13.
(5) *Ibid.*, V, 10.
(6) *Const. apost.*, II, 62.
(7) *Lettre de Clément à Jacques*, 9.
(8) *Const. apost.*, livre IV, entier. Cf. *Lettre de Clément à Jacques*, 9.

milieu de petits bourgeois et de petits marchands honnêtes, jugeant leurs affaires entre eux, scrupuleux sur leurs poids et leurs mesures (1), était difficile, embarrassée. La vie chrétienne n'était pas faite pour lui. Un frère mourait-il, laissant des orphelins et des orphelines, un autre frère adoptait les orphelins, mariait l'orpheline à son fils, si l'âge s'accordait. Cela paraissait tout simple. Les riches se prêtaient difficilement à un système aussi fraternel; on les menaçait alors de se voir arracher les biens dont ils ne savaient pas faire un bon usage; on leur appliquait le dicton : « Ce que les saints n'ont pas mangé, les Assyriens le mangent (2). » L'argent des pauvres passait pour chose sacrée; ceux qui étaient dans l'aisance payaient une cotisation aussi forte que possible; c'est ce qu'on appelait « les contributions du Seigneur (3) ».

On poussait la délicatesse jusqu'à ne pas accepter dans la caisse de l'Église l'argent de tout le monde (4). On repoussait l'offrande des cabaretiers et des gens qui pratiquaient des métiers infâmes, surtout celle des excommuniés, qui cherchaient par leurs générosités à rentrer en grâce. « Ce sont ceux-là qui donnent, disaient quelques-uns, et, si nous refusons leurs aumônes, comment ferons-nous pour assister nos veuves, pour nourrir les pauvres du peuple? — Mieux vaut mourir de faim, répondait l'*ébion* fanatique, que d'avoir de l'obligation aux ennemis de Dieu pour des dons qui sont un affront aux yeux de ses amis. Les bonnes offrandes sont celles que l'ouvrier prend sur le fruit de son travail. Quand le prêtre est forcé de recevoir l'argent des impies, qu'il l'emploie à acheter le bois, le charbon, pour que la veuve et l'orphelin ne soient pas condamnés à vivre d'un argent souillé. Les présents des impies sont ainsi la pâture du feu, non la nourriture des fidèles (5). » On voit quelle chaîne étroite

(1) *Lettre de Clément à Jacques*, 10.
(2) Proverbe judéo-chrétien. *Const. apost.*, IV, 1.
(3) Αἱ κυριακαὶ συνεισφοραί.
(4) *Const. apost.*, IV, 6-10.
(5) *Const. apost.*, IV, 10. Comparez le *Synodique* de saint Athanase, *Archives des missions scientifiques*, 3e série, t. IV, p. 468 ss (Eug. Revillout).

enserrait la vie chrétienne. Un tel abîme séparait, dans l'esprit de ces bons sectaires, le bien et le mal, que la conception d'une société libérale, où chacun agit à sa guise, sous la tutelle des lois civiles, sans rendre de compte à personne ni exercer de surveillance sur personne, leur eût paru le comble de l'impiété.

CHAPITRE VI

TATIEN — LES DEUX SYSTÈMES D'APOLOGIE

TATIEN, après la mort de Justin (1), resta plusieurs années à Rome. Il y continua l'école de son maître, professant toujours pour lui une haute admiration (2), mais chaque jour s'écartant de plus en plus de son esprit. Il compta des élèves distingués, entre autres l'Asiate Rhodon, fécond écrivain, qui devint plus tard un des soutiens de l'orthodoxie contre Marcion et Apelle (3). Ce fut probablement dans les premières années du règne de Marc-Aurèle que Tatien composa cet écrit, dur et incorrect de style, parfois vif et piquant, qui passe, à bon droit, pour un des monuments les plus originaux de l'apologétique chrétienne au IIe siècle.

L'ouvrage est intitulé *Contre les Grecs*. La haine de la Grèce était, en effet, le sentiment dominant de Tatien. En vrai Syrien (4), il jalouse et déteste les arts et la littérature qui avaient conquis l'admiration du genre humain. Les dieux païens lui semblent la personnification de l'immoralité. Le monde de statues grecques qu'il voyait à Rome ne lui donnait pas de repos (5). Récapitulant les personnages en l'honneur de qui elles avaient été dressées, il arrivait à trouver que presque tous, hommes et femmes,

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 484, 485.
(2) *Orat. adv. Graecos*, 18, 19.
(3) Rhodon, dans Eusèbe, V, XIII, 1, 8; saint Jérôme, *De viris illustribus*, 37.
(4) Γεννη εἰς ἐν τῇ τῶν Ἀσσυρίων γῇ (§ 42), sans doute l'Adiabène. Cf. Épiphane haer. indic. ad tom. III libri I. Tatien parle, en effet, des persécutions comme quelqu'un qui n'est pas sujet de l'empire (§ 4). Le ton du § 1er est d'un homme étranger à la patrie gréco-romaine.
(5) *Orat. adv. Gr.*, 35.

avaient été des gens de mauvaise vie (1). Les horreurs de l'amphithéâtre le révoltaient à meilleur droit (2); mais il confondait à tort avec les cruautés romaines les jeux nationaux et le théâtre des Grecs. Euripide, Ménandre, lui paraissaient des maîtres de débauche, et (vœu qui fut trop exaucé!) il souhaitait que leurs œuvres fussent anéanties (3).

Justin avait pris pour base de son apologie un sentiment plus large. Il avait rêvé une conciliation des dogmes chrétiens et de la philosophie grecque. C'était là certainement une grande illusion. Il ne fallait pas beaucoup d'efforts pour voir que la philosophie grecque, essentiellement rationnelle, et la foi nouvelle, procédant du surnaturel, étaient deux ennemies, dont l'une devait rester sur le carreau. La méthode apologétique de saint Justin est étroite et périlleuse pour la foi. Tatien le sent, et c'est sur les ruines mêmes de la philosophie grecque qu'il cherche à élever l'édifice du christianisme. Comme son maître, Tatien possédait une érudition grecque étendue; comme lui, il n'avait aucune critique et mêlait de la façon la plus arbitraire l'authentique et l'apocryphe, ce qu'il savait et ce qu'il ne savait pas. Tatien est un esprit sombre, lourd, violent, plein de colère contre la civilisation et contre la philosophie grecque, à laquelle il préfère hautement l'Orient, ce qu'il appelle la philosophie barbare (4). Une érudition de chétif aloi, comme celle que Josèphe avait déployée dans son ouvrage contre Apion, vient ici à son aide (5). Moïse est, selon lui, bien plus ancien qu'Homère (6). Les Grecs n'ont rien inventé par eux-mêmes; ils ont tout appris des autres peuples, notamment

(1) *Ibid.*, 33, 34.
(2) *Ibid.*, 23.
(3) *Ibid.*, 22, 23, 24.
(4) Ὁ κατὰ βαρβάρους φιλοσοφῶν Τατιανός. *Adv. Gr.*, 42. Γραφαὶ βαρβαρικαί. *Ibid.*, 29, 30, 31, 35. Dans Justin et dans Tatien, ce mot de « barbare » signifie Oriental, par opposition aux Grecs et aux Latins. Cf. Justin *Apol. I*, 46; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 5, init. Jamais Tatien n'écrit les mots de « juifs », de « chrétiens », de « Jésus ». Quand il composa le discours contre les Grecs, Tatien admettait cependant toute la Bible, § 36.
(5) *Adv. Gr.*, 36-39.
(6) *Ibid.*, 31, 36-41.

des Orientaux (1). Ils n'ont excellé que dans l'art d'écrire (2); pour le fond des idées, ils sont inférieurs aux autres nations (3). Les grammairiens sont la cause de tout le mal (4); ce sont eux qui, par leurs mensonges, ont embelli l'erreur et créé cette réputation usurpée qui est le principal obstacle au triomphe de la vérité. Les écrivains assyriens, phéniciens, égyptiens (5), voilà les vraies autorités!

Loin d'améliorer qui que ce soit, la philosophie grecque n'a pas su préserver ses adeptes des plus grands crimes. Diogène était intempérant; Platon, gourmand; Aristote, servile (6). Les philosophes ont eu tous les vices; c'étaient des aveugles qui dissertaient avec des sourds (7). Les lois des Grecs ne valent pas mieux que leur philosophie; elles diffèrent les unes des autres; or la bonne loi devrait être commune à tous les hommes (8). Chez les chrétiens, au contraire, nul dissentiment. Riches, pauvres, hommes, femmes ont les mêmes opinions (9). — Par une amère ironie du sort, Tatien devait mourir hérétique et prouver que le christianisme n'est pas plus à l'abri que la philosophie des schismes et des divisions de parti.

Justin et Tatien, bien qu'amis durant leur vie, représentent déjà de la manière la plus caractérisée les deux attitudes opposées que prendront un jour les apologistes chrétiens à l'égard de la philosophie. Les uns, au fond Hellènes, tout en reprochant à la société païenne le relâchement de ses mœurs, admettront ses arts, sa culture générale, sa philosophie. Les autres, Syriens ou Africains, ne verront dans l'hellénisme qu'un amas d'infamies,

(1) *Ibid.*, 1, 40, 41. Cette thèse des emprunts faits par les Grecs aux Hébreux est commune aux deux écoles d'apologistes. Pour saint Justin, voir *l'Église chrétienne*, p. 613; pour Clément d'Alexandrie, voir *Stromates*, I, ch. 1, 15, 21; II, ch. 5; V et VI; *Paedag.*, I, ch. 1; Minucius Félix, 34. Mais on tirait de ce fait des conséquences opposées.
(2) *Adv. Gr.*, 1, 14.
(3) *Ibid.*, 14, 26.
(4) *Ibid.*, 26.
(5) *Ibid.*, 36-39.
(6) Tatien, *Orat. adv. Gr.*, 2, 3, 25, 26.
(7) *Ibid.*, 19, 25, 26.
(8) *Ibid.*, 28.
(9) *Ibid.*, 32.

d'absurdités; ils préféreront hautement à la sagesse grecque la sagesse « barbare »; l'insulte (1) et le sarcasme (2) seront leurs armes habituelles.

L'école modérée de Justin sembla d'abord l'emporter. Des écrits tout à fait analogues à ceux du philosophe de Naplouse, en particulier le *Logos paraeneticos*, le *Logos* adressé aux Hellènes (3), et le traité *De la monarchie*, caractérisés par de nombreuses citations païennes, sibylliques, pseudo-chaldéennes, vinrent se grouper autour de ses œuvres principales. On était naïf encore. L'auteur inconnu du *Logos paraeneticos*, le tolérant Athénagore, l'adroit Minucius Félix, Clément d'Alexandrie et, jusqu'à un certain point, Théophile d'Antioche, cherchent à tous les dogmes des fondements rationnels. Même les dogmes les plus mystérieux, les plus étrangers à la philosophie grecque, comme la résurrection des corps, ont, pour ces larges théologiens, des antécédents helléniques. Le christianisme a, selon eux, ses racines dans le cœur de l'homme; il achève ce que les lumières naturelles ont commencé; loin de s'élever sur les ruines de la raison, le christianisme n'en est que le complet épanouissement; il est la vraie philosophie. Tout porte à croire que l'apologie perdue de Méliton était conçue dans cet esprit (4). L'école plus ou moins gnostique d'Alexandrie, en s'attachant à la même manière de voir, lui donnera, au III^e^ siècle, un immense éclat. Elle proclamera, comme Justin, que la philosophie grecque est la préparation du christianisme, l'échelle qui mène au Christ (5). Le platonisme surtout, par sa tendance idéaliste, est, pour ces chrétiens philhellè-

(1) Tertullien, *Apol.*, 19, 45.

(2) Διασυρμός d'Hermias.

(3) Eusèbe, *H. E.*, IV, 18; saint Jérôme, *De viris ill.*, 23. Le Λόγος παραινετικός fait des emprunts à la *Chronique* de Jules Africain et est par conséquent postérieur à l'an 221. Cf. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, II, p. 319 ss. Quant au Λόγος πρὸς Ἕλληνας, commençant par Μὴ ὑπολάβητε, on a été amené, par des raisons insuffisantes, à l'attribuer, soit à Ambroise, l'ami d'Origène, soit à Apollonius (Eusèbe, *H. E.*, V, 21). Cf. Cureton, *Spicil. syr.*, p. 41 ss; Otto, *Corp. apol.*, IX, p. XXVIII ss.

(4) Saint Jérôme, *Epist.*, 83 (84). Il est probable qu'Aristide et Quadratus procédèrent de la même manière.

(5) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, ch. 7, 8, 10, 17, 18.

nes, l'objet d'une faveur marquée. Clément d'Alexandrie ne parle des stoïciens qu'avec admiration (1). A l'entendre, chaque école de philosophie a saisi une particule de la vérité (2). Il va jusqu'à dire que, pour connaître Dieu, les juifs ont eu les prophètes, les Grecs ont eu la philosophie et quelques inspirés tels que la Sibylle et Hystaspe, jusqu'à ce qu'un troisième Testament ait créé la connaissance spirituelle et réduit les deux autres révélations à l'état de formes vieillies (3).

Mais le sentiment chrétien éprouvera une vive antipathie devant ces concessions d'une apologie sacrifiant l'âpreté des dogmes au désir de plaire à ceux qu'elle veut gagner. L'auteur de l'*Épître à Diognète* se rapproche de Tatien par l'extrême sévérité avec laquelle il juge la philosophie grecque. Le *Sarcasme* (4) d'Hermias est sans pitié. L'auteur des *Philosophumena* regarde la philosophie antique comme la source de toutes les hérésies (5). Cette méthode d'apologie, la seule, à vrai dire, qui soit chrétienne, sera reprise par Tertullien avec un talent sans égal. Le rude Africain opposera aux énervantes faiblesses des apologistes helléniques le dédain du *ορəιↄ quia absurdum* (6). Il n'est en cela que l'interprète de la pensée de saint Paul (7). « On anéantit le Christ, aurait dit le grand apôtre devant ces molles complaisances. Si les philosophes pouvaient, par le progrès naturel de leurs pensées, sauver le monde, pourquoi le Christ est-il venu? pourquoi a-t-il été crucifié? Socrate, dites-vous, a connu le Christ en partie (8). C'est donc aussi en partie par les mérites de Socrate que vous êtes justifiés! »

La manie des explications démonologiques est poussée chez Tatien jusqu'au comble de l'absurdité. Parmi tous les apologistes, c'est le plus dénué d'esprit philoso-

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 5.
(2) *Ibid.*, I, 13.
(3) *Ibid.*, VI, 5.
(4) La date de cet ouvrage est tout à fait incertaine.
(5) Comp. Tertullien, *Praescr.*, 7; saint Jérôme, *Epist.*, 83 (84).
(6) Tertullien, *De carne Christi*, 5.
(7) *I Cor.*, I, 18 ss.
(8) Justin, *Apol. II*, 10.

phique. Mais sa vigoureuse attaque contre le paganisme lui fit beaucoup pardonner. Le discours contre les Grecs fut fort loué (1), même par des hommes qui, comme Clément d'Alexandrie, étaient loin d'avoir de la haine contre la Grèce; l'érudition charlatanesque que l'auteur avait mise dans son ouvrage fit école. Ælius Aristide semble y faire allusion, quand, prenant exactement le contrepied de la pensée de notre auteur, il présente les juifs comme une triste race qui n'a rien créé, étrangère aux belles-lettres et à la philosophie, ne sachant que dénigrer les gloires helléniques, ne s'arrogeant le nom de « philosophes » que par un renversement complet du sens des mots (2).

Les pesants paradoxes de Tatien contre la civilisation ancienne devaient néanmoins triompher. Cette civilisation avait eu, en effet, un grand tort, c'était de négliger l'éducation intellectuelle du peuple. Le peuple, privé d'instruction primaire, se trouva livré à toutes les surprises de l'ignorance et crut toutes les chimères qu'on lui dit avec assurance et conviction.

En ce qui concerne Tatien, le bon sens eut, du moins, sa revanche. Ce Lamennais du IIe siècle suivit, à beaucoup d'égards, la ligne du Lamennais de notre temps. L'exagération d'esprit et l'espèce de sauvagerie qui nous choquent dans son Discours le jetèrent hors de l'Église orthodoxe. Ces apologistes à outrance deviennent presque toujours des embarras pour la cause qu'ils ont défendue.

Déjà, dans le discours contre les Grecs, Tatien est médiocrement orthodoxe. Comme Apelle, il croit que Dieu, absolu en soi, produit le Verbe, qui crée la matière et produit le monde (3). Comme Justin (4), il professe que l'âme est un agrégat d'éléments; que, par son essence, elle est mortelle et ténébreuse; que c'est uniquement par son union avec l'Esprit Saint qu'elle devient lumineuse et

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 21; Origène, *Contre Celse*, I, 16; Eusèbe, IV, XXIX, 7; saint Jérôme, *De viris ill.*, 29.
(2) Ælius Aristide, Opp., II, p. 402 ss, Dindorf.
(3) *Adv. Gr.*, 5.
(4) Justin, *Dial.*, 5.

immortelle (1). Puis son caractère fanatique le jeta dans les excès d'un rigorisme contre nature. Par le genre de ses erreurs et par son style, à la fois spirituel et grossier, Tatien devait être le prototype de Tertullien. Il écrivait avec l'abondance et l'entraînement d'un esprit sincère, mais peu éclairé (2). Plus exalté que Justin et moins réglé par la discipline, il ne sut pas, comme celui-ci, concilier sa liberté avec les exigences de tous. Tant que vécut son maître, il fréquenta l'Église, et l'Église le maintint. Après le martyre de Justin, il vécut isolé, sans rapport avec les fidèles, comme une sorte de chrétien indépendant, faisant bande à part. Le désir d'avoir une école à lui l'égara, selon Irénée (3). Ce qui le perdit, nous le croyons, ce fut bien plutôt le désir d'être seul.

(1) *Adv. Gr.*, 7, 8, 13, 15.
(2) Eusèbe, IV, XXIX, 7; saint Jérôme, *De viris ill*, 29. Cf. Tatien *Orat. adv. Gr.*, 15, 40.
(3) Irénée, I, XXVIII, 1.

CHAPITRE VII

DÉCADENCE DU GNOSTICISME

Le christianisme, au moment où nous sommes parvenus, est, si l'on peut s'exprimer ainsi, arrivé au complet épanouissement de sa jeunesse. La vie, chez lui, déborde, surabonde; nulle contradiction ne l'arrête; il a des représentants pour toutes les tendances, des avocats pour toutes les causes (1). Le noyau de l'Église catholique et orthodoxe est déjà si fort, que toutes les fantaisies peuvent se dérouler à côté d'elle sans l'atteindre. En apparence, les sectes dévoraient l'Église de Jésus; mais ces sectes restaient isolées, sans consistance, et disparaissaient, pour la plupart, après avoir satisfait un moment aux besoins du petit groupe qui les avait créées. Ce n'est pas que leur action fût stérile; les enseignements secrets, presque individuels, étaient au moment de leur plus grande vogue. Les hérésies triomphaient presque toujours par leur condamnation même. Le gnosticisme en particulier était chassé de l'Église, et il était partout; l'Église orthodoxe, en le frappant d'anathème, s'en imprégnait. Chez les judéo-chrétiens, ébionites, esséniens, il coulait à pleins bords.

Quand une religion commence à compter un grand nombre de partisans, elle perd pour un temps quelques-uns des avantages qui avaient contribué à la fonder; car l'homme se plaît bien plus et trouve plus de consolations dans la petite coterie que dans l'Église nombreuse,

(1) Justin, *Dial.*, 35; Origène, *Contre Celse*, V, 65.

où l'on ne se connaît pas. Comme la puissance publique ne mettait pas sa force au service de l'Église orthodoxe, la situation religieuse était celle que présentent maintenant l'Angleterre et l'Amérique. Les chapelles, si l'on peut s'exprimer ainsi, se multipliaient de toutes parts. Les chefs de secte luttaient de séduction sur les fidèles, comme font de nos jours les prédicateurs méthodistes, les innombrables *dissenters* des pays libres. Les fidèles étaient une sorte de curée que s'arrachaient d'avides sectaires, plus semblables à des chiens affamés qu'à des pasteurs. Les femmes surtout étaient la proie convoitée; quand elles étaient veuves et en possession de leurs biens, elles ne manquaient pas d'être entourées de jeunes et habiles directeurs, qui renchérissaient de mollesse et de complaisance pour accaparer des cures d'âmes fructueuses et douces à la fois.

Les docteurs gnostiques avaient, dans cette chasse aux âmes, de grands avantages. Affectant une plus haute culture intellectuelle et des mœurs moins rigides, ils trouvaient une clientèle assurée dans les classes riches, qui éprouvaient le désir de se distinguer et d'échapper à la discipline commune, faite pour des pauvres (1). Les rapports avec les païens, et les perpétuelles contraventions de police qu'un membre de l'Église était amené à commettre, contraventions qui l'exposaient sans cesse au martyre, devenaient des difficultés capitales pour un chrétien occupant une certaine position sociale. Loin de pousser au martyre, les gnostiques fournissaient des moyens de l'éviter. Basilide, Héracléon protestaient contre les honneurs immodérés rendus aux martyrs; les valentiniens allaient plus loin : dans les moments de vive persécution, ils conseillaient de renier la foi, alléguant que Dieu n'exige pas de ses adorateurs le sacrifice de la vie, et qu'il importe de le confesser moins devant les hommes que devant les éons (2).

Ils n'exerçaient pas moins de séductions parmi les femmes riches, à qui leur indépendance inspirait le désir

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 468, 485, 623, et ci-dessus, p. 803 ss.
(2) Tertullien, *Scorpiace*, 1, 10.

d'un rôle personnel. L'Église orthodoxe suivait la règle sévère tracée par saint Paul, laquelle interdisait toute participation de la femme aux exercices de l'Église (1). Dans ces petites sectes, au contraire, la femme baptisait, officiait, présidait à la liturgie, prophétisait. Aussi opposés que possible de mœurs et d'esprit, les gnostiques et les montanistes avaient cela de commun, que, à côté de tous leurs docteurs, on trouve une femme prophétesse : Hélène à côté de Simon, Philumène à côté d'Apelle (2), Priscille et Maximille à côté de Montan, tout un cortège de femmes autour de Markos (3) et de Marcion (4). La fable et la calomnie s'emparèrent d'une circonstance qui prêtait au malentendu. Plusieurs de ces créatures peuvent n'être que des allégories sans réalité ou des inventions des orthodoxes. Mais sûrement l'attitude modeste que l'Église catholique imposa toujours aux femmes, et qui devint la cause de leur ennoblissement, ne fut guère observée dans ces petites sectes, assujetties à une règle moins rigoureuse et peu habituées, malgré leur apparente sainteté, à pratiquer la vraie piété, qui est l'abnégation.

Les trois grands systèmes de philosophie chrétienne qui avaient paru sous Adrien, celui de Valentin, celui de Basilide, celui de Saturnin, se développaient sans s'améliorer beaucoup. Les chefs de ces enseignements vivaient encore (5) ou avaient trouvé des successeurs. Valentin (6), quoique trois fois chassé de l'Église, était fort entouré. Il quitta Rome pour retourner en Orient; mais sa secte continua de fleurir dans la capitale (7). Il mourut vers l'an 160, dans l'île de Chypre (8). Ses dis-

(1) Tertullien, *De bapt.*, 17.
(2) « *Apelles lapsus in feminam.* » Tertullien, *De praescr.*, 30.
(3) Irénée, I, XIII.
(4) « *Ex illis suis sanctioribus feminis.* » Tertullien, *Adversus Marcionem*, V, 8.
(5) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17.
(6) Tertullien, *In Val.*, 4; *Praescr.*, 30.
(7) Justin, *Dial.*, 35; Irénée, III, III, 4.
(8) Irénée, I, procem., 2; III, IV, 3; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17; Tertullien, *Adv. Marc.*, I, 19; *Praescr.*, 30; Eusèbe (saint Jérôme), *Chron.*, à l'an 6 d'Ant.; Épiphane, haer. XXXI, 7; Philastre, c. 8. Cf. Tillemont, *Mem.*, II, p. 603 ss; Lipsius, *Die Quellen der ältesten Ketz.*, p. 256-258.

ciples remplissaient le monde (1). On distinguait la doctrine d'Orient et celle d'Italie. Les chefs de celle-ci étaient Ptolémée et Héracléon; Secundus et Théodote d'abord, puis Axionicus et Bardesane dirigèrent la branche dite orientale (2). L'école valentinienne était de beaucoup la plus sérieuse et la plus chrétienne de toutes celles que comprenait le nom général de gnostiques. Héracléon (3) et Ptolémée (4) furent de savants exégètes des épîtres de Paul et de l'Évangile dit de Jean. Héracléon, en particulier, fut un vrai docteur chrétien, dont Clément d'Alexandrie et Origène profitèrent beaucoup. Clément nous a conservé de lui une page belle et sensée sur le martyre. Les écrits de Théodote étaient aussi habituellement entre les mains de Clément, et des extraits paraissent nous en être parvenus dans la grande masse de notes que s'était faite le laborieux stromatiste (5).

A beaucoup d'égards, les valentiniens pouvaient passer pour des chrétiens éclairés et modérés; mais il y avait au fond de leur modération un principe d'orgueil. L'Église n'était, à leurs yeux, dépositaire que d'un minimum de vérité, strictement suffisant à l'homme ordinaire (6). Eux seuls savaient le fond des choses. Sous prétexte qu'ils faisaient partie des psychiques et ne pouvaient manquer d'être sauvés, ils se donnaient des libertés inouïes (7), mangeaient de tout sans distinction, allaient aux fêtes

(1) Tertullien, *In Val.*, ch. 1.

(2) Irénée, I, xi, 2; Tertullien, *In Val.*, 4, 19, 20; *Praescr.*, [49]; *Philosophumena*, VI, 35, 38; VII, 31; Épiphane, haer. xxxii, 1, 3, 4; Théodoret, *Haer. fab.*, I, ch. 8; pseudo-Augustin, *Haer.* 11, 12 (*Corpus haereseologicum* d'Œhler, t. I). Notez le titre des *Excerpta*, à la suite des Œuvres de Clément. Ἐκ τῶν Θεοδότου καὶ τῆς ἀνατολικῆς καλουμένης διδασκαλίας. Il y a de la contradiction entre ces différents textes sur le sens du mot « école orientale ».

(3) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, ch. 9; Origène, *In Joan*, très souvent; Épiphane, haer. xxxvi. Il lisait les *Cérygmes* de Pierre. Origène, *In Joan*, t. XIII, p. 226, éd. Delarue.

(4) Épiphane, xxxiii; anaceph., p. 1124; Irénée, I procem., 2.

(5) Voir les extraits Ἐκ τῶν Θεοδότου et les Ἐκ τῶν προφητικῶν ἐκλογαί (notez, dans ce dernier ouvrage, les §§ 26, 56). Cf. Théodoret, *Haeret. fab.*, I. I, c. 8. Sur Drosérius et les drosériens, voir le dialogue, *De recta in Deum fide*, dans Origène, I, Delarue p. 834, 840; Macarius Magnès, IV, 15, p. 184.

(6) *Pisté Sophia*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 333, 334 (note de M. Revillout).

(7) Irénée, I, vi; Origène, *In Ezech.*, hom. iii, 4.

païennes et même aux spectacles les plus cruels, fuyaient la persécution et parlaient contre le martyre (1). C'étaient des gens du monde, libres de mœurs et de propos, traitant de pruderie et de bigoterie la réserve extrême des catholiques, qui craignaient jusqu'à une parole légère, jusqu'à une pensée indiscrète (2). La direction des femmes, dans de telle conditions, offrait beaucoup de dangers. Quelques-uns de ces pasteurs valentiniens étaient de manifestes séducteurs; d'autres affectaient la modestie; « mais bientôt, dit Irénée, la sœur devenait enceinte du frère (3) ». Ils s'attribuaient l'intelligence supérieure et laissaient aux simples fidèles la foi, « ce qui est bien différent (4) ». Leur exégèse était savante, mais peu assurée. Quand on les pressait avec des textes de l'Écriture, ils disaient que l'Écriture avait été corrompue. Quand la tradition apostolique leur était contraire, ils n'hésitaient pas non plus à la rejeter (5). Ils avaient, paraît-il, un Évangile qu'ils appelaient l'*Évangile de la vérité* (6). Ils ignoraient en réalité l'Évangile du Christ. Ils substituaient au salut par la foi ou par les œuvres un salut par la gnose, c'est-à-dire par la connaissance d'une prétendue vérité. Si une pareille tendance avait prévalu, le christianisme eût cessé d'être un fait moral pour devenir une cosmogonie et une métaphysique sans influence sur la marche générale de l'humanité.

Ce n'est jamais impunément, d'ailleurs, qu'on fait miroiter aux yeux du peuple des formules abstruses, dont on se réserve le sens. Un seul livre valentinien nous est resté, « La Fidèle sagesse (7) »; et il montre à quel degré

(1) Tertullien, *In Val.*, c. 30; *Scorp.*, c. 1 et 10; Origène, l. c.
(2) Irénée, I, VI.
(3) *Ibid.*, I, VI, 3.
(4) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, ch. 2, 6. Ce n'est probablement que plus tard qu'ils eurent des vierges, comme les marcionites. Ils arrivèrent même, dit-on, à condamner le mariage. Jean Chrysostome, *De virg.*, ch. 3, 6.
(5) Irénée, I, proœm., III, II et XV; Tertullien, *Praescr.*, 38 [49]; Origène, *Contre Celse*, II, 27.
(6) Irénée, III, XI, 9.
(7) On en a la traduction copte. *Pistis* (lisez *Pisté?*) *Sophia, opus gnosticum Valentino adjudicatum...* vertit Schwartze, edidit Peterrnann. Berlin, 1851. Cf. *Journal asiatique*, mai 1847, et *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*

d'extravagance en venaient des spéculations, assez belles dans la pensée de leurs auteurs, quand elles tombaient en des esprits puérils. Jésus, après sa résurrection, est censé passer onze ans sur la terre pour enseigner à ses disciples les plus hautes vérités. Il leur raconte (1) l'histoire de *Pisté Sophia*, comment celle-ci, entraînée par son désir imprudent de saisir la lumière, qu'elle a entrevue dans le lointain, était tombée dans le chaos matériel; comment elle fut longtemps persécutée par les autres éons, qui lui refusaient son rang; comment enfin elle traversa une série d'épreuves et de repentances, jusqu'à ce qu'un envoyé céleste, Jésus, descendît pour elle de la région lumineuse. Sophia est sauvée pour avoir cru à ce sauveur avant de l'avoir vu. Tout cela est exprimé dans un style prolixe, avec les procédés fatigants d'amplification et d'hyperbole des Évangiles apocryphes. Marie, Pierre, Madeleine, Marthe, Jean *Parthénos* et les différents personnages évangéliques jouent un rôle presque ridicule (2). Mais les personnes qui trouvaient de la sécheresse dans le cercle assez restreint des Écritures juives et judéo-chrétiennes prenaient du plaisir à ces rêves, et plusieurs avaient dû à de telles lectures l'occasion de connaître Christ. Les formes mystérieuses de la secte, reposant avant tout sur l'enseignement oral, et ses degrés successifs d'initiation fascinaient les imaginations et faisaient tenir extrêmement aux révélations qu'on avait obtenues à la suite de tant d'épreuves (3). Après Marcion, Valentin était de beaucoup l'hérétique dont les collèges étaient le plus fré-

1872, p. 333 ss. L'ouvrage est peut-être identique aux « Petites interrogations de Marie », dont Épiphane parle comme d'un ouvrage gnostique. Voyez *l'Église chrétienne*, p. 528. La *Pisté Sophia* consiste, en effet, pour la plus grande partie, en interrogations adressées par Marie à Jésus. D'autre part, les Psaumes de Valentin (Tertullien, *De carne Christi*, 17, 20) pourraient être les psaumes (ψεττχνοτχι) que l'auteur met dans la bouche de *Pisté Sophia* (Schwartze, p. 35, 39, 61, etc.).

(1) P. 30 ss.

(2) Les rédacteurs évangéliques y sont Matthieu, Philippe et Thomas (p. 47 et 48 de la traduction de Schwartze).

(3) Tertullien, *Adv. Val.*, c. 1; *Pisté Sophia*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 338 ss.

quentés (1). Bardesane, à Édesse, réussit, en s'inspirant de lui, à créer une large et libérale école d'enseignement chrétien, comme on n'en avait pas encore vu. Nous parlerons plus tard (2) de ce phénomène singulier.

Saturnin comptait toujours de nombreux disciples (3). Basilide avait pour continuateur son fils Isidore. Il s'opérait, du reste, dans ce monde de sectes, des fusions et des séparations qui n'avaient souvent pour mobile que la vanité des chefs (4). Loin de s'épurer et de se prêter aux exigences de la vie pratique, les systèmes gnostiques devenaient chaque jour plus creux, plus compliqués, plus chimériques. Chacun voulait être fondateur d'école, avoir une Église avec ses profits; pour cela, une nuée de docteurs, les moins chrétiens des hommes, cherchaient à se surpasser les uns les autres, et ajoutaient quelque bizarrerie aux bizarreries de leurs devanciers (5).

L'école de Carpocrate offrait un incroyable mélange d'aberrations et de fine critique. On parlait, comme d'un miracle de savoir et d'éloquence, du fils de Carpocrate, nommé Épiphane (6), sorte d'enfant prodige qui mourut à dix-sept ans, après avoir étonné ceux qui le connurent par sa science des lettres grecques et surtout par la connaissance qu'il avait de la philosophie de Platon. Il paraît qu'on lui éleva un temple et des autels à Samé, dans l'île de Céphalonie; une académie fut érigée en son nom; on célébrait sa fête comme l'apothéose d'un dieu, par des sacrifices, des festins, des hymnes. Son livre « Sur la justice » fut très vanté; ce qui nous en a été conservé est d'une dialectique sophistique et serrée, qui rappelle Proudhon et les socialistes de nos jours. Dieu, disait Épiphane, est juste et bon; car la nature est égalitaire (7).

(1) « *Valentiniani frequentissimum plane collegium inter haereticos.* » Tertullien c.

(2) Voir ci-après, p. 1019 ss, 1032 ss.

(3) Justin, *Dial.*, 35.

(4) Épiphane, haer. XXXII, 1, 3, 4.

(5) Irénée, I, ch. 15.

(6) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 2; *Philosophumena*, VI, 38; Épiphane, haer. XXXII, 3, 4; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 5; Philastre, 57; pseudo-Augustin, 7. Cf. Tertullien, *De anima*, c. 35.

(7) Fragment dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 2.

La lumière est égale pour tous; le ciel, le même pour tous; le soleil ne distingue ni pauvres ni riches, ni mâles ni femelles, ni hommes libres ni esclaves. Personne ne peut prendre à l'autre sa part de soleil pour doubler la sienne; or, c'est le soleil qui fait pousser la nourriture de tous. La nature, en d'autres termes, offre à tous une égale matière de bonheur. Ce sont les lois humaines qui, violant les lois divines, ont introduit le mal, la distinction du mien et du tien, l'inégalité, l'antagonisme. Appliquant ces principes au mariage, Épiphane en niait la justice et la nécessité. Les désirs que nous tenons de la nature sont nos droits, et aucune institution n'y saurait mettre des limites.

Épiphane, à vrai dire, est moins un chrétien qu'un utopiste. L'idée de la justice absolue l'égare. En face du monde inférieur, il rêve un monde parfait, vrai monde de Dieu, un monde fondé sur la doctrine des sages, Pythagore, Platon, Jésus, où régneraient l'égalité et, par conséquent, la communauté de toute chose (1). Son tort fut de croire qu'un tel monde peut avoir sa place dans la réalité. Égaré par la *République* de Platon, qu'il prenait au sérieux, il versa dans les plus tristes sophismes, et, quoiqu'il faille sans doute beaucoup rabattre des calomnies banales que l'on racontait sur ces festins où, les lumières éteintes, les convives se livraient à une odieuse promiscuité, il est difficile de ne pas admettre qu'il se produisit de ce côté d'étranges folies. Une certaine Marcelline, qui vint à Rome sous Anicet, adorait les images de Jésus-Christ, de Pythagore, de Platon et d'Aristote, et leur offrait un culte (2). Prodicus et ses disciples, nommés aussi adamites, prétendaient renouveler les joies du paradis terrestre par des pratiques fort éloignées de l'innocence primitive. Leur Église s'appelait le Paradis; ils la chauffaient et s'y tenaient nus. Avec cela, ils s'appelaient les continents et avaient la prétention de vivre dans une

(1) Κοινωνία ἁπάντων μετ' ἰσότητος.
(2) Irénée, I, ch. xxv, 6; pseudo-Augustin, 7; Celse dans Origène, *Contre Celse*, V, 62.

entière virginité (1). Au nom d'une sorte de droit naturel et divin, toutes ces sectes, prodiciens, entychites, adamites niaient la valeur des lois établies, qu'ils qualifiaient de règles arbitraires et de prétendues lois (2).

Les nombreuses conversions de païens qui avaient lieu entraînaient ces sortes de scandales. On entrait dans l'Église, attiré par un certain parfum de pureté morale; mais on ne devenait pas pour cela un saint. Un peintre d'un certain talent, nommé Hermogène, se fit ainsi chrétien, mais sans renoncer à la liberté de ses pinceaux, ni à son goût pour les femmes, ni à ses souvenirs de philosophie grecque, qu'il amalgamait tant bien que mal avec le dogme chrétien. Il admettait une matière première, servant de substratum à toutes les œuvres de Dieu et cause des défectuosités inhérentes à la création. On lui prêta des bizarreries, et les rigoristes tels que Tertullien le traitèrent avec une extrême brutalité (3).

Les hérésies dont nous venons de parler étaient toutes helléniques. C'était la philosophie grecque, surtout celle de Platon, qui en était l'origine. Markos (4), dont les disciples s'appelaient markosiens (5), sortit, au contraire, de l'école de Basilide. Les formules sur la *tétrade*, qu'il prétendait lui avoir été révélées par une femme céleste, qui n'était autre que Sigé elle-même, eussent été inoffensives s'il n'y eût joint la magie, des prestiges de thauma-

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, ch. 15; III, ch. 4; VII, ch. 7; Tertullien, *Adv. Prax.*, 3; Origène, *De oratione*, 5; Épiphane, haer. LII, Théodoret, *Haer. fab.*, I, 6; pseudo-Augustin, 31.

(2) Νομιζόμενοι νόμοι.

(3) Eusèbe, IV, XXIV, 1; Clément d'Alexandrie, *Ecl. ex script. proph.*, 56; Tertullien, traité *In Hermogenem* entier; *Praescr.*, 30; *De monog.*, 16; *De anima* 1, 4; Théodoret, I, 19; Philastre, 53; pseudo-Augustin, 41.

(4) Saint Justin, *Dial.*, 35 (douteux); Canon de Muratori, ligne 82 (douteux); Irénée, I, ch. 13 ss; Tertullien (ut fertur), *Praescr.*, 50; pseudo-Augustin, 14; Épiphane, haer. XXXIV; Théodoret, I, 11; *Philosophumena*, VI, 39 ss. Les archontiques d'Épiphane et de Théodoret sont une branche des markosiens. Le livre des *Mystères des lettres grecques*, conservé en copte, paraît un traité markosien.

(5) Cette dérivation irrégulière vient peut-être d'une forme sémitique *markosi* (comme *épicurosi*, *boethusi*, etc.). Opposez Μαρκιανοί dans saint Justin (*Dial.*, 35, éd. Otto).

turge, des philtres, des arts coupables pour séduire les femmes. Il inventa des sacrements particuliers, des rites, des onctions et surtout une sorte de messe à son usage, qui pouvait être assez imposante, quoiqu'il s'y mêlât des tours de passe-passe analogues aux miracles de saint Janvier. Il prétendait, par la vertu d'une certaine formule, changer réellement l'eau en sang dans le calice. Au moyen d'une poudre, il donnait à l'eau une couleur rougeâtre. Il faisait faire la consécration par une femme sur un petit calice; puis il versait l'eau du petit calice dans un plus grand qu'il tenait, en prononçant ces paroles : « Que la grâce infinie et ineffable qui est avant toute chose remplisse ton être intérieur et augmente en toi sa gnose, répandant le grain de senevé en bonne terre. » Le liquide se dilatait alors, sans doute par suite de quelque réaction chimique, et débordait de la grande coupe. La pauvre femme était stupéfaite, et tous étaient frappés d'admiration (1).

L'Église de Markos n'était pas seulement un nid d'impostures. Elle passa aussi pour une école de débauche et de secrètes infamies. On s'exagéra peut-être ce caractère parce que, dans le culte markosien, les femmes pontifiaient, offraient l'Eucharistie. Plusieurs dames chrétiennes, dit-on, se laissèrent séduire; elles entraient sous la direction du sophiste et n'en sortaient que baignées de larmes. Markos flattait leur vanité, leur tenait un langage d'une mysticité équivoque, triomphait de leur timidité, leur apprenait à prophétiser, abusait d'elles; puis, quand elles étaient fatiguées, ruinées, elles revenaient à l'Église, confessaient leur faute et se vouaient à la pénitence, pleurant et gémissant du malheur qui leur était arrivé (2). L'épidémie de Markos désolait principalement les Églises d'Asie. L'espèce de courant qui existait entre l'Asie et Lyon amena cet homme dangereux sur les bords du Rhône (3). Nous l'y verrons faire beaucoup de dupes;

(1) *Philosophumena*, VI, 40.
(2) Irénée, I, c. XIII. Comp. I, VI, 3.
(3) Irénée, I, XIII, 5, 7. Voir ci-après, p. 927, note 1.

d'affreux scandales éclateront à son arrivée dans cette Église de saints.

Colarbase, selon certains récits, se rapprochait beaucoup de Markos (1); mais on doute si c'est là le nom d'un personnage réel. On l'explique par *Col arba* ou *Qôl arba*, expression sémitique de la tétrade markosienne. Le secret de ces énigmes bizarres nous échappera probablement toujours.

(1) Irénée, I, ch. XII; Tertullien (ut fertur), *Praescr.*, 50; Théodoret, I, 12; Épiphane, haer., XXXV, 1; pseudo-Augustin, 15; *Philosophumena*, IV, 13; VI, 5, 55.

CHAPITRE VIII

LE SYNCRÉTISME ORIENTAL — LES OPHITES — FUTURE APPARITION DU MANICHÉISME

Nous sortirions de notre cadre en suivant l'histoire de ces chimères au IIIe siècle. Dans le monde grec et latin, le gnosticisme avait été une mode; il disparut comme tel assez rapidement. Les choses se passèrent autrement en Orient. Le gnosticisme prit une seconde vie, bien plus brillante et plus compréhensive que la première, par l'éclectisme de Bardesane — bien plus durable, par le manichéisme. Déjà, dès le IIe siècle, les antitactes d'Alexandrie sont de véritables dualistes, attribuant les origines du bien et du mal à deux dieux différents (1). Le manichéisme ira plus loin; trois cent cinquante ans avant Mahomet, le génie de la Perse réalise déjà ce que réalisera bien plus puissamment le génie de l'Arabie, une religion aspirant à devenir universelle et à remplacer l'œuvre de Jésus, présentée comme imparfaite ou comme corrompue par ses disciples.

L'immense confusion d'idées qui régnait en Orient amenait un syncrétisme général des plus étranges. Des petites sectes mystiques d'Égypte, de Syrie, de Phrygie, de Babylonie, profitant d'apparentes ressemblances, prétendaient s'adjoindre au corps de l'Église et parfois étaient accueillies. Toutes les religions de l'antiquité semblaient ressusciter pour venir au-devant de Jésus et l'adopter comme un de leurs adeptes. Les cosmogonies de l'Assyrie,

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, ch. 4; Théodoret, *Haeret. fab.*, I, 16.

de la Phénicie, de l'Égypte, les doctrines des mystères d'Adonis, d'Osiris, d'Isis, de la Grande Déesse de Phrygie, faisaient invasion dans l'Église et continuaient ce qu'on peut appeler la branche orientale, à peine chrétienne, du gnosticisme. Tantôt Jéhovah, le dieu des juifs, était identifié avec le démiurge assyro-phénicien *Ialdebaoth* (1), « le fils du chaos (2) ». D'autres fois, le vieil **IAΩ** assyrien, qui offre avec Jéhovah d'étranges signes de parenté, était mis en vogue (3) et rapproché de son quasi-homonyme d'une façon où le mirage n'est pas facile à discerner de la réalité (4).

Les sectes ophiolâtres, si nombreuses dans l'antiquité, se prêtaient surtout à ces folles associations. Sous le nom de nahassiens (5) ou d'ophites (6) se groupèrent quelques païens adorateurs du serpent, à qui il convint à certain jour de s'appeler chretiens (7). C'est d'Assyrie que vint, ce semble, le germe de cette Église bizarre (8); mais l'Égypte (9), la Phrygie (10), la Phénicie (11), les mystères orphiques (12) y eurent leur part. Comme Alexandre d'Abonotique, prôneur de son dieu-serpent Glycon, les ophites avaient des serpents apprivoisés (agathodémons) qu'ils tenaient dans des cages; au moment de célébrer les mystères, ils ouvraient la porte au petit dieu et l'appelaient.

(1) Irénée, I, xxx, 5; Origène, *Contre Celse*, VI, 31; Épiphane haer., xxvi, 10; xxxvii, 3 ss.

(2) יַלְדָּ בָהוּ. Voir *Mémoire sur Sanchoniaton*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, ;. XXIII, 2e partie, p. 256 ss, 312; F. Lenormant, *Bérose*, p. 126, 127; Baudissin, *Stud. zur semit Religionsgeschichte*, I, p. 194, 195.

(3) Irénée, I, xxx, 5, 10; Origène, *Contre Celse*, VI, 31, 32; Épiphane, haer., xxvi, 10; *Pisté Sophia*, p. 223, 234 (trad.).

(4) Voir Baudissin, *Stud.*, I, p. 179 ss.

(5) *Nahas*, en hébreu, veut dire « serpent ».

(6) Voir surtout les *Philosophumena*, livre V; Épiphane, haer., xxxvii; Irénée, I, xxx; Théodoret, I, 14; pseudo-Augustin, 17; Tertullien, *Praescr.*, c. [47]; Philastre, ch. 1.

(7) La plupart des sectes ophiolâtres restèrent ennemies du christianisme. Voir Origène, *Contre Celse*, III, 13; VI, 24; Philastre, *De haer.*, c. 1.

(8) *Philosophumena*, V, 1 ss.

(9) Culte de Kneph ou agathodémon.

(10) *Actes de saint Philippe*, dans Tischendorf, *Acta apost. apocr.*, p. 75, 77.

(11) Sanchoniathon, p. 48 (Orelli).

(12) L'œuf symbolique, le serpent.

Le serpent venait, montait sur la table où étaient les pains et s'entortillait à l'entour. L'Eucharistie paraissait alors aux sectaires un sacrifice parfait. Ils rompaient le pain, se le distribuaient, adoraient l'agathodémon et offraient par lui, disaient-ils, un hymne de louange au Père céleste. Ils identifiaient parfois leur petit animal avec le Christ ou avec le serpent qui enseigna aux hommes la science du bien et du mal.

Les théories des ophites sur l'Adamas, considéré comme un éon, et sur l'œuf du monde, rappellent les cosmogonies de Philon de Byblos et les symboles communs à tous les mystères de l'Orient (1). Leurs rites avaient bien plus d'analogie avec les mystères de la Grande Déesse de Phrygie qu'avec les pures assemblées des fidèles de Jésus. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'ils avaient leur littérature chrétienne, leurs Évangiles, leurs traditions apocryphes, se rattachant à Jacques. Ils se servaient principalement de l'Évangile des Égyptiens et de celui de Thomas (2). Leur christologie était celle de tous les gnostiques. Jésus-Christ se composait pour eux de deux personnes, Jésus et Christ — Jésus, fils de Marie, le plus juste, le plus sage et le plus pur des hommes, qui fut crucifié; — Christ, éon céleste, qui vint s'unir à Jésus, le quitta avant la Passion, envoya du ciel une vertu qui fit ressusciter Jésus avec un corps spirituel, dans lequel il vécut dix-huit mois, donnant à un petit nombre de disciples élus un enseignement supérieur.

Sur ces confins perdus du christianisme, les dogmes les plus divers se mêlaient. La tolérance des gnostiques, leur prosélytisme ouvraient si larges les portes de l'Église que tout y passait. Des religions qui n'avaient rien de commun avec le christianisme, des cultes babyloniens, peut-être des rameaux du bouddhisme, furent classés et numérotés par les hérésiologues parmi les sectes chrétiennes. Tels furent les baptistes ou sabiens, depuis désignés

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXIII, 2e partie, p. 241 ss.
(2) Voir *l'Église chrétienne*, p. 697 ss.

sous le nom de mendaïtes (1), les pérates (2), partisans d'une cosmogonie moitié phénicienne, moitié assyrienne, vrai galimatias plus digne de Byblos, de Maboug ou de Babylone que de l'Église du Christ, et surtout les séthiens (3), secte en réalité assyrienne, qui fleurit aussi en Égypte. Elle se rattachait par des calembours au patriarche Seth, père supposé d'une vaste littérature et par moments identifié avec Jésus lui-même. Les séthiens combinaient arbitrairement l'orphisme, le néo-phénicisme, les anciennes cosmogonies sémitiques, et retrouvaient le tout dans la Bible. Ils disaient que la généalogie de la *Genèse* renfermait des vues sublimes, que les esprits vulgaires avaient ramenées à de simples récits de famille (4).

Un certain Justin (5), vers le même temps, dans un livre intitulé *Baruch*, transformait le judaïsme en une mythologie et ne laissait presque aucun rôle à Jésus. Des imaginations exubérantes, nourries d'interminables cosmogonies et mises brusquement au régime sévère de la littérature hébraïque et évangélique, ne pouvaient s'accommoder de tant de simplicité. Elles gonflaient, si j'ose le dire, les récits historiques, légendaires ou évhéméristes de la Bible, pour les rapprocher du génie des fables grecques et orientales, auquel elles étaient habituées.

C'était, on le voit, tout le monde mythologique de Grèce et d'Orient qui s'introduisait subrepticement dans la religion de Jésus. Les hommes intelligents du monde gréco-oriental sentaient bien qu'un même esprit animait

(1) *Journ. asiat.*, nov.-déc. 1853, p. 436, 437; août-sept. 1855, p. 292-294. Voir aussi Siouffi, *Relig. des Soubbas*, Paris, 1880. Se rappeler que les soubbas ou sabiens sont probablement des elkasaïtes.

(2) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 17; *Philosophumena*, V, 12 ss; X, 10; Théodoret, I, 17. Cf. *Journal asiatique*, nov.-déc. 1853, p. 436, 437. Ce nom paraît venir de ce que la secte naquit au delà de l'Euphrate. Cf. *Gen.*, XIV, 15 (grec).

(3) Voir surtout *Philosophumena*, V, 19 ss; Épiphane, haer. XXVI, 7; XXIX; 5; Théodoret, pseudo-Augustin, Philastre; Tertullien, *Praescr.*, c. 47. Cf. *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XXIV, 1re partie, p. 166, Fabricius, *Cod. pseud. vet. Test.*, I, 140, 143 ss; II, 47 ss.

(4) Épiphane, haer. XXXIX, 9.

(5) *Philosophumena*, V, 23 ss.

toutes les créations religieuses de l'humanité : on commençait à connaître le bouddhisme, et, quoiqu'on fût loin encore du temps où la vie de Bouddha deviendrait une vie de saint chrétien (1), on ne parlait de lui qu'avec respect (2). Le manichéisme babylonien, qui représente au IIIe siècle une continuation du gnosticisme, est fortement empreint de bouddhisme (3). Mais la tentative d'introduire toute cette mythologie panthéiste dans le cadre d'une religion sémitique était condamnée d'avance. Philon le Juif, les épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens, les écrits pseudo-johanniques avaient été sous ce rapport aussi loin que possible. Les gnostiques faussaient le droit sens de tous les mots en se prétendant chrétiens. L'essence de l'œuvre de Jésus, c'était l'amélioration du cœur. Or, ces spéculations creuses renfermaient tout au monde, excepté du bon sens et de la bonne morale. Même en tenant pour des calomnies ce que l'on racontait de leurs promiscuités et de leurs habitudes licencieuses (4), on ne peut douter que les sectes dont nous parlons n'aient eu en commun une fâcheuse tendance à l'indifférence morale, un quiétisme dangereux, un manque de générosité qui leur faisait proclamer l'inutilité du martyre (5). Leur docétisme obstiné (6), leur système sur l'attribution des deux Testaments à deux dieux différents (7), leur opposition au mariage (8),

(1) Vie des saints Josaphat et Barlaam.

(2) Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 15; Bardesane, *De fato*, p. 16-19 (Cureton); Porphyre, *De abstin.*, IV, 17.

(3) Scythianus = Çakya; Boudasf = Bodhisatva. Voir *Hist. gén. des langues sémit.*, 1re éd., p. 250, 251, note; *Journal asiatique*, fév.-mars 1856, p. 255, 256; *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XVIII, 2e partie, p. 90, 91; Lassen, *Ind. Alt.*, III, p. 397 ss; Weber, *Ind. Skizzen*, 63, 64, 91, 92. Les *Actes de saint Thomas* ressemblent singulièrement à un soutra bouddhique.

(4) Épiphane, haer. XXVI, 3, 4, 11.

(5) Tertullien, *Scorp.*, 1, 15; saint Jérôme, *In Vigil.*, c. 3.

(6) Irénée, III, XI, 3; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, c. 13 ss; VII, ch. 17; *Philosophumena*, VIII, 1 ss. Origène, *Contre Celse*, II, 13; Épiphane, XXVI, 10; saint Jérôme, *In lucif.*, 8; Théodoret, *Haer. fab.*, proœm. et l. V, c. 12; Tertullien, *De carne Christi*, ch. 1; Épîtres de saint Ignace.

(7) Irénée, II, XXXV, 2 ss; Épiphane, XXVI, 6, 11, 15; *Lettre de Ptolémée à Flora*, dans Épiphane, XXXIII, 3, 7.

(8) Οἱ τοῦ νόμου κατατρέγοντες καὶ τοῦ γάμου. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 18.

leur négation de la résurrection et du jugement (1), fermaient également devant eux les portes d'une Église où la règle des chefs fut toujours une sorte de modération et d'opposition aux excès. La discipline ecclésiastique, représentée par l'épiscopat, fut le rocher contre lequel ces tentatives désordonnées vinrent toutes se briser.

On craindrait, en parlant plus longuement de pareilles sectes, d'avoir l'air de les prendre plus au sérieux qu'elles ne se prirent elles-mêmes. Qu'étaient-ce que les phibionites, les barbélonites (2) ou borboriens, les stratiotiques ou militaires, les lévitiques, les coddiens (3)? Les Pères de l'Église sont unanimes pour verser sur toutes ces hérésies un ridicule qu'elles méritaient sans doute et une haine qu'elles ne méritaient peut-être pas. Il y avait en tout cela plus de charlatanisme que de méchanceté. Avec leurs mots hébreux souvent pris à contresens (4), leurs formules magiques, plus tard leurs amulettes et leurs abraxas (5), les gnostiques de bas étage ne méritent que le mépris. Mais ce mépris ne doit pas rejaillir sur les grands hommes qui cherchèrent dans ce narcotique puissant le repos ou, si l'on veut, l'étourdissement de leur pensée. Valentin eut à sa manière du génie. Carpocrate et son fils Épiphane furent de brillants écrivains, gâtés par l'utopie et le paradoxe, mais parfois étonnants de profondeur. Le gnosticisme eut un rôle considérable dans l'œuvre de la propagande chrétienne. Souvent, il fut la transition par laquelle on passait du paganisme au christianisme (6). Les prosélytes ainsi gagnés devenaient presque toujours orthodoxes; jamais ils ne retournaient au paganisme.

C'est surtout l'Égypte qui garda de ces rites étranges

(1) Épiphane, XXVI, 15; Philastre, c. 57.

(2) Peut-être בארבע אלוה , ἐν τετρασὶ θεός.

(3) Épiphane, haer. XXVI, 3, 10; Philastre, c. 57; Théodoret, I, 13. C'étaient, ce semble, des ophites. Lipsius, *Die Quellen der aelt. Ketz.*, p. 197-199, 223, note. Cf. *Pisté Sophia*, p. 233 (trad.), Matter, *Hist. du gnost.*, pl. I. F, nº 4; expl., p. 28.

(4) Irénée, I, XIV, XV, XVI, XXI, XXX, 5; *Philosophumena*, V, 8, 26; Celse, dans Origène, *Contre Celse*, VI, 31, 32; Épiphane, haer. XXVI, 1; XXIX, 20; XXXVI; pseudo-Augustin, 16; *Pisté Sophia*, p. 223 ss (trad.). Cf. Lucien, *Alex.*, 13; Origène, *Contre Celse*, I, c. 22.

(5) Voir ci-après, p. 830-831.

(6) Exemple d'Ambroise, l'ami d'Origène : Eusèbe, *H. E.*, VI, 18.

une empreinte ineffaçable. L'Égypte n'avait pas eu de judéo-christianisme. Un fait remarquable, c'est la différence entre la littérature copte et les autres littératures chrétiennes de l'Orient. Tandis que la plupart des ouvrages judéo-chrétiens se retrouvent en syriaque, en arabe, en éthiopien, en arménien, le copte ne montre qu'un arrière-fonds gnostique sans rien au delà. L'Égypte passa ainsi sans intermédiaire de l'illuminisme païen à l'illuminisme chrétien. Alexandrie presque tout entière fut convertie par les gnostiques. Clément d'Alexandrie est ce qu'on peut appeler un gnostique tempéré ; il cite avec respect Héracléon comme un docteur faisant autorité à beaucoup d'égards ; il emploie en bonne part le mot de *gnostique* et le fait synonyme de chrétien (1) ; il est loin, en tout cas, d'avoir contre les idées nouvelles la haine d'Irénée, de Tertullien, de l'auteur des *Philosophumena*. On peut dire que Clément d'Alexandrie et Origène introduisirent dans la science chrétienne ce que la tentative trop hardie d'Héracléon et de Basilide avait d'acceptable. Mêlée intimement à tout le mouvement intellectuel d'Alexandrie, la gnose eut une influence décisive sur le tour que prit au IIIe siècle la philosophie spéculative dans cette ville, devenue alors le centre de l'esprit humain. La conséquence de ces disputes sans fin fut la constitution d'une sorte d'académie chrétienne, d'une véritable école de saintes lettres et d'exégèse (2), qu'illustreront bientôt Pantænus, Clément, Origène. Alexandrie devient chaque jour de plus en plus la capitale de la théologie chrétienne.

L'effet de la gnose sur l'école païenne d'Alexandrie ne fut pas moindre. Ammonius Saccas, né de parents chrétiens (3), et Plotin, son disciple, en sont tout imprégnés. Les esprits les plus ouverts, tels que Numénius d'Apamée, entraient par cette voie dans la connaissance des doctrines juives et chrétiennes, jusque-là si rare au

(1) *Stromates*, IV, ch. 4, 26, et les livres V et VII entiers.
(2) Eusèbe, *H. E.*, V, x, 1.
(3) Porphyre, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, xix, 7 (cf. 10, où l'on remarquera la confusion d'homonymes commise par Eusèbe).

sein du monde païen (1). La philosophie alexandrine du IIIe, du IVe, du Ve siècle est pleine de ce qu'on peut appeler l'esprit gnostique, et elle lègue à la philosophie arabe un germe de mysticisme, que celle-ci développera encore (2). Le judaïsme, de son côté, subira les mêmes influences (3). La Cabale n'est pas autre chose que le gnosticisme des juifs. Les *sephiroth* sont les « perfections » de Valentin. Le monothéisme, pour se créer une mythologie, n'a qu'un procédé, c'est d'animer les abstractions qu'il a coutume de ranger comme des attributs autour du trône de l'Éternel.

Le monde, fatigué d'un polythéisme épuisé, demandait à l'Orient, et surtout à la Judée, des noms divins, moins usés que ceux de la mythologie courante. Ces noms orientaux avaient plus d'emphase que les noms grecs, et on donnait une singulière raison de leur supériorité théurgique : c'est que la Divinité ayant été plus anciennement invoquée par les Orientaux que par les Grecs, les noms de la théologie orientale répondaient mieux que les noms helléniques à la nature des dieux et leur plaisaient davantage (4). Les noms d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Salomon passaient en Égypte pour des talismans de première force (5). Des amulettes répondant à ce syncrétisme effréné couvraient tout le monde (6). Les mots IAΩ,

(1) Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 7; XI, 10, 18, 22; Proclus, *In Tim.*, l. II, ch. 93.

(2) Théorie des sphères (éons), dont la dernière, c'est-à-dire la plus rapprochée de la terre, de laquelle dépend le gouvernement des choses humaines, est la moins relevée.

(3) Les idées des Falaschas, juifs d'Abyssinie, sont fortement empreintes de gnosticisme.

(4) Celse, dans Origène, VIII, 37; Jamblique, *De mysteriis*, sect. VII, 4 ss, p. 256 ss, éd. Parthey.

(5) Origène, *Contre Celse*, I, 22 ss. Cf. IV, 33, 34; VI, 39. Comp. la pierre, Vattier de Bourville, *Revue archéol.*, 1848, p. 153, 280 et ss. Pour le nom de *Moïse*, voir Montfaucon, *Ant. expl.*, II, II, pl. CLVI, bas. Comp. les papyrus de Berlin, I, ligne 219; II, ligne 115, Parthey, dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1865, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1880, p. 278.

(6) Voir le papyrus Anastasi, nº 1073, maintenant à la Bibliothèque nationale (*Notice* de Fr. Lenormant, p. 87); les papyrus de Leyde, I, 383, 384 : Reuvens, *Lettre à M. Letronne*, Leyde, 1830; Leemans, *Aegyptische Papyrus*, Leyde, 1839, et t. II des *Griekscbe papyrussen van het museum te Leyden* (cf. Anastasi, nº 1072), les papyrus de Berlin : Parthey, dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1865, p. 109 ss. C'est à tort que l'on désigne ces monuments par le nom de gnostiques. Ils n'ont

ΑΔΩΝΑΙ, ΣΑΒΑΩΘ, ΕΑΩΑΙ, et les formules hébraïques en caractères grecs s'y mêlaient à des symboles égyptiens et au sacramental ΑΒΡΑΣΑΞ, équivalent du nombre 365 (1). Tout cela est bien plus judéo-païen (2) que chrétien, et le gnosticisme représentant dans le christianisme l'aversion contre Jéhovah poussée jusqu'au blasphème, il est tout à fait inexact de rapporter au gnosticisme ces monuments d'ineptie. Ils étaient l'effet du tour général qu'avait pris la superstition du temps, et nous croyons qu'à l'époque où nous sommes arrivés, les chrétiens de toutes les sectes restaient indifférents à ces petits talismans. C'est à partir de la conversion en masse des païens, au IVe et au Ve siècle, que les amulettes s'introduisent dans l'Église et que des mots et des symboles décidément chrétiens commencent à s'y rencontrer.

L'orthodoxie fut donc ingrate en ne reconnaissant pas les services que lui avaient rendus ces sectes indisciplinées. Dans le dogme, elles ne provoquèrent que de la réaction; mais leur rôle fut des plus considérables dans la littérature chrétienne et dans les institutions liturgiques. On emprunte presque toujours beaucoup à ceux que l'on anathématise. Le premier christianisme, tout juif encore, était trop simple; ce furent les gnostiques qui en firent une religion. Les sacrements furent en grande partie leur création; leurs onctions, surtout au lit de mort des malades, produisaient une grande impression (3). Le saint

presque rien de chrétien (apparentes exceptions dans Chabouillet, *Catalogue des camées*, nos 2169, 2176, 2220, 2222, 2223; dans Reuvens, *Lettre à M. Letronne*, p. 25), et les chrétiens, même gnostiques, les auraient eus en horreur. Basilide adoptait *Abrasax* (Irénée, I, XXIV, 7) comme tant d'autres mots sacramentels; mais rien de plus faux que d'appeler basilidiennes toutes les pierres où on lit ΑΒΡΑΣΑΞ, *Iao* n'est pas non plus une invention de Valentin (Irénée, I, IV, 1; comp., I, XXI, 3). Pas un texte des Pères de l'Église ne mentionne, chez les gnostiques, de pareils talismans. Il faut faire exception pour les ophites, qui ne sont vraiment pas chrétiens.

(1) Voir les Recueils de Jean L'Heureux (Macarius) ou Chifflet, Du Molinet, Montfaucon, Caylus, Bellermann, Kopp, King, Matter, Baudissin, Parthey, Frœhner, Chabouillet. Cf. *Bull. de la Soc. des antiquaires de France*, 1859, p. 191 ss.

(2) Voir les classifications établies par M. de Baudissin, *Stud. zur semit. Rel.*, p. 189 ss.

(3) Irénée, I, XXI, 3, 5, et la note de dom Massuet.

chrême, la confirmation (d'abord partie intégrante du baptême), l'attribution d'une force surnaturelle au signe de la croix, plusieurs autres éléments de la mystique chrétienne viennent d'eux (1). Parti jeune et actif, les gnostiques écrivaient beaucoup, se lançaient hardiment dans l'apocryphe. Leurs livres, frappés d'abord de discrédit, finissaient par entrer dans la famille orthodoxe. L'Église acceptait bientôt ce qu'elle avait maudit d'abord. Une foule de croyances, de fêtes, de symboles d'origine gnostique devinrent ainsi des croyances, des fêtes, des symboles catholiques. Marie, mère de Jésus, en particulier (2), dont l'Église orthodoxe se préoccupait très peu, dut à ces novateurs les premiers développements de son rôle presque divin. Les Évangiles apocryphes sont pour une bonne moitié au moins l'ouvrage des gnostiques. Or, les Évangiles apocryphes ont été la source d'un grand nombre de fêtes et ont fourni les sujets les plus affectionnés de l'art chrétien (3). Les premières images chrétiennes, les premiers portraits du Christ furent gnostiques (4). L'Église strictement orthodoxe fût restée iconoclaste si l'hérésie ne l'eût pénétrée, ou plutôt n'eût exigé d'elle, pour les besoins de la concurrence, plus d'une concession aux faiblesses païennes.

Ballotté tour à tour du génie à la folie, le gnosticisme défie tous les jugements absolus. Hegel et Swedenborg, Schelling et Cagliostro s'y coudoient. L'apparente frivolité de quelques-unes de ses théories ne doit pas nous rebuter. Toute loi qui n'est pas l'expression pure de la

(1) Celse, dans Origène, *Contre Celse*, VI, 39, 40; *Constit. apost.*, VII, ch. 42-45; *Recognitiones*, I, 15. Voir surtout les *Acta sancti Thomae*, § 26-27; Migne, *Dict. des apocr.*, col. 1027-1030, 1041; Siouffi, ouvr. cité, p. 80-84. Les fables sur « l'huile de la miséricorde » se rattachent au même fond gnostique. Légende de la pénitence d'Adam et de la Caverne des trésors; *Évangile de Nicodème*, 2e partie, ch. 3; *Apocalypse de Moïse*, Tischendorf, *Apoc. apocr.*, p. XI, 5, 7. Cf. Hermas *Pasteur*, Sim. VIII, Gebhardt et Harnack, p. 186-187; note de Cotelier sur *Recognitiones*, I, 45; l'inscription ci-après, p. 833.

(2) Voir la *Pistè Sophia*, à chaque page, surtout p. 19, 20, 39. L'exagération du culte de la Vierge est un fait avant tout syrien. Voir saint Éphrem, *Carm. nisib.*, p. 29-30 (éd. Bickell).

(3) Voir *l'Église chrétienne*, ch. XXVI.

(4) Irénée, I, XXV, 6; Celse, dans Origène, VI, 30, 33, 34.

science positive subit les caprices de la mode. Telle formule de Hegel qui a été à son heure la plus haute vue sur le monde fait maintenant sourire. Telle phrase en laquelle nous croyons résumer l'univers semblera un jour creuse ou fade. A tous ceux qui naufragent dans la mer de l'infini, il faut l'indulgence. Le bon sens, qui paraît au premier coup d'œil inconciliable avec les chimères des gnostiques, ne leur manqua pas autant qu'on pourrait le croire. Ils ne combattirent pas la société civile; ils ne recherchèrent pas le martyre et eurent en aversion les excès de zèle. Ils eurent la suprême sagesse, la tolérance, parfois même, qui le croirait? le scepticisme discret. Comme toutes les formes religieuses, le gnosticisme améliora, consola, émut les âmes. Voici en quels termes une épitaphe valentinienne, trouvée sur la voie Latine (1), essaye de sonder l'abîme de la mort :

« Désireuse de voir la lumière du Père, compagne de mon sang, de mon lit, ô ma sage, parfumée, au bain sacré, de la myrrhe incorruptible et pure de Christos, tu t'es hâtée d'aller contempler les divins visages des éons, le grand Ange du grand conseil, le Fils véritable, pressée que tu étais de te coucher au lit nuptial, dans le sein paternel des éons.

» Cette morte-ci n'eut pas le sort commun des humains. Elle est morte, et elle vit et voit réellement la lumière incorruptible. Aux yeux des vivants, elle est vivante; ceux qui la croient morte sont les vrais morts. Terre, que veut dire ton étonnement devant cette nouvelle espèce de mânes? Que veut dire ta crainte? »

(1) *Civiltà cattolica*, 1858, p. 357 ss; *Corpus inscr. gr.*, n° 9595 *a*.

CHAPITRE IX

SUITE DU MARCIONISME — APELLE

Excellent pour produire la consolation et l'édification individuelles, le gnosticisme était très faible comme Église. Il ne pouvait en sortir ni presbytérat ni épiscopat; des idées aussi désordonnées ne produisaient que des conciliabules de dogmatiseurs. Marcion seul réussit à élever un édifice compact sur ce fond fuyant. Il y eut une Église marcionite, fortement organisée. Sûrement cette Église fut entachée de quelque défaut grave qui la fit mettre au ban de l'Église du Christ. Ce n'est pas sans raison que tous les fondateurs de l'épiscopat se réunissent en un sentiment commun, l'aversion contre Marcion. La métaphysique ne dominait pas assez ces sortes d'esprits pour qu'il n'y eût en cela, de leur part, qu'une simple haine théologique. Mais le temps est un bon juge; le marcionisme dura. Il fut, ainsi que l'arianisme, une des grandes fractions du christianisme, et non, comme tant d'autres sectes, un météore bizarre et passager.

Marcion, tout en restant fidèle à quelques principes qui constituaient pour lui l'essence du christianisme, varia plus d'une fois dans sa théologie. Il semble qu'il n'imposait à ses disciples aucun symbole bien arrêté. Après sa mort, les divisions intérieures de la secte furent extrêmes (1). Potitus et Basilique restèrent fidèles au dualisme (2); Synérôs admit trois natures, sans qu'on sache au juste comment il s'exprimait; Apelle revint décidé-

(1) Rhodon, dans Eusèbe, V, xiii.
(2) *Ibid.*, § 3.

ment à la *monarchie*. Il avait d'abord été personnellement disciple de Marcion; mais il était doué d'un esprit trop indépendant pour rester disciple; il rompit avec son maître et quitta son Église. Ces ruptures étaient, hors de la communion catholique, des accidents qui arrivaient tous les jours. Les ennemis d'Apelle essayèrent de faire croire qu'il avait été chassé et que la cause de son excommunication fut une liberté de mœurs qui contrastait avec la sévérité du maître. On parla beaucoup d'une vierge Philumène, dont les séductions l'auraient entraîné à tous les égarements (1), et qui aurait joué près de lui le rôle d'une Priscille ou d'une Maximille. Rien n'est plus douteux. Rhodon, son adversaire orthodoxe, qui le connut, le présente comme un vieillard vénérable par la règle ascétique de sa vie (2). Rhodon parle de Philumène et la présente comme une vierge possédée, dont Apelle admit réellement les inspirations comme divines. Pareils accidents de crédulité arrivèrent aux docteurs les plus austères, en particulier à Tertullien (3).

Le langage symbolique des doctrines gnostiques prêtait, d'ailleurs, à de graves malentendus et donna souvent lieu à des méprises de la part des orthodoxes, intéressés à calomnier de si dangereux ennemis. Ce ne fut pas impunément que Simon le Magicien joua sur l'allégorie d'Hélène-Ennoia; Marcion fut peut-être victime d'un quiproquo du même ordre (4). L'imagination philosophique un peu changeante d'Apelle put aussi faire dire que, poursuivant une amante volage, Philumène (5), il quitta la vérité pour courir après de périlleuses aventures. Il est permis de supposer qu'il donnait pour cadre à ses ensei-

(1) Tertullien, *Praescr.*, 6, 30, [51]; *Adv. Marc.*, III, 11; *De carne Christi*, 6, 24; *De anima*, 36; pseudo-Tertullien, *De haer.* 19; *Philosophumena*, VII, 38; X, 20; pseudo-Augustin, 23 (Œhler); saint Jérôme, *Epist. ad Ctesiph.*, *Adv. Pelag.* (Martianay, IV, II, p. 477).

(2) Ὁ τὴν πολιτείαν σεμνυνόμενος καὶ τὸ γῆρας. Dans Eusèbe, V, XIII, 2. Sur πολιτείαν, voir ci-après, p. 183, note. 4.

(3) Tertullien, *De anima*, 9.

(4) Voir *l'Église chrétienne*, p. 599.

(5) Φιλουμένη. C'était le nom des jeunes premières dans les comédies grecques et latines.

gnements les révélations (1) d'un personnage symbolique, qu'il appelait *Philouméné* (la vérité aimée). Il est sûr, au moins, que les paroles prêtées par Rhodon à notre docteur sont celles d'un honnête homme, d'un sincère ami de la vérité. Après avoir quitté l'école de Marcion, Apelle se rendit à Alexandrie, essaya une sorte d'éclectisme entre les idées incohérentes qui défilèrent devant lui et revint ensuite à Rome (2). Il ne cessa de remanier toute sa vie la théologie de son maître (3), et il semble qu'il finit par une lassitude des théories métaphysiques qui, selon nos idées, le rapprochait de la vraie philosophie.

Les deux grandes erreurs de Marcion, comme de la plupart des premiers gnostiques, étaient le dualisme et le docétisme. Par la première, il donnait d'avance la main au manichéisme, par la seconde à l'islam. Les docteurs marcionites et gnostiques de la fin du IIe siècle essayent, en général, d'atténuer ces deux erreurs. Les derniers basilidiens (4) en venaient à un panthéisme pur. L'auteur du roman pseudo-clémentin, malgré sa théologie bizarre, est un déiste. Hermogène (5) se débattait gauchement au milieu des insolubles questions soulevées par la doctrine de l'incarnation. Apelle (6), dont les idées se rapprochent parfois beaucoup de celles du faux Clément, cherche de même à échapper aux subtilités de la gnose, en mainte-

(1) Φανερώσεις.

(2) Harnack, *Apelles*, p. 16, 17.

(3) Tertullien, *Praescr.*, 6, 30, [51]; *De carne Christi*, 1, 6; *Adv. Marc.*, III, 11; IV, 17.

(4) Ceux que réfute l'auteur des *Philosophumena*.

(5) Théophile d'Antioche, dans Eusèbe, IV, XXIV, 1; Clément d'Alexandrie ou Théodote, *Ecl. ex-script. proph.*, 56; Tertullien, *Adv. Hermogenem* entier; *Philosophumena*, VIII, 17; Théodoret, Philastre, pseudo-Augustin, Praed., Isidore, Paul, Honoré d'Autun (Œhler, *Corp. haer.*, I).

(6) Rhodon, dans Eusèbe, V, XIII; Tertullien, *Praescr.*, 6, 7, 10, 30, 33, 34, 37 [51]; *Adv. Marc.*, III, 11; IV, 17; *De carne Christi*, 1, 6-9, 24; *De resurr. carnis*, 2, 5; *De anima*, 23, 36; Origène, *Contre Celse*, V, 54; *In Gen.*, hom. II, 2; *In Matth. Comment series*, 43, 46, 47; Pamph. et Rufin, dans Delarue, appendice au t. IV, p. 22, 52; *Philosophumena*, VII, 12, 38; X, 20; Eusèbe, V, 13; Épiphane, haer. XLIV; Théodoret, I, 25; saint Ambroise, *De parad.*, V, 28; pseudo-Tertullien, *De haer.* 19; Philastre, 47; pseudo-Augustin, 23 (cf. 24 édition Œhler); *Praedest.*, 22; pseudo-Jérôme, 17; Paul, 25; Honoré d'Autun, 27; Isidore, 12 (Œhler, *Corp. haer.*, I); saint Jérôme, *In Gal.*, 1, 8; *In Matth.*, prœm; Jean de Damas, *De haer.* c. 44; Zonaras, dans Cotelier, *Eccl. gr. monum.*, III, p. 470-471.

nant avec force les principes de ce qu'on peut appeler la théologie du bon sens.

L'unité absolue de Dieu est le dogme fondamental d'Apelle. Dieu est la bonté parfaite; le monde ne reflétant pas suffisamment cette bonté, le monde ne saurait être son œuvre. Le vrai monde créé par Dieu est un monde supérieur, peuplé d'anges. Le principal de ces anges est l'ange glorieux, sorte de démiurge ou de *Logos* créé, créateur à son tour du monde visible; celui-ci n'est qu'une imitation manquée du monde supérieur. Apelle évitait ainsi le dualisme de Marcion et se plaçait dans une situation intermédiaire entre le catholicisme et la gnose. Il corrigeait réellement le système de Marcion et donnait à ce système une certaine conséquence; mais il tombait dans bien d'autres difficultés. Les âmes humaines, selon Apelle, faisaient partie de la création supérieure, dont elles étaient déchues par la concupiscence. Pour les ramener à lui, Dieu a envoyé son Christ dans la création inférieure. Christ est venu ainsi améliorer l'œuvre manquée et tyrannique du démiurge. Apelle rentrait ici dans la doctrine classique du marcionisme et du gnosticisme, selon laquelle l'œuvre essentielle du Christ a été de détruire le culte du démiurge, c'est-à-dire le judaïsme. L'Ancien Testament et le Nouveau lui paraissent deux ennemis. Le Dieu des juifs, comme le Dieu des catholiques (aux yeux d'Apelle, ces derniers étaient des judaïsants), est un dieu pervers, auteur du péché et de la chair. L'histoire juive est l'histoire du mal; les prophètes eux-mêmes sont des inspirés de l'esprit mauvais. Le Dieu du bien ne s'est pas révélé avant Jésus. Apelle accordait à Jésus un corps céleste élémentaire, en dehors des lois ordinaires de la physique, bien que doué d'une pleine réalité.

A diverses reprises, Apelle paraît avoir senti que cette doctrine de l'opposition radicale des deux Testaments avait quelque chose de trop absolu, et, comme ce n'était pas un esprit obstiné, peu à peu il en vint à des idées que saint Paul n'eût peut-être point repoussées. En certains moments, l'Ancien Testament lui semblait plutôt incohé-

rent et contradictoire que décidément mauvais; si bien que l'œuvre du Christ aurait été d'y faire le discernement du bien et du mal, conformément à ce mot si souvent cité par les gnostiques : « Soyez de bons trapézites (1). » De même que Marcion avait écrit ses *Antithèses* pour montrer l'incompatibilité des deux Testaments, Apelle écrivit ses *Syllogismes*, vaste compilation des passages faibles du *Pentateuque*, destinée surtout à montrer l'inconstance de l'ancien législateur et son peu de philosophie (2). Apelle y déploya une critique très subtile, rappelant parfois celle des incrédules du XVIII^e siècle. Les difficultés que présentent les premiers chapitres de la *Genèse*, quand on s'interdit l'explication mythique, étaient relevées avec beaucoup de sagacité (3). Son livre fut considéré comme une réfutation de la Bible et repoussé comme blasphématoire (4).

Esprit trop juste pour le monde sectaire où il s'était engagé, Apelle était condamné à changer toujours. Sur la fin de sa vie, il désespéra tout à fait des Écritures. Même son idée fondamentale de l'unité divine vacilla devant lui, et il arriva, sans s'en douter, à la parfaite sagesse, c'est-à-dire au dégoût des systèmes et au bon sens. Rhodon, son adversaire, nous a raconté une conversation qu'il eut avec lui à Rome vers 180. « Le vieil Apelle, dit-il (5), s'étant abouché avec nous, nous lui montrâmes qu'il se trompait en beaucoup de choses, si bien qu'il fut réduit à dire qu'il ne fallait pas si fort examiner les matières de la religion, que chacun devait demeurer dans sa croyance, que ceux-là seraient sauvés qui espéraient dans le crucifié, pourvu qu'ils fussent trouvés gens de bien. Il avouait que le point le plus obscur pour lui était ce qui concernait Dieu. Il n'admettait comme nous qu'un seul

(1) Sur le sens qu'on y donnait à cette époque, voir Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, VII, VII, 3.
(2) Saint Ambroise (*De parad.*, V, 28) en cite le tome XXXVIII^e.
(3) Saint Ambroise, l. c.; Origène, *In Gen.*, hom. II, 2.
(4) Eusèbe, *H. E.*, V, XIII, 9.
(5) Eusèbe, V, ch. 13. Cf. saint Jérôme, *De viris ill.*, ch. 37; pseudo-Hieronymus, *Indiculus de haer.*, c. 17; Harnack, *Apelles*, p. 16, 17.

principe... « Où est la preuve de tout cela, lui demandai-je, et qu'est-ce qui te permet d'affirmer qu'il n'y a qu'un seul principe? » Il m'avoua alors que les prophéties ne peuvent nous rien apprendre de vrai, puisqu'elles se contredisent et se renversent elles-mêmes; que cette assertion : « Il n'y a qu'un principe », était plutôt chez lui l'effet d'un instinct que d'une connaissance positive. Lui ayant demandé par serment de dire la vérité, il me jura qu'il parlait sincèrement, qu'il ne savait pas comment il n'y a qu'un seul Dieu non engendré, mais qu'il le croyait. Pour moi, je lui reprochai en riant de se donner le titre de maître, sans pouvoir alléguer aucune preuve en faveur de sa doctrine. »

Pauvre Rhodon! C'était l'hérétique Apelle qui, ce jour-là, lui donnait une leçon de bon goût, de tact et de vrai christianisme. L'élève de Marcion était réellement guéri, puisqu'à une creuse *Gnosis* il préférait la foi, l'instinct secret de la vérité, l'amour du bien, l'espérance dans le crucifié.

Ce qui donnait une certaine force à des idées comme celles d'Apelle, c'est qu'elles n'étaient, à beaucoup d'égards, qu'un retour à saint Paul. Il n'est pas douteux que saint Paul, ressuscitant à l'heure du christianisme où nous sommes arrivés, n'eût trouvé que le catholicisme faisait à l'Ancien Testament trop de concessions. Il eût protesté et soutenu qu'on revenait au judaïsme, qu'on versait le vin nouveau dans de vieilles outres (1), qu'on supprimait la différence de l'Évangile et de la Loi.

La doctrine d'Apelle ne sortit pas de Rome et ne dura guère après sa mort. Tertullien, cependant, se crut obligé de la réfuter (2). Un certain Lucain ou Lucien fit, comme Apelle, secte à part dans l'Église marcionite (3). Il semble qu'il admettait, comme Synérôs, trois principes, l'un bon, l'autre mauvais, l'autre juste. Le principe strictement

(1) Épiphane, haer. XLII, 2.
(2) *De carne Christi*, 8. Cf. Épiphane, haer. XLIV.
(3) Tertullien, *De resurr. carnis*, 2. *Praescr.*, [51]; Origène, *Contre Celse*, II, 27; Épiphane, haer. XLIII, XLIV, 1; *Philosophumena*, VII, 11 et 37; Philastre, 46 pseudo-Tertullien, 18.

juste était représenté par le démiurge ou créateur. Dans sa haine contre ce dernier, Lucien supprimait le mariage. Par ses blasphèmes contre la création, il parut à d'autres se rapprocher de Cerdon (1).

Sévère semble avoir été un gnostique attardé plus encore qu'un marcionite (2). Prépon l'Assyrien niait la naissance du Christ et soutenait que, l'an 15 du règne de Tibère, Jésus descendit du ciel en la figure d'un homme tout formé (3).

Le marcionisme, ainsi que le gnosticisme, en était à la seconde génération. Ces deux sectes n'auront plus désormais aucun docteur illustre. Toutes les grandes fantaisies écloses sous Adrien disparaissaient comme des songes. Les naufragés de ces petites Églises aventureuses s'accrochaient avidement aux bords de l'Église catholique et y rentraient. Les écrivains ecclésiastiques avaient sur eux l'avantage qu'ont auprès des foules ceux qui ne cherchent pas et ne doutent pas. Irénée, Philippe de Gortyne, Modestus, Méliton, Rhodon, Théophile d'Antioche, Bardesane, Tertullien, se donneront pour tâche de démasquer ce qu'on appelait les ruses infernales de Marcion (4), et s'interdiront dans leur langage aucune violence.

Bien que frappée à mort, l'Église de Marcion resta longtemps, en effet, une communauté distincte à côté de l'Église catholique. Durant des siècles, il y eut, dans toutes les provinces de l'Orient, des communautés chrétiennes qui s'honorèrent de porter le nom de Marcion, et écrivirent ce nom sur le fronton de leurs « synagogues (5) ». Ces Églises montraient des successions d'évê-

(1) *Philosophumena*, VII, 37.

(2) Épiphane, haer. XLV. Voir ci-après p. 847. C'est à tort que l'on met Blastus parmi les marcionites et parmi les montanistes.

(3) *Philosophumena*, VII, 31. Lisez κατακολουθῶν Πρέπων. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, I, p. 536-538.

(4) Eusèbe, *H. E.*, IV, ch. 24, 25, 30; V, VIII, 9; Irénée, *Adv. haer.*, I, XXVII, 2-3; XXVIII, 1; III, XII, 12.

(5) *Dialogue contre les marcionites*, publié par Wetzstein, ou *De recta in Deum fide* attribué à Origène, Opp., t. I, p. 808-810 (Delarue); Waddington, *Inscr. de Syrie*, n° 2558, Συναγωγὴ μαρκιωνιστῶν, bâtie en l'année 318, à Lebaba (aujourd'hui Deir-Ali), à une journée au sud de Damas; Lequien, *Oriens christianus*, II, col. 1110. Voir *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1876, p. 100 ss. Cf. Épiphane, haer. XLII, 1; Théodoret, *Epist.*, 113.

ques comparables aux listes dont se glorifiait l'Église catholique (1). Elles avaient des martyrs (2), des vierges (3), tout ce qui constituait la sainteté. Les fidèles y menaient une vie austère, affrontaient la mort, portaient le sac monastique, s'imposaient des jeûnes rigoureux et s'abstenaient de tout ce qui avait eu vie. « Ce sont des frelons qui imitent les ruches des abeilles », disaient les orthodoxes (4). « Ces loups se revêtent de la peau des brebis qu'ils tuent », disaient d'autres (5). Comme les montanistes, les marcionites se fabriquaient de faux écrits apostoliques, faux psaumes (6). Inutile de dire que cette littérature hérétique a péri tout entière.

Au IVe et au Ve siècle, la secte, vivace encore, est combattue avec énergie, comme un fléau actuel, par Jean Chrysostome, saint Basile, saint Épiphane, Théodoret, l'Arménien Eznig, le Syrien Boud le Périodeute (7). Mais les exagérations la perdaient. Une horreur générale des œuvres du Créateur portait les marcionites aux abstinences les plus absurdes. C'étaient, à beaucoup d'égards, de purs encratites; ils s'interdisaient le vin, même dans les mystères. On leur prouvait que, pour être conséquents, ils auraient dû se laisser mourir de faim. Ils réitéraient le

(1) Dialogue précité, l. c.

(2) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, ch. 4; l'Anonyme contre les cataphryges, dans Eusèbe, V, XVI, 21; Eusèbe, IV, 15; VII, 12; *De mart. Palaest.*, c. 10. Se rappeler, en particulier, Métrodore, qui fut le compagnon de supplice de saint Pione. Cf. les *Actes* de ce saint, Ruinart, *Acta sincera*, p. 137, 150, Eusèbe, *H. E.*, IV, XV, 46 (en observant l'anachronisme que commet Eusèbe).

(3) Jean Chrysostome, *De virgin.*, ch. 3-6; Eznig, *Réfut. des sectes*, l. IV, ch., 12-14.

(4) Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 5. « *Faciunt favos et vespae, faciunt ecclesias et marcionitae.* »

(5) Saint Éphrem, dans Assémani, *Bibl. orient.*, I, p. 119.

(6) Canon de Muratori, Hesse, p. 199 ss, 284 ss, 296, 297 (douteux). Cf. Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XX, 3. Voir *Zeitschrift für wiss. Theol.*, 1876, p. 100 ss.

(7) Chrysostome, *In I Cor.*, hom. XL; saint Basile, lettre Ire à Amphiloque, canon 1; Épiphane, haer. XLII, 1; Théodoret, *Epist.*, 113; *Rel. hist.*, c. 21; *Haer. fab.*, l. II, procem.; saint Éphrem, *Hymnes polémiques*, Opp., V, p. 437 ss; Assémani, *Bibl. orient.*, I, p. 118 ss; pseudo-Ambroise, in app. t. II, edit. Bened., p. 296; Eznig, *Refut. des sectes*, l. IV entier (cf. *Zeitschrift für wiss. Theol.*, 1876, p. 80 ss; *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, I, 1876, p. 128); *Journal asiatique*, février-mars 1856, p. 251; Assémani, *Bibl. orient.*, III, Ire partie, p. 29, 41, 43, 63, 148, 170, 223, 224.

baptême comme moyen de justification et permettaient aux femmes d'officier dans les églises (1). Mal gardés contre la superstition, ils tombèrent dans la magie et l'astrologie. On les confondait peu à peu avec les manichéens (2).

(1) Eznig, *Refut. des sectes*, IV, ch. 15 et 16.
(2) Fluegel, *Mani*, 159, 160, 167, 168; Maçoudi, *Prairies d'or*, t. VIII, p. 293; t. IX, p. 337 (éd. de la Soc. asiatique). Assémani, *Bibl. orient.*, I, p. 389-390.

CHAPITRE X

TATIEN HÉRÉTIQUE — LES ENCRATITES

Ce qui montre bien que l'ordre d'idées qui entraîna Marcion, Apelle, Lucain, sortait de la situation théologique par une sorte de nécessité, c'est qu'on vit des fidèles de toute provenance verser du même côté sans que leurs antécédents pussent le faire prévoir. Tel fut, en particulier, le sort qui était réservé au disciple du tolérant Justin, à l'apologiste qui avait vingt fois joué sa vie pour sa foi, à Tatien (1). A une date qu'on ne peut fixer avec précision, Tatien, qui au fond était toujours Assyrien de cœur et qui préférait beaucoup l'Orient à Rome, retourna dans son Adiabène (2), où le nombre des juifs et des chrétiens était considérable. Là, sa doctrine s'altéra de plus en plus. Détaché de toutes les Églises, il resta dans son pays ce qu'il était déjà en Italie, une sorte de chrétien solitaire, n'appartenant à aucune secte, bien que se rapprochant des montanistes par l'ascétisme, des marcionites par la doctrine et l'exégèse. Son ardeur pour le travail était prodigieuse; sa tête ardente ne pouvait se reposer; la Bible, qu'il lisait sans cesse, lui inspirait les idées les plus contradictoires; il écrivait à ce sujet des livres sans fin.

Après avoir été, dans son apologie, l'admirateur fanatique des Hébreux contre les Grecs, il tomba dans l'extrême opposé. L'exagération des idées de saint Paul,

(1) Voir ci-dessus, p. 805 ss. Il est remarquable que Rhodon, qui fut disciple de Tatien orthodoxe, combattit ensuite, comme associés dans les mêmes erreurs, Marcion, Apelle, Tatien devenu hérétique. Eusèbe, V, ch. 13.

(2) Épiphane, haer. XLVI, 1.

qui avait conduit Marcion à maudire la Bible juive, amena Tatien à sacrifier entièrement l'Ancien Testament au Nouveau. Comme Apelle et la plupart des gnostiques, Tatien admit un Dieu créateur subordonné au Dieu suprême. Dans l'acte de la création, en prononçant des phrases comme celle-ci : « Que la lumière soit ! » le créateur, selon lui, procéda, non par commandement, mais par voie de prière (1). La Loi fut l'œuvre du Dieu créateur; seul, l'Évangile fut l'œuvre du Dieu suprême. Un besoin exagéré de perfection morale faisait que, après avoir repoussé comme impure l'antiquité hellénique, Tatien repoussait de même l'antiquité biblique. De là une exégèse et une critique peu différentes de celles des marcionites (2). Ses *Problèmes* (3), comme les *Antithèses* de Marcion et les *Syllogismes* d'Apelle, avaient sans doute pour objet de prouver les inconséquences de l'ancienne loi et la supériorité de la nouvelle. Il y présentait, avec un bon sens assez lucide, les objections qu'on peut faire contre la Bible, en se plaçant sur le terrain de la raison. L'exégèse rationaliste des temps modernes trouve ainsi ses ancêtres dans l'école d'Apelle et de Tatien. Malgré son injustice pour la Loi et les prophètes, cette école était certainement, en exégèse, plus sensée que les docteurs orthodoxes, avec leurs interprétations allégoriques et typiques tout à fait arbitraires.

La pensée qui domina Tatien, dans la composition de son célèbre *Diatessaron* (4), ne pouvait non plus lui valoir l'approbation des orthodoxes. La discordance des Évangiles le choquait. Soucieux avant tout d'écarter les objections de la raison, il retrancha du même coup ce qui servait le plus à l'édification. Tout ce qui, dans la vie de Jésus, rapprochait trop, selon lui, le dieu de l'homme fut sacrifié sans pitié. Quelque commode que fût cette tentative de fusion des Évangiles, on y renonça, et les exemplaires

(1) Clément d'Alexandrie, *Eclogae ex script. proph.*, 38; Origène, *De orat.*, 24.
(2) Clément d'Alexandrie, *Ecl.*, § 38 ss; *Stromates*, III, XII, 82; Origène, *De orat.*, c. 24; Harnack, *Apelles*, p. 89, 90.
(3) Προβλήματα. Rhodon, dans Eusèbe, V, XIII, 8.
(4) Voir *l'Église chrétienne*, p. 690, 691.

du *Diatessaron* furent violemment détruits (1). Le principal adversaire de Tatien, dans cette dernière période de sa vie, fut son ancien élève Rhodon (2). Reprenant un à un les *Problèmes* de Tatien, ce présomptueux exégète se fit fort de répondre à toutes les objections que son maître avait soulevées. Il écrivit aussi un Commentaire sur l'œuvre de six jours (3). Sans doute, si nous avions le livre que Rhodon composa sur tant de délicates questions, nous verrions qu'il fut moins sage qu'Apelle et que Tatien; ceux-ci avouaient prudemment ne pas savoir les résoudre.

La foi de Tatien variait comme son exégèse. Le gnosticisme, à demi vaincu en Occident, florissait encore en Orient. Combinant ensemble Valentin, Saturnin, Marcion, le disciple de saint Justin, oublieux de son maître, tomba dans les rêveries qu'il avait probablement réfutées à Rome. Il devint hérésiarque (4). Plein d'horreur pour la matière, Tatien ne pouvait souffrir l'idée que le Christ aurait eu le moindre contact avec elle. Les rapports sexuels de l'homme et de la femme sont un mal (5). Dans le *Diatessaron*, Jésus n'avait aucune généalogie terrestre. Comme tel Évangile apocryphe, Tatien aurait dû dire : « Sous le règne de Tibère, le Verbe de Dieu naquit à Nazareth. » Il en vint même assez logiquement à soutenir que la chair du Christ n'avait été qu'une apparence (6). L'usage de la viande et du vin classait à ses yeux un homme parmi les impurs. Dans la célébration des mystères, il voulait qu'on

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 690, 691. On croit que le *Diatessaron* de Tatien se retrouve en grande partie dans un commentaire de saint Éphrem conservé en arménien. Mœsinger *Evang. concord. expositio*, Venise (Saint-Lazare), 1876; Harnack, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, IV (1881), p. 471 ss.

(2) Eusèbe, V, XIII, 1, 8; saint Jérôme, *De viris ill.*, 37.

(3) Eusèbe, V, XIII, 8.

(4) Irénée, I, XXVIII, 1; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, XII, 86; *Ecl. ex script. proph.*, 38; Tertullien (ut fertur), *Praescr.*, [52]; Origène, *De orat.*, 24; *In Rom.*, X, 1; Eusèbe, IV, ch. 28 et 29; *Chron.*, à l'an 172, saint Jérôme, *In Gal.*, VI (p. 313, Martianay); *Adv. Jovin.*, I, 3; *In Amos*, II; *De viris ill.*, 29; Épiphane, haer. XLVI (cf. indiculum), XLVII, XLVIII, 1; LXI; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 20, 21; Philastre, 48 et 84; pseudo-Augustin, *Haer.*, 24, éd. Œhler.

(5) Tatien le concluait de *I Cor.*, VII, 5. Passage du traité *De la pureté selon le Sauveur*, cité par Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 12.

(6) Saint Jérôme, *In Gal.*, VI.

ne se servît que d'eau (1). Il passa ainsi pour le chef de ces nombreuses sectes d'encratites ou abstinents, s'interdisant le mariage, le vin et la viande, qui naissaient de toutes parts, et prétendaient en cela tirer la conséquence rigoureuse des principes chrétiens. De la Mésopotamie, ces idées se répandirent à Antioche, en Cilicie, en Pisidie, dans toute l'Asie Mineure, à Rome, dans les Gaules. L'Asie Mineure, surtout la Galatie, en restèrent le centre (2). Les mêmes tendances se produisaient sur plusieurs points à la fois. Le paganisme n'avait-il pas, de son côté, les macérations des cyniques (3)? Un ensemble de fausses idées, très répandues, portait à croire que, le mal venant de la concupiscence, le retour à la vertu implique le renoncement aux plus légitimes désirs.

La distinction des préceptes et des conseils restait encore indécise. L'Église était conçue comme une assemblée de saints attendant dans la prière et l'extase le renouvellement du ciel et de la terre; rien n'était trop parfait pour elle. L'institution de la vie religieuse résoudra un jour toutes ces difficultés. Le couvent réalisera la parfaite vie chrétienne, dont le monde n'est pas capable. Tatien ne fut hérétique que pour avoir voulu faire à tous une obligation de ce que saint Paul avait présenté comme le meilleur.

Tatien offre, on le voit, beaucoup de ressemblance avec Apelle. Comme lui, il changea beaucoup, et ne cessa de modifier sa règle de foi; comme lui, il s'attaqua résolument à la Bible juive et s'en fit le libre exégète. Il se rapproche aussi des protestants du XVI^e^ siècle et particulièrement de Calvin. Ce fut, en tout cas, l'un des hommes les plus profondément chrétiens de son siècle et, s'il tomba, ce fut, comme Tertullien, par excès de sévérité. On peut ranger parmi ses disciples ce Jules Cassien, qui écrivit plusieurs livres d'*Exegetica*, soutint, par des arguments analogues à ceux du *Discours contre les Hellènes*,

(1) C'était l'erreur des *hydroparastates* ou *aquariens*. Théodoret, *Haer. fab.*, I, 20; pseudo-Augustin, *Haer.* 64; Philastre, 77. Cf. saint Cyprien, *Epist.* 63.

(2) *Philosophumena*, VIII, 20; Sozomène, V, 11; Macarius Magnès, III, 43, p. 151; cf. II, 7, p. 7; Épiphane, XLVI, 1; LXII, 1; LXI, 2.

(3) Lucien, *Perégrinus*, 17, 28; Simplicius, *In Epict.*, p. 39, 40 (Dübner). Cf. *Philosophumena*, VIII, 20.

que la philosophie des Hébreux fut bien plus ancienne que celle des Grecs, poussa le docétisme à de tels excès qu'on le regarda comme le chef de cette hérésie et associa au docétisme une horreur des œuvres de la chair qui le conduisit à une sorte de nihilisme destructeur de l'humanité. L'avènement du royaume de Dieu lui apparaissait comme la suppression des sexes et de la pudeur (1). Un certain Sévère suivit une fantaisie plus libre encore, repoussant les *Actes des Apôtres*, injuriant Paul, reprenant les mythes vieillis du gnosticisme. De naufrage en naufrage, il alla échouer tout près des chimères des archontiques (2), continuateurs des folies de Markos (3). De son nom les encratites s'appelèrent sévériens.

Toutes les aberrations des ordres mendiants du moyen âge existèrent en ces temps reculés. Il y eut, dès les premiers siècles, des *saccophores* ou frères porte-sacs; des *apostoliques*, prétendant reproduire la vie des apôtres; des *angéliques*, des *cathares* ou purs, des *apotactites* ou renonçants, lesquels refusaient la communion et le salut à tous ceux qui étaient mariés et possédaient quelque chose (4). N'étant pas gardées par l'autorité, ces sectes tombèrent dans la littérature apocryphe. L'Évangile des Égyptiens, les Actes de saint André, de saint Jean, de saint Thomas furent leurs livres favoris (5). Les orthodoxes prétendaient que leur chasteté n'était qu'apparente, puisqu'ils attiraient les femmes à leur secte par toute sorte de moyens, et qu'ils étaient continuellement avec elles. Ils formaient des espèces de communautés où les deux sexes vivaient ensemble, les femmes servant les hommes et les suivant dans leurs voyages à titre de compagnes (6). Ce genre de vie était loin de les amollir,

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 21; III, 13 ss; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 3.
(2) Eusèbe, IV, XXIX, 4, 5; Épiphane, XLV; Théodoret, I, 21; pseudo-Augustin, 24. Cf. Origène, *In Cels.*, V, 65.
(3) Épiphane, XL; Théodoret, I, 11; pseudo-Augustin, 20.
(4) Épiphane, *Haer.*, XLI, LX, LXI; pseudo-Augustin, 40; saint Basile, canon 1, 47, *Ad Amphil.*; Code Théodose, XVI, v, lois 7, 9, 11.
(5) Épiphane, XLVII, 1; LXI, 1; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 9, 13.
(6) Épiphane, XLVII, 3.

car ils fournirent aux luttes du martyre des athlètes qui confondirent les bourreaux (1).

L'ardeur de la foi était telle, que c'était contre l'excès de sainteté qu'il fallait prendre des mesures; c'était des abus de zèle qu'on devait se garder. Des mots qui n'impliquaient que l'éloge, comme ceux d'abstinent, d'apostolique, devinrent des notes d'hérésie. Le christianisme avait créé un tel idéal de détachement, qu'il reculait devant son œuvre et disait à ses fidèles : « Ne me prenez pas si fort au sérieux, ou vous allez me détruire ! » On était effrayé de l'incendie qu'on avait allumé. L'amour des deux sexes avait été si terriblement malmené par les docteurs les plus irréprochables, que les chrétiens qui voulaient aller jusqu'au bout de leurs principes devaient le tenir pour coupable et le bannir absolument. A force de frugalité, on en venait à blâmer la création de Dieu et à laisser inutiles presque tous ses dons. La persécution produisait et, jusqu'à un certain point, excusait ces exaltations malsaines. Qu'on songe à la dureté des temps, à cette préparation au martyre, qui remplissait la vie du chrétien (2) et en faisait une sorte d'entraînement analogue à celui des gladiateurs. Vantant l'efficacité du jeûne, et de l'ascétisme : « Voilà comment, dit Tertullien, on s'endurcit à la prison, à la faim, à la soif, aux privations et aux angoisses; voilà comment le martyr apprend à sortir du cachot tel qu'il y est entré, n'y rencontrant point des douleurs inconnues, n'y trouvant que ses macérations de chaque jour, certain de vaincre dans le combat, parce qu'il a tué sa chair et que sur lui les tourments n'auront point où mordre. Son épiderme desséché lui sera une cuirasse; les ongles de fer y glisseront comme sur une corne épaisse. Tel sera celui qui, par le jeûne, a vu souvent de près la mort et s'est déchargé de son sang, fardeau pesant et importun pour l'âme impatiente de s'échapper (3). »

(1) Sozomène, V, 11.
(2) Lettre des Églises de Vienne et de Lyon, dans Eusèbe, V, 1, 11, 28. Cf. *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, 1re partie, p. 53 ss (Le Blant).
(3) Tertullien, *De jej.*, 12.

CHAPITRE XI

LES GRANDS ÉVÊQUES DE GRÈCE ET D'ASIE — MÉLITON

A côté d'excès moraux, fruit d'un sentiment mal réglé, et d'une exubérante production de légendes, filles de l'imagination orientale, il y avait heureusement l'épiscopat. C'était surtout dans les régions purement grecques de l'Église que cette belle institution florissait. Opposé à toutes les aberrations, classique en quelque sorte et moyen dans ses tendances, plus préoccupé de la voie humble des simples fidèles que des prétentions transcendantes des ascètes et des spéculatifs, l'épiscopat devenait de plus en plus l'Église elle-même et sauvait l'œuvre de Jésus de l'inévitable naufrage qu'elle eût subi entre les mains des gnostiques, des montanistes et même des judaïsants. Ce qui doublait la force de l'épiscopat, c'est que cette espèce d'oligarchie fédérative avait un centre; ce centre était Rome. Anicet avait vu, pendant les dix ou douze ans de sa présidence, presque tout le mouvement du christianisme venir se concentrer autour de lui. Son successeur, Soter (probablement un juif converti, qui traduisit en grec son nom de *Jésus*), vit ce mouvement grandir encore. La vaste correspondance qui s'était depuis longtemps établie entre Rome et les Églises prit une extension plus considérable que jamais. Un tribunal central des controverses tendait visiblement à s'établir.

La Grèce et l'Asie continuaient d'être, avec Rome, le théâtre des principaux incidents de la croissance chrétienne. Corinthe possédait en son Dionysius un des hommes

du temps les plus respectés (1). La charité de cet évêque ne se renfermait pas dans son Église. De toutes parts on le consultait, et ses lettres faisaient autorité presque comme des écrits sacrés. On les appelait « catholiques », parce qu'elles étaient écrites non à des particuliers, mais à des Églises en corps. Sept de ces morceaux furent recueillis et révérés à l'égal au moins des épîtres de Clément Romain. Elles étaient adressées aux fidèles de Lacédémone, d'Athènes, de Nicomédie, de Cnosse, de Gortyne et des autres Églises de Crète, d'Amastris et des autres Églises du Pont. Soter, selon l'usage de l'Église de Rome, ayant envoyé à l'Église de Corinthe des aumônes accompagnées d'une lettre pleine d'instructions pieuses, Denys le remercia de cette faveur :

« C'était aujourd'hui le dimanche, écrit-il, et nous avons lu votre lettre, et nous la gardons pour la lire encore, quand nous voudrons entendre de salutaires avertissements, comme nous faisons pour celle que Clément nous a déjà écrite. Par votre exhortation, vous avez resserré le lien entre deux plantations, remontant l'une et l'autre à Pierre et Paul, je veux dire l'Église de Rome et celle de Corinthe. Ces deux apôtres, en effet, sont aussi venus dans notre Corinthe et nous ont enseignés en commun, puis ont fait voile ensemble vers l'Italie, pour y enseigner de concert et souffrir le martyre vers le même temps. »

L'Église de Corinthe cédait à la tendance de toutes les Églises; elle voulait, comme l'Église de Rome, avoir eu pour fondateurs les deux apôtres dont l'union passait pour la base du christianisme. Elle prétendait que Pierre et Paul, après avoir passé à Corinthe le moment le plus brillant de leur vie apostolique, en étaient partis ensemble pour l'Italie. Le peu d'accord qui régnait sur l'histoire des apôtres rendait possibles de pareilles suppositions, contraires à toute vraisemblance et à toute vérité.

Les écrits de Denys passaient pour des chefs-d'œuvre de talent littéraire et de zèle. Il y combattait énergique-

(1) Eusèbe, *H. E.*, II, xxv, 8; IV, xxi, xxiii; saint Jérôme, *Chron.*, p. 173, Schœne; *De viris ill.*, 27.

ment Marcion. Dans une lettre à une pieuse sœur nommée Chrysophora, il traçait de main de maître les devoirs de la vie consacrée à Dieu. Il n'en fut pas moins opposé aux grossières exagérations du montanisme. Dans sa lettre aux Amastriens, il les instruisait au long sur le mariage et la virginité, et leur commandait de recevoir avec douceur tous ceux qui voudraient faire pénitence, soit qu'ils fussent tombés dans l'hérésie, soit qu'ils eussent commis toute autre faute. Palma, évêque d'Amastris (1), accepta pleinement le droit que se donnait Denys d'enseigner ses fidèles. Denys ne trouva quelque résistance à son goût pour les admonestations que chez l'évêque de Cnosse, Pinytus, rigoriste exalté. Denys l'engageait à considérer la faiblesse de certaines personnes et à ne pas imposer généralement aux fidèles le fardeau trop pesant de la chasteté. Pinytus, qui avait de l'éloquence et qui passait pour une des lumières de l'Église, répondit en témoignant à Denys beaucoup d'estime et de respect; mais, à son tour, il lui conseilla de donner à son peuple une nourriture plus solide et une instruction plus forte, de peur que, toujours entretenus avec le lait de la condescendance, ils ne vinssent insensiblement à vieillir sans être jamais sortis en esprit de la faiblesse de l'enfance. La lettre de Pinytus fut fort admirée et tenue pour un modèle d'ardeur épiscopale. On admit que la vigueur du zèle, quand elle s'exprime avec charité, a des droits égaux à ceux de la prudence et de la douceur.

Denys était fort opposé aux spéculations des sectes. Ami de la paix et de l'unité, il repoussait tout ce qui divise. Les hérésies avaient en lui un adversaire décidé (2). Son autorité était telle que les hérétiques, « les apôtres du diable », comme il les appelle, falsifièrent ses lettres et y répandirent l'ivraie, ajoutant ou retranchant ce qui leur plaisait. « Quoi de surprenant, disait Denys à ce sujet, si certains ont eu l'audace de falsifier les Écritures du

(1) Cf. Eusèbe, V, XXIII, 2.
(2) Saint Jérôme, *Epist.*, 84 (p. 656, Martianay).

Seigneur (1), puisqu'ils ont osé porter la main sur des écritures qui n'avaient pas le même caractère sacré? »

L'Église d'Athènes, toujours caractérisée par une sorte de légèreté frivole, était loin d'avoir une base aussi assurée que celle de Corinthe (2). Il s'y passait des choses qui n'arrivaient point ailleurs. L'évêque Publius avait souffert courageusement le martyre; puis il y avait eu une apostasie presque générale, une sorte d'abandon de la religion. Un certain Quadratus, distinct sans doute de l'apologiste (3), reconstitua l'Église, et il y eut comme un réveil de la foi. Denys écrivit à cette Église volage non sans quelque amertume, essayant de la ramener à la pureté de la croyance et à la sévérité de la vie évangélique. L'Église d'Athènes, comme celle de Corinthe, avait sa légende. Elle s'était rattachée à ce Denys dit Aréopagite, dont il est parlé dans les *Actes* (4), et elle en avait fait le premier évêque d'Athènes, tant l'épiscopat était déjà devenu la forme sans laquelle on ne concevait pas l'existence d'une communauté chrétienne.

La Crète, on vient de le voir, avait des Églises très florissantes, pieuses, bienfaisantes, généreuses. Les hérésies gnostiques et surtout le marcionisme les assiégeaient sans les entamer. Philippe, évêque de Gortyne, écrivit un bel ouvrage contre Marcion, et fut un des évêques les plus estimés du temps de Marc-Aurèle (5).

L'Asie proconsulaire continuait d'être la première province du mouvement chrétien. La grande bataille, les grandes persécutions, les grands martyrs étaient là. Presque tous les évêques des villes considérables étaient des hommes saints, éloquents, relativement sensés, ayant reçu une bonne éducation hellénique et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de très habiles politiques religieux. Les évêchés étaient fort multipliés (6); mais quelques familles

(1) Αἱ κυριακαὶ γραφαί, les Évangiles.
(2) Eusèbe, IV, XXIII, 2.
(3) Voir *l'Église chrétienne*, p. 406, note 3.
(4) Voir *Saint Paul*, p. 873.
(5) Eusèbe, IV, XXI; XXIII, 5; XXV; saint Jérôme, *De viris ill.*, 30. Cf. *Tit.*, I, 5 ss.
(6) Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 8.

importantes avaient une sorte de privilège sur l'épiscopat des petites villes. Polycrate d'Éphèse, qui, dans trente ans, défendra si énergiquement contre l'évêque de Rome les traditions des Églises d'Asie, fut le huitième évêque de sa famille (1). Les évêques des grandes villes avaient une primauté sur les autres (2); ils étaient les présidents des réunions provinciales d'évêques. L'*archevêque* commence à poindre, quoique le mot, si on l'eût hasardé, eût sans doute été repoussé avec horreur (3).

Méliton, évêque de Sardes (4), avait, au milieu de ces pasteurs éminents, une sorte de supériorité incontestée (5). On lui accordait unanimement le don de prophétie, et on croyait qu'il se conduisait en tout par la lumière du Saint-Esprit (6). Ses écrits se succédaient d'année en année au milieu de l'admiration universelle. Sa critique était celle du temps; au moins apportait-il un soin extrême à ce que sa foi fût raisonnable et conséquente avec elle-même. A beaucoup d'égards, il rappelle Origène; mais il n'avait pas pour s'instruire les facilités que présentèrent à ce dernier les écoles d'Alexandrie, de Césarée, de Tyr.

Le médiocre souci qu'avaient les chrétiens de saint Paul d'étudier l'Ancien Testament, et l'affaiblissement du judaïsme dans les régions de l'Asie éloignées d'Éphèse (7), faisaient qu'il était difficile de se procurer en ce pays des notions certaines sur les livres bibliques. On n'en savait exactement ni le nombre ni l'ordre. Méliton, poussé par

(1) *Ibid.*, V, XXIV, 6.

(2) *Ibid.*, V, XXIV, 8. Comparez le fait de l'évêque d'Antioche, Sérapion, exerçant, vers l'an 200, une juridiction sur les fidèles de Rhossus. Eusèbe, VI, ch. XII.

(3) Voir ci-après, p. 866 ss. L'évêque d'Éphèse convoque au synode les évêques de la province d'Asie, sur l'ordre du pape Victor. Eusèbe, V, XXIV, 8.

(4) Voir *l'Église chrétienne*, p. 649. Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 5; Eusèbe, IV, XXI, XXVI, en entier; saint Jérôme, *De viris ill.*, ch. 24; Routh, *Reliquiae sacrae*, I, p. 109 ss; Pitra, *Spicil. Solesm.*, II. Tous les fragments de Méliton qui ne viennent pas d'Eusèbe ou d'Origène sont douteux; car il y eut à son sujet beaucoup de confusions.

(5) Polycrate, dans Eusèbe, l. c.

(6) Polycrate, l. c.; Tertullien, dans saint Jérôme, l. c.

(7) Polycrate, à Éphèse, se vante d'avoir lu toute l'Écriture et d'avoir conféré avec des chrétiens du monde entier. Dans Eusèbe, V, XXIV, 7.

sa propre curiosité et, à ce qu'il paraît, par les instances d'un certain Onésime, fit un voyage en Palestine pour s'informer du véritable état du Canon. Il en rapporta un catalogue des livres reçus universellement (1); c'était purement et simplement le canon juif, composé de vingt-deux livres (2), à l'exclusion d'*Esther*. Les apocryphes, comme le *Livre d'Hénoch*, l'*Apocalypse d'Esdras*, *Judith*, *Tobie*, etc., qui n'étaient pas reçus par les juifs, étaient également exclus de la liste de Méliton. Sans être hébraïsant, Méliton se fit le commentateur attentif de ces écrits sacrés. A la prière d'Onésime, il réunit en six livres les passages du *Pentateuque* et des Prophètes qui regardaient Jésus-Christ et les autres articles de la foi chrétienne. Il travaillait sur les versions grecques, qu'il comparait avec le plus de diligence possible.

L'exégèse des Orientaux lui était familière; il la discutait de point en point (3). Comme l'auteur de ce qu'on appelle l'Épître de Barnabé, il paraît avoir eu une tendance marquée vers les explications allégoriques et mystiques (4), et il n'est pas impossible que son ouvrage perdu, intitulé *la Clef*, ne fût déjà un de ces répertoires d'explications figurées par lesquelles on cherchait à écarter les anthropomorphismes du texte biblique et à substituer aux sens trop simples des sens plus relevés (5).

(1) Τῶν ὁμολογουμένων

(2) Cf. Josèphe, *Contre Apion*, I, 8.

(3) On ne sait pas bien ce qu'il désigne par Ὁ Ἑβραῖος, ὁ Σύρος. Routh, I, p. 118, 142; Pitra, II, p. LXIV. Voir De Wette, *Einl.*, § 44, note *m*, et § 64, note *b*. L'appartenance des fragments tirés des Chaînes est douteuse.

(4) Origène, *In Psalm.*, III, t. II, p. 548, Delarue; passage syriaque, Cureton, p. 53-54; Pitra, II, p. LIX-LX (authenticité douteuse), fragments Routh, I, p. 120, Pitra, II, p. LXIII-LXIV; Otto, *Corpus apologetarum*, t. IX, p. 416 ss.

(5) L'ouvrage latin que dom Pitra a publié (*Spicil. Solesm.*, II et III), comme étant *la Clef* de Méliton, est une compilation de passages des Pères latins pouvant servir à l'explication allégorique des Écritures, qui figure pour la première fois dans la Bible de Théodulphe. Cf. *Theolog. Studien und Kritiken*, 1857, p. 584-596 (Steitz). Ce travail serait à reprendre, car ce qui concerne les manuscrits latins y est tout à fait insuffisant. L'ouvrage fut d'abord anonyme; puis un copiste l'identifia avec *la Clef* de Méliton. Ne résulte-t-il pas au moins de ce dernier fait que *la Clef* de Méliton était un répertoire du même genre et qu'on en avait, dans le monde latin, une certaine connaissance? On est porté à le croire, quand on considère que presque tous les fragments de Méliton conservés dans les Chaînes grecques sont pleins d'explications symboliques (voyez note précé-

Parmi les écrits du Nouveau Testament, Méliton ne paraît avoir commenté que l'*Apocalypse*. Il en aimait les sombres images; car nous le voyons lui-même annoncer que la conflagration finale est proche, qu'après le déluge de vent (1) et le déluge d'eau, viendra le déluge de feu, qui consumera la terre, les idoles et les idolâtres; les justes seuls seront sauvés comme ils le furent jadis dans l'arche. Ces croyances bizarres n'empêchaient pas Méliton d'être, à sa manière, un esprit cultivé. Familier avec l'étude de la philosophie, il chercha, dans une série d'ouvrages qui malheureusement se sont presque tous perdus, à expliquer par la psychologie rationnelle les mystères du dogme chrétien. Il écrivit, de plus, quelques traités où la préoccupation du montanisme paraît dominer, sans qu'il soit possible de dire s'il en était l'adversaire ou s'il y était en partie favorable. Tels furent ses livres (2) sur la Règle de vie et les prophètes, sur l'Église, sur le Jour du dimanche, sur la Nature de l'homme et sa formation, sur l'Obéissance que les sens doivent à la foi, sur l'Ame et le corps ou sur l'Intelligence, sur le Baptême, sur la Création et la naissance du Christ, sur l'Hospitalité, sur la Prophétie, sur le Diable et l'Apocalypse de Jean, sur Dieu incarné, ou sur l'Incarnation du Christ, contre Marcion (3). On a pu croire qu'il exista aussi un livre de

dente, surtout Routh, I, p. 120; Pitra, II, p. LXIII-LXIV). Mais il faut observer que Méliton a été l'objet de diverses confusions, surtout avec Mélétius (Cureton, p. 96-97), et qu'on lui a prêté beaucoup d'écrits apocryphes. Cf. Otto, *Corpus apologetarum*, t. IX, p. 401 ss.

(1) *De veritate*, p. 18 (de l'éd. franç.). Comp. Origène, *Contre Celse*, IV, 20; Dillmann, *Das christl. Adambuch*, p. 118; *la Caverne des trésors*, citée dans Cureton, p. 94-95.

(2) Liste d'Eusèbe (IV, 26), en comparant Rufin, saint Jérôme, la traduction syriaque (Cureton, p. 57; Pitra, II, p. LXV-LXVI) et les fragments syriaques, Cureton, p. 52 ss; Pitra, II, LVI ss. Le sermon sur la Passion, cité par Anastase le Sinaïte, est de Mélétius (Cureton, p. 96-98; Land, *Anecdota Syr.*, I, p. 31). Le sermon *De cruce* (Cureton, p. 52-53; Pitra, II, p. LVIII) est probablement identique à cet ouvrage. Voir Otto, op. cit., p. 377 ss.

(3) Περὶ ἐνσωμάτου θεοῦ (syr. : *Sur Dieu revêtu d'un corps*, Cureton, p. 34, texte). Otto, p. 394 ss. C'est à tort qu'Origène (dans Théodoret, *Quaestiones in Gen.*, cap., I, interr. 20) a conclu de ce titre que Méliton faisait Dieu corporel. Comp. Gennadius, *De dogm. eccl.*, c. 4. Le traité περὶ σαρκώσεως Χριστοῦ dont parle Anastase le Sinaïte (*Hodeg.*, ch. XIII, p. 260, éd. Gretser) était peut-être identique au περὶ ἐνσωμάτου θεοῦ mentionné par Eusèbe. Le traité de

Prophéties qu'il aurait composées (1). Méliton passa, en effet, pour prophète (2); mais il n'est pas sûr que ses prophéties aient formé un ouvrage à part. Admettant la prolongation du don de prophétie jusqu'à son époque, il put ne pas repousser à priori les montanistes de Phrygie. Sa vie, d'ailleurs, se rapprochait de la leur par un certain ascétisme (3). Seulement, il ne reconnut pas les révélations des saints de Pépuze; sans quoi, certainement, l'orthodoxie l'aurait lui-même rejeté de son sein.

Un de ses traités, celui qu'il intitula « de la Vérité », semble nous être parvenu (4). Les railleries du monothéisme contre l'idolâtrie y sont pleines d'amertume, et la haine des images ne s'est jamais exprimée avec plus

la Vérité (voir ci-après), qui paraît bien de Méliton, est plein du déisme et du spiritualisme le plus purs.

(1) Eusèbe, IV, XXVI, 2, καὶ λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας. Rufin, saint Jérôme et le traducteur syriaque ont traduit comme s'il y avait περὶ προφητείας αὐτοῦ. Voir Otto, p. 377.

(2) Tertullien, cité par saint Jérôme, l. c.

(3) Pitra, *Spicil. Solesm.*, II, p. VI-VII. Sur le sens exact de πολιτεία, voir Eusèbe, V, 1, 9; XIII, 2; XXIV, 2; Clément Alexandrie, *Stromates*, procem., Théodoret, *Hist. rel.*, titre.

(4) C'est l'opuscule conservé en syriaque (Cureton, *Spicil. Syr.*, p. 41; Pitra, *Spicil. Solesm.*, II, p. XXXVIII ss; tirage à part, Paris, 1855; Otto, *Corpus apolog.*, t. IX, Iéna, 1872), et où l'on crut d'abord posséder une partie de l'*Apologie* à Marc-Aurèle. Il est bien plus probable que c'est le traité περὶ ἀληθείας (syr.). Cf. *Gœtting. gel. Anzeigen*, 1856, p. 655-659 (Ewald); Land, *Anecd. Syr.*, p. 53-55. En effet, le mot ἀληθεία (syr.) y revient sans cesse. La suscription de la version syriaque, où ce traité est présenté comme un discours fait par Méliton devant Marc-Aurèle, est une évidente interpolation. Il en faut dire autant, selon moi, de la péroraison adressée à Marc-Aurèle, où il est deux fois parlé de « ses fils ». Une telle expression peut être admise jusqu'en 170, date à partir de laquelle Marc-Aurèle n'a plus qu'un fils; mais, jusqu'à la fin de 169, Marc-Aurèle a pour collègue Lucius Verus, qui n'aurait pas dû être omis. En outre, des passages du texte (p. 7, 10, 12, 13, surtout 14, 15, 17 du tirage à part) ne peuvent avoir été adressés à Marc-Aurèle, ni de vive voix, ni par écrit; ce sont des critiques acerbes de la conduite de cet empereur. Nous croyons qu'il y a eu ici une sophistication, qu'on a mis au traité *De la Vérité* un titre mensonger et une péroraison apocryphe, afin de relever la valeur du traité et peut-être avec l'intention de le faire passer pour l'*Apologie* perdue. La fraude était d'autant plus facile que, dans tout le traité, Méliton apostrophe un innomé pour le détourner de l'idolâtrie. Eusèbe, IV, XXVI, 1, peut sembler dire que Méliton récita son apologie devant l'empereur. Ce procédé d'arrangement n'a été que trop familier aux Syriens. Ainsi le *Logos paraeneticos* attribué à Justin a reçu d'eux un en-tête fictif, destiné à lui donner un intérêt historique, peut-être en rapport avec Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, ch. 21.

de force. La vérité, selon l'auteur, se révèle d'elle-même à l'homme et, si celui-ci ne la voit pas, c'est sa faute. Se tromper avec le grand nombre n'est pas une excuse; l'erreur multipliée n'en est que plus funeste. Dieu est l'être immuable, incréé; le confondre avec tel ou tel élément est un crime, « maintenant surtout que la révélation de la vérité a été entendue dans toute la terre ». La Sibylle l'avait déjà dit (1) : les idoles ne sont pas autre chose que les images de rois morts qui se sont fait adorer. On prendrait pour un fragment retrouvé de Philon de Byblos, nous exposant le vieil évhémérisme phénicien de Sanchoniathon (2), la curieuse page où Méliton, puisant à pleines mains dans les fables les plus singulières de la mythologie grecque et de la mythologie syrienne, bizarrement amalgamées aux récits bibliques, cherche à nous prouver que les dieux sont des personnages jadis réels, qui ont été divinisés à cause des services qu'ils ont rendus à certains pays, ou de la terreur qu'ils ont inspirée (3). Le culte des Césars lui paraît la continuation de cette pratique.

« Ne voit-on pas encore de nos jours, dit-il, les images des Césars et de leur famille plus respectées que celles des anciens dieux, et ces dieux eux-mêmes payer tribut à César comme à un dieu plus grand qu'eux (4); et, vraiment, si on punit de mort les contempteurs de dieux, on dirait que c'est parce qu'ils privent le fisc d'un revenu. Il y a même des pays où les adorateurs de certains sanctuaires payent au Trésor une somme réglée... Le grand malheur du monde est que ceux qui adorent des dieux inanimés, et de ce nombre sont la plupart des sages, soit par amour du lucre, soit par amour de la vaine gloire, soit par le goût du pouvoir, non seulement les adorent, mais, de plus, contraignent les simples d'esprit à les adorer...

» Tel prince dira peut-être (5) : « Je ne suis pas libre de faire le bien. Étant chef, je suis obligé de me conformer à la volonté

(1) Cureton, p. 43, 86, 87. On ne voit pas bien à quel écrit sibyllin l'auteur fait ici allusion.

(2) Voir aussi Maxime de Tyr, VIII, 8; Tatien, *Adv. Gr.*, 8.

(3) Pages 8-10 de ma traduction. Cf. *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXIII, 2e partie, p. 319 ss.

(4) Allusion à quelque redevance que le fisc prélevait sur les biens des temples. Cf. Théophile, *Ad Autolycum*, 10, 11; Tertullien, *Ad nat.*, 10; *Apol.*, 28, 32.

(5) Cureton, p. 48 ss.

du grand nombre. » Celui qui parle ainsi est vraiment digne de risée. Pourquoi le souverain n'aurait-il pas l'initiative de tout ce qui est bien, ne pousserait-il pas le peuple qui lui est soumis à bien faire, à connaître Dieu selon la vérité, et n'offrirait-il pas en lui l'exemple de toutes les bonnes actions? Quoi de plus convenable? C'est chose absurde qu'un prince qui se comporte mal, et qui néanmoins juge, condamne ceux qui commettent des actes pervers. Pour moi, je pense qu'un État ne saurait être bien gouverné que quand le souverain, connaissant et craignant le Dieu véritable, juge toute chose en homme qui sait qu'il sera jugé à son tour devant Dieu, et que les sujets, craignant Dieu de leur côté, se font scrupule de se donner des torts envers leur souverain, et les uns envers les autres. Ainsi, grâce à la connaissance et à la crainte de Dieu, tout le mal peut être supprimé de l'État.

» Si le souverain, en effet, n'agit pas injustement envers ses sujets, et si ses sujets n'agissent pas injustement envers lui, ni les uns envers les autres. il est clair que tout le pays vit en paix, et il en résulte de grands biens; car, de la sorte, le nom de Dieu est loué entre tous. Le premier devoir du souverain, ce qui le rend le plus agréable à Dieu, est donc de délivrer de l'erreur le peuple qui lui est soumis. Tous les maux, en effet, viennent de l'erreur, et l'erreur capitale est de méconnaître Dieu et d'adorer à sa place ce qui n'est pas Dieu. »

On voit combien Méliton est peu éloigné des dangereux principes qui domineront à la fin du IVe siècle et feront l'empire chrétien. Le souverain érigé en protecteur de la vérité, employant tous les moyens pour faire triompher la vérité, voilà l'idéal que l'on rêve. Nous retrouverons les mêmes idées dans l'Apologie adressée à Marc-Aurèle (1). L'intolérance dogmatique, l'idée qu'on est coupable et désagréable à Dieu en ignorant certains dogmes est franchement avouée. Méliton n'admet aucune excuse pour l'idolâtrie. Et ceux qui disent que l'honneur rendu aux idoles se rapporte à la personne qu'elles représentent, et ceux qui se contentent de dire : « C'est le culte de nos pères », sont également coupables.

(1) C'est ici la meilleure preuve de l'authenticité du traité conservé en syriaque.

« Eh quoi! ceux à qui leurs pères ont laissé la pauvreté s'interdisent-ils de s'enrichir? Ceux que leurs parents n'ont pas instruits se condamnent-ils à ignorer ce que leurs pères ignoraient (1)? Les fils d'aveugles ne refusent pas de voir, ni les fils des boiteux de marcher... Avant d'imiter ton père, cherche s'il a été dans la bonne voie. S'il a été dans la mauvaise, prends la bonne, pour que tes fils t'y suivent à leur tour. Pleure sur ton père, qui est engagé dans la voie du mal, pendant que ta tristesse peut le sauver encore. Quant à tes fils, dis-leur : « Il y a un Dieu, père de toute chose, qui n'a pas commencé, qui n'a pas été créé, qui fait tout subsister par sa volonté. »

Nous verrons bientôt la part que prit Méliton à la controverse de la Pâque et à l'espèce de mode qui porta tant d'esprits distingués à présenter des écrits apologétiques à Marc-Aurèle. Son tombeau se montrait à Sardes, comme celui d'un des justes les plus sûrs de ressusciter à l'appel du ciel (2). Son nom resta très respecté chez les catholiques, qui le tinrent pour une des premières autorités de son siècle (3). Son éloquence surtout fut vantée, et les morceaux que nous avons de lui sont, en effet, très brillants (4). Une théologie comme la sienne, où Jésus est à la fois Dieu et homme, était une protestation contre Marcion, et dut en même temps plaire aux adversaires d'Artémon et de Théodote le Corroyeur (5). Il connaissait l'Évangile dit de Jean, et identifiait *Christos* avec le *Logos*, le mettant au second rang derrière le Dieu unique, antérieur et supérieur à tout (6). Son traité où le Christ était présenté comme un être créé (7) dut surprendre; mais

(1) Méliton semble ici se souvenir de saint Justin, *Apol. I*, 12.
(2) Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 5.
(3) Eusèbe, VI, XIII, 9.
(4) « *Elegans et declamatorium ingenium.* » Tertullien, dans saint Jérôme, *De viris ill.*, 24. Voir surtout les fragments de l'Apologie, dans Eusèbe, et les fragments syriaques, Cureton, p. 52-54; Pitra, II, p. LVI-LX. Le morceau Cureton, p. 53-54; Pitra, II, p. LIX-LX, est plus frappant encore; mais il n'est pas de Méliton. Ailleurs, on le donne comme d'Irénée (Pitra, I, p. 3-6), et il n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre. Land, *Anecdota Syr.*, I, p. 31; Otto, IX, p. 419 ss.
(5) *Petit Labyrinthe*, cité par Eusèbe, V, XXVIII, 5; passage de Méliton cité par Anastase (Pitra, II, p. LXI; Otto, IX, p. 416, 444 ss); passage syriaque, dans Cureton, p. 52, et Pitra, II, p. LVI-LVII; Otto, IX, p. 419.
(6) Fragment de l'*Apologie* dans la *Chronique pascale*, p. 259, éd. Du Cange.
(7) Περὶ κτίσεως καὶ γενέσεως Χριστοῦ.

sans doute on le lut peu, et ce titre scandaleux fut altéré de bonne heure (1). Au IVe siècle, quand l'orthodoxie fut devenue plus soupçonneuse, on cessa de copier ces écrits tant admirés deux cents ans auparavant. Plusieurs passages sans doute parurent peu conformes à la foi de Nicée. La fortune de Méliton fut celle de Papias et de tant d'autres docteurs du IIe siècle, vrais fondateurs, les premiers des Pères en réalité, et qui n'eurent d'autre tort que de ne pas avoir deviné d'avance ce qui devait un jour être réglé par les conciles.

Claudius Apollinaris, ou Apollinaire (2), maintenait l'éclat de l'Église d'Hiérapolis, et, comme Méliton, joignait la culture littéraire et philosophique à la sainteté. Son style passa pour excellent, et sa doctrine pour la plus pure. Par son éloignement du judéo-christianisme et son goût pour l'Évangile de Jean, il appartenait au parti du mouvement plus qu'à celui de la tradition. Comme ce fut le mouvement qui triompha, ses adversaires ne furent dès lors que des arriérés. Nous le verrons, presque en même temps que Méliton, présenter une Apologie à Marc-Aurèle. Il écrivit cinq livres adressés aux païens, deux contre les juifs, deux sur la Vérité, un sur la Piété, sans parler de beaucoup d'autres ouvrages qui n'arrivèrent pas à une grande publicité, mais furent très estimés de ceux qui les lurent. Apollinaire combattit énergiquement le montanisme et fut peut-être l'évêque qui contribua le plus à sauver l'Église du danger que lui faisaient courir ces prédicants. Les excès des encratites le trouvèrent aussi fort sévère. Un mélange étonnant de bon sens et de littérature, de fanatisme et de modération caractérisait ces hommes extraordinaires, vrais ancêtres de l'évêque lettré, politiques habiles, tout en ayant l'air de n'écouter que l'inspiration du ciel, opposés aux violents, tout en étant eux-mêmes des

(1) Voir Eusèbe, IV, XXVI, 2, éd. de Heinichen.

(2) Sérapion d'Antioche, dans Eusèbe, V, XIX, 2; Eusèbe, IV, XXI; XXVI, 1; XXVII; V, V, 4; XVI, 1; XIX, 1-2; *Chron.*, éd. Schœne, p. 173; saint Jérôme, *De viris ill.*, 26; *Epist.*, 84; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 21; III, 2; Socrate, III, 7; Nicéphore, IV, 11; X, 14; *Chronique d'Alexandrie*, p. 6 ss, 263 (Du Cange); Photius, cod. XIV; Otto, *Corpus apol.*, IX, p. 478 ss.

violents. Grâce aux douceurs menteuses d'un langage libéral, ces Dupanloups anticipés prouvèrent que les calculs mondains les plus raffinés n'excluent pas l'illuminisme le plus bizarre, et qu'avec une parfaite honnêteté, on peut réunir en sa personne toutes les apparences de l'homme raisonnable et tous les entraînements de l'exalté.

Miltiade, comme Apollinaire, grand adversaire des montanistes, fut aussi un écrivain fécond. Il composa deux livres contre les païens, deux livres contre les juifs, sans oublier une Apologie adressée aux autorités romaines (1). Musanus combattit les encratites, disciples de Tatien (2). Modestus s'appliqua surtout à dévoiler les ruses et les erreurs de Marcion (3). Polycrate, qui, plus tard, devait présider en quelque sorte à l'Église d'Asie, brillait déjà par ses écrits (4). Une foule de livres se produisaient de tous les côtés (5). Jamais peut-être le christianisme n'a plus écrit que durant le IIe siècle en Asie. La culture littéraire était extrêmement répandue dans cette province; l'art d'écrire y était fort commun, et le christianisme en profitait. La littérature des Pères de l'Église commençait. Les siècles suivants ne dépassèrent pas ces premiers essais de l'éloquence chrétienne; mais, au point de vue de l'orthodoxie, les livres de ces Pères du IIe siècle offraient plus d'une pierre d'achoppement. La lecture en devint suspecte; on les copia de moins en moins, et ainsi presque tous ces beaux écrits disparurent, pour faire place aux écrivains classiques, postérieurs au concile de Nicée, écrivains plus corrects comme doctrine, mais, en général, bien moins originaux que ceux du IIe siècle.

Un certain Papirius, dont on ignore le siège épiscopal, était extrêmement estimé (6). Thraséas, évêque d'Eumémie, dans la région du haut Méandre, eut la gloire la

(1) Eusèbe, V, ch. XVII; Tertullien, *In Val.*, 5; saint Jérôme, *De viris ill.*, 39; *Chronique d'Alexandrie*, p. 263 (Du Cange); Otto, *Corpus apol.*, t. IX, p. 364 ss.
(2) Eusèbe, IV, *H. E*, ch. XXI et XXVIII; *Chron.*, éd. Schœne, p. 177; saint Jérôme, *De viris ill.*, 31; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 21.
(3) Eusèbe, IV, ch. XXI et XXV.
(4) Eusèbe, V, XXIV; saint Jérôme, *De viris ill.*, 45; Labbe, *Conc.*, I, p. 600
(5) Eusèbe, IV, ch. XXI, XXV.
(6) Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 5.

plus enviée, celle du martyre. Il souffrit probablement à Smyrne, puisque c'est là qu'on honorait son tombeau (1). Sagaris (2), évêque de Laodicée sur le Lycus, eut le même honneur sous le proconsulat de L. Sergius Paullus vers l'année 165. Laodicée conserva précieusement ses restes (3). Son nom resta d'autant plus fixé dans le souvenir des Églises, que sa mort fut l'occasion d'un épisode important se rattachant à l'une des plus graves questions du temps.

(1) *Ibid.*, V, XXIV, 4; Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 13.

(2) Sur ce nom, en Asie Mineure, voyez *Corpus inscr. gr.*, 3973, 4066, et Pape, *s. h. v.* Pour Papirius, n° 4070 et Pape.

(3) Méliton, dans Eusèbe, IV, XXVI, 3; Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 5. Eusèbe écrit à tort : Σερουιλλίου pour Σεργίου. Rufin donne *Servius*. Voir Borghesi, *Œuvres complètes*, VIII, p. 503 ss; Waddington, *Fastes*, p. 226 ss. Le proconsulat de Sergius Paullus dut tomber en 164, 165 ou 166.

CHAPITRE XII

LA QUESTION DE LA PAQUE

Le hasard voulut que l'exécution de Sagaris coïncidât presque avec la fête de Pâques (1). Or, la fixation de cette fête donnait lieu à des difficultés sans fin. Privée de son pasteur, l'Église de Laodicée tomba dans des controverses insolubles. Ces controverses tenaient à l'essence même du développement du christianisme et ne pouvaient être évitées. A force de charité réciproque, on avait réussi à jeter un voile sur la profonde différence des deux christianismes — d'une part, le christianisme qui s'envisageait comme une suite du judaïsme — d'une autre part, le christianisme qui s'envisageait comme la destruction du judaïsme. Mais la réalité est moins flexible que l'esprit. Le jour de la Pâque était entre les Églises chrétiennes la cause d'un profond désaccord. On ne jeûnait pas, on ne priait pas le même jour. Les uns étaient encore dans les larmes, quand les autres chantaient des cantiques de triomphe. Même les Églises que ne séparait aucune question de principes étaient embarrassées. Le cycle pascal était si mal fixé, que des Églises voisines, comme celles d'Alexandrie et de Palestine, s'écrivaient au printemps pour se bien entendre et célébrer la fête le même jour et en plein accord (2). Quoi de plus cho-

(1) Fragments de Méliton, dans Eusèbe, IV, XXVI, 3; fragments d'Apollinaire, dans la *Chronique pascale*, p. 6 ss; lettre de Polycrate, dans Eusèbe, V, 24; Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe, IV, XXVI, 4, et VI, XIII, et dans la *Chronique pascale*, p. 7; saint Hippolyte, cité par la *Chronique pascale*, p. 6. Cf. *Corpus inscr. gr.*, n° 8613; Eusèbe, V, 24; Épiphane, L, LXX. 10; Socrate, V, 21.

(2) Lettre de Narcisse, dans Eusèbe, V, XXV.

quant, en effet, que de voir telle Église plongée dans le deuil, exténuée par le jeûne, tandis que telle autre nageait déjà dans les joies de la résurrection? Les jeûnes qui précédaient la Pâque, et qui ont donné origine au carême, se pratiquaient aussi avec les plus grandes diversités (1).

C'était l'Asie qui était la plus agitée de ces controverses. Nous avons déjà vu la question traitée, il y a dix ou douze ans, entre Polycarpe et Anicet (2). Presque toutes les Églises chrétiennes, ayant à leur tête l'Église de Rome, avaient déplacé la Pâque, renvoyant cette fête du dimanche qui venait après le 14 de nisan et l'identifiant avec la fête de la résurrection L'Asie n'avait pas suivi le mouvement; sur ce point, elle était restée, si on peut le dire, arriérée. La majorité des évêques d'Asie, fidèle à la tradition des anciens Évangiles, et alléguant surtout *Matthieu*, voulait que Jésus, avant de mourir, eût mangé la pâque avec ses disciples le 14 de nisan; ils célébraient en conséquence cette fête le même jour que les juifs, quelque jour de la semaine qu'elle tombât. Ils alléguaient, en faveur de leur opinion, l'*Évangile* (3), l'autorité de leurs prédécesseurs, les prescriptions de la Loi, le canon de la foi et surtout l'autorité des apôtres Jean et Philippe, qui avaient vécu parmi eux, sans s'arrêter pour Jean à une singulière contradiction (4). Il est plus que probable, en effet, que l'apôtre Jean célébra toute sa vie la Pâque le 14 de nisan; mais, dans l'Évangile qu'on lui attribuait, il semble enseigner une tout autre doctrine, traite dédaigneusement l'ancienne Pâque de fête juive (5), et fait mourir Jésus le jour même où l'on mangeait l'agneau, comme pour indiquer ainsi la substitution d'un nouvel agneau pascal à l'antique (6).

Polycarpe, nous l'avons vu, suivait la tradition de Jean

(1) Irénée, dans Eusèbe, V, XXIV, 12 et 13.
(2) Voir *l'Église chrétienne*, p. 654 ss.
(3) Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 6.
(4) Polycrate, par exemple, qui fait de Jean un partisan de l'usage juif, admet cependant le quatrième Évangile (circonstance de l'ἐπὶ τὸ στῆθος).
(5) Τὸ πάσχα, ἡ ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων. *Jean*, VI, 4. Cf. *Col.*, II, 16.
(6) C'était déjà l'avis de Paul. Cf. *I Cor.*, V, 7; *Gal.*, IV, 9-11; *Rom.*, XIV, 5.

et de Philippe. Il en était de même de Thraséas, de Sagaris, de Papirius, de Méliton. Les montanistes étaient aussi, sans doute, du même avis (1). Mais l'opinion de l'Église universelle devenait chaque jour plus impérieuse et plus embarrassante pour ces obstinés. Apollinaire d'Hiérapolis s'était, à ce qu'il semble, converti à la pratique romaine (2). Il repoussait la Pâque du 14 de nisan, comme un reste de judaïsme, et alléguait, pour soutenir son opinion, l'Évangile de Jean (3). Méliton, voyant l'embarras des fidèles de Laodicée, privés de leur pasteur, écrivit pour eux son ouvrage sur la Pâque, où il maintenait la tradition du 14 de nisan (4). Apollinaire garda une modération qui ne fut pas toujours imitée (5). L'opinion universelle d'Asie resta fidèle à la tradition judaïsante; la controverse de Laodicée et la manifestation d'Apollinaire n'eurent pas de conséquences immédiates (6). Les parties reculées de la Syrie, à plus forte raison les judéo-chrétiens et les ébionites, restèrent également fidèles à l'observance juive. Quant au reste du monde chrétien, entraîné par l'exemple de l'Église de Rome, il adopta l'usage antijudaïque. Même les Églises d'origine asiatique des Gaules, qui d'abord avaient sans doute célébré la Pâque le 14 de

(1) Épiphane, L, 1; saint Pacien, *Epist.*, 1, 2; Zonaras, *In Canones*, p. 78, Paris, 1618; Gebhardt et Harnack, *Patr. apost.*, II, p. 169, note; Tillemont, *Mém.*, II, p. 447-448, 672 ss.

(2) Au premier coup d'œil, la question semble posée, en Asie, entre conserver la célébration de la Pâque et supprimer totalement cette fête. Nous ne croyons pas, cependant, qu'aucune famille chrétienne ait jamais voulu supprimer absolument la fête de Pâques, pas plus que le sabbat. En Asie, comme à Rome, il s'agissait d'une translation qui empêchât la coïncidence avec la fête juive.

(3) Il y a des doutes sur l'opinion précise d'Apollinaire; mais, s'il avait été d'accord avec Méliton et les autres évêques, son nom figurerait dans la lettre de Polycrate (Eusèbe, V, 24). Comparez Clément d'Alexandrie (dans Eusèbe, IV, XXVI, 4; VI, XIII, 3, 9), qui, défendant l'opinion contraire aux quartodécimans, semble combattre Méliton, non Apollinaire. Enfin l'auteur de la *Chronique pascale*, adversaire des quartodécimans, cite en sa faveur Apollinaire, Clément, Hippolyte, mais non Méliton.

(4) Eusèbe, IV, XXVI, 2-3; V, XXIV, 5.

(5) Eusèbe (ch. XXVII) ne parle pas d'un traité d'Apollinaire sur la Pâque; mais la citation de la *Chronique pascale* prouve que l'évêque d'Hiérapolis avait traité la question, peut-être dans ses deux traités *Contre les juifs*.

(6) En 196, l'opinion quartodécimane est celle de « toutes les Églises d'Asie ». Eusèbe, V, XXIII, 1.

nisan (1), se rangèrent promptement au calendrier universel, qui était le calendrier vraiment chrétien. Le souvenir de la résurrection remplaça tout à fait celui de la sortie d'Égypte, comme celui de la sortie d'Égypte avait remplacé le sens purement naturaliste de l'antique *paskh* sémitique, la fête du printemps.

Vers l'an 196, la question se représenta plus vive que jamais (2). Les Églises d'Asie persistaient dans leur vieil usage. Rome, toujours ardente pour l'unité, voulut les réduire. Sur l'invitation du pape Victor (3), on tint des réunions d'évêques; une vaste correspondance fut échangée. Eusèbe eut entre les mains l'épître synodale du concile de Palestine, présidé par Théophile de Césarée et Narcisse de Jérusalem, la lettre du synode de Rome, contresignée par Victor, les lettres des évêques du Pont, que Palma présida comme étant le plus ancien, la lettre des Églises de Gaule, dont Irénée était l'évêque, enfin, celles des Églises d'Osrhoène, sans parler des lettres particulières de plusieurs évêques, notamment de Bacchylle de Corinthe. On se trouva unanime pour la translation de Pâques au dimanche (4). Mais les évêques d'Asie, forts de la tradition de deux apôtres et de tant d'hommes illustres, ne voulurent pas céder. Le vieux Polycrate, évêque d'Éphèse, écrivit en leur nom une lettre assez acerbe à Victor et à l'Église de Rome (5).

« C'est nous qui sommes fidèles à la tradition, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. C'est en Asie que reposent ces grands hommes bases (6), qui ressusciteront au jour de l'apparition du Seigneur, en ce jour où il viendra du ciel avec gloire pour ressusciter tous les saints : Philippe, celui qui fit

(1) Irénée, dans Eusèbe, V, XXIV, 11.

(2) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. XXIII, XXIV, XXV; saint Jérôme, *Chron.*, Schœne, p. 174, 177; *De viris ill.*, 35, 43-45; Anatolius, dans Gilles Boucher, *De cycl. vict.*, p. 443 ss; *Conciles* de Labbe, I, p. 600; Photius, cod. CXX.

(3) Polycrate, dans Eusèbe, V, XXIV, 8.

(4) Eusèbe ne parle cependant pas d'Antioche. Saint Athanase dit qu'à l'époque du concile de Nicée, la Syrie, la Cilicie et la Mésopotamie célébraient la fête avec les juifs. Athanase, *De syn.*, p. 719; *Ad Afros*, p. 892, éd. Bénéd.

(5) Eusèbe, V, XXIV, 2 ss; cf. III, XXXI, 3.

(6) Μεγάλα στοιχεῖα.

*

partie des douze apôtres, qui est enterré à Hiérapolis, ainsi que ses deux filles, qui vieillirent dans la virginité, sans parler de son autre fille, qui observa dans sa vie la règle du Saint-Esprit (1), et qui repose à Éphèse; — puis Jean, celui dont la tête s'inclina sur la poitrine du Seigneur, lequel fut pontife portant le *pétalon* (2), et martyr, et docteur; celui-là aussi est enterré à Éphèse; — puis Polycarpe, celui qui fut à Smyrne évêque et martyr; — puis Thraséas, à la fois évêque et martyr d'Eumémie, qui est enterré à Smyrne. Pourquoi parler de Sagaris, évêque et martyr, qui est enterré à Laodicée — et du bienheureux Papirius — et de Méliton, le saint eunuque (3), qui observa en tout la règle du Saint-Esprit, lequel repose à Sardes, attendant l'appel céleste qui le fera ressusciter d'entre les morts? Tous ces hommes-là célébrèrent la Pâque le quatorzième jour, selon l'Évangile, sans rien innover, suivant la règle de la foi. Et moi aussi, j'ai fait de même, moi Polycrate, le plus petit de vous tous, conformément à la tradition de mes parents, dont quelques-uns ont été mes maîtres (car il y a eu sept évêques dans ma famille; je suis le huitième); et tous ces parents vénérés solennisaient le jour où le peuple commençait à s'interdire le levain. Moi donc, mes frères, qui compte soixante-cinq ans dans le Seigneur (4), qui ai conversé avec les frères du monde entier, qui ai lu d'un bout à l'autre la sainte Écriture, je ne perdrai pas la tête, quoi que l'on fasse pour m'effrayer. De plus grands que moi ont dit : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes... » Je pourrais citer les évêques ici présents, que, sur votre demande, j'ai convoqués; si j'écrivais leurs noms, la liste serait longue. Tous étant venus me voir, pauvre chétif que je suis, ont donné leur adhésion à ma lettre, sachant bien que ce n'est pas pour rien que je porte des cheveux blancs, et assurés que tout ce que je fais, je le fais dans le Seigneur Jésus. »

Ce qui prouve que la papauté était déjà née et bien née, c'est l'incroyable dessein que les termes un peu âpres

(1) Cette expression implique une vie ascétique, assujettie à une règle. Voyez ci-dessus, p. 856, note 3.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1149.

(3) Voir *l'Église chrétienne*, p. 649. Le mot *eunuque*, dans le langage ecclésiastique du IIe et du IIIe siècle, veut dire souvent célibataire. Athénagore, 33; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 13; *Constit. apost.*, VIII, 10; Tertullien, *De cultu fem.*, II, 9. Cf. *Matth.*, XIX, 12.

(4) Comparez une expression analogue dans la bouche de saint Polycarpe (*l'Église chrétienne*, p. 662), pour désigner son âge.

de cette lettre inspirèrent à Victor. Il prétendit excommunier, séparer de l'Église universelle la province la plus illustre, parce qu'elle ne faisait pas plier ses traditions devant la discipline romaine. Il publia un décret en vertu duquel les Églises d'Asie étaient mises au ban de la communion chrétienne (1). Mais les autres évêques s'opposèrent à cette mesure violente et rappelèrent Victor à la charité (2). Irénée, de Lyon, en particulier, qui, par la nécessité du monde où il se trouvait transporté, avait accepté, pour lui et pour ses Églises des Gaules, la coutume occidentale, ne put supporter la pensée que les Églises mères d'Asie, auxquelles il se sentait attaché par le fond de ses entrailles, fussent séparées du corps de l'Église universelle. Il dissuada énergiquement Victor d'excommunier les Églises qui s'en tenaient à la tradition de leurs pères, et lui rappela les exemples de ses prédécesseurs plus tolérants :

« Oui, les anciens qui présidèrent avant Soter à l'Église que tu conduis maintenant, nous voulons dire Pius, Hygin, Télesphore, Xyste, n'observèrent pas la Pâque juive et ne permirent pas à leur entourage de l'observer; mais, tout en ne l'observant pas, ils n'en gardaient pas moins la paix avec les membres des Églises qui l'observaient, quand ceux-ci venaient vers eux, quoique cette observance, au milieu de gens qui n'observaient pas, rendît le contraste plus frappant. Jamais personne ne fut repoussé pour ce motif; au contraire, les anciens qui t'ont précédé, lesquels, je le répète, n'observaient pas, envoyaient l'eucharistie aux anciens des Églises qui observaient (3). Et, quand le bienheureux Polycarpe vint à Rome sous Anicet, tous deux se donnèrent dès l'abord le baiser de paix; ils avaient entre eux quelques petites difficultés; quant à ce point-là, ils n'en firent pas même l'objet d'une discussion. Car ni Anicet n'essaya de persuader à Polycarpe d'abandonner une pratique qu'il avait toujours gardée et qu'il tenait de son commerce avec Jean, le disciple du Seigneur, et avec les autres apôtres; ni

(1) Στηλιτεύει διὰ γραμμάτων ἀκοινωνήτους ἀνακηρύττων.

(2) Eusèbe eut leurs lettres entre les mains.

(3) Voir la note de Valois et les raisons qu'il donne contre l'interprétation de Beatus Rhenanus, récemment soutenue par M. l'abbé Duchesne. *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1880, p. 12-13.

Polycarpe n'essaya d'entraîner Anicet, celui-ci disant qu'il devait garder la coutume des anciens qui l'avaient précédé. En cet état de choses, ils communièrent l'un avec l'autre, et, dans l'église, Anicet céda à Polycarpe la consécration eucharistique, pour lui faire honneur, et ils se séparèrent l'un de l'autre en pleine paix, et il fut constaté que les observants comme les non-observants étaient, chacun de leur côté, en concorde avec l'Église universelle. »

Cet acte de rare bon sens, qui ouvre si glorieusement les annales de l'Église gallicane, empêcha le schisme de l'Orient et de l'Occident de se produire dès le IIe siècle. Irénée écrivit de tous les côtés aux évêques, et la question demeura libre pour les Églises d'Asie. Naturellement, Rome continua sa propagande contre la Pâque du 14 de nisan. Un prêtre romain, Blastus, qui prétendit établir l'usage asiatique à Rome, fut excommunié; Irénée le combattit (1). On ne s'interdit pas l'usage de documents apocryphes (2). La pratique romaine gagnait de jour en jour (3).

La question ne fut tranchée que par le concile de Nicée (4). Dès lors, on fut hérétique pour suivre la tradition de Jean, de Philippe, de Polycarpe, de Méliton. Il arriva ce qui était déjà arrivé tant de fois. Les défenseurs de l'ancienne tradition se trouvèrent par leur fidélité même mis hors l'Église, et ne furent plus que des hérétiques, les *quartodécimans* (5).

(1) Irénée, dans Eusèbe, V, ch. xv et xx, 1; Tertullien (ut fertur), *Praescr.*, ch. 53.

(2) *Liber pontificalis*, à l'art. *Pius* (cf. Behm, *Hirt*, p. 6-8; Gebhardt et Harnack ad Herman, p. 169, note); pseudo-Polycarpe, dans Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, II, p. 169-170.

(3) L'auteur des *Philosophumena* (VIII, 5, 18) met les partisans du 14 de nisan parmi les hérétiques, mais en les qualifiant seulement de « gens disputeurs et ignorants ».

(4) Firmilien, inter Cypr. *Epist.*, 75; Anatolius, dans Gilles Boucher, *De cycl. vict.*, p. 445; Athanase, l. c.; Eusèbe, *Vita Const.*, III, 18, 19; Épiphane, LXX, 9, 10; Sozomène, I, 16, 17; Labbe, *Conc.*, II, col. 561.

(5) Épiphane, L; Théodoret, *Haer. fab.*, III, 4; *Hist. rel.*, 3, Labbe, *Conc.*, II, 951; Tillemont, II, p. 447-448; III, p. 110-112, Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, p. XII-XIV, 14-15. Le système proposé par M. l'abbé Duchesne (mém. précité) me paraît en contradiction avec ces textes, surtout avec Épiphane, L.

Le calendrier juif offrait des difficultés, et, dans les pays où il n'y avait pas de juifs, on eût été embarrassé pour déterminer le 14 de nisan. On convint que le dimanche de la résurrection serait le dimanche qui correspond ou qui succède à la première lune devenue pleine après l'équinoxe du printemps. Le vendredi précédent devint naturellement le jour mémorial de la Passion; le jeudi, celui de l'institution de la Cène. La semaine sainte s'établit ainsi d'après la tradition des anciens Évangiles, non d'après l'Évangile dit de Jean. La Pentecôte, devenue la fête du Saint-Esprit, tombait le septième dimanche après Pâques, et le cycle des fêtes mobiles de l'année chrétienne se trouva fixé uniformément pour toutes les Églises, jusqu'à la réforme grégorienne.

La procédure qu'entraîna le débat eut plus d'importance que le débat lui-même. A propos de ce différend, en effet, l'Église fut amenée à une notion plus claire de son organisation. Et, d'abord, il fut évident que le laïque n'était plus rien. Seuls les évêques interviennent dans la question, émettent un avis. Les évêques se réunissent en synodes provinciaux, présidés par l'évêque de la capitale de la province (1) (l'archevêque de l'avenir), quelquefois par le plus ancien. L'assemblée synodale aboutit à une lettre qu'on expédie aux autres Églises. Ce fut donc comme un rudiment d'organisation fédérative, un essai pour résoudre les questions au moyen d'assemblées provinciales présidées par les évêques, et correspondant ensuite entre elles. On cherchera plus tard, dans les pièces de cette grande lutte ecclésiastique, des précédents pour les questions de présidence des synodes et de hiérarchie des Églises. Entre toutes les Églises, celle de Rome paraît avoir un droit particulier d'initiative. Cette initiative s'exerce surtout en vue de ramener les Églises à l'unité, même au risque des schismes les plus graves. L'évêque de Rome s'attribue le droit exorbitant de chasser de l'Église toute fraction qui maintient ses traditions particulières. Il s'en fallut de peu que, dès l'an 196, ce goût exagéré pour l'unité

(1) Ainsi l'évêque de Césarée préside l'évêque de Jérusalem.

n'amenât les schismes qui se sont produits plus tard. Mais un grand évêque, animé du véritable esprit de Jésus, l'emportait alors sur le pape. Irénée protesta, se donna une mission de paix (1), et réussit à corriger le mal qu'avait fait l'ambition romaine. On était encore loin de croire à l'infaillibilité de l'évêque de Rome; car Eusèbe déclare avoir lu les lettres où les évêques blâmaient énergiquement la conduite de Victor (2).

(1) Ἐπρέσβευεν. Eusèbe, V, XXIV, 18; cf. ci-après, p. 941.

(2) Πληκτικώτερον καθαπτομένων τοῦ Βίκτορος. Eusèbe, V, XXIV, 10. Cf. Socrate, V, 22.

CHAPITRE XIII (1)

DERNIÈRE RECRUDESCENCE DE MILLÉNARISME ET DE PROPHÉTISME — LES MONTANISTES

Le grand jour, malgré les affirmations de Jésus et des prophètes inspirés de lui, refusait de venir. Le Christ tardait à se montrer; la piété ardente des premiers jours, qui avait eu pour mobile la croyance à cette prochaine apparition, s'était refroidie chez plusieurs. C'est sur la terre telle qu'elle est, au sein même de cette société romaine, si corrompue, mais si préoccupée de réforme et de progrès, qu'on songeait maintenant à fonder le royaume de Dieu. Les mœurs chrétiennes, du moment qu'elles aspiraient à devenir celles d'une société complète, devaient se relâcher en plusieurs points de leur sévérité primitive. On ne se faisait plus chrétien, comme dans les premiers temps, sous le coup d'une forte impression personnelle; plusieurs naissaient chrétiens. Le contraste devenait chaque jour moins tranché entre l'Église et le monde environnant. Il était inévitable que des rigoristes trouvassent qu'on s'enfonçait dans la fange de la plus dangereuse mondanité, et qu'il s'élevât un parti de piétistes pour combattre la tiédeur générale, pour continuer les dons surnaturels de l'Église apostolique, et préparer l'humanité, par un redoublement d'austérités, aux épreuves des derniers jours.

Déjà nous avons vu le pieux auteur d'*Hermas* pleurer

(1) Les chapitres XIII-XV ont paru le 15 février 1881 dans la *Revue des Deux Mondes* sous le titre : *Les crises du christianisme naissant. Le montanisme.* (N. de l'éd.)

sur la décadence de son temps et appeler de ses vœux une réforme qui fît de l'Église un couvent de saints et de saintes. Il y avait, en effet, quelque chose de peu conséquent dans l'espèce de quiétude où s'endormait l'Église orthodoxe, dans cette morale tranquille à laquelle se réduisait de plus en plus l'œuvre de Jésus. On négligeait les prédictions si précises du fondateur sur la fin du monde présent et sur le règne messianique qui devait venir ensuite. L'apparition prochaine dans les nues était presque oubliée. Le désir du martyre, le goût du célibat, suites d'une telle croyance, s'affaiblissaient. On acceptait des relations avec un monde impur, condamné à bientôt finir; on pactisait avec la persécution, et l'on cherchait à y échapper à prix d'argent. Il était inévitable que les idées qui avaient formé le fond du christianisme naissant reparussent de temps en temps, au milieu de cet affaissement général, avec ce qu'elles avaient de sévère et d'effrayant. Le fanatisme, que mitigeait le bon sens orthodoxe, faisait des espèces d'éruptions, comme un volcan comprimé.

Le plus remarquable de ces retours fort naturels vers l'esprit apostolique fut celui qui se produisit en Phrygie, sous Marc-Aurèle (1). Ce fut quelque chose de tout à fait analogue à ce que nous voyons se passer de notre temps, en Angleterre et en Amérique, chez les irvingiens et les saints des derniers jours. Des esprits simples et exaltés se crurent appelés à renouveler les prodiges de l'inspiration individuelle, en dehors des chaînes déjà lourdes de l'Église et de l'épiscopat. Une doctrine depuis longtemps

(1) La date de l'apparition du montanisme est incertaine. La seule autorité sérieuse est celle de l'Anonyme cité par Eusèbe, (*H. E.* IV, XVI, 7), qui place cet événement sous le proconsulat de Gratus. Eusèbe, dans sa *Chronique*, suppose que ce proconsulat tomba en 171 ou 172 (p. 172-173, Schœne); mais Eusèbe faisait ces supputations par à peu près, et nous avons vu (à propos des martyres de Polycarpe, de Justin et de Sagaris) qu'en général il rabaissait trop les dates. Aucune donnée ne permet, d'ailleurs, de fixer le proconsulat de Gratus (Waddington, *Fastes*, p. 237). Ce qui concerne Apollinaire (Eusèbe, IV, chap. XXVII) conduit vers 165-170. Ce qui concerne les martyrs de Lyon (Eusèbe, V, III, 4 : ἄρτι τοτὲ πρῶτον.....) conduirait un peu plus tard; cependant le Phrygien Alexandre, qui semble avoir apporté à Lyon les idées montanistes, était en Gaule « depuis plusieurs années » quand il fut martyrisé en 177 (Eusèbe, V, I, 49). Épiphane (haer. XLIII, 1) nous reporterait à l'an 156-157; mais Épiphane est ici confus et contradictoire. Voir haer. XLVIII, 1, 2 (cf. XLVI, 1); LI, 33.

répandue en Asie Mineure, celle d'un Paraclet, qui devait venir compléter l'œuvre de Jésus (1), ou, pour mieux dire, reprendre l'enseignement de Jésus, le rétablir dans sa vérité, le purger des altérations que les apôtres et les évêques y avaient introduites (2), une telle doctrine, dis-je, ouvrait la porte à toutes les innovations. L'Église des saints était conçue comme toujours progressive et comme destinée à parcourir des degrés successifs de perfection. Le prophétisme passait pour la chose du monde la plus naturelle. Les sibyllistes, les prophètes de toute origine couraient les rues, et, malgré leurs grossiers artifices, trouvaient créance et accueil (3).

Quelques petites villes des plus tristes cantons de la Phrygie Brûlée, Tymium, Pépuze, dont le site même est inconnu (4), furent le théâtre de cet enthousiasme tardif. La Phrygie était un des pays de l'antiquité les plus portés aux rêveries religieuses. Les Phrygiens passaient, en général, pour niais et simples (5). Le christianisme eut chez eux, dès l'origine, un caractère essentiellement mystique et ascétique (6). Déjà, dans l'épître aux Colossiens, Paul combat des erreurs où les signes précurseurs du gnosticisme et les excès d'un ascétisme mal entendu semblent se mêler. Presque partout ailleurs, le christianisme fut une religion de grandes villes; ici, comme dans la Syrie au delà du Jourdain, ce fut une religion de bourgades et de campagnards. Un certain Montanus (7), du bourg d'Ardabay, en Mysie, sut donner à ces pieuses folies un caractère contagieux qu'elles n'avaient pas eu jusque-là (8).

(1) *Jean*, XIV, XV, XVI. Voir *l'Église chrétienne*, p. 425.
(2) *Jean*, XVI, 12, 14, 15.
(3) Celse, dans Origène, VII, 9, 11.
(4) Ces petites localités n'étaient pas loin d'Ouschal.
(5) Saint Justin, *Dial.*, 119; Cicéron, *Pro Flacco*, 27.
(6) Voir *Saint Paul*, chap. XIII. Cf. Épiphane, XLVII, 1.
(7) Ce nom n'était pas rare dans le nord de l'Asie Mineure, particulièrement en Phrygie. *C. I. G.*, 3662, 3858 *e*, 4187; Le Bas, n° 755 (Acmonie). Les doutes qu'on a élevés sur la réalité du personnage de Montanus sont dénués de fondements sérieux.
(8) Canon de Muratori, lignes 83-84 (Hesse); Œuvres de Tertullien, en général; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, ch. XIII; *Philosophumena*, VIII, 6, 19;

Sans doute l'imitation des prophètes juifs et de ceux qu'avait produits la loi nouvelle, au début de l'âge apostolique, fut l'élément principal de cette renaissance du prophétisme. Il s'y mêla peut-être aussi un élément orgiastique et corybantique, propre au pays, et tout à fait en dehors des habitudes réglées de la prophétie ecclésiastique, déjà assujettie à une tradition. Tout ce monde crédule était de race phrygienne, parlait phrygien (1). Dans les parties les plus orthodoxes du christianisme, d'ailleurs, le miraculeux passait pour une chose toute simple (2). La révélation n'était pas close; elle était la vie de l'Église. Les dons spirituels, les charismes apostoliques (3) se continuaient dans beaucoup de communautés; on les alléguait en preuve de la vérité. On citait Agab, Judas, Silas, les filles de Philippe, Ammias de Philadelphie, Quadratus (4) comme ayant été favorisés de l'esprit prophétique. On admettait même en principe que le charisme prophétique durerait dans l'Église par une succession non interrompue jusqu'à la venue du Christ (5). La croyance au Paraclet, conçu comme une source d'inspiration permanente pour les fidèles, entretenait ces idées. Qui ne voit combien une telle croyance était pleine de danger? Aussi l'esprit de sagesse qui dirigeait l'Église tendait-il à subordonner de plus en plus l'exercice des dons surnaturels à l'autorité du presbytérat. Les évêques s'attribuaient le discernement des esprits, le droit d'approuver les uns, d'exorciser les autres. Cette fois, c'était un prophétisme tout à fait populaire qui s'élevait sans la permission du clergé, et voulait gouverner l'Église en dehors de la hiérarchie. La question de l'autorité ecclé-

X, 25, 26; Eusèbe, *H. E.*, IV, 27; V, 3, 14, 16-19 (d'après des témoignages contemporains); Épiphane, haer. XLVIII et XLIX; Origène, *Contre Celse*, VII, 9; Philastre, *Haer.*, XXI; Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, XVI, 8; *Prædestinatus*, haer. 26, 27, 28, 86; Macarius Magnès, IV, 15 (p. 184).

(1) Épiphane, XLVIII, 14.

(2) Eusèbe, *H. E.*, V, III, 4; l'Anonyme contre les cataphryges, dans Eusèbe, V, XVII, 4. Cf. Justin, *Dial.*, II, 30, 39, 87; Irénée, II, ch. 31, 32; V, 6; Eusèbe, *H. E.*, V, 7.

(3) Eusèbe, V, III, 4; παραδοξοποιΐαι τοῦ θείου χαρίσματος.

(4) L'Anonyme, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVII, 3. Cf. Eusèbe, III, XXXVII, 1.

(5) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVII, 4.

siastique et de l'inspiration individuelle, qui remplit toute l'histoire de l'Église, surtout depuis le XVIe siècle, se posait dès lors avec netteté. Entre le fidèle et Dieu, y a-t-il ou n'y a-t-il pas un intermédiaire? Montanus répondait non, sans hésiter. « L'homme, disait le Paraclet dans un oracle de Montanus (1), est la lyre, et moi, je vole comme l'archet; l'homme dort, et moi, je veille. »

Montanus justifiait sans doute par quelque supériorité cette prétention d'être l'élu de l'Esprit. Nous croyons volontiers ses adversaires quand ils nous disent que c'était un croyant de fraîche date; nous admettons même que le désir de primauté ne fut pas étranger à ses singularités. Quant aux débauches et à la fin honteuse qu'on lui attribue, ce sont là les calomnies ordinaires, qui ne manquent jamais sous la plume des écrivains orthodoxes, quand il s'agit de noircir les dissidents (2). L'admiration qu'il excita en Phrygie fut extraordinaire. Tel de ses disciples prétendait avoir plus appris dans ses livres (3) que dans la Loi, les prophètes et les évangélistes réunis. On croyait qu'il avait reçu la plénitude du Paraclet; parfois on le prenait pour le Paraclet lui-même, c'est-à-dire pour ce Messie, en bien des choses supérieur à Jésus, que les Églises d'Asie Mineure croyaient avoir été promis par Jésus lui-même (4). On alla jusqu'à dire : « Le Paraclet a révélé de plus grandes choses par Montanus que le Christ par l'Évangile (5). » La loi et les prophètes furent considérés comme l'enfance de la religion; l'Évangile en fut la jeu-

(1) Dans Épiphane, haer. XLVIII, 4.

(2) Saint Jérôme, *Epist. ad Ctesiphontem* (43); Isidore de Péluse, *Epist.*, 1; saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, XVI, 8. Les écrits anciens contre Montanus, qu'Eusèbe possédait dans sa bibliothèque, ne mentionnaient pas le bruit qu'il eût été, avant sa conversion, prêtre de Cybèle et qu'il méritât, comme dévot d'Attis, l'épithète de *semivir*. Didyme d'Alexandrie, *De Trinitate*, III, 41; saint Jérôme, *Ad Marc.* (27), t. IV, 2e part., col. 65.

(3) Le passage du Canon de Muratori, lignes 83-84, prouve bien qu'il avait composé des livres.

(4) *Jean*, XIV, XV, XVI. La doctrine des montanistes étant sur tout le reste en opposition avec le quatrième Évangile, il est douteux que leur notion du Paraclet fût un emprunt fait directement à cet Évangile. Ils pouvaient très bien en subir l'influence sur un point particulier sans en posséder le texte.

(5) Pseudo-Tertullien, *De praescr.*, [52].

nesse; la venue du Paraclet fut censée être le signe de sa maturité.

Montanus, comme tous les prophètes de l'alliance nouvelle, était plein de malédictions contre le siècle et contre l'Empire romain. Même le Voyant de 69 était dépassé. Jamais la haine du monde et le désir de voir s'anéantir la société païenne n'avaient été exprimés avec une aussi naïve furie. Le sujet unique des prophéties phrygiennes était le prochain jugement de Dieu, la punition des persécuteurs, la destruction du monde profane, le règne de mille ans et ses délices. Le martyre était recommandé comme la plus haute perfection; mourir dans son lit passait pour indigne d'un chrétien. Les encratites, condamnant les rapports sexuels, en reconnaissaient au moins l'importance au point de vue de la nature; Montanus ne prenait même pas la peine d'interdire un acte devenu absolument insignifiant, du moment que l'humanité en était à son dernier soir. La porte se trouvait ainsi ouverte à la débauche, en même temps que fermée aux devoirs les plus doux.

A côté de Montanus paraissent deux femmes, l'une appelée tantôt Prisca, tantôt Priscille, tantôt Quintille, et l'autre, Maximille. Ces deux femmes, qui, à ce qu'il paraît, avaient dû quitter l'état de mariage pour embrasser la carrière prophétique (1), entrèrent dans leur rôle avec une hardiesse extrême et un complet mépris de la hiérarchie. Malgré les sages interdictions de Paul contre la participation des femmes aux exercices prophétiques et extatiques de l'Église, Priscille et Maximille ne reculèrent pas devant l'éclat d'un ministère public. Il semble que l'inspiration individuelle ait eu, cette fois comme d'ordinaire, pour compagnes la licence et l'audace (2). Priscille a des traits qui la rapprochent de sainte Catherine de Sienne et de Marie Alacoque. Un jour, à Pépuze, elle s'endormit et vit le Christ venir vers elle, vêtu d'une robe éclatante et ayant l'apparence d'une femme. Christ s'en-

(1) Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 3.
(2) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVII, 2.

dormit à côté d'elle, et, dans cet embrassement mystérieux, lui inocula toute sagesse. Il lui révéla en particulier la sainteté de la ville de Pépuze. Ce lieu privilégié était l'endroit où la Jérusalem céleste, en descendant du ciel, viendrait se poser (1). Maximille prêchait dans le même sens, annonçait d'atroces guerres, des catastrophes, des persécutions (2). Elle survécut à Priscille et mourut en soutenant qu'après elle il n'y aurait plus d'autres prophéties (3) jusqu'à la fin des temps.

Ce n'était pas seulement la prophétie, c'étaient toutes les fonctions du clergé que cette chrétienté bizarre prétendait attribuer aux femmes. Le presbytérat, l'épiscopat, les charges de l'Église à tous les degrés leur étaient dévolus. Pour justifier cette prétention, on alléguait Marie, sœur de Moïse, les quatre filles de Philippe, et même Ève, pour laquelle on plaidait les circonstances atténuantes et dont on faisait une sainte (4). Ce qu'il y avait de plus étrange dans le culte de la secte était la cérémonie des pleureuses ou vierges lampadophores, qui rappelle à beaucoup d'égards les « réveils » protestants d'Amérique. Sept vierges portant des flambeaux, vêtues de blanc, entraient dans l'église, poussant des gémissements de pénitence, versant des torrents de larmes et déplorant par des gestes expressifs la misère de la vie humaine. Puis commençaient les scènes d'illuminisme. Au milieu du peuple, les vierges étaient prises d'enthousiasme, prêchaient, prophétisaient, tombaient en extase. Les assistants éclataient en sanglots et sortaient pénétrés de componction (5).

L'entraînement que ces femmes exercèrent sur les foules et même sur une partie du clergé fut extraordinaire. On allait jusqu'à préférer les prophétesses de Pépuze aux apôtres et même à Christ. Les plus modérés voyaient en

(1) Épiphane, haer. XLIX, 1. Cf. Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 2; saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch.*, XVI, 8.
(2) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVI, 18, 19.
(3) Épiphane, haer. XLVIII, 2.
(4) Épiphane, XLIX, 2.
(5) Épiphane, XLIX, 2; Tertullien, *De bapt.*, 1, 17; *Praescr. haer.*, 41. Cf. Concile de Laodicée, dans Mansi, *Conc.*, II, col. 569.

elles ces prophètes prédits par Jésus comme devant achever son œuvre. Toute l'Asie Mineure fut troublée. Des pays voisins, on venait pour voir ces phénomènes extatiques et pour se faire une opinion sur le prophétisme nouveau. L'émotion fut d'autant plus grande que personne ne rejetait à priori la possibilité de la prophétie. Il s'agissait seulement de savoir si celle-ci était réelle. Les Églises les plus lointaines, celles de Lyon, de Vienne, écrivirent en Asie pour être informées. Plusieurs évêques, en particulier Ælius Publius Julius, de Debeltus, et Sotas, d'Anchiale en Thrace (1), vinrent pour être témoins. Toute la chrétienté fut mise en mouvement par ces miracles, qui semblaient ramener le christianisme de cent trente ans en arrière, aux jours de sa première apparition.

La plupart des évêques, Apollinaire d'Hiérapolis, Zotique de Comane, Julien d'Apamée, Miltiade, le célèbre écrivain ecclésiastique, un certain Aurélius de Cyrène, qualifié « martyr » de son vivant, les deux évêques de Thrace (2), refusèrent de prendre au sérieux les illuminés de Pépuze. Presque tous déclarèrent la prophétie individuelle subversive de l'Église (3) et traitèrent Priscille de possédée. Quelques évêques orthodoxes, en particulier Sotas d'Anchiale et Zotique de Comane, voulurent même l'exorciser; mais les Phrygiens les en empêchèrent (4). Quelques notables, d'ailleurs, comme Thémison, Théodote, Alcibiade (5), Proclus, cédèrent à l'enthousiasme général et se mirent à prophétiser à leur tour. Théodote, surtout, fut comme le chef de la secte après Montanus et son principal zélateur (6). Quant aux simples gens, ils étaient tous ravis. Les sombres oracles des prophétesses étaient colportés au loin et commentés. Une véritable Église se forma autour d'elles. Tous les dons de l'âge apostolique,

(1) Ces deux villes, situées sur la mer Noire, étaient voisines l'une de l'autre. Aujourd'hui, Burgas et Ahiali.

(2) Eusèbe, *H. E.*, V, XVI ss, surtout XIX (d'après l'Anonyme et Sérapion).

(3) Voir surtout Eusèbe, *H. E.*, V, ch. XVII.

(4) Eusèbe, *H. E.*, V, XVIII, 13; XIX, 3. Cf. V, XVI.

(5) Sur la vraie leçon d'Eusèbe, *H. E.*, V, XVI, 3, et du Canon de Muratori, ig. 80-81, voir les discussions de Hesse et de Nolte. Cf. Eusèbe, V, III, 4.

(6) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVI, 14; cf. Eusèbe, V, III, 4.

en particulier la glossolalie (1) et les extases, se renouvelèrent. On se laissait aller trop facilement à ce raisonnement dangereux : « Pourquoi ce qui a eu lieu n'aurait-il pas lieu encore? La génération actuelle n'est pas plus déshéritée que les autres. Le Paraclet, représentant du Christ, n'est-il pas une source éternelle de révélation (2)? » D'innombrables petits livres répandaient au loin ces chimères. Les bonnes gens qui les lisaient trouvaient cela plus beau que la Bible. Les nouveaux exercices leur paraissaient supérieurs aux charismes des apôtres, et plusieurs osaient dire que quelque chose de plus grand que Jésus était apparu (3). Toute la Phrygie en devint folle à la lettre; la vie ecclésiastique ordinaire en fut comme suspendue.

Une vie de haut ascétisme était la conséquence de cette foi brûlante en la venue prochaine de Dieu sur la terre. Les prières des saints de Phrygie étaient continuelles. Ils y portaient de l'affectation, un air triste et une sorte de bigoterie. Leur habitude d'avoir en priant le bout de l'index appuyé contre le nez, pour se donner un air contrit, leur valut le sobriquet de « nez chevillés » (en phrygien, *tascodrugites*) (4). Jeûnes, austérités, xérophagie rigoureuse, abstinence de vin, réprobation absolue du mariage, telle était la morale que devaient logiquement s'imposer de pieuses gens en retraite dans l'espérance du dernier jour (5). Même pour la cène, ils ne se servaient, comme certains ébionites, que de pain et d'eau, de fromage, de sel (6). Les disciplines austères sont toujours contagieuses dans les foules, incapables de haute spiritualité; car elles rendent le salut certain à bon marché, et elles sont faciles

(1) Λαλεῖν καὶ ξενοφωνεῖν.

(2) *Actes des saintes Perpétue et Félicité* (la préface surtout), traités montanistes de Tertullien, presque à chaque page.

(3) *Philosophumena*, VIII, 19.

(4) Épiphane, XLVIII, 14. Cf. Théodoret, *Haer. fab.*, I, 9 et 10; saint Jérôme, *In Gal.*, II, proœm.

(5) Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 2 (Cf. III); *Philosophumena*, VIII, 19; Tertullien, *De jejunio;* saint Jérôme, *Epist. ad Marcellam* (27), et *In Agg.*, I (col. 65 et 1690 de Martianay, t. IV).

(6) Comp. Épiphane, haer. XXX, 15; pseudo-Clément, *Homél.*, XIV, 1; *Acta SS. Perp. et Fel.*, 4.

à pratiquer pour les simples, qui n'ont que leur bonne volonté. De toutes parts, ces pratiques se répandirent; elles pénétrèrent jusque dans les Gaules avec les Asiates, qui remontaient en nombre si considérable la vallée du Rhône; un des martyrs de Lyon, en 177, s'y montrait attaché jusque dans sa prison, et il fallut le bon sens gaulois ou, comme on crut alors, une révélation directe de Dieu pour l'y faire renoncer (1).

Ce qu'il y avait de plus fâcheux, en effet, dans les excès de zèle de ces ardents ascètes, c'est qu'ils se montraient intraitables contre tous ceux qui ne partageaient pas leurs simagrées. Ils ne parlaient que du relâchement général. Comme les flagellants du moyen âge, ils trouvaient dans leurs pratiques extérieures un motif de fol orgueil et de révolte contre le clergé. Ils osaient dire que, depuis Jésus, au moins depuis les apôtres, l'Église avait perdu son temps, et qu'il ne fallait plus attendre une heure pour sanctifier l'humanité et la préparer au règne messianique. L'Église de tout le monde, selon eux, ne valait pas mieux que la société païenne. Il s'agissait de former dans l'Église générale une Église spirituelle (2), un noyau de saints, dont Pépuze serait le centre. Ces élus se montraient hautains pour les simples fidèles. Thémison déclarait que l'Église catholique avait perdu toute sa gloire et obéissait à Satan (3). Une Église de saints, voilà leur idéal, bien peu différent de celui de pseudo-Hermas. Qui n'est pas saint n'est pas de l'Église. « L'Église, disaient-ils, c'est la totalité des saints, non le nombre des évêques. »

Rien n'était plus loin, on le voit, de l'idée de catholicité qui tendait à prévaloir et dont l'essence consistait à tenir les portes ouvertes à tous. Les catholiques prenaient l'Église telle qu'elle était, avec ses imperfections; on pouvait, d'après eux, être pécheur sans cesser d'être chrétien. Pour les montanistes, ces deux termes étaient inconciliables. L'Église doit être aussi chaste qu'une vierge;

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. III.
(2) Voir la même distinction chez les gnostiques. *L'Église chrétienne*, p. 468 ss.
(3) Eusèbe, V, XVI, XVIII.

le pécheur en est exclu par son péché même et perd dès lors toute espérance d'y rentrer. L'absolution de l'Église est sans valeur. Les choses saintes doivent être administrées par les saints (1). Les évêques n'ont aucun privilège en ce qui concerne les dons spirituels. Seuls, les prophètes, organes de l'Esprit, peuvent assurer que Dieu pardonne (2).

Grâce aux manifestations extraordinaires d'un piétisme extérieur et peu discret, Pépuze et Tymium devenaient, en effet, des espèces de villes saintes. On les appelait Jérusalem et les sectaires voulaient qu'elles fussent le centre du monde. On y venait de toutes parts, et plusieurs soutenaient que, conformément à la prédiction de Priscille, la Sion idéale s'y créait déjà. L'extase n'était-elle pas la réalisation provisoire du royaume de Dieu, commencé par Jésus? Les femmes quittaient leur mari comme à la fin de l'humanité. Chaque jour, on croyait voir les nuées s'ouvrir et la nouvelle Jérusalem se dessiner sur l'azur du ciel (3).

Les orthodoxes, et surtout le clergé, cherchaient naturellement à prouver que l'attrait qui attachait ces puritains aux choses éternelles ne les détachait pas tout à fait de la terre. La secte avait une caisse centrale de propagande. Des quêteurs allaient de tous les côtés provoquer les offrandes. Les prédicateurs touchaient un salaire; les prophétesses, en retour des séances qu'elles donnaient ou des audiences qu'elles accordaient, recevaient de l'argent, des habits, des cadeaux précieux (4) On voit quelle prise cela donnait contre les prétendus saints. Ils avaient leurs confesseurs et leurs martyrs (5), et c'était ce qui attristait le plus les orthodoxes; car ceux-ci eussent voulu que le martyre fût le critérium de la vraie Église. Aussi n'épargnait-on pas les médisances pour diminuer le mérite de ces martyrs sectaires. Thémison, ayant été arrêté, échappa, disait-on, aux poursuites à prix d'argent. Un

(1) Tertullien, *De exhort. cast.*, 10.
(2) Tertullien, *De pudic.*, 19, 21.
(3) Tertullien, *Adv. Marc.*, III, 24. Cf. Firmilien (*Epist. S. Cvpriani*, 75).
(4) Apollonius, dans Eusèbe, V, XVIII, 4, 11.
(5) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. XVI et XVIII. Cf. Mansi, *Concil.*, II, col. 570, n° 34.

certain Alexandre fut aussi emprisonné; les orthodoxes n'eurent de repos que quand ils l'eurent présenté comme un voleur qui méritait parfaitement son sort et avait un dossier judiciaire dans les archives de la province d'Asie (1).

(1) L'Anonyme dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVI, 12 ss; Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XVIII, 6 ss. Cf. *Constit. apost.*, V, 9.

CHAPITRE XIV

RÉSISTANCE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE

La lutte dura plus d'un demi-siècle; mais la victoire ne fut jamais douteuse. Les phrygastes, comme on les appelait, n'avaient qu'un tort; il était grave : c'était de faire ce que firent les apôtres, et cela quand, depuis cent ans, la liberté des charismes n'était plus qu'un inconvénient. L'Église était déjà trop fortement constituée pour que l'indiscipline des exaltés de Phrygie pût l'ébranler. Tout en admirant les saints que produisait cette grande école d'ascétisme, l'immense majorité des fidèles refusait d'abandonner ses pasteurs pour suivre des maîtres errants. Montan, Priscille et Maximille moururent sans laisser de successeurs (1). Ce qui assura le triomphe de l'Église orthodoxe, ce fut le talent de ses polémistes. Apollinaire d'Hiérapolis ramena tout ce qui n'était pas aveuglé par le fanatisme (2). Miltiade développa la thèse qu' « un prophète ne doit pas parler en extase », dans un livre qui passa pour une des bases de la théologie chrétienne (3). Sérapion d'Antioche recueillit, vers 195, les témoignages qui condamnaient les novateurs (4). Clément d'Alexandrie se proposa de les réfuter (5).

Le plus complet parmi les ouvrages que suscita la

(1) L'Anonyme dans Eusèbe, V, XVII, 4.
(2) Sérapion, dans Eusèbe, V, XIX, 1, 2; Eusèbe, IV, ch. XXVII; V, ch. XVI, init.
(3) Eusebe, V, XVII, 1; *Chronique Alexandrie*, p. 263 (Du Cange); saint Jérôme, *De viris ill.*, 39 (cf. 37). Tertullien y répondit par ses livres, maintenant perdus, *De l'extase*.
(4) Eusèbe, V, ch. XIX; *Chronique Alexandrie*, p. 263.
(5) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 13; cf. VII, 17.

controverse fut celui d'un certain Apollonius (1), inconnu d'ailleurs, qui écrivit quarante ans après l'apparition de Montan (c'est-à-dire entre 200 et 210). C'est par les extraits que nous en a conservés Eusèbe que nous connaissons les origines de la secte. Un autre évêque, dont le nom ne nous a pas été conservé, composa une sorte d'histoire de ce mouvement singulier, quinze ans après la mort de Maximille, sous les Sévères (2). A la même littérature appartint peut-être l'écrit dont fit partie le fragment connu sous le nom de *Canon de Muratori*, dirigé en même temps, ce semble, contre le pseudo-prophétisme montaniste et contre les rêves gnostiques. Les montanistes, en effet, ne visaient pas à moins que faire admettre les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille dans le corps du Nouveau Testament (3). La conférence qui eut lieu, vers 210, entre Proclus, devenu le chef de la secte (4), et le prêtre romain Caïus, roula sur ce point (5). En général, l'Église de Rome, jusqu'à Zéphyrin, tint très ferme contre ces innovations (6).

L'animosité était grande de part et d'autre; on s'excommuniait réciproquement. Quand les confesseurs des deux partis étaient rapprochés par le martyre, ils s'écartaient les uns des autres et ne voulaient avoir rien de commun (7). Les orthodoxes redoublaient de sophismes et de calomnies pour prouver que les martyrs montanistes (et nulle Église n'en avait davantage) étaient tous des misérables ou des imposteurs (8) et surtout pour établir que les auteurs de la secte avaient péri misérablement, par

(1) Eusèbe, V, 18; saint Jérôme, *De vir. ill.*, 40. Le *Prædestinatus*, 26, en fait un évêque d'Éphèse.

(2) Eusèbe, V, ch. XVI et XVII; c'est à tort qu'on regarde l'Asterius Urbanus, cité dans Eusèbe, V, XVI, 17, comme l'auteur de l'écrit en question. Ce personnage semble plutôt avoir été montaniste. Saint Jérôme paraît attribuer l'ouvrage de l'Anonyme à Rhodon (Tillemont, *Mém.*, III, p. 65).

(3) Hesse, *Das muratori'sche Fragment*, p. 297, 273 ss.

(4) Pacien, *Epist.*, I, 2.

(5) Eusèbe, VI, ch. XX; cf., II, 25; III, 28, 31; saint Jérôme, *De viris ill.*, 59; Tertullien, *Praescr.*, [52]; *In Valent.*, 5 (identité douteuse); Théodoret, *Haer. fab.*, III, 2; Photius, cod. XLVIII.

(6) Tertullien, *Adv. Prax.*, I.

(7) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVI, 22.

(8) Eusèbe, V, ch. XVI et XVIII.

le suicide, forcenés, hors d'eux-mêmes, devenus la dupe ou la proie du démon (1).

L'engouement de certaines villes d'Asie Mineure pour ces pieuses folies ne connaissait point de bornes. L'Église d'Ancyre, à un certain moment, fut tout entière entraînée, avec ses anciens, vers les dangereuses nouveautés (2). Il fallut l'argumentation serrée de l'évêque anonyme et de Zotique d'Otre, pour leur ouvrir les yeux, et même la conversion ne fut pas durable; Ancyre, au IVe siècle, continuait d'être le foyer des mêmes aberrations (3). L'Église de Thyatires fut infestée d'une manière encore plus profonde. Le phrygisme y avait établi sa forteresse, et longtemps on considéra cette antique Église comme perdue pour le christianisme (4). Les conciles d'Iconium et de Synnade, vers 231, constatèrent le mal sans pouvoir le guérir (5). La crédulité extrême de ces bonnes populations du centre de l'Asie Mineure, Phrygiens, Galates, etc., avait été la cause des promptes conversions au christianisme qui s'y opérèrent; maintenant, cette crédulité les mettait à la merci de toutes les illusions. *Phrygien* devint presque synonyme d'*hérétique*. Vers 235, une nouvelle prophétesse soulève les campagnes de la Cappadoce, allant nu-pieds par les montagnes, annonçant la fin du monde, administrant les sacrements, et voulant entraîner ses disciples à Jérusalem (6). Sous Dèce, les montanistes fournissent au martyre un contingent considérable.

Nous verrons les embarras de conscience que les sectaires de Phrygie donneront aux confesseurs de Lyon, au plus fort de leur lutte (7). Partagés entre l'admiration pour tant de sainteté et l'étonnement que causeront à

(1) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVI, 14, 15. — Voir aussi *Praescr.*, 52, en observant que cette partie des *Prescriptions* n'est pas de Tertullien.

(2) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVI, 4, 5.

(3) Saint Jérôme, *In Gal.*, II, proœm.; Philastre, 74, 75; pseudo-Augustin, 62; Labbe, *Conc.*, II, col. 951.

(4) Épiphane, LI, 33.

(5) Firmilien, dans saint Cyprien, *Epist.*, 75; Eusèbe, VII, 7; Tillemont, *Mém.*, II, 671-672; Hefele, *Conciliengeschichte*, I, p. 82; Migne, *Patr. lat.*, III, col. 1151.

(6) Firmilien, dans saint Cyprien, *Epist.*, 75.

(7) Voir ci-après, p. 941.

leur droit sens tant de bizarreries, nos héroïques et judicieux compatriotes essayeront en vain d'éteindre la discussion. Un moment aussi l'Église de Rome faillit être surprise. L'évêque Zéphyrin avait déjà presque reconnu les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille, quand un ardent Asiate, confesseur de la foi, Épigone, dit Praxéas, qui connaissait les sectaires mieux que les anciens de Rome, dévoila les faiblesses des prétendus prophètes, et montra au pape qu'il ne pouvait approuver ces rêveries sans démentir ses prédécesseurs, qui les avaient condamnées (1).

Le débat se compliquait de la question de la pénitence et de la réconciliation. Les évêques réclamaient le droit d'absoudre et en usaient avec une largeur qui scandalisait les puritains. Les illuminés prétendaient qu'eux seuls pouvaient remettre l'âme en grâce avec Dieu, et ils se montraient fort sévères. Tout péché mortel (homicide, idolâtrie, blasphème, adultère, fornication) fermait, selon eux, la voie au repentir. Si ces principes outrés fussent restés confinés dans les cantons perdus de la Catacécaumène, le mal eût été peu de chose. Malheureusement, la petite secte de Phrygie servit de noyau à un parti considérable, qui offrit des dangers réels, puisqu'il fut capable d'arracher à l'Église orthodoxe son plus illustre apologiste, Tertullien. Ce parti, qui rêvait une Église immaculée et n'arrivait qu'à un étroit conciliabule, réussit, malgré ses exagérations, ou plutôt à cause de ses exagérations mêmes, à recruter dans l'Église universelle tous les austères, tous les excessifs. Il était si bien dans la logique du christianisme! Nous avons déjà vu la même chose arriver pour les encratites et pour Tatien. Avec ses abstinences contre nature, sa mésestime du mariage (2), sa condamnation des secondes noces (3), le montanisme

(1) Tertullien, *In Prax.*, 1; *Philosophumena*, IX, 7. Pour l'identité d'Épigone et de Praxéas, voir de Rossi, *Bull.*, 1866, p. 67 ss, 82. Le *Prædestinatus*, ch. XXVI, parle d'un écrit de Soter contre les montanistes, ce qui n'est pas impossible; plus loin, le *Prædestinatus* confond Soter et Zéphyrin.

(2) Tertullien, *Ad uxorem*, I, 5; *De exhort. cast.*, 10, 11, 12; *Adv. Prax.*, 10.

(3) Voir Tertullien, surtout *De monogamia*.

n'est autre chose qu'un millénarisme conséquent, et le millénarisme, c'était le christianisme lui-même. « Qu'ont à démêler, dit Tertullien, des soucis de nourrissons avec le jugement dernier? Il fera beau voir des seins flottants, des nausées d'accouchée, des mioches qui braillent se mêler à l'apparition du juge et aux sons de la trompette (1). Oh! les bonnes sages-femmes que les bourreaux de l'Antéchrist! » Les exaltés se racontaient que, pendant quarante jours, on avait vu chaque matin, suspendue au ciel, en Judée, une ville qui s'évanouissait quand on approchait d'elle. Ils invoquaient, pour prouver la réalité de cette vision, le témoignage des païens, et chacun supputait les délices qu'il goûterait dans ce séjour céleste, en compensation des sacrifices qu'il avait faits ici-bas (2).

L'Afrique, surtout, par son ardeur et sa rudesse (3), devait donner dans ce piège. Montanistes, novatianistes, donatistes, circoncellions sont les noms divers sous lesquels se produisit l'esprit d'indiscipline, l'ardeur malsaine du martyre, l'aversion pour l'épiscopat, les rêveries millénaires, qui eurent toujours leur terre classique chez les races berbères. Ces rigoristes, qui se révoltaient d'être appelés une secte, mais qui, dans chaque Église, se donnaient comme l'élite, comme les seuls chrétiens dignes de ce nom, ces puritains implacables pour ceux qui voulaient faire pénitence, devaient être le pire fléau du christianisme. Tertullien traitera l'Église générale de caverne d'adultères et de prostituées (4). Les évêques, n'ayant ni le don de prophétie ni celui des miracles, seront, aux yeux des enthousiastes, inférieurs aux pneumatiques. C'est par ceux-ci, et non par la hiérarchie officielle, que se font la transmission des grâces sacramentelles, le mouvement de l'Église et le progrès (5). Le vrai chrétien, ne vivant qu'en perspective du jugement dernier et du martyre, passe

(1) Tertullien, *De monogamia*, 16.
(2) « *In compensationem eorum quae in seculo vel despeximus vel amisimus.* Tertullien, *Adv. Marc.*, III, 24.
(3) Se rappeler Tertullien, surtout *De fuga*, 3; *De anima*, 9; *De jej.*, 9; les *Actes de sainte Perpétue;* Commodien.
(4) Tertullien, *De pudicitia*, 1.
(5) Tertullien, *De pudicitia*, 21.

sa vie dans la contemplation. Non seulement il ne doit pas fuir la persécution, mais il lui est ordonné de la rechercher. On se prépare sans cesse au martyre comme à un complément nécessaire de la vie chrétienne. La fin naturelle du chrétien, c'est de mourir dans les tortures. Une crédulité effrénée, une foi à toute épreuve dans les charismes spirites (1), achevaient de faire du montanisme un des types de fanatisme les plus outrés que mentionne l'histoire de l'humanité.

Ce qu'il eut de grave, c'est que cet effroyable rêve séduisit l'imagination du seul homme de grand talent littéraire que l'Église ait compté dans son sein durant trois siècles. Un écrivain incorrect, mais d'une sombre énergie, un ardent sophiste, maniant tour à tour l'ironie, l'injure, la basse trivialité, jouet d'une conviction ardente jusque dans ses plus manifestes contradictions, Tertullien trouva moyen de donner des chefs-d'œuvre à la langue latine à demi morte, en appliquant à ce sauvage idéal une éloquence qui était toujours restée inconnue aux ascètes bigots de Phrygie.

La victoire de l'épiscopat fut, dans cette circonstance, la victoire de l'indulgence et de l'humanité. Avec un rare bon sens, l'Église générale regarda les abstinences exagérées comme une sorte d'anathème partiel jeté sur la création et comme une injure à l'œuvre de Dieu (2). La question de l'admission des femmes aux fonctions ecclésiastiques et à l'administration des sacrements, question que certains précédents de l'histoire apostolique laissaient indécise, fut tranchée sans retour (3). La hardie prétention des sectaires de Phrygie à insérer des prophéties nouvelles au canon biblique amena l'Église à déclarer, plus nettement qu'elle ne l'avait encore fait, la nouvelle Bible close sans retour (4). Enfin, la recherche téméraire du martyre devint une sorte de délit, et, à côté de la légende

(1) Voir l'épisode de la *soror* qui voyait les âmes, dans Tertullien, *De anima*, 9. Extases d'enfants dans saint Cyprien, *Epist.*, 9.
(2) Songe d'Attale, dans Eusèbe, V, III, 2. Cf. Isidore, *Sentent.*, II, XLIV, 9.
(3) Firmilien (lettre 75 dans les *Œuvres de saint Cyprien*).
(4) L'Anonyme, dans Eusèbe, V, XVI, 3; le fragment de Muratori.

qui exaltait le vrai martyr, il y eut la légende destinée à montrer ce qu'a de coupable la présomption qui va au-devant des supplices et enfreint sans y être forcée les lois du pays (1).

Le troupeau des fidèles, nécessairement de vertu moyenne, suivit les pasteurs. La médiocrité fonda l'autorité. Le catholicisme commence. A lui l'avenir. Le principe d'une sorte de yoguisme chrétien (2) est étouffé pour un temps. Ce fut ici la première victoire de l'épiscopat, et la plus importante peut-être; car elle fut remportée sur une sincère pitié. Les extases, la prophétie, la glossolalie avaient pour eux les textes et l'histoire. Mais ils étaient devenus un danger; l'épiscopat y mit bon ordre; il supprima toutes ces manifestations de la foi individuelle. Que nous sommes loin des temps si fort admirés par l'auteur des *Actes!* Déjà au sein du christianisme existait ce parti du bon sens moyen, qui l'a toujours emporté dans les luttes de l'histoire de l'Église. L'autorité hiérarchique, à son début, fut assez forte pour dompter l'enthousiasme des indisciplinés, mettre le laïque en tutelle, faire triompher ce principe que les évêques seuls s'occupent de théologie et sont juges des révélations. C'était bien, en effet, la mort du christianisme, par la destruction de l'épiscopat (3), que ces bons fous de Phrygie préparaient. Si l'inspiration individuelle, la doctrine de la révélation et du changement en permanence (4) l'eût emporté, le christianisme allait périr dans de petits conventicules d'épileptiques. Ces puériles macérations, qui ne pouvaient convenir au vaste monde, eussent arrêté la propagande. Tous les fidèles ayant le même droit au sacerdoce, aux dons spirituels (5), et pouvant administrer les sacrements (6), on fût tombé dans une complète anarchie.

(1) Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 4. Cf. *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XXVIII, 2e partie, p. 335 ss (Le Blant).
(2) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 15, p. 131.
(3) « *Non Ecclesia numerus episcoporum.* » Tertullien, *De pudicitia*, 21.
(4) « *Si Christus abstulit quod Moyses praecepit., ... cur non et Paracletus abstulerit quod Paulus indulsit?* » Tertullien, *De monogamia*, 14
(5) Tertullien, *De jej. adv. psych.*, 13.
(6) Tertullien, *De exhort. cast.*, 7; *De bapt.*, 17.

Le charisme allait anéantir le sacrement; le sacrement l'emporta, et la pierre fondamentale du catholicisme fut irrévocablement établie.

En définitive, le triomphe de la hiérarchie ecclésiastique fut complet. Sous Calliste (217-222), les maximes modérées prévalurent dans l'Église de Rome, au grand scandale des rigoristes, qui s'en vengèrent par d'atroces calomnies (1). Le concile d'Iconium (2) clôt le débat pour l'Église, sans ramener les égarés. La secte ne mourut que très tard; elle se continua jusqu'au VI^e siècle, à l'état de démocratie chrétienne (3), surtout en Asie Mineure (4), sous les noms de *phryges, phrygastes, cataphryges, pépuziens, tascodrugites, quintilliens, priscilliens, artotyrites* (5). Eux-mêmes s'appelaient les purs ou les pneumatiques. Durant des siècles, la Phrygie et la Galatie furent dévorées par des hérésies piétistes et gnostiques rêvant des nuées d'anges et d'éons (6). Pépuze fut détruite, on ne sait à quelle époque ni dans quelles circonstances; mais l'endroit resta sacré. Ce désert devint un lieu de pèlerinage. Les initiés s'y réunissaient de toute l'Asie Mineure et y célébraient des cultes secrets, sur lesquels la rumeur populaire eut beau jeu à s'exercer. Ils affirmaient énergiquement que c'était là le point où allait se révéler la vision céleste. Ils y restaient des jours et des nuits dans une attente mystique, et, au bout de ce temps, ils voyaient le Christ en personne venir répondre à l'ardeur qui les brûlait (7).

(1) *Philosophumena*, livre IX.

(2) *Conc.* de Labbe, I, col. 751 ss.

(3) Saint Jérôme, *Ad Marc.*, epist., 27, Martianay, IV, II, p. 64-65.

(4) Épiphane, haer. XLII, 1; XLVIII, 14; saint Jérôme, l. c.; Sozomène, II, 32; Code Justinien, l. I, titre V, lois 5, 18, 21; saint Hilaire, *Contre Const.*, § 11; pseudo-Augustin, 26; Théodoret, III, 2, décret de Gélase, *opuscula montanistarum.*

(5) Épiphane, XLVIII, 14; XLIX, 1, 2; Philastre, 74, 75; pseudo-Augustin, *Haer.*, 62, 63; saint Jérôme, *In Gal.*, II, prœm. Voir aussi le *Prædestinatus* hérésies 26 ss; 58 ss.

(6) Mansi, *Concil.*, I, 724; II, 570; Labbe, *Conc.*, II, col. 951.

(7) Épiphane, haer. XLVIII, 14; XLIX, 1. Quoique, en général assez corrects pour le dogme, les montanistes étaient de faibles théologiens. Les sabelliens et les hérétiques qui niaient la diversité des hypostases les entraînèrent par moments, ou peut-être on confondit les deux types d'hérésie. Tertullien, *Praescr.*, [52]; Pacien, *Epist.*, I, 2; Théodoret, III, 2; Socrate, I, 23; Sozomène, II, 18; saint Hilaire, *Fragm.*, II, col. 632 ss (Migne).

CHAPITRE XV

TRIOMPHE COMPLET DE L'ÉPISCOPAT — CONSÉQUENCES DU MONTANISME

Ainsi, grâce à l'épiscopat, censé le représentant de la tradition des douze apôtres, l'Église opéra, sans s'affaiblir, la plus difficile des transformations. Elle passa de l'état conventuel, si j'ose le dire, à l'état laïque, de l'état d'une petite chapelle de visionnaires à l'état d'Église ouverte à tous et par conséquent exposée à bien des imperfections. Ce qui semblait destiné à n'être jamais qu'un rêve de fanatiques était devenu une religion durable. Pour être chrétien, quoi qu'en disent Hermas et les montanistes, il ne faudra pas être un saint. L'obéissance à l'autorité ecclésiastique est maintenant ce qui fait le chrétien, bien plus que les dons spirituels. Ces dons spirituels seront même désormais suspects et exposeront fréquemment les plus favorisés de la grâce à devenir des hérétiques. Le schisme est le crime ecclésiastique par excellence. De même que, pour le dogme, l'Église chrétienne possédait déjà un centre d'orthodoxie qui taxait d'hérésie tout ce qui sortait du type reçu, de même elle avait une morale moyenne, qui pouvait être celle de tout le monde et n'entraînait pas forcément, comme celle des abstinents, la fin de l'univers. En repoussant les gnostiques, l'Église avait repoussé les raffinés du dogme; en rejetant les montanistes, elle rejetait les raffinés de sainteté. Les excès de ceux qui rêvaient une Église spirituelle, une perfection transcendante, venaient se briser contre le bon sens de l'Église établie. Les masses, déjà considérables, qui entraient dans l'Église y faisaient la majorité,

et en abaissaient la température morale au niveau du possible.

En politique, la question se posait de la même manière. Les exagérations des montanistes, leurs déclamations furibondes contre l'Empire romain, leur haine contre la société païenne ne pouvaient être le fait de tous. L'empire de Marc-Aurèle était bien différent de celui de Néron. Avec celui-ci, il n'y avait pas de réconciliation à espérer; avec celui-là, on pouvait s'entendre. L'Église et Marc-Aurèle poursuivaient, à beaucoup d'égards, le même but. Il est clair que les évêques eussent abandonné au bras séculier tous les saints de Phrygie, si un pareil sacrifice avait été le prix de l'alliance qui eût mis entre leurs mains la direction spirituelle du monde.

Les charismes, enfin, et autres exercices surnaturels, excellents pour entretenir la ferveur de petites congrégations d'illuminés, devenaient impraticables dans de grandes Églises. La sévérité extrême pour les règles de la pénitence était une absurdité et un non-sens, si l'on aspirait à être autre chose qu'un conciliabule de soi-disant purs. Un peuple n'est jamais composé d'immaculés et le simple fidèle a besoin d'être admis à se repentir plus d'une fois. Il fut donc admis qu'on peut être membre de l'Église sans être un héros ni un ascète, qu'il suffit pour cela d'être soumis à son évêque. Les saints réclameront; la lutte de la sainteté individuelle et de la hiérarchie ne finira plus; mais la moyenne l'emportera; il sera possible de pécher sans cesser d'être chrétien. La hiérarchie préférera même le pécheur qui emploie les moyens ordinaires de réconciliation à l'ascète orgueilleux qui se justifie lui-même ou qui croit n'avoir pas besoin de justification.

Il ne sera néanmoins donné à aucun de ces deux principes d'expulser l'autre entièrement. A côté de l'Église de tous, il y aura l'Église des saints; à côté du siècle, il y aura le couvent; à côté du simple fidèle, il y aura le religieux. Le royaume de Dieu, tel que Jésus l'a prêché, étant impossible dans le monde tel qu'il est, et le monde s'obstinant à ne pas changer, que faire alors, si ce n'est

de fonder de petits royaumes de Dieu, sortes d'îlots dans un océan irrémédiablement pervers, où l'application de l'Évangile se fasse à la lettre et où l'on ignore cette distinction des préceptes et des conseils qui sert, dans l'Église mondaine, d'échappatoire pour esquiver les impossibilités? La vie religieuse est en quelque sorte de nécessité logique dans le christianisme. Un grand organisme trouve le moyen de développer tout ce qui existe en germe dans son sein. L'idéal de perfection qui fait le fond des prédications galiléennes de Jésus, et que toujours quelques vrais disciples relèveront obstinément, ne peut exister dans le monde; il fallait donc créer, pour que cet idéal fût réalisable, des mondes fermés, des monastères, où la pauvreté, l'abnégation, la surveillance et la correction réciproques, l'obéissance et la chasteté fussent rigoureusement pratiquées. L'Évangile est, en réalité, plutôt l'*Enchiridion* d'un couvent qu'un code de morale; il est la règle essentielle de tout ordre monastique; le parfait chrétien est un moine; le moine est un chrétien conséquent; le couvent est le lieu où l'Évangile, partout ailleurs utopie, devient réalité. Le livre qui a prétendu enseigner l'imitation de Jésus-Christ est un livre de cloître. Satisfait de savoir que la morale prêchée par Jésus est pratiquée quelque part, le laïque se consolera de ses attaches mondaines et s'habituera facilement à croire que de si hautes maximes de perfection ne sont pas faites pour lui. — Le bouddhisme a résolu la question d'une autre manière. Tout le monde y est moine une partie de sa vie. Le christianisme est content s'il y a quelque part des lieux où la vraie vie chrétienne se pratique; le bouddhiste est satisfait pourvu qu'à un moment de sa vie il ait été parfait bouddhiste.

Le montanisme fut une exagération, il devait périr. Mais, comme toutes les exagérations, il laissa des traces profondes. Le roman chrétien fut en partie son ouvrage. Ses deux grands enthousiasmes, chasteté et martyre, restèrent les deux éléments fondamentaux de la littérature chrétienne. C'est le montanisme qui inventa cette étrange association d'idées, créa la Vierge martyre et, intro-

duisant le charme féminin dans les plus sombres récits de supplices, inaugura cette bizarre littérature dont l'imagination chrétienne, à partir du IVe siècle, ne se détacha plus. Les Actes montanistes de sainte Perpétue et des martyrs d'Afrique respirant la foi aux charismes, pleins d'un rigorisme extrême et de brûlantes ardeurs, imprégnés d'une forte saveur d'amour captif, mêlant les plus fines images d'une esthétique savante aux rêves les plus fanatiques, ouvrirent la série de ces œuvres de volupté austère. La recherche du martyre devient une fièvre impossible à dominer (1). Les circoncellions, courant le pays par troupes folles pour chercher la mort, forçant les gens à les martyriser, traduisirent en actes épidémiques ces accès de sombre hystérie (2).

La chasteté dans le mariage resta une des bases de l'intérêt des romans chrétiens. Or, c'était bien là encore une idée montaniste. Comme le faux Hermas, les montanistes remuent sans cesse la cendre périlleuse qu'on peut bien laisser dormir avec ses feux cachés, mais qu'il est imprudent d'éteindre violemment. Les précautions qu'ils prennent à cet égard témoignent d'une certaine préoccupation, plus lascive au fond que la liberté de l'homme du monde; en tout cas, ces précautions sont de celles qui aggravent le mal, ou du moins le décèlent, le mettent à vif. Une tendresse excessive à la tentation se laisse conclure de cette crainte exagérée de la beauté, de ces interdictions contre la toilette des femmes et surtout contre les artifices de leurs cheveux, qui se retrouvent à chaque page des écrits montanistes (3). La femme qui, par le tour le plus innocent donné à sa chevelure, cherche à plaire et amène cette simple réflexion qu'elle est jolie, devient, au dire de ces âpres sectaires, aussi coupable que celle qui excite à la débauche. Le démon des cheveux

(1) Tertullien, *De fuga*, 6, 9, 14.
(2) *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, 2e partie, p. 343 ss, (Le Blant).
(3) Tertullien, les deux livres *De cultu feminarum*, les deux livres *Ad uxorem* et le livre *De virginibus velandis*.

se charge de la punir (1). L'aversion du mariage venait des motifs qui auraient dû y pousser. La prétendue chasteté des encratites n'était souvent qu'une inconsciente duperie.

Un roman qui fut sûrement d'origine montaniste, puisqu'on y trouvait des arguments pour prouver que les femmes ont le droit d'enseigner et d'administrer les sacrements (2), roule tout entier sur cette équivoque passablement dangereuse. Nous voulons parler de *Thécla* (3). Bien autrement scabreux et irritant est le roman des saints Nérée et Achillée (4); on ne fut jamais plus voluptueusement chaste; on ne traita jamais du mariage avec une plus naïve impudeur. Qu'on lise, dans Grégoire de Tours, la délicieuse légende des deux *Amants d'Auvergne* (5); dans les Actes de Jean, le piquant épisode de *Drusiana* (6); dans les Actes de Thomas, le récit des *Fiancés de l'Inde* (7); dans saint Ambroise (8), l'épisode de la vierge d'Antioche au lupanar; on comprendra que les siècles qui se nourrirent de tels récits purent, sans mérite, se figurer avoir renoncé à l'amour profane. Un des mystères le plus profondément entrevus par les fondateurs du christianisme, c'est que la chasteté est une volupté (9)

(1) *Eclogae ex script. proph.* (dans les Œuvres de saint Clément), 39, pensée de Tatien. Les juifs du moyen âge cherchaient à faire croire aux femmes mariées que les démons dansaient sur leurs cheveux, quand elles en avaient; de là le précepte de les couper. Chiarini, *Théorie du judaïsme*, I, 257-259.

(2) Tertullien, *De bapt.*, 17; saint Jérôme, *De viris ill.*, 7. L'épisode du « lion baptisé » consistait probablement en ce que le lion qui, dans l'amphithéâtre, refusait de dévorer Thécla, recevait le baptême de celle-ci comme bon chrétien. Saint Ambroise, *De virginibus*, II, 3. L'origine montaniste de ce roman explique que Tertullien, qui était de la coterie, en ait eu si vite connaissance.

(3) Voir *l'Église chrétienne*, p. 702. Dans le titre des Actes grecs, *Thécla* porte le titre de ἀπόστολος, pris au féminin. Le latin porte *apostolatu defuncta*. Le texte publié par Grabe et Tischendorf diffère peu, ce semble, du texte primitif.

(4) Cet écrit, ainsi que la *Passio Petri et Pauli* de pseudo-Lin, avec laquelle il a des liens de parenté, paraît du IIIe siècle.

(5) Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, I, 42.

(6) Pseudo-Abdias, l. V, chap. 4 ss (d'après Leucius). Il y a là peut-être quelque imitation de *la Matrone d'Éphèse*. Cf. Tertullien, *De resurr.*, 8.

(7) Dans Tischendorf, *Acta apocr.*, 192 ss; pseudo-Abdias, 4.

(8) *De virginibus*, II, 4.

(9) Voir *Saint Paul*, p. 894 ss.

et que la pudeur est une des formes de l'amour (1). Les gens qui craignent les femmes sont, en général, ceux qui les aiment le plus. Que de fois on peut dire avec justesse à l'ascète : *Fallit te incautum pietas tua* (2). Dans certaines parties de la communauté chrétienne, on vit paraître, à diverses reprises, l'idée que les femmes ne doivent jamais être vues, que la vie qui leur convient est une vie de reclusion, selon l'usage qui a prévalu dans l'Orient musulman (3). Il est facile de voir à quel point, si une telle pensée eût prévalu, le caractère de l'église eût été altéré. Ce qui distingue, en effet, l'église de la mosquée et même de la synagogue, c'est que la femme y entre librement et y est sur le même pied que l'homme, quoique séparée ou même voilée. Il s'agissait de savoir si le christianisme serait, comme le fut plus tard l'islamisme, une religion d'hommes, d'où la femme est à peu près exclue. L'Église catholique n'eut garde de commettre cette faute. La femme eut des fonctions de diaconie dans l'Église et y fut avec l'homme dans des rapports subordonnés, mais fréquents. Le baptême, la communion eucharistique, les œuvres de charité entraînaient de perpétuelles dérogations aux mœurs de l'Orient. Ici encore, l'Église catholique trouva le milieu entre les exagérations des sectes diverses avec une rare justesse de tact.

Ainsi s'explique ce mélange singulier de pudeur timide et de mol abandon qui caractérise le sentiment moral dans les Églises primitives. Loin d'ici les vils soupçons de débauchés vulgaires, incapables de comprendre une telle innocence ! Tout était pur dans ces saintes libertés ; mais aussi qu'il fallait être pur pour pouvoir en jouir !

(1) Les études récemment faites ont bien montré que l'accès hystérique donne à la femme une beauté passagère, une sorte d'idéalisation momentanée, et que cet état maladif, inspirant une chasteté relative, rend sans danger pour les mœurs les relations intimes des deux sexes.

(2) J'ai vu, en Orient, une jeune fille danser avec une retenue charmante les danses les plus voluptueuses ; elle voulait se faire religieuse. J'ai appris ensuite qu'elle devint folle la première nuit de son mariage. Lire l'épisode d'Athanase, chez la belle vierge d'Alexandrie, Sozomène, V, 6.

(3) C'est ce qui est particulièrement sensible chez l'auteur, très juif d'esprit, du *Testament des douze patriarches*. Lire *Ruben* tout entier. Voir aussi Tertullien, *De virginibus velandis*.

La légende nous montre les païens jaloux du privilège qu'a le prêtre d'apercevoir un moment dans sa nudité baptismale celle qui, par l'immersion sainte, va devenir sa sœur spirituelle (1). Que dire du « saint baiser (2) », qui fut l'ambroisie de ces générations chastes, de ce baiser qui, comme le *consolamentum* des cathares (3), était un sacrement de force et d'amour, et dont le souvenir, mêlé aux plus graves impressions de l'acte eucharistique, suffisait durant des jours à remplir l'âme d'une sorte de parfum? Pourquoi l'Église était-elle si aimée, que, pour y rentrer quand on en était sorti, on allait au-devant de la mort? Parce qu'elle était une école de joies infinies. Jésus était vraiment au milieu des siens. Plus de cent ans après sa mort, il était encore le maître des voluptés savantes, l'initiateur des secrets transcendants.

(1) Voir, dans les manuscrits et les éditions xylographiques, les miniatures représentant le baptême de Drusiana (Didot, *Les apocal. figurées*, p. 51-52). Les païens regardent par les trous de la porte, d'une manière qui implique un soupçon ou du moins un sentiment de jalousie contre le ministre du sacrement. Cf. les réflexions de Sozomène, l. c.

(2) *Saint Paul*, p. 905, 906.

(3) Schmidt, *Histoire des cathares*, II, p. 119 ss.

CHAPITRE XVI

MARC-AURÈLE CHEZ LES QUADES
LE LIVRE DES « PENSÉES »

Trop peu soucieux de ce qui se passait dans le reste du monde, le gouvernement de Marc-Aurèle semblait n'exister que pour les progrès de l'intérieur. Le seul grand empire organisé qui touchât aux frontières romaines, celui des Parthes, cédait devant les légions. Lucius Verus et Avidius Cassius conquéraient des provinces que Trajan n'avait occupées que passagèrement, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Adiabène (1). Le véritable danger était au delà du Rhin et du Danube. Là vivaient, dans une menaçante obscurité, des populations énergiques, pour la plupart germaniques de races, que les Romains ne connaissaient guère que par ces beaux et fidèles gardes du corps (les Suisses de ces temps-là), que certains empereurs aimèrent à se donner, ou par ces gladiateurs superbes qui, dévoilant tout à coup dans l'amphithéâtre la beauté de leurs formes nues, faisaient éclater l'admiration de l'assistance (2). Conquérir pas à pas ce monde impénétrable, reculer lieue par lieue les limites de la civilisation; pour cela, s'établir fortement en Bohême, dans ce quadrilatère central de l'Europe, où il devait y avoir encore un fond considérable de Boïens celtiques; de là, s'avancer comme les défricheurs américains, détruire arbre par arbre la forêt Hercynienne, substituer des colonies à des tribus sans attache avec le sol, fixer et civiliser ces popu-

(1) Tillemont, *Hist. des emp.*, II, p. 352-353.
(2) Tacite, *Germ.*, 20.

lations pleines d'avenir, faire bénéficier l'empire de leurs rares qualités, de leur solidité, de leur force corporelle, de leur énergie; porter les vraies frontières de l'empire, d'un côté, sur l'Oder ou la Vistule, de l'autre, sur le Pruth ou le Dniester, et donner ainsi à la partie latine de l'empire une prépondérance décidée, qui eût empêché le schisme de la partie grecque et orientale; au lieu de bâtir cette funeste Constantinople, mettre la seconde capitale à Bâle ou à Constance, et assurer ainsi, pour le grand bien de l'empire, aux peuples celto-germains l'hégémonie politique qu'ils devaient conquérir plus tard sur les ruines de l'empire, voilà quel aurait dû être le programme des Romains éclairés, s'ils avaient été mieux renseignés sur l'état de l'Europe et de l'Asie, sur la géographie et l'ethnographie comparées.

L'expédition mal concertée de Varus (an 10 de J.-C.) et le vide éternel qu'elle laissa dans les numéros des légions furent comme un épouvantail qui détourna la pensée romaine de la grande Germanie. Tacite, seul, vit l'importance de cette région pour l'équilibre du monde. Mais l'état de division où étaient les tribus germaniques endormait les inquiétudes que les esprits sagaces auraient dû concevoir. Tandis que ces peuplades, en effet, plus portées vers l'indépendance locale que vers la centralisation, ne formaient pas d'agrégat militaire, elles donnaient peu à craindre. Mais leurs confédérations étaient redoutables. On sait quelles conséquences eut celle qui se forma, au IIIe siècle, sur la rive droite du Rhin, sous le nom de Francs. Vers l'an 166, une ligue puissante se forma en Bohême, en Moravie et dans le nord de la Hongrie actuelle. Les noms d'une foule de peuplades, qui devaient plus tard remplir le monde, furent entendus pour la première fois. La grande poussée des barbares commençait; les Germains, jusque-là inattaquables, attaquaient. La digue crevait sur le Danube, dans la région de l'Autriche et de la Hongrie, vers Presbourg, Comorn et Gran. Tous les peuples germains et slaves, depuis la Gaule jusqu'au Don, Marcomans, Quades, Narisques, Hermundures, Suèves, Sarmates, Victovales, Roxolans, Bastarnes, Costoboques,

Alains, Peucins, Vandales, Jazyges, semblèrent d'accord pour forcer la frontière et inonder l'empire. La pression venait de plus loin. Refoulés par les barbares septentrionaux, probablement par les Goths, toute la masse slave et germanique semblait en mouvement; ces barbares, avec leurs femmes et leurs enfants, voulaient qu'on les reçût dans l'empire, qu'on leur donnât des terres ou de l'argent, offrant en retour leurs bras pour n'importe quel service militaire. Ce fut un véritable cataclysme humain. La ligne du Danube fut enfoncée. Les Vandales et les Marcomans s'établirent en Pannonie; la Dacie fut piétinée par vingt peuples; les Costoboques coururent jusqu'en Grèce; la Rhétie et le Norique se virent envahis; les Marcomans passèrent les Alpes Juliennes, mirent le siège devant Aquilée, saccagèrent tout jusqu'à la Piave. Devant ce choc épouvantable, l'armée romaine plia; le nombre des captifs emmenés par les barbares fut énorme (1); l'alarme fut vive en Italie; on déclara que, depuis le temps des guerres puniques, Rome n'avait pas eu à soutenir une attaque aussi furieuse (2).

C'est une vérité bien constatée que le progrès philosophique des lois ne répond pas toujours à un progrès dans la force de l'État. La guerre est chose brutale; elle veut des brutaux; souvent il arrive ainsi que les améliorations morales et sociales entraînent un affaiblissement militaire. L'armée est un reste de barbarie, que l'homme de progrès conserve comme un mal nécessaire; or, il est rare qu'on fasse avec succès ce qu'on fait comme un pis aller. Antonin avait déjà une forte aversion pour l'emploi des armes (3); sous son règne, les mœurs des camps s'amol-

(1) Dion Cassius, LXXI, 15, 19.

(2) Jules Capitolin, *Ant. le Phil.*, 12 ss, 17, 21 ss, *Lucius Verus*, 7, 8; *Pertinax*, 2; Dion Cassius, LXXI, 3 ss; Pausanias, VIII, XLIII, 6; X, XXXIV, 5. Hérodien, I, 3; *Carm. sibyll.*, XII, 194 ss; Petrus Patricius, *Exc. de leg.*, p. 24, Paris, 1648; Ammien Marcellin, XXIX, VI, 1; XXXI, V, 13. Eutrope, VIII, 12; Aurelius Victor, *Caes.* et *Epit.*, 16; Orelli, nº 861; la colonne Antonine et les restes de l'arc de triomphe de Marc-Aurèle, au palais des Conservateurs, à Rome; des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, p. 140 ss.

(3) Eutrope, VIII, 8.

lirent beaucoup (1). On ne peut nier que l'armée romaine n'eût perdu sous Marc-Aurèle une partie de sa discipline et de sa vigueur (2). Le recrutement se faisait difficilement; le remplacement et l'enrôlement des barbares avaient entièrement changé le caractère de la légion (3); sans doute le christianisme soutirait déjà le meilleur des forces de l'État. Quand on songe qu'à côté de cette décrépitude s'agitaient des bandes sans patrie, paresseuses au travail de la terre, n'aimant qu'à tuer, ne cherchant que bataille, fût-ce contre leurs congénères (4), il était clair qu'une grande substitution de races aurait lieu. L'humanité civilisée n'avait pas encore assez dompté le mal pour pouvoir s'abandonner au rêve du progrès par la paix et la moralité.

Marc-Aurèle, devant cet assaut colossal de toute la barbarie, fut vraiment admirable. Il n'aimait pas la guerre et ne la faisait que malgré lui; mais, quand il fallut, il la fit bien; il fut grand capitaine par devoir. Une effroyable peste se joignait à la guerre. Ainsi éprouvée, la société romaine fit appel à toutes ses traditions, à tous les rites; il y eut, comme d'ordinaire à la suite des fléaux, une réaction en faveur de la religion nationale. Marc-Aurèle s'y prêta. On vit le bon empereur présider lui-même en qualité de grand pontife aux sacrifices, prendre un fer de javelot dans le temple de Mars, le plonger dans le sang, le lancer vers le point du ciel où était l'ennemi (5). On arma tout, esclaves, gladiateurs, bandits, diogmites (agents de police); on soudoya des bandes germaniques contre les Germains; on fit argent des objets précieux du garde-meuble impérial, pour éviter d'établir de nouveaux impôts.

La vie de Marc-Aurèle presque entière se passa désor-

(1) Fronton, *Epist. ad Luc. Ver.*, II, 1; *Ad amicos*, I, 6, *Principia historiae*, p. 206 ss (Naber).

(2) Lettre d'Avidius Cassius, dans Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Avidius*, 11, et en général toute cette vie.

(3) Naudet, *Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 1875, 2e sem., p. 479 ss.

(4) Dion Cassius, LXXI, 11.

(5) Dion Cassius, LXXI, 33.

mais dans la région du Danube, à Carnonte (1) près de Vienne, ou à Vienne même, sur les bords du Gran, en Hongrie, parfois à Sirmium (2). Son ennui était immense; mais il savait vaincre son ennui. Ces insipides campagnes contre les Quades et les Marcomans furent très bien conduites; le dégoût qu'il en éprouvait ne l'empêchait pas d'y mettre l'application la plus consciencieuse. L'armée l'aimait et fit parfaitement son devoir. Modéré même envers les ennemis, il préféra un plan de campagne long, mais sûr, à des coups foudroyants; il délivra complètement la Pannonie, repoussa tous les barbares sur la rive gauche du Danube, fit même de grandes pointes au delà de ce fleuve, et pratiqua prudemment la tactique, dont on abusa plus tard, d'opposer les barbares aux barbares.

Paternel et philosophe avec ces hordes à demi sauvages, il s'obstinait, par respect pour lui-même, à conserver envers elles des égards qu'elles ne comprenaient pas, à la façon d'un gentilhomme qui, par gageure de dignité personnelle, traiterait des Peaux-Rouges comme des gens bien élevés. Il leur prêchait naïvement la raison et la justice, et il finit par leur inspirer du respect (3). Peut-être, sans la révolte d'Avidius Cassius, eût-il réussi à faire une province de Marcomannie (Bohême), une autre de Sarmatie (Galicie) et à sauver l'avenir (4). Il admit sur une large échelle le soldat germain dans les légions; il accorda des terres en Dacie, en Pannonie, en Mésie, dans la Germanie romaine, à ceux qui voulaient travailler (5), mais maintint très ferme la limite militaire, établit une rigoureuse police sur le Danube et ne laissa pas une seule fois le prestige de l'empire souffrir des concessions que lui arrachaient la politique et l'humanité.

Ce fut dans le cours d'une de ces expéditions que, campé sur les bords du Gran, au milieu des plaines monotones

(1) Petronell, près de Haimburg. *Pensées*, l. II, fin; lettre apocryphe à la suite de l'*Apol. I* de saint Justin.
(2) Philostrate, *Soph.*, II, 1, 26; Tertullien, *Apol.*, 25.
(3) Statue équestre, maintenant au Capitole; bas-reliefs de l'arc de triomphe de Marc-Aurèle; colonne Antonine; voir ci-dessus, p. 770.
(4) Dion Cassius, LXXI, 17.
(5) Capitolin, 24.

de la Hongrie (1), il écrivit les plus belles pages du livre exquis qui nous a révélé son âme tout entière. Ce qui coûtait le plus à Marc-Aurèle dans ces lointaines guerres, c'était d'être privé de sa compagnie ordinaire de savants et de philosophes. Presque tous avaient reculé devant les fatigues et étaient restés à Rome (2). Occupé tout le jour aux exercices militaires, il passait les soirées dans sa tente, seul avec lui-même. Là, il se débarrassait de la contrainte que ses devoirs lui imposaient; il faisait son examen de conscience et songeait à l'inutilité de la lutte qu'il soutenait vaillamment. Sceptique sur la guerre, même en la faisant, il se détachait de tout, et, se plongeant dans la contemplation de l'universelle vanité, il doutait de la légitimité de ses propres victoires : « L'araignée est fière de prendre une mouche, écrivait-il; tel est fier de prendre un levraut; tel, de prendre une sardine; tel, de prendre des sangliers; tel, des Sarmates. Au point de vue des principes, tous brigands (3). » Les *Entretiens d'Épictète*, par Arrien, étaient le livre préféré de l'empereur; il les lisait avec délices et, sans le vouloir, il était amené à les imiter (4). Telle fut l'origine de ces pensées détachées, formant douze cahiers, qu'on réunit après sa mort sous ce titre : *Au sujet de lui-même* (5).

Il est probable que, de bonne heure, Marc tint un journal intime de son état intérieur. Il y inscrivait, en grec, les maximes auxquelles il recourait pour se fortifier, les réminiscences de ses auteurs favoris, les passages des moralistes qui lui parlaient le plus, les principes qui, dans la journée, l'avaient soutenu, parfois les reproches que sa conscience scrupuleuse croyait avoir à s'adresser.

« On se cherche des retraites solitaires, chaumières rustiques, rivages des mers, montagnes; comme les autres, tu aimes à rêver tout cela. Quelle naïveté, puisqu'il t'est permis, à chaque heure,

(1) *Pensées*, livre I, fin.
(2) Galien, *De praenotione*, 1; *De libris propriis*, 2; Philostrate, *Soph.*, II, v, 3.
(3) *Pensées*, X, 10.
(4) Voir, par exemple, *Dissert. Epict.*, III, VIII, 1 ss.
(5) Τὰ εἰς ἑαυτόν. Cf. Thémistius, *Philad.*, p. 97. Dindorf; Suidas, au mot Μάρκος.

de te retirer en ton âme? Nulle part l'homme n'a de retraite plus tranquille, surtout s'il possède en lui-même de ces choses dont la contemplation suffit pour rendre le calme. Sache donc jouir de cette retraite, et là renouvelle tes forces. Qu'il y ait là de ces maximes courtes, fondamentales, qui tout d'abord rendront la sérénité à ton âme et te remettront en état de supporter avec résignation le monde où tu dois revenir (1). »

Pendant les tristes hivers du Nord, cette consolation lui devint encore plus nécessaire. Il avait passé cinquante ans; la vieillesse était chez lui prématurée. Un soir, toutes les images de sa pieuse jeunesse remontèrent en son souvenir, et il passa quelques heures délicieuses à supputer ce qu'il devait à chacun des êtres bons qui l'avaient entouré (2).

« Exemples de mon aïeul Verus : douceur des mœurs, patience inaltérable.

» Qualités qu'on prisait dans mon père, souvenir qu'il m'a laissé : modestie, caractère mâle.

» Souvenir de ma mère : sa piété, sa bienfaisance; pureté d'âme qui allait jusqu'à s'abstenir, non seulement de faire le mal, mais même d'en concevoir la pensée; vie frugale et qui ressemblait si peu au luxe des riches (3). »

Puis lui apparaissent tour à tour Diognète, qui lui inspira le goût de la philosophie et rendit agréables à ses yeux le grabat, la couverture consistant en une simple peau et tout l'appareil de la discipline hellénique; Junius Rusticus, qui lui apprit à éviter toute affectation d'élégance dans le style et lui prêta les *Entretiens d'Épictète* (4); Apollonius de Chalcis, qui réalisait l'idéal stoïcien de l'extrême fermeté et de la parfaite douceur; Sextus de Chéronée, si grave et si bon; Alexandre de Cotyée, qui

(1) *Pensées*, IV, 3.
(2) *Pensées*, livre I, entier.
(3) Une monnaie de Nicée nous a conservé la douce et aimable figure de Domitia Lucilla, la mère de Marc-Aurèle. De Longpérier, *Revue numismatique*, nouv. série, t. VIII (1863).
(4) Τ'α 'Επικτήτεια ὑπομνήματα, les *Entretiens* rédigés par Arrien.

reprenait avec une politesse si raffinée; Fronton, « qui lui apprit ce qu'il y a dans un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie, et ce qu'il peut y avoir de dureté dans le cœur d'un patricien »; son frère Severus, « qui lui fit connaître Thraséas, Helvidius, Caton, Brutus, qui lui donna l'idée de ce qu'est un État libre, où la règle est l'égalité naturelle des citoyens et l'égalité de leurs droits; d'une monarchie qui respecte avant tout la liberté des citoyens »; et, dominant tous les autres de sa grandeur immaculée, Antonin, son père par adoption, dont il nous trace le portrait avec un redoublement de reconnaissance et d'amour.

« Je remercie les dieux, dit-il en terminant, de m'avoir donné de bons aïeuls, de bons parents, une bonne sœur, de bons maîtres, et, dans mon entourage, dans mes proches, dans mes amis, des gens presque tous remplis de bonté. Jamais je ne me suis laissé aller à aucun manque d'égards envers eux; par ma disposition naturelle, j'aurais pu, dans l'occasion, commettre quelque irrévérence; mais la bienfaisance des dieux n'a pas permis que la circonstance s'en soit présentée. Je dois encore aux dieux d'avoir conservé pure la fleur de ma jeunesse; de ne m'être pas fait homme avant l'âge, d'avoir même différé au delà; d'avoir été élevé sous la loi d'un prince et d'un père qui devait dégager mon âme de toute fumée d'orgueil, me faire comprendre qu'il est possible, tout en vivant dans un palais, de se passer de gardes, d'habits resplendissants, de torches, de statues, m'apprendre enfin qu'un prince peut presque resserrer sa vie dans les limites de celle d'un simple citoyen, sans montrer pour cela moins de noblesse et moins de vigueur, quand il s'agit d'être empereur et de traiter les affaires de l'État. Ils m'ont donné de rencontrer un frère dont les mœurs étaient une continuelle exhortation à veiller sur moi-même, en même temps que sa déférence et son attachement devaient faire la joie de mon cœur..... Si j'ai eu le bonheur d'élever ceux qui avaient soigné mon éducation aux honneurs qu'ils semblaient désirer; si j'ai connu Apollonius, Rusticus, Maximus, si, plusieurs fois, m'a été offerte, entourée de tant de lumière, l'image d'une vie conforme à la nature (je suis resté en deçà du but, il est vrai : mais c'est ma faute); si mon corps a résisté jusqu'à cette heure à la rude vie que je mène; si je n'ai touché ni à Benedicta ni à Théodote; si, malgré mes fréquents dépits contre Rusticus,

je n'ai jamais passé les bornes, ni rien fait dont j'aie eu à me repentir; si ma mère, qui devait mourir jeune, a pu néanmoins passer près de moi ses dernières années; si, chaque fois que j'ai voulu venir au secours de quelque personne pauvre ou affligée, je ne me suis jamais entendu dire que l'argent me manquait; si, moi-même, je n'ai eu besoin de rien recevoir de personne; si le sort m'a donné une femme si complaisante, si affectueuse, si simple; si j'ai trouvé tant de gens capables pour l'éducation de mes enfants; si, à l'origine de ma passion pour la philosophie, je ne suis pas devenu la proie de quelque sophiste, c'est aux dieux que je le dois. Oui, tant de bonheurs ne peuvent être l'effet que de l'assistance des dieux et d'une heureuse fortune. »

Cette divine candeur respire à chaque page. Jamais on n'écrivit plus simplement pour soi, à seule fin de décharger son cœur, sans autre témoin que Dieu. Pas une ombre de système. Marc-Aurèle, à proprement parler, n'a pas de philosophie; quoiqu'il doive presque tout au stoïcisme transformé par l'esprit romain, il n'est d'aucune école. Selon notre goût, il a trop peu de curiosité; car il ne sait pas tout ce que pouvait savoir un contemporain de Ptolémée et de Galien; il a sur le système du monde quelques opinions qui n'étaient pas au niveau de la plus haute science de son temps. Mais sa pensée morale, ainsi dégagée de tout lien avec un système, y gagne une singulière élévation. L'auteur du livre de l'*Imitation* lui-même, quoique fort détaché des querelles d'école, n'atteint pas jusque-là; car sa manière de sentir est essentiellement chrétienne; ôtez les dogmes chrétiens, son livre ne garde plus qu'une partie de son charme. Le livre de Marc-Aurèle, n'ayant aucune base dogmatique, conservera éternellement sa fraîcheur. Tous, depuis l'athée ou celui qui se croit tel, jusqu'à l'homme le plus engagé dans les croyances particulières de chaque culte, peuvent y trouver des fruits d'édification. C'est le livre le plus purement humain qu'il y ait. Il ne tranche aucune question controversée. En théologie, Marc-Aurèle flotte entre le déisme pur, le polythéisme interprété dans un sens physique, à la façon des stoïciens, et une sorte de panthéisme cosmique. Il ne tient pas plus à l'une des hypothèses qu'à l'autre, et il se sert indiffé-

remment des trois vocabulaires, déiste, polythéiste, panthéiste. Ses considérations sont toujours à deux faces, selon que Dieu et l'âme ont ou n'ont pas de réalité. « Quitter la société des hommes n'a rien de bien terrible, s'il y a des dieux; et, s'il n'y a pas de dieux, ou qu'ils ne s'occupent pas des choses humaines, que m'importe de vivre dans un monde vide de dieux ou vide de providence? Mais certes, il y a des dieux, et ils ont à cœur les choses humaines (1). »

C'est le dilemme que nous faisons à chaque heure; car, si c'est le matérialisme le plus complet qui a raison, nous qui aurons cru au vrai et au bien, nous ne serons pas plus dupés que les autres. Si l'idéalisme a raison, nous aurons été les vrais sages, et nous l'aurons été de la seule façon qui nous convienne, c'est-à-dire sans nulle attente intéressée, sans avoir compté sur une rémunération.

Marc-Aurèle n'est donc pas un libre penseur; c'est même à peine un philosophe, dans le sens spécial du mot. Comme Jésus, il n'a pas de philosophie spéculative; sa théologie est tout à fait contradictoire; il n'a aucune idée arrêtée sur l'âme et l'immortalité. Comment fut-il profondément moral sans les croyances qu'on regarde aujourd'hui comme les fondements de la morale? Comment fut-il éminemment religieux sans avoir professé aucun des dogmes de ce qu'on appelle la religion naturelle? C'est ce qu'il importe de rechercher.

Les doutes qui, au point de vue de la raison spéculative, planent sur les vérités de la religion naturelle ne sont pas, comme Kant l'a admirablement montré, des doutes accidentels, susceptibles d'être levés, tenant, ainsi qu'on se l'imagine parfois, à certains états de l'esprit humain. Ces doutes sont inhérents à la nature même de ces vérités et l'on peut dire sans paradoxe que, s'ils étaient levés, les vérités auxquelles ils s'attaquent disparaîtraient du même coup. Supposons, en effet, une preuve directe, positive, évidente pour tous, des peines et des récompenses futures;

(1) *Pensées*, II, 11; cf. IV, 3; VI, 10; VII, 32, 50; VIII, 17; IX, 28, 39, 40; XII, 24.

où sera le mérite de faire le bien? Il n'y aurait que des fous qui, de gaieté de cœur, courraient à leur damnation. Une foule d'âmes basses feraient leur salut cartes sur table; elles forceraient en quelque sorte la main de la Divinité. Qui ne voit que, dans un tel système, il n'y a plus ni morale ni religion? Dans l'ordre moral et religieux, il est indispensable de croire sans démonstration; il ne s'agit pas de certitude, il s'agit de foi. Voilà ce qu'oublie un certain déisme, avec ses habitudes d'affirmation intempérante. Il oublie que les croyances trop précises sur la destinée humaine enlèveraient tout mérite moral. Pour nous, on nous annoncerait un argument péremptoire en ce genre, que nous ferions comme saint Louis, quand on lui parle de l'hostie miraculeuse : nous refuserions d'aller voir. Qu'avons-nous besoin de ces preuves brutales, qui n'ont d'application que dans l'ordre grossier des faits, et qui gêneraient notre liberté? Nous craindrions d'être assimilés à ces spéculateurs de vertu ou à ces peureux vulgaires, qui portent dans les choses de l'âme le grossier égoïsme de la vie pratique. Dans les premiers jours qui suivirent l'établissement de la foi à la résurrection de Jésus, ce sentiment se produisit de la façon la plus touchante. Les vrais amis de cœur, les délicats aimèrent mieux croire sans preuve que de voir. « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » devint le mot de la situation. Mot charmant ! symbole éternel de l'idéalisme tendre et généreux qui a horreur de toucher de ses mains ce qui ne doit être vu qu'avec le cœur !

Notre bon Marc-Aurèle, sur ce point comme sur tous les autres, devança les siècles. Jamais il ne se soucia de se mettre d'accord avec lui-même sur Dieu et sur l'âme. Comme s'il avait lu la *Critique de la raison pratique*, il vit bien que, dès qu'il s'agit de l'infini, aucune formule n'est absolue, et qu'en pareille matière on n'a quelque chance d'avoir aperçu la vérité une fois en sa vie que si l'on s'est beaucoup contredit. Il détacha hautement la beauté morale de toute théologie arrêtée; il ne permit au devoir de dépendre d'aucune opinion métaphysique sur la cause première. Jamais l'union intime avec le Dieu caché ne fut si poussée à de plus inouïes délicatesses.

« Offre au gouvernement du dieu qui est au dedans de toi un être viril, mûri par l'âge, ami du bien public, un Romain (1), un empereur, un soldat à son poste, attendant le signal de la trompette, un homme prêt à quitter la vie sans regret (2). — Il y a bien des grains d'encens destinés au même autel; l'un tombe plus tôt, l'autre plus tard dans le feu; mais la différence n'est rien (3). — L'homme doit vivre selon la nature pendant le peu de jours qui lui sont donnés sur la terre, et, quand le moment de la retraite est venu, se soumettre avec douceur, comme une olive qui, en tombant, bénit l'arbre qui l'a produite et rend grâces au rameau qui l'a portée (4). — Tout ce qui t'arrange m'arrange, ô *cosmos*. Rien ne m'est prématuré ni tardif, de ce qui pour toi vient à l'heure. Je fais mon fruit de ce que portent tes saisons, ô nature! De toi vient tout; en toi est tout; vers toi va tout.

Cité de Cécrops, toi que j'aime,

dit le poète; comment ne pas dire :

Cité de Jupiter, je t'aime (5)?

« O homme! tu as été citoyen dans la grande cité; que t'importe de l'avoir été pendant cinq ou pendant trois années? Ce qui est conforme aux lois n'est injuste pour personne. Qu'y a-t-il donc de si fâcheux à être renvoyé de la cité non par un tyran, non par un juge inique, mais par la nature même, qui t'y avait fait entrer? C'est comme si un comédien est congédié du théâtre par le même préteur qui l'y avait engagé. « Mais, diras-tu, je n'ai pas joué les cinq actes; je n'en ai joué que trois. » Tu dis bien; mais, dans la vie, trois actes suffisent pour faire la pièce entière. Celui qui marque la fin est celui qui, après avoir été la cause de la combinaison des éléments, est maintenant la cause de leur dissolution; tu n'es pour rien dans l'un ni dans l'autre de ces faits.

» Pars donc content; car celui qui te congédie est sans colère (6). »

(1) Comp. *Pensées*, II, 5.
(2) *Pensées*, II, 5.
(3) *Pensées*, VI, 15.
(4) *Pensées*, VI, 48.
(5) *Pensées*, IV, 23. On ignore de quelle pièce est prise la citation de Marc-Aurèle.
(6) *Pensées*, XII, 36.

Est-ce à dire qu'il ne se révoltât pas quelquefois contre le sort étrange qui s'est plu à laisser seuls face à face l'homme, avec ses éternels besoins de dévouement, de sacrifice, d'héroïsme, et la nature, avec son immoralité transcendante, son suprême dédain pour la vertu? Non. Une fois du moins l'absurdité, la colossale iniquité de la mort le frappa. Mais bientôt son tempérament, complètement mortifié, reprend le dessus, et il se calme.

« Comment se fait-il que les dieux, qui ont ordonné si bien toutes choses et avec tant d'amour pour les hommes, aient négligé un seul point, à savoir que les hommes d'une vertu éprouvée, qui ont eu pendant leur vie une sorte de commerce avec la Divinité, qui se sont fait aimer d'elle par leurs actions pieuses et leurs sacrifices, ne revivent pas après la mort, mais soient éteints pour jamais? Puisque la chose est ainsi, sache bien que, si elle avait dû être autrement, ils n'y eussent pas manqué; car, si cela eût été juste, cela était possible; si cela eût été conforme à la nature, la nature l'eût comporté. Par conséquent, de cela qu'il n'en est pas ainsi, confirme-toi en cette considération qu'il ne fallait pas qu'il en fût ainsi. Tu vois bien toi-même que faire une telle recherche, c'est disputer avec Dieu sur son droit. Or nous ne disputerions pas ainsi contre les dieux, s'ils n'étaient pas souverainement bons et souverainement justes; s'ils le sont, ils n'ont rien laissé passer dans l'ordonnance du monde qui soit contraire à la justice et à la raison (1). »

Ah! c'est trop de résignation, cher maître. S'il en est véritablement ainsi, nous avons le droit de nous plaindre. Dire que, si ce monde n'a pas sa contre-partie, l'homme qui s'est sacrifié pour le bien ou le vrai doit le quitter content et absoudre les dieux, cela est trop naïf. Non, il a le droit de les blasphémer! Car enfin, pourquoi avoir ainsi abusé de sa crédulité? Pourquoi avoir mis en lui des instincts trompeurs, dont il a été la dupe honnête? Pourquoi cette prime accordée à l'homme frivole ou méchant? C'est donc celui-ci qui ne se trompe pas, qui est l'homme avisé?...

(1) *Pensées* XII 5.

Mais alors maudits soient les dieux qui placent si mal leurs préférences! Je veux que l'avenir soit une énigme; mais, s'il n'y a pas d'avenir, ce monde est un affreux guet-apens. Remarquez, en effet, que notre souhait n'est pas celui du vulgaire grossier. Ce que nous voulons, ce n'est pas de voir le châtiment du coupable, ni de toucher les intérêts de notre vertu. Ce que nous voulons n'a rien d'égoïste : c'est simplement d'être, de rester en rapport avec la lumière, de continuer notre pensée commencée, d'en savoir davantage, de jouir un jour de cette vérité que nous cherchons avec tant de travail, de voir le triomphe du bien que nous avons aimé. Rien de plus légitime. Le digne empereur, du reste, le sentait bien. « Quoi! la lumière d'une lampe brille jusqu'au moment où elle s'éteint, et ne perd rien de son éclat; et la vérité, la justice, la tempérance, qui sont en toi, s'éteindraient avec toi! (1) » Toute la vie se passa pour lui dans cette noble hésitation. S'il pécha, ce fut par trop de piété. Moins résigné, il eût été plus juste; car, sûrement, demander qu'il y ait un spectateur intime et sympathique des luttes que nous livrons pour le bien et le vrai, ce n'est pas trop demander.

Il est possible aussi que, si sa philosophie eût été moins exclusivement morale, si elle eût impliqué une étude plus curieuse de l'histoire et de l'univers, elle eût évité certains excès de rigueur. Comme les ascètes chrétiens, Marc-Aurèle pousse quelquefois le renoncement jusqu'à la sécheresse et à la subtilité. Ce calme qui ne se dément jamais, on sent qu'il est obtenu par un immense effort. Certes, le mal n'eut jamais pour lui nul attrait; il n'eut à combattre aucune passion : « Quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, écrit-il, il faut que je sois homme de bien, comme l'émeraude peut dire : « Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, il faut bien que je sois émeraude et que je garde ma couleur (2). » Mais, pour se tenir toujours sur le sommet glacé du stoïcisme, il lui fallut faire de cruelles violences à la nature et en retrancher plus d'une noble par-

(1) *Pensées*, XII, 15. Cf. XII, 14.
(2) *Pensées*, VII, 15.

tie. Cette perpétuelle répétition des mêmes raisonnements, ces mille images sous lesquelles il cherche à se représenter la vanité de toute chose (1), ces preuves souvent naïves de l'universelle frivolité, témoignent des combats qu'il eut à livrer pour éteindre en lui tout désir. Parfois il en résulte quelque chose d'âpre et de triste; la lecture de Marc-Aurèle fortifie, mais ne console pas; elle laisse dans l'âme un vide à la fois délicieux et cruel, qu'on n'échangerait pas contre la pleine satisfaction. L'humilité, le renoncement, la sévérité pour soi-même n'ont jamais été poussés plus loin. La gloire, cette dernière illusion des grandes âmes, est réduite à néant. Il faut faire le bien sans s'inquiéter si personne le saura. Il voit que l'histoire parlera de lui; mais de combien d'indignes ne parle-t-elle pas (2)? L'absolue mortification où il était arrivé avait éteint en lui jusqu'à la dernière fibre de l'amour-propre. On peut même dire que cet excès de vertu lui a nui. Les historiens l'ont pris au mot. Peu de grands règnes ont été plus maltraités par l'historiographie. Marius Maximus et Dion Cassius parlèrent de Marc avec amour, mais sans talent; leurs ouvrages, d'ailleurs, ne nous sont parvenus qu'en lambeaux, et nous ne connaissons la vie de l'illustre souverain que par la médiocre biographie de Jules Capitolin, écrite cent ans après sa mort, grâce à l'admiration que lui avait vouée l'empereur Dioclétien.

Heureusement la petite cassette qui renfermait les pensées des bords du Gran et la philosophie de Carnonte fut sauvée. Il en sortit ce livre incomparable, où Épictète était surpassé, ce manuel de la vie résignée, cet Évangile de ceux qui ne croient pas au surnaturel, qui n'a pu être bien compris que de nos jours. Véritable Évangile éternel, le livre des *Pensées* ne vieillira jamais; car il n'affirme aucun dogme. L'Évangile a vieilli en certaines parties; la science ne permet plus d'admettre la naïve conception du surnaturel qui en fait la base. Le surnaturel n'est dans les *Pensées* qu'une petite tache insignifiante, qui

(1) Voir surtout *Pensées*, VI, 13, et aussi VIII, 24, 37; IX, 36; XI, 1.
(2) *Pensées*, IX, 29.

n'atteint pas la merveilleuse beauté du fond. La science pourrait détruire Dieu et l'âme, que le livre des *Pensées* resterait jeune encore de vie et de vérité. La religion de Marc-Aurèle, comme le fut par moments celle de Jésus, est la religion absolue, celle qui résulte du simple fait d'une haute conscience morale placée en face de l'univers. Elle n'est ni d'une race ni d'un pays. Aucune révolution, aucun progrès, aucune découverte ne pourront la changer.

CHAPITRE XVII

LA « LEGIO FULMINATA » — APOLOGIES D'APOLLINAIRE DE MILTIADE, DE MÉLITON

Un incident de la campagne contre les Quades mit en quelque sorte Marc-Aurèle et les chrétiens face à face et causa, du moins chez ces derniers, une vive préoccupation (1). Les Romains étaient engagés dans l'intérieur du pays (2); les chaleurs de l'été avaient succédé sans transition à un long hiver. Les Quades trouvèrent moyen de couper aux envahisseurs l'approvisionnement d'eau. L'armée était dévorée par la soif, épuisée de fatigues, égarée dans une impasse, où les barbares l'attaquèrent avec tous les avantages. Les Romains répondaient faiblement aux coups de l'ennemi, et l'on pouvait craindre un désastre, quand tout à coup un terrible orage s'amoncela. Une pluie serrée tomba sur les Romains et les rafraîchit. On prétendit, au contraire, que la foudre et la grêle se tournèrent contre les Quades et les effrayèrent, au point qu'une partie d'entre eux se jeta éperdue dans les rangs des Romains.

(1) Pour le récit païen, voir Capitolin, 24; Dion Cassius, LXXI, 8-10 (en le dépouillant des additions de Xiphilin); Claudien, *In VI^um^ consul. Honorii*, vers 340 ss; Thémistius, Discours XV à Théodose, p. 191 (éd. Petau); Colonne Antonine, Bellori et Bartoli, pl. XV. Pour la version chrétienne, voir Claude Apollinaire dans Eusèbe, V, v, 4; Tertullien, *Apol.*, 5, 40; *Ad Scapulam*, 4 (cf. Eusèbe, V, v, 6); Eusèbe, V, ch. v, et *Chron.*, p. 172, 173, Schœne; lettre prétendue de Marc-Aurèle, à la suite de l'*Apol. I* de saint Justin; Xiphilin, additions à Dion Cassius, l. c.; Orose, VII, 15; saint Grégoire de Nysse, *De quadraginta mart.*, or. II, Opp. t. III, p. 505-506. L'auteur des livres XI-XIV des *Vers Sibyllins* (III^e^ siècle), quoique chrétien, admet la version païenne de Capitolin, de Thémistius et de Claudien (XII, p. 196 ss).

(2) Probablement dans la région du Gran.

Tout le monde crut à un miracle. Jupiter s'était évidemment prononcé pour sa race latine. La plupart attribuèrent le prodige aux prières de Marc-Aurèle. On fit des tableaux, où on voyait le pieux empereur suppliant les dieux et disant : « Jupiter, j'élève vers toi cette main qui n'a jamais fait couler le sang (1). » La colonne Antonine consacra ce souvenir. *Jupiter Pluvius* s'y montre sous la figure d'un vieillard ailé, dont les cheveux, la barbe, les bras laissent échapper des torrents d'eau, que les Romains recueillent dans leurs casques et leurs boucliers, tandis que les barbares sont frappés et renversés par la foudre. Quelques-uns crurent à l'intervention d'un magicien égyptien, nommé Arnouphis, qui suivait l'armée et dont on supposa que les incantations avaient fait intervenir les dieux, en particulier Hermès aérien (2).

La légion qui avait reçu cette marque de la faveur céleste put prendre, au moins dans l'usage et pour un temps, le nom de *Fulminata* (3). Une telle épithète n'aurait eu rien de nouveau. Tout endroit touché par la foudre était sacré chez les Romains; la légion dont les campements avaient été atteints par les carreaux célestes devait être regardée comme ayant reçu une sorte de baptême de feu; *Fulminata* devenait pour elle un titre d'honneur. Une légion, la douzième, qui, depuis le siège de Jérusalem, auquel elle prit part, fut fixée à Mélitène (4), près de l'Euphrate, dans la Petite Arménie, porta ce titre dès le temps d'Auguste, sans doute par suite d'un accident physique qui fit substituer cette appellation au surnom d'*Antiqua*, qu'elle avait porté jusque-là (5).

(1) C'était la version officielle : Capitolin, Claudien, Thémistius, *Carm. sibyll.*, XII.

(2) Dion Cassius, l. c.; Suidas, aux mots Ἀρνουφις et Ἰουλιανός. Cf. Lampride, *Héliog.*, 9.

(3) Κεραυνόβολος, « frappée de la foudre », *fulminata* (comparez κεραυνοβόλιον, « endroit frappé de la foudre »). C'est à tort qu'on écrit (Eusèbe, V, v, 4) κεραυνοβόλος, *fulminatrix*, au sens actif. Selon Apollinaire, la légion aurait reçu de l'empereur le nom de *Fulminata;* mais cela est difficile à croire.

(4) Josèphe, *B. J.*, VII, I, 3.

(5) Dion Cassius, LV, 23; *Notitia dign.*, duché d'Arménie p. 96, Bœcking, I; inscriptions dans Borghesi, *Œuvres complètes*, IV, p. 232-234, 263, Noël des Vergers, p. 91-93; Pauly, *Realencycl.*, IV, p. 868, 891-892 (Grotefend); Gruter,

Il y avait des chrétiens autour de Marc-Aurèle; il y en avait peut-être dans la légion engagée contre les Quades. Ce prodige admis de tous les émut. Un miracle bienveillant ne pouvait être l'ouvrage que du vrai Dieu. Quel triomphe, quel argument pour faire cesser la persécution, si l'on persuadait à l'empereur que le miracle venait des fidèles! Dès les jours même qui suivirent l'incident, une version circula, d'après laquelle l'orage favorable aux Romains aurait été le fruit des prières des chrétiens. C'est en s'agenouillant, selon l'usage de l'Église, que les soldats pieux auraient obtenu du ciel cette marque de protection, laquelle flattait, à deux points de vue, les prétentions chrétiennes : d'abord en montrant ce que pouvait sur le ciel une poignée de croyants; puis en témoignant chez le Dieu des chrétiens d'un certain faible pour l'Empire romain. Que l'empire cesse de persécuter les saints, on verra ce que ceux-ci obtiendront du ciel en sa faveur. Dieu, pour devenir le protecteur de l'empire contre les barbares, n'attend qu'une seule chose, c'est que l'empire cesse de se montrer impitoyable envers une élite qui est dans le monde le ferment de tout bien.

Cette manière de présenter les faits fut très vite acceptée et fit le tour des Églises. A chaque procès, à chaque tracasserie, on avait cette excellente réponse à faire aux autorités : « Nous vous avons sauvés. » Cette réponse gagna une force nouvelle, quand, à l'issue de la campagne, Marc-Aurèle reçut sa septième salutation impériale (1), et que la colonne qui se voit encore aujourd'hui debout à Rome s'éleva, par ordre du Sénat et du peuple, portant parmi ses reliefs l'image du miracle (2). On en prit même occasion de fabriquer une lettre officielle de Marc-Aurèle au Sénat, par laquelle il défendait de poursuivre d'office les chrétiens et punissait de mort leurs

CXCIII, 3; *Corpus inscr. lat.*, III, 30, etc. (voir Index, p. 1142); Orelli, n° 517; Henzen, 6497; Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, II, p. 328 ss; Kellermann, *Vigiles*, n^os^ 41 et 249; Ch. Robert, *Les Légions des bords du Rhin*, Paris, 1867, p. 16, 17.

(1) Tillemont, *Hist. des Emp.*, II, p. 373; Noël des Vergers, *Essai*, p. 91; Hænel, *Corpus legum*, p. 120 ss.

(2) Le décret d'érection est de 174.

dénonciateurs (1). Non seulement le fait d'une telle lettre est inadmissible; mais il est très probable que Marc-Aurèle ignora la prétention qu'élevaient les chrétiens sur le miracle dont il passait lui-même pour être l'auteur. Dans certains pays, en Égypte, par exemple, la fable chrétienne ne paraît pas avoir été connue (2). Ailleurs, elle ne fit qu'ajouter à la dangereuse réputation de magie qui commençait à s'attacher aux chrétiens (3).

La légion du Danube, si elle prit un moment le nom de *Fulminata*, ne le garda pas officiellement. Comme la douzième légion, résidant à Mélitène, était toujours désignée par ce titre, comme, d'ailleurs, la légion de Mélitène brilla bientôt par son ardeur chrétienne, il s'opéra une confusion, et l'on supposa que ce fut cette dernière légion qui, transportée contre toute vraisemblance de l'Euphrate au Danube, fit le miracle et reçut à ce propos le nom de *Fulminata;* on oubliait qu'elle avait porté ce surnom deux cents ans auparavant (4).

Ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est que la conduite de Marc-Aurèle envers les chrétiens ne fut en rien modifiée (5). On a supposé que la révolte d'Avidius Cassius, appuyée par la sympathie de la Syrie tout entière, surtout d'Antioche, indisposa l'empereur contre les chrétiens, nombreux en ces parages. Cela est bien peu probable. La révolte d'Avidius eut lieu en 172, et la recrudescence de persécutions se remarque surtout vers 176 (6). Les chrétiens se tenaient à l'écart de toute politique (7); d'ailleurs, à propos d'Avidius, le pardon déborda du cœur aimant

(1) Tertullien, *Apol.*, 5 (cf. Eusèbe, V, v, 6; *Chron.*, p. 172, 173; Orose et Xiphilin, l. c. C'est probablement, pour le fond, la fausse lettre qui se lit à la suite de l'*Apol. I* de saint Justin. Le ζῶντα καίεσθαι répond à l'*et quidem aetriore* de Tertullien.

(2) *Carm. sibyll.*, XII, v, 194 ss. L'auteur est un chrétien d'Égypte, écrivant vers 260.

(3) Mém. de M. Le Blant, t. XXXI des *Mém. de la Soc. des antiquaires de France.*

(4) Cette confusion paraît surtout avoir été le fait d'Eusèbe.

(5) Tertullien, Eusèbe, Xiphilin, la *Chronique pascale*, ne soutiennent le contraire que par système.

(6) Voir mes *Mélanges d'histoire et de voyages*, T. I, 454.

(7) Tertullien, *Ad Scap.*, 2; *Apol.*, 35.

de Marc-Aurèle (1). Le nombre des martyrs, cependant, ne fit qu'augmenter; dans trois ou quatre ans, la persécution atteindra le plus haut degré de fureur qu'elle ait connu avant Dèce. En Afrique, Vigellius Saturninus va tirer l'épée (2), et Dieu sait quand elle sera remise au fourreau. La Sardaigne se remplissait de déportés, qui devaient être rappelés sous Commode, par l'influence de Marcia (3). Byzance vit des horreurs. Presque toute la communauté fut arrêtée, mise à la question, conduite à la mort. Byzance ayant été ruinée, quelques années après, par Septime Sévère (en 196), le gouverneur Cæcilius Capella s'écria : « Quel beau jour pour les chrétiens (4) ! »

Ce fut plus grave encore en Asie. L'Asie était la province où le christianisme atteignait le plus profondément l'ordre social. Aussi les proconsuls d'Asie étaient-ils, de tous les gouverneurs de province, les plus âpres à la persécution. Sans que l'empereur eût porté de nouveaux édits, ils alléguaient des instructions qui les obligeaient à procéder avec sévérité (5). Ils appliquaient sans merci une loi qui, selon l'interprétation, pouvait être atroce ou inoffensive. Ces supplices répétés étaient un sanglant démenti à un siècle d'humanité. Les fanatiques, dont ces violences confirmaient les sombres rêves, ne protestaient pas; souvent ils se réjouissaient. Mais les évêques modérés rêvaient la possibilité d'obtenir de l'empereur la fin de tant d'injustices. Marc-Aurèle accueillait toutes les requêtes et était censé les lire. Sa réputation comme philosophe et comme helléniste engageait ceux qui se sentaient quelque facilité pour écrire en grec à s'adresser à lui. L'incident de la guerre des Quades offrait un biais pour poser la question plus nettement que ne l'avaient pu faire Aristide, Quadratus, saint Justin.

(1) Dion Cassius, LXXI, 25, 30; Capitolin, *Vie de Marc*, 25; Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Avidius*, 9.

(2) Tertullien, *Ad Scap.*, 3. Vigellius Saturninus fit mettre à mort les Scillitains; or l'épisode des Scillitains est de l'an 180. Voir ci-après, p. 1032, note 5.

(3) *Philosophumena*, IX, 12.

(4) Épiphane, haer. LIV, 1; Tertullien, *Ad Scap.*, 3; Baronius, an 196 § 2; Tillemont, *Mém.*, II, p. 315-316.

(5) Méliton, ci-après, p. 920.

Ainsi se produisit une série de nouvelles apologies, composées par des évêques ou des écrivains d'Asie, qui malheureusement ne se sont pas conservées. Claude Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, brilla au premier rang dans cette campagne. Le miracle de Jupiter Pluvieux avait eu tant de publicité qu'Apollinaire osa le rappeler à l'empereur, en rapportant l'intervention divine aux prières des chrétiens (1). — Miltiade s'adressa aussi aux autorités romaines, sans doute aux proconsuls d'Asie, pour défendre « sa philosophie » contre les reproches injustes qu'on lui adressait (2). Ceux qui purent lire son Apologie n'eurent pas assez d'éloges pour le talent et le savoir qu'il y déploya (3).

L'ouvrage de beaucoup le plus remarquable que produisit ce mouvement littéraire fut l'Apologie de Méliton (4). L'auteur s'adressait à Marc-Aurèle dans la langue qu'affectionnait l'empereur :

« Ce qui ne s'était jamais vu, la race des hommes pieux est en Asie persécutée, traquée, au nom de nouveaux édits (5). D'impudents sycophantes, avides des dépouilles d'autrui, prenant prétexte de la législation existante (6), exercent leur brigandage à la face de tous, guettant nuit et jour, pour les faire saisir, des gens qui n'ont fait aucun mal... Si tout cela s'exécute par ton ordre, c'est bien; car il ne saurait se faire qu'un prince juste commande quelque chose d'injuste; volontiers alors nous acceptons une telle mort comme le sort que nous avons mérité. Nous ne t'adressons qu'une demande, c'est qu'après avoir examiné par toi-même l'affaire de ceux qu'on te présente comme des séditieux, tu veuilles bien juger s'ils méritent la

(1) Eusèbe, IV, XXVII; V, v, 4; *Chron.*, p. 172, 173, Schœne; saint Jérôme, *De viris ill.*, 26.

(2) Eusèbe, V, XVII, 5; saint Jérôme, *De viris ill.*, 39.

(3) Saint Jérôme, *Epist.*, 86, *ad Magnum* (IV, 2e part., p. 656).

(4) Fragments dans Eusèbe, *H. E.*, IV, XXVI, 1, 7 ss; cf., *ibid.*, IV, XIII, 8; *Chron.*, p. 172, 173, et saint Jérôme, *De viris ill.*, 27), et dans la *Chron. pascale*, p. 258, 259 (Du Cange). — L'ouvrage est sûrement postérieur à la mort de Verus, arrivée à la fin de 169. De plus, le μετὰ τοῦ παιδός (Eusèbe, IV, XXVI, 7) porte à en rabattre la date après 175, ou même après 177. Voir Tillemont, *Mém.*, II, p. 663, 664.

(5) Καινοῖς δόγμασι.

(6) Ἐκ τῶν διαταγμάτων.

mort ou s'ils ne sont pas plutôt dignes de vivre en paix sous la protection de la loi. Que si ce nouvel édit et ces mesures (1), qu'on ne se permettrait pas même contre des ennemis barbares, ne viennent pas de toi, nous te supplions d'autant plus instamment de ne pas nous abandonner dorénavant à un pareil brigandage public. »

Nous avons déjà vu Méliton (2) faire à l'empire les plus singulières avances, pour le cas où il voudrait devenir le protecteur de la vérité. Dans l'*Apologie*, ces avances sont encore plus accentuées. Méliton s'attache à montrer que le christianisme se contente du droit commun et qu'il a de quoi se faire chérir d'un vrai Romain (3).

« Oui, c'est vrai, notre philosophie a d'abord pris naissance chez les barbares; mais le moment où elle a commencé de fleurir parmi les peuples de tes États ayant coïncidé avec le grand règne d'Auguste, ton ancêtre, fut comme un heureux augure pour l'empire. C'est de ce moment, en effet, que date le développement colossal de cette brillante puissance romaine dont tu es et seras, avec ton fils (4), l'héritier acclamé de nos vœux, pourvu que tu veuilles bien protéger cette philosophie qui a été en quelque sorte la sœur de lait de l'empire, puisqu'elle est née avec son fondateur et que tes ancêtres l'ont honorée à l'égal des autres cultes. Et ce qui prouve bien que notre doctrine a été destinée à fleurir parallèlement aux progrès de votre glorieux empire, c'est qu'à partir de son apparition, tout vous réussit à merveille. Seuls Néron et Domitien, trompés par quelques calomniateurs, se montrèrent malveillants pour notre religion; et ces calomnies, comme il arrive d'ordinaire, ont été acceptées ensuite sans examen. Mais leur erreur a été corrigée par tes pieux parents (5), lesquels, en de fréquents rescrits, ont réprimé le zèle de ceux qui voulaient entrer dans les voies de rigueur contre nous. Ainsi, Adrien, ton aïeul, en écrivit à diverses reprises, et en particulier au proconsul Fundanus, gouverneur d'Asie. Et ton père, à l'époque où tu lui étais associé

(1) Ἡ βουλὴ αὕτη καὶ τὸ καινὸν τοῦτο διάταγμα.
(2) Voir ci-dessus, p. 857 ss.
(3) Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, IV, xxvi, 7 ss.
(4) Ces paroles s'adressent à Marc-Aurèle. Le fils dont il s'agit est Commode. Comp. Athénagore, *Leg.*, 37.
(5) Adrien et Antonin.

dans l'administration des affaires, écrivit aux villes de ne rien innover à notre égard, spécialement aux Larisséens, aux Thessaloniciens, aux Athéniens et à tous les Grecs (1). Quant à toi, qui as pour nous les mêmes sentiments, avec un degré encore plus élevé de philanthropie et de philosophie, nous sommes sûrs que tu feras ce que nous te demandons. »

Le système des apologistes, si chaudement soutenu par Tertullien (2), d'après lequel les bons empereurs ont favorisé le christianisme et les mauvais empereurs l'ont persécuté, était déjà complètement éclos. Nés ensemble, le christianisme et Rome avaient grandi ensemble, prospéré ensemble. Leurs intérêts, leurs souffrances, leur fortune, leur avenir, tout était en commun (3). Les apologistes sont des avocats, et les avocats de toutes les causes se ressemblent. On a des arguments pour toutes les situations et pour tous les goûts. Il s'écoulera près de cent cinquante ans avant que ces invitations doucereuses et médiocrement sincères soient entendues. Mais le seul fait qu'elles se présentent sous Marc-Aurèle à l'esprit d'un des chefs les plus éclairés de l'Église est un pronostic de l'avenir. Le christianisme et l'empire se réconcilieront ; ils sont faits l'un pour l'autre. L'ombre de Méliton tressaillira de joie, quand l'empire se fera chrétien et que l'empereur prendra en main la cause « de la vérité ».

Ainsi l'Église faisait déjà plus d'un pas vers l'empire. Par politesse sans doute, mais aussi par une conséquence très juste de ses principes, Méliton n'admet pas qu'un empereur puisse donner un ordre injuste. On était bien aise de laisser croire que certains empereurs n'avaient pas été absolument hostiles au christianisme ; on aimait à raconter que Tibère avait proposé au Sénat de mettre Jésus au rang des dieux ; c'était le Sénat qui n'avait pas

(1) Ces pièces attribuées à Antonin étaient apocryphes. Voir *l'Église chrétienne*, p. 567. Eusèbe, IV, ch. XIII.

(2) Tertullien, *Apol.*, 5.

(3) L'auteur du poème sibyllin XI-XIV énonce la même idée. (XII, 30-36, 230-235). Tertullien, *Apol.*, 21, n'est qu'à moitié d'un avis contraire. Le christianisme et l'empire sont pour lui deux choses opposées ; cependant les synchronismes ne laissent pas de le frapper.

voulu (1). La préférence décidée que le christianisme témoignera pour le pouvoir, quand il en pourra espérer les faveurs, se laisse deviner par avance. On s'efforçait de montrer, contre toute vérité, qu'Adrien et Antonin avaient cherché à réparer le mal causé par Néron et Domitien (2). Tertullien et sa génération diront la même chose de Marc-Aurèle (3). Tertullien (4) doutera, il est vrai, qu'on puisse être à la fois césar et chrétien; mais cette incompatibilité, un siècle après lui, ne frappera personne, et Constantin se chargera de prouver que Méliton de Sardes fut un homme très sagace le jour où il démêla si bien, cent trente-deux ans d'avance, au travers des persécutions proconsulaires, la possibilité d'un empire chrétien.

Un voyage de Grèce, d'Asie et d'Orient, que l'empereur fit vers ce temps, ne changea rien à ses idées. Il traversa en souriant, mais non sans quelque ironie intérieure, ce monde des sophistes d'Athènes, de Smyrne, entendit tous les professeurs célèbres, fonda un grand nombre de nouvelles chaires à Athènes, vit particulièrement Hérode Atticus, Ælius Aristide, Adrien de Tyr (5). A Éleusis, il entra seul dans les parties les plus reculées du sanctuaire (6). En Palestine, les restes des populations juives et samaritaines, plongées dans la détresse par les dernières révoltes, l'accueillirent avec des acclamations bruyantes, sans doute des plaintes. Une odeur fétide de misère régnait dans tout le pays. Ces foules désordonnées et d'où s'exhalait la puanteur mirent sa patience à l'épreuve. Un moment, poussé à bout, il s'écria : « O Marcomans, ô Quades, ô Sarmates, j'ai trouvé enfin des gens plus bêtes que vous (7). »

(1) Tertullien, *Apol.*, 5.
(2) Voir *l'Église chrétienne*, p. 567.
(3) Tertullien, *Apol.*, 5
(4) *Apol.*, 21.
(5) Dion Cassius, LXXI 31; Philostrate, *Soph.*, II, 1, IX, X, XI. Sur la chronologie de ce voyage, erronée dans Tillemont, comme tout ce qui se rattache à la date de la révolte d'Avidius, voir mes *Mélanges d'histoire et de voyages*, T. I, 453.
(6) Capitolin, 27; Philostrate, II, X, 7.
(7) Ammien Marcellin, XXII, 5.

Le philosophe, chez Marc-Aurèle, avait tout étouffé, excepté le Romain. Il avait contre la piété juive et syrienne des préjugés instinctifs. Les chrétiens cependant approchaient bien près de lui. Son neveu Ummidius Quadratus avait chez lui un eunuque nommé Hyacinthe, qui était ancien de l'Église de Rome (1). A cet eunuque était confié le soin d'une jeune fille nommée Marcia, d'une ravissante beauté, dont Ummidius fit sa concubine. Plus tard, en 183, Ummidius ayant été mis à mort, à la suite de la conspiration de Lucille, Commode trouva cette perle parmi ses dépouilles. Il se l'appropria. Le cubiculaire Eclectos suivit le sort de sa maîtresse (2). En se prêtant aux caprices de Commode, parfois en sachant les dominer, Marcia exerça sur lui un pouvoir sans bornes. Il n'est pas probable qu'elle fut baptisée, mais l'eunuque Hyacinthe lui avait inspiré un sentiment tendre pour la foi. Il continuait d'approcher d'elle et il en tirait les plus grandes faveurs, en particulier pour les confesseurs condamnés aux mines. Plus tard, poussée à bout par le monstre, Marcia fut à la tête du complot qui délivra l'empire de Commode. Eclectos se retrouva encore à côté d'elle en ce moment (3). Par une singulière coïncidence, le christianisme fut mêlé de très près à la tragédie finale de la maison Antonine, comme, cent ans auparavant, ce fut dans un milieu chrétien que se forma le complot qui mit fin à la tyrannie du dernier des Flavius.

(1) C'est l'explication la plus probable de σπάδοντι πρεσβυτέρῳ. *Philosophumena*, IX, 12.

(2) Ce nom semble bien celui d'un chrétien.

(3) Dion Cassius (ou Xiphilin), LXXII, 4; Lampride, *Comm.*, 11, 17; Hérodien I, 16-17; Aurelius Victor, *Epit.*, 17; *Philosophumena*, IX, 12. Cf. Greppo, *Trois mém.*, p. 265 ss, de Rossi, *Bull.*, 1866, p. 3 ss; Aubé. *Revue archéol.*, mars 1879, p. 154 ss.

CHAPITRE XVIII

LES GNOSTIQUES ET LES MONTANISTES A LYON

Il y avait près de vingt ans que la colonie asiatique de Lyon et de Vienne, malgré plus d'une épreuve intérieure, prospérait en toutes les œuvres de Christ. Grâce à elle, la prédication évangélique rayonnait déjà dans la vallée de la Saône. L'Église d'Autun, en particulier, fut, à beaucoup d'égards, une fille de l'Église gréco-asiatique de Lyon (1). Le grec y fut longtemps la langue de la mysticité (2), et y garda durant des siècles une certaine importance liturgique (3). Puis apparaissent, dans une sorte de pénombre matinale et incertaine, Tournus, Chalon, Dijon, Langres, dont les apôtres et les martyrs se rattachent à la colonie grecque de Lyon, et non à la grande évangélisation latine de la Gaule au IIIe et au IVe siècle (4).

Ainsi, de Smyrne jusqu'aux parties inaccessibles de la Gaule, s'étendait un sillon de forte activité chrétienne (5). La communauté lugduno-viennoise était liée par une correspondance active avec les Églises mères d'Asie et de Phrygie. Les facilités qu'offrait la navigation du Rhône servaient à la prompte importation de toutes les nouveau-

(1) Légende de saint Bénigne, etc. Tillemont, *Mém.*, III, p. 38.

(2) Inscription de Pectorius; voir ci-après, p. 930.

(3) Bulliot, *Essai hist. sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, p. 47-50; E. Montet, *Légende d'Irénée*, p. 16-22. Voir *l'Église chrétienne*, p. 470.

(4) Légendes des saints Marcel et Valérien, de saint Bénigne, saint Andoche et saint Symphorien. Tillemont, *Mém.*, III, p. 35 ss, 38 ss.

(5) Le passage *II Tim.*, IV, 10, peut se rapporter à de très anciennes missions en Gaule. Le *Codex Sinaïticus* porte εις Γαλλιαν. Cf. Eusèbe, *H. E.*, III, XIV, 8; Épiphane, haer., LI, 11 (note de Petau); Théodoret, *In II Tim.*, IV, 10.

tés; tel Évangile de récente fabrique (1), tel système fraîchement éclos de la subtilité alexandrine, tel charisme mis à la mode par les sectaires d'Asie Mineure, étaient connus à Lyon ou à Vienne presque au lendemain de leur apparition. L'imagination vive des habitants était un véhicule plus puissant encore. Un mysticisme exalté, une délicatesse de nerfs allant jusqu'à l'hystérie, une chaleur de cœur capable de tous les sacrifices, mais susceptible aussi d'amener tous les égarements, étaient le caractère de ces chrétientés gallo-grecques. Le vénérable Pothin, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, avait la tâche difficile de gouverner ces âmes, plus ardentes que soumises, et qui cherchaient dans la soumission même autre chose que le charme austère du devoir accompli.

Irénée était devenu le bras droit de Pothin, son coadjuteur, si l'on peut s'exprimer ainsi, son successeur désigné (2). Écrivain abondant et controversiste exercé, il se mit, dès son arrivée à Lyon, à écrire en grec contre toutes les tendances chrétiennes différentes de la sienne, en particulier contre Blastus, qui voulait revenir au judaïsme, et contre Florin, qui admettait, avec les gnostiques, un Dieu du bien et un Dieu du mal (3). Les doctrines de Valentin, par leur largeur et leur apparence philosophique, gagnaient beaucoup d'adeptes dans la population lyonnaise (4). Irénée se fit une sorte de spécialité de les combattre. Aucun polémiste orthodoxe, avant lui, n'avait à ce point compris les profondeurs de la gnose et son caractère antichrétien (5).

Valentin était une sorte de bel esprit, qui jamais sûrement n'eût réussi ni à remplacer l'Église catholique ni à en saisir la direction. Le gnosticisme remonta le Rhône en la personne d'un docteur bien plus dangereux, je veux

(1) Ainsi le *Protévangile de Jacques* est déjà connu à Lyon, en 177. Comp. Eusèbe, V, 1, 9, 10, à *Protévangile*, 20, 24.

(2) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. IV, fragment de la lettre des confesseurs à Éleuthère.

(3) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. XV et XX. J'ai donné la traduction de la belle lettre à Florin dans l'appendice à la suite de *l'Antéchrist*, p. 1466.

(4) Voir Le Blant, *Inscr. chrét.*, II, n° 478.

(5) Irénée, *Adv. haer.*, IV, procem.

dire de ce Markos (1) qui séduisait les femmes par une manière étrange de célébrer l'Eucharistie et par l'audace avec laquelle il leur faisait croire qu'elles avaient le don de prophétie. Sa façon d'administrer les sacrements entraînait les plus dangereuses privautés. Feignant d'être le dispensateur de la grâce, il persuadait aux femmes qu'il était dans le secret de leurs anges gardiens, qu'elles étaient destinées à un rang éminent dans son Église, et il leur ordonnait de se préparer à l'union mystique avec lui. « De moi et par moi, leur disait-il, tu vas recevoir la Grâce. Dispose-toi comme une fiancée qui accueille son fiancé, pour que tu sois ce que je suis et que je sois ce que tu es. Prépare ton lit à recevoir la semence de lumière. Voici la Grâce qui descend en toi; ouvre ta bouche, prophétise! — Mais je n'ai jamais prophétisé, je ne sais pas prophétiser », répondait la pauvre femme. Il redoublait ses invocations, effrayait, étourdissait sa victime : « Ouvre la bouche, te dis-je, et parle; tout ce que tu diras sera prophétie. » Le cœur de l'initiée battait fort; l'attente, l'embarras, l'idée qu'en effet peut-être elle allait prophétiser, lui faisaient perdre la tête; elle délirait au hasard. On lui présentait ensuite ce qu'elle avait dit comme plein de sens sublimes. La malheureuse, à partir de ce moment, était perdue. Elle remerciait Markos du don qu'il lui avait communiqué, demandait ce qu'elle pouvait faire en retour, et, reconnaissant que l'abandon de tous ses biens en sa faveur était peu de chose, elle s'offrait elle-même à lui, s'il daignait l'accepter. C'étaient souvent les meilleures et les plus distinguées qui étaient ainsi surprises; car de tous les côtés déjà on parlait de pénitentes vouées

(1) Voir ci-dessus, p. 820 ss. Si l'on s'en tenait au passage d'Irénée, I, XIII, 7, on n'aurait pas le droit d'affirmer que Markos soit venu personnellement à Lyon; mais l'ensemble du chapitre semble le supposer, et saint Jérôme l'a entendu ainsi. *Epist.*, 53 (*alias* 29), *ad Theodoram*, t. IV de Martianay, 2e partie, p. 581. Seulement on ne voit pas sur quoi saint Jérôme s'appuie pour envoyer Markos dans la région de la Garonne, dans les Pyrénées, en Espagne, continuer ses séductions. Ces contrées avaient, au IIe siècle, bien peu d'Églises. Il semble, du reste, que, dès son séjour en Asie, Markos avait été énergiquement combattu par les maîtres et les amis d'Irénée; ce docteur cite des autorités de *presbyteri* qui semblent dirigées contre lui. Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I, II, p. 105, 106, 107, 112.

au deuil pour le reste de leur vie, qui, après avoir reçu du séducteur la communion et l'initiation prophétiques, reculaient avec horreur et venaient demander à l'Église orthodoxe le pardon et l'oubli.

Un tel homme était particulièrement dangereux à Lyon. Le caractère mystique et passionné des Lyonnaises, leur piété un peu matérielle, leur goût pour le bizarre et pour l'émotion sensible les exposaient à toutes les chutes. Ce qui se passe aujourd'hui dans le public féminin des villes du Midi de la France à l'arrivée d'un prédicateur à la mode se produisit alors (1). La nouvelle façon de prêcher fut fort goûtée. Les plus riches dames, celles qu'on distinguait à la belle bordure de pourpre de leurs robes, furent les plus curieuses et les plus imprudentes (2). Les chrétiennes ainsi séduites ne tardaient pas à être désabusées. Leur conscience les brûlait; leur vie désormais était fanée. Les unes confessaient leur péché en public et rentraient dans l'église; d'autres, par honte, n'osaient le faire et restaient dans la position la plus fausse, ni dedans ni dehors. D'autres, enfin, tombaient dans le désespoir, s'éloignaient de l'église et se cachaient, « avec le fruit qu'elles avaient tiré de leurs rapports avec les fils de la gnose », ajoute malicieusement Irénée (3).

Les ravages que ce triste séducteur fit dans les âmes furent terribles. On parlait de philtres, de poisons. Les pénitentes avouaient qu'il les avait totalement épuisées, qu'elles l'avaient aimé d'un amour surhumain, fatal, qui s'imposait à elles. On racontait surtout l'abominable conduite de Markos envers un diacre d'Asie qui le reçut dans sa maison avec une affection toute chrétienne. Le diacre avait une femme d'une rare beauté. Elle se laissa gagner par cet hôte dangereux et perdit la pureté de la

(1) Étudier, en particulier, Fourvières et la rue montante qui y mène, l'imagerie et les objets de religion qui y sont exposés. Lyon, d'un autre côté, est une des villes où les aberrations spirites produisent le plus de dupes et où l'aliénation mentale d'un caractère mystique est le plus ordinaire.

(2) Irénée, I, XIII, 3 ss; saint Jérôme, *Epist.*, 53 (29), t. IV, 2e partie, col. 581, Martianay.

(3) Irénée, I, ch. XIII, entier, surtout § 7.

foi en même temps que l'honneur de son corps. Depuis ce temps, Markos la traîna partout avec lui, au grand scandale des Églises. Les bons frères avaient pitié d'elle et lui parlaient avec tristesse, pour la ramener; ils réussirent, non sans peine. Elle se convertit, avoua ses fautes et ses malheurs, passa le reste de sa vie dans une confession et une pénitence perpétuelles, racontant par humilité tout ce qu'elle avait souffert du magicien (1).

Ce qu'il y eut de pis, c'est que Markos fit des élèves, comme lui grands corrupteurs de femmes, se donnant le titre de « parfaits », s'attribuant la science transcendante, prétendant que « seuls ils avaient bu la plénitude de la gnose de l'ineffable Vertu », et que cette science les élevait au-dessus de toute puissance, si bien qu'ils pouvaient librement faire ce qu'ils voulaient. On prétendait que le mode de leur initiation était des plus inconvenants. On dressait un cabinet en forme de chambre nuptiale; puis, avec un appareil de mysticité douteuse et des mots cabalistiques, on feignait de procéder à des noces spirituelles, calquées sur celles des syzygies supérieures. Grâce à leurs rites et à l'emploi de certaines invocations à Sophia, les markosiens croyaient même obtenir une sorte d'invisibilité, qui les faisait échapper, dans leurs chapelles nuptiales, aux yeux du souverain juge (2). Comme tous les gnostiques, ils abusaient des onctions d'huile et de baume; ils en composaient toute sorte de sacrements, d'apolytroses ou rédemptions, remplaçant même le baptême (3). Leur extrême-onction sur les mourants avait quelque chose de touchant et est seule restée en usage (4).

Pothin et Irénée résistèrent énergiquement à ces guides pervers. Irénée puisa dans la lutte l'idée de son grand ouvrage *Contre les hérésies*, vaste arsenal d'arguments contre toutes les variétés du gnosticisme. Son jugement droit et modéré, la base philosophique qu'il donnait au christianisme, ses idées claires et purement déistes sur

(1) Irénée, I, XIII, 5.
(2) Irénée, I, XIII, 6.
(3) Irénée, I, ch. XXI; cf. XIII, 6.
(4) Irénée, I, XXI, 5.

les rapports de Dieu et de l'homme (1), sa médiocrité intellectuelle elle-même, le préservaient des aberrations sorties d'une spéculation intempérante. La chute de ses amis, Florinus et Blastus, lui servait d'exemple. Il ne voyait de salut que dans la ligne moyenne représentée par l'Église universelle. L'autorité de cette Église, la catholicité, lui parut l'unique critérium de vérité.

Le gnosticisme, en effet, disparut de la Gaule, et par la violente antipathie qu'il inspira aux orthodoxes, et par une transformation lente, qui ne laissa subsister de ses ambitieuses théories qu'un mysticisme inoffensif. Un marbre du IIIe siècle, trouvé à Autun (2), nous a conservé un petit poème présentant, comme le huitième livre des oracles sibyllins (3), l'acrostiche ΙΧΘΥΣ. Les pieux valentiniens et les orthodoxes ont pu goûter également le style singulier de cet étrange morceau :

« O race divine de l'ΙΧΘΥΣ céleste, reçois avec un cœur plein de respect la vie immortelle parmi les mortels; rajeunis ton âme, mon très cher, dans les eaux divines, par les flots éternels de la Sophie qui donne les trésors. Reçois l'aliment doux comme le miel du Sauveur des saints; mange à ta faim et bois à ta soif; tu tiens l'ΙΧΘΥΣ dans les paumes de tes mains. »

Le montanisme, comme le gnosticisme, visita la vallée du Rhône et y obtint de grands succès. Du vivant même de Montan, de Priscille et de Maximille, on s'entretint à Lyon avec admiration de leurs prophéties et de leurs dons surnaturels. Sortie d'un monde tout à fait voisin du montanisme (4), l'Église de Lyon ne pouvait rester indifférente au mouvement qui entraînait la Phrygie et troublait toute l'Asie Mineure. Les oracles effrayants des nouveaux prophètes, les pratiques de piété des saints de

(1) Irénée, IV, ch. XXXVII, XXXVIII, XXXIX.

(2) Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, n° 4; *Corpus inscr. gr.*, n° 9890; Pohl, *Das Ichthys-Monument von Autun*, Berlin, 1880.

(3) Voir *l'Église chrétienne*, p. 710.

(4) Notez surtout, dans la Lettre des Églises de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie, les idées sur le Paraclet (Eusèbe, V, 1, 11), sur les révélations personnelles, etc.

Pépuze, leurs brillants charismes, ce retour des phénomènes surnaturels primitifs de l'âge apostolique, tant de nouvelles qui arrivaient coup sur coup d'Asie et frappaient de stupeur tout le monde chrétien, ne pouvaient que les émouvoir singulièrement. C'était presque eux-mêmes qu'ils revoyaient dans ces ascètes. Leur Vettius Épagathus ne rappelait-il pas, par ses austérités, les plus célèbres nazirs (1)? La plupart trouvèrent donc tout simple que la source des dons de Dieu ne fût pas tarie. Plusieurs membres distingués de l'Église lyonnaise étaient originaires de la Phrygie; un certain Alexandre, médecin de profession, qui demeurait dans les Gaules depuis plusieurs années, venait de ce pays. Cet Alexandre, qui étonnait tout le monde par son amour de Dieu et par la hardiesse de sa prédication, semblait favorisé de tous les charismes apostoliques (2).

Les Lyonnais, à distance, nous font donc l'effet d'appartenir sous beaucoup de rapports au cercle piétiste d'Asie Mineure. Ils recherchent le martyre, ils ont des visions, pratiquent les charismes, jouissent d'entretiens avec le Saint-Esprit ou Paraclet (3), conçoivent l'Église comme une vierge (4). Un millénarisme ardent (5), une préoccupation constante de l'Antéchrist et de la fin du monde (6) étaient en quelque sorte le sol commun où ces grands enthousiasmes puisaient leur sève. Mais une touchante docilité, jointe à un rare bon sens pratique, mettait la majorité des fidèles de Lyon en suspicion contre le mauvais esprit qui se cachait fréquemment sous ces orgueilleuses singularités.

Quelquefois, en effet, arrivaient de Phrygie des produits bizarres, attestant une effervescence chrétienne qu'aucune raison ne dirigeait. Un certain Alcibiade, qui vint de ce pays se fixer à Lyon, étonna l'Église par ses macérations exagérées. Il pratiquait toutes les austérités des

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 671, 673.
(2) Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, V, 1, 49.
(3) Eusèbe, V, 1, 11, 34; III, 3, 4. Voyez ci-après, p. 941.
(4) Lettre, dans Eusèbe, V, 1, 45.
(5) Se rappeler Irénée, V, ch. XXXIII.
(6) Voir ci-après, p. 956.

saints de Pépuze, pauvreté absolue, abstinences excessives. C'était presque toute la création qu'il repoussait comme impure, et on se demandait comment il pouvait vivre en se refusant aux besoins les plus évidents de la vie. Les pieux Lyonnais n'aperçurent d'abord en cela rien que de louable; mais la façon absolue dont le Phrygien entendait les choses les inquiétait. Alcibiade leur faisait par moments l'effet d'un égaré. Il semblait, comme Tatien et beaucoup d'autres, condamner en principe toute une classe des créatures de Dieu, et il scandalisait plusieurs frères par la manière dont il érigeait son genre de vie en précepte. Ce fut bien pis, quand, arrêté avec les autres, il s'obstina à continuer ses abstinences. Il fallut une révélation céleste pour le ramener à la raison (1), comme nous le verrons bientôt.

Irénée, si ferme dans la question du marcionisme et du gnosticisme, était, en ce qui touche le montanisme, beaucoup plus indécis. La sainteté des ascètes phrygiens ne pouvait que le toucher; mais il voyait trop clair dans la théologie chrétienne pour ne pas apercevoir le danger des doctrines nouvelles sur la prophétie et le Paraclet. Il ne mentionne pas les montanistes parmi les hérétiques qu'il combat. Il blâme énergiquement certaines prétentions subversives, sans toutefois nommer leurs auteurs (2), et les précautions dont il s'entoure montrent bien qu'il ne veut pas mettre les piétistes de Phrygie sur le même rang que les sectes schismatiques. Homme d'ordre et de hiérarchie avant tout, il finit, ce semble, par voir en eux de faux prophètes; mais il hésita longtemps avant de s'arrêter à cette opinion sévère. Tous les Lyonnais étaient livrés aux mêmes perplexités que lui. Dans leur embarras, ils songeaient à consulter Éleuthère, qui venait, depuis peu, de succéder à Soter sur le siège romain. Déjà l'évêque de Rome était l'autorité à laquelle on demandait la solution des cas difficiles, le conseiller des Églises divisées, le centre où se faisaient l'accord et l'unité.

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, ch. III.

(2) *Adv. haer.*, I, XIII, 3; IV, XXXIII, 6. Ailleurs, II, XXXII, 4; III, XI, 9; V, VI, 1, Irénée paraît être moins défavorable aux nouveaux charismes prophétiques.

CHAPITRE XIX

LES MARTYRS DE LYON

Lyon et Vienne comptaient entre les centres les plus brillants de l'Église de Christ, quand un effroyable orage s'abattit sur ces jeunes Églises et mit en évidence les dons de force et de foi qu'elles contenaient dans leur sein (1).

On était en la dix-septième année du règne de Marc-Aurèle (2). L'empereur ne changeait pas; mais l'opinion s'irritait. Les fléaux qui sévissaient, les dangers qui menaçaient l'empire étaient considérés comme ayant pour cause l'impiété des chrétiens. De toutes parts, le peuple adjurait l'autorité de maintenir le culte national et de punir les contempteurs des dieux. Malheureusement, l'autorité cédait. Les deux ou trois dernières années du règne de Marc-Aurèle furent attristées par des spectacles tout à fait indignes d'un si parfait souverain (3).

A Lyon, la clameur populaire alla jusqu'à la rage. Lyon était le centre de ce grand culte de Rome et d'Auguste, qui était comme le ciment de l'unité gauloise et la marque de sa communion avec l'empire. Autour du célèbre autel situé au confluent du Rhône et de la Saône (4), s'éten-

(1) Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, conservée par fragments dans Eusèbe, V, 1-IV. Les indices de chrétiens brûlés à Marseille ne sont pas suffisants. Le Blant, *Inscr. chrét.*, n° 548 A.

(2) Eusèbe, V, procem. : Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, II, 32.

(3) Celse, dans Origène, VII, 40; VIII, 38, 53, 58, etc.

(4) L'emplacement de l'autel est fixé avec certitude sur la colline Saint-Sébastien, vers l'endroit où la pente de la Croix-Rousse devient tout à fait abrupte, soit près du chevet de l'église Saint-Polycarpe, au sommet du dos d'âne de la rue du Commerce, plus près du Rhône actuel que de la Saône (là furent trouvées

dait une ville fédérale, composée des délégués permanents des soixante peuples de la Gaule, ville riche et puissante, fort attachée au culte qui était sa raison d'être (1). Tous les ans, le 1er août, le grand jour des foires gauloises (2), et jour anniversaire de la consécration de l'autel, des députés de la Gaule entière s'y réunissaient. C'était ce qu'on appelait le *Concilium Galliarum*, réunion sans grande importance politique, mais d'une haute importance sociale et religieuse (3). On célébrait des fêtes qui consistaient en luttes d'éloquence grecque et latine et en jeux sanglants (4).

Toutes ces institutions donnaient beaucoup de force au culte national. Les chrétiens, qui ne pratiquaient pas ce culte, devaient paraître des athées, des impies. Les fables, universellement admises sur leur compte, étaient répétées et envenimées. Ils pratiquaient, disait-on, des festins de Thyeste, des incestes à la façon d'Œdipe. On ne s'arrêtait devant aucune absurdité; on alléguait des énormités impossibles à décrire, des crimes qui n'ont jamais existé (5). Dans tous les temps, les sociétés secrètes affectant le mystère ont provoqué de tels soupçons (6). Ajoutons que les désordres de certains gnostiques, surtout des markosiens, pouvaient y donner quelque appa-

les tables de Claude); soit, comme on incline maintenant à le croire, à l'ancien Jardin des Plantes. Le confluent du Rhône et de la Saône était autrefois au pied de la colline, à la place des Terreaux. Voir Aug. Bernard, *le Temple d'Auguste*, Lyon, 1863; Léon Renier, Martin-Daussigny, Allmer, divers mémoires; *Revue critique*, 12 juillet 1879, p. 31; Allmer, *Revue épigraphique*, 1878, p. 2-5, 11-13, 25-26, 61-64, 89-91.

(1) Rappelons que la colonie romaine avait son centre à Fourvières. La ville syro-asiate et chrétienne devait être dans les îles du confluent, vers Athanacum (Ainai). Voir *l'Église chrétienne*, p. 672.

(2) D'Arbois de Jubainville, *Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, sept. 1880.

(3) Aug. Bernard, *Le Temple d'Aug. et la nationalité gauloise*, précité (réserves de M. de Barthélemy, Paris, 1864).

(4) Strabon, IV, III, 2; Tite-Live, *Épit.*, CXXXVII; Suétone, *Calig.*, 20; *Claude*, 2. Des inscriptions marquaient la place des délégués de chaque cité gauloise. Aug. Bernard, ouvrage cité.

(5) Comp. Tertullien, *Apol.*, 7, 8. Minucius Félix, 8, 9; les *Actes de saint Épipode, de saint Pollion.*

(6) Les mêmes calomnies, en effet, sont exploitées en Chine contre le christianisme (Le Blant, dans la *Revue de l'art chrétien*, 2e série, t. IV), et l'ont été au moyen âge contre les juifs, les vaudois, etc.

rence, et ce n'était pas une des moindres raisons pour lesquelles les orthodoxes en voulaient tant à ces sectaires, qui les compromettaient aux yeux de l'opinion.

Avant d'en venir aux supplices, la malveillance s'exprima en tracasseries, en vexations de tous les jours. On commença par mettre en quarantaine la population maudite à laquelle on attribuait tous les malheurs. Il fut interdit aux chrétiens de paraître dans les bains, au forum, de se montrer en public et même dans les maisons particulières. L'un d'eux venait-il à être aperçu, c'étaient d'atroces clameurs; on le battait, on le traînait, on l'assommait à coups de pierres, on le forçait à se barricader. Seul, Vettius Épagathus, par sa position sociale, échappait à ces avanies; mais son crédit était insuffisant pour préserver de la fureur populaire les coreligionnaires qu'il s'était donnés par un choix que tous les Lyonnais qualifiaient d'aberration.

L'autorité n'intervint que le plus tard qu'elle put, et en partie pour mettre fin à des désordres intolérables. Un jour, presque toutes les personnes connues pour chrétiennes furent arrêtées, conduites au forum (1) par le tribun et par les duumvirs de la cité, interrogées devant le peuple. Tous s'avouèrent chrétiens. Le légat impérial *pro praetore* était absent; les inculpés, en l'attendant, subirent les souffrances d'une rude prison.

Le légat impérial étant arrivé, le procès commença. La question préalable fut appliquée avec une extrême cruauté. Le jeune et noble Vettius Épagathus, qui avait échappé jusque-là aux rigueurs dont avaient souffert ses coreligionnaires, n'y put tenir. Il se présenta au tribunal et demanda à défendre les accusés, à montrer du moins qu'ils ne méritaient pas l'accusation d'athéisme et d'impiété. Un cri effroyable s'éleva. Que des gens des bas quartiers, des Phrygiens, des Asiates, fussent adonnés à des superstitions perverses, cela paraissait tout simple;

(1) Le forum était sur le plateau de Fourvières. Les atroces scènes qui vont suivre eurent lieu sans doute au palais du gouvernement, qui était situé à l'endroit qu'on appelle l'Antiquaille, sur la pente de Fourvières. La tradition ecclésiastique est ici d'accord avec les indications scientifiques.

mais qu'un homme considérable, un habitant de la ville haute, un noble du pays se fît l'avocat de pareilles folies, voilà ce qui semblait tout à fait insupportable. Le légat impérial repoussa durement la juste requête de Vettius : « Et toi aussi, es-tu chrétien? » lui demanda-t-il. — « Je le suis », répondit Vettius de sa voix la plus éclatante. On ne l'arrêta pas néanmoins (1); sans doute, dans cette ville où la condition des personnes était fort diverse, quelque immunité le couvrit.

L'instruction fut longue et cruelle. Ceux qui n'avaient pas été arrêtés, et qui continuaient dans la ville d'être en butte aux plus mauvais traitements, ne quittaient pas les confesseurs; en payant, ils obtenaient de les servir, de les encourager. La grande angoisse des accusés n'était pas le supplice, c'était la crainte que quelques-uns, moins bien préparés que d'autres à ces luttes terribles, ne se laissassent aller à renier le Christ. L'épreuve, en effet, se trouva trop forte pour une dizaine de malheureux, qui renoncèrent de bouche à leur foi. La douleur que causèrent ces actes de faiblesse aux détenus et aux frères qui les entouraient fut immense. Ce qui les consola, c'est que les arrestations continuaient tous les jours; d'autres fidèles plus dignes du martyre vinrent combler les vides que l'apostasie avait laissés dans les rangs de la phalange élue. La persécution s'étendit bientôt à l'Église de Vienne, qui d'abord, ce semble, avait été épargnée. L'élite des deux Églises, presque tous les fondateurs du christianisme gallo-grec, se trouvèrent réunis dans les prisons de Lyon, prêts à l'assaut redoutable qui allait leur être livré. Irénée ne subit pas de détention; il fut de ceux qui entouraient les confesseurs, qui virent toutes les particularités de leur combat, et c'est à lui peut-être que nous en devons

(1) Les mots ἀνελήφθη καὶ αὐτὸς εἰς τὸν κλῆρον τῶν μαρτύρων (§ 10) et ce qui suit veulent dire qu'Épagathus eut tout le mérite du martyre, sans en avoir eu la réalité. Il est vrai que la même formule est appliquée (§§ 26 et 48) à une arrestation réelle; mais les mots ἦν καὶ ἔστι sont décisifs, et, d'ailleurs, si Vettius Épagathus avait eu le sort des autres confesseurs, comment ne serait-il pas question de lui dans la suite? Sur le sens de κλῆρος, quand il s'agit de combats d'athlètes, voir la note de Valois.

le récit. Le vieux Pothin, au contraire, fut de bonne heure, sinon dès le commencement, réuni à ses fidèles; il suivit jour par jour leurs souffrances, et, tout mourant qu'il était, il ne cessa de les instruire, de les encourager.

Selon l'usage dans les grandes instructions criminelles (1), on arrêta les esclaves en même temps que leurs maîtres; or, plusieurs de ces esclaves étaient païens. Les tortures qu'ils voyaient infliger à leurs maîtres les effrayèrent; les soldats de l'*officium* leur soufflèrent ce qu'il fallait dire pour échapper à la question. Ils déclarèrent que les infanticides, les repas de chair humaine, les incestes étaient des réalités, que les monstrueux récits que l'on faisait de l'immoralité chrétienne n'avaient rien d'exagéré (2).

L'indignation du public fut alors à son comble. Jusque-là, les fidèles qui étaient restés libres avaient trouvé quelques égards chez leurs parents, chez leurs proches, chez leurs amis; maintenant tout le monde ne leur témoigna que du mépris. On résolut de pousser l'art du tortionnaire à ses derniers raffinements pour obtenir des fidèles aussi l'aveu des crimes qui devaient reléguer le christianisme parmi les monstruosités à jamais maudites et oubliées.

Effectivement les bourreaux se surpassèrent; mais ils n'entamèrent pas l'héroïsme des victimes. L'exaltation et la joie de souffrir ensemble les mettaient dans un état de quasi-anesthésie (3). Ils s'imaginaient qu'une eau divine sortait du flanc de Jésus pour les rafraîchir (4). La publicité les soutenait. Quelle gloire d'affirmer devant tout un peuple son dire et sa foi! Cela devenait une gageure, et très peu cédaient. Il est prouvé que l'amour-propre suffit souvent pour inspirer un héroïsme apparent, quand la publicité vient s'y joindre. Les acteurs païens

(1) Code Justinien, IX, XLI, 1; Digeste, XLVIII, XVIII, 1, 8.

(2) Comp. Justin, *Apol. II*, 12; Athénagore, *Leg.*, 35.

(3) Ce fait n'est point rare dans l'histoire des martyrs. Voir le récit du confesseur Théodore, dans Rufin, *Hist. eccl.*, I, ch. XXXVI (comp. Théodoret, *Hist. eccl.*, III, 11). Voir aussi *Acta sincera*, p. 101, 237, 287, etc.; *Actes de sainte Lucie*, dans Surius, 13 déc. p. 248; Tertullien, *Ad mart.*, 2; mêmes faits observés en Chine de nos jours : Le Blant, mém. cité ci-dessus, p. 934, note 6.

(4) Lettre, § 22. Comparez le récit de Théodore, loc. cit.

subissaient sans broncher d'atroces supplices; les gladiateurs faisaient bonne figure devant la mort évidente, pour ne pas avouer une faiblesse sous les yeux d'une foule assemblée. Ce qui ailleurs était vanité, transporté au sein d'un petit groupe d'hommes et de femmes incarcérés ensemble, devenait pieuse ivresse et joie sensible. L'idée que le Christ souffrait en eux (1) les remplissait d'orgueil et, des plus faibles créatures, faisait des espèces d'êtres surnaturels.

Le diacre Sanctus, de Vienne, brilla entre les plus courageux. Comme les païens le savaient dépositaire des secrets de l'Église, ils cherchaient à tirer de lui quelque parole qui donnât une base aux accusations infâmes intentées contre la communauté. Ils ne réussirent même pas à lui faire dire son nom, ni le nom du peuple, ni le nom de la ville dont il était originaire, ni s'il était libre ou esclave. A tout ce qu'on lui demandait, il répondait en latin : *Christianus sum*. C'étaient là son nom, sa patrie, sa race, son tout. Les païens ne purent tirer de sa bouche d'autre aveu que celui-là. Cette obstination ne faisait que redoubler la fureur du légat et des questionnaires. Ayant épuisé tous leurs moyens sans le vaincre, ils eurent l'idée de lui faire appliquer des lames de cuivre chauffées à blanc sur les organes les plus sensibles. Sanctus, pendant ce temps, restait inflexible, ne sortait pas de sa confession obstinée : *Christianus sum*. Son corps n'était qu'une plaie, une masse saignante, tordue, convulsionnée, contractée, ne présentant plus aucune forme humaine. Les fidèles triomphaient, disant que Christ savait rendre les siens insensibles et se substituait à eux, quand ils étaient dans les tortures, pour souffrir à leur place. Ce qu'il y eut d'horrible, c'est que, quelques jours après, on recommença la torture de Sanctus. L'état du confesseur était tel, que, à le toucher de la main, on le faisait bondir de douleur. Les bourreaux reprirent les unes après les autres ses plaies enflammées, on renouvela chacune de ses blessures, on répéta sur chacun de ses organes les

(1) § 23. Comparez *Passion de sainte Perpétue*, § 15 (*Acta sincera*, p. 101).

effroyables expériences du premier jour; on espérait ou le vaincre ou le voir mourir dans les tourments, ce qui eût effrayé les autres. Il n'en fut rien; Sanctus résista si bien, que ses compagnons crurent à un miracle et prétendirent que cette seconde torture, faisant sur lui l'effet d'une cure, avait redressé ses membres, et rendu à son corps l'attitude humaine qu'il avait perdue.

Maturus, qui n'était encore que néophyte, se comporta aussi en vaillant soldat du Christ. Quant à la servante Blandine, elle montra qu'une révolution était accomplie. Blandine (1) appartenait à une dame chrétienne, qui sans doute l'avait initiée à la foi du Christ. Le sentiment de sa bassesse sociale ne faisait que l'exciter à égaler ses maîtres. La vraie émancipation de l'esclave, l'émancipation par l'héroïsme, fut en grande partie son ouvrage. L'esclave païen est supposé par essence méchant, immoral. Quelle meilleure manière de le réhabiliter et de l'affranchir que de le montrer capable des mêmes vertus et des mêmes sacrifices que l'homme libre! Comment traiter avec dédain ces femmes que l'on avait vues dans l'amphithéâtre plus sublimes encore que leurs maîtresses? La bonne servante lyonnaise avait entendu dire que les jugements de Dieu sont le renversement des apparences humaines, que Dieu se plaît souvent à choisir ce qu'il y a de plus humble, de plus laid et de plus méprisé pour confondre ce qui paraît beau et fort. Se pénétrant de son rôle, elle appelait les tortures et brûlait de souffrir. Elle était petite, faible de corps (2), si bien que les fidèles tremblaient qu'elle ne pût résister aux tourments. Sa maîtresse surtout, qui était du nombre des détenus, craignait que cet être débile et timide ne fût pas capable d'affirmer hautement sa foi. Blandine fut prodigieuse d'énergie et d'audace. Elle fatigua les brigades de bourreaux qui se succédèrent auprès d'elle depuis le matin jusqu'au soir; les questionnaires vaincus avouèrent n'avoir plus de sup-

(1) Ce petit nom d'esclave, emprunté au latin, ne permet aucune induction. Blandine a pu être Phrygienne ou Smyrniote, aussi bien qu'Allobroge ou Ségusiave.

(2) Comp. Lettre, § 17 et § 42.

plices pour elle, et déclarèrent qu'ils ne comprenaient pas comment elle pouvait respirer encore avec un corps disloqué, transpercé; ils prétendaient qu'un seul des tourments qu'ils lui avaient appliqué aurait dû suffire pour la faire mourir. La bienheureuse, comme un généreux athlète, reprenait de nouvelles forces dans l'acte de confesser le Christ. C'était pour elle un fortifiant et un anesthésique (1) de dire : « Je suis chrétienne; on ne fait rien de mal parmi nous. » A peine avait-elle achevé ces mots, qu'elle paraissait retrouver toute sa vigueur, pour se présenter fraîche à de nouveaux combats.

Cette résistance héroïque irrita l'autorité romaine; aux tortures de la question, on ajouta celles du séjour dans une prison, qu'on rendit le plus horrible possible (2). On mit les confesseurs dans des cachots obscurs et insupportables; on engagea leurs pieds dans les ceps, en les distendant jusqu'au cinquième trou; on ne leur épargna aucune des cruautés que les geôliers avaient à leur disposition pour faire souffrir leurs victimes. Plusieurs moururent asphyxiés dans les cachots. Ceux qui avaient été torturés résistaient étonnamment. Leurs plaies étaient si affreuses, qu'on ne comprenait pas comment ils survivaient. Tout occupés à encourager les autres, ils semblaient animés eux-mêmes par une force divine. Ils étaient comme des athlètes émérites, endurcis à tout. Au contraire, les derniers arrêtés, qui n'avaient pas encore souffert la question, mouraient presque tous, peu après leur incarcération. On les comparait à des novices mal aguerris, dont les corps, peu habitués aux tourments, ne pouvaient supporter l'épreuve de la prison. Le martyre apparaissait de plus en plus comme une espèce de gymnastique, ou d'école de gladiateurs, à laquelle il fallait une longue préparation et une sorte d'ascèse préliminaire (3).

Quoique séquestrés du reste du monde, les pieux confes-

(1) Ἀναλγησία.

(2) Comparez Lucien, *Toxaris*, 29.

(3) Notez surtout § 11 : ανετοιμοι καὶ ἀγύμναστοι. Voir le mémoire de M. Le Blant sur la préparation au martyre, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, 1re partie, p. 53 ss.

seurs vivaient de la vie de l'Église universelle avec une rare intensité. Loin de se sentir séparés de leurs frères, ils se souciaient de tout ce qui occupait la catholicité. L'apparition du montanisme était la grande affaire du moment. On ne parlait que des prophéties de Montan, de Théodote, d'Alcibiade (1). Les Lyonnais s'y intéressaient d'autant plus qu'ils partageaient beaucoup des idées phrygiennes, et que plusieurs des leurs, tels que Alexandre le médecin, Alcibiade l'ascète, étaient au moins les admirateurs et en partie les sectateurs du mouvement parti de Pépuze. Le bruit des dissentiments qu'excitaient ces nouveautés arriva jusqu'à eux. Ils n'avaient pas d'autre entretien, et ils occupaient les intervalles de leurs tourments à discuter ces phénomènes, que sans doute ils eussent aimé à trouver vrais (2). Forts de l'autorité que le titre de prisonnier de Jésus-Christ donnait aux confesseurs, ils écrivirent sur ce sujet délicat plusieurs lettres, pleines de tolérance et de charité. On admettait que les détenus de la foi avaient, à leurs derniers jours, une sorte de mission pour pacifier les différends des Églises et trancher les questions en suspens; on leur attribuait à cet égard une grâce d'état et comme un privilège particulier (3).

La plupart des lettres écrites par les confesseurs étaient adressées aux Églises d'Asie et de Phrygie, avec lesquelles les fidèles lyonnais avaient tant de liens spirituels; une d'elles était adressée au pape Éleuthère, et devait être portée par Irénée. Les martyrs y faisaient le plus chaleureux éloge de ce jeune prêtre.

« Nous te souhaitons joie en Dieu pour toutes choses et pour toujours, père Éleuthère. Nous avons chargé de te porter ces lettres notre frère et compagnon Irénée, et nous te prions de l'avoir en grande recommandation, émulateur qu'il est du testament de Christ. Si nous croyions que la position des gens

(1) Ne pas confondre cet Alcibiade d'Asie avec l'Alcibiade ascète, établi à Lyon.

(2) Eusèbe, V, ch. III.

(3) Τῆς τῶν ἐκκλησιῶν εἰρήνης ἕνεκεν πρεσβεύοντες. Eusèbe, V, III, 4. Cf. Tertullien, *De anima*, 35.

est pour quoi que ce soit dans leur mérite, nous te l'aurions recommandé comme prêtre de notre Église, titre qu'il possède réellement (1). »

Irénée ne partit pas sur-le-champ; on doit même supposer que la mort de Pothin, qui suivit de près, l'empêcha tout à fait de partir (2). Les lettres des martyrs ne furent remises à leur adresse que plus tard, avec l'épître qui renfermait le récit de leurs héroïques combats.

Le vieil évêque Pothin s'épuisait tous les jours; l'âge et la prison le minaient (3); seul, le désir du martyre semblait le soutenir. Il respirait à peine, le jour où il dut comparaître devant le tribunal; il eut cependant assez de souffle pour confesser dignement le Christ. On voyait bien, aux respects dont l'entouraient les fidèles, qu'il était leur chef religieux; aussi une grande curiosité s'attachait-elle à lui. Dans le trajet de la prison au tribunal, les autorités de la ville le suivirent; l'escouade de soldats qui l'entourait avait peine à le tirer de la presse; les cris les plus divers éclataient. Comme les chrétiens étaient appelés tantôt les disciples de Pothin, tantôt les disciples de *Christos*, plusieurs demandaient si c'était ce vieux qui était Christos. Le légat lui posa la question : « Quel est le dieu des chrétiens? — Tu le connaîtras, si tu en es digne », répondit Pothin. On le traîna brutalement, on le roua de coups; sans égard pour son grand âge, ceux qui étaient près de lui le frappaient avec les poings et les pieds; ceux qui étaient éloignés lui jetaient ce qui leur tombait sous la main; tous se seraient crus coupables du crime d'impiété, s'ils n'avaient fait ce qui dépendait d'eux pour le couvrir d'outrages; ils croyaient par là venger l'injure faite à leurs dieux. On ramena dans la prison le vieillard à demi mort; au bout de deux jours, il rendit le dernier soupir.

Ce qui faisait un étrange contraste et rendait la situa-

(1) Eusèbe, V, IV, 1, 2; saint Jérôme, *De viris ill.*, 35.
(2) Irénée, en effet, succéda immédiatement à Pothin. Eusèbe, V, v, 8.
(3) Il n'est pas dit clairement que Pothin ait été arrêté avec les autres; mai cela paraît le plus probable.

tion tragique au premier chef, c'était l'attitude de ceux que la force des tourments avait vaincus et qui avaient renié le Christ. On ne les avait pas relâchés pour cela; le fait qu'ils avaient été chrétiens impliquait l'aveu de crimes de droit commun, pour lesquels on les poursuivait, même après leur apostasie (1). On ne les sépara pas de leurs confrères restés fidèles, et toutes les aggravations du régime de la prison dont souffrirent les confesseurs leur furent appliquées. Mais combien leur état était différent! Non seulement les renégats se trouvaient n'avoir tiré aucun avantage d'un acte qui leur avait été pénible; mais leur position était en quelque sorte pire que celle des fidèles. Ceux-ci, en effet, n'étaient poursuivis que pour le nom de chrétiens, sans qu'on formulât contre eux aucun crime spécial; les autres étaient, par leur aveu même, sous le coup d'accusations d'homicide et de monstrueuses forfaitures. Aussi leur mine faisait-elle pitié. La joie du martyre (2), l'espérance de la béatitude promise, l'amour du Christ, l'esprit venant du Père (3), rendaient tout léger aux confesseurs. Les apostats, au contraire, paraissaient déchirés de remords. C'était surtout dans les trajets de la prison au tribunal que se voyait bien la différence. Les confesseurs s'avançaient d'un air tranquille et radieux; une sorte de majesté douce et de grâce éclatait sur leur visage. Leurs chaînes semblaient la parure de fiancées ornées de tous leurs atours; les chrétiens croyaient sentir autour d'eux ce qu'ils appelaient « le parfum de Christ (4) »; quelques-uns prétendaient même qu'une odeur exquise s'exhalait de leur corps. Bien différents étaient les pauvres renégats. Honteux et la tête basse, sans beauté, sans dignité, ils marchaient comme des condamnés vulgaires; les païens mêmes les traitaient de lâches et d'ignobles, de meurtriers convaincus par leur propre dire; le beau nom de chrétien, qui rendait si fiers ceux qui le payaient de leur vie, ne leur appartenait plus. Cette différence

(1) Souvent les choses se passaient autrement. Voir Minucius Félix, 28.
(2) Ἡ χαρὰ τῆς μαρτυρίας. Eusèbe, V, 1, 34.
(3) Τὸ πνεῦμα τὸ πατρικόν. Eusèbe, l. c. Se rappeler le montanisme.
(4) Comp. *II Cor.*, II, 14-16, χριστοῦ εὐωδία ἐσμέν.

d'allure faisait la plus forte impression. Aussi voyait-on souvent les chrétiens qu'on arrêtait s'arranger de manière à confesser de prime abord, afin de s'ôter ensuite toute possibilité de retour.

La grâce était parfois indulgente pour ces malheureux, qui expiaient si chèrement un moment de surprise. Une pauvre Syrienne, de complexion fragile, originaire de Byblos, en Phénicie, avait renié le nom de Christ. Elle fut mise de nouveau à la question; on espérait tirer de sa faiblesse et de sa timidité un aveu des monstruosités secrètes qu'on reprochait aux chrétiens. Elle revint en quelque sorte à elle-même sur le chevalet, et, comme sortant d'un profond sommeil, elle nia énergiquement toutes les assertions calomniatrices : « Comment voulez-vous, dit-elle, que des gens à qui il n'est pas permis de manger le sang des bêtes (1) mangent des enfants? » A partir de ce moment, elle s'avoua chrétienne et suivit le sort des autres martyrs.

Le jour de gloire vint enfin pour une partie de ces combattants émérites, qui fondaient par leur foi la foi de l'avenir. Le légat fit donner exprès une de ces fêtes hideuses, consistant en exhibitions de supplices et en combats de bêtes qui, en dépit du plus humain des empereurs, étaient plus en vogue que jamais (2). Ces horribles spectacles revenaient à des dates réglées; mais il n'était pas rare qu'on fît des exécutions extraordinaires, quand on avait des bêtes à montrer au peuple et des malheureux à leur livrer (3).

La fête se donna probablement dans l'amphithéâtre municipal de la ville de Lyon, c'est-à-dire de la colonie qui s'étageait sur les pentes de Fourvières. Cet amphithéâtre était, à ce qu'il semble, situé au pied de la colline, vers

(1) Voir *Saint Paul*, p. 804.

(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1222 ss; Tertullien, *Ad Scap.*, 4; Lucien, *Pérégrinus*, 24; *Lucius*, 54; Comp. Philon, *In Flaccum*, 10, 11. — « *Plebi ad poenam donatus est.* » Lampride, *Comm.*, 7. — « *Ad spectaculum supplicii nostri.* » Quintilien, *Declam.*, IX, 6. — *Ad spectaculum sanctorum. Actes de saint Mammaire*, dans Mabillon, *Analecta*, p. 178 (nova edit.).

(3) *Mart. Polyc.*, 12; *Actes des saints Taraque, Probe et Andronic*, 10 (Ruinart, p. 444 ss).

la place actuelle de Saint-Jean, devant la cathédrale; la rue Tramassac en devait marquer à peu près le grand axe (1). On a pu croire qu'il avait été achevé cinq ans auparavant (2). Une foule exaspérée couvrait les gradins et appelait les chrétiens à grands cris. Maturus, Sanctus, Blandine et Attale furent choisis pour cette journée. Ils en firent tous les frais; il n'y eut, ce jour-là, aucun de ces spectacles de gladiateurs dont la variété avait tant d'attrait pour le peuple.

Maturus et Sanctus traversèrent de nouveau dans l'amphithéâtre toute la série des supplices, comme s'ils n'avaient auparavant rien souffert. On les comparait aux athlètes qui, après avoir vaincu dans plusieurs combats partiels, étaient réservés pour une dernière lutte, laquelle conférait la couronne définitive (3). Les instruments de ces tortures étaient comme échelonnés le long de la *spina*,

(1) L'existence de cet amphithéâtre est admise plus ou moins expressément par le P. Menestrier, *Histoire consulaire*, p. 16, 99, 100; Artaud, *Lyon souterrain*, p. 181-182; Chenavard, *Lyon antique restauré*, p. 14 et pl. 1; Monfalcon, *Lugd. hist. monum.*, I, plan de Lyon antique. Cf. Raverat, *Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien*, Lyon, 1880; *Revue critique*, 12 juillet 1879; *Journal des Savants*, juillet 1881. Quelques-uns veulent que l'amphithéâtre où souffrirent les martyrs de l'an 177 ait été situé aux Minimes (c'est l'opinion ecclésiastique : de Marca, *Dissert. tres*, éd. Baluze, Paris, 1669, p. 219; Meynis, *Les grands souvenirs de l'Église de Lyon*, 1872, p. 41 ss; cf. J.-A.-F. Ozanam, *Établ. du christ. à Lyon*, 1829, p. 33, 237; É. Pélagaud, dans *Lyon-Revue*, nov. 1880); mais la grande majorité des antiquaires considère la construction d'apparence circulaire qui se voit en cet endroit comme un théâtre. Spon, p. 50; Artaud, Chenavard, Monfalcon, l. c. Quant à l'amphithéâtre qu'on a supposé avoir existé à l'ancien Jardin des Plantes, voir ci-après, p. 951, note 1. Si l'on tient à conserver quelque vérité à l'assertion de Grégoire de Tours (*De glor. mart.*, c. 49), plaçant le martyre à Ainai (*Athanacum*), on peut observer que, d'après une découverte de M. Guigue (*Revue critique*, l. c.; Raverat, ouvr. cité, p. 17 ss), la colline de saint Irénée s'est appelée *Podium Athanacense;* mais il est difficile qu'un fait qui se serait passé à l'amphithéâtre de la place Saint-Jean, dans le vieux *Lugdunum*, ait été rapporté à une localité distincte de Lyon. Aux Minimes, l'expression se justifierait; mais on peut expliquer autrement l'expression *martyres athanacenses*. Voir ci-après, p. 955, note 5.

(2) On rapporte, en effet, à cet amphithéâtre une inscription donnée par Spon (p. 32, réimpr.) et Menestrier, p. 16 (de Boissieu, p. 529), qui en fixerait la dédicace aux consulats d'Orfitus et de Maximus, en 172. Mais il n'est nullement probable que cette inscription soit relative à l'amphithéâtre. M. Guigue (préf. à la *Monographie de la cathédrale de Lyon*, par Bégule, p. 5-6) montre que les matériaux de la cathédrale vinrent du forum deTrajan, sur la hauteur de Fourvières.

(3) Cf. Lettre, § 42; Lucien, *Hermotime*, 40; Gruter, *Inscr.*, p. 314. Voir ci-dessus, p. 936, la note sur κλῆρος.

et faisaient de l'arène une image du Tartare (1). Rien ne fut épargné aux victimes. On débuta, selon l'usage, par une procession hideuse (2), où les condamnés, défilant nus devant l'escouade des belluaires, recevaient de chacun d'eux sur le dos d'affreux coups de fouet. Puis on lâcha les bêtes; c'était le moment le plus émouvant de la journée. Les bêtes ne dévoraient pas tout de suite les victimes; elles les mordaient, les traînaient; leurs dents s'enfonçaient dans les chairs nues, y laissaient des traces sanglantes. A ce moment, les spectateurs devenaient fous de plaisir. Les interpellations s'entrecroisaient sur les gradins de l'amphithéâtre. Ce qui faisait, en effet, l'intérêt du spectacle antique, c'est que le public y intervenait. Comme dans les combats de taureaux en Espagne, l'assistance commandait, réglait les incidents, jugeait des coups, décidait de la mort ou de la vie. L'exaspération contre les chrétiens était telle, qu'on réclamait contre eux les supplices les plus terribles. La chaise de fer rougie au feu était peut-être ce que l'art du bourreau avait créé de plus infernal; Maturus et Sanctus y furent assis. Une repoussante odeur de chair rôtie remplit l'amphithéâtre et ne fit qu'enivrer ces furieux. La fermeté des deux martyrs était admirable. On ne put tirer de Sanctus qu'un seul mot, toujours le même : « Je suis chrétien. » Les deux martyrs semblaient ne pouvoir mourir; les bêtes, d'un autre côté, paraissaient les éviter; on fut obligé, pour en finir, de leur donner le coup de grâce, comme on faisait pour les bestiaires et les gladiateurs.

Blandine, pendant tout ce temps, était suspendue à un poteau et exposée aux bêtes, qu'on excitait à la dévorer. Elle ne cessait de prier, les yeux élevés au ciel. Aucune bête, ce jour-là, ne voulut d'elle. Ce pauvre petit corps nu, exposé à des milliers de spectateurs, dont la curiosité n'était retenue que par l'étroite ceinture que la loi voulait

(1) Lettre, §§ 51, 54, 55, 56. Voir *l'Antéchrist*, p. 1222 ss.

(2) C'est le sens de ὁ ἐξόδους, § 38; cf. § 43. Comparez les *Actes des martyrs d'Afrique*, § 18; Lucien, *Toxaris*, 17; Quintilien, *Declam.*, IX, 6; Martial, *De spect.*, IV (*traducta est gyris*).

qu'on laissât aux actrices et aux condamnées (1), n'excita, paraît-il, chez les assistants aucune pitié; mais il prit pour les autres martyrs une signification mystique. Le poteau de Blandine leur parut la croix de Jésus; le corps de leur amie, éclatant par sa blancheur à l'autre extrémité de l'amphithéâtre, leur rappela celui du Christ crucifié. La joie de voir ainsi l'image du doux agneau de Dieu les rendait insensibles. Blandine, à partir de ce moment, fut Jésus pour eux. Dans les moments d'atroces souffrances, un regard jeté vers leur sœur en croix les remplissait de joie et d'ardeur.

Attale était connu de toute la ville; aussi la foule l'appela-t-elle à grands cris. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre précédé d'une tablette sur laquelle était écrit en latin : HIC EST ATTALUS CHRISTIANUS. Il marchait d'un pas ferme, avec le calme d'une conscience assurée. Le peuple demanda pour lui les plus cruels supplices. Mais le légat impérial, ayant appris qu'il était citoyen romain, fit tout arrêter et ordonna de le ramener à la prison. Ainsi finit la journée. Blandine, attachée à son poteau, attendait toujours vainement la dent de quelque bête. On la détacha et on la ramena au dépôt, pour qu'elle servît une autre fois au divertissement du peuple.

Le cas d'Attale n'était point isolé; le nombre des accusés croissait chaque jour. Le légat se crut obligé d'écrire à l'empereur, qui, vers le milieu de l'an 177, était, ce semble, à Rome (2). Il fallut des semaines pour attendre la réponse. Durant cet intervalle, les détenus surabondèrent de joies mystiques. L'exemple des martyrs fut contagieux; tous ceux qui avaient renié vinrent à résipiscence et demandèrent à être interrogés de nouveau. Plusieurs chrétiens doutaient de la validité de telles conversions : mais les martyrs tranchèrent la question en offrant la main aux rénégats et en leur communiquant une part de la grâce qui était en eux. On admit que le vif

(1) Comparez les *Actes de sainte Thècle* (Le Blant, dans l'*Annuaire de l'Association des études grecques*, 1877, p. 263, 268, 269).
(2) Tillemont, *Hist. des Emp.*, II, p. 390-392.

pouvait, en pareil cas, revivifier le mort; que, dans la grande communauté de l'Église, ceux qui avaient trop prêtaient à ceux qui n'avaient pas assez; que celui qui avait été rejeté du sein de l'Église comme un avorton pouvait en quelque sorte y rentrer, être conçu une seconde fois, se rattacher au sein virginal, se remettre en communication avec les sources de la vie. Le vrai martyr était ainsi conçu comme ayant le pouvoir de forcer le démon à vomir de sa gueule ceux qu'il avait déjà dévorés. Son privilège devenait un privilège d'indulgence, de grâce et de charité.

Ce qu'il y avait d'admirable, en effet, dans les confesseurs lyonnais, c'est que la gloire ne les éblouissait pas. Leur humilité égalait leur courage et leur sainte liberté. Ces héros qui avaient proclamé leur foi en Christ à deux et trois reprises, qui avaient affronté les bêtes, dont le corps était couvert de brûlures, de meurtrissures, de plaies, n'osaient s'attribuer le titre de martyrs, ne permettaient même pas qu'on leur donnât ce nom (1). Si quelqu'un des fidèles, soit par lettre, soit de vive voix, les appelait ainsi, ils le reprenaient vivement. Ils réservaient le titre de martyr, d'abord à Christ, le témoin fidèle et véritable, le premier-né des morts, l'initiateur à la vie de Dieu, puis à ceux qui avaient déjà obtenu de mourir en confessant leur foi et dont le titre était en quelque sorte scellé et entériné; quant à eux, ils n'étaient que de modestes et humbles confesseurs, et ils demandaient à leurs frères de prier sans cesse pour qu'ils fissent une bonne fin. Loin de se montrer fiers, hautains, durs pour les pauvres apostats, comme l'étaient les montanistes purs, comme le furent certains martyrs du IIIe siècle (2), ils avaient pour eux des entrailles de mère et versaient à leur intention des larmes continuelles devant Dieu. Ils n'accusaient personne, priaient pour leurs bourreaux, trouvaient des circonstances atténuantes à toutes les fautes, absolvaient et ne damnaient pas. Quelques rigoristes les trouvaient trop

(1) Eusèbe, *H. E.*, V chap. II.
(2) Se rappeler surtout les novatiens.

indulgents pour les rénégats; ils répondaient, par exemple, de saint Étienne : « S'il pria pour ceux qui le lapidaient, disaient-ils, n'est-il pas permis de prier pour ses frères? » Les bons esprits, au contraire, virent avec justesse que c'était la charité des détenus qui faisait leur force et leur valait le triomphe. Leur perpétuelle recommandation était la paix et la concorde; aussi laissèrent-ils après eux, non comme certains confesseurs, courageux du reste, des déchirements pour leur mère, des discordes et des disputes pour leurs frères, mais un souvenir exquis de joie et de parfait amour (1).

Le bon sens des confesseurs ne fut pas moins remarquable que leur courage et leur charité. Le montanisme, par son enthousiasme et par l'ardeur qu'il inspirait pour le martyre, ne devait pas tout à fait leur déplaire; mais ils en voyaient les excès. Cet Alcibiade, qui ne vivait que de pain et d'eau, était du nombre des détenus. Il voulut conserver ce régime dans la prison (2); les confesseurs voyaient de mauvais œil ces singularités. Attale, après le premier combat qu'il livra dans l'amphithéâtre, eut à ce sujet une vision. Il lui fut révélé que la voie d'Alcibiade n'était pas bonne, qu'il avait tort d'éviter systématiquement de se servir des choses créées par Dieu et de causer ainsi un scandale à ses frères. Alcibiade se laissa persuader et mangea désormais de toutes les nourritures sans distinction, en rendant sur elles grâces à Dieu. Les détenus croyaient ainsi posséder dans leur sein un foyer permanent d'inspiration et recevoir directement les conseils du Saint-Esprit (3). Mais ce qui, en Phrygie, ne provoquait guère que des abus était ici un principe d'héroïsme. Montanistes par l'ardeur du martyre, les Lyonnais sont profondément catholiques par leur modération et leur absence de tout orgueil.

La réponse impériale arriva enfin. Elle était dure et cruelle. Tous ceux qui persévéraient dans leur confession

(1) Eusèbe, V, II, 7.
(2) Comp. Ruinart, *Acta sincera*, p. 226.
(3) Eusèbe, V, III, 1-3.

devaient être mis à mort, tous les renégats relâchés. La grande fête annuelle qui se célébrait à l'autel d'Auguste, et où tous les peuples de la Gaule étaient représentés, allait commencer (1). L'affaire des chrétiens tombait à propos pour en relever l'intérêt et la solennité.

Afin de frapper le peuple, on organisa une sorte d'audience théâtrale, où tous les détenus furent pompeusement amenés. On leur demandait simplement s'ils étaient chrétiens. Sur la réponse affirmative, on tranchait la tête à ceux qui paraissaient avoir le droit de cité romaine, on réservait les autres pour les bêtes; on fit aussi grâce à plusieurs (2). Comme il fallait s'y attendre, pas un confesseur ne faiblit. Les païens espéraient au moins que ceux qui avaient antérieurement apostasié renouvelleraient leur déclaration antichrétienne. On les interrogea séparément pour les soustraire à l'influence de l'enthousiasme des autres, on leur montra la mise en liberté immédiate comme conséquence de leur reniement. Ce fut là en quelque sorte le moment décisif, le fort du combat. Le cœur des fidèles restés libres qui assistaient à la scène battait d'angoisse. Alexandre le Phrygien, que tous connaissaient comme médecin et dont le zèle n'avait pas de bornes, se tenait aussi près que possible du tribunal et faisait à ceux qu'on interrogeait les signes de tête les plus énergiques pour les porter à confesser. Les païens le prenaient pour un possédé; les chrétiens virent dans ses contorsions quelque chose qui leur rappela les convulsions de l'enfantement, le fait par lequel l'apostat rentrait dans l'Église leur paraissant une seconde naissance (3). Alexandre et la grâce l'emportèrent. A part un petit nombre de malheureux que les supplices avaient terrifiés, les apostats se rétractèrent et s'avouèrent chrétiens. La colère des païens fut extrême. Ils accusèrent hautement Alexandre d'être la cause de ces rétractations coupables. On l'arrêta,

(1) Τῆς ἐνθάδε πανηγύρεως (ἔστι δὲ αὕτη πολυάνθρωπος ἐκ πάντων τῶν ἐθνῶν συνερχομένων εἰς αὐτὴν) ἀρχομένης συνεστάναι, § 47. M. Hirschfeld (Allmer, *Revue épigraphique*, p. 88-89) n'offre ici qu'un tissu de confusions.

(2) Cela résulte de Eusèbe, V, 4, 3, où il est question de confesseurs survivants.

(3) Comp. Lettre, §§ 46 et 49.

on le présenta au légat : « Qui es-tu? » lui demanda celui-ci. — Chrétien », répondit Alexandre. Le légat irrité le condamna aux bêtes. L'exécution fut fixée au lendemain.

Telle était l'exaltation de la troupe fidèle, qu'on s'y souciait beaucoup moins de la mort épouvantable qu'on avait devant les yeux que de la question des apostats. L'horreur que les martyrs conçurent contre les relaps fut extrême. On les traita de fils de perdition, de misérables qui couvraient de honte leur Église, de gens à qui il ne restait plus une trace de foi, ni de respect pour leur robe nuptiale, ni de crainte de Dieu. Au contraire, ceux qui avaient réparé leur première faute furent réunis à l'Église et pleinement réconciliés.

Le 1er août, au matin, en présence de toute la Gaule réunie dans l'amphithéâtre (1), l'horrible spectacle commença. Le peuple tenait beaucoup au supplice d'Attale, qui paraissait, après Pothin, le vrai chef du christianisme lyonnais. On ne voit pas comment le légat, qui, une première fois, l'avait arraché aux bêtes à cause de sa qualité de citoyen romain, put le livrer cette fois; mais le fait est certain; il est probable que les titres d'Attale à la cité romaine ne furent pas trouvés suffisants. Attale et Alexan-

(1) Lettre, § 47. Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des antiquaires avaient cru à l'existence d'un amphithéâtre ou naumachie près de l'autel de Rome et d'Auguste, sur l'emplacement de l'ancien Jardin des Plantes (Jardin de la Déserte). Spon, *Ant. de Lyon*, p. 50 (réimpr.); fouilles d'Artaud (Chenavard, p. 17) et de Martin Daussigny (*Congrès de la Soc. franç. d'archéol.*, Caen, 1862); Aug. Bernard, *Le Temple d'Aug.*, p. 30 ss. M. Vermorel m'a montré d'anciens cadastres, qui placent à cet endroit l'image d'un champ ovale. Si une telle hypothèse était vraie, cet amphithéâtre n'aurait pu être qu'une dépendance de l'autel, destinée spécialement aux fêtes annuelles du mois d'août. Comme la seconde série d'exécutions de martyrs fit partie des fêtes du mois d'août (Lettre, § 47), il s'ensuivrait presque nécessairement que les scènes hideuses de cette seconde série d'exécutions se passèrent dans le petit square, décoré de rocailles artificielles et de cactus, qui borde la rue du Commerce, à mi-côte de la colline de la Croix-Rousse. Mais la cause de cet amphithéâtre paraît maintenant bien compromise. Vermorel, *Revue critique*, 12 juillet 1879; Ravcrat, *Fourvières*, p. 14 ss, 32 ss; É. Pélagaud, art. cité, p. 281; *Journal des Savants*, juillet 1881. Il faut attendre la publication des travaux de M. Vermorel. C'est probablement l'autel d'Auguste et l'exèdre où étaient les sièges des soixante peuples qui, par suite des nouvelles recherches, viendront prendre place sur les substructions de l'ancien Jardin des Plantes, au haut des rampes qui mènent de la place Sathonay à la rue du Commerce.

dre entrèrent les premiers dans l'arène sablée et soigneusement ratissée. Ils traversèrent en héros tous les supplices dont les appareils étaient dressés. Alexandre ne prononça pas un mot, ne fit pas entendre un cri; recueilli en lui-même, il s'entretenait avec Dieu. Quand on fit asseoir Attale sur la chaise de fer rougie et que son corps, brûlé de tous côtés, exhala une fumée et une odeur abominables (1), il dit au peuple en latin : « C'est vous qui êtes des mangeurs d'hommes. Quant à nous, nous ne faisons rien de mal. » On lui demanda : « Quel nom a Dieu? — Dieu, dit-il, n'a pas de nom comme un homme. » Les deux martyrs reçurent le coup de grâce, après avoir épuisé avec une pleine conscience tout ce que la cruauté romaine avait pu inventer de plus atroce.

Les fêtes durèrent plusieurs jours; chaque jour, les combats de gladiateurs furent relevés par des supplices de chrétiens. Il est probable qu'on introduisait les victimes deux à deux, et que chaque jour vit périr un ou plusieurs couples de martyrs. On plaçait dans l'arène ceux qui étaient jeunes et supposés faibles, pour que la vue du supplice de leurs amis les effrayât. Blandine et un jeune homme de quinze ans, nommé Ponticus, furent réservés pour le dernier jour. Ils furent ainsi témoins de toutes les épreuves des autres et rien ne les ébranla. Chaque jour, on tentait sur eux un effort suprême; on cherchait à les faire jurer par les dieux : ils s'y refusaient avec dédain. Le peuple, extrêmement irrité, ne voulut écouter aucun sentiment de pudeur ni de pitié. On fit épuiser à la pauvre fille et à son jeune ami tout le cycle hideux des supplices de l'arène; après chaque épreuve, on leur proposait de jurer. Blandine fut sublime. Elle n'avait jamais été mère; cet enfant torturé à côté d'elle devint son fils, enfanté dans les supplices. Uniquement attentive à lui, elle le suivait à chacune de ses étapes de douleur, pour l'encourager et l'exhorter à persévérer jusqu'à la fin. Les spectateurs voyaient ce manège et en étaient frappés. Pon-

(1) Ceux à qui ces monstruosités paraîtraient incroyables sont priés de lire Quintilien, *Declam.*, IX, 6.

ticus expira, après avoir subi au complet la série des tourments.

De toute la troupe sainte, il ne restait plus que Blandine. Elle triomphait et ruisselait de joie. Elle s'envisageait comme une mère qui a vu proclamer vainqueurs tous ses fils et les présente au Grand Roi pour être couronnés. Cette humble servante s'était montrée l'inspiratrice de l'héroïsme de ses compagnons; sa parole ardente avait été le stimulant qui maintint les nerfs débiles et les cœurs défaillants. Aussi s'élança-t-elle dans l'âpre carrière de tortures que ses frères avaient parcourue, comme s'il se fût agi d'un festin nuptial. L'issue glorieuse et proche de toutes ces épreuves la faisait sauter de plaisir. D'elle-même, elle alla se placer au bout de l'arène, pour ne perdre aucune des parures que chaque supplice devait graver sur sa chair. Ce fut d'abord une flagellation cruelle, qui déchira ses épaules. Puis on l'exposa aux bêtes, qui se contentèrent de la mordre et de la traîner (1). L'odieuse chaise brûlante ne lui fut pas épargnée. Enfin on l'enferma dans un filet, et on l'exposa à un taureau furieux. Cet animal, la saisissant avec ses cornes, la lança plusieurs fois en l'air et la laissa retomber lourdement (2). Mais la bienheureuse ne sentait plus rien (3); elle jouissait déjà de la félicité suprême, perdue qu'elle était dans ses entretiens intérieurs avec Christ. Il fallut l'achever, comme les autres condamnés. La foule finit par être frappée d'admiration. En s'écoulant, elle ne parlait que de la pauvre esclave. « Vrai, se disaient les Gaulois, jamais, dans nos pays, on n'avait vu une femme tant souffrir! »

(1) Dans cette région des Gaules, il devait être difficile de se procurer des lions. Aussi aucun des martyrs n'est-il dévoré par les bêtes; ce qui ne contribua pas peu à confirmer les chrétiens dans leurs idées sur les supplices destructeurs du corps. Minucius Félix, 11. Comparez ce qui a lieu pour Polycarpe, *l'Église chrétienne*, p. 664, et la légende de sainte Thècle.

(2) Martial, *Spect.*, XXII (cf. XIX) : « *Jactat ut impositas taurus in astra pilas.* »

(3) Μηδὲ αἴσθησιν ἔτι τῶν συμβαινόντων ἔχουσα. Comparez sainte Perpétue, *Passio*, § 20.

CHAPITRE XX

RECONSTITUTION DE L'ÉGLISE DE LYON — IRÉNÉE

La rage des fanatiques n'était pas satisfaite. Elle s'assouvit sur les cadavres des martyrs. Les corps des confesseurs qui étaient morts étouffés dans la prison furent jetés aux chiens, et une garde fut établie jour et nuit pour qu'aucun des fidèles ne leur donnât la sépulture. Quant aux restes informes qu'on avait chaque jour traînés ou ratissés de l'arène dans le spoliaire, os broyés, lambeaux arrachés par la dent des bêtes, membres rôtis au feu ou carbonisés, têtes coupées, troncs mutilés, on les laissa également sans sépulture et comme à la voirie, exposés aux injures de l'air, avec une garde de soldats qui veilla sur eux durant six jours. Ce hideux spectacle excitait chez les païens des réflexions diverses. Les uns trouvaient qu'on avait péché par excès d'humanité, qu'on aurait dû soumettre les martyrs à des supplices plus cruels encore; d'autres y mêlaient l'ironie, quelquefois même une nuance de pitié : « Où est leur Dieu? disaient-ils. A quoi leur a servi ce culte qu'ils ont préféré à la vie? » Les chrétiens éprouvaient une vive douleur de ne pouvoir cacher en terre les restes des corps saints. L'excès d'endurcissement des païens leur parut la preuve d'une malice arrivée à son comble et le signe d'un prochain jugement de Dieu (1). « Allons! se dirent-ils, ce n'était donc pas assez. » Et ils ajoutaient, en souvenir de leurs apocalypses : « Eh bien, que le méchant s'empire encore, que le bon s'améliore

(1) *Daniel*, XII, 10; *Apoc.*, XXII, 11.

encore (1). » Ils tentèrent d'enlever les corps pendant la nuit, essayèrent sur les soldats l'effet de l'argent et des prières; tout fut inutile; l'autorité gardait ces misérables restes avec acharnement. Le septième jour enfin, l'ordre vint de brûler la masse infecte et de jeter les cendres dans le Rhône, qui coulait près de là (2), pour qu'il n'en restât aucune trace sur la terre.

Il y avait en cette manière d'agir plus d'une arrière-pensée. On s'imaginait, par la disparition complète des cadavres, enlever aux chrétiens l'espérance de la résurrection. Cette espérance paraissait aux païens l'origine de tout le mal. « C'est par la confiance qu'ils ont en la résurrection, disaient-ils, qu'ils introduisent chez nous ce nouveau culte étrange, qu'ils méprisent les supplices les plus terribles, qu'ils marchent à la mort avec empressement et même avec joie. Voyons donc s'ils vont ressusciter et si leur dieu est capable de les tirer de nos mains. » Les chrétiens se rassuraient par la pensée qu'on ne peut vaincre Dieu, et qu'il saurait bien retrouver les restes de ses serviteurs (3). On supposa, en effet, plus tard des apparitions miraculeuses qui révélèrent les cendres des martyrs (4), et tout le moyen âge crut les posséder (5), comme si l'autorité romaine ne les eût pas anéanties. Le peuple se plut à désigner ces innocentes victimes sous le nom de Macchabées (6).

(1) La recrudescence des idées sur l'apparition de l'Antéchrist tenait toujours à une recrudescence de persécution. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 7. Le millénarisme de Népos d'Arsinoé paraît de même avoir été le contre coup de la persécution de Valérien.

(2) Le confluent de la Saône et du Rhône était autrefois aux Terreaux, si bien qu'à partir de ce point la Saône perdait son nom. L'eau qui coulait au pied de Fourvières s'appelait le Rhône.

(3) Voir saint Augustin, *De cura pro mortuis gerenda*, 8-10.

(4) Grégoire de Tours, *De gloria mart.*, 49; Adon, 2 juin. L'homélie attribuée à saint Eucher n'en parle pas.

(5) Dans l'église des Saints-Apôtres ou de Saint-Nizier, selon les uns, d'Ainai selon les autres (Tillemont, *Mém.*, III, 25-26, Spon, p. 187). Le nom de *martyres Athanacenses*, « martyrs d'Ainai » (Grégoire de Tours, l. c.), vient peut-être de ce qu'Ainai fut le premier quartier chrétien. Voir *l'Église chrétienne*, p. 672. Ainai s'étendait alors sur la rive droite et comprenait la colline de Saint-Just. Voir *Journal des Savants*, juin 1881, p. 346. Cela donne une certaine valeur au vocable des *Macchabées*. Voir note suivante.

(6) C'est l'ancien nom de l'église, d'abord cathédrale, de Saint-Just. Voir Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, I, p. 168 ss.

Le nombre des victimes avait été de quarante-huit (1). Les survivants des Églises si cruellement éprouvées se rallièrent bien vite. Vettius Épagathus se retrouva ce qu'il était, le bon génie, le tuteur de l'Église de Lyon. Il n'en fut pas cependant l'évêque. Déjà la distinction de l'ecclésiastique par profession et du laïque qui sera toujours laïque est sensible. Irénée, disciple de Pothin, et qui avait, si on peut s'exprimer ainsi, une éducation et des habitudes cléricales, prit la place de ce dernier dans la direction de l'Église (2). Ce fut peut-être lui qui rédigea, au nom des communautés de Lyon et de Vienne, cette admirable lettre aux Églises d'Asie et de Phrygie, dont la plus grande partie nous a été conservée, et qui renferme tout le récit des combats des martyrs (3). C'est un des morceaux les plus extraordinaires que possède aucune littérature. Jamais on n'a tracé un plus frappant tableau du degré d'enthousiasme et de dévouement où peut arriver la nature humaine. C'est l'idéal du martyre, avec aussi peu d'orgueil que possible de la part du martyr. Le narrateur lyonnais et ses héros sont sûrement des hommes crédules; ils croient à l'Antéchrist qui va venir ravager le monde (4); ils voient en tout l'action de la Bête (5), du démon méchant auquel le Dieu bon accorde (on ne sait pourquoi) de triompher momentanément. Rien de plus étrange que ce Dieu qui se fait une guirlande de fleurs des supplices de ses serviteurs et se plaît à classer ses plaisirs, à désigner exprès les uns pour les bêtes, les autres pour la décapitation, les autres pour l'asphyxie en pri-

(1) Grégoire de Tours, *De gloria mart.*, 49; *Hist.*, I, 27 (comp. le martyrologe d'Adon). Bien que très inexacts, ces passages peuvent contenir un écho de la Lettre des Églises, laquelle, quand elle était complète, se terminait par un catalogue et un classement des martyrs. Voir Eusèbe, V, IV, 3.

(2) Eusèbe, V, V, 8; XXIII, 3; XXIV, 11.

(3) L'esprit est le même que celui d'Irénée (voir surtout Eusèbe, V, II, 6-7, en comp. Eusèbe, V, XXIV, 18), opposé au gnosticisme, très indulgent pour le montanisme. Rapprochez les idées sur l'Antéchrist et sur Satan, qui remplissent la lettre, du millénarisme effréné d'Irénée (Eusèbe, III, XXXIX, 13). Notez aussi l'amitié tendre de l'auteur pour Vettius Épagathus et l'absence de toute mention d'Irénée lui-même. Cf. Œcumenius. *In I Petri*, III.

(4) Eusèbe, V, I, 5.

(5) Ὁ θήρ, I, 57; II, 6.

son (1). Mais l'exaltation, le ton mystique du style, l'esprit de douceur et le bon sens relatif qui pénètrent tout le récit inaugurent une rhétorique nouvelle et font de ce morceau la perle de la littérature chrétienne au IIe siècle.

A l'épître circulaire, les frères de Gaule joignirent les lettres relatives au montanisme écrites par les confesseurs dans la prison. Cette question des prophéties montanistes prenait une telle importance, qu'ils se crurent obligés de dire eux-mêmes leur avis sur ce point. Irénée fut probablement encore ici leur interprète. L'extrême réserve avec laquelle il s'explique dans ses écrits sur le montanisme, l'amour de la paix qu'il porta dans toutes les controverses et qui fit dire tant de fois que nul n'avait été mieux nommé que lui *Irénaeos* (pacifique) (2), portent à croire que son avis était empreint d'un vif désir de conciliation (3). Avec leur jugement ordinaire, les Lyonnais se prononcèrent sans doute contre les excès, mais en recommandant une tolérance qui, malheureusement, ne fut pas toujours assez observée en ces brûlants débats.

Irénée, fixé désormais à Lyon, mais en rapports constants avec Rome, y donna le modèle de l'homme ecclésiastique accompli. Son antipathie pour les sectes (le millénarisme grossier qu'il professait, et qu'il tenait des *presbyteri* d'Asie, ne lui paraissait pas une doctrine sectaire), la vue claire qu'il avait des dangers du gnosticisme, lui firent écrire ces vastes livres de controverse, œuvre d'un esprit borné sans doute, mais d'une conscience morale des plus saines. Lyon, grâce à lui, fut un moment le centre d'émission des plus importants écrits chrétiens. Comme tous les grands docteurs de l'Église, Irénée trouve moyen d'associer à des croyances surnaturelles, qui aujourd'hui nous semblent inconciliables avec un esprit droit, le plus rare sens pratique. Très inférieur à Justin pour l'esprit philosophique, il est bien plus orthodoxe que lui et a laissé

(1) Dans Eusèbe, V, 1, 27, 36.
(2) Eusèbe, V, XXIV, 18.
(3) Eusèbe appelle cet avis (κρίσιν) des frères de Gaule εὐλαβῆ καὶ ὀρθοδοξοτάτην. Il n'en eût pas porté ce jugement si la pièce avait été tout à fait favorable à Montan.

une plus forte trace dans la théologie chrétienne. A une foi exaltée, il unit une modération qui étonne; à une rare simplicité, il joint la science profonde de l'administration ecclésiastique, du gouvernement des âmes; enfin, il possède la conception la plus nette qu'on eût encore formulée de l'Église universelle. Il a moins de talent que Tertullien; mais combien il lui est supérieur pour la conduite et le cœur! Seul, parmi les polémistes chrétiens qui combattirent les hérésies, il montre de la charité pour l'hérétique et se met en garde contre les inductions calomnieuses de l'orthodoxie (1).

Les relations entre les Églises du haut Rhône et l'Asie devenant de plus en plus rares, l'influence latine environnante prit peu à peu le dessus. Irénée et les Asiates qui l'entourent suivent déjà pour la Pâque l'usage occidental (2). L'usage du grec se perdit; le latin fut bientôt la langue de ces Églises, qui, au IVe siècle, ne se distinguent plus essentiellement de celles du reste de la Gaule. Cependant, les traces d'origine grecque ne s'effacèrent que très lentement; plusieurs usages grecs se conservèrent dans la liturgie à Lyon, à Vienne, à Autun, jusqu'en plein moyen âge (3). Un souvenir ineffaçable fut inscrit aux annales de l'Église universelle; ce petit îlot asiatique et phrygien, perdu au milieu des ténèbres de l'Occident, avait jeté un éclat sans égal (4). La solide bonté de nos races, associée à l'héroïsme

(1) *Adv. haer.*, I, XXV, 5; III, XXV, 6, 7.

(2) Voir ci-dessus, p. 868 ss.

(3) Voir Charvet, *Hist. de la sainte Église de Vienne*, p. 133; Lebrun des Marrettes, *Voyage liturgique en France*, 1718, p. 27; Godeau, *Hist. eccl.*, I, p. 290; Tillemont, *Mém.*, II, p. 343; Mabillon, *De liturgia gallic.*, p. 280; Le Blant, *Manuel d'épigr. chrét.*, p. 93,94; ci-dessus, p. 934, et l'*Église chrétienne*, p. 670. Inscription grecque à Lyon, au VIe siècle (Le Blant, *Inscr. chrét.*, nº 46); à Vienne en 441 (*ibid.*, nº 415); à Autun (voir ci-dessus, p. 930). Hors de Marseille et d'Arles, l'existence d'inscriptions grecques chrétiennes ne doit pas faire croire que l'on parlât ou même que l'on cultivât la langue grecque dans le pays. Ces inscriptions viennent, en général, d'Orientaux, surtout de Syriens (Grégoire de Tours, *Hist.*, VII, 31; VIII, 1; X, 26), dont l'immigration continue jusqu'au VIe siècle, et qui avaient l'habitude de se faire des épitaphes grecques, en mentionnant le nom de leur village d'origine. Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. II, p. 78. A Arles et à Marseille, le grec vécut jusqu'au VIe siècle.

(4) Les légendes des saints Épipode et Alexandre (Tillemont, *Mém.*, III, p. 30 ss; Ruinart, *Acta sincera*, p. 73 ss; *Acta SS.*, 22 avril), qui forment comme une suite aux Actes des quarante-huit martyrs, n'ont pas de valeur historique.

brillant et à l'amour des Orientaux pour la gloire, produisit un épisode sublime. Blandine, en croix à l'extrémité de l'amphithéâtre, fut comme un Christ nouveau. La douce et pâle esclave, attachée à son poteau sur ce nouveau calvaire, montra que la servante, quand il s'agit de servir une cause sainte, vaut l'homme libre et le surpasse quelquefois. Ne disons pas de mal des canuts, ni des droits de l'homme. Les ancêtres de cette cause-là sont bien vieux. Après avoir été la ville du gnosticisme et du montanisme, Lyon sera la ville des vaudois, des *Pauperes de Lugduno*, en attendant qu'elle devienne ce grand champ de bataille où les principes opposés de la conscience moderne se livreront la lutte la plus passionnée. Honneur à qui souffre pour quelque chose! Le progrès amènera, j'espère, le jour où ces grandes constructions que le catholicisme moderne élève imprudemment sur les hauteurs de Montmartre, de Fourvières, seront devenues des temples de l'Amnistie suprême, et renfermeront une chapelle pour toutes les causes, pour toutes les victimes, pour tous les martyrs.

CHAPITRE XXI

CELSE ET LUCIEN

L'obstiné conservateur qui, en passant près des cadavres mutilés des martyrs de Lyon, se disait à lui-même : « On a été trop doux; il faudra inventer à l'avenir des châtiments autrement sévères (1) ! » n'était pas plus borné que les politiques qui, dans tous les siècles, ont cru arrêter les mouvements religieux ou sociaux par les supplices. Les mouvements religieux et sociaux se combattent par le temps et le progrès de la raison. Le socialisme sectaire de 1848 a disparu en vingt ans sans lois de répression spéciales. Si Marc-Aurèle, au lieu d'employer les lions et la chaise rougie, eût employé l'école primaire et un enseignement d'État rationaliste, il eût bien mieux prévenu la séduction du monde par le surnaturel chrétien. Malheureusement, on ne se plaçait pas sur le terrain véritable. Combattre les religions en maintenant, en exagérant même le principe religieux, est le plus mauvais calcul. Montrer l'inanité de tout surnaturel, voilà la cure radicale du fanatisme. Or, presque personne n'était à ce point de vue. Le philosophe romain Celse, homme instruit, de grand bon sens, qui a devancé sur plusieurs points les résultats de la critique moderne, écrivit un livre contre le christianisme, non pour prouver aux chrétiens que leur façon de concevoir l'intervention de Dieu dans les choses du monde était contraire à ce que nous savons de la réalité,

(1) Lettre dans Eusèbe, V, 1, 60. Ζητοῦντές τινα περισσοτέραν ἐκδίκησιν παρ' αὐτῶν λαβεῖν.

mais pour montrer qu'ils avaient tort de ne pas pratiquer la religion telle qu'ils la trouvaient établie.

Ce Celse était ami de Lucien (1) et semble, au fond, avoir partagé le scepticisme du grand rieur de Samosate. Ce fut à sa demande que Lucien composa le spirituel essai sur Alexandre d'Abonotique (2), où la niaiserie de croire au surnaturel est si bien exposée. Lucien, lui parlant cœur à cœur (3), le présente comme un admirateur sans réserve de cette grande philosophie libératrice, qui a sauvé l'homme des fantômes de la superstition, qui le préserve de toutes les vaines croyances et de toutes les erreurs. Les deux amis, exactement comme Lucrèce, tiennent Épicure pour un saint, un héros, un bienfaiteur du genre humain, un génie divin, le seul qui ait vu la vérité et osé la dire (4). Lucien, d'un autre côté, parle de son ami comme d'un homme accompli; il vante sa sagesse, sa justice, son amour de la vérité, la douceur de ses mœurs, le charme de son commerce. Ses écrits lui paraissent les plus utiles, les plus beaux du siècle, capables de dessiller les yeux de tous ceux qui ont quelque raison (5). Celse, en effet, s'était donné pour spécialité de rechercher les duperies auxquelles la pauvre humanité est sujette (6). Il avait une forte antipathie pour les goètes et les introducteurs de faux dieux, à la façon d'Alexandre d'Abonotique (7). Quant aux principes généraux, il paraît avoir été moins ferme que Lucien. Il écrivit contre la magie (8), plutôt pour dévoiler le charlatanisme des magiciens que pour montrer la vanité absolue de leur art (9). Sa critique, en ce qui concerne le surnaturel, est identique à celle des épicuriens (10); mais

(1) L'identification du Celse d'Origène et du Celse de Lucien n'est pas certaine; mais elle est très vraisemblable. La date approximative se conclut d'Origène, *Contre Celse*, préf., 4; I, 8; IV, 54.
(2) Lucien, *Alexander* (traité composé après l'an 180), 12, 61.
(3) *Ibidem*, 61.
(4) *Ibidem*, 25, 45, 47, 61. Cf. *Vera hist.*, II, 18; *Icaroménippe*, 35.
(5) *Ibidem*, 21.
(6) Origène, *Contre Celse*, VII, 3, 9.
(7) *Ibidem*, VII, 36.
(8) *Ibidem*, I, 68; comp. VIII, 60, etc.; Lucien, *Alexander*, 21.
(9) *Ibidem*, I, 6, 68; IV, 86, 88; VI, 39, 40, 41.
(10) Comp. Origène, *ibid.*, I, 8, 10, 21; II, 60; III, 34, 48, 75; IV, 54, 75; V, 3.

il ne conclut pas. Il met sur le même pied l'astrologie, la musique, l'histoire naturelle, la magie, la divination (1). Il repousse la plupart des prestiges comme des impostures; mais il en admet quelques-uns. Il ne croit pas aux légendes du paganisme; mais il les trouve grandes, merveilleuses, utiles aux hommes (2). Les prophètes, en général, lui paraissent des charlatans, et pourtant il ne traite pas de rêverie pure l'art de prédire l'avenir. Il est éclectique, déiste, ou, si l'on veut, platonicien. Sa religion ressemble beaucoup à celle de Marc-Aurèle, de Maxime de Tyr, à ce que sera plus tard celle de l'empereur Julien (3).

Dieu, l'ordre universel, délègue son pouvoir à des dieux particuliers, sorte de démons ou de ministres (4), auxquels s'adresse le culte du polythéisme. Ce culte est légitime ou du moins fort acceptable, quand on ne le porte pas à l'excès. Il devient de devoir strict, quand il est religion nationale, chacun ayant pour devoir d'adorer le divin selon la forme qui lui a été transmise par ses ancêtres. Le vrai culte, c'est de tenir toujours sa pensée élevée vers Dieu, père commun de tous les hommes (5). La piété intérieure est l'essentiel; les sacrifices n'en sont que le signe (6). Quant aux adorations que l'on rend aux démons, ce sont là des obligations de peu de conséquence, auxquelles on satisfait avec un mouvement de la main et qu'on est bien bon de traiter en chose sérieuse. Les démons n'ont besoin de rien, et il ne faut pas trop se complaire dans la magie ni les opérations magiques; mais il ne faut pas non plus être ingrat, et d'ailleurs toute piété est salutaire. Servir les dieux inférieurs, c'est être agréable au grand Dieu dont ils relèvent. Les chrétiens accordent bien des honneurs outrés à un fils de Dieu apparu récemment dans le monde! Comme Maxime de Tyr, Celse a une philosophie de la religion qui lui permet d'admettre tous les

(1) Origène, *Contre Celse*, IV, 8, 6; VI, 22, 33-41; VII, 3.
(2) *Ibid.*, I, 67.
(3) Voir par exemple, dans Origène, IV, 62, 65.
(4) Origène, VIII, 28, 54, 55.
(5) *Ibid.*, 63, 66.
(6) *Ibid.*, 24.

cultes. Il admettrait le christianisme sur le même pied que les autres croyances, si le christianisme n'avait qu'une prétention limitée à la vérité.

La Providence, la divination, les prodiges des temples, les oracles, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines futures paraissent à Celse des parties intégrantes d'une doctrine d'État (1). Il faut se rappeler que la possibilité de la magie était alors presque un dogme. On était épicurien, athée, impie, on courait risque de la vie, si on se permettait de la nier (2). Toutes les sectes, les épicuriens exceptés, en enseignaient la réalité (3). Celse y croit sérieusement. Sa raison lui montre la fausseté des croyances surnaturelles généralement admises; mais l'insuffisance de son éducation scientifique et ses préjugés politiques l'empêchent d'être conséquent; il maintient, au moins en principe, des croyances tout aussi peu rationnelles que celles qu'il combat. La faible connaissance que l'on avait alors des lois de la nature rendait possibles toutes les crédulités. Tacite est sûrement un esprit éclairé, et pourtant il n'ose repousser nettement les prodiges les plus puérils (4). Les apparitions des temples, les songes divins étaient tenus pour des choses notoires. Élien va bientôt écrire ses livres pour démontrer, par de prétendus faits, que ceux qui nient les manifestations miraculeuses des dieux « sont plus déraisonnables que des enfants », que ceux qui croient aux dieux s'en trouvent bien, tandis que les plus atroces aventures arrivent aux incrédules, aux blasphémateurs (5).

Ce que Celse est éminemment, c'est un sujet dévoué de l'empereur, un patriote. On le suppose Romain ou Italien; il est certain que Lucien, tout loyal qu'il est, n'a pas une

(1) Dans Origène, VII, 62, 68-70; VIII, 2, 11, 12, 13, 14, 15, 24, 28, 33, 35 45, 48, 53, 55, 58, 60, 62, 63. Cf. Minucius Félix, *Octavius*, ch. VII.

(2) Lucien, *Alexander*, 25; *Philopseudès*, 10; Apulée, *Apologie*, tout entière.

(3) Lucien, *Philopseudès*, 6, 7 ss; *Vitarum auctio*, 2. Plus tard, le christianisme poursuivit la magie, non comme vaine, mais comme impliquant un commerce illicite entre l'homme et les démons. Cf. Paul, *Sentent.*, V, XXIII, 9, 11, 12.

(4) Tacite, *Hist.*, II, 50. Comparez la mention des présages dans Suétone, Dion Cassius, Hérodien et les biographes de l'Histoire Auguste.

(5) *Fragments sur la Providence et les Apparitions*, éd. de Hercher, fragm. 10 43, 53, 62, 89, 98, 101.

sympathie aussi prononcée pour l'empire. Le raisonnement fondamental de Celse est celui-ci : La religion romaine a été un phénomène concomitant de la grandeur romaine; donc elle est vraie. Comme les gnostiques, Celse croit que chaque nation a ses dieux qui la protègent tant qu'elle les adore ainsi qu'ils veulent être adorés. Abandonner ses dieux est, pour une nation, l'équivalent d'un suicide. Celse est ainsi l'inverse en tout d'un Tatien, ennemi acharné de l'hellénisme et de la société romaine. Tatien sacrifie entièrement la civilisation hellénique au judaïsme et au christianisme. Celse attribue tout ce qu'il y a de bon chez les juifs et chez les chrétiens à des emprunts faits aux Hellènes. Platon et Épictète sont pour lui les deux pôles de la sagesse. S'il n'a pas connu Marc-Aurèle, il l'a sûrement aimé et admiré. D'un tel point de vue, il ne pouvait envisager le christianisme que comme un mal; mais il ne s'arrête pas aux calomnies; il reconnaît que les mœurs des sectaires sont douces et bien réglées (1); ce sont les motifs de crédibilité de la secte qu'il veut discuter. Celse fit à ce sujet une véritable enquête, lut les livres des chrétiens et des juifs, causa avec eux (2). Le résultat de ses recherches fut un ouvrage intitulé *Discours véritable* (3), qui, naturellement, n'est pas venu jusqu'à nous (4), mais qu'il est possible de reconstituer avec les citations et les analyses qu'en a données Origène (5).

Il est hors de doute que Celse a connu mieux qu'aucun autre écrivain païen le christianisme et les livres qui lui servaient de base (6). Origène, malgré sa remarquable instruction chrétienne, s'étonne d'avoir tant de choses à apprendre de lui (7). Pour l'érudition, Celse est un doc-

(1) Origène, *Contre Celse*, I, 27.
(2) *Ibid.*, I, 12.
(3) Celse paraît avoir écrit sur le même sujet deux autres livres, qui se sont perdus. Origène, *Contre Celse*, IV, 36.
(4) La loi de Théodose II (an 449 après J.-C.) aurait suffi pour le faire détruire (Code Justinien, I, 1, 3, § 1).
(5) Voir Th. Keim, *Celsus' Wahres Wort*, Zurich, 1873; Aubé, *La Polémique païenne*, Paris, 1877, p. 158 ss.
(6) M. Aubé a bien reconstitué la bibliothèque de Celse, op. cit., p. 215 ss.
(7) Origène, V, 62; VI, 24, 27, 30, 38.

teur chrétien. Ses voyages en Palestine, en Phénicie, en Égypte (1) lui ont ouvert l'esprit sur les matières d'histoire religieuse. Il a lu attentivement les traductions grecques de la Bible, la *Genèse*, l'*Exode*, les *Prophètes*, y compris *Jonas*, *Daniel*, *Hénoch*, les *Psaumes*. Il connaît les écrits sibyllins, et il en voit bien les fraudes (2); la vanité des tentatives d'exégèse allégorique ne lui échappe pas (3). Parmi les écrits du Nouveau Testament, il connaît les quatre Évangiles canoniques et plusieurs autres, peut-être les *Actes de Pilate* (4). Tout en préférant Matthieu, il se rend bien compte de différentes retouches que les textes évangéliques ont subies, surtout en vue de l'apologie (5). Il est douteux qu'il ait tenu dans ses mains les écrits de saint Paul; comme saint Justin, il ne le nomme jamais; cependant il rappelle quelques-unes de ses maximes et n'ignore pas ses doctrines (6). En fait de littérature ecclésiastique, il a lu le Dialogue de Jason et Papiscus, de nombreux écrits gnostiques et marcionites, en particulier le *Dialogue céleste*, écrit dont il n'est pas question ailleurs (7). Il ne semble pas avoir manié les écrits de saint Justin, bien que la façon dont il conçoit la théologie chrétienne, la christologie, le canon, soit exactement conforme à la théologie, à la christologie, au canon de Justin (8). La légende juive de Jésus lui est familière. La mère de Jésus a commis un adultère avec le soldat Panthère; elle a été chassée par son mari le charpentier (9). Jésus a fait

(1) Origène, VII, 8-9. Il connaît très bien l'Égypte.
(2) *Ibid.*, V, 61; VII, 53, 56.
(3) *Ibid.*, IV, 42, 51.
(4) *Acta Pil.*, A, 2; ἐκ πορνείας γεγέννηται καὶ γόης ἐστίν.
(5) Origène, II, 27.
(6) *Ibid.*, V, 64 (cf. *Gal.*, VI, 14); I, 9, VI, 12 (cf. *I Cor.*, III. 19); VI, 34 (cf. *I Cor.*, XV, 26); VIII, 24 (cf. *I Cor.*, X, 19); VIII, 28 (cf. *I Cor.*, X, 20); I, 66; VIII, 41 (cf. *Rom.*, VIII, 32). Origène suppose que Celse avait lu les écrits mêmes de saint Paul. V, 17, 64; VI, 19-21.
(7) Origène, VIII, 15.
(8) E. Pélagaud, *Étude sur Celse*, Lyon, 1878, p. 413-420.
(9) Origène, I, 28, 32, 39. Cf. *les Évangiles*, p. 147, 148 (ajoutez, Élisée Vartabed, p. 191, 195, Langlois); *Talm.* de Jér., *Aboda zara*, II, 2. Voir G. Rœsch, dans *Theol. Stud. und Krit.*, 1873, p. 77 ss.

ses miracles au moyen des sciences secrètes qu'il avait apprises en Égypte (1).

C'est surtout en exégèse que Celse nous étonne par sa pénétration. Voltaire n'a pas mieux triomphé de l'histoire biblique, des impossibilités de la *Genèse*, prise dans son sens naturel, de ce qu'il y a de naïvement enfantin dans les récits de la création, du déluge, de l'arche. Le caractère sanglant, dur, égoïste de l'histoire juive; la bizarrerie du choix divin, se portant sur un tel peuple pour en faire le peuple de Dieu (2), sont bien mis en lumière. L'âpreté des railleries juives contre les autres sectes est vivement relevée comme un acte d'injustice et d'orgueil (3). Tout le plan messianique de l'histoire judéo-chrétienne, ayant pour base l'importance exagérée que les hommes, et en particulier les juifs, s'attribuent dans l'univers, est réfuté de main de maître (4). Pourquoi Dieu descendrait-il ici-bas? Serait-ce pour apprendre ce qui se passe parmi les hommes? Mais ne sait-il pas toutes choses? Sa puissance est-elle si bornée, qu'il ne puisse rien corriger sans venir lui-même dans le monde ou y envoyer quelqu'un? Serait-ce pour être connu? C'est lui prêter un mouvement de vanité tout humain. Et puis pourquoi si tard? pourquoi plutôt à un moment qu'à un autre? pourquoi plutôt en tel pays qu'en tel autre? Les théories apocalyptiques de l'embrasement final (5), de la résurrection, sont de même victorieusement réfutées. Bizarre prétention de rendre immortels le fumier, la pourriture (6)! Celse triomphe, en opposant à ce matérialisme religieux son idéalisme pur, son Dieu absolu, qui ne se manifeste pas dans la trame des choses finies (7).

« Juifs et chrétiens me font l'effet d'une troupe de chauves-souris, ou de fourmis sortant de leur trou, ou de grenouilles

(1) Justin, *Dial.*, 69; *Apol. I*, 30; Arnobe, I, 43; Celse, dans Origène, I, 6, 28, 32, 38; *Talm.* de Bab., *Sanhédrin*, 107 *b*; *Schabbath*, 104 *b*.
(2) Origène, I, 16-20, 24; IV, 31, 33; VII, 18.
(3) *Ibid.*, III, 19, 22, 43; V, 41.
(4) *Ibid.*, III, 1, 5, 7; IV, 2, 3, 5, 6, 7, 10, 11.
(5) *Ibid.*, IV, 11; V, 14.
(6) *Ibid.*, V, 14; VII, 32; VIII, 53.
(7) *Ibid.*, VII, 36.

établies près d'un marais, ou de vers tenant séance dans les coins d'un bourbier..., et se disant entre eux : « C'est à nous que Dieu révèle et annonce d'avance toute chose; il n'a aucun souci du reste du monde; il laisse les cieux et la terre rouler à leur guise pour ne s'occuper que de nous. Nous sommes les seuls êtres avec lesquels il communique par des messagers, les seuls avec lesquels il désire lier société; car il nous a faits semblables à lui. Tout nous est subordonné, la terre, l'eau, l'air et les astres; tout a été fait pour nous et destiné à notre service, et c'est parce qu'il est arrivé à certains d'entre nous de pécher que Dieu lui-même viendra ou enverra son propre fils pour brûler les méchants et nous faire jouir avec lui de la vie éternelle (1). »

La discussion de la vie de Jésus est conduite exactement selon la méthode de Reimarus ou de Strauss. Les impossibilités du récit évangélique, si on le prend comme de l'histoire, n'ont jamais mieux été montrées (2). L'apparition de Dieu en Jésus semble à notre philosophe messéante et inutile. Les miracles évangéliques sont mesquins; les magiciens ambulants en font autant, sans que pour cela on les regarde comme fils de Dieu. La vie de Jésus est celle d'un misérable goète, haï de Dieu (3). Son caractère est irritable; sa manière de parler, tranchante, indique un homme qui est impuissant à persuader; elle ne convient pas à un Dieu, pas même à un homme de sens (4). Jésus aurait dû être beau, fort, majestueux, éloquent (5). Or ses disciples avouent qu'il était petit, laid et sans noblesse. Pourquoi, si Dieu voulait sauver le genre humain, n'a-t-il dépêché son fils qu'à un coin du monde? Il aurait dû mettre son esprit dans plusieurs corps et mander ces envoyés célestes de divers côtés, puisqu'il savait que l'envoyé destiné aux juifs serait mis à mort. Pourquoi aussi deux révélations opposées, celle de Moïse et celle de

(1) Celse, dans Origène, IV, 23.
(2) Origène, I, 54, 67, 69, 70, 71; III, 41, 42; VI, 73, 75, 78, 81; VII, 2, 3, 14, 18.
(3) *Ibid.*, I, 68, 71. Comp. II, 49.
(4) *Ibid.*, II, 76.
(5) Les dieux incarnés, selon les idées païennes, étaient toujours beaux. La base du succès d'Alexandre d'Abonotique fut qu'il était très bel homme.

Jésus? Jésus est, dit-on, ressuscité? On débite cela d'une foule d'autres, Zamolxis, Pythagore, Rhampsinit (1).

« Il faudrait peut-être examiner d'abord si jamais homme réellement mort est ressuscité avec le même corps. Pourquoi traiter les aventures des autres de fables sans vraisemblance, comme si l'issue de votre tragédie avait bien meilleur air et était plus croyable, avec le cri que votre Jésus jeta du haut du poteau en expirant, le tremblement de terre et les ténèbres? Vivant, il n'avait rien pu faire pour lui-même; mort, dites-vous, il ressuscita et montra les marques de son supplice, les trous de ses mains. Mais qui a vu tout cela? Une femme à l'esprit malade, comme vous l'avouez vous-mêmes (2), ou tout autre endiablé de la même sorte, soit que le prétendu témoin ait rêvé ce que lui suggérait son esprit troublé, soit que son imagination abusée ait donné un corps à ses désirs, ce qui arrive si souvent, soit plutôt qu'il ait voulu frapper l'esprit des hommes par un récit merveilleux et, à l'aide de cette imposture, fournir matière aux charlatans... A son tombeau se présentent, ceux-ci disent un ange, ceux-là disent deux anges, pour annoncer aux femmes qu'il est ressuscité; car le fils de Dieu, à ce qu'il paraît, n'avait pas la force d'ouvrir seul son tombeau; il avait besoin que quelqu'un vînt déplacer la pierre... Si Jésus voulait faire éclater réellement sa vertu divine, il fallait qu'il se montrât à ses ennemis, au juge qui l'avait condamné, à tout le monde. Car, puisqu'il était mort et, de plus, dieu, comme vous le prétendez, il n'avait plus rien à craindre de personne; et ce n'était pas apparemment pour qu'il restât caché qu'il avait été envoyé. Au besoin même, pour mettre sa divinité en pleine lumière, il aurait dû disparaître tout d'un coup de dessus la croix..... De son vivant, il se prodigue; mort, il ne se fait voir en cachette qu'à une femmelette et à des comparses. Son supplice a eu d'innombrables témoins; sa résurrection n'en a qu'un seul. C'est le contraire qui aurait dû avoir lieu (3).

» Si vous aviez si fort envie de faire du neuf, combien il aurait mieux valu choisir pour le déifier quelqu'un de ceux qui sont morts virilement et qui sont dignes du mythe divin! Si vous répugniez à prendre Héraclès, Asclépios ou quelqu'un des anciens héros qui déjà sont honorés d'un culte, vous aviez

(1) Origène, II, 54, 55. Comp. III, 26, 31, 32, 33, 34, 36, 41, 42, 43.
(2) Παροιστρος. Comp. *Marc*, XVI, 9.
(3) Origène, II, 54, 55, 63, 67, 68, 70, 72, 73, 74, 75; V, 51.

Orphée, homme inspiré, nul ne le conteste, et qui périt de mort violente. Peut-être direz-vous qu'il n'était plus à prendre. Soit; mais alors vous aviez Anaxarque, qui, jeté un jour dans un mortier, comme on l'y pilait cruellement, se jouait de son bourreau. « Pilez, pilez, disait-il, l'étui d'Anaxarque; car, pour lui-même, vous ne le toucherez pas! » parole pleine d'un esprit divin. Ici encore, dira-t-on, vous avez été prévenus..... Eh bien, alors, que ne preniez-vous Épictète? Comme son maître lui tordait la jambe, lui, calme et souriant : « Vous allez la casser », disait-il; et la jambe en effet s'étant brisée : « Je vous disais que vous alliez la casser! » Qu'est-ce que votre dieu a dit de pareil dans les tourments? Et la Sibylle, dont plusieurs parmi vous allèguent l'autorité, que ne l'avez-vous prise? Vous auriez eu les meilleures raisons de l'appeler fille de Dieu. Vous vous êtes contentés d'introduire à tort et à travers, frauduleusement, nombre de blasphèmes dans ses livres, et vous nous donnez pour dieu un personnage qui a fini par une mort misérable une vie infâme. Tenez, vous auriez mieux fait de choisir Jonas, qui sortit sain et sauf d'un gros poisson, Daniel, qui échappa aux bêtes, ou tel autre dont vous nous contez des choses plus drôles encore (1). »

Dans ses jugements sur l'Église, telle qu'elle existait de son temps, Celse se montre singulièrement malveillant. A part quelques hommes honnêtes et doux (2), l'Église lui apparaît comme un amas de sectaires s'injuriant les uns les autres. Il y a une nouvelle race d'hommes, nés d'hier, sans patrie, ni traditions antiques, ligués contre les institutions civiles et religieuses, poursuivis par la justice, notés d'infamie, se faisant gloire de l'exécration commune (3). Leurs réunions sont clandestines et illicites; ils s'y engagent par serment à violer les lois et à tout souffrir pour une doctrine barbare (4), qui aurait, en tout cas, besoin d'être perfectionnée et épurée par la raison grecque (5). Doctrine secrète et dangereuse! Le courage qu'ils mettent à la soutenir est louable; il est bien de mourir

(1) Celse, dans Origène, VII, 53.
(2) *Ibid.*, I, 27.
(3) *Ibid.*, I, 1.
(4) *Ibid.*, I, 3; III, 14.
(5) *Ibid.*, I, 2.

pour ne pas abjurer ou feindre d'abjurer la foi qu'on a embrassée (1). Mais encore faut-il que la foi soit fondée en raison et n'ait pas pour base unique un parti pris de ne rien examiner (2). Les chrétiens, d'ailleurs, n'ont pas inventé le martyre; chaque croyance a donné des exemples de conviction ardente (3). Ils se raillent des dieux impuissants, qui ne savent pas venger leurs injures. Mais le dieu suprême des chrétiens a-t-il vengé son fils crucifié (4)? Leur outrecuidance à trancher des questions où les plus sages hésitent est le fait de gens qui ne visent qu'à séduire les simples (5). Tout ce qu'ils ont de bon, Platon et les philosophes l'ont mieux dit avant eux (6). Les Écritures ne sont qu'une traduction, en style grossier, de ce que les philosophes, et particulièrement Platon, ont dit en un style excellent (7).

Celse est frappé des divisions du christianisme, des anathèmes que les diverses Églises s'adressent réciproquement (8). A Rome, où, selon l'opinion la plus vraisemblable, le livre fut écrit, toutes les sectes florissaient. Celse connut les marcionites (9), les gnostiques (10). Il vit bien, cependant, qu'au milieu de ce dédale de sectes, il y avait l'Église orthodoxe, « la grande Église (11) », qui n'avait d'autre nom que celui de chrétienne. Les extravagances montanistes, les impostures sibyllines (12), ne lui inspirent naturellement que du mépris. Certainement, s'il avait mieux connu l'épiscopat lettré d'Asie, des hommes comme Méliton, par exemple, qui rêvaient des concordats entre le christianisme et l'empire, son jugement eût été moins sévère. Ce qui le blesse, c'est l'extrême bassesse sociale

(1) Celse, dans Origène, I, 8.
(2) *Ibid.*, I, 9, 12.
(3) *Ibid.*, VIII, 48.
(4) *Ibid.*, VIII, 38, 41.
(5) *Ibid.*, VI, 6, 8, 10, 11, 12.
(6) *Ibid.*, V, 65; VI, 7; VII, 41, 42, 58, etc.
(7) *Ibid.*, VI, 1.
(8) *Ibid.*, III, 9, 10, 12, 14; V, 62, 63, 64, 65.
(9) *Ibid.*, V, 62; VI, 29, 74; VII, 2.
(10) *Ibid.*, V, 61, 62, 63; VI, 25, 28, 31, 33, 34, 38, 39, 40, 52; VII, 9, 40.
(11) *Ibid.*, V, 59.
(12) *Ibid.*, V, 62; VII, 9; VIII, 45.

des chrétiens et le peu d'intelligence du milieu où ils exercent leur propagande. Ceux qu'ils veulent gagner sont des niais, des esclaves, des femmes, des enfants (1). Comme les charlatans, ils évitent autant qu'ils peuvent les honnêtes gens qui ne se laissent pas tromper, pour prendre dans leurs filets les ignorants et les sots, pâture ordinaire des fourbes (2).

« Quel mal y a-t-il donc à être bien élevé, à aimer les belles connaissances, à être sage et à passer pour tel? Est-ce là un obstacle à la connaissance de Dieu? Ne sont-ce pas plutôt des secours pour atteindre la vérité? Que font les coureurs de foire, les bateleurs? S'adressent-ils aux hommes de sens, pour leur réciter leurs boniments? Non; mais, s'ils aperçoivent quelque part un groupe d'enfants, de portefaix ou de gens grossiers, c'est là qu'ils étalent leur industrie et se font admirer. Il en est de même dans l'intérieur des familles. Voici des cardeurs de laine, des cordonniers, des foulons, des gens de la dernière ignorance et tout à fait dénués d'éducation. Devant les maîtres, hommes d'expérience et de jugement, ils n'osent ouvrir la bouche; mais surprennent-ils en particulier les enfants de la maison ou des femmes qui n'ont pas plus de raison qu'eux-mêmes, ils se mettent à débiter des merveilles. C'est eux seuls qu'il faut croire; le père, les précepteurs, sont des fous qui ignorent le vrai bien et sont incapables de l'enseigner. Ces prôneurs savent seuls comment on doit vivre; les enfants se trouveront bien de les suivre, et, par eux, le bonheur viendra sur toute la famille. Si, pendant qu'ils pérorent, survient quelque personne sérieuse, un des précepteurs ou le père lui-même, les plus timides se taisent; les effrontés ne laissent pas d'exciter les enfants à secouer le joug, insinuant à mi-voix qu'il ne veulent rien leur apprendre devant leur père ou leur précepteur, pour ne pas s'exposer à la brutalité de ces gens corrompus, qui les feraient châtier. Ceux qui tiennent à savoir la vérité n'ont qu'à planter là père et précepteurs, à venir avec les femmes et la marmaille dans le gynécée, ou dans l'échoppe du cordonnier, ou dans la boutique du foulon, afin d'y apprendre l'absolu. Voilà comment ils s'y prennent pour gagner des adeptes (3)...

(1) Celse, dans Origène, III, 44; VII, 42.
(2) *Ibid.*, I, 27; VI, 14.
(3) Origène, III, 49, 50 55.

Quiconque est pécheur, quiconque est sans intelligence, quiconque est faible d'esprit, en un mot quiconque est misérable, qu'il approche, le royaume de Dieu est pour lui (1). »

On conçoit combien un pareil renversement de l'autorité de la famille dans l'éducation devait être odieux à un homme qui exerçait peut-être les fonctions de précepteur. L'idée toute chrétienne que Dieu a été envoyé pour sauver les pécheurs révolte Celse. Il ne veut que la justice. Le privilège de l'enfant prodigue est pour lui incompréhensible.

« Quel mal y a-t-il à être exempt de péché? Que l'injuste, dit-on, s'abaisse dans le sentiment de sa misère, et Dieu le recevra. Mais, si le juste, confiant en sa vertu, lève les yeux vers Dieu, quoi! sera-t-il rejeté? Les magistrats consciencieux ne souffrent pas que les accusés se répandent en lamentations, de peur d'être entraînés à sacrifier la justice à la pitié. Dieu, dans ses jugements, serait donc accessible à la flatterie? Pourquoi une telle préférence pour les pécheurs?... Ces théories ne viennent-elles pas du désir d'attirer autour de soi une plus nombreuse clientèle? Dira-t-on que l'on se propose, par cette indulgence, d'améliorer les méchants? Quelle illusion! On ne change pas la nature des gens; les mauvais ne s'amendent ni par la force, ni par la douceur. Dieu ne serait-il pas injuste s'il se montrait complaisant pour les méchants, qui savent l'art de le toucher, et s'il délaissait les bons, qui n'ont pas ce talent (2) ? »

Celse ne veut pas de prime accordée à la fausse humilité, à l'importunité, aux basses prières. Son Dieu est le dieu des âmes fières et droites, non le dieu du pardon, le consolateur des affligés, le patron des misérables. Il voit évidemment un grand danger au point de vue de la politique, et aussi au point de vue de sa profession d'homme d'instruction publique, à laisser dire que, pour être cher à Dieu, il est bon d'avoir été coupable et que les humbles, les

(1) Origène, III, 59.
(2) *Ibid.*, III, 62, 63, 65, 70, 71.

pauvres, les esprits sans culture, ont pour cela des avantages spéciaux.

« Écoutez leurs professeurs : « Les sages, disent-ils, repoussent notre enseignement, égarés et empêchés qu'ils sont par leur sagesse. » Quel homme de jugement, en effet, peut se laisser prendre à une doctrine aussi ridicule? Il suffit de regarder la foule qui l'embrasse pour la mépriser. Leurs maîtres ne cherchent et ne trouvent pour disciples que des hommes sans intelligence et d'un esprit épais. Ces maîtres ressemblent assez aux empiriques qui promettent de rendre la santé à un malade, à condition qu'on n'appellera pas les médecins savants, de peur que ceux-ci ne dévoilent leur ignorance. Ils s'efforcent de rendre la science suspecte : « Laissez-moi faire, disent-ils; je vous sauverai, moi seul; les médecins ordinaires tuent ceux qu'ils se vantent de guérir. » On dirait des gens ivres, qui, entre eux, accuseraient les hommes sobres d'être pris de vin, ou des myopes qui voudraient persuader à des myopes comme eux que ceux qui ont de bons yeux n'y voient goutte (1). »

C'est surtout comme patriote et ami de l'État que Celse se montre l'ennemi du christianisme. L'idée d'une religion absolue, sans distinction de nations, lui paraît une chimère (2). Toute religion est, à ses yeux, nationale; la religion n'a de raison d'être que comme nationale (3). Il n'aime certes pas le judaïsme; il le trouve plein d'orgueil et de prétentions mal fondées, inférieur en tout à l'hellénisme; mais, en tant que religion nationale des juifs, le judaïsme a ses droits (4). Les juifs doivent conserver les coutumes et les croyances de leurs pères, comme font les autres peuples, bien que les Puissances auxquelles a été confiée la Judée soient inférieures aux dieux des Romains, qui les ont vaincues (5). On est juif par naissance; on est chrétien par choix. Voilà pourquoi Rome n'a jamais songé sérieusement à abolir le judaïsme, même après les

(1) Origène, III, 72, 77.
(2) *Ibid.*, VIII, 72.
(3) *Ibid.*, V, 34, 41.
(4) *Ibid.*, V, 25, 41.
(5) *Ibid.*, IV, 73; V, 25.

guerres atroces de Titus et d'Adrien. Quant au christianisme, il n'est la religion nationale de personne (1); il est la religion qu'on adopte comme protestation contre la religion nationale, par esprit de collège et de corporation.

« Refusent-ils d'observer les cérémonies publiques et de rendre hommage à ceux qui y président; alors qu'ils renoncent aussi à prendre la robe virile, à se marier, à devenir pères, à remplir les fonctions de la vie; qu'ils s'en aillent tous ensemble loin d'ici, sans laisser la moindre semence d'eux-mêmes, et que la terre soit débarrassée de cette engeance. Mais, s'ils veulent se marier, avoir des enfants, manger des fruits de la terre, participer aux choses de la vie, à ses biens comme à ses maux, il faut qu'ils rendent à ceux qui sont chargés de tout administrer les honneurs qui conviennent... Nous devons continuellement, et dans nos paroles et dans nos actions, et même quand nous ne parlons ni n'agissons, tenir notre âme tendue vers Dieu. Cela posé, quel mal y a-t-il à rechercher la bienveillance de ceux qui ont reçu de Dieu leur pouvoir, et en particulier celle des rois et des puissants de la terre? Ce n'est pas, en effet, sans l'intervention d'une force divine qu'ils ont été élevés au rang qu'ils occupent (2). »

En bonne logique, Celse avait tort. Il ne se borne pas à demander aux chrétiens la confraternité politique; il veut aussi la confraternité religieuse. Il ne se borne pas à leur dire : « Gardez vos croyances; servez avec nous la même patrie, laquelle ne vous demande rien de contraire à vos principes. » Non, il veut que les chrétiens prennent part à des cérémonies opposées à leurs idées. Il leur fait de mauvais raisonnements, pour leur montrer que le culte polythéiste ne doit pas les choquer.

« Sans doute, dit-il, si l'on voulait obliger un homme pieux à commettre quelque action impie ou à prononcer quelque parole honteuse, il aurait raison d'endurer tous les supplices plutôt que de le faire (3); mais il n'en est pas de même quand on vous commande de célébrer le Soleil ou de chanter un bel

(1) Origène, V, 33.
(2) Celse, dans Origène, VIII, 55, 63.
(3) Comp. Origène, I, 8.

hymne en l'honneur d'Athéné. Ce sont là des formes de la piété, et il ne peut y avoir trop de piété. Vous admettez les anges; pourquoi n'admettez-vous pas les démons ou dieux secondaires? Si les idoles ne sont rien, quel mal y a-t-il à prendre part aux fêtes publiques? S'il y a des démons, ministres du Dieu tout-puissant, ne faut-il pas que les hommes pieux leur rendent hommage? Vous paraîtrez, en effet, d'autant plus honorer le grand Dieu que vous aurez mieux glorifié ces divinités secondaires. En s'appliquant ainsi à toute chose, la piété devient plus parfaite (1). »

A quoi les chrétiens avaient droit de répondre : « Cela regarde notre conscience; l'État n'a pas à raisonner avec nous sur ce point. Parlez-nous de devoirs civils et militaires, qui n'aient aucun caractère religieux, et nous les remplirons. » En d'autres termes, rien de ce qui tient à l'État ne doit avoir de caractère religieux. Cette solution nous paraît très simple; mais comment reprocher aux politiques du IIe siècle de ne l'avoir pas mise en pratique, quand, de nos jours, on y trouve tant de difficultés?

Plus admissible assurément est le raisonnement de notre auteur en ce qui regarde le serment au nom de l'empereur. C'était là une simple adhésion à l'ordre établi, ordre qui n'était lui-même que la défense de la civilisation contre la barbarie, et sans lequel le christianisme eût été balayé comme tout le reste (2). Mais Celse nous paraît manquer de générosité, quand il mêle la menace au raisonnement. « Vous ne prétendez pas sans doute, dit-il, que les Romains abandonnent, pour embrasser vos croyances, leurs traditions religieuses et civiles, qu'ils laissent là leurs dieux pour se mettre sous la protection de votre Très-Haut, qui n'a pas su défendre son peuple? Les juifs ne possèdent plus une motte de terre, et vous, traqués de toutes parts, errants, vagabonds, réduits à un petit nombre, on vous cherche pour en finir avec vous (3). »

Ce qu'il y a de singulier, en effet, c'est que, après avoir

(1) Celse, dans Origène, VIII, 24, 65, 66.
(2) Origène, VIII, 68.
(3) *Ibid.*, VIII, 41, 69.

combattu à mort le christianisme, Celse, par moments, s'en trouve fort rapproché. On voit qu'au fond le polythéisme n'est pour lui qu'un embarras, et qu'il envie à l'Église son Dieu unique. L'idée qu'un jour le christianisme sera la religion de l'empire et de l'empereur miroite à ses yeux comme aux yeux de Méliton. Mais il se détourne avec horreur d'une telle perspective. Ce serait la pire manière de mourir. « Un pouvoir éclairé et plus prévoyant, leur dit-il, vous détruira de fond en comble, plutôt que de périr lui-même par vous (1). » Puis son patriotisme et son bon sens lui montrent l'impossibilité d'une telle politique religieuse. Le livre, qui avait commencé par les réfutations les plus aigres, finit par des propositions de conciliation. L'État court les plus grands périls; il s'agit de sauver la civilisation; les barbares débordent de tous les côtés; on enrôle les gladiateurs, les esclaves. Le christianisme perdra autant que la société établie au triomphe des barbares. L'accord est donc facile. « Soutenez l'empereur de toutes vos forces, partagez avec lui la défense du droit; combattez pour lui, si les circonstances l'exigent; aidez-le dans le commandement de ses armées. Pour cela, cessez de vous dérober aux devoirs civils et au service militaire; prenez votre part des fonctions publiques, s'il le faut pour le salut des lois et la cause de la piété (2). »

Cela était facile à dire. Celse oubliait que ceux qu'il voulait rallier, il les avait tout à l'heure menacés des plus cruels supplices. Il oubliait surtout qu'en maintenant le culte établi, il demandait aux chrétiens d'admettre des absurdités plus fortes que celles qu'il combattait chez eux. Cet appel au patriotisme ne pouvait donc être entendu. Tertullien dira fièrement : « Pour détruire votre empire, nous n'aurions qu'à nous retirer. Sans nous, il n'y aurait que l'inertie et la mort. » L'abstention a toujours été la vengeance des conservateurs vaincus. Les conservateurs savent qu'ils sont le sel de la terre; que, sans eux, il n'y a pas de société possible; que des fonctions de première

(1) Origène, VIII, 69, 71.
(2) *Ibid.*, VIII, 73, 75.

importance ne peuvent s'accomplir en dehors d'eux. Il est donc naturel que, dans leurs moments de dépit, ils disent simplement : « Passez-vous de nous. » A vrai dire, personne dans le monde romain, au temps dont nous parlons, n'était préparé à la liberté. Le principe de la religion d'État était celui de presque tous. Le plan des chrétiens est déjà de devenir la religion de l'empire. Méliton montre à Marc-Aurèle l'établissement du culte révélé comme le plus bel emploi de son autorité (1).

Le livre de Celse fut très peu lu au temps de son apparition. Il s'écoula près de soixante-dix ans avant que le christianisme s'aperçût de son existence. Ce fut Ambroise, cet Alexandrin bibliophile et savant, le fauteur des études d'Origène, qui découvrit le livre impie, le lut, l'envoya à son ami et le pria de le réfuter (2). L'effet du livre fut donc très peu étendu. Au IVe siècle, Hiéroclès et Julien s'en servirent et le copièrent presque; mais il était trop tard. Celse n'enleva probablement pas un seul disciple à Jésus. Il avait raison au point de vue du bon sens naturel; mais le simple bon sens, quand il se trouve en opposition avec les besoins du mysticisme, est bien peu écouté. Le sol n'avait pas été préparé par un bon ministère de l'instruction publique. Il faut se rappeler que l'empereur n'était pas lui-même exempt de toute attache au surnaturel; les meilleurs esprits du siècle admettaient les songes médicaux et les guérisons miraculeuses dans les temples des dieux. Le nombre des rationalistes purs, si considérable au Ier siècle, est maintenant très restreint. Les esprits qui, comme le Cæcilius de Minucius Félix, avouent une sorte d'athéisme, n'en tiennent que plus énergiquement pour le culte établi (3). Dans la seconde moitié du IIe siècle, nous ne voyons réellement qu'un seul homme qui, étant supérieur à toute superstition, eût bien le droit de

(1) Voir ci-dessus, p. 857, 921.

(2) Origène, *Contre Celse*, préf., 3, 5. Les allusions à Celse qu'on a cru remarquer dans Minucius Félix et dans Tertullien ne prouvent pas que ces derniers eussent lu dans l'original l'écrit même de Celse.

(3) *Octavius*, 5, 7. Voir ci-après, p. 990. Cæcilius, d'ailleurs, admet les prédictions (§ 7).

sourire de toutes les folies humaines et de les prendre également en pitié. Cet homme, l'esprit à la fois le plus solide et le plus charmant de son temps, c'est Lucien.

Ici plus d'équivoque. Lucien rejette absolument le surnaturel (1). Celse admet toutes les religions; Lucien les nie toutes (2). Celse se croit consciencieusement obligé d'étudier le christianisme dans ses sources; Lucien, qui sait d'avance à quoi s'en tenir, n'en prend qu'une notion très superficielle. Son idéal est Démonax (3), qui, à l'inverse de Celse, ne fait pas de sacrifices, ne s'initie à aucun mystère, n'a d'autre religion qu'une gaieté et une bienveillance universelles.

Cette entière différence dans le point de départ fait que Lucien est bien moins éloigné des chrétiens que ne l'est Celse. Lui qui aurait mieux que personne le droit d'être sévère pour le surnaturel des nouveaux sectaires, car il n'admet aucun surnaturel, se montre, au contraire, par moments, assez indulgent pour eux. Comme les chrétiens, Lucien est un démolisseur du paganisme, un sujet résigné, mais non affectionné de Rome. Jamais, chez lui, une inquiétude patriotique, un de ces soucis d'homme d'État qui dévorent son ami Celse. Son rire est le même que celui des Pères, son *diasyrmos* fait chorus avec celui d'Hermias (4). Il parle de l'immoralité des dieux (5), des contradictions des philosophes (6), presque comme Tatien. Sa ville idéale (7) ressemble singulièrement à une Église. Les chrétiens et lui sont alliés dans la même guerre, la guerre contre les superstitions locales, contre les goètes, les oracles, les thaumaturges (8).

(1) *Jupiter tragoedus*, 22, 53.
(2) L'*Assemblée des dieux* et les *Dialogues des dieux*.
(3) *Démonax*, surtout § 11. Lucien étant seul à parler de ce philosophe, on se demande si c'est là un portrait idéal ou un personnage qui a réellement existé. Comparez le *Nigrinus*. Il y a, du reste, des objections contre l'attribution du *Démonax* à Lucien.
(4) Sur les affinités entre les chrétiens et les épicuriens, voir *l'Église chrétienne*, p. 571 ss.
(5) *Ménippe*, 3 ss.
(6) Lire surtout l'*Hermotime*.
(7) *Hermotime*, 22-24. Comparez l'*Épître à Diognète*.
(8) Voir surtout l'*Alexander*.

Le côté chimérique et utopiste des chrétiens ne pouvait que lui déplaire. Il semble bien qu'il a pensé plusieurs fois à eux en traçant dans *les Fugitifs* cette peinture d'un monde de bohémiens, impudents, ignorants, insolents, levant des tributs véritables sous prétexte d'aumône, austères en paroles, au fond débauchés, séducteurs de femmes, ennemis des Muses, gens au visage pâle et à la tête rasée, partisans des orgies infâmes (1). La peinture est moins sombre, mais l'allusion est peut-être plus dédaigneuse dans *Pérégrinus*. Certes, Lucien ne voit pas, comme Celse, un danger pour l'État dans ces niais sectaires (2), qu'il nous montre vivant en frères et animés les uns pour les autres de la plus ardente charité. Ce n'est pas lui qui demandera qu'on les persécute. Il y a tant de fous dans le monde! Ceux-ci ne sont pas, à beaucoup près, les plus malfaisants.

Lucien se faisait assurément une étrange idée du « sophiste crucifié qui introduisit ces nouveaux mystères et réussit à persuader à ses adeptes de n'adorer que lui (3). » Il a pitié de tant de crédulité. Comment des malheureux qui se sont mis en tête qu'ils seront immortels ne seraient-ils pas exposés à toutes les aberrations? Le cynique qui *se vaporise* (4) à Olympie, le martyr chrétien qui cherche la mort pour être avec Christ, lui paraissent des fous du même ordre. Devant ces morts pompeuses, recherchées volontairement (5), sa réflexion est celle d'Arrius Antoninus : « Si vous tenez tant à vous griller, faites-le chez vous, à votre aise et sans cette ostentation théâtrale. » Ce soin de recueillir les restes du martyr, de lui élever des autels, cette prétention d'obtenir de lui des miracles

(1) *Les Fugitifs*, 12, 13, 15, 16, 17, 32, 33. Nous ne parlons pas ici du *Philopatris*, écrit qui se trouve parmi les œuvres de Lucien, mais que nous rapportons au temps de l'empereur Julien.

(2) *Pérégrinus*, 13. On suppose que la fin du § 11 contenait contre les chrétiens des détails choquants, que les copistes auront fait disparaître. Bernays, *Lucian*, p. 107 ss.

(3) *Pérégrinus*, 11, 13. Comp. ὁ καινὸς νομοθέτης, dans Justin, *Dial.*, 18, Cf. Lucien, *Philopseudès*, 16.

(4) *Pérégrinus*, § 30 (ἐξαερόω).

(5) *Ibid.*, § 21.

de guérison, d'ériger son bûcher en un sanctuaire de prophétie (1), autant de folies communes à tous les sectaires. Lucien est d'avis qu'on se contente d'en rire, quand la friponnerie ne s'y mêle pas (2). Il n'en veut aux victimes que parce qu'elles provoquent les bourreaux.

Il fut la première apparition de cette forme du génie humain dont Voltaire a été la complète incarnation, et qui, à beaucoup d'égards, est la vérité. L'homme étant incapable de résoudre sérieusement aucun des problèmes métaphysiques qu'il a l'imprudence de soulever, que doit faire le sage au milieu de la guerre des religions et des systèmes? S'abstenir, sourire, prêcher la tolérance, l'humanité, la bienfaisance sans prétention, la gaieté. Le mal, c'est l'hypocrisie, le fanatisme, la superstition. Substituer une superstition à une superstition, c'est rendre un médiocre service à la pauvre humanité. Le remède radical est celui d'Épicure, qui tranche du même coup la religion, et son objet, et les maux qu'elle entraîne. Lucien nous apparaît ainsi comme un sage égaré dans un monde de fous. Il ne hait rien, il rit de tout, excepté de la sérieuse vertu (3).

Mais, au temps où nous arrêtons cette histoire, les hommes de ce genre deviennent rares; on pourrait les compter (4). Le très spirituel Apulée de Madaure est, ou du moins affecte d'être très opposé aux esprits forts (5). Il a été revêtu d'un sacerdoce (6). Il déteste les chrétiens comme impies (7). Il repousse l'accusation de magie, non comme chimérique, mais comme un fait non fondé; tout

(1) *Pérégrinus*, § 28, 31, 39, en notant les nombreuses ressemblances qu'offre Pérégrinus avec Ignace et Polycarpe.

(2) Des cas comme celui de Calliste, cherchant le martyre quand il se croit perdu (*Philosophumena*, IX, 12), font disparaître ce qu'a d'invraisemblable, au premier coup d'œil, l'épisode de Pérégrinus devenant confesseur de la foi.

(3) Notez son admiration pour Épictète, *Adv. indoct.*, 13.

(4) Lucien classe comme il suit ceux qui adhèrent fatalement à la superstition : 1° la plupart des Grecs lettrés; 2° la totalité des Grecs ignorants; 3° la totalité des barbares. *Jupiter tragoedus*, 53.

(5) *De magia* (ou *Apologie*), ch. LVI. « *Videant irreligiosi, videant et errorem suum recognoscant.* » *Métam.*, XI, ch. XV.

(6) *Florida*, 3.

(7) *Métam.*, IX, ch. XIV fin.

est rempli, pour lui, de dieux et de démons (1). Le libre penseur était de la sorte un être isolé, mal vu, obligé de dissimuler. On se redisait avec terreur l'histoire d'un certain Euphronius, épicurien endurci, qui tomba malade et que ses parents portèrent dans un temple d'Esculape. Là, un oracle divin lui signifia cette recette : « Brûler les livres d'Épicure, en pétrir les cendres avec de la cire humide, s'enduire le ventre avec ce liniment et envelopper le tout de bandages. » On contait aussi l'histoire d'un coq de Tanagre, qui, blessé à la patte, se mit parmi ceux qui chantaient un hymne à Esculape, les accompagnant de son chant et montrant au dieu sa patte malade. Une révélation s'étant faite pour amener sa guérison, « on vit le coq battant des ailes, allongeant le pas, dressant le cou et agitant sa crête, proclamer la Providence, qui plane au-dessus des créatures privées de raison (2) ».

La défaite du bon sens était accomplie. Les fines railleries de Lucien, les justes critiques de Celse, ne pèseront que comme des protestations impuissantes. Dans une génération, l'homme, en entrant dans la vie, n'aura plus que le choix de la superstition (3), et bientôt ce choix même, il ne l'aura plus.

(1) Lire son *Apologie* et son traité *De deo Socratis*.

(2) Æliani fragm., 89, 98, éd. Hercher.

(3) Quelques jurisconsultes font une noble exception. Voir, par exemple, l'opinion d'Ulpien sur les exorcistes. Digeste, L, XIII, loi 1, § 3, *De extraord. cognit.* Paul paraît plus crédule. *Sentent.*, V, XXI, 4; XXIII, 11, 12.

CHAPITRE XXII

NOUVELLES APOLOGIES — ATHÉNAGORE, THÉOPHILE D'ANTIOCHE, MINUCIUS FÉLIX

Jamais la lutte n'avait été aussi ardente qu'en ces dernières années de Marc-Aurèle. La persécution était à son plus haut période. Les attaques et les réponses se croisaient. Les partis s'empruntaient tour à tour les armes de la dialectique et de l'ironie. Le christianisme avait son Lucien dans un certain Hermias qui se qualifie « philosophe (1) » et qui sembla prendre à tâche d'ajouter à toutes les exagérations de Tatien (2) sur les méfaits de la philosophie. Son écrit, composé probablement en Syrie (3), n'est pas une apologie; c'est un sermon adressé aux fidèles assemblés (4). L'auteur le publia sous le titre de *Diasyrmos* ou « Persiflage des philosophes du dehors ». La plaisanterie y est lourde et assez fade. Elle rappelle les essais qui se sont produits de notre temps, dans le sein du catholicisme, pour employer l'ironie de Voltaire au profit de la bonne cause, et pour faire l'apologie de la religion sur le ton d'un Tertullien en belle humeur. Les sarcasmes d'Hermias ne frappent pas seulement les prétentions exagérées de la philosophie; ils atteignent les tentatives les plus légitimes de la science, le désir de savoir

(1) La date de cet écrit est incertaine. Il n'est cité par personne. Nous le croyons de la fin du IIe siècle.

(2) L'écrit n'est, en quelque sorte, que le développement de Tatien, *Adv. Gr.* § 25.

(3) Notez la géographie singulière de la première phrase.

(4) Les mots ὦ ἀγαπητοί de la première phrase doivent être mis dans la bouche de l'auteur, et non considérés comme faisant partie de la citation de saint Paul.

des choses qui sont aujourd'hui parfaitement découvertes et connues (1). La science, selon l'auteur, a pour origine l'apostasie des anges (2). Ce sont ces êtres malheureux et pervers qui ont enseigné aux hommes la philosophie, avec toutes ses contradictions. La connaissance des écoles anciennes que possède l'auteur est étendue, mais peu profonde; quant à l'esprit philosophique, on n'en fut jamais plus complètement dépourvu.

La clémence de l'empereur, son amour bien connu de la vérité (3) provoquaient, d'année en année, des requêtes nouvelles, où des avocats généreux de la religion persécutée essayaient de montrer ce que ces persécutions avaient de monstrueux. Commode, associé à l'empire depuis la fin de l'an 176 (4), eut sa part dans ces supplications, auxquelles, chose étrange! il devait plus tard faire droit mieux que son père. « Aux empereurs Marc-Aurèle-Antonin et Marc-Aurèle-Commode, Arméniaques, Sarmatiques et, ce qui est leur plus grand titre, philosophes (5)... » Ainsi débute une apologie, écrite dans un fort bon style antique par un certain Athénagore, philosophe athénien, qui semble s'être converti au christianisme par ses propres efforts (6). Il s'indigne de la situation exceptionnelle que l'on fait aux chrétiens, sous un règne plein de douceur et de félicité, qui donne à tout le monde la paix et la liberté (7). Toutes les villes jouissent d'une parfaite isonomie. Il est permis à tous les peuples de vivre suivant leurs lois et leur religion. Les chrétiens, bien que très loyaux envers l'empire, sont les seuls hommes que l'on persécute pour leur croyance (8). Et encore, si on se contentait de leur enlever les biens et la vie! Mais ce qu'il y a de plus insupportable, ce sont les calomnies

(1) *Diasyrmos*, 8, 9, 10.
(2) *Ibid.*, 1. Comp. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, ch. XVII; VI, ch. VIII.
(3) Τὸ φιλομαθὲς καὶ φιλάληθες. Athénagore, *Leg.*, 2.
(4) Tillemont, *Hist. des emp.*, II, p. 389 ss.
(5) Athénagore, *Leg.*, 1, 16. Voir Tillemont, *Mém.*, II, p. 321, 631 ss.
(6) Titre. Cf. Méthodius, dans Épiphane, haer. LXIV, 21.
(7) Τὸ πρᾶον ὑμῶν καὶ ἡμερον καὶ τὸ πρὸς ἅπαντα εἰρηνικὸν καὶ φιλάνθρωπον θαυμάζοντες.
(8) Athénagore, *Legatio*, 1, 2.

officielles dont on les accable, athéisme, repas de chair humaine, incestes.

Si les chrétiens sont coupables d'athéisme, les philosophes sont coupables du même crime. Les chrétiens admettent cette intelligence suprême, invisible, impassible, incompréhensible, qui est le dernier mot de la philosophie. Pourquoi leur faire un reproche de ce qu'on loue chez les autres? Ce que disent les chrétiens du Fils et de l'Esprit complète la philosophie, ne la contredit pas. Le fils de Dieu, c'est le Verbe de Dieu, raison éternelle de l'esprit éternel. Les chrétiens rejettent les sacrifices, les idoles, les fables immorales du paganisme. Qui peut les en blâmer? Les dieux ne sont le plus souvent que des hommes déifiés (1). Les miracles de guérison qui se font dans les temples sont l'ouvrage des démons (2).

Athénagore n'a pas de peine à démontrer que les crimes contre nature qu'on reproche aux chrétiens n'ont aucune vraisemblance. Il affirme la pureté parfaite de leurs mœurs, malgré les objections que l'on tire du baiser de paix.

« Selon la différence des âges, nous traitons les uns de fils et de filles, tels autres de frères et de sœurs, tels autres de pères et de mères; mais ces titres de parenté n'entraînent aucune souillure. Le Verbe nous dit en effet (3) : « Si quelqu'un réitère le baiser (4) pour se procurer une jouissance de plaisir... »; et il ajoute : « Il faut être très scrupuleux en ce qui concerne le baiser, à plus forte raison en ce qui concerne le proscynème, puisque, s'il était souillé de la moindre pensée impure, il nous priverait de la vie éternelle. » L'espérance de la vie éternelle nous fait mépriser la vie présente et jusqu'aux plaisirs de l'âme. Chacun de nous use de son épouse selon certaines règles que nous avons posées (5) et dans la mesure qui sert à la génération des enfants; de même que le laboureur, après avoir confié son

(1) Athénagore, *Legatio*, 28, 29, 30.

(2) *Ibid.*, 24-27.

(3) *Leg.*, 32. L'écrit cité comme inspiré par Athénagore est sans doute quelque recueil de *Didascalies* apostoliques.

(4) Cf. *Saint Paul*, p. 905, et ci-après, p. 1072.

(5) *Leg.*, 33, ὑφ' ἡμῶν (éd. Otto). Dom Maran et plusieurs autres critiques lisent ὑφ' ὑμῶν; mais jamais les chrétiens ne considèrent le mariage romain comme étant pratiqué parmi eux. Ἁμῶν voudrait dire Marc-Aurèle et Commode, ce qui n'est guère satisfaisant.

grain à la terre, attend la moisson sans rien semer par-dessus. Vous trouverez parmi nous plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui vieillissent dans le célibat, espérant ainsi vivre plus près de Dieu... Notre doctrine est que chacun doit rester tel qu'il est né ou se contenter d'un seul mariage. Les secondes noces ne sont qu'un adultère convenablement déguisé...

» Que si l'on demande à nos accusateurs s'ils ont vu ce qu'ils disent, il n'y en a pas d'assez impudent pour le dire. Nous avons des esclaves, les uns plus, les autres moins; nous ne songeons pas à nous cacher d'eux, et néanmoins pas un d'entre eux n'a tenu encore ces propos mensongers contre nous. Nous ne pouvons souffrir la vue d'un homme que l'on fait mourir, même justement. Qui ne se porte avec empressement aux spectacles de gladiateurs et de bêtes, principalement quand c'est vous qui les donnez? Eh bien, nous avons renoncé à ces spectacles, croyant qu'il n'y a guère de différence entre regarder un meurtre et le commettre (1). Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter, et nous croyons que c'est tuer un enfant que de l'exposer (2)...

» Ce que nous demandons, c'est le droit commun, c'est de n'être pas punis pour le nom que nous portons. Quand un philosophe commet un délit, on le juge pour ce délit, et on n'en rend pas la philosophie responsable. Si nous sommes coupables des crimes dont on nous accuse, n'épargnez ni âge ni sexe, exterminez avec nous nos femmes et nos enfants. Si ce sont des inventions, sans autre fondement que l'opposition naturelle du vice et de la vertu, c'est à vous d'examiner notre vie, notre doctrine, notre soumission dévouée à vous, à votre maison, à l'empire, et de nous faire la même justice que vous feriez à nos adversaires (3). »

La déférence extrême, presque l'obséquiosité envers l'empire est le caractère d'Athénagore, comme de tous les apologistes. Il flatte en particulier les idées d'hérédité et assure Marc-Aurèle que les prières des chrétiens peuvent avoir pour effet d'assurer la succession régulière de son fils (4).

(1) Comp. Théophile, *Ad Autolycum*, III, 15.
(2) *Leg.*, 32, 33, 34, 35.
(3) *Ibid.*, 2, 3.
(4) Voir ci-dessus, p. 856, note 4, et 921.

« Maintenant que j'ai répondu à toutes les accusations, et que j'ai montré notre piété envers Dieu, aussi bien que la pureté de nos âmes, je ne vous demande plus qu'un signe de votre royale tête, ô princes que la nature et l'éducation ont faits si excellents, si modérés, si humains. Qui est plus digne d'être favorablement écouté du souverain que nous qui prions pour votre gouvernement, afin que la succession s'établisse parmi vous de père en fils, selon ce qui est le plus juste, et que votre empire, recevant sans cesse de nouveaux accroissements, s'étende à tout l'univers? Et, en priant ainsi, nous prions pour nous-mêmes, puisque la tranquillité de l'empire est la condition pour que nous puissions, au sein d'une vie douce et tranquille, nous appliquer tout entiers à l'observation des préceptes qui nous ont été imposés. »

Le dogme de la résurrection des morts était celui qui causait le plus de difficultés aux esprits qui avaient reçu l'éducation grecque (1). Athénagore y consacra une conférence spéciale (2), essayant de répondre aux objections tirées des cas où le corps perd son identité. L'immortalité de l'âme ne suffit pas. Des préceptes comme ceux qui concernent l'adultère, la fornication, ne regardent point l'âme, puisque l'âme n'est pas susceptible de pareils méfaits. Le corps a sa part dans la vertu; il doit avoir sa part dans la récompense. L'homme n'est complet que composé de corps et d'âme; or tout ce qu'on dit des fins de l'homme s'applique à l'homme complet. — Nonobstant tous ces raisonnements, les païens s'obstinaient à dire : « Montrez-nous un ressuscité d'entre les morts, et, quand nous aurons vu, nous croirons (3) », et ils n'avaient pas tout à fait tort.

Théophile, évêque d'Antioche, vers 170 (4), est, comme Athénagore, un converti de l'hellénisme (5), qui, en se

(1) Voir Celse, ci-dessus, p. 966; Théophile, *Ad Autolycum*, I, 8, 13; II, 14; le traité *De la résurrection* faussement attribué à saint Justin; Minucius Félix, 11, 12; voyez ci-après p. 994, 995.

(2) *De resurr.*, 23. Cf. *Leg.*, 36.

(3) Théophile, *Ad Autolycum*, I, 13.

(4) Eusèbe, IV, ch. xx, xxiv; *Chronique*, an 170; saint Jérôme, *De viris ill.*, 25; *Ad Algasiam*, quaest. 6, t. IV, 1re part., p. 197, Martianay; *In Matth.*, prœm. Voir Tillemont, *Mém.*, III, p. 49-53, 611-612.

(5) *Ad Autolycum*, I, 14.

convertissant, n'a pas cru faire autre chose que changer une philosophie pour une autre meilleure. C'était un docteur très fécond, un catéchiste doué d'un grand talent d'exposition, un polémiste habile selon les idées du temps. Il écrivit contre le dualisme de Marcion et contre Hermogène (1), qui niait la création et admettait une matière éternelle. Il commenta les Évangiles et en fit, dit-on, une Concorde ou Harmonie (2). Son principal ouvrage, qui nous a été conservé, fut un traité en trois livres adressé à un certain Autolyque (3), personnage probablement fictif, sous le nom duquel Théophile représente le païen instruit, retenu dans l'erreur par les préjugés répandus contre le christianisme. Selon Théophile, on est chrétien par le cœur; ce sont les passions et les vices qui empêchent de voir Dieu. Dieu est immatériel et sans forme; mais ses œuvres le révèlent. Les dieux des païens sont des hommes qui se sont fait adorer, et les pires des hommes (4).

Théophile parle déjà de *trinité;* mais sa trinité n'a que l'apparence de celle de Nicée; elle se compose de trois personnes : Dieu, le Verbe, la Sagesse (5). Sa confiance en la lecture des prophètes, comme moyen de conversion des païens, peut paraître exagérée (6). Son érudition est abondante; mais la critique lui fait totalement défaut, et l'exégèse qu'il donne des premiers chapitres de la *Genèse* est très faible (7). Que dire de l'assurance avec laquelle il cite aux païens, comme une autorité décisive, la sibylle judéo-chrétienne (8), dont il admet pleinement l'authenticité?

(1) Voir ci-dessus, p. 820. C'est l'Hermogène que Tertullien prend s fort à partie dans un traité spécial, *In Hermogenem*, et dans ses différents écrits, *Praescr.*, 30, 33; *De monogamia*, 16; *De anima*, 1. Cf. Clément d'Alexandrie, *Ecl. ex script. proph.*, 56; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 19; Philastre, 54.

(2) Saint Jérôme, qui seul parle de cette Harmonie, confond peut-être Théophile et Tatien.

(3) L'ouvrage a été écrit plusieurs années après l'an 180, puisque l'auteur cite Chrysérôs, qui écrivit lui-même après l'an 180 (III, 27, 28). La persécution durait encore, quoique affaiblie (III, 30); Irénée paraît avoir connu l'ouvrage de Théophile. Cf. Ad. Harnack, *Die Zeit des Ignatius*, Leipzig, 1878, p. 42-44.

(4) *Ad Autolycum*, I, 9; III, 3, 8.

(5) Τῆς τριάδος, *Ad Autolycum*, II, 15; Cf. I, 3, 5; II, 10, 22.

(6) *Ad Autol.*, I, 14; II, 9.

(7) *Ibid.*, II, 10 ss.

(8) *Ibid.*, II, 9, 31, 36, 38.

En somme, Théophile se rapproche bien plus de l'esprit étroit et haineux de Tatien que de l'esprit libéral de Justin et d'Athénagore. Quelquefois il admet que les philosophes et les poètes grecs ont devancé la révélation, notamment en ce qui concerne la conflagration finale du monde (1); mais le plus souvent il les trouve entachés d'erreurs énormes (2). Les Grecs ont pillé la *Genèse* en l'altérant (3). La sagesse grecque n'est qu'un pâle, moderne et faible plagiat de Moïse (4). De même que la mer se dessécherait, si elle n'était sans cesse alimentée par les fleuves, de même le monde périrait par la méchanceté des hommes, si la Loi et les prophètes n'y entretenaient la vertu et la justice. L'Église catholique est comme une île préparée par Dieu, au milieu d'une mer d'erreurs. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il y a les hérésies, îles de récifs, sans eau, sans fruits, pleines de bêtes féroces. Gare aux pirates qui vous y attirent et vous y perdent (5)!... Théophile n'est tout à fait triomphant que quand il réduit à néant les calomnies absurdes dont on poursuivait ses coreligionnaires (6). Ailleurs, il est faible, et Autolyque n'a pas tort, après de tels arguments, de persister dans son incrédulité.

La perle de cette littérature apologétique des dernières années de Marc-Aurèle est le dialogue composé par l'Africain Minucius Félix (7). C'est le premier ouvrage chrétien écrit en latin, et déjà on y sent que la littérature chrétienne latine, théologiquement inférieure, l'emportera sur la littérature chrétienne grecque, par les nuances et la virilité

(1) *Ad Autolycum*, II, 37, 38.
(2) *Ibid.*, II, 4-8; III, 1-3, 6-7, 16, 18.
(3) *Ibid.*, II, 12.
(4) *Ibid.*, III, 17, 20-30.
(5) *Ibid.*, III, 14.
(6) *Ibid.*, III, 4-5, 15.
(7) Lactance (*Instit. div.*, V, ch. 1er) le met avant Tertullien. Saint Jérôme, au contraire, *De viris ill.*, 58 (cf. 53 et *Epist.*, 83 *ad Magnum*, col. 656, Martianay), le met après Tertullien et avant saint Cyprien; mais le lien avec Fronton ne permet guère de descendre au-dessous de Marc-Aurèle ou de Commode. C'est, d'ailleurs, Tertullien qui imite Minucius, et non Minucius qui imite Tertullien. Voir Ebert, dans les *Abhandl. der phil.-hist. Classe der Sächs. Ges. der Wiss.*, V, 319 ss; Keim, *Celsus*, p. 151 ss; Bonwetsch, *Die Schr. Tert.*, p. 21 ss. On peut voir des allusions aux massacres de Lyon, dans *Octavius*, 29, 33, 37.

du style. L'auteur, originaire de Cirta (1), demeurait à Rome et y exerçait la profession d'avocat (2). Né païen, il avait reçu l'éducation la plus distinguée et avait embrassé le christianisme par réflexion (3). Il connaît parfaitement ses classiques, les imite, les copie quelquefois; Cicéron, Sénèque, Salluste, sont ses auteurs favoris. Parmi ses contemporains, personne n'écrivit en latin mieux que lui. Le livre de son compatriote Fronton le frappa; il voulut répondre à l'attaque; il le fit, en calquant, ce semble, le style un peu apprêté de l'illustre rhéteur et en lui faisant plus d'un emprunt (4). Peut-être aussi avait-il lu l'ouvrage de Celse et le vise-t-il plus d'une fois sans le nommer (5).

Un païen instruit, appartenant à la première famille de Cirta, Cæcilius Natalis (6), et deux chrétiens, Octavius et Minucius, se promènent au bord de la mer, près d'Ostie, pendant les vacances d'automne. Cæcilius, apercevant une statue de Sérapis, porte la main à sa bouche, selon l'usage. La discussion s'engage. Cæcilius commence par un long discours, que l'on peut considérer comme une reproduction à peu près textuelle de l'argumentation de Fronton. C'est le parfait exposé des objections qu'un Romain comme il faut opposait au christianisme. Le ton est celui d'un conservateur, qui ne dissimule pas bien son incrédulité hautaine, et défend la religion sans y croire. Sceptique sur le fond des choses, dédaigneux de toute spéculation,

(1) *Octavius*, 9, 31. Cirta est notre Constantine.
(2) *Ibid.*, 2. Cf. Lactance, *Instit. div.*, V, 1.
(3) *Ibid.*, 1.
(4) Voir *l'Église chrétienne*, p. 684. Il y a beaucoup d'analogie entre les jolies amplifications d'Octavius, §§ 2, 3, 4, et les lettres de Marc-Aurèle et de Fronton. Le style du discours de Cæcilius, d'ailleurs, est plus frontonien que le reste de l'ouvrage. Minucius est coutumier du plagiat; ainsi il copie souvent Cicéron sans le citer.
(5) Keim, *Celsus*, p. 156 ss.
(6) On a trouvé à Constantine plusieurs inscriptions de l'an 210 à l'an 217, provenant d'un certain *Marcus Caecilius Quinti F. Natalis*, triumvir quinquennal (*Recueil* de Constantine, 1869, p. 695, *Corpus inscr. lat.*, VIII, 6996, 7094-7098; *Hermes*, t. XV, 1880, p. 471-474), fonction qui ne peut avoir été exercée que par un homme très avancé dans sa carrière. Il n'est pas impossible que ce Cæcilius soit identique à celui que Minucius Félix met en scène. Si l'on voit de la difficulté à cela, on peut supposer que le Cæcilius Natalis de l'épigraphie est le fils du Cæcilius Natalis du Dialogue; les règles de l'onomastique latine ne s'y opposent pas.

Cæcilius ne tient à la religion établie que par bienséance, par habitude, et parce que le dogmatisme des chrétiens lui déplaît. Les écoles de philosophie n'ont produit que des disputes; l'esprit humain ne saurait franchir l'espace qui le sépare de la Divinité. Les plus sages y renoncent. Que dire de l'outrecuidance de certaines gens qui, sortis des plus basses classes, sans éducation ni science, étrangers à toute littérature, prétendent trancher des questions devant lesquelles, depuis des siècles, la philosophie délibère? N'est-il pas bien plus sage, laissant là les questions supérieures à notre humilité, de suivre le culte établi par les ancêtres (1)? Les vieux siècles, grâce à leur ignorance et à leur simplicité, eurent des privilèges, en particulier celui de voir les dieux de près, de les avoir pour rois (2). En pareille matière, l'antiquité est tout; le vrai, c'est ce que l'on croit depuis longtemps. Rome a mérité de régner sur le monde en acceptant les rites du monde entier. Comment songer à changer une religion si utile (3)? Ce culte antique a vu les commencements de Rome, l'a défendue contre les barbares, a bravé au Capitole l'assaut des Gaulois. Veut-on que Rome y renonce pour plaire à quelques factieux qui abusent de la crédulité des femmes et des badauds?

Grâce à une rare habileté de langage, Cæcilius laisse entendre que tout est fabuleux et cependant vrai dans ce qui touche à la divination, aux cultes, aux guérisons miraculeuses, aux songes (4). Son attitude est celle de Celse. Au fond, il est épicurien; il croit peu à la Providence et aux interventions surnaturelles; mais son attachement à la religion d'État le rend cauteleux.

« L'homme et les animaux naissent, s'animent, grandissent par une sorte de concrétion spontanée des éléments, qui ensuite se divise, se dissout, se dissipe. Tout revient sur soi-même,

(1) « *Quanto venerabilius ac melius antistitem veritatis majorum excipere doctrinam* », § 6. Cf. Celse, dans Origène, *Contre Celse*, I, 9; VIII, 36, 41.
(2) *Octavius*, § 6.
(3) « *Religionem tam vetustam, tam utilem, tam salubrem.* » (*Octav.*, § 8).
(4) « *Etiam per quietem deos videmus, audimus, agnoscimus quos impie per diem negamus, nolumus, pejeramus* (§ 7). »

retourne à sa source, sans qu'un être joue en cela le rôle de fabricateur, de juge, de créateur (1). Ainsi la réunion des éléments ignés fait éclater sans cesse des soleils, puis des soleils encore. Aussi les vapeurs qui s'exhalent de la terre s'agglomèrent en brouillards, s'élèvent en nuages, tombent en pluie. Les vents soufflent, la grêle crépite, le tonnerre mugit au choc des nuées, les éclairs brillent, la foudre éclate; tout cela à tort et à travers; la foudre s'en prend aux montagnes, frappe les arbres, touche sans choix les lieux sacrés et les lieux profanes, atteint les hommes coupables et souvent les hommes religieux. Que dire de ces forces aveugles, capricieuses, qui entraînent tout sans ordre, sans examen : dans les naufrages, le sort des bons et des méchants confondus, les mérites *ex aequo;* dans les incendies, les innocents surpris par la mort aussi bien que les malfaiteurs; quand le ciel est infecté de virus pestilentiels, la mort sans distinction pour tous; au milieu des fureurs de la guerre, les plus braves succombant; en temps de paix, la scélératesse non seulement égalée à la vertu, mais privilégiée, si bien que le nombre est grand de ceux pour lesquels on se demande s'il faut détester leur méchanceté ou souhaiter pour soi leur fortune? Si le monde était gouverné par une Providence supérieure et par l'autorité de quelque divinité, est-ce que Phalaris et Denys auraient mérité la couronne, Rutilius et Camille l'exil, Socrate le poison? Voici des arbres couverts de fruits, une moisson, une vendange exubérantes; la pluie gâte tout, la grêle casse tout; tant il est vrai que la vérité est pour nous cachée, interdite, ou plutôt que le hasard sans loi règne seul au travers de l'infinie et insaisissable variété des cas (2). »

Le tableau que Cæcilius, interprète des préjugés de la haute société romaine, fait des mœurs chrétiennes est des plus sombres. Ils ont raison de se cacher, ces sectaires : c'est qu'ils n'oseraient se montrer. Leurs réunions secrètes et nocturnes (3) sont des conventicules de plaisirs infâmes. Dédaignant tout ce qui est honorable, les sacerdoces, la pourpre, les honneurs publics, incapables de dire un mot dans les réunions respectables, ils se réfugient dans

(1) « *Nullo artifice, nec judice, nec auctore.* »
(2) *Octavius*, 5.
(3) « *Nocturnis congregationibus* (§ 8). » C'était un délit puni par la loi.

les coins pour dogmatiser (1). Ces gens en haillons, à demi nus, ô comble de l'audace! méprisent les tourments actuels par la croyance en des tourments futurs et incertains. Par crainte de mourir après leur mort, ils ne craignent pas maintenant de mourir (2).

« Ils se connaissent à des marques, à des signes secrets; ils s'aiment presque avant de s'être connus. Puis la débauche devient la religion, le lien qui les enlace. Ils s'appellent sans distinction *frères* et *sœurs*, si bien que, par l'emploi de ce nom sacré, ce qui ne serait qu'adultère ou fornication devient inceste. C'est ainsi que cette vaine et folle superstition se glorifie de ses crimes. S'il n'y avait pas à ces récits un fond de vérité, il est impossible que le bruit public, toujours sagace, répandît sur leur compte tant de choses monstrueuses. J'entends dire qu'ils vénèrent la tête de la plus ignoble bête (3), rendue sacrée à leurs yeux par la plus inepte des persuasions; digne religion, en vérité, et faite exprès pour de telles mœurs! D'autres racontent... Sont-ce là des faussetés, je l'ignore; ce sont au moins les soupçons que provoquent naturellement des rites occultes et nocturnes. Et, après tout, quand on leur attribue le culte d'un homme puni du dernier supplice pour ses méfaits, ainsi que la présence dans leurs cérémonies du bois sinistre de la croix, on ne fait que leur prêter les autels qui leur conviennent; ils adorent ce qu'ils méritent.

» Le tableau de l'initiation des néophytes est aussi connu qu'abominable. Un enfant, couvert de pâte et de farine, pour tromper ceux qui ne sont pas au courant, est placé devant celui qui doit être initié. On l'invite à frapper; la croûte farineuse fait croire à tout ce qu'il y a de plus innocent; l'enfant périt sous des coups occultes, aveugles. Et alors, ô horreur! ils lèchent avidement son sang, ils s'arrachent ses membres; désormais, leur fédération est scellée par une victime; la connaissance mutuelle qu'ils ont de leur crime est le gage de leur silence.

» Personne n'ignore ce qui concerne le festin; on en parle de tous les côtés, et le discours de notre compatriote de Cirta (4)

(1) « *Latebrosa et lucifuga natio, in publicum muta, in angulis garrula* (§ 8). » Comparez Celse, ci-dessus, p. 971.

(2) *Octavius*, § 8.

(3) L'âne. Cf. § 28.. Cf. Celse, dans Origène, VII, 40; Tertullien, *Apol.*, 16; *Ad nat.*, I, 11, 14.

(4) Fronton. Cf. § 31. Voir *l'Église chrétienne*, p. 684.

en fait foi. Aux jours solennels, des gens de tout âge, hommes et femmes, se réunissent pour un banquet, avec leurs enfants, leurs sœurs, leurs mères. Après un copieux repas, quand les convives sont échauffés et que l'ivresse a excité en eux le feu de l'inceste, il se passe ce qui suit. Un chien est attaché au candélabre; on l'attire, on le fait sauter hors de l'espace où il est attaché, en lui jetant un petit gâteau. Le candélabre se renverse. Alors, débarrassés de toute lumière importune, au sein de ténèbres complaisantes pour toutes les impudeurs, ils confondent au hasard du sort les accouplements d'une lubricité infâme, tous incestes, sinon de fait, au moins par complicité, puisque le vœu de tous poursuit ce qui peut résulter de l'acte de chacun. J'en passe : car voilà déjà bien assez d'allégations, toutes ou presque toutes prouvées par le seul fait de l'obscurité de cette religion perverse. Pourquoi, en effet, s'efforcent-ils de cacher l'objet de leur culte, quel qu'il soit, quand il est constaté que le bien aime la publicité, que le crime seul cherche le secret? Pourquoi n'ont-ils pas d'autels, de temples, d'images connus? Pourquoi ne parlent-ils jamais en public? Pourquoi cette horreur pour les réunions libres, si ce qu'ils adorent avec tant de mystères n'était ou punissable ou honteux? Qu'est-ce que ce dieu unique, solitaire, en détresse, que ne connaît pas une nation libre, pas un royaume, pas même le degré infime de la superstition romaine? Seule, la misérable nationalité juive honora ce dieu unique; mais du moins elle l'honora ouvertement, avec des temples, des autels, des victimes, des cérémonies; pauvre Dieu fini, détrôné, puisqu'il est maintenant captif des dieux romains avec sa nation (1)... La plus grande, la meilleure partie de vous souffre, vous l'avouez, de la misère, du froid, de la fatigue, de la faim, et votre Dieu le permet, le dissimule! Ou il ne veut pas, ou il ne peut pas secourir les siens; il est impuissant ou injuste (2).

» Menaces, supplices, tourments, voilà votre sort; la croix, il ne s'agit pas de l'adorer, mais d'y monter; le feu que vous prédisez, que vous craignez, vous le subissez actuellement. Où est donc ce Dieu qui peut sauver ses serviteurs quand ils revivent, et ne peut rien pour eux pendant qu'ils vivent? Est-ce par la grâce de votre Dieu que les Romains règnent, commandent, sont vos maîtres? Et vous, pendant ce temps, toujours en soupçon et inquiets, vous vous abstenez des plaisirs

(1) *Octavius*, §§ 9 et 10. Comparez Celse, dans Origène, V, 25, 41; VIII, 69.
(2) *Ibid.*, § 12.

honnêtes, vous désertez les fêtes, les banquets publics, les spectacles sacrés. Comme si vous redoutiez les dieux que vous niez, vous avez en horreur les viandes dont une part a été coupée pour le sacrifice, les boissons qui ont été prélibées. Vous n'entourez pas vos têtes de fleurs; vous refusez les parfums à vos corps, les réservant pour les funérailles; vous déniez même les couronnes aux tombeaux; pâles, tremblants, dignes de pitié... Ainsi malheureux, vous ne ressuscitez pas, et, en attendant, vous ne vivez pas. Si donc vous avez quelque sagesse, quelque sentiment du ridicule, cessez de vous perdre dans les espaces célestes, de chercher avidement les destins et les secrets de la terre. C'est assez de regarder à ses pieds, surtout pour des gens ignorants, grossiers, sans éducation, sans culture, à qui il n'est pas donné de comprendre les choses humaines, à plus forte raison qui n'ont pas le droit de disserter sur les choses divines (1). »

Le mérite de l'auteur de ce curieux dialogue est de n'avoir en rien diminué la force des raisons de ses adversaires. Celse et Fronton n'avaient pas exprimé avec plus d'énergie ce qu'avaient de contraire aux plus simples idées de la science naturelle ces perpétuelles annonces de conflagration du monde par lesquelles on effrayait les simples. Les idées chrétiennes sur la résurrection ne sont pas critiquées avec moins de vigueur. D'où vient cette horreur du bûcher et de la crémation des cadavres, comme si la terre ne faisait pas en quelques années ce que le bûcher fait en quelques heures? Qu'importe au cadavre d'être broyé par les bêtes, ou noyé dans la mer, ou recouvert par la terre, ou absorbé par la flamme (2)?

Octavius répond faiblement à ces objections, inhérentes en quelque sorte à son dogme, et que le christianisme traînera avec lui durant tout le cours de son existence. Dieu, dit l'avocat du christianisme, a créé le monde; il peut le détruire. S'il a fait l'homme de rien, il saura bien le ressusciter. La doctrine de la conflagration est enseignée dans les philosophes (3). Si les juifs ont été vaincus, c'est

(1) *Octavius*, § 12.
(2) *Ibid.*, 11.
(3) *Ibid.*, 34, 35. Origène, *Contre Celse*, IV, 20.

de leur faute. Dieu ne les a pas abandonnés; ce sont eux qui ont abandonné Dieu (1).

Octavius se montre plus subtil encore, quand il prétend que le signe de la croix est la base de toute religion et en particulier de la religion romaine; que l'étendard romain est une croix dorée; que le trophée représente un homme en croix; que le navire avec ses vergues, le joug d'un char, l'attitude d'un homme en prières, sont des images de la croix (2). Son explication des augures et des oracles par l'action d'esprits pervers (3) est aussi quelque peu enfantine. Mais il réfute éloquemment les préjugés aristocratiques de Cæcilius. La vérité est la même pour tous; tous peuvent la trouver et doivent la chercher. Dieu est évident à l'esprit; la Providence résulte d'un coup d'œil jeté sur l'ordre du monde et sur la conscience de l'homme. Cette vérité se révèle même, quoique oblitérée, dans les traditions païennes. Au fond de toutes les religions et de toutes les poésies, se trouve l'idée d'un être tout-puissant, père des dieux et des hommes, qui voit tout, qui est la cause universelle. Octavius prouve sa thèse par des phrases empruntées à Cicéron. Le monothéisme est la religion naturelle de l'homme, puisque celui-ci, dans l'émotion, dit simplement : « O Dieu (4) ! » La providence de Dieu est le dernier mot de la philosophie grecque et en particulier de Platon, dont la doctrine serait divine s'il ne l'avait gâtée par trop de complaisance pour le principe de la religion d'État. Ce principe, Octavius l'attaque avec une extrême vivacité. Les raisons tirées de la grandeur de Rome le touchent peu; cette grandeur n'est à ses yeux qu'un tissu de violences, de perfidies ou de cruautés.

Octavius excelle à montrer que les chrétiens sont innocents des crimes dont on les accuse. On les a mis à la torture; pas un n'a avoué, et pourtant l'aveu les eût sauvés. Les chrétiens n'ont ni statues, ni temples, ni autels. Ils

(1) *Octavius*, 33.
(2) *Ibid.*, 29. Cf. Tertullien, *Apol.*, 16.
(3) *Ibid.*, 27.
(4) *Ibid.*, § 18.

ont raison. Le vrai temple de la Divinité, c'est le cœur de l'homme. Quelles victimes valent une conscience, un cœur innocent? Pratiquer la justice, c'est prier; cultiver la vertu, c'est sacrifier; sauver son frère, c'est la meilleure des offrandes. Chez les chrétiens, le plus pieux, c'est le plus juste. — Octavius triomphe surtout du courage des martyrs.

« Quel beau spectacle pour Dieu, quand le chrétien combat avec la douleur, quand il se recueille contre les menaces, les supplices, les tourments, quand il se rit du bruit sinistre de la mort et de l'horreur du bourreau, quand il dresse sa liberté contre les rois, les princes et qu'il s'incline devant Dieu seul, à qui il appartient, quand, triomphateur et vainqueur, il brave celui qui a prononcé sa sentence de mort! Vaincre, en effet, c'est savoir atteindre son but!... Le chrétien peut donc sembler malheureux, il ne l'est jamais. Vous élevez au ciel des hommes comme Mucius Scævola, dont la mort était assurée, s'il n'eût sacrifié sa main droite. Et combien des nôtres ont souffert sans une plainte, non seulement que leur main droite, mais que tout leur corps fût brûlé, quand il était en leur pouvoir de se faire relâcher!... Nos enfants, nos femmes se jouent des croix, des tourments, des bêtes, de tout l'appareil des supplices, grâce à une patience qui leur est inspirée d'en haut (1). »

Que les magistrats qui président à ces horreurs tremblent! Dieu ne leur laisse les honneurs et les richesses que pour les perdre; élevés plus haut, leur chute sera plus lourde. Ce sont des victimes engraissées et déjà couronnées pour la mort. Escortes, faisceaux, pourpres, noblesse du sang, quelles vanités (2)! Tous les hommes sont égaux; la vertu seule fait la différence entre eux (3).

Vaincu par ces arguments, Cæcilius, sans laisser à Minucius le temps de conclure, déclare qu'il croit à la Providence et à la religion des chrétiens (4). Octavius,

(1) *Octavius*, 37.
(2) « *Vanus error hominis et inanis cultus dignitatis* (§ 37). »
(3) « *Omnes pari sorte nascimur, sola virtute distinguimur.* » (*Ibidem.*)
(4) C'est là probablement une fiction de l'auteur; les inscriptions de Constantine, en effet (voir ci-dessus, p. 989, note 6), nous montrent Cæcilius ou son fils remplissant des devoirs païens.

dans son exposition, est à peine sorti du pur déisme. Il ne mentionne ni Jésus, ni les apôtres, ni les Écritures. Son christianisme n'est pas la vie monacale que rêve *le Pasteur :* c'est un christianisme d'hommes du monde, qui n'empêche ni la gaieté, ni le talent, ni le goût aimable de la vie, ni la recherche de l'élégance du style (1). Que nous sommes loin de l'ébionite ou même du juif de Galilée ! Octavius, c'est Cicéron, ou mieux Fronton, devenu chrétien. En réalité, c'est par la culture intellectuelle qu'il arrive au déisme. Il aime la nature, il se plaît à la conversation des gens bien élevés. Des hommes faits sur ce modèle n'auraient créé ni l'Évangile ni l'*Apocalypse ;* mais, réciproquement, sans de tels adhérents, l'Évangile, l'*Apocalypse*, les épîtres de Paul fussent restés les écrits secrets d'une secte fermée, qui, comme les esséniens ou les thérapeutes, eût finalement disparu.

Minucius Félix donne bien mieux que les apologistes grecs le ton qui prévaudra chez les défenseurs du christianisme en tous les temps. C'est un habile avocat, s'adressant à des gens moins versés dans la dialectique que les Grecs d'Égypte ou d'Asie, dissimulant les trois quarts de son dogme pour enlever l'adhésion à l'ensemble sans discussion du détail, prenant les apparences du lettré pour convertir les lettrés et leur persuader que le christianisme ne les oblige pas à renoncer aux philosophes et aux écrivains qu'ils admirent. « Philosophes, chrétiens... mais quoi? c'est une seule et même chose. Dogmes répugnant à la raison !... Allons donc ! Mais le dogme chrétien, c'est, en propres termes, ce qu'ont dit Zénon, Aristote, Platon, rien de plus. Vous nous traitez de barbares; mais, aussi bien que vous, nous cultivons les bons auteurs. » Des croyances particulières à la religion que l'on prêche, pas un mot; pour inculquer le christianisme, on évite de prononcer le nom de Christ. Minucius Félix, c'est le prédicateur de Notre-Dame, parlant à des gens du monde faciles à contenter, se faisant tout à tous, étudiant les faiblesses, les manies des personnes qu'il veut convaincre,

(1) *Octavius*, les premiers paragraphes.

affectant, sous sa chape de plomb, les allures de l'homme dégagé, faussant son symbole pour le rendre acceptable. Faites-vous chrétien sur la foi de ce pieux sophiste, rien de mieux; mais souvenez-vous que tout cela est un leurre. Le lendemain, ce qui était présenté comme accessoire deviendra le principal; l'écorce amère qu'on a voulu vous faire avaler sous un petit volume et réduite à sa plus simple expression retrouvera toute son amertume. On vous avait dit que le galant homme, pour être chrétien, n'avait presque rien à changer à ses maximes; maintenant que le tour est joué, on vous apporte à payer par surcroît une note énorme. Cette religion qui n'était, disait-on, que la morale naturelle, implique, par-dessus le marché, une physique impossible, une métaphysique bizarre, une histoire chimérique, une théorie des choses divines et humaines qui est en tout le contraire de la raison.

CHAPITRE XXIII

PROGRÈS D'ORGANISATION

Au milieu de circonstances en apparence si difficiles, l'organisation de l'Église se complétait avec une surprenante rapidité. A l'heure où nous sommes arrivés, l'Église de Jésus est quelque chose de solide et de consistant. Le grand danger du gnosticisme, qui était de diviser le christianisme en sectes sans nombre, est conjuré. Le mot d' « Église catholique (1) » éclate de toutes parts, comme le nom de ce grand corps qui va désormais traverser les siècles sans se briser. Et on voit bien déjà quel est le caractère de cette catholicité. Les montanistes sont tenus pour des sectaires; les marcionites sont convaincus de fausser la doctrine apostolique; les différentes écoles gnostiques sont de plus en plus repoussées du sein de l'Église générale. Il y a donc quelque chose qui n'est ni le montanisme, ni le marcionisme, ni le gnosticisme, qui est le christianisme non sectaire, le christianisme de la majorité des évêques, résistant aux hérésies et les usant toutes, n'ayant, si l'on veut, que des caractères négatifs, mais préservé par ces caractères négatifs des aberrations piétistes et du dissolvant rationaliste. Le christianisme, comme tous les partis qui veulent vivre, se discipline lui-même, retranche ses propres excès. Il joint à l'exaltation mystique un fonds de bon sens et de modération, qui

(1) Ἐκκλησία καθολική. Épître des Smyrniotes sur le martyre de Polycarpe, titre, §§ 8, 16 (τῆς ἐν Σμύρνῃ καθολικῆς ἐκκλησίας), 19; Épîtres pseudo-ignatiennes, *Ad Smyrn.*, 8. Comp. *Actes de saint Pione*, § 19. Dans Celse (Origène, V, 59), ἡ μεγάλη ἐκκλησία. Cf. Fragment de Muratori, lignes 55-57, 61-62, 66, 69.

tuera le millénarisme, les charismes, la glossolalie, tous les phénomènes spirites primitifs. Une poignée d'exaltés, comme les montanistes, courant au martyre, décourageant la pénitence, condamnant le mariage, n'est pas l'Église. Le juste milieu triomphe; il ne sera donné aux radicaux d'aucune sorte de détruire l'œuvre de Jésus. L'Église est toujours d'opinion moyenne; elle est la chose de tout le monde, non le privilège d'une aristocratie. L'aristocratie piétiste des sectes phrygiennes et l'aristocratie spéculative des gnostiques sont également déboutées de leurs prétentions. Il y a dans l'Église les parfaits et les imparfaits; tous peuvent en faire partie. Le martyre, le jeûne, le célibat sont choses excellentes; mais on peut sans héroïsme être chrétien et bon chrétien.

Ce fut l'épiscopat qui, sans nulle intervention du pouvoir civil, sans nul appui des gendarmes ni des tribunaux, établit ainsi l'ordre au-dessus de la liberté dans une société fondée d'abord sur l'inspiration individuelle. Voilà pourquoi les ébionites de Syrie, qui n'ont pas l'épiscopat, n'ont pas non plus l'idée de catholicité. Au premier coup d'œil, l'œuvre de Jésus n'était pas née viable; c'était un chaos. Fondée sur une croyance à la fin du monde, que les années, en s'écoulant, devaient convaincre d'erreur, la congrégation galiléenne semblait ne pouvoir que se dissoudre dans l'anarchie. La libre prophétie, les charismes, la glossolalie, l'inspiration individuelle, c'était plus qu'il n'en fallait pour tout ramener aux proportions d'une chapelle éphémère, comme on en voit tant en Amérique et en Angleterre. L'inspiration individuelle crée, mais détruit tout de suite ce qu'elle a créé. Après la liberté, il faut la règle. L'œuvre de Jésus put être considérée comme sauvée, le jour où il fut admis que l'Église a un pouvoir direct, un pouvoir représentant celui de Jésus (1). L'Église dès lors domine l'individu, le chasse au besoin de son sein. Bientôt l'Église, corps instable et changeant, se personnifie dans les anciens; les pouvoirs de l'Église deviennent les pouvoirs d'un clergé dispensateur de toutes

(1) *Matth.*, XVIII, 17-20.

les grâces, intermédiaire entre Dieu et le fidèle. L'inspiration passe de l'individu à la communauté. L'Église est devenue tout dans le christianisme; un pas de plus, l'évêque devient tout dans l'Église. L'obéissance à l'Église, puis à l'évêque, est envisagée comme le premier des devoirs; l'innovation est la marque du faux; le schisme sera désormais pour le chrétien le pire des crimes (1).

Ainsi l'Église primitive eut à la fois l'ordre et l'excessive liberté. Le pédantisme de la scolastique était encore inconnu. L'Église catholique acceptait vite les idées fécondes qui naissaient chez les hérétiques, en retranchant ce qu'elles avaient de trop sectaire. La spontanéité de la théologie dépassait tout ce qui s'est vu plus tard. Sans parler des gnostiques, qui poussent la fantaisie aux dernières limites, saint Justin, l'auteur des *Reconnaissances*, pseudo-Hermas, Marcion, ces innombrables maîtres apparaissant de toutes parts, taillent en plein drap, si l'on peut s'exprimer ainsi; chacun se fait une christologie à sa guise. Mais, au milieu de l'énorme variété d'opinions qui remplit le premier âge chrétien, se constitue un point fixe, l'opinion de la catholicité. Pour convaincre l'hérétique, il n'est pas nécessaire de raisonner avec lui. Il suffit de lui montrer qu'il n'est pas en communion avec l'Église catholique, avec les grandes Églises qui font remonter leur succession d'évêques jusqu'aux apôtres (2). *Quod semper, quod ubique* devient la règle absolue de vérité. L'argument de prescription, auquel Tertullien donnera une forme si éloquente, résume toute la controverse catholique. Prouver à quelqu'un qu'il est un novateur, un tard venu dans la théologie, c'est lui prouver qu'il a tort. Règle insuffisante, puisque, par une singulière ironie du sort, le docteur même

(1) Irénée, III, IV; XXIV, 1. Voir surtout saint Cyprien, *Epist.*, 2, 3, 4, 43, 45, 48, 56, 57, 59, 63, 65, 66, 67, 72, 73. Notez πάντα μόνος αὐτὸς ὢν dans le *Pérégrinus* de Lucien, § 11. Le mot λαικός se trouve pour la première fois dans l'épître de Clément, ch. XL; puis dans l'épître pseudo-clémentine à Jacques, § 5 Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 12 p. 199); V, 6 (p. 240), etc. Quant au mot κλῆρος, il a le sens d' « ordre », et il a été opposé à λαικός, comme *ordo* (sous-entendu *nobilissimus*) a été opposé à *plebs*.

(2) Irénée, III, IV, 1; Tertullien, *Praescr.*, 36.

qui a développé cette méthode de réfutation d'une façon si impérieuse est mort hérétique!

La correspondance entre les Églises fut de bonne heure une habitude (1). Les lettres circulaires des chefs des grandes Églises, lues le dimanche à la réunion des fidèles, étaient une continuation de la littérature apostolique (2). L'église, comme la synagogue et la mosquée, est une chose essentiellement citadine. Le christianisme (on en peut dire autant du judaïsme et de l'islamisme) sera une religion de villes, non une religion de campagnards. Le campagnard, le *paganus*, sera la dernière résistance que rencontrera le christianisme. Les chrétiens campagnards, très peu nombreux, venaient à l'église de la ville voisine (3).

Le municipe romain devint ainsi le berceau de l'Église. Comme les campagnes et les petites villes reçurent l'Évangile des grandes villes, elles en reçurent aussi leur clergé, toujours soumis à l'évêque de la grande ville. Entre les villes, la *civitas* a seule une véritable Église, avec un *episcopos;* la petite ville est dans la dépendance ecclésiastique de la grande (4). Cette primatie des grandes villes fut un fait capital. La grande ville une fois convertie, la petite ville et la campagne suivirent le mouvement. Le diocèse (5) fut ainsi l'unité originelle du conglomérat chrétien.

Quant à la province ecclésiastique, impliquant la préséance des grandes Églises sur les petites (6), elle répondit en général à la province romaine. Le fondateur des cadres du christianisme fut Auguste. Les divisions du culte de

(1) Se rappeler l'affaire du montanisme et de la Pâque. Voir surtout Eusèbe, *H. E.*, V, ch. xxv.

(2) Denys de Corinthe et Soter, ci dessus, p. 849 ss.

(3) Justin, *Apol. I*, 67.

(4) Concile d'Ancyre (315), canon 13.

(5) Le mot παροικία, d'où est venu « paroisse » fut d'abord à peu près synonyme d'Église ou diocèse. Titre de la lettre des Smyrniotes sur le martyre de saint Polycarpe; Irénée dans Eusèbe, V, xxiv, § 14; comp. § 9 et I, 1, 1; III, xxviii, 3; IV, xv, 2; V, v, 8; xxiii, 2; VI, xi, 1. Παροικία impliquait le sens de colonie étrangère, l'Église, à la manière des juifs, se considérant comme étrangère ou exilée partout où elle était (comp. תושבים, ἐκκλησία παροικοῦσα Σμύρναν, etc.; *Epist. Polyc.*, titre; Clément Romain, I, titre; *I Petri*, 1, 17, 11, 11; *Act.*, xiii, 17; *Ps.* xxxix, 13; *Épître à Diognète*, 5; *Constit. apost.*, VIII, 10).

(6) Voir ci-dessus, p. 853, 870.

Rome et d'Auguste furent la loi secrète qui régla tout. Les villes qui avaient un flamine ou *archiereus* sont celles qui, plus tard, eurent un archevêque; le *flamen civitatis* devint l'évêque. A partir du IIIe siècle, le flamine duumvir occupe dans la cité le rang qui, cent ou cent cinquante ans après, fut celui de l'évêque dans le diocèse (1). Julien essaya plus tard d'opposer ces flamines aux évêques chrétiens et de faire des curés avec les *augustales* (2). C'est ainsi que la géographie ecclésiastique d'un pays est, à très peu de chose près, la géographie de ce même pays à l'époque romaine. Le tableau des évêchés et des archevêchés est celui des *civitates* antiques, selon leurs liens de subordination (3). L'empire fut comme le moule où la religion nouvelle se coagula. La charpente intérieure, les divisions hiérarchiques furent celles de l'empire. Les anciens rôles de l'administration romaine et les registres de l'Église au moyen âge et même de nos jours ne diffèrent presque pas.

Rome était le point où s'élaborait cette grande idée de catholicité. Son Église avait une primauté incontestée. Elle la devait en partie à sa sainteté et à son excellente réputation (4). Tout le monde reconnaissait maintenant que cette Église avait été fondée par les apôtres Pierre et Paul, que ces deux apôtres avaient souffert le martyre à Rome, que Jean même y avait été plongé dans l'huile bouillante (5). On montrait les lieux sanctifiés par ces Actes apostoliques, en partie vrais, en partie faux (6). Tout cela entourait l'Église de Rome d'une auréole sans pa-

(1) Allmer, *Revue épigraphique*, n° 4, p. 62; n° 10, p. 154 ss, Eusèbe, *H. E.*, VIII, XIV, 9; IX, IV, 2, et les notes de Valois. Dans les *Actes des martyrs*, c'est souvent le flamine qui poursuit. « *Seditio coorta est pontificum.* » Ruinart, p. 72. Cf. *ibid.*, p. 140. Voir aussi *Acta SS.*, 24 févr., p. 463; 24 août, p. 749, sans oublier Lactance. *De mort. persecut.*, 36; saint Optat, p. 255, 262, éd. Du Pin.

(2) Lettre à Arsace, *archiereus* de Galatie, p. 429 ss. Spanheim (p. 552 ss, Hertlein). D'un évêque converti au paganisme, Julien fait un ἱερεύς. Lettre sur Pégase : *Hermes* de Berlin, t. IX (1875), p. 259 (p. 603 ss, Hertlein).

(3) Ainsi Césarée a la préséance sur Ælia Capitolina. Voir ci-dessus, p. 870.

(4) *Rom.*, I, 8; Ignace, *Ad Rom.*, suscr.; Lettre de Denys de Corinthe, dans Eusèbe, IV, 23.

(5) Voir *l'Antéchrist*, p. 1242.

(6) Voir *l'Antéchrist*, p. 1238 ss.

reille (1). Les questions douteuses étaient portées à Rome pour recevoir un arbitrage, sinon une solution (2). On faisait ce raisonnement que, puisque Christ avait fait de Céphas la *pierre* angulaire de son Église, ce privilège devait s'étendre à ses successeurs. L'évêque de Rome devenait l'évêque des évêques, celui qui avertit les autres. Le pape Victor (189-199) pousse cette prétention à des excès que réprime le sage Irénée, mais le coup est porté; Rome a proclamé son droit (droit dangereux!) d'excommunier ceux qui ne marchent pas en tout avec elle. Les pauvres artémonites (sorte d'ariens anticipés) ont beau se plaindre de l'injustice du sort, qui fait d'eux des hérétiques, tandis que, jusqu'à Victor, toute l'Église de Rome pensait comme eux (3). L'Église de Rome se mettait dès lors au-dessus de l'histoire. L'esprit qui, en 1870, fera proclamer l'infaillibilité du pape se reconnaît, dès la fin du IIe siècle, à des signes déjà certains. L'ouvrage dont fit partie le fragment connu sous le nom de *Canon de Muratori*, écrit à Rome vers 180, nous montre déjà Rome réglant le Canon des Églises, donnant pour base à la catholicité la Passion de Pierre, repoussant également le montanisme et le gnosticisme (4). Les essais de symboles de foi commencent aussi, dans l'Église romaine, vers ce temps (5). Irénée réfute toutes les hérésies par la foi de cette Église, « la plus grande, la plus ancienne, la plus illustre; qui possède, par une succession continue, la vraie tradition des apôtres Pierre et Paul; à laquelle, à cause de sa primauté (6), doit recourir le reste de l'Église ». Toute Église

(1) Irénée, III, III; Tertullien, *Praescr.*, 21, 36; saint Cyprien, *Epist.*, 52, 55 (*ecclesiam principalem unde unitas sacerdotalis exorta est*), 67, 71, 75 (Firmilien).

(2) Voir, ci-dessus, ce qui concerne le montanisme et la question de la Pâque. Il en fut de même au IIIe siècle, dans la question des *lapsi* et du baptême des hérétiques, ainsi que dans l'affaire d'Origène.

(3) Eusèbe, *H. E.*, V, XXVIII, 3.

(4) Lignes 36 ss, 70 ss; 73 ss; 80 ss. Voir Credner (Volkmar), *Gesch. des neut. Kanon*, p. 341 ss; Hesse, *Das muratori'sche Fragment*, Giessen, 1873; Harnack, dans le *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III (1872), p. 358 ss.

(5) Caspari, *Quellen zur Gesch. des Taufsymbols und der Glaubensregel*, quatre parties, Christiana, 1866-1879; Gebhardt et Harnack, *Patres apost.*, I, II, éd. alt., p. 115 ss.

(6) « *Propter potiorem principalitatem* », Irénée, III, III, 2.

censée fondée par un apôtre avait un privilège; que dire de l'Église que l'on croyait avoir été fondée par les deux plus grands apôtres à la fois?

Cette préséance de l'Église de Rome ne fit que grandir au IIIe siècle. Les évêques de Rome montrèrent une rare habileté, évitant les questions théologiques, mais toujours au premier rang dans les questions d'organisation et d'administration. Le pape Corneille conduit tout dans l'affaire du novatianisme; on l'y voit, en particulier, destituer les évêques d'Italie et leur donner des successeurs (1). Rome était aussi l'autorité centrale des Églises d'Afrique (2). Aurélien, en 272, juge que le véritable évêque d'Antioche est celui qui est en correspondance avec l'évêque de Rome (3). Quand est-ce que cette supériorité de l'Église de Rome souffre une éclipse? Quand Rome cesse d'être en réalité la capitale unique de l'Empire, à la fin du IIIe siècle; quand le centre des grandes affaires se transporte à Nicée, à Nicomédie, et surtout quand l'empereur Constantin crée une nouvelle Rome sur le Bosphore. L'Église de Rome, depuis Constantin jusqu'à Charlemagne, est en réalité déchue de ce qu'elle était au IIe et au IIIe siècle. Elle se relève plus puissante que jamais quand, par son alliance avec la maison carlovingienne, elle devient, pour huit siècles, le centre de toutes les grandes affaires de l'Occident.

On peut dire que l'organisation des Églises a connu cinq degrés d'avancement, dont quatre ont été traversés dans la période embrassée par cet ouvrage. D'abord, l'*ecclesia* primitive, où tous les membres sont également inspirés de l'Esprit. — Puis les anciens ou *presbyteri* prennent dans l'*ecclesia* un droit de police considérable et absorbent l'*ecclesia*. — Puis le président des anciens, l'*episcopos*, absorbe à peu près les pouvoirs des anciens et par conséquent ceux de l'*ecclesia*. — Puis les *episcopi* des différentes Églises, correspondant entre eux, forment

(1) Lettre de Corneille dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XLIII, 8, 10.
(2) Tertullien, *Praescr.*, 21; saint Cyprien, *Epist.*, 52, 55, 71, 75 (Firmilien).
(3) Affaire de Paul Samosate. Eusèbe, *H. E.*, VII, 30.

l'Église catholique. — Entre les *episcopi*, il y en a un, celui de Rome, qui est évidemment destiné à un grand avenir. Le pape, l'Église de Jésus transformée en monarchie, avec Rome pour capitale, s'aperçoivent dans un lointain obscur; mais le principe de cette dernière transformation est encore faible à la fin du IIe siècle. Ajoutons que cette transformation n'a pas eu, comme les autres, le caractère universel. L'Église latine seule s'y est prêtée, et même, dans le sein de cette Église, la tentative de la papauté a fini par amener la révolte et la protestation.

Ainsi les grands organismes qui forment encore une part si essentielle de la vie morale et politique des peuples européens ont tous été créés par ces hommes naïfs et sincères, dont la foi est devenue inséparable de la culture morale de l'humanité. A la fin du IIe siècle, l'épiscopat est entièrement mûr, la papauté existe en germe. Les conciles œcuméniques étaient impossibles; l'empire chrétien pouvait seul permettre ces grandes assemblées; mais le synode provincial fut pratiqué dans les affaires des montanistes et de la Pâque; la présidence de l'évêque de la capitale de la province fut admise sans contestation (1). Un commerce épistolaire extrêmement actif était, comme aux temps apostoliques, l'âme et la condition de tout le mouvement (2). Dans l'affaire du novatianisme, vers 252, les diverses réunions provinciales, communiquant entre elles, constituent un véritable concile par correspondance, ayant le pape Corneille pour président (3). Dans le procès contre Privatus, évêque de Lambèse, et dans la question du baptême des hérétiques, les choses se passent d'une manière toute semblable (4).

Un écrit qui montre bien les progrès rapides de ce mouvement intérieur des Églises vers la constitution, disons mieux, vers l'exagération de l'autorité hiérarchique, c'est

(1) Voir ci-dessus, p. 851, 853, 870.
(2) Cf. Eusèbe, *H. E.*, IV, XXIII; VI, XX, 1.
(3) Eusèbe, *H. E.*, VI, ch. XLIII.
(4) Saint Cyprien, *Epist.*, 30, 55.

la correspondance supposée d'Ignace (1), dont la lettre censée de Polycarpe (2) est peut-être une annexe. On peut supposer que ces écrits parurent vers le temps où nous sommes arrivés (3). Qui mieux que ces deux grands évêques martyrs, dont la mémoire était partout révérée (4), pouvait conseiller aux fidèles la soumission et l'ordre?

« Obéissez à l'évêque comme Jésus-Christ obéit au Père, et au corps presbytéral comme aux apôtres; révérez les diacres comme le commandement même de Dieu. Que rien de ce qui concerne l'Église ne se fasse en dehors de l'évêque. En fait d'Eucharistie, celle-là doit être tenue pour bonne qui est administrée par l'évêque ou par celui à qui il en a confié le soin. Là où l'évêque est visible, que là soit le peuple, de même que, là où est le Christ Jésus, là est l'Église catholique. Il n'est permis ni de baptiser, ni de faire l'agape en dehors de l'évêque; l'approbation épiscopale est la marque de ce qui plaît à Dieu, la règle ferme et sûre à suivre dans la pratique (5)...

» Il convient donc que vous abondiez dans le sens de l'évêque, comme vous faites. Car votre vénérable corps presbytéral, digne de Dieu, est avec l'évêque dans le même rapport harmonique que les cordes avec la cithare. C'est par l'effet de votre union et de votre affectueuse concorde que Jésus-Christ est chanté. Que chacun de vous soit donc un chœur, afin que, pleinement d'accord et unanimes, recevant la chromatique de Dieu en parfaite unité, vous chantiez d'une seule voix par Jésus-Christ au Père, pour qu'il vous entende et qu'il vous reconnaisse, à vos bonnes actions, pour des membres de son fils (6). »

Déjà on s'était servi du nom de Paul et de ses relations avec Tite et Timothée pour donner à l'Église une espèce

(1) Voir *les Évangiles*, p. 20 ss. On ne diminue pas les objections contre l'authenticité de ces Épîtres en rabaissant le martyre d'Ignace au temps d'Adrien ou d'Antonin (Harnack, *Die Zeit des Ignatius*, Leipzig, 1878). C'est dans leur style même et leur tour que les épîtres ignatiennes portent le caractère de l'apocryphe.

(2) *L'Église chrétienne*, p. 442 ss.

(3) La façon vague dont Irénée (V, XXVIII, 4) parle d'Ignace, τὶς τῶν ἡμετέρων, semble indiquer que l'écrit d'où la citation est tirée était récent.

(4) Comparez Διδασκαλία ou διδαχὴ Κλήμεντος, Ἰγνατίου, Πολυκάρπου, dans les Canons d'Anastase le Sinaïte et de Nicéphore, Credner, p. 241, 244.

(5) *Ad Smyrn.*, § 8. Cf. *Ad Philad.*, § 1.

(6) *Ad Eph.*, 4.

de petit code canonique sur les devoirs des fidèles et des clercs. On fit de même sous le nom d'Ignace (1). Une piété tout ecclésiastique prit la place de l'ardeur que, pendant plus de cent ans, entretint le souvenir de Jésus. L'orthodoxie est maintenant le souverain bien; la docilité, voilà ce qui sauve; le vieillard doit s'incliner devant l'évêque même jeune (2). L'évêque doit s'occuper de tout, savoir le nom de tous ses subordonnés (3). Ainsi, à force de pousser à outrance les principes de Paul, on arrivait à des idées qui eussent révolté Paul. Lui qui ne voulait pas qu'on fût sauvé par les œuvres, eût-il admis davantage qu'on fût sauvé par la simple soumission à des supérieurs? Par d'autres côtés, pseudo-Ignace est un disciple bien authentique du grand apôtre. A égale distance du judaïsme et du gnosticisme (4), il est un de ceux qui parlent de la manière la plus exaltée de la divinité de Jésus-Christ (5). Le *christianisme* (6) est pour lui, comme pour l'auteur de l'épître à Diognète, une religion entièrement séparée du mosaïsme. Toutes les distinctions primitives avaient, du reste, disparu devant la tendance dominante qui entraînait les partis les plus opposés vers l'unité. Pseudo-Ignace donnait la main au judéo-chrétien pseudo-Clément (7), pour prêcher l'obéissance et le respect de l'autorité (8).

Un exemple bien frappant de cette abdication des dissidences qui avaient rempli pendant plus de cent ans l'Église du Christ fut celui que donna Hégésippe (9). Sorti de l'ébionisme, mais accueilli pleinement par l'Église ortho-

(1) Voir surtout l'épître censée d'Ignace à Polycarpe, et l'épître de Polycarpe.
(2) *Ad Eph.*, 3, 5; *Ad Magn.*, 3-7, 13; *Ad Trall.*, 2, 3, 12; *Ad Philad.*, 1-4, 7, 8; *Ad Smyrn.*, 8-9; *Ad Polyc.*, 6.
(3) *Ad Polyc.*, 4.
(4) *Ad Magn.*, 8, 10; *Ad Trall.*, 6, 7, 11 *Ad Philad.*, 6, 9, *Ad Smyrn.*, 2-7; *Epistola Polyc., ad Phil.*, 7.
(5) *Ad Eph.*, 7.
(6) *Ad Magn.*, 10; *Ad Rom.*, 3; *Ad Philad.*, 6. Le mot χριστιανισμός est déjà dans Celse (Origène, III, 75).
(7) Voir ci-dessus, p. 797.
(8) La synonymie d'*episcopos* et de *presbyteros* durait toujours. *Epist. Polyc.* titre; Irénée à Victor, dans Eusèbe, V. ch. XXIV. Cf. Clément Romain, I, 42.
(9) Voir ci-dessus, p. 785.

doxe, ce respectable vieillard achevait à Rome ses cinq livres de Mémoires, base première de l'histoire ecclésiastique (1). L'ouvrage commençait à la mort de Jésus-Christ. Il est douteux cependant qu'il fût conduit selon un ordre chronologique (2). A beaucoup d'égards, c'était un livre de polémique contre les hérésies (3) et contre les révélations apocryphes écrites par les gnostiques et les marcionites. Hégésippe montrait que beaucoup de ces apocryphes venaient d'être composés tout récemment (4).

Les Mémoires d'Hégésippe auraient pour nous un prix infini, et leur perte n'est pas moins regrettable que celle des écrits de Papias. C'était tout le trésor des traditions ébionites, rendues acceptables aux catholiques et présentées dans un esprit de vive opposition à la gnose. Ce qui concerne les sectes juives et la famille de Jésus était très développé, évidemment d'après des renseignements particuliers. Hégésippe, dont la langue maternelle était l'hébreu, et qui ne reçut pas d'éducation hellénique, avait la crédulité d'un talmudiste. Il ne reculait devant aucune bizarrerie. Son style paraissait aux Grecs simple et plat, sans doute parce qu'il était calqué sur l'hébreu, comme celui des *Actes des Apôtres*. Nous en avons un curieux spécimen dans ce récit de la mort de Jacques (5), morceau d'un ton si singulier qu'on est tenté de croire qu'il a été emprunté à un ouvrage ébionite écrit en hébreu rythmé.

Rien ne ressemblait moins cependant à un sectaire que le pieux Hégésippe. L'idée de catholicité tient dans son esprit autant de place que chez l'auteur des épîtres pseudo-ignatiennes. Son but est de prouver aux hérétiques la vérité de la doctrine chrétienne, en leur montrant qu'elle s'enseigne uniformément dans toutes les Églises, et qu'elle y a toujours été enseignée de la même manière

(1) Eusèbe, IV, ch. VIII, 22; saint Jérôme, *De vir. ill.*, 22; Sozomène, I, 1; le Syncelle, p. 337 ss, 245 (Paris.)

(2) Le récit de la mort de Jacques, frère du Seigneur, faisait partie du cinquième livre.

(3) Eusèbe, IV, VII, 15.

(4) *Ibid.*, IV, XXII, 8.

(5) *Ibid.*, II, ch. XXIII. La circonstance καὶ ἔτι αὐτοῦ ἡ στήλη μένει παρα τῷ ναῷ (§ 18) semble provenir d'un document écrit avant l'an 70.

depuis les apôtres. L'hérésie, à partir de celle de Thébuthis (?), est venue d'orgueil ou d'ambition (1). L'Église romaine, en particulier, a remplacé pour l'autorité la vieille discipline juive, et créé en Occident un centre d'unité comme celui que constitua tout d'abord en Orient l'épiscopat des parents de Jésus, issus comme lui de la race de David (2).

On voit que le vieil Ébion était bien adouci. Après Hégésippe, on ne connaît plus cette variété du christianisme, si ce n'est au fond de la Syrie. Là, Jules Africain, vers 215, trouve encore des nazaréens primitifs et reçoit d'eux des traditions fort analogues à celles dont vécut Hégésippe (3). Ce dernier souffrit des progrès ou, pour mieux dire, du rétrécissement de l'orthodoxie. On le lut peu, on le copia moins encore. Origène, saint Hippolyte ignorent son existence. Seuls, les curieux d'histoire comme Eusèbe le connurent, et, de ces pages précieuses, celles-là furent sauvées que les chronographes plus modernes insérèrent dans leurs récits (4).

Un autre signe de maturité est l'épître adressée à un certain Diognète, personnage fictif sans doute (5), par un anonyme éloquent et assez bon écrivain (6), qui rappelle par moment Celse et Lucien (7). L'auteur suppose

(1) Dans Eusèbe, IV, xxii, 5.

(2) Ἕνωσις τῆς ἐκκλησίας. Hégésippe, dans Eusèbe, IV, xxxii, 5.

(3) Voyez *les Évangiles*, p. 77.

(4) Eusèbe, *H. E.*, II, 23; III, 11, 16, 20, 32; IV, 8, 11, 21, 22; le Syncelle, l. c. C'est à tort qu'on a conclu d'une note trouvée à Patmos par M. Sakkélion que l'Hégésippe complet a dû exister au XVIe siècle (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, II, p. 288-291). Cette note est une liste de *desiderata*, c'est-à-dire d'écrits perdus en grec, et non un catalogue d'ouvrages encore existants.

(5) Diognète, le maître de Marc-Aurèle, n'eut pas assez de célébrité pour qu'on puisse admettre qu'il s'agit de lui.

(6) *Epistola ad Diogn.*, Gebhardt et Harnack, *Patrum apost.* Op., I, 2e fasc. Leipzig, 1878) ou dans le *Saint Justin* d'Otto (3e éd., 1879). On a cru voir une allusion à Marc-Aurèle et Commode dans le ch. VII. Ce qui est dit de la persécution (ch. V, VII, X) répond bien aux dernières années de Marc-Aurèle. Les chapitres XI et XII sont, de l'aveu de tous, interpolés. L'écrit peut à la rigueur être du IIIe siècle; mais nous nous refusons absolument à y voir une fiction plus moderne. L'attribution à saint Justin n'est soutenable en aucune façon. Le livre n'est pas cité dans l'antiquité ecclésiastique; mais il en est de même d'Hermias, et très peu s'en est fallu qu'il n'en fût de même d'Athénagore.

(7) Comparez le tableau de la république chrétienne (ci-après, p. 1011, 1012) à la description de la cité idéale de Lucien, *Hermotime*, 22-24.

son Diognète animé du désir de connaître « la nouvelle religion (1) ». Les chrétiens, répond l'apologiste, sont à égale distance et de l'idolâtrie grecque et de la superstition, de l'esprit inquiet, de la vanité des juifs (2). Tout le travail de la philosophie grecque n'est qu'un amas d'absurdités et de duperies charlatanesque (3). Les juifs, d'un autre côté, ont le tort d'honorer le Dieu unique de la même manière que les polythéistes adorent leurs dieux, c'est-à-dire par des sacrifices, comme si cela pouvait lui être agréable (4). Leurs précautions méticuleuses sur la nourriture, leur superstition du sabbat (5), leur jactance à propos de la circoncision, leur préoccupation mesquine des jeûnes et des néoménies, sont ridicules. Il n'est pas permis à l'homme de distinguer entre les choses que Dieu a créées, d'admettre les unes comme pures et de rejeter les autres comme inutiles et superflues. Prétendre que Dieu défend de faire le jour du sabbat une action qui n'a rien de déshonnête, quoi de plus impie? Présenter la mutilation de la chair comme un signe d'élection, et s'imaginer que, pour cela, on est aimé de Dieu, quoi de plus grotesque?

« Quant au mystère du culte chrétien, n'espère l'apprendre de personne. Les chrétiens, en effet, ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par la langue, ni par les mœurs; ils n'habitent pas des villes qui leur soient propres, ne se servent pas d'un dialecte à part; leur vie ne se fait remarquer par aucun ascétisme particulier; ils n'adoptent pas à la légère les imaginations et les rêves d'esprits agités; ils ne s'attachent pas, comme tant d'autres, à des sectes portant le nom de tel ou tel; mais, demeurant dans les villes grecques et barbares, selon que le sort les y a placés, se conformant aux coutumes locales pour

(1) Ch. I, 9.
(2) Τὴν Ἰουδαίων δεισιδαιμονίαν..... πολυπραγμοσύνην, ἀλαζονείαν, Ch. I, III, IV.
(3) *Epist. ad Diogn.*, 8, 9.
(4) L'auteur parle ici de la loi juive telle qu'elle est écrite. On a eu bien tort de conclure de ce passage que l'écrit était antérieur à 70. Comparez l'*Épître de Barnabé*, 2, 4, 9, 13, 14, 16; *Praed. Petri et Pauli*, p. 58-59, Hilgenfeld; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 5.
(5) Τὴν περὶ τα σάββατα δεισιδαιμονίαν. Ch. IV.

les habits, le régime et le reste de la vie, ils étonnent tout le monde par l'organisation vraiment admirable de leur république. Ils habitent des patries particulières, mais à la façon de gens qui n'y sont que domiciliés; ils participent aux devoirs des citoyens, et ils supportent les charges des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie, et toute patrie leur est une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants; mais jamais ils n'abandonnent leurs nouveau-nés. Ils mangent en commun, mais leur table pour cela n'est pas commune (1). Ils sont engagés dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils demeurent sur la terre, mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies, et, par leurs principes de vie, ils s'élèvent au-dessus des lois. Ils aiment tout le monde, et ils sont persécutés par tout le monde, méconnus, condamnés. On les met à mort et, par là, on leur assure la vie. Ils sont pauvres et ils enrichissent les autres (2); ils manquent de tout et surabondent. Ils sont accablés d'avanies et, par l'avanie, ils arrivent à la gloire. On les calomnie et, l'instant d'après, on proclame leur justice; injuriés, ils bénissent (3); ils répondent à l'insulte par le respect; ne faisant que le bien, ils sont punis comme malfaiteurs; punis, ils se réjouissent comme si on les gratifiait de la vie. Les juifs leur font la guerre comme à des gentils (4); ils sont persécutés par les Grecs, et ceux qui les haïssent ne sauraient dire pourquoi.

» Bref, ce qu'est l'âme dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue entre tous les membres du corps, et les chrétiens sont répandus entre toutes les villes du monde. L'âme habite dans le corps, et pourtant elle n'est pas du corps; de même les chrétiens habitent dans le monde sans être du monde (5). L'âme invisible est retenue prisonnière dans le corps visible; de même la présence des chrétiens dans le monde est de notoriété publique; mais leur culte est invisible. La chair hait l'âme et lui fait la guerre, sans que celle-ci ait d'autre tort envers elle que de l'empêcher de jouir; le monde hait aussi les chrétiens, sans que les chrétiens aient d'autre tort que de faire de l'opposition au plaisir. L'âme aime la chair, qui la hait; de

(1) C'est-à-dire qu'on n'y mange pas indifféremment de toutes choses. Voir Otto, p. 178-179 (3e éd.).
(2) Cf. *II Cor.*, VI, 10.
(3) Cf. *I Cor.*, IV, 12.
(4) Ὑπὸ Ἰουδαίων ὡς ἀλλόφυλοι πολεμοῦνται. Ch. v. Cf. Justin, cité dans *l'Église chrétienne*, p. 552.
(5) *Jean*, XVII, 11, 14, 16.

même les chrétiens aiment ceux qui les détestent. L'âme est emprisonnée dans le corps, et pourtant elle est le lien qui conserve le corps; de même les chrétiens sont détenus dans la prison du monde, et ce sont eux qui maintiennent le monde. L'âme immortelle habite une demeure mortelle; de même les chrétiens sont provisoirement domiciliés dans des habitations corruptibles, attendant l'incorruptibilité du ciel. L'âme est améliorée par les souffrances de la faim, de la soif; les chrétiens, suppliciés chaque jour, se multiplient de plus en plus. Dieu leur a assigné un poste qu'il ne leur est pas permis de déserter (1). »

.Le spirituel apologiste nous met lui-même le doigt sur l'explication du phénomène qu'il veut présenter comme surnaturel. Le christianisme et l'empire se regardaient l'un l'autre comme deux animaux qui vont se dévorer, sans se rendre compte des causes de leur hostilité. Quand une société d'hommes prend une telle attitude au sein de la grande société, quand elle devient dans l'État une république (2) à part, fût-elle composée d'anges, elle est un fléau. Ce n'est pas sans raison qu'on les détestait, ces hommes en apparence si doux et si bienfaisants. Ils démolissaient vraiment l'Empire romain. Ils buvaient sa force; ils enlevaient à ses fonctions, à l'armée surtout, les sujets d'élite. Rien ne sert de dire qu'on est un bon citoyen parce qu'on paye ses contributions, qu'on est aumônieux, rangé, quand on est en réalité citoyen du ciel et qu'on ne tient la patrie terrestre que pour une prison où l'on est enchaîné côte à côte avec des misérables. La patrie est chose terrestre; qui veut faire l'ange est toujours un pauvre patriote. L'exaltation religieuse est mauvaise pour l'État. Le martyr a beau soutenir qu'il ne se révolte pas, qu'il est le plus soumis des sujets; le fait d'aller au-devant des supplices (3), de mettre l'État dans l'alternative de persécuter ou de subir la loi de la théocratie est plus préjudiciable à l'État que la pire des révoltes. Ce n'est jamais sans quelque raison qu'on est l'objet de la

(1) *Ad Diogn.*, 5, 6.
(2) Πολιτεία. *Ad Diogn.*, 5.
(3) *Ad Diogn.*, 10, etc.

haine de tous (1) ; les nations ont, à cet égard, un instinct qui ne les trompe pas. L'Empire romain sentait, au fond, que cette république secrète le tuerait. Hâtons-nous d'ajouter qu'en la persécutant violemment, il se laissait aller à la plus mauvaise des politiques et qu'il accélérait le résultat en voulant l'empêcher.

(1) *Ad Diogn.*, endroits cités et ch. II.

CHAPITRE XXIV

ÉCOLES D'ALEXANDRIE, D'ÉDESSE

Beaucoup de choses finissaient; d'autres commençaient; l'école et les livres remplaçaient la tradition. Personne n'a plus la prétention d'avoir vu ni les apôtres ni leurs disciples immédiats. Des raisonnements comme celui que faisait Papias, il y a quarante ans (1), ce dédain du livre et cette préférence avouée pour les gens qui savent d'original, ne sont plus de mise. Hégésippe sera le dernier qui aura fait des voyages pour étudier sur place la doctrine des Églises. Irénée trouve ces inquisitions inutiles (2). L'Église est un vaste dépôt de vérité, où il n'y a qu'à puiser. Si l'on excepte les barbares qui ne savent pas écrire, personne n'a plus besoin de consulter la tradition orale.

On se met donc résolument à écrire; le docteur, l'écrivain ecclésiastique remplacent le traditioniste; l'époque créatrice des origines est finie; l'histoire ecclésiastique commence. Nous disons ecclésiastique et non pas cléricale. Le docteur, en effet, à l'époque où nous sommes, est très souvent laïque. Justin, Tatien, Athénagore, la plupart des apologistes ne sont ni évêques ni diacres. Les docteurs de l'école d'Alexandrie ont une place distincte en dehors de la hiérarchie cléricale. L'institution du catéchuménat servit au développement de cette institution. Des postulants, souvent gens instruits, préparés hors de l'Église à l'acceptation du baptême, réclamaient un enseignement

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 458 ss.
(2) Irénée, III, IV, 1, 2.

à part, plus précis que celui des fidèles. Origène est catéchiste et prédicateur avec la permission de l'évêque de Césarée, sans avoir de rang défini dans le clergé. Saint Jérôme gardera une situation analogue qui, déjà de son temps, est pleine de difficultés. Il était naturel, en effet, que peu à peu l'Église absorbât l'enseignement ecclésiastique et que le docteur devînt membre du clergé, subordonné à l'évêque.

Nous avons vu qu'Alexandrie, par suite des disputes du gnosticisme et peut-être à l'imitation du *Musée*, eut une école catéchétique de lettres sacrées, distincte de l'Église, et des docteurs ecclésiastiques pour commenter rationnellement les Écritures (1). Cette école, espèce d'université chrétienne, s'apprêtait à devenir le centre du mouvement de toute la théologie. Un jeune Sicilien converti, nommé Pantænus (2), en était le chef et allait porter dans l'enseignement sacré une largeur d'idées qu'aucune chaire chrétienne n'avait connue jusque-là. Tout lui plaisait, les philosophies, les hérésies, les religions les plus étranges. De tout, il faisait son miel, gnostique dans le meilleur sens, mais éloigné des chimères que le gnosticisme impliquait presque toujours. Dès lors se groupaient autour de lui quelques adolescents à la fois lettrés et chrétiens, en particulier le jeune converti Clément, âgé d'environ vingt ans, et Alexandre, futur évêque de Jérusalem, qui eut, dans la première moitié du III^e^ siècle, un rôle si considérable. La vocation de Pantænus était surtout l'enseignement oral; sa parole avait un charme extrême; il laissa chez ses disciples, plus célèbres que lui, un sentiment profond. Non moins favorable que Justin à la philosophie, il concevait le christianisme comme le culte de tout ce qui est beau. Heureux génie, brillant, lumineux, bienveillant pour tout, il fut à son heure l'esprit le plus libéral et le plus ouvert que l'Église eût possédé jusque-là, et il marqua l'aurore d'un remarquable mouvement intellec-

(1) Eusèbe, V, ch. 10, 11; VI, 6, 14, 19; saint Jérôme, *De viris ill.*, 36; *Epist.*, 83 (Martianay, IV, 2^e^ part., col. 656); Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 1, p. 118.

(2) Pantænus pouvait avoir vingt-cinq ans, à l'époque où nous sommes arrivés.

tuel, supérieur peut-être à tous les essais de rationalisme qui se sont jamais produits au sein du christianisme. Origène, à la date où nous nous arrêtons, n'est pas né encore; mais son père Léonide nourrit en son cœur cet ardent idéalisme qui fera de lui un martyr et le premier maître du fils dont il baisera la poitrine pendant son sommeil, comme le temple du Saint-Esprit.

L'Orient païen n'inspirait pas toujours aux chrétiens la même antipathie que la Grèce. Le polythéisme égyptien, par exemple, était traité par eux avec moins de sévérité que le polythéisme hellénique. Le poète sibyllin du IIe siècle annonce à Isis et à Sérapis la fin de leur règne avec plus de tristesse que d'insulte. Son imagination est frappée de la conversion d'un prêtre égyptien, qui, à son tour, convertira ses compatriotes. Il parle en termes énigmatiques d'un grand temple élevé au vrai Dieu, qui fera de l'Égypte une sorte de terre sainte et ne sera détruit qu'à la fin des temps (1).

L'Orient, de son côté, toujours enclin au syncrétisme, et d'avance sympathique à tout ce qui porte le caractère de la spéculation désintéressée, rendait au christianisme cette large tolérance. Que l'on compare au patriotisme étroit d'un Celse, d'un Fronton, l'esprit ouvert d'un penseur tel que Numénius d'Apamée; quelle différence! Sans être précisément chrétien ni juif, Numénius admire Moïse et Philon. Il égale Philon à Platon; il appelle ce dernier un Moïse attique (2), il connaît jusqu'aux compositions apocryphes sur Jammès et Mambré (3). A l'étude de Platon et de Pythagore, le philosophe doit, selon lui, unir la connaissance des institutions des brahmanes, des juifs, des mages, des Égyptiens (4). Le résultat de l'enquête, on peut en être sûr d'avance, sera que tous ces peuples sont d'accord avec Platon. Comme Philon allégorise l'Ancien Testament, Numénius explique symboliquement cer-

(1) *Carm. sibyll.*, V, 483 ss.
(2) Μωϋσῆς ἀττικίζων. Porphyre, *De antro nymph.*, 10; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, ch. XXII, mot répété par un grand nombre de Pères.
(3) Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 8.
(4) Dans Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 7, 8.

tains faits de la vie de Jésus-Christ (1). Il admet que la philosophie grecque est originaire de l'Orient, et doit la vraie notion de Dieu aux Égyptiens, aux Hébreux (2); il proclame cette philosophie insuffisante, même en ses maîtres les plus vénérés. Justin et l'auteur de l'Épître à Diognète n'en disaient guère davantage. Numénius n'appartint pas cependant à l'Église; la sympathie et l'admiration pour une doctrine n'entraîne pas chez un éclectique l'adhésion formelle à cette doctrine. Numénius est un des précurseurs du néoplatonisme, c'est par lui que l'influence de Philon et une certaine connaissance du christianisme pénètrent dans l'école d'Alexandrie. Ammonius Saccas, à l'heure où nous finissons cette histoire, fréquente peut-être encore l'église, d'où la philosophie ne tardera pas à le faire sortir. Clément, Ammonius, Origène, Plotin! Quel siècle va s'ouvrir pour la ville qui nourrit tous ces grands hommes, et devient de plus en plus la capitale intellectuelle de l'Orient!

La Syrie comptait beaucoup de ces esprits indépendants, qui se montraient favorables au christianisme, sans pour cela l'embrasser. Tel fut ce Mara, fils de Sérapion (3), qui considérait Jésus comme un législateur excellent, et admettait que la destruction de la nationalité des juifs était venue de ce qu'ils avaient mis à mort « leur sage roi (4) ». Tel fut aussi Longin ou l'auteur quel qu'il soit du traité *du Sublime*, lequel a lu avec admiration les premières pages de la *Genèse* et place le verset « Que la lumière

(1) Origène, *Contre Celse*, I, 15; IV, 51; V, 57.

(2) Théodoret, *De cur. Graec. aff.*, sermo I, p. 466-467; sermo II, p. 499; sermo V, p. 547, Paris, 1642.

(3) Lettre de Mara, fils de Sérapion, dans Cureton, *Spicil syr.*, p. 73-74. Comparez Justin, *Dial.*, 16. Voir *l'Antéchrist*, p. 1163; *les Évangiles*, p. 57, note 2; Land, *Anecdota syriaca*, p. 30. Ce singulier ouvrage cite l'oracle sibyllin sur Samos, et parle de la dispersion des juifs comme ayant été la conséquence immédiate de la mort de Jésus. Il est donc d'une époque où l'intervalle de 33 à 70 faisait l'effet de 0, et où la dispersion des juifs était devenue un fait établi depuis assez longtemps. Cette façon de traiter Jésus en législateur rappelle Lucien, *Pérégrinus*, 13, et suppose un état des textes évangéliques et des institutions chrétiennes qui ne convient qu'à la fin du IIe siècle. Ce qui est dit des Romains (Cureton, p. XIII-XV) peut se rapporter à la campagne de Lucius Verus (162-165).

(4) Le passage *Carm. sibyll.*, XII, 111, semble exprimer la même idée; mais M. Alexandre corrige le texte avec bonheur.

soit, et la lumière fut » parmi les plus beaux traits qu'il connaisse (1).

Le plus original parmi ces esprits mobiles et sincères que la loi chrétienne charma, mais non d'une façon assez exclusive pour les détacher de tout le reste et faire d'eux de simples membres de l'Église, fut Bardesane d'Édesse (2). C'était, si l'on peut s'exprimer ainsi (3), un homme du monde, riche, aimable (4), libéral, instruit, bien posé à la cour, versé à la fois dans la science chaldéenne et dans la culture hellénique, une sorte de Numénius, au courant

(1) *De subl.*, sect. IX. Ce passage, interpolé ou non, a été écrit sûrement à la fin du IIe siècle ou au IIIe siècle, par un païen qui avait eu des relations avec des juifs ou des chrétiens, plutôt qu'il n'avait lu le *Pentateuque* (notez la forte inexactitude γενέσθω γῆ; comp. Josèphe, *Ant.*, procem., 3; Galien, *De usu*, part., XI, 14). Cela convient bien à Longin; mais on sait les difficultés qui s'opposent par ailleurs à ce que le ministre de Zénobie soit l'auteur de Περὶ ὕψους.

(2) Le jour de sa naissance est marqué dans la *Chronique d'Édesse* au 11 de tammuz de l'an 465 des Grecs = 153 de J.-C. (Assémani, *Bibl. or.*, I, p. 389; cf. *Chron. eccl.* de Barhebræus, éd. Abbeloos et Lamy, p. 145 ss). Eusèbe, saint Épiphane, Théodoret le font fleurir sous Marc-Aurèle. Un passage du dialogue *De fato* (Eusèbe, *Praep.*, VI, ch. X, p. 279; Cureton, *Spicil. syr.*, p. 30) présente la conquête de l'Arabie par les Romains comme un fait récent (χθές). Or il s'agit là de la campagne de Lucius Verus, 162-165 (cf. *Chronique d'Édesse*, p. 390), à moins qu'il ne s'agisse de la campagne qui valut à Septime Sévère le titre d'Arabique vers l'an 200. Une grande partie des conquêtes de Lucius Verus, par exemple Hatra, pouvait s'appeler Arabie. La *Chronique d'Édesse* (p. 390, 393) place la chute de Marcion en 137, la naissance de Bardesane en 153, la naissance de Manès en 239. A peu près d'accord avec cette *Chronique*, le *Kitab el-fihrist* met Bardesane trente ans après Marcion et soixante-dix ans avant Manès (Fluegel, *Mani*, p. 85, 150-151; cf. Maçoudi, t. IX, p. 337; Land, *Anecdota syriaca*, I, p. 18; Aboulfaradj, *Dyn.*, p. 79, Pococke). Il ne faut pas nier cependant que d'autres autorités feraient de Bardesane un contemporain d'Héracléon et de saint Hippolyte. Voir *Philosophumena*, VI, 35; VII, 31, en comparant Tertullien, *Adv. Val.*, 4. Porphyre et Moïse de Khorène (supposé qu'ils parlent du même personnage) le font vivre sous Héliogabale. Eusèbe et Épiphane ont pu confondre Marc-Aurèle avec Caracalla ou Héliogabale, dont le titre impérial était Marcus Aurelius Antoninus. Ajoutons que l'Abgar chrétien avec lequel Bardesane fut en rapport paraît avoir été Abgar VIII bar Manou, qui régna de 202 à 217. Cf. Eusèbe, *Chron.*, Schœne, p. 178-179.

(3) *Philosophumena*, VI, 35; VII, 31; Origène (?), *Dial. de recta in Deum fide*, sect. IV; Eusèbe, *H. E.*, IV, ch. XXX; *Praep.*, VI, ch. IX, X; Épiphane, LVI; Théodoret, *Haer. fab.*, I, 22; *Hist. eccl.*, IV, 26; saint Jérôme, *De viris ill.*, 33; *Chron.*, an 12 de Marc-Aurèle; *In Osee*, 10; pseudo-Augustin, *Haer.* 35; Sozomène, III, ch. XVI; saint Éphrem, *Hymnes contre les hérésies*, Opp., t. II de la partie syriaque, p. 438 ss, 551 ss, Rome, 1740; Moïse de Khorène, *Hist.*, II, 66; Photius, cod. CCXXIII; Philoxène de Maboug, dans Cureton, *Spicil. syr.*, p. V-VI.

(4) Saint Éphrem. *Hymnes*, p. 438 F; Philoxène de Maboug, dans Cureton, *Spiril. syr.*, p. V, en observant pourtant que l'assertion de Philoxène n'a probablement pour base que les Dialogues, où Bardesane s'explique en effet avec beaucoup d'aménité.

de toutes les philosophies, de toutes les religions, de toutes les sectes. Il fut sincèrement chrétien; ce fut même un prédicateur ardent du christianisme, presque un missionnaire (1); mais toutes les écoles chrétiennes qu'il traversa laissèrent quelque chose dans son esprit; aucune ne le retint. Seul, Marcion, avec son austère ascétisme, lui déplut tout à fait (2). Le valentinianisme, au contraire, dans sa forme orientale, fut la doctrine à laquelle il revint toujours. Il se complut aux syzygies des éons et nia la résurrection de la chair. Il préférait à cette conception matérielle les vues du spiritualisme grec sur la préexistence et la survivance de l'âme (3). L'âme, selon lui, ne naissait ni ne mourait; le corps n'était que son instrument passager. Jésus n'a pas eu de corps véritable; il s'est uni à un fantôme. Il semble que, vers la fin de sa vie, Bardesane se rapprocha des catholiques; mais, en définitive, l'orthodoxie le repoussa (4). Après avoir enchanté sa génération par une prédication brillante, par son ardent idéalisme et par son charme personnel, il fut accablé d'anathèmes; on le classa parmi les gnostiques (5), lui qui n'avait jamais voulu être classé.

Un seul des traités de Bardesane trouva grâce auprès des lecteurs orthodoxes : ce fut un dialogue dans lequel il combattait la pire erreur de l'Orient, l'erreur chaldéenne, le fatalisme astrologique. La forme des entretiens socratiques plaisait à Bardesane. Il aimait à poser pour le public environné de ses amis et discutant avec eux les plus hauts problèmes de la philosophie (6). Un des disciples nommé

(1) Eusèbe, IV, xxx, 1; Moïse de Khorène, II, 66.

(2) Eusèbe, *H. E.*, IV, xxx, 1; *Philosophumena*, VII, 31; Moïse de Khorène, *Hist.*, II, 66.

(3) Dialogue, p. 13, Cureton. Harmonius alla plus loin encore dans ce sens. Sozomène, III, 16.

(4) Eusèbe, *H. E.*, IV, 30, paraît avoir mieux saisi qu'Épiphane (l. c.) la vraie marche de l'esprit de Bardesane.

(5) Voir surtout les ardentes réfutations de saint Éphrem (*Hymnes*, I, II, III, LII, LIII, LV, LVI), entachées sans doute du même défaut que celles de saint Épiphane, c'est-à-dire d'une tendance à faire rentrer la doctrine en question dans les cadres généraux des erreurs gnostiques.

(6) Eusèbe, *Praep.*, VI, 9, fin.

Philippe rédigeait ou était censé rédiger l'entretien (1). Dans le dialogue sur la fatalité, l'interlocuteur principal de Bardesane est un certain Aoueid (2), entiché des erreurs de l'astrologie. L'auteur oppose à ces erreurs un raisonnement vraiment scientifique : « Si l'homme est dominé par les milieux et les circonstances, comment se fait-il que le même pays voie se produire des développements humains tout à fait différents? Si l'homme est dominé par la race, comment se fait-il qu'une nation, changeant de religion, par exemple se faisant chrétienne, devient toute différente de ce qu'elle était? » Les détails intéressants que l'auteur donne sur les mœurs de pays inconnus piquèrent la curiosité. Le dernier rédacteur du roman des *Reconnaissances* (3), puis Eusèbe, puis saint Césaire en firent leur profit (4). Il est singulier qu'étant en possession d'un pareil écrit, nous devions encore nous demander ce que Bardesane pensa sur la question de l'influence des astres dans les actes de l'homme et dans les événements de l'histoire. Le dialogue s'exprime sur ce point avec toute la netteté que l'on peut désirer (5). Cependant saint

(1) Cureton, p. III; Land, *Anecdota syriaca*, I, p. 30, 51-53. Bardesane n'en était pas moins considéré comme auteur, de même que les Entretiens d'Épictète, recueillis par Arrien, sont cités comme un ouvrage d'Épictète. D'autres fois, pourtant, on considérait les Dialogues comme des « livres de ses disciples ». Cf. Philoxène de Maboug, dans Cureton, p. V.

(2) Pour ce nom arabe, voir Wetzstein, *Inschr. in Trach. und Hauran*, au mot Ἀουεῖδος; *Acta S. Barsimaei*, init., Mœsinger..

(3) L'hypothèse inverse est impossible. Des traits d'actualité précise, comme ce qui est relatif à la conquête romaine et à la conversion du Manou au christianisme (p. 30, 31, 32, Cureton), manquent dans les *Reconnaissances*.

(4) Outre ces citations, nous possédons le texte complet de l'ouvrage en syriaque (Cureton, *Spicil. syr.*, p. I ss). On ne saurait affirmer que ce syriaque soit l'original de Bardesane; c'est peut-être une traduction refaite sur le grec. Le titre, *Livre des lois des pays*, que porte l'ouvrage dans le manuscrit du Musée britannique, est peut-être une précaution pour dissimuler le nom mal famé de Bardesane. C'est à tort qu'Eusèbe dit que l'ouvrage était adressé πρὸς Ἀντωνῖνον, ce dont saint Jérôme a fait *Marco Antonino*. Le texte conservé de l'ouvrage ne porte rien de semblable. Épiphane a πρὸς Ἀβειδὰν τὸν ἀστρονόμον, ce qui est exact. ΑΣΤΡΟΝΟΜΟΝ a pu devenir ΑΝΤΩΝΙΝΟΝ, par des confusions de lettres. Il est peu vraisemblable qu'un dialogue écrit en syriaque ait été adressé à un empereur romain. L'hypothèse de *Avida* = *Avitus* (nom d'Héliogabale) est absolument inadmissible.

(5) Comparez la doctrine du Dialogue à celle de saint Éphrem, *Hymnes*, IV, p. 445-447; V. p. 449 A; VI, p. 453 F; VIII, p. 458 A; IX entier.

Éphrem (1), Diodore d'Antioche (2), combattent Bardesane comme ayant versé dans l'erreur de ses maîtres de Chaldée. Par moment, son école apparaît comme une école profane d'astronomie autant que de théologie. On y prétendait fixer par des calculs la durée du monde à six mille ans (3). On admettait l'existence d'esprits sidéraux résidant dans les sept planètes, surtout dans le soleil et la lune, dont l'union mensuelle conserve le monde en lui donnant de nouvelles forces (4).

Ce que Bardesane fut sans contestation, c'est le créateur de la littérature syriaque chrétienne. Le syriaque était sa langue; quoiqu'il sût le grec, il n'écrivait pas en cet idiome. Le travail nécessaire pour assouplir l'idiome araméen à l'expression d'idées philosophiques lui appartient tout entier. Ses ouvrages, du reste, étaient traduits en grec par ses disciples sous ses yeux. Lié avec la famille royale d'Édesse, ayant été, à ce qu'il semble, élevé en la compagnie d'Abgar VIII bar Manou, qui fut un fervent chrétien, il contribua puissamment à extirper les coutumes païennes, et eut un rôle social et littéraire des plus importants. La poésie avait toujours manqué à la Syrie; les anciens idiomes araméens n'avaient connu que le vieux parallélisme sémitique et n'en avaient pas su tirer grand'chose. Bardesane composa, à l'imitation de Valentin (5), cent cinquante hymnes, dont le rythme cadencé, en partie imité de la Grèce, ravit tout le monde, surtout les jeunes gens (6). C'était à la fois philosophique, poétique, chrétien. La strophe se composait de onze ou douze vers de cinq syllabes, scandés d'après l'accent (7). On

(1) *Hymnes*, VI, p. 452 F; VIII, p. 457 F.

(2) Photius, cod. CCXXIII. Il paraît que l'ouvrage de Diodore existe complet en syriaque. W. Smith, *Dict. of greek and roman biography*, I, p. 1015.

(3) Cureton, p. 40; saint Éphrem, *Hymnes*, I, 439 E; LI, p. 550 C, D; LIII, 553 F; *Journ. asiat.*, avril 1852, p. 298-299; Land, *Anecdota syriaca*, p. 32; Hilgenfeld, *Bardesanes*, p. 54 ss.

(4) Saint Éphrem, Œuvres, II, *Hymnes*, LIII, p. 553 F; LV, p. 558 E, F.

(5) Tertullien, *De carne Christi*, 20; cf. Canon de Muratori, lignes 82 ss.

(6) Saint Éphrem, *Hymnes*, I, p. 439 D; LIII, p. 553-554.

(7) Zingerle, dans *Zeitschrift der d. m. G.*, 1848, 66 ss; 1856, 116 ss, etc. Ce rythme avait beaucoup d'analogie avec celui de l'hymne au Christ, dans Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, 12, ad calcem.

chantait les hymnes en chœur, au son de la cithare, sur des airs grecs. L'influence civilisatrice de cette belle musique fut considérable. Presque toute l'Osrhoène se fit chrétienne. Malheureusement Abgar IX, fils d'Abgar VIII, fut détrôné en 216 par Caracalla; ce phénomène éphémère d'une petite principauté fondée sur les principes d'un christianisme libéral disparut; le christianisme continua de faire des progrès en Syrie, mais dans la direction orthodoxe et en s'écartant chaque jour davantage des libertés spéculatives qu'il s'était d'abord permises.

Les rapports de Bardesane avec l'Empire romain sont obscurs (1). Selon certaines apparences, la persécution des dernières années de Marc-Aurèle lui aurait donné l'idée d'adresser une apologie à cet empereur (2). Peut-être fut-il en rapport avec Caracalla ou Héliogabale, qu'il est très facile de confondre dans les textes avec Marc-Aurèle (3). Il semble qu'il composa un dialogue entre lui-même et un certain Apollonius, censé ami de l'empereur (4), où celui-ci l'engageait à renier le nom de chrétien. Bardesane répondait courageusement, comme Démétrius le Cynique : « L'obéissance aux ordres de l'empereur ne me débarrasserait pas de la nécessité de mourir (5). »

(1) Nous ne croyons pas que Bardesane de Babylone, auteur d'un ouvrage sur l'Inde, fait d'après les récits des ambassadeurs indiens qui vinrent trouver Héliogabale, vers 220 (Porphyre, *De abstinentia*, IV, 17; Stobée, *Ecl.*, I, III, 56; cf. saint Jérôme, *In Jov.*, II, 14, p. 206, Martianay), soit identique à notre Bardesane. Voir Lassen, *Ind. Alterth.*, III, p. 62, 348 ss, 361, 367 ss, 416; *Journ. of the R. As. Soc.*, t. XIX (1862), p. 280 ss. Ce que notre Bardesane dit de l'Inde dans le *De fato* n'est pas assez caractérisé pour qu'on suppose qu'il a puisé à des renseignements originaux. Le Bardesane historien syrien d'Arménie, dont parle Moïse de Khorène (II, 66), me paraît aussi un autre personnage (peut-être identique au Bardesane de Babylone), que Moïse, avec son manque de critique habituel, aura pris pour l'hérésiarque. Le nom de Bardesane était très commun à Édesse, à cause de la rivière Daïsan, qui entoure la ville. On connaît encore un personnage de ce nom (Κεστοί de Jules Africain, dans les *Vet. Mathem.*, Paris, 1693, p. 300).

(2) Eusèbe, IV, XXX, 2. Comp. Moïse de Khorène, II, 66.

(3) Voir ci-dessus, p. 1021, note 4.

(4) Apollonius de Chalcis (?).

(5) Épiphane, haer. LVI, 1.

Bardesane laissa un fils, nommé Harmonius, qu'il envoya faire ses études à Athènes, et qui continua l'école, en la faisant pencher encore davantage du côté de l'hellénisme. A l'imitation de son père, il exprima les idées les plus élevées de la philosophie grecque en hymnes syriaques (1). Il résultait de tout cela une discipline trop distinguée eu égard à la moyenne que comportait le christianisme. Il fallait, pour être membre d'une telle Église, de l'esprit, de l'instruction. Les bons Syriens en furent effrayés. Le sort de Bardesane ressembla fort à celui de Paul de Samosate. On le traita de charmeur dangereux, de femme séductrice, irrésistible dans le secret. Ses hymnes, comme la *Thalie* d'Arius, furent traitées d'œuvre de magie (2). Plus tard, saint Éphrem ne trouva d'autre moyen pour détrôner ces rythmes et soustraire les enfants à leur charme, que de composer des hymnes orthodoxes sur le même air (3). Désormais, quand il se produisit dans l'Église de Syrie quelque sujet distingué, ayant de l'indépendance d'esprit et une grande connaissance des Écritures, on se disait avec terreur : « Ce sera un Bardesane (4). »

On n'oublia pas cependant son talent et les services qu'il avait rendus. Le jour de sa naissance fut marqué, dans la Chronique d'Édesse, parmi les grands anniversaires de la cité. Son école dura pendant tout le IIIe siècle, mais ne produisit aucun homme bien célèbre (5). Plus tard, le germe de dualisme qui était dans la doctrine du maître rapprocha l'école du manichéisme. Les chroniqueurs byzantins et leurs disciples les polygraphes arabes constituèrent une sorte de trinité du mal, composée de Marcion, Ibn-Daïsan, Manès. Le nom de daïsanites devint synonyme d'athée, de zendik; ces daïsanites comptèrent,

(1) Sozomène, III, 16; Théodoret, *Hist. eccl.*, IV, 26.
(2) Saint Éphrem, *Hymnes*, I, p. 439 D, E.
(3) Actes de saint Éphrem, dans Assémani, *Bibl. orient.*, I, p. 47, 118; saint Éphrem, Opp. (partie syriaque), t. II, *Hymnes contre les hérésies;* t. III, *Hymnes polémiques*, p. 128; Sozomène, III, 16; Théodoret, *Hist. eccl.*, IV, 26.
(4) Gennadius, *Ill. vir. catal.*, ch. IV.
(5) Origène (?), *Dial. de recta in Deum fide*, Delarue, I, 834, 840.

pour les musulmans, parmi les sectes secrètes affiliées au parsisme, tronc maudit de toutes les hérésies (1).

(1) Flügel, *Mani*, p. 102, 161-162, 165, 356, 361; Schahristani, *Livre des sectes*, trad. Haarbrücker, I, p. 285 ss, 293; texte arabe de Cureton, I, p. 194; Maçoudi, VIII, p. 293; IX, p. 337; Aboulfaradj, *Dyn.*, p. 77, 79, 82, éd. Pococke. Cette association se trouve déjà dans Macarius Magnès, IV, 15, p. 184, et même dans la *Chronique d'Édesse*, p. 389 et 393; dans Aphraate (*Aphraates Homilien*, trad. Bickell, p. 59), et dans saint Éphrem (*Hymnes contre les hérésies*, Œuvres, partie syr., t. II). Voir Hilgenfeld, *Bardesanes*, p. 36, 49-50, 70-72; Assémani, *Bibl. orient.*, I, p. 128, 145; Journal de Galland (éd. Schefer), t. I, p. 276, 285-286.

CHAPITRE XXV

STATISTIQUE ET EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DU CHRISTIANISME

En cent cinquante ans, la prophétie de Jésus s'était accomplie. Le grain de sénevé était devenu un arbre qui commençait à couvrir le monde. Dans le langage hyperbolique qui est d'usage en pareille matière, le christianisme était répandu « partout (1) ». Saint Justin affirmait déjà, vers 150, qu'il n'y avait pas un coin de terre, même chez les peuples barbares, où l'on ne priât au nom de Jésus crucifié (2). Saint Irénée s'exprime de la même manière (3). — « Ils poussent et se répandent comme la mauvaise herbe; leurs lieux de réunion se multiplient de toutes parts (4) », disaient les malveillants. — Tertullien, d'un autre côté, écrira dans vingt ans : « Nous sommes d'hier, et déjà nous remplissons tous vos cadres, vos cités, vos places fortes, vos conseils, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le Sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples. Sans recourir aux armes, auxquelles nous sommes peu propres, nous pourrions vous combattre en nous séparant de vous; vous seriez effrayés de votre

(1) *Pasteur* d'Hermas, Sim. IX, 17; *Épître à Diognète*; ch. VI, voir ci-dessus, p. 1011 ss.

(2) *Dial.*, 117; cf. 110, 121; *Apol. I*, 53. Cf. Origène, *Contre Celse*, I, 26; III, 8.

(3) Irénée, I, X, 1, 2; III, III, 1; IV, 2; XI; V, XX, 1.

(4) Minucius Félix, 9; Celse, voyez ci-dessus, p. 975 ss. Celse se contredit, selon les besoins de sa polémique, tantôt présentant les chrétiens comme réduits par les exécutions à un petit nombre de fugitifs, tantôt les adjurant de ne pas persister dans leur abstention, qui tue la patrie et la livre aux barbares.

solitude (1), d'un silence qui paraîtrait la stupeur d'un monde mort. »

Jusqu'au temps d'Adrien, la connaissance du christianisme est le fait des gens qui sont dans les secrets de la police et d'un petit nombre de curieux (2). Maintenant la religion nouvelle jouit de la plus grande publicité. Dans la partie orientale de l'empire, nul n'ignore son existence; les lettrés en parlent, la discutent, y font des emprunts (3). Loin d'être renfermée dans le cercle juif, la religion nouvelle recueille dans le monde païen le plus grand nombre de ses convertis (4), et, du moins à Rome, surpasse en nombre l'Église juive, d'où elle est sortie (5). Elle n'est ni le judaïsme ni le paganisme; c'est une troisième religion définitive (6), destinée à remplacer tout ce qui a précédé.

Les chiffres sont, en pareille matière, impossibles à préciser, et certainement ils différaient beaucoup selon les provinces. L'Asie Mineure continuait d'être la province où la population chrétienne était le plus dense. Elle était aussi le foyer de la piété. Le montanisme semblait le ferment de l'universelle ardeur qui brûlait le corps spirituel de l'Église. Même, en le combattant, on s'animait de ce qu'il y avait en lui de flamme sacrée. A Hiérapolis et dans plusieurs villes de Phrygie (7), les chrétiens devaient former la majorité de la population. Depuis le règne de

(1) *Apol.*, I, 21, 37, 41, 42. Cf. *Ad nat.*, I, 7; *Ad Scapulam*, 2, 3, 4, 5; *Adv. Judaeos*, 13. Cf. Arnobe, I, 24. Corrigez ces exagérations par Origène, *In Matth. Comment. series*, p. 857, 2e col., F, Delarue.

(2) Voir ci-dessus, p. 775, 776, 809 ss, les opinions de Marc-Aurèle, d'Épictète, de Galien, d'Aristide, d'Apulée, Pour Phlégon, voir Origène, *Contre Celse*, II, 14, 33.

(3) Épictète (*Dissert.*, II, IX, 20 ss.), Dion Cassius (LXVII, 14) confondent cependant encore les juifs et les chrétiens. Notez même, dans Lucien, *Pérégrinus*, 16, ce qui est dit des nourritures défendues. Voir aussi Lampride, *Caracalla*, 1. Les absurdités de Plutarque sur les juifs (*Quaest. conv.*, IV, quaest. VI) nous surprennent.

(4) Justin, *Apol. I*, 53.

(5) *II Clem.*, II, 3.

(6) Τρίτον γένος, *genus tertium. Petri et Pauli Praed.*, Hilgenfeld, p. 58-59; Tertullien, *Scorpiace*, 10; *Ad nat.*, I, 8-9; *Epist. ad Diogn.*, 2, 3, 4, 8-9. Voir ci-dessus, p. 424 ss. Cf. *Constit. apost.*, VI, 24, 25.

(7) Voir *Saint Paul*, ch. XIII. Notez l'inscription Θεῷ ὑψίστῳ καὶ δικαίῳ, Θεῷ ὑψίστῳ, dans Μουσεῖον τῆς ἐναγγ. σχολῆς, 1880, p. 161 169 (Smyrne).

Septime Sévère, Apamée de Phrygie prend sur ses monnaies un emblème biblique, l'arche de Noé, par allusion à son nom de *Kibotos* (1). Dans le Pont, on vit, dès le milieu du IIIe siècle, des villes détruire leurs anciens temples et se convertir en masse (2). Toute la région voisine de la Propontide participait au mouvement. La Grèce proprement dite, au contraire, s'attardait à ses vieux cultes, qu'elle ne devait abandonner qu'en plein moyen âge et presque à contre-cœur (3).

En Syrie, vers 240, Origène trouve que, par rapport à l'ensemble de la population, les chrétiens sont « très peu nombreux (4) », à peu près ce qu'on dirait des protestants ou des israélites à Paris. Quand Tertullien nous dit : *Fiunt non nascuntur christiani* (5), il nous indique par cela même que la génération chrétienne antérieure avait compté peu d'âmes. L'Église de Rome, en 251, possède quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers; elle nourrit plus de quinze cents veuves ou indigents (6), ce qui ferait supposer environ trente ou quarante mille fidèles (7). A Carthage, vers l'an 212, les chrétiens sont le dixième de la population (8). Toute la partie grecque de l'empire comptait des chrétientés florissantes; il n'y avait pas une ville quelque peu impor-

(1) Eckhel, Ire part., vol. III, p. 130 ss. L'explication d'Eckhel a définitivement prévalu et est tenue aujourd'hui pour certaine. Voir De Witte, Ch. Lenormant, dans les *Mélanges* des PP. Cahier et Martin, t. III, p. 169 ss, 199 ss.

(2) Grégoire de Nysse, *Vie de Grég. Thaumat.*, dans le t. III de ses Œuvres, Paris, 1638.

(3) Sathas, *Docum. relat. à l'hist. de la Gr. au moyen âge*, Ire série, t. I, p. XI ss.

(4) Πάνυ ὀλίγοι.. Origène, *Contre Celse*, VIII, 69. Ailleurs, *Contre Celse*, I. 26, il dit οὐκ ὀλίγοι.

(5) *Apol.*, 18.

(6) Lettre du pape Corneille à Fabius d'Antioche, dans Eusèbe VI, XLIII, 11-12.

(7) Μετὰ μεγίστου καὶ ἀναριθμήτου λαοῦ. Saint Corneille, l. c. Saint Jean Chrysostome (*In Matth.*, homil. LXVI (al. LXVII), t. VII, p. 658, Montfaucon) dit que l'Église d'Antioche nourrissait plus de trois mille veuves ou vierges, sans compter toutes les autres personnes qui avaient besoin d'être assistées. La population chrétienne d'Antioche était alors la moitié de la population totale de la ville (*Adv. Jud.*, I, 5), c'est-à-dire d'environ cent mille âmes (voir *les Apôtres*, p. 601 ss). Les rapprochements tirés des statistiques de nos jours ont ici peu de valeur.

(8) Tertullien, *Ad Scap.*, 5.

tante qui n'eût son Église et son évêque. En Italie, il y avait plus de soixante évêques; même des petites villes presque inconnues en avaient (1). La Dalmatie était évangélisée (2). Lyon, Vienne avaient des colonies chrétiennes composées d'Asiates et de Syriens, se servant du grec, mais exerçant leur apostolat sur les populations voisines qui parlaient latin ou gaulois (3). Le monde gallo-romain et hispano-romain, néanmoins, était, en réalité, à peine entamé. Un polythéisme local très superstitieux devait offrir dans ces vastes continents une masse bien difficile à percer.

La Bretagne avait sans doute déjà vu des missionnaires de Jésus. Ses prétentions à cet égard sont fondées beaucoup moins sur les fables dont l'île des Saints, comme toutes les grandes chrétientés, entoura le berceau de sa foi (4), que sur un fait capital, savoir l'observance de la Pâque selon le rite quartodéciman, c'est-à-dire à l'ancienne façon de l'Asie Mineure (5). Il est possible que les premières Églises de Bretagne aient dû leur origine à des Phrygiens, à des Asiates, comme ceux qui fondèrent les Églises de Lyon, de Vienne. Origène dit que la vertu du nom de Jésus-Christ a passé les mers pour aller chercher les Bretons dans un autre monde (6).

La condition des croyants était, en général, fort humble (7). A part quelques exceptions, toutes sujettes au doute, on ne vit aucune grande famille romaine passer au christianisme, avec ses esclaves et sa clientèle, avant Commode (8). Un homme du monde, un chevalier, un fonctionnaire se heurtaient dans l'Église à des impossibilités. Les riches y étaient comme hors de leur élément.

(1) Eusèbe, VI, XLIII, § 2; Corneille, *ibid.*, § 8. « Évêque », en pareil cas, est synonyme de « curé »; toute paroisse avait un évêque.
(2) *II Tim.*, 4, 9. Cf. *Tit.*, III, 12.
(3) Ce sont là ces barbares qui croient en Christ, « ayant le salut écrit dans leur cœur par le ministère de l'Esprit, sans papier ni encre », dont parle Irénée, III, IV, 2.
(4) Gildas, ch. VI, VII; Bède, l. I, ch. IV.
(5) Voir ci-dessus, p. 870; Bède, l. II, ch. II ss.
(6) *In Lucam*, homil. VI, p. 939, éd. Delarue (t. III).
(7) Origène, *Contre Celse*, III, 48-50.
(8) Eusèbe, *H. E.*, V, XXI, 1.

La vie en commun avec des gens qui n'avaient ni leur fortune ni leur rang social était pleine de difficultés, et les relations de société se trouvaient pour eux à peu près interdites (1). Les mariages surtout présentaient d'énormes difficultés; beaucoup de chrétiennes épousaient des païens plutôt que de se résigner à un mari pauvre (2). De ce que l'on trouve dans les cimetières chrétiens de l'époque de Marc-Aurèle et des Sévères les noms des *Cornelii*, des *Pomponii*, des *Caecilii* (3), il est hasardeux de conclure qu'il y eut des fidèles portant ces grands noms par le droit du sang. La clientèle et la servilité étaient l'origine de ces ambitieux *agnomina*. — De même, l'étiage intellectuel fut d'abord assez bas (4). Cette haute culture de la raison que la Grèce avait inaugurée fit généralement défaut dans les deux premières générations. Avec Justin, Minucius Félix, l'auteur de l'épître à Diognète, la moyenne s'élève; bientôt avec Clément d'Alexandrie et Origène, elle s'élèvera encore; à partir du IIIe siècle, le christianisme possédera des hommes ayant avec les hommes éclairés du siècle une commune mesure.

Le grec est encore essentiellement la langue chrétienne. Les plus anciennes catacombes sont toutes grecques. Au milieu du IIIe siècle, les sépultures des papes ont des épitaphes en grec (5). Le pape Corneille écrit aux Églises en grec (6). La liturgie romaine est en langue hellénique; même quand le latin a prévalu, on l'écrit souvent en caractères grecs; des mots grecs prononcés à la façon iotaciste, qui était celle du peuple en Orient (7), restent comme des

(1) Voir *l'Église chrétienne*, p. 623 ss, et ci-dessus, p. 802.
(2) Tertullien, *Ad uxorem*, II, 8. Cf. *Philosophumena*, IX, 11.
(3) De Rossi, *Bull.*, 1866, p. 24. Voir, Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, p. 118 ss; *Revue archéol.*, avril 1880, p. 322 ss « *de ultima faece* ». Minucius Félix, 8 (cf. 36); Celse, voir ci-dessus, p. 971 ss; saint Jérôme, *In Gal.*, III, prol.; Actes des martyrs, Le Blant, *Revue archéol.*, l. c.
(4) Justin, *Apol. II*, 10; Athénagore, 11. Facilité à se laisser duper, Lucien, *Pérégrinus*, 13.
(5) Catacombe de saint Calliste : de Rossi, *Roma sott.*, II, p. 27 ss. La première épitaphe latine est celle de saint Corneille, mort en 252.
(6) Eusèbe, *H. E.*, VI, XLIII, 3 ss.
(7) *Kyrie eleïson imas, ischyros, athanatos*, etc., office du vendredi saint.

marques d'origine (1). Un seul pays avait réellement une Église parlant latin, c'était l'Afrique (2). Nous avons vu Minucius Félix ouvrir la littérature latine chrétienne par un chef-d'œuvre (3). Tertullien, dans vingt ans (4), après avoir hésité entre la langue grecque et la langue latine pour la composition de ses écrits (5), préférera heureusement la seconde, et présentera le phénomène littéraire le plus étrange : un mélange inouï de talent, de fausseté d'esprit, d'éloquence et de mauvais goût; grand écrivain, si l'on admet que sacrifier toute grammaire et toute correction à l'effet soit bien écrire. Enfin, l'Afrique donnera au monde un livre fondamental, la Bible latine. Une au moins des premières traductions latines de l'Ancien et du Nouveau Testament a été faite en Afrique (6); le texte latin de la messe, des parties capitales de la liturgie, paraissent également d'origine africaine. La *lingua volgata* d'Afrique (7) contribua ainsi dans une large part à la formation de la langue ecclésiastique de l'Occident, et ainsi

(1) Voir Caspari, *Quellen zur Gesch. des Taufsymbols und der Glaubensregel*, t. III, Christiania, 1875, p. 267-466.

(2) Dans les écoles de Carthage, on enseignait surtout le grec. Apulée, né à Madaure, et qui avait fait ses études à Carthage et à Athènes, ne savait pas encore le latin quand il vint à Rome. *Métam.*, l. I, ch. 1. Voir aussi son *Apologie*, 98.

(3) Selon certains, l'écrit dont nous possédons un fragment connu sous le nom de *Canon de Muratori* aurait été écrit primitivement en latin. Il nous paraît probable que l'original était grec. En effet, cet original fut essentiellement un ouvrage romain, écrit à Rome vers 180. Or, à Rome, à cette époque, les chrétiens écrivaient en grec. Les africanismes du texte, s'il y en a, s'expliqueraient par la supposition que le morceau fut traduit en Afrique, peu après sa composition.

(4) L'*Apologétique*, le premier ouvrage de Tertullien, est de l'an 197, 198 ou 199. Voir Bonwetsch, *Die Schriften Tertullians, nach der Zeit ihrer Abfassung*, Bonn, 1878; cf. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, II (1878), p. 572 ss; Keim, *Aus dem Urchristenthum*, p. 194-198, Zurich, 1878; Aubé, *Revue historique*, t. XI (1879), p. 272 ss.

(5) *De corona*, 6; *De virgin. vel.*, 1; *De bapt.*, 15. Je crois que l'original des Actes des martyrs scillitains, qui sont de l'an 180, était en grec. (*Acyllinus* en certains manuscrits pour *Aquilinus*. *Laetantius* pour Καιλεστῖνος, καὶ ayant été pris pour la copule.) Usener, *Acta mart. scillit. graece*, Bonn, 1881; Aubé, *Étude sur un nouveau texte des Actes des martyrs scillitains*, Paris, 1881.

(6) Voir les éditions et travaux de Vercellone, Rœnsch, Reusch, Ziegler, E. Ranke, surtout Ziegler, *Die latein. Bibelübersetz. vor Hieronymus*, Munich, 1879. Le *Codex Lugdunensis*, récemment publié par M. Ulysse Robert, Paris, 1881, contient une version qui paraît africaine. Voir p. CXXV ss, CXLI ss.

(7) Se rappeler certaines inscriptions (par exemple Guérin, *Voyage en Tunisie*, I, p. 289, 313 ss); les rapprocher de Commodien et du Canon de Muratori.

elle exerça une influence décisive sur nos langues modernes. Mais il résulta de là une autre conséquence; c'est que les textes fondamentaux de la littérature latine chrétienne furent écrits dans une langue que les lettrés d'Italie trouvèrent barbare et corrompue, ce qui plus tard donna occasion de la part des rhéteurs à des objections et à des épigrammes sans fin (1).

De Carthage, le christianisme rayonna puissamment en Numidie et en Mauritanie (2). Cirta produisait les adversaires et les défenseurs les plus ardents de la foi en Jésus (3). Une ville perdue au fond de la province d'Afrique, Scillium (4), à cinquante lieues de Carthage, fournit, quelques mois après la mort de Marc-Aurèle (5), un groupe de douze martyrs, conduits par un certain Speratus, qui montra une fermeté inébranlable, tint tête au proconsul et ouvrit glorieusement la série des martyrs africains (5).

Édesse devenait de jour en jour un centre chrétien d'importance majeure. Placée jusque-là dans le vasselage des Parthes, l'Osrhoène était soumise aux Romains depuis la campagne de Lucius Verus (165); mais elle garda sa dynastie d'Abgars et de Manous jusque vers le milieu du IIIe siècle (6). Cette dynastie, qui se rattachait aux Izates juifs de l'Adiabène, se montra extrêmement favorable au christianisme (7). En 202, à Édesse, une église est détruite par une inondation (8). L'Osrhoène possédait de nombreuses communautés chrétiennes à la fin du

(1) Arnobe, *Adv. gentes*, I, 45, 58, 59.
(2) Origène, *In Luc.*, hom. VI, p. 939, Delarue.
(3) Voir *l'Église chrétienne*, p. 684, et ci-dessus, p. 989 ss.
(4) Voir Guérin, *Voyage en Tunisie*, I, p. 308 ss. Notez, dans l'inscription p. 302, le nom de *Speratae*.
(5) M. Usener (op. cit.) a démontré ce qu'avait bien déjà entrevu M. Léon Renier (Œuvres de Borghesi, t. VIII, p. 615), savoir que les *Actes des martyrs scillitains* sont de l'an 180. Ruinart, *Acta sincera*, p. 84 ss; Tillemont, *Mém.*, III, p. 131, 638 ss. Le texte grec, publié par M. Usener, me paraît l'original. Voir page 1031, note 5.
(6) Tillemont, *Hist. des emp.*, II, p. 352-354; III, p. 114-115. Cf. Lucien, *Quom. hist. conscr.*, 22, 24.
(7) C'est par erreur cependant qu'on a cru voir la croix dans l'ornement de perles que présente, sur certaines monnaies d'Édesse, la tiare de l'Abgar. [de Longpérier].
(8) *Chronique d'Édesse*, dans Assémani, *Bibl. orient.*, I, 391.

IIe siècle (1). Un certain Palut, évêque d'Édesse, ordonné par Sérapion d'Antioche (190-210), resta célèbre par ses luttes contre les hérésies (2). Enfin, Abgar VIII bar Manou (176-213) (3) embrassa définitivement le christianisme du temps de Bardesane, et, d'accord avec ce grand homme (4), fit une rude guerre aux coutumes païennes, surtout à la pratique de l'émasculation, vice profondément enraciné dans les cultes syriens. Ceux qui continuèrent à honorer Targatha de cette étrange manière eurent la main coupée (5). Bardesane, pour combattre la théorie des climats, fait remarquer que les chrétiens répandus en Parthie, en Médie, à Hatra et dans les pays les plus reculés, ne se conforment nullement aux lois de ces pays (6). Le premier exemple d'un royaume chrétien, avec une dynastie chrétienne, fut donné par Édesse. Cet état de choses, qui fit beaucoup de mécontents, surtout parmi les grands, fut renversé en 216 par Caracalla (7); mais la foi chrétienne n'en souffrit guère. Dès lors, furent probablement composées les pièces apocryphes destinées à prouver la sainteté de la ville d'Édesse, et surtout cette lettre prétendue de Jésus-Christ à Abgar, dont Édesse devait être si fière plus tard (8).

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, XXIII, 3.

(2) Bickell, *Conspectus rei Syr. lit.*, p. 16-17; Cureton, *Ancient syr. doc.*, p. 18, 43, 71; Mœsinger, *Acta SS. mart. edessenorum*, Inspruck, 1874, p. 97, 103-104; Zahn, *Gœtt. gel. Anz.*, 1877, p. 180 ss. Cf. *l'Antéchrist*, p. 1163, note 1.

(3) De Gutschmid, dans le *Rhein. Museum*, 2e série, t. XIX (1864), 171 ss; Lipsius, *Die edessenische Abgar-Sage*, Brunswick, 1880, p. 8 ss.

(4) Cet Abgar Manou paraît aussi avoir été en rapports avec Jules Africain. Fragments des Κεστοί dans Thévenot, *Mathem. vet.*, p. 300-301; Gutschmid, l. c.

(5) *De fato*, dans Eusèbe, *Praep.*, VI, ch. x, p. 279, plus explicite dans Cureton, p. 31-32; Eusèbe (d'après Jules Africain), *Chron.*, année de Macrin; Épiphane, haer. LVI, 1.

(6) Dans Eusèbe, l. c., p. 279-280; Cureton, p. 32-33. L'énumération diffère dans le syriaque, dans Eusèbe et dans le latin de *Recognitiones;* il est clair, du reste, qu'il ne faut pas la prendre trop à la rigueur.

(7) Dion Cassius, LXXVII, 5, 12; Spartien, *Caracalla*, 7.

(8) Voir *l'Antéchrist*, p. 1163. Ajoutez G. Phillips, *The doctrine of Addaï*. Londres, 1876 (voir *Revue critique*, 6 janv. 1877, p. 5-7; 6 déc. 1880, p. 447-449; *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, II, p. 92-94, 194-195); Lipsius, ouvrage cité. Comp. la Διδαχὴ Ἀδδαίου dans Lagarde, *Rel. jur. eccl. ant.*, p. 89 ss; Tischendorf, *Acta apost. apocr.*, p. 261 ss; saint Éphrem, *Carmina Nisibena*, p. 138 (trad. Bickell). La légende de Bérénice (la Véronique; comparez la Πετρονίκη des fables édessiennes, et Nicéphore, II, 7) est aussi rapportée à Édesse (Macarius Magnès,

Ainsi fut fondée, à côté de la littérature latine des Églises d'Afrique, une nouvelle branche de littérature chrétienne : la littérature syriaque. Deux causes la créèrent, le génie de Bardesane et le besoin de posséder une version araméenne des livres saints. L'écriture araméenne était depuis longtemps employée dans ces contrées, mais n'avait pas encore servi à fixer un vrai travail littéraire. Des judéo-chrétiens posèrent la base d'une littérature araméenne en traduisant l'Ancien Testament en syriaque (1). Puis vint la traduction des écrits du Nouveau; puis on composa des récits apocryphes. Cette Église syrienne, destinée plus tard à un vaste développement, paraît avoir renfermé, à cette époque, les plus grandes variétés, depuis le judéo-chrétien jusqu'au philosophe comme Bardesane et Harmonius.

Les progrès de l'Église hors de l'Empire romain étaient beaucoup moins rapides. L'importante Église de Bosra (2) avait peut-être des Églises suffragantes parmi les Arabes indépendants. Palmyre comptait déjà sans doute des chrétiens (3). Les nombreuses populations araméennes soumises aux Parthes embrassaient le christianisme avec l'empressement que la race syrienne montra toujours pour le culte de Jésus (4). L'Arménie reçut, vers le même temps, les premiers germes de christianisme, auxquels il est possible que Bardesane n'ait pas été étranger (5). On parle de martyrs dans l'Arménie perse dès le IIIe siècle (6).

Des traditions fabuleuses, avidement accueillies à partir

dans Pitra, *Spic. Solesm.*, I, p. 332-333), et il y a peut-être un rapport entre la statue de l'hémorrhoïsse et le portrait du Christ que prétendait posséder la ville sainte de Syrie.

(1) *L'Église chrétienne*, p. 559; Nœldeke, *Litt. Centralblatt*, 20 nov. 1875.

(2) Eusèbe, VI, ch. XX, XXXIII, XXXVII.

(3) Zénobie et Wahballath paraissent avoir été juifs. Mommsen, *Zeitschrift für Numismatik* de Sallet, V, p. 229-231; Derenbourg, *Journal asiatique*, mars-avril 1869, p. 373 ss.

(4) Bardesane, *Dialogue*, p. 32-33, Cureton. Notez le passage des Κεστοί déjà cité (p. 444, note) : Βαρδησάνης ὁ Πάρθος.

(5) Moïse de Khorène, II, 66. Notez dans les *Philosophumena*, VII, 31, Βαρδησιάνης ὁ Ἀρμένιος.

(6) Moïse de Khorène, II, ch. LXXV. L'esprit de rivalité des Syriens et des Arméniens a porté ensuite ces derniers à exagérer l'ancienneté de leurs origines et à s'attribuer Abgar comme un compatriote.

du IVe siècle, attribuèrent au christianisme des conquêtes bien plus lointaines. Chaque apôtre fut censé avoir choisi sa part du monde pour la convertir. L'Inde surtout, par l'indécision géographique du nom qu'elle porte et l'analogie du bouddhisme avec le christianisme, fit de singulières illusions. On prétendit que saint Barthélemy y avait porté le christianisme et y avait laissé un exemplaire en hébreu de l'Évangile de saint Matthieu. Le célèbre docteur alexandrin Pantænus y serait retourné sur les traces de l'apôtre et y aurait retrouvé ledit Évangile (1). Tout cela est douteux. L'emploi du mot *Inde* était extrêmement vague; quiconque s'était embarqué à Clysma et avait fait la navigation de la mer Rouge était censé avoir été dans l'Inde. L'Yémen était souvent désigné par ce nom (2). En tout cas, il ne résulta certainement des voyages de Pantænus aucune Église durable. Tout ce que les manichéens racontèrent des missions de saint Thomas dans l'Inde est fabuleux (3), et c'est artificiellement que l'on rattacha plus tard à cette légende les chrétientés syriennes qui s'établirent au moyen âge sur la côte de Malabar. Peut-être se mêla-t-il à ce tissu de fables quelque confusion de *Thomas* et de *Gotama*. La question de l'influence que le christianisme put exercer sur l'Inde brahmanique et en particulier dans le culte de Krichna (4) est en dehors des limites où nous devons nous arrêter.

(1) Eusèbe, *H. E.*, V, x, 2, 3. Saint Jérôme, *De viris ill.*, 36, traduit très inexactement Eusèbe. Comp. Nicéphore, IV, 32.

(2) Ἰνδοὶ οἱ καλουμένοι εὐδαίμονες. Cf. Letronne, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, nouv. série, t. IX, p. 158 ss; t. X, p. 235 ss; *Journ. des Sav.*, 1842, p. 665 ss; nonobstant Reinaud, *Journ. asiat.*, mai-juin 1863, p. 313 ss.

(3) *Actes de saint Thomas*, dans Tischendorf, *Acta apost. apocr.*, p. 190 ss. (Le nom du roi Γουνδάφορος a seul de l'authenticité, Reinaud, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XVIII, 2e partie, p. 95-96; de Gutschmid, *Rhein. Museum*, 2e série, t. XIX, 1864, p. 161 ss, 182). Avant la rédaction des Actes manichéens, c'est en Parthie qu'on faisait voyager saint Thomas. Origène, dans Eusèbe, *H. E.*, III, 1; *Recognitiones*, IX, 29. Saint Jérôme et Socrate suivent cette version, par suite de laquelle on plaça le tombeau de l'apôtre à Édesse. Saint Éphrem, *Carmina Nisibena*, p. 163 (trad. Bickell, Leipzig, 1866); Germann, *Die Kirche der Thomaschristen*, Gütersloh, 1877; Lassen, *Ind. Alt.*, II, p. 1119 ss, 2e éd.

(4) A. Weber, *Ind. Skizzen*, p. 28-29, 37-38, 92 ss, et autres travaux de M. Weber. Cf. Barth, *Les religions de l'Inde*, p. 131 ss.

CHAPITRE XXVI

LE MARTYRE INTÉRIEUR DE MARC-AURÈLE SA PRÉPARATION A LA MORT

Pendant que ces étranges révolutions morales s'accomplissaient, l'excellent Marc-Aurèle, jetant sur chaque chose un regard aimant et calme, portait partout son visage pâle, sa douce figure résignée et sa maladie de cœur. Il ne parlait plus qu'à voix basse, et il marchait à petits pas (1). Ses forces diminuaient sensiblement; sa vue baissait. Un jour qu'il dut déposer par fatigue le livre qu'il tenait à la main : « Il ne t'est plus permis de lire, écrivit-il; mais il t'est toujours permis de repousser de ton cœur la violence; il t'est toujours permis de mépriser le plaisir et la peine; il t'est toujours permis d'être supérieur à la vaine gloire; il t'est toujours permis de ne pas t'emporter contre les sots et les ingrats; bien plus, il t'est permis de continuer à leur faire du bien (2). »

Portant la vie sans plaisir comme sans révolte, résigné au sort que la nature lui avait dévolu, il faisait son devoir de tous les jours, en ayant sans cesse à l'esprit la pensée de la mort. Sa sagesse était absolue, c'est-à-dire que son ennui était sans bornes. La guerre, la cour, le théâtre le fatiguent également, et pourtant il fait bien tout ce qu'il fait; car il le fait par devoir. Au point où il est arrivé, le plaisir et la douleur, l'amour des hommes et leur haine sont une seule et même chose. La gloire est la dernière des illusions; combien pourtant elle est vaine! Le souvenir du plus grand

(1) Hérodien, V, II, 3-4.
(2) *Pensées*, VIII, 8.

homme disparaît si vite! Les plus brillantes cours comme celle d'Adrien, ces grandes parades à la façon d'Alexandre, que sont-elles, si ce n'est un décor qui passe et qu'on jette au rebut. Les acteurs changent; l'inanité du jeu est la même (1).

Quand des chrétiens exaltés arriveront à comprendre qu'on ne peut plus espérer voir se réaliser le royaume de Dieu si ce n'est en fuyant au désert, les Ammonius, les Nil et les Pacôme proclameront le renoncement et le dégoût des choses comme la loi suprême de la vie. Ces maîtres de la Thébaïde n'égaleront pas en parfait détachement leur confrère couronné. Il s'était fait des procédés d'ascète, des recettes comme celles des Pères de la vie spirituelle, afin de se convaincre, par des déductions invincibles, de l'universelle vanité.

« Pour mépriser le chant, la danse, le pancrace, il suffit de les diviser en leurs éléments. Pour la musique, par exemple, si tu divises chacun des accords en sons, et que tu te demandes pour chaque son : « Est-ce là ce qui te charme? » il n'y a plus de charme. De même, pour la danse, divise le mouvement en attitudes. De même pour le pancrace. En un mot, pour tout ce qui n'est pas la vertu, réduis l'objet à ce qui le compose en dernière analyse, et, par cette division, tu arriveras à le mépriser. Applique ce procédé à toute la vie (2). »

Ses prières étaient d'une humilité, d'une résignation toute chrétienne (3) :

« Seras-tu donc enfin un jour, ô mon âme, bonne, simple, parfaitement une, nue, plus diaphane que le corps matériel qui t'enveloppe? Quand pourras-tu goûter pleinement la joie d'aimer toute chose? Quand seras-tu satisfaite, indépendante, sans aucun désir, sans la moindre nécessité d'un être vivant ou inanimé pour tes jouissances? Quand n'auras-tu besoin ni du temps pour prolonger tes plaisirs, ni de l'espace, ni du lieu, ni de la sérénité des doux climats, ni même de la concorde des humains? Quand seras-tu heureuse de ta condition actuelle,

(1) *Pensées*, X, 27.
(2) *Ibid.*, XI, 2.
(3) *Ibid.*, X, 1.

contente des biens présents, persuadée que tu as tout ce que tu dois avoir, que tout est bien en ce qui te concerne, que tout te vient des dieux, que dans l'avenir tout sera également bien, je veux dire tout ce qu'ils décideront pour la conservation de l'être vivant (1), parfait, bon, juste, beau, qui a tout produit, renferme tout, enserre et comprend toutes les choses particulières, lesquelles ne se dissolvent que pour en former de nouvelles pareilles aux premières? Quand seras-tu donc telle, ô mon âme, que tu puisses vivre enfin dans la cité des dieux et des hommes, de manière à ne leur jamais adresser une plainte et à n'avoir jamais non plus besoin de leur pardon? »

Cette résignation devenait de jour en jour plus nécessaire; car le mal, qu'on avait pu croire un moment maîtrisé par le gouvernement des philosophes, relevait la tête de toutes parts. Au fond, les progrès opérés par les règnes d'Antonin et de Marc-Aurèle n'avaient été que superficiels. Tout s'était borné à un vernis d'hypocrisie, à des mines extérieures qu'on avait prises pour se mettre à l'unisson des deux sages empereurs. La masse était grossière; l'armée s'affaiblissait; les lois seules avaient été améliorées. Ce qui régnait partout, c'était une profonde tristesse. Marc-Aurèle avait en un sens trop bien réussi. Le monde antique prenait le capuchon du moine, comme ces descendants de la noblesse de Versailles qui se font aujourd'hui trappistes ou chartreux. Malheur aux vieilles aristocraties qui, après les excès d'une folle jeunesse, deviennent tout à coup vertueuses, humaines et rangées ! C'est là un symptôme qu'elles vont mourir.

La sainteté de l'empereur avait obtenu, en ce qui touchait l'opinion, un résultat supérieur à celui qu'on devait attendre : elle l'avait, en quelque sorte, sacré aux yeux du peuple. C'est ici un fait honorable pour la nature humaine et que l'histoire ne doit pas plus omettre que tant d'autres faits attristants. Marc-Aurèle fut extrêmement aimé; la popularité, si sujette à se méprendre sur la valeur des hommes, une fois au moins a été juste. Le meilleur des souverains a été le mieux apprécié. Mais la

(1) Τοῦ τελείου ζῴου.

méchanceté du siècle reprenait par d'autres côtés sa revanche. Trois ou quatre fois, la bonté de Marc-Aurèle faillit le perdre. Le grand inconvénient de la vie réelle et ce qui la rend insupportable à l'homme supérieur, c'est que, si l'on y transporte les principes de l'idéal, les qualités deviennent des défauts, si bien que fort souvent l'homme accompli y réussit moins bien que celui qui a pour mobiles l'égoïsme ou la routine vulgaire. L'honnêteté consciencieuse de l'empereur lui avait fait commettre une première faute en lui persuadant d'associer à l'empire Lucius Verus, envers qui il n'avait aucune obligation. Verus était un homme frivole et sans valeur. Il fallut des prodiges de bonté et de délicatesse pour l'empêcher de faire des folies désastreuses. Le sage empereur, sérieux et appliqué, traînait avec lui dans sa litière le sot collègue qu'il s'était donné. Il le prit toujours obstinément au sérieux; il ne se révolta pas une fois contre cet assommant compagnonnage. Comme les gens qui ont été très bien élevés, Marc-Aurèle se gênait sans cesse; ses façons venaient d'un parti pris général de tenue et de dignité. Les âmes de cette sorte, soit pour ne pas faire de la peine aux autres, soit par respect pour la nature humaine, ne se résignent pas à avouer qu'elles voient le mal. Leur vie est une perpétuelle dissimulation.

Faustine fut, dans la vie du pieux empereur, une bien autre source de tristesse. La Providence qui veille à l'éducation des grandes âmes et travaille sans cesse à leur perfection lui prépara la plus pénible des épreuves, une femme qui ne le comprit pas. Elle commença, ce semble, par l'aimer; peut-être même trouva-t-elle d'abord quelque bonheur dans cette villa de Lorium ou dans cette belle retraite de Lanuvium, sur les dernières pentes des monts Albains, que Marc-Aurèle décrit à Fronton comme un séjour plein des joies les plus pures (1). Puis elle se fatigua de tant de sagesse. Disons tout : les belles sentences de Marc-Aurèle, sa vertu austère, sa perpétuelle mélancolie, son aversion pour tout ce qui ressemblait à une cour (2),

(1) Fronton et Marc-Aurèle, *Epistolae*, p. 121, 125, 133, 135, 136, 141, 142, 151, 152, 153, 159, éd. Maï, 1823 (Naber, p. 80 ss).
(2) *Pensées*, I, 17; X, 27.

purent sembler ennuyeuses à une femme jeune, capricieuse, d'un tempérament ardent et d'une merveilleuse beauté. Des recherches attentives ont réduit à peu de chose les faits que la calomnie s'est plu à relever contre l'épouse de Marc-Aurèle (1). Ce qui reste à sa charge est grave encore; elle n'aima pas les amis de son mari; elle n'entra pas dans sa vie, elle eut des goûts hors de lui.

Le bon empereur le comprit, en souffrit et se tut. Son principe absolu de voir les choses telles qu'elles doivent être et non telles qu'elles sont ne se démentit pas. En vain on osa le désigner sur la scène comme un mari trompé; les comédiens eurent beau nommer au public les amants de Faustine; il ne consentit à rien entendre. Il ne sortit pas de son implacable douceur. Faustine resta toujours « sa très bonne et très fidèle épouse ». On ne réussit jamais, même après qu'elle fut morte, à lui faire abandonner ce pieux mensonge. Dans un bas-relief qui se voit encore aujourd'hui à Rome, au musée du Capitole, pendant que Faustine est enlevée au ciel par une Renommée, l'excellent empereur la suit de terre avec un regard plein d'amour. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, dans sa belle prière intime aux dieux, qu'il écrivit sur les bords du Gran, il les remercie de lui avoir donné « une femme si complaisante, si affectueuse et si simple (2) ». Il était arrivé, dans les derniers temps, à se faire illusion à lui-même et à tout oublier. Mais quelle lutte il dut traverser pour en arriver là! Durant de longues années, une maladie intérieure le consuma lentement. L'effort désespéré qui fait l'essence de sa philosophie, cette frénésie de renoncement, poussée parfois jusqu'au sophisme, dissimulent au fond une immense blessure. Qu'il faut avoir dit adieu au bonheur pour arriver à de tels excès! On ne comprendra jamais tout ce que souffrit ce pauvre cœur flétri, ce qu'il y eut d'amertume dissimulée par ce front pâle, toujours calme et presque souriant. Il est vrai que l'adieu au bonheur est

(1) J'ai discuté ce point en détail dans mes *Mélanges d'histoire et de voyages*, T. I, 461 ss.
(2) *Pensées*, I, 17.

le commencement de la sagesse et le moyen le plus sûr pour trouver le bonheur. Il n'y a rien de doux comme le retour de joie qui suit le renoncement à la joie; rien de vif, de profond, de charmant comme l'enchantement du désenchanté.

Un martyre bien plus dur fut infligé à Marc-Aurèle en la personne de son fils Commode. La nature, par un jeu cruel, avait donné pour fils au meilleur des hommes une sorte d'athlète stupide, uniquement propre aux exercices du corps, un superbe garçon boucher, féroce, n'aimant qu'à tuer. Sa nullité d'esprit lui inspira la haine du monde intelligent qui entourait son père; il tomba entre les mains de goujats de bas étage qui firent de lui un des monstres les plus odieux qui aient jamais existé. Marc-Aurèle voyait mieux que personne l'impossibilité de tirer quelque chose de cet être borné, et néanmoins il ne négligea rien pour le bien élever. Les meilleurs philosophes dissertaient devant l'adolescent (1). Lui, il écoutait, à peu près comme ferait un jeune lion qu'on doctrinerait et qui laisserait dire, en bâillant et en montrant de longues dents à ses maîtres. Marc-Aurèle fut égaré dans cette affaire par son manque de finesse pratique. Il ne sortit pas de ses phrases habituelles sur la bienveillance qu'il faut porter dans les jugements et sur les égards qu'on doit à ceux qui sont moins bons que nous (2). Les neuf motifs d'indulgence qu'il se fait valoir à lui-même nous montrent sa charmante bonhomie (3). « Quel mal pourrait te faire le plus méchant des hommes, si tu restais obstinément doux pour lui, si, à l'occasion, tu l'exhortais paisiblement, et lui donnais sans colère, alors qu'il s'efforce de te nuire, des leçons comme celle-ci : « Non, mon enfant, nous sommes nés pour autre chose. Ce n'est pas moi qui éprouverai le mal, c'est toi qui t'en feras à toi-même, mon enfant! » Montre-lui adroitement, par une considération générale, que telle est la règle, que ni les abeilles n'agissent comme lui, ni aucun des

(1) Lampride, *Commode*, 1.
(2) Voir *Pensées*, IX, 22, surtout XII, 16, une des pensées où la bonté est exagérée jusqu'à la fausseté.
(3) *Pensées*, XI, 18.

animaux qui vivent naturellement en troupes. N'y mets ni moquerie ni insulte; que tout soit dit sur le ton d'une affection véritable, comme sortant d'un cœur que n'aigrit point la colère; ne lui parle point comme on fait à l'école, ni en vue d'obtenir l'admiration des assistants; mais parle-lui avec le même abandon que si vous étiez tous deux seuls. » Commode (si c'est de lui qu'il s'agit) fut sans doute peu sensible à cette bonne rhétorique paternelle. Il n'y avait évidemment qu'un moyen de prévenir les affreux malheurs qui menaçaient le monde : c'était, en vertu du droit d'adoption, de substituer un sujet plus digne à celui que le hasard de la naissance avait désigné. Julien particularise davantage et croit que Marc-Aurèle aurait dû associer à l'empire son gendre Pompéien, qui aurait continué à gouverner dans les mêmes principes que lui (1).

Ce sont là des choses qu'il est très facile de dire quand les obstacles ne sont plus là et qu'on raisonne loin des faits. On oublie d'abord que les empereurs, depuis Nerva, qui firent de l'adoption un système politique si fécond, n'avaient pas de fils. L'adoption, avec exhérédation du fils ou du petit-fils, se voit au 1er siècle de l'empire, mais n'a pas de bons résultats. Marc-Aurèle, par principes, était pour l'hérédité directe, à laquelle il voyait l'avantage de prévenir les compétitions (2). Dès que Commode fut né, en 161, il le présenta seul aux légions, quoiqu'il eût un jumeau; souvent il le prenait tout petit entre ses bras et renouvelait cet acte, qui était une sorte de proclamation. Marc était excellent père : « J'ai vu ta petite couvée, lui écrivait Fronton, et rien ne m'a jamais fait tant de plaisir. Ils te ressemblent à un tel degré, qu'on ne vit jamais au monde pareille ressemblance. Je te voyais doublé, pour ainsi dire; à droite, à gauche, c'était toi que je croyais voir. Ils ont, grâce aux dieux, la couleur de la santé et une bonne façon de crier. L'un d'eux tenait un morceau de pain blanc, comme un enfant royal; l'autre, un morceau

(1) *Caesares*, p. 401, éd. Hertlein.
(2) Notez l'attention des apologistes chrétiens à flatter cette idée. Voir ci-dessus, p. 921, 986.

de pain de ménage, en vrai fils de philosophe. Leur petite voix m'a paru si douce et si gentille, que j'ai cru reconnaître dans leur babil le son clair et charmant de ta parole (1). » Ces sentiments étaient alors ceux de tout le monde. En 166, c'est Lucius Verus lui-même qui demande que les deux fils de Marc, Commode et Annius Verus, soient faits césars. En 172, Commode partage avec son père le titre de *Germanique*. Après la répression de la révolte d'Avidius, le Sénat, pour reconnaître en quelque sorte le désintéressement de famille qu'avait montré Marc-Aurèle, demande par acclamation l'empire et la puissance tribunitienne pour Commode (2). Déjà le mauvais naturel de ce dernier s'était trahi par plus d'un indice, connu de ses pédagogues (3); mais comment préjuger sur quelques mauvaises notes l'avenir d'un enfant de douze ans? En 176-177, son père le fit *imperator*, consul, auguste. Ce fut sûrement une imprudence; mais on était lié par les actes antérieurs; Commode, d'ailleurs, se contenait encore. Vers la fin de la vie de Marc-Aurèle le mal se décela tout à fait; à chaque page des derniers livres des *Pensées*, nous voyons la trace des souffrances intérieures du père excellent, de l'empereur accompli, qui voit un monstre grandir à côté de lui, prêt à lui succéder, et décidé à prendre en toute chose par antipathie le contre-pied de ce qu'il avait vu faire aux gens de bien.

La pensée de déshériter Commode dut sans doute venir alors plus d'une fois à Marc-Aurèle. Mais il était trop tard. Après l'avoir associé à l'empire, après l'avoir proclamé tant de fois parfait et accompli devant les légions, venir à la face du monde le déclarer indigne était un scandale. Marc-Aurèle fut pris par ses propres phrases, par ce style d'une bienveillance convenue qui lui était trop habituel. Et, après tout, Commode avait dix-sept ans; qui pouvait

(1) Fronton et Marc-Aurèle, *Epistolae*, p. 151-152 (Maï). Comp. *Ibid.*, p. 136 où Fronton revient sur la ressemblance des enfants avec leur père.

(2) Vulcatius, *Vie d'Avidius*, 13 : « *Commodo imperium justum rogamus. Progeniem tuam robora. Fac securi sint liberi nostri. Commodo Antonino tribunitiam potestatem rogamus.* »

(3) Lampride, *Commode*, 1.

être sûr qu'il ne s'améliorerait pas (1)? Même après la mort de Marc-Aurèle, on put l'espérer. Commode montra d'abord l'intention de suivre les conseils des personnes de mérite dont son père l'avait entouré (2). N'était-il pas évident, d'ailleurs, que, si Pompéien ou Pertinax succédait à Marc-Aurèle, Commode devenait sur-le-champ le chef du parti militaire, continuation de celui d'Avidius, qui avait en horreur les philosophes et les amis du sage empereur?

Nous croyons donc qu'il faut se garder de juger légèrement la conduite de Marc-Aurèle en cette circonstance. Il eut moralement raison; mais les faits lui donnèrent tort. A la vue de ce misérable, perdant l'empire par sa vie crapuleuse, traînant honteusement parmi les valets du cirque et de l'amphithéâtre un nom consacré par la vertu, on maudissait la bonté de Marc; on regrettait que l'optimisme exagéré qui l'avait amené à prendre Verus pour collègue, et qui peut-être ne lui permit jamais de voir tous les torts de Faustine, lui eût fait commettre une faute beaucoup plus grave. Selon la voix publique, il pouvait d'autant mieux déshériter Commode qu'une légende se formait d'après laquelle Marc aurait été déchargé envers ce dernier de tout devoir paternel. Par un sentiment de pieuse indignation, on ne voulait pas admettre que Commode fût le fils de Marc-Aurèle. Pour absoudre la Providence d'une telle absurdité, on calomnia la mère. Quand on voyait l'indigne fils du meilleur des hommes combattre dans l'amphithéâtre et se comporter en histrion de bas étage : « Ce n'est pas un prince, disait-on, c'est un gladiateur (3). Non, ce n'est pas là le fils de Marc-Aurèle. » Bientôt on découvrit dans la troupe des gladiateurs quelque individu avec qui on lui trouva de la ressemblance, et l'on affirma que c'était là le vrai père de Commode. Le fait est que tous les monuments attestent la ressemblance de Commode

(1) Dion Cassius, LXXII, 1.
(2) Hérodien, I, ch. v, vi.
(3) Lampride, *Commode*, 1, 2, 8, 12, 13, 18, 19.

avec Marc (1), et confirment pleinement à cet égard le témoignage de Fronton.

Sans reprocher à Marc-Aurèle de n'avoir pas deshérité Commode, on peut donc regretter qu'il ne l'ait pas fait. La perfection de l'homme nuisit à l'inflexibilité du souverain. Capable d'une dureté, il eût peut-être sauvé le monde, et il n'eût porté en rien la responsabilité de l'affreuse décadence qui suivit. Son tort fut d'avoir un fils. Il oublia que le césar n'est pas un homme comme un autre, que son premier devoir est d'entrer en arrangement avec le destin, de savoir deviner celui que le temps a marqué d'un signe. L'hérédité des dynasties féodales est, dans le césarisme, de nulle application. Ce régime est de tous celui qui produit les fruits les meilleurs ou les plus mauvais. Quand il n'est pas excellent, il est exécrable. Atroce au Ier siècle de notre ère, tandis qu'on poursuit une loi de demi-hérédité, le césarisme devint splendide au IIe, quand le principe de l'adoption l'eut définitivement emporté. La décadence commença le jour où, par une faiblesse pardonnable puisqu'elle était inévitable, le meilleur des princes que l'adoption eût portés à l'empire ne suivit pas un usage qui avait donné pour chefs à l'humanité la plus belle série de bons et grands souverains qu'elle ait jamais eue. Pour comble de malheur, il ne réussit pas à fonder l'hérédité. Pendant tout le IIIe siècle, l'empire fut aux enchères de l'intrigue et de la violence. Le monde antique y succomba.

Pendant des années, Marc-Aurèle supporta ce supplice, le plus cruel que le sort ait infligé à un homme de cœur. Ses amis d'enfance et de jeunesse n'étaient plus. Tout ce monde excellent, formé par Antonin, cette société sérieuse et distinguée qui croyait si profondément à la vertu, était descendue dans la tombe. Resté seul au milieu d'une génération qui ne le comprenait plus et désirait même être débarrassée de lui (2), à côté d'un fils qui l'abreuvait de

(1) Noël des Vergers, *Essai sur Marc-Aurèle*, p. 74, 75; mes *Mélanges d'histoire et de voyages*, T. I, 447. Voir surtout le buste de Commode au musée du Capitole, à Rome.

(2) *Pensées*, IX, 3; X, 36.

douleur, il n'avait devant lui que l'horrible perspective d'être le père d'un Néron, d'un Caligula, d'un Domitien (1).

« Ne maudis pas la mort; mais fais-lui bon accueil, puisqu'elle est du nombre de ces phénomènes que veut la nature. La dissolution de notre être est un fait aussi naturel que la jeunesse, la vieillesse, la croissance, la pleine maturité... Que si tu as besoin d'une réflexion toute spéciale, qui te rende bienveillant envers la mort, tu n'as qu'à considérer ce dont elle va te séparer et le milieu moral auquel ton âme ne sera plus mêlée. Ce n'est pas qu'il faille te brouiller avec eux (2); loin de là, tu dois les aimer, les supporter avec douceur. Seulement il faut bien te dire que ce ne sont pas des gens partageant tes sentiments que tu vas quitter; le seul motif qui pourrait nous attacher à la vie et nous y retenir, ce serait d'avoir le bonheur de nous trouver avec des hommes qui auraient les mêmes opinions que nous. Mais, à cette heure, tu vois quels déchirements dans ton intérieur, à ce point que tu t'écries : « O mort ! ne tarde plus à venir, de peur que je n'en arrive, moi aussi, à m'oublier (3). »

— « C'était un honnête homme, c'était un sage », se dira-t-on; ce qui n'empêchera pas tel autre de se dire en lui-même : « Nous voilà donc enfin délivrés de ce pédagogue; respirons ! Certes il n'était méchant pour personne d'entre nous; mais je sentais qu'au fond il nous désapprouvait ! »... Qu'au lit de mort, cette réflexion te fasse quitter la vie plus aisément : « Je sors de cette vie, où même mes compagnons de route, pour qui j'ai tant lutté, fait tant de vœux, pris tant de peine, désirent que je m'en aille, espérant que ma mort les mettra plus à l'aise. » Quel motif pourrait donc nous faire souhaiter de demeurer plus longtemps ici?

» Ne va pas, toutefois, en partant, montrer moins de bienveillance pour eux; conserve à leur égard ton caractère habituel; reste affectueux, indulgent, doux, et ne prends pas l'air d'un homme qui se fait tirer pour sortir... C'est la nature qui avait formé ton lien avec eux. Voici qu'elle le rompt. Eh bien, adieu, amis, je m'en vais sans qu'il soit besoin d'employer la force pour m'arracher du milieu de vous; car cette séparation même n'a rien que de conforme à la nature (4). »

(1) Capitolin, 28, dit qu'il allait jusqu'à désirer la mort de son fils. Cela est en contradiction avec les *Pensées*, I. c.

(2) Marc-Aurèle ne désigne que d'une manière vague ceux qu'il a en vue. Il paraît bien que Commode était du nombre.

(3) *Pensées*, IX, 3.

(4) *Ibid.*, X, 36.

Les derniers livres des *Pensées* se rapportent à cette époque, où Marc-Aurèle, resté seul avec sa philosophie, que personne ne partage plus, n'a qu'une pensée, celle de sortir tout doucement du monde. C'est la même mélancolie que dans la philosophie de Carnonte (1); mais l'heure de la vie du penseur est bien autre. A Carnonte et sur les bords du Gran, Marc-Aurèle médite pour se rendre fort dans la vie. Maintenant, toute sa pensée n'est plus qu'une préparation à la mort (2), un exercice spirituel pour arriver paré comme il faut à l'autel. Tous les motifs par lesquels on peut chercher à se persuader que la mort n'est pas une souveraine injustice pour l'homme vertueux, il se les donne; il va jusqu'au sophisme afin d'absoudre la Providence et de prouver que l'homme, en mourant, doit être satisfait.

« Le temps que dure la vie de l'homme n'est qu'un point; son être est dans un flux perpétuel; ses sensations sont obscures (3). Son corps, composé d'éléments divers, tend de lui-même à la corruption; son âme est un tourbillon; son destin est une énigme insoluble; la gloire est une indéterminée. En un mot, tout ce qui regarde le corps est un fleuve qui s'écoule; tout ce qui regarde l'âme n'est que songe et fumée; la vie est un combat, un séjour en pays étranger; la renommée posthume, c'est l'oubli. Qui peut donc nous servir de guide? Une chose, une seule chose, c'est la philosophie. Et la philosophie, c'est de faire en sorte que le génie qui est en nous reste pur de toute souillure, plus fort que les plaisirs ou les souffrances,... acceptant les événements et le sort comme des émanations de la source d'où il vient lui-même, enfin attendant d'une humeur sereine la mort, qu'il prend pour la simple dissolution des éléments dont tout être vivant est composé. Si, pour les éléments eux-mêmes, ce n'est point un mal que de subir de perpétuelles métamorphoses, pourquoi regarder avec tristesse le changement et la dissolution de toutes choses? Ce changement est conforme aux lois de la nature, et rien n'est mal de ce qui est conforme à la nature. »

Ainsi, à force d'analyser la vie, il la dissout, il la rend peu différente de la mort. Il arrive à la parfaite bonté, à

(1) *Pensées*, livre II.
(2) *Ibid.*, XII, 1.
(3) *Ibid.*, II, 17. Comp. IV, 3, 5.

l'absolue indulgence, à l'indifférence tempérée par la piété et le dédain. « Passer sa vie résigné au milieu des hommes menteurs et injustes (1) », voilà le programme du sage. Et il avait raison. La plus solide bonté est celle qui se fonde sur le parfait ennui, sur la vue claire de ce fait que tout en ce monde est frivole et sans fond réel. Dans cette ruine absolue de toute chose, que reste-t-il? La méchanceté? Oh! cela n'en vaut pas la peine. La méchanceté suppose une certaine foi au sérieux de la vie, la foi du moins au plaisir, la foi à la vengeance, la foi à l'ambition. Néron croyait à l'art; Commode croyait au cirque, et cela les rendait cruels. Mais le désabusé qui sait que tout objet de désir est frivole, pourquoi se donnerait-il la peine d'un sentiment désagréable? La bonté du sceptique est la plus assurée, et le pieux empereur était plus que sceptique; le mouvement de la vie dans cette âme était presque aussi doux que les petits bruits de l'atmosphère intime d'un cercueil. Il avait atteint le *nirvana* bouddhique, la paix du Christ. Comme Jésus, Çakya-Mouni, Socrate, François d'Assise, et trois ou quatre autres sages, il avait totalement vaincu la mort. Il pouvait sourire d'elle, car vraiment elle n'avait plus de sens pour lui.

(1) *Pensées*, VI, 47.

CHAPITRE XXVII

MORT DE MARC-AURÈLE — LA FIN DU MONDE ANTIQUE

Le 5 août 178, le saint empereur quitta Rome (1) pour retourner, avec Commode, à ces interminables guerres du Danube qu'il voulait couronner par la formation de provinces frontières solidement constituées. Les succès furent éclatants. On semblait toucher au terme tant désiré, et qui n'avait été retardé que par la révolte d'Avidius. Quelques mois encore et l'entreprise militaire la plus importante du IIe siècle allait être terminée. Malheureusement, l'empereur était très faible. Il avait l'estomac si ruiné, qu'il vivait souvent un jour entier de quelques prises de thériaque (2). Il ne mangeait que quand il avait à haranguer les soldats. Vienne sur le Danube était, à ce qu'il semble, le quartier général de l'armée (3). Une maladie contagieuse régnait dans le pays, depuis plusieurs années (4), et décimait les légions.

Le 10 mars 180, l'empereur tomba malade (5). Il salua sur-le-champ la mort comme la bienvenue, s'abstint de toute nourriture et de toute boisson, ne parla et n'agit

(1) Ce que dit Vulcatius Gallicanus (*Avidius Cassius*, 3) d'une sorte de cours philosophique que Marc-Aurèle aurait fait avant de partir est bien peu vraisemblable.

(2) Dion Cassius, LXXI, 6; Galien, *De ther.*, 2.

(3) Selon Tertullien (*Apol.*, 25), Marc-Aurèle mourut à Sirmium. Philostrate, *Soph.*, II, 1, 26, l'appuierait; mais Aurelius Victor (*Caes.*, 16; *Epit.*, 16) l'emporte.

(4) Orelli-Henzen, nº 5489.

(5) Capitolin, 28; Dion Cassius, LXXI, 33, 34; Hérodien, I, 11, 3 ss; Aurelius Victor, l. c.; Tertullien, *Apol.*, 25; Théophile d'Antioche, III, 27, 28. Malgré l'assertion positive de Dion, il n'est pas probable que Commode ait en rien contribué à la mort de son père.

plus désormais que comme du bord de la tombe. Ayant fait venir Commode, il le supplia d'achever la guerre pour ne point paraître trahir l'État par un départ précipité. Le sixième jour de sa maladie, il appela ses amis et leur parla sur le ton qui lui était habituel, c'est-à-dire avec une légère ironie, de l'absolue vanité des choses et du peu de cas qu'il faut faire de la mort. Ils versaient d'abondantes larmes : « Pourquoi pleurer sur moi? leur dit-il. Songez à sauver l'armée. Je ne fais que vous précéder; adieu ! » On voulut savoir à qui il recommandait son fils : « A vous, dit-il, s'il en est digne, et aux dieux immortels. » L'armée était inconsolable; car elle adorait Marc-Aurèle, et elle voyait trop bien dans quel abîme de maux on allait tomber après lui. L'empereur eut encore la force de présenter Commode aux soldats. Son art de conserver la tranquillité au milieu des plus grandes douleurs lui faisait garder, en ce moment cruel, un visage calme.

Le septième jour, il sentit sa fin approcher. Il ne reçut plus que son fils, et il le congédia au bout de quelques instants, de peur de le voir contracter le mal dont il était atteint; peut-être ne fut-ce là qu'un prétexte pour se délivrer de son odieuse présence. Puis il se couvrit la tête comme pour dormir. La nuit suivante, il rendit l'âme.

On rapporta son corps à Rome et on l'enterra dans le mausolée d'Adrien. L'effusion de la piété populaire fut touchante. Telle était l'affection qu'on avait pour lui, qu'on ne le désignait jamais par son nom ou ses titres. Chacun selon son âge l'appelait « Marc mon père, Marc mon frère, Marc mon fils ». Le jour de ses obsèques, on ne versa presque point de larmes, tous étant certains qu'il n'avait fait que retourner aux dieux, qui l'avaient prêté un moment à la terre. Durant la cérémonie même des funérailles, on le proclama « dieu propice » avec une spontanéité sans exemple. On déclara sacrilège quiconque n'aurait pas, si ses moyens le lui permettaient, son image dans sa maison. Et il n'en fut pas de ce culte comme de tant d'autres apothéoses éphémères. Cent ans après, la statue de Marc-Antonin se voyait dans un grand nombre de laraires, entre les dieux pénates. L'empereur Dioclétien avait pour lui

un culte à part (1). Le nom d'*Antonin* désormais fut sacré. Il devint, comme celui de *César* et d'*Auguste*, une sorte d'attribut de l'empire, un signe de la souveraineté humaine et civile (2). Le *numen Antoninum* (3) fut comme l'astre bienfaisant de cet empire dont le programme admirable resta, pour le siècle qui suivit, un reproche, une espérance, un regret. On vit des âmes aussi peu poétiques que celle de Septime Sévère, en rêver comme d'un ciel perdu (4). Même Constantin s'inclina devant cette divinité clémente et voulut que la statue d'or des Antonins comptât parmi celles des ancêtres et des tuteurs de son pouvoir (5), fondé pourtant sous de tout autres auspices.

Jamais culte ne fut plus légitime, et c'est le nôtre encore aujourd'hui. Oui, tous tant que nous sommes, nous portons au cœur le deuil de Marc-Aurèle, comme s'il était mort d'hier. Avec lui, la philosophie a régné. Un moment, grâce à lui, le monde a été gouverné par l'homme le meilleur et le plus grand de son siècle. Il est important que cette expérience ait été faite. Le sera-t-elle une seconde fois? La philosophie moderne, comme la philosophie antique, arrivera-t-elle à régner à son tour? Aura-t-elle son Marc-Aurèle entouré de Frontons et de Junius Rusticus? Le gouvernement des choses humaines appartiendra-t-il encore une fois aux plus sages? Qu'importe, puisque ce règne serait d'un jour, et que le règne des fous y succéderait sans doute une fois de plus? Habituée à contempler d'un œil souriant l'éternel mirage des illusions humaines, la philosophie moderne sait la loi des entraînements passagers de l'opinion. Mais il serait curieux de rechercher ce qui sortirait de tels principes, si jamais ils arrivaient au pouvoir. Il y aurait plaisir à construire à priori le Marc-Aurèle des temps modernes, à voir quel mélange de force et de faiblesse

(1) Jules Capitolin, *Ant. le Phil.*, 18, 19.
(2) Capitolin, *Macrin*, 3, 7, 10; Spartien, *Septime Sévère*, 19; *Caracalla*, 9; *Géta*, 2; Lampride, *Diadumène*, 1, 2, 3, 6; *Héliogabale*, 1, 2, 3, 17, 18, 34; *Alex. Sev.*, 5-12; Capitolin, *Les Gordiens*, 4.
(3) Lampride, *Héliogabale*, 3.
(4) Spartien, *Septime Sévère*, 20, 22.
(5) Lampride, *Héliogabale*, 2.

créerait, dans une âme d'élite appelée à l'action la plus large, le genre de réflexion particulier à notre âge. On aimerait à voir comment la critique saurait s'allier à la plus haute vertu et à l'ardeur la plus vive pour le bien, quelle attitude garderait un penseur de cette école devant les problèmes sociaux du XIXe siècle, par quel art il parviendrait à les tourner, à les endormir, à les éluder ou à les résoudre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'homme appelé à gouverner ses semblables devra toujours méditer sur le modèle exquis de souverain que Rome offrit en ses meilleurs jours. S'il est vrai qu'il soit possible de le dépasser en certaines parties de la science du gouvernement, qui n'ont été connues que dans les temps modernes, le fils d'Annius Verus restera toujours inimitable par sa force d'âme, sa résignation, sa noblesse accomplie et la perfection de sa bonté.

Le jour de la mort de Marc-Aurèle peut être pris comme le moment décisif où la ruine de la vieille civilisation fut décidée. En philosophie, le grand empereur avait placé si haut l'idéal de la vertu, que personne ne devait se soucier de le suivre; en politique, faute d'avoir séparé assez profondément les devoirs du père de ceux du césar, il rouvrit, sans le vouloir, l'ère des tyrans et celle de l'anarchie. En religion, pour avoir été trop attaché à une religion d'État, dont il voyait bien la faiblesse, il prépara le triomphe violent du culte non officiel et il laissa planer sur sa mémoire un reproche, injuste, il est vrai, mais dont l'ombre même ne devrait pas se rencontrer dans une vie si pure. En tout, excepté dans les lois, l'affaiblissement était sensible. Vingt ans de bonté avaient relâché l'administration et favorisé les abus. Une certaine réaction dans le sens des idées d'Avidius Cassius était nécessaire; au lieu de cela, on eut un total effondrement. Horrible déception pour les gens de bien! Tant de vertu, tant d'amour n'aboutissant qu'à mettre le monde entre les mains d'un équarrisseur de bêtes, d'un gladiateur! Après cette belle apparition d'un monde élyséen sur la terre, retomber dans l'enfer des Césars, qu'on croyait fermé pour toujours! La foi dans le bien fut alors perdue. Après Caligula, après Néron, après

Domitien, on avait pu espérer encore. Les expériences n'avaient pas été décisives. Maintenant, c'est après le plus grand effort de rationalisme gouvernemental, après quatre-vingt-quatre ans d'un régime excellent, après Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, que le règne du mal recommence, pire que jamais. Adieu, vertu; adieu, raison. Puisque Marc-Aurèle n'a pas pu sauver le monde, qui le sauvera? Maintenant, vivent les fous! vive l'absurde! vivent le Syrien et ses dieux équivoques! Les médecins sérieux n'ont rien pu faire. Le malade est plus mal que jamais. Faites venir les empiriques; ils savent souvent mieux que les praticiens honorables ce qu'il faut au peuple.

Ce qu'il y a de triste, en effet, c'est que le jour de la mort de Marc-Aurèle, si lugubre pour la philosophie et la civilisation, fut pour le christianisme un beau jour. Commode, ayant pris à tâche de faire en tout le contraire de ce qu'il avait vu, se montra bien moins défavorable au christianisme que son illustre père. Marc-Aurèle est le Romain accompli, avec ses traditions et ses préjugés. Commode n'a pas de race. Il aimait les cultes égyptiens; lui-même, la tête rasée, présidait aux processions, portait l'Anubis, accomplissait toutes les cérémonies où se plaisaient les femmelettes. Il se fit représenter en cette attitude dans les mosaïques des portiques circulaires de ses jardins (1). Il avait des chrétiens dans sa domesticité. Sa maîtresse Marcia était presque chrétienne et se servit du crédit que lui donnait l'amour pour soulager le sort des confesseurs condamnés aux mines en Sardaigne (2). Le martyre des Scillitains qui eut lieu le 17 juillet 180, quatre mois par conséquent après l'avènement de Commode (3), fut sans doute la conséquence d'ordres donnés avant la mort de Marc et que le nouveau gouvernement n'avait pas encore eu le temps de retirer. Le nombre des victimes sous Commode paraît avoir été moins considérable que sous Antonin et Marc-Aurèle (4). Tant il est vrai qu'entre

(1) Spartien, *Pescennius Niger*, 6.
(2) Voir ci-dessus, p. 775, note 4; 924.
(3) Voir ci-dessus, p. 1032.
(4) Eusèbe, V, ch. XXI.

les maximes romaines et le christianisme la guerre était à mort. Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien, qui essayeront de relever les maximes de l'empire, seront amenés à être d'ardents persécuteurs, tandis que les empereurs étrangers au patriotisme romain, tels qu'Alexandre Sévère, Philippe l'Arabe, les césars de Palmyre, se montreront tolérants (1).

Avec un principe moins désastreux que celui d'un despotisme militaire sans frein, l'empire, même après la ruine du principe romain par la mort de Marc-Aurèle, aurait pu vivre encore, donner la paix au christianisme un siècle plus tôt qu'il ne le fit, éviter les flots de sang que versèrent en pure perte Dèce et Dioclétien. Le rôle de l'aristocratie romaine était fini; après avoir usé la folie au Ier siècle, elle avait usé la vertu au deuxième. Mais les forces cachées de la grande confédération méditerranéenne n'étaient pas épuisées. De même que, après l'écroulement de l'édifice politique bâti sur le titre de la famille d'Auguste, il se trouva une dynastie provinciale, les Flavius, pour relever l'empire; de même, après l'écroulement de l'édifice bâti par les adoptions de la haute noblesse romaine, il se trouva des provinciaux, des Orientaux, des Syriens, pour relever la grande association où tous trouvaient paix et profit. Septime Sévère refit sans élévation morale, mais non sans gloire, ce qu'avait fait Vespasien.

Certes, les hommes de cette dynastie nouvelle ne sont pas comparables aux grands empereurs du IIe siècle. Même Alexandre Sévère, qui égale Antonin et Marc en bonté, leur est bien inférieur en intelligence, en noblesse. Le principe du gouvernement est détestable; c'est la surenchère de complaisance envers les légions, la révolte mise à prix; on ne s'adresse au soldat que la bourse au poing. Le despotisme militaire ne revêtit jamais de forme plus éhontée; mais le despotisme militaire peut avoir la vie longue. A côté de spectacles hideux, sous ces empereurs syriens qu'on dédaigne, que de réformes! Quel progrès dans la législation! Quel jour que celui (sous Caracalla) où tout homme libre, habitant de l'empire, arrive à l'égalité

(1) Voir *les Évangiles*, p. 271, 274, 278.

des droits (1) ! Il ne faut pas s'exagérer les avantages qu'offrait alors cette égalité ; les mots, cependant, ne sont jamais tout à fait vides en politique. On héritait de choses excellentes. Les philosophes de l'école de Marc-Aurèle avaient disparu ; mais les jurisconsultes les remplaçaient. Papinien, Ulpien, Paul, Gaïus, Modestin, Florentinus, Marcien (2), pendant des années exécrables, font des chefs-d'œuvre et créent véritablement le droit de l'avenir (3). Très inférieurs à Trajan et aux Antonins pour les traditions politiques, les empereurs syriens, par cela même qu'ils ne sont pas Romains et n'ont rien des préjugés romains, font souvent preuve d'une ouverture d'esprit que ne pouvaient avoir les grands empereurs du IIe siècle, tous si profondément conservateurs. Ils permettent, encouragent même les collèges ou syndicats (4). Se laissant aller en cet ordre jusqu'à l'excès, ils voudraient des corps de métiers organisés en castes, avec des costumes à part (5). Ils ouvrent à deux battants les portes de l'empire. L'un d'eux, le fils de Mammée, ce bon et touchant Alexandre Sévère, égale presque, par sa bonté plébéienne, les vertus patriciennes des beaux siècles ; les plus hautes pensées pâlissent auprès des droites effusions de son cœur.

C'est surtout en religion que les empereurs dits syriens inaugurent une largeur d'idées et une tolérance inconnues jusque-là. Ces Syriennes d'Émèse, belles, intelligentes, téméraires jusqu'à l'utopie, Julia Domna, Julia Mæsa, Julia Mammæa, Julia Soémie, ne sont retenues par aucune tradition ni convenance sociale. Elles osent ce que jamais Romaine n'avait osé ; elles entrent au Sénat, y délibèrent, gouvernent effectivement l'empire, rêvent de Sémiramis et de Nitocris (6). Voilà ce que n'eût pas fait une Faustine,

(1) Dion Cassius, LXXVII, 9 ; saint Augustin, *De civ. Dei*, V, 17 ; Ulpien Digeste, I, v, 17.

(2) Sans parler de plusieurs autres célébrités des Pandectes, qui paraissent se rattacher au temps d'Alexandre Sévère.

(3) Code Théodosien, I, iv, *De responsis prudentum*.

(4) Lampride, *Alexandre Sév.*, 33.

(5) Lampride, *Héliogabale*, 4 ; *Alexandre Sévère*, 27.

(6) Dion Cassius, LXXVIII, 23 ; Hérodien, V, 3 ss ; VI ,ss ; Lampride, *Héliogabale* , 2, 4, 14.

malgré sa légèreté; elle eût été arrêtée par le tact, par le sentiment du ridicule, par les règles de la bonne société romaine. Les Syriennes ne reculent devant rien. Elles ont un sénat de femmes, qui édicte toutes les extravagances (1). Le culte romain leur paraît froid et insignifiant. N'y étant attachées par aucune raison de famille, et leur imagination se trouvant plus en harmonie avec le christianisme qu'avec le paganisme italien, ces femmes se complaisent en des récits de voyages de dieux sur la terre; Philostrate les enchante avec son Apollonius; peut-être eurent-elles avec le christianisme une secrète affiliation. Pendant ce temps, les dernières dames respectables de l'ancienne société, comme cette vieille fille de Marc-Aurèle, honorée de tous, que Caracalla fit tuer (2), assistaient obscures à une orgie qui formait avec leurs souvenirs de jeunesse un si étrange contraste.

Les provinces et surtout les provinces d'Orient, bien plus actives et plus éveillées que celles de l'Occident, prenaient définitivement le dessus. Certes Héliogabale était un insensé; et cependant sa chimère d'un culte monothéiste central, établi à Rome et absorbant tous les autres cultes (3), montrait que le cercle étroit des idées antonines était bien brisé. Mammée et Alexandre Sévère iront plus loin; pendant que les jurisconsultes continuent de transcrire avec la quiétude de la routine leurs vieilles et féroces maximes contre la liberté de conscience (4), l'empereur syrien et sa mère s'instruiront du christianisme, lui témoigneront de la sympathie (5). Non content d'accor-

(1) Lampride, *Héliogabale*, 4; Vopiscus, *Aurélien*, 49.

(2) Hérodien, IV, 6.

(3) « *Ne quis Romae deus nisi Heliogabalus coleretur; dicebat praeterea Judaeorum et Samaritanorum religiones et christianam devotionem illuc transferendam, ut omnium culturarum secretum Heliogabali sacerdotium teneret.* » Lampride *Héliogabale*, 3, 6, 7, 8. Cf. Dion Cassius, LXXIX, 11, 12; Hérodien, V, v, 7 ss; VI, 3 ss.

(4) Paul, *Sentent.*, V, XXI, 2 : « *Qui novas et usu vel ratione incognitas religiones inducunt, ex quibus animi hominum moveantur, honestiores deportantur, humiliores capite puniuntur.* » Le *De officio proconsulis* d'Ulpien contenait tout l'ancien arsenal contre les chrétiens. Cf. Lactance, *Div. Instit.*, V, ch. XI et XII.

(5) Eusèbe, VI, XXI, 3, 4; cf. saint Jérôme, *De viris ill.*, 54. Eusèbe ne dit pas que Mammée se soit faite chrétienne. Orose, Cédrénus, le Syncelle, Vincent de

der la sécurité aux chrétiens, Alexandre introduit Jésus dans son laraire, par un éclectisme touchant. La paix semble faite, non comme sous Constantin, par l'abaissement d'un des partis, mais par une large réconciliation (1).

Il y avait certes, dans tout cela, une audacieuse tentative de réforme, rationnellement inférieure à celle des Antonins, mais plus capable de réussir; car elle était bien plus populaire, elle tenait plus de compte de la province et de l'Orient. En une telle œuvre démocratique, des gens sans ancêtres comme ces Africains et ces Syriens avaient plus de chances de succès que des gens raides et d'une tenue irréprochable, tels que les empereurs aristocrates. Mais le vice profond du système impérial se révéla pour la dixième fois. Alexandre Sévère fut assassiné par les soldats le 19 mars 235. Il fut clair que l'armée ne pouvait plus souffrir que des tyrans. L'empire était tombé successivement de la haute noblesse romaine aux officiers de province; maintenant, il passe aux sous-officiers et aux soldats assassins. Tandis que, jusqu'à Commode, les empereurs tués sont des monstres intolérables, à présent, c'est le bon empereur, celui qui veut ramener quelque discipline, celui qui réprime les crimes de l'armée, qui est sûrement désigné pour la mort.

Alors s'ouvre cet enfer d'un demi-siècle (235-284), où sombre toute philosophie, toute civilité, toute délicatesse. Le pouvoir à l'encan, la soldatesque maîtresse de tout, par moment dix tyrans à la fois, le barbare pénétrant par toutes les fissures d'un monde lézardé, Athènes démolissant ses monuments anciens pour s'entourer de mauvais murs contre la terreur des Goths. Si quelque chose prouve combien l'Empire romain était nécessaire par raison intrin-

Lérins, Aboulfaradj ne savent rien de plus qu'Eusèbe; mais ils faussent son texte et l'exagèrent. Les monnaies au type de Mammée sont toutes païennes. De Witte, *Du christ. de quelques emp.*, p. 7.

(1) Lampride, *Alexandre Sévère*, 22, 28, 29; Eusèbe, *H. E.*, VI, ch. XXVIII. Voir la série des bustes d'empereurs au musée du Capitole. Notez l'air doux et borné d'Alexandre Sévère et des Julies; une première impression du christianisme est déjà sensible. Sur Torpacion et les chrétiens de l'entourage des Sévères, voir Tertullien, *Ad Scap.*, 4, et les faits groupés par M. de Ceuleneer, *Mémoires couronnés* de l'Acad. de Bruxelles, t. XLIII (1880), p. 201 ss.

sèque, c'est qu'il ne se soit pas totalement disloqué dans cette anarchie, c'est qu'il ait gardé assez de souffle pour revivre sous la puissante action de Dioclétien et fournir encore une course de deux siècles. Dans tous les ordres, la décadence est effroyable. En cinquante ans, on a oublié de sculpter (1). La littérature latine cesse complètement. Il semble qu'un mauvais génie couve sur cette société, boit son sang et sa vie. Le christianisme prend pour lui ce qu'il y a de bon et appauvrit d'autant l'ordre civil. L'armée se meurt faute d'un bon recrutement d'officiers; l'Église attire tout. Les éléments religieux et moraux d'un État ont une manière bien simple de punir l'État qui ne leur fait pas la place à laquelle ils croient avoir droit : c'est de se retirer sous leur tente; car un État ne peut se passer d'eux. La société civile n'a dès lors que le rebut des âmes. La religion absorbe tout ce qu'il y a de meilleur. On se détache d'une patrie qui ne représente plus qu'un principe de force matérielle. On choisit sa patrie dans l'idéal, ou plutôt dans l'institution qui tient lieu de la cité et de la patrie écroulées. L'Église devient exclusivement le lien des âmes, et, comme elle grandit par les malheurs mêmes de la société civile, on se console aisément de ces malheurs, où il est facile de montrer une vengeance du Christ et de ses saints.

« S'il nous était permis de rendre le mal pour le mal, dit Tertullien, une seule nuit et quelques falots, c'en serait assez pour notre vengeance (2). » On était patient, car on était sûr de l'avenir (3). Maintenant, le monde tue les saints; mais demain les saints jugeront le monde. « Regardez-nous bien tous au visage, pour nous reconnaître au jugement dernier », disait aux païens l'un des martyrs de Carthage (4). « Notre patience, disaient les plus modérés,

(1) Voir les séries de bustes d'empereurs. Les bustes d'Alexandre Sévère sont déjà tout à fait mauvais. Voir aussi la répugnante mosaïque de Caracalla, au musée de Latran. Déjà l'arc de Septime Sévère, qui n'est postérieur que de trente ans à celui de Marc-Aurèle, et le petit arc des Changeurs, au Vélabre, sont des ouvrages grossiers.

(2) *Apol.*, 37.

(3) Saint Cyprien, *De bono patientiae*, entier.

(4) *Acta S. Perp.*, § 17.

nous vient de la certitude d'être vengés; elle amasse des charbons ardents sur la tête de nos ennemis. Quel jour que celui où le Très-Haut comptera ses fidèles, enverra les coupables à la géhenne et fera flamber nos persécuteurs au brasier des feux éternels! Quel spectacle immense, quels seront mes transports, mon admiration et mon rire! Que je trépignerai en voyant gémir au fond des ténèbres, avec Jupiter et leurs propres adorateurs, tant de princes que l'on disait reçus au ciel après leur mort! Quelle joie de voir les magistrats persécuteurs du nom du Seigneur consumés par des flammes plus dévorantes que celles des bûchers allumés pour les chrétiens (1)! »

(1) Saint Cyprien, *Epist.*, 56, *ad Thibaritanos; Liber ad Demetrianum*, la fin surtout; Tertullien, *De spect.*, 30 : *De fuga*, 12; *Ad Scap.*, 2.

CHAPITRE XXVIII (1)

LE CHRISTIANISME A LA FIN DU IIe SIÈCLE — LE DOGME

Dans l'espace de temps qui s'est écoulé de la mort d'Auguste à la mort de Marc-Aurèle, une religion nouvelle s'est produite dans le monde; elle s'appelle le christianisme. L'essence de cette religion consiste à croire qu'une grande manifestation céleste s'est faite en la personne de Jésus de Nazareth, être divin qui, après une vie toute surnaturelle, a été mis à mort par les juifs, ses compatriotes, et est ressuscité le troisième jour. Ainsi, vainqueur de la mort, il attend, à la droite de Dieu, son père, l'heure propice pour reparaître dans les nues, présider à la résurrection générale, dont la sienne n'a été que le prélude et inaugurer, sur une terre purifiée, le royaume de Dieu, c'est-à-dire le règne des saints ressuscités. En attendant, la réunion des fidèles, l'Église, représente une espèce de cité des saints actuellement vivants, toujours gouvernée par Jésus. Il était reçu, en effet, que Jésus avait délégué ses pouvoirs à des apôtres, lesquels établirent les évêques et toute la hiérarchie ecclésiastique. L'Église renouvelle sa communion avec Jésus au moyen de la fraction du pain et du mystère de la coupe, rite établi par Jésus lui-même, et en vertu duquel Jésus devient momentanément, mais réellement, présent au milieu des siens. Comme consolation, dans leur attente, au milieu des persécutions d'un monde pervers, les fidèles ont les dons surnaturels de

(1) Les chapitres XXVIII-XXX ont paru le 1er novembre 1881 dans la *Revue des Deux Mondes* sous le titre : *Le christianisme cent cinquante ans après Jésus.* (N. de l'éd.)

l'Esprit de Dieu, cet Esprit qui anima autrefois les prophètes et qui n'est pas éteint. Ils ont surtout la lecture des livres révélés par l'Esprit, c'est-à-dire la Bible, les Évangiles, les lettres des apôtres et ceux des écrits des nouveaux prophètes que l'Église a adoptés pour la lecture dans les réunions publiques. La vie des fidèles doit être une vie de prière, d'ascétisme, de renoncement, de séparation du monde, puisque le monde actuel est gouverné par le prince du mal, Satan, et que l'idolâtrie n'est autre chose que le culte des démons.

Une telle religion apparaît tout d'abord comme étant sortie du judaïsme. Le messianisme juif en est le berceau. Le premier titre de Jésus, titre devenu inséparable de son nom, est *Christos*, traduction grecque du mot hébreu *Mesih*. Le grand livre sacré du culte nouveau, c'est la Bible juive; ses fêtes, au moins quant au nom, sont les fêtes juives; son prophétisme est la continuation du prophétisme juif. Mais la séparation entre la mère et l'enfant s'est faite complètement (1). Les juifs et les chrétiens, en général, se détestent; la religion nouvelle tend à oublier de plus en plus son origine et ce qu'elle doit au peuple hébreu. Le christianisme est envisagé par la plupart de ses adhérents comme une religion entièrement nouvelle, sans lien avec ce qui a précédé.

Si nous comparons maintenant le christianisme, tel qu'il existait vers l'an 180, au christianisme du IVe et du Ve siècle, au christianisme du moyen âge, au christianisme de nos jours, nous trouvons qu'en réalité il s'est augmenté de très peu de chose dans les siècles qui ont suivi. En 180, le Nouveau Testament est clos; il ne s'y ajoutera plus un seul livre nouveau. Lentement, les épîtres de Paul ont conquis leur place à la suite des Évangiles, dans le code sacré et dans la liturgie (2). Quant aux dogmes, rien n'est

(1) Les mots ἰουδαϊσμός, χριστιανισμός sont opposés les uns aux autres dans les épîtres pseudo-ignatiennes, *Ad Magn.*, 8-10; *Ad Phil.*, 6. On s'étonne de trouver encore les juifs et les chrétiens confondus dans Ælius Aristide, Opp., II, p. 402 ss, Dindorf.

(2) *Actes des martyrs scillitains*, 7e réponse de Spérat; cf. *l'Église chrétienne*, p. 598, 599.

fixé; mais le germe de tout existe; presque aucune idée n'apparaîtra qui ne puisse faire valoir des autorités du Ier et du IIe siècle. Il y a du trop, il y a des contradictions; le travail théologique consistera bien plus à émonder, à écarter des superfluités qu'à inventer du nouveau. L'Église laissera tomber une foule de choses mal commencées, elle sortira de bien des impasses. Elle a encore deux cœurs, pour ainsi dire; elle a plusieurs têtes; ces anomalies tomberont; mais aucun dogme vraiment original ne se formera plus.

La Trinité des docteurs de l'an 180, par exemple, est indécise. Logos, Paraclet, Saint-Esprit, Christ, Fils, sont des mots employés confusément pour désigner l'entité divine incarnée en Jésus (1). Les trois personnes ne sont pas comptées, numérotées, si l'on peut s'exprimer de la sorte; mais le Père, le Fils, l'Esprit, sont bien déjà désignés pour les trois termes qu'il faudra maintenir distincts, sans diviser pourtant l'indivisible Jéhovah. Le Fils grandira immensément. Cette espèce de vicaire que le monothéisme, à partir d'une certaine époque, s'est plu à donner à l'Être suprême offusquera singulièrement le Père. Les bizarres formules de Nicée établiront des égalités contre nature; le Christ, seule personne active de la Trinité, se chargera de toute l'œuvre de la création et de la Providence, deviendra Dieu lui-même. Mais l'épître aux Colossiens n'est qu'à un pas d'une telle doctrine; pour arriver à ces exagérations, il n'a fallu qu'un peu de logique. Marie, mère de Jésus, est elle-même destinée à grandir colossalement; elle deviendra en fait une personne de la Trinité. Déjà les gnostiques ont deviné cet avenir et inauguré un culte appelé à une importance démesurée.

Le dogme de la divinité de Jésus-Christ existe complètement; seulement, on n'est pas d'accord sur les formules qui servent à l'exprimer; la christologie du judéo-chrétien de Syrie et celle de l'auteur d'*Hermas* ou des *Reconnaissances* diffèrent considérablement; le travail de la théologie

(1) Voir, notamment, Justin, *Apol. I*, 6, et surtout pseudo-Hermas (*l'Église chrétienne*, ch. XXI). Pour les montanistes, voir ci-dessus, p. 875 ss.

sera de choisir, non de créer. Le millénarisme des premiers chrétiens devenait de plus en plus antipathique aux Hellènes qui embrassaient le christianisme. La philosophie grecque exerçait une sorte de poussée violente pour substituer son dogme de l'immortalité de l'âme aux vieilles idées juives (ou si l'on veut persanes) de résurrection et de paradis sur terre. Les deux formules pourtant coexistaient encore. Irénée dépasse tous les millénaristes en matérialisme grossier, quand déjà, depuis cinquante ans, le quatrième Évangile, si purement spiritualiste, proclame que le royaume de Dieu commence ici-bas, qu'on le porte en soi-même. Caïus, Clément d'Alexandrie, Origène, Denys d'Alexandrie, vont bientôt condamner le rêve des premiers chrétiens et envelopper l'*Apocalypse* dans leur antipathie. Mais il est trop tard pour supprimer quelque chose d'important. Le christianisme subordonnera l'apparition du Christ dans les nues et la résurrection des corps à l'immortalité de l'âme; si bien que le vieux dogme primitif du christianisme sera presque oublié et relégué, comme une pièce de théâtre démodée, aux arrière-plans d'un jugement dernier qui n'a plus beaucoup de sens, puisque le sort de chacun est fixé au moment de sa mort. Beaucoup admettent que les peines des damnés ne finiront pas, et que ces peines seront un condiment de la joie des justes (1); d'autres croient qu'elles finiront ou seront mitigées (2).

Dans la théorie de la constitution de l'Église, l'idée que la succession apostolique est la base du pouvoir de l'évêque, lequel est ainsi envisagé non comme un délégué de la communauté, mais comme le continuateur des apôtres et le dépositaire de leur autorité, prend de plus en plus le dessus. Cependant plusieurs chrétiens s'en tiennent encore à la conception beaucoup plus simple de l'*Ecclesia* de Matthieu, où tous les membres sont égaux. — Dans la fixation des livres canoniques, l'accord règne sur les grands textes fondamentaux; mais une liste exacte des écrits

(1) Tertullien, *De spect.*, 30.
(2) *De transitu B. M. V.*, ch. VI (Enger).

de la Bible nouvelle n'existe pas, et les bords, si l'on peut s'exprimer ainsi, de cette nouvelle littérature sacrée sont tout à fait indécis.

La doctrine chrétienne est donc déjà un tout si compact, que rien d'essentiel ne s'y joindra plus, et qu'aucun retranchement considérable ne sera plus possible. Jusqu'à Mahomet, et même après lui, il y aura en Syrie des judéo-chrétiens, des elkasaïtes, des ébionites. Outre ces *minîm* ou nazaréens de Syrie, que les érudits d'entre les Pères (1) furent seuls à connaître, et qui ne cessaient pas encore au IVe siècle de maudire saint Paul (2) en leurs synagogues (3) et de traiter les chrétiens ordinaires de faux juifs (4), l'Orient n'a jamais cessé de compter des familles chrétiennes observant le sabbat et pratiquant la circoncision. Les chrétiens de Salt et de Kérak paraissent être, de nos jours, des espèces d'ébionites. Les Abyssins sont de vrais judéo-chrétiens, pratiquant tous les préceptes juifs, souvent avec plus de rigueur que les juifs eux-mêmes. Le Coran et l'islamisme ne sont qu'un prolongement de cette vieille forme du christianisme, dont l'essence était la croyance en la réapparition du Christ, le docétisme, la suppression de la croix (5). D'un autre côté, en plein XIXe siècle, les sectes communistes et apocalyptiques de l'Amérique font du millénarisme et d'un prochain jugement dernier la base de leur croyance, comme aux premiers jours de la première génération chrétienne.

Ainsi, dans cette Église chrétienne de la fin du IIe siècle, tout a déjà été dit. Pas une opinion, pas une direction d'idées, pas une fable qui n'ait eu son défenseur. L'arianisme était en germe dans les opinions des monarchiens (6),

(1) Saint Jérôme et saint Épiphane. Notez surtout la discussion de saint Jérôme et de saint Augustin, Martianay, t. IV, 2e part., col. 602 ss; Vallarsi, t. I, col. 723 ss. Saint Augustin, bien moins versé que saint Jérôme dans l'histoire de l'Église, ignore l'existence de ces chrétientés judéo-chrétiennes d'Orient.

(2) Saint Jérôme, *In Matth.*, XII, init.

(3) Épiphane, XXX, 18; saint Jérôme, *Epist.*, LXXIV, col. 623, IV, 2e part., Martianay (CXII, 13, t. I, col. 740, Vallarsi).

(4) *Carm. sibyll.*, VII, 132 ss.

(5) Monnaies de Moavia et d'Abd-el-Mélik (Lavoix, *Arts musulmans*, p. 10). Voir *les Évangiles*, p. 289, 313; *l'Église chrétienne*, p. 557.

(6) Voir, ci-dessus, p. 794 ss.

des artémonites, de Praxéas, de Théodote de Byzance, et ceux-ci faisaient remarquer avec raison que leur croyance avait été celle de la majorité de l'Église de Rome jusqu'au pape Zéphyrin (vers l'an 200). Ce qui manque en cet âge de liberté sans frein, c'est ce qu'apporteront plus tard les conciles et les docteurs : savoir, la discipline, la règle, l'élimination des contradictoires. Jésus est déjà Dieu, et cependant plusieurs répugnent à l'appeler de ce nom. La séparation d'avec le judaïsme est accomplie, et pourtant beaucoup de chrétiens pratiquent encore tout le judaïsme (1). Le dimanche a remplacé le samedi (2), ce qui n'empêche pas que certains fidèles observent le sabbat. La Pâque chrétienne est distinguée de la Pâque juive; et cependant des Églises entières suivent toujours l'ancien usage. Dans la cène, la plupart se servent de pain ordinaire; plusieurs, néanmoins, surtout en Asie Mineure, n'emploient que l'azyme. La Bible et les écrits du Nouveau Testament sont la base de l'enseignement ecclésiastique, et, en même temps, une foule d'autres livres sont adoptés par les uns, rejetés par les autres (3). Les quatre Évangiles sont fixés (4), et pourtant beaucoup d'autres textes évangéliques circulent et obtiennent faveur. La plupart des fidèles, loin d'être des ennemis de l'Empire romain, n'attendent que le jour de la réconciliation et admettent déjà la pensée d'un empire chrétien; d'autres continuent à vomir contre la capitale du monde païen les plus sombres prédictions apocalyptiques. Une orthodoxie est formée et sert déjà de pierre de touche pour écarter l'hérésie; mais, si l'on veut abuser de cette raison d'autorité, les docteurs les plus chrétiens se raillent hautement de ce qu'ils appelleront « la pluralité de l'erreur ». La primauté de l'Église de Rome commence à se dessiner; mais ceux-là mêmes qui subissent cette primauté protesteraient si on leur disait

(1) Ebert, sur Commodien, dans les *Abhandl. der Sächs. Ges. der Wiss.*, V, phil.-hist. Classe, p. 393, 414, 415; *Constit. apost.*, V, 12; Jean Chrysostome, *Adv. judaeos*, I, 1, 3, 5, 7, II, 1, 2; III, 1, 3; IV, 1; VII, 6.

(2) Pseudo-Ignace, *Ad Magn.*, 8, 9.

(3) Comp. Tertullien, Irénée, le *Canon* dit de Muratori, en ce qui touche le *Pasteur*, les épîtres de Clément, les épîtres de Pierre, l'*Apocalypse* de Pierre.

(4) Canon de Muratori, Irénée, Tertullien. Voir *l'Église chrétienne*, p. 690.

que l'évêque de Rome doit un jour aspirer au titre de souverain de l'Église universelle. En somme, les différences qui séparent de nos jours le catholique le plus orthodoxe et le protestant le plus libéral sont peu de chose auprès des dissentiments qui existaient alors entre deux chrétiens qui n'en restaient pas moins en parfaite communion l'un avec l'autre.

Voilà ce qui fait l'intérêt sans égal de cette période créatrice. Habitués à n'étudier que les périodes réfléchies de l'histoire, presque tous ceux qui, en France, ont émis des vues sur les origines du christianisme, n'ont considéré que le IIIe et le IVe siècle, les siècles des hommes célèbres et des conciles œcuméniques, des symboles et des règles de foi. Clément d'Alexandrie et Origène, le concile de Nicée et saint Athanase, voilà, pour eux, les sommets et les hautes figures. Nous ne nions l'importance d'aucune époque de l'histoire; mais ce ne sont pas là des origines. Le christianisme était entièrement fait avant Origène et le concile de Nicée. Et qui l'a fait? Une multitude de grands anonymes, des groupes inconscients, des écrivains sans nom ou pseudonymes. L'auteur inconnu des épîtres censées de Paul à Tite et à Timothée a plus contribué que n'importe quel concile à la constitution de la discipline ecclésiastique. Les auteurs obscurs des Évangiles ont apparemment plus d'importance réelle que leurs commentateurs les plus célèbres. Et Jésus? On avouera, j'espère, qu'il y a eu quelque cause pour laquelle ses disciples l'aimèrent jusqu'au point de le croire ressuscité et de voir en lui l'accomplissement de l'idéal messianique, l'être surhumain destiné à présider au renouvellement complet du ciel et de la terre.

Le fait, en pareille matière, est le signe du droit; le succès est le grand critérium. En religion et en morale, l'invention n'est rien; les maximes du sermon sur la montagne sont vieilles comme le monde; personne n'en a la propriété littéraire. L'essentiel est de réaliser ces maximes, de les donner pour base à une société. Voilà pourquoi, chez le fondateur religieux, le charme personnel est chose capitale. Le chef-d'œuvre de Jésus a été de s'être fait aimer d'une vingtaine de personnes, ou plutôt d'avoir fait aimer l'idée

en lui, jusqu'à un point qui triompha de la mort. Il en fut de même pour les apôtres et pour la seconde et la troisième génération chrétienne. Les fondateurs sont toujours obscurs; mais, aux yeux du philosophe, la gloire de ces innomés est la gloire véritable. Ce ne furent pas de grands hommes, ces humbles contemporains de Trajan et d'Antonin, qui ont décidé de la foi du monde. Comparés à eux, les personnages célèbres de l'Église du IIIe et du IVe siècle font bien meilleure figure. Et pourtant ces derniers ont bâti sur le fondement que les premiers ont posé. Clément d'Alexandrie, Origène ne sont que des demi-chrétiens. Ce sont des gnostiques, des hellénistes, des spiritualistes, ayant honte de l'*Apocalypse*.et du règne terrestre du Christ, plaçant l'essence du christianisme dans la spéculation métaphysique, non dans l'application des mérites de Jésus ou dans la révélation biblique. Origène avoue que, si la loi de Moïse devaît être entendue au sens propre, elle serait inférieure aux lois des Romains, des Athéniens, des Spartiates (1). Saint Paul eût presque dénié le titre de chrétien à un Clément d'Alexandrie, sauvant le monde par une *gnosis* où ne joue presque aucun rôle le sang de Jésus-Christ.

La même réflexion peut être appliquée aux écrits que nous ont laissés ces âges antiques. Ils sont plats, simples, grossiers, naïfs, analogues aux lettres sans orthographe que s'écrivent de nos jours les sectaires communistes les plus dédaignés. Jacques, Jude, rappellent Cabet ou Babick, tel fanatique de 1848 ou de 1871, convaincu, mais ne sachant pas sa langue, exprimant à bâtons rompus, d'une façon touchante, sa naïve aspiration à la conscience. Et pourtant, ce sont ces bégayements de gens du peuple qui sont devenus la seconde Bible du genre humain. Le tapissier Paul écrivait le grec aussi mal que Babick le français (2).

(1) Origène, *In Levit.*, hom. VII, 5 : « *Erubesco confiteri quia tales leges dederit Deus.* » Cf. *De princ.*, 17; *In Matth.*, tom. XIV, 23; *In Epist. ad Rom.*, II, 9 ss. Voir aussi saint Jean Chrysostome, *Adv. jud.*, VII, 4.

(2) Voir, dans un journal de la Commune, *la Nation souveraine* (vers le 25 avril 1871), une lettre de Babick, qui me rappela beaucoup, quand je la lus, les épîtres chrétiennes primitives.

Le rhéteur, dominé par la considération littéraire, pour qui la littérature française commence à Villon; l'historien doctrinaire, qui n'estime que les développements réfléchis, et pour qui la constitution française commence aux prétendues Constitutions de saint Louis, ne peuvent comprendre ces apparentes bizarreries.

L'âge des origines, c'est le chaos, mais un chaos riche de vie; c'est la glaire féconde où un être se prépare à exister, monstre encore, mais doué d'un principe d'unité, d'un type assez fort pour écarter les impossibilités, pour se donner les organes essentiels. Que sont tous les efforts des siècles conscients si on les compare aux tendances spontanées de l'âge embryonnaire, âge mystérieux où l'être en train de se faire se retranche un appendice inutile, se crée un système nerveux, se pousse un membre? C'est à ces moments-là que l'Esprit de Dieu couve son œuvre et que le groupe qui travaille pour l'humanité peut vraiment dire :

Est Deus in nobis, agitante calescimus illo.

CHAPITRE XXIX

LE CULTE ET LA DISCIPLINE

L'HISTOIRE d'une religion n'est pas l'histoire d'une théologie. Les subtilités sans valeur qu'on décore de ce nom sont le parasite qui dévore les religions bien plutôt qu'elles n'en sont l'âme. Jésus n'eut pas de théologie; il eut le sentiment le plus vif qu'on ait eu des choses divines et de la communion filiale de l'homme avec Dieu. Aussi n'institua-t-il pas de culte proprement dit, en dehors de celui qu'il trouva déjà établi par le judaïsme. La « fraction du pain », accompagnée d'actions de grâces, ou *eucharistie*, fut le seul rite un peu symbolique qu'il adopta, et encore Jésus ne fit-il que lui donner de l'importance et se l'approprier; car la *beraka* (bénédiction), avant de rompre le pain, a toujours été un usage juif. Quoi qu'il en soit, ce mystère du pain et du vin, considérés comme étant le corps et le sang de Jésus, si bien que ceux qui en mangent ou en boivent participent de Jésus, devint l'élément générateur de tout un culte. L'*ecclesia* ou l'assemblée en fut la base. Jamais le christianisme ne sortit de là. L'*ecclesia*, ayant pour objet central la communion ou eucharistie, devint la *messe;* or la messe a toujours réduit le reste du culte chrétien au rang d'accessoire et de pratique secondaire.

On était loin, vers le temps de Marc-Aurèle, de la réunion chrétienne primitive, pendant laquelle deux ou trois prophètes, souvent des femmes, tombaient en extase, parlant en même temps et se demandant les uns aux autres, après l'accès, quelles merveilles ils avaient dites. Cela ne se voyait plus que chez les montanistes. Dans l'immense majorité des Églises, les anciens et l'évêque

président l'assemblée, règlent les lectures, parlent seuls. Les femmes sont assises à part, silencieuses et voilées. L'ordre règne partout, grâce à un nombre considérable d'employés secondaires, ayant des fonctions distinctes (1). Peu à peu le siège de l'*episcopos* et les sièges des *presbyteri* constituent un hémicycle central, un chœur. L'eucharistie exige une table, devant laquelle le célébrant prononce les prières et les paroles mystérieuses. Bientôt on établit un ambon pour les lectures et les sermons, puis un cancel de séparation entre le *presbyterium* et le reste de la salle. Deux réminiscences dominent tout cet enfantement de l'architecture chrétienne : d'abord un vague souvenir du temple de Jérusalem, dont une partie était accessible aux seuls prêtres; puis une préoccupation de la grande liturgie céleste par laquelle débute l'*Apocalypse*. L'influence de ce livre sur la liturgie fut de premier ordre. On voulut faire sur terre ce que les vingt-quatre vieillards et les chantres zoomorphes font devant le trône de Dieu. Le service de l'Église fut ainsi calqué sur celui du ciel. L'usage de l'encens (2) vint sans doute de la même inspiration. Les lampes et les cierges étaient surtout employés dans les funérailles (3).

Le grand acte liturgique du dimanche était un chef-d'œuvre de mysticité et d'entente des sentiments populaires. C'était bien déjà la messe (4), mais la messe complète, non la messe aplatie, si j'ose le dire, écrasée comme de nos jours; c'était la messe vivante dans toutes ses parties, chaque partie conservant la signification primitive qu'elle devait plus tard si étrangement perdre. Ce mélange habilement composé de psaumes, de cantiques, de prières, de lectures, de professions de foi, ce dialogue sacré entre l'évêque et le peuple, préparaient les âmes à penser et à sentir en commun. L'homélie de l'évêque, la lecture de la correspondance des évêques étrangers et des Églises persécutées, donnaient la vie et l'actualité à la pacifique réunion.

(1) *Constit. apost.*, VIII, ch. XI; Tertullien, *Praescr.*, 41.
(2) Saint Hippolyte, *De consummatione mundi*, c. XXXIV.
(3) Le passage Lactance, *Instit. div.*, VI, 2, n'est pas une grave objection.
(4) *Constit. apost.*, II, 57; Eusèbe, *Oratio Constantini*, 12.

Puis venait la préface solennelle du mystère, annonce pleine de gravité, rappel des âmes au recueillement; puis le mystère lui-même, un canon secret, des prières plus saintes encore que celles qui ont précédé; puis l'acte de fraternité suprême, la participation au même pain, à la même coupe. Une sorte de silence solennel plane sur l'église en ce moment. Puis, quand le mystère est fini, la vie renaît, les chants recommencent, les actions de grâces se multiplient; une longue prière embrasse tous les ordres de l'Église, toutes les situations de l'humanité, tous les pouvoirs établis (1). Puis le président, après avoir échangé avec les fidèles de pieux souhaits, congédie l'assemblée par la formule ordinaire dans les audiences judiciaires (2), et les frères se séparent pleins d'édification pour plusieurs jours.

Cette réunion du dimanche était en quelque sorte le nœud de toute la vie chrétienne. Ce pain sacré était le lien universel de l'Église de Jésus. On l'envoyait aux absents à domicile, aux confesseurs en prison, et d'une Église à l'autre, surtout vers le temps de Pâques (3); on le donnait aux enfants (4); c'était le grand signe de la communion et de la fraternité. L'agape, ou repas du soir en commun, non distingué d'abord de la cène, s'en séparait de plus en plus et dégénérait en abus (5). La cène, au contraire, devenait essentiellement un office du matin (6). La distribution du pain et du vin se faisait par les anciens et par les diacres.

(1) *Const. apost.*, VIII, ch. x, xi. Ces prières sont du temps des persécutions, puisqu'il s'y trouve des suffrages pour les persécuteurs et pour les confesseurs qui sont en prison ou dans les mines.

(2) *Ite, missa est.* De là probablement le nom de *messe*. Comp. la λαοῖς ἄφεσις, à la fin de la messe isiaque. Apulée, *Métam.*, XI, 17. Voir Du Cange, au mot *missa*.

(3) Justin, *Apol. I*, 65; *Actes de sainte Perpétue*, 1re vis., Lettre d'Irénée à Victor, ci-dessus, p. 868; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 4, 5; fait de Tarsicius, *carmen* XVIII de saint Damase. Cet usage fut interdit par le concile de Laodicée, canon 14.

(4) Saint Cyprien, *De lapsis*, 25.

(5) *Saint Paul*, p. 987 ss; de Rossi, *Roma sott.*, III, p. 500 ss. Comp. Tertullien, *Apol.*, 39, et *De jej.*, 17 (*sed majoris est agape, quia per hanc adolescentes tui cum sororibus dormiunt*); Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, II, 1; *Carm. sibyll.*, VIII, 498; Eusèbe, *Orat. Const.*, 12.

(6) Pline, *Epist.*, X., 97; saint Cyprien, *Epist.*, 63, § 15 et 16. L'Église grecque a conservé l'usage de la messe avant le lever du soleil.

Les fidèles les recevaient debout. Dans certains pays, surtout en Afrique, on croyait, à cause de la prière : « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien », devoir communier tous les jours. On emportait, pour cela, le dimanche, un morceau de pain bénit, que l'on mangeait chez soi en famille, après la prière du matin (1).

On se plut, à l'imitation des mystères, à entourer cet acte suprême d'un profond secret (2). Des précautions étaient prises pour que les initiés seuls fussent présents dans l'église au moment où il se célébrait. Ce fut presque l'unique faute que commit l'Église naissante; on crut, parce qu'elle recherchait l'ombre, qu'elle en avait besoin, et cela, joint à bien d'autres indices, fournit des apparences à l'accusation de magie (3). Le baiser sacré (4) était aussi une grande source d'édification et de dangers. Les sages docteurs recommandaient de ne pas s'y prendre à deux fois, de ne pas ouvrir les lèvres (5). On ne tarda pas, du reste, à supprimer le danger en introduisant dans l'église la séparation des deux sexes (6).

L'église n'avait rien du temple (7); car on maintenait comme un principe absolu que Dieu n'a pas besoin de temple, que son vrai temple, c'est le cœur de l'homme juste (8). Elle n'avait sûrement aucune architecture qui la fît reconnaître; c'était cependant déjà un édifice à part (9); on l'appelait « la maison du Seigneur (10) », et les sentiments les plus tendres de la piété chrétienne commençaient à s'y attacher. Les réunions de nuit, justement parce qu'elles

(1) Saint Cyprien, *De orat.*, ch. XVIII. Le reste de cet usage se voit dans le pain bénit de nos églises.

(2) *Const. apost.*, II, 57.

(3) Minucius Félix, 8, 9; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 4, 5; Le Blant, *Accus. de magie*, p. 16-17.

(4) Voir *Saint Paul*, p. 905, 906.

(5) Athénagore, *Leg.*, 32; Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, XI, vers la fin, p. 110-111.

(6) *Constit. apost.*, II, 57; VIII, 11.

(7) Minucius Félix, 10, 32; Celse, dans Origène, VII, 62.

(8) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 11; VII, 5. Pour les doctrines analogues des stoïciens, voir Bernays, *Die herakl. Briefe*, p. 30 ss.

(9) *Sacraria*, Minucius Félix, 9.

(10) Οἶκος κυριακός. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 18. Vers l'an 236, églises brûlées : Origène, *In Matth. Comment. series*, XXVIII, p. 857, Delarue (III).

étaient interdites par la loi (1), avaient un grand charme pour l'imagination (2). Au fond, quoique le vrai chrétien eût les temples en aversion, l'église aspirait secrètement à devenir temple (3); elle le devint tout à fait au moyen âge; la chapelle et l'église de nos jours sont bien plus près de ressembler aux temples anciens qu'aux églises du IIe siècle.

Une idée bientôt répandue contribua beaucoup à cette transformation; on se figura que l'eucharistie était un sacrifice, puisqu'elle était le mémorial du sacrifice suprême accompli par Jésus. Cette imagination remplissait une lacune que la religion nouvelle semblait offrir aux yeux des gens superficiels, je veux dire le manque de sacrifices. De la sorte, la table eucharistique devint un autel, et il fut question d'offrandes, d'oblations. Ces oblations, c'étaient les espèces mêmes du pain et du vin, que les fidèles aisés apportaient, pour n'être pas à la charge de l'Église et pour que le reste appartînt aux pauvres et aux servants du culte (4). On voit combien une telle doctrine pouvait devenir féconde en malentendus. Le moyen âge, qui abusa si fort de la messe, en y exagérant l'idée de sacrifice, devait arriver à de bien grandes étrangetés. De transformations en transformations, on en vint à la messe basse, où un homme, dans un petit réduit, avec un enfant qui tient la place du peuple, préside une assemblée à lui seul, dialogue sans cesse avec des gens qui ne sont pas là, apostrophe des auditeurs absents, s'adresse l'offrande à lui-même, se donne le baiser de paix à lui seul.

Le sabbat, à la fin du IIe siècle, est à peu près supprimé chez les chrétiens. Y tenir paraît un signe de judaïsme, un

(1) Porcius Latro, *Declam. in Catil.*, ch. XIX; Schœll, *Duod. tab.*, p. 151; Cicéron, *De legibus*, II, 9; Paul, *Sentent.*, V, XXIII, 9; Code Théodosien, loi 7 *de malef.* (IX, XVI); loi 5 *de paganis*, (XVI, X); Zosime, IV, 3.

(2) Pline, *Epist.*, X, 97; Minucius Félix, 8, 9; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 4; *De corona*, 3; *De fuga*, 14.

(3) Curieuse remarque de Macarius Magnès, l. IV, ch. XXI, fin (p. 201, Blondel).

(4) Clément Romain, *Epist.*, 40, 41, 44; Justin, *Apol. I*, 13; *Dial.*, 41, 116; Irénée, IX, XVII, 5; XVIII, 4, 6; Tertullien, *De corona*, 3; *De exhort. cast.*, 11; *De monogamia*, 10; saint Cyprien, *De opere et eleemosynis*, 15; *Epist.*, 5, 34, 37, surtout 63; Bunsen, *Analecta ante-nicaena*, II, p. 3 ss. L'offrande de la messe est le dernier reste de cet usage.

mauvais signe (1). Les premières générations chrétiennes célébraient le samedi et le dimanche, l'un en souvenir de la création, l'autre en souvenir de la résurrection; puis tout se concentra sur le dimanche. Ce n'est pas qu'on envisageât précisément ce second jour comme un jour de repos; le sabbat était abrogé, non transféré (2); mais les solennités du dimanche et surtout l'idée que ce jour devait être tout entier à la joie (il était défendu d'y jeûner, d'y prier à genoux) ramenèrent l'abstention du travail servile (3). C'est bien plus tard qu'on en vint à croire que le précepte du sabbat s'appliquait au dimanche. Les premières règles à cet égard ne concernent que les esclaves, à qui, par une pensée miséricordieuse, on veut assurer des jours fériés (4). Le jeudi et le vendredi, *dies stationum*, furent consacrés au jeûne, aux génuflexions et au souvenir de la Passion (5). Les fêtes annuelles étaient les deux fêtes juives, Pâques et la Pentecôte, avec les transpositions que l'on sait (6). Quant à la fête des Palmes, elle fut à demi supprimée. L'usage d'agiter les rameaux, en criant *hosanna!* fut rattaché tant bien que mal au dimanche avant Pâques, en souvenir d'une circonstance de la dernière semaine de Jésus. Le jour anniversaire de la Passion était consacré au jeûne; ce jour-là, on s'abstenait du saint baiser (7).

Le culte des martyrs prenait déjà une place si considérable, que les païens et les juifs en faisaient une objection, soutenant que les chrétiens révéraient plus les martyrs que le Christ lui-même (8). On les ensevelissait en vue de

(1) *Épître à Diognète.* Voir ci-dessus, p. 1011.
(2) Épître dite de Barnabé, 15; pseudo-Ignace, *Ad Magnes.*, 9, Concile de Laodicée, canon 29. Voir cependant *Const. apost.*, VIII, 33.
(3) Tertullien, *Apol.*, 16; *Ad nat.*, I, 13; *De corona*, 3; *De idol.*, 14; *De oratione*, 10, 11, 14.
(4) *Constit. apost.*, VIII, 33, en notant les variantes. Cf. Code Justinien, III, XII; Code Théodosien, II, VIII; XI, VII, 10; Eusèbe, *Vita Const.*, IV, 18.
(5) Pseudo-Hermas, Sim., V, 1; Tertullien, *De oratione*, 14.
(6) Voir *Saint Paul*, p. 910, et ci-dessus, p. 863 ss. Comp. *Const. apost.*, V, ch. XIII-XX, avec les textes donnés en note par Cotelier. Cf. *ibid.*, VIII, 33.
(7) Tertullien, *De oratione*, 14.
(8) *Martyre de Polycarpe*, ch. XVII, XVIII; Lettre des Églises de Lyon, dans Eusèbe, V, 1, 61.

la résurrection, et on y mettait des raffinements de luxe qui contrastaient avec la simplicité des mœurs chrétiennes, on adorait presque leurs os (1). A l'anniversaire de leur mort, on se rendait à leur tombeau; on lisait le récit de leur martyre; on célébrait le mystère eucharistique en souvenir d'eux (2). C'était l'extension de la commémoration des défunts, pieuse coutume qui tenait une grande place dans la vie chrétienne. Peu s'en fallait qu'on ne dît déjà la messe pour les morts. Le jour de leur anniversaire, on faisait l'offrande pour eux, comme s'ils vivaient encore; on mêlait leur nom aux prières qui précédaient la consécration; on mangeait le pain en communion avec eux (3). Le culte des saints, par lequel le paganisme se refit sa place dans l'Église, les prières pour les morts, source des plus grands abus du moyen âge, tenaient ainsi à ce qu'il y eut dans le christianisme primitif de plus élevé et de plus pur.

Le chant ecclésiastique exista de très bonne heure et fut une des expressions de la conscience chrétienne (4). Il s'appliquait à des hymnes, dont la composition était libre, et dont nous avons un spécimen dans l'Hymne à Christ de Clément d'Alexandrie (5). Le rythme était court et léger; c'était celui des chansons du temps, de celles, par exemple, que l'on prêtait à Anacréon. Il n'avait rien de commun, en tout cas, avec le récitatif des Psaumes. On en peut retrouver quelque écho dans la liturgie pascale de nos églises, qui a particulièrement conservé son air archaïque, dans le *Victimae paschali*, dans l'*O filii et filiae* et l'*Alleluia* judéo-chrétien. Le *carmen antelucanum* dont parle Pline, ou l'office *in galli cantu*, se retrouve probablement dans l'*Hymnum dicat turba fratrum*, surtout dans la strophe

(1) Lucien, *Pérégrinus*, 12, 13, 16; Le Blant, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, 2e partie, p. 75; Eusèbe, *H. E.*, VII, XI, 24; XXII, 9.

(2) Cyprien, *Epist.*, 37.

(3) Tertullien, *De corona*, 3 : « *Oblationes pro defunctis, pro natalitiis annua die facimus* »; *De exhort. cast.*, 11; *De monogamia*, 10; S. Cyprien, *Epist.*, 37; de Rossi, *Roma sott.*, III, p. 495 ss.

(4) Pline, X, 97; Justin, *Apol. I*, 13; Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, V, XXVIII, 5; Tertullien, Clément d'Alexandrie, etc. Pour Bardesane, voir ci-dessus, p. 1022. Cf. Eusèbe, *H. E.*, VII, XXIV, 4; XXX, 10; concile de Laodicée, can. penult.

(5) A la fin du *Paedagogus*.

suivante, dont le son argentin nous redit presque l'air sur lequel elle était chantée :

Galli cantus, galli plausus
Proximum sentit diem,
Et ante lucem nuntiemus
Christum regem seculo (1).

Le baptême avait complètement remplacé la circoncision, dont il ne fut, à l'origine chez les juifs, que le préliminaire (2). Il était administré par une triple immersion, dans une pièce à part, près de l'église; puis l'illuminé (3) était introduit dans la réunion des fidèles. Le baptême était suivi de l'imposition des mains, rite juif de l'ordination du rabbinat. C'était ce qu'on appelait le baptême de l'Esprit; sans lui, le baptême de l'eau était incomplet (4). Le baptême n'était qu'une rupture avec le passé; c'était par l'imposition des mains qu'on devenait réellement chrétien. Il s'y joignait des onctions d'huile, origine de ce qu'on appelle maintenant la confirmation, et une sorte de profession de foi par demandes et par réponses (5). Tout cela constituait le sceau définitif, la *sphragis* (6). L'idée sacramentelle, l'*ex opere operato*, le sacrement conçu comme une sorte d'opération magique, devenait ainsi une des bases de la théologie chrétienne. Au IIIe siècle, une espèce de noviciat au baptême, le catéchuménat, s'établit; le fidèle n'arrive au seuil de l'église qu'après avoir traversé des ordres successifs d'initiation. Le baptême des enfants commence à paraître

(1) Rossi, *Bullettino*, 1865, p. 55.

(2) *Talm.* de Bab., *Jebamoth*, 46 *a* ss; *Schabbath*, 135 *a*; *Talm.* de Jérus., *Kidduschin*, III, 14; *Masséket Gérim*, Kirchheim, ch. I, p. 38; ch. II, init.

(3) Ὁ φωτισθείς, Justin, *Apol. I*, 65.

(4) *Matth.*, III, 11; *Marc*, I, 8; *Luc*, III, 16; *Jean*, I, 26, 31, 33; III, 5; *Act.*, I, 5; VIII, 16, 17, 39; XI, 16; Justin, *Dial.*, 29; Tertullien, *De baptismo*, 6.

(5) Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, VII, IX, 2; Tertullien, *De corona*, 3; *De resurr. carnis*, 8, 48. Voir Caspari, *Quellen zur Gesch. des Taufsymbols*, Christiania, 4 volumes, 1866, 1869, 1875, 1879; Gebhardt et Harnack, *Patr. apost.*, I, II, edit., alt., p. 115 ss; Siouffi, *Relig. des Soubbas*, p. 80.

(6) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, 3. Cf. Gebhardt et Harnack, *Patr. apost.*, I, I, p. 121-122, note; Labbe, *Conc.*, II, 952.

vers la fin du IIe siècle. Il trouvera jusqu'au IVe siècle des adversaires décidés (1).

La pénitence était déjà réglée à Rome vers le temps du faux Hermas (2). Cette institution, qui supposait une société si fortement organisée, prit des développements surprenants (3). C'est merveille qu'elle n'ait pas fait éclater l'Église naissante. Si quelque chose prouve combien l'Église était aimée et l'intensité de joie qu'on y trouvait, c'est de voir à quelles rudes épreuves on se soumettait pour y rentrer et regagner parmi les saints la place qu'on avait perdue. La confession ou l'aveu de la faute, déjà pratiquée par les juifs (4), était la première condition de la pénitence chrétienne.

Jamais, on le voit, le matériel d'un culte ne fut plus simple. Les vases de la Cène ne devinrent sacrés que lentement. Les soucoupes de verre qui y servaient furent les premières l'objet d'une certaine attention (5). L'adoration de la croix était un respect plutôt qu'un culte (6); la symbolique restait d'une extrême simplicité (7). La palme, la colombe avec le rameau, le poisson, l'ΙΧΘΥΣ, l'ancre, le phénix, l'ΑΩ, le T désignant la croix (8), et peut-être déjà le *chrisimon* ☧ pour désigner le Christ (9); telles étaient presque les seules images allégoriques reçues. La croix elle-même n'était jamais représentée, ni dans les églises, ni dans les maisons; au contraire, le signe de la croix, fait en portant la main au front, était fréquemment répété; mais il se peut que cet usage fût particulièrement cher aux montanistes (10).

(1) Tertullien, *De bapt.*, 18.
(2) Voir *l'Église chrétienne*, ch. XX et XXI.
(3) *Psaume* XXXII entier; XXXVIII, 19; LI, 5.
(4) Voir surtout Tertullien, *De paenitentia*, 8, 42.
(5) Voir *Saint Paul*, p. 907, 908.
(6) Minucius Félix, 9, 29; Tertullien, *Adv. Marc.*, III, 18; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 11 (τὸ κυριακὸν σημεῖον); voir *l'Église chrétienne*, p. 613.
(7) Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, XI, 59; de Rossi, *Roma sott.*, II, p. 308 ss. Pour l'ΙΧΘΥΣ, voir *l'Église chrétienne*, p. 710, et ci-dessus, p. 930.
(8) *Epist. Barn.*, 9; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 11.
(9) De Rossi, *De christ. tit. carth.*, p. 26 ss (*Spic. Solesm.*, t. IV); Le Blant. *Magie*, p. 17, note 1; *Zeitschrift für Kirschengeschichte*, IV (1880), p. 194 ss.
(10) Tertullien, *De corona*, 3; *Ad uxorem*, II, 5. Cf. *l'Église chrétienne*, p. 704.

Le culte du cœur, en revanche, était le plus développé qui fut jamais. Quoique la liberté des charismes primitifs eût déjà été bien réduite par l'épiscopat, les dons spirituels, les miracles, l'inspiration directe continuaient dans l'Église et en faisaient la vie. Irénée voit en ces facultés surnaturelles la marque même de l'Église de Jésus (1). Les martyrs de Lyon y participent encore (2). Tertullien se croit entouré de miracles perpétuels (3). Ce n'est pas seulement chez les montanistes que l'on attribuait le caractère surhumain aux actes les plus simples. La théopneustie et la thaumaturgie, dans l'Église entière, étaient à l'état permanent (4). On ne parlait que de femmes spirites, qui faisaient des réponses et semblaient des lyres résonnant sous un coup d'archet divin. La *soror* dont Tertullien nous a gardé le souvenir (5) émerveille l'Église par ses visions. Comme les illuminées de Corinthe du temps de saint Paul, elle mêle ses révélations aux solennités de l'Église; elle lit dans les cœurs; elle indique des remèdes; elle voit les âmes corporellement comme des petits êtres de forme humaine, aériens, brillants, tendres et transparents. Des enfants extatiques passaient aussi pour les interprètes que se choisissait parfois le Verbe divin (6).

La médecine surnaturelle était le premier de ces dons, que l'on considérait comme des héritages de Jésus. L'huile sainte en était l'instrument. Les païens étaient fréquemment guéris par l'huile des chrétiens (7). Quant à l'art de chasser les démons, tout le monde reconnaissait que les exorcistes chrétiens avaient une grande supériorité; de toutes parts, on leur amenait des possédés pour qu'ils les délivrassent (8),

(1) *Adv. haer.*, II, XXXI, 2; XXXII, 4; IV, XX, 8; V, VI, 1. Cf. Eusèbe, *H. E.*, V, 7.
(2) Cf. pseudo-Ignace, *Ad Philad.*, 7; *Ad Trall.*, 14.
(3) *De anima*, 47, 51; *De idol.*, 15.
(4) Saint Justin, *Dial.*, 39, 82, 87-88; Athénagore, *Leg.*, 7; *Homélies* pseudo-clém., I, 19; II, 6-10, 12, 21; III, 11, 12; VIII, 10; *Constit. apost.*, VIII, 1, 7.
(5) Tertullien, *De anima*, 9.
(6) Saint Cyprien, *Epist.*, 9. Cf. *De lapsis*, 25, 26.
(7) Tertullien, *Ad Scap.*, 4.
(8) Justin, *Apol. II*, 6; *Dial.*, 30, 76, 85, 121; Irénée, II, XXXII, 4; Tertullien, *Apol.*, 23, 27, 37; *Ad Scap.*, 4; *De idol.*, 11; *Ad uxorem*, II, 4; *De spect.*, 29; *De exhort. cast.*, 10; *De anima*, 9, 57; Arnobe, I, 45; Origène, *Contre Celse*, I, 67;

absolument comme la chose a lieu encore aujourd'hui en Orient. Il arrivait même que des gens qui n'étaient pas chrétiens exorcisaient par le nom de Jésus. Quelques chrétiens s'en indignaient ; mais la plupart s'en réjouissaient voyant là un hommage à la vérité (1). On ne s'arrêtait pas en si beau chemin. Comme les faux dieux n'étaient que des démons, le pouvoir de chasser les démons impliquait le pouvoir de démasquer les faux dieux (2). L'exorciste encourait ainsi l'accusation de magie, qui rejaillissait sur l'Église tout entière (3).

L'Église orthodoxe vit le danger de ces dons spirituels, restes d'une puissante ébullition primitive, que l'Église devait discipliner, sous peine de n'être pas. Les docteurs et les évêques sensés y étaient opposés ; car ces merveilles, qui ravissaient l'absurde Tertullien, et auxquelles saint Cyprien attache encore tant d'importance, donnaient lieu à de mauvais bruits, et il s'y mêlait des bizarreries individuelles dont l'orthodoxie se défiait (4). Loin de les encourager, l'Église frappa les charismes de suspicion, et, au III^e^ siècle, sans disparaître, ils devinrent de plus en plus rares. Ce ne furent plus que des faveurs exceptionnelles, dont les présomptueux seuls se crurent honorés (5). L'extase fut condamnée (6). L'évêque devient dépositaire des charismes, ou plutôt aux charismes succède le sacrement, lequel est administré par le clergé, tandis que le charisme est une chose individuelle, une affaire entre

II, 33 ; III, 24 ; VII, 4 ; Lucien, *Philopseudès*, 16, etc. Voir le mém. de M. Le Blant sur l'accusation de magie, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XXXI. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1866, p. 365-370. Déjà Moïse et Jamnès avaient eu la réputation d'exorcistes célèbres (Strabon, Pline, Apulée, Celse).

(1) *Marc*, IX, 38 ; *I Cor.*, XII, 1.

(2) Minucius Félix, 27 ; Athénagore, *Leg.*, 26 ; *Actes de saint Pione*, § 7 ; saint Cyprien, *De idol. van.*, 7 ; *Ad Demetrianum*, 15 ; Lactance, Rufin, Théodoret, etc.

(3) Origène, *Contre Celse*, I, 6 ; VI, 39 ; VII, 4 ; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 5. Le Blant, mémoire cité.

(4) Origène, *Contre Celse*, VI, 32 ; VIII, 60 ; Eusèbe, *H. E.*, III, 26 ; Damascius, *Vie d'Isidore*, 56.

(5) Origène, *Contre Celse*, VII, 8.

(6) Eusèbe, V, 17. Tertullien répondit à cette condamnation par ses six livres sur l'extase (Saint Jérôme, *De vir. ill.*, 24, 40) Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 13.

l'homme et Dieu. Les synodes héritèrent de la révélation permanente. Les premiers synodes furent tenus en Asie Mineure contre les prophètes phrygiens (1); transporté à l'Église, le principe de l'inspiration par l'Esprit devenait un principe d'ordre et d'autorité.

Le clergé était déjà un corps bien distinct du peuple. Une grande Église complète, à côté de l'évêque et des anciens, avait un certain nombre de diacres et d'aides-diacres attachés à l'évêque et exécuteurs de ses ordres. Elle possédait, en outre, une série de petits fonctionnaires (2), anagnostes ou lecteurs, exorcistes, portiers, psaltes ou chantres, acolytes, qui servaient au ministère de l'autel, remplissaient les coupes d'eau et de vin, portaient l'eucharistie aux malades. Les pauvres et les veuves nourris par l'Église, et qui y demeuraient plus ou moins, étaient considérés comme gens d'église et inscrits sur ses matricules (*matricularii*) (3). Ils remplissaient les plus bas offices, comme de balayer, plus tard de sonner les cloches, et vivaient avec les clercs du surplus des offrandes de pain et de vin. Pour les ordres élevés du clergé, le célibat tendait de plus en plus à s'établir; au moins, les secondes noces étaient interdites (4). Les montanistes arrivèrent vite à prétendre que les sacrements administrés par un prêtre marié étaient nuls. La castration ne fut jamais qu'un excès de zèle, bientôt condamné (5). Les sœurs compagnes des apôtres (6), dont l'existence était établie par des textes notoires, se retrouvent dans ces sous-introduites, sortes de diaconesses servantes, qui furent l'origine du concubinat

(1) Mansi, *Concil.*, I, 691, 692.

(2) Lettre du pape Corneille, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XLIII, 11; Gilles Boucher, *Cycl.*, p. 217; Baronius, an 112, § 9.

(3) C'est l'origine du mot *marguillier*. Voir Martigny, au mot *matricula;* Du Cange, au mot *matricularius*. Cf. saint Jérôme, *Epist. ad Innocentium*, col. 26, Martianay.

(4) *Philosophumena*, IX, 12, p. 458-460, Duncker et Schneidewin.

(5) Le célibat s'appelait souvent εὐνουχία. *Matth.*, XIX, 12; Athénagore, *Leg.*, 33; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 12; *Constit. apost.*, VIII, 10. Notez le σπαδων πρεσβύτερος dans *Philosophumena*, IX, 12, p. 456. Voyez ci-dessus, p. 867, note 3; concile de Nicée, canon 1; Bunsen, *Analecta ante-nicaena*, II, p. 10-11. Tertullien veut que les apôtres aient tous été *continentes* ou *spadones*.

(6) *I Cor.*, IX, 5.

avoué des clercs au moyen âge (1). Les rigoristes demandaient qu'elles fussent voilées, pour prévenir les sentiments trop tendres que pouvait faire naître chez les frères leur ministère de charité (2).

Les sépultures deviennent, dès la fin du IIe siècle, une annexe de l'église et l'objet d'une diaconie ecclésiastique. Le mode de sépulture chrétienne fut toujours celui des juifs, l'inhumation, consistant à déposer le corps enveloppé du suaire dans un sarcophage, en forme d'auge, surmonté souvent d'un *arcosolium*. La crémation inspira toujours aux fidèles une grande répugnance (3). Les mithriastes et les autres sectes orientales partageaient les mêmes idées et pratiquaient, à Rome, ce qu'on peut appeler le mode syrien de sépulture. La croyance grecque à l'immortalité de l'âme conduisait à l'incinération; la croyance orientale en la résurrection amena l'enterrement. Beaucoup d'indices portent à chercher les plus anciennes sépultures chrétiennes de Rome vers Saint-Sébastien, sur la voie Appienne. Là se trouvent les cimetières juifs et mithriaques (4). On croyait que les corps des apôtres Pierre et Paul avaient séjourné en cet endroit, et c'était pour cela qu'on l'appelait *Catatumbas*, « aux Tombes (5) ».

Vers le temps de Marc-Aurèle, un changement grave

(1) Eusèbe, *H. E.*, VII, XXX, 12 ss; Tertullien, *De virg. vel.*, 14; pseudo-Clément, *Epist. de virgin.*, I, 10; II, 1-6; Cyprien, *Epist.*, 62; Hefele, *Conciliengeschichte*, I, p. 138, 206, 363; traité *De singul. clericorum*, entier; saint Jérôme, *Epist. ad Rust.*, col. 771 (Martianay). Cf. *Saint Paul*, p. 918. Voir le touchant épisode de Leontius et d'Eustolium. Socrate, *H. E.*, II, 26; Théodoret, *H. E.*, II, 24; Athanase, *Apol.*, c. XXVI; *Hist. arian.*, c. XXVIII. Voir Bunsen, op. cit., II, p. 5 ss.

(2) Tertullien, *De virg. vel.*, 14. « *Facile virgines fraternitas suscipit.* »

(3) Pseudo-Phocylide, vers 99 ss, Bernays, p. VII ss; Minucius Félix, 11, 34.

(4) Les inscriptions chrétiennes des catacombes ne remontent qu'au commencement du IIIe siècle. Les inscriptions plus anciennes qu'on y rencontre ne sont pas chrétiennes; elles ont été apportées dans les catacombes au IVe siècle, avec tant d'autres matériaux étrangers pour le scellage des *loculi*. L'inscription censée de 71 (n° 1 de Rossi) est d'un christianisme douteux. Le n° 2 ne compte pas. Le n° 3 n'a pas appartenu d'abord aux catacombes. De là, on saute à l'an 204, et il s'en faut encore que l'on soit sur un terrain sûr. En somme, l'intérêt des catacombes se rapporte surtout au IIIe siècle. On peut faire une exception pour la catacombe de Domitilla (de Rossi, *Bull.*, 1865, p. 33 ss, 189 ss); mais le caractère primitif de ce monument est très incertain.

(5) Voir *l'Antéchrist*, p. 1239, note 2.

se produisit. La question qui préoccupe les grandes villes modernes se posa impérieusement. Autant le système de la crémation ménageait l'espace consacré aux morts, autant l'inhumation à la façon juive, chrétienne, mithriaque, immobilisait de surface. Il fallait être assez riche pour s'acheter, de son vivant, un *loculus* dans le terrain le plus cher du monde, à la porte de Rome. Quand de grandes masses de population d'une certaine aisance voulurent être enterrées de la sorte, il fallut descendre sous terre. On creusa d'abord à une certaine profondeur pour trouver des couches de sable suffisamment consistantes; là, on se mit à percer horizontalement, quelquefois sur plusieurs étages, ces labyrinthes de galeries dans les parois verticales desquelles on ouvrit les *loculi*. Les juifs (1), les sabaziens, les mithriastes (2), les chrétiens adoptèrent simultanément ce genre de sépulture, qui convenait bien à l'esprit congréganiste et au goût du mystère qui les distinguaient. Mais, les chrétiens ayant continué ce genre de sépulture pendant tout le IIIe, le IVe et une partie du Ve siècle, l'ensemble des catacombes des environs de Rome est, pour sa presque totalité, un travail chrétien. Des nécessités analogues à celles qui firent creuser autour de Rome ces vastes hypogées en produisirent également à Naples, à Milan, à Syracuse, à Alexandrie.

Dès les premières années du IIIe siècle, nous voyons le pape Zéphyrin confier à son diacre Calliste le soin de ces grands dépôts mortuaires (3). C'est ce qu'on appelait des cimetières ou « dortoirs (4) »; car on se figurait que les morts y dormaient en attendant le jour de la résurrection. Plusieurs martyrs y furent enterrés. Dès lors, le respect qui s'attachait aux corps des martyrs s'appliqua aux lieux

(1) Catacombe juive de la Vigna Randanini, près Saint-Sébastien. Les *loculi* y sont disposés comme les *kokim* des sépultures juives de Palestine, c'est-à-dire en guise de fours, avec des sarcophages. La catacombe juive de la Porta Portese est perdue. Une troisième se trouve très près de l'église Saint-Sébastien. Toutes ces catacombes paraissent postérieures au IIe siècle.

(2) Voir ci-après, p. 1105 ss.

(3) *Philosophumena*, IX, 12, p. 456, Duncker et Schneidewin.

(4) Κοιμητήριον. Ce mot s'applique aussi à une tombe isolée. Voir de Rossi, *Roma sott.*, III, p. 427 ss.

mêmes où ils étaient déposés. Les catacombes furent bientôt des lieux saints. L'organisation du service des sépultures est complète sous Alexandre Sévère. Vers le temps de Fabien et de Corneille ce service est une des principales préoccupations de la piété romaine (1). Une femme dévouée nommée Lucine dépense autour des tombes saintes sa fortune et son activité (2). Reposer auprès des martyrs *ad sanctos*, *ad martyres* (3), fut une faveur. On vint annuellement célébrer les mystères sur ces tombeaux sacrés. De là des *cubicula*, ou chambres sépulcrales, qui, agrandies, devinrent des églises souterraines, où l'on se réunit en temps de persécution. Au dehors, on ajouta quelquefois des *scholae* servant de *triclinium* pour les agapes (4). Des assemblées dans de telles conditions avaient l'avantage qu'on pouvait les prendre pour funéraires, ce qui les mettait sous la protection des lois (5). Le cimetière, qu'il fût souterrain ou en plein air, devint ainsi un lieu essentiellement ecclésiastique (6). Le *fossor*, en quelques Églises, fut un clerc de second ordre, comme l'anagnoste et le portier (7). L'autorité romaine, qui portait dans les questions de sépulture une grande tolérance, intervenait très rarement en ces souterrains; elle admettait, sauf aux moments de fureur persécutrice (8), que la propriété des *areae* consacrées appartenait à la communauté, c'est-à-dire à l'évêque. L'entrée des cimetières était, du reste, presque toujours masquée à l'extérieur par quelque sépulture de famille, dont le droit était hors de contestation (9).

(1) G. Boucher, *De cycl. Vict.*, p. 271; Baronius, année 245, § 2.
(2) Voir *l'Antéchrist*, p. 1127, note 2.
(3) Le Blant, *Inscr.*, I, n° 41; Marchi, *Monum.*, p. 150; saint Augustin, *De cura pro mort. ger.*, c. VII (5); saint Grégoire de Nazianze, etc.
(4) Hypogée de Domitille.
(5) Voir *les Apôtres*, p. 684 ss.
(6) « *Areae eorum non sint.* » Tertullien, *Ad Scap.*, 3. Cf. Ruinart, p. 208.
(7) Marchi, p. 87 ss; saint Jérôme, *Epist. ad Innocentium*, col. 26 (IV, 2e part.); Code Théodosien, VII, tit. XX, loi 12; traité *De septem gradibus Ecclesiae*, à la suite de saint Jérôme, t. XI, Vallarsi : « *Primus in clericis fossariorum ordo est.* »
(8) Sous Valérien, sous Maximien.
(9) Les catacombes chrétiennes s'ouvrent presque toujours derrière des sépultures païennes, qui en dissimulent l'ouverture. Il en est ainsi à la catacombe de saint Calliste, à celle de Flavia Domitilla, et aux deux entrées de celle de saint Prétextat.

Ainsi le principe des sépultures par confrérie l'emporta tout à fait au IIIe siècle. Chaque secte se bâtit son couloir souterrain et s'y enferma. La séparation des morts devint de droit commun. On fut classé par religion dans le tombeau; demeurer après sa mort avec ses confrères (1) devint un besoin. Jusque-là, la sépulture avait été une affaire individuelle ou de famille; maintenant, elle devient une affaire religieuse, collective; elle suppose une communauté d'opinions sur les choses divines. Ce n'est pas une des moindres difficultés que le christianisme léguera à l'avenir.

Par son origine première, le christianisme était aussi contraire aux développements des arts plastiques que l'a été l'islam. Si le christianisme fût resté juif, l'architecture seule s'y fût développée, ainsi que cela est arrivé chez les musulmans; l'église eût été, comme la mosquée, une grandiose maison de prière, voilà tout. Mais les religions sont ce que les font les races qui les adoptent. Transporté chez des peuples amis de l'art, le christianisme devint une religion aussi artistique qu'il l'eût été peu s'il fût resté entre les mains des judéo-chrétiens. Aussi sont-ce des hérétiques qui fondent l'art chrétien. Nous avons vu les gnostiques entrer dans cette voie avec une audace qui scandalisa les vrais croyants. Il était trop tôt encore; tout ce qui rappelait l'idolâtrie était suspect. Les peintres qui se convertissaient étaient mal vus, comme ayant servi à détourner vers de creuses images les hommages dus au Créateur (2). Les images de Dieu et du Christ, j'entends les images isolées qui eussent pu sembler des idoles, excitaient l'appréhension, et les carpocratiens, qui avaient des bustes de Jésus et leur adressaient des honneurs païens, étaient tenus pour des profanes (3). On observait à la lettre, au moins dans les églises, les préceptes mosaïques contre les

(1) « *Ad religionem pertinentes meam.* » De Rossi, *Bull.*, 1865, p. 54, 94-95 (cf. *ibid.*, août 1864, *schola sodalium Serrensium*); *Roma sotterr.*, I, p. 101 ss; *Revue archéol.*, avril 1866, p. 225 ss, 239-240. Comparez le Collège des pæanistes, près Sainte-Agnès.

(2) Tertullien, *In Hermogenem*, 1; *De monogamia*, 16.

(3) Irénée, I, xxv, 6.

représentations figurées (1). L'idée de la laideur de Jésus, subversive d'un art chrétien, était généralement répandue (2). Il y avait des portraits peints de Jésus, de saint Pierre, de saint Paul; mais on voyait à cet usage des inconvénients (3). Le fait de la statue de l'hémorroïsse paraît à Eusèbe avoir besoin d'excuse; cette excuse, c'est que la femme qui témoigna ainsi sa reconnaissance au Christ agit par un reste d'habitude païenne et par une confusion d'idées pardonnable (4). Ailleurs (5), Eusèbe repousse comme tout à fait profane le désir d'avoir des portraits de Jésus.

Les *arcosolia* des tombeaux appelaient quelques peintures. On les fit d'abord purement décoratives, dénuées de toute signification religieuse : vignes, rinceaux de feuillage, vases, fruits, oiseaux. Puis on y mêla des symboles chrétiens; puis on y peignit quelques scènes simples, empruntées à la Bible et auxquelles on trouvait une saveur toute particulière en l'état de persécution où l'on était : Jonas sous son cucurbite ou Daniel dans la fosse aux lions (6), Noé et sa colombe, Psyché, Moïse tirant l'eau du rocher, Orphée charmant les bêtes avec sa lyre (7), et surtout le Bon Pasteur (8), où l'on n'avait guère qu'à copier un des types les plus répandus de l'art païen (9). Les sujets historiques de l'Ancien ou du Nouveau Testament n'apparaissent qu'à des époques plus récentes. La table, les pains sacrés, les poissons mystiques, des scènes de

(1) Clément d'Alexandrie, *Cohort.*, 4; *Stromates*, I, 15; III, 4; V, 5, 6, 14; VI, 17; VII, 4; Macarius Magnès, dans Pitra, *Spic. Solesm.*, I, p. 324-325; concile d'Elvire, canon 36.

(2) Tertullien, *Adv. Jud.*, 14; *De carne Christi*, 9; Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, 1 (αἰσχρός); Origène, *Contre Celse*, VI, 75 (δυσείδης).

(3) Eusèbe, *H. E.*, VII, XVIII, 4.

(4) Eusèbe, *H. E.*, VII, ch. XVIII, 4, ... ἔθνικῇ συνηθείᾳ ... ἀπαραλλάκτως. Cf. Macarius Magnès, dans Pitra, *Spic. Solesm.*, I, p. 332-333.

(5) Lettre à Constantia, dans l'édition de Migne, II, col. 1545 ss, ou dans Pitra, *Spic. Solesm.*, I, p. 383 ss.

(6) Comp. Clément Romain, *Epist.*, 45; Celse dans Origène, VII, 53 (en gardant ἐπὶ τῇ κολοκύντῃ, Delarue, p. 732, note; Aubé, p. 368, note 1); Tertullien, saint Cyprien.

(7) Cimetière de saint Calliste.

(8) Tertullien, *De pudic.*, 7, 10. Cf. vision de Perpétue, *Acta*, 4, *in habitu pastoris*.

(9) Guigniaut, *Rel. de l'ant.*, planches, fig. 908 ss.

pêche, le symbolisme de la Cène, sont, au contraire, représentés dès le IIIe siècle (1).

Toute cette petite peinture d'ornement, exclue encore des églises et qu'on ne tolérait que parce qu'elle tirait peu à conséquence, n'a rien absolument d'original. C'est bien à tort qu'on a vu dans ces essais timides le principe d'un art nouveau. L'expression y est faible; l'idée chrétienne tout à fait absente; la physionomie générale indécise. L'exécution n'en est pas mauvaise; on sent des artistes qui ont reçu une assez bonne éducation d'atelier; elle est bien supérieure, en tout cas, à celle qu'on trouve dans la vraie peinture chrétienne qui naît plus tard. Mais quelle différence dans l'expression! Chez les artistes du VIIe, du VIIIe siècle, on sent un puissant effort pour introduire dans les scènes représentées un sentiment nouveau; les moyens matériels leur manquent tout à fait. Les artistes des catacombes, au contraire, sont des peintres du genre pompéien, convertis pour des motifs parfaitement étrangers à l'art, et qui appliquent leur savoir-faire à ce que comportent les lieux austères qu'ils décorent.

L'histoire évangélique ne fut traitée par les premiers peintres chrétiens que partiellement et tardivement. C'est ici surtout que l'origine gnostique de ces images se voit avec évidence. La vie de Jésus que présentent les anciennes peintures chrétiennes est exactement celle que se figuraient les gnostiques et les docètes, c'est-à-dire que la Passion n'y figure pas. Du prétoire à la résurrection, tous les détails sont supprimés (2), le Christ, dans cet ordre d'idées, n'ayant pas pu souffrir en réalité (3). On se débarrassait ainsi de l'ignominie de la croix, grand scandale pour les païens. A cette époque, ce sont les païens qui montrent par dérision le dieu des chrétiens comme crucifié; les chrétiens s'en

(1) En général, on a exagéré l'ancienneté des peintures des catacombes. (De Rossi, *Bull.*, 1863, p. 22, 83, 91; 1865, p. 36; *Roma sott.*, I, p. 346 ss; *Revue archéol.*, sept. et oct. 1880). La plupart sont du IVe siècle, une petite partie du IIIe. L'hypogée de Domitille peut être antérieur (de Rossi, *Bull.*, 1865, p. 36, 42, 45; 1874, 5, 35, 122-125; 1875, 1-43, 45-47).

(2) Le Blant, *Sarcoph. d'Arles*, p. 18; *Journ. des sav.*, octobre 1879, p. 636.

(3) Voir *les Évangiles*, p. 288, 289.

défendent presque (1). En représentant un crucifix, on eût craint de provoquer les blasphèmes des ennemis et de paraître abonder dans leur sens.

L'art chrétien était né hérétique; il en garda longtemps la trace (2); l'iconographie chrétienne se dégagea lentement des préjugés au milieu desquels elle était née. Elle n'en sortit que pour subir la domination des apocryphes, eux-mêmes plus ou moins nés sous une influence gnostique. De là une situation longtemps fausse. Jusqu'en plein moyen âge, des conciles, des docteurs autorisés condamnent l'art; l'art, de son côté, même rangé à l'orthodoxie, se permet d'étranges licences. Ses sujets favoris sont empruntés, pour la plupart, à des livres condamnés, si bien que les représentations forcent les portes de l'église, quand le livre qui les explique en est depuis longtemps expulsé (3). En Occident, au XIII^e^ siècle, l'art s'émancipe tout à fait; mais il n'en est pas de même dans le christianisme oriental. L'Église grecque et les Églises orientales ne triomphent jamais complètement de cette antipathie pour les images qui est portée à son comble dans le judaïsme et l'islamisme. Elles condamnent la ronde bosse et se renferment dans une imagerie hiératique d'où l'art sérieux aura beaucoup de peine à sortir (4).

On ne voit pas que, dans la vie privée, les chrétiens se fissent scrupule de se servir des produits de l'industrie ordinaire qui ne portaient aucune représentation choquante pour eux. Bientôt, cependant, il y eut des fabricants chrétiens, qui, même sur les objets usuels, remplacèrent les anciens ornements par des images appropriées au goût de la secte (bon pasteur, colombe, poisson, navire, lyre, ancre) (5). Une orfèvrerie, une verrerie sacrée se formèrent,

(1) Minucius Félix, 9, 29.

(2) Pour la statue de l'hémorroïsse, qui parait avoir été une représentation allégorique des gnostiques, voir ci-dessus, p. 1033, note 8, et *l'Église chrétienne*, p. 488, note 1.

(3) Voir *l'Église chrétienne*, ch. XXVI et XXVII.

(4) Le grand reproche que les vieux croyants faisaient aux églises du patriarche Nicon, c'est « qu'on y voyait des Christs qui ressemblaient à des hommes ». [Tourguéneff.]

(5) Tertullien, *De pudicitia*, 7, 10; Clément d'Alexandrie, *Paedagogus*, III, 11.

en particulier, pour les besoins de la Cène (1). Les lampes ordinaires portaient presque toutes des emblèmes païens; il y eut bientôt dans le commerce des lampes au type du bon pasteur, qui probablement sortaient des mêmes officines que les lampes au type de Bacchus ou de Sérapis (2). Les sarcophages sculptés, représentant des scènes sacrées, apparaissent vers la fin du IIIe siècle (3). Comme les peintures chrétiennes, ils ne s'écartent guère, sauf pour le sujet, des habitudes de l'art païen du même temps.

(1) Voir *Saint Paul*, p. 907; Tertullien, *De pudicitia*, 7, 10.
(2) Le Blant, *Rev. archéol.*, janv. 1875, p. 1 ss, lampes ANNISER; *Revue critique*, 1874, II, p. 224.
(3) De Rossi, *Inscr. christ.*, nos 12, 73, 118, 275; Bottari, *Rom. sott.*, t. I, tav. 15 Le Blant, *Sarcoph. d'Arles*, p. 3 ss.

CHAPITRE XXX

LES MŒURS CHRÉTIENNES

Les mœurs des chrétiens étaient la meilleure prédication du christianisme. Un mot les résumait : la piété. C'était la vie de bonnes petites gens, sans préjugés mondains, mais d'une parfaite honnêteté. L'attente messianique s'affaiblissant tous les jours, on passait de la morale un peu tendue qui convenait à un état de crise (1) à la morale stable d'un monde assis. Le mariage revêtait un haut caractère religieux. On n'eut pas besoin d'abolir la polygamie : les mœurs juives, sinon la loi juive, l'avaient à peu près supprimée en fait (2). Le harem ne fut, à vrai dire, chez les anciens juifs, qu'un abus exceptionnel, un privilège de la royauté. Les prophètes s'y montrèrent toujours hostiles; les pratiques de Salomon et de ses imitateurs furent un objet de blâme et de scandale (3). Dans les premiers siècles de notre ère, les cas de polygamie devaient être très rares chez les juifs; ni les chrétiens ni les païens ne leur en font le reproche. Par la double influence du mariage romain (4) et du mariage juif (5), naquit ainsi cette haute idée de la famille qui est encore de nos jours la base de la civilisation européenne, si bien qu'elle est

(1) Voir *Saint Paul*, ch. IX.

(2) Voir *Saint Paul*, p. 895. Même les anciennes mœurs juives supposent la monogamie (*Gen.*, II, 24; *Eccl.*, IX, 9; le portrait de la femme forte, etc.). La Thora, tout en permettant la polygamie, y met beaucoup d'obstacles.

(3) *Deutér.*, XVII, 17.

(4) « *Maris et feminae aeterna conjunctio.* »

(5) Le type en est dans le *Livre de Tobie.* « Se réjouir avec la femme de sa jeunesse » a toujours été l'idéal de la vie juive. Schuhl, *Sentences et prov. du Talm.*, nos 79, 699, 740.

devenue comme une partie essentielle du droit naturel. Il faut reconnaître cependant que, sur ce point, l'influence romaine a été supérieure à l'influence juive, puisque c'est seulement par l'influence des codes modernes, tirés du droit romain, que la polygamie a disparu chez les juifs.

L'influence romaine ou, si l'on veut, aryenne (1), est aussi plus sensible que l'influence juive dans la défaveur qui frappait les secondes noces (2). On les envisageait comme un adultère convenablement déguisé (3). Dans la question du divorce, où certaines écoles juives avaient porté un relâchement blâmable (4), on ne se montrait pas moins rigoriste (5). Le mariage ne pouvait être rompu que par l'adultère (6) de la femme. « Ne pas séparer ce que Dieu a uni » devint la base du droit chrétien (7).

Enfin l'Église se mettait en pleine contradiction avec le judaïsme, par le fait de considérer le célibat, la virginité, comme un état préférable au mariage (8). Ici, le christianisme, précédé du reste en cela par les thérapeutes (9), se rapprochait, sans s'en douter, des idées qui, chez les anciens peuples aryens, présentent la vierge comme un être sacré. La synagogue a toujours tenu le mariage pour obligatoire (10);

(1) Virgile, *Æn.*, IV, 23 ss; Plutarque, *Quaest. rom.*, 105; Tite-Live, X, 23; Valère Maxime, II, 1, 3; Josèphe, *Ant.*, XVIII, VI, 6; Diodore de Sicile, XIII, 12; Denys d'Halicarnasse, VIII, 56. Voir surtout Pausanias, II, XXI, 7.

(2) *Saint Paul*, p. 894, 895. Cf. *Philosophumena*, IX, 12.

(3) Εὐπρεπὴς μοιγεία. Athénagore, *Leg.*, 33; Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum*, III, 15; Minucius Félix, 31; Tertullien, *De monogamia*.

(4) Josèphe, *Ant.*, IV, VIII, 23; XVI, VII, 3; Mischna, *Eduioth*, II, 7. Aquiba en était venu, dit-on, à permettre le divorce au mari qui trouvait une autre femme plus agréable que la sienne. Cf. *Matth.*, XIX, 3.

(5) *Matth.*, V, 31-32; XIX, 3 ss; *Marc*, X, 4 ss; *Luc*, XVI, 18; *I Cor.*, VII, 10 ss, 39; *Rom.*, VII, 2 ss.

(6) Cette restriction ne se trouve que dans le texte de Matthieu. L'Église catholique a réussi, à force de subtilités, à s'en débarrasser.

(7) Les prophètes, précurseurs du christianisme, avaient fait opposition au divorce comme à la polygamie. *Malach.*, II, 13 ss. Rome, ici encore, donna l'idéal du mariage austère : Valère Maxime, II, 1, 4; Denys d'Halicarnasse, II, 25; Plutarque, *Quaest. rom.*, 14.

(8) *Saint Paul*, p. 894; saint Cyprien, *De habitu virg.*, 22, 23.

(9) *Matth.*, XIX, 10-11; *I Cor.*, VII; *Apoc.*, XIV, 4; Eusèbe, *H. E.*, II, XVII, 18, 19; VI, V, 1; XLI, 18; *De mart. Palaest.*, V, 3; VII, 1; IX, 6.

(10) Hors les cas assez rares de virginité religieuse, les maximes d'État de Rome étaient aussi très contraires au célibat. Varron dans saint Augustin, *De civ. Dei*, XIX, 1, 2; Valère Maxime, II, IX, 1.

à ses yeux, le célibataire est coupable d'homicide; il n'est pas de la race d'Adam, car l'homme n'est complet que quand il est uni à la femme (1); le mariage ne doit pas être différé au delà de dix-huit ans (2). On ne faisait d'exception que pour celui qui se livre à l'étude de la Loi et qui craint que la nécessité de subvenir aux besoins d'une famille ne le détourne du travail. « Que ceux qui ne sont pas comme moi absorbés par la Loi peuplent la terre (3) », disait Rabbi ben Azaï.

Les sectes chrétiennes qui restèrent rapprochées du judaïsme conseillèrent, comme la synagogue, les mariages précoces, et même voulurent que les pasteurs eussent l'œil ouvert sur les vieillards, qu'il importait de soustraire au danger de l'adultère (4). Tout d'abord, cependant, le christianisme versa dans le sens de Ben Azaï. Jésus, quoique ayant vécu plus de trente ans, ne s'était pas marié. L'attente d'une fin prochaine du monde rendait inutile le souci de la génération et l'idée s'établit qu'on n'est parfait chrétien que par la virginité (5). « Les patriarches eurent raison de veiller à la multiplication de leur postérité; le monde alors était jeune; maintenant, au contraire, toutes choses déclinent et tendent vers leur fin (6). » Les sectes gnostiques et manichéennes n'étaient que conséquentes en interdisant le mariage et en blâmant l'acte générateur (7). L'Église orthodoxe, toujours moyenne, évita cet excès (8); mais la continence, même la chasteté dans le mariage (9), furent recommandées; une honte excessive s'attacha à l'exécution des volontés de la nature; la femme prit une

(1) *Talm.* de Bab., *Iebamoth*, fol. 62 *b* ss; *Eben ha-ezer*, ch. 1, art. 1 (Sautayra et Charleville, p. 39-40); Schuhl, *Sentences*, nos 823-825.
(2) Mischna, traité *Aboth*, v, 21. Cf. Syncelle, *Chronogr.*, p. 84, Paris, 1652.
(3) *Talm.* de Bab., *Iebamoth*, 63 *b*.
(4) Lettre de Clément à Jacques, 7; *Constit. apost.*, IV, 11; Épiphane, haer. XXX, 18.
(5) Grégoire de Tours, I, 42; IX, 33; Socrate, IV, 23; Sozomène, I, 14; *Actes des martyrs*, Le Blant, *Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 1879, 1er semestre, p. 388 ss.
(6) Tertullien, *Ad uxorem*, I. 5; le même, *De exhort. cast.*, 5-6; Eusèbe, *Démonstr. évang.*, I, 9.
(7) *I Tim.*, IV, 13; Irénée, I, XXVIII, 1.
(8) Concile de Gangres.
(9) Tertullien, *Ad uxorem*, I, 5, 6; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 12.

horreur folle du mariage (1); la timidité choquante de l'Église en tout ce qui touche aux relations légitimes des deux sexes provoquera un jour plus d'une raillerie fondée (2).

Par suite du même courant d'idées, l'état de viduité était envisagé comme sacré; les veuves constituaient un ordre ecclésiastique (3). La femme doit toujours être subordonnée (4); quand elle n'a plus son mari pour lui obéir, elle sert l'Église. La modestie des dames chrétiennes répondait à ces sévères principes, et, dans plusieurs communautés, elles ne devaient sortir que voilées (5). Il ne tint qu'à peu de chose que l'usage du voile recouvrant toute la figure, à la façon de l'Orient (6), ne devînt universel pour les femmes jeunes ou non mariées. Les montanistes regardèrent cet usage comme obligatoire; s'il ne prévalut pas, ce fut par suite de l'opposition que provoquèrent les excès des sectaires phrygiens ou africains, et surtout par l'influence des pays grecs et latins, qui n'avaient pas besoin, pour fonder une vraie réforme des mœurs, de ce hideux signe de débilité physique et morale.

La parure, du moins, fut tout à fait interdite (7). La beauté est une tentation de Satan; pourquoi ajouter à la tentation? L'usage des bijoux, du fard, de la teinture des cheveux, des vêtements transparents fut une offense à la pudeur (8). Les faux cheveux sont un péché plus grave encore; ils égarent la bénédiction du prêtre, qui, tombant

(1) Jean Chrysostome, *De virgin.*, 10.

(2) « *Penes sanctos officia sexus, cum honore ipsius necessitatis, tanquam sub oculis Dei, modeste et moderate transiguntur.* » Tertullien, *Ad uxorem*, II, 3. — « *Modesta in occulto matrimonii dissimulatio* »; le même, *De resurr. carnis*, 8. Comparez Minucius Félix : « *Tantum abest incesti cupido ut nonnullis rubori sit etiam pudica conjunctio* » (ch. XXXI), et saint Ambroise. « *Licet bona conjugia, tamen habent quod inter se ipsi conjuges erubescant.* » *Exhort. virg.*, I, VI, 36; *In Luc.*, I, 43; saint Jérôme, *In Tit.*, II, p. 427 (Martianay).

(3) Lettre de Corneille, dans Eusèbe, *H. E.*, VI, XLIII, 11.

(4) *Ephes.*, V, 22-32; *I Tim.*, II, 9 ss.

(5) Clément d'Alexandrie, *Paedagogus*, III, ch. II, XI, et XII; Tertullien, *De virginibus velandis; Constit. apost.*, I, ch. VIII, sub fin. Cf. *I Cor.*, XI, 5.

(6) Clément d'Alexandrie, l. c., p. 110 : ἡ γυνὴ κεκαλύφθω τὰ πάντα... . πρὸς τῶν ὀμμάτων τὴν αἰδῶ καὶ τὴν ἀμπεχόνην θεμένη.

(7) Se rappeler *I Petri*, III, 3; *I Tim.*, II, 8-10; *Testament des douze patriarches*, Ruben, 3, 4, 5.

(8) Tertullien, les deux traités *De cultu feminarum;* Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, ch. XI, p. 106, 107; saint Cyprien, *De lapsis*, 6.

sur des cheveux morts, détachés d'une autre tête, ne sait où se poser (1). Les arrangements même les plus modestes de la chevelure furent tenus pour dangereux; saint Jérôme, partant de là, considère les cheveux des femmes comme un simple nid à vermine et recommande de les couper (2).

Le défaut du christianisme apparaît bien ici. Il est trop uniquement moral; la beauté, chez lui, est tout à fait sacrifiée. Or, aux yeux d'une philosophie complète, la beauté, loin d'être un avantage superficiel, un danger, un inconvénient, est un don de Dieu, comme la vertu. Elle vaut la vertu; la femme belle exprime aussi bien une face du but divin, une des fins de Dieu, que l'homme de génie ou la femme vertueuse. Elle le sent, et de là sa fierté. Elle sent instinctivement le trésor infini qu'elle porte en son corps; elle sait bien que, sans esprit, sans talent, sans grande vertu, elle compte entre les premières manifestations de Dieu. Et pourquoi lui interdire de mettre en valeur le don qui lui a été fait, de sertir le diamant qui lui est échu? La femme, en se parant, accomplit un devoir; elle pratique un art, art exquis, en un sens le plus charmant des arts. Ne nous laissons pas égarer par le sourire que certains mots provoquent chez les gens frivoles. On décerne la palme du génie à l'artiste grec qui a su résoudre le plus délicat des problèmes, orner le corps humain, c'est-à-dire orner la perfection même, et l'on ne veut voir qu'une affaire de chiffons dans l'essai de collaborer à la plus belle œuvre de Dieu, à la beauté de la femme! La toilette de la femme, avec tous ses raffinements, est du grand art à sa manière. Les siècles et les pays qui savent y réussir sont les grands siècles, les grands pays, et le christianisme montra, par l'exclusion dont il frappa ce genre de recherches, que l'idéal social qu'il concevait ne deviendrait le cadre d'une société complète que bien plus tard, quand la révolte des gens du monde aurait brisé le joug étroit imposé primitivement à la secte par un piétisme exalté.

C'était, à vrai dire, tout ce qui peut s'appeler luxe et vie

(1) Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, ch. XI, p. 106.
(2) *Epist.*, 93, Opp., t. IV, 2e partie, col. 757, Martianay.

mondaine qui se voyait frappé d'interdiction (1). Les spectacles étaient tenus pour abominables, non seulement les spectacles sanglants de l'amphithéâtre, que tous les honnêtes gens détestaient, mais encore les spectacles plus innocents, les scurrilités. Tout théâtre, par cela seul que des hommes et des femmes s'y rassemblent pour voir et être vus, est un lieu dangereux (2). L'horreur pour les thermes, les gymnases, les bains, les xystes, n'était pas moindre, à cause des nudités qui s'y produisaient. Le christianisme héritait en cela d'un sentiment juif. Ces lieux publics étaient fuis par les juifs, à cause de la circoncision, qui les y exposait à toute sorte de désagréments (3). Si les jeux, les concours, qui faisaient pour un jour d'un mortel l'égal des dieux, et dont les inscriptions conservaient le souvenir, tombent tout à fait au IIIe siècle, c'est le christianisme qui en est la cause. Le vide se faisait autour de ces institutions antiques; on les taxait de vanité. On avait raison; mais la vie humaine est finie quand on a trop bien réussi à prouver à l'homme que tout est vanité.

La sobriété des chrétiens égalait leur modestie. Les prescriptions relatives aux viandes étaient presque toutes supprimées, le principe « tout est pur pour les purs » avait prévalu (4). Beaucoup cependant s'imposaient l'abstinence des choses ayant eu vie (5). Les jeûnes étaient fréquents (6) et provoquaient chez plusieurs cet état de débilité nerveuse qui fait verser d'abondantes larmes. La facilité à pleurer fut considérée comme une faveur céleste, le don des larmes (7). Les chrétiens pleuraient sans cesse; une sorte de tristesse douce était leur état habituel. Dans les églises, la mansuétude, la piété,

(1) Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, ch. XI.
(2) Minucius Félix, 37; Clément d'Alexandrie, l. c., p. 109; Tertullien, *De spectaculis*, entier.
(3) Les juifs et les premiers chrétiens eurent sans doute leurs bains à part. Irénée, III, III, 4. Puis le bain fut interdit par les rigoristes. Tertullien, *De jej.*, I, 10, 15. Le moyen âge hérita de la même antipathie. Cf. S. Jérôme, *Epist.*, p. 757 (Martianay).
(4) *Tit.*, I, 15. Cf. *Saint Paul*, p. 1034, 1035.
(5) Commodien, *Carmen*, vers 944-945 (éd. Pitra).
(6) Tertullien, *De jejunio; De cultu femin.*, II, 9; *Constit. apost.*, V. 15.
(7) Voir Le Blant, *Gazette archéol.*, 1875, p. 73-83.

l'amour se peignaient sur leur figure. Les rigoristes se plaignaient que souvent, au sortir du lieu saint, cette attitude recueillie fît place à la dissipation (1); mais, en général, on reconnaissait les chrétiens rien qu'à leur air. Ils avaient en quelque sorte des figures à part (2), de bonnes figures, empreintes d'un calme n'excluant pas le sourire d'un aimable contentement. Cela faisait un contraste sensible avec l'allure dégagée des païens, qui devait souvent manquer de distinction et de retenue. Dans l'Afrique montaniste, certaines pratiques, en particulier celle de faire à tout propos le signe de la croix sur le front, décelaient encore plus vite les disciples de Jésus (3).

Le chrétien était donc, par essence, un être à part, voué à une profession même extérieure de vertu, un ascète enfin. Si la vie monastique n'apparaît que vers la fin du III^e^ siècle (4), c'est que, jusque-là, l'Église est un vrai monastère, une cité idéale où se pratique la vie parfaite. Quand le siècle entrera en masse dans l'Église, quand le concile de Gangres, en 325, aura déclaré que les maximes de l'Évangile sur la pauvreté, sur le renoncement à la famille, sur la virginité, ne sont pas à l'adresse des simples fidèles (5), les parfaits se créeront des lieux à part, où la vie évangélique (6), trop haute pour le commun des hommes, puisse être pratiquée sans atténuation. Le martyre avait offert, jusque-là, le moyen de mettre en pratique les préceptes les plus exagérés du Christ, en particulier sur le mépris des affections du sang (7); le monastère va suppléer au martyre, pour que les conseils de Jésus soient pratiqués quelque part. L'exem-

(1) Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, ch. XI, p. 110.

(2) Voir *Saint Paul*, p. 1009.

(3) Tertullien, *De corona militis*, 3.

(4) Ὁ μοναχὸς βίος. dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 12, p. 314, désigne le célibat et la vie retirée, par opposition au mariage et à la vie ordinaire. Le fait de Narcisse, Eusèbe, *H. E.*, VI, IX, 6, est un cas tout à fait individuel. Commodien s'appelle déjà *mendicus Christi;* mais le sens de cette expression est obscur. Cf. *Constit. apost.*, VIII, 10, οἱ ἐν ἐγκρατείᾳ καὶ εὐλαβείᾳ, distincts des simples εὐνοῦχοι ou célibataires.

(5) Labbe, *Conc.*, II, p. 414 ss.

(6) C'était ce qu'on appelait « la vie apostolique », reproduisant strictement l'idéal des *Actes des Apôtres.*

(7) Le Blant, *Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 1879. 1^er^ semestre, p. 383 ss.

ple de l'Égypte, où la vie monastique avait toujours existé (1), put contribuer à ce résultat ; mais le monachisme était dans l'essence même du christianisme. Dès que l'Église s'ouvrit à tous, il était inévitable qu'il se formât de petites Églises pour ceux qui prétendaient vivre comme Jésus et les apôtres de Jérusalem avaient vécu (2).

Une grosse lutte s'indiquait pour l'avenir. La piété chrétienne et l'honneur mondain seront deux antagonistes qui se livreront de rudes combats. Le réveil de l'esprit mondain sera le réveil de l'incrédulité. L'honneur se révoltera et soutiendra qu'il vaut bien cette morale qui permet d'être un saint sans être toujours un galant homme. Il y aura des voix de sirènes pour réhabiliter toutes les choses exquises que l'Église a déclarées profanes au premier chef. On reste toujours un peu ce qu'on a été d'abord. L'Église, association de saintes gens, gardera ce caractère, malgré toutes ses transformations. Le mondain sera son pire ennemi. Voltaire montrera que ces frivolités diaboliques, si sévèrement exclues d'une société piétiste, sont à leur manière bonnes et nécessaires. Le Père Canaye essayera bien de montrer que rien n'est plus galant que le christianisme et qu'on n'est pas plus gentilhomme qu'un jésuite. Il ne convaincra pas d'Hocquincourt. En tout cas, les gens d'esprit seront inconvertissables. On n'amènera jamais Ninon de Lenclos, Saint-Évremond, Voltaire, Mérimée, à être de la même religion que Tertullien, Clément d'Alexandrie et le bon Hermas.

(1) Voir *les Apôtres*, p. 517 ss ; *Journ. asiat.*, fév.-mars 1868, p. 280 ss ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L..*, 1869, p. 54 ss ; *Arch. des miss. scient.*, 3e série, t. IV, p. 479 ss (Revillout). Lire surtout Porphyre, *De abstin. anim.*, IV, 6.

(2) Lire attentivement Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, ch. XII.

CHAPITRE XXXI

RAISONS DE LA VICTOIRE DU CHRISTIANISME

C'EST par la nouvelle discipline de la vie qu'il introduisait dans le monde que le christianisme a vaincu. Le monde avait besoin d'une réforme morale; la philosophie ne la donnait pas : les religions établies, dans les pays grecs et latins, étaient frappées d'incapacité pour l'amélioration des hommes. Entre toutes les institutions religieuses du monde antique, le judaïsme seul éleva contre la corruption des temps un cri de désespoir. Gloire éternelle et unique, qui doit faire oublier bien des folies et des violences! Les juifs sont les révolutionnaires du Ier et du IIe siècle de notre ère. Respect à leur fièvre! Possédés d'un haut idéal de justice, convaincus que cet idéal doit se réaliser sur cette terre, n'admettant pas ces atermoiements dont se contentent si facilement ceux qui croient au paradis et à l'enfer, ils ont la soif du bien, et ils le conçoivent sous la forme d'une petite vie synagogale, dont la vie chrétienne n'est que la transformation ascétique. Des groupes peu nombreux d'humbles et pieuses gens, menant entre eux une vie pure et attendant ensemble le grand jour qui sera leur triomphe et inaugurera sur la terre le règne des saints, voilà le christianisme naissant (1). Le bonheur dont on jouissait dans ces petits cénacles devint une puissante attraction. Les populations se précipitèrent, par une sorte de mouvement instinctif, dans une secte qui

(1) Καινοὺς οὐρανοὺς καὶ γῆν καινὴν προσδοκῶμεν, ἐν οἷς δικαιοσύνη κατοικεῖ. *II Petri*, III, 13.

satisfaisait leurs aspirations les plus intimes et ouvrait des espérances infinies.

Les exigences intellectuelles du temps étaient très faibles; les besoins tendres du cœur étaient très impérieux. Les esprits ne s'éclairaient pas, mais les mœurs s'adoucissaient (1). On voulait une religion qui enseignât la piété, des mythes qui offrissent de bons exemples, susceptibles d'être imités, une sorte de morale en action, fournie par les dieux. On voulait une religion honnête; or le paganisme ne l'était pas. La prédication morale suppose le déisme ou le monothéisme; le polythéisme n'a jamais été un culte moralisateur. On voulait surtout des assurances pour une vie ultérieure où fussent réparées les injustices de celle-ci. La religion qui promet l'immortalité et assure qu'on reverra un jour ceux qu'on a aimés l'emporte toujours. « Ceux qui n'ont pas d'espérance » (2) sont bien vite vaincus. Une foule de confréries, où ces croyances consolantes étaient professées, attiraient de nombreux adeptes. Tels étaient les mystères sabaziens et orphiques, en Macédoine; en Thrace (3), les mystères de Dionysos. Vers le IIe siècle, les symboles de Psyché prennent un sens funéraire et deviennent une petite religion d'immortalité, que les chrétiens adoptent avec empressement (4). Les idées sur l'autre vie, hélas! comme tout ce qui est affaire de goût et de sentiment, sont ce qui subit le plus facilement les caprices de la mode. Les images qui, à cet égard, ont un moment contenté notre soif passent bien vite; en fait de rêves d'outre-tombe, on veut toujours du nouveau; car rien ne supporte longtemps l'examen.

(1) Les inscriptions en sont la meilleure preuve. Voir Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, p. 172-173 : « *affectionis plena erga omnes homines... mater omnium, ...ob egregiam ad omnes mansuetudinem.* » Voir *les Apôtres*, p. 661. Il est souvent difficile de distinguer par ces sortes de formules une sépulture chrétienne d'une sépulture païenne. Notez une *sodalitas pudicitiae servandae*, Spon, *Misc.*, p. 70, n° 1; Orelli, n° 2401; Fabretti, p. 462, n° 11.

(2) Οἱ μὴ ἔχοντες ἐλπίδα. *Thess.*, IV, 13.

(3) Voir surtout l'inscription de Doxato. Heuzey, *Miss. de Macéd.*, p. 128 ss. Cf. Plutarque, *Consol. ad uxorem*, 10; Frœhner, *Vases du prince Nap.*, p. 34 et 35; Macrobe, *Sat.*, VII, XVI, 8; Servius, *In Georg.*, I, 166.

(4) Collignon, *Mythe de Psyché*, Paris, 1877, p. 35 ss, 56 ss; 80 ss. L'image de Psyché figure à la catacombe de Flavie Domitille. De Rossi, *Roma sott.*, I, p. 187.

La religion établie ne donnait donc aucune satisfaction aux besoins profonds du siècle. Le dieu antique n'est ni bon ni mauvais; c'est une force. Avec le temps, les aventures que l'on contait de ces prétendues divinités étaient devenues immorales. Le culte aboutissait à l'idolâtrie la plus grossière, parfois la plus ridicule (1). Il n'était pas rare que des philosophes, en public, se livrassent à des attaques contre la religion officielle, et cela aux applaudissements de leurs auditeurs (2). Le gouvernement, en voulant s'en mêler, ne fit que tout abaisser. Les divinités de la Grèce, depuis longtemps identifiées aux divinités de Rome, avaient leur place de droit dans le Panthéon. Les divinités barbares subirent des identifications analogues et devinrent des Jupiter, des Apollon, des Esculape. Quant aux divinités locales, elles se sauvèrent par le culte des dieux Lares. Auguste avait introduit dans la religion un changement des plus considérables en relevant et en réglant le culte des dieux Lares (3), surtout des Lares de carrefour, et en permettant d'adjoindre aux deux Lares consacrés par l'usage un troisième Lare, le Génie de l'empereur. Les Lares gagnèrent à cette association l'épithète d'augustes (*Lares augusti*) et, comme les dieux locaux durent pour la plupart leur maintien légal à leur titre de Lares, presque tous furent aussi qualifiés d'augustes (*numina augusta*) (4). Autour de ce culte complexe, un clergé se forma, composé du flamine, sorte d'archevêque représentant l'État, et des sévirs augustaux, corporations d'ouvriers et de petits bourgeois, particulièrement attachées aux Lares ou divinités locales. Mais le Génie de l'empereur écrasa naturellement ses voisins; la vraie religion de l'État fut le culte de Rome, de l'empereur (5) et de l'adminis-

(1) Sénèque, *Epist.*, XLI, 1, et dans saint Augustin, *De civ. Dei*, VI, 10; scolies sur Juvénal, X, 55; Épictète, *Dissert.*, III, IV, 7; Suétone, *Caius*, 5. Cf. *Querolus*, 247 ss. (L. Havet).

(2) Tertullien, *Apol.*, 46.

(3) Suétone, *Aug.*, 31; L. Renier, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 410 ss, 419, 455; Allmer, *Revue épigraphique*, n° 4, p. 56-57.

(4) *Camulus Augustus*, *Borvo Augustus*, etc. *Sanctitati Jovis et Augusti*. Allmer, *Revue épigraphique*, n° 9, p. 135; cf. n° 10, p. 153 ss.

(5) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 462, 463.

tration (1). Les Lares restèrent de très petits personnages. Jéhovah, le seul dieu local qui résista obstinément à l'association auguste, et qu'il fut impossible de transformer en un innocent fétiche de carrefour, tua et la divinité d'Auguste et tous les autres dieux qui se prêtèrent si facilement à devenir les parèdres de la tyrannie. La lutte dès lors fut établie entre le judaïsme et le culte bizarrement amalgamé que Rome prétendait imposer. Rome échouera en ce point, Rome donnera au monde le gouvernement, la civilisation, le droit, l'art d'administrer; mais elle ne lui donnera pas la religion. La religion qui se répandra, en apparence malgré Rome, en réalité grâce à elle, ne sera en rien la religion du Latium ou la religion bâclée par Auguste; ce sera la religion que tant de fois Rome avait cru détruire, la religion de Jéhovah.

Nous avons assisté aux nobles efforts de la philosophie pour répondre aux exigences des âmes que la religion ne satisfaisait plus. La philosophie avait tout vu, tout exprimé en un langage exquis (2); mais il fallait que cela se dît sous forme populaire, c'est-à-dire religieuse. Les mouvements religieux ne se font que par des prêtres (3). La philosophie avait trop raison. La récompense qu'elle offrait n'était pas assez tangible. Le pauvre, la personne sans instruction, qui ne pouvaient approcher d'elle, étaient en réalité sans religion, sans espérance. L'homme est né si médiocre, qu'il n'est bon que quand il rêve. Il lui faut des illusions pour qu'il fasse ce qu'il devrait faire par amour du bien. Cet esclave a besoin de crainte et de mensonges pour accomplir son devoir. On n'obtient des sacrifices de la masse qu'en lui promettant qu'elle sera payée

(1) Il y eut jusqu'à un Génie des contributions indirectes. Inscription dans le *Bull. de l'Inst. archéol. de Rome*, 1868, p. 8 et 9; cf. *ibid.*, 1869, p. 18. « *Numini Augustorum et Genio portorii publici.* » (Desjardins.)

(2) « *Cultus autem deorum est optimus idemque castissimus atque sanctissimus plenissimusque pietatis, ut eos semper pura, integra, incorrupta et mente et voce veneremur. Non enim philosophi solum, verum etiam majores nostri superstitionem a religione separaverunt.* » Cicéron, *De nat. deor.* II, 28. « *Puras Deus non plenas aspicit manus.* » Publius Syrus. Voir surtout le beau passage de Galien, *De usu partium*, III, 10 (t. III, p. 237, Kuhn).

(3) Les anciens l'avaient très bien aperçu. Strabon, I, 11, 8; Maxime de Tyr, dissert. X.

de retour. L'abnégation du chrétien n'est, après tout, qu'un calcul habile, un placement en vue du royaume de Dieu.

La raison aura toujours peu de martyrs. On ne se dévoue que pour ce qu'on croit; or ce qu'on croit, c'est l'incertain, l'irrationnel; on subit le raisonnable, on ne le croit pas. Voilà pourquoi la raison ne pousse pas à l'action; elle pousse plutôt à l'abstention. Aucune grande révolution ne se produit dans l'humanité sans idées très arrêtées, sans préjugés, sans dogmatisme. On n'est fort qu'à la condition de se tromper avec tout le monde. Le stoïcisme, d'ailleurs, impliquait une erreur qui lui nuisit beaucoup devant le peuple. A ses yeux, la vertu et le sentiment moral étaient identiques. Le christianisme distingue ces deux choses. Jésus aime l'enfant prodigue, la courtisane, âmes bonnes au fond, quoique pécheresses. Pour les stoïciens, tous les péchés sont égaux; le péché est irrémissible. Le christianisme a des pardons pour tous les crimes. Plus on a péché, plus on lui appartient. Constantin se fera chrétien parce qu'il croit que les chrétiens seuls ont des expiations pour le meurtre d'un fils par son père. Le succès qu'eurent, à partir du IIe siècle, les hideux tauroboles, d'où l'on sortait couvert de sang, prouvent combien l'imagination du temps était acharnée à trouver les moyens d'apaiser des dieux supposés irrités. Le taurobole est, entre tous les rites païens, celui dont les chrétiens redoutent le plus la concurrence (1); il fut en quelque sorte le dernier effort du paganisme expirant contre le mérite chaque jour plus triomphant du sang de Jésus.

On avait pu espérer un moment que les confréries de *cultores deorum* donneraient au peuple l'aliment religieux

(1) Firmicus Maternus, *De err. prof. rel.*, XXVII, 8, XXVIII, 1; Prudence, hymne 10. Cf. Capitolin, *Ant. le Phil.*, 13. Lampride, *Héliogabale*, 7; poème découvert par M. Delisle, vers 57 ss; Orelli-Henzen, 1901, 2322 ss; 2351-2355, 2361, 6031 ss; Gruter, 29, 12; Mommsen, *Inscr. R. N.*, nos 1398-1402, 2602, 2604, 4078, 4735, 5307, 5308; *Corpus inscr. lat.*, IV, nos 497-509; marbres de Lectoure, *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. III (1837), p. 121 ss; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, 1872, p. 473-474; Allmer, *Rev. épigraphique*, no 1, p. 6 ss; no 10, p. 153; no 11, p. 167 ss; Spon, *Ant. de Lyon*, réimpr., p. 31, 352 ss; de Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 21 ss.

dont il avait besoin (1). Le IIe siècle vit leur éclat (2) et leur décadence. Le caractère religieux s'y effaça peu à peu. Dans certains pays, elles perdirent même leur destination funéraire et devinrent des tontines, des caisses d'assurance et de retraite (3), des associations de secours mutuels (4). Seuls, les collèges voués au culte des dieux orientaux (pastophores, isiastes, dendrophores, religieux de la Grande Mère) conservèrent des dévots. Il est clair que ces dieux parlaient beaucoup plus au sentiment religieux que les dieux grecs et italiotes. On se groupait autour d'eux; leurs fidèles devenaient vite confrères et amis, tandis qu'on ne se groupait guère, au moins par le cœur, autour des dieux officiels (5). En religion, il n'y a que les sectes peu nombreuses qui réussissent à fonder quelque chose.

Il est si doux de s'envisager comme une petite aristocratie de la vérité, de croire que l'on possède, avec un groupe de privilégiés, le trésor du bien! L'orgueil y trouve sa part; le juif, le métuali de Syrie, humiliés, honnis de tous, sont au fond impertinents, dédaigneux; aucun affront ne les atteint; ils sont si fiers entre eux d'être le peuple d'élite! De nos jours, telle misérable association de spirites donne plus de consolation à ses membres que la saine philosophie; une foule de gens trouvent le bonheur dans ces chimères, y attachent leur vie morale. A son jour, l'*abracadabra* a procuré des jouissances religieuses, et, avec un peu de bonne volonté, on y a pu trouver une sublime théologie.

Le culte d'Isis eut ses entrées régulières en Grèce dès le

(1) Voir *les Apôtres*, p. 682 ss. On a trop nié le caractère primitivement religieux de ces confréries. Foucart, *Des associations religieuses chez les Grecs*, Paris, 1873. La vérité a été bien vue de M. Boissier (*Rev. archéol.*, févr. 1872, p. 81 ss.

(2) Les inscriptions concernant ces confréries datent du règne de Nerva.

(3) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, 70; Boissier, l. c., p. 91 ss.

(4) *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, savants étrangers, t. VIII, 2e partie, p. 184 ss.

(5) Le paganisme, tel que le présente, sous Constantin, Firmicus Maternus, est bien plus la religion d'Isis, de Mithra, de la Vierge Céleste que le vieux culte grec ou romain. Voir le poème à la suite de Prudence, découvert par M. Delisle. *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. III, p. 297 ss. Cf. *Bullettino* de Rossi, 1868, p. 49 ss; *Revue archéol.*, juin 1868 (Ch. Morel), p. 451 ss; *Hermes*, t. IV (Mommsen), p. 350 ss.

IVe siècle avant Jésus-Christ (1). Tout le monde grec et romain en fut à la lettre envahi (2). Ce culte, tel que nous le voyons représenté dans les peintures de Pompéi et d'Herculanum (3), avec ses prêtres tonsurés et imberbes, vêtus d'une sorte d'aube, ressemblait fort à nos offices; chaque matin, le sistre, comme la cloche de nos paroisses, appelait les dévots à une sorte de messe accompagnée de prône, de prières pour l'empereur et l'empire, d'aspersions d'eau du Nil, d'*Ite missa est* (4). Le soir, avait lieu le salut; on souhaitait le bonsoir à la déesse; on lui baisait les pieds. Il y avait des pompes bizarres, des processions burlesques dans les rues (5), où les confrères portaient leurs dieux sur leurs épaules (6). D'autres fois, ils mendiaient en un accoutrement exotique, qui faisait rire les vrais Romains (7). Cela ressemblait assez aux confréries de pénitents des pays méridionaux. Les isiastes avaient la tête rasée; ils étaient vêtus d'une tunique de lin, où ils voulaient être ensevelis (8). Il s'y joignait des miracles en petit comité, des sermons, des prises d'habit (9), des prières ardentes, des baptêmes, des confessions, des pénitences sanglantes (10). Après l'initiation, on éprouvait une

(1) Inscription du Pirée, lignes 42-45, dans Foucart, *Des associations*, p. 128, 187 ss. Voir Pausanias, I, XLI, 3; II, IV, 6; XIII, 7; X, XXXII, 3.

(2) Voir *les Apôtres*, p. 676, *Corpus inscr. lat.*, I, nº 1034, II, 33, 981; Cicéron, *De divin.*, I, 58; Ovide, *Am.*, II, XIII, 11, 17; Dion Cassius, XLVII, 15; LIII, 2; Orelli-Henzen, 1871 ss, 2305 , 2335, 2351, 2352, 5832 ss, 5962, 6027-6030, 6385, 6666; Mommsen, *Inscr. R. N.*, 1090; Gruter, 27, 2; 82 ss; *Corpus inscr. gr.*, nos 2955, 5993 ss, 6003 ss; Franz, *Elem. epigr. gr.*, p. 333-334. *Pausarii Isidis*, à Arles, *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1876, p. 207-208. Lampes à Isis et à Sérapis, Louvre, Bibliothèque nationale, Bellori, Passeri.

(3) Comparez la célèbre peinture d'Herculanum, Bœttiger, *Die Isisvesper*, dans la *Minerva*, 1809; Millin, *Mag. encycl.*, 1810, t. II; les peintures de Pompéi au musée de Naples; les sculptures, hiéroglyphes et objets divers de culte égyptien, provenant de Pompéi et d'Herculanum, au même musée. Voir aussi les peintures de la maison découverte à Rome, près de la Farnésine.

(4) Juvénal, VI, 525 ss; Servius, *Ad Æn.*, II, 116; Apulée, *Métam.*, XI entier.

(5) Apulée, *Métam.*, XI, 8.

(6) Lampride, *Commode*, 19.

(7) Valère Maxime, VII, III, 8 (Rom.).

(8) Plutarque (ut fertur), *De Iside et Osiride*, 3 ss; Artémidore, *Onirocritique*, I, 23.

(9) Apulée, *Métam.*, XI, 15, 25.

(10) Ovide, *Pont.*, I, 1, 51; Apulée, *Métam.*, XI, 23, Juvénal, VI, 523; Sénèque, *De vita beata*, 27; Lampride, *Commode*, 9.

vive dévotion, comme celle du moyen âge envers la Vierge; on ressentait une volupté rien qu'à voir l'image de la déesse (1). Les purifications, les expiations tenaient l'âme en éveil. Il s'établissait surtout entre les comparses de ces pieuses comédies un sentiment tendre de confraternité; ils devenaient père, fils, frère, sœur, les uns des autres (2). Ces petites franc-maçonneries, avec des mots de passe comme l'IXΘYC des chrétiens, créaient des liens secrets et profonds (3).

Osiris, Sérapis, Anubis partagèrent la faveur d'Isis (4). Sérapis, en particulier, identifié avec Jupiter, devint un des noms divins qu'affectionnèrent le plus ceux qui aspiraient à un certain monothéisme (5) et surtout à des relations intimes avec le ciel. Le dieu égyptien a la présence réelle; on le voit sans cesse; il se communique par des songes, par des apparitions continues; la religion entendue de la sorte est un perpétuel baiser sacré entre le fidèle et sa divinité (6). C'étaient surtout les femmes qui se portaient vers ces cultes étrangers (7). Le culte national les laissait froides. Les courtisanes, notamment, étaient presque toutes dévotes à Isis et à Sérapis (8); les temples d'Isis passaient pour des dieux de rendez-vous amoureux (9). Les idoles de ces sortes de chapelles étaient parées comme des madones (10). Les femmes avaient une part au ministère; elles portaient des titres sacrés (11). Tout inspirait la dévotion et contribuait à l'excitation des sens :

(1) Apulée, *Métam.*, XI, 24, 25. « *Una quae es omnia, dea Isis* », Orelli, 1871.
(2) Apulée, *Métam.*, XI, 52. « *Complexus sacerdotem et meum jam parentem.* »
(3) « *Occultis se notis et insignibus noscunt et amant mutuo pene antequam noverint.* » Minucius Félix, 9. Cf. Lucien, *Pérégrinus*, 13.
(4) Lampride, *Commode*, 9; poème découvert par M. Delisle, vers 50, 91 ss.
(5) Dion Cassius, LI, 16; LIII, 2; Suétone, *Vespasien*, 7; *Corpus inscr. gr.*, nos 5993 ss, 6131 *b*; Rutilius Namatianus, *Itin.*, I. vers 375. Sur les pierres gravées portant EIC ZEYC CEPAΠIC, voir *Bulletin de la Soc. des antiquaires de France*, 1859, p. 191 ss.
(6) Apulée, *Métam.*, XI, 19. Cf. Orelli, no 6029.
(7) Tite-Live, XXXIX, 15; Plutarque, *Marius*, 17; Ovide, *Fastes*, IV, 309; Juvénal, VI, 523; Strabon, VII, III, 4, Plutarque, *Praec. conjug.*, 19.
(8) Catulle, X, 26; Tibulle, I, III, 23.
(9) Ovide, *De arte am.*, I, 78; Juvénal, VI, 489.
(10) Mommsen, *Inscr. R. N.*, no 5354; *Corpus inscr. lat.*, II, 3386.
(11) Orelli-Henzen, nos 1491, 6385; Mommsen, *Inscr. R. N.*, 1398, 1399.

pleurs, chants passionnés, danses au son de la flûte, représentations commémoratives de la mort et de la résurrection d'un dieu (1). La discipline morale, sans être sérieuse, en avait les apparences. Il y avait des jeûnes, des austérités, des jours de continence. Ovide et Tibulle se plaignent du tort que ces féries font à leurs plaisirs, d'un ton qui montre bien que la déesse ne demandait à ces belles dévotes que des mortifications bien limitées.

Une foule d'autres dieux étaient accueillis sans opposition, avec bienveillance même (2). La Junon céleste (3), la Bellone asiatique (4), Sabazius (5), Adonis (6), la déesse de Syrie (7) avaient leurs fidèles. Les soldats étaient le véhicule de ces cultes divers, grâce à l'habitude qu'ils avaient d'embrasser successivement les religions (8) des pays où ils passaient. Revenus chez eux, ils consacraient un temple, un autel à leurs souvenirs de garnison. De là ces dédicaces au Jupiter de Baalbek, à celui de Dolica (9), qu'on trouve dans toutes les parties de l'empire.

Un dieu oriental surtout balança un moment la fortune du christianisme, et faillit devenir l'objet d'un de ces cultes à propagande universelle qui s'emparent de parties entières de l'humanité. *Mitra* est, dans la mythologie aryenne primitive, un des noms du soleil (10). Ce nom devint, chez les Perses des temps achéménides, un dieu de premier ordre (11). On entendit parler de lui pour la pre-

(1) Scol. sur Juvénal, VIII, 29.
(2) Lucien, *Conc. deorum*, 1, 9, 10; *Jupiter tragoedus*, 8; Maxime de Madaure, dans saint Augustin, *Epist.*, I, 16.
(3) Mommsen, *Inscr. R. N.*, n° 4608.
(4) Sénèque, *De vita beata*, 27.
(5) Valère Maxime, I, III, 2; Orelli, n° 1259; Μουσεῖον τῆς εὐαγγ. σχολῆς, p. 164 ss, Smyrne, 1880.
(6) Ovide, *De arte am.*, I, 75.
(7) Suétone, *Néron*, 56.
(8) *Religio* : Apulée, *Métam.*, XI, 25; Orelli, 2338, 2339; Mommsen, *Inscr. R. N.*, 2556.
(9) *Corpus inscr. lat.*, III, 1614; Orelli, 1232-1235.
(10) J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, p. 62 ss; le même, *The Zend-Avesta*, I, p. LX ss; A. Maury, *Croy. et lég.*, p. 159 ss; Max Müller, *Relig. de l'Inde*, p. 237 ss. (trad. Darmesteter).
(11) Inscr. cunéif. : Norris, *Journal of the R. As. Soc.*, XV, p. 159; Benfey, *Keilinschriften*, p. 67. Monnaies de Kanerkès : Lassen, *Ind. Alt.*, II, p. 837. Textes zoroastriens : Windischmann, *Mithra*, Leipzig, 1857; Spiegel, *Khorda*

mière fois, dans le monde gréco-romain, vers l'an 70 avant Jésus-Christ (1). La vogue lui vint lentement (2). C'est seulement au IIe et au IIIe siècle que le culte de Mithra, savamment organisé sur le type des mystères qui avaient déjà si profondément ému l'ancienne Grèce, obtint un succès extraordinaire (3).

Ses ressemblances avec le christianisme étaient si frappantes, que saint Justin et Tertullien y voient un plagiat satanique (4). Le mithriacisme avait le baptême (5), l'eucharistie, les agapes (6), la pénitence, les expiations, les onctions. Ses chapelles ressemblaient fort à de petites églises. Il créait un lien de fraternité entre les initiés. Nous l'avons dit vingt fois, c'était là le grand besoin du temps. On voulait des congrégations où l'on pût s'aimer, se soutenir, s'observer les uns les autres, des confréries offrant un champ clos (car l'homme n'est pas parfait) à toute sorte de petites poursuites vaniteuses, au développement inoffensif d'enfantines ambitions de synagogues. A beaucoup d'autres égards, le mithriacisme ressemblait à la franc-maçonnerie. Il y avait des grades, des ordres d'initiation, portant des noms bizarres (7), des épreuves succes-

Avesta, p. 79 ss; Kossovitch, *Decem Send. exc.*, p. 71 ss; de Harlez, *Avesta*, II, p. 226 ss; le même dans la *Bibliothèque orientale*, de Maisonneuve, t. V, p. 445 ss; Hovelacque, *L'Avesta*, p. 176 ss. Noms achéménides, *Mitradate*, *Mitrobate*, etc., Hérodote, I, 131; Xénophon, *Cyrop.*, VIII, v, 53; *Œcon.*, IV, 24; Plutarque, *Artax.*, 4; *Alex.*, 30; *De Iside et Osiride*, 46 (pris de Théopompe); Duris, dans Müller, *Fragm. hist. gr.*, II, p. 472 ss; Strabon, XI, XIV, 9; XV, III, 13; Quinte-Curce, IV, XLVIII, 12.

(1) Plutarque, *Pompée*, 24.

(2) Orelli-Henzen, nº 5844.

(3) *Corpus inscr. gr.*, nos 6008 ss; Orelli-Henzen, nos 1901, 2340 ss, 5845-5847, 6042 *b*; Mommsen, *Inscr. R. N.*, 2481, Stace, *Thébaïde*, I, 720; Dion Cassius, LXIII, 5; Porphyre, *De abstin.*, II, 56; IV, 16; Marini, *Arv.*, p. 529; Lucien, *Deorum conc.*, 9; *Jupiter tragoedus*, 8; Commodien, *Instr.*, XIII, vers 169 ss; Firmicus Maternus, 5; Lajard, *Rech. sur le culte de Mithra* (1867) et *Introduction*, atlas (1847).

(4) Saint Justin, *Apol.*, *I*, 66; *Dial.*, 70, 78; Celse, dans Origène, VI, 22; Commodien, *Instr.*. l. c.; Tertullien, *De praescr.*, 40; *De corona*, 15; *De baptismo*, 5; saint Augustin, *In Joh.*, tract. VII, 6. Cf. *Saint Paul*, p. 909; *l'Église chrétienne*, p. 611. Voir Le Blant, *Inscr. chrét.*, II, p. 71-73.

(5) Voir le *Mihir yasht*, 122, Windischmann.

(6) *Revue archéol.*, août 1872, p. 70.

(7) Gruter, p. 27, 1087; Orelli-Henzen, 2335, 2340-2356, 584; Tertullien *De corona*, 15; *Adv. Marc.*. I, 13; Porphyre, *De abstin.*, IV, 16; *De antro nymph.*.

sives, un jeûne de cinquante jours, des terreurs, des flagellations (1). Une vive piété se développait à la suite de ces exercices. On croyait à l'immortalité des initiés, à un paradis pour les âmes pures (2). Le mystère de la coupe, si ressemblant à la Cène chrétienne, des réunions du soir (3), analogues à celles de nos congrégations pieuses, en des « antres » ou petits oratoires (4), un clergé nombreux (5), où les femmes étaient admises (6), des expiations taurobolaires (7), affreuses, mais saisissantes, répondaient bien aux aspirations du monde romain vers une sorte de religiosité matérialiste. L'immoralité des anciennes sabazies phrygiennes n'avait pas disparu, mais était masquée par une teinture de panthéisme et de mysticité, parfois par un scepticisme tranquille à la façon de l'Ecclésiaste (8).

On peut dire que, si le christianisme eût été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste. Mithra se prêtait à toutes les confusions, avec Attis, avec Adonis, avec Sabazius, avec Mên (9),

15, 16; saint Jérôme, *Epist.*, 57, *ad Laetam*, Martianay, p. 591; Suidas, au mot Μί ρας Voir *Bull. de corr. archéol.*, 1868, p. 98.

(1) Lampride, *Commode*, 9; Tertullien, *De corona*, 15; saint Grégoire de Nazianze, *Orat. stelit.*, 1, in Jul., p. 77, éd. Col.; *ibid.*, p. 89 (§§ 70 et 89, Paris); *Orat.*, XXXIX, p. 626, et le commentaire d'Élie de Crète, Nicetas, Nonnus, II, 325, 501, 510-511. Voir surtout les curieux monuments trouvés sur l'Esquilin. *Bullettino della Commissione archeol. municipale*, II (Rome, 1874), p. 224 ss.

(2) Catacombe mithriaque de la voie Appienne, attenante au cimetière de Prétextat, tombe de Vibia et Vincentius. Garrucci, *Tre sepolcri*, Naples, 1852, et dans le t. IV des *Mél. d'archéol.* des pères Cahier et Martin, Paris, 1856. Cf. *Revue archéol.*, févr. 1872, p. 124-125.

(3) Ἐκκλησία, συναγωγή.

(4) Mithræum de saint Clément : de Rossi, *Bullettino*, 2e série, 1870; F. Gori dans le *Buonarroti*, série II, vol. V, nov.-déc. 1870; *Revue archéol.*, août 1872, p. 65 ss. Antre mithriaque à Ostie, sous Commode (Rossi).

(5) *Sacerdos, antistes, hierophantes.* Voir *Revue archéol.*, mai 1866, p. 323 ss; Orelli, 1597, 2353. *Septem pii sacerdotes*, dans le tombeau de Vincentius.

(6) *Revue archéol.*, l. c.

(7) *Corpus inscr. gr.*, nº 6012 *b*.

(8) Inscription au moins très équivoque du tombeau de Vincentius (sur le sens de *benefac*, voir Le Blant, *Revue archéol.*, juin 1875, p. 358-362); inscription décidément obscène de M. Aurelius, vis-à-vis; à côté, Vénus *aversa*. Garrucci, l. c.; Orelli-Henzen, nº 6042. Comparez les trouvailles de l'Esquilin mentionnées ci-dessus, note 1.

(9) Maury, *Rel. de la Gr.*, III, p. 93, 131-132. La tombe de Vincentius renferme des particularités qui la rapprochent à la fois des superstitions sabaziennes, mithriaques et même du christianisme. « *Angelus bonus, ... bonorum judicio judicati.* » Voir *Revue archéol.*, nov. et déc. 1874; janv. 1875.

qui étaient déjà en possession depuis longtemps de faire couler les larmes des femmes. Les soldats aussi affectionnaient ce culte. En rentrant dans leurs foyers, ils le portaient aux provinces frontières, sur le Rhin, sur le Danube. Aussi le mithriacisme résista-t-il plus que les autres cultes au christianisme. Il fallut, pour l'abattre, les coups terribles que lui porta l'empire chrétien. C'est dans les années 376 et 377 qu'on trouve le nombre le plus considérable de monuments élevés par les adorateurs de la Grande Déesse et de Mithra (1). Des familles sénatoriales très respectables y restèrent attachées, rebâtirent à leurs frais les antres détruits et, à force de legs et de fondations, essayèrent de donner l'éternité à un culte frappé de mort (2).

Les mystères étaient la forme ordinaire de ces cultes exotiques et la cause principale de leurs succès. L'impression que laissaient les initiations était très profonde, de même que la franc-maçonnerie de nos jours, bien que tout à fait creuse, sert d'aliment à beaucoup d'âmes. C'était une sorte de première communion : un jour, on avait été un être pur, privilégié, présenté au public pieux comme un bienheureux, comme un saint, couronne en tête, cierge à la main. Des spectacles étranges, des apparitions de poupées gigantesques, des alternatives de lumière et de ténèbres, des visions de l'autre vie que l'on croyait réelles, inspiraient une ferveur de dévotion dont le souvenir ne s'effaçait plus (3). Il s'y mêlait plus d'un sentiment équivoque et dont les mauvaises mœurs de l'antiquité abusaient (4).

(1) Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, p. 497.

(2) De Rossi, *Bull.*, 1865, p. 8, 1867, p. 76; 1868, 53, 57, 69; Henzen, *Bull. de corr. arch.*, 1867, p. 174-176; 1868, p. 90-98; *Revue archéol.*, août 1872, p. 73; Himerius, *Orat.*, VII, 2, p. 510, éd. Wernsdorf; Julien, *Orat.*, IV, p. 201; *Caes.*, p. 432, Hertlein; Socrate, III, 2; Sozomène, V, 7; Philostorge ,VII, 2; Photius, cod., CCLXXXV, p. 483; poème découvert par M. Delisle, v. 47 ss; Mommsen, dans l'*Hermes*, IV, p. 350 ss; saint Jérôme, *Epist.*, 57, *ad Laetam*, col. 591; Paulin de Nole, *Poema ultimum*, ou *Ad* '. *pag.*, v. 110 (édition de Migne ,col. 701-702).

(3) Apulée, XI, 21, 23, 24, 25.

(4) *Mystes* (Horace, *Od.*, II, IX, 10) désigne un enfant, voué au blanc, au bleu, comme on dirait aujourd'hui, habillé presque en jeune fille. Voir l'inscription de M. Aurelius. Garrucci, l. c.

Comme dans les confréries catholiques, on se croyait lié par un serment; on y tenait, même quand on n'y croyait guère; car il s'y attachait l'idée d'une faveur spéciale, d'un caractère qui vous séparait du vulgaire. Tous ces cultes orientaux disposaient de plus d'argent que ceux de l'Occident (1). Les prêtres y avaient plus d'importance que dans le culte latin (2); ils formaient un clergé, avec des ordres divers (3), une milice sainte, retirée du monde, ayant ses règles (4). Ces prêtres avaient un air grave et, comme on dirait maintenant, ecclésiastique (5); ils avaient la tonsure, des mitres, un costume à part (6).

Une religion fondée, comme celle d'Apollonius de Tyane, sur la croyance au voyage d'un Dieu sur la terre avait des chances particulières de succès. L'humanité cherche l'idéal; mais elle veut que l'idéal soit une personne; elle n'aime pas une abstraction. Un homme incarnation de l'idéal, et dont la biographie pût servir de cadre à toutes les aspirations du temps, voilà ce que demandait l'opinion religieuse. L'Évangile d'Apollonius de Tyane n'eut qu'un demi-succès; celui de Jésus réussit complètement. Les besoins d'imagination et de cœur qui travaillaient les populations étaient justement ceux auxquels le christianisme donnait une pleine satisfaction. Les objections que présente la croyance chrétienne à des esprits amenés par la culture rationnelle à l'impossibilité d'admettre le surnaturel n'existaient pas alors. En général, il est plus difficile d'empêcher l'homme de croire que de le faire croire. Jamais siècle, d'ailleurs, ne fut plus crédule que le IIe siècle. Tout le monde admettait les miracles les plus absurdes; la mythologie courante, ayant perdu son sens primitif, atteignait les dernières limites de l'ineptie. La somme de sacrifices que le christianisme demandait à la raison était

(1) Lucien, *Jup. trag.*, 8.
(2) Apulée, *Métam.*, XI, 15, 25; Orelli, inscriptions déjà citées et inscriptions mithriaques en général, nos 2340 ss.
(3) *Corpus inscr. gr.*, no 6000.
(4) Apulée, XI, 15; Tertullien, *De corona*, dernier paragraphe.
(5) Servius, *Ad Æn.*, VI, 661; Ch. Muller. *Fragm. historicorum graecorum* III, p. 497.
(6) *De Iside et Osiride.* ,3.

moindre que celle que supposait le paganisme. Se convertir au christianisme n'était donc pas un acte de crédulité; c'était presque un acte de bon sens relatif. Même au point de vue du rationaliste, le christianisme pouvait être envisagé comme un progrès; ce fut l'homme religieusement éclairé qui l'adopta. Le fidèle aux anciens dieux fut le *paganus* (1), le paysan, toujours réfractaire au progrès, en arrière de son siècle; comme un jour, au XX^e^ siècle peut-être, les derniers chrétiens seront à leur tour appelés *pagani*, « des ruraux ».

Sur deux points essentiels, le culte des idoles et les sacrifices sanglants, le christianisme répondait aux idées les plus *avancées* du temps, comme l'on dirait aujourd'hui et faisait une sorte de jonction avec le stoïcisme (2). L'absence d'images, qui valait au culte chrétien, de la part du peuple, l'accusation d'athéisme (3), plaisait aux bons esprits (4), révoltés par l'idolâtrie officielle (5). Les sacrifices sanglants impliquaient aussi les idées les plus offensantes pour la divinité (6). Les esséniens, les elkasaïtes, les ébionites, les chrétiens de toute secte, héritiers en cela des anciens prophètes (7), eurent sur ce point un admirable sentiment du progrès (8). La chair se vit exclue même du festin pascal (9). Ainsi fut fondé le culte pur. Le côté inférieur de la religion, ce sont les pratiques qui sont censées opérer d'elles-mêmes. Jésus, par le rôle qu'on lui a prêté, sinon par son fait personnel, a marqué la fin des pratiques.

(1) Voir *Bull. della commissione arch. comunale di Roma*, oct.-déc. 1877, p. 241 ss.

(2) Cf. Bernays, *Die heraklitischen Briefe*, Berlin, 1869, p. 25-26, 30-37, 60. Saint Justin avait probablement lu les fausses lettres d'Héraclite. Bernays, op. cit., p. 35-36.

(3) « *Judaea gens contumelia numinum insignis.* » Pline, *H. N.*, XIII, 4 (9).

(4) Voir Strabon, XVI, 11, 35, 36. Cf. lettre apocryphe de Marc-Aurèle, à la suite de saint Justin.

(5) Comme comble de sottise, voir Sénèque, *Fragm.*, 36 (éd. Haase).

(6) Lucien, *De sacrificiis;* Théophraste, *De pietate*, éd. Bernays, Berlin, 1866; Galien, *De usu partium*, III, 10 (t. III, p. 237). Cf. *De monarchia*, attribué à Justin, § 4; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 14; Eusèbe, *Praep. evang.*, XIII, 13 (θεῷ δὲ θῦε δια τελους δἰκαιος ὠν).

(7) *Isaïe*, ch. I; *Ps.* XL, L, LI.

(8) Hilgenfeld, *Nov. Test. extra can. rec.*, IV, p. 34, 37.

(9) *Ibid.*, p. 37 bas.

Pourquoi parler de sacrifices? Celui de Jésus vaut tous les autres. De pâque? Jésus est le vrai agneau pascal. De la *Thora?* L'exemple de Jésus vaut beaucoup mieux (1). C'est par ce raisonnement que saint Paul a détruit la Loi, que le protestantisme a tué le catholicisme. La foi en Jésus a ainsi tout remplacé. Les excès mêmes du christianisme ont été le principe de sa force; par ce dogme que Jésus a tout fait pour la justification de son fidèle, les œuvres ont été frappées d'inutilité, tout culte autre que la foi a été découragé.

Le christianisme avait donc une immense supériorité sur la religion d'État que Rome patronnait et sur les différents cultes qu'elle tolérait. Les païens le comprenaient vaguement. Alexandre Sévère ayant eu la pensée d'élever un temple à Christ, on lui apporta de vieux textes sacrés d'où il résultait que, s'il donnait suite à cette idée, tous se feraient chrétiens, et que les autres temples seraient abandonnés (2). En vain Julien essayera d'appliquer au culte officiel l'organisation qui faisait la force de l'Église (3); le paganisme résistera à une transformation contraire à sa nature. Le christianisme s'imposera et s'imposera tout entier à l'empire. La religion que Rome répandra dans le monde sera justement celle qu'elle a le plus vivement combattue, le judaïsme sous forme chrétienne. Loin qu'il faille être surpris du succès du christianisme dans l'Empire romain, il faut bien plutôt s'étonner que cette révolution ait été si lente à s'accomplir.

Ce qui était profondément atteint par le christianisme, c'étaient les maximes d'État, base de la politique romaine. Ces maximes se défendirent énergiquement pendant cent cinquante ans, et retardèrent l'avènement du culte désigné pour la victoire. Mais cet avènement était inévitable. Méliton avait raison (4). Le christianisme était destiné à être la religion de l'Empire romain. L'Occident se montrait encore bien réfractaire; l'Asie Mineure et la Syrie, au

(1) Voir *Saint Paul*, p. 1039; *l'Antéchrist*, p. 1258, 1259.
(2) Lampride, *Alex. Sév.*, 51.
(3) Tillemont, *Mém.*, VII, p. 416-420.
(4) Voir ci-dessus, p. 921 ss.

contraire, comptaient des masses denses de populations chrétiennes augmentant chaque jour en importance politique. Le centre de gravité de l'empire se transportait de ce côté. On sentait déjà qu'un ambitieux aurait la tentation de s'appuyer sur ces foules, que la mendicité mettait entre les mains de l'Église et que l'Église, à son tour, mettrait dans la main du césar qui lui serait favorable. Le rôle politique de l'évêque ne date pas de Constantin. Dès le IIIe siècle, l'évêque des grandes villes d'Orient se montre comme un personnage analogue à ce qu'est, de nos jours, l'évêque en Turquie, chez les chrétiens grecs, arméniens, etc. Les dépôts des fidèles, les testaments, la tutelle des pupilles, les procès, toute l'administration, en un mot, de la communauté lui sont confiés. C'est un magistrat à côté de la magistrature publique (1), bénéficiant de toutes les fautes de celle-ci. L'Église, au IIIe siècle, est déjà une vaste agence d'intérêts populaires, suppléant à ce que l'empire ne fait pas. On sent qu'un jour, l'empire défaillant, l'évêque héritera de lui. Quand l'État refuse de s'occuper des problèmes sociaux, ceux-ci se résolvent à part, au moyen d'associations qui démolissent l'État.

La gloire de Rome, c'est d'avoir essayé de résoudre le problème de la société humaine sans théocratie, sans dogme surnaturel. Le judaïsme, le christianisme, l'islamisme, le bouddhisme sont, au contraire, de grandes institutions embrassant la vie humaine tout entière sous forme de religions révélées. Ces religions sont la société humaine elle-même; rien n'existe en dehors d'elles. Le triomphe du christianisme fut l'anéantissement de la vie civile pour mille ans. L'Église, c'est la commune si l'on veut, mais sous forme religieuse. Pour être membre de cette commune-là, il ne suffit pas d'y être né; il faut professer un dogme métaphysique, et, si votre esprit se refuse à croire ce dogme, tant pis pour vous. L'islamisme ne fit qu'appliquer le même principe. La mosquée, comme la

(1) Notez le rôle extraordinaire de saint Babylas à Antioche. Sur Paul de Samosate, voir ci-après, p. 1132. Les lettres de l'empereur Gallien aux évêques sont bien remarquables (Eusèbe, *H. E.*, VII, ch. XIII).

synagogue et l'église, est le centre de toute vie. Le moyen âge, règne du christianisme, de l'islamisme et du boud-dhisme, est bien l'ère de la théocratie. Le coup de génie de la Renaissance a été de revenir au droit romain, qui est essentiellement le droit laïque, de revenir à la philosophie, à la science, à l'art vrai, à la raison, en dehors de toute révélation. Qu'on s'y tienne. Le but suprême de l'humanité est la liberté des individus. Or la théocratie, la révélation ne créeront jamais la liberté. La théocratie fait de l'homme revêtu du pouvoir un fonctionnaire de Dieu (1); la raison fait de lui un mandataire des volontés et des droits de chacun.

(1) Λειτουργοὶ θεοῦ. *Rom.*, XIII, 6.

CHAPITRE XXXII

RÉVOLUTION SOCIALE ET POLITIQUE AMENÉE PAR LE CHRISTIANISME

Ainsi, à mesure que l'empire baisse, le christianisme s'élève. Durant le IIIe siècle, le christianisme suce comme un vampire la société antique, soutire toutes ses forces et amène cet énervement général contre lequel luttent vainement les empereurs patriotes. Le christianisme n'a pas besoin d'attaquer de vive force; il n'a qu'à se renfermer dans ses églises. Il se venge en ne servant pas l'État, car il détient presque à lui seul des principes sans lesquels l'État ne saurait prospérer. C'est la grande guerre que nous voyons aujourd'hui faite à l'État par nos conservateurs. L'armée, la magistrature, les services publics ont besoin d'une certaine somme de sérieux et d'honnêteté. Quand les classes qui pourraient fournir ce sérieux et cette honnêteté se confinent dans l'abstention, tout le corps souffre.

L'Église, au IIIe siècle, en accaparant la vie, épuise la société civile, la saigne, y fait le vide. Les petites sociétés tuèrent la grande société. La vie antique, vie tout extérieure et virile, vie de gloire, d'héroïsme, de civisme, vie de forum, de théâtre, de gymnase, est vaincue par la vie juive, vie antimilitaire, amie de l'ombre, vie de gens pâles, claquemurés. La politique ne suppose pas les hommes trop détachés de la terre. Quand l'homme se décide à n'aspirer qu'au ciel, il n'a plus de pays ici-bas. On ne fait pas une nation avec des moines ou des yoguis; la haine et le mépris du monde ne préparent pas à la lutte de la vie. L'Inde, qui,

de tous les pays connus, a le plus versé dans l'ascétisme, n'est, depuis un temps immémorial, qu'une terre ouverte à tous les conquérants. Il en fut de même à quelques égards de l'Égypte. La conséquence inévitable de l'ascétisme est de faire considérer tout ce qui n'est pas religieux comme frivole et inférieur. Le souverain, le guerrier, comparés au prêtre (1), ne sont plus que des rustres, des brutaux; l'ordre civil est tenu pour une tyrannie gênante. Le christianisme améliora les mœurs du monde ancien; mais, au point de vue militaire et patriotique, il détruisit le monde ancien. La cité et l'État ne s'accommoderont plus tard avec le christianisme qu'en faisant subir à celui-ci les plus profondes modifications.

« Ils habitent sur la terre, dit l'auteur de l'épître à Diognète (2); mais, en réalité, ils ont leur patrie au ciel. » Effectivement, quand on demande au martyr sa patrie : « Je suis chrétien », répond-il (3). La patrie et les lois civiles, voilà la mère, voilà le père, que le vrai gnostique, selon Clément d'Alexandrie (4), doit mépriser pour s'asseoir à la droite de Dieu. Le chrétien est embarrassé, incapable quand il s'agit des affaires du monde (5); l'Évangile forme des fidèles, non des citoyens. Il en fut de même pour l'islamisme et le bouddhisme. L'avènement de ces grandes religions universelles mit fin à la vieille idée de patrie; on ne fut plus Romain, Athénien; on fut chrétien, musulman, bouddhiste. Les hommes désormais vont être rangés d'après leur culte, non d'après leur patrie; ils se diviseront sur des hérésies, non sur des questions de nationalité.

Voilà ce que vit parfaitement Marc-Aurèle, et ce qui le rendit si peu favorable au christianisme. L'Église lui parut

(1) *Constit. apost.*, II, 34.

(2) Ἐπὶ γῆς διατρίβουσιν, ἀλλ' ἐν οὐρανῷ πολιτεύονται. Cf. Tertullien, *Apol.*, 38, et l'*uranopolis* des stoïciens. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, XXVI, fin.

(3) *Actes de saint Pione*, § 18; Le Blant, *Inscr.*, I, p. 122-123; *Man. d'épigr. chrét.*, p. 5-8; Jean Chrysostome, *Homil. in sanctum Lucianum*, Montfaucon, II, p. 528.

(4) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 4.

(5) « *Infructuosi in negociis dicimur.* » Tertullien, *Apol.*, 42. Cf. Ælius Aristide, *Opp.*, II, p. 403, éd. Dindorf.

un État dans l'État (1). « Le camp de la piété », ce nouveau « système de patrie fondé sur le *Logos* divin (2) », n'a rien à voir avec le camp romain, lequel ne prétend nullement former des sujets pour le ciel. L'Église, en effet, s'avoue une société complète, bien supérieure à la société civile; le pasteur vaut mieux que le magistrat (3). L'Église est la patrie du chrétien, comme la synagogue est la patrie du juif; le chrétien et le juif vivent dans le pays où ils se trouvent comme des étrangers (4). A peine même le chrétien a-t-il un père et une mère (5). Il ne doit rien à l'empire et l'empire lui doit tout; car c'est la présence des fidèles, disséminés dans le monde romain, qui arrête le courroux céleste et sauve l'État de sa ruine (6). Le chrétien ne se réjouit pas des victoires de l'empire; les désastres publics lui paraissent une confirmation des prophéties qui condamnent le monde à périr par les barbares et par le feu (7). Le cosmopolitisme des stoïciens (8) avait bien aussi ses dangers; mais un ardent amour de la civilisation et de la culture grecque servait de contrepoids aux excès de leur détachement.

A beaucoup d'égards, certainement, les chrétiens étaient des sujets loyaux. Ils ne se révoltaient jamais; ils priaient pour leurs persécuteurs. Malgré leurs griefs contre Marc-Aurèle, ils ne prirent aucune part à la révolte d'Avidius Cassius. Ils affectaient les principes du légitimisme le plus absolu. Dieu donnant la puissance à qui il lui plaît, il faut obéir sans examen à celui qui la possède officiellement.

(1) L'auteur de l'épître à Diognète (voir ci-dessus, p. 1112) admet cette définition. Voir aussi Celse, dans Origène, VIII, vers la fin.

(2) Ἴδιον στρατοπέδον εὐσεβείας... ἄλλο σύστημα πατρίδος κτισθὲν λόγῳ θεοῦ. Origène, VIII, 73, 75.

(3) Origène, *Contre Celse*, III, 30.

(4) *Épître à Diognète*, 6.

(5) L'indication de la filiation et de la partie est rare dans les inscriptions chrétiennes. Le Blant, *Inscr.*, I, p. 124 ss, 128 ss. Il en est de même pour l'hérédité. *Ibid.*, p. 131-133.

(6) *Épître à Diognète*, 6.

(7) Lire la plaisante scène du *Philopatris*. A partir de la fin du IVe siècle, les choses changent. L'empire est devenu chrétien, et mourir pour lui, c'est mourir pour l'Église. Le Blant, *Le détachement de la patrie*, p. 23-25.

(8) Zénon, Chrysippe, Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, surtout Épictète, *Dissert.*, I, 9; II, 10; III, 24; Plutarque, *De fort. Alex.*, 6.

Mais cette apparente orthodoxie politique n'était au fond que le culte du succès. « Il n'y a jamais eu parmi nous de partisan d'Albin, de partisan de Niger », dit avec ostentation Tertullien (1), sous le règne de Septime Sévère. Mais, vraiment, en quoi Septime Sévère était-il plus légitime qu'Albin et que Pescennius Niger? Il réussit mieux qu'eux, voilà tout. Le principe chrétien : « Il faut reconnaître celui qui exerce le pouvoir », devait contribuer à établir le culte du fait accompli, c'est-à-dire le culte de la force. La politique libérale ne doit rien et ne devra jamais rien au christianisme (2). L'idée du gouvernement représentatif est le contraire de celle que professèrent expressément Jésus, saint Paul, saint Pierre (3), Clément Romain.

Le plus important des devoirs civiques, le service militaire, les chrétiens ne pouvaient le remplir. Ce service impliquait, outre la nécessité de verser le sang, qui paraissait criminelle aux exaltés, des actes que les consciences timorées trouvaient idolâtriques (4). Il y eut sans doute plusieurs soldats chrétiens au IIe siècle (5); mais bien vite l'incompatibilité des deux professions se révélait, et le soldat quittait le ceinturon ou devenait martyr (6). L'antipathie était absolue; en se faisant chrétien, on quittait l'armée. « On ne sert pas deux maîtres », était le principe sans cesse répété (7). La représentation d'une épée ou d'un arc sur une bague était défendue (8). « C'est assez combattre pour l'empereur que de prier pour lui (9). » Le grand

(1) Tertullien, *Ad Scap.*, 2.

(2) « *Tolerare Christi famuli jubentur..... pessimam etiam, si ita necesse est, flagitiosissimamque rempublicam, et, in illa angelorum quadam sanctissima atque augustissima curia caelestique republica, ubi Dei voluntas lex est, clarissimum sibi locum etiam ista tolerantia comparare.* » Saint Augustin, *De civ. Dei*, II, 19.

(3) Ou celui qui tint la plume pour lui dans la *I Petri.*

(4) Le Blant, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 1879, 1er semestre, p. 917 ss.

(5) Voir ci-dessus, p. 917 ss.

(6) Tertullien, *De corona*, 11; *De fuga in persec.*, 14; *De idol.*, 19; Eusèbe, *H. E.*, VIII, IV; *Actes de saint Maximilien.*

(7) Saint Martin, saint Victricius, saint Taraque. Voir Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, p. 84-87; *Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, loc. cit. Διὰ τὸ ἐχθρὸν εἶναι τὸ τοιοῦτο αὐτοῖς διὰ τὸν θεὸν ὃν φρονοῦσι κατὰ συνείδησιν. Rescrit supposé de Marc-Aurèle.

(8) Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, XI, p. 106.

(9) Origène, *Contre Celse*, VIII, 73.

affaiblissement qui se remarque dans l'armée romaine à la fin du IIe siècle, et qui éclate surtout au IIIe siècle, a sa cause dans le christianisme. Celse aperçut ici le vrai avec une merveilleuse sagacité (1). Le courage militaire, qui, selon le Germain, ouvre seul le Walhalla, n'est point par lui-même une vertu aux yeux du chrétien. S'il est employé pour une bonne cause, à la bonne heure; sinon, il n'est que barbarie. Certes, un homme très brave à la guerre peut être un homme de médiocre moralité; mais une société de parfaits serait si faible! Pour avoir été trop conséquent, l'Orient chrétien a perdu toute valeur militaire. L'islam en a profité, et a donné au monde le triste spectacle de cet éternel chrétien d'Orient, partout le même malgré la différence des races, toujours battu, toujours massacré, incapable de regarder en face un homme de guerre, offrant perpétuellement son cou au sabre, victime peu intéressante, car elle ne se révolte pas et ne sait pas tenir une arme, même quand on la lui met dans la main.

Le chrétien fuyait aussi les magistratures, les charges publiques, les honneurs civils. Poursuivre ces honneurs, ambitionner ces fonctions, ou seulement les accepter, c'était donner une marque de foi à un monde que, par principes, on déclarait condamné et entaché à fond d'idolâtrie (2). Une loi de Septime Sévère (3) permit aux « adeptes de la superstition juive » d'arriver aux honneurs, avec dispense des obligations contraires à leur croyance. Sûrement, les chrétiens pouvaient profiter de ces dispenses; ils ne le firent pas. Couronner sa porte à l'annonce des jours de fête, prendre part aux divertissements, aux réjouissances publiques, était une apostasie (4). Même interdit à l'égard des tribunaux. Les chrétiens n'y doivent jamais porter leurs procès; ils doivent s'en tenir à l'arbitrage de

(1) Origène, *Contre Celse*, VIII, 73, 74, 75. Οὐ συστρατευσόμεθα μὲν αὐτῷ (βασιλεῖ) κἂν ἐπείγῃ. Comp. saint Augustin, *Epist.*, CXXXVIII, *ad Marcellinum*, c. II, § 15.

(2) Tertullien, *De pallio*, 5.

(3) Digeste, L, II, 3, § 3. « *Eis qui judaïcam superstitionem sequantur.* »

(4) Tertullien, *De idol.*, 15; *De spect.*, 26; *De corona*, 13; *Constit. apost.*, II, 62

leurs pasteurs (1). L'impossibilité des mariages mixtes (2) achevait d'élever un mur infranchissable entre l'Église et la société. Il était défendu aux fidèles de se promener dans les rues, de se mêler aux conversations publiques; ils ne devaient se voir qu'entre eux (3). Même les auberges ne pouvaient être communes; les chrétiens en voyage se rendaient à l'église et y participaient aux agapes, aux distributions des restes des offrandes sacrées (4).

Une foule d'arts et de métiers, dont la profession entraînait des rapports avec l'idolâtrie, étaient interdits aux chrétiens (5). La sculpture et la peinture, en particulier, devenaient presque sans objet; on les traitait comme des ennemies (6). Là est l'explication d'un des faits les plus singuliers de l'histoire, je veux dire de la disparition de la sculpture dans la première moitié du III^e^ siècle. Ce que le christianisme tua d'abord dans la civilisation antique, ce fut l'art. Il tua plus lentement la richesse; mais, à cet égard, son action n'a pas été moins décisive. Le christianisme fut, avant tout, une immense révolution économique. Les premiers devinrent les derniers, et les derniers devinrent les premiers. Ce fut vraiment la réalisation du royaume de Dieu, selon les juifs. Un jour, Rab Joseph, fils de Rab Josué ben Lévi, étant tombé en léthargie, son père lui demanda, quand il fut revenu à lui : « Qu'as-tu vu dans le ciel? — J'ai vu, répondit Joseph, le monde renversé : les plus puissants étaient au dernier rang; les plus humbles au premier. — C'est le monde normal que tu as vu, mon fils (7). »

(1) *I Cor.*, VI, 1; Clément Romain, 48; pseudo-Clément, *Ad Jac.*, 10; *Homil.*, III, 67. Voir ci-dessus, p. 801. Cf. Tertullien, *De pudicitia*, 2. Il en était de même chez les juifs et même chez les philosophes (Lucien, *Eunuch.*, 1).

(2) *I Cor.*, VII, 39; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 2, 3, 6, 7, 8; *De monogamia*, 11; saint Cyprien, *De lapsis*, 6; concile d'Elvire, ch. XV, XVI. Le judaïsme ne les admit jamais, pas plus que le christianisme. *Exode*, XXIV, 16; *Deutér.*, XXIII, 3; *Esdras*, X, 2, 7, 10; *Nehem*, XIII, 30; *Talm.* de Bab., *Aboda zara*, 36 *b*. Voir aussi Maimonide, *Unions prohibées*, ch. XII; *Eben haézer*, I, p. 88.

(3) *Constit. apost.*, I, 4; II, 62.

(4) Actes coptes dits du concile de Nicée, dans les *Arch. des miss. scient.*, 3^e^ série, t. IV, p. 468 ss (Revillout).

(5) Tertullien, *De idol.*, entier.

(6) Tertullien, *Contre Hermogène.*

(7) *Talm.* de Bab., *Pesahim.*, 50 *a*.

L'Empire romain, en rabaissant la noblesse et en réduisant presque à rien le privilège du sang, augmenta, au contraire, les avantages de la fortune. Loin d'établir l'égalité effective entre les citoyens, l'Empire romain, ouvrant à deux battants les portes de la cité romaine, créa une différence profonde, celle des *honestiores* (les notables, les riches) et des *humiliores* ou *tenuiores* (les pauvres) (1). En proclamant l'égalité politique de tous, on introduisit l'inégalité dans la loi, surtout dans la loi pénale. La pauvreté rendait presque illusoire le titre de citoyen romain (2), et le grand nombre était pauvre. L'erreur de la Grèce, qui avait été le mépris de l'ouvrier et du paysan (3), n'avait point disparu (4). Le christianisme ne fit d'abord rien pour le paysan; il nuisit même aux populations rurales par l'institution de l'épiscopat, à l'influence et aux bienfaits duquel les villes seules avaient part; mais il eut une influence de premier ordre sur la réhabilitation de l'ouvrier. Une des recommandations que l'Église fait à l'artisan est de s'acquitter de son métier avec goût et application (5). Le mot d'*operarius* se relève; dans leurs épitaphes, l'ouvrier et l'ouvrière chrétiens sont loués d'avoir été de bons travailleurs (6).

L'ouvrier, gagnant honnêtement sa vie de tous les jours, tel était bien, en effet, le chrétien idéal. L'avarice était pour l'Église primitive le crime suprême (7). Or, le plus souvent, l'avarice, c'était la simple épargne (8). L'aumône était considérée comme un devoir strict. Le judaïsme en

(1) Duruy, *Hist. rom.*, V, p. 487 ss. Cf. Paul, V, XXII, 1.

(2) Digeste, XLVIII, II, 10, *De accusationibus*.

(3) Platon, *Républ.*, V, III, 4; Aristote, *Polit.*, III, 5; IV, 8; Xénophon, *Œcon.*, IV, 2; Plutarque, *Périclès*, 2.

(4) Cicéron, *Tusc.*, V, 36; *De off.*, I, 42; *Pro Flacco*, 18; *Pro domo sua*, 33; Sénèque, *De benef.*, VI, 18; Valère Maxime, V, II, 10; Suétone, *Claude*, 22; Dion Chrysostome, *Or.*, XXIV, t. II, p. 43; Reiske; Celse, dans Origène, I, 28, 29.

(5) *Constit. apost.*, I, 4.

(6) De Rossi, *Inscr. christ.*, I, p. 49, n° 62 (AMATRIX PAVPERORVM ET OPERARIA); *Bull.*, 1865, p. 52-53 (LABORVM AVTRIX); Garrucci, *Dissert. arch.*, II, p. 161 (CVMLABORONAE SVAE); Marchi, *Monum.*, p. 27 (AMICVS PAVPERVM).

(7) *I Cor.*, V, 10, 11; VI, 10, etc.

(8) Il faut envisager comme une exception le curieux tableau que présente *Philosophumena*, IX 12

avait déjà fait un précepte (1). Dans les *Psaumes* et les livres prophétiques, l'*ébion* est l'ami de Dieu, et donner à l'*ébion*, c'est donner à Dieu (2). Aumône, en hébreu, est synonyme de justice (*sedaka*). Il fallut limiter l'empressement des gens pieux à se justifier de la sorte; un des préceptes d'Ouscha interdit de donner au pauvre plus du cinquième de son bien (3). Le christianisme, qui fut à son origine une société d'*ébionim*, accepta pleinement l'idée que le riche, s'il ne donne son superflu, est un détenteur du bien d'autrui. Dieu donne toute sa création à tous. « Imitez l'égalité de Dieu, et personne ne sera pauvre », lisons-nous dans un texte qui fut quelque temps tenu pour sacré (4). L'église elle-même devenait un établissement de charité. Les agapes et les distributions faites du superflu des offrandes nourrissaient les pauvres, les voyageurs (5).

C'était le riche qui, sur toute la ligne, était sacrifié (6). Il entrait peu de riches dans l'Église, et leur position y était des plus difficiles (7). Les pauvres, fiers des promesses évangéliques, les traitaient avec un air qui pouvait sembler arrogant (8). Le riche devait se faire pardonner sa fortune, comme une dérogation à l'esprit du christianisme. En droit, le royaume de Dieu lui était fermé (9), à moins qu'il ne purifiât sa richesse par l'aumône ou ne l'expiât par le martyre (10). On le tenait pour un égoïste, qui s'engraissait

(1) *Prov.*, III, 27-28; X, 2; XI, 4; XXII, 9; XXVIII, 27; *Dan.*, IV, 24; *Talm.* de Jér., *Peah.*, I, 1; *Talm.* de Bab., *Kethouboth*, 50 *a*; Josèphe, *Contre Apion*, II, 39. Voir surtout le fils de Sirach, le *Livre de Tobie*, les *Actes*, etc.

(2) *Ps.* XL, 2, etc.

(3) *Talm.* de Jér., *Peah*, I, 1.

(4) Μιμήσασθε σύτητα θεοῦ, καὶ οὐδεὶς ἔσται πενής. *Cerygma Petri et Pauli*, Hilgenfeld, IV, p. 59, 65.

(5) Voir ci-dessus, p. 1119.

(6) La même antipathie se remarque chez les philosophes. Lucien, *Nigrinus*, 12 ss.

(7) Tertullien, *Ad uxorem*, II, 8; *Apol.*, 3; *Ad nat.*, I, 4; Minucius Félix, 36; Clément d'Alexandrie, *Quis dives salvetur?*, 2; *Actes des martyrs*, voir Le Blant, *Rev. arch.*, avril 1880, p. 234 ss.

(8) Clément d'Alexandrie, *Quis dives salvetur?*, 3; pseudo-Ignace, *Ad Polyc.*, 4.

(9) Hermas, *Pasteur*, vis. III, 2, 6; mand. IX, 3 ss; Minucius Félix, 16; Tertullien, *De pat.*, 7; saint Cyprien, *De lapsis*, 11; Origène, *Contre Celse*, VII, 18.

(10) Clément d'Alexandrie, *Quis dives salvetur?*; Origène, *Exhort. ad mart.*, 14, 15; Le Blant, *Revue archéol.*, avril 1880, p. 326-327.

de la sueur des autres (1). La communauté de biens, si elle avait jamais existé, n'existait plus; ce qu'on appelait « la vie apostolique », c'est-à-dire l'idéal de la primitive Église de Jérusalem, était un rêve perdu dans le lointain; mais la propriété du fidèle n'était qu'une demi-propriété; il y tenait peu; et l'Église y participait en réalité autant que lui (2).

C'est au IVe siècle que la lutte devint grande et acharnée. Les classes riches, presque toutes attachées à l'ancien culte, luttent énergiquement; mais les pauvres l'emportent (3). En Orient, où l'action du christianisme fut bien plus complète ou, pour mieux dire, moins contrariée que dans l'Occident, il n'y eut plus guère de riches à partir du milieu du Ve siècle. La Syrie et principalement l'Égypte devinrent des pays tout ecclésiastiques et tout monastiques. L'église et le monastère, c'est-à-dire les deux formes de la communauté, y furent seuls riches (4). La conquête arabe, se précipitant sur ces pays, après quelques batailles à la frontière, ne trouva plus qu'un troupeau à conduire. Une fois la liberté du culte assurée, les chrétiens d'Orient se soumirent à toutes les tyrannies. En Occident, les invasions germaniques et d'autres causes ne laissent pas le paupérisme triompher complètement. Mais la vie humaine est suspendue pour mille ans. La grande industrie devient impossible; par suite des fausses idées répandues sur l'usure, toute opération de banque, d'assurance (5), est frappée d'interdiction. Le juif seul peut manier l'argent (6); on le force à être riche; puis on lui fait un reproche de cette fortune à laquelle on l'a condamné. C'est ici la plus grande erreur du christianisme. Il fit bien pis que de dire aux pauvres : « Enrichissez-vous aux dépens du riche »; il dit :

(1) « *Dum modo laetentur saginati vivere porci.* » Commodien, *Carmen apol.*, v. 19.

(2) Lucien, *Pérégrinus*, 13.

(3) Lire surtout Salvien.

(4) Voir les inscriptions chrétiennes de Syrie, notamment celle de saint Christophe (*Kabr-Hiram*).

(5) Voir le mémoire de M. Jourdain, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, 1re partie. Cf. *Philosophumena*, IX, 12.

(6) Voir surtout les conciles de Tolède, sous les Visigoths.

« La richesse n'est rien. » Il coupa le capital par la racine; il défendit la chose la plus légitime, l'intérêt de l'argent; en ayant l'air de garantir au riche sa richesse, il lui en retrancha les fruits; il la rendit improductive. La funeste terreur répandue sur toute la société du moyen âge par le prétendu crime d'usure fut l'obstacle qui s'opposa, durant plus de dix siècles, au progrès de la civilisation.

La somme de travail dans le monde diminua considérablement. Des pays, comme la Syrie, où le confortable ne rapporte pas autant de jouissance qu'il coûte de peine, et où l'esclavage est ainsi une condition de la civilisation matérielle, furent abaissés d'un degré dans l'échelle humaine. Les ruines antiques y restèrent comme les vestiges d'un monde disparu et incompris. Les joies de l'autre vie, non acquises par le travail, furent autant de pris sur ce qui porte l'homme à l'action. L'oiseau du ciel, le lis ne labourent ni ne sèment, et cependant ils occupent par leur beauté un rang de premier ordre dans la hiérarchie des créatures. Grande est la joie du pauvre quand on vient ainsi lui annoncer le bonheur sans-travail. Le mendiant à qui vous dites que le monde va être à lui, et que, passant sa vie à ne rien faire, il est un noble dans l'Église, si bien que ses prières sont de toutes les plus efficaces, ce mendiant-là devient vite dangereux. On l'a vu dans le mouvement des derniers messianistes de Toscane. Les paysans endoctrinés par Lazaretti, ayant perdu l'habitude du travail, ne voulurent plus reprendre leur vie habituelle. Comme en Galilée, comme dans l'Ombrie du temps de François d'Assise, le peuple s'imagina conquérir le ciel par la pauvreté. Après de tels rêves, on ne se résigne pas à reprendre le joug. On se fait apôtre, plutôt que de reprendre la chaîne qu'on avait crue brisée. Il est si dur de se courber tout le jour sous un labeur humiliant et ingrat!

Le but du christianisme n'était en rien le perfectionnement de la société humaine, ni l'augmentation de la somme de bonheur des individus. L'homme tâche de s'arranger le moins mal possible sur la terre, quand il prend au sérieux la terre et les quelques jours qu'il y passe. Mais, quand on lui dit que la terre est sur le point de finir,

que la vie n'est qu'une épreuve d'un jour, l'insignifiante préface d'un idéal éternel, à quoi bon l'embellir? On ne s'applique pas à décorer, à rendre commode la masure où l'on ne fait qu'attendre un instant. C'est surtout dans la relation du christianisme avec l'esclavage que ceci apparut avec évidence. Le christianisme contribua éminemment à consoler l'esclave, à rendre son sort meilleur; mais il ne travailla pas directement à supprimer l'esclavage. Nous avons vu que la grande école de jurisconsultes sortie des Antonins est toute possédée de cette idée que l'esclavage est un abus, qu'il faut doucement supprimer. Le christianisme ne dit jamais : « L'esclavage est un abus. » Néanmoins, par son idéalisme exalté, il servit puissamment la tendance philosophique qui, depuis longtemps, se faisait sentir dans les lois et dans les mœurs.

Le christianisme primitif fut un mouvement essentiellement religieux. Tout ce qui, dans l'organisation sociale du temps, n'était pas lié avec l'idolâtrie lui parut bon à garder. L'idée ne vint jamais aux docteurs chrétiens de protester contre le fait établi de l'esclavage. C'eût été là une façon d'agir révolutionnaire, tout à fait contraire à leur esprit. Les droits de l'homme ne sont en rien une chose chrétienne. Saint Paul reconnaît complètement la légitimité de la possession chez le maître. Pas un mot, dans toute l'ancienne littérature chrétienne, pour prêcher la révolte à l'esclave, ni pour conseiller au maître l'affranchissement, ou seulement pour agiter le problème de droit public que fait naître chez nous l'esclavage. Ce sont des sectaires dangereux, comme les carpocratiens, qui parlent de supprimer les différences de personnes (1). Les orthodoxes admettent la propriété comme absolue, qu'elle ait pour objet un homme ou une chose. L'affreux sort de l'esclave ne les touche pas à beaucoup près autant que nous (2). Pour quelques heures que dure la vie, qu'importe

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 11.

(2) Pierre d'Alexandrie, dans Lagarde, *Reliquiae juris eccl. ant.*, p. 66; saint Augustin, *De serm. Domini in monte*, I, 59 (Opp. III, 2e part., col. 192); concile de Gangres, canon 3; Léon le Grand, *Epist.* (Hardouin, *Conc.*, I, 1752 ss); concile de Carthage de 419, canon 129; IIIe concile de Rome sous Symmaque; Grégoire le Grand, *Epist.*, l. IX, ép. 65.

la condition de l'homme? « As-tu été appelé esclave, ne t'en soucie pas; si tu peux te libérer, profites-en... L'esclave est l'affranchi du Seigneur; l'homme libre est l'esclave du Christ... En Christ, il n'y a plus de Grec ni de juif, d'esclave ni d'homme libre, d'homme ni de femme (1). » Les mots *servus* et *libertus* sont extrêmement rares sur les tombes chrétiennes (2). L'esclave et l'homme libre sont également *servus Dei*, comme le soldat est *miles Christi*. L'esclave, d'un autre côté, se dit hautement l'affranchi de Jésus (3).

Soumission et attachement consciencieux de l'esclave envers le maître, douceur et fraternité de la part du maître à l'égard de l'esclave, à cela se borne, en pratique, la morale du christianisme primitif sur ce point délicat (4). Le nombre des esclaves et des affranchis était très considérable dans l'Église (5). Jamais celle-ci ne conseilla au maître chrétien qui avait des esclaves chrétiens de les affranchir; elle n'interdit même pas les châtiments corporels, qui sont la conséquence presque inévitable de l'esclavage (6). Sous Constantin, la faveur de la liberté parut rétrograder (7). Si le mouvement qui part des Antonins se fût continué dans la seconde moitié du IIIe siècle et dans le IVe siècle, la suppression de l'esclavage fût venue par mesure légale et avec rachat. La ruine de la politique libérale et les malheurs du temps firent perdre tout le terrain que l'on avait gagné. Les Pères de l'Église parlent de l'ignominie de l'esclavage et de la bassesse des esclaves dans les mêmes termes que les païens (8). Jean Chrysostome, au IVe siècle, est à peu

(1) Voir *Saint Paul*, p. 902, 1008, 1009. Cf. pseudo-Ignace, *Ad Polyc.*, 4; Tatien, *Adv. Gr.*, 4, 11; Tertullien, *De cor.*, 13; *De pat.*, 15; Lactance, *Instit.*, V, 15.

(2) Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, p. 86, 117 ss; de Rossi, *Bull.*, 1866, p. 24-25.

(3) Réponse d'Évelpiste, dans les *Actes de saint Justin*, 4. Comp. Le Blant, *Inscr.*, I, p. 122 ss.

(4) *Éph.*, VI, 5-9; *Col.*, III, 22; *Tit.*, II, 9; *I Petri*, II, 18, *l'Église chrétienne*, p. 442; *Barnabé*, 19; Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, ch. XI et XII; pseudo-Ignace, *Ad Polyc.*, 4.

(5) Le Blant, *Inscr.*, I, p. 118 ss; Tertullien, *Apol.*, I, 3; Ælius Aristide, *Opp.*, II, p. 405 (Dindorf).

(6) *Philosophumena*, IX, 12; *Constit. apost.*, IV, 6, 12; concile d'Elvire canon 5; Jean Chrysostome, *Adv. jud.*, VIII, 6; saint Grégoire le Grand, *Epist.*, IX, ép. 65. Voir, au contraire, Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, XII, p. 113.

(7) Wallon, *Hist. de l'escl.*, livre III, ch. X, § 1 et 2.

(8) Saint Augustin, *In Ps.*, XCIX, § 7; Salvien, *De gubern. Dei*, IV, 2; Jean Chrysostome, *De virgin.*, 52.

près le seul docteur qui conseille formellement au maître l'affranchissement de son esclave comme une bonne action (1). Plus tard, l'Église posséda des esclaves et les traita comme tout le monde, c'est-à-dire assez durement (2). La condition de l'esclave d'Église fut même empirée par une circonstance : savoir l'impossibilité d'aliéner le bien de l'Église. Qui était son propriétaire? qui pouvait l'affranchir? La difficulté de résoudre la question éternisa l'esclavage ecclésiastique et amena ce singulier résultat que l'Église, qui en réalité a tant fait pour l'esclave, a été la dernière à posséder des esclaves (3). Les affranchissements se faisaient en général par testament; or l'Église n'avait pas de testament à faire. L'affranchi ecclésiastique restait sous le patronat d'une maîtresse qui ne mourait pas (4).

C'est d'une façon indirecte et par voie de conséquence que le christianisme contribua puissamment à changer la situation de l'esclave et à hâter la fin de l'esclavage. Le rôle du christianisme, dans la question de l'esclavage, a été celui d'un conservateur éclairé, qui sert le radicalisme par ses principes, tout en tenant un langage très réactionnaire. En montrant l'esclave capable de vertu, héroïque dans le martyre (5), égal de son maître et peut-être son supérieur au point de vue du royaume de Dieu, la foi nouvelle rendait l'esclavage impossible. Donner une valeur morale à l'esclave, c'est supprimer l'esclavage. Les réunions à l'église, à elles seules, eussent suffi pour ruiner cette cruelle institution. L'antiquité n'avait conservé l'esclavage qu'en excluant les esclaves des cultes patriotiques (6). S'ils avaient sacrifié avec leurs maîtres, ils se seraient relevés moralement. La fréquentation de l'église

(1) Jean Chrysostome, hom. XL, 5, *In Epist. I ad Cor.;* hom. XXII, 2, *In Eph.* argum. *In Philem.;* hom. XI, 3, *In Acta Apost.;* sermo V, 1, *In Gen.* Cf. saint Grégoire le Grand, *Epist.*, VI, 12.

(2) Saint Grégoire le Grand, *Epist.*, IX, 102; X, 3, 66; XI, 23, XII, 25, 36, 46.

(3) Concile d'Épone, serfs de saint Claude.

(4) « *Liberti Ecclesiae, quia nunquam moritur eorum patrona, a patrocinio ejus nunquam discedant.* » 4e concile de Tolède (en 633), can. 68, 70, 74; 4e concile d'Orléans (en 541), can. 9. Décret, 1a pars, dist. LIV; 2a pars, causa XII, quaest. 2, ch. LV ss. Voir *Revue crit.*, 26 avril 1880, p. 332.

(5) Se rappeler Blandine, Félicité, Potamiène.

(6) Caton, *De re rustica*, 143.

était la plus parfaite leçon d'égalité religieuse. Que dire de l'eucharistie, du martyre subi en commun? Du moment que l'esclave a la même religion que son maître, prie dans le même temple que lui, l'esclavage est bien près de finir (1). Les sentiments de Blandine et de sa « maîtresse charnelle (2) » sont ceux d'une mère et d'une fille. A l'église, le maître et l'esclave s'appelaient frères (3). Même sur la matière la plus délicate, celle du mariage (4), on voyait des miracles, certains affranchis épouser des dames nobles, des *feminae clarissimae.*

Comme il est naturel de le supposer, le maître chrétien amenait le plus souvent ses esclaves à la foi, sans y mettre pourtant une indiscrétion qui eût peuplé l'Église de sujets indignes (5). C'était une bonne action d'aller au marché à esclaves et, en se laissant guider par la grâce, de choisir quelque pauvre corps à vendre pour lui assurer le salut. « Acheter un esclave, c'est gagner une âme (6) » devint un proverbe courant. Un genre de prosélytisme, plus ordinaire et plus légitime encore, consistait à recueillir les enfants trouvés, qui devenaient alors *alumni* chrétiens (7). Parfois, certaines Églises rachetaient à leurs frais un de leurs membres de condition servile. Cela excitait fort les désirs des malheureux moins favorisés. Les docteurs orthodoxes n'encourageaient pas ces dangereuses prétentions : « Qu'ils continuent de servir pour la gloire de Dieu, afin qu'ils obtiennent de Dieu une liberté bien meilleure (8). » L'esclave ou plutôt l'affranchi arrivait aux plus impor-

(1) On peut objecter l'esclavage musulman; mais cet esclavage est plutôt une institution tutélaire qu'une vraie servitude.

(2) Σαρκίνη δέσποινα. Lettre des Églises, dans Eusèbe, V, 1, 18.

(3) Lactance, *Div. inst.*, V, 16.

(4) De Rossi, *Bull.*, 1866, p. 23, 25 ss; Tertullien, *Ad uxorem*, II, 8; *Philosophumena*, IX, 11.

(5) Voir Tertullien, *De idol.*, 17; concile d'Elvire, can. 41; *Constit. apost.*, VIII, 32 (Lagarde, *Reliquiae*, p. 87). Notez l'épisode de Carpophore et Calliste, *Philosophumena*, IX, 12.

(6) *Constit. apost.*, II, 62. Σωμάτιον πρίασθαι καὶ ψυχὴν περιποιήσασθαι. Cf. *ibid.*, IV, 9.

(7) Ce mot est fréquent dans les inscriptions. Le Blant, I, p. 126, 409-411; de Rossi, *Bull.*, 1866, p. 24-25. Cf. Tertullien, *Apol.*, 9, 42. Notez aussi les noms de *Projectus, Projecticius.*

(8) Pseudo-Ignace, *Ad Polyc.*, 4.

tantes fonctions ecclésiastiques, pourvu que son patron ou son maître n'y fît pas d'opposition (1).

Ce que le christianisme a fondé, c'est l'égalité devant Dieu. Clément d'Alexandrie (2), Jean Chrysostome surtout (3) ne manquent jamais une occasion de consoler l'esclave, de le proclamer frère de l'homme libre et aussi noble que lui, s'il accepte son état et sert pour Dieu, volontiers et de cœur. Dans sa liturgie, l'Église a une prière « pour ceux qui peinent dans l'amer esclavage (4) ». Déjà le judaïsme avait professé sur le même sujet des maximes relativement humaines (5). Il avait ouvert aussi large que possible la porte des affranchissements (6). L'esclavage entre Hébreux était fort adouci (7). Les esséniens et les thérapeutes allèrent plus loin : ils déclarèrent la servitude contraire au droit naturel et se passèrent complètement du travail servile (8). Le christianisme, moins radical, ne supprima point l'esclavage, mais il supprima les mœurs de l'esclavage. L'esclavage est fondé sur l'absence de l'idée de fraternité entre les hommes; l'idée de fraternité en est le dissolvant. A partir du Ve siècle, l'affranchissement, le rachat des captifs furent les actes de charité les plus recommandés par l'Église (9).

Ceux qui ont prétendu voir dans le christianisme la doctrine révolutionnaire des droits de l'homme et dans Jésus un précurseur de Toussaint Louverture se sont

(1) Exemple de Calliste (*Philosophumena*, IX); plus tard l'intendant de Simplicia (Grégoire de Nazianze, *Epist.*, 79). *Const. apost.*, VIII, 73; *Can. apost.*, 81; Bunsen, *Analecta ante-nicaena*, III, p. 30.

(2) Ἄνθρωποι γάρ εἰσιν ὡς ἡμεῖς· ὁ γὰρ θεὸς πᾶσιν τοῖς ἐλευθέροις καὶ τοῖς δούλοις ἐστιν, ἂν σκοπῇς, ἴσος. Clément d'Alexandrie, *Paedag.*, III, XII, surtout p. 113. Cf. *Stromates*, IV, 19.

(3) Opp., I, 784; IV, 290; X, 164, 165; XI, 165, 166; XII, 346.

(4) *Constit. apost.*, VIII, 10. Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, 18; saint Cyprien, *Epist.*, 60.

(5) *Deutér.*, V, XVI, XXIII; *Prov.*, XXX, 10; *Talm.* de Bab., *Ghittin*, 45 *a*; cf. Maïmonide, traité de l'*Esclavage*. Jésus, fils de Sirach, est cependant très dur, XXXIII, 25 ss.

(6) Inscriptions de Crimée, *Journ. asiat.*, juin 1868, p. 525 ss.

(7) Zadoc Kahn, *L'escl. selon la Bible et le Talmud*, p. 25, 116, 141; Rabbinowicz, *Législ. civ. du Th.*, p. LVI ss.

(8) Philon, *De vita cont.*, 9.

(9) Voir les faits groupés par M. Paul Allard, *Les escl. chrét.*, p. 327 ss, 337 ss.

trompés complètement. Le christianisme n'a inspiré aucun Spartacus; le vrai chrétien ne se révolte pas. Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est point Spartacus qui a supprimé l'esclavage : c'est bien plutôt Blandine; c'est surtout la ruine du monde gréco-romain. L'esclavage antique n'a, en réalité, jamais été aboli; il est tombé ou plutôt il s'est transformé. L'inertie où s'enfonça l'Orient à partir du triomphe complet de l'Église, au v^e^ siècle, rendit l'esclave inutile. Les invasions barbares en Occident eurent un effet analogue. L'espèce de détachement général qui s'empara de l'humanité à la suite de la chute de l'Empire romain amena d'innombrables affranchissements (1). L'esclave fut une victime survivante de la civilisation païenne, reste presque inutile d'un monde de luxe et de loisir. On crut racheter son âme des terreurs de l'autre vie en délivrant ce frère souffrant ici-bas (2). L'esclavage, d'ailleurs, devint surtout rural et impliqua un lien entre l'homme et la terre, qui devait un jour devenir la propriété (3). Quant au principe philosophique que l'homme ne doit appartenir qu'à lui-même, c'est bien plus tard qu'il apparaît comme un dogme social. Sénèque, Ulpien l'avaient proclamé d'une façon théorique; Voltaire, Rousseau et la Révolution française en firent la base de la foi nouvelle de l'humanité.

(1) Nombreuses chartes d'affranchissement « à l'approche du soir du monde ».

(2) Affranchissements par testament, *pro redemptione animae suae*, vers l'an 500. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n^os^ 374 et 379, ou *pro remedio animae* (Le Blant, II, p. 7-8).

(3) La substitution de *sclavus* à *servus* se fit quand les Othons vendirent en masse les populations slaves d'au delà de l'Elbe. Voir le *Polyptyque* d'Irminon de M. Guérard, I, p. 283.

CHAPITRE XXXIII

L'EMPIRE CHRÉTIEN

Des raisons anciennes et profondes voulaient donc, nonobstant les apparences contraires, que l'empire se fît chrétien (1). La doctrine chrétienne sur l'origine du pouvoir semblait faite exprès pour devenir la doctrine de l'État romain. L'autorité aime l'autorité. Des hommes aussi conservateurs que les évêques devaient avoir une terrible tentation de se réconcilier avec la force publique, dont ils reconnaissaient que l'action s'exerce le plus souvent pour le bien. Jésus avait tracé la règle. L'effigie de la monnaie était pour lui le critérium suprême de la légitimité, au delà duquel il n'y avait rien à chercher. En plein règne de Néron, saint Paul écrivait : « Que chacun soit soumis aux puissances régnantes; car il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu. Les puissances qui existent sont ordonnées par Dieu; en sorte que celui qui fait de l'opposition aux puissances résiste à l'ordre établi par Dieu (2). » Quelques années après, Pierre, ou celui qui écrivit en son nom l'épître connue sous le nom de *Prima Petri*, s'exprime d'une façon presque identique (3). Clément est également un sujet on ne peut plus dévoué de l'Empire romain (4). Enfin, un des traits de saint Luc, nous l'avons vu, c'est son respect pour l'autorité impériale et les précautions qu'il prend pour ne pas la blesser (5).

(1) *Les Apôtres*, p. 661, note 2.
(2) *Rom.*, XIII, 1-7. Cf. *Tit.*, III, 1. Voir *Saint Paul*, p. 1033.
(3) *I Petri*, II, 13 ss; IV, 14-16; Voir l'*Antéchrist*, p. 1193.
(4) Voir *les Évangiles*, p. 233 ss.
(5) *Les Apôtres*, p. 445, 446; *Saint Paul*, p. 829; *les Évangiles*, p. 302.

Certes, il y avait des chrétiens exaltés qui partageaient entièrement les colères juives et ne rêvaient que la destruction de la ville idolâtre, identifiée par eux avec Babylone. Tels étaient les auteurs d'apocalypses et les auteurs d'écrits sibyllins. Pour eux, Christ et César étaient deux termes inconciliables (1). Mais les fidèles des grandes Églises avaient de tout autres idées. En 70, l'Église de Jérusalem, avec un sentiment plus chrétien que patriotique, abandonna la ville révolutionnaire et alla chercher la paix au delà du Jourdain. Dans la révolte de Bar-Coziba, la séparation fut encore plus caractérisée. Pas un seul chrétien ne voulut prendre part à cette tentative d'un aveugle désespoir. Saint Justin, dans ses *Apologies*, ne combat jamais le principe de l'empire; il veut que l'empire examine la doctrine chrétienne, l'approuve, la contre-signe en quelque sorte et condamne ceux qui la calomnient (2). Nous avons vu le premier docteur du temps de Marc-Aurèle, Méliton, évêque de Sardes, faire des offres de service bien plus caractérisées encore, et présenter le christianisme comme la base d'un empire héréditaire et de droit divin (3). Dans son traité de la Vérité, conservé en syriaque, Méliton s'exprime à la façon d'un évêque du IVe siècle, exposant à un Théodose que son premier devoir est de procurer le triomphe de la vérité (sans nous dire, hélas! à quel signe on reconnaît la vérité). Tous les apologistes flattent l'idée favorite des empereurs, celle de l'hérédité en ligne directe, et les assurent que l'effet des prières chrétiennes sera que leur fils règne après eux (4). Que l'empire devienne chrétien, et les persécutés d'aujourd'hui trouveront que l'ingérence de l'État dans le domaine de la conscience est parfaitement légitime.

La haine entre le christianisme et l'empire était la

(1) « *Si aut caesares non essent necessarii seculo aut si et christiani potuissent esse caesares.* » Tertullien, *Apol.*, 21.

(2) *Apol. II*, 14.

(3) Voir ci-dessus, p. 921.

(4) Ἵνα παῖς μὲν παρὰ πατρὸς κατὰ τὸ δικαιότατον διαδέχησθε τὴν βασιλείαν. Athénagore, *Leg.*, 37; Tertullien, *Apol.*, 30. Comparez FVNDATORI QVIETIS, dans l'inscription de l'Arc de Constantin.

haine de gens qui doivent s'aimer un jour. Sous les Sévères, le langage de l'Église reste ce qu'il fut sous les Antonins, plaintif et tendre. Les apologistes affichent une espèce de légitimisme, la prétention que l'Église a toujours salué tout d'abord l'empereur (1). Le principe de saint Paul portait ses fruits : « Toute puissance vient de Dieu; celui qui tient l'épée la tient de Dieu pour le bien. »

Cette attitude correcte à l'égard du pouvoir tenait à des nécessités extérieures tout autant qu'aux principes mêmes que l'Église avait reçus de ses fondateurs. L'Église était déjà une grande association; elle était essentiellement conservatrice; elle avait besoin d'ordre et de garanties légales. Cela se vit admirablement dans le fait de Paul de Samosate, évêque d'Antioche sous Aurélien (2). L'évêque d'Antioche pouvait déjà passer, à cette époque, pour un haut personnage. Les biens de l'Église étaient dans sa main; une foule de gens vivaient de ses faveurs. Paul était un homme brillant, peu mystique, mondain, un grand seigneur profane, cherchant à rendre le christianisme acceptable aux gens du monde et à l'autorité. Les piétistes, comme on devait s'y attendre, le trouvèrent hérétique et le firent destituer. Paul résista et refusa d'abandonner la maison épiscopale. Voilà par où sont prises les sectes les plus altières; elles possèdent, or qui peut régler une question de propriété ou de jouissance, si ce n'est l'autorité civile? La question fut déférée à l'empereur, qui était pour le moment à Antioche, et l'on vit ce spectacle original d'un souverain infidèle et persécuteur chargé de décider qui était le véritable évêque. Aurélien montra, dans cette circonstance, un bon sens laïque assez remarquable. Il se fit apporter la correspondance des deux évêques, nota celui qui était en relation avec Rome et l'Italie, et conclut que celui-là était l'évêque d'Antioche.

Le raisonnement théologique que fit, dans cette circonstance, Aurélien prêterait à bien des objections; mais un

(1) Voir ci-dessus, p. 1116, 1117.
(2) Voir Eusèbe, *H. E.*, VII, 36.

fait devenait évident, c'est que le christianisme ne pouvait plus vivre sans l'empire, et que l'empire, d'un autre côté, n'avait rien de mieux à faire que d'adopter le christianisme contre sa religion. Le monde voulait une religion de congrégations, d'églises ou de synagogues, de chapelles, une religion où l'essence du culte fût la réunion, l'association, la fraternité. Le christianisme remplissait toutes ces conditions. Son culte admirable, sa morale pure, son clergé savamment organisé, lui assuraient l'avenir.

Plusieurs fois, au III^e^ siècle, cette nécessité historique faillit se réaliser. Cela se vit surtout au temps de ces empereurs syriens, que leur qualité d'étrangers et la bassesse de leur origine mettaient à l'abri des préjugés, et qui, malgré leurs vices, inaugurent une largeur d'idées et une tolérance inconnues jusque-là. La même chose se revit sous Philippe l'Arabe (1), en Orient sous Zénobie, et, en général, sous les empereurs que leur origine mettait en dehors du patriotisme romain.

La lutte redoubla de rage quand les grands réformateurs, Dioclétien et Maximien, crurent pouvoir donner à l'empire une nouvelle vie. L'Église triompha par ses martyrs; l'orgueil romain plia; Constantin vit la force intérieure de l'Église, les populations de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Thrace, de la Macédoine, en un mot de la partie orientale de l'empire, déjà plus qu'à demi chrétiennes. Sa mère, qui avait été servante d'auberge à Nicomédie, fit miroiter à ses yeux un empire d'Orient, ayant son centre vers Nicée, et dont le nerf serait la faveur des évêques et de ces multitudes de pauvres matriculés à l'Église, qui, dans les grandes villes, faisaient l'opinion. Constantin inaugura ce qu'on appelle « la paix de l'Église », et ce qui fut en réalité la domination de l'Église. Au point de vue de l'Occident, cela nous étonne; car les

(1) Sur le christianisme de Philippe et de sa femme Otacilia Severa, voir Tillemont, *Hist. des emp.*, III, p. 262 ss., 494 ss,; De Witte, *Du christ. de quelques empereurs*, p. 7 ss; Aubé, *Revue archéol.*, sept. 1880. Notez surtout Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, VII, x, 3; XLI, 9. Sur Salonine, voir De Witte, *ibid.*, p. 13 ss; *Notice sur Cavedoni*, p. 33. Ce qui rend croyables les liens de Philippe avec l'Église, c'est que le christianisme était très répandu dans le Hauran, sa patrie.

chrétiens n'étaient encore, en Occident, qu'une faible minorité; en Orient, la politique de Constantin fut non seulement naturelle, mais commandée.

La réaction de Julien fut un caprice sans portée. Après la lutte, vinrent l'union intime et l'amour. Théodose inaugure l'empire chrétien, c'est-à-dire la chose que l'Église, dans sa longue vie, a le plus aimée, un empire théocratique, dont l'Église est le cadre essentiel, et qui, même après avoir été détruit par les barbares, reste le rêve éternel de la conscience chrétienne, au moins dans les pays romans. Plusieurs crurent, en effet, qu'avec Théodose le but du christianisme était atteint. L'empire et le christianisme s'identifièrent à un tel point l'un avec l'autre que beaucoup de docteurs conçurent la fin de l'empire comme la fin du monde, et appliquèrent à cet événement les images apocalyptiques de la catastrophe suprême. L'Église orientale, qui ne fut pas gênée dans son développement par les barbares, ne se détacha jamais de cet idéal; Constantin et Théodose restent ses deux pôles; elle y tient encore, du moins en Russie. Le grand affaiblissement social qui est la conséquence nécessaire d'un tel régime se manifesta bientôt. Dévoré par le monachisme et la théocratie, l'Empire d'Orient fut comme une proie offerte à l'islam; le chrétien, en Orient, devint une créature d'ordre inférieur. On arrive de la sorte à ce résultat singulier que les pays qui ont créé le christianisme ont été victimes de leur œuvre. La Palestine, la Syrie, l'Égypte, Chypre, l'Asie Mineure, la Macédoine, sont aujourd'hui des pays perdus pour la civilisation et assujettis au joug le plus dur d'une race non chrétienne.

Heureusement, les choses se comportèrent en Occident d'une tout autre manière. L'Empire chrétien d'Occident périt bientôt. La ville de Rome reçut de Constantin le coup le plus grave qui l'ait jamais frappée. Ce qui réussit avec Constantin, ce fut sans doute le christianisme; mais ce fut avant tout l'Orient. L'Orient, c'est-à-dire la moitié de l'empire parlant grec, avait, depuis la mort de Marc-Aurèle, pris de plus en plus le dessus sur l'Occident, parlant latin. L'Orient était plus libre, plus vivant, plus

civilisé, plus politique. Déjà Dioclétien avait transporté à Nicomédie le centre des affaires. En bâtissant une *Nouvelle Rome*, sur le Bosphore, Constantin réduisit la vieille Rome à n'être plus que la capitale de l'Occident. Les deux moitiés de l'Empire devinrent ainsi presque étrangères l'une à l'autre. Constantin est le véritable auteur du schisme entre l'Église latine et l'Église grecque. On peut dire aussi qu'il posa la cause éloignée de l'islamisme. Les chrétiens parlant syriaque et arabe, persécutés ou mal vus par les empereurs de Constantinople, devinrent un élément essentiel de la clientèle future de Mahomet.

Les cataclysmes qui suivirent la division des deux empires, les invasions des barbares, qui épargnèrent Constantinople et tombèrent sur Rome de tout leur poids, réduisirent l'antique capitale du monde à un rôle borné, souvent humble. Cette primauté ecclésiastique de Rome, qui éclate avec tant d'évidence au IIe et IIIe siècle, n'existe plus depuis que l'Orient a une existence et une capitale séparées. L'empire chrétien, c'est l'Empire d'Orient, avec ses conciles œcuméniques, ses empereurs orthodoxes, son clergé de cour. Cela dura jusqu'au VIIIe siècle. Rome, durant ce temps, prenait sa revanche, par le sérieux et la profondeur de son esprit d'organisation. Quels hommes que saint Damase, saint Léon, Grégoire le Grand! Avec un courage admirable, la papauté travaille à la conversion des barbares; elle se les attache, elle en fait ses clients, ses sujets.

Le chef-d'œuvre de sa politique fut son alliance avec la maison carlovingienne et le coup hardi par lequel elle rétablit dans cette maison l'Empire d'Occident, mort depuis 324 ans. L'Empire d'Occident, en effet, n'était détruit qu'en apparence. Ses secrets vivaient dans le haut clergé romain. L'Église de Rome gardait en quelque sorte le sceau du vieil empire, et elle s'en servit pour authentiquer subrepticement l'acte inouï du jour de Noël de l'an 800. Le rêve de l'empire chrétien recommença. Au pouvoir spirituel il faut un bras séculier, un vicaire temporel. Le christianisme, n'ayant pas dans sa nature cet esprit militaire qui est inhérent à l'islamisme, par

exemple, ne pouvait tirer de son sein une milice; il devait donc la demander hors de lui, à l'empire, aux barbares, à une royauté constituée par les évêques. De là au califat musulman, il y a l'infini. Même au moyen âge, quand la papauté admet et proclame l'idée d'une chrétienté armée, le pape ni ses légats n'arrivent jamais à être des chefs militaires. Un saint empire, avec un Théodose barbare, tenant l'épée pour protéger l'Église du Christ, voilà l'idéal de la papauté latine. L'Occident n'y échappa que grâce à l'indocilité germanique et au génie paradoxal de Grégoire VII. Le pape et l'empereur se brouillèrent à mort; les nationalités, que l'empire chrétien de Constantinople avait étouffées, purent se développer en Occident, et une porte fut ouverte à la liberté.

Cette liberté ne fut presque en rien l'œuvre du christianisme. La royauté chrétienne vient de Dieu; le roi fait par les prêtres est l'oint du Seigneur. Or, le roi de droit divin a bien de la peine à être un roi constitutionnel. Le trône et l'autel deviennent ainsi deux termes inséparables. La théocratie est un virus dont on ne se purge pas. Le protestantisme et la Révolution furent nécessaires pour qu'on arrivât à concevoir la possibilité d'un christianisme libéral, et ce christianisme libéral, sans pape ni roi, n'a pas encore assez fait ses preuves pour qu'on ait le droit de parler de lui comme d'un fait acquis et durable dans l'histoire de l'humanité.

CHAPITRE XXXIV

TRANSFORMATIONS ULTÉRIEURES

Ainsi une religion faite pour la consolation intérieure d'un tout petit nombre d'élus devint, par une fortune inouïe, la religion de millions d'hommes, constituant la partie la plus active de l'humanité. C'est surtout dans les victoires de l'ordre religieux qu'il est vrai de dire que les vaincus font la loi aux vainqueurs. Les foules, en entrant dans les petites Églises de saints, y portent leurs imperfections, parfois leurs souillures. Une race, en embrassant un culte qui n'avait pas été fait pour elle, le transforme selon les besoins de son imagination et de son cœur.

Dans la primitive conception chrétienne, un chrétien était parfait; le pécheur, par cela seul qu'il était pécheur, cessait d'être chrétien. Quand des villes entières arrivèrent à se convertir en masse, tout fut changé. Les préceptes de dévouement et d'abnégation évangéliques devinrent inapplicables; on en fit des conseils, destinés uniquement à ceux qui aspiraient à la perfection. Et cette perfection, où pouvait-elle se réaliser? Le monde, tel qu'il est fait, l'exclut absolument; celui qui, dans le monde, pratiquerait l'Évangile à la lettre, jouerait le rôle d'une dupe et d'un idiot. Reste le monastère. La logique reprenait ses droits. La morale chrétienne, morale de petite Église et de gens retirés du monde, se créait le milieu qui lui était nécessaire. L'Évangile devait aboutir au couvent; une chrétienté ayant ses organismes complets ne peut pas se passer de couvents (1), c'est-à-dire d'endroits

(1) L'Angleterre et l'Amérique échappent à cette nécessité par leurs petites congrégations, qui sont presque des couvents à leur manière.

où la vie évangélique, impossible ailleurs, puisse se pratiquer. Le couvent est l'Église parfaite; le moine est le vrai chrétien (1). Aussi les œuvres les plus efficaces du christianisme ne sont-elles exécutées que par les ordres monastiques. Ces ordres, loin d'être une lèpre qui serait venue attaquer par le dehors l'œuvre de Jésus, étaient les conséquences internes, inévitables, de l'œuvre de Jésus. En Occident, ils eurent plus d'avantages que d'inconvénients; car la conquête germanique maintint en face du moine une puissante caste militaire; l'Orient, au contraire, fut réellement rongé par un monachisme qui n'avait de la perfection chrétienne que l'apparence la plus mensongère.

Une moralité médiocre et un penchant naturel à l'idolâtrie, telles étaient les tristes dispositions qu'apportaient dans l'Église les masses qu'on y fit entrer, en partie par la force, depuis la fin du IVe siècle. L'homme ne change pas en un jour; le baptême n'a pas d'effets miraculeux instantanés. Ces multitudes païennes, à peine évangélisées, restaient ce qu'elles étaient la veille de leur conversion : en Orient, méchantes, égoïstes, corrompues; en Occident, grossières et superstitieuses. Pour ce qui touche à la morale, l'Église n'avait qu'à maintenir ses règles, déjà presque toutes écrites en des livres tenus pour canoniques. En ce qui touche à la superstition, la tâche était bien plus délicate. Les changements de religion ne sont, en général, qu'apparents. L'homme, quelles que soient ses conversions ou ses apostasies, reste fidèle au premier culte qu'il a pratiqué et plus ou moins aimé. Une foule d'idolâtres, nullement changés au fond et transmettant les mêmes instincts à leurs enfants, entrèrent dans l'Église. La superstition se mit à couler à pleins bords dans la communauté religieuse qui jusque-là en avait été la plus exempte.

Si l'on excepte quelques sectes orientales, les chrétiens primitifs sont les moins superstitieux des hommes. Le chrétien, le juif pouvaient être fanatiques : ils n'étaient pas superstitieux comme l'étaient un Gaulois, un Paphla-

(1) Voir surtout la *Vie de saint Martin*.

gonien. Chez eux, pas d'amulettes, pas d'images saintes; pas d'objet de culte en dehors des hypostases divines. Les païens convertis ne pouvaient se prêter à une telle simplicité. Le culte des martyrs fut la première concession arrachée par la faiblesse humaine à la mollesse d'un clergé qui voulait se faire tout à tous, pour gagner tous à Jésus-Christ. Les corps saints eurent des vertus miraculeuses, devinrent des talismans; les lieux où ils reposaient furent marqués d'une sainteté plus particulière que les autres sanctuaires consacrés à Dieu. L'absence de toute idée des lois de la nature ouvrit bientôt la porte à une thaumaturgie effrénée. Les races celtiques et italiotes, qui forment la base de la population de l'Occident, sont les plus superstitieuses des races. Une foule de croyances que le premier christianisme eût trouvées sacrilèges passèrent ainsi dans l'Église. Celle-ci fit ce qu'elle put; ses efforts pour améliorer et élever de grossiers catéchumènes sont une des plus belles pages de l'histoire humaine; pendant cinq ou six siècles, les conciles sont occupés à combattre les anciennes superstitions naturalistes; mais les purs se virent débordés. Saint Grégoire le Grand en prend son parti et conseille aux missionnaires (1) de ne pas supprimer les rites et les lieux saints des Anglo-Saxons, mais seulement de les consacrer au culte nouveau.

Ainsi arriva un phénomène singulier : la végétation touffue de fables et de croyances païennes que le christianisme primitif se croyait appelé à détruire se conserva en grande partie. Loin de réussir, comme l'Islam, à supprimer « les temps de l'ignorance », c'est-à-dire les souvenirs antérieurs, le christianisme laissa vivre presque tous ces souvenirs, en les dissimulant sous un léger vernis chrétien. Grégoire de Tours est aussi superstitieux qu'Élien ou Ælius Aristide. Le monde, aux VI^e^, VII^e^, VIII^e^, IX^e^, X^e^ siècles, est plus grossièrement païen qu'il ne l'a jamais été. Jusqu'aux progrès de l'instruction primaire de nos jours, nos paysans n'avaient pas abandonné un seul de leurs petits dieux gaulois. Le culte des saints a été le couvert

(1) Saint Grégoire le Grand, *Epist.*, XI, 71 (76).

sous lequel s'est rétabli le polythéisme. Cet envahissement de l'esprit idolâtrique a tristement déshonoré le catholicisme moderne. Les folies de Lourdes et de la Salette, la multiplication des images miraculeuses, le Sacré-Cœur, les vœux, les pèlerinages font du catholicisme contemporain, au moins dans certains pays, une religion aussi matérielle que tel culte de Syrie combattu par Jean Chrysostome ou supprimé par les édits des empereurs. L'Église eut, en effet, deux attitudes à l'égard des cultes païens : tantôt lutte à mort, comme cela eut lieu à Aphaca et dans la Phénicie; tantôt compromis, la vieille croyance acceptant plus ou moins complaisamment une teinture chrétienne. Tout païen qui embrasse le christianisme, au IIe ou au IIIe siècle, a horreur de sa vieille religion; celui qui le baptise lui demande de détester ses anciens dieux. Il n'en est pas de même pour le paysan gaulois, pour le guerrier franc ou anglo-saxon; sa vieille religion est si peu de chose, qu'elle ne vaut pas la peine d'être haïe ou sérieusement combattue.

La complaisance que le christianisme, devenu la relition des foules, montra pour les cultes anciens, il l'eut aussi pour beaucoup de préjugés grecs. Il parut avoir honte de son origine juive et fit tout pour la dissimuler. Nous avons vu les gnostiques et l'auteur de l'*Épître à Diognète* affecter de croire que le christianisme est né spontanément, sans relation avec le judaïsme. Origène, Eusèbe n'osent pas le dire, car ils savent trop bien les faits; mais saint Jean Chrysostome et, en général, les pères qui ont reçu une éducation très hellénique ignorent les vraies origines du christianisme et ne veulent pas les connaître. Ils rejettent toute la littérature judéo-chrétienne et millénaire; l'Église orthodoxe en pourchasse les ouvrages; les livres de ce genre ne se sauvent que quand ils sont traduits en latin ou en langues orientales (1). L'*Apocalypse* de Jean n'échappe que parce qu'elle tient

(1) Ainsi le *Livre d'Hénoch*, l'*Assomption de Moïse*, les *Apocalypses d'Esdras et de Baruch*, et même saint Irénée, parce qu'il est millénaire à l'excès. Papias, Hégésippe se sont perdus pour la même cause.

par ses racines au cœur même du Canon. Des essais de christianisme unitaire, sans métaphysique ni mythologie, d'un christianisme peu distinct du judaïsme rationnel, comme fut la tentative de Zénobie et de Paul de Samosate, sont coupés par la base. Ces tentatives eussent produit un christianisme simple, continuation du judaïsme, quelque chose d'analogue à ce que fut l'islam. Si elles avaient réussi, elles eussent prévenu sans doute le succès de Mahomet chez les Arabes et les Syriens. Que de fanatisme on eût ainsi évité ! Le christianisme est une édition du judaïsme accommodée au goût indo-européen; l'islam est une édition du judaïsme, accommodée au goût des Arabes. Mahomet ne fit, en somme, que revenir au judéo-christianisme de Zénobie, par réaction contre le polythéisme métaphysique du concile de Nicée et des conciles qui suivent.

La séparation de plus en plus forte entre le clergé et le peuple était une autre conséquence des conversions en masse qui eurent lieu au IV^e^ et au V^e^ siècle. Ces foules ignorantes ne pouvaient qu'écouter. L'Église arriva bien vite à n'être plus qu'un clergé. Loin que cette transformation ait contribué à élever la moyenne intellectuelle du christianisme, elle l'a abaissée. L'expérience prouve que les petites Églises sans clergé sont plus libérales que les grandes. En Angleterre, les quakers et les méthodistes ont plus fait pour le libéralisme ecclésiastique que l'Église établie. Contrairement à ce qui arriva au II^e^ siècle, où nous voyons cette belle autorité raisonnable des *episcopi* et des *presbyteri* retrancher les excès et les folies, ce qui désormais fera loi dans le clergé, ce sont les besoins de la partie la plus basse. Les conciles obéissent à des tourbes monacales, à des fanatismes infimes. Dans tous les conciles, c'est le dogme le plus superstitieux qui l'emporte. L'arianisme, qui eut le rare mérite de convertir les Germains avant leur entrée dans l'empire, et qui aurait pu donner au monde un christianisme susceptible de devenir rationnel, est étouffé par la grossièreté d'un clergé qui veut l'absurde. Au moyen âge, ce clergé devient une féodalité. Le livre démocratique par excellence, l'Évangile, est

confisqué par ceux qui prétendent l'interpréter, et ceux-ci en dissimulent prudemment les hardiesses.

Le sort du christianisme a donc été de sombrer presque dans sa victoire, comme un navire qui serait près de couler par le fait des grossiers passagers qui s'y entassent. Jamais fondateur n'a eu de sectateurs qui lui aient moins ressemblé que Jésus. Jésus est bien plus un grand juif qu'un grand homme; ses disciples ont fait de lui ce qu'il y a de plus anti-juif, un homme-Dieu. Les additions faites à son œuvre par la superstition, la métaphysique et la politique ont tout à fait masqué le grand prophète, si bien que toute réforme du christianisme consiste en apparence à supprimer les fioritures qu'y ont ajoutées nos ancêtres païens, pour revenir à Jésus tout pur. Mais la plus grave erreur que l'on puisse commettre en histoire religieuse est de croire que les religions valent par elles-mêmes, d'une manière absolue. Les religions valent par les peuples qui les acceptent. L'islamisme a été utile ou funeste, selon les races qui l'ont adopté. Chez les peuples abaissés de l'Orient, le christianisme est une religion fort médiocre, inspirant très peu de vertu. C'est chez nos races occidentales, celtiques, germaniques, italiotes, que le christianisme a été réellement fécond.

Produit tout à fait juif à son origine, le christianisme est de la sorte arrivé à dépouiller, avec le temps, presque tout ce qu'il tenait de la race, si bien que la thèse de ceux qui le considèrent comme la religion aryenne par excellence est vraie à beaucoup d'égards. Pendant des siècles, nous y avons mis nos manières de sentir, toutes nos aspirations, toutes nos qualités, tous nos défauts. L'exégèse d'après laquelle le christianisme serait sculpté intérieurement dans l'Ancien Testament est la plus fausse du monde. Le christianisme a été la rupture avec le judaïsme, l'abrogation de la Thora. Saint Bernard, François d'Assise, sainte Élisabeth, sainte Thérèse, François de Sales, Vincent de Paul, Fénelon, Channing ne sont en rien des juifs. Ce sont des gens de notre race, sentant avec nos viscères, pensant avec notre cerveau. Le christianisme a été la donnée traditionnelle sur laquelle ils ont brodé leur

poème; mais le génie leur est bien propre. Saint Bernard, interprétant les *Psaumes*, est le plus romantique des hommes. Chaque race, en s'attachant aux disciplines du passé, se les attribue, les fait siennes. La Bible a ainsi porté des fruits qui ne sont pas les siens; le judaïsme n'a été que le sauvageon sur lequel la race aryenne a produit sa fleur. En Angleterre, en Écosse, la Bible est devenue le livre national de la branche aryenne qui ressemble le moins aux Hébreux. Voilà comment le christianisme, si notoirement juif d'origine, a pu devenir la religion nationale des races européennes, qui lui ont sacrifié leur ancienne mythologie.

Le renoncement à nos vieilles traditions ethniques devant la sainteté, renoncement au fond peu sérieux, a été en apparence si absolu, qu'il a fallu près de quinze cents ans pour que le fait accompli ait pu être remis en question. Le grand éveil des esprits nationaux qui s'est produit au XIX^e^ siècle, cette espèce de résurrection des races mortes dont nous sommes les témoins, ne pouvait manquer de ramener le souvenir de notre abdication devant les fils de Sem et de provoquer, à cet égard, quelque réaction. Quoique assurément personne, hors des cabinets de mythologie comparée, ne puisse plus songer à réveiller les mythologies germaniques, pélasgiques, celtiques et slaves, il eût mieux valu pour le christianisme que ces images dangereuses eussent été supprimées tout à fait, comme la chose a eu lieu lors de l'établissement de l'islam. Des races qui prétendent à la noblesse et à l'originalité en toute chose se sont trouvées blessées d'être en religion les vassales d'une famille méprisée. Les germanistes fougueux n'ont pas caché leurs froissements; quelques celtomanes ont manifesté le même sentiment. Les Grecs, retrouvant leur importance dans le monde par les souvenirs de l'ancien hellénisme, ne se sont pas non plus dissimulé que le christianisme avait été pour eux une apostasie. Grecs, Germains, Celtes se sont consolés en se disant que, s'ils avaient accepté le christianisme, ils l'avaient du moins transformé et en avaient fait leur propriété nationale. Il n'en est pas moins vrai que le principe moderne des

races a été nuisible au christianisme. L'action religieuse du judaïsme est apparue colossale. On a vu les défauts d'Israël en même temps que sa grandeur; on a eu honte de s'être fait juif, de même que les patriotes germains exaltés se sont crus obligés de traiter d'autant plus mal le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle français, qu'ils lui devaient davantage.

Une autre cause a miné fortement, de nos jours, la religion que nos aïeux pratiquèrent avec un si plein contentement. La négation du surnaturel est devenue un dogme absolu pour tout esprit cultivé. L'histoire du monde physique et du monde moral nous apparaît comme un développement ayant ses causes en lui-même et excluant le miracle, c'est-à-dire l'intervention de volontés particulières réfléchies. Or, au point de vue du christianisme, l'histoire du monde n'est qu'une série de miracles. La création, l'histoire du peuple juif, le rôle de Jésus, même passés au creuset de l'exégèse la plus libérale, laissent un reliquat de surnaturel qu'aucune opération ne peut ni supprimer, ni transformer. Les religions sémitiques monothéistes sont au fond ennemies de la science physique, qui leur paraît une diminution, presque une négation de Dieu. Dieu a tout fait et fait encore tout, voilà leur universelle explication. Le christianisme, bien que n'ayant pas porté ce dogme aux mêmes exagérations que l'islam, implique la révélation, c'est-à-dire un miracle, un fait tel que la science n'en a jamais constaté. Entre le christianisme et la science, la lutte est donc inévitable; l'un des deux adversaires doit succomber.

Du XIII^e^ siècle, moment où, par suite de l'étude des livres d'Aristote et d'Averroès, l'esprit scientifique commence à se réveiller dans les pays latins, jusqu'au XVI^e^ siècle, l'Église, disposant de la force publique, réussit à écraser son ennemi; mais, au XVII^e^ siècle, les découvertes scientifiques sont trop éclatantes pour pouvoir être étouffées. L'Église est encore assez forte pour troubler gravement la vie de Galilée, pour inquiéter Descartes, mais non pour empêcher leurs découvertes de devenir la loi des esprits. Au XVIII^e^ siècle, la raison triomphe; vers 1800,

presque aucun homme instruit ne croit plus au surnaturel. Les réactions qui ont suivi n'ont été que des arrêts sans conséquence. Si beaucoup d'esprits timides, par crainte des grandes questions sociales, s'interdisent d'être logiques, le peuple des villes et des campagnes s'éloigne de plus en plus du christianisme, et le surnaturel perd chaque jour quelqu'un de ses adhérents.

Qu'a fait le christianisme pour se mettre en garde contre cet assaut formidable, qui l'emportera, s'il n'abandonne certaines positions désespérées? La réforme du XVI^e^ siècle fut assurément un acte de sagesse et de conservation. Le protestantisme diminuait le surnaturel quotidien; il revenait en un sens au christianisme primitif et réduisait à peu de chose la partie idolâtrique et païenne du culte. Mais le principe du miracle, surtout en ce qui regarde l'inspiration des livres, était conservé. Cette réforme, d'ailleurs, n'a pu s'étendre au christianisme tout entier; elle a été gagnée de vitesse par le rationalisme, qui probablement supprimera la matière à réformer avant que la réforme ait été faite. Le protestantisme ne sauvera le christianisme que s'il arrive au rationalisme complet, s'il fait sa jonction avec tous les libres esprits, dont le programme peut être ainsi résumé :

« Grand et splendide est le monde, et, malgré toutes les obscurités qui l'entourent, nous voyons qu'il est le fruit d'une tendance intime vers le bien, d'une suprême bonté. Le christianisme est le plus frappant de ces efforts qui s'échelonnent dans l'histoire pour l'enfantement d'un idéal de lumière et de justice. Bien que la première bouture en soit juive, le christianisme est devenu avec le temps l'œuvre commune de l'humanité; chaque race y a mis le don particulier qui lui fut départi, ce qu'il y a de meilleur en elle. Dieu n'y est pas exclusivement présent; mais il y est présent plus qu'en tout autre développement religieux et moral. Le christianisme est, de fait, la religion des peuples civilisés; chaque nation l'admet en des sens divers, selon son degré de culture intellectuelle. Le libre penseur, qui s'en passe tout à fait, est dans son droit; mais le libre penseur constitue un cas individuel haute-

ment respectable; sa situation intellectuelle et morale ne saurait encore être celle d'une nation ou de l'humanité.

» Conservons donc le christianisme avec admiration pour sa haute valeur morale, pour sa majestueuse histoire, pour la beauté de ses livres sacrés. Ces livres assurément sont des livres; il faut leur appliquer les règles d'interprétation et de critique qu'on applique à tous les livres; mais ils constituent les archives religieuses de l'humanité; même les parties faibles qu'ils renferment sont dignes de respect. De même pour le dogme; révérons, sans nous en faire les esclaves, ces formules sous lesquelles quatorze siècles ont adoré la sagesse divine. Sans admettre ni miracle particulier ni inspiration limitée, inclinons-nous devant le miracle suprême de cette grande Église, mère inépuisable de manifestations sans cesse variées. Quant au culte, cherchons à en éliminer quelques scories choquantes; tenons-le, en tout cas, pour chose secondaire, n'ayant d'autre valeur que les sentiments qu'on y met. »

Si beaucoup de chrétiens étaient entrés dans une telle direction, on eût pu espérer un avenir pour le christianisme. Mais, à part les congrégations protestantes libérales, les grandes masses chrétiennes n'ont en rien modifié leur attitude. Le catholicisme continue de s'enfoncer, avec une espèce de rage désespérée, dans sa foi au miracle. Le protestantisme orthodoxe reste immobile. Pendant ce temps, le rationalisme populaire, conséquence inévitable des progrès de l'instruction publique et des institutions démocratiques, rend les temples déserts, multiplie les mariages et les funérailles purement civils. On ne ramènera pas le peuple des grandes villes aux anciennes églises et le peuple des campagnes n'y va que par habitude; or, une église ne tient pas sans peuple; l'église est le lieu du peuple. Le parti catholique, d'un autre côté, a fait, en ces dernières années, tant de fautes, que sa force politique est comme épuisée. Une redoutable crise aura donc lieu dans le sein du catholicisme. Il est probable qu'une partie de ce grand corps persévérera dans son idolâtrie et restera, à côté du mouvement moderne, comme un

contre-courant parallèle d'eau stagnante et croupie. Une autre partie vivra et, abandonnant les erreurs surnaturelles, s'unira au protestantisme libéral, à l'israélitisme éclairé, à la philosophie idéaliste, pour marcher vers la conquête de la religion pure, « en esprit et en vérité ».

Ce qui est hors de doute, quel que soit l'avenir religieux de l'humanité, c'est que la place de Jésus y sera immense. Il a été le fondateur du christianisme, et le christianisme reste le lit du grand fleuve religieux de l'humanité. Des affluents venant des points les plus opposés de l'horizon s'y sont mêlés. Dans ce mélange, aucune source ne peut plus dire : « Ceci est mon eau. » Mais n'oublions pas le ruisseau primitif des origines, la source dans la montagne, le cours supérieur, où un fleuve devenu ensuite large comme l'Amazone roula d'abord dans un pli de terrain large d'un pas. C'est le tableau de ce cours supérieur que j'ai voulu faire; heureux si j'ai présenté dans sa vérité ce qu'il y eut sur ces hauts sommets de sève et de force, de sensations tantôt chaudes, tantôt glaciales, de vie divine et de commerce avec le ciel; les créateurs du christianisme occupent à bon droit le premier rang dans les hommages de l'humanité. Les hommes nous furent très inférieurs dans la connaissance du réel; mais ils n'eurent point d'égaux en conviction, en dévouement. Or c'est là ce qui fonde. La solidité d'une construction est en raison de la somme de vertu, c'est-à-dire de sacrifices, qu'on a déposée en ses fondements.

Dans cet édifice démoli par le temps, que de pierres excellentes, d'ailleurs, qui pourraient être réemployées telles qu'elles sont, au profit de nos constructions modernes! Qui mieux que le judaïsme messianiste nous enseignera l'inébranlable espérance en un avenir heureux, la foi dans une destinée brillante pour l'humanité, sous le gouvernement d'une aristocratie de justes? Le royaume de Dieu n'est-il pas l'expression parfaite du but final que poursuit l'idéaliste? Le Sermon sur la montagne en reste le code accompli; l'amour réciproque, la douceur, la bonté, le désintéressement seront toujours les lois essentielles de la vie parfaite. L'association des faibles

est la solution légitime de la plupart des problèmes que soulève l'organisation de l'humanité; le christianisme peut donner sur ce point des leçons à tous les siècles. Le martyr chrétien restera, jusqu'à la fin des temps, le type du défenseur des droits de la conscience. Enfin, l'art difficile et dangereux de gouverner les âmes, s'il est relevé un jour, le sera sur les modèles fournis par les premiers docteurs chrétiens. Ils eurent des secrets qu'on n'apprendra qu'à leur école. Il y a eu des professeurs de vertu plus austères, plus fermes peut-être; mais il n'y a jamais eu de pareils maîtres en la science du bonheur. La volupté des âmes est le grand art chrétien, à tel point que la société civile a été obligée de prendre des précautions pour que l'homme ne s'y ensevelît pas. La patrie et la famille sont les deux grandes formes naturelles de l'association humaine. Elles sont toutes deux nécessaires; mais elles ne sauraient suffire. Il faut maintenir à côté d'elles la place d'une institution où l'on reçoive la nourriture de l'âme, la consolation. les conseils; où l'on organise la charité; où l'on trouve des maîtres spirituels, un directeur. Cela s'appelle l'Église; on ne s'en passera jamais, sous peine de réduire la vie à une sécheresse désespérante, surtout pour les femmes. Ce qui importe, c'est que la société ecclésiastique n'affaiblisse pas la société civile, qu'elle ne soit qu'une liberté, qu'elle ne dispose d'aucun pouvoir temporel, que l'État ne s'occupe pas d'elle, ni pour la contrôler, ni pour la patronner. Pendant deux cent cinquante ans, le christianisme donna, de ces petites réunions libres, des modèles accomplis.

INDEX

DES

NOMS PROPRES

INDEX BIBLIOGRAPHIQUES

ET

TRADUCTION DES TEXTES

LATINS ET GRECS

LES ÉVANGILES

INDEX DES NOMS PROPRES [1]

Abila, 316.
Abraham, 33, 51, 115, 135, 184, 196, 199, 252, 332, 349, 350.
Abrahamides, 198.
Achior, 50, 51.
Actes colbertins, 26.
Actes des Apôtres, 129, 188, 205, 297, 298, 300, 302–304, 363, 364, 370.
Actes des martyrs de Lyon, 30.
Actes du martyre de saint Ignace, 30.
Actes du martyre de saint Polycarpe, 25, 26, 29, 30, 332.
Adam, 247, 252, 311, 314, 349, 353.
Adiabène (l'), 339.
Adraa, 58.
Adrien (empereur), 12, 43, 47, 59, 66, 67, 122, 257, 271, 279, 282, 340, 343, 344, 346, 348, 365.
Aelia Capitolina, 43, 348.
Africain, 343.
Afrique, 12, 322, 340.
Agrippa, fils de Drusille et de Félix, 113.
Agrippa, voir Hérode Agrippa II.
Agrippine (femme de Germanicus), 213.
Agrippine (fils d'), voir Néron.
Aïa-Solouk, 296.
Alep, 95.
Alexandre Ier (évêque de Rome), 117, 336.
Alexandre d'Abonotique, 280.
Alexandre le Grand, 272, 339.
Alexandre Polyhistor, 182.
Alexandre Sévère (empereur), 278.
Alexandria Troas, 330.
Alexandrie, 113, 116, 118, 128–130, 135, 137, 286, 341, 344, 345.
Alexandrie (école juive d'), 182, 294.
Alexandrie (Église d'), 128, 137, 259.
Alexandrin, 132.
Ali (famille d'), 154.
Ali (père d'Hassan et d'Hossein), 86.
Alides (les), 70, 90.
Allemagne, 18, 31.
Amastris, 322.
Amisus (Samsoun), 322.
Anaclet, voir Anenclet.
Ananie, 300.
André (l'apôtre), 295.
Anenclet (évêque de Rome), 117, 222.
Anglais, 211.
Anicet (évêque de Rome), 117.
Annaea (famille), 188.
Annaeus Lucanus (M.), 188.
Annianus, 137.
Annibal (esclave), 168.
Anti-Liban (l'), 59.
Antioche, 23, 65, 118, 127, 128,

(1) Pour les *Origines du Christianisme*, deux index ont été nécessaires. L'*Index des noms propres*, qui contient les noms propres cités dans le texte du volume et dans les notes formant texte, et l'*Index bibliographique*, qui contient les auteurs et les titres des ouvrages cités par Renan dans chaque volume. (N. de l'éd.)

192, 307, 328, 329, 337–339, 342, 343.
Antioche (Église d'), 328.
Antiochus Épiphane, 217, 270.
Antiphon, 79.
Antonin le Pieux, 12, 120, 122, 124, 271, 281, 282, 326, 329.
Antonins (les), 265, 274, 278, 282.
Antonius Julianus, 180.
Anytus (dans Épictète), 208.
Apion (savant égyptien), 181.
Apis (mère d'), 137.
Apocalypse (l'), 55, 56, 108, 123, 133, 136, 214, 244, 245, 249, 250, 257, 285, 292, 294, 298, 359.
Apocalypse de Baruch, 245, 348.
Apocalypse d'Esdras, 54, 244, 245, 257, 260, 298, 343, 348.
Apollonius Molon, 181.
Apollonius de Tyane, 280.
Apollos, 129, 177, 232, 285, 286.
Appien, 341.
Apulée, 280.
Aquiba, voir Rabbi Aquiba.
Arabes, 312, 313, 337, 342.
Arabie, 213, 316.
Archéologie judaïque (de Josèphe), 180, 182.
Architophel, 143.
Ardéatine (voie), 241.
Ardeschir Babek, 342.
Aristeas, 198.
Aristion (disciple), 291, 292, 295.
Aristobule, 130, 181.
Ariston de Pella, 47.
Aristote, 13.
Arménie, 34, 113, 337, 338.
Arnon (l'), 312.
Arrien, 162.
Arrius Antoninus, 326.
Arsacide (l'), 337.
Artémidore, 209, 266.
Artémion, 341.
Arulenus Rusticus, 207.
Asiates, 290, 294.
Ascension (l'), 43, 304.
Asie, 287, 291, 294, 308, 319, 329.
Asie (Églises d'), 283, 305, 329, 334.
Asie Mineure, 192, 280, 319, 320, 328, 337.
Assomption de Moïse, 54, 223, 237.
Assouan, 317.
Astaroth-Carnaïm, 58.
Athènes, 86, 265.
Athénien, 335.
Attale, 265.
Atticus (Hérode), 335.
Atticus (Tiberius Claudius), 335.
Auguste (empereur), 122, 123, 149, 167, 255, 260, 263, 272.
Aulu-Gelle, 280.
Aurélien (empereur), 275.
Auvergne, 123.
Avilius, 137.

Baal (face de), (nom de), 285.
Bâb (le), 86.
Babylone, 245–247, 339, 358.
Babylonie, 309, 339, 342.
Bacchus, 270.
Bacon (Roger), 258.
Baghavat, 81, 196.
Bakiin, 46.
Barabbas, 97.
Bar-Coziba (révolte de), 12, 44, 294, 357.
Barea Soranus, 207.
Baruch, 130, 248, 348, 349, 350, 352–356.
Basnage, 18.
Bassora, 314, 315.
Batanée (la), 58, 60, 61, 69, 77, 92, 127, 146, 148, 215, 293, 315.
Batanée (Églises de), 67, 71.
Batanéotes, 92.
Baur (Ch.), 19, 26.
Béelzeboub, 144.
Béhémoth, 351.
Beit-Ilfah (Bétylua), 51.
Bélurit (du *Talmud*), voir Veturia Paulla.
Bené-Berak, 46.
Bénévent (arc de), 268.
Bensly, 16.
Bérénice (sœur de Hérode Agrippa II), 112, 121, 122, 178, 188.
Berour-Haïl, 45, 46.
Beth-éloah, 50, 51.
Béther, 42, 48, 49, 51, 52, 67, 257.
Bethléhem, 149.
Bethsabé, 146, 148.
Beth-Schearim, 357.
Bethschémesch, voir Bittir.
Bible (la), Bibles, 12, 46, 54, 62, 91, 139, 146, 162, 179, 180, 183, 185, 198, 223, 236, 237, 348, 356, 357.
Bida (A.), 86.
Bithynie, 318, 319, 321.
Bittir, voir Béther.

Bittir (ouadi), 48.
Blondel, 18.
Bostra, 316.
Bouddha, 86, 87, 94, 154.
Bourbon (maison de), 273.
Bourignon (Antoinette), 258.
Bruttius, 171, 172, 213, 241.
Brutus, 264.
Bryenne (Philotée), 24.
Bunsen, 19.

Cabale (la), 306.
Caecina (Alienus), 112.
Caïus (d'Éphèse), 291.
Caïus (prêtre), 127, 290.
Çakya-Mouni, 81.
Caligula, 119, 120, 124, 166–168, 209, 213, 255, 260, 264, 269, 317.
Calonyme, 172, 220.
Cambridge (Université de), 16.
Cantique des Cantiques (Le), 29. 53.
Capène (porte), 175.
Capharnahum, 193.
Caphar-Nahum, 358, 359.
Capharnahum (centurion de), 159, 191.
Capharnahum (paralytique de), 151.
Caphar-Schekania ou Caphar-Sama ou Caphar-Samia, 358, 359.
Capitole (le), 124, 209, 220.
Caracalla (empereur), 326.
Carpathes (les), 317.
Carpocrate, 144.
Casperius Aelianus, 260.
Caspienne (mer), 338.
Caton, 264.
Catullus Messalinus, 242.
Caucase, 338.
Cénacle (le), 43, 67, 68, 304.
Céphas, 105, 230, 368.
Cerdon, 137.
Cérinthe (ou Mérinthe), 144, 286–290, 294, 313.
César (Jules), 123, 255, 260, 263, 265, 272, 274, 279, 341.
Césarée, 47, 113.
Césars (les), 157, 182, 266, 271, 281.
Chalcis, 316.
Champ de Mars (synagogue du), 175.
Chananéenne (la), 105, 159, 160, 199.
Charlemagne, 273.
Charles Ier, 15.
Chine, 211.
Chrétien de Troyes, 87.
Christ (le Christ), Christus, 21, 29, 62, 110, 137, 157, 174, 187, 215, 224, 228, 230–233, 287, 288, 290, 291, 295, 301, 307, 310, 311, 323, 330, 331, 334.
Chypre (île de), 341, 343, 344, 357.
Chypriotes, 341.
Cicéron, 279.
Circello (cap), 213.
Claranus, 265.
Claude (empereur), 255, 260, 269, 272.
Claudius Ephebus, 227.
Clazoméniens, 79.
Clemens, voir Flavius Clemens.
Clemens (les), 174, 189, 223.
Clément, voir saint Clément Romain.
Clément (les), 30.
Clément d'Alexandrie, 14, 182.
Cléobius, 307.
Cléodème, 182.
Cléophas, voir Clopas.
Cléophides (famille des), 66, 365, 368.
Clet, voir Anenclet.
Clopas (les fils de), 315, 316, 335, 366–368, 371.
Clopas, frère de Joseph, 66, 68, 365, 367, 368, 371.
Clovis, 273.
Codex Alexandrinus, 237.
Coelius (le), 238.
Colbert (ms. de), 23. voir aussi Actes colbertins.
Colerus, 162.
Colisée (le), 111, 125, 169.
Cologne, 262.
Colomb (Christophe), 258.
Comagène (la), 316.
Conformités (Les), 85.
Commode (empereur), 167, 270, 272, 282, 326.
Constantin le Grand, 67.
Constantinople, 16.
Coran (le), 85, 91.
Corinthe, 127, 226.
Corinthe (Église de), 225, 226, 232, 237.
Corneille (le centurion), (ou Cornelius), 106, 300.
Cornelius Palma, 316.

Corrège (le), 153.
Cotelier (J.-B.), 18.
Cravasti, 81.
Crète (île de), 113.
Crocus (dans Ignace), 29.
Cureton (G.), 19, 20.
Cynégire, 179.
Cyrénaïque, 340–344.
Cyrène, 340, 345.
Cyrénéens, 340, 341.
Cyria (d'Éphèse), 291, 292.
Cyrille Lucaris, 15.
Cyrus, 148.

Daces (les), 337.
Daillé, 18.
Damas, 63, 316.
Danaïdes (les), 229.
Daniel, 130, 132, 249, 260, 285.
Danton, 302.
Danube, 338.
Darom (le), 46.
David, 64, 68, 69, 72, 143–147, 199, 215, 248, 249, 332, 334, 335, 357, 364, 370.
Débora, 50.
Dèce (empereur), 275, 319.
Décébale, 337.
Deïr-Ali, 63.
Démétrius le Cynique, 265.
Démétrius d'Éphèse, 291.
Démétrius de Phalère, 182.
Denys d'Alexandrie, 290.
Deutéronome, 307.
Dialogue des orateurs, 123.
Diapleuston (synagogue du), 345.
Dioclétien (empereur), 275, 319.
Diogène, 121.
Dion Cassius, 124, 171.
Dion Chrysostome, 209, 267.
Diotréphès d'Éphèse, 291.
Dircés (les), 229.
Domitia (impératrice), 179, 217, 239.
Domitien (empereur), 69, 116, 118–120, 122, 124–126, 129, 135, 166, 167, 169, 173, 176–179, 208–218, 225, 233, 239–243, 255, 256, 260, 262, 263, 265, 267, 269, 272–275, 315, 317, 318, 325, 335, 343, 364, 370.
Domitien, fils de Flavius Clemens, 173.
Dosithée (ou Dosthaï), 307.
Dothaïm, 50.
Douze (les), 197, 198, 300, 303, 370.
Dressel, 19, 23.
Drusille (sœur de Hérode Agrippa II), 112, 113.
Dumas père (Alexandre,) 239.
Duncker, 309.

Ebion, 60, 77, 78, 289, 310.
Ecclésiaste (L'), 53.
Edesse, 339.
Edom, voir Empire romain.
Eduïoth (traité), 36, 82.
Egérie (bois d'), 175.
Egérie (fontaine), 175.
Église grecque, 258, 312.
Église latine, 258, 312.
Égypte, 63, 88, 128, 129, 135, 137, 181, 260, 261, 269, 285, 341–345, 357.
Égyptien, 181.
Éléazar, 217.
Éleuthère, évêque de Rome, 117.
Eleuthéropolis, 46.
El-Hadr, voir Hatra.
Élie, 41, 88, 248, 251, 295.
Élisa ben Abouyah (Aher), 359.
Élisabeth (dans *Luc*), 202.
Elkasaï (ou Elkaï), 309–312, 314.
El-Kasih, 314.
Elkési (village), 310.
Emmaüs (disciples d'), 204.
Emmaüs (Nicopolis), 67, 193.
Empire de la raison (L'), 217, 257.
Empire ottoman, 46.
Empire parthe, 338.
Empire romain, 11, 33, 50, 244, 245, 255–257, 279, 310, 342, 343, 351.
Epaphrodite (affranchi de Néron), 179, 239.
Epaphrodite (maître d'Épictète), 179, 188.
Epaphrodite (protecteur de Josèphe), 179, 180.
Éphèse, 23, 118, 127, 283, 286, 288, 292, 296.
Éphèse (Église d'), 22, 284, 292.
Épictète, 162, 208, 209, 267, 280.
Épître aux Hébreux, 236, 259.
Épître de Clément Romain (Ire), 235–237, 260.
Épître de Clément Romain (IIe), 237.
Épître de Jacques, 236.
Épître de Jude, 356.

Épître de Paul à Timothée, 17, 22, 304.
Épître de Paul à Titus, 17, 22, 304.
Épître de Paul aux Corinthiens (Ire), 206.
Épître de Paul aux Éphésiens, 22.
Épître de Paul aux Galates, 363, 364.
Épître de Paul aux Romains, 197.
Épître de Pierre (IIe), 136, 236, 258.
Épître de Polycarpe aux Philippiens, 27–29, 304, 328.
Épître de saint Barnabé, 137, 258, 356.
Épître d'Ignace à Héron, 18.
Épître d'Ignace à Polycarpe, 18, 19, 25, 27, 28, 330.
Épître d'Ignace aux Antiochéniens, 18.
Épître d'Ignace aux Éphésiens, 18, 19, 25–27, 29, 330.
Épître d'Ignace aux Magnésiens, 18, 25, 330.
Épître d'Ignace aux Philadelphiens, 18, 25, 330.
Épître d'Ignace aux Philippiens, 18.
Épître d'Ignace aux Romains, 18–20, 22–30, 332.
Épître d'Ignace aux Smyrniotes, 18, 25, 230.
Épître d'Ignace aux Tarsiens, 18.
Épître d'Ignace aux Tralliens, 18, 25, 330.
Esdras, 130, 245, 246, 248, 249, 252, 254, 258–262, 295, 344, 348, 350–356.
Esdrelon (plaine d'), 50.
Esquilin (l'), 238.
Esther, 232.
Étienne (le diacre), 333.
Euphrate (l'), 132, 133, 308, 313.
Euphrate de Tyr, 266, 280.
Eupolème, 182.
Europe, 313.
Européens, 313.
Eusèbe, 14, 26, 28–30, 117, 128, 172, 182, 183, 241, 294, 328, 330, 343.
Évangiles, Évangiles synoptiques, 11, 13–15, 37, 70, 73, 81–86, 88, 100, 103, 104, 106, 154, 156, 160, 162, 183, 190, 304, 363, 364, 366, 367.
Évangile (4e), 13, 22, 24, 27, 37, 80, 97, 195, 364, 367.
Évangile de Marcion, 14.
Évangile de Pierre, voir *Évangile selon les Hébreux*.
Évangile des douze Apôtres, voir *Évangile selon les Hébreux*.
Évangile des Nazaréens, voir *Évangile selon les Hébreux*.
Évangile selon les Égyptiens, voir *Évangile selon les Hébreux*.
Évangile selon les Hébreux, 95, 96, 98–102, 108, 140, 145, 191, 192, 204, 287, 366.
Évareste (évêque de Rome), 117, 336.
Evhode, 128.
Ewald (H.), 19.
Ézéchiel, 42.

Fabianus, 265.
Fanar (le), 15, 24.
Fannia (fille de Thraséas), 119, 208, 264.
Faustinianus (dans les *Homélies*), 223.
Faustinus (dans les *Homélies*), 223.
Félix (époux de Drusille), 113.
Firdousi, 14.
Flaminienne (voie), 241.
Flavia (famille), gens Flavia, 172, 240.
Flavia Domitilla, femme de Flavius Clemens, 171, 172, 175, 213, 220, 239–242.
Flavia Domitilla femme de Vespasien, 171, 173.
Flavia Domitilla, fille de Vespasien, 171.
Flavius (les), 30, 111, 118, 127, 128, 132, 175, 178, 179, 181, 187, 223, 241, 242, 244, 255, 256, 260, 263, 264, 270, 271, 281.
Flavius Clemens, fils de Flavius Sabinus, 31, 126, 171–174, 177, 210, 213, 214, 220, 222, 238, 239.
Flavius Sabinus, frère de Vespasien, préfet de Rome, 168, 170, 171.
Fortunatus, 227.
Fouquier-Tinville, 169.
Français, 268.
France (la), 119, 272.
Francesca (Piero della), 366.
Fretensis (10e légion), 43, 66.

Gabriel (archange), 259.
Galatie (la), 320.
Galba, 118, 255, 256, 260, 264.
Galilée (la), 36, 47, 59, 60, 83, 84, 98, 129, 137, 144, 163, 180, 195, 267, 357, 358.
Galilée (Églises de), 71.
Galiléen, 47.
Gamaliel (famille des), 40.
Gaule, Gaules (les), 12, 291.
Gelboé (monts), 51.
Gémare (la), 75.
Genèse, 146, 357.
Gergésa (le démoniaque de), 104, 142, 151.
Gethsémani, 103, 203.
Gibraltar, 317.
Gibthon, 46.
Gieseler, 19.
Gimso, 46.
Giotto, 238.
Gnomes (Les) (de Sextus), 336.
Golgotha, 43, 84, 289.
Gracques (les), 173.
Grande Exposition (la), 307.
Grapté, 238.
Gratilla, 264.
Grèce, 179, 192, 208, 223, 265, 329, 337.
Grèce (Églises de), 305, 334.
Grecs, 20, 50, 123, 131, 179, 181, 270, 272, 340, 341.
Guerre des Juifs (la), 182.

Hacelmada, 163.
Hamartolus, 294.
Hanania (neveu de Rabbi Josué), voir Rabbi Hanania.
Hassan, fils d'Ali, 86.
Hatra (place forte), 342, 343.
Hauran (le), 70.
Hébron, 48.
Hécatée d'Abdère, 182.
Hefele, 19.
Hellènes, 179.
Helvidius Priscus (le fils), 119, 207, 264.
Helvidius Priscus (les), 119.
Hénoch, 130, 248, 251, 260, 295, 351.
Héraclite, 130.
Héras (cynique), 121.
Hermas, 258.
Hermon (l'), 112.
Hérode Agrippa II, 58, 112–116, 122, 178, 180, 188, 270.
Hérode Antipas, 188, 203.
Hérode le Grand, 68, 148, 149.
Hérodes (les), 58, 183, 245, 316.
Hésiode, 130, 181.
Hibbé, 59.
Hilgenfeld (A.), 19, 25, 309.
Hillel, 39, 40, 357.
Histoire ecclésiastique (d'Eusèbe), 365.
Holopherne, 50, 57.
Homère, 130, 131, 181.
Horace, 279.
Hossein, fils d'Ali, 86.
Howeyza (district de), 313.
Hystapse, 136.

Iabné (ou Jammia), 34, 36, 37, 42, 44–46, 49, 52, 56, 72–74, 76, 177, 306, 343, 347, 356, 357.
Ibelin, voir Iabné.
Iéxaï (frère d'Elkasaï), 312.
Ignatus (Nourana), voir saint Ignace.
Inde, 78.
Ioma (traité), 36.
Isa, 289.
Isaac, 199, 350.
Isaïe, 87.
Israël, 31, 35, 36, 38, 39, 41, 44, 49–51, 55, 60, 61, 68, 76, 88, 111, 126, 159, 161, 175, 178, 198, 202, 234, 243, 246, 247, 257, 285, 287, 308, 344, 346, 347, 349, 353–356, 358.
Italie, 111, 113, 132, 133, 192, 209, 211, 223, 333, 338.
Italiotes, 272.
Iturée (l'), 312.
Izates (les), 338.

Jacob, 199, 247, 344, 350.
Jacob de Caphar-Naboria, 359.
Jacob de Caphar-Schekania, 71, 358, 359.
Jacques Bonhomme, 60.
Jacques, fils d'Alphée, 370.
Jacques, fils de Zébédée, 370.
Jacques (l'apôtre), frère du Seigneur, 20, 37, 43, 57, 59, 63, 65, 66, 71, 98, 105, 108, 116, 158, 163, 183, 184, 187, 194, 283, 358, 363, 366–368, 370.
Jacques le Mineur, fils de Clopas, 364, 365, 368.
Jaffa, 44.

Jaïre (fille de), 511.
Jason de Cyrène, 218.
Jean (l'apôtre), 13, 17, 23, 67, 142, 187, 214, 250, 262, 283, 284, 286, 288, 290, 291, 293–297, 311, 328.
Jean-Baptiste, 84, 104, 116, 143, 147, 183, 184, 202, 203, 308, 309, 314, 366.
Jean Malala, 30, 329, 339.
Jéhovah, 33, 85, 88, 137, 184, 246.
Jérémie, 54, 348.
Jérémiel (l'ange), 245, 240, 354.
Jéricho (aveugle de), 142.
Jérusalem, 34, 40, 42, 43, 45, 48–51, 56, 60, 61, 64–67, 74, 84, 88, 92, 98, 102, 108, 109, 111, 115, 118, 123, 127, 129, 132, 142, 160, 161, 172, 177, 178, 183, 193, 194, 197, 215, 223, 245, 246, 255, 289, 293, 299, 303, 306, 308, 310, 314, 316, 349, 351, 356, 357, 365.
Jérusalem (concile de), 300, 304.
Jérusalem (Église de), 59, 61, 65–69, 85, 98, 117, 295, 300, 303, 308, 316, 335, 357, 463, 371.
Jérusalem (filles de), 87, 203.
Jérusalem (temple de), 223, 230.
Jessé, 312.
Jesséens, 312.
Jésus, Jésus-Christ, 11, 12, 14, 21, 23–25, 37, 41, 43, 55–59, 61–64, 66–77, 79–85, 88, 90–98, 102–109, 116, 127, 129, 132, 133, 135–140, 142–144, 146–152, 154–163, 165, 172, 173, 181, 183, 187, 188, 190–192, 194–197, 199–205, 213, 216, 223, 228, 231, 234, 236, 261, 267, 275, 279, 281, 283–295, 297–301, 303–305, 308–315, 318, 329, 331–335, 351, 357–359, 363–365, 367, 368, 370.
Jétavana, 81.
Job, 73.
Johanan, voir Jérémiel.
Johanan ben Zakaï, 40, 41, 44–46.
Joinville, 162.
Joseph (ou José), frère de Jésus, 363, 364, 367, 368.
Joseph (père de Jésus), 62, 66, 144–147, 203, 366–368.
Joseph Barsabas, 158.
Joseph d'Arimathie, 103.
Josèphe (Flavius), 43, 52, 113–116, 122, 148, 172, 176, 179–184, 188, 189, 216–219, 246, 363, 364.
Jotapata, 48, 185.
Jourdain (le), 56, 59, 66, 67, 77, 97, 287, 305, 306, 309, 310, 312, 314, 315.
Juda, fils de Jacques, 316, 365.
Juda ben Nakousa, 357.
Juda le Gaulonite, 306.
Juda (rois de), 146, 147, 199, 215.
Judas de Kerioth (Judas Iscariote), 88, 142, 143, 370.
Judas, fils de Jacques (inconnu), 370.
Jude (auteur de l'épître), 364.
Jude, frère du Seigneur, 65, 215, 237, 363, 367, 368, 370.
Jude (les fils de), 315, 335.
Judée, 42–44, 46, 49, 56, 66, 67, 109, 111, 129, 138, 161, 180, 187, 203, 219, 246, 257, 283, 335, 343, 356.
Judith, 51, 52, 72, 233.
Jules Africain, 77.
Jules Capitolin, 279.
Jules (les), 244, 255, 256, 263, 264, 271.
Julia Sabina, fille de Titus, 120, 170.
Julie, fille d'Auguste, 213.
Junius Mauricus, 207, 242, 264.
Juste de Tibériade, 112, 180.
Justus, 316, 357.
Juvénal, 122, 239, 268, 270.

Katia ben Schalom, 220.
Khirbet el-Yahoud (ruines de), 48.
Khoba, 59.
Kobab, 58.
Kokaba, 58, 59, 61, 64, 102.
Krichna, 311.
Ktébé (ou Koteibé), voir Kokaba.
Kulonié, 45, 193.

Lalita vistara, 81.
Lamia (les), 239.
Laodicée sur le Lycus, 108, 132.
Lares (autel des), 240.
Larroque, 18.
Latins, 117.
Lévi, fils d'Alphée, 164.

Léviathan, 351.
Lia, 148.
Liban (le), 65.
Lighfoot (Jean), 16.
Linus (évêque de Rome), 117, 130, 181, 222.
Lipsius, 19.
Livie (villa de), 241.
Livre de Baruch, 54.
Livre de Daniel, 53, 54, 97, 245, 255.
Livre de Job, 53.
Livre de Judith, 50, 54, 219, 223, 237, 257, 343.
Livre de la Sagesse, 53, 54.
Livre de Ruth, 146.
Livre d'Esdras (III^e), 54.
Livre d'Esdras (IV^e), voir *Apocalypse d'Esdras*.
Livre des Macchabées (II^e), 218, 219.
Livre des Macchabées (IV^e), 219.
Livre d'Esther, 52–54.
Livre de Tobie, 54, 55.
Livre de Zacharie, 143.
Livre d'Ézéchiel, 53, 97, 237.
Livre d'Hénoch, 54.
Livre d'Isaïe, 67, 85, 88, 203.
Livre d'Osée, 88.
Lochias (le), 345.
Luc, 14, 52, 69, 96, 98, 100, 105, 106, 110, 187, 193, 197, 203–206, 293, 297, 298, 304, 364, 370.
Luc (l'évangéliste) (Lucanus ou Lucas), 14, 15, 29, 107, 152, 162–164, 186, 192, 194–206, 295, 297–304, 370.
Lucain, 87.
Lucanus, Lucas, voir Luc.
Lucien de Samosate, 16, 266, 280, 333.
Lucius Verus, 337.
Lucova (ou Andreas), 340.
Lucrèce, 279.
Lupus, préfet d'Égypte, 341.
Lusius Quietus, 339, 343, 344, 346.
Lycie (la), 132.
Lydda, 34, 37, 46, 49, 56, 74, 306.
Lyon, 291.
Lysimaque d'Alexandrie, 181.

Macédoine, 186, 223, 329.
Magon (esclave), 168.
Mahomet, 60, 85, 154, 310–313, 315.
Malte, 158.
Mara, fils de Sérapion, 57.
Marc, 14, 96–98, 103–105, 108–110, 138–142, 148–151, 161, 163, 189, 190, 192, 193, 199, 203, 206, 236, 293, 363–365, 368, 370.
Marc (ou Jean-Marc) (l'apôtre), 15, 103, 107–109, 110, 128, 129, 137, 139–142, 149–151, 161, 163, 189–191, 194, 195, 201, 203–205, 295, 363–365.
Marc-Aurèle, 120–122, 124, 125, 263, 265, 266, 271, 273, 275, 276, 281, 282.
Marcion, 12, 15, 287.
Marcius Turbo, 344.
Maréotis (lac), 129.
Mariamne (dans Celse), 312.
Marie (de Béthanie), 204.
Marie de Castabale, 18.
Marie, femme de Clopas, (ou Marie Cléophas), 364, 365, 367.
Marie (mère de Jésus), 145, 147, 202, 203, 363, 364, 366.
Marthana (parente de Elkasaï), 312,
Marthe (dans Celse), 312.
Marthe (de Béthanie), 204.
Marthous (parente de Elkasaï), 312.
Martial, 122, 168, 179, 272.
Massa, 57.
Matthieu, 14, 15, 24, 69, 82, 89, 95, 96, 99, 100, 105, 106, 110, 138–142, 145, 146, 148–151, 158, 159, 162–165, 186, 190–193, 195, 199, 203, 206, 236, 304, 363–365, 368, 370.
Matthieu (l'apôtre), 67, 81, 99, 100, 147, 149–151, 160–164, 187, 189–191, 194, 195, 201, 204, 205, 363–365.
Mattidie (dans les *Homélies*), 223.
Maures (les), 343.
Méditerranée, 329, 348.
Melitus (dans Epictète), 208.
Ménandre de Capharétée, 307.
Meriba, 57.
Mérinthe, voir Cérinthe.
Merx, 19.
Mésopotamie, 257, 337, 338, 342–344, 352.
Métronax, 265.

Michel (archange), 259.
Middoth (traité), 36.
Milan (édit de), 278.
Minucius Félix, 322.
Mischna (la), 36, 47, 82.
Misène (cap), 213.
Moab, 312.
Moeragène, 280.
Mohl, 16.
Moïse, 61, 88, 130, 148, 173, 176, 197, 198, 248, 307, 349, 356.
Moïse de Khorène, 14, 182.
Moïse Maimonide, 313.
Monobazes (les), 338.
Morale en action (La), 267.
Moria (le), 88.
Mort de Pérégrinus, 16, 333.
Morte (mer), 47, 312.
Mossouf, 342.
Mucien, légat de Syrie, 120.
Musonius Rufus, 266, 280.
Mygdonie (la), 337.
Myre, 132.

Nabatéens, 58, 312.
Nabuchodonosor, 50.
Naples, 113.
Napoléon Ier, 338.
Nathan (fils de David), 147.
Nazaréen (le), 79.
Nazareth, 60, 88, 149, 286, 363, 366.
Neander, 19.
Némésis (temple de), 341.
Néron, 56, 57, 108, 116, 118–120, 122, 124, 126, 133, 166–169, 207, 208, 212, 214, 233, 243, 244, 255, 260, 264–266, 269, 270, 273–275, 302, 317, 318, 343.
Néron (faux), 133.
Néron, fils de Germanicus, 213.
Nerva, 116, 118, 122, 212, 216, 217, 242–245, 255–257, 260, 262–264, 269, 270, 282.
Nicolas (dans Midrasch), 358.
Nicolas de Damas, 148.
Nisibe, 338, 339.
Nitrie (couvents de), 19.
Noire (mer), 320, 322.
Nombres, 197.
Numa, 273.

Occident, 64, 102, 156, 229, 255, 256, 338.
Octavie, 209, 266.
Octavie, femme de Néron, 213.
Oliviers (mont des), 289.
Onkélos, fils de Calonyme, 172.
Ophir, 349.
Orient, 14, 46, 57, 60, 87, 117, 121, 138, 147, 156, 163, 229, 255, 256, 278, 308, 312, 316, 317, 328, 337, 342, 345.
Oriental, aux, 91, 112, 116, 154, 169. 269.
Origène, 14, 19, 26, 29, 128, 330.
Oronte (l'), 192.
Orose, 343.
Orphée, 130.
Osrhoène (l'), 337.
Othon (empereur), 255, 256, 260.
Oudin (Casimir), 18.
Ouscha, 356, 357.

Palestine, 45, 82, 110, 130, 194, 316, 334, 339, 342, 344, 351, 356.
Palestinien, 194.
Palmyre, 34, 316.
Pamphile de Césarée, 95.
Pandatarie (île de), 213, 239.
Paneas, 112.
Panthéon (de Rome), 124.
Panthère (le soldat), 147.
Papias, évêque d'Hiérapolis, 81, 91, 99, 106, 108, 128, 158, 164, 290, 292, 294, 304.
Pâques, Pâque (la), 84, 154.
Paralipomènes, 146.
Pardon (fête du grand), 36, 74.
Paris, 119.
Parménide, 80.
Parthénius (chambellan), 240, 262.
Parthes, 56, 133, 309, 338, 339, 347.
Parthes (roi des), 120.
Pasteur (le), d'Hermas, 188, 223.
Paul (l'apôtre), 12, 15, 17, 20–24, 39, 64, 70, 73, 76, 80, 94, 98, 99, 105, 106, 115, 116, 127–129, 155, 157, 158, 160, 186, 194, 196–199, 224, 225, 229, 232–236, 245, 249, 284, 285, 289, 295, 299–303, 310, 328–330, 334, 335, 359, 363, 368.
Paul de Samosate, 276.
Pearson, évêque de Chester, 18, 25.
Pella, 56, 58, 59, 65, 67, 108.

Péluse, 341.
Pénitence d'Adam (ou *Apocalypse)*, 315.
Pentecôte (la), 300, 304.
Pérée (la), 85, 312.
Pérégrinus, 333.
Perse (la), 154.
Persique (golfe), 339.
Petermann, 20.
Petra, 316.
Pétrone, 123.
Pfleiderer, 19.
Pharaon, 117.
Phénicie, 285.
Philippe (empereur), 278.
Philippe (filles de), 158.
Philippe (l'apôtre), 291, 295.
Philippes, 157.
Philippiens, 28.
Philon, 129, 136, 285, 286.
Philosophumena, 290.
Philostrate, 171, 239, 280.
Phocylide, 130.
Pierre (l'apôtre), 17, 63, 67, 80, 103–106, 108, 110, 117, 128, 138, 142, 152, 187, 199, 224, 225, 229, 233, 234, 284, 289, 293, 295, 299, 303, 335, 363.
Pilate (femme de), 142, 159.
Pirkê Aboth, 81–83.
Platon, 80, 162, 281.
Pline l'Ancien, 42, 119, 181, 265, 279.
Pline le Jeune, 119, 122, 209, 264, 266, 271, 279, 280, 319, 321, 322, 324, 326.
Plutarque, 267.
Pompée, 44, 341.
Pompéi, 108, 241.
Pomponia Gratilla, 208.
Ponce-Pilate, 142, 159, 191.
Pont (royaume de), 319, 322.
Pontia (île de), 213.
Port-Royal, 267.
Prédication de Pierre, 303.
Presbyteros Joannes, 110, 291, 292, 295.
Prière de Manassé, 54, 237, 356.
Primus, 137.
Propagande (la) (à Rome), 314.
Protée, 305.
Protévangile de Jacques, 367.
Proverbes, 53.
Psaumes, 91.
Psautier de Salomon, 54.
Pythagore, 130.
Pythodore, 79, 80.

Quinte-Curce, 86.
Quintilien, 112, 119, 122, 168, 173, 209, 267.
Quirénius (dans *Luc*), 188.

Rabbi Aquiba, 219–221, 347, 348.
Rabbi Eléazar ben Azaria, 219.
Rabbi Galamiel, 219.
Rabbi Gamaliel le Jeune, 36, 44.
Rabbi Gamaliel II, 76.
Rabbi Hanania (neveu de Rabbi Josué), 358.
Rabbi Hanina, 42.
Rabbi Isée, 358.
Rabbi Johanan, voir Johanan ben Zakaï.
Rabbi Josué ben Hanania, 41, 219, 358.
Rabbi Josué ben Lévi, 359.
Rabbi Nehounia, 42.
Rabbi Tarphon, 74, 75, 347.
Rahab (femme pécheresse), 146, 148.
Ramet et Khalil, 48.
Ramiel (l'ange), 250, 354.
Raphaël, 153.
Raphaël (l'ange), 259.
Rébecca, 148.
Reconnaissances (Les), 238.
Restauration (la), 301.
Révolution (1789), 301, 302.
Rhin (le), 262, 338.
Rieti (en Ombrie), 125.
Robespierre, 302.
Roeper, 309.
Rollin, 267.
Romain, e, s, 24, 40, 42, 44–50, 58, 66, 112, 114, 115, 121, 168, 172–174, 176, 177, 188, 211–213, 256, 263, 266, 270–272, 302, 337–340, 343.
Rome, 12, 19, 52, 53, 56, 57, 102, 103, 109, 111, 112, 114, 116–118, 121, 122, 124, 127, 128, 163, 172, 175, 176, 181, 186–188, 207, 209, 211–214, 218–220, 222, 223, 225, 237–239, 245, 265, 269, 272, 283, 298, 301–304, 311, 314, 316, 317, 321–323, 329–331, 338.
Rome (Église de), 116, 117, 172, 186, 189, 223, 225, 227, 234, 236, 243, 303, 305.

Romulus, 148.
Rouge (mer), 116.
Rufus (dans Polycarpe), 334.
Ruinart (dom), 23.
Russes, 339.
Russie (campagne de), 338.
Rusticus, 119.
Ruth (femme pécheresse), 146.

Sabiens, 310.
Saint Achillée, 172, 241.
Saint Ambroise, 219, 252, 258.
Saint Augustin, 183.
Saint Barnabé, 259–261.
Saint-Clément (église) 223, 238, 242.
Saint Clément Romain, 15, 16, 20, 31, 117, 128, 172, 188, 216, 218, 222–226, 233, 234, 236, 237, 258, 301, 302.
Saint Épiphane, 14, 61, 66, 77, 117, 312, 367.
Sainte Pétronille, 241.
Saint Étienne, 300.
Saint François d'Assise, 85, 86.
Saint Grégoire de Nazianze, 219.
Saint Hégésippe, 77, 117, 308, 335, 363–365, 367.
Saint Ignace, évêque d'Antioche, 16–19, 22, 26, 30, 128, 237, 290, 328–330, 332, 334.
Saint Ignace de Loyola, 161.
Saint Irénée, 14, 19, 22, 25, 26, 29, 78, 108, 117, 283, 290, 291, 304, 313, 330.
Saint Jean Chrysostome, 23, 128, 183, 219.
Saint Jérôme, 14, 26, 83, 95, 96, 128, 258, 308, 365.
Saint Justin, 75, 77, 91, 100, 182, 304.
Saint Louis, 162, 273.
Saint Nérée, 172, 241.
Saint Polycarpe, 17, 23, 28, 237, 283, 290, 291, 295, 329, 334.
Saint Polycarpe (martyre de), 25.
Saint Télesphore, 225.
Salamine, 341.
Salathiel, 199.
Sallustius Lucullus, 168.
Salomon, 130, 147.
Samarie (la), 59, 195.
Samaritain (bon), 194, 196.
Samaritains, 195, 196.
Samuel, 147, 366.
Samuel d'Ani, 65.
Saphira, 300.
Sara, 148.
Sassanides, 315.
Saumaise (Claude de), 18.
Scaevola (les), 179.
Schammaï, 39.
Schefaram (Schefa-Amr), 357.
Scholten, de Leyde (Henri), 19.
Schwegler (A.), 19.
Secundus, voir Pline, 324.
Séleucides (les), 316.
Sénat (romain), 169, 209, 240, 242, 243, 269, 270.
Sénécion, 119, 174, 208, 264.
Sénèque, 123, 265, 266, 279.
Sennachérib, 354.
Séphoris, 357, 358.
Septante (les), 109, 139, 140, 143, 146, 147, 193, 198.
Septime Sévère, 262, 337, 342.
Septime Sévère (lois de), 326.
Séra, 309.
Sères (pays des), 309.
Servius Tullius, 175.
Sextius le père, 265.
Sextius le fils, 265.
Siloé, 191.
Siméon, fils de Clopas, cousin de Jésus, 65, 66, 316, 335, 364–366, 368.
Siméon (arrière petit-fils de Clopas), 316.
Siméon (le vieillard), 202.
Simon de Cyrène (père d'Alexandre et de Rufus) (dans *Luc*), 103.
Simon de Gitton, 306, 307, 310.
Simon de Mispa, 36.
Simon, frère de Jésus, 363, 364, 367, 368, 370.
Simon le Magicien, 30, 289.
Simon le Zélote, 370.
Sinaï (mont), 65, 88.
Sion, 246–248, 349, 350.
Sion (fille de), 67, 87.
Sion (mont), 43, 49, 56, 66, 67, 352.
Sirach (le fils de), 53, 54.
Smyrne, 291, 329, 330.
Smyrne (Église de), 292.
Smyrniote, 25.
Sobiaï, 310.
Socrate, 80, 162, 303.
Soèmes (les) d'Emesse, 316.
Sotion d'Alexandrie, 265.
Spinoza, 162.
Stace, 122, 168, 272.

Stéphanus, affranchi de Domitille, 240.
Styx (le), 133.
Suétone, 125, 171, 176, 267, 280, 319.
Suez (isthme de), 342.
Sulpicia (poétesse, femme de Calenus), 122, 209.
Sybille (la), 136.
Syrie, 12, 27, 32, 61, 63, 76, 94, 95, 99, 100, 102, 109, 111, 113, 145, 163, 186, 192, 215, 269, 285, 294, 305, 315, 317, 331, 333, 337, 342, 344, 370.
Syrie (Églises de), 69, 96.
Syriens, 20, 29, 163, 272.

Tabari, 14.
Tabernacles (fête des), 220.
Tacite, 119, 123, 180, 264, 267, 271, 279, 319.
Talmud (le), 47, 71, 72, 74–76, 91, 160, 220, 292, 306, 357.
Tamid (traité), 36.
Tammuz, 86.
Tartare (le), 134.
Tatien, 304.
Télesphore, pape, 336.
Tertullien, 172, 208, 241, 275, 322.
Testament (Ancien), 55, 59, 91, 110, 218, 219, 229, 236, 237, 258, 261, 356.
Testament (Nouveau), 12, 91, 109, 237.
Thabor (le), 88, 97, 267.
Thamar (femme pécheresse), 145, 148.
Thébaïde, 341.
Thébutis, 308.
Théodoret, 128.
Théon-prosopon (Phanuel), de Phénicie, 88.
Théophile, évêque d'Antioche, 135.
Théophile (dans *Luc*), 188, 189.
Thomas (l'apôtre), 295.
Thora (la), 35, 52, 72, 91, 306.
Thraséas, 207, 264.
Tibère (empereur), 124, 125, 166, 170, 181, 208, 255, 260, 263, 272, 317.
Tibère Alexandre (procurateur), 111, 270.
Tibériade, 47, 112, 357.
Tibérien (lettre de), 324.
Tigre (le), 313, 338, 339.
Tite, 289.
Tite-Live, 168.
Titus (empereur), 33, 49, 59, 66, 111–116, 120, 122, 124–126, 129, 133, 169, 170, 172, 180, 217, 255, 260, 269, 349, 365, 371.
Titus (temple de), 246.
Tor Marancia, 241.
Trajan (empereur), 11, 21, 26, 30, 122, 128, 225, 245, 257, 262–264, 266, 269, 271, 273–276, 280, 282, 283, 302, 309, 310, 315, 316, 318, 319, 321, 322, 324, 326, 328, 329, 335, 337–340, 342–344, 346, 348, 325, 356, 365, 366, 368, 371.
Trajan (jour de) (iom Traïanos), 346.
Trente (concile de), 259.
Tryphon, 75.
Tubingue (école de), 30.
Tyrannus Rufus, 221.
Tziganes, 175.

Uhlhorn, 19.
Uriel (l'ange), 246, 248, 250, 252, 259.
Usserius, 18.

Valentin, 21.
Valère Maxime, 272.
Valerius Biton, 227.
Van de Velde, 59.
Vaucher, 19.
Védas (les), 91.
Veiento, 242.
Ventotene (île), voir Pandatarie.
Verginius Rufus, 264.
Vespasien (empereur), 40, 44, 59, 69, 105, 111, 113, 116, 118–120, 122, 125, 170, 171, 208, 255, 256, 260, 346, 349.
Vespasien, fils de Flavius Clemens, 173.
Vésuve (le), 113, 123, 133.
Veturia Paulla (Sara), 175.
Vichnou, 311.
Vigilance, 252, 258.
Virgile, 275.
Vitellius (empereur), 255, 256, 260.
Volkmar (G.), 19, 25.
Voltaire, 87.
Volumnus (synagogue de), 175.
Vulgate (la), 259.

Waddington (W. H.), 25.
Wasith (district de), 313.
Wedzstein, 59.
Weiss, 19.
Wordsworth, 19.

Xénophon, 162.
Xyste (Xystus) (évêque de Rome), 117, 336.

York, 317.

Zacharie, 87.
Zacharie (dans *Luc*), 202.
Zacharie, fils de Barachie, 97, 108.
Zachée (le publicain), 196.
Zadok, 40.
Zahn, 23, 25.
Zébédée (fils de), 197.
Zénobie, 34.
Zénon, 80.
Zorobabel, 146.
Zozime (dans Polycarpe), 334.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Aboth de rabbi Nathan, voir *Talm. de Bab.*, 36, 40, 41, 44, 45, 53, 155.
Aboulfaradj (Gregorius Barhebraeus), *Chronique arabe*, 319, 340.
Chronique syriaque, 319, 340.
Historia dynastiarum, 308.
Aboulfath, *Abulfathi Annales Samaritani...* (Vilmar,) 306.
Chronique samaritaine, dans Sacy, *Chrest. arabe*, 308.
Acta Pilati, Gesta Pilati (Tischendorf), 83, 149, 174.
Acta SS. (Maii), 222, 357.
Actes de saint Ignace (Dressel), 324, 329, 335.
Actes de saint Jean, voir Tischendorf, *Acta apost. apocr.*
Actes de saint Polycarpe, 174.
Actes des Apôtres, 37, 59, 82, 84, 85, 88, 106, 144, 164, 172, 193, 203, 236, 278, 286, 296, 299, 300, 302, 303, 369.
Actes des saints Scherbil et Barsamia (Cureton), 324, 329.
Actes du martyre de saint Ignace (actes colbertins), 25.
Ambroise (saint), *Ad Horontianum*, 253, 258.
De bono mortis, 248, 258.
De excessu Satyri, 258.
De Spiritu Sancto, 258.
In Evangelium S. Lucae, 100, 246, 258.
In Psalmum CXVIII, 295.
Ammien Marcellin, *Rerum gestarum libri*, 277, 309, 316, 342.
Anastase le Sinaïte, *Œuvres* (Migne), 258.
Annales de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 340.
Annali dell' Istituto di corrispondenza archeologica, (Borghesi dans), 316.
Anquetil-Duperron, *Vie de Zoroastre*, 148.
Apianus (Petrus), *Cosmographia*, 177.
Apocalypse, 50, 58, 68, 90, 108, 116, 117, 144, 193, 214, 243, 245, 250, 283, 286, 291, 359, 370.
Apocalypse d'Adam, 311.
Apocalypse de Baruch, 42, 245, 250, 348-355.
Apollinaris, voir *Chronicon pascale*, 95.
Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, 284.
Appien, *De bellis civilibus*, 340, 341, 344, 345.
Apulée, *Apologia sive de magia*, 211, 280, 327.
De deo Socratis, 280.
Florida, 280.
Archives des missions scientifiques, 117.
Arnobe, *Adversus nationes*, 278.
Arrien, *Dissertations d'Epictète*, 119, 208, 209, 266, 267.
Assomption de Moïse, 108, 247.
Athanase (saint), *De Synodis*, 63.
Synopsis, 219, 258, 355.
Athénagore *Legatio pro Christianis*, 322.

Augustin (saint), *De consensu Evangelistarum*, 92.
De haeresibus ad Quodvultdeum, 286, 309.
Epistola de laudibus beati Hieronymi, 62.
In evangelium secundum Joannem. 295.
Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, 181, 209.
Aurelius Victor, *De Caesaribus*, 125, 166, 209, 240, 277, 281.
Epitome, 112, 122, 125, 242.
Ausone, *De duodecim Caesaribus*, 125.
Gratiarum actio ad Gratianum, 173.

Barhebraeus, voir Aboulfaradj.
Basile (saint). *Du Saint-Esprit*, 80.
Beidhavii commentarius in Coranum, 289.
Benjamin de Tulède, *Itinerarium*, 45.
Bensly (R.) *The missing fragment...*, 244, 251-254, 258.
Bereschith rabba, 44, 46, 126, 221, 358.
Berichte der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, (1866), 295.
Bhagavadgita, 196.
Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, 268, 319.
Borghesi, *Œuvres complètes*, 170, 267, 335.
Bruttius, dans Eusèbe, *H. E.*, 212, 213.
Büdinger (Max), *Untersuchungen zur roemischen Kaisergeschichte*, 319, 338.
Bulletino di archeologia cristiana (de Rossi dans), 63, 117, 171, 172, 238, 241, 242.
Buxtorf, *Lexicon chaldaïcum, talmudicum et rabbinicum*, 32, 36, 259, 351.

Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, 117, 286.
Canon de Muratori, 84, 186.
Canones apostolici, 237.
Capitolin (Julius), *Antoninus Pius*, 268.
Helvius Pertinax, 268.
M. Aurelius Antoninus philosophus, 137, 268, 279, 281.
Carmina sibyllina, 56, 97, 123, 124, 132-136, 211, 244, 249, 255, 319.
Carmoly, *Itinéraires de la Terre sainte*, 359.
Catal. des mss. syriaques et sabéens de la Bibl. nat., 315.
Cédrénus (Georges) *Annales*, 259.
Celse, dans Origène, *Contra Celsum*, 148.
Ceriani, *Monumenta sacra et profana*, 348, 353, 354.
Cerygma Pauli, dans Cyprien (saint), *Œuvres*, 97.
César (Jules), *De bello gallico*, 215.
Chronicon pascale (Du Cange), 48, 95, 212, 215, 242, 283, 291, 316, 335.
Chwolson, *Die Ssabier und der Ssabismus*, 307, 313, 314.
Cicéron, *Académiques*, 136.
De legibus, 277.
De natura deorum, 279.
Pro Flacco, 114.
Clément d'Alexandrie, *Pédagogue*, 163.
Stromates, 95, 101, 130, 131, 140, 181, 223, 226, 227, 258, 307.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 103, 109, 216, 284.
Clément Romain (saint), *Epistulae*, 216, 225, 227, 229, 233, 234, 243, 335.
Epist. I ad Corinthios, 50, 53, 157, 188, 197, 212-214, 226, 237, 303.
Epist. II ad Corinthios, 101.
Récognitions, 68, 80, 197, 198, 222, 253, 306, 308, 309, 311.
Code Théodose, *De maleficiis et mathematicis*, 277.
Codex Alexandrinus, 227, 228, 230.
Codex Sinaïticus, 110, 193, 203, 259.
Codex Vaticanus, 110, 197.
Cohen, *Description historique des monnaies... appelées médailles impériales*, 168, 243, 268, 316.
Combefis (Père), *Auctuarium novum bibliothecae graeco-latinorum patrum...*, 308.
Historia haeresis Monothelitarum, 308.
Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et B.-L. (1872), 43; (1875), 241; (1866), 277, 319; (1886), 338.

Constitutiones apostolicae, 62, 65, 103, 117, 127, 137, 215, 292, 306, 307, 309, 316, 330, 365, 369.
Contestatio Jacobi, 311.
Coran (le), 289, 313.
Corpus inscriptionum graecarum 117, 328, 370.
Corpus inscriptionum latinarum, 171, 177, 242, 273.
Cotelier, *Ecclesiae graecae monumenta*, 307.
SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt... opera, 219, 224, 258, 308, 316, 335.
Credner (C.), *Geschichte des neutestamentlichen Kanon*, 95, 96, 237.
Cureton (W.), *Ancient syriac documents*, 324, 326.
Corpus Ignatianum, 290, 329.
Spicilegium Syriacum, 57.
Cyprien (saint), *Œuvres*, (Rigault), 97.
Cyrille de Jérusalem (saint), *Catéchèses mystagogiques*, 43, 67, 80, 92.

Dallaeus (J.) (Daillé), *De scriptis quae sub Dyonisii Areopagitae et Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur*, 18.
De non iterando baptismo, voir Cyprien (saint), *Œuvres*, 97.
Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, 286, 296.
Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, 223, 226, 237.
Derenbourg (J.), *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Thalmuds*, 36, 42, 45-47, 72, 75, 76, 215, 219, 339, 345-348, 358.
Deutéronome, 136, 228, 248.
Dialogue des orateurs, 119, 123.
Dierauer, dans Büdinger, 329, 338.
Digeste, *Ad legem Juliam peculatus* 277.
Ad legem Juliam majestatis, 277.
De bonis libertorum, 277.
De decurionibus et filiis eorum, 326.
De excusationibus, 326.
De poenis, 279.
De quaestionibus, 178, 277, 329.
De re militari, 277.
Diogène Laërce, *Vie des philosophes*, 180.
Dion Cassius, *Histoire romaine*, 43, 49, 112, 119-126, 166, 167, 170, 172-175, 207-210, 212-217, 239, 240, 242, 243, 264, 267, 268, 272, 278, 316, 340-342, 344, 346.
Dioscoride, *De la matière médicale*, 205.
Divan (Le) (des mendaïtes), 314.
Dressel, *Patrum apostolicorum opera*, 23, 24, 27, 324, 328, 331, 335.

Ecclésiaste (L'), 148.
Eckhel (Père Joseph), *Doctrina nummorum veterum*, 112, 243, 316, 339, 341.
Epictète, *Manuel*. 267, 280, 282.
Epiphane (saint), *De mensuris et ponderibus*, 42, 43, 66, 71, 255.
Haereses, 45, 58-64, 75, 84, 92, 95, 96, 99-101, 117, 127, 128, 144, 145, 148, 152, 164, 222, 227, 283, 284, 286-289, 306-312, 316, 347, 357, 367.
Responsio ad Acacium et Paulum, 61, 306, 309.
Epître à Diognète, 35, 189, 329.
Epître de Jacques, 59, 68, 90, 135, 140, 369, 370.
Epître de Jean (Ire), 288, 290, 311.
(IIe), 288.
(IIIe), 292.
Epître de Jude, 135, 369, 370.
Epître de Paul à Timothée (IIe), 22, 85, 117, 231, 297.
Epître de Paul à Titus, 233.
Epître de Paul aux Colossiens, 308.
Epître de Paul aux Corinthiens (Ire), 80, 84, 98, 158, 197, 206, 232, 332, 368-370.
(IIe), 197, 331.
Epître de Paul aux Ephésiens, 85.
Epître de Paul aux Galates, 59, 60, 197, 228, 229, 294, 369, 370.
Epître de Paul aux Hébreux, 57, 68, 96, 235.
Epître de Paul aux Philippiens, 37, 222, 235.
Epître de Paul aux Romains, 59, 68, 88, 144, 197, 232, 233, 353.
Epître de Paul aux Thessaloniciens (Ire), 80, 249.

Epître de Pierre (Ire), 88, 103, 233, 250.
Epître de Pierre (IIe), 136, 165, 258.
Epître de Pierre à Jacques, 199.
Epître de saint Barnabé, 164, 237, 250, 258-261, 298, 351.
Estori Parhi, *Kaftor ouaphérah*, 48.
Eucher (saint), *De contemptu mundi*, 222.
Euloge d'Alexandrie, dans Photius, *Bibliothèque*, 308.
Eusèbe de Césarée, *Chronique*, 65, 122, 124, 132, 171, 172, 178, 209, 212, 213, 225, 242, 243, 283, 290, 291, 316, 324, 328, 333, 335, 340, 341, 344, 345, 357.
Comment. in Psalmos, 92.
Demonstratio evangelica, 42, 66, 67, 109, 183, 357.
De solemnitate paschali, 97.
De theophania, 43, 92, 95, 183.
Historia ecclesiastica, 43, 48, 57, 58, 60-69, 75, 77, 81, 83, 84, 91, 92, 95, 97, 101, 103, 109-111, 117, 123, 128, 137, 139, 146, 148, 158, 164, 172, 173, 197, 212, 213, 215-219, 222, 223, 226, 227, 237, 242-244, 275, 276, 278, 283, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 306-310, 312, 315, 316, 319, 322, 324, 326, 328–330, 335, 336, 340, 343, 364, 365, 367-369.
Onomasticon..., 58.
Praeparatio evangelica, 130, 131, 181.
Quaestiones ad Stephanum et ad Marinum, 92, 146.
Eustache, *Commentaire sur l'œuvre des six jours* (1629), 180.
Euting (J.), *Golasta...*, 314.
Eutrope, *Breviarium historiae romanae*, 166, 242, 316, 325.
Evangile de la Nativité de Marie, 145, 147, 202, 365, 366.
Evangile de Pierre, 367.
Evangile des Ebionites, 97, 100, 152, 164, 192.
Evangile des Nazaréens, 100, 142, 144.
Evangile selon les Hébreux, 62, 63, 68, 88, 97, 139, 140, 150.
Ewald, *Geschichte des Volkes Israël bis Christus*, 307, 348.
Fluegel (G.), *Mani, seine Lehre und seine Schriften*, 314, 315.
Freudenthal, *Die Flavius Josephus beigelegte Schrift...*, 219.
Fritzsche (Otto), *Libri apocryphi Veteris Testamenti graece*, 50, 219, 244, 248, 348.
Froehner (W.), *La colonne Trajane*, 343.

Garnier, *Catalogue descriptif et raisonné des mss de la bibl. communale d'Amiens*, 244.
Geiger, *Urschrift und Uebersetzungen der Bibel...*, 54, 146.
Gélase, *Décret*, 101.
Genèse, 59, 198, 248.
Georges le Syncelle, *Çhronographia*, 124, 172, 213, 219, 250, 258, 316.
Gesenius (G.), *Thesaurus philologicus criticus linguae hebraeae*, 310.
Graetz, *Geschichte der Juden*, 39, 175, 219, 345, 346, 348, 359.
Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums, 219.
Grégoire de Nazianze, *Carmina*, 92.
Orationes, 286.
Grégoire de Nysse, *In resurrectionem Christi oratio*, 107.
Grégoire de Tours, *Histoire ecclésiastique des Francs*, 295.
Greppo, *Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique...*, 172.
Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis romani*, 171.
Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, 48, 49, 193.

Hégesippe, dans Eusèbe, *H. E.*, 43, 57, 60, 62, 65-69, 83, 92, 212, 215, 216, 225, 226, 237, 306-309, 315, 335, 368, 369.
Henzen, *Tabula alimentaria Baebianorum*, 268.
Hermas, *Pasteur*, 63, 188, 212, 223-225, 238, 329, 331.
Hermes (Mommsen dans), 319.
Hérodien, *Histoire romaine*, 342.
Hiéroclès, *Synecdème*, 322.
Hilgenfeld (A.), *Kritische Untersuchungen über die Evangelien Justin's...*, 145.

Messias Judaeorum, 244, 245, 248, 258, 260.
Novum Testamentum extra canonem receptum, 82, 96, 97, 100, 101, 139, 142, 144, 150, 192, 227, 310, 366.
Hippolyte (saint), (Lagarde), 252, 253.
Oratio de consummatione mundi, 295.
Histoire littéraire de la France, 147.
Homélies pseudo-clémentines, 63, 140, 172, 173, 182, 197, 198, 222, 223, 307-309, 311.
Horapollon, *Hieroglyphica*, 198.

Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, 92.
Ignace (saint), *Epist. ad Antiochenos*, 128.
Epist. ad Ephesios, 21, 22, 25, 29, 288.
Epist. ad Magnesios, 21, 288, 329.
Epist. ad Philadelphenses, 60, 61.
Epist. ad Polycarpum, 21, 28, 237, 329, 333.
Epist. ad Romanos, 29, 329, 333.
Epist. ad Smyrnaeos, 21, 95, 101, 288, 329, 334.
Epist. ad Trallianos, 21, 288, 329.
Irénée (saint), *Adversus haereses*, 14, 16, 62, 64, 92, 95, 103, 108, 109, 117, 145, 162, 186, 197, 222-226, 238, 282, 286-288, 290-292, 294, 310, 312, 328, 332, 336, 351.
Lettre à Florinus, 91, 291.
Lettre à Victor, 291, 294.
Ishak en Nadim, *Kitâb el-Fihrist*, 314.
Isidore de Séville, *De ortu et obitu prophetarum*, 284, 295.
Libri etymologiarum (Originum libri), 306.

Jean, 24, 38, 195, 196, 249, 284, 290, 295, 332.
Jean Cassien, *Collationes...*, 284.
Jean Chrysostome (saint), *Homilia in Evangelium S. Matthaei*, 92.
Homilia I in Inscriptionem Actorum apostolorum, 304.
Homilia in sanctum martyrem Ignatium, 328.
Jean Damascène (ou de Damas), *De haeresibus liber*, 289.
Expositio orthodoxae fidei, 148.
Jellinek (A.), *Beth ha-midrasch*, 49.
Jérôme (saint). *Ad Eustachium Epitaphium Paulae*, 172, 213, 308.
Adversus Jovinianum, 295.
Chronique, 209, 290.
Comment. in epist. ad Ephesios, 95.
Comment. in epist. Pauli ad Galatas, 283, 284.
Comment. in evangelium sancti Matthaei, 62, 64, 95, 100, 101, 108.
Comment. in Ezechielem prophetam, 95.
Comment. in Isaiam prophetam, 39, 62, 75, 76, 95, 97, 101, 223, 347.
Comment. in Jeremiam prophetam, 48.
Comment. in Michaeam prophetam, 48, 95.
Comment. in Zachariam prophetam, 48, 49.
De viris illustribus, 62, 71, 92, 95, 101, 103, 117, 128, 180, 184, 197, 217, 219, 227, 237, 238, 283, 284, 286, 328.
Dialogus contra Luciferianos, 286, 288, 308.
Epistolae (Martianay), 181, 286, 347.
Epist. ad Algasiam, 95.
Epist. ad Damasum, 15, 95, 100, 190.
Epist. ad Dardanum, 66.
Epist. ad Hedibiam, 95, 103, 107.
Epist. ad Pammachium, 80.
Epist. adversus Pelagianos, 95, 100.
Epist. contra Vigilantium, 253, 258.
Indiculus de haeresibus Judaeorum, 306.
Lettre à saint Augustin, 62, 71.
Praefatio ad Domnionem et Rogatianum (Esdras et Néhémie), 258.
Praefatio in Evang, 15, 100, 190.
Praefatio in librum Judith, 50, 52.
Josèphe, *Antiquités judaïques*, 35, 44, 52, 58, 82, 113, 148, 172, 174, 177-179, 181-184, 338, 339.
Contre Apion, 53, 54, 115, 178, 179, 182.

Guerre des Juifs (*B. J.*), 43, 44, 83, 112, 135, 136, 148, 217, 311.
Vita, 112, 113, 115, 172, 179, 180, 203, 217.
Journal asiatique (Derenbourg dans), 34; (1876), 285; (1853), 311, 314, 315; (1867), 347.
Journal des Savants, 16, 171, 227, 230, 238, 242, 279.
Jules Africain, dans Eusèbe, *H. E.*, 58, 60, 61, 68, 69, 77, 146, 148.
Julien l'Apostat, *Caesares*, 122, 325.
Juste de Tibériade, dans Photius, *Bibl.*, 112.
Justin (saint)
Apologiae, 136, 137, 140, 145, 174, 276, 294, 322.
Cohortatio ad Graecos, 113, 183.
De monarchia, 130, 131, 136.
Dialogus cum Tryphone, 62, 63, 71, 75, 78, 97, 100, 103, 145, 148, 189, 200, 203, 248, 306, 308, 309, 325, 329.
Juvénal, *Satires*, 112, 113, 166, 170, 173, 175-177, 207, 216, 239, 264, 268, 270, 271.

Keil, *Plinii Epist.*, 319.
Klostermann (A.), *Vindiciae Lucanae...*, 298.
Kruze, *Commentare zu Ulrich Jasper Seetzen's Reisen*, 59.

Labbe (Père), *Sacrosancta Concilia*, 238.
Lactance. *De ira Dei*, 137.
De mortibus persecutorum, 216, 239, 240, 243, 275, 276.
Divinarum institutionum libri VII, 137, 276, 277.
Lagarde (P. A. de), *Libri V. T. apocryphi syriace* 355.
Reliquiae juris ecclesiastici antiquissimae, 237.
Lampride, *Alexander Severus*, 276, 281, 324, 325.
Commodus Antoninus, 277.
Lee (S.), *Théophanie syriaque* (d'Eusèbe), 92.
Le Hir, *Etudes bibliques*, 258, 260.
Lepsius (R.) *Koenigsbuch der alten Aegypter*, 260.
Lettre des Églises de Vienne et de Lyon, dans Eusèbe, *H. E.*, 329.
Lévy, *Epigraphische Beiträge zur Geschichte der Jüden*, 175, 177.
Liber pontificalis, 233.
Lightfoot (G.), *S. Clement of Rome, Appendix...*, 16.
Lipsius (R.), *Chronologie der Roemischen Bischöfe...*, 117, 336.
Livre d'Adam (des mendaïtes), 289, 313-315.
Livre d'Amos, 59.
Livre d'Esdras (*IV^e*), 33, 121, 155, 216, 243-245, 248, 250, 251, 254, 258, 260, 262, 298, 351, 355.
Livre d'Esther, 51.
Livre d'Ezéchiel, 97, 108.
Livre d'Habacuc, 193, 246, 260.
Livre d'Hénoch, 249, 250, 258, 260.
Livre d'Isaïe, 60, 67, 85, 88, 108, 136, 140, 147, 231, 245.
Livre d'Osée, 88, 108.
Livre de Daniel, 245, 249, 255, 260, 348.
Livre de Jérémie, 60, 248, 355.
Livre de Josué, 48, 306, 308.
Livre de Judith, 50-52.
Livre de Samuel, (*I^er*) 48. (*II^e*) 48, 143.
Livre de Zacharie, 87, 143.
Livre des Chroniques (*I^er*), 48, 194.
Livre des Juges, 50.
Livre des Macchabées (*II^e*), 218.
Luc, 15, 53, 59, 67, 70, 73, 82, 88, 98, 99, 109, 138, 140, 142, 144-147, 150, 151, 155, 157, 164, 165, 183, 186, 187, 190-201, 203, 204, 218, 225, 252, 299-301, 349, 363, 366, 369.
Lucien de Samosate, *Alexander seu Pseudomantis*, 280.
Demonax, 327.
Mort de Pérégrinus, 119, 209, 330, 332, 333.
Nero sive de isthmo perfodiendo, 266.

Macarius Magnès, *Œuvres* (Blondel), 148, 307.
Maçoudi, *Prairies d'or*, 313.
Macrobe, *Saturnaliorum libri*, 240.
Madden, *History of jewish coinage*, 43, 112, 178, 243.
Makrizi, dans Sacy, *Chrest. arabe*, 308.
Malala (Jean d'Antioche dit), *Chronographia*, 124, 324, 329, 333.
Manuscrit du Fanar (lettre de

Clément Romain), 227-229, 259.
Marc, 57, 67, 68, 84, 88, 103-106, 108-110, 139-142, 149-152, 155, 157-159, 163, 164, 187, 188, 190, 194, 195, 199, 204, 283, 284, 301, 363, 366, 369.
Marc-Aurèle, *Pensées*, 264-266, 269, 273, 275, 281, 282.
Mariette, *Mémoire sur la mère d'Apis*, 285.
Martial, *Epigrammes*, 168, 169, 176, 210, 242.
Martyre de saint Ignace, 290, 328.
Martyre de saint Polycarpe, 290, 291, 333.
Martyrologe romain, 334.
Matthieu, 57, 59, 66, 67, 73, 74, 82, 84, 88-90, 95, 97-99, 104-106, 109, 110, 139-146, 149-153, 155-161, 163-165, 183, 187, 190-192, 194, 195, 198-201, 203, 204, 218, 236, 245, 250, 251, 254, 258, 283, 301, 349, 363, 364, 369.
Maxima Bibliotheca veterum patrum (Victorin de Pettau dans), 60, 222.
Mechilta, 40-42, 45, 54, 219, 345.
Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, 212, 213, 275, 319.
Mémoires de l'Académie des Inscr. et B.-L., 112, 169, 182, 193, 290.
Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie (Saulcy dans), 112.
Mémoires des savants étrangers de l'Acad. des Inscr. et B.-L., 273.
Ménard (L.), *Hermès Trismégiste*, 285.
Midrasch, 40, 43-46, 48, 49, 53, 74, 111, 126, 148, 219, 221, 344, 356-358.
Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, 284, 314.
Miller (E.), *Arabica, Fragment inédit d'Appien*, 340-342.
Minucius Félix, *Octavius*, 113, 180, 183, 211, 277, 326.
Mionnet (Th.), *Description des médailles antiques grecques et romaines*, 173, 316.
Mischna, 36, 38, 41, 42, 44, 45, 53, 76, 219, 248, 346, 347.
Modjir eddîn, *Histoire de Jérusalem*, 289, 312.
Moesinger (Giorgio), *Acta SS martyrum Edessorum*, 326.
Mohammed ibn Ishak en-Nadim, (Aboulfaradj), *Kitâb el-Fihrist*, (Fluegel), 313, 314.
Mohl (Jules), *Schah Nameh* (trad.), 142.
Mommsen, Index de Pline le Jeune, (dans éd. de Pline le Jeune), 326.
Inscriptiones regni Neapolitani, 282, 322.
Muller (Ch.), *Fragmenta historicorum graecorum*, 340.

Navarrete (Martin Fernandez de), *Colleccion de los viages y descubrimientos...*, 258.
Neubauer (A.), *La géographie du Talmud*, 45, 48, 357, 359.
Nicéphore, *Chronographia...*, 316.
Stichométrie, dans Credner, *Gesch. der neut. Kan.*, 95, 96, 355.
Nicéphore Calliste, *Historia ecclesiastica*, 128, 222.
Dans Credner, *Gesch. der neut. Kan.*, 95.
Nil (Saint), *Tractatus de monastica exercitatione*, 312.
Nombres, 197.
Norberg (M.), *Codex nasaraeus liber Adami appellatus syriace transcriptus*, 313.

Occo (A.), *Imperatorum Romanorum numismata...*, 339.
Oehler (F.), *Corpus haereseologicum*, 306.
Orelli et Henzen, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, 168, 171, 175, 177, 242, 268, 282.
Origène, *Comment. in Genesim*, 283.
Comment. in Jeremiam, 97.
Comment. in Joannem, 92, 95, 227, 307.
Contra Celsum, 61, 62, 148, 173, 280, 307, 312.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 92, 197, 309, 310, 312.
De principiis, 61, 62, 101, 224, 227, 307.
Epist. ad Africanum, 52.
Homilia I in Lucam, 100, 101.
Homilia X in Josue, 276.
In Matthaeum comment. series, 92, 101, 307, 367.

Philocalia, 61.
Philosophumena, 62, 97, 101, 136, 286, 306, 309 - 312, 326.
Selecta in Ezechielem, 227.
Orose, *Adversus paganos historiarum libri*, 69, 124, 173, 209, 212, 240, 319, 340, 341, 344, 345.
Ovide, *Fastes*, 173.
Métamorphoses, 136.
Pontiques, 173.

Pamphile (saint), *Apologia pro Origene:* 307.
Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, 81, 83, 84, 91, 92, 95, 103, 139, 158, 292, 295.
Paulus (Julius), *Receptae sententiae*, 178, 277, 279.
Pfeiderer, *Der Paulinismus*, 21.
Philastre (saint), *De haeresibus liber*, 62, 286, 287, 308.
Philon, *De allegoriis legum*, 136,.
De cherubim, 147.
De legatione ad Caium, 44, 339, 356.
In Flaccum, 75.
Philostorge, *Historia ecclesiastica*, 219.
Philostrate, *Vie d'Appollonius de Tyane*, 115, 119, 124, 125, 167, 170, 208-210, 213, 239, 240, 242, 265, 280.
Vies des sophistes, 209, 240, 266, 267, 269, 281.
Photius, *Bibliothèque*, 95, 112, 113, 127, 178, 180, 222, 227, 234, 237, 308.
Pirké Aboth, 36, 42, 348.
Platon, *Phédon*, 81.
Pline (l'Ancien), *Histoire naturelle*, 42, 167, 176, 181, 211, 266, 306.
Pline le Jeune, *Epistolae*, 123, 170, 207, 209, 210, 212-214, 242, 243, 263, 264, 266-268, 273, 274, 277, 280, 282, 318-322, 337.
Panegyricus Trajano dictus, 167, 170, 207, 209, 242, 243, 266, 268, 273, 318.
Pline et Trajan (Correspondance), voir Pline, *Epistolae*, 263, 322.
Plutarque, *Propos de table*, 270.
Règles et préceptes de santé, 125, 126.
Poetae latini minores (Wernsdorf), *Sulpicia satira*, 209.
Polycarpe, *Epist. ad Philippenses*, 237, 288, 290, 291, 329, 333, 334.
Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, 294, 296.
Porcius Latro, *Declamatio in Catilinam*, 227.
Porphyre, dans Eusèbe, *H. E.*, 276.
Prière de Manassé, 233, 237.
Procope de Césarée, *Histoire secrète*, 240.
Protévangile de Jacques, 145, 202, 366, 367.
Psaumes, 57, 59, 60, 73, 88, 233, 248.
Psaumes de Salomon, 249.
Ptolémée, *Géographie*, 309.

Quadratus, voir Jérôme (saint), *De viris ill.*, 71.
Quinte-Curce, *De rebus gestis Alexandri Magni*, 86.
Quintilien, *De institutione oratoria*, 112, 123, 167, 168, 171, 173, 210, 211.

Renan (E.), *Histoire générale des langues sémitiques*, 82, 92, 314.
L'Antéchrist, 34, 42, 56-58, 60, 68, 69, 71, 103, 108, 109, 111, 112, 114, 115, 117, 132, 133, 157, 169, 176, 180, 187, 188, 193, 203, 218, 229, 236, 244, 250, 255, 257, 277, 283-285, 288, 290-292, 294, 296, 320, 329, 340, 358, 366.
Les Apôtres, 58, 60, 98, 103, 107, 113, 121, 128, 175, 176, 188, 204, 268, 276, 281, 282, 296, 298, 299, 302, 306, 307, 316.
Mission de Phénicie, 63, 312, 364.
Saint Paul, 37, 39, 57, 64, 99, 103, 116, 131, 157, 175, 186, 188, 225, 226, 231, 235, 249, 302.
Vie de Jésus, 59, 60, 68-70, 82, 88, 96, 98, 99, 103, 143, 147, 149, 158, 164, 184, 187, 193-195, 200, 285, 292, 293, 313, 347, 351, 363, 365, 366.
Réville (A.), *Etudes critiques sur l'Evangile de saint Matthieu*, 139.
Revue archéologique (de Saulcy dans), 43; (de Rossi dans), 171, 238, 241, 242; (Boissier dans), 276; (de Rougé dans), 285; (Miller dans), 340; (1844), 370.

Revue critique, (Derenbourg dans), 245; (1872), 295.
Revue historique, 67.
Revue numismatique, 119.
Ritter (Karl), *Erdkunde*, 48, 51, 342.
Robinson (E.), *Biblical researches*, 48, 49.
Rossi (de), *Incriptiones christianae urbis Romae*, 319.
La Roma sotterranea cristiana, 241, 242.
Routh (M. J.), *Reliquiae sacrae...*, 81.
Rufin d'Aquilée, *Liber de adulteratione librorum Origenis*, 244.
Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, 277.

Sacy (S. de), *Chrestomathie arabe*, 63, 306, 308, 309.
Saulcy (F. de), *Numismatique de la Terre sainte, de la Palestine et de l'Arabie pétrée*, 43, 112, 178.
Schahristani, trad. Cureton, 306, 308.
Trad. Haarbrücker, 308.
Scholten, *De Apostel Johannes in Klein Azië*, 23.
Scholtz et Matthaei, *Evang. Secundum Marcum*, 103.
Sénèque, *Consolatio ad Marcium*, 136.
De ira, 265.
De providentia, 265.
Epistulae ad Lucilium, 181, 265.
Octavie, 266.
Quaestiones naturales, 136, 265.
Sénèque le Rhéteur, *Controversiae*, 265.
Septante (les), 48, 140, 245.
Sifra, 219.
Sifré, 45, 53, 54, 219.
Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, 284.
Spartien, *Adrien*, 266, 268, 281, 340-342, 346.
Antoninus Caracallus, 173, 325.
Septime Sévère, 277, 325.
Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, 313.
Stace, *Silves*, 168, 169.
Suétone, *Auguste*, 149, 272, 274, 277.
César, 274.
Claude, 212.
Domitien, 120, 126, 166-170, 172-174, 177, 178, 207, 209, 210, 213, 239, 240, 244.
Galba, 215.
Néron, 319.
Titus, 112, 121-125, 270.
Vespasien, 105, 119-122, 125.
Suidas, *Lexicon*, 180, 209, 324.
Sulpice Sévère, *Chronique*, 276.
Historia sacra, 173, 212, 319, 324, 357.
Sylburg (F.), *Saracenica sive Moaamethica*, 289.

Tabari (éd. Zolenberg), 289.
Tacite, *Agricola*, 167, 169, 170, 207, 209, 213, 242, 243, 264.
Annales, 319.
Histoires, 38, 43, 105, 112, 123, 126, 133, 167, 171, 173, 174, 207, 270, 271.
Talmud de Babylone, 36, 38-41, 44-46, 48, 49, 53, 54, 69, 71, 73-76, 83, 111, 126, 172, 176, 219, 248, 249, 325, 328, 342, 343, 346, 347, 356-359.
Talmud de Jérusalem, 36, 38-40, 44, 46, 48, 49, 53, 68, 71, 72, 74, 76, 144, 148, 219, 338, 340, 342, 343, 346, 347, 358, 359.
Tatien, *Adversus Graecos*, 277.
Tertullien, *Ad nationes*, 322.
Ad uxorem, 277.
Ad scapulam, 277, 326, 327.
Adversus Judaeos, 145.
Adversus Marcionem, 145, 197.
Adversus omnes haereses, 286, 307, 313.
Apologeticus, 111, 166, 173, 174, 208, 211, 216, 239, 275-277, 319, 320, 322, 324, 325, 329.
De carne Christi, 62, 145.
De corona militis, 277.
De fuga in persecutione, 277.
De idolatria, 173.
De praescriptionibus adversus haereticos, 62, 117, 223, 224, 286, 291.
De spectaculis, 169, 253.
Thémistius, *Orat. 5 ad Jovem imperatorem*, 266.
Théodore de Mopsueste, voir Photius, *Bibl.*, 95.
Théodoret, *Graecarum affectionum curatio*, 212, 275.

Haereticae fabulae, 62, 92, 101, 286, 306, 307, 309-311, 313.
Histoire ecclésiastique, 43, 307.
Theologische Studien und Kritiken, (Roesch dans), 312.
Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum*, 183, 255.
Théophylacte, *Enarratio in evangelium S. Lucae*, 100, 101.
Enarratio in evangelium Matthaei, 92.
Tillemont (Le Nain de), *Histoire des empereurs*, 262, 357.
Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique..., 316, 326.
Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, 284.
Evangelia apocrypha, 174.
Notitia editionis codicis bibliorum sinaïtici, 92, 95.
Tobler (Titus), *Dritte Wanderung nach Palästina*, 48.
Tosiphta, 41, 44-46, 53, 71, 147.
Trébellius Pollion, *Triginta tyranni*, 241.

Valérius Flaccus, *Argonautica*, 167.
Van de Velde (C. W.), *Memoir to accompany the map of the Holyland*, 51.
Vergers (Noël des), *Nouvelle biographie générale*, 319.
Vogüé (M. de), *Les Églises de la Terre sainte*, 67.
Volkmar (G.), *Esdra propheta...*, 246, 254, 260.
Judith (in *Handbuch in die Apokryphen)*, 338, 346.
Vopiscus, *Saturninus*, 45, 325.
Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Avidius Cassius*, 277.
Vulgate (la), 97.

Waddington, *Fastes des provinces asiatiques de l'empire romain*, 326, 335.
Inscriptions grecques et latines de Syrie, 58, 63, 259.
Weil (G.), *Bibl. Legenden der Müselmänner*, 289.

Zahn, *Ignatius von Antiochen*, 20, 23, 25, 26, 28, 335.
Zamakhschari, *Kasshaf* (Comment. du Coran), 289.
Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft (1849), 51; (1858), 310.
Zeitschrift für die historische Theologie, 290.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 227
Zeller (E.), *Die Apostelgeschichte...*, 297.
Zoega (G.), *Catalogus codicum copticorum... in Museo Borgiano*, 63.
Zonaras, *Annales*, 242, 243.

TRADUCTION
DES TEXTES LATINS ET GRECS

Page 14. Puisque beaucoup ont entrepris. (*Évangile selon saint Luc*, I, 1.)

Page 21, ligne 2. Assemblée. — Réunion.

Page 21, lignes 3 et 4. Anciens. — Surveillants.

Page 21, ligne 5. Surveillant.

Page 21, ligne 20. L'Église universelle.

Page 24, ligne 10. Paroles ou actions.

Page 24, ligne 17. Le prince de ce monde. (Ignace, *Épître aux Romains*, VII, 1.)

Page 24, ligne 18. Une eau vive. (*Évangile selon saint Jean*, IV, 10 et 11, VII, 38; Ignace, *Épître aux Romains*, VII, 2.)

Page 24, note 1. Mais [il y a] une eau vive. (Ignace, *Épître aux Romains*, VII, 2.)

Page 26, ligne 26. Théophore.

Page 26, ligne 32. Aux Éphésiens.

Page 26, ligne 35. Ignace appelé aussi Théophore.

Page 26, ligne 36. Appelé aussi Théophore.

Page 27, ligne 13. Trois mystères de cri.

Page 28, ligne 27. Recueil, collection.

Page 28, note 1. Bienheureux.

Page 29, ligne 12. Vous m'avez écrit. (Polycarpe, *Lettre aux Philippiens*, 13.)

Page 35, ligne 6. L'organisation, le monde.

Page 42, note 9. [Le territoire d'] Orine, où fut Jérusalem, de beaucoup la plus célèbre des villes non seulement de la Judée, mais de l'Orient.

Page 43, ligne 6. Du détroit [de Sicile].

Page 43, note 7. Une grande partie de la Judée est parsemée de bourgades.

Page 45, note 7. Le patriarche lui-même.

Page 48, note 2. Baithêr – Béthêr.

Page 50, note 1. Conseil des Anciens. (*Judith*, IV, 8.)

Page 50, note 7, ligne 1. Bétylua - Baityloua - Baitêlôa.

Page 50, note 7, ligne 2. Bétomesthaïm.

Page 57, note 4. La grande angoisse, la grande tribulation. (D'après *Apocalypse*, VII, 14.)

Page 58, note 7, ligne 1. Kokaba, Chochaba, Kochaba.

Page 58, note 7, ligne 2. Choba.

Page 61, note 3. Les proches du Maître.

Page 63, note 1, ligne 1. Par progrès.

Page 63, note 1, ligne 2. Jésus progressait.

Page 63, note 1, ligne 3. Progressivement.

Page 63, note 1, ligne 4. Choix.

Page 63, note 3, ligne 2. GH. M. G.

Page 63, note 3, ligne 3. Christ, Michel, Gabriel.

Page 63, note 4. Synagogue des Marcionites.

Page 65, note 4. Des hérétiques.

Page 66, ligne 22. Du détroit [de Sicile].

Page 66, note 1. Le petit, le mineur.

Page 66, note 3, ligne 2. Rasée. (Épiphane, *De mensuris*, 14). — Édifices.

Page 66, note 3, ligne 3. Rasée.

Page 66, note 3, ligne 7. Séjour dans une ville étrangère.

Page 67, note 3. Siège. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 6; *Démonstration évangélique*, II, 38; VI, 18. — *Théophanie*, 9 [éd. Maï.])

Page 68, ligne 17. Les proches du Maître.

Page 68, note 8. Dans le désir de se faire valoir.

Page 69, note 1. Apportant à leurs recherches tout le soin dont ils étaient capables.

Page 70. Les proches du Maître.

Page 71, note 1. Hérétiques.

Page 75, note 1, ligne 1. Chef des juifs.

Page 75, note 1, ligne 3. Tryphon.

Page 80, note 1, ligne 2. J'ai reçu du Seigneur.

Page 80, note 1, ligne 3. Vous savez.

Page 81, note 1, ligne 1. Matthieu recueillit donc par écrit en langue hébraïque les sentences [de Jésus] et chacun les traduisit comme il put.

Page 81, note 1, ligne 3. Les sentences.

Page 81, note 1, ligne 4. Sentences du Seigneur.

Page 81, note 1, ligne 7. Ce que le Christ avait dit ou fait.

Page 81, note 1, ligne 9. Mise en ordre des discours du Seigneur. (D'après Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 15.)

Page 81, note 1, ligne 10. Explication des sentences du Seigneur. (D'après Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 1.)

Page 82, note 1. Sentences. — Le prochain.

Page 82, note 2. En hébreu. (*Évangile selon saint Jean*, XIX, 17). — La langue des ancêtres.

Page 83, note 1, ligne 2. Vide, sans cervelle. (*Évangile selon saint Matthieu*, V, 22). — Pourquoi m'avez-vous délaissé? (*Évangile selon saint Matthieu*, XXVII, 46; *Évangile selon saint Marc*, XV, 34). — Père (*Évangile selon saint Marc*, XIV, 36). — Ouvre-toi (*Évangile selon saint Marc*, VII, 34). — Jeune fille, lève-toi. (*Évangile selon saint Marc*, V, 41.)

Page 83, note 1, ligne 4. Hosanna (*Évangile selon saint Matthieu*, XXI, 9; XXI, 15; *Évangile selon saint Marc*, XI, 9; XI, 10; *Évangile selon saint Jean*, XII, 13). — Trésor (*Évangile selon saint Matthieu*, XXVII, 6). — Golgotha [le lieu du crâne] (*Évangile selon saint Matthieu*, XXVII, 33; *Évangile selon saint Marc*, XV, 22; *Évangile selon saint Jean*, XIX, 17). — Argent, richesses (*Évangile selon saint Matthieu*, VI, 24; *Évangile selon saint Luc*, XVI, 9; XVI, 11; XVI, 13).

Page 83, note 1, ligne 5. Mesure (*Évangile selon saint Matthieu*, XIII, 33; *Évangile selon saint Luc*, XIII, 21). — Fils de Jean (*Évangile selon saint Matthieu*, XVI, 17). — Pierre (*Évangile selon saint Jean*, I, 43; saint Paul, *Première épître aux Corinthiens*, I, 12; III, 22; IX, 5; XV, 5; id., *Épître aux Galates*, I, 18; II, 9; II, 11; II, 14). — Estrade *Évangile selon saint Jean*, XIX, 13). — Béthesda (*Évangile selon saint Jean*, V, 2). — Maître (*Évangile selon saint Marc*, X, 51; *Évangile selon saint Jean*, XX, 16). — Champ du sang (*Actes des Apôtres*, I, 19).

Page 83, note 1, ligne 6. Gazelle (*Actes des Apôtres*, IX, 36; IX, 40). — Notre Seigneur vient (saint Paul, *Première épître aux Corinthiens*, XVI, 22).

Page 83, note 1, ligne 10. Sentence.

Page 84, note 2, ligne 1. Les paroles ou les actions.

Page 84, note 2, ligne 2. Faire et enseigner.

Page 86. A vrai dire, j'en écris plus que je n'en crois.

Page 88. Mélange de vinaigre et d'eau.

Page 89, note 1. Afin que s'accomplît (*Évangile selon saint Matthieu*, I, 22; II, 15; IV, 14; XXI, 4; XXVI, 56; XXVII, 35. — II, 23; VIII, 17; XII, 17; XIII, 35).

Page 91, note 3. Parole vivante et qui demeure immuable.

Page 92, note 1. Au début.

Page 95 note 5. L'Esprit Saint (*Évangile selon saint Matthieu*, I, 18; I, 20).

Page 96, note 5, ligne 1. Linteau placé transversalement au-dessus de la porte.

Page 96, note 5; ligne 3. Voile (*Évangile selon saint Matthieu*, XXVII, 51; *Évangile selon saint Marc*, XV, 38; *Évangile selon saint Luc*, XXIII, 45).

Page 98, note 6, ligne 1. [Vous] qui pratiquez l'illégalité. (*Évangile selon saint Matthieu*, VII, 23.)

Page 98, note 6, ligne 3. Sans loi. — Fils de l'illégalité.

Page 98, note 6, ligne 5. Ouvriers d'iniquité.

Page 99, note 3, ligne 2. Le démon.

Page 99, note 3, ligne 3. Ceux qui pratiquent l'illégalité.

Page 99, note 5, ligne 2. [L'Évangile] selon Matthieu.

Page 99, note 5, ligne 7. Selon les apôtres ou, comme on l'appelle généralement, selon Matthieu.

Page 100, note 2. Mémoires des apôtres (Justin, *Première apologie*, LXVII, 3).

Page 100, note 3. [Dans] ses [mémoires].

Page 100, note 6. Sauterelles. — Gâteaux de miel.

Page 103, note 2. Jeune homme.

Page 106, note 2, ligne 7. Sentences.

Page 106, note 2, ligne 8. A la manière d'un professeur.

Page 107, lignes 12 et 16. Car elles étaient effrayées.

Page 108, note 1. Tout ce qu'il se rappela... comme il se souvint. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 15.)

Page 108, note 4. Tribulation, angoisse.

Page 109, note 2. En ces jours-là, après cette catastrophe.

Page 109, note 5. Jeune homme.

Page 109, note 7. Garde (*Évangile selon saint Marc*, VI, 27). — Cruche (*Id.*, VII, 4; VII, 8). — Tribut (*Id.* XII, 14). — Fouetter (*Id.*, XV, 15). — Centurion (*Id.* XV, 39; XV, 44; XV, 45). — Satisfaire la foule (*Id.*, XV, 15).

Page 110, note 1, ligne 1. En hiver, ni un jour de sabbat.

Page 110, note 1, ligne 2. En hiver.

Page 110, note 3, ligne 1. Royaume des cieux.

Page 110, note 3, ligne 2. Royaume de Dieu (*Évangile selon saint Marc*, I, 14; I, 15; IV, 11; IV, 26; IV, 30; IX, 1; IX, 47; X, 14; X, 15; X, 23; X, 24; X, 25; XII, 34; XIV, 25; XV, 43).

Page 112. Et il n'est pas permis d'uriner là-contre ! (D'après Juvénal, *Satires*, I, 131.)

Page 113, note 6. [Disant] qu'il fallait que chaque homme adorât le dieu de son choix, sans y être contraint par la force.

Page 114, note 1. Chaque peuple a sa religion, comme nous avons la nôtre (Cicéron, *Pro Flacco*, 28).

Page 117, ligne 5. Anciens. — Surveillants.

Page 117, ligne 14. Anciens.

Page 117, note 2, ligne 1. Succession.

Page 117, note 2, ligne 7. Anenclet.

Page 117, note 2, ligne 8. Clet.

Page 121, note 7, ligne 1. Les [ayant insultés].

Page 121, note 7, ligne 2. [Il se rendit au théâtre rempli] d'hommes.

Page 122, note 1. Il renvoya [Bérénice] malgré lui et malgré elle

Page 122, note 4. Nourrir le menu peuple.

Page 127, ligne 10. Surveillants.

Page 127, ligne 12. Surveillant.

Page 127, note 2. Évêque des Gentils.

Page 128, lignes 4 et 8. Anciens.

Page 128, note 2. Succession.

Page 128, note 4. [Voyant la première Église d'Alexandrie] suivre encore la loi judaïque.

Page 133, ligne 4. De petites pierres.

Page 133, note 2. Les Parthes presque poussés aux armes par l'imposture d'un faux Néron.

Page 134, note 1, ligne 1. Guérissez.

Page 134, note 1, ligne 2. Soigner.

Page 136, note 5. Embrasement.

Page 137. Anciens.

Page 138, note 1. Aussitôt. (*Évangile selon saint Matthieu*, XXIV, 29.)

Page 139, note 2, ligne 2. Ils annoncèrent, ils firent part de.

Page 139, note 2, ligne 3. Il a perdu la raison. — Ils étaient frappés de stupeur.

Page 139, note 4, lignes 8 et 9. Sentences.

Page 139, note 4, ligne 10. Sentence.

Page 140, note 2. Il sera appelé Nazaréen.

Page 141. Sentences.

Page 142, note 5. Deux riches.

Page 144, note 5. Comme l'on croyait.

Page 145, note 4. Ma mère, l'Esprit Saint. (Hilgenfeld, *Novum Testamentum extra Canonem receptum*, Fasc. IV, p. 16, l. 15, 16.)

Page 146, note 1. Livre de la généalogie (*Évangile selon saint Matthieu*, I, 1).

Page 146, note 2. Boès. (*Évangile selon saint Matthieu*, I, 5). — Booz (*Ruth*, passim).

Page 147, note 2. Qui ne sont pas le fait d'un mortel.

Page 149, note 3, ligne 3. Ni le fils.

Page 149, note 3, ligne 5. Il suffit.

Page 149, note 6. Pour venir l'embaumer.

Page 149, note 7. Pour voir le tombeau. (*Évangile selon saint Matthieu*, XXVIII, 1.)

Page 151, note 4, ligne 1. Sentences.

Page 151, note 4, ligne 2. Pauvre.

Page 151, note 5. Par hasard, sans motif.

Page 152, note 4. Église.

Page 152, note 6. Aussitôt (*Évangile selon saint Matthieu*, XXIV, 29).

Page 153, note 1. Dans leurs villes.

Page 154, ligne 32. Sentences.

Page 159, note 9. Afin que s'accomplît. (*Évangile selon saint Matthieu*, I, 22; II, 15; IV, 14; XXI, 4; XXVI, 56; XXVII, 35; II, 23; VIII, 17; XII, 17; XIII, 35.)

Page 160. Aime comme si tu devais haïr. (D'après Cicéron, *De amicitia*, 59.)

Page 163, note 1. Sauver des péchés.

Page 164, lignes 10, 11, 13. Sentences.

Page 164, note 3, ligne 1. Selon.

Page 164, note 3, ligne 2. Selon les douze apôtres, selon les Hébreux, selon les Égyptiens.

Page 164, note 5, ligne 1. Beaucoup. (*Évangile selon saint Luc*, I, 1.)

Page 164, note 5, ligne 3. Témoins oculaires. (*Évangile selon saint Luc*, I, 2). — Ministres de la parole. (*Évangile selon saint Luc*, I, 2.)

Page 164, note 5, ligne 4. Beaucoup, nombreux. (*Évangile selon saint Luc*, I, 1.) — Tradition.

Page 164, note 6. Deuxième épître de saint Pierre.

Page 166, note 2. Un second Néron (Tertullien, *De pallio*, 4). — Un demi-Néron (Tertullien, *Apologétique*, V, 4). — Un Néron chauve (Juvénal, *Satires*, IV, 38).

Page 167. Le plus vénéré des censeurs.

Page 168, ligne 21. Empereur. — Consul.

Page 168, note 1. Censeur.

Page 171, note 1. Sans courage... un homme doux... (Tacite, *Histoires*, III, 65). — Sur la fin de sa vie, sans énergie (*Id.*, III, 75).

Page 171, note 2. Les petits-fils de sa sœur.

Page 171, note 3. Fille. — Petite-fille.

Page 173, note 5. Et c'est pour les fondateurs de villes un déshonneur que d'avoir rassemblé en corps de peuple une race funeste aux autres peuples; tel est le premier auteur de la superstition judaïque; et autant que les Gracques, les lois qu'ils ont portées sont odieuses.

Page 173, note 7, ligne 1. Sous le couvert d'une religion très illustre et en tout cas autorisée.

Page 173, note 7, ligne 5. Ceux qui ont adopté leurs pratiques.

Page 173, note 8. Qui observe superstitieusement le sabbat. (D'après Juvénal, *Satires*, XIV, 96.)

Page 174, ligne 23. Apathie.

Page 174, note 1, ligne 1. Mener la vie juive, pratiquer le judaïsme (D'après Suétone, *Domitien*, 12). — Ceux qui se laissent aller jusqu'à s'adonner aux pratiques des juifs (D'après Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVII, 14).

Page 174, note 1, ligne 2. La vie juive, le judaïsme.

Page 174, note 1, ligne 3. Se plaire aux pratiques des juifs... suivre avec zèle les coutumes ancestrales des juifs.

Page 174, note 1, ligne 4. Ma femme est pieuse et se conforme surtout aux croyances des juifs.

Page 174, note 2. Non-croyance aux dieux reconnus. (D'après Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVII, 14.)

Page 174, note 3. Dont l'apathie inspirait le plus grand mépris. (D'après Suétone, *Domitien*, 15.)

Page 175, note 1. Nombreux.

Page 176, ligne 19. Impôt des juifs.

Page 176, ligne 29. Circoncis.

Page 176, ligne 34. Ceux qui n'ont pas fait profession [de la religion juive].

Page 177, note 1, ligne 1. Comme ceux qui avaient fait profession [de la religion juive].

Page 177, note 1, ligne 2. Profession.

Page 177, note 1, ligne 5. Ceux qui n'ont pas fait profession [de la religion juive].

Page 177, note 1, ligne 6. Ceux qui honorent [Dieu]. — Ceux qui observent la religion des juifs.

Page 177, note 1, ligne 9. Hommes craignant [Dieu].

Page 177, note 1, ligne 10. A l'intérieur de Rome.

Page 178, ligne 1. Impôt des juifs.

Page 178, ligne 6. Celui qui n'a pas fait profession [de la religion juive].

Page 178, ligne 22. Ceux qui n'ont pas fait profession [de la religion juive].

Page 179, note 3. Maître des requêtes.

Page 180, note 3. Tibériade.

Page 181, note 3. Le tambourin de la renommée [publique].

Page 181, note 5. Il apporte tant de témoignages d'auteurs profanes que je considère comme prodigieux qu'un Hébreu, formé dès son enfance dans la littérature sacrée, ait parcouru toutes les œuvres des Grecs.

Page 182, note 1. Traité sur les juifs.

Page 184, note 1, ligne 1. Était (Josèphe, *Antiquités judaïques*, XVIII, 3, 3). — Était tenu pour.

Page 184, note 1, ligne 4. Un autre événement funeste.

Page 186, note 1. Beaucoup.

Page 186, note 2. Ont entrepris.

Page 186, note 3. Il m'a semblé bon, à moi aussi.

Page 186, note 4. Compagnon de route.

Page 187, note 4. La fin. (*Évangile selon saint Luc*, XXI, 9.)

Page 190, lignes 19 et 20. Sentences.

Page 191, ligne 25. Sentences.

Page 191, note 1. Témoins oculaires et ministres de la parole. (*Évangile selon saint Luc*, I, 2.)

Page 191, note 2. Selon que [les] ont transmis (*Id.*, I, 2.)

Page 191, note 3. Ont entrepris (*Id.*, I, 1).

Page 192, ligne 25. Sentences.

Page 192, note 1. Plusieurs fois.

Page 192, note 2, page 193, lignes 4 et 9. Sentences.

Page 193, note 2, ligne 7. Cent soixante.

Page 193, note 2, ligne 8. Jeanne. (*Évangile selon saint Luc*, VIII, 8; XXIV, 10.)

Page 196, note 1. Véritable israélite.

Page 196, note 5. Connaissance.

Page 197, lignes 6 et 27. Sentences.

Page 197, note 5, ligne 1. Mangez ce qu'on vous présentera.

Page 197, note 5, ligne 2. Mangez tout ce qu'on vous présentera.

Page 197, note 7, ligne 1. [Le Seigneur désigna] encore soixante-dix autres.

Page 197, note 7, ligne 2. Soixante-douze.

Page 202, ligne 19. [Mon âme] glorifie [le Seigneur]. (*Évangile selon saint Luc*, I, 46). — Gloire [à Dieu] au plus haut des cieux (*Id.*, II, 14).

Page 202, ligne 20. Maintenant tu peux laisser aller [ton serviteur]. (*Id.*, II, 29). Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël (*Id.*, I, 68).

Page 204, note 4. Comme l'on croyait.

Page 204, note 5. Où il avait été élevé.

Page 209, ligne 13. Moins cruelles que notre Ville sont l'Aulide et la terre barbare des Taures; car là-bas, c'est avec le sang des étrangers qu'on se concilie la volonté des dieux : c'est du sang de ses propres citoyens que Rome se délecte.

Page 209, ligne 24. Notre maître et notre Dieu. (Suétone, *Domitien*, 13).

Page 209, note 2. Domitien.

Page 210. Impiété, manquement aux devoirs.

Page 210, note 3, ligne 1. Piété.

Page 210, note 3, ligne 2. La famille des Flavius. — Impiété.

Page 211, ligne 5. Vénération.

Page 211, ligne 6. Pieux, qui remplit ses devoirs.

Page 211, note 2. Qui détourneront leurs yeux de tous les temples.

Page 212, note 3. Par suite des malheurs et des catastrophes imprévues qui nous ont accablés coup sur coup.

Page 212, note 4, ligne 1. Impiété. — Impiété. — Athéisme.

Page 212, note 4, ligne 3. Impiété. — Vie juive.

Page 213, note 1. Ceux qui sont tombés.

*

Page 213, note 2. Pendant son consulat (Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVII, 14). — Presque dans l'exercice même de son consulat (Suétone, *Domitien*, 15).

Page 213, note 3. Et Clément lui-même est mis à mort pour le Christ.

Page 213, note 5. Qu'elle aille chez son mari.

Page 214, ligne 7. Anciens. — Surveillants.

Page 214, note 1. D'autres, en grand nombre, se laissant aller jusqu'à s'adonner aux pratiques des juifs.

Page 214, note 3. Quelques-uns même depuis vingt [ans].

Page 215, ligne 12. Vétéran rappelé au service.

Page 215, note 3. Dénoncèrent. — Des hérétiques.

Page 216, note 3, ligne 4. Impiété.

Page 216, note 3, ligne 5. Les gagne-petit.

Page 216, note 4, ligne 1. [Les calamités] qui nous ont frappés (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, I, début).

Page 216, note 4, ligne 2. Qui nous frappent.

Page 216, note 5. Sauve ceux d'entre nous qui sont dans l'angoisse... relève ceux qui sont tombés... donne la rançon de nos prisonniers. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, LIX, 4.)

Page 218, note 2. Des âmes pures et immortelles.

Page 218, note 3. Car tous vivent pour lui. — Ils croient à l'éternité des âmes de ceux qui ont été tués au combat.

Page 218, note 4. Le dieu des ancêtres.

Page 219. Actes des martyrs.

Page 220, note 3. Fils circoncis d'un père non circoncis.

Page 222, note 4, ligne 1. L'ancien. — Flavius.

Page 222, note 4, ligne 2. Clément.

Page 223, note 2, ligne 1, L'apôtre Clément.

Page 223, note 2, ligne 2. Homme apostolique.

Page 223, note 3. Jacob, notre père.

Page 223, note 5, ligne 1. Son souffle.

Page 223, note 5, ligne 2. Aux fils des hommes.

Page 223, note 5, ligne 3. En face de toi, à tes yeux. — Depuis que [chacun] a délaissé.

Page 223, note 5, ligne 4. Qui donc. — Dans.

Page 224. Recueil.

Page 225, note 1. Car c'est à lui que ce soin est confié.

Page 228, note 1. A vos chefs (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, I, 3). — Vos.

Page 228, note 2. A vos anciens. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, I, 3.)

Page 228, note 3, ligne 1. Des viatiques du Christ (*Id.*, II, 1).

Page 228, note 3, ligne 2. De Dieu.

Page 228, note 4, ligne 1. Souffrances. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, II, 1.)

Page 228, note 4, ligne 2. Instructions. — Du Christ.

Page 228, note 4, ligne 3. De Dieu. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, II, 1.)

Page 229, note 2. Par suite dc la jalousie et de la discorde. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, V, 2.)

Page 229, note 4. Ils ont lutté (*Id.*, V, 2).

Page 229, note 5. Ayant accompli son martyre (*Id.*, V, 4).

Page 229, note 6. Par suite de la jalousie et de la discorde (*Id.*, V, 5.)

Page 230, note 2, ligne 1. [Qui servent] sous leurs souverains.

Page 230, note 2, ligne 2. [Sous] nos [souverains]. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, XXXVII, 2).

Page 230, note 2, ligne 3. A nos souverains et à ceux qui nous gouvernent.

Page 231, lignes 12 et 14. Surveillants. — Diacres. (Clément Romain, *Première épître aux Corinthiens*, XLII, 4.)

Page 231, ligne 15. Surveillants.

Page 231, ligne 16. Diacres.

Page 231, ligne 18. Surveillant.

Page 231, note 2. Ancien. — Surveillant.

Page 234, note 1. Nos pères.

Page 235, ligne 10. Surveillant. — Surveillants.

Page 235, ligne 15. Anciens.

Page 235, ligne 18. Ancien.

Page 235, note 1, ligne 1. Anciens. — Surveillants.

Page 235, note 1, ligne 2. Conducteurs.

Page 235, note 1, ligne 3. Guides.

Page 236, note 6. Parole non écrite [dans les Évangiles].

Page 237, note 5. Fléchissant les genoux de vos cœurs. — Je fléchis le genou de mon cœur.

Page 238, note 3. Sanctuaire de Mithra.

Page 240, ligne 23. Dieu. (Suétone, *Domitien*, 23.)

Page 240, ligne 29. Famille des Flavius. (Suétone, *Domitien*, 17.)

Page 241, ligne 19. Maison de campagne. — Aux poules blanches. (Suétone, *Galba*, 1.)

Page 241, note 2. Cimetière de Domitille, de Nérée et d'Achillée, près de sainte Pétronille.

Page 242, ligne 2. Ensemble du personnel d'une maison.

Page 242, ligne 4. Galerie, vestibule.

Page 242, note 1, ligne 1. Avec l'agrément de Flavie Domitille. — [Construit] grâce à Flavie Domitille, petite-fille de l'empereur Vespasien.

Page 242, note 1, ligne 4. Aux dieux mânes.

Page 242, note 1, ligne 7. Ensemble du personnel d'une maison.

Page 243, ligne 13. Impôt des juifs.

Page 243, ligne 18. Abolition des chicanes auxquelles donnait lieu la perception de l'impôt sur les juifs.

Page 243, note 3. Il ne permit pas qu'on portât des accusations d'impiété ou de judaïsme.

Page 244, note 3, ligne 13. Six et six.

Page 244, note 3, ligne 14. Douze.

Page 246, note 1. Jésus. — Christ.

Page 250, note 2, ligne 2. Magasins.

Page 250, note 2, ligne 3. Prison.

Page 255, note 2. Contre-ailes.

Page 260, note 1. Dans un autre prophète.

Page 260, note 6. Règne sans grandeur.

Page 261, note 2. Un mauvais ange. (*Épître de Barnabé*, IX, 4.)

Page 262, note 1. Règne sans grandeur et plein de troubles.

Page 263, note 1. Populaire, d'une simplicité démocratique.

Page 263, note 2, ligne 1. Ne convient pas à la justice en honneur à notre époque. (*Correspondance de Pline et de Trajan*, lettre 55.)

Page 263, note 2, ligne 2. Et n'est plus de notre temps. (*Id.*, lettre 97.)

Page 265, note 4. Fabianus dissertait en public. (Sénèque, *Lettres*, LII, 11).

Page 268, note 3, ligne 3. La sauvegarde de l'Italie.

Page 268, note 3, ligne 8. Congiaires, distributions.

Page 268, note 4. Tu nous ordonnes d'être libres; nous le serons. (Pline le Jeune, *Panégyrique de Trajan*, LXVI, 4.)

Page 269, ligne 2. Destin.

Page 269, ligne 18. Carrière politique.

Page 269, note 1. Désigné par les destins.

Page 270, note 4. Leurs observances sinistres, infâmes, ont prévalu par la dépravation. (Tacite, *Histoires*, V, 5). — Tout vaurien... (*Id.*, V, 5). — Les pratiques [des juifs] sont bizarres et sordides... (*Id.*, V, 5). — Race abominable (*Id.*, V, 8). — Un flux bourbeux de misérables... (*Id.*, V, 12). — Les plus entêtés (*Id.*, V, 12).

Page 271, note 4. Entre eux tout est permis.

Page 273, ligne 28. Associations illicites.

Page 273, note 1, ligne 1. Respecte les dieux fondateurs et les volontés des dieux. (D'après Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 24, 3.)

Page 273, note 1, ligne 3. Additions.

Page 274. Pour venir en aide aux petites gens.

Page 275, note 1. Seuls entre tous.

Page 276, ligne 27. Il n'est pas permis d'être chrétien.

Page 276, note 2. Selon la loi des chrétiens. — A l'encontre des lois.

Page 277, ligne 6. Les crimes inséparables du nom. (Pline le Jeune, *Lettres*, X, 96 (97), 2.)

Page 277, ligne 9. Ennemi public.

Page 277, note 5. Contre les accusés de lèse-majesté et les ennemis publics, tout homme est soldat; l'enquête s'étend aux complices, aux confidents.

Page 278, note 1, ligne 1. Des divinités nouvelles.

Page 278, note 1, ligne 2. Un culte étranger et nouveau.

Page 279, note 2, ligne 1. Ceux qui introduisent des religions nouvelles et dont la pratique ou la doctrine ne sont pas connues, capables de produire une agitation dans l'esprit des hommes, sont déportés s'ils sont de famille honorable, ou punis de mort s'ils sont de basse naissance.

Page 279, note 2, ligne 3. Ceux qui par leurs actes auront frappé d'une terreur superstitieuse de la divinité les hommes faibles de caractère, le divin Marc-Aurèle a ordonné par rescrit de les reléguer dans une île.

Page 285. Le Verbe de Dieu. (*Apocalypse*, XIX, 13.)

Page 286, note 2. Selon la tradition.

Page 287. Christ.

Page 288, note 3. Ceux qui séparent Jésus du Christ et disent que le Christ a tout enduré sans souffrir, mais que Jésus a souffert.

Page 290, note 4. Nous.

Page 292, ligne 10. Ancien.

Page 292, ligne 11. Apôtre.

Page 294. Verbe.

Page 297, note 1. [J'ai fait mon] premier récit.

Page 297, note 2. Écriture.

Page 297, note 3. Nous.

Page 300. Pour raconter et non pour prouver.

Page 301, note 2. Troisième étage (*Actes des Apôtres*, XX, 9). — Serviettes, mouchoirs (*Id.*, XIX, 12). — Serviettes, mouchoirs (*Id.*, XIX, 12).

Page 303, note 3. [Il paraît annoncer] des divinités étrangères. — Des divinités nouvelles (Xénophon, *Mémorables*, I, 1).

Page 304. La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme (*Actes des Apôtres*, IV, 32).

Page 306, note 3, ligne 3. Des helléniens.

Page 306, note 3, ligne 4. Des esséniens. — Des esséens.

Page 306, note 6, ligne 2. Méristes. — Ceux de la secte.

Page 306, note 6, ligne 3. Ceux de la race (génistes).

Page 309, note 4. A partir de son sixième consulat. (Hilgenfeld, *Elxai libri fragmenta*... p. 164.)

Page 310, note 1, ligne 2. Sobiaï.

Page 310, note 1, ligne 3. Elkhasaï.

Page 310, note 1, ligne 8. La grande puissance de Dieu.

Page 312, note 3. Serviteur.

Page 312, note 4, ligne 3. Encore maintenant. (Saint Jean Damascène, *De haeresibus*, 53.)

Page 312, note 4, ligne 5. Marthous.

Page 312, note 4, ligne 6. Marthana. — Marthous.

Page 312, note 5, Jesséens.

Page 312, note 6. Ils adorent Jérusalem, comme si elle était la demeure de Dieu.

Page 319, note 1, ligne 1. Partiellement et par villes. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 32, 1). — En beaucoup d'endroits. (*Id.* III, 33, 1). — [Des persécutions] partielles [s'abattirent] sur les provinces. (*Id.*, III, 33, 2.)

Page 319, note 1, ligne 4. Il ne faut pas les rechercher. (*Correspondance de Pline et Trajan*, X, 97 (98), 1). — [Les lois que Trajan] éluda en partie.

Page 321, note 5. Ils formeront rapidement des hétairies. (*Correspondance de Pline et Trajan*, X, 34 (43), 1.)

Page 322, note 6. C'est le nom qui est en cause.

Page 323, note 2. Diaconesses. — Collèges. — Diaconesses.

Page 324, note 1. Trajan.

Page 325, note 5. Il garantit aux juifs leurs privilèges.

Page 326, note 2. Ce qui blesserait leur superstition. (D'après *Digeste*, L, II, 3, 3.) — Ce qui paraît troubler leur culte. (*Digeste*, XXVII, I, 15, 6.)

Page 328, ligne 6. Ignace.

Page 328, note 2, ligne 2. Ardent.

Page 328, note 2, ligne 3. Ignace. — Feu.

Page 329, note 3. S'ils ont assez de force ou d'adresse pour mériter d'être présentés au peuple romain.

Page 331, note 3, ligne 1. [Non] seulement [une œuvre] de silence. (Ignace, *Lettre aux Romains*, III). — [Une œuvre] de persuasion.

Page 331, note 3, ligne 2. Mais. — [Non] seulement.

Page 333, note 3. [On dit qu'il transmit] des prescriptions, des exhortations et des lois.

Page 335, note 2. Au temps de l'empereur Trajan et du consulaire Atticus.

Page 336. Anciens. — Surveillants.

Page 339, note 1. Moyen d'expiation.

Page 339, note 2, ligne 1. L'Assyrie et la Palestine soumises à la puissance du peuple romain.

Page 339, note 2, ligne 5. L'Arménie et la Mésopotamie soumises à la puissance du peuple romain.

Page 340, note 3, ligne 1. Comme s'ils avaient été excités par un violent souffle de révolte. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 2, 2.)

Page 340, note 3, ligne 2. En proie à une agitation inimaginable, au même moment, comme s'ils étaient pris d'une rage de bête fauve. (Orose, *Contre les païens*, VII, 12.)

Page 341, note 1. Au restaurateur de la Libye.

Page 341, note 3. Pendant la guerre qui avait éclaté en Égypte... sur une terre en proie à la guerre... alors que nous n'avions que des ennemis.

Page 343, note 1. Gouverneur de la Judée. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 2; *Chroniques*, an 18 de Trajan.) — Gouverneur de la Palestine. (D'après Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVIII, 32.)

Page 344, note 2. [Sous] Trajan qui anéantit la race des juifs en Égypte.

Page 345. La Traversée.

Page 348, ligne 1. Méthode permettant de découvrir des mots complets dans chacune des lettres d'un mot.

Page 348, note 4, ligne 4. Les magasins [d'âmes].

Page 348, note 4, ligne 8. La jeunesse du monde est passée.

Page 351, note 3. Sentence.

Page 351, note 4. Les premières [âmes] se réjouiront; les dernières ne seront pas attristées.

Page 353, note 4. Ainsi donc Adam n'est responsable que de son âme; et chacun de nous a été Adam pour son âme.

Page 363, ligne 21. Frère du Seigneur.

Page 363, ligne 24. Frère de Jacques.

Page 363, note 2. Premier-né.

Page 364, ligne 8. Petits-fils. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 20.)

Page 364, ligne 26. Le mineur.

Page 364, note 3. De celle qui fut femme d'Urie.

Page 365, ligne 31. Cousin du Sauveur.

Page 365, ligne 32. Frères du Seigneur.

Page 365, ligne 33. Fils de Clopas.

Page 366. Frères du Seigneur.

Page 367, ligne 25. La sœur de sa mère.

Page 367, ligne 26. Marie, femme de Clopas.

Pages 368 et 369. Le mineur.

Page 370, ligne 13. Alphée. — Cléopas.

Page 370, ligne 15. Alphée. — Clopas. — Cléopas.

Page 370, ligne 16. Cléopatros.

Page 370, ligne 22. Judas, fils de Jacques. (*Évangile selon Luc*, VI, 16; *Actes des Apôtres*, I, 13.)

Page 370, ligne 24. Frère.

Page 370, note 3, ligne 3. Apôtre.

Page 370, note 3, ligne 4. Frère du Seigneur.

La traduction française est de M. Marcel Pernot, ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur agrégé de l'Université.

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

INDEX DES NOMS PROPRES

Aaron, 523.
Abdelmélik, 558.
Abdias, 701, 702.
Abel, 602.
Abonotique, 644, 645.
Abonotique (culte d'), 569.
Abonotiquites (les), 645.
Aboud Saïd, 424.
Abraham, 511, 538, 593, 602, 604, 695, 705.
Académie (de Platon), 561.
Achéron (l'), 561.
Acropole (l'), 404.
Actes des Apôtres, 377, 440, 451, 540, 555, 587, 590-592, 701.
Actes des martyrs d'Afrique, 674.
Actes de Pilate, 595, 613, 698.
Actes de saint Abercius, 647.
Actes de saint Thomas, 703, 706.
Actes de sainte Perpétue, 674.
Actes de sainte Symphorose, 562.
Adam, 443, 496, 690, 705-707.
Adès (l'), 709.
Adiabène, 522, 729, 730.
Adonaï, 535, 709.
Adonis, 520.
Adrien (empereur), 383-391, 394-400, 402-409, 455, 472, 473, 497-501, 503, 506, 508, 511, 513, 514, 519, 520, 530, 542, 546, 560-563, 583, 588, 607, 612, 708, 709, 717-720, 723, 728.
Aeges (en Cilicie), 643.
Aelia Capitolina, 390, 396, 399, 400, 501, 503, 506, 519, 520, 542, 544, 717, 718, 724, 725.
Aelius Aristide (l'apologiste), 405, 407, 425, 551, 575, 607, 646, 661, 686.
Aelius Verus, 562.
Africanus, 499.
Afrique, 674, 675.
Afrique (martyrs d'), 575.
Agrippa Castor, 483.
Ainaï (Athanacum), 672.
Akhiakhar, 727, 728, 731.
Akschéher, voir Philoménium.
Albo (Joseph), 536.
Alcé (sœur d'Hérode l'irénarque), 661.
Alep, 557.
Alexandre d'Abonotique, 572, 644, 645.
Alexandre Sévère, 408.
Alexandre (d'Euménie), 648.
Alexandre (le Phrygien), 670.
Alexandrie, 390, 408, 469-471, 474, 479, 484, 491, 492, 499, 580, 591, 610, 614, 640.
Alexandrie (Église d'), 474.
Alexandrie (sibylle d'), 594.
Alma, 530.
Alphée (l'), 561.
Alsaciens, 673.
Aman, 727, 728, 731.
Amanus (l'), 565.
Amastris, 572.
Ammia, de Philadelphie, 648.
Ammon, 425.
Ammouka, 530.
Ananie (le marchand), 538.
Anastase le Sinaïte, 617.
Anba Sévère, de Nestéraweh, 703.
André (l'apôtre), 458, 704.
Anicet, 654, 656, 657.
Antinoüs, 408, 610, 708.
Antinoüs (ou Antoninus), 499.
Antioche, 389, 491, 500, 564, 580-582, 609, 665.
Antioche (l'armée d'), 383.
Antiochéniens, 581.

Antiquités judaïques (de Josèphe), 727.
Antithésis (de Marcion), 601.
Antonin le Pieux, 377, 386, 390, 402, 519-521, 530, 538, 562, 563, 566, 567, 607, 612, 613, 645, 659, 674, 679, 683, 709.
Antonins (les), 405, 428, 564.
Apamée Kibotos, 648.
Apelle, 599, 601, 603, 691.
Apis, 498.
Apocalypse (L'), 394, 424, 428, 462, 464, 493, 553, 575, 625, 648, 672, 690, 705, 708, 712, 729.
Apocalypse de Baruch, 449, 453, 463, 549, 728.
Apocalypse d'Élie, 704.
Apocalypse d'Esdras, 449, 453, 549, 625, 728.
Apocalypse de Pierre, 704.
Apollinaire d'Hiérapolis, 648, 649.
Apollonius de Tyane, 588, 643, 644.
Apollos (d'Alexandrie), 473.
Apologies (de saint Justin), 551.
Appien, 720.
Aquila, mari de Priscille, 399.
Aquila (dans les *Reconnaissances*), 399.
Aquila (de Sinope), 399, 400.
Aquila, traducteur de la Bible, 399. 454-456, 553.
Arabe, s, 428, 557.
Arcadie (montagne d'), 636.
Ardachès, 506.
Aréopage (l'), 403.
Aricie (portes d'), 521.
Aristion, 410, 412, 458, 459.
Ariston de Pella, 506, 510, 546, 547, 551, 614, 718-720, 722.
Aristote, 479, 493.
Arius, 604.
Arles, 674.
Arménie, 386, 497, 730.
Arméniens, 549.
Armorique, 589.
Arnobe, 546, 572.
Arsacides (les), 522.
Artaxerxe (roi des Perses), 729.
Asarhaddon, 727.
Ascension d'Isaïe (Anabicon), 706, 712.
Ascension de saint Paul (Anabaticon), 495, 704.
Asiates, 669.
Asiatiques, 576.
Asie, 403, 410, 412, 413, 417, 559, 565, 567, 573, 580, 603, 643, 648, 651, 653-655, 662, 666-668, 670-672, 674, 698, 702-709.
Asie (province d'), 401, 402.
Asie Mineure, 389, 457, 497, 568, 603, 642, 647, 648, 668, 672.
Asie Mineure (Églises d'), 469, 649, 654, 665, 668, 670, 672, 702.
Asmonéens, 721.
Assemblée Constituante (de 1791), 522.
Assomption, 696, 699.
Assomption de Moïse, 451, 453.
Assuérus, 729.
Assyrie, 386, 480.
Astarté, 520.
Astyrius, 572.
Athénagore, 405, 575, 618.
Athéné, 425.
Athènes, 380, 403-405, 407, 497, 500, 506, 511.
Athènes (Église d'), 405, 406.
Athéniens, 567.
Attale de Pergame, 670, 674.
Aurélius de Chullu, 431.
Auguste (empereur), 384.
Augustes (prêtres des), 407.

Bâb (le), 577.
Babylone, 390, 393, 561.
Babylonie, 529.
Bacchius (grand-père de Justin), 549.
Bacchus, 520.
Baïa, 630.
Barcabban (dans Basilide), 482.
Barchochébas, 705, voir aussi Bar-Coziba.
Barcoph (dans Basilide), 482.
Bar-Coziba (ou Ben-Coziba), 390, 504-506, 508, 509, 512, 519, 521, 528, 529, 543, 551, 567, 614, 615, 718, 721-723, 726-, 728.
Bar-Gioras, 528, 721.
Bar-Kokaba, voir Bar-Coziba.
Barnabé (l'apôtre), 692.
Barthélemi (l'apôtre), 692.
Baruch, 463, 563.
Basilide, 416, 426, 573, 478-484, 490, 491, 495, 570, 691.
Batanée, 417.
Bélial de Sébaste, 712.

Béliar (Bélial), 711, 712.
Benfey, 730.
Bérénice, voir sainte Véronique.
Béther, 389, 502, 505, 507, 710, 719-721, 723, 724.
Béthesda, 542.
Beth-Kimmon, 510.
Bethléhem, 519, 520, 543, 618.
Beth-Schearim (Schayéra), 530.
Bible (la), Bibles, 450-452, 454, 474, 523, 532, 533, 536, 540, 545, 548, 559, 615, 616, 627, 641, 675, 688, 700, 728.
Biblis ou Biblias, 670.
Blastus, 670.
Bretagne, 387, 508, 589.
Bretons, 383, 673.
Byblos, 388.
Byzacène, 388.

Caaba (la), 558.
Cabale (la), 480, 517, 535, 537.
Cadès de Nephtali, 523.
Caecilius (dans Minucius Félix), 684, 685.
Cagliostro, 673.
Caïn, 494, 602.
Caïus (d'Euménie), 648.
Calmann-Lévy, 377.
Calonyme, 400.
Campanienne (voie), 630.
Cana, 418.
Canon de Muratori, 451.
Canope (le), 561.
Cantique des Cantiques (Le), 453.
Carthage (concile de), 431.
Carpocrate, 492-494.
Carthage, 387, 675.
Casioun, 530.
Cavedoni, 386.
Cédron (val de), 543.
Celse, 547, 574, 646, 684, 689.
Céphas, 449.
Cerdon, 579, 596, 598, 599, 601, 603, 647.
Cérinthe, 410, 411, 414-416, 462, 469, 475.
Cérygme de Pierre, 583-586, 588, 590, 591.
Cérygme de Pierre et Paul, voir *Cérygme de Pierre*.
César (Jules), 378, 390.
César (maison de), 384.
Césars (les), 612, 614.
Césarée, 544.
Chaldée, 595.
Cham (prophéties de), 482.
Champ de Mars (amphithéâtre du), 582.
Champs-Élysées (les), 561.
Chananéens, 599.
Christ, le Christ, 379, 408, 424, 447, 451, 462, 463, 465, 468, 476, 477, 479, 483, 484, 489, 492, 499, 550, 552, 557, 562, 570, 589, 591, 595, 601, 602, 609, 611, 615, 616, 619, 620, 622, 629, 634, 635, 638, 644, 648, 660, 662, 672, 673, 688, 692, 693, 712.
Christine (reine) (ms. de la), 460.
Chronique (d'Eusèbe), 719.
Chronique (de saint Jérôme), 719.
Chypre, 484, 555, 557, 596.
Cicéron, 378, 675, 710.
Cilicie, 383.
Cirtha, 684.
Claude (empereur), 609.
Clément d'Alexandrie, 381, 479, 588, 641.
Cléobius, 472.
Cléonyme, 400.
Clermont-Ganneau, 507.
Clopas, 418.
Colisée, 399.
Colonia Aelia Hadriana, 388.
Comagène (la), 403.
Commode (empereur), 576.
Commodien, 464.
Commune (la), 711.
Conception (fête de la), 695.
Constantin (le Grand), 379, 398, 518, 542, 553.
Constitutions apostoliques, 686.
Coran (le), 446.
Coré, 494.
Corinthe, 615.
Corinthe (Église de), 588.
Cotovic, 519.
Coziba (père de Bar-Coziba), 504.
Crassus, 386.
Crescent, 616, 679, 681-684.
Cumes, 630, 631.
Cyzique, 389, 404.

Damas, 396.
Damis (le faux), 644.
Daniel, 705, 712, 713.
Dante, 706.
Danube, 389.
Daphné, 389, 572.
Darom (le), 510, 530.
David (le fils de), 510.

David (la race de), 593, 691, 696.
Démonax, 646.
Démonstration évangélique (d'Eusèbe), 719.
Denys d'Alexandrie, 464.
Denys de Corinthe, 588, 687.
Dialogues (de Platon), 470.
Diatessaron (de Tatien), 689, 690.
Dioclétien (empereur), 384.
Dion Cassius, 718, 720.
Dion Chrysostome, 564.
Dioscures (les), 520.
Discours du Seigneur (de Papias), 412.
Domitien (empereur), 628.
Dorothée d'Antioche, 559.
Dosithée, 472.
Dracon (lois de), 404.

Ebion, 555, 580.
Ecbatane, 524.
Ecclésiaste (l'), 522.
Ecclésiaste (L'), 453, 456.
Égypte, 383, 392–394, 421, 470, 479, 484, 491, 498, 499, 502, 506, 511, 561, 593, 599, 699, 729.
Égyptiens, 511, 599.
Eldad (dans les *Nombres*), 625, 640.
Éléazar (frère de Juda et de Simon Macchabée), 722.
Eleusis, 405, 471.
Eleuthère, pape, 668.
Eleuthéropolis, 555.
Élie, 500.
Elisa ben Abouya (Aher), 474.
Emmerich (Catherine), 693.
Empire romain, 386, 394, 503, 521, 669, 708.
Éphèse, 398, 404, 410, 411, 431, 459, 614, 649.
Éphèse (Église d'), 417.
Éphésien, 628.
Épictète, 384, 674.
Épicure, 571, 572.
Épiphane (fils de Carpocrate), 492.
Épître aux Hébreux, 446, 482.
Épître de Clément Romain, 575, 627.
Épître d'Ignace aux Smyrniotes, 655.
Épîtres de Jean, 653.
Épître de Jude, 449.
Épître de Paul aux Colossiens, 428, 473, 478, 482, 600.
Épître de Paul aux Éphésiens, 428, 600.
Épître de Paul aux Galates, 591.
Épître de Paul aux Romains, 446.
Épître de Pierre (I^re^), 575, 653.
Épître de Pierre (II^e^), 380, 450, 451, 687.
Épîtres de Paul à Timothée, 380, 430, 431, 440, 442, 445, 446, 448, 451, 478, 482, 653, 687.
Épîtres de Paul à Tite, 380, 430, 431, 440, 442, 445, 446, 451, 478, 482, 653, 687.
Épître de saint Barnabé, 575, 727.
Ésaü, 453.
Esculape, 644-646.
Esdras, 504, 642, 705.
Espagne, 387.
Est (gare de l'), 673.
Esther, 728.
Euménie, 648.
Europe, 522, 673.
Européens, 576.
Eusèbe, 460, 464, 504, 520, 546, 572, 575, 628, 679, 683, 718, 719.
Évangiles, Évangiles synoptiques, 411, 414, 417-420, 426, 427, 459, 461, 462, 482, 540, 592, 627, 644, 655, 688-692, 694, 696, 700, 701.
Évangile (4^e^), 380, 412-415, 417-419, 421, 424-429, 432, 433, 459, 469, 482, 486, 487, 600, 601, 618, 648, 654, 672, 688, 689, 691, 702.
Évangile de Basilide, 482, 496.
Évangile de l'Enfance, 698.
Évangile d'Ève, 706.
Évangile de Judas, 494.
Évangile de Nicodème, 698.
Évangile de la Perfection, 691.
Évangile de Pierre, 495, 593, 618, 689, 691.
Évangile de Thomas, 697, 698.
Évangile de la Vérité (Valentin), 490.
Évangile des douze Apôtres, 618, 689.
Évangile des Ebionites, 482, 554, 592, 593, 618.
Évangile des Nazaréens, 554, 592.
Évangile selon les Égyptiens, 593, 627.

Évangile selon les Hébreux, 418, 430, 460, 475, 482, 495, 555, 558, 591, 592, 618, 687, 689–691.
Évangile selon Philippe, 691, 706.
Évareste, 665.
Exégèses (de Papias), 461; voir aussi *Discours du Seigneur*.
Ézéchiel, 453, 705.

Faustine (Ania), 562.
Félix, préfet d'Égypte, 610.
Firmicus Maternus, 572.
Flavia Neapolis, voir Neapolis.
Flavius (les), 394, 507.
Fleury (Claude), 381.
Florin (condisciple d'Irénée), 652, 656, 658, 670.
Fourbes dévoilés (Les), 572.
Fourvières, 673.
France, 672.
Fronton (les), 684.
Fulbert de Chartres, 700.

Galatie, 665.
Galatie (Églises de), 665.
Galilée, 427, 428, 469, 475, 502, 514, 529, 530, 651.
Garibaldi, 590.
Garizim, 428, 519.
Gaule (la), 387, 668-672.
Gaza, 396, 511.
Gélase, 641.
Gélase (décret de), 431, 465.
Genèse, 423, 545.
Genna Marias, 593, 628, 694; voir aussi *Protévangile de Jacques*.
Georges Hamartolus, 462.
Gérase (ou Gérasa), 396.
Gergésa (miracle de), 694, 696.
Germanicus (martyr), 660.
Germanie, 386.
Gessius Florus, 718.
Gischala, 530.
Gitton (près de Samarie), 711.
Glaucias, 482.
Glycon (le dieu), 644, 645.
Golgotha, 399, 520, 543.
Grabe, 461.
Graetz (Henri), 726, 728.
Grande Exposition (La), 472.
Grapté (diaconesse), 631.
Grec, s, 388, 392, 399, 532, 537, 544, 567, 608, 613, 620, 621, 651.
Grèce, 392, 403, 405, 470, 471, 489, 497, 502, 615.
Grosse-Tête (Robert), évêque de Lincoln, 549.

Habacuc, 705.
Hadrianopolis, 389.
Hadrianopolis (quartier d'Athènes), 404.
Hassan (martyre de), 427.
Hauran (le), 553.
Hébreux, 391, 392, 394, 513, 679, 711.
Hébron, 511.
Hegel, 479.
Hélène (disciple de S. de Gitton), 609.
Hellènes, 428.
Hénoch, 687, 705.
Henri de Valois, 717.
Héracléon, 588.
Héracléon (de l'école de Valentin), 426.
Hercule, 402.
Hermas, 568, 628-635, 637-640, 642, 686.
Hérode Atticus, 403.
Hérode le Grand, 613, 727.
Hérode (l'irénarque), 661.
Hérode (temple d'), 520, 723.
Herrenius Philon, 388.
Hiérapolis, 459, 646.
Hiérapolis (évêque d'), voir Papias.
Hillel, 538, 540.
Histoire Auguste, 499.
Histoire ecclésiastique (d'Eusèbe), 719.
Histoire de Joseph le Charpentier, 699.
Hitzig, 726.
Holopherne, 387.
Homère, 651, 692.
Hongrie, 537.
Hossein (martyre de), 427.
Hygin (pape), 562, 578, 579, 596, 598.
Hypotyposes (de Clément d'Alexandrie), 547.
Hystaspe (prophète païen), 565, 591, 595, 613.

Iabné, 548.
Ibas d'Édesse, 557.
Icare, 582.

Iccarim *(Principes fondamentaux)* (de Joseph Albo), 536.
Iconium, 702.
Idumée, 510.
Ieschts Sadés (les), 706.
Ilissus, 404.
Inde, 473, 698, 703.
Indus (vallée de l'), 703.
Inquisition (l'), 432.
Ionopolis (Inéboli), voir Abonotique.
Isaac, 695.
Isaïe, 538, 558, 687.
Isaïe (ascension d') 517.
Isidore (fils de Basilide), 482.
Isis, 389, 425.
Israël, 389, 447, 500, 503, 505-508, 512, 517, 521, 525-530, 535, 536, 538, 539, 541, 548, 553, 590, 604, 621, 721, 723, 726.
Italie, 565, 589, 590, 708, 709.
Italien, 578.

Jacob, 453, 505, 547.
Jacques (auteur du *Protévangile*), 694.
Jacques, frère du Seigneur (l'apôtre), 411, 458, 540, 543, 554, 555, 580, 581, 583-586, 602.
Jaffa, 391.
Jason (juif converti), 546, 547.
Jean (ou Jonas), père de Pierre, 418.
Jean (l'apôtre), 394, 410-418, 425-427, 430-432, 458, 459, 461, 462, 625, 642, 650, 652, 655, 656, 687, 690, 696, 702.
Jean Damascène (Jean de Damas), 588, 617.
Jean-Baptiste, 593, 692, 695, 698.
Jean de Brienne, 723.
Jéhovah, 399, 424, 475, 480, 481, 491, 506, 517, 524, 579, 599, 601, 625.
Jéhovah (temple de), 543.
Jérémie, 538.
Jérusalem, 377, 389, 391, 394, 395, 397, 400, 417, 418, 429, 447, 465, 475, 501, 502, 506-510, 518, 519, 523, 527, 540, 542, 543, 553, 554, 558, 583, 615, 616, 647, 688, 708, 717-721, 723-726, 728.
Jérusalem (Église de), 434, 493, 540, 543, 544, 554, 581, 583, 719.
Jérusalem (temple de), 393, 394, 564.
Jésus, Jésus-Christ, 379, 392, 394, 405, 407, 410-421, 424-429, 432, 433, 435, 437-439, 442, 444, 445, 447, 450, 452, 453, 455-464, 468, 469, 471, 474, 475, 480, 481, 483, 487-491, 493-495, 503, 504, 509, 530, 534, 536, 540-545, 547, 548, 550-558, 568, 570, 574, 579-581, 586, 589-595, 597, 599-602, 604, 606, 608, 609, 611-613, 615, 618-620, 622, 635, 638, 639, 644, 651, 652, 654, 655, 657, 658, 668, 672, 673, 686-688, 690-701, 710, 730.
Job, 517.
Joseph, père de Jésus, 456, 493, 693, 695-697, 705. Voir aussi saint Joseph.
Josèphe, 503.
Josué, 392, 625.
Jourdain, 506, 553, 557, 580, 618.
Juda, évêque de Jérusalem, 509.
Juda le Gaulonite, 720.
Juda Macchabée, 722.
Juda le Saint, 533.
Judas (de Kérioth), 462, 463, 494.
Juda (l'apôtre), 448, 449.
Judée, 383, 392, 394, 395, 398, 497, 498, 501-503, 505, 507, 508, 510-512, 514, 518, 529, 547, 580, 590, 615, 724, 725, 728, 730, 731.
Julia Domna, 643.
Julianus et Pappus, 387, 515-517.
Julien (empereur), 386, 553, 572, 577.
Jupiter, 399, 520, 677.
Jupiter Capitolin, 520.
Jupiter Capitolin (temple de), 398, 399, 520.
Jupiter Latiaris, 677.
Jupiter Olympien (temple de), 404.
Jupiter (temple de), au Garizim 519.
Justus Barsabbas, 462.

Kafar Kharouba, 511.
Kafr-Baram, 530.
Kafr-Nabarta, 530.
Kœhler, 730.
Kokaba, 556.
Kulondia, 506.

Kulonié, 506.

Lactance, 465, 546, 588.
Laodicée sur le Lycus, 404.
Larisséens, 567.
L. Cornélius Fronton, 684, 685.
Légende dorée, 700.
Legio X^e Fretensis, 506, 717, 718, 724.
Le Nain de Tillemont, 402.
Lettre des Églises de Lyon et de Vienne, 380.
Leucius ou Lucius (disciple des apôtres), 701, 702, 704.
Lévi (race de), 696.
Lévitique, 515.
Linus (pape), 592.
Livre de Daniel, 424, 430, 453, 549.
Livre d'Esdras (IV^e), 726, 727.
Livre d'Esther, 453, 559, 728, 729, 731.
Livre d'Hénoch, 451, 453, 548, 549.
Livre d'Isaïe, 455, 456, 546.
Livre de Jérémie, 546.
Livre de Job, 422, 453, 534, 526.
Livre de Josué, 519.
Livre de Judith, 453, 727, 728, 730.
Livre des Macchabées, 453, 562.
Livre de Néhémie, 729.
Livre de la Sagesse, 422.
Livre de Tobie, 453, 512, 522, 523, 528, 695, 726-728, 730, 731.
Livre de Zacharie, 719.
Louis XIV, 562.
Louvre (Le), 542.
Luc, 426, 601, 618, 627, 688, 689, 695.
Luc (l'évangéliste), 417, 418, 427, 429, 447, 451, 547, 587, 609, 688, 690, 692, 701.
Lucain ou Lucien (disciple de Cerdon), 580.
Lucien de Samosate, 386, 574, 643, 646, 666, 667.
Lucius Charinus, voir Leucius.
Lucius (chrétien de Rome), 680.
Lucius Verus, 386, 390, 499, 520, 562, 607, 612, 679, 708.
Lucrèce, 378.
Ludolphe le Chartreux, 700.
Lusius Quietus, 383, 386, 387, 389, 398.
Lybie, 502.
Lycée (le) (d'Athènes), 561.
Lydda, 506, 516, 519, 530.
Lyon, 575, 654, 669-674.
Lyon (Église de), 668, 670.
Lyon (évêque de), voir saint Irénée.
Lyonnaise, 674.

M. Aelius Aurelius Verus Caesar, voir Marc-Aurèle, 607.
Macchabées (les), 504, 723.
Mahomet, 555, 557, 558, 698.
Maimonide, 533, 536.
Manassé, 727, 728.
Marat, 722.
Marc (l'apôtre), 410, 417, 418, 461, 602, 609, 692, 729.
Marc, 412, 460, 689.
Marc-Aurèle, 377-379, 386, 389, 390, 520, 562, 563, 566, 567, 570, 607, 612, 613, 645, 674, 679, 680, 683, 685, 708, 711.
Marcel (pape), 592.
Marcelline, 596.
Marcion, 426, 427, 445, 495, 558, 580, 586, 596-604, 619, 647, 651, 657, 665, 689, 691.
Marcius Turbo, 383, 386, 398.
Marcus, 674.
Mardochée, 728, 729.
Marie (mère de Jésus), 380, 480, 591, 593, 694-696, 705, 706.
Markos, 691.
Marseille, 674.
Matidée, 383.
Matthias (l'apôtre), 482, 692.
Matthieu (l'apôtre), 410, 417, 418, 427, 435, 458, 545, 609, 687, 692.
Matthieu, 451, 460, 482, 554, 558, 618, 627, 689, 695.
Maures (les), 383.
Mauritanie, 387, 497.
Maxime d'Aegès, 643.
Maximin II (empereur), 595.
Mecque (la), 558.
Mèdes, 391.
Meïron, 530.
Méliton, 379, 567, 603, 618, 647, 649, 655.
Ménandre (de Capparétée), 609.
Ménandre (chef de secte), 472, 479, 491.
Mendelssohn (Moses), 536.
Mésopotamie, 729.
Métrodore (le marcionite), 666.
Michel (l'ange), 633, 634.
Midraschim, 545.
Miltiade (polémiste), 649.

Minicius Fondanus (Caïus), 401, 402, 612.
Minucius Félix, 618, 684.
Mischna (la), 446, 532, 533.
Mithra (culte de), 476, 611.
Moab, 553.
Modad (dans les *Nombres*), 625, 640.
Modestin (jurisconsulte), 531.
Modin, 504.
Moeragène, 643.
Moïse, 392, 414, 504, 545, 584, 601, 619, 625, 690, 695, 705.
Moïse de Khorène, 506.
Moïse (loi de), 551, 552, 601.
Montan, 648.
Moria (mont), 519, 558.
Morte (mer), 506, 580.
Münter, 461.
Musée (le) (d'Athènes), 403.
Musonius, 620, 681.

Nabatéens, 553.
Nabuchodonosor, 527, 726, 727.
Naplouse, voir Néapolis.
Nativité, 695, 696.
Nazaréen, 692.
Nazareth, 530.
Néapolis (ancienne Sichem), 549, 695.
Néhémie, 729.
Népos, évêque d'Arsinoé en Égypte, 464.
Néron, 385, 388, 390, 391, 576, 582, 633, 709, 711, 712, 718, 729.
Nerullinus (de Troas), 645.
Neubauer (A.), 527.
Nicée, 389.
Nicée (concile de), 544, 557, 656.
Nicète (père d'Hérode, l'irénarque), 661.
Nicodème, 420.
Nicolas (le diacre), 493.
Nicomédée, 389, 404.
Nicopolis, 506.
Nîmes, 674.
Ninive, 523, 526.
Noé, 544, 602, 690, 705.
Noël, 699.
Noétus, 648.
Nombres, 505, 525.
Noria (femme de Noé), 705.
Numa Pompilius, 563.

Occident, 391, 399, 433, 498, 529, 549, 668, 669, 675, 706, 712.
Oecumenius, 588.
Oenomaüs de Gadare, 572.
Oliviers (mont des), 689.
Olympe, 677.
Omar, 398, 553, 558.
Omar (mosquée d'), 558.
Onkélos, 400, 454.
Organon (d'Aristote), 537.
Orient, 383, 385, 388, 452, 463, 470, 497, 498, 500, 504, 506, 519, 529, 539, 554, 558, 559, 576, 578, 584, 621, 640, 647, 674, 697, 698, 712, 728, 731.
Orientaux, 498, 669, 673.
Origène, 464, 547, 556, 559, 588, 594, 628, 649.
Osrhoène, 730, 731.
Ostie (voie d'), 592.
Ouest (gare de l'), 673.
Ouscha, 530.

Pagi (le Père), 717.
Pagus (mont), 650, 662.
Palestine, 383, 397, 423, 424, 452, 499, 507, 511, 521, 544, 731.
Palmyre, 389, 529.
Panéas, 553, 572.
Panthéon (d'Athènes), 404.
Panthère (le soldat), 544.
Papias, évêque d'Hiérapolis, 410, 412, 427, 431, 457-464, 618, 647, 649, 651, 686.
Papias de Pergame ou Papylus de Pergame, 666.
Papirius, 649.
Papiscus, juif d'Alexandrie, 546, 547.
Pappus, voir Julianus et Pappus.
Pâques, Pâque (la), 551, 552, 556, 588, 647, 654-657.
Paris, 578, 673, 711.
Paris (Gaston), 730.
Parium (sur l'Hellespont), 666.
Parques (les), 391.
Parthes, 712.
Paul (l'apôtre), 379, 394, 411, 419, 424, 429, 431, 434, 440, 446, 448-451, 459, 469, 473, 477, 490, 493, 540-553, 547, 551, 553, 554, 558, 580, 581, 583, 586-592, 597, 600, 602-604, 618, 619, 647, 652-655, 687, 698, 701-704.
Pasteur (Le) d'Hermas, 380, 437, 451, 575, 626, 640, 641, 674.

Paulin de Nole, 520.
Pausanias, 512.
Pécile (le) (d'Athènes), 561.
Pentateuque, 532, 545.
Pentecôte (la), 647.
Pépuze (saints de), 673.
Pérégrinus, 574, 666, 667.
Pergame, 666.
Périodes de Pierre (Periodi), 583, 588.
Persans (les), 427.
Perse, 386, 474, 480, 577, 698.
Persée, 644, 645.
Perses (les), 391, 706.
Peschito (version), 559.
Petra (en Arabie), 388, 397, 498, 506.
Pharaons (les), 699.
Phénicie, 388, 473, 480, 581, 583.
Philadelphie, 660.
Philadelphiens, 659, 660, 665.
Philippe (l'apôtre), 418, 458, 462, 655, 704.
Philippe (les filles de), 410, 459.
Philippe (monnaie de), 507.
Philippe de Tralles, prêtre d'Asie, 663.
Philippes, 653.
Philippiens, 654.
Philoméliens, 665.
Philomélium, 665.
Philon de Byblos, 396, 473.
Philon (le juif), 421, 423-425, 469-471, 473, 474, 496, 541, 619.
Philopappus, 403.
Philostrate, 643, 644.
Phlégon, affranchi d'Adrien, 404, 407, 498, 499.
Phocéens, 668.
Phocylide, 541.
Photius, 547.
Phrygie, 377, 378, 659, 665, 670, 672.
Phrygie (Églises de), 668, 670.
Phrygiens, 670.
Pie IX, 589, 590.
Pierre (l'apôtre), 411, 418, 429, 432, 448, 449, 458, 477, 482, 493, 553, 554, 580-584, 586-592, 602, 625, 698, 701.
Pionius (auteur d'une Vie de saint Polycarpe), 665.
Pisistrate, 404.
Pitra (J.-B.), 461.
Pius (pape), 596, 598, 628, 639, 640.
Platon, 414, 419, 471, 472, 474, 484, 493, 549, 550, 619, 620, 651.
Plautilla, 592.
Pline le Jeune, 401, 402, 568, 608.
Plotin, 428, 472, 473.
Plotine, 383.
Plutarque, 401.
Pnyx (le), 403.
Pologne, 537.
Polycrate, 432.
Pompéia Lucilia, 542.
Ponce Pilate, 420, 489, 546, 553, 595.
Pont (le), 572, 609.
Porticus, 670.
Pouzzoles, 630.
Praxéas, 648.
Prédication de Pierre (La), 583.
Préparation évangélique (d'Eusèbe), 572.
Presbyteros Joannes, 410, 412, 413, 430, 431, 458-460.
Présentation de la Vierge, 695, 699.
Priscus (père de Justin), 549.
Probatique (piscine), 542.
Protévangile de Jacques, 593, 618, 694.
Proverbes, 422, 453.
Prytanée (le) (d'Athènes), 561.
Psaume XXII, 613.
Psaume XCVI, 546.
Psautier de Salomon, 453.
Ptolémée Philadelphe, 613.
Ptolémée (chrétien de Rome), 680.
Ptolémées (les), 470.
Publius Aelius Glycon, 647.
Publius (évêque d'Athènes), 406.
Publicius Marcellus, légat de Syrie, 508.
Pythagore, 493.

Quadratus (l'apologiste), 405-407, 551, 575, 606, 686.
Quadratus, évêque d'Athènes, 406, 407.
Quadratus (proconsul), voir Titus Statius Quadratus.
Quadratus (prophète), 407, 648.
Quintus Licinius Granianus, 401, 402.
Quintus Lollius Urbicus, préfet de Rome, 407, 511, 617, 648, 679-681.
Quintus (le Phrygien), 659-661.

Quirinius, 546, 613.

Rabbi Aquiba, 395, 399, 454-456, 504, 505, 510, 512, 517, 532, 533, 553.
Rabbi Éléazar (de Modin), 504.
Rabbi Gamaliel II, 504.
Rabbi Ismaël ben Élischa, 516.
Rabbi Johanan ben Torta, 510.
Rabbi Josué ben Hanania, 502.
Rabbi Juda bar Ilaï, 521.
Rabbi Meïr, 559.
Rabbi Siméon ben Azaï, 473, 545, 546.
Rabbi Siméon ben Jochaï, 521.
Rama, 506.
Raphaël (l'ange), 524.
Reconnaissances (Les), 686.
Révolution (1789), 722.
Rhin (le), 387, 389.
Rhodé (dans le *Pasteur*), 629.
Rhône, 668, 669, 674.
Robespierre, 722.
Romain, s, 385, 388, 395, 403, 446, 500, 502, 505, 506, 516, 529, 552, 613, 628, 630, 645, 660, 684, 718, 725, 726.
Rome, 383, 385-388, 390-393, 398-440, 446, 470, 497, 510, 512, 521, 543, 551, 555, 561, 564, 568, 578-581, 583, 584, 586-588, 590-593, 595, 598, 603, 605, 609, 614, 621, 640, 643, 652-658, 669-671, 674, 675, 677, 679-681, 708, 709, 721.
Rome (Église de), 561, 583, 587, 598, 603, 621, 628, 656.
Rome (évêques de), 347, 656.
Rousseau (J.-J.), 590.
Routh, 461.
Rufin d'Aquilée, 402, 501, 572.
Russie, 730.
Rutilianus, 645.

Saadia, 424.
Safat, 530.
Sagaris, évêque de Laodicée, 649.
Saint Ambroise, 465, 546.
Saint Augustin, 465, 546.
Saint Babylas, 572.
Saint-Calixte (cimetière de), 641.
Saint Clément Romain, 400, 412, 587, 628, 631, 654, 686, 701, 730.
Saint Cyprien, 546.
Saint Dominique, 590.
Saint Épiphane, 479, 555, 556, 699.
Saint François d'Assise, 556, 590.
Saint Grégoire le Grand, 546.
Saint Grégoire de Nazianze, 588.
Saint Grégoire de Nysse, 700.
Saint Hégésippe, 437, 554, 686.
Saint Hippolyte, 464, 712.
Saint Ignace, 380, 575, 652, 653, 655, 687.
Saint Irénée, évêque de Lyon, 380, 399, 412, 431, 451, 458, 459, 461, 464, 476, 479, 618, 641, 647, 651-654, 656-658, 668, 670, 683, 687, 690.
Saint Jean d'Acre, 723.
Saint Jean Chrysostome, 720.
Saint Jérôme, 465, 504, 518, 520, 527, 547, 559, 628, 700, 719, 725.
Saint Joachim, 694-696, 699.
Saint Joseph, 693, 699.
Saint Justin, 379, 380, 418, 425, 427, 464, 549, 551, 552 567, 568, 570, 575, 593, 595, 603, 605-607, 609, 610, 612-619, 649, 657, 659, 678, 679. 681-683, 686, 687, 689, 690, 694, 710, 722.
Saint Léon, 546.
Saint Longin, 699.
Saint Louis, 563, 684.
Saint Marc, 703.
Saint Martin, 465.
Saint Maxime, 617.
Saint Méthode (Méthodius), 464.
Saint Pione, 666.
Saint Polycarpe, 380, 458, 464, 567, 575, 603, 615, 647, 649-665, 668, 670, 683.
Saint Pothin, 668, 670.
Saint Quirinus, 562.
Saint-Sépulcre, 520, 723.
Sainte Anne, 694-696, 699.
Sainte Blandine, 672-674.
Sainte Élisabeth, 696.
Sainte Véronique, 594, 699.
Sainte Vierge, 693-696, 699.
Salmanasar, 523, 527, 528.
Salomon, 422.
Salomon (tombeau de), 719.
Salpêtrière (la), 673.
Salviennes (eaux), 592.
Samarie, 549, 581, 605, 609, 711.
Samaritaine (la), 420.
Samson, 695.
Samuel, 695, 696.
Sanctus (le diacre), 672, 674.

Saône, 668.
Sara, fille de Raguel, 524.
Sardes, 649.
Sarmates (les), 383.
Saturne, 612.
Saturnin ou Satornile, 473, 491, 495.
Scaliger, 717.
Schammaï, 540.
Schefaram (Schefa-Amr), 530.
Schleiermacher, 602.
Sébaste (Samarie), 711.
Séleucides (les), 403.
Selindi, voir Selinonte.
Selinonte, 383.
Semo Sanctus (dieu sabin), 582.
Sénat romain, 384, 511, 595, 607, 614, 681, 683.
Senèque, 378.
Sennachérib, 523.
Sephoris (Safurié), 530.
Sepp, 730.
Septante (les), 453-456, 546, 547, 613, 615, 616.
Septime Sévère, 386, 530, 713.
Sérapéum de Memphis, 498.
Sérapis, 499, 520.
Servien (beau-père d'Adrien), 498, 499.
Seth, 705, 706.
Sévères (les), 713.
Sévérien, légat de Cappadoce, 645,
Severus (Sextus Julius), 508, 509. 719.
Sextus Attius Sénécion, 508.
Sibylle (la), 613, 631.
Siméon, nasi d'Israël, 721, 722.
Simon de Cyrène, 481.
Simon, fils de Gamaliel, 721.
Simon de Gitton, 472, 581-583, 609.
Simon Macchabée, 507, 722.
Simon le Magicien, 491, 550, 587, 588, 614, 711, 712.
Simonidès, 629.
Simrock (C.-J.), 730.
Sinope, 399, 597.
Sinopéen, 598.
Sion, 502.
Sion (mont), 395, 530.
Sirouzé (le), 706.
Smyrne, 428, 459, 650, 659, 660, 663-665, 668.
Smyrne (Église de), 665,
Smyrniotes, 659, 665, 668.
Socrate, 608, 619, 620, 667.
Sodomites (les), 494, 602.
Solon (lois de), 404.
Sophonie, 705.
Sozomène, 572.
Suillius Nerullinus, proconsul d'Asie, 645.
Sulpice Sévère, 465, 520.
Sur les cas de longévité (de Quadratus), 407.
Symmaque, 558, 559, 730.
Syrie 389, 395, 396, 399, 470, 479, 491, 497-499, 506, 511, 513, 515, 520, 521, 529, 543, 554, 556, 579, 583, 587, 599, 614, 667, 668, 698, 729, 731.
Syriens, enne, 557, 643, 669.

Tacite, 675.
Talmud (le), 396, 521, 531, 534, 536, 537, 539-541, 545, 556, 720, 725, 726, 728.
T. Annius Rufi filius, voir Tineius Rufus.
Targums (les), 559.
Tarphon (dans le *Talmud*), 615.
Tarse, 404.
Tartare (le), 561.
Tatars (les), 730.
Tatianus (l'Assyrien), voir Tatien.
Tatien, 575, 618, 649, 678, 679, 683, 687, 689-691.
Télesphore (pape), 561, 562, 655.
Tempé (vallée de), 561.
Térébinthe, 511.
Terentius Rufus, 725.
Tertullien, 464, 576, 577, 595, 618, 635, 674, 683, 720.
Testament (Ancien), 415, 450, 453, 474, 559, 601, 602, 604, 616, 675.
Testament (Nouveau), 450-452, 482, 533, 547, 548, 559, 675.
Thécla, 702.
Thegri (l'ange), 633.
Thenae (en Byzacène), 388.
Théodoret, 557, 572.
Théodadès ou Théodas (dans Valentin), 490.
Theodotion, 399, 558, 730.
Théophanie (d'Eusèbe), 719.
Théophile d'Antioche, 451.
Thésée, 404.
Thessaloniciens, 567.
Thibilis, 684.
Thisbé, 523.
Thomas (l'apôtre), 458, 692, 703.

Thomas, disciple de Manès, 698.
Thomasius, 460.
Thora (la), 417, 518, 527, 532-534, 541, 556, 560.
Thrace, 471, 706.
Thraséas, évêque d'Euménie, 649.
Tibère (empereur), 546, 595.
Tibériade, 408, 530.
Tiberius Severus, 508.
Tibre (le), 582, 609, 629.
Tibur, 561.
Timée (le), 620.
Tineius Rufus (ou T. Turranius Rufus), 501, 508, 514, 725.
Titus (empereur), 393, 394, 540, 717-720, 724, 725, 727, 728.
Titus Statius Quadratus, 407, 659, 661, 662.
Tobia, fils de Tobiel, 523.
Tobie, 517, 524-527, 728.
Tobie (le père), 727.
Trajan (empereur), 383, 386, 389, 390, 406, 507, 560, 608, 726.
Trebonius Gallus, 645.
Tryphon (rabbin) ou Tarphon, 615, 617.
Tyrannius Rufinus, voir Rufin d'Aquilée.
Tyrannus Rufus, voir Tineius Rufus.
Tziganes, 522, 730.

Uriel (l'ange), 706.

Valens, 653.
Valentin, 426, 473, 478, 484-486, 490, 491, 495, 578, 596, 603, 652, 658.
Vartan Vartabed, 460.
Vatican, 388, 460.
Védas (les), 559.
Vénus, 399, 520, 612.
Vespasien (empereur), 390, 393, 394, 399, 514, 549, 719.
Vesta (temple de), 393.
Vettius Epagathus, 671, 673.
Victor-Emmanuel II, 589, 590.
Victorin de Pettau, 465.
Vienne (sur le Rhône), 669-672.
Villa Adriana, 388.
Vincent de Beauvais, 700.
Visigoths d'Espagne, 522.
Vogüé (M. de), 723.
Volkmar, 726.
Voltaire, 590.
Voyages de Pierre (Les), voir *Prédication de Pierre* et *Périodes de Pierre*.
Vulgate (la), 456, 527.

Xiphilin, 718.
Xyste (pape), 655.

Yémen (l'), 529.

Zacharie, 671, 694, 696.
Zacharie, père de Jean-Baptiste, 705.
Zachée, 697.
Zama (en Numidie), 388.
Zébédée (les fils de), 589.
Zorobabel, 726.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abdias, *Historia certaminis apostolici*, 583, 703.
Aboulfath, *Abulfathi Annales Samaritani...* (Vilmar), 519.
Acta Pauli et Theclae, 680.
Acta Pilati (Gesta Pilati), voir Tischendorf, *Evang. apocrypha*, 546, 594, 595.
Acta Petri et Pauli, 581, 582, 587, 592.
Acta sancti Thomae, 594, 704.
Acta SS. (Maii), 590; *(Aug.)*, 590; *(Oct.)*, 590; *(Febr.)*, 615, 622; *(Jan.)*, 641.
Actes de saint Ignace, 595.
Actes de saint Pione, 531, 615, 622, 623, 648, 650, 661-664, 671.
Actes de saint Polycarpe et des martyrs de Lyon, 571, 671.
Actes de saint Taraque, 595.
Actes de sainte Symphorose, 562.
Actes de sainte Thècle, 485, 659, 664.
Actes des Apôtres, 399, 448, 452, 581, 587, 688.
Adamnan (saint), *De situ Terrae sanctae*, 519.
Aelius Aristide, *Œuvres* (Dindorf), 425, 550, 565, 571, 646, 661.
Agreda (Marie d'), *La Cité mystique*, 693.
Agrippa Castor, dans Eusèbe, *H. E.*, 476, 482.
Alexandre, *Oracula Sibyllina*, 390.
Ambroise (saint), *De fide*, 465.
De virginibus, 703.
Enarationes in Psalm., 465.
Expositio Evangelii sec. Lucam, 482, 691.
Ambrosiastre (l'), *Comment. sur Gal.*, 559.
Ammien Marcellin, *Rerum gestarum*, 386, 400, 405, 500, 595, 666.
Anastase le Sinaïte, dans Routh, *Rel. sacrae*, 603; dans Credner, 701, 703-706.
Anba Sévère de Nestéraweh, Homélie sur saint Luc (Bargès), 703.
André de Césarée, *In Apocalypsin commentarii*, 462.
Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 702.
Annuario della societa italiana per li studi orientali, 515.
Antonin Martyr, *Itinerarium*, 519.
Apelle, dans Epiphane, *Haereses*, 688.
Apocalypse, 393, 394, 415, 424, 447, 452, 527, 651, 708.
Apocalypse d'Esdras, voir aussi *Livre d'Esdras (IVe)*, 392, 456.
Apocalypse de Baruch, 463, 513.
Apocalypse de Moïse, 707.
Apocalypse de saint Paul, dans Tischendorf, *Apoc. apocr.*, 626.
Apollinaire dans *Chron. d'Alex.*, 655.
Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, 648, 649.
Appien, *Historia romana (Syriaca)*, 513, 514.
Apulée, *Florida*, 675.
Métamorphoses, 569.
Archives des missions scientifiques et littéraires, 406, 491, 608, 699.
Aristide (saint), *S. Aristidis, philosophi Atheniensis, sermones duos...* (St Lazare), 380.
Aristote, *Politique*, 647.

Arnobe, *Disputationes adversus gentes*, 572.
Arrien, *Dissertations d'Epictète*, 563, 567, 570, 573, 574, 623, 630, 678.
Ascension d'Isaïe, 546, 634, 694, 696, 711, 712.
Assémani, *Bibliotheca orientalis*, 558.
Athanase (saint), *De incarnatione Verbi*, 594.
Epist. de Nicaenis decretis, 598.
Œuvres, (P. 1698), 641.
Synopsis, 454, 558, 591, 625, 702, 704.
Athénagore d'Athènes, *Legatio pro christianis*, 403, 408, 569, 570, 608, 610, 644, 645, 649, 666, 677.
Aubé, *Saint Justin* (dans *Bibliographie générale*), 680.
Augustin (saint), *Contra Adimentum*, 703.
Contra adversarium legis et prophetarum, 532, 702.
Contra Cresconium..., 557, 559.
Contra Faustum Manichaeum, 701.
Contra Gaudentium Donastitarum episcopum, 453.
De actis cum Felice Manicheo, 701, 702.
De civitate Dei, 453, 454, 456, 465, 550, 710.
De doctrina christiania, 453.
De fide contra Manichaeos, 701.
De haeresibus, 479, 484, 485, 491, 492, 494, 579, 599.
De sermone Domini in monte, 703.
Sermones, 465.
Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, 666.
Aurelius Victor, *Epitome*, 384, 385, 387, 403, 563, 565.
Azaria ben Moses Meha-Adummim (de Rossi), *Meor énaïm*, 456.

Bargès (abbé), *Les Samaritains de Naplouse*, 519.
Baronius, *Annales ecclesiastici*, 646, 647.
Basile (saint), *Epistolae*, 465.
Baur (Ch.), *Paulus, der Apostel Jesu Christi*, 592.
Bayet (Ch.), *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes...*, 699.
Béat (saint), *In Apocalypsin commentaria.*, 712.
Becker (F.), *Die Darstellung Jesu Christi unter dem Bilde des Fisches*, 710.
Bède, *Historia ecclesiastica*, 519.
Beer, *Leben Abrahams*, 593.
Bellermann, *Ueber die aeltesten christlichen Begräbnisstätten*, 641.
Benfey (Th.), *Pantcha Tantra*, 730.
Bensly, *The missing fragment of the latin translation of the fourth book of Ezra*, 705.
Bereschith rabba, 396, 397, 455, 501, 502, 514, 515, 545, 573.
Bernays, *Lucian und die Kiniker*, 571, 646, 666.
Ueber die Chronik des Sulpicius Severus, 544.
Bleek, *Einleitung in das Neue Testament*, 595, 694, 697, 698.
Boldetti (M.), *Osservationi sopra i cimiterj di santi martiri...*, 562.
Borghesi, *Œuvres complètes*, 401, 402, 501, 508, 511.
Brentano (C.), *La douloureuse passion de N. S. Jésus-Christ* (de Cath. Emmerich), 693.
Brunet, *Evangiles apocryphes*, dans Migne, *Dict. des apocr.*, 698.
Bulletino di archeologia cristiana (de Rossi dans), 592, 710.
Bulletino della commisione archeol. comunale di Roma, 711.
Bulliot (J.-G.), *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin*, 670.
Buxtorf, *Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum*, 422, 455.

Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, 411, 415, 462.
Canon de Muratori, 427, 431, 441, 446, 479, 484, 590, 596, 597, 605, 625, 640, 705.
Canones apostolici, 627.
Cantique d'Azarias, 517.
Carmina sibyllina, 389-394, 405, 408, 409, 564, 565, 708-712.
Carmoly, *Itinéraires de la Terre Sainte...*, 505, 506, 530.
Cassien, *Collationes sanctorum Patrum*, 494, 641.
Cavedoni (C.), *Cenni cronologici intorno alla data precisa delle principali apologie*, 401, 680.
Sentenza diffinitiva, 680.

Cébès, *Cebetis Tabula et graeca et latina...*, 636.
Cédrénus (G.), *Compendium historiarum*, 530, 706.
Celse, dans Origène, *Contre Celse*, 481, 488, 518, 521, 522, 531, 542, 565, 574, 594, 597, 605, 664, 688, 689.
Cérinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, 411.
Cérygmes (de Pierre et de Paul), 583, 584, 588, 594, 595, 687.
Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées de la Bibl. imp.*, 494.
Chodzko (L.), *Théâtre persan*, 427.
Chronique d'Alexandrie, 383, 387, 396, 398, 407, 454, 500, 502, 511, 519, 547, 565, 579, 598, 654, 655, 660, 666, 683, 720.
Chronique samaritaine, 500, 504, 514.
Cicéron, *De divinatione*, 710.
Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, 625, 690.
De cohortatio ad Gentes, 408.
Excerpta ex scriptis Theodoti, 479, 484.
Hypotyposes, 431, 546, 547.
Pédagogue, 610, 710.
Quis dives salvetur? 439.
Stromates, 431, 474, 476, 478, 479, 482, 483, 486, 489, 490, 492-496, 522, 525, 570, 591, 593, 594, 597, 598, 600, 605, 608, 638, 641, 649, 658, 688, 694.
Clément Romain (saint), *Constitutiones apostolicae*, 418, 439, 494, 514, 522, 525, 582, 583, 610, 621, 624, 655, 688, 694, 706-708.
Epist. I ad Corinthios, 434, 438-440, 453, 552, 625, 627, 654, 687.
Epist. II ad Corinthios, 485, 496, 522, 568, 625, 627, 631, 687, 688, 690, 711.
Récognitions, 399, 552, 581, 583, 584, 624, 633.
Clinton (H.), *Fasti romani...*, 497.
Code Théodose, 522.
Codex Alexandrinus, 627.
Codex Claromontanus, 591, 615, 641.
Codex Sinaïticus, 629, 641.
Cohen, *Description historique des monnaies...*, 387, 498.
Collection de M. Strauss, 535.
Commodien, *Carmen apologeticum*, 464, 546, 711, 712.
Instructiones, 712.
Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L. (1870), 404; (1872), 484, 506, 535, 705; (1868), 543, 724.
Comptes rendus de la Société de numismatique, 543.
Concile de Jérusalem, 519.
Concile de Laodicée, 648.
Concile de Nicée, 519, 655, 702.
Concile de Tolède, 522.
Contestatio Jacobi, 580, 585, 586.
Coran (le), 698.
Corpus inscriptionum graecarum, 386, 387, 389, 396, 403, 404, 406, 477, 501, 508, 565, 646, 647, 669, 672.
Corpus inscriptionum latinarum, 388, 402, 404, 501, 508, 511, 520, 521.
Cotelier, *Index scripturae sacrae*, 625. *Patres Apostolici*, 625.
Credner (C.), *Geschichte des neutestamentlichen Kanon*, 453, 549, 591, 625, 627, 641, 654, 687, 689, 691, 692, 697, 701-705.
Cureton, *Corpus Ignatianum*, 627. *Spicilegium syriacum*, 500, 521, 649, 711.
Cyprien (saint), *De aleatoribus*, 641.
De spectaculis, 677.
Epistolae, 403, 479, 543, 579, 598, 599, 606, 610.
Œuvres (Rigault), 544, 547, 591.
Cyrille (saint), *Catéchèses*, 398, 472, 475, 484, 520, 543, 544, 592, 598, 610, 625, 698.

Dante, *Paradis*, 590.
Darmesteter (J.), *Haurvatât et Ameretât*, 474, 480.
Ormazd et Ahriman, 480.
Dathe (J.-A.), *Opuscula...*, 456.
Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, 415, 431, 462, 704.
Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, 710.
Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, 405, 406, 451, 588.
Denys de Rome, dans Athanase, *De nicaenis decretis.*, 598.

Denys de Telmahar, *Chronique*, 512.
Derenbourg (J.), *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Thalmuds*, 393, 397, 502, 505, 510, 514-516, 720, 722.
Desjardins (E.) *De tabulis alimentariis*, 563.
Deutéronome, 422.
Dialogus in Marcionitas (Wetzstein), 598.
Digeste, *De collegiis et corporibus*, 401.
De decurionibus et filiis eorum, 531, 567.
De excusionibus, 561, 563, 678.
De Sicariis, 501, 531, 567.
Dion Cassius, *Histoire romaine*, 385, 386, 396, 398, 404, 405, 500, 502, 506, 510, 565, 718.
Dressel, *Patrum apostolicorum opera*, 641.
Dulaurier, *Fragment des révélations apocryphes de saint Barthélemy*, 484, 696, 699, 704.
Duruy (V.), *Histoire des Romains*, 563.

Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, 387, 497, 498, 500, 511, 519, 607, 645.
Egger (E.), *L'Hellénisme en France*, 670.
Ephémérides des loges maçonniques de Lyon, 673.
Ephrem (saint), *Hymnes*, 599.
Epictète, *Manuel*, 573.
Epiphane (saint), *Ancoratus*, 688, 689.
De mensuris et ponderibus, 396-399, 454-456, 475, 483, 520, 543, 558, 598.
Haereses, 408, 415, 427, 434, 445, 465, 472, 479, 482, 484, 488, 491-494, 522, 529, 532, 533, 539, 544, 549, 550, 553-558, 579-581, 583, 586, 593, 595, 596, 598, 599, 618, 656, 683, 687, 688, 691, 694, 697, 701-704, 706, 708.
Liber de LXX interpretibus, 399, 454.
Tractatus de numerorum mysteriis, 710.
Epître à Diognète, 536, 573, 588.
Epître de Jacques, 452, 622.
Epître de Jean (*I*re), 413, 415, 416, 431, 433, 495, 654.
(*II*e), 413, 415, 416, 431, 432, 495.
(*III*e), 431, 434.
Epître de Jude, 452.
Epître de Paul à Timothée (*I*re), 401, 434, 436, 437, 439, 441-446, 448, 451, 452, 469, 470, 478, 481, 493.
Epître de Paul à Timothée (*II*e), 440, 443-445, 452, 475, 478.
Epître de Paul à Titus, 434, 437, 439, 441, 443-445, 452, 478, 533.
Epître de Paul aux Colossiens, 469, 478, 655.
Epître de Paul aux Corinthiens (*I*re), 469, 611, 655.
Epître de Paul aux Corinthiens (*II*e), 581, 704.
Epître de Paul aux Galates, 581.
Epître de Paul aux Hébreux, 422, 452, 481, 546.
Epître de Paul aux Philippiens, 436.
Epître de Paul aux Romains, 446, 628.
Epître de Paul aux Thessaloniciens (*I*re), 448, 451.
Epître de Paul aux Thessaloniciens (*II*e), 415, 437.
Epître de Pierre (*I*re), 452.
Epître de Pierre (*II*e), 422, 444, 446, 448-452, 587, 653.
Epître de saint Barnabé, 397, 451, 552, 627, 639, 710.
Estienne (H.), *Apologie pour Hérodote*, 700.
Étienne de Byzance, *Ethniques*, 389.
Eunape, *Vies des sophistes*, 643.
Eusèbe de Césarée, *Chronique*, 383, 385, 402, 403, 405, 406, 458, 479, 497, 500, 501, 503, 518, 520, 543, 544, 562, 565, 572, 579, 595, 598, 654, 666, 679, 683, 712, 718.
Comment. in Psalmos, 518.
De laudibus Constantini, 710.
Demonstratio evangelica, 398, 431, 454, 502, 511, 518, 520, 543, 544, 558, 593, 594, 719.
De Palaestinae martyribus, 519, 550, 600, 648.

De Theophania, 398, 518, 521, 718, 719.
Historia ecclesiastica, 385, 396, 398, 402, 403, 405-408, 410-412, 415, 417, 430-432, 437, 449, 451, 454, 457-462, 464, 472, 476, 479, 482-484, 487, 491-495, 500, 501, 504, 506, 509, 510, 518, 519, 531, 543, 544, 549-552, 554, 555, 558, 559, 565, 567-569, 571, 572, 579, 583, 588, 591, 592, 594, 595, 597-601, 605-608, 611, 614, 617, 622, 625-628, 641, 648-650, 652-657, 659, 660, 664, 666, 668, 670, 678-680, 683, 687, 689-692, 694, 697, 702-704, 713, 718, 719.
Liber contra Hieroclem, 643, 644.
Onomasticon urbium et locorum sacrae scripturae, 519.
Praeparatio evangelica, 408, 423, 572.
Vita Constantini, 339, 520, 572, 593, 655.
Eutrope, *Breviarium historiae Romanae*, 565.
Eutychius, *Annales*, 518, 519, 558.
Evangile de l'Enfance, 593, 594, 693.
Evangile de la Nativité de Marie, 694, 695.
Evangile de Nicodème, 595, 698.
Evangile de Pierre, 689.
Evangile de Thomas, 594, 694, 697.
Evangile des Ebionites, 554.
Evangile des Egyptiens, 687.
Evangile des Nazaréens, 554.
Evangile selon les Hébreux, 418, 618, 687.
Ewald (H.), *Geschichte des Volkes Israël bis Christus*, 510.
Jahrbücher der biblischen Wissenschaft, 548.
Exode, 392, 422, 424.
Eznig, *Réfutation des différentes sectes des païens*, 598.

Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, 583, 592, 692, 698, 701, 702.
Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti, 625.
Firmicus Maternus, *Liber de errore profanarum religionum*, 677.
Fluegel, *Mani, seine Lehre und seine Schriften...*, 598.
Fritzsche (Otto), *Libri apocryphi Veteris Testamenti graece*, 523.
Fronton, (éd. Angelo Maï), *De bello parthico*, 511.
Lettres à Marc-Aurèle (Naber), 385, 684.
Fulgence (saint), *Pro fide catholica*, 464.
Fundgruben des Orients, 553, 558.

Gaïus, *Fragmenta ex libris institutionum*, 384.
Institutiones, 384.
Galien, *Méthode thérapeutique*, 405, 564.
Œuvres (Kühn), 646.
Gallandi, *Bibliotheca veterum Patrum*, (Hilarion dans), 465.
Garnier (J.), *Catalogue des mss. de la bibl. de la ville d'Amiens*, 705.
Garrucci (Père), *Dissertazione archeologiche*, 477.
Storia dell' arte cristiana, 594, 641.
Gazette archéologique (1878), 645.
Gebhardt et Harnack, *Patrum apostolicorum opera*, 431, 458-463, 597, 603, 627, 651, 653.
Gélase, *Décret* (Labbe), 464, 465, 591, 593, 692, 698, 700-704, 706.
Genèse, 422, 424, 455.
Georges le Syncelle, *Chronographia*, 500, 502, 706, 719.
Germania (Koehler dans), 730.
Grabe, *Spicilegium SS Patrum*, 482.
Graetz, *Geschichte der Juden*, 400, 507, 512, 514-516, 518, 522, 532, 533, 553, 567, 573, 726, 729.
Kohélet oder der Salomonische Prediger, 456.
Greek papyri of the British Museum, voir *Notices et extraits*, 500.
Grégoire de Nazianze, *Epistolae*, 465.
Orationes, 465, 518.
Grégoire de Tours, *Histoire ecclésiastique des Francs*, 668, 671-673.

Greppo (abbé), *Mémoire sur les voyages de l'empereur Hadrien*, 387, 497.
Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique..., 562.
Guérin (V.), *Description... de la Palestine : I. Judée*, 506.
Voyage archéologique dans la région de Tunis, 498.
Guillaume de Tyr, *Histoire des Croisades*, 398, 558.

Hahn (A.), *Bardesanes*, 599.
Halévy (J.), *Prières des Falastras ou Juifs d'Abyssinie*, 706.
Halloix (Père), *Illustrium Ecclesiae orientalis scriptorum vitæ*, 647.
Hamartolus (Georges), voir *Theologische Quartalschrift*, 462.
Hégesippe, dans Eusèbe, *H. E.*, 408, 472, 479, 484, 491, 492, 543, 582, 597, 687.
Hermas, *Pasteur*, 418, 435, 437, 453, 485, 552, 568, 594, 620, 623-626, 628-631, 633-640, 642, 698.
Hermès Trismégiste, *Asclepius*, 421, 487.
Héron de Villefosse, *Notice des monuments provenant de la Palestine*, 543.
Hesse (Fr.), *Muratori'sche Fragment...*, 482, 628.
Hilaire (saint), *De Trinitate*, 556, 689.
Tractatus super psalmos, 518, 520.
Hilgenfeld, *Bardesanes, der letzte Gnostiker*, 599.
Barn. epist., voir *Nov. Test. extra can. rec.*, 705, 706.
Kritische Untersuchungen über die Evangelien Justin's 618, 689, 694.
Novum Testamentum extra canonem receptum, 418, 482, 454, 588, 590, 591, 593, 687, 705, 706.
Hippolyte (saint), dans *Chron. d'Alex.*, 655.
De Christo et antichristo, 625, 698, 704.
Œuvres (Fabricius), 707; (Lagarde), 713.
Histoire de Joseph le Charpentier, 593.
Histoire littéraire de la France, 464, 669.
Homélies pseudo-clémentines, 418, 427, 472, 552, 554, 571, 580-584, 624, 688, 689, 712.

Ignace (saint), *Epist. ad Ephesios*, 495, 654.
Epist. ad Magnesios, 484.
Epist. ad Philadelphenses, 436, 494, 655.
Epist. ad Polycarpum, 495, 661, 665.
Epist. ad Romanos, 620, 653, 659, 566.
Epist. ad Smyrnaeos, 495, 605, 658, 661, 665, 687.
Epist. ad Trallianos, 494, 495.
Imitation de Jésus-Christ, 426.
Inscription d'Ancyre, 508.
Irénée (saint), *Adversus haereses*, 414, 427, 431, 432, 445, 454-460, 462-464, 469, 472, 474-477, 479, 483-486, 488, 490-495, 555, 558, 562, 579, 587, 596, 597, 599, 603, 606, 610, 639, 641, 650-654, 656-659, 669, 671, 672, 674, 683, 690, 697, 710.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 437, 588, 655.
Lettre à Florinus, 650, 652, 653, 690.
Lettre à Victor, 650, 654, 656, 657.
Sur l'Ogdoade, 650.
Isidore de Péluse (saint), *Epistolae*, 591, 598.
Isocrate, *Nicoclès*, 525.
Itinerarium a Burdigala Hierusalem (Pèlerin de Bordeaux) (Tobler), 398, 511, 518-520, 543.

Jason et Papiscus, (d'Ariston de Pella) voir saint Cyprien, *Œuvres*, 544.
Jean, 413, 417-420, 424-426, 428, 432, 433, 449, 475, 487, 589, 655.
Jean Chrysostome (saint), *Apologie de la vie religieuse et monastique*, 553.
Contra Judaeos et gentiles, 553.
Homilia contra Judaeos, 500, 518-520, 539, 553, 720.

Homilia in epist. Pauli ad Corinthios, 408
Homilia VII in Pascha, 595.
Œuvres, 641.
Jean Damascène, *Expositio fidei orthodoxae*, 627.
Œuvres (Lequien), 594.
Jellinek, *Beth ha-midrasch*, 515, 517.
Jérôme (saint), *Adversus Jovinianum*, 479.
Adversus Pelagianos, 689.
Apologia adversus libros Rufini, 500, 504, 509, 558.
Catalogus scriptorum ecclesiasticorum, 547.
Chronique, 383, 396, 457, 510, 530, 719.
Comment. in epist. Pauli ad Galatas, 547, 669.
Comment. in epist. Pauli ad Titum, 479.
Comment. in Esdram prophetam, 558.
Comment. in evangelium Matthaei, 465, 479, 520, 555, 691, 692.
Comment. in Ezechielem prophetam, 454-456, 465, 500, 720.
Comment. in Isaiam prophetam, 398, 454-456, 465, 500, 518, 520, 532, 539, 553, 554, 556, 557.
Comment. in Jeremiam prophetam, 455, 565, 500, 511, 518, 720.
Comment. in librum Job, 558.
Comment. in Oseam prophetam, 484, 598, 641.
Comment. in prophetam Danielem, 500, 510, 518, 558, 720.
Comment. in prophetam Habacuc, 588, 641, 720.
Comment. in prophetam Joel, 500.
Comment. in Sophoniam prophetam, 518.
Comment. in Zachariam prophetam, 395, 465, 500, 501, 511, 720, 725.
Contra Vigilantium, 479, 483.
Dialogus contra Luciferianos, 479.
De perpetua virginitate Mariae, 701.
De viris illustribus, 385, 405-407, 431, 449, 454, 457, 465, 479, 483, 500, 532, 550, 557-559, 588, 591, 598, 603, 605, 606, 617, 625, 626, 628, 641, 649, 650, 653, 654, 656, 657, 670, 687, 703.
Epistolae (Martianay), 396, 399, 405, 406, 457, 479, 555, 557, 558.
Epist. ad Algasiam, 454, 553.
Epist. ad Damasum, 454, 688.
Epist. ad Hedibiam, 465.
Epist. ad Magnum, 380.
Epist. ad Marcellam, 454, 543.
Epist. ad Pammachium, 454, 455, 706.
Epist. ad Paulinum, 520.
Epist. ad Theodoram, 651.
Incipit evangelium secundum Lucam, 691, 692.
Lettre à Saint Augustin, voir *Epistolae* (Martianay), 555, 557, 558.
Liber quaestionum hebraicarum in Genesim, 547.
Onomastique, 519.
Praefatio in Evang., 688.
Praefatio in librum Proverbiorum, 453.
Praefatio in librum Job, 454.
Jonathan ben Uziel, (sur *Lévitique*), 525.
Josèphe, *Antiquités judaïques*, 396, 511, 523, 647, 711.
Guerre des Juifs (B. J.), 393, 523, 549, 725.
Journal asiatique (1867), 460; (Zénob de Klag dans), 472; (1869, 1876), 529; (Vartan Vartabed dans), 549; (1867), 555; (Samuel d'Ani dans), 704, 706.
Journal de l'Instruction publique, (1868), 542.
Journal des savants (1873), 387; (1878), 433, 466, 629.
Journal of sacred literature (1865), 696.
Journal officiel (Renier dans), 684.
Jules Capitolin, *Antonius Pius*, 521, 562, 563, 565, 566, 678.
Marc-Aurèle, 566, 682, 711.
Julien l'Apostat, *Caesares*, 385.
Misopogon, 572.
Justin (saint), *Apologiae*, 402, 408, 418, 425, 451, 454, 472, 493, 500, 503, 510, 518, 519, 546, 549-552, 568-570, 573, 595, 597, 603-610, 614, 618-620, 623, 627, 649, 663, 676, 677, 679-683.
Cohortatio ad Graecos, 594, 614, 620, 710.

De monarchia, 617.
Dialogus cum Tryphone, 392, 405, 406, 425, 454, 455, 464, 479, 484, 485, 491, 493, 500, 502, 510, 518, 519, 531, 544-546, 549, 550, 552, 553, 564, 565, 568, 569, 593, 594, 597, 605, 606, 611-618, 620, 663, 667, 694, 697.
Logos paraenetikos, 617.
Oratio ad Graecos, 454.
Quaestiones et responsiones ad orthodoxos, 594, 627, 710.
Justinien, *Novellae constitutiones*, 454-456, 532.
Juvénal, *Satires*, 405, 522, 569.

Keim (Th.), *Geschichte Jesu von Nazara...*, 659.
Aus dem Urchristenthum, 659.

Labbe (Père), *Sacrosancta Concilia*, 431, 464, 465, 519, 522, 692, 698, 700-704, 706.
La Berge (C. de), *Essai sur le règne de Trajan*.
Lactance, *De mortibus persecutorum*, 392, 572.
Epitome divinarum institutionum, 465, 563, 565, 595, 608, 620, 677, 710.
Lamartine, *Histoire des Girondins*, 674.
Lampride, *Alexandre Sévère*, 408, 525, 531, 595, 644.
Langlois (V.), *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*.
La Saussaye, *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, 669.
Laurent (J. C.), *Neutestamentliche Studien*, 446.
Leake, *Travels in northern Greece*, 404.
Le Bas et Waddington, *Inscriptions grecques et latines*, 458.
Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 465, 669, 670, 674, 699, 710.
Manuel d'épigraphie chrétienne, 670.
Légende des dix martyrs, (trad. italienne), 516.
Lenormant, *Description des médailles et antiquités du cabinet de M. le Baron Behr*, 645.
Leroux de Lincy, *Livre des légendes*, 696.
Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte*, 387.
Lettre d'Adrien à Servien, dans Vopiscus, *Saturninus*, 470.
Lettre d'Irénée à Victor, dans Eusèbe, *H. E.*, 436, 650.
Lettre de Clément à Jacques, 434, 436, 583.
Lettre de l'Eglise de Smyrne aux Philoméliens, 659.
Lettre de Pierre à Jacques, 436, 583-584.
Lettre des Eglises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *H. E.*, 569, 593, 608, 622, 664, 668, 670-673, 677, 694.
Lévy (M. A.), *Geschichte der jüdischen Münzen*, 721.
Liber pontificalis, 628, 641.
Lightfoot, *S. Clem. of Rome. Appendix*, 627.
Lipsius (R.), *Die Quellen der ältesten Ketzergeschichte*, 484, 597, 598, 606.
Livre d'Esdras (IV^e), 390, 449, 451, 705.
Livre d'Ezéchiel, 422.
Livre d'Hénoch, 463.
Livre d'Isaïe, 394, 414, 422, 482, 527, 546, 696.
Livre de Daniel, 554.
Livre de Jérémie, 522, 546.
Livre de Job, 422, 516, 524.
Livre de Josué, 422, 500, 519, 534, 562.
Livre de Judith, 387.
Livre de Michée, 395.
Livre de Samuel (I^er), 422.
(II^e), 422.
Livre de Tobie, 512, 517, 522-527, 730, 731.
Livre de Zacharie, 719.
Livre des Jubilés, 548.
Livre des Juges, 424.
Livre des Macchabées (I^er), 521.
(II^e), 521.
Livre des Rois, (I^er), 554.
(II^e), 523, 542.
Luc, 418, 424, 434, 435, 447, 448, 452, 466, 525, 548, 601, 611, 671, 688, 689, 692.
Lucien de Samosate, *Adversus indoctum*, 666.

Alexander seu Pseudomantis, 476, 566, 569, 571, 572, 594, 641, 644-646.
Demonax, 563, 646.
Epistolae saturnales, 564.
Eunuchus, 678.
Mort de Pérégrinus, 436, 550, 568, 573, 574, 594, 643, 646, 661, 664, 666.
Philopatris, 564, 608.
Philopseudes, 646.

Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, 669. *Iter italicum litterarium*, 562.
Macarius Magnès, *Œuvres* (Blondel), 488, 594, 625, 626, 665, 703.
Madden, *History of Jewish coinage*, 395, 396, 399, 498, 508, 519, 721, 723, 725.
Maï (Angelo), *Scriptorum veterum nova collectio*, (Marius Victorinus dans), 465;
Malala (Jean d'Antioche dit), *Chronographia;* 389, 594.
Marc, 416-417, 422, 424, 434, 435, 452, 466, 589, 611, 687, 688, 697.
Marc-Aurèle, *Pensées*, 562, 563, 573.
Marcel, dans Fabricius, *Codex apocr.*, 583.
Mariette, *Mémoire sur la mère d'Apis*, 421.
Marini (G.), *Gli atti e monumenti de fratelli Arvali*, 501.
Marquardt (J.), *Roemisches Staatsverwaltung in Handbuch der roem. Alterhümer*, 500.
Martial, *Epigrammes*, 405, 500.
Martin (abbé), *Le pseudo-Synode d'Ephèse*, 557.
Martyre de saint Pione, 663.
Martyre de saint Polycarpe, 406, 428, 552, 571, 605, 650, 653, 656, 658-661, 664, 665, 668.
Matter (J.), *Histoire critique du gnosticisme*, 477, 483.
Matthieu, 416, 422, 432, 434, 435, 439, 447, 448, 452, 466, 525, 526, 545, 548, 557, 581, 589, 611, 649, 687-689, 694.
Matthieu (pseudo), *De ortu B. M. V.*, 695, 696.
Maury (A.), *Croyances et légendes de l'antiquité*, 488.
Maxima Bibliotheca veterum patrum, 464; (Victorin de Pettau dans). 494; 592, 625.
Maxime (saint), *Scholia in librum de divinibus nominibus*, 550.
Scholia in librum de mystica theologia, 546.
Scolies sur Denys l'Aréopagite, 532, 546, 550.
Mechilta, 532.
Megillath Taanith (glose sur), 387, 454.
Mélanges de l'Ecole des Hautes Etudes, (Derenbourg, dans), 474, 500, 504, 506, 507, 514, 515, 518, 567.
Méliton, dans Eusèbe, *H. E.*, 385, 402, 403, 408, 550, 567, 569, 571, 648, 649.
De transitu B. Mariae, 696, 701, 702.
De veritate, 406, 450, 594, 711.
Mellitus, dans Fabricius, *Codex*, 702.
Mémoires de l'Acad. des Inscr. et B.-L., 387; (*Anthol. Palat.* dans), 405; (Waddington dans), 508, 646, 659, 565, 607, 664, 703.
Mémoires de la Société de Saxe. (Mommsen dans), 625.
Mémoires de la Société des Antiquaires (Le Blant dans), 570, 669.
Mémoires de la Société des Sc. méd. de Lyon, 673.
Méthodius de Tyr, *Convivium decem virginum*, 464, 625.
Meyer (W.), *Vita Adae et Evae*, 706.
Midrasch, 395, 396, 399, 454, 455, 500, 504, 505, 507, 510-512, 514-516, 518, 522, 530, 538, 617, 720.
Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, 696, 706.
Minucius Félix, *Octavius*, 493, 565, 569, 570, 572, 574, 613, 622, 677, 684, 685.
Mionnet (Th.), *Description des médailles antiques...*, 645.
Mischna, 395, 473, 500, 534, 545, 720, 725.
Modestin, *De Sicariis*, 501.
Modjir eddîn, *Histoire de Jérusalem*, 398, 519, 553, 558.
Mohammed ibn Ishak, *Fihrist*, voir Fluegel, *Mani*, 598.
Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, 398, 500, 506, 518, 546, 719.

Moïse Maimonide, *Hilkoth yesodé hattora*, 515.
Mommsen (Th.). *De collegiis et sodaliciis Romanorum*, 401.
Index de Pline le Jeune, dans éd. de Pline le Jeune, 401.
Inscriptiones regni Neapolitani, 402, 508.
Monatsberichte (Acad. de Berlin), 525.
Monfalcon, *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, 672.
Mullach, *Fragmenta philosophorum graecorum*, 572.

Neubauer, *La géographie du Talmud*, 507, 530.
The book of Tobit, 523.
Nicéphore, dans Pitra, *Spicil. Solesm.*, 594, 600.
Stichométrie, dans Credner, 453, 549, 591, 625, 641, 697, 701, 704 705.
Nicolas (M.), *Etude sur les Evangiles apocryphes*, 593, 618.
Nombres, 422, 508, 625.
Noris, *Annus et epochae Syromacedonum...*, 501.
Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. imp., 499.
Nouvelles Archives du Rhône, 673.

Œcumenius, *Comment. in Acta Apostolorum*, 462.
Orelli et Henzen, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, 387, 511, 566, 645.
Origène, *Comment. in epist. Pauli ad Romanos*, 598, 628, 641.
Comment. in Jeremiam, 479, 598.
Comment. in Joannem, 591, 592, 688.
Comment. in Josue, 518.
Contra Celsum, 405, 407, 408, 472, 481, 488, 492, 518, 521, 522, 531, 534, 543, 547, 552, 554, 564, 565, 574, 576, 580, 593, 594, 597, 600, 610, 641, 646, 688, 689, 705.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 431.
De principiis, 465, 522, 527, 531, 556, 591, 592, 641, 687.
Epist. ad Africanum, 454, 456, 522, 531, 546.
Hexapla, 456.
Homilia XIII in Ezechielem, 641.
Homilia in Genesim, 601.
Homilia I in Isaiam, 546, 706.
Homilia XV in Josue, 549.
Homilia I in Lucam, 479, 482, 641, 690-692, 697.
Homilia VIII in Numeros, 641.
Homilia I in Psalmos, 641.
In Matthaei Evangelium comment. series, 451, 465, 479, 483, 546, 554, 556, 641, 688, 694, 704 710.
Œuvres, (Delarue), 599, 641.
Philocalie, 641.
Orose, *Adversus paganos historiarum libri*, 500, 503, 518, 530, 531, 567, 595, 598, 612.
Otto (Johann), *Corpus apologetarum christianorum*, 549, 597, 607, 618, 620.

Pacien, *Epist.* 701.
Pallade, *Historia lausiaca*, 559.
Pape, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, 431.
Papias, dans Eusèbe, *H. E.*, 410, 412, 417, 430, 611.
Paulin (saint) *Epist. ad Severum*, 520.
Paulus (Julius), *Receptae sententiae*, 384, 567.
Pausanias, *Voyage historique... de la Grèce*, 404, 405, 513, 520, 566, 720.
Pearson (John), *Opera posthuma*, 659, 683.
Periodi, 584.
Peutinger (Conrad), *Tabula Peutingeriana*, 519.
Philastre, *De haeresibus liber*, 415, 454, 465, 476, 479, 484, 492, 494, 579, 596, 598, 599, 701, 702.
Philon, dans Eusèbe, *Praep. evang.* 423, 525.
De allegoriis legum, 423, 424.
De mundi opificio, 425.
De somniis, 423.
Œuvres (Mangey), 423.
Quod omnis probus liber, 619.
Philosophumena, 418, 426, 472, 479, 480, 482, 491, 492, 495, 529, 531, 552, 579, 580, 594, 598, 599, 634, 649, 697, 698, 708.
Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, 500, 643, 644.

Vies des Sophistes, 661, 666.
Photius, *Bibliothèque*, 406, 453, 464, 484, 485, 490, 519, 550, 583, 584, 603, 606, 617, 694, 701, 702.
Pirké Aboth, 422.
Pisté Sophia, (Schwartze), 486, 691, (Münter), 705.
Pitra, *Juris ecclesiastici Graecorum historia*, 625.
Spicilegium Solesmense, 462, 488, 594, 600, 649, 710.
Pius (saint), *Epist.*, 628, 641.
Platon, *Phédon*, 414.
Timée, 422.
Pline le Jeune, *Epistolae*, 401, 622, 629, 646.
Plotin, *Ennéades*, 472-474.
Plutarque, *De cohibenda ira*, 401.
De Iside et Osiride, 425.
De tranquillitate animi, 401.
Périclès, 647.
Quaestiones romanae, 431.
Polycarpe, dans Eusèbe, *H. E.*, 659.
Epist. ad Philippenses, 436, 522, 654.
Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, 432, 648-650, 655.
Porphyre, *De abstinentia*, 677.
Praedestinatus, sive praedestinatorum haeresis, 494.
Princep, *Note on... recent discoveries...*, 703.
Prosper (saint), *Liber contra collatorem*, 641.
Protévangile de Jacques, 593, 671, 694-696.
Proverbes, 416, 422, 487, 555.
Prudence, *Contra Symmachum*, 677.
Psaumes, 423, 450, 516, 554, 616.

Renan (E.), *Histoire générale des langues sémitiques*, 455.
L'Antéchrist, 411, 419, 421, 423, 448, 462-464, 469, 474, 493, 507, 508, 546, 582, 589, 650, 651, 656, 659, 677, 698, 712, 717, 722.
Les Apôtres, 441, 472, 491, 573, 581, 582, 609, 669.
Les Évangiles, 380, 383, 387, 390, 392, 397, 411, 412, 415, 418, 427, 450, 453-455, 458, 462, 463, 472-474, 481, 496, 502, 507, 522, 529, 545, 557, 558, 572, 593, 608, 615, 622, 643, 653, 666, 689, 695, 697, 706, 711, 727.
Mission de Phénicie, 388, 511, 524, 529, 530, 535.
Saint Paul, 380, 436, 440, 446, 458, 581, 584, 585, 608, 628, 643, 647, 663, 665.
Vie de Jésus, 380, 399, 410, 411, 414, 417, 418, 421, 451, 460, 462, 464, 473, 524, 548, 687, 688, 702, 710.
Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, 500, 508, 645, 684.
Revillout, *Apocryphes coptes du N. T.*, 696, 699.
Revue archéologique (de Rougé dans), 421; (Le Blant dans), 664; (Miller dans), 721; (Schlumberger dans), 724.
Revue de l'Instr. publ. en Belgique (Wagener dans), 647.
Revue de numismatique (Saulaj dans), 508, 510. (Vogüé dans), 724.
Revue de philologie, de littérature et d'histoire (Graux dans), 446.
Revue du Lyonnais, 673.
Revue épigraphique (1878), 669, 674.
Revue historique (1876), 717.
Rheinisches Museum für Philologie (Hübner dans), 508.
Rhodon, dans Eusèbe, *H. E.*, 597, 598.
Routh, *Reliquiae sacrae*, 603.
Rufin d'Aquilée, dans Jean Chrysostome, *Œuvres*, 641.
Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, 622, 661, 664.

Sagesse de Jésus, fils de Sirach, 422, 559.
Sagesse de Salomon, 422, 423.
Saulcy (F. de) *Numismatique de la Terre Sainte...*, 500, 519.
Recherches sur la numismatique judaïque, 395, 399, 508, 723, 725.
Sept siècles de l'histoire judaïque, 722.
Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*, 724.
Schultze, *Die Katakomben von San-Gennaro dei poveri in Neapel*, 641.
Secundus (roman de), 396, 405.
Sextus Pythagoreus, *Sentences*, 525.

Sifra, 399, 515, 516, 525, 532.
Sifré, 515, 532.
Sixte de Sienne, *Bibliotheca sancta*, 706.
Socrate (le scolastique), *Histoire ecclésiastique*, 399.
Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, 399, 511, 520, 550, 594, 626.
Spanheim, *Dissertationes de praestantia et usu numismatum antiquorum*, 645.
Spartien, *Adrien*, 383-386, 388, 389, 404, 405, 408, 498, 500, 514, 565, 566, 594.
Aelius Verus, 390, 400, 405, 499, 562.
Septime Sévère, 500, 530, 531, 549.
Spon (J.) *Recherches curieuses d'antiquités*, 645.
Strabon, *Geographica*, 663,-669.
Suétone, *Claude*, 608.
Domitien, 500.
Suidas, *Lexicon*, 720.
Sulpice Sévère, *Dialogi*, 465, 712.
Historia sacra, 399, 518, 520, 542, 544, 567, 670.

Tacite, *Annales*, 573.
Talmud de Babylone, 395, 396, 455, 500-502, 507, 510, 512, 514-517, 521, 525, 529, 530, 533, 534, 536, 538, 539, 545, 546, 573, 615, 633, 720, 722.
Talmud de Jérusalem, 395, 397, 400, 454-456, 500, 501, 505, 510-512, 514-517, 530, 534, 538, 545, 546, 720, 722.
Targum d'Onkélos, 422.
Targum de Jonathan, 422.
Tatien, *Adversus Graecos*, 408, 646, 666, 677-679, 683.
De veritate, 649.
Harmonie des Evangiles (Diatessaron), 691.
Tertullien, *Ad martyres*, 666.
Ad nationes, 569, 573, 608, 613.
Ad scapulam, 573.
Ad uxorem, 569, 570.
Adversus Judaeos, 500, 518, 546, 615, 616, 720.
Adversus Marcionem, 445, 464, 546, 579, 597, 598, 600, 603, 613, 615, 616, 628, 690.
Adversus omnes haereses, 476.
Adversus Valentinianos, 434, 483-486, 495, 550, 579, 649.
Apologeticus, 385, 402, 403, 408, 493, 518, 521, 564, 566, 567, 569, 595, 613, 627, 677.
De anima, 492, 598, 627.
De baptismo, 492, 675, 703, 710.
De carne Christi, 413, 598.
De corona militis, 675.
De fuga in persecutione, 576.
De idolatria, 598.
De jejunio, 634.
De monogamia, 464.
De oratione, 641.
De pallio, 550.
De patientia, 546, 573.
De praescriptione haereticorum, 475, 478, 479, 484, 485, 490-492, 494, 579, 580, 597-599, 601, 603, 656, 658.
De pudicitia, 635, 641, 649.
De resurrectione carnis, 445, 464, 484, 485.
De spectaculis, 573.
De virginibus velandis, 658.
Scorpiace, 476, 483, 546, 677, 694.
Testament des douze Patriarches, 521, 547-549, 639.
Thémistius, *Orationes*, 386.
Théodoret, *Graecarum affectionum curatio*, 572.
Haereticae fabulae, 464, 479, 484, 491, 494, 495, 550, 558, 579, 598, 599, 606, 691.
Théodote, *Eclogae ex scripturis propheticis*, 625, 626.
Theologische Quartalschrift (G. Hamartolus dans), 462.
Théophane, *Chronographia*, 530, 558.
Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum*, 408, 427, 451, 594, 677.
Théophylacte, *Enarratio in evangelium Matthaei*.
Thilo, *Acta SS. apostolorum Petri et Pauli*, 592.
Codex apocryphum N. T., 594, 601, 698, 701.
Tillemont (Le Nain de), *Histoire des empereurs*, 510, 522, 565, 572, 720.
Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique..., 565.
Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, 592, 701, 703, 704.
Apocalypses apocryphae, 595

626, 694, 696, 697, 701, 703-705, 707.
Evangelia apocrypha, 546, 593-595, 618, 694, 697, 698.
Novum Testamentum graecum, 411.
Tite-Live, *Histoire romaine*, 569.
Toledoth Ieschou, 545.
Tollius, *Insignia itinerarii italici*, 706.
Tosiphta, 502, 559, 722.
Turribius, *Epist. ad Idacium et Ceponium*, 701, 703, 704.

Vaillant (Jean), *Numismata imperatorum... a populis romanae ditionis graece loquentibus... percussa*, 395, 398, 607.
Vergers (Noël des) *Essai sur Marc-Aurèle...*, 607, 679.
Nouvelle biographie générale, 387, 497.
Vogüé (M. de), *Le Temple de Jérusalem*, 399.
Les églises de la Terre sainte, 593.
Syrie centrale. Inscriptions sémitiques, 389, 497.
Vopiscus, *Aurélien*, 566, 644.
Florien, 566.
Saturninus, 470, 498, 564.

Waddington, *Ann*, 590.
Fastes des provinces asiatiques, 401, 402, 406, 501, 508, 645, 659, 660.
Inscriptions grecques et latines de Syrie, 386, 389, 497, 557.
Mémoire sur la chronologie et la vie du rhéteur Aelius Aristide, 661.
Wagener, *Inscriptions grecques recueillies en Asie Mineure*, 458, 647.
Weber (A. F.) *Indische Skizzen*, 474.
Wette (de), *Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in N. T.*, 601, 604, 618, 689.
Wieseler (K.), *Christenverfolg* (1878), 659.
Wilson (H.), *Ariana antiqua*, 703.
Wright (W.), *Apocryphal Acts of the apostles*, 701, 703.
Contribution to the apocryphal literature of N. T., 696.

Xiphilin, *Lettre à Fundanus*, 408.

Zacagni, *Collectanea monumentorum veterum Ecclesiae graecae et latinae*, 479.
Zahn (Th.), *Ignatii et Polycarpi epistulae, martyria fragmenta*, 653, 656, 661, 665.
Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, 519.
Zeitschrift für die historische Theologie, 656, 659.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 482, 597, 598, 626, 659, 665.
Zeitschrift für Numismatik, 703; (Merzbacher dans), 721.
Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 460.
Ziegler, *Italafragmente, der Paulinischen Briefe*, 413.
Zonaras, *Annales*, 549.

TRADUCTION
DES TEXTES LATINS ET GRECS

Page 380, ligne 5. La deuxième épître de Pierre.

Page 380, note 5, ligne 8. Un tissu de sentences des philosophes.

Page 380, note 5, ligne 15. Aristée.

Page 381. Je dépose ici mes cestes et mon art (Virgile, *Enéide*, V, 484).

Page 383, note 4, ligne 1. [La Palestine] manifestait des intentions de révolte (D'après Spartien, *Adrien*, 5).

Page 383, note 4, ligne 10. Était accablée par les séditions.

Page 384, note 4. Dans ses entretiens avec les plus humbles, il était extrêmement bienveillant; il avait horreur de ceux qui lui enviaient ce plaisir de l'affabilité.

Page 385, ligne 20. Ma petite âme, petite voyageuse, petite enjôleuse... (Spartien, *Adrien*, 25).

Page 385, note 1. Scrutateur de toutes les choses curieuses.

Page 385, note 3. Toujours et en tout dissemblable à lui-même.

Page 387, note 4, ligne 1. Au restaurateur [de monuments]. — Au reconstructeur du monde.

Page 387, note 4, ligne 2. A celui qui enrichit le monde.

Page 387, note 4, ligne 4. Sauveur du monde.

Page 388, ligne 1. Colonie d'Elius Hadrien.

Page 388, ligne 4. Limite sacrée de Rome.

Page 388, note 4. Maison de campagne d'Hadrien.

Page 389. Ville d'Hadrien.

Page 389, note 2. Palmyre.

Page 390, ligne 10. Interprétation de l'Écriture sainte d'après la valeur numérale des lettres qui composent chaque mot.

Page 390, note 4. Et il saura tout (*Carmina Sibyllina*, V, 48). — Il était au fait de tout ce qui le concernait.

Page 391, note 1. Au dernier moment, quand les hommes seront absolument pervers.

Page 392, note 2. Jésus.

Page 393, note 3. Un homme heureux (*Carmina Sibyllina*, V, 413).

Page 393, note 5. Incarné (*Carmina Sibyllina*, V, 422).

Page 394, note 3. [Beaucoup] d'Hébreux saints et fidèles, et le vrai temple (*Carmina Sibyllina*, V, 160).

Page 395, note 2. Le [sol du] temple labouré.

Page 397, note 1. Sauf le temple.

Page 397, note 2, ligne 2. Maintenant ce sont les serviteurs mêmes des ennemis [qui le rebâtiront].

Page 397, note 2, ligne 5. Comment donc sera-t-il rebâti...? (*Epître de Barnabé*, 16).

Page 398, note 2. Des étrangers.

Page 398, note 5. Sur l'emplacement du temple de Dieu.

Page 399, ligne 21. Colonie d'Elius Capitolin.

Page 399, note 4, ligne 7. Natif du Pont (Épiphane, *De mensuris*, 17. Irénée, *Contra haereses*, III, 21, 1).

Page 399, note 4, ligne 8. Son allié (par le mariage). (Épiphane, *De mensuris*, 14).

Page 401, note 3. Mais il n'est pas interdit de se réunir pour des pratiques religieuses.

Page 403, note 3. La communauté de l'Asie.

Page 404. Ville d'Hadrien.

Page 405, note 2. Il méprisa [les cultes étrangers].

Page 406, note 2. Avec toi, je pense qu'il vaut la peine de discuter; car on nous a appris à rendre aux autorités l'honneur qui leur est dû; quant à ces gens, je ne les crois pas dignes qu'on se défende devant eux.

Page 407, note 1. Quelques-uns d'entre eux ont survécu jusqu'à notre époque (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 3).

Page 408, note 1, ligne 1. Ils ont honoré.

Page 408, note 1, ligne 2. Marque d'honneur.

Page 408, note 2. Il consacra des temples sous son propre nom. (Spartien, *Adrien*, 13). Jamais il n'inscrivit lui-même son nom... (Spartien, *Adrien*, 19). Quoiqu'il n'aimât pas graver d'inscription sur les monuments... (Spartien, *Adrien*, 20.)

Page 411, note 4, ligne 3. [L'Évangile de Jean fut... donné aux Eglises par Jean] de son vivant.

Page 411, note 4, ligne 5. Alors qu'il n'était plus vivant.

Page 412, note 2. Les disciples [des disciples] du Seigneur disent.

Page 414, note 2. Platon, je crois, était malade (Platon, *Phédon*, 59 b).

Page 416, note 2. Le Verbe.

Page 416, note 3. Auprès de Dieu. Auprès de.

Page 416, note 4. La Vie.

Page 416, note 5. La Lumière.

Page 416, note 6. Les Ténèbres.

Page 416, note 8, Le Monde.

Page 417, note 1. Fils unique.

Page 417, note 2. La Grâce, la Vérité.

Page 418, note 4. C'est moi qui suis la porte de la vie.

Page 421, note 3. Le premier-né du premier dieu.

Page 423, note 1. [Donnez-moi] la sagesse qui est assise près de vous sur votre trône.

Page 423, note 5. Car de même que l'espace comprend en soi les corps et constitue leur asile, de même le Verbe de Dieu enveloppe l'univers qui se trouve rempli de lui,

Page 423, note 6, ligne 1. Un second dieu.

Page 423, note 6, ligne 2. Le fils premier-né (Eusèbe, *Préparation évangélique*, VII, 13), L'ange aîné. Archange. Homme de Dieu.

Page 423, note 6, ligne 4. Métatrône. — Sandalphon (littéralement : qui a des frères).

Page 425, note 3. [Et il vous donnera] un autre Paraclet.

Page 426, ligne 14. Principe.

Page 426, note 2. Le prince de ce monde.

Page 428, note 1. Début.

Page 429. Connaissance, science.

Page 430, note 2, ligne 2. Le presbytéros, l'ancien.

Page 430, note 2, ligne 3. Dame élue. — Un tel.

Page 430, note 2, ligne 4. L'ancien.

Page 431, note 2, ligne 5. Le Presbytéros.

Page 431, ligne 12. Anciens.

Page 431, note 2. A la dame élue. — Kyria (Dame).

Page 431, note 6. Anciens.

Page 432, note 4. Et il brûle.

Page 433, ligne 5. Connaissance, science.

Page 434, lignes 17 et 20. Assemblée.

Page 434, note 1, ligne 1. Ambitionner le premier rang.

Page 434, note 1, ligne 2. [Ce siège n'a pas besoin] d'un audacieux qui aime à y prendre place.

Page 435, note 1. La préséance.

Page 435, ligne 14. Assemblée.

Page 435, note 3. Église.

Page 436, ligne 17. Le surveillant. — L'ancien.

Page 436, ligne 21. Le surveillant.

Page 436, ligne 23. Siège.

Page 436, ligne 26. Ancien.

Page 436, ligne 27. Surveillant.

Page 436, ligne 28. Anciens.

Page 436, note 4. Polycarpe et les anciens qui sont avec lui.

Page 436, note 5. Président... prophète, thiasarque, chef de synagogue, étant enfin tout à lui seul.

Page 437, ligne 16. Anciens.

Page 437, note 1. Imposition des mains. — Vote à main levée.

Page 437, note 2, ligne 2. Anciens. — Surveillants.

Page 437, note 2, ligne 3. Anciens.

Page 437, note 4, ligne 1. Ceux qui ont de la préséance, qui occupent la première place.

Page 437, note 4, ligne 2. Anciens. — Les anciens qui ont été à la tête de l'Église.

Page 437, note 5. Succession.

Page 439, note 4, ligne 1. Vote à main levée.

Page 439, note 4, ligne 2. Voter à main levée.

Page 441, note 1. [Ces épîtres] ont été sanctifiées (reçues dans l'Écriture sainte) pour la réglementation de la discipline ecclésiastique.

Page 441, note 2. Intendant de Dieu.

Page 445, note 1. La saine doctrine (saint Paul, *Première épître à Timothée*, I, 10. — *Deuxième épître à Timothée*, IV, 3. — *Épître à Tite*, I, 9; II, 1).

Page 446, note 2. Exercice corporel.

Page 447, note 1. Ce qui le retient afin qu'il apparaisse en son temps.

Page 447, note 2. Bientôt (*Évangile selon saint Luc*, XVIII, 8).

Page 447, note 4, ligne 1. Aussitôt.

Page 447, note 4, ligne 2. Les temps des nations (*Évangile selon saint Luc*, XXI, 24).

Page 447, note 4, ligne 3. Temps.

Page 448, note 5. En son temps (saint Paul, *Première épître à Timothée*, VI, 15).

Page 449, note 6. On dit généralement que [cette épître] n'est pas de lui.

Page 451, note 6. Autant que le temps le permet.

Page 455, ligne 13. Vierge.

Page 455, ligne 17. Jeune fille.

Page 455, note 2. Juif.

Page 455, note 4, ligne 1. Avec.

Page 455, note 4, ligne 2. Le ciel et la terre.

Page 455, note 4, ligne 5. Seconde édition.

Page 455, note 4, lignes 6 et 8. Seconde version.

Page 456, note 4, ligne 1. Avec.

Page 456, note 4, ligne 2. Avec le monde.

Page 459, note 2, ligne 7. Anciens.

Page 459, note 3. Et voici ce que le Presbytéros disait. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 15.)

Page 460, note 1. Car il n'a ni [entendu, ni accompagné le Seigneur]. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 15.)

Page 460, note 3. Un homme qui possède sur tout les connaissances les plus sûres et qui est au courant des Écritures.

Page 461, note 1. Il se sert de témoignages. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 17.)

Page 461, note 2, ligne 1. Expositions des paroles du Seigneur.

Page 461, note 2, ligne 4. Anciens.

Page 462, ligne 22. Anciens.

Page 462, note 1. [D'autres récits] plus fabuleux. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 11.)

Page 463. Règne de mille ans.

Page 464, note 2. Car il semble avoir été d'un esprit fort médiocre, comme on peut le conjecturer d'après ses récits (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39, 13).

Page 464, note 4. Un homme ancien (Irénée, *Contre les hérésies*, V, 33, 4).

Page 469. Verbe.

Page 471. Connaissance, science parfaite.

Page 474, ligne 29. Interprétation de l'Écriture sainte d'après la valeur numérale des lettres qui composent chaque mot.

Page 475, ligne 14. Christ.

Page 475, ligne 31. Savant accompli.

Page 480, note 3. La grande ignorance. (D'après *Philosophumena*, VII, 27.)

Page 480, note 4. L'Évangile est d'après eux la connaissance des choses supra-terrestres.

Page 481, ligne 4. Esprit. — Verbe. — Science.

Page 481, lignes 23, 25, 26. Esprit.

Page 481, note 1. Siècle.

Page 483, ligne 26. Esprit.

Page 485, note 3. [Que personne ne dise que] la chair n'est pas jugée et ne ressuscite pas.

Page 485, note 5. Difficile à comprendre.

Page 486, ligne 22. Verbe.

Page 486, ligne 30. Premier principe. — Premier père.

Page 486, ligne 34. Esprit. — Fils unique.

Page 487, ligne 1. Verbe. — Vie.

Page 487, ligne 2. Homme. — Église.

Page 487, ligne 4. Verbe. — Vie. — Homme.

Page 487, ligne 5. Église.

Page 487, ligne 10. Science.

Page 487, lignes 11 et 15. Abîme.

Page 487, ligne 16. Esprit. — Fils unique.

Page 487, ligne 17. Christ. — Intelligence.

Page 487, ligne 19. Abîme.

Page 487, ligne 23. Christ.

Page 487, ligne 25. Science.

Page 487, ligne 28. Science lascive.

Page 488, ligne 32. Christ.

Page 490, note 4. Selon la tradition.

Page 493, note 1. Nous ne le savons pas. (Justin, *Première apologie*, 26.)

Page 497, note 2. Par sénatus-consulte.

Page 497, note 3, ligne 1. Pour l'arrivée.

Page 497, note 3, lignes 2 et 3. Père de la patrie.

Page 498, ligne 2. Pour l'arrivée d'Auguste en Judée.

Page 498, note 2. Sanctuaire.

Page 499, note 3. L'argent. — [Il] n'[y a] pas [pour eux de dieu unique].

Page 499, note 5. Antonin.

Page 499, note 6. César Caius. — Juifs purs. — Grecs. — Claudianus. — Affranchis de César. — Hors de la tente. — Prières.

Page 500, note 6, ligne 1. On leur interdisait la pratique de la circoncision.

Page 500, note 6, ligne 3. Un rescrit du divin Antonin permet aux juifs la pratique de la circoncision, mais sur leurs fils seulement.

Page 501, ligne 9. Le tyran Rufus.

Page 501, note 2, ligne 2. Rufus.

Page 501, note 2, ligne 3. Tinnius.

Page 501, note 2, ligne 4. De Ticinius.

Page 501, note 2, ligne 5. Titus Annius, fils de Rufus.

Page 501, note 2, ligne 8. La famille des Ténéius.

Page 501, note 2, ligne 10. Titus Turranius Rufus.

Page 503, note 2. Comme il leur avait été prédit sans doute avant la guerre.

Page 505, note 3. Fils unique (ou) Issu d'une même race.

Page 505, note 4. Le chef de la révolution (saint Justin, *Première apologie*, XXXI, 6).

Page 506, ligne 21. La dixième légion du Détroit [de Sicile].

Page 506, note 1. Le monde entier, pour ainsi dire, profitant de cette occasion pour s'ébranler. (Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXIX, 13.)

Page 507, note 6. Atelier de Constantinople. Or pur.

Page 508, note 7. Légat de l'empereur Hadrien dans l'expédition contre les Juifs, où il obtint une lance sans fer et une couronne d'or.

Page 510, note 2. Forteresses. (Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXIX, 14.)

Page 510, note 3. Bourgs *(Id.)*.

Page 510, note 5. Le [sol du] temple labouré.

Page 511, ligne 5. Il vaut en cet endroit [illegible] [illegible] [illegible]

Page 543, note 6. [Bar-Coziba tira vengeance des chrétiens] qui ne voulaient pas l'aider dans la lutte contre les Romains.

Page 545, note 4. Afin que s'accomplît (*Évangile selon saint Matthieu*, I, 22; II, 15; IV, 14; XXI, 4; XXVII, 35. — II, 23; VIII, 17; XII, 17; XIII, 35; XXVI, 56).

Page 547, note 5. Lièvres. — Maître-queux.

Page 550, ligne 20. Manteau grec.

Page 552, note 4. Persécution.

Page 552, note 5. Selon leur habitude.

Page 554, note 1. Les ébionites qui sont de deux sortes. (Origène, *Contre Celse*, V, 61.)

Page 555, note 3. Voyages.

Page 555, note 4. Ascension de Jacques.

Page 556, ligne 29. Les proches du Maître.

Page 562, note 1. Le jeune Marius.

Page 562, note 5. Homme chagrin et intègre... homme irréprochable (*Histoire Auguste*, Capitolin, *Vie d'Antonin le Pieux*, 1). Irréprochable et plein de dignité (*Id.*, 4). Homme très austère.

Page 563, note 1. Il refoula ce chagrin en souffrant en son cœur.

Page 563, note 3. Les jeunes Faustiniennes. — Enfants nourris aux frais de l'État.

Page 564, note 4. [Ils sont] chrétiens, samaritains et montrent avec une singulière liberté leur dégoût du temps présent.

Page 565, note 1. Ils menacent le monde et ses astres d'un embrasement général.

Page 566, ligne 19. Réunions illicites.

Page 566, ligne 20. Collèges illicites.

Page 567, note 2. César, dans la paix que tu as établie, quel traitement je subis !

Page 567, note 3. La communauté de l'Asie.

Page 570, note 1, ligne 2. Parce qu'ils sont nés chrétiens.

Page 570, note 1, ligne 3. Comme l'adultère ou le meurtrier.

Page 571, note 6. Les ennemis communs des dieux.

Page 573, note 3. Le mépris de la mort. (Tacite, *Histoires*, V, 5.)

Page 573, note 6, ligne 1. Les hautes autorités des cyniques.

Page 573, note 6, ligne 2. Les personnages haut placés parmi les chrétiens. (D'après Lucien, *Pérégrinus*, 12.)

Page 578. Le petit Grec.

Page 581, note 3. Vase d'élection.

Page 582, ligne 15. Au dieu Sémo Sancus.

Page 582, ligne 16. A Simon le dieu saint.

Page 583, ligne 7. Périodes (voyages).

Page 583, note 1. Cérygme (prédication) de Pierre. — Périodes (voyages) de Pierre.

Page 585, note 1. A mon évêque qui professe la même foi que moi et qui part des mêmes principes.

Page 589. Monuments destinés à perpétuer le souvenir.

Page 591, note 3. Après qu'ils eurent comparé leurs évangiles à Jérusalem, qu'ils se furent mutuellement pris à partie et qu'ils eurent réglé leur action.

Page 592, ligne 11. Me faire crucifier une seconde fois (saint Ambroise, *Sermon contre Auxentius*, 13).

Page 592, note 1. De la loi.

Page 593, ligne 16. Nativité de Marie.

Page 595, note 3, ligne 1. Actes de Pilate.

Page 595, note 3, ligne 8. Ascension.

Page 596, note 2. Antonin le Pieux.

Page 597, note 1. Les membres de la grande Église.

Page 598, note 3. Maître très vertueux. (D'après Tertullien, *Prescriptions*, XXX, 5.)

Page 600, note 2. L'Apôtre.

Page 601, ligne 14. Opposition, antithèse.

Page 601, note 1. Selon la tradition.

Page 604. Le Verbe.

Page 605, note 2. L'Église catholique.

Page 607, note 2, ligne 3. A Vérissimus (Justin, *Première apologie*, I).

Page 607, note 2, ligne 9. Marcus Elius Aurélius Vérus César.

Page 607, note 2, ligne 11. Vérissimus (= très sincère).

Page 608, ligne 4. Pieux. — Philosophe.

Page 608, note 1. Superstitieux. (D'après Justin, *Première apologie*, II 3.)

Page 608, note 3. Gens honnêtes, vertueux.

Page 609, ligne 22. A Simon, le dieu saint.

Page 609, ligne 25. Pensée.

Page 609, note 1. En second rang.

Page 609, note 2. En troisième rang.

Page 610, note 3. Les illuminés. (D'après Justin, *Première apologie*, LXV, 1.)

Page 610, note 4. Nous nous donnons le baiser de paix les uns aux autres (Justin, *Première apologie*, LXV, 2).

Page 611, note 1, ligne 1. Dans les mémoires qu'ils ont composés et qu'on appelle Évangiles. (Justin, *Première apologie*, LXVI, 3.)

Page 611, note 1, ligne 2. Mémoires.

Page 612, note 3. [Ce que] nous avons soumis [à votre examen] (Justin, *Première apologie*, LXVII, 7).

Page 614, note 2. Comme vous voyez (Justin, *Première apologie*, XLIV, 13).

Page 615, note 2. Et la populace fit confiance au juif. Car de quelle autre race provient le discrédit dont nous sommes victimes?

Page 616, note 1. [Si un petit détail] n'est pas absolument exact (Justin, *Dialogue avec Tryphon*, CXV, 6).

Page 616, note 2. Le Seigneur a régné (par le bois).

Page 616, note 3. Ils ont percé [mes mains et mes pieds] (*Psaumes*, XXI (XXII), 17).

Page 618. La Nativité de Marie.

Page 619, ligne 11. Le Verbe créateur.

Page 619, lignes 14 et 23. Le Verbe.

Page 620, lignes 1 et 19. Le Verbe.

Page 621, note 1. Vous avez enseigné... en enseignant vous donnez des instructions.

Page 622, note 5. Ceux qui sont atteints de la gale (Hermas, *Pasteur*, Sim. IX, 26, 3).

Page 622, note 6. Ils ressemblaient à des terres en friche et désertes; ils fuyaient la société des serviteurs de Dieu et vivaient solitaires (Hermas, *Pasteur*, Sim. IX, 26, 3)... ils devenaient sauvages (*Id.*, Sim. IX, 26, 4).

Page 623, note 3. Irrésolus (Hermas, *Pasteur*, Sim. IX, 18, 3). — Ceux qui hésitent entre deux partis (D'après Arrien, *Entretiens*, II, 9, 20). — Les faux baptisés (*Id.*, II, 9, 21).

Page 623, note 5. Nous sommes toujours les uns avec les autres.

Page 625, note 2. Comme il est écrit.

Page 625, note 4. Nous n'acceptons que les Apocalypses de Jean et de Pierre; toutefois certains des nôtres ne veulent pas que cette dernière soit lue dans les églises.

Page 626, note 1. A un ange gardien.

Page 627, note 2, ligne 3. Frères et sœurs.

Page 627, note 2, ligne 4. Instruction.

Page 627, note 2, ligne 5. Fils et filles (*Épîtres de Barnabé*, I, 1). — O fils et filles. (Chant du jour de Pâques, au salut, dans la liturgie catholique).

Page 628, note 1, ligne 1. Le *Pasteur* a été écrit tout récemment et de notre temps dans la ville de Rome par Hermas, alors que son frère Pie occupait la chaire épiscopale de l'Église de Rome. Aussi, bien qu'on doive le lire, il ne peut être utilisé pour la lecture publique à l'église, ni avec les prophètes, dont le nombre est clos, ni avec les apôtres jusqu'à la fin des siècles.

Page 628, note 1, ligne 6. Tout récemment et de notre temps.

Page 628, note 2. Disciple du bienheureux apôtre Paul.

Page 629, note 1. Le maître qui m'avait nourri. (*Pasteur*, Vis. I, 1, 1.) — Enfant né libre et exposé, puis recueilli et élevé dans l'esclavage (Pline le Jeune, *Lettres*, X, 66). — Esclave élevé dans la maison de son maître.

Page 629, note 2, ligne 3. Il me vendit à une dame nommée Rhodé (*Pasteur*, Vis. I, 1, 1).

Page 629, note 2, ligne 6. Avoir vendu aussi une route (Mauvaise leçon de manuscrit n'offrant pas de sens).

Page 629, note 2, ligne 10. Ils n'[en] tirèrent aucun profit. — Ils n'[en] eurent aucun avantage. — Ils obtinrent des résultats.

Page 629, note 2, ligne 11. A Maxime. — Une très grande [persécution] — Une grande [persécution].

Page 629, note 2, ligne 12. [Où] tu passes ton temps. — [Où] tu restes (tu préfères) tu veux. — [Enveloppé] d'une peau. — [Couvert] d'une peau, d'un manteau.

Page 629, note 2, ligne 13. Menaient des chœurs de danse, menaient des chœurs de danse, chantaient des psaumes. — Ces esprits.

Page 629, note 2, ligne 14. Ces esprits, des esprits justes. — Trouvés, jeunes gens.

Page 629, note 2, ligne 15. Désespèrent [d'eux-mêmes], disposant [d'eux-mêmes], désespérant [d'eux-mêmes].

Page 630, note 1. Je n'eus que cette pensée, rien de plus.

Page 631, note 1. La persécution. (*Pasteur*, Vis. II, 2, 7.)

Page 631, note 2. Église.

Page 633, note 3. Persécution (*Pasteur*, Vis. IV, 2, 5).

Page 633, note 4. Ce monde doit périr par le sang et par le feu.

Page 634, note 3. [Toi] qui ris toujours.

Page 634, note 5. Afflige le Saint-Esprit qui a été donné gai à l'homme.

Page 634, note 8. Réunion [des fidèles]. (Litt^{t} : Poste de garde).

Page 635, note 1. Pasteur justicier (*Pasteur*, Sim. VII, 1), ange justicier (*Id.*, Sim. VII, 6).

Page 637, note 1. Des esprits saints... pouvoirs spirituels du fils de Dieu.

Page 638, note 1. Comme de tout petits enfants... ils ont toujours gardé la candeur de leur enfance (*Pasteur*, Sim. IX, 29, 1)... vous serez comme les petits enfants (*Id.*, Sim. IX, 29, 3).

Page 639, note 5. Anciens.

Page 639, note 6, ligne 1. Anciens, présidents, pasteurs, surveillants, chefs.

Page 639, note 6, ligne 3. Préséance.

Page 640, ligne 2. Anciens.

Page 640, note 2. Une âme pleine de noblesse et déjà mise à l'épreuve.

Page 640, note 5. Dons spirituels.

Page 641, note 1. A la fin.

Page 641, note 5, [Dans le livre du *Pasteur*] qui est pour certains un objet de mépris.

Page 645, ligne 17. Glycon.

Page 645, ligne 19. [Monnaie] des citoyens d'Ionopolis.

Page 647, ligne 25. Anciens.

Page 647, note 4. Enfants assistés. Œuvre d'assistance à l'enfance.

Page 649, note 2. Négociant en faveur de la paix des Eglises.

Page 649, note 8. État d'eunuque.

Page 650, note 5. Un docteur apostolique.

Page 651, ligne 6. Anciens.

Page 651, note 2. Étant encore enfant. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 20.)

Page 652, note 1. Mais [ces doctrines, Papias] lui aussi.

Page 653, note 3, ligne 1. D'autres qui étaient de chez nous. (D'après *Épître de Barnabé*, 9.)

Page 653, note 3, ligne 2. [De chez] vous.

Page 653, note 4. La deuxième épître de Pierre.

Page 653, note 5. Ensemble des œuvres.

Page 654, note 6. Ayant entre eux de petits différends.

Page 655, note 3. La Pâque, la fête des juifs.

Page 657, note 1. Céda. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 24, 17).

Page 658, ligne 21. Ce qui [a été cru] toujours et partout. (D'après Vincent de Lérins, *Commonitoria*, 2.)

Page 658, note 1. Les Eglises apostoliques... matrices et sources de la foi. (D'après Tertullien, *Prescriptions*, XXI, 4.)

Page 658, note 3, ligne 1. Règle de la vérité. — Règle de l'Église.

Page 658, note 3, ligne 2. Règle de la foi.

Page 660, note 1. Douzième (*Martyre de Polycarpe*, XIX, 1).

Page 661, ligne 31. César est seigneur (*Id.*, VIII, 2).

Page 661, note 3. [Ayant fait mention] de toute l'Église universelle répandue sur la terre (*Id.*, VIII, 1).

Page 662, note 3. Le docteur de l'Asie (*Id.* XII, 2). — [Le docteur] d'impiété.

Page 664, ligne 8. Bourreau qui donne le coup de grâce.

Page 664, note 2. Une colombe (*Martyre de Polycarpe*, XVI, 1).

Page 666, note 5. Pour ce motif.

Page 669, note 1. Mokimos.

Page 669, note 3. [Chez] nous qui vivons parmi les Celtes et qui employons la plupart du temps un langage barbare.

Page 670, note 4. Qui n'était pas sans avoir sa part du charisme apostolique. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 49.)

Page 671, note 7. Bouillonnant de l'Esprit (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 9). Possédant en lui le Paraclet (*Id.*, V, 1, 10).

Page 674, ligne 3. Le principe d'autorité.

Page 675, note 3. [Version] italique ancienne.

Page 676, note 2. Race qui vit dans la retraite et fuit la lumière, qui se tait devant le monde et bavarde à l'écart.

Page 679, note 4. [Il traitait les philosophes] de goinfres et d'imposteurs.

Page 679, note 5. Au temps d'Urbicus.

Page 680, note 1. Ni. — Au fils de César.

Page 684, note 1. Notre homme de Cirtha.

Page 684, note 2. En tant qu'orateur.

Page 687, note 2. Ouvrages controversés.

Page 690, ligne 4. L'ensemble des quatre [évangiles].

Page 690, note 1, ligne 1. L'ensemble sacré des quatre évangiles.

Page 690, note 1, ligne 2. L'évangile aux quatre formes.

Page 690, note 2. Les écritures.

Page 692, ligne 25. Œuvres attribuées à Homère, mais postérieures à Homère.

Page 693, ligne 31. Le Verbe.

Page 694, ligne 21. Nativité de Marie.

Page 694, note 5. Nativité.

Page 698, note 3. Miracles de l'enfance.

Page 703, note 1. Il fut confondu et avoua qu'il avait fait cela par amour de Paul.

Page 703, note 3. Goundaphoros.

Page 703, note 4. Le miroir de la honte s'est écarté de moi; je ne ressens plus ni honte ni pudeur depuis que la cause de la honte et de la pudeur s'est éloignée loin de moi.

Page 705, note 3. Quatrième livre.

Page 707, note 1. Heures de glorification.

Page 709, note 2. Misérable roi. (*Carmina Sibyllina*, VIII, 69.)

Page 710, ligne 3. Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur. Croix.

Page 710, note 1, ligne 7. D'autre part. — Ce [sauveur].

Page 710, note 1, ligne 8. Croix. — Poisson. — Ce [sauveur].

Page 710, note 1, ligne 9. Chreistos.

Page 711, ligne 9. Juger le monde par le feu. (Office de la Commémoration des défunts dans la liturgie catholique. — Cf. Commodien, *Carmen apologeticum*, 988.)

Page 711, note 5. Tour où l'ombre de Néron demeura longtemps.

Page 717 et page 718, lignes 4 et 9. La dixième légion du Détroit [de Sicile].

Page 718, ligne 20. Non pour raconter, mais pour prouver.

Page 718, note 1. Des étrangers.

Page 719, ligne 12. Le dernier siège des juifs sous Hadrien.

Page 719, ligne 14. Le dernier siège des juifs après le Christ.

Page 719, lignes 15 et 18. Siège.

Page 719, note 3. Jérusalem ayant été prise pour la dernière fois. (Georges le Syncelle, *Chronographie*, édition Dindorf, p. 661.)

Page 720, ligne 28. De mon temps. (Appien, *Histoire de Syrie*, 50.)

Page 720, note 3. Objet d'horreur.

Page 720, note 7. C'est parce qu'ils s'étaient révoltés qu'il les dompta.

Page 721, ligne 4. Sièges.

Page 723. Du Saint-Sépulcre du Seigneur. — Roi de Jérusalem.

Page 724, ligne 4. Tour de David.

Page 724, ligne 22. La dixième légion du Détroit [de Sicile].

Page 725, ligne 19. Le [sol du] temple labouré (Saint Jérôme, *In Zachariam*, VIII).

Page 725, ligne 21. Colons.

Page 726, ligne 17. Prophétie postérieure à l'événement.

Page 727, note 1. Très différent du premier. (*Tobie*, XIV, 5.)

Page 727, note 2. Magnifique. (D'après *Tobie*, XIV, 5.)

Page 728, note 2. Serviteur chargé des achats au marché. (*Tobie*, I, 13.)

La traduction française est de M. Marcel Pernot, ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur agrégé de l'Université.

MARC-AURÈLE

INDEX DES NOMS PROPRES

Abd-el-Mélik, 1064.
Abel, 792.
Abgar VIII bar Manou 1019, 1022, 1033, 1034.
Abgar IX, fils d'Abgar VIII, 1023.
Abgars (dynastie des), 1032.
Abkar (empereur mongol), 743.
Abonotique (en Asie Mineure), 772.
Aboulfaradj, 1057.
Abraham, 792, 830.
Abyssins, 1064.
Académie (d'Athènes), 768.
Actes de Pilate, 965.
Actes de saint André, 847.
Actes de saint Jean, 847.
Actes de saint Thomas, 847, 896.
Actes de sainte Perpétue, 895.
Actes des Apôtres, 790, 847, 852, 890, 1009.
Actes des martyrs d'Afrique, 885.
Adam, 792, 796, 1091.
Adam (la pénitence d'), 832.
Adiabène (l'), 805, 843, 899, 1032.
Adonis, 824, 1107.
Adrien (empereur), 744, 750, 754, 758, 764, 768, 770, 775, 777, 789, 814, 840, 921, 923, 975, 1007, 1027, 1037, 1050, 1053.
Adrien de Tyr, 923.
Aelia Capitolina, 1003.
Aelius Aristide, 770, 774, 776, 808, 810, 919, 923, 1027, 1139.
Aelius Publius Julius, évêque de Debeltus, 879.
Africain, s, 807, 809, 988, 1057.
Afrique, 738, 779, 887, 919, 1005, 1030, 1032, 1072, 1095.
Agab, 875.
Ainai, voir Athanacum.
Alacoque (Marie), 877.
Alains (les), 901.
Albains (monts), 1039.
Albin (Decius Albinus), 1117.
Alcibiade (d'Asie), 941.
Alcibiade (de Lyon), 941.
Alcibiade (de Prépuze) (ascète), 879, 931, 932, 941, 949.
Alexamène (l'), du Palatin, 782.
Alexandre (dans Athénagore), 772.
Alexandre, évêque de Jérusalem, 1016.
Alexandre d'Abonotique, 771, 772, 824, 961, 967.
Alexandre de Cotyée, 746, 905.
Alexandre le Grand, 773, 1037.
Alexandre le Phrygien (médecin), 873, 883, 931, 941, 950-952.
Alexandre Péloplaton, 764.
Alexandre Sévère (empereur), 754, 783, 1054-1058, 1083, 1111.
Alexandrie, 764, 823, 829, 836, 863, 1016, 1082.
Alexandrie (école d'), 808, 853, 1015, 1018.
Allobroge, 939.
Alpes Juliennes, 901.
Amants d'Auvergne (Les) (dans Gr. de Tours), 896.
Amastriens, 851.
Amastris (Anatolie), 850, 851.
Amazone (l'), 1145.
Ambroise (l'Alexandrin), 808, 828, 977.
Amérique, 873, 878, 1000, 1064, 1137.
Ammias de Philadelphie, 875.
Ammonius (fils d'Hermias), 1037.
Ammonius Saccas, 829, 1018.
Anacréon, 1075.
Anastase le Sinaïte, 855.
Anaxarque (d'Abdère), 969.
Anchiale (Ahiali) (en Thrace), 879.

Ancyre (Asie Mineure), 886.
Angleterre, 780, 873, 1000, 1137, 1143.
Anglo-Saxons, 1139.
Anicet, pape, 784-786, 819, 849, 864, 868, 869.
Annius Verus, 1043.
Antiquaille (l') (à Lyon), 935.
Antithèses (de Marcion), 838, 844.
Antioche, 846, 866, 918, 1005, 1028, 1112, 1132.
Antioche (Église d'), 800, 1028.
Antonin le Pieux, 741-744, 746, 747, 750, 753-756, 758, 761, 762, 764, 783, 901, 906, 921-923, 1007, 1045, 1053, 1054, 1067.
Antonin (temple d') et de Faustine, 770.
Antonine (colonne), 750, 770, 901, 903, 916.
Antonins (les), 743, 774, 924, 1051, 1055, 1057, 1124, 1125, 1132.
Anubis (dieu égyptien), 1053, 1104.
Anubion (disciple de Simon le Magicien), 790.
Aoueid (dans Bardesane), 1021.
Apamée de Phrygie (Kibotos), 1028.
Apelle, 805, 810, 814, 834-839, 843-846.
Aphaca, 1140.
Apion Plistonice 790, 791.
Apocalypse (l'), 780, 855, 997, 1063, 1067, 1070, 1140.
Apocalypse d'Esdras, 854.
Apollinaire (Claudius Apollinaris), évêque d'Hiérapolis, 860, 861, 865, 873, 884, 916, 920.
Apollon, 771, 779, 1099.
Apollonius (évêque d'Éphèse), 808, 885.
Apollonius de Chalcis, 746, 763, 764, 905, 906, 1023.
Apollonius de Tyane, 1056, 1109.
Apologie (de Méliton), 856, 920, 921.
Apologie (de Miltiade), 920.
Apologies (de saint Justin), 1131.
Appienne (voie), 1081, 1107.
Apulée (de Madaure), 778, 980, 1027, 1031.
Aquiba, voir Rabbi Aquiba.
Aquilée (Istrie), 901.
Arabes, 1034, 1041.
Arabie, 823, 1019.
Arabique (l'), voir Septime Sévère.
Ardabay (en Mysie), 874.
Aréus (d'Alexandrie), 768.
Argonautes (les), 763.
Aristote, 768, 807, 819, 997, 1144.
Arius (d'Alexandrie), 1024.
Arles, 958.
Arméniaques (les), 983.
Arménie, 899, 916, 1034.
Arméniens, 1034.
Arnouphis (magicien égyptien), 916.
Arrien, 904, 1021.
Arrius Antoninus, proconsul d'Asie, 780, 979.
Artémon, 859.
Asclépios, 968.
Asiate, s, 881, 887, 935, 958, 1029.
Asie, 779, 821, 849, 852, 853, 861, 864-866, 879, 883, 900, 919-921, 923, 927, 931, 957, 958, 970.
Asie (Églises d'), 821, 853, 861, 865, 866, 868, 869, 925, 941.
Asie Mineure, 846, 874, 876, 879, 886, 891, 926, 930, 931, 1027, 1029, 1065, 1080, 1111, 1133, 1134.
Assyrie, 823, 824.
Assyrien, s, 803, 843.
Asterius Urbanus (dans Eusèbe), 885.
Athanacun (Ainai), 934, 945, 955.
Athénagore (d'Athènes), 772, 808, 983-986, 988, 1010, 1015.
Athéné, 975.
Athénien, s, 922, 1067, 1115.
Athènes, 746, 764, 768, 789, 850, 852, 923, 1024, 1031, 1057.
Athènes (Église d'), 852.
Atménia (prov. de Constantine), 767.
Attale (martyr), 945, 947, 949, 951, 953.
Attis (mythologie phrygienne), 876, 1107.
Auguste (empereur), 768, 916, 921, 1002, 1060, 1099, 1100.
Auguste (famille d'), 1054.
Aurélien (empereur), 783, 784, 1005, 1054.
Aurélius de Cyrène, 879.
Au sujet de lui-même, voir *Pensées*.

Autolyque (dans Théophile), 987, 988.
Autriche, 900.
Autun, 925, 930, 958.
Averroès, 1144.
Avidius Cassius, 764, 765, 899, 903, 918, 923, 1043, 1044, 1049, 1052, 1116.
Axionicus, 815.

Baalbeck (Jupiter de), 1105.
Baber (empereur mongol), 743.
Babick (1823-1875), 1067.
Babylone, 826, 1131.
Babylonie, 823.
Bacchus, 1088.
Bachylle de Corinthe, évêque, 866.
Bâle, 900.
Bar-Coziba (révolte de), 1131.
Bardesane d'Arménie, 1023.
Bardesane de Babylone, 1023.
Bardesane d'Edesse, 815, 818, 823, 840, 1019-1024, 1033, 1034.
Barnabé (l'apôtre), 790, 799.
Basilide, 813, 814, 820, 829, 830.
Basilique (dualiste), 834.
Bassacus (préfet du prétoire), 765.
Bastarnes (les), 900.
Bellone, 1105.
Benedicta (dans les *Pensées)*, 775, 906.
Béotie, 771.
Bérénice (légende de) (Véronique), 1033.
Bible (la), 801, 806, 826, 843, 844, 846, 880, 889, 965, 1031, 1061, 1064, 1065, 1067, 1085, 1143.
Blandine, 939, 945-947, 952, 953, 959, 1126, 1127, 1129.
Blastus (prêtre romain), 840, 869, 926, 928.
Bohême, 899, 900.
Boïens celtiques (les), 899.
Bon Pasteur (le), 1085.
Bosphore (le), 1005, 1135.
Bosra (Église de), 1034.
Boud le Périodeute, 841.
Boudasf (Bodhisatva), 827.
Bouddha, 827.
Bretagne, 1029.
Bretons, 1029.
Brutus (Marcus Junius), 743, 906.
Byblos, 826, 944.
Byzance, 919.

Cabale (la), 830.
Cabet, 1067.
Caecilius Capella, gouverneur de Byzance, 919.
Caecilius Natalis (dans Minucius Félix), 977, 989-991, 995, 996.
Caecilius Quinti F. Natalis (triumvir), 989.
Cagliostro, 832.
Caïus (prêtre romain), 885, 1063.
Çakya-Mouni, 1048.
Caligula (empereur), 1046, 1052.
Calliste, pape, 891, 980, 1082, 1127.
Calvin, 846.
Camille (Marcus Furius), 991.
Canaye (Père), 1096.
Canon de Muratori, 885, 1004, 1031.
Canus (Julius), 767.
Capitole (le), 770,783,903,990,1040, 1045, 1057.
Cappadoce (la), 886.
Caracalla (empereur), 1019, 1023, 1033, 1054, 1056, 1058.
Carnonte (Petronell, près de Haimburg), 903, 913, 1047.
Carpocrate, 818, 828.
Carpophore (dans *Philosophumena*), 775, 1127.
Carthage, 781, 1028, 1031, 1032, 1058.
Cassien (Jules), 846.
Catacécaumène (la), 887.
Catacumbas (aux Tombes), 1081.
Caton 743, 906.
Cédrénus, 1056.
Celse, 778, 960-964, 966, 969, 970, 972-979, 981, 989, 990, 994, 1010, 1017, 1026, 1118.
Céphas, 784, 1004.
Cerdon, 840.
Cerygmata (de Pierre), 787, 788.
Césars (les), 743, 744, 857, 1052.
Césarée, 853, 870, 1003, 1016.
Chaldée, 1022.
Chalon, 925.
Changeurs (arc des), 1058.
Channing, 1142.
Charlemagne, 1005.
Chine, 934, 937.
Chnoubis (l'agathodémon), 772.
Christ, le Christ, 742, 791-793, 808, 809, 816, 817, 825, 826, 830, 837, 838, 840, 845, 859, 872, 875, 877, 878, 880, 891, 925, 933, 936, 938-944, 947,

948, 953, 959, 979, 997, 1004, 1008, 1022, 1029, 1034, 1048, 1058, 1062-1064, 1057, 1074, 1084-1087, 1095, 1111, 1125, 1131, 1136.
Chronique d'Édesse (de Barbesane), 1024.
Chypre (île de), 814, 1134.
Chrysérôs, 987.
Chrysippe, 1116.
Chrysophora (dans Denys de Corinthe), 851.
Cicéron, 792, 989, 995, 997.
Cilicie, 846, 866.
Cirta (Constantine), 989, 992, 1032.
Claude (tables de), 934.
Claudius Maximus, 746.
Claudius Severus, 745, 746, 761.
Clef (La) (de Méliton), 854.
Clément d'Alexandrie, 738, 808, 809, 810, 815, 829, 884, 1016, 1018, 1030, 1063, 1066, 1067, 1096, 1115, 1128.
Clysma, 1035.
Cnosse, 850, 851.
Coeranus, 767.
Colarbase, 822.
Commerce (rue du), 933, 951.
Commode (empereur), 775, 919, 921, 924, 983, 984, 988, 1010, 1029, 1041-1046, 1048-1050, 1053-1057, 1107.
Commodien, 1031, 1095.
Comorn (sur le Danube), 900.
Concilium Galliarum, 934.
Conservateurs (palais des) (à Rome), 770, 901.
Constance, 900.
Constantin (le Grand), 770, 778, 785, 923, 1005, 1051, 1057, 1101, 1102, 1112, 1125, 1133-1135.
Constantine, 989, 996.
Constantinople, 900, 1135.
Constitutions apostoliques, 800.
Contre Apion (de Josèphe), 806.
Contre les Grecs (de Tatien), 805, 810, 846.
Contre les hérésies (de saint Irénée), 929.
Coran (le), 1064.
Corinthe, 785, 849, 850, 1078.
Corinthe (Église de), 850, 852.
Corneille, pape, 738, 1005, 1006, 1030, 1083.
Costoboques (les), 900, 901.
Crête (la), 850, 852.
Critique de la raison pratique, 909.
Croix-Rousse (à Lyon), 933, 951.
Cybèle (prêtre de), 876.

Dacie, 772, 901, 903.
Dalmatie, 1029.
Damas, 840.
Daniel, 969, 1085.
Danube, 772, 899-901, 903, 918, 1049, 1108.
David, 793, 1010.
Debeltus (Burgas), 879.
Dèce (empereur), 738, 783, 886, 919, 1054.
De la monarchie, 808.
De la vérité (de Méliton), 856.
Démétrius de Phalère, 773.
Démétrius (le cynique), 767, 1023.
Démonax (dans Lucien), 763, 769, 978.
Denys (évêque de Corinthe), 849, 850, 852.
Denys d'Alexandrie, 1063.
Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, 991.
Denys l'Aréopagite, 852.
Descartes, 1144.
Dialogue céleste, 965.
Dialogue de Jason et de Papiscus, 965.
Diasyrmos (d'Hermias), 978, 982.
Diatessaron (de Tatien), 844, 845.
Dijon, 925.
Dioclétien (empereur), 738, 783, 913, 1050, 1054, 1058, 1133, 1135.
Diodore d'Antioche, 1022.
Diogène, 768, 807.
Diognète (maître de Marc-Aurèle), 746, 905, 1010.
Diognète (dans l'épître à Diognète), 1010, 1011.
Dion Cassius, 913, 963.
Dion Chrysostome, 768, 769.
Dionysos, 1098.
Dionysus, voir Denys.
Discours contre les Hellènes, voir *Contre les Grecs*.
Discours véritable (de Celse), 964.
Dniester, 900.
Dolica (Jupiter de), 1105.
Domitilla (catacombe de), 1081, 1083, 1086, 1098.
Domitia Lucilla (mère de Marc-Aurèle), 905.

Domitien (empereur,) 743, 921, 923, 1046, 1053.
Don (le), 900.
Douze (les), 799.
Drosérius, 815.
Drusiana (épisode de), 896, 898.
Drusus (fils de Livie), 768.
Dupanloup (Mgr), 861.
Du sublime (traité), 1018.

Ebion, 1010.
Ecclésiaste (l'), 1107.
Eclectos (cubiculaire), 924.
Ecosse, 1143.
Edesse, 818, 1032, 1035.
Edesse (famille royale d'), 1022.
Église gallicane, 869.
Égypte 823, 824, 826, 828, 829, 866, 918, 965, 966, 1017, 1096, 1115, 1122, 1134.
Égyptiens, 1017, 1018.
Elbe (l'), 1129.
Eleusis, 750, 923.
Eleuthère (pape), 786, 926, 932, 941.
Elien, 963, 1139.
Emèse (sur l'Oronte), 1055.
Empire d'Occident, 1134, 1135.
Empire d'Orient, 1134, 1135.
Empire romain, 778, 877, 893, 917, 1013, 1014, 1023, 1034, 1057, 1065, 1111, 1120, 1129, 1130.
Entretiens (d'Epictète), 745, 904, 905, 1021.
Éphèse, 853, 867.
Épictète, 768, 776, 792, 913, 964, 969, 980, 1021, 1027, 1116.
Épicure, 768, 961, 980, 981.
Épigone, dit Praxéas, 887.
Épiphane (fils de Carpocrate), 818, 819, 828.
Épître à Diognète, 809, 1008, 1018, 1030, 1115, 1116, 1140.
Épître de Clément à Jacques, 800.
Épître de Paul aux Colossiens, 874, 1062.
Épître de Pierre (Ire), 1130.
Épître de saint Barnabé, 854.
Épîtres à Tite et à Timothée, 800, 1066.
Épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens, 827.
Esculape, 771, 981, 1099.
Esdras, 793.
Espagne, 778, 927, 946.
Esquilin (l'), 1107.
Etrusque, 767.
Euphrate, 826, 916, 918.
Euphronius (épicurien), 981.
Euripide, 806.
Europe, 900.
Eusèbe, 786, 866, 871, 876, 885, 1010, 1019, 1021, 1035, 1056, 1057, 1085, 1140.
Évangiles, Évangiles synoptiques, 844, 864, 870, 987, 1061, 1065, 1066.
Évangile (4e), 815, 859, 860, 865, 870, 876, 1063.
Évangile de la Vérité, 816.
Évangile de saint Thomas, 825, *Évangile selon les Égyptiens*, 825. 847.
Évangile selon les Hébreux, 785.
Ève, 878.
Évhode, 800.
Exegetica (de Jules Cassien), 846.
Exode, 965.
Eznig l'Arménien, 841.

Fabien (pape), 1083.
Farnésine (la), 1103.
Faustin (dans les *Cerygmata*), 789.
Faustine (femme d'Antonin), 754.
Faustine (femme de Marc-Aurèle), 754, 765, 1039-1041, 1044, 1055.
Faustinien (dans les *Cerygmata*), 789.
Faustus (dans les *Cerygmata*), 789.
Favorinus (philosophe), 770.
Félicité (martyre), 1126.
Fénelon, 1142.
Fiancés de l'Inde (dans les *Actes de saint Thomas)*, 896.
Firmicus Maternus, 1102.
Flavius (les), 924, 1054.
Florentinus, 1055.
Florin (ou Florinus), 926, 930.
Fourvières, 928, 934, 935, 944, 945, 955, 959.
France, 778, 1066.
Francs (les), 900.
Fronton, 745, 761, 906, 988, 989, 994, 997, 1017, 1039, 1042, 1045, 1051.
Fugitifs (Les) (de Lucien), 979.
Fundanus, gouverneur d'Asie, 921.

Gaius (jurisconsulte), 1055.
Galatée, 846, 891.
Galates, 886.

Galien (Claude), 770, 774, 907, 1027.
Galilée (la), 997, 1123.
Galilée, 1144.
Galiléens, 776.
Gallien (empereur), 1112.
Gangres (concile de), 1091, 1095.
Garonne (la), 927.
Gaule (la), Gaules (les), 846, 865, 881, 900, 925, 930, 931, 934, 950, 951, 953, 957, 958.
Gaules (Églises des), 866, 868.
Gaulois, 953, 990, 1138.
Genèse, 826, 838, 965, 966, 987, 988, 1018.
Germain, s, 900, 1118, 1141, 1143.
Germanie, 900.
Glycon (dieu-serpent), 771, 772, 824.
Gœthe, 742, 743.
Gortyne (en Crête), 850.
Goths, (les), 901, 1057.
Gran (le), 903, 913, 915, 1040, 1047.
Gran (sur le Danube), 900.
Gratus (proconsul), 873.
Grec, s, 763, 766, 767, 799, 806, 807, 809, 830, 843, 847, 922, 980, 988, 1009, 1012, 1125, 1143.
Grecs d'Asie, 997.
Grecs d'Égypte, 997.
Grèce, 766, 787, 805, 810, 826, 849, 901, 923, 1017, 1022, 1028, 1030, 1099, 1102, 1106, 1120.
Grégoire VII (pape), 1136.
Grégoire le Grand (pape), 1135, 1138.
Grégoire de Tours, 896, 1139.

Harmonie ou Concorde des Évangiles (de Théophile), 987.
Harmonius (fils de Bardesane), 1020, 1024, 1034.
Hatra, 1019, 1033.
Hauran (le), 1133.
Hébreux, 807, 843, 847, 1018, 1028, 1143.
Hegel, 832, 833.
Hegésippe, 785, 786, 1008-1010, 1015, 1140.
Helcias, 793.
Hélène (prophétesse), 814.
Héliogabale (empereur), 1019, 1021, 1023, 1056.
Hellènes, 794, 807, 808, 964, 1063.
Helvidius Priscus, 906.
Hénoch, 792.
Héracléon, 813, 815, 829, 1019.
Héraclès, 968.
Herculanum, 1103.
Hercule, 771.
Hercynienne (forêt), 899.
Hermas, 782, 792, 872, 881, 892, 895, 1001, 1077, 1096.
Hermès, 916.
Hermias (le philosophe), 978, 982, 1010.
Hermogène (le peintre), 820, 836, 987.
Hermundures (les), 900.
Hérode Atticus, 746, 761, 770, 923.
Hérodien, 963.
Hiérapolis, 867, 1027.
Hiérapolis (Église d'), 860.
Hiéroclès (d'Alexandrie), 977.
Histoire Auguste, 963.
Hocquincourt (maréchal d'), 1096.
Homère, 806.
Hongrie, 900, 903, 904.
Humaïoun (empereur mongol), 743.
Hyacinthe (eunuque), 924.
Hygin, 868.
Hymne à Christ (de Cl. d'Alexandrie), 1075.
Hystaspe, 809.

Ialdebaoth, voir Jéhovah.
Iao, 772.
Ibn-Daïsan, 1024.
Iconium (concile d'), 886, 891.
Imitation de Jésus-Christ, 907.
Inde (l'), 1023, 1035, 1114.
Inéboli (Asie Mineure), voir Abonotique.
Ionopolis, 772, voir aussi Abonotique.
Isaac, 830.
Isidore (fils de Saturnin), 818.
Isis, 824, 1017, 1102, 1104.
Israël, 1144.
Italie, 768, 815, 843, 850, 901, 1005, 1029, 1032, 1132.
Italien, 963.
Izates (de l'Adiabène), 1032.

Jacob, 830.
Jacques, frère du Seigneur (l'apôtre), 788, 800, 825, 1009, 1067.
Jannès (magicien égyptien), 1017, 1079.

Jardin des Plantes (à Lyon), 934, 945, 951.
Javellinus (jurisconsulte), 754.
Jazyges (les), 901.
Jean (l'apôtre), 864, 867-869, 1003.
Jean Parthénos, 817.
Jéhovah, 824, 830, 1062, 1100.
Jérusalem, 784, 788, 870, 878, 882, 886, 916, 1070, 1096.
Jérusalem (Église de), 785, 800, 1122, 1131.
Jésus, Jésus-Christ, 738, 775, 784, 788, 790, 792-796, 806, 812, 817, 819, 823, 825-827, 837, 840, 844, 845, 849, 854, 864, 867, 871-874, 876, 879-882, 893, 894, 898, 908, 909, 914, 922, 937, 941, 947, 965, 967, 968, 997, 999, 1000, 1006-1010, 1018, 1020, 1026, 1029, 1032-1034, 1048, 1060-1062, 1065, 1066, 1069, 1071, 1073, 1078, 1079, 1084, 1085, 1086, 1091, 1095, 1096, 1101, 1106, 1109-1111, 1117, 1125, 1128-1130, 1138, 1139, 1142, 1144, 1145.
Jeunes Faustiniennes (institut des), 754.
Jeunes Mamméennes, 754.
Jonas, 969, 1085.
Joseph, voir Hégésippe.
Josèphe (Flavius), 806.
Jourdain (le), 874, 1131.
Judas, 875.
Jude (frère du Seigneur), 1067.
Judée, 787, 830, 973.
Jules Africain, 1010, 1033.
Jules Capitolin, 913.
Julia Domna (impératrice), 1055.
Julia Maesa, 1055.
Julia Mammaea, 1055-1057.
Julia Soémie, 1055.
Julien (empereur), 962, 977, 979, 1003, 1043, 1111, 1134.
Julien d'Apamée, 879.
Junius Rusticus, 745, 761, 762, 905, 906, 1051.
Junon, 1105.
Jupiter, 779, 916, 1059, 1099, 1104.
Jupiter Pluvius, 916, 920.
Justin (auteur de *Baruch*), 826.
Justin de Néropolis, 791.
Justinien (empereur), 758.

Kant, 908.
Kérak (chrétiens de), 1064.
Kneph (culte de), 824.
Krichna, 1035.

Lacédémone, 850.
Lamennais, 810.
Langres, 925.
Lanuvium, 1039.
Laodicée (concile de), 1071.
Laodicée sur le Lycus, 862, 865, 867.
Lares (dieux), 1099, 1100.
Larisséens, 922.
La Salette, 1140.
Latine (voie), 833.
Latins, 806.
Latium, 1100.
Latran (musée de), 1058.
Lazaretti, 1123.
Lebaba (Deir-Âli), 840.
Legio Fulminata, 778, 916, 918.
Le Nain de Tillemont, 738.
Léonide (père d'Origène), 1017.
Lettre aux Églises d'Asie et de Phrygie, 956.
Linus (pape), 787.
Livie (femme d'Auguste), 768.
Livre de Daniel, 965.
Livre d'Esther, 854.
Livre d'Hénoch, 854, 965.
Livre de Jonas, 965.
Livre de Judith, 854.
Livre de Tobie, 854.
Logos (aux Hellènes), 808.
Logos paraeneticos, 808, 856.
Longin, 1018, 1019.
Lorium (palais de), 741, 1039.
Lourdes, 1140.
Luc (l'évangéliste), 1130.
Lucain ou Lucien (marcionite) 839, 840, 843.
Lucien de Samosate, 750, 775, 961, 963, 978-982, 1010.
Lucille (femme de Lucius Verus), 765, 924.
Lucine (chrétienne de Rome), 1083.
Lucius Verus (empereur), 749, 765, 856, 899, 920, 1018, 1019, 1032, 1039, 1043, 1044.
Lucrèce, 971.
Lugdunum, voir Lyon.
Luynes (duc de), 781.
Lycée (d'Athènes), 768.

Lyon, 738, 821, 868, 873, 879, 881, 886, 925-928, 930, 931, 933, 936, 941, 944, 945, 956-960, 1029, 1078.
Lyon (Église de), 925, 956, 1029.
Lyonnais, es, 928, 931, 932, 935, 941, 949, 957.

Maboug, 826.
Macchabées (les martyrs de Lyon), 955.
Macédoine, 1098, 1133, 1134.
Mahomet, 792, 994, 823, 1064, 1135, 1141.
Malabar (côte de), 1035.
Mambrès (magicien égyptien), 1017
Mammée, voir Julia Mammaea.
Manès (fondateur du manichéisme), 1019, 1024.
Manou, 1021.
Manous (dynastie des), 1032.
Mara, fils de Sérapion, 1018.
Maran (dom), 984.
Marc-Antonin (statue de), 1049.
Marc-Aurèle, 737, 738, 741-750, 752-759, 762-765, 770-772, 774-777, 781, 783, 784, 805, 852, 856, 860, 873, 893, 899, 902, 904, 907-909, 912-915, 917-920, 922-924, 933, 960, 962, 964, 977, 982-985, 988, 989, 1010, 1019, 1023, 1027, 1030, 1032, 1036, 1038-1047, 1049-1056, 1060, 1069, 1115-1117, 1131, 1134.
Marc-Aurèle (arc de), 901, 903, 1058.
Marcelline (chrétienne de Rome), 819.
Marcia (concubine de Ummidius Quadratus et de Commode), 775, 919, 924, 1053.
Marcien (jurisconsulte), 1055.
Marcion, 795, 805, 814, 817, 834-840, 843-845, 851, 852, 861, 987, 1001, 1019, 1020, 1024.
Marcomannie (Bohême), 903.
Marcomans (les), 900, 901, 903, 923.
Marcus Aurelius Antonius (titre impérial), 1019.
Marie, mère de Jésus, 817, 825, 832, 1062.
Marie (sœur de Moïse), 878.
Marie-Madeleine, 817.
Markos, 814, 820, 821, 847, 927-929.
Mars (temple de), 902.
Marseille, 933, 958.
Marthe (de Béthanie), 817.
Massuet (dom), 831.
Matthieu (l'apôtre), 817, 1063.
Matthieu, 864, 965, 1035.
Mattidie (dans les *Cerygmata*), 789, 794.
Maturus (martyr), 939, 945, 946.
Mauritanie, 1032.
Maxime de Tyr, 769, 962.
Maximien (empereur), 1083, 1133.
Maximille (prophétesse), 814, 835, 877, 878, 884, 885, 887, 930.
Maximus (Claudius), 906.
Maximus (consulat de), 945.
Maximus (Marius), 913.
Méandre (le haut), 861.
Médée (la), 1033.
Méditerranée, 785.
Mélétius (évêque de Lycopolis), 855.
Mélitène (en Arménie), 916, 918.
Méliton, évêque de Sardes, 808, 840, 853-857, 859, 860, 865, 867, 869, 920-923, 970, 976, 977, 1111, 1131.
Mên, 1107.
Ménandre, 806.
Mérimée (P.), 1096.
Mésie (la), 903.
Mésopotamie, 846, 866, 899.
Métrodore (martyre), 841.
Midi (de la France), 928.
Milan, 1082.
Miltiade (évêque), 861, 879, 884, 920.
Minimes (à Lyon), 945.
Minucius Félix, 808, 977, 988, 1030, 1031.
Minucius (dans Minucius Félix), 989, 996.
Mithra (culte de), 1102, 1106-1108.
Mitra (myth. aryenne), 1105.
Moavia (monnaies de), 1064.
Modestin (jurisconsulte), 1055.
Modestus, 840, 861.
Moesie (la), 772.
Moïse, 792-795, 806, 830, 967, 988, 1017, 1067, 1079, 1085.
Moïse (loi de), 793.
Moïse de Khorène, 1019, 1023.
Montan (Montanus), 795, 814, 874, 876, 877, 884, 885, 887, 930, 941, 957.

Montmartre, 959.
Moravie, 900.
Mucius Scaevola, 996.
Musanus, 861.
Musée (le), (d'Athènes), 1016.
Musonius, 767.

Naples, 1082, 1103.
Naplouse, 808.
Narcisse de Jérusalem, 866.
Narisques (les), 900.
Nazareth, 845.
Népos d'Arsinoé (évêque), 955.
Néron (empereur), 768, 778, 789, 921, 922, 1046, 1048, 1052, 1130.
Nerva (empereur), 743, 744, 753, 1042, 1053, 1102.
Nicée, 860, 905, 987, 1005, 1062.
Nicée (concile de), 861, 866, 869, 1066, 1141.
Nicomédie, 772, 850, 1005, 1133, 1134.
Nicon (patriarche), 1087.
Nil (le), 1103.
Ninon de Lenclos, 1096.
Nitocris (reine d'Égypte), 1055.
Noé, 792, 1028, 1085.
Noël, 1135.
Noire (mer), 879.
Norique (la), 901.
Notre-Dame (cathédrale), 997.
Nouvelles Faustiniennes, 754.
Numa, 741.
Numénius d'Apamée, 829, 1017-1019.
Numidie, 1032.

Occident, 770, 784, 845, 869, 958, 1005, 1010, 1031, 1056, 1087, 1109, 1111, 1122, 1129, 1133-1136, 1138, 1139.
Octavius (dans Minucius Félix), 989, 994-997.
Oder, 900.
Œdipe, 934.
Olympe (l'), 791.
Olympie, 763, 773, 979.
Ombrie, 1123.
Onésime (d'Éphèse), 854.
Orfitus (consulat d'), 945.
Orient, 746, 770-771, 784, 806, 814, 815, 823, 825, 826, 829, 830, 843, 845, 869, 897, 923, 1010, 1017, 1018, 1020, 1030, 1056, 1057, 1064, 1079, 1092, 1112, 1118, 1122, 1129, 1133, 1134, 1138, 1142.
Oriental, aux, 785, 806, 807, 830, 854, 958, 959, 1054, 1135.
Origène, 738, 788, 808, 815, 829, 853, 964, 977, 1004, 1010, 1016, 1018, 1029, 1030, 1035, 1063, 1066, 1067, 1140.
Orose, 1056.
Orphée, 969, 1085.
Osiris, 824, 1104.
Osrhoène (l'), 1023, 1032.
Osrhoène (Eglise d'), 866.
Ostie, 989, 1107.
Otacilia Severa (femme de Philippe l'Arabe), 1133.
Othons (les), 1129.
Ouscha, 1121.
Ouschat (en Phrygie), 874.
Ovide, 1105.

Palatin (crucifix du), 781.
Palestine, 785, 854, 863, 866, 923, 965, 1082, 1134.
Palma, évêque d'Amastris, 851, 866.
Palmes (fêtes des), 1074.
Palmyre, 1034, 1054.
Palut, évêque d'Édesse, 1033.
Pannonie (la), 901, 903.
Pannonie (guerre de), 771.
Pantaenus (d'Alexandrie), 829,, 1016, 1035.
Panthéon (romain), 1099.
Panthère (le soldat), 965.
Paphlagonien, 1139.
Papias, 786, 1009, 1015, 1140.
Papinien (jurisconsulte), 1055.
Papirius, évêque, 861, 865, 867.
Pâques, Pâque (la), 785, 859, 863-870, 958, 1002, 1004, 1006, 1029, 1065, 1071, 1074.
Paris, 1028.
Parium (Asie Mineure), 772, 773.
Parthes, 899, 1032, 1034.
Parthie, 1033, 1035.
Pasteur (Le) d'Hermas, 997, 1062.
Paul (l'apôtre), 785, 786, 788-790, 795, 796, 809, 814, 815, 837, 843, 846, 847, 850, 853, 864, 874, 877, 982, 997, 1003, 1004, 1007, 1008, 1061, 1064, 1078, 1081, 1085, 1111, 1117, 1124, 1130.

Paul de Samosate (évêque d'Antioche), 1005, 1024, 1112, 1132, 1141.
Paul (Julius Paulus), 1055.
Pauvres de Lyon (Pauperes de Lugduno), 959.
Peaux-Rouges, 903.
Pensées (de Marc-Aurèle), 743, 904, 913, 914, 1043, 1047.
Pentateuque, 793, 838, 856.
Pentecôte (la), 870, 1074.
Pépuze (en Phrygie), 874, 877-879, 881, 882, 891, 941.
Pépuze (saints de), 856, 931, 932.
Pérégrinus. 763, 773, 776, 989.
Pérégrinus (de Lucien), 979.
Pergame, 772.
Periodi (de Pierre), 787.
Perse (la), 823.
Perses (les), 1105.
Pertinax (empereur), 1044.
Pescennius Niger, 1117.
Peucins (les), 901.
Phalaris (tyran d'Agrigente), 991.
Phénicie, 824, 944, 965, 1140.
Philippe (l'apôtre), 817, 865, 866, 869.
Philippe l'Arabe (empereur), 1054, 1133.
Philippe (disciple de Bardesane), 1021.
Philippe, évêque de Gortyne, 840, 852.
Philippe (roi de Macédoine), 773.
Philippe (les filles de), 875, 878.
Philon de Byblos, 825, 857.
Philon le Juif, 792, 793, 827, 1017, 1018.
Philosophumena, 809, 829.
Philostrate, 1056.
Philumène (prophétesse), 814, 835.
Phrygie, 780, 823-825, 856, 873, 874, 876, 880, 884, 886, 887, 889-891, 893, 925, 930-932, 941, 949, 1027.
Phrygien, s, ne, 874, 879, 886, 932, 934, 939, 1029.
Piave (la), 901.
Pierre (l'apôtre), 784-790, 794, 795, 799, 800, 717, 850, 1003, 1004, 1081, 1085, 1117, 1130.
Pinytus, évêque de Cnosse, 851.
Pisidie, 846.
Pisté Sophia (La fidèle sagesse), 816, 817.
Pius (Pie Ier), pape. 868.
Platon, 761, 768, 773, 807, 818-820, 964, 970, 997, 1017.
Pline le Jeune, 1075.
Plotin, 829, 1018.
Plutarque, 746, 770.
Polycrate d'Éphèse, 853, 861, 866, 867.
Pompéi, 1103.
Pompeianus (mosaïque de), 767.
Pompéien (gendre de Marc-Aurèle), 765, 1042, 1044.
Pont (le), 850, 866, 1028.
Ponticus (martyr), 952.
Porphyre (néo-platonicien), 1019.
Porta Portese (catacombe juive), 1082.
Portique (d'Athènes), 768.
Potamiène (martyre), 1126.
Pothin, évêque de Lyon, 926, 929, 937, 942, 956.
Potitus (dualiste), 834.
Praxéas (montaniste), 1065.
Prépon l'Assyrien, 840.
Presbourg, 900.
Primus (évêque), 785.
Prisca, voir Priscille.
Priscille (prophétesse), 814, 835, 877–879, 882, 884, 885, 887, 930.
Privatus, évêque de Lambèse, 1006.
Problèmes (de Tatien), 844, 845.
Proclus (de Prépuze), 879, 885.
Proculus (jurisconsulte), 761.
Prodicus (adamite), 819.
Prophètes, 965.
Propontide (la), 1028.
Proudhon, 818.
Proxénès (domestique de Marc-Aurèle), 775.
Pruth, 900.
Psaumes, 965, 1075, 1121, 1143.
Psyché, 1085, 1098.
Ptolémée (Claude), 815, 907.
Ptolémée d'Apelle, 793.
Publius, évêque d'Athènes, 852.
Publius Mummius Sisenna Rutilianus, 771, 772.
Pyrénées, 927.
Pythagore, 768, 769, 819, 968, 1017.

Quades (les), 900, 903, 915, 919, 923.
Quadratus (d'Athènes), 852.
Quadratus (l'apologiste), 808, 919.

Quadratus (le Phrygien), 875.
Quadratus (Ummidius), 924.
Quintille, voir Priscille.

Rab Joseph, fils de Rab Josué ben Lévi, 1119.
Rabbi Aquiba, 1090.
Rabbi ben Azaï, 1091.
Ranke (E.), 1031.
Reconnaissances (Les), 787, 800, 1001, 1021, 1062.
Reimarus, 967.
Rémus, 875.
Renaissance (La), 1113.
République (La), (de Platon), 819.
Reusch, 1031.
Révolution (1789), 1129, 1136.
Rhampsinit, 968.
Rhétie (la), 901.
Rhin, 899, 900, 1108.
Rhodon (l'Asiate), 805, 835, 836, 838-840, 843, 845, 885.
Rhône (le), 821, 881, 925, 926, 930, 933, 934, 955, 958.
Rhossus, 853.
Roensch, 1031.
Romain, s, ne, 761, 764, 772, 775, 783, 899, 900, 915-917, 921, 924, 963, 973, 975, 993, 1018, 1019, 1032, 1055, 1067, 1103, 1115.
Rome, 738, 744, 762, 763, 769-771, 780, 784-789, 792, 800, 801, 805, 814, 819, 836, 838, 839, 843, 845, 846, 849, 866, 868-871, 887, 901, 904, 917, 922, 932, 947, 957, 970, 973, 978, 989, 990, 995, 1003-1006, 1009, 1027, 1031, 1040, 1045, 1049, 1050, 1052, 1056, 1066, 1077, 1081, 1082, 1090, 1099, 1100, 1103, 1112, 1132, 1134, 1135.
Rome (Église de), 784-788, 800, 850, 864-866, 870, 885, 887, 891, 924, 1003-1005, 1028, 1065, 1135.
Rome et d'Auguste (autel de), 950, 951.
Rome et d'Auguste (culte de), 933, 1003, 1099.
Romulus, 785.
Rouge (mer), 1035.
Rousseau (J.-J.), 1129.
Roxolans (les), 900.
Rubellius Plautus, 767.
Rufin (Tyrannius), 855, 856.
Rusticus, voir Junius Rusticus.
Russie, 1134.
Rutilianus, voir Publius Mummus.
Rutilius (Rufus Publius), 991.

Sabazius, 1105, 1107.
Sagaris, évêque de Laodicée sur le Lycus, 862, 863, 865, 867, 873.
Saint Achillée, 896.
Saint Alexandre, 958.
Saint Ambroise, 896.
Saint Andoche, 925.
Saint Athanase, 866, 1066.
Saint Augustin, 1064.
Saint Babylas, 1112.
Saint Barlaam, 827.
Saint Barthélemy, 1035.
Saint Basile, 841.
Saint Bernard, 1142, 1143.
Saint-Calliste (catacombe de), 775, 784, 1030, 1083, 1085.
Saint Christophe (inscription de), 1122.
Saint Césaire, 1021.
Saint Claude (serfs de), 1126.
Saint Clément Romain, 787-791, 793, 796, 797, 799, 800, 836, 850, 1008, 1117, 1130.
Saint Cyprien, 738, 988, 1079.
Saint Damase, 1135.
Saint Éphrem, 845, 1022, 1024.
Saint Épiphane, 841, 1019, 1064.
Saint Épipode, 958.
Saint Étienne, 949.
Saint-Évremond, 1096.
Saint François d'Assise, 1048, 1123, 1142.
Saint François de Sales, 1142.
Saint Hippolyte, 1010, 1019.
Saint Ignace, 797, 980, 1007, 1008.
Saint Irénée, 738, 811, 816, 829, 840, 868-870, 926-929, 932, 942, 956-958, 987, 1004, 1015, 1026, 1063, 1078, 1140.
Saint-Irénée (colline de) (Podium Athanacense), 945.
Saint Janvier, 821.
Saint-Jean (place) (à Lyon), 945.
Saint Jean Chrysostome, 841, 1125, 1128, 1140.
Saint Jérôme, 855, 856, 885, 1016, 1035, 1064, 1093.
Saint Josaphat, 827.

Saint-Just (colline de), 955.
Saint Justin, 785, 786, 796, 805-808, 810, 811, 843, 845, 856, 873, 919, 957, 965, 988, 1001, 1010, 1015, 1016, 1018, 1026, 1030, 1106, 1131.
Saint Léon, 1135.
Saint Louis, 750, 763, 909, 1068.
Saint Marcel, 925.
Saint Martin, 1117.
Saint Nérée, 896.
Saint Nil, 1037.
Saint-Nizier (église), 955.
Saint Pacôme, 1037.
Saint Pione, 841.
Saint Polycarpe, 864, 867-869, 873, 980, 1007.
Saint-Polycarpe (église), 933.
Saint-Prétextat (catacombe de), 1083, 1107.
Saint-Sébastien (colline), 933.
Saint-Sébastien (église), 1081, 1082.
Saint Symphorien, 925.
Saint Taraque, 1117.
Saint Thomas, 1035.
Saint Valérien, 925.
Saint Victricius, 1117.
Saint Vincent de Paul, 1142.
Sainte Bénigne, 925.
Sainte Catherine de Sienne, 877.
Sainte Élisabeth, 1142.
Sainte Thérèse, 1142.
Saints-Apôtres (église des), 955.
Saints (île des), 1029.
Salomon, 830, 1089.
Salt (chrétiens de), 1064.
Salvius Julianus (jurisconsulte), 754.
Salvius Valens (jurisconsulte), 754.
Samos, 1018.
Samosate, 961.
Samé (île de Céphalonie), 818.
Sanchoniaton, 857.
Sanctus (diacre), 938, 939, 945, 946.
Saône, 925, 933, 934, 955.
Sarcasme (Le) d'Hermias, 809.
Sardaigne, 783, 919, 1053.
Sardanapale, 744.
Sardes, 859, 867.
Sarmates (les), 900, 904, 923, 983.
Sarmatie (Galicie), 903.
Sarmatiques, voir Sarmates.
Sathonay (place), 951.
Saturnin, 814, 818, 845.
Schelling, 832.
Scillitains (les), 919, 1053.
Scillium, 1032.
Scythianus (Çakya), 827.
Secundus (valentinien), 815.
Ségusiave, 939.
Sem (fils de), 1143.
Sémiramis, 1055.
Sénat (romain), 744, 917, 922, 1026, 1043, 1055.
Senèque, 759, 761, 766, 768, 989, 1116, 1129.
Septime Sévère (empereur), 919, 1019, 1028, 1051, 1054, 1117, 1118.
Septime Sévère (arc de), 1058.
Sérapion, évêque d'Antioche, 853, 884, 1033.
Sérapis, 1017, 1088, 1104.
Sergius Paullus (L.), proconsul, 862.
Sermons (de Maxime de Tyr), 769.
Seth, 826.
Sévère (hérésiarque), 840, 847.
Sévères (les), 758, 775, 885, 1030, 1057, 1132.
Sévérien, légat de Cappadoce, 771.
Severus (Claudius), 749, 906.
Sextus de Chéronée, 746, 764, 905.
Sibylle (la), 809, 857, 969.
Sicilien, 1016.
Sigé, 820.
Silas (le Phrygien), 875.
Simon le Magicien, 789, 790, 794, 795, 814, 835.
Sion, 882.
Sirmium, 903, 1049.
Smyrne, 738, 862, 867, 923, 925.
Smyrniote, 939.
Socrate, 809, 1048.
Socrate (le scolastique), 1035.
Sostrate (de Béotie), 771.
Sotas, évêque d'Anchiale, 879.
Soter, pape, 849, 850, 868, 887, 932.
Spartacus, 1129.
Spartiates, 1067.
Stefanoni (pierre de), 781.
Strauss (D.), 967.
Suétone, 963.
Suèves (les), 900.
Suisses, 899.
Sur la justice (d'Épiphane), 818.
Swedenborg, 832.
Syllogismes (d'Apelle), 838, 844.
Synérôs (hérésiarque), 834, 839.
Syncelle (G. le), 1056.

Synnade (concile de), 886.
Syracuse, 1082.
Syrie, 781, 823, 865, 866, 874, 918, 982, 1000, 1018, 1022-1024, 1034, 1062, 1064, 1102, 1111, 1122, 1123, 1133, 1134, 1140.
Syrie (déesse de), 1105, 1108.
Syrien, s, ne, nes, 763, 783,799, 805, 807, 841, 856, 944, 958, 1024, 1029, 1034, 1054-1057, 1141.

Tacite, 743, 900, 963.
Tanagre, 981.
Targatha, 1033.
Tartare (le), 946.
Tatien, 785, 805-807, 809-811, 843-846, 861, 887, 932, 964, 978, 982, 987, 988, 1015.
Télesphore, pape, 868.
Terreaux (place des), 934, 955.
Tertullien, 738, 777, 778, 809, 811, 820, 829, 835, 839, 840, 846, 848, 887-889, 922, 923, 958, 976, 977, 982, 988, 1001, 1026, 1028, 1031, 1058, 1078, 1079, 1096, 1106, 1117.
Testament (Ancien), 793, 837, 839, 844, 853, 1017, 1031, 1034, 1085, 1142.
Testament (Nouveau), 796, 837, 855, 885, 965, 1031, 1034, 1061, 1065, 1085.
Thalie (d'Arius), 1024.
Théagène (le cynique), 769.
Thébuthis (hérésiarque), 1010.
Thécla, 896.
Thémison (de Prépuze), 879, 881, 882.
Théodoret (de Cyr), 841, 1019.
Théodose Ier (empereur), 1131, 1134, 1136.
Théodose II, 964.
Théodote (hérésiarque), 815, 859, 879, 941, 1065.
Théodote le Corroyeur, voir Théodote.
Théodote (dans Marc-Aurèle), 906.
Théodulphe (Bible de), 854.
Théophile, évêque d'Antioche, 808, 840, 986-988.
Théophile de Césarée, 866.
Thessaloniciens, 922.
Thomas (l'apôtre), 817.
Thora (la), 1089, 1111, 1142.
Thrace, 879, 1098, 1133.
Thraséas, évêque d'Euménie, 861, 865, 867.
Thraséas (Lucius Paetus), 743, 767, 904.
Thyatires, 886.
Thyeste (festin de), 934.
Tibère (empereur), 840, 845, 922.
Tibulle, 1105.
Timothée (disciple de Paul), 1007.
Tite (disciple de Paul), 1007.
Titus (empereur), 974.
Tolède (conciles de), 1122.
Torpacion, 1057.
Toscane, 1123.
Tourguéneff (Alexandre), 1087.
Tournus, 925.
Toussaint Louverture, 1128.
Trajan (empereur), 744, 753, 768, 777, 783, 899, 1053, 1055, 1067.
Trajan (forum de), 945.
Trajan (gymnase de), 769.
Tramassac (rue), 945.
Treboniasus Gallus, 772.
Tribonien (jurisconsulte), 758.
Turquie, 1112.
Tymium (en Phrygie), 874, 882.
Tyr, 853.

Ulpien (Domitius Ulpianus), 759, 981, 1055, 1129.
Ulpius Marcellus (jurisconsulte), 754.

Valentin, 814, 817, 826, 830, 831, 845, 926, 1022.
Valérien (empereur), 955, 1054, 1083.
Vandales (les), 901.
Varus (Publius), 900.
Vélabre (le), 1058.
Vercellone, 1031.
Véronique (légende de), voir Bérénice.
Versailles, 1038.
Verus (Lucius Aelius), 905.
Vespasien (empereur), 1054.
Vettius Epagathus, 931, 935, 936, 956.
Vibia et Vincentius (tombe de), 1107.
Victor, pape, 853, 866, 868, 871, 1004.
Victovales (les), 900.
Vienne (Église de), 879, 936, 1029.

Vienne (sur le Danube), 903, 1049.
Vienne (sur le Rhône), 925, 933, 938, 956, 958.
Vierge (la), 778, 832, 1104.
Vierge Céleste (culte de la), 1102.
Vigellius Saturninus, 919.
Vigna Randanini (catacombe juive), 1082.
Villon, 1068.
Vincent de Lérins, 1055.
Visigoths, 1122.
Vistule, 900.
Voltaire, 966, 980, 982, 1096, 1129.
Volusius Maecianus (jurisconsulte), 754.

Wahlballath, 1034.
Walhalla (le), 1118.

Xyste, pape, 868.

Yémen (l'), 1035.

Zamolxis (dans Hérodote), 968.
Zénobie (reine de Palmyre), 1019, 1034, 1133, 1141.
Zénon, 768, 997, 1116.
Zéphyrin, pape, 885, 887, 1065, 1082.
Ziegler, 1031.
Zotique de Comane (évêque), 879.
Zotique d'Otre, 886.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abdias, *Historia certaminis apostolici*, 896.
Aboulfaradj (Barhebraeus), *Chronique ecclésiastique* (Abbeloos), 1019.
Historia dynastiarum, 774, 1019, 1025.
Acta Pauli et Theclae, 782.
Acta Pilati, 965.
Acta S. Barsimae, 1021.
Acta SS, (Jun.), 958; *(Febr.)*, 1003; *(Aug.)*, 1003.
Actes de saint Cyprien, 780.
Actes de saint Épipode, 934.
Actes de saint Justin, 762, 775, 1125.
Actes de saint Mammaire, 944.
Actes de saint Maximilien, 1117.
Actes de saint Métrodore, 841.
Actes de saint Philippe, 824.
Actes de saint Pione, 999, 1079, 1115.
Actes de saint Pollion, 934.
Actes de saint Thomas, 827, 832, 1035.
Actes de sainte Félicité, 777, 880.
Actes de sainte Lucie, 937.
Actes de sainte Perpétue, 880, 888, 953, 1058, 1071, 1085.
Actes de sainte Thècle, 947.
Actes des Apôtres, 1002, 1076, 1121.
Actes des martyrs d'Afrique, 946.
Actes des martyrs scillitains, 1061.
Aelius Aristide, *Œuvres* (Dindorf), 746, 754, 762, 764, 774, 776, 810, 1061, 1115, 1125.
Alexandre de Tralles, *Œuvres*, 771.
Allard (Paul), *Les esclaves chrétiens*, 1128.
Ambroise (Saint), *De paradiso*, 836, 838.
De virginibus, 896, 1092.
(éd. Bénédictins), 841.
Expositio evangelii sec. Lucam, 1092.
Ammien Marcellin, *Rerum gestarum libri*, 750, 775, 901, 923.
Anastase le Sinaïte, dans Credner, 800.
Hodégos, 855.
Annales de l'Institut de Correspondance archéologique de Rome (Henzen dans), 754; (Borghesi dans), 755.
Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques (Le Blant dans), 947.
Anonyme (l'), dans Eusèbe, *H. E.*, 875, 877, 878, 883-886, 889.
Aphraate, *Aphraates Homilien*, 1025.
Apocalypse, 1090.
Apocalypse d'Esdras, 1140.
Apocalypse de Baruch, 1140.
Apocalypse de Moïse, 832.
Apocalypse de Pierre, 1065.
Apollinaire, *Contre les Juifs*, 865. Dans la *Chronique pascale*, 863.
Apollonius, dans Eusèbe, *H. E.*, 862, 877, 878, 880, 882, 915.
Appien, *De bello Mithridatico*, 762.
Apulée, *Apologia sive de Magia*, 763, 771, 963, 980, 981, 1031.
De deo Socratis, 981.
Florida, 980.
Métamorphoses, 762, 775, 784, 980, 1031, 1071, 1103-1105, 1109.

Archives des missions scientifiques et littéraires (Revillout dans), 803, 1096, 1119.
Aristote, *Politique*, 1120.
Arnobe, *Disputationes adversus gentes*, 1027, 1032, 1078.
Arrien, *Dissertations d'Epictète*, 750, 762, 765, 766, 768, 769, 776, 904, 905, 1027, 1099, 1116.
Artaud (F.) *Lyon souterrain*, 945.
Artémidore d'Ephèse, *Onirocritica*, 761, 771, 1103.
Assémani, *Bibliotheca orientalis*, (saint Ephrem dans), 841, 842, 1019, 1023, 1025, 1032.
Assomption de Moïse, 1140.
Athanase (saint), *Apologia*, 1081.
Epist. ad Afros, 866, 869.
Epist. festales, 800.
Historia arianorum ad monachos, 1081.
Synopsis, 797, 800, 866.
Athénagore, *De resurrectione*, 986.
Legatio pro christianis, 745, 763, 772, 773, 782, 867, 921, 937, 983-986, 1030, 1072, 1078-1080, 1090, 1131.
Aubé, *Etude sur un nouveau texte des Actes des martyrs scillitains*, 1031.
Histoire des persécutions de l'Eglise, 777, 964.
La polémique païenne, voir *Hist. des persécutions de l'Eglise*, 964.
Augustin (saint) *De civitate Dei*, 1055, 1090, 1099, 1117.
De cura pro mortuis gerenda, 955, 1083.
De haeresibus (Oehler), 815, 818-820, 845-847, 886, 891, 1019.
De sermone Domini in monte, 1124.
Enarrationes in psalmos, 1125.
Epistolae, 1105, 1118.
In epist. Johannis, 1106.
Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, 762, 765, 766, 769.
Aurélius Victor, *De Caesaribus*, 901, 1049.
Epitome, 901, 924, 1049.

Bardesane, *De fato*, 787, 827, 1019, 1023, 1033.
Baronius, *Annales ecclesiastici*, 919, 1080.
Barth (A.), *Les Religions de l'Inde*, 1035.
Basile (saint), *Epistolae*, 786.
Première lettre à Amphiloque, 841, 847.
Baudissin (W.), *Studien zur semitischen Religionsgeschichte*, 824, 831.
Becker (F.), *Das Spott-Crucifix der römischen Kaiserpalaste*, 781.
Bède, *Historia ecclesiastica*, 1029.
Bégule (L.) *Monographie de la cathédrale de Lyon*, 945.
Behm (H.), *Ueber dem Verfassen der Schrift welche den Titel « Hirt » führt...*, 869.
Bellori et Bartoli, *Colonne Antonine*, 772, 915.
Benfey (Th.), *Keilinschriften*, 1105.
Bernard (Aug.), *Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, 934, 951.
Bernays, *Die Heraklitischen Briefe*, 1072, 1110.
Lucian und die Kiniker, 979.
Ueber des phokylideische Geditch, 1081.
Bibliothèque de l'École des Chartes (Delisle dans), 1101, 1102, 1104.
Bibliothèque orientale, (Maisonneuve), 1106.
Bickell (G.), *Conspectus rei Syrorum literariae*, 1033.
Boissieu (A. de), *Inscriptions antiques de Lyon*, 1101.
Bonwetsch, *Die Schriften Tertullians...*, 988, 1031.
Borghesi, *Œuvres complètes*, 862, 916, 1032.
Bossari (G.), *Roma sotterranea*, 1088.
Boucher (Père Gilles), *In Victorii Aquitani canonem paschalem... comment...*, 866, 869, 1080, 1083.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, (1859), 831, 1104; (1876), 1103.
Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, (Borghesi dans), 754; (Cavedoni dans), 772; (Desjardins dans), 1100; (1868), 1107; (Henzen dans), 1108.
Bulletino della Commissione archeologica municipale, (1874), 1107; (1877), 1110.

Bulletino di archeologica cristiana (de Rossi), 775, 781, 784, 887, 924, 1030, 1076, 1081, 1084, 1086, 1102, 1107, 1108, 1120, 1125, 1127.
Bulliot (J.-G.), *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, 925.
Bunsen, *Analecta antenicaena*, 799, 1073, 1080, 1081, 1128.
Buonarroti (F. Gor. dans), (1870), 1107.

Cahier et Martin (Pères), *Mélanges d'archéologie...*, 1028, 1107.
Caïus, dans Eusèbe, *H. E.*, 841, 1075.
Canon de Muratori, 759, 820, 841, 874, 876, 879, 1004, 1022, 1031, 1065.
Canones apostolici, 800, 1128.
Capitolin (Jules), *Antoninus Pius*, 741, 746, 754, 755, 757, 758, 760-764.
Les Gordiens, 1051.
Lucius Verus, 779, 901.
Macrinus, 1051.
Marc-Antonin le Philosophe, 745, 747, 750, 752-754, 757, 759, 761-765, 776, 779, 901, 903, 915, 919, 923, 1046, 1049, 1051, 1101.
Pertinax, 901.
Carmina Sibyllina, 778, 901, 915, 916, 918, 922, 1018, 1064, 1071.
Caspari, *Alte und neue Quellen zur Geschichte des Taufsymbols...*, 1004, 1031, 1076.
Caton, *De re rustica*, 1126.
Catulle, *Poésies*, 1104.
Caverne des trésors (La), 855.
Celse, dans Origène, *Contre Celse*, 774, 779, 781, 782, 819, 828, 830, 832, 874, 933, 966-968, 970, 971, 974, 975, 986, 990, 992, 993, 999, 1008, 1030, 1072, 1085, 1106, 1116, 1120.
Cérygmes (de Pierre et Paul), 778, 815, 1121.
Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées...*, 831.
Charvet (Cl.), *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, 958.
Chenavard (A.), *Lyon antique restauré*, 945.
Chiarini (abbé), *Théorie du judaïsme*, 896.
Chronicon pascale (Du Cange), 859, 863, 865, 918, 920.
Chronique d'Alexandrie, 785, 860, 884.
Chronique d'Edesse, 1019, 1025, 1032.
Chrysippe, *Rhétorique*, dans Plutarque, *De stoicorum repugnantiis...*, 745.
Cicéron, *De divinatione*, 1103.
De finibus, 745.
De legibus, 1073.
De natura deorum, 1100.
De officiis, 1120.
Pro domo sua, 1120.
Pro Flacco, 874, 1120.
Tusculanae. 1120.
Civiltà cattolica (1858), 833.
Claudien, *In VI consul. Honorii*. 915.
Clément d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, 863, 865.
De cohortatio ad gentes, 1085.
Eclogae ex scripturis prophetis, 820, 836, 844, 845, 896, 987.
Pédagogue, 807, 1022, 1071, 1072, 1075, 1085, 1087, 1092-1095, 1117, 1125, 1128.
Quis dives salvetur ? 1121.
Stromates, 779, 781, 806-810, 814-816, 818, 820, 823, 826, 827, 829, 841, 844, 845, 847, 856, 867, 874, 884, 890, 983, 1001, 1011, 1016, 1017, 1072, 1076, 1077, 1079, 1080, 1085, 1091, 1095, 1096, 1110, 1115, 1124, 1128.
Clément Romain (saint) *Constitutiones apostolicae*, 797-803, 832, 867, 883, 1002, 1027, 1065, 1070-1072, 1074, 1078, 1080, 1092, 1094, 1095, 1115, 1118-1120, 1125, 1127, 1128.
Epist. ad Corinthios, 1001, 1002, 1008, 1027, 1073, 1085.
Epist. ad Jacobum, 1119.
Epist. de virginate, 1081.
Homiliae, 1119.
Récognitions, 787, 788, 793-797, 832, 1021, 1033, 1035.
Code Justinien, 752, 757, 760, 891, 937, 964, 1074.
Code Théodose, 847, 1055, 1073, 1074, 1083.

Codex Lugdunensis (U. Robert), 1031.
Codex Sinaïticus, 925.
Colonia (Père), *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 955.
Collignon (M.), *Monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché*, 1098.
Commodien, *Carmen apologeticum*, 1094, 1122.
Instructiones, 1106.
Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L. (1872), 815-817, 830; (Naudet dans), 902; (d'Arbois de Jubainville dans), 934; (1866), 1079, 1091, 1096, 1099, 1101.
Comptes rendus de l'Acad. des sc. mor. et pol., 1095, 1117.
Concile d'Ancyre, 1002.
Concile d'Elvire, 1085, 1119, 1125, 1127.
Concile d'Epone, 1126.
Concile de Carthage, 1124.
Concile de Gangres, 1091, 1124.
Concile de Laodicée, 878, 1074, 1075.
Concile de Nicée, 1080.
Concile de Rome (3e), 1124.
Concile d'Orléans (4e), 1126.
Concile de Tolède (4e), 1126.
Concile de Trullanum, 800.
Congrès de la Soc. française d'archéologie, (1862), 951.
Corpus inscriptionum graecarum, 775, 833, 862, 863, 874, 1103, 1104, 1106, 1107, 1109.
Corpus inscriptionum latinarum (et suppl.), 772, 917, 989, 1101, 1103-1105.
Cotelier, *Ecclesiae graecae monumenta*, 836.
Patres apostolici, 800.
Credner (C.), *Geschichte des neutestamentlichen Kanon*, 796, 797, 800, 1004, 1007.
Cureton, *Ancient syriac documents*, 1033.
Spicilegium syriacum, 808, 855-857, 859, 1018-1022, 1034, 1077.
Cyprien (saint), *De aleatoribus*, 800.
De bono patientiae, 1059.
De dominica oratione, 1072.
De habitu virginum, 1090.
De lapsis, 782, 1071, 1078, 1092, 1119, 1121.
De opere et eleemosynis, 1073.
Epistolae, 846, 869, 882, 886, 889, 1001, 1004-1006, 1059, 1071, 1073, 1075, 1078, 1081, 1128.
Liber ad Demetrianum, 1059, 1079.
Quod idola dii non sint, 1079.
Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses*, 875, 878.

Damascius, *Vie d'Isidore*, 1079.
Darmesteter (J.), *Ormazd et Ahriman*, 1105.
The Zend-Avesta, 1105.
Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *H. E.*, 786, 838, 1133.
Denys de Corinthe, dans Eusèbe, *H. E.*, 783, 786, 1003, 1076.
Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, 1090.
De singularitate clericorum, 1081.
Desjardins (E.) *De tabulis alimentariis*, 754.
Deutéronome, 1089, 1119, 1128.
Diamartyria (de Jacques), voir aussi saint Clément, *Récognitions*.
Didot (A. Firmin-), *Des apocalypses figurées manuscrites...*, 898.
Didyme d'Alexandrie, *De Trinitate*, 876.
Digeste, 752, 754, 755, 757-763, 776, 783, 937, 981, 1055, 1120.
Dillmann, *Das christliche Adambuch des Morgenlandes*, 855.
Diodore de Sicile, *Bibliotheca historica*, 1090.
Dion Cassius, *Histoire romaine*, 741, 746, 747, 749, 750, 752, 759, 761, 764, 768, 775, 783, 901-903, 915, 916, 918, 919, 923, 924, 1027, 1033, 1044, 1049, 1055, 1056, 1103, 1104, 1106.
Dion Chrysostome, *Orationes*, 762, 766-769, 1120.
Dressel, *Clementinorum epitomae duae*, 797.
Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, 1071, 1080.
Duruy (V.), *Histoire des Romains*, 1120.

Ecclésiaste (L'), 1089.
Eckel, *Doctrina nummorum veterum*, 1028.

Elien, *Fragments sur la Providence et les apparitions* (Hercher), 963, 981.
Elisée Vartabed, dans *Coll, des historiens anc. et mod. de l'Arménie* (de V. Langlois), 965.
Ephrem (saint), *Carmina Nisibena* (Bickell), 832, 1033, 1035.
Œuvres (Assémani), *Hymnes, contre les hérésies*, 841, 1019-1023, 1025.
Epiphane (saint) *Haereses*, 792, 793, 797, 798, 800, 814, 815, 818, 820, 822, 824, 826-828, 836, 839-841, 843, 845-847, 863-865, 869, 873, 878, 880, 886, 891, 919, 925, 1019, 1023, 1064, 1091.
Epître à Diognète, 978, 1002, 1010, 1011, 1013, 1014, 1026, 1027, 1074, 1116.
Epître de Paul à Timothée (*I*re), 1091, 1092.
Epître de Paul à Timothée (*II*e), 1029.
Epître de Paul à Tite, 852, 1029, 1094, 1125, 1130.
Epître de Paul aux Colossiens, 864, 1125.
Epître de Paul aux Corinthiens (*I*re), 786, 809, 845, 965, 1012, 1079, 1080, 1090, 1092, 1119, 1120.
Epître de Paul aux Corinthiens (*II*e), 795, 925, 943, 1012.
Epître de Paul aux Ephésiens, 1092, 1125.
Epître de Paul aux Galates, 864, 965.
Epître de Paul aux Romains, 864, 965, 1003, 1090, 1113, 1130.
Epître de Paul aux Thessaloniciens, 1098.
Epître de Pierre (*I*re), 1002, 1092, 1117, 1125, 1130.
Epître de Pierre (*II*e), 1097.
Epître de saint Barnabé, 1011, 1074, 1077, 1125.
Eusèbe de Césarée, *Chronique*, 746, 763, 776, 814, 845, 860, 873, 915, 918, 920, 986, 1033.
Comm. in Isaiam prophetam, 778.
Demonstratio evangelica, 1091.
De Palestinae martyribus, 841, 1090.
Historia ecclesiastica (H. E.), 775-778, 782, 783, 785, 786, 792, 800, 805, 808, 810, 811, 820, 828, 829, 834-836, 838, 840, 841, 843-845, 847, 850-853, 855, 856, 859-866, 869, 871, 873, 875, 877-886, 889, 915, 916, 918, 920-922, 925, 926, 930-933, 936-939, 941-943, 945, 946, 948-951, 955-957, 960, 986, 1002-1006, 1008-1010, 1016, 1019, 1020, 1023, 1028, 1029, 1033-1035, 1053, 1056, 1057, 1074-1076, 1078-1081, 1085, 1090, 1092, 1095, 1112, 1117, 1127, 1132, 1133.
Oratio Constantini, 1070, 1071.
Praeparatio evangelica, 830, 1110, 1017, 1019, 1020, 1033.
Vita Constantini, 869, 1074.
Eutrope, *Breviarium historiae romanae*, 741, 745, 779, 901.
Evangile de Nicodème, 832.
Evangile des Ebionites, 793.
Evangile selon les Hébreux, 792.
Exode, 1119.
Eznig, *Réfutation des différentes sectes des païens*, 841, 842.

Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio*, 1098.
Fabricius, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, 826.
Firmicus Maternus, *Liber de errore profanarum religionum*, 1101, 1106.
Firmilien, dans saint Cyprien, *Epist.*, 869, 882, 886, 889.
Fluegel, *Mani, seine Lehre und seine Schriften...*, 842, 1019, 1025.
Foucart (P.), *Des associations religieuses chez les Grecs*, 1102, 1103.
Franz (J.), *Elementa epigraphices graecae*, 1103.
Froehner (W.) *Choix de vases grecs de la coll. du prince Napoléon*, 1098.
Fronton, *De eloquentia (De orationibus)*, 745.
Epist. ad amicos, 902.
Epist. ad Antoninum Pium, 745, 753.
Epist. ad L. Verum, 745, 902.
Epist. ad Marcum Caesarem, 745, 753.

Principia historiae (Nober), 902.
Fronton et Marc-Aurèle, *Epistolae*, (Maï), 1039, 1043.

Gaïus, *Institutiones*, 754, 755.
Galien, *De libris propriis*, 745, 771, 904.
De praenotione, 763, 771, 904.
De pulsuum differentiis, 776.
De usu partium, 1019, 1100, 1110.
Methodus medendi, 746, 769, 771.
Galland (A.) *Journal* (Schefer), 1025.
Garucci (Père), *Dissertazione archeologiche*, 1120.
Tre sepolcri con pitture ed iscrizioni..., 1107, 1108.
Gazette archéologique, (Fivel dans), 772; (Le Blant dans), 1094.
Gebhardt et Harnack, *Patrum apostolicorum opera*, 800, 832, 865, 869, 927, 1004, 1010, 1076.
Gélase, *Décret*, 891.
Genèse, 826, 1089.
Gennadius, *Illustrium vivorum catalogus*, 1024.
Liber de ecclesiasticis dogmatibus, 855.
Georges le Syncelle, *Chronographia*, 1009, 1010.
Germann (W.) *Die Kirche der Thomaschristen*, 1035.
Gildas (saint), *De Britanniae excidio conquestus*, 1029.
Godeau (A.), *Histoire de l'Eglise*, 958.
Goettingische gelehrte Anzeigen (Ewald dans), 856, (Zahn dans), 1033.
Grégoire de Nazianze, *Epistolae*, 1128.
Orationes, 1107.
Grégoire de Nysse (saint), *In quadraginta martyres oratio*, 915.
Œuvres (Morelli, 1638), 1028.
Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, 945, 955, 956.
Histoire ecclésiastique des Francs, 896, 956, 958, 1091.
Grégoire le Grand (saint), *Epistolae*, 1124-1126, 1139.
Greppo, *Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique*, 924.
Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis romani*, 759, 916, 945, 1101, 1106.
Guérard (B.), *Le Polyptique d'Irminon*, 1129.
Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, 1031, 1032.
Guigniaut (J.), *Religions de l'antiquité*, 1085.

Haenel, *Corpus legum*, 753, 776, 780, 917.
Harlez (de) *Note sur le sens des mots Avesta-Zend*, 1106.
Harnack (A.), *De Apellis gnosi monarchica*, 836, 838, 844.
Havet (L.), *Querolus*, 1099.
Hermas, *Pasteur*, 792, 832, 1026, 1074, 1121.
Hermes (Julien dans), 779, 1003; (1880), 989; (Mommsen dans), 1102.
Hermias, *Diasyrmos*, 983.
Hérodien, *Œuvres*, 752, 760, 761, 901, 924, 1036, 1044, 1049, 1055, 1056.
Hérodote, *Histoires*, 1106.
Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, 1098.
Hilgenfeld, *Bardesanes der letzte Gnostiker*, 787, 1022, 1025.
Novum Testamentum extra canonem receptum, 800, 1110.
Himérius, *Orationes* (Wernsdorf), 1108.
Hippolyte (saint), dans *Chronique pascale*, 863.
De consummatione mundi, 1070.
Homélies pseudo-clémentines, 787, 789-799, 802, 880, 1078.
Hovelacque (Abel) *L'Avesta, Zoroastre et le mazdéisme*, 1106.

Ignace (saint), *Epist. ad Ephesios*, 1007, 1008.
Epist. ad. Magnesios, 1008, 1061, 1065, 1074.
Epist. ad Philadelphenses, 1007, 1061, 1078.
Epist. ad Polycarpum, 1002, 1008, 1121, 1125, 1127.
Epist. ad Romanos, 1003.
Epist. ad Smyrnaeos, 999, 1007, 1008.

Epist. ad Trallianos, 1008, 1078.
Inscription de Doxato, 1098.
Inscription de Pectorius, 925.
Inscription du Pirée, 1103.
Irénée (saint), *Adversus haereses*, 778, 811, 814-816, 818-822, 824, 827, 831, 832, 840, 845, 875, 926-932, 958, 1001, 1004, 1007, 1015, 1026, 1073, 1078, 1084, 1091, 1094.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 864, 866, 869, 1002.
Lettre à Victor, 1008, 1071.
Ishack en Nadim, *Kitâb el-Fihrist*, 1019.
Isidore de Péluse (saint), *Epistolae*, 876.
Isidore de Séville (saint), *Sententiae de summo bono*, 889.

Jamblique, *De mysteriis Aegyptiorum*, 830.
Jean, 864, 874, 876, 1012, 1076.
Jean Chrysostome (saint), *De virginitate*, 816, 841, 1092, 1125.
Homilia contra Judaeos, 1065, 1067, 1125.
Homilia in acta apostolorum, 1126.
Homilia in epist. S. Pauli ad Corinthios, 841, 1126.
Homilia in epist. S. Pauli ad Ephesios, 1126.
Homilia in epist. S. Pauli ad Philemonem, 1126.
Homilia in Evangelium S. Matthaei, 1028.
Homilia in Sanctum martyrem Lucianum, 1115.
Homilia in Genesim, 1126.
Œuvres, 1128.
Jean Damascène (ou de Damas), *De haeresibus liber*, 836.
Jérôme (saint), *Adversus Jovinianum*, 845, 1023.
Adversus Pelagianos, 835.
Chronique, 850, 866, 1019.
Comment. in Aggaeum prophetam, 880.
Comment. in Amos prophetam 845.
Comment. in epist. Pauli ad Galatas, 836, 845, 880, 886, 891, 1030.
Comment. in epist. Pauli ad Titum, 1092.
Comment. in evangelium Matthei, 836, 986, 1064.
Comment. in Oseam prophetam, 1019.
Contra Vigilantium, 827.
De viris illustribus, 785, 786, 800, 805, 808, 811, 838, 845, 850, 851, 853, 860, 861, 866, 884, 896, 920, 942, 986, 988, 1009, 1016, 1019, 1035, 1056, 1079.
Dialogus contra Luciferianos, 827.
Epist. (éd. Martianay), 808, 809, 850, 860, 927, 928, 986, 988, 1016, 1064, 1080, 1081, 1083, 1093, 1094, 1107.
Epist. ad Ctesiphontem, 835, 876.
Epist. ad Magnum, 920.
Epist. ad Marcellam, 876, 880, 891.
Indiculus de haeresibus Judaeorum, 838.
Josèphe, *Antiquités judaïques*, 1019, 1090.
Contre Apion, 781, 854, 1121.
Guerre des Juifs (*B. J.*), 916.
Journal asiatique (1847), 816; (1853, 1855), 826; (1856), 827, 841; (1852), 1022; (1869), 1034; (1863), 1035; (1868), 1096; 1128.
Journal des Savants (1881), 945, 951, 955; (1842), 1035; (1879), 1086, 1088.
Journal of the R. Asiatic Society, 1023, 1105.
Jules Africain, *Chronique*, 808, voir Thévenot, *Math. veteres*, 1023.
Julien l'Apostat, *Caesares*, 746, 747, 1042.
Epistolae, 768, 1003.
Misopogon, 759.
Justin (saint), *Apologiae*, 778, 782, 806, 809, 859, 937, 966, 1002, 1026-1028, 1030, 1062, 1071, 1073, 1075, 1076, 1078, 1106, 1131.
De monarchia, 1110.
De resurrectione, 986.
Dialogus cum Tryphone, 778, 810, 812, 814, 818, 820, 874, 875, 966, 979, 1018, 1026, 1073, 1076, 1078, 1106.

Logos paraenetikos, 808, 856.
Logos pros Hellenas, 808.
Justinien, *Institutiones*, 754, 757.
Juvénal, *Satires*, 762, 766, 1103, 1104.
(Scoliaste de Juvénal), 1099, 1105.

Keim (Th.), *Aus dem Urchristenthum*, 1031.
Celsus' Wahres Wort, 964, 988, 989, 1031.
Kellermann (O.), *Vigilum romanorum latercula...*, 917.
Kossovitch (K.), *Decem Sendavestae excerpta*, 1106.

Labbe (Père), *Sacrosancta Concilia*, 861, 866, 869, 886, 891, 1076, 1095.
Lactance, *Epitome divinarum institutionum*, 781, 988, 989, 1003, 1056, 1070, 1125, 1127.
Lagarde (P. de), *Didascalia apostolorum*, 799.
Récognitions (syr.), 788.
Reliquiae juris ecclesiastici antiquissimae, 799, 800, 1033, 1124, 1127.
Lajard (F.), *Introduction à l'étude du culte public...* (atlas), 1106.
Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra, 1106.
Lampride, *Alexandre Sévère*, 754, 764, 1051, 1055, 1057.
Caracalla, 781.
Commode, 924, 944, 1041, 1043, 1044, 1103, 1104, 1107.
Diadumène, 1051.
Héliogabale, 762, 916, 1051, 1055, 1056, 1101.
Land, *Anecdota Syriaca*, 855, 856, 859, 1018, 1019, 1021, 1022.
Lassen (Christian), *Indische Alterthumskunde*, 827, 1023, 1035, 1105.
Lavoix (H.) *Les arts musulmans*, 1064.
Le Bas et Waddington, *Inscriptions grecques et latines*, 874.
Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 926, 930, 933, 937, 958, 1030, 1083, 1098, 1106, 1108, 1115-1117, 1125, 1127, 1129.
Le détachement de la patrie, 1116.
Manuel d'épigraphie chrétienne, 958, 1115.
Lebrun des Marettes, *Voyages liturgiques de France*, 956.
Leemans (C.), *AEgyptische papyrus in Aegyptische monumenten*, 830.
Grieksche papyrussen van het museum te Leyden, 830.
Lenormant, *Description des médailles... du baron Behr*, 772.
Essai de commentaire des fragments de Bérose, 824.
Notice sur le papyrus Anastasi, 830.
Léon le Grand, *Epistulae*, 1124.
Lequien (Père), *Oriens christianus*, 840.
Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte*, 917.
Lettre de Clément à Jacques, 778, 792, 797-803, 1001, 1091.
Lettre de Narcisse, dans Eusèbe, *H. E.*, 863.
Lettre de Pierre à Jacques, 778.
Lettre de Ptolémée à Flora, dans Epiphane, 827.
Lettre des Eglises de Lyon et de Vienne, 848, 930, 931, 933, 936-939, 945, 946, 950, 951, 956, 960, 1074, 1127.
Lettre des Smyrniotes sur le martyre de Polycarpe, 999, 1002.
Lettre du pape Corneille à Fabius d'Antioche, dans Eusèbe, *H. E.*, 1028, 1029, 1080, 1092.
Liber pontificalis, 869.
Lin (saint), *Passio Petri et Pauli*, 896.
Lipsius (R.), *Die edessenische Abgar-Sage*, 1033.
Die Quellen der rœmische Petrussage, 778, 814, 828.
Litterarisches Centralblatt (Noeldeke dans), 1034.
Livre de Daniel, 954, 1121.
Livre d'Esdras, 1119, 1140.
Livre d'Hénoch, 1140.
Livre d'Isaïe, 1110.
Livre de Malachie, 1090.
Livre de Néhémie, 1119.
Livre des lois des pays, dans Cureton, *Spic. syr.* 1021.
Livre de Tobie, 1089, 1121.
Luc, 1076, 1090.

Lucien de Samosate, *Accusatus (bis)*, 765.
Adversus indoctum, 980.
Alexander seu pseudomantis, 771, 828.
Cynicus, 763.
De mercede conductis, 766, 767.
Demonax, 746, 763, 765, 768, 771.
Deorum concilium, 978, 1105, 1106.
De sacrificiis, 1110.
Dialogi meretrecii, 762.
Dialogues des Dieux, 978.
Hermotime, 762, 945, 978.
Historia, quomodo conscribenda, 1032.
Icaroménippe, 762, 961.
Jupiter tragoedus, 978, 980, 1105.
Le Pêcheur, 762, 765.
Les Fugitifs, 762, 765, 979.
Les Lapithes, 762.
L'Eunuque, 762, 763, 768.
Lucius, 944.
Ménippe, 978.
Mort de Pérégrinus, 762, 782, 846, 979, 980, 1001, 1018, 1027, 1030, 1075, 1104, 1122.
Nigrinus, 762, 766, 1121.
Parasitus, 762.
Philopatris, 979, 1116.
Philopseudès, 963, 979, 1079.
Philosophes à l'encan, 762.
Toxaris, 940, 946.
Verae historiae, 961.
Vitarum auctio, 963.
Longin, *Du sublime*, 1019.
Lyon-Revue, (1880), 945, 951.

Mabillon (Père), *De liturgia gallicana*, 958.
Vetera Analecta, 944.
Macarius Magnès, *Œuvres* (Blondel), 815, 846, 875, 1025, 1073.
Maçoudi, *Prairies d'or*, 842, 1019, 1025.
Macrobe, *Saturnaliorum libri*, 1098.
Magasin encyclopédique (Millin dans), 1103.
Mamachi (Père), *Originum et antiquitatum christianarum libri XX*, 781.
Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, 878, 882, 891, 1080.
Manuscrit du Fanar, 800.
Marc, 968, 1076, 1079, 1090.
Marca (P. de), *Dissertationes tres* (Baluze), 945.
Marc-Aurèle, Lettre à la suite de l'Apol. I de Justin, 903, 915, 918, 1110.
Pensées, 744-753, 764, 768, 773, 775, 776, 903-905, 908, 910-913, 1036, 1037, 1039-1041, 1045-1048.
Marchi (Père), *Monumenti delle arti cristiane primitive...*, 1083, 1120.
Marini (G.), *Gli atti e monumenti de fratelli Arvali*, 1106.
Martial, *Epigrammes*, 762, *Liber spectaculorum*, 946, 953.
Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 781, 1080.
Martyre de saint Polycarpe, 944, 1074.
Masséket Gérim, 1076.
Matter, *Histoire critique du gnosticisme...*, 781, 828.
Matthieu, 867, 1000, 1076, 1080, 1090.
Maury (A.), *Croyances et légendes de l'antiquité*, 1105.
Histoire des religions de la Grèce antique, 1107.
Maxima Bibliotheca veterum patrum, 787.
Maxime de Tyr, *Dissertationes*, 769, 857, 1100.
Méliton, *Apologia*, dans *Chronique pascale*, 859.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 862, 863, 920, 921.
De cruce, 855.
De Transitu B. M. V., 1063.
De veritate, 855, 856.
La clef, 854.
Mémoires de l'Académie de Berlin, (1865), 830; (Parthey dans), 830.
Mémoires de l'Acad. des Inscr. et B.-L., (Le Blant dans), 779, 848, 890, 895, 940, 1075; (Renan dans), 824, 827; 857; (Letronne dans), 1035; 1102; (Jourdain dans), 1122.
Mémoires de l'Académie royale de Belgique, (1880), 1057.
Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France, (Le Blant dans),

918, 1072, 1077, 1079; (Lectoure dans), 1101.
Mémoires de la Société de Saxe, (Ebert dans), 988, 1065.
Ménestrier (Père), *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon*, 945.
Merx (A.), *Bardesanes von Edessa*, 787.
Méthodius, dans Epiphane, *Adv. haer*, 983.
Méthodius de Tyr, *Convivium decem virginum*, 793.
Meynis (D.), *Les grands souvenirs de l'Eglise de Lyon*, 945.
Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, 832.
Patrologie latine (T. III), 886.
Minerva (Boettiger dans), 1103.
Minucius Félix, *Octavius*, 763, 779, 781-783, 807, 943, 953, 963, 977, 986, 988-997, 1026, 1030, 1072, 1073, 1077, 1079, 1081, 1087, 1090, 1092, 1094, 1104, 1121.
Mionnet (Th.), *Description des médailles antiques...*, 772.
Mischna, 1090, 1091.
Moesinger (Giorgio), *Acta SS martyrum Edessorum*, 1033.
Evang. concord. expositio, 845.
Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, 1019, 1020, 1023, 1034.
Moïse Maimonide, *Traité de l'Esclavage*, 1128.
Unions prohibées, 1119.
Mommsen (Th.), *Inscriptiones regni Neapolitani*, 1101, 1103-1106.
Monfalcon (J.-B.), *Lugdunensis historiae monumenta*, 945.
Montet (Ed.), *La légende d'Irénée*, 925.
Montfaucon (Père), *L'antiquité expliquée...*, 830.
Müller (Ch.), *Fragmenta historicorum graecorum*, 1106, 1109.
Müller (Max), *Religions de l'Inde* (trad. Darmesteter), 1105.
Mystères des lettres grecques (copte), 820.

Nation souveraine (La) (Babick dans), 1067.
Nicéphore, *Stichométrie*, dans Credner, 800, 860.
Nicéphore Calliste, *Historia ecclesiastica*, 860, 1033, 1035.
Notitia dignitatum (Boecking I), 916.

Œcuménius, *Comment. in I Petri*, 956.
Œhler (F.), *Corpus haereseologicum*, 815, 836.
Optat (saint), (éd. Ellies du Pin), 1003.
Orelli et Henzen, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, 759, 766, 771, 901, 917, 1049, 1098, 1101, 1103, 1107, 1109.
Origène, *Comment. in epist. Pauli ad Romanos*, 845, 1067.
Comment. in Joannem, 815.
Comment. in Leviticum, 1067.
Contra Celsum, 772, 777, 779, 781, 782, 810, 812, 816, 819, 824, 825, 827, 828, 830, 832, 836, 839, 847, 855, 874, 875, 933, 961-977, 986, 990, 992-994, 999, 1008, 1018, 1026-1030, 1072, 1078, 1079, 1085, 1116, 1118, 1120, 1121.
Dans Eusèbe, *H. E.*, 785, 1035.
De oratione, 820, 844, 845.
De principiis, 1067.
Dial. de recta in Deum fide (Contra Marcionitas), 815, 840, 1019, 1024.
Exhortatio ad martyrium, 1121.
Hom. in Ezechielem, 815, 816.
Hom. in Genesim, 836, 838.
Hom. I in Psalmos, 854.
Homil. VI in Lucam, 1029, 1032.
In Matth. Comment. series, 779, 836, 1027, 1067, 1072.
Orose, *Adversus paganos historiarum libri*, 754, 778, 915, 918.
Otto (Johann), *Corpus apologetarum christianorum*, 808, 854-856, 859-861.
Sancti Justini Opera, 1010, 1012.
Ovide, *Art d'aimer*, 1103, 1105.
Fastes, 1104.
Pontiques, 1103.
Ozanam (J. A. F.), *Mémoire pour servir à l'histoire de l'établissement du christianisme à Lyon*, 945.

Pacien (saint), *Epist.* 865, 885, 891.

Pamphile et Rufin, dans Origène, *Œuvres* (Delarue), 836.
Panofka (Th.), *Asklepios und die Asklepiaden*, 772.
Pape (W.), *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, 862.
Paulus (Julius), *Receptae sententiae*, 752, 771, 776, 780, 783, 963, 981, 1056, 1073, 1120.
Pauly (A.), *Realencyclopädie*, 916.
Pausanias, *Voyage historique... de la Grèce*, 901, 1090, 1103.
Pélagaud (E.), *Etude sur Celse*, 965.
Pentateuque, 793, 1019.
Perse, *Satires*, 766.
Petri et Pauli praedicationes (Hilgenfeld), 1011, 1027.
Petrus Patricius, *Excerpta legationum*, 901.
Philastre, *De haeresibus liber*, 775, 814, 818, 820, 824, 826, 828, 836, 839, 845, 846, 875, 886, 891, 987.
Philipps (G.), *The doctrine of Addaï*, 1033.
Philon, *In Flaccum*, 944.
Philosophumena, 775, 783, 815, 818, 820-822, 824, 826, 827, 835, 836, 839, 840, 846, 869, 874, 880, 887, 891, 919, 924, 980, 1019, 1020, 1030, 1034, 1080, 1082, 1090, 1120, 1122, 1125, 1127, 1128.
Philostrate, *Vies des Sophistes*, 750, 762-764, 771, 791, 903, 904, 923, 1049.
Photius, *Bibliothèque*, 786, 800, 860, 866, 885, 1019, 1022.
Pisté Sophia, 794, 815-817, 824, 828, 832.
Pitra, *Spicilegium Solesmense*, 853-856, 859, 869, 1034, 1085.
Platon, *République*, 1120.
Pline et Trajan (Correspondance de), voir Pline, *Epistolae*.
Pline l'Ancien, *Histoires naturelles*, 1110.
Pline le Jeune, *Epistolae*, 762, 766, 776, 1071, 1073, 1075.
Plutarque, *Alexandri vita*, 1106.
Antonii vita, 768.
Apophthegmata, 768.
Artaxerxis vita, 1106.
Consolatio ad uxorem, 1098.
Convivales quaestiones, 781, 1027.
Cum principibus philosophandum esse, 768.
De audiendo, 769.
De fortuna Alexandri, 1116.
De Iside et Osiride, 1103, 1106, 1109.
De stoicorum repugnantiis, 745.
Marius, 1104.
Periclis vita, 1120.
Pompeii vita, 1106.
Praecepta conjugalia, 1104.
Pohl (Otto), *Das Ichthys Monument von Autun*, 930.
Polycarpe, *Epist. ad Philippenses*, 1008.
Polycrate, dans Eusèbe, *H. E.*, 850, 853, 854, 861-866.
Porphyre, dans Eusèbe, *H. E.*, 829.
De abstinentia, 827, 1023, 1096, 1106.
De antro nympharum, 1106.
Portius Latro, *Declamatio contra Catilinam*, 1073.
Praedestinatus, sive praedestinatorum haeresis, 836, 875, 885, 891.
Proclus, *Comment. in Timaeum*, 830.
Protévangile de Jacques, 926.
Proverbes, 1121, 1128.
Prudence, hymne, voir *Bibl. de l'Ec. des Chartes*.
Psaumes, 1002, 1077, 1110, 1121.

Quinte-Curce, *Alexander Magnus* 1106.
Quintilien, *Declamationes*, 944, 946, 952.
De institutione oratoria, 761, 766, 769.

Rabbinowicz (Israël), *Législation civile du Thalmud*, 1128.
Raverat (A.), *Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien sous la domination romaine*, 945, 951.
Recueil de la société archéologique de Constantine, (1869), 989.
Renan (E.) *Apologia ad Marcum Aurelium*, voir Cureton, *Spicil. Solesm.*, 856, 857.
Histoire générale des langues sémitiques, 827.
L'Antéchrist, 781, 867, 926, 930, 944, 1003, 1018, 1033, 1081, 1083, 1111, 1130.

L'Eglise chrétienne, 754, 761, 762, 763, 771, 772, 774, 778, 805, 807, 813, 817, 825, 832, 835, 844, 845, 852, 853, 864, 867, 874, 881, 896, 922, 923, 925, 930, 931, 934, 953, 955, 958, 978, 989, 992, 1007, 1012, 1015, 1030, 1032, 1034, 1061, 1062, 1064, 1065, 1077, 1087, 1106, 1125.
Les Apôtres, 759, 777, 1028, 1083, 1096, 1098, 1102, 1103, 1130.
Les Evangiles, 753, 761, 789, 794, 965, 1007, 1010, 1018, 1054, 1064, 1086, 1130.
Mélanges d'histoire et de voyages, 753, 765, 918, 923, 1040, 1045.
Mémoires sur... Sanchoniaton, 824, 825.
Saint Paul, 781, 852, 874, 896, 898, 944, 984, 1027, 1071, 1072, 1077, 1081, 1088-1090, 1094, 1106, 1111, 1125, 1130.
Renier (L.), *Inscriptions romaines de l'Algérie*, 1102.
Reuss (E.), *Die Geschichte der heiligen Schriften N. T.*, 797.
Reuvers, *Lettre à M. Letronne*, 830, 831.
Revue archéologique (Vattier de Bourville dans), 830; (Aubé dans), 924; (1880), 1030, 1086; (1866), 1084; (1875), 1088; (Boissier dans), 1102; (Morel dans), 1102; 1106; (1872), 1107, 1108; (1880), 1121, 1133.
Revue critique (1879), 934, 945, 951; (1877), 1033; (1874), 1088; (1880), 1126.
Revue de l'art chrétien (Le Blant dans), 934.
Revue des Deux Mondes (Renan dans), 872, 1060.
Revue des questions historiques, (abbé Duchesne dans), 868, 869.
Revue épigraphique (1878), 934; (Allmer dans), 950; 1003, 1099, 1101.
Revue historique (Aubé dans), 1031.
Revue numismatique (Longpérier dans), 905.
Rheinisches Museum für Philologie, 1033, 1035.
Rhodon, dans Eusèbe, *H. E.*, 805, 834, 836, 844.
Robert (P. C.), *Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières*, 917.
Rossi (G. de), *Inscriptiones christianae urbis Romae*, 775, 1088, 1120.
La Roma sotteranea cristiana, 781, 782, 1030, 1071, 1075, 1077, 1082, 1084, 1086, 1098.
Piante iconografiche e prospettiche di Roma..., 784.
Routh, *Reliquiae sacrae*, 853-855.
Rufin d'Aquilée, *Expositio sancti Hieronymi in Symbolum apostolorum*, 800.
Historia ecclesiastica, 937.
Praefatio ad Gaudentium, 788.
Ruinart (dom), *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, 781, 841, 937, 938, 944, 949, 958, 1003, 1032, 1083.
Rutilius Namatianus, *Itinerarium*, 1104.

Salvien, *De gubernatione Dei*, 1125.
Sathas, *Documents relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge*, 1028.
Schahristani, *Livre des Sectes* (Haarbrücker, Cureton), 1025.
Schmidt (C.), *Histoire et doctrine de la secte des Cathares*, 898.
Schoell (R.), *Legis duodecim tabularum*, 1073.
Schuhl, *Sentences et proverbes du Talmud*, 1089, 1091.
Sénèque, *Consolatio ad Marciam*, 768.
De beneficiis, 1120.
De tranquillitate animi ad Serenum, 767.
De vita beata, 1103, 1105.
Epist. ad Lucilium, 759, 762, 766, 767, 1099.
Fragm. (Haase), 1110.
Sérapion d'Antioche, dans Eusèbe, *H. E.*, 860, 884.
Servius (Maurus), *Comment. sur Virgile, Géorgiques*, 1098; *Enéide*, 1033, 1109.
Simplicius, *Comment. in Epicteti Enchiridion* (Dübner), 846.
Siouffi, *Etudes sur la religion des*

Soubbas, 794, 826, 832, 1076.
Smith (W.), *Dictionary of greek and roman bibliography*, 1022.
Socrate, (le scolastique) *Histoire ecclésiastique*, 860, 863, 891, 1081, 1091, 1108.
Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, 846, 848, 869, 891, 897, 898, 1009, 1019-1021, 1024, 1091, 1108.
Spartien, *Adrien*, 755.
Caracalla, 775, 1033, 1051.
Géta, 1051.
Pescennius Niger, 1053.
Septime Sévère, 1051.
Spiegel (F.), *Khorda Avesta*, 1105.
Spon (J.), *Miscellanea eruditae antiquitatis*, 1098.
Recherche des antiquités et curiosités de Lyon, 951, 955, 1101.
Sprenger (Aloys), *Das Leben und die Lehre des Mohammed*, 793.
Stace, *Thébaïde*, 1106.
Stobée, *Eclogae physicae et ethicae*, 1023.
Strabon, *Geographica*, 768, 934, 1104, 1106, 1110.
Suétone, *Auguste*, 768, 1099.
Caïus Caligula, 934, 1099.
Claude, 934, 1120.
Néron, 1105.
Vespasien, 764, 1104.
Suidas, *Lexicon*, 904, 916, 1107.
Sulpice Sévère, *Historia sacra*, 777, 933.

Tacite, *Annales*, 762, 767.
Histoires, 781, 963.
La Germanie, 899.
Talmud de Babylone, 966, 1076, 1091, 1119, 1121, 1128.
Talmud de Jérusalem, 965, 1076, 1121.
Tatien, *De perfectione secundum Servatorem*, dans Cl. d'Alexandrie, *Stromates*, 845.
Diatessaron, 845.
Oratio adversus Graecos, 762, 763, 781, 805-807, 810, 811, 857, 982, 1125.
Tertullien, *Ad martyres*, 779, 937.
Ad nationes, 778, 779, 782, 857, 992, 1027, 1121.
Ad Scapulam, 775, 780, 915, 918, 919, 944, 1027, 1028, 1057, 1059, 1078, 1083, 1117.
Ad uxorem, 779, 782, 887, 895, 1030, 1071 - 1073, 1077 - 1079, 1091, 1092, 1119, 1121, 1127.
Adversus Hermogenem, 820, 836, 987, 1084, 1119.
Adversus Judaeos, 778, 1027, 1028, 1085.
Adversus Marcionem, 778, 814, 835, 836, 841, 882, 888, 1077, 1106.
Adversus omnes haereses, 835, 836, 839.
Adversus Praxeam 792, 820, 885, 887.
Adversus Valentinianos, 814-818, 861, 885, 1019.
Apologeticus, 777, 779, 781, 782, 808, 857, 902, 915, 918, 922, 923, 934, 992, 995, 1031, 1049, 1058, 1071, 1099, 1115, 1121, 1125, 1127, 1131.
Dans saint Jérôme, *De vir. ill.*, 853, 856, 859.
De anima, 818, 820, 835, 836, 888, 889, 941, 987, 1078.
De baptismo, 814, 878, 890, 896, 1031, 1076, 1077, 1106.
De carne Christi, 809, 817, 818, 827, 835, 836, 839, 1022, 1085.
De corona militis, 1031, 1073, 1075-1077, 1095; 1106, 1107, 1109, 1117, 1118, 1125.
De cultu feminarum, 867, 895, 1092, 1094.
De exhortatione castitatis, 882, 887, 890, 1073, 1075, 1078, 1091.
De fuga in persecutione, 783, 888, 895, 1059, 1073, 1117.
De idolatria, 779, 1078, 1117-1119, 1127.
De jejunio, 848, 880, 888, 890, 1071, 1094.
De l'extase, 884.
De monogamia, 820, 887, 888, 890, 987, 1073, 1075, 1084, 1090, 1119.
De oratione, 1074.
De paenitentia, 781, 1077.
De pallio, 1119.
De patientia, 1121, 1125.
De praescriptione haereticorum, 809, 814-816, 820, 822, 824, 826, 835, 836, 839, 845, 869, 876, 878, 885, 886, 891, 987, 1001, 1003, 1004, 1070, 1106.

De pudicitia, 882, 888, 890, 1085, 1087, 1088, 1119.
De resurrectione carnis, 836, 896, 1076, 1092.
De spectaculis, 1059, 1063, 1078, 1094, 1118.
De virginibus velandis, 895, 897, 1031, 1081, 1092.
Dialogue contre les marcionites (Wetztein), 840, 841.
Scorpiace, 778, 813, 816, 827, 1027.
Testament des douze patriarches, 897, 1092.
Thémistius, *Discours XV* à Théodose (Petau), 915.
Orationes, 762.
Philad., 904.
Théodore le Confesseur, dans Rufin, *Hist. eccl.*, 937.
Théodoret, *Adversus Graecos*, 781.
Epistolae, 840, 841.
Graecarum affectionum curatio, 1018.
Haereticae fabulae, 815, 818, 820, 822-824, 826-828, 836, 841, 845-847, 860, 861, 869, 880, 885, 891, 987, 1019.
Historia ecclesiastica, 1019, 1024, 1081.
Historia religiosa, 841, 856, 869.
Interpretatio epist. II ad Timotheum, 925.
Quaestiones in Genesim, 855.
Théologische Studien und Kritiken (Roesch dans), 793, 965, (Steitz dans), 854.
Théophile d'Antioche, *Ad Autolycum*, 857, 985-988, 1049, 1090. Dans Eusèbe, *H. E.*, 836.
Théophraste, *De pietate*, 1110.
Thévenot, *Mathematici veteres*, 1023, 1033.
Tibulle, *Elégies*, 1104.
Tillemont (Le Nain de), *Histoire des Empereurs*, 762, 899, 917, 947, 983, 1032, 1133.
Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique..., 796, 800, 814, 865, 869, 885, 886, 919, 920, 925, 955, 958, 983, 986, 1032, 1111.
Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, 824, 896, 1033, 1035.
Apocalypses apocryphae 832.
Tite-Live, *Ab urbe condita libri* 1090, 1104.
Epitome, 934.
Ulpien, *De officio proconsulis*, 1056.
Usener, *Acta martyrum Scillitanorum graece*, 1031, 1032.

Valère Maxime, *De dictis et factis memorabilibus*, 1090, 1103, 1105, 1120.
Vergers (Noël des), *Essai sur Marc-Aurèle...*, 753, 755, 762, 901, 916, 917, 1045.
Virgile, *Enéide*, 1090.
Vopiscus, *Aurélien*, 1056.
Vulcatius Gallicanus, *Avidius Cassius*, 759, 764, 765, 902, 919, 1043, 1049.

Waddington, *Fastes des provinces asiatiques...*, 771, 780, 862, 873.
Inscriptions grecques et latines de Syrie, 840.
Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, 757, 1125.
Weber (A. F.), *Indische Skizzen*, 827, 1035.
Westerbourg (E.), *Der Ursprung der Sage dass Seneca Christ gewesen sei*, 788.
Wette (de), *Lehrbuch der historischen-Kritischen Einleitung in N. T.*, 854.
Wetzstein (J.), *Ausgewählte griechische um lateinische Inschriften...*, 1021.
Windischmann, *Mithra*, 1105, 1106.
Witte (de), *Du Christianisme de quelques empereurs*, 1057, 1133.
Notice sur Celestino Cavedoni, 1133.

Xénophon, *Cyropédie*, 1106.
Economique, 1106, 1120.
Xiphilin (Jean), abréviateur de Dion Cassius, 915, 918.

Zadoc Kahn, *L'esclavage selon la Bible et le Talmud*, 1128.
Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, 1022.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 808, 841, 845, 1004, 1010, 1031, 1033, 1077.

Zeitschrift für Numismatik (Mommsen dans), 1034.
Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 840, 841.
Ziegler, *Die lateinischen Bibelübersetzungen vor Hieronymus*, 1031.
Zoega, *Bassirilievi antichi di Roma*, 754.
Zonaras, *In Canones*, 865.
Zozime, *Histoire nouvelle*, 1073.

TRADUCTION
DES TEXTES LATINS ET GRECS

Page 741, Égalité d'âme. (*Histoire Auguste*, Capitolin, *Marc Antonin le Philosophe*, VII.)

Page 744, ligne 17. Nous ne vous retenons pas, Pères-conscrits. (*Id.*, X.)

Page 744, ligne 30. Chefs des prêtres saliens. (*Id.*, IV).

Page 745, note 1. Dès sa première enfance, il fut d'un caractère plein de gravité. — A tel point que, même dans son enfance, ni la joie, ni la tristesse ne changeaient son visage.

Page 746. Abstiens-toi et supporte.

Page 754, note 2, ligne 1. Administrateurs des biens particuliers.

Page 754, note 2, ligne 2. Administrateurs du patrimoine.

Page 754, note 3. De jeunes garçons et des jeunes filles auxquels on donna de nouveaux noms. (Cf. Note 16, p. 83, de : *Claudii Salmasii in Julii Capitolini Antoninum Pium emendationes et notae*, dans : *Historiae Augustae Scriptores VI. Claudius Salmasius... recensuit...* Paris, 1620, in-fol.). — Pupilles d'Antonin. — Pupilles de Vérus.

Page 756, ligne 9. Qu'elle ne soit pas livrée à la prostitution.

Page 756, ligne 10. Interprétation favorable à la liberté.

Page 756, note 7. Par considération pour l'humanité.

Page 756, note 8. Il est rendu aux droits de naissance qui ont été primitivement ceux de tous les hommes.

Page 759, note 6. Il était aimé de tout le monde, sauf des débauchés.

Page 762, note 5. Dont la manière de vivre est même en accord avec sa profession.

Page 763, note 6. [... Les philosophes] éloquents contre leurs propres vices.

Page 767, note 1. Emplacement du philosophe.

Page 768, note 9. Compagnon.

Page 769, note 4. Je ne m'indigne pas de ce désaccord ; qu'ils connaissent seulement [Dieu], qu'ils [l']aiment seulement, qu'ils se souviennent seulement [de lui].

Page 771, note 2. Les devins qui feignent d'être inspirés par un dieu doivent être chassés de la cité pour éviter qu'en raison de la crédulité humaine ils ne corrompent les mœurs publiques par l'espoir de quelque événement ou que du moins ils ne troublent l'esprit du peuple.

Page 772. Dragon femelle.

Page 775, note 4. Cimetière.

Page 776, note 3, ligne 1. Non par pure opposition, comme chez les chrétiens.

Page 776, note 3, ligne 2 [Il fallait punir] cet entêtement et cette obstination inflexibles. (Pline le Jeune, *Lettres*, X, 96 (97), 3.)

Page 776, note 4. Sans mélange de faste tragique. (Marc-Aurèle, *Pensées*, XI, 3.)

Page 776, note 7. Ceux qui par leurs actes auront frappé d'une terreur superstitieuse de la divinité les hommes faibles de caractère, le divin Marc-Aurèle a ordonné par rescrit de les reléguer dans une île.

Page 777, ligne 1. Collèges illicites.

Page 777, note 2. Un petit nombre, de temps en temps, dont le compte est très facile à faire [affronta la mort pour la religion des chrétiens].

Page 778, note 1. Bon et grand. (*Carmina Sibyllina*, XII, 189.)

Page 778, note 2. Les synagogues des juifs, sources de persécutions.

Page 779, note 3. Quel beau spectacle pour Dieu, que de voir un chrétien... triomphant et vainqueur insulter le juge même qui a prononcé la sentence contre lui ! — C'est vous qui êtes appelés à juger vos juges eux-mêmes.

Page 781, ligne 10. Le dieu des chrétiens, race d'âne. (Tertullien, *Apologétique*, XVI, 12.)

Page 781, ligne 14. Sauveur du monde.

Page 781, ligne 21. Baiser de paix.

Page 781, note 1. [La confession veut que le pénitent] se jette aux pieds des prêtres.

Page 781, note 6. [Ce dieu] avait des oreilles d'âne, un pied de corne, il tenait un livre à la main et portait la toge. (Tertullien, *Apologétique*, XVI, 12.) — Il portait la toge, tenait un livre et avait un pied de corne. (Id., *Ad nationes*, I, 14.)

Page 781, note 8. [Vous] qui dites que nous plaisantons au milieu des femmes et des jeunes gens, des jeunes filles et des vieillards. (Tatien, *Adversus Graecos*, 33.)

Page 782, note 6. Autant d'ennemis que d'étrangers. (Tertullien, *Apologétique*, VII, 3.) — Tous les jours nous sommes assiégés, tous les jours nous sommes trahis. (*Id.*, VII, 4.)

Page 783, ligne 5. Homme de basse naissance.

Page 784, ligne 3. Cité sacro-sainte. (D'après Apulée, *Métamorphoses*, XI, 26.)

Page 785, note 1. Ayant souhaité de voir la très ancienne église de Rome.

Page 786, note 1, ligne 1. [J'ai établi] une succession [jusqu'à Anicet].

Page 786, note 1, ligne 2. [J'ai pris] mon temps. — Jusqu'à.

Page 786, note 4. Homme ancien et de l'âge apostolique.

Page 787, ligne 22. Prédications. — Voyages.

Page 787, note 4. Reconnaissances.

Page 788, lignes 6 et 22. Reconnaissances.

Page 788, note 3, ligne 2. Déclaration devant témoins.

Page 788, note 3, ligne 3. Prédications.

Page 793, note 7. [Ses fils] qui étaient devenus juifs.

Page 794, note 2. Celui qui provient de Dieu. (Pseudo-Clément, *Homélies*, XVI, 15.)

Page 795, notes 3 et 4. Reconnaissances.

Page 799, note 4. Prescriptions. — Instructions. — Enseignements.

Page 800, note 2, ligne 3. Écriture.

Page 800, note 2, ligne 6. Les deux routes ou le Jugement de Pierre.

Page 800, note 2, ligne 8. Doctrine des douze apôtres.

Page 801, note 1. L'Église catholique est une plantation de Dieu.

Page 805, note 4. Né au pays des Assyriens.

Page 806, note 4. Moi, Tatien, dont la philosophie est celle des barbares. — Des écrits des barbares.

Page 808, ligne 6. Exhortation. — Discours.

Page 808, ligne 11. Exhortation.

Page 808, note 2. Sarcasme.

Page 808, note 3, ligne 1. Exhortation.

Page 808, note 3, ligne 4. Discours aux Grecs. — Ne pensez pas.

Page 809, ligne 21. Je le crois parce que c'est absurde.

Page 814, note 2. Apelle ayant eu commerce avec une femme.

Page 814, note 4. [Une] de ces femmes trop pures qui l'entourent.

Page 815, note 2. Extraits des œuvres de Théodote et abrégé de la doctrine dite orientale.

Page 815, note 5. [Extraits] des œuvres de Théodote. — Extraits des écritures des prophètes.

Page 816, note 7, ligne 9. Repentirs.

Page 818, note 1. Les valentiniens qui constituent sûrement le collège le plus nombreux parmi les hérétiques.

Page 819, note 1. La communauté de tout avec l'égalité. (D'après Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 2.)

Page 820, note 2. De prétendues lois.

Page 820, note 5. Markosiens.

Page 822, note 1. Selon la tradition.

Page 824, ligne 7. Iaô.

Page 827, note 8. Ceux qui accablent d'invectives la loi et le mariage. (Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 18.)

Page 828, note 2. Dieu en quatre [personnes].

Page 830, ligne 24. Iaô.

Page 831, ligne 1. Adonaï. — Sabaoth. — Elohaï.

Page 831, ligne 3. Abrasax.

Page 835, note 2, ligne 1. [Apelle] qui se glorifiait de son genre de vie et de sa vieillesse.

Page 835, note 2, ligne 2. Genre de vie.

Page 835, note 5. Philoumène (littéralement : aimée).

Page 836, note 1. Révélations. (*Philosophumena*, VII, 38).

Page 837. Verbe.

Page 839. Connaissance.

Page 840, note 3. Prépon s'attachant [à ces doctrines].

Page, 840, note 5. Synagogue des marcionites.

Page 841, note 4. Les marcionites font des églises comme les guêpes du miel.

Page 845, note 4, ligne 2. Selon la tradition.

Page 845, note 4, ligne 5. Voir la récapitulation.

Page 852, note 1. Les Écritures du Seigneur. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 23, 12.)

Page 854, note 1. [Des Écritures de l'Ancien Testament] reçues universellement. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 26, 12.)

Page 854, note 3. L'Hébreu, le Syrien.

Page 855, note 3, lignes 1 et 6. Sur Dieu corporel. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 26, 2.)

Page 855, note 3, ligne 4. De l'Incarnation du Christ.

Page 856, note 1, ligne 1. Et un traité de lui sur le don de prophétie.

Page 856, note 1, ligne 2. Sur son don de prophétie.

Page 856, note 3. Genre de vie.

Page 856, note 4, ligne 4. De la vérité.

Page 856, note 4, ligne 6. Vérité.

Page 856, note 4, ligne 22. Exhortation.

Page 859, ligne 25. Le Christ. — Verbe.

Page 859, note 4. Esprit délicat et porté à la déclamation.

Page 859, note 7. De la création et de la génération du Christ. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 26, 2.)

Page 862, note 3. [Sous] Servilius. — [Sous] Sergius. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 26, 3.)

Page 864, note 4. [Qui a reposé] sur la poitrine [du Seigneur]. (*Évangile selon saint Jean*, XIII, 25; XXI, 20. — Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 24, 3.)

Page 864, note 5. La Pâque, la fête des juifs.

Page 866, note 6. Littéralement : ces grands principes. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 24, 2.)

Page 868, note 1. Il notifie par lettres et déclare excommuniés [tous les frères de ce pays-là]. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 24, 9.)

Page 869, note 1. Selon la tradition.

Page 871, note 1. Il négociait.

Page 871, note 2. Ils s'adressaient à Victor d'une manière assez tranchante.

Page 873, note 1. [Les disciples de Montanus] commençaient justement à ce moment-là...

Page 875, note 3. Les actions merveilleuses du charisme divin.

Page 876, note 2. Eunuque.

Page 880, note 1. [Il se mit] à parler et à prononcer des mots étranges. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 16, 6.)

Page 888, note 2. En compensation des biens que nous avons méprisés ou perdus ici-bas.

Page 889, note 1. Sœur.

Page 890, note 3. L'Église, ce n'est pas le nombre des évêques.

Page 890, note 4. Si le Christ a supprimé ce que Moïse a prescrit,... pourquoi le Paraclet n'aurait-il pas supprimé ce que Paul a permis?

Page 891, note 4. Les petits ouvrages des montanistes.

Page 894. Manuel.

Page 896, note 3. Apôtre. — [Vierge] qui a exercé l'apostolat.

Page 897. Tu te laisses égarer imprudemment par ta piété. (Virgile, *Enéide*, X, 812.)

Page 898. Baptême du Saint-Esprit, qui se conférait par l'imposition des mains suivie du baiser de paix.

Page 904, note 5, ligne 2. Marc.

Page 910. Monde. (Marc-Aurèle, *Pensées*, IV, 23.)

Page 916, ligne 7. Jupiter qui fait tomber la pluie.

Page 916, lignes 18 et 23. Frappée de la foudre.

Page 916, ligne 29. Antique.

Page 916, note 2. Arnouphis. — Julianus.

Page 916, note 3, lignes 1 et 4. Frappée de la foudre.

Page 916, note 3, ligne 2. Qui lance la foudre. — La foudroyante.

Page 918, lignes 10 et 17. Frappée de la foudre.

Page 918, note 1. [Je veux que cet accusateur] soit brûlé vif. (Justin, *Première apologie*, 71.) — Et par [une peine] plus rigoureuse encore. (Tertullien, *Apologétique*, V, 6.)

Page, 920, note 4. [Tu le resteras] avec ton fils.

Page 920, note 5. En vertu de récents édits. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 26, 5.)

Page 920, note 6. Prenant prétexte de ces ordonnances. *(Id.)*

Page 921, note 1. [Si] cette résolution et ce nouveau décret. (*Id.*, IV, 26, 6.)

Page 924, note 1. A un eunuque qui était ancien [de l'Église].

Page 925, note 5. En Gaule.

Page 927, note 1. Anciens.

Page 930. Poisson. (Les lettres du mot ΙΧΘΥΣ sont les initiales de mots signifiant : Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur.)

Page 934. L'assemblée des Gaules.

Page 935. Propréteur.

Page 936, note 1, ligne 1. Il eut la gloire lui aussi de tirer au sort son rang de martyr. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 10.)

Page 936, note 1, ligne 4. Il était et il est encore [un vrai disciple du Christ]. *(Id.)*

Page 936, note 1, ligne 6. Tirage au sort.

Page 937. Administration, prétoire.

Page 938. Je suis chrétien.

Page 940, note 1. Cessation des souffrances. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 19.).

Page 940, note 3. Ni préparés, ni exercés. *(Id.*, V, 1, 11.)

Page 941, note 3. [Les frères de Gaule] négociant pour la paix des Églises.

Page 942. Christ.

Page 943, note 4. Nous sommes une bonne odeur du Christ. (Saint Paul, *Deuxième épître aux Corinthiens*, II, 15.)

Page 944, note 2, ligne 2. Il fut livré à la vengeance populaire.

Page 944, note 2, ligne 3. Pour assister au spectacle de notre supplice.

Page 944, note 2, ligne 4. Pour assister au spectacle des saints.

Page 945, ligne 16. Terrassement qui séparait en deux l'arène (littéralement : épine dorsale).

Page 945, note 1, ligne 18. La hauteur d'Ainai.

Page 945, note 1, ligne 19. Lyon.

Page 945, note 1, ligne 21. Martyrs d'Ainai.

Page 945, note 3. Tirage au sort.

Page 946, note 2, ligne 3. On lui fit faire une procession en cercle. (D'après Martial, *De spectaculis*, IV, 3.)

Page 947. Voici le chrétien Attale.

Page 950, note 1. La fête solennelle qu'on y célèbre (elle est très fréquentée et on y vient de toutes les nations) avait commencé de se tenir. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 47.)

Page 953, note 2. Comme un taureau lance jusqu'aux astres les mannequins qu'on lui jette.

Page 953, note 3. N'éprouvant plus le sentiment de ce qui lui arrivait. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 56.)

Page 956, note 5. La bête. (*Id.*, V, 1, 57; V, 2, 6.)

Page 957, ligne 23. Anciens.

Page 957, note 3. Prudent et d'une opinion tout à fait saine. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 3, 4.)

Page 959. Pauvres de Lyon.

Page 960. Cherchant à leur infliger un châtiment plus grand.

Page 965, note 4. Il est né de la prostitution et c'est un magicien.

Page 968, note 2. Agitée de transports furieux. (Origène, *Contre Celse*, II, 59.)

Page 978. Sarcasme, persiflage.

Page 979, note 3. Le nouveau législateur.

Page 979, note 4. Vaporiser. (D'après Lucien, *Pérégrinus*, 30.)

Page 980, note 5. Que les impies voient, qu'ils voient et qu'ils reconnaissent leur erreur.

Page 982, note 4. O bien-aîmés.

Page 983, note 3. L'amour de la science et de la vérité.

Page 983, note 7. Admirant votre douceur, votre bienveillance et en toutes circonstances votre amour de la paix et des hommes.

Page 984, note 5, ligne 1. [Règles posées] par nous.

Page 984, note 5, ligne 2. [Règles posées] par vous.

Page 984, note 5, ligne 3. [Par] vous.

Page 987, note 5. [L'image] de la Trinité.

Page 989, note 6. Marcus Caecilius Natalis, fils de Quintus.

Page 990, note 1. Combien n'est-il pas plus honorable et plus avantageux de conserver la discipline de ses ancêtres, maîtresse de vérité !

Page 990, note 3. Une religion si ancienne, si utile, si salutaire.

Page 990, note 4. Même pendant notre sommeil nous voyons, nous entendons, nous reconnaissons les dieux que dans notre impiété nous nions, nous rejetons, nous blasphémons durant le jour.

Page 991, note 1. Sans qu'il y ait d'artisan, de juge, de créateur.

Page 991, note 3. Par des réunions nocturnes.

Page 992, note 1. Race qui vit dans la retraite et fuit la lumière, qui se tait devant le monde et bavarde à l'écart.

Page 996, note 2. C'est une vaine erreur de l'homme, et une recherche futile des honneurs.

Page 996, note 3. Nous sommes tous égaux par la naissance, la vertu seule met de la différence entre nous.

Page 999, note 1, ligne 2. [Évêque] de l'Église catholique de Smyrne.

Page 999, note 1, ligne 4. La grande Église. (D'après Origène, *Contre Celse*, V, 59.)

Page 1001, ligne 25. [Ce qui a été cru] toujours et partout. (D'après Vincent de Lérins, *Commonitoria*, II, 5.)

Page 1001, note 1, ligne 2. Étant tout à lui seul.

Page 1001, note 1, ligne 3. Laïque.

Page 1001, note 1, ligne 6. Laïque (proprement : qui appartient au peuple). — Ordre (de la grande noblesse).

Page 1001, note 1, ligne 7. Plèbe, populace.

Page 1002, ligne 11. Paysan.

Page 1002, ligne 18. Cité.

Page 1002, ligne 19. Surveillant.

Page 1002, note 5, ligne 6. L'Église résidant en pays étranger, à Smyrne.

Page 1003, ligne 3. Flamine de la cité.

Page 1003, ligne 8. Prêtres d'Auguste.

Page 1003, ligne 12. Cité.

Page 1003, note 1. Il y eut une agitation des pontifes. (D'après Ruinart, *Acta martyrum..., Passio sanctae Felicitatis*, I.)

Page 1003, note 2, ligne 1. Grand prêtre.

Page 1003, note 2, ligne 2. Prêtre. (Julien, *Lettres*, éd. Hertlein, lettre 78, p. 105.)

Page 1004, note 1. L'Église principale d'où est sortie l'unité du sacerdoce.

Page 1004, note 2. Faillis.

Page 1004, note 6. A cause de sa primauté absolue.

Page 1005, lignes 29, 31, 32, 34. Assemblée des fidèles.

Page 1005, ligne 33. Surveillant.

Page 1005, ligne 34. Surveillants.

Page 1006, ligne 1. Surveillants.

Page 1007, note 3. Un des nôtres.

Page 1007, note 4. Enseignement. — Instructions de Clément, d'Ignace, de Polycarpe.

Page 1008, note 6. Christianisme.

Page 1008, note 8. Surveillant. — Ancien.

Page 1009, note 5. Et son monument subsiste encore près du temple. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 23, 18.)

Page 1010, note 2. L'unité de l'Église.

Page 1011, note 2. La superstition des juifs. (*Épître à Diognète*, I.) — L'esprit inquiet (*Id.*, IV). — La jactance (*Id.*, IV).

Page 1011, note 5. La superstition du sabbat.

Page 1012, note 4. Les juifs leur font la guerre comme à des Gentils.

Page 1017, note 2. Un Moïse parlant le grec. (Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 22.)

Page 1019, note 1, ligne 4. Que la terre soit.

Page 1019, note 1, ligne 6. Du sublime.

Page 1019, note 2. Hier.

Page 1021, note 2. Aoueid.

Page 1021, note 4, ligne 6. A Antonin. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 30, 2.)

Page 1021, note 4, ligne 7. A Marc-Antonin. (Saint Jérôme, *De viris illustribus*, 33.)

Page 1021, note 4, ligne 8. Contre l'astrologue Abidas. (Épiphane, *Adversus haereses*, LVI.)

Page 1021, note 4, ligne 9. Astrologue. — Antonin.

Page 1021, note 4, ligne 11. Abidas. — Avitus.

Page 1022, note 7. A la fin.

Page 1027, note 6. Troisième genre.

Page 1027, note 7. A Dieu saint et juste, à Dieu très haut.

Page 1028, ligne 3. Arche.

Page 1028, ligne 14. On ne naît pas chrétien, on le devient.

Page 1028, note 4, ligne 2. Non en petit nombre.

Page 1028, note 7. Avec un peuple très grand et innombrable. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VI, 43, 13.)

Page 1030, ligne 9. Membres des familles Cornelia, Pomponia, Caecilia.

Page 1030, ligne 12. Surnoms.

Page 1030, note 3. Dans la lie [du peuple].

Page 1030, note 7. Seigneur ayez pitié de nous; fort; immortel.

Page 1031, ligne 16. Langue vulgaire.

Page 1031, note 5. Acyllinus. — Aquilinus. — Lætantius. — Cælestinus. — et.

Page 1032, note 4. A Sperata.

Page 1033, note 8, ligne 4. Doctrine d'Addée.

Page 1033, note 8, ligne 6. Pétronice.

Page 1034, note 4, ligne 2. Bardesane le Parthe.

Page 1034, note 5. Bardesiane l'Arménien.

Page 1035, note 2. L'Inde qu'on nomme heureuse.

Page 1035, note 3. Goundaphoros.

Page 1038, note 1. De l'être parfait. (Marc-Aurèle, *Pensées*, X, 1.)

Page 1043, ligne 16. Empereur.

Page 1043, note 2. Nous demandons pour Commode une part équitable du pouvoir. Affermis ta famille. Donne la sécurité à nos enfants. Nous demandons pour Commode Antonin la puissance tribunitienne.

Page 1051, ligne 4. La divinité d'Antonin.

Page 1056, note 3. Afin qu'à Rome on n'adorât pas d'autre dieu qu'Héliogabale; il disait en outre que la religion des juifs et celle des samaritains ainsi que le culte chrétien devaient y être transférés pour que les prêtres d'Héliogabale eussent le secret de toutes les croyances. (*Histoire Auguste*, Lampride, *Héliogabale*, 3.)

Page 1056, note 4. Ceux qui par pratique ou par démonstration raisonnée introduisent de nouvelles croyances religieuses capables de troubler le cœur humain, sont déportés, s'ils sont de famille honorable, et punis de mort s'ils sont de basse extraction.

Page 1061, ligne 14. Christ (oint).

Page 1061, note 1. Judaïsme. Christianisme.

Page 1063. Église (*Evangile selon saint Matthieu*, XVI, 18.)

Page 1067, ligne 21. Connaissance.

Page 1067, note 1. Je rougis d'avouer que Dieu a donné de telles lois.

Page 1068. Il y a un dieu en nous; sous son action nos cœurs brûlent. (Ovide, *Fastes*, VI, 5.)

Page 1070, ligne 5. Surveillant. Anciens.

Page 1070, ligne 10. Emplacement réservé aux anciens.

Page 1071, note, 2, ligne 1. Allez, vous pouvez vous retirer. — Le peuple peut se retirer. (D'après Apulée, *Métamorphoses*, XI, 17.)

Page 1071, note 2, ligne 3. Renvoi, licenciement.

Page 1071, note 5. Mais plus prisée est l'agape qui permet à tes adolescents de dormir avec leurs sœurs.

Page 1074. Jours où l'on prie debout.

Page 1075, ligne 27. A la Victime pascale. — O fils et filles.

Page 1075, ligne 28. Chant de l'aube.

Page 1075, ligne 29. Au chant du coq.

Page 1075, ligne 30. Que la foule des fidèles chante l'hymne. (D'après *Antiphonarium Monasterii Benchorensis*, dans : Muratori, *Anecdota... ex Ambrosianae bibliothecae codicibus...*, tome IV, page 127.)

Page 1075, note 3. Nous faisons tous les ans des oblations pour les défunts, pour les nativités [des martyrs].

Page 1076, ligne 3. Le coq chante, le coq bat des ailes, il sent le jour tout proche, et avant que sa lumière paraisse, annonçons le Christ roi au monde. (D'après *Antiphonarium Monasterii Benchorensis*, dans : Muratori, *Anecdota... ex Ambrosianae bibliothecae codicibus...*, tome IV, page 129.)

Page 1076, ligne 20. Sceau, empreinte. — Efficacité propre.

Page 1076, note 3. L'illuminé.

Page 1077, ligne 20. Poisson.

Page 1077, ligne 21. Alpha-Oméga.

Page 1077, ligne 22. Chrisme.

Page 1077, note 6. Le signe du Seigneur.

Page 1078. Sœur.

Page 1080, note 3, ligne 1. Rôle où l'on écrivait les noms des pauvres nourris par l'Église.

Page 1080, note 3, ligne 2. Pauvre, inscrit sur les matricules.

Page 1080, note 5, ligne 1. Impuissance.

Page 1080, note 5, ligne 3. Un eunuque qui était ancien [de l'Église].

Page 1080, note 5, ligne 5. Continents. — Eunuques.

Page 1081, ligne 10. Voûte.

Page 1081, note 2. L'assemblée des frères soulage volontiers les vierges.

Page 1081, note 4. Tombeaux.

Page 1082, ligne 6. Tombeau.

Page 1082, ligne 14 et note 1, ligne 1. Tombeaux.

Page 1083, ligne 8. Près des saints, près des martyrs.

Page 1083, ligne 13. Salles de réunion. — Salle à manger.

Page 1083, ligne 18. Terrassier chargé du soin des sépultures.

Page 1083, ligne 24. Cimetières.

Page 1083, note 6. Pas de cimetières pour eux !

Page 1083, note 7. Le premier ordre du clergé est celui des fossoyeurs.

Page 1084, note 1, ligne 1. Ceux qui appartiennent à ma religion.

Page 1084, note 1, ligne 2. Lieu de réunion des membres de la corporation de Serra.

Page 1085, ligne 11, Voûtes.

Page 1085, note 2, ligne 2. Laid. — Difforme.

Page 1085, note 4. Selon l'usage païen... sans faire de différence.

Page 1085, note 6. Sur la citrouille.

Page 1085, note 8. Mis comme un berger.

Page 1088, note 2. [Sorti de l'atelier d'] Annius Servianus [ou Sergianus, ou Serenus, ou Servandus].

Page 1089, note 4. L'union éternelle de l'homme et de la femme. (D'après Ulpien, *Digeste*, I, 1, 1, 3).

Page 1090, note 3. Un adultère paré d'un beau nom.

Page 1092, note 2, ligne 1. Les chrétiens remplissent les devoirs imposés à leur sexe avec l'estime due à la nécessité même, comme sous les yeux de Dieu, dans la décence et la modération.

Page 1092, note 2, ligne 3. L'abstinence secrète des droits que donne le mariage.

Page 1092, note 2, ligne 4. Ils sont si éloignés de désirer l'inceste que quelques-uns ont honte même des plaisirs légitimes.

Page 1092, note 2, ligne 5. Quel que soit le mérite des unions conjugales, elles ont cependant de quoi faire rougir entre eux les époux eux-mêmes.

Page 1092, note 6. Que la femme soit entièrement couverte..., qu'elle place devant ses yeux sa pudeur et son vêtement. (Clément d'Alexandrie, *Paedagogus*, III, 11.)

Page 1095, note 4, ligne 1. La vie de solitaire.

Page 1095, note 4, ligne 4. Mendiant du Christ (Commodien, *Instructions*, LXXX.)

Page 1095, note 4, ligne 5. Ceux qui vivent dans la continence et la piété.

Page 1097, note 1. Nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habite.

Page 1098, note 1, ligne 2. Pleine d'affection pour tous les hommes,... mère de tous,... à cause de sa douceur remarquable pour tous.

Page 1098, note 1, ligne 5. Confrérie pour la préservation de la chasteté.

Page 1098, note 2. Ceux qui n'ont point d'espérance.

Page 1099, ligne 22. Lares augustes.

Page 1099, ligne 25. Divinités augustes.

Page 1099, note 4. Camulus Auguste. — Borvo Auguste. — A la sainteté de Jupiter et d'Auguste.

Page 1100, note 1. A la divinité des empereurs et au Génie des contributions indirectes.

Page 1100, note 2, ligne 1. Mais le meilleur culte des dieux, le plus chaste, le plus saint, le plus pieux, c'est de les vénérer toujours dans la pureté, l'honnêteté, l'innocence de la pensée et de la parole. Et les philosophes n'ont pas été les seuls à distinguer la superstition de la religion, mais nos ancêtres aussi ont fait cette distinction.

Page 1100, note 2, ligne 4. Dieu regarde les mains pures et non les mains pleines.

Page 1101. Adorateurs des dieux.

Page 1103, ligne 9. Allez, vous pouvez vous retirer.

Page 1103, note 2. [Aux mânes de Maximus Festus], prêtre d'Isis.

Page 1103, note 8. Selon la tradition.

Page 1104, ligne 8. Poisson.

Page 1104, note 1. Toi qui, à toi seule, es tout, déesse Isis.

Page 1104, note 2. Avant embrassé le prêtre, mon père désormais. (Apulée, *Métamorphoses*, XI, 25, 7.)

Page 1104, note 3. Ils se reconnaissent à des marques, à des signes cachés et ils s'aiment entre eux presque avant de se connaître.

Page 1104, note 5. Zeus et Sérapis ne font qu'un.

Page 1105, note 8. Religion.

Page 1106, note 7. Mithra.

Page 1107, note 3. Assemblée, réunion.

Page 1107, note 5, ligne 1. Prêtre, grand prêtre, hiérophante.

Page 1107, note 5, ligne 2. Sept prêtres pleins de piété.

Page 1107, note 8, ligne 2. Vis bien.

Page 1107, note 8, ligne 3. Vue de dos.

Page 1107, note 9. Bon ange... ceux qui ont passé par le jugement des justes.

Page 1110, note 3. Les juifs, nation remarquable par son mépris pour les dieux.

Page 1110, note 6. Si tu offres un sacrifice à Dieu, que ce soit dans un attachement complet à la justice.

Page 1113, note 1. Les ministres de Dieu.

Page 1115, note 2, ligne 2. Cité céleste.

Page 1115, note 5. On dit que nous sommes des gens inutiles pour les affaires.

Page 1116, ligne 2. Le Verbe.

Page 1116, note 2. Un camp particulier de la piété. (Origène, *Contre Celse*, VIII, 73.) Un autre système de patrie, fondé sur le Verbe de Dieu. (Origène, *Contre Celse*, VIII, 75.)

Page 1117, note 2. On demande aux serviteurs du Christ de supporter... même la pire, si cela est nécessaire, et la plus scandaleuse des républiques, et par cette patience, de se préparer un rang glorieux dans cette très sainte et très auguste assemblée des anges, dans cette république céleste, où la volonté de Dieu est l'unique loi.

Page 1117, note 3. Première épître de Pierre.

Page 1117, note 7. Parce qu'un tel usage leur est odieux, à cause du Dieu qu'ils portent dans leur conscience. (Lettre supposée de Marc-Aurèle au Sénat, à la suite de la *Première Apologie* de saint Justin.)

Page 1118, note 1. Nous ne combattrons pas avec lui (avec le roi), même s'il nous y pousse. (Origène, *Contre Celse*, VIII, 73.)

Page 1118, note 3. Aux adeptes de la superstition juive.

Page 1120, ligne 20. Ouvrier.

Page 1120, note 6, ligne 1. Pleine d'affection pour les pauvres et ouvrière elle-même.

Page 1120, note 6, ligne 2. Inspiratrice de travaux.

Page 1120, note 6, ligne 3. A sa compagne de travail. — Ami des pauvres.

Page 1122, note 1. Pourvu qu'ils aient la joie de vivre comme des porcs gras.

Page 1125, ligne 6. Esclave. — Affranchi.

Page 1125, ligne 8. Esclave de Dieu. — Soldat du Christ.

Page 1126, note 4. Les affranchis de l'Église, dont l'ancienne maîtresse ne meurt jamais, doivent demeurer sous son patronat.

Page 1127, ligne 10. Dames de qualité.

Page 1127, ligne 20. Nourrissons.

Page 1127, note 2. Maîtresse charnelle. (D'après Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 1, 18.)

Page 1127, note 6. Acheter un esclave et acquérir une âme.

Page 1127, note 7. Abandonné. — Exposé.

Page 1128, note 2. Car ce sont des hommes comme nous; en effet, Dieu est, à bien considérer, égal pour tous, hommes libres et esclaves.

Page 1129, note 2, ligne 1. Pour le rachat de son âme.

Page 1129, note 2, ligne 2. Pour le remède de l'âme.

Page 1129, note 3. Esclave. — Esclave.

Page 1130, ligne 18. Première épître de Pierre.

Page 1131, note 1. Si les Césars n'étaient pas nécessaires au monde ou s'ils avaient pu être chrétiens en même temps que Césars.

Page 1131, note 4, ligne 1. Pour que de père en fils, selon la justice, vous vous succédiez dans l'exercice du pouvoir.

Page 1131, note 4, ligne 2. Au créateur de la tranquillité. (*Corpus Inscriptionum Latinarum*, VI, 1139).

Page 1141, ligne 28. Surveillants.

Page 1141, ligne 29. Anciens.

La traduction française est de M. Marcel Pernot, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de l'Université.

TABLE
DES
MATIÈRES

LES ÉVANGILES

Introduction. — Observations critiques sur les documents originaux de cette histoire 11

I. — Les juifs au lendemain de la destruction du temple. 33

II. — Béther. — Le livre de Judith. — Le canon juif. 48

III. — Ébion au delà du Jourdain. 56

IV. — Rapports entre les juifs et les chrétiens. . . . 71

V. — Fixation de la légende et des enseignements de Jésus 79

VI. — L'Évangile hébreu. 90

VII. — L'Évangile grec. — Marc 102

VIII. — Le christianisme et l'Empire sous les Flavius. 111

IX. — Propagation du christianisme. — L'Égypte. — Le sibyllisme 127

X. — L'Évangile grec se corrige et se complète. — *Matthieu* 138

XI. — Secret des beautés de l'Évangile 153

XII. — Les chrétiens de la famille Flavia. — Flavius Josèphe. 166

XIII. — L'Évangile de Luc. 186

XIV. — Persécution de Domitien. 207

XV. — Clément Romain. — Progrès du presbytérat. 222

XVI. — Fin des Flavius. — Nerva. — Recrudescence d'apocalypses 239
XVII. — Trajan. — Les bons et grands empereurs. . . 263
XVIII. — Éphèse. — Vieillesse de Jean. — Cérinthe. — Docétisme. 283
XIX. — Luc, premier historien du christianisme. . . 297
XX. — Sectes de Syrie. — Elkasaï. 305
XXI. — Trajan persécuteur. — Lettre de Pline. . . . 318
XXII. — Ignace d'Antioche 328
XXIII. — Fin de Trajan. — Révolte des juifs. 337
XXIV. — Séparation définitive de l'Église et de la synagogue. 346
Appendice. — Les frères et les cousins de Jésus 363

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Préface 377
I. — Adrien 383
II. — Reconstruction de Jérusalem 395
III. — Tolérance relative d'Adrien. — Premiers apologistes 401
IV. — Les écrits johanniques. 410
V. — Commencement d'une philosophie chrétienne. 421
VI. — Progrès de l'épiscopat 434
VII. — Faux écrits apostoliques. — La bible chrétienne 447
VIII. — Le millénarisme. — Papias 457
IX. — Commencement du gnosticisme. 468
X. — Basilide, Valentin, Saturnin, Carpocrate. . 479
XI. — Dernière révolte des juifs. 497
XII. — Disparition de la nationalité juive 514

XIII. — Le Talmud 529
XIV. — La haine des juifs et des chrétiens 542
XV. — Antonin le Pieux 560
XVI. — Les chrétiens et l'opinion publique 569
XVII. — Les sectes à Rome. — Les *Cérygmes*. — Le roman chrétien. — Réconciliation définitive de Pierre et de Paul 578
XVIII. — Exagération des idées de saint Paul. — Marcion 597
XIX. — L'apologie catholique. — Saint Justin. . . 605
XX. — Les abus et la pénitence. — Prophéties nouvelles. 621
XXI. — Le piétisme romain. — Le *Pasteur* d'Hermas. 628
XXII. — L'Asie orthodoxe. — Polycarpe. 643
XXIII. — Martyre de Polycarpe 659
XXIV. — Le christianisme dans les Gaules. — L'Église de Lyon 668
XXV. — La lutte à Rome. — Martyre de saint Justin. Fronton. 676
XXVI. — Les Évangiles apocryphes. 686
XXVII. — Actes et apocalypses apocryphes. 701

Appendice I. — Jérusalem a-t-elle été assiégée et détruite une troisième fois sous Adrien . . . 717

Appendice II. — Sur la date du « Livre de Tobie ». . . . 726

MARC-AURÈLE

Préface 737

I. — Avènement de Marc-Aurèle 741
II. — Progrès et réformes. — Le droit romain . . 752
III. — Le règne des philosophes 761

IV. — Persécutions contre les chrétiens 774
V. — Grandeur croissante de l'Église de Rome. — Écrits pseudo-clémentins 784
VI. — Tatien. — Les deux systèmes d'apologie. 805
VII. — Décadence du gnosticisme 812
VIII. — Le syncrétisme oriental — Les ophites. — Future apparition du manichéisme . . 823
IX. — Suite du marcionisme. — Apelle 834
X. — Tatien hérétique. — Les encratites . . . 843
XI. — Les grands évêques de Grèce et d'Asie. — Méliton. 849
XII. — La question de la Pâque 863
XIII. — Dernière recrudescence de millénarisme et de prophétisme. — Les montanistes. . 872
XIV. — Résistance de l'Église orthodoxe 884
XV. — Triomphe complet de l'épiscopat. — Conséquences du montanisme 892
XVI. — Marc-Aurèle chez les Quades. — Le livre des *Pensées*. 899
XVII. — La *Legio fulminata*. — Apologies d'Apollinaire, de Miltiade, de Méliton. 915
XVIII. — Les gnostiques et les montanistes à Lyon. 925
XIX. — Les martyrs de Lyon 933
XX. — Reconstitution de l'Église de Lyon. Irénée 954
XXI. — Celse et Lucien 960
XXII. — Nouvelles apologies. — Athénagore, Théophile d'Antioche, Minucius Félix . . . 982
XXIII. — Progrès d'organisation 999
XXIV. — Écoles d'Alexandrie, d'Édesse. 1015
XXV. — Statistique et extension géographique du christianisme 1026
XXVI. — Le martyre intérieur de Marc-Aurèle. — Sa préparation à la mort. 1036

XXVII. — Mort de Marc-Aurèle. — La fin du monde antique. 1049
XXVIII. — Le christianisme à la fin du IIe siècle. — Le dogme 1060
XXIX. — Le culte et la discipline 1069
XXX. — Les mœurs chrétiennes. 1089
XXXI. — Raisons de la victoire du christianisme . 1097
XXXII. — Révolution sociale et politique amenée par le christianisme 1114
XXXIII. — L'empire chrétien 1130
XXXIV. — Transformations ultérieures. 1137

INDEX

Les Évangiles 1155
L'Église chrétienne 1195
Marc-Aurèle 1237
Table des Matières 1283

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE BERGER-LEVRAULT, A NANCY
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, PARIS
N° 8101.

— Dépôt légal : 1er trimestre 1952 —